D VIII. 4 XV. o. 1.

6
35 M
+

- NAG 4153

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux:

AVEC UNE CHRONOLOGIE OU L'ON FAIT un abregé de l'hiſtoire Eccleſiaſtique & profane; & des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME QUATRIEME,

QUI COMPREND L'HISTOIRE DE S. CYPRIEN, & le reſte du troiſieme ſiecle depuis l'an 253.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.

A VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.
AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

TABLE DES TITRES
CONTENUS DANS CE QUATRIEME VOLUME.

TABLE des citations. page v
Table des Articles & des Notes. xviij
Perſecution de l'Egliſe ſous l'Empereur Valerien. 1
Saint Eſtienne Pape & Martyr. 28
S. Sixte II. Pape & Martyr. 35
S. Laurent Archidiacre de Rome, & Martyr. 38
S. Cyprien Docteur de l'Egliſe, Eveſque de Carthage, & Martyr. 45
S. Fructueux Eveſque de Tarragone, & Martyr. 198
S. Patrocle Martyr à Troies en Champagne. 203
Les ſaints Martyrs Luce, Montan, Flavien, Julien, & Victoric, 206
S. Jacque Diacre, & S. Marien Lecteur, Martyrs en Numidie. 215
S. Privat Eveſque de Mande, & Martyr. 221
S. Felix Preſtre de Nole, & Confeſſeur. 226
L'hereſie de Sabelliens. 237
Le grand S. Denys Eveſque d'Alexandrie. & Confeſſeur. 242
Paul de Samoſates Eveſque d'Antioche, & hereſiarque. 289
S. Euſebe Confeſſeur, & S. Anatole, Eveſque de Laodicée. 304
S. Firmilien Eveſque de Cæſarée en Cappadoce. 308
S. Gregoire Thaumaturge Eveſque de Neocæſarée. 315
S. Denys Pape. 341
Perſecution de l'Egliſe ſous l'Empereur Aurelien. 345
S. Mamas Martyr. 358
S. Felix Pape. 362
L'hereſie des Manichéens. 367
Les Hieracites heretiques. 411
Les ſaints Martyrs Claude, Aſtre, & Neon. 414
S. Genés comedien, & Martyr à Rome. 418
S. Maurice, & les autres Martyrs de la legion Thebéenne. 421
S. Quentin Martyr. 453
S. Denys premier Eveſque de Paris, & Martyr. 459
S. Alban, & les autres ſaints Martyrs d'Anglettere. 508
S. Sebaſtien Martyr. 515
S. Lucien Apoſtre de Beauvais, avec S. Juſt Martyr au meſme dioceſe. 537
Sainte Foy Vierge & Martyre, avec S. Caprais & S. Vincent. 543
S. Victor Martyr à Marſeille. 542
Saint Lucine veuve, & divers ſaints Martyrs. 554
S. Maximilien Martyr. 561
Saint Caius Pape, où l'on parle des Martyrs que quelques uns mettent ſous Numerien. 564
Arnobe auteur eccleſiaſtique. 573

S. Marcel Centenier, Martyr à Tanger, 575
S. Theonas Eveſque d'Alexandrie. 597
Notes ſur la perſecution de Valerien. 584
Notes ſur S. Eſtienne Pape. 591
Notes ſur S. Sixte II. 596
Notes ſur S. Laurent. 596
Notes ſur S. Cyprien. 601
Notes ſur S. Fructueux. 645
Note ſur S. Patrocle. 646
Notes ſur S. Luc, S. Montan, & leurs compagnons. 647
Notes ſur S. Jacque & S. Marien. 649
Notes ſur S. Privat. 651
Notes ſur S. Felix de Nole. 652
Notes ſur S. Denys d'Alexandrie. 657
Notes ſur Paul de Samoſates. 663
Notes ſur S. Firmilien. 667
Notes ſur S. Gregoire Thaumaturge. 668
Notes ſur S. Denys Pape, où l'on parle auſſi de divers Martyrs qu'on met ſous Claude II. 670
Notes ſur la perſecution d'Aurelien. 681
Notes ſur S. Mamas. 685
Notes ſur S. Felix Pape: 687
Notes ſur les Manichéens. 688
Notes ſur les SS. Claude, Aſtere, & Neon. 693
Note ſur S. Genés. 694
Notes ſur S. Maurice. 695
Notes ſur S. Quentin. 700
Notes ſur S. Denys de Paris. 703
Notes ſur S. Alban. 738
Notes ſur S. Sebaſtien. 740
Notes ſur S. Lucien de Beauvais. 746
Notes ſur Sainte Foy. 752
Notes ſur S. Victor de Marſeille. 755
Notes ſur Sainte Lucine. 759
Notes ſur S. Caius Pape. 760
Notes ſur Arnobe. 767
Notes ſur S. Marcel Centenier. 768
Notes ſur S. Theonas. 771
La Chronologie. 773
Table des matieres. 791

TABLE DES CITATIONS.

A

Act. M.	ACTA Martyrum ſincera & ſelecta per D. Theodoricum Ruinart: Pariſ. an. 1689.
Adam.l.1.p.8.	Adamantius dialogo ſeu ſectione 1. in Marcionem, una cum Origenis libro de martyrio per Rodolphum Wetſtenium græcè editus: Baſileæ an. 1674.
Ado, an.163.	Adonis chronicon in an. Chriſti 163: Baſileæ editum anno 1568, cum Gregorio Turonenſi.
chr.	... Idem chronicon, ætate ſexta.
feſt.	... tractatus de feſtivitatibus Apoſtolorum, martyrologio Baroniano additus: Antuerp. an. 1613.
10.jun.n.p. 226.	Heriberti Roſweidi notæ in Adonis martyrologium Baronianо additum: Antuerpiæ an. 1613.
Adri. v.	Adriani Auguſti vita per Spartianum, in hiſtoria Auguſta: Pariſ. an. 1620.
Agap.	Vies de quelques Saints traduites de Metaphraſte en grec vulgaire par Agapius; à Veniſe en 1544.
Albert. *ſeu* Alb.euc.	Edmundus Albertinus de Euchariſtia: Daventriæ an. 1655.
Ald.p.275.	S. Aldhelmi Occidentalium Saxonum epiſcopi liber de laudibus virginitatis: Bibliot. Patrum tom. 3: Pariſiis anno 1644.
Alex. t.5.	Natalis Alexandri Dominicani hiſtoria eccleſiaſtica, tomo ſeu volumine 5°: Pariſ. an. 1677.
Alf.123.§ 5.	Alfordi annales Britannorum, an. Chriſti 123: Leodii. an. 1663.
All. conf.	Leonis Allatii de Eccleſiæ Occidentalis & Orientalis perpetua conſenſione: Coloniæ an. 1648.
de Sim.	... diatriba de Simeonibus: Pariſ. an. 1664.
Albert.	Vies des Saints de Bretagne par le P. Albert de Morlaix; à Rennes en. 1659.

Sic denotatur noviſſima editio Ambroſii per Benedictinos: Pariſ. an. 1691. Si B. deſit, eſt Pariſienſis an. 1603. B.

... de obitu Satyri fratris, tom. 4.	de Sat. p 311.
... epiſtola 46, tom. 5.	ep. 46.
... exhortatio ad virginitatem, tomo 4.	exh.v.p.435.
... de officiis tom. 4.	off.l.1.c.50.
... in pſalmum 36, tom. 2.	pſ. 36.
Sermo undecimus de Sanctis, tomo 5.	ſanc. ſ.11.
Ammianus Marcellinus ex prima recenſione Henrici Valeſii: Pariſ. an. 1636.	Amm.l.15.p.44.
Joannis Mabillon Analectorum tom. 4: Lutetiæ an. 1685.	Anal. t.4.
Analecta græca per Benedictinos: Lutetiæ an. 1688.	g.
Anaſtaſius bibliothecarius in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat: Pariſ. an 1649.	Anaſ. c.97.
Anatolii Laodicenſis epiſcopi canon paſchalis à Bucherio editus in opere de cyclis: Antuerpiæ an. 1633.	Anat.p.439.
Antiquitez d'Orleans par François le Maire; à Orleans en 1648.	Ant. d'Orl.
Archelai epiſcopi contra Manetem diſputatio, à Valeſio ſuis in Socratem notis addita: Pariſ. an. 1668.	Arch. p.198.
... eadem integrior cum pluribus aliis edita: Romæ an. 1696.	Arel. p.3.
Pauli Aringhi Roma ſubterranea: Coloniæ an. 1659.	Aring.l.3.p.246.
Arnobius in Gentes: Lugduni Batavorum an. 1651.	Arn.l.2.p.99.
Arnobii junioris cum Serapione conflictus poſt Irenæum editus: Pariſiis an. 1639.	Arn. ſer.
Athanaſii epiſtola ad Africanos epiſcopos, tomo 1: Pariſiis anno 1627.	Ath.ad Afr.p.936.

ap.1.p.696.	....apologia prima quæ eſt ad Conſtantium, tomo 1.	...de cultura agri dominici: Lov. tom.9, Ben.t.5.	cult ag.
dec.N.p.267.	Athanaſii de Nicænis decretis contra Euſebianos, tomo 1.	...de cura pro mortuis agenda: Lov.tom.4, Ben.tom.6.	cur.m.
de Dio.p.553.	... pro ſententia Dionyſii Alexandrini, Ib.	.... de fide contra Manichæos: Lov.tom:6, Ben. app.t.8. Evodii Uzalenſis potius quam Auguſtini.	de fid.p 240.
de ſyn.p.869.	...de Synodis Arimini & Seleuciæ habitis, Ib.	... de doctrina chriſtiana: Lov. & Ben.tom.3.	do.chr.l 2.
fug p.713.	...de fuga ſua, Ib.	... de duabus animabus contra Manichæos: Lov.t.6.	du.an.p.59.
hær.p.1077.	... ſermo contra omnes hæreſes apud Ach. Ib.	...epiſtolæ: Lov. & Ben.t.2.	ep.
in Ar.or.4.	...oratio 4. in Arianos, ut in editis numeratur, Ib.	...contra epiſtolam Manichæi, quam Fundamenti vocant: Lov. tom.6.	ep.fu.
or.2.p.363.	... in Arianos orat.2, ut in editis numeratur, Ib.	... de fide & operibus; Lov.t.4, Ben.tom.6.	fid.op.
ſol.p.857.	Ejuſdem ad ſolitariam vitam agentes, Ib.	... de Geneſi contra Manichæos: Lov. & Ben.t.1.	gen.M.
3.2.	Hujus tomi pars ſecunda.	... de gratia & libero arbitrio: Lov.t.7, Ben.t.10.	gr lib.
Aug.ad Bon.l.3.	Auguſtini ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epiſt. Lov. tomo 7, Bened. tomo 10.	.... de hæreſibus ad Quodvultdeum, hær.3: Lov.t.6, Ben.t.8.	h.9.
ad conj.	...de adulterinis conjugiis: Lov. & Bened.tom.6.	Vide op. imp.	imp.
ad Pr.l 2.	...ad Proſperum & Hilarium liber 2, qui eſt De dono perſeverantiæ: Lov.tom.7.	....contra Adimantum Manichæum: Lov.t.6, Ben.t.8.	in Adi.
ad Ren.	... de anima ejuſque origine libri 4, ad Renatum alioſque ſcripti: Lov.tom.7, Ben.tom.10.	...contra adverſarium legis & prophetarum: Lov.t.6, Ben.t.8.	in adv.
ad Sec.	...adverſus Secundinum Manichæum: Lov. tom.6.	.:. in Creſconium: Lov. tom.7, Ben.tom.9.	in Cre.
B.	Hæc littera noviſſimam editionem notat per Bened. curatam. Si abſit eſt: Lov.ant 586.	... in Fauſtum: Lov.t.6, Ben.t.8.	in Fauſt.
bapt.	Auguſtini de baptiſmo contra Donatiſtas: Lov.t.7, Ben.t.9.	.... de actis cum Felice Manichæo: Lov.t.6, Ben.t.8.	in Fel.
catacl.	...de cataclyſmo ſermo: Lov. & Bened.tom.6.	... collatio cum Fortunato Manichæo: Lov,t.6.	in For.
civ.	...de civitate Dei: Lov. tom. 5, Bened.tom.7.	...contra duas epiſt. Gaudentii Tamugadenſis: Lov.t.7, Ben.t.9.	in Gaud.
col.d.3.	....breviculus collationis Carthaginenſis in geſtis diei tertiæ: Lov.t.7, Ben.t.9.	... tractatus 5. in Evang. Joannis: Lov.t.9, Ben.t.3, parte 2.	in Jo.h 5.
conf.	...Confeſſionum libri: Lov. & Ben.tom.1.	...contra Julianum: Lov. t.7, Ben.t.10.	in Jul l.5.p. 426.
corr.	... de correptione & gratia: Lov. tom.7, Ben.tom.10.	... in Petilianum Donariſtam de unico baptiſmo: Lov.t.7, Ben. tom.9.	in Pet.
		... contra litteras Petiliani: Lov. tom.7, Ben.tom.9.	lit.P.
		... de moribus Eccleſiæ Catholicæ. Lov. & Ben.tom.1.	mor.Ec.

mor.M./en mor.l.2.	... de moribus Manichæorum: Lov. & Ben. tom.1.
nat.bo.	... de natura boni conta Manichæos: Lov.tom.6.
op.imp.	... opus poſtremum ſeu perfectum ſeu imperfectum in Julianum. Extat in ſupplementi Vigneriani, t.2, & Ben.t.10.
pec.m.	... de peccatorum meritis & remiſſione: Lov.t.7, Ben.t.10.
perſ.	... de dono perſeverantiæ: Lov. tom.7, Ben.tom.10.
præd.	Auguſtini de prædeſtinatione Sanctorum, qui eſt primus ad Proſperum & Hilarium: Lov.t. 7, Ben.tom.10.
pſ.36.h.1.	... in pſalmum 36.enarratio, ſeu homilia 2:Lov.tom.8, Ben.t.4.
quan.	... de quantitate animæ: Lov.& Ben. tom.1.
ret.	... libri retractationum. Lov.& Ben.tom.1.
ſ.	...ſermones, quos ſemper & numeramus & citamus ex Ben.t.5, etiam B. non addito.
ſp.lit.p.307.	... de ſpiritu & littera: Lov. t.3, Ben. tom.10.
ſym.l.2.p.296.	Auguſtini alteriuſve de ſymbolo ad Catechumenos libri ſeu tractatus: Lov. tom.9, Ben.t.6.
ut cr.	...de utilitate credendi: Lov.t.6. Ben.tom.8.
Alc.ep.70.	Alcimi Aviti Viennenſis epiſtolæ: Pariſ.an.1643.
virg.	...poematum liber 6, qui eſt de laude virginitatis: Ib.
Aum.	Tradition de l'Egliſe ſur l'Aumoſne Chrétienne:à Paris en 1651.
Aurel.v.	Aureliani Auguſti vita per Vopiſcum, in Aug. hiſt.Pariſ.an. 1620.
Aur.v.p.520.	Aurelii Victoris in hoc ipſo Cæſare de quo narratur, ex hiſt. Aug.edita Francofurdi an.1588.
v.Gal.	... in vita Gallieni.
Aur.V.ep.	Idem Victor cum alterius junioris Victoris epitome: Francofurdi an.1588.
Aut.chr.	Chronicon ab Adamo ad annum Chriſti 1200, per anonymum monachum S.Mariani Autiſſiodorenſis: Trecis an.1608.
Aut.q.115.p.121.	Autor quæſtionum veteris & novi teſtamenti, quæſtione 115, apud Auguſtinum Benedictinorum, in appendice tomi 3.

B

Bal.can.	THEODORI Balſamonis ſcholia in canones: Luteciæ an. 1620.
Balu.miſc.t.1.	Stephani Baluzii Miſcellanea, tomo 1: Pariſiis ann.1677.
Bar.34.§5.	Baronii annales in anno Chriſti 34, paragrapho 5, & ſic de quibuſque annis: Antuerp.an.1612.
384.ap.	... in appendice ad annum 384.
3.aug c.	... in martyrologium, ad 3.aug. nota c.ſeu 3:Antuerpiæ an.1613.
Baſ.can.1.p.20.	Baſilii magni canon 1.ex his qui ad Amphilochium ſcripti ſunt, epiſtolis præmiſſi, tom.3: Luteciæ an.1637.
de Sp.p 352.	... de Spiritu ſancto ad Amphilochium, tom.2.
div.16.	... de diverſis homilia 16, tom.1.
ep.	... epiſtolæ tomo 3, paginæ in edito ſæpiſſime errant.
Baud.p.200.	Le dictionaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670. On ajoute quelquefois *A.B.* pour marquer la lettre ſous laquelle eſt la citation.
Bearn.	Hiſtoire de Bearn par M.r de Marca; à Paris en 1640.
epi.p.262.	Anglicæ hiſtoriæ epitome,huic hiſtoriæ ſubjecta: Coloniæ an. 1608.
hiſ.	... hiſtoria gentis Anglorum: Ib. an.1601.
Ben.ſ.4.2.	Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti per D.Joannem Mabillon, in ſæculi quarti, parte 2: Pariſiis an.1680.
Bib.P.t.7.	Bibliotheca Patrum, tomo 7. Pariſ.an.1644. Hac ſemper utimur.

Blond. De la primauté en l'Egliſe par Blondel; à Geneve en 1641.

Boll.20.jan. Bollandus, ſeu ejus continuatores, ad diem januarii 20, & ſic in reliquis menſibus.

app. Apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo menſis maii.

ſ.b.t.1. Prolegomena in tomum 1. februarii; & ſic de aliis menſibus.

13 may,g.12. Acta quæ græce habentur pro die 13 maii, ad finem voluminis.

pont.p.15. Conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte 1, in propyleo ad menſem maium.

ſup.p.525. ... in ſupplemento ad extremum maium addito.

Bona. Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum: Romæ an.1672.

Boſq.t.2. Joannis à Boſco Cæleſtini bibliotheca Floriacenſis, tomo, ſeu parte 2: Lugduni anno 1605.

Boſq l.5. Eccleſia Gallicana per Franciſcum du Boſquet, lib.5, ſeu parte 2, que acta complectitur: Pariſ. an.1636.

Branc. Les vies des Saints d'Auvergne par le Pere Jacque Branche; au Puy en 1652.

Buch. Ægydii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis paſchalibus: Antuerpiæ anno 1633.

bel. ... Belgium Romanum, ſeu de hiſtoria Belgica. Leodii an.1655.

Bull.l,2.p.69. Georgii Bulli defenſio fidei Nicenæ, libro ſeu ſectione ſecunda: Oxonii anno 1688.

Bult.ord. Hiſtoire monaſtique d'Orient par M.r Bulteau; à Paris en 1680.

C

Cadurc. CAdurcenſium epiſcoporum hiſtoria per Guillelmum de la Croix: Cadurci anno 1626.

Camd. Guillelmi Camdeni Britannia: Amſtelredami anno 1617.

Camuz. Promtuarium antiquitatum Tricaſſinæ diœceſis per Nicolaüm Camuzatum: Auguſtæ Trecarum anno 1610.

Cang.de C. Urbis Conſtantinopolitanæ deſcriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis; edita Pariſiis anno 1680.

lat S. ... gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis, littera S: Luteciæ an. 1678.

Caniſ.t.2.p.830. Caniſii antiquarum lectionum tomus 2: Ingolſtadii anno 1602.

Cari,v.p.254. Cari Auguſti & filiorum vita, in hiſtoria Auguſta: Pariſiis anno 1620.

Caſſd.l.4.ep.5. Caſſiodori variarum epiſtolarum lib.4, epiſt.5: Pariſ. an.1588.

inſt.p.227. ... de inſtitutione Scripturarum ſeu de diverſis lectionibus: Pariſ. anno 1588.

Catel. Memoires de l'hiſtoire de Languedoc par Guillaume Catel; à Toulouſe en 1633.

Cedr. Cedreni hiſtoriarum tomus primus: Pariſiis anno 1647.

Chal.ſ.v. Vies des Saints de Challon dans le ſecond tome de l'hiſtoire de cette ville; à Lion en 1662.

Chif.de Dio. Petri Chifletii diſſertatio de uno Dionyſio: Pariſ.an.1676.

Chr.Al. Chronicon Alexandrinum ſeu paſchale, faſtive Siculi à Radero editi: Munachii an.1615.

Chr.ori. Chronicon orientale ab Ecchelenſi verſum: Pariſ.an.1651.

Chry.in Act. Chryſoſtomi homiliæ in Actus Apoſtolorum.

in Ep.h.9. .... homilia 9. in epiſtolam ad Epheſios.

in Jo.h. ... homiliæ Joannis in Evangelium.

in Matt.h. ... homiliæ in Matthæi Evang.

t.1.or.ſeu h.2. .... oratio ſeu homilia 2, primi tomi: & ſic de aliis tomis.

Coc. Roberti Coci cenſura veterum Patrum: Londini an.1614.

Cod.J.9.t.8.l.7. Codicis Juſtinianæi lib.9, titulo 8, lege 7: Lugduni an.1650.

Codi.ori.C. Georgii Codini origines ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ: Luteciæ an.1655.

Codicis

Cod.reg.t.2. Codicis regularum per Benedictum Anianenſem collecti pars ſecunda: Pariſ, an.1663.

Cod.Th.9.t.40.l.13. p.305. Codicis Theodoſiani liber 9, tit.40, lege 13: Lugduni an. 1665.

t.6 p.212. Gothofredi commentarii in hunc codicem, tomo 6.

Coint.279.§ 2. Caroli le Cointe annales eccleſiaſtici Francorum, ad an. Chriſti 279, articulo 2: Pariſ. an. 1665.

Combf.act. SS. Euſtathii, Petri &c. acta græca, ſeu lecti triumphi, per Franc. Combefis: Pariſ. an.1660.

Conc.t.1. Conciliorum poſtrema editio per Labbeum: Pariſ. an.1671.

Conſt.l.3,c.6.p.216. Conſtitutiones apoſtolicæ ex editione Cotelerii: Pariſ. an. 1672.

Cotel *ſeu* Cotelr. SS. Barnabæ & aliorum Apoſtolicorum ſcripta à Joanne Cotelerio edita: Pariſ. an. 1672.

ap.n. Cotelerii notæ in eadem ſcripta.

g.t 3. Monumenta Eccleſiæ græcæ per Cotelerium: Pariſ. an. 1686.

Cyp.act. Cypriani paſſionis acta inter prolegomena, editionis Oxonienſis an. 1682.

ad Dem. p.282. .....liber ad Demetrianum ex editione Pamelii: Pariſ. an. 1603, ſicque de aliis Cyprianicis, niſi aliter notetur.

ad *ſeu* in Nov. p. 433. Anonymi ad Novatianum hæreticum: inter opera Cypriano adſcripta, apud Pamelium.

ad Qui.p.387. Cypriani de teſtimoniis ad Quirinum.

an.250. Annales Cyprianici, qui Cypriani opera antecedunt in editione Oxonienſi, ad annum 250.

bapt.p 24. Anonymi de baptiſmo hæreticorum inter opera Cypriano adſcripta, in editione Oxonienſi, tomo ſeu parte 3.

conc.p.397. Concilii Carthaginenſis acta, apud Cyprianum.

conf.p.54. Cypriani Antiocheni confeſſio, in Cypriano Oxonienſi tom.5.

de ele.p.304. Cypriani de opere & eleemoſyna.

Computus de paſchate Cypriano adſcriptus, edit. Oxon. t.5. de paſ.p.170.

Diſſertationes Cyprianicæ per Dodwellum: Oxon. an. 1684. dif.

Cypriani epiſtola 73. ep.73.p 187.

...de exhortatione martyrii. exh.m.

...epiſtola ſeu oratio de lapſis. lapſ.p.238.

De laude martyrii liber Cypriano afflictus. lau.mar.p.422.

Les œuvres de S. Cyprien traduites par M.r Lombert; à Paris en 1672. lom.

Cypriani de mortalitate. mort.p.278.

Pamelii notæ in Cyprianum: Pariſ. an. 1603. n. P.

Diverſa opuſcula Cypriano adſcripta, apud Pamelium. op.p.565.

Cypriani de oratione dominica. orat.

...opera Oxonii edita an. 1682. ox.

Hujus editionis prolegomena. ox.pr.

Præfatio quæ ibi prolegomena antecedit. ox.præf.

Cypriani liber de patientia. patl.p.319.

Prolegomena in S. Cyprianum à Pamelio editum. pr.

De diſciplina & bono pudicitiæ, inter opera Cypriano aſcripta. pud.p.417.

Cypriani opera cum Rigaltii & aliorum notis per Priorium, edita Pariſ. an. 1666. rig. *ſeu* R.

Liber de ſpectaculis Inter opera Cypriani dubia. ſpec. p.412.

Cypriani de teſtimoniis ad Quirinum. teſt.l.3.p.381.

...de vanitate idolorum. van.id.p.290.

...de diſciplina & habitu virginum. virg.p.227.

...de unitate Eccleſiæ Catholicæ. uni.p.256.

Cyrilli Alexandrini homiliæ de diverſis tom. 5, parte 2: Pariſ. an. 1638. Cyr.Al.div. h.8.p 367.

Cyrilli Jeroſolymitani cateheſes: Pariſ. an. 1640. Cyr.cat.17.

D

Diadumeni vita per Lampridium in hiſtoria Auguſta: Pariſ. an. 1620, Diad.v.p.10.

Dio, 160. Dionis Caſſii hiſtoriarum lib. 60: Typis Vecchelianis an. 1606.

Dio.in P. p.280. Dionyſii Alexandrini epiſtola ad Paulum Samoſatenum : Bib. Pat. tom. 11.

Dio.n.Max. S. Maximi ſcholia in Dionyſium : Dionyſii tom. 2.

Dod.pont. Henrici Dodwelli diſſertatio de Romanorum Pontificum primæva ſucceſſione, Pearſonii poſtumis ſubjecta : Londini an. 1688.

Du B. Eccleſiæ Pariſienſis hiſtoria per Gerardum du Bois : Pariſ. anno 1690.

Du Ch. Hiſtoriæ Franciæ ſcriptores collecti per Andræam du Cheſne : Pariſ. an. 1636.

Du Pin. Bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques par M.r du Pin, à Paris en 1686. On ne s'eſt pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome, les endroits ſur leſquels on le cite en font aſſez juger. On ſuit toujours la premiere edition.

rép. ... Réponſe aux remarques des Peres de S. Vanne, dans le tome 7.

E

Enn.car 18.p.594. ENnodii Ticinenſis epiſcopi carmen 18: Pariſ. an. 1611.

epig 8 p.602. .... epigramma 8.

Ep ad P.p.302. Hymenæi & aliorum epiſcoporum epiſtola ad Paulum Samoſatenum : Bib. Pat. tom. 11.

Epi.30.c.4. p.128. Epiphanii Panarium adverſus hæreſes, hær. 30: Lutetiæ an. 1622.

fid c.22.p.1165. .... brevis expoſitio fidei catholicæ, tom. 1.

ind. ..... indiculus hæreſeon cuique Panarii, tomo præfixus.

menſ.c.14.p.170. ..... de menſuris & ponderibus, tom. 2.

Eric. Erici ſeu Herici Autiſſiodorenſis monachii de miraculis S. Germani, in Bibliotheca nova Labbei : Pariſ. an. 1657.

Evag l.3. Evagrii ſcholaſtici hiſtoria eccleſiaſtica à Valeſio edita : Pariſ. an. 1673.

Euch. ad Val.p 14. Eucherii Lugdunenſis epiſcopi epiſtola ad Valerianum de contemtu mundi : Antuerp. an. 1621.

Ev.de Br. t.1. Hiſtoire des Saints & des Eveſques de Bretagne par le P. Albert de Morlaix, tome 1, qui comprend les Eveſques; à Rennes en 1659.

Euſ.l.2 p.38. Euſebii Cæſarienſis hiſtoria eccleſiaſtica lib. 2, ex editione Valeſii : Lutetiæ an. 1659.

chr. .... chronicon græcum ex editione Scaligeri : Lugduni Batavorum an. 1658.

chr. n. Notæ Scaligeri in hoc chronicon.

chr n.P. Notæ Arnaldi Pontaci in idem chronicon : Burdegalæ an. 1604.

dePal.c.3.p.311. ... de martyribus Paleſtinis, cum hiſtoria eccleſiaſtica,

in Marc. l.4. p. 115. ... de theologia eccleſiaſtica liber 2, qui eſt 4. contra Marcellum Ancyranum, cum Demonſtrat. evang.

l.1.n. Henrici Valeſii notæ in hiſtoriam eccleſ. cui ſubjiciuntur in editione ſua : Pariſ. 1659.

præp.l 5.c.17.p 207. Euſebii de Præparatione evangelica : Pariſ. an. 1628.

v.Conſ l.3.p.503 ... libri de vita Conſtantini.

Eutr.p.583. Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur, in hiſt. Aug. Francofurdi edita an. 1588.

Euty.p.328. Eutichii Alexandrini annales eccleſiaſtici : Oxoniæ an. 1659.

F

Fac.l.2.c.3.p.22. FAcundi Hermianenſis pro defenſione trium Capitulorum. Pariſ. an. 1629.

in Moc.p.561. ... contra Mocianum ſcholaſticum.

Ferr.18.may. Ferrarii martyrologium univerſale ad diem 18 maii ; & ita de ſingulis menſibus : Venetiis anno 1625.

Firm. Firmiliani Cæſaricnſis epiſtola quæ eſt apud Cyprianum 75: Pariſiis anno 1603.

Fleur. Hiſtoire eccleſiaſtique de M.r l'Abbé Fleuri ; à Paris en 1691.

Flod. Hiſtoria Remenſis Eccleſiæ per Flodoardum, cum notis Colvenerii.

Flor.p.336. Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum : Luceæ an. 1608.

Forb. Joannis Forbeſii inſtructiones hiſtorico theologicæ : Amſtelodami an. 1645.

Fort.l.8 c.4.p.190. Venantii Fortunati carminum lib. 8, cap. ſeu carmine 4; ex editione Broweri : Moguntiæ anno 1603.

v.Mart.p.341. ... de vita S. Martini.

Fred.c.3.p.2. Fredegarii ſcholaſtici chronicon poſt Gregorium Turonenſem quem continuat, editum Baſileæ an. 1568.

Front.cal.p.106. Frontonis calendarium Romanum : Pariſ. an. 1652.

Ful.adEuth.l.1.p.375. Fulgentii epiſcopi liber de remiſſione peccatorum ad Euthymium : Pariſ. an. 1684.

adThr.l.2.p.107. ... ad Traſimundum regem.

ap.f.70.p.94. Sermo 70, ex his qui Fulgentio falſo tribuuntur in ejus appendice.

inFab.c.36.p.652. Caput ſeu fragmentum 36, ex Fulgentii libris contra Fabianum & Arianos.

in Pint.p.534. Fulgentii pro fide catholica contra Pintam Arianum.

obj.10.p.68. ... reſponſio ad decimam Arianorum objectionem.

f.2.p.554. ... ſermo 2.

G.

Gal.chr.t.3.p.1061. GAllia chriſtiana San-Marthanorum, tom. 2 : Lutetiæ an. 1656.

Galli,v. Gallieni vita, in hiſtoria Aug. Pariſ. an. 1620.

Gell. Auli Gellii Noctes Atticæ : Amſtelodami an. 1651.

Gen.c.46. Gennadii de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliotheca Miræi : Antuerpiæ an. 1639.

... de dogmatibus eccleſiaſticis, apud Auguſtinum in appendice tom. 3. Lovanienſium. dog.c.76. p.314

Geographia ſacra, ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum per Carolum à S. Paulo Fullenſem : Pariſ. an. 1641. Geo.ſac.

Gildæ Abbatis de excidio Britanniæ epiſtola inter antiquos rerum Britannicarum ſcriptores : Lugduni an. 1587. Gild.exc.c.12 p. 117.

Hiſtoire eccleſiaſtique de M.r Godeau Eveſque de Vence ; à Paris en 1663. On jugera de quel tome ſont les pages par le temps dont on parle. God.p.246.

Goltzii theſaurus rei antiquariæ : Antuerpiæ an. 1618. Goltz.p.37.

Gregorii magni dialogorum lib. 1, illius operum tom. 2 : Pariſ. an. 1671. Greg.dial.l.2.

... liber 9. epiſtolarum, epiſt. 4, tom. 2. l.9.ep.4.

... moralium in Job, tom. 1. mor.

Gregorii Turonenſis de gloria Confeſſorum : Pariſ. an. 1640. Gr.T.gl.C.

... liber 1. de gloria Martyrum, Ibid. gl.M.c.8. p.28.

... de gloria Martyrum liber 2, qui eſt de S. Juliano, Ib. de Jul.

... hiſtoria Francorum : Baſileæ an. 1568. h.Fr.l.1.c.24.p. 19.

... de miraculis S. Martini, Ib. m.M.

... vitæ Patrum, quæ miraculorum libris ſubjunguntur. v.Pat.

Gruteri inſcriptiones Romanæ, inſcriptione prima : Typis Commelianis an. 1616. Grut.p.434.1.

.. præfatio in Tironis & Senecæ notas ſuis inſcriptionibus ſubjectas. not.pr.

Joannes Caſſianus illuſtratus per P. Joannem Gueſnay : Lugduni an. 1652. Gueſn.

Ejuſdem provinciæ Maſſilienſis annales : Lugduni an. 1657. maſ.

Vocabulaire hagiologique par M.r Chaſtellain ; à Paris en 1694. Hagl.

H

Hall.v Di C p. 473. PEtri Halloix de vita Sancti Dionyſii Corinthiorum epiſcopi, & ſic de aliis illuſtrioribus primi aut ſecundi Eccleſiæ ſæculi ſcriptoribus. Duaci an. 1636.

Hemer. Auguſta Veromanduorum, ſeu Antiquitates urbis S. Quintini per Cl. Hemeræum: Pariſ. an. 1643.

Her.chr. Hermanni Contracti chronicon Euſebiano ſubjunctum: Baſileæ an. 1529.

Heſy.l.6. Heſychii Jeroſolymitani in Leviticum: Pariſ. an. 1681.

Hier.ad Ct. Hieronymi epiſtola ad Cteſiphontem contra Pelagianos, t.2. ejus operum: Baſileæ an. 1565.

an.21 *ſeu* chr. ...chronicon an. Chriſti, ut ibi numeratur 21, ex recenſione Scaligeri: Amſtelodami an. 1658.

ep.84. ...epiſtolæ tribus prioribus tomis contentæ, ſub uno tamen numero, ex editione Eraſmi: Baſileæ an. 1565, qua ſemper utimur.

in Ecc.p.82. ...in Eccleſiaſtem, tom.7.

In Ez. ....in Ezechielem prophetam, tom.5.

in Gal.p.100. ...in epiſt. Pauli ad Galatas, t.9.

in Jer. ...in Jeremiam prophetam, t.5.

in Jon.pr. ...præfatio in Jonam, tom.6.

inLuci.c.3.p.138 ...contra Luciferianos, t.2.

inPel.l.2.p.287. ...dialogorum adverſus Pelagianos liber ſecundus, tom. 2.

in Ruf.l.2. ...libri contra Rufinum, tom.2.

v.Hil.p.251. ...de vita Hilarionis, tom.1.

vdll.c.45.p.284. ...de viris illuſtribus, ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, Ib. tom.1.

Hil.B. Hilarii opera per Benedictinos edita: Pariſ. an.1693.

de Trin. ...libri de Trinitate.

in Matt.c.17. ...in Matthæum, canone 17.

ſyn. ...de ſynodis contra Arianos.

Hincmar.op.33. Hincmari Remenſis epiſcopi opuſculum 33, ſeu 55 capitula: Lutetiæ an. 1645.

Hip.de N. Hippolyti martyris contra hæreſim Noeti: Bib. Pat. tom.15.

Hiſp.ill. Hiſpania illuſtrata, ſeu rerum Hiſpanicarum ſcriptores: Francofurti an. 1603.

Holſt.ad Ste. Lucæ Holſtenii notæ & caſtigationes in Stephani Byzantii opus de urbibus: Lugduni Batav. an. 1684.

geo. ...notæ in geographiam ſacram cum aliis ejus geographicis: Romæ an. 1666.

I

Ibid. *ſeu* Ib. MArque la continuation de la citation precedente, ou que la ſeconde eſt ſur la meſme choſe que la premiere.

Idat.*ſeu*Idat.faſt. Idatiani faſti integri: Bibliothecæ Labbei, t. 1: Pariſ. an.1657.

Ign.adPhlad p.31 Ignatii epiſtola ad Philadelphenos: Londini an. 1647.

Jo.D.Im.l.2.p.755 Joannis Damaſceni de imaginibus liber 2, ex editione græcas: Baſileæ an. 1575.

Jor.r.Got.p.650. Jornandes epiſcopus Ravennas de Getarum ſive Gothorum origine & rebus geſtis: Amſtelodami an. 1655.

Juli.or.1. Juliani Auguſti oratio 1, tom.1, edit. Petav. Lutetiæ an. 1630.

Juſt.ap.2. Juſtini martyris apologia major quæ ſecunda ponitur: Pariſ. an. 1636.

L

Lab.bib. PHilippi Labbei Bibliotheca nova manuſcriptorum: Pariſ. an. 1657.

chr. ...Abregé chronologique; à Paris en 1665.

ſcr. ...de ſcriptoribus eccleſiaſticis: Pariſ. an. 1660.

ſyl. ...ſyllabus eorum quæ unoquoque ſuæ bibliothecæ novæ tomo continentur, eidem tomo præfixus.

Lact.l.4.p.425. Lactantii inſtitutionum contra gentes liber 4: Lugduni Batavorum an. 1660.

perſ.c.2.p.2. ...de morte perſecutorum, apud Baluzium Miſcellaneorum, t. 2: Pariſ. an. 1679.

Lampr.n.S./ſeu C. Salmaſii ſeu Caſauboni notæ in Lampridium alioſve Auguſtæ hiſtoriæ ſcriptores: Pariſ. an. 1620.

Laun.bapt. Joannis Launoii de notione plenarii Concilii apud Auguſtinum in cauſa baptiſmatis: Pariſ.an.1661.

baſ. ...de veteribus Pariſienſium baſilicis diſquiſitio, Dionyſiacorum ſuorum parte 2: Ib.an.1660.

de Dio.t.2. ....varia de duobus Dionyſiis opuſcula, Ib.

de Gr. ...Gregorius Turonenſis de ſeptem epiſcopis defenſus: Ib. an. 1651.

de Jul. ...de Juliani Cenomanenſis epocha diſſertatio, cum aliis edita, Ibid.

de Sul.p.89. ...Sulpici Severi ſententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Ib.an.1651.

in Marc. ... diſpunctio epiſtolæ Petri de Marca: Ib.an.1659.

in Val. ... de Hadriani Valeſii diſceptatione, quæ de Baſilicis eſt, judicium: Ib.an.1658.

ſ.Ger.l.4. ... aſſertio inquiſitionis in chartam S. Germani, parte ſeu libro 4, Ib.

ir. Jacobi Sirmondi diſſertatio de duobus Dionyſiis, Launoii de re eadem opuſculis præfixa: Ib. an. 1660.

t.8. Launoii epiſtolarum pars 8: Pariſ.an.1673.

Lauſc.105.p.1023. Palladii hiſtoria Lauſiaca: Bib. Pat.tom.13.

Le Gr.t.1. Vies des Saints de Bretagne par le P. Albert le Grand de Morlaix, partie 1, qui traite des Saints de cette province: la ſeconde traite des Eveſques; à Rennes en 1659.

Leo,ep. Leonis magni epiſtolæ, edit. Queſnellii tom. 1: Lutetiæ anno 1675.

ſer.80 p.337. Leonis ſermo 80, Ib. tom.1.

Leod. Hiſtorici Leodienſium epiſcoporum collecti per Joannem Chapeauville: Leodii an.1612.

Leont.in Eut. Leontii Byzantini in Neſtorium & Eutychen: Bib. Pat. tom. 4, part.2.

ſec.p.525. ...de ſectis, actione 8, Ib. t.11.

ſup.p.1030. ...de ſcriptis quæ Patribus ab Eutychianis ſuppoſita ſunt: Bib. Pat. tom.4, parte 2.

Lodov. Lodovenſium præſulum chronologia per Joannem de Plancvit, an.1634.

M

Maan. ECcleſia Turonenſis per Joannem Maan: Turonibus anno 1667.

Mab.dipl. Joannis Mabillon de re diplomatica: Pariſ.an.1681,

Mab.it.It. Joannis Mabillon iter Italicum, quod Muſæi Italici tom.1, præmittitur? Ib.an.1687.

Maire, t.3. Antiquitez d'Orleans par le Maire, 3.e partie qui regarde l'Egliſe, à Orleans en 1648.

Mar.ad V. Petri de Marca de primis Galliarum epiſcopis ad H. Veleſium epiſtola cum ſubſequente opere edita.

Mar. & F. Marcellini & Fauſtini Luciferianorum libellus precum ad Theodoſium: Pariſ. an.1650.

Marc.an. 398 /ſeu chr. Macellini Comitis chronicon à Sirmondo editum: Pariſiis an. 1619.ad annum Chriſti 398.

Marl. Metropolis Remenſis hiſtoria per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus eſt Inſulis an. 1666.

Men.p.80. Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina ſeu columna ejuſdem menſis octogeſima: Venetiis an.1528.

Merc.inN./ſeu t.2 Marii Mercatoris opera, ſeu alia iiſdem adjuncta in Neſtorium, tom. 2, editionis Garnerii: Pariſ. an.1673.

in P./ſeu t.1. ...Itidem in Pelagium, tom.1.

Miſc.h. Hiſtoria Miſcellanea per Paulum Diaconum; Baſileæ an.1569.

Mol.15.aug. Joannis Molani notæ in Uſuar-

dum, ad diem 15 menſis auguſti: Antuerpiæ an. 1583.

f.B. ...natales Sanctorum Belgii: Duaci an. 1616.

Mombr.t.2. Mombritius de vitis Sanctorum.

Mori.ord.t.3.p.104 Joannis Morini de ſacris ordinationibus pars tertia: Pariſ. an. 1655.

pœn. ... de pœnitentia tom. 15: Pariſ. an. 1651.

pœn.t.2. ... Antiqui libri pœnitentiales, lib. tom. 2.

MS. Diverſes pieces copiées ſur des manuſcrits.

N

n.pr:a Chry.n. CHryſoſtomi ſeu cujuſvis alterius notæ vel commentarii in locum Scripturæ ſuperius allatum.

Naz.car.140.p.213 Gregorii Nazianzeni carmen 140, ab ejus vita incipiendo, t. 2: Pariſ. an. 1630.

or.16.p.640. ... orationes; lb.

n. Eliæ, Nicetæ, Billii aliorumve notæ in Gregorium, tom. 2.

Neuſt. Neuſtria pia, ſeu de abbatiis Normanniæ per P. Arturum du Moniſtier: Rothomagi an. 1663.

Nil.l.2.ep.4. Nili monachi liber 2, epiſtola quarta: Romæ an. 1661.

Nor.de Dio. Henrici Cardinalis Noris de Diocletiani nummo: Patavii an. 1686.

de Piſ. ...Cenotaphia Piſana Caii & Lucii Cæſarum: Venetiis an. 1681.

epo. Henrici Card. Noris de epochis Syromacedonum; Florentiæ an. 1689.

h.P. .... hiſtoria Pelagiana: Patavii an. 1673.

Not.G. Notitia Galliæ per Adr. Valeſium: Pariſiis an. 1675.

Notit.c.1. Notitia dignitatum imperii Romani, cap. ſeu ſectione 1: Pariſ. an. 1651.

Nphr.l.2.c.36. Nicephori Calliſti hiſtoria eccleſiaſtica: Pariſ. an. 1630.

Gregorii Nyſſeni de anima, t. 2: Pariſ. an. 1638. Nyſ ani.p.91.

...de vita Gregorii Thaumaturgi, tom. 3. v.Th.ſeu Gr.p. 554.

O

OPtati Milevitani lib. 3: Pariſ. an. 1631. Opt.l.3.

Origenis in Matthæum tomus, tractatus, ſeu ſectio 8, editionis latinæ tomo; Baſileæ an. 1571. Ori in Matt.18.

... Philocalia, quæ libris contra Celſum adjuncta eſt: Cantabrigiæ an. 1658. phil.c.23.p.81.

...de principiis, ſeu περὶ ἀρχῶν edit. lat. tom. 1. prin.l.4.c.1.p. 737.

Pauli Oroſii hiſtoria: Bibliotheeæ Patrum tom. 15. Oroſ.l.7.p.209.

Supplementum de ſcriptoribus eccleſiaſticis per Caſimirum Oudin, Præmonſtratenſem: Pariſ. an. 1686. Oudin.

Des miſſions apoſtoliques dans les Gaules par Mr Ouvrard, premiere partie; à Paris en 1678. Ouvr.

Sanctæ Perpetuæ acta aliaque ſimul edita; Oxonii an. 1680. Ox.act.

P

PAciani Barcinonenſis epiſtola 2: Bib. Pat. tom. 3. Paci ep.2.p.56.

Antonii Pagi Franciſcani critica in annales Baronii ad annum Chriſti 20, paragr. 2: Pariſ. an. 1689. Pagi, 20 § 2.

...diſſertatio de Conſulibus: Lugduni an. 1682. diſ.

Palladii dialogus de vita Joannis Chryſoſtomi, à Bigotio datus: Lutetiæ an. 1682. Pall. dial. ſeu v. Chry.

Panegyrica oratio Eumenii, quæ eſt 8. ex duodecim panegyricis Plinio juniori, ſubjunctis in editione; Caſtanæana an. 1600. Pane.8.Eum.

Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an. 1622. Paul.c.24.

....epiſtolæ, lb. ep.16.p.171.

Paulinus illuſtratus per P. Chiffletium: Divione an. 1662. ill.

Petri Aurelii pro epiſtola Gallicanorum antiſtitum: tomo illius. P.Aur.ep.G.p.46.

operum primo : Pariſ. an. 1646.

c.11.4. ...pro cenſuris Pariſienſibus contra querelam ex octo Jeſuitæ cauſis præambulis, tomo 1.

P.Chr.ſ.28. Petri Chryſologi ſermones : Rothomagi an. 1640.

P.De N.l.2. Petri de Natalibus liber 2: Lugduni an. 1543.

Pearſan.P. Joannis Pearſonii epiſcopi Ceſtrienſis annales Paulini, cum lectionibus variis in Acta, ejus poſtumis operibus præfixi : Londini an. 1688.

de Ign. t.1. ... vindiciæ epiſtolarum Ignatii pars 1. Cantabrigiæ an. 1672.

poſt. Pearſonii opera poſtuma. Londini an. 1688.

Pet.chr. Dionyſii Petavii chronologia, ſeu liber 13, de doctrina temporum.

doc.l.11.p.304. ... de doctrina temporum: Pariſ. an. 1627.

dog.t.3. ..... dogmatum theologicorum, tom. 3; Ib. an. 1650.

Pet.D h.46. Petri Damiani homiliæ ſeu ſermones, ejus operum t.2: Pariſ. an. 1692.

op.17 p.166. ...opuſculum 17, quod eſt de cælibatu ſacerdotum, t. 3.

Phi la.c.89. p.22. Philaſtrii Brixienſis caput, ſeu hæreſis 89, ſi jam ante Chriſtum ab Ophitis numeres: Bibliothecæ Patrum tom. 4, parte 1.

Philg.l.7.c.8.p.505. Philoſtorgii hiſtoria eccleſiaſtica : Pariſ. an. 1673.

Phot.c.8. Photii bibliothecæ caput ſeu codex 8: Genevæ an. 1612.

Pomm. Hiſtoire des Archeveſques de Rouen par le P. François Pommeraie; à Roüen en 1667.

Pont. Pontii Diaconi de S. Cypriani vita, in prolegomenis Cypriani : Oxoniæ edit. an. 1682.

Poſd. ind. Index ſermonum Auguſtini per Poſſidium Calamenſem epiſcopum.

vit. Auguſtini vita per eundem, inter Auguſtini prolegomena apud Lovanienſes.

Autor anonymus de hæreſibus, à Sirmondo Prædeſtinati nomine editus, capite ſeu hæreſi 11: Pariſ. an. 1643. Præd.c.11.

Procopii de ædificiis Juſtiniani, tom. 2: Pariſ. an. 1662. Proc.ædi.p.95.

... de bello Gothico tomo 1, & ſic de cæteris bellorum libris. b.Got.

Prudentii περὶ στεφάνων, ſeu de coronis Martyrum, hymno 2: Amſtelodami an. 1631. Prud.de M.2.p.71.

Claudii Ptolemæi geographicorum lib. 3: Antuerpiæ an. 1618. Ptol.l.3.c.1. p.75.

R

THomæ Reineſii inſcriptiones : Lipſiæ & Francofurti an. 1682. Rein.

Andreæ Riveti criticus ſacer: Genevæ an. 1660. Riv.l.1,c.12.p.173

Rufini hiſtoria eccleſiaſtica, ſeu ex Euſebio verſa, ſeu Euſebio addita: Antuerpiæ an. 1548. Ruf.l.1.c.9.p.240.

... de adulteratis Origenis libris, Ibid. ad.Or p.195.

Rufini expoſitio ſymboli, apud Cyprianum : Pariſiis editum an. 1603. ſymb.p.539.

S

SAcramentarium Gregorii ab Hugone Menardo editum : Pariſ. an. 1642. Sacr p.39.

Les cartes de geographie de Sanſon. Sanſ.

Nicolai Sanſonis in Pharum Labbei A, ſive liber 1: Lutetiæ an. 1647. Sanſ. A, ſeu in Lab. 2.

Les origines de Clermont en Auvergne par le Preſident Savaron; à Paris en 1662. Savar.p.350.

Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum; Pariſ. an. 1637. Sauſ.p 921.

... ſupplementum ad idem martyrologium, Ib. ſupp.p.1090.

Scaligeri de emendatione temporum: Genevæ an. 1629. Scal.em.

Rerum Moguntinarum liber 2, per Nicolaum Beratium : Moguntiæ an. 1604. Ser.r.Mog.l 2.

Sic.ſan. Sanctorum Siculorum vitæ per Octavium Cajetanum : Panormi an. 1657.

Sid.l.1.ep.7.p.19. Apollinaris Sidonii libri 1, epiſtola ſeptima: ex editione Sirmondi: Pariſ. an. 1652.

Sig.an.411. Sigeberti Gemblacenſis chronicon anno Domini, ut ille numerat 411.

Sixt.l.4. Sixti Senenſis bibliotheca ſancta: Coloniæ an. 1626.

Socr.l.5.c.22.p.285. Socratis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii : Pariſiis an. 1668.

Soz l.4.c.6. Sozomenis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii : Pariſ. an. 1668.

Spart.v.Adr. Spartianus in vita Adriani, & ſic de cæteris Auguſtis, in hiſtoria Auguſta: Pariſ. edita an. 1620,

Spart.n C *ſou* S. Caſauboni, vel Salmaſii notæ in Spartianum & alios Auguſtæ hiſtoriæ ſcriptores : Pariſiis anno 1620.

Spic t.3.p.22. Spicilegii Acheriani tomus 3 : Ib. an. 1659.

Steph. Stephani de urbibus: Amſtelodami an. 1678.

Strab.l.14. Strabonis liber 14: Pariſ. anno 1620.

S.Vant t.1. Remarques du P. Petitdidier de la Congregation de S. Vanne ſur la Bibliotheque eccleſiaſtique de M.r du Pin; à Paris en 1691.

Suid. α β. Suidæ lexicon in littera α, β, & ſic de cæteris: Genevæ an. 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severii hiſtoriæ ſacræ liber 2: Antuerpiæ an. 1574.

dial.1.c.2.p 242. ...dialogus primus.

v.M. ...de vita S. Martini.

Sur.1.nov.p.464. Surius primo die novembris, & ſic de ſingulis menſibus : Coloniæ an. 1618.

Syn. c. Georgii Syncelli chronographia: Pariſ. an. 1652.

T

Tac.an.13.c.10.p. 200. COrnelii Taciti annalium liber 13: Pariſiis an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem eſt volumine.

Tertulliani ad Martyres, ex editione Rigaltii: Luteciæ anno 1634. Tert.ad M.

...de baptiſmo. bapt.c.12.p.261.

... de jejunio. jej.c.1.p.701.

...adverſus Judæos. in Jud. p 217.

.., in Praxeam. in Pr.c.1. p.634.

...de præſcriptione hæreticorum, præſ.c.46.p 249.

...de pudicitia. pud.p.715.

Diſſertatio de Tertulliani vita & ſcriptis; quodam Calviniſta autore. vit.

Gregorii Thaumaturgi panegyrica in Origenem oratio, cum Macario &c. edita Pariſiis anno 1622. Thau.in Or.p.67. *ſeu* de Or.

...epiſtolæ canonicæ caput primum. can.1.

Expoſitio fidei Thaumaturgo falſo tributa. exp.p.101.

Theodori Lectoris liber 2, à Valeſio cum Evagrio &c. editus. Pariſ. an. 1673. Thdr.L.l.2.p.566

Theodoreti hiſtoriæ eccleſiaſticæ liber 3, ex editione Sirmondi tom. 3: Pariſ. an. 1642. Si additur v. deſignatur editio Valeſii, Ib. an. 1673. Thdrt.l.3. c.6 p. 644.

... dialogus 1 contra Eutychianos, tom. 4. dial.1.p.22.

... epiſtolæ, tom.3. ep.p.980.

... de curandis græcorum affectibus, tom.4. gr.aff.l.8.p.607.

... hæreticarum fabularum liber 1, Ib. h.f.1.c.1.p.191.

Joſephi Thomaſii codices ſacramentorum : Romæ an. 1680 Thom.p.151.

Theophanis chronographia : Pariſ. an. 1665. Thphn.p.188.

Titi Boſtrenſis epiſcopi libri tres contra Manichæos, Caniſii t. 5, parte 1: Ingolſtadii an. 1604. Tit.B.

Trevirenſium antiquitates & annales per Chriſtophorum Brogerum : Leodii an. 1670. Trev.an.

Triginta ſub Gallieno tyranno- Trig.ty e.11. p 191.

rum hiſtoria per Trebellium Pollionem, cap. 11, quod eſt de Macriano, in hiſtoria Auguſta: Pariſ. edita an. 1620.

V

Val.de baſ. HAdriani Valeſii diſceptatio de baſilicis: Pariſ. an. 1657.

in Laun. ... diſceptationis hujus defenſio contra Launoium: Ib. an. 1660.

Not.G. r.Fr. ... notitia Galliæ.

... rerum Franciarum: Ib. anno 1646.

Valer.h.15. S. Valeriani Cemelienſis epiſcopi homiliæ, cum Leone magno editæ: Pariſ. an. 1639.

Valer.v.p.173. Valeriani Auguſti vita, in hiſtoria Auguſta: Pariſ. an. 1620.

Valeſ. Valeſiana, ou Penſées de Mr de Valois; à Paris en 1694.

Vand. Vandalicæ perſecutionis hiſtoria per D. Theodoricum Ruinart: Pariſ. an. 1694.

Veg. Vegetii Renati de re militari: Antuerpiæ an. 1607.

Velſ.Afr. *ſeu* de Afr.p.480. Confeſſio & paſſio Sanctæ Afræ &c. per Marcum Velſerum edita: Norimbergæ an. 1682.

Veſ.t.1. Joannis Jacobi Chiffletii medici Veſontio, parte 1: Lugduni anno 1650.

Ugh.p.1140. Baſilii menologium ab Ughello datum in ſua Italia ſacra, tom. 6: Romæ an. 1653.

t.1.2. Italiæ ſacræ tom. 1, parte 2.

Victor junior ſeu Victorinus, in illius Cæſaris vita de quo ſermo eſt; inter Auguſtæ hiſtoriæ ſcriptores editus: Francof. an. 1588. Vict.epi.p 543.

Victor Vitenſis de perſecutione Africana ſeu Vandalica: Divione an. 1665. Librorum capita ſic ubi addantur, ſunt ex editione D. Theodorici Ruinart: Pariſ. anno 1694. Vict.V.

Vincentii Lerinenſis commonitorium, cum Salviano editum: Pariſ. an. 1667. Vinc.L.

Vincentii Bellovacenſis tom. 4. ſeu Speculum hiſtoriale: Duaci an. 1624. Vinc.B.

Vitæ Patrum per Roſweidum editæ: Antuerpiæ an. 1615. Vit.P.

Voſſii de hiſtoricis græcis, vel latinis: Lugduni Batav. an. 1631. Voſſ.h.g. *ſeu* lat.

Jacobi Uſſerii Britannicarum Eccleſiarum antiquitates: Dublinii an. 1639. Uſſ.r.Br.

Z

ZOnaræ annalium tomus 2, in illius principis vita de quo ſermo eſt: Baſileæ an. 1557. Zon.p.15.

... commentarii in canones: Pariſiis an. 1618. can p.145.

... annalium tomus 3, à Conſtantino incipiens. t.3.p.143.

Zoſimi Comitis hiſtoriarum liber 2, in hiſtoria Auguſta: Francofurti an. 1590. Zoſ.l.2.p.686.

TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR VALERIEN.

ART. I. *De l'origine & de la durée de la perſecution de Valerien.* page 1

II. *Premiere année de la perſecution: De S.te Rufine & S.te Seconde.* 3

III. *Edit de Valerien contre les Chrétiens.* 5

IV. *Divers Martyrs de Rome, d'Eſpagne, & d'Afrique en 258 & 259.* 8

V. *Suite des Martyrs d'Afrique.* 10

VI. *De Sainte Eugenie, & de quelques autres Martyrs de Rome.* 12

VII. *De S. Zenon Eveſque de Verone, & de S. Ponce.* 14

VIII. *De quelques Martyrs de Paleſtine : Hiſtoire de Saint Nicephore.* 17

IX. *Des apoſtats: Gallien rend la paix à l'Egliſe.* 20

X. *De S. Marin & de S. Aſtere.* 21

XI. *Malheurs effroyables dont l'Empire eſt affligé à cauſe de la perſecution de Valerien.* 23

XII. *Les Chrétiens emmenez captifs par les Gots & d'autres barbares, les convertiſſent.* 25

SAINT ESTIENNE PAPE ET MARTYR. 28

SAINT SIXTE II. PAPE ET MARTYR. 35

SAINT LAURENT ARCHIDIACRE DE ROME, ET MARTIR 38

SAINT CYPRIEN DOCTEUR DE L'EGLISE, EVESQUE DE CARTHAGE, ET MARTYR.

ART. I. *QUEL a eſté S. Cyprien avant ſa converſion.* 45

II. *Converſion de S. Cyprien: Changement merveilleux que le batteſme fait en luy : Il embraſſe la continence, & donne ſon bien aux pauvres.* 47

III. *Science eccleſiaſtique du Saint; Il écrit contre les payens, & à Donat.* 51

IV. S. Cyprien eſt fait Preſtre, & enſuite Eveſque de Carthage: Cinq Preſtres s'oppoſent à ſon election. 53
V. Conduite du Saint dans l'epiſcopat: Son union avec ſon Egliſe: Il conſulte Dieu: Eloge de l'Egliſe de Carthage. 56
VI. Le Saint travaille à corriger les vices, écrit ſur les vierges; ne veut point que les Preſtres ſoient detournez de l'autel. 59
VII. Perſecution de Dece: Saint Cyprien ſe retire par ordre de Dieu, & eſt proſcrit. 61
VIII. Vigilance de S. Cyprien dans ſa retraite pour le gouvernement de ſon Egliſe, & pour ſecourir les pauvres. 64
IX. Premieres lettres écrites par S. Cyprien dans ſa retraite. 67
X. Troubles excitez à Carthage ſur les Tombez par l'indiſcretion des Confeſſeurs, & par la temerité de quelques Preſtres. 69
XI. S. Cyprien écrit trois lettres pour maintenir la diſcipline de la penitence. 71
XII. Le Clergé de Rome écrit à Saint Cyprien & au Clergé de Carthage: S. Celerin & Lucien Confeſſeurs s'écrivent auſſi. 72
XIII. Saint Cyprien accorde la communion aux Tombez preſts à mourir; écrit au Clergé de Rome, & aux Eveſques. 75
XIV. Lettre inſolente de Lucien: Saint Cyprien demeure ferme à maintenir la diſcipline: Le Clergé & les Confeſſeurs de Rome la ſoûtiennent avec luy: Il les en remercie, & ordonne des Clercs pour porter ſes lettres. 77
XV. Excellentes lettres du Clergé & des Confeſſeurs de Rome à S. Cyprien. 79
XVI. Les Tombez écrivent à Saint Cyprien: Il leur répond; & écrit ſur leur ſujet à ſon Clergé, & à celui de Rome. 81
XVII. Saint Cyprien écrit aux Confeſſeurs de Rome; ordonne Lecteurs Celerin & Aurele; fait Numidique Preſtre de Carthage: Du traité De la loüange du martyre. 84
XVIII. Dieu promet la paix à l'Egliſe, & commence à en faire joüir l'Afrique: S. Cyprien écrit une excellente lettre pour exhorter ſon peuple à prier. 87
XIX. Quelques Confeſſeurs ſe dereglent: S. Cyprien travaille à les corriger: Il prend ſoin de leur ſubſiſtance, & de celle des pauvres. 89
XX. Felicisſime fait ſchiſme à Carthage, & eſt excommunié. 91

XXI. Novat & quatre autres Preſtres de Carthage ſe joignent à Feliciſſime. 93
XXII. Novat fait Feliciſſime Diacre : Fin de la retraite de S. Cyprien : Du traité Des ſpectacles. 95
XXIII. S. Cyprien retourne à Carthage, regle dans un Concile l'affaire des Tombez, & eſt ſuivi en cela par Rome & par toute l'Egliſe. 96
XXIV. Du traité de S. Cyprien ſur les Tombez ; & de l'établiſſement du Preſtre Penitencier : Feliciſſime eſt excommunié. 99
XXV. S. Cyprien fait reconnoiſtre S. Corneille pour Pape, & rejetter Novatien par toute l'Afrique. 102
XXVI. S. Cyprien écrit aux Confeſſeurs ſchiſmatiques de Rome ; compoſe ſon traité De l'unité de l'Egliſe. 104
XXVII. S. Cyprien ſe rejouit du retour des Confeſſeurs de Rome à l'Egliſe : Il écrit à Antonien : Maxime eſt fait Eveſque de Carthage par les Novatiens. 107
XXVIII. S. Cyprien explique l'oraiſon dominicale. 109
XXIX. Concile tenu à Carthage le 15 de may. 110
XXX. Fortunat eſt fait Eveſque de Carthage par Feliciſſime, qu'il depute enſuite à Rome : Saint Cyprien y écrit : Decadence du ſchiſme. 112
XXXI. La perſecution ſe renouvelle, le Saint en écrit aux Thibaritains, & accorde une indulgence generale aux penitens. 115
XXXII. Election & martyre de S. Luce Pape : Saint Cyprien luy écrit. 118
XXXIII. L'Empire eſt ravagé par la peſte. 120
XXXIV. Dureté des payens durant la peſte : Leurs blaſphemes contre Dieu obligent Saint Cyprien d'écrire contre Demetrien. 122
XXXV. Charité des Chrétiens durant la peſte, animez par les exhortations de S. Cyprien. 124
XXXVI. S. Cyprien compoſe le livre De la mortalité. 126
XXXVII. S. Cyprien fait contribuer ſon peuple pour le rachat des captifs ; écrit le livre Des bonnes œuvres & des aumoſnes. 127
XXXVIII. Valerien ſuccede à Gallus, eſt favorable aux Chrétiens : S. Cyprien répond à Puppien. 129
XXXIX. Hiſtoire de Marcien Eveſque d'Arles, Novatien. 131
XL. Baſilide & Martial ſurprennent le Pape Eſtienne, &

ſont enſuite condannez par le Concile d'Afrique. 133
XLI. *De l'écrit contre Novatien; & de quelques lettres de S. Cyprien dont on ne ſçait pas le temps.* 135
XLII. *De la diſpute touchant le batteſme des heretiques: Sentimens de Saint Cyprien & du Pape Eſtienne ſur ce point.* 137
XLIII. *Agrippin de Carthage, & divers Conciles d'Orient, ordonnent de rebattizer les heretiques.* 139
XLIV. *Quel eſtoit le ſentiment du Pont & de l'Egypte.* 141
XLV. *Si la rebaptization avoit eſté abolie dans l'Afrique depuis Agrippin juſqu'à S. Cyprien.* 143
XLVI. *Les Eveſques de Numidie conſultent S. Cyprien ſur le batteſme des heretiques. Il aſſemble deux Conciles ſur ce ſujet, dont le dernier écrit au Pape: Lettre à Jubaïen.* 145
XLVII. *Réponſe du Pape S. Eſtienne à S. Cyprien. Ecrit fait pour ce Pape contre le Saint.* 149
XLVIII. *Le grand Concile de Carthage confirme le ſentiment de S. Cyprien contre celui du Pape.* 152
XLIX. *Conduite du Pape à l'égard des Eveſques d'Afrique & de l'Orient.* 153
L. *S. Cyprien écrit à S. Firmilien, & à Magnus; reçoit reponſe du premier; compoſe les traitez De la patience & De l'envie.* 157
LI. *S. Denys pacifie la diſpute du batteſme. L'Afrique abandonne enfin le ſentiment de S. Cyprien.* 160
LII. *Quelques reflexions ſur l'erreur de S. Cyprien dans la queſtion du batteſme.* 163
LIII. *De la perſecution de Valerien: Saint Cyprien y prepare ſon peuple par ſon ouvrage De l'exhortation au martyre.* 167
LIV. *Confeſſion de S. Cyprien & ſon exil à Curube, où Dieu luy revele ſon martyre.* 169
LV. *Beaucoup de perſonnes confeſſent J. C. tant à Carthage que dans le reſte de l'Afrique: S. Cyprien les encourage par ſes lettres & par ſes aumoſnes.* 171
LVI. *Les Confeſſeurs écrivent à Saint Cyprien, & le remercient.* 172
LVII. *Des Martyrs d'Utique appellez la Maſſe blanche.* 175
LVIII. *Edit de Valerien contre les Chrétiens: S. Cyprien ſe cache quelque temps pour pouvoir mourir à Carthage.* 177

LIX. *S. Cyprien eſt amené au Proconſul.* 179
LX. *S. Cyprien eſt condanné & executé.* 181
LXI. *Enterrement de Saint Cyprien: Il apparoiſt à quelques Martyrs: Lucien eſt ſon ſucceſſeur.* 183
LXII. *Honneurs rendus dans toute la terre à S. Cyprien.* 185
LXIII. *S. Ponce écrit la vie de S. Cyprien: Beaucoup d'autres en font l'eloge.* 187
LXIV. *Combien on a eſtimé les ouvrages de S. Cyprien: De ſes trois livres Des témoignages.* 190
LXV. *De quelques ouvrages ſuppoſez à S Cyprien.* 193
LXVI. *Translation des reliques de S. Cyprien à Compiegne.* 197

SAINT FRUCTUEUX EVESQUE DE TARRAGONE, ET MARTYR. 198

SAINT PATROCLE MARTYR A TROIES EN CHAMPAGNE. 203

LES SS. MARTYRS LUCE, MONTAN, FLAVIEN, JULIEN, ET VICTORIC. 206

SAINT JACQUE DIACRE, ET S. MARIEN LECTEUR, MARTYRS EN NUMIDIE. 215

SAINT PRIVAT EVESQUE DE MANDE, ET MARTYR. 221

SAINT FELIX PRESTRE DE NOLE, ET CONFESSEUR. 226

L'HERESIE DES SABELLIENS. 237

LE GRAND SAINT DENYS, EVESQUE D'ALEXANDRIE, ET CONFESSEUR.

ART. I. *DE la condition & de la converſion de S. Denys: Il eſt fait Preſtre & Catechiſte.* 242
II. *Saint Denys eſt fait Eveſque d'Alexandrie: Son Egliſe eſt perſecutée ſous Philippe. De la perſecution de Dece.* 244
III. *Saint Denys eſt pris, mené en exil, & delivré par des payſans.* 246
IV. *Violence de la perſecution à Alexandrie: S. Julien, Saint Epimaque, & d'autres y ſont martyrizez. Soin de Saint Denys pour ſon peuple.* 248

V. De S. Dioſcore Confeſſeur: De S. Nemeſion, & de quelques autres Martyrs d'Alexandrie & d'Egypte. 252
VI. Saint Denys travaille à éteindre le ſchiſme & l'hereſie de Novatien. 255
VII. Saint Denys travaille à la paix d'Antioche; écrit diverſes lettres, loue Origene: Hiſtoire de Serapion. 257
VIII. Charité des Chrétiens d'Alexandrie durant la peſte. 259
IX. De Nepos Eveſque Millenaire: Conference de Saint Denys avec les Arſinoïtes ſur ce ſujet. 261
X. S. Denys contre Nepos. 264
XI. S. Denys travaille à maintenir la paix dans l'Egliſe durant la diſpute du batteſme; conſulte S. Sixte ſur un homme qui demandoit à eſtre rebattizé. 266
XII. S. Denys confeſſe J. C; eſt banni à Kephro, & de là dans la Mareote. 269
XIII. S. Denys répond à un calomniateur: De ſes lettres paſcales. 272
XIV. S. Denys revient à Alexandrie, qui eſt affligée par la guerre, la peſte, & la famine: Il inſtruit ſon peuple & divers autres par ſes lettres. 275
XV. S. Denys combat l'hereſie des Sabelliens; eſt accuſé de nier la conſubſtantialité du Verbe, & s'en juſtifie. 278
XVI. Divers jugemens de la poſterité ſur les ſentimens de Saint Denys. 281
XVII. S. Denys écrit contre Paul de Samoſates, eſt appellé au Concile d'Antioche, & meurt durant qu'il ſe tient. 283
XVIII. De quelques écrits de Saint Denys: De S. Maxime ſon ſucceſſeur. 286

PAUL DE SAMOSATES EVESQUE D'ANTIOCHE, ET HERESIARQUE.

ART. I. PAUL eſt fait Eveſque d'Antioche: Sa vie dereglée & ſcandaleuſe. 289
II. Hereſies de Paul ſur la Trinité & ſur l'Incarnation. 291
III. S. Denys d'Alexandrie refute les erreurs de Paul: S. Gregoire Thaumaturge & beaucoup d'autres Eveſque s'aſſemblent à Antioche contre luy. 293
IV. Des trois Conciles d'Antioche contre Paul. 296
V. Paul eſt convaincu par Malquion, & depoſé: Du mot de Conſubſtantiel. 299
VI. Paul eſt chaſſé de la maiſon epiſcopale par Aurelien: De la ſecte des Paulianiſtes. 302

SAINT EUSEBE CONFESSEUR, ET S. ANATOLE LECTEUR, EVESQUE DE LAODICEE. 304

SAINT FIRMILIEN EVESQUE DE CESAREE EN CAPPADOCE. 308

SAINT GREGOIRE THAUMATURGE EVESQUE DE NEOCESAREE.

ART. I. DE la grande reputation de S. Gregoire. 315
II. Commencement de la vie de S. Gregoire. 318
III. Saint Gregoire vient par occaſion à Ceſarée en Paleſtine, où Origene l'arreſte, & luy apprend la philoſophie. 320
IV. Origene conduit peu à peu S. Gregoire à la lumiere de la foy, Le Saint ſe donne abſolument à Dieu, va à Alexandrie. Son batteſme. 322
V. S. Gregoire retourne en ſon pays, aprés avoir fait l'eloge d'Origene, qui luy écrit une belle lettre. 324
VI. S. Gregoire eſt fait Eveſque de Neoceſarée: De ſon ſymbole. 326
VII. Il fait divers miracles en arrivant à Neoceſarée, & depuis baſtit une egliſe. 329
VIII. De S. Alexandre de Comane: S. Gregoire fait de nouveaux miracles. 331
IX. S. Gregoire ſe retire durant la perſecution de Dece; voit le martyre de STroade; établit les feſtes des Martyrs. 333
X. Grande peſte à Neoceſarée: Diverſes particularitez de l'hiſtoire du Saint. 335
XI. Mort de S. Gregoire: Veneration que ſon Egliſe a eue pour luy. 337
XII. Des ouvrages de S. Gregoire, & de ceux qu'on luy a attribuez. 338

SAINT DENYS PAPE. 341

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR AURELIEN.

ART. I. AURELIEN publie des edits contre l'Egliſe, & en eſt auſſitoſt puni. 345
II. De S.te Colombe de Sens, & de divers Martyrs de Troies. 347
III. De S. Reverien d'Autun, & de S. Priſque d'Auxerre. 349
IV. De S. Agapet de Paleſtrine, & de S.te Reſtitute de Sore. 350
V. De

V. *De S. Felix, S. Irenée, & S.te Muſtiole.* 351
VI. *De S. Conon, & de quelques autres Martyrs d'Orient.* 355

SAINT MAMAS MARTYR. 358

SAINT FELIX PAPE. 362

L'HERESIE DES MANICHEENS.

ART. I. *LES Manichéens croient deux dieux, deux ames, toute la matiere mauvaiſe, adorent le ſoleil, rejettent l'ancien Teſtament.* 367
II. *Les Manichéens adorent pluſieurs dieux, croient la metempſycoſe, oſtent le libre arbitre, donnent du ſentiment aux plantes, rejettent la foy &c.* 370
III. *Des Elus des Manichéens: Ils ſe preſcrivent des regles ſeveres, & les obſervent tres mal.* 373
IV. *Dereglemens & folies de leurs Elus: Ils condannent l'aumoſne: De leurs Auditeurs.* 375
V. *Batteſme, Eucariſtie, enchantemens, Jerarchie des Manichéens.* 377
VI. *De Scythien & de Budde predeceſſeurs de Manichée.* 379
VII. *Quel eſtoit Manichée: Il preſche ſon hereſie dans la Perſe: Il eſt mis en priſon pour avoir laiſſé mourir le fils du Roy.* 383
VIII. *Manichée étudie l'Ecriture pour la combatre: Il ſe ſauve de priſon.* 385
IX. *Vertu de Marcel.* 387
X. *Manichée veut tromper Marcel; entre en conference avec S. Archelaüs Eveſque de Caſcar.* 390
XI. *Il eſt confondu par S. Archelaüs à Caſcar & à Diodoride.* 392
XII. *S. Archelaüs écrit ſes diſputes contre Manichée: Mort de cet hereſiarque.* 397
XIII. *Des ouvrages de Manichée, & des autres livres des Manichéens.* 400
XIV. *Des trois grands diſciples de Manichée: Sa doctrine ſe repand: Il s'y fait quelques ſchiſmes.* 401
XV. *De ce qu'on ſçait des Manichéens depuis le IV. ſiecle.* 404
XVI. *Des auteurs qui ont écrit contre les Manichéens.* 407
XVII. *Loix des Empereurs contre les Manichéens.* 409

LES HIERACITES HERETIQUES. 411

LES SS. MARTYRS CLAUDE, ASTERE, ET NEON. 414

SAINT GENES COMEDIEN, ET MARTYR A ROME. 418

SAINT MAURICE, ET LES AUTRES MARTYRS DE LA LEGION THEBEENNE. 421

SAINT QUENTIN MARTYR. 433

SAINT DENYS PREMIER EVESQUE DE PARIS, ET MARTYR.

ART. I. *ETAT de la religion dans les Gaules juſqu'à la venuë de Saint Denys.* 439

II. *S. Denys vient de Rome avec pluſieurs autres pour preſcher la foy en France : Sa vie & ſon martyre : De S. Ruſtique & S. Eleuthere.* 442

III. *Temps du martyre de S. Denys : Honneurs rendus à ſes reliques.* 446

IV. *De l'abbaye de S. Denys : Grand reſpect que la France a eu pour ce Saint.* 448

V. *De S. Agoard, S. Yon, S. Lucain, S. Paxent, S. Juſtin, & S. Eugene, Martyrs du dioceſe de Paris.* 451

VI. *De S. Fuſcien, S. Palmace, & quelques autres Martyrs d'Amiens & de Treves.* 454

VII. *De S. Piaton & S. Chryſeuil, Martyrs en Flandre.* 457

VIII. *De S. Rufin & S. Valere, S. Crépin & S. Crépinien.* 459

IX. *De S. Marcel d'Argenton, S. Rieule de Senlis, S. Cheron de Chartres, & S. Benigne.* 461

X. *De S. Antonin de Pamiers, & S. Saintin.* 464

XI. *De S. Trophime d'Arles, & S. Gatien de Tours.* 466

XII. *De Saint Paul de Narbone, & de ſes diſciples : De S. Baudele.* 469

XIII. *De S. Auſtremoine, S. Urbique, & quelques autres Saints d'Auvergne.* 473

XIV. *De S. Martial de Limoges, & de ſes diſciples.* 475

XV. *De S. Urſin de Bourges, de S. Luſor, & de quelques autres du Berri.* 477

XVI. *De S. Peregrin d'Auxerre, & de ſes diſciples.* 480

XVII. *De S. Savinien, de S. Maturin, & de quelques autres du dioceſe de Sens.* 482

XVIII. *De S. Nicaiſe & S. Clair Martyrs, & de S. Mellon premier Eveſque de Rouen.* 485
XIX. *De S. Exupere de Bayeux, S. Taurin d'Evreux, S. Julien du Mans, S. Similien de Nantes, & quelques autres Eveſques de Normandie & de Bretagne.* 487
XX. *De S. Donatien & S. Rogatien, Martyrs à Nantes.* 491
XXI. *De Saint Sixte de Reims: De S. Timothée & S. Apollinaire Martyrs.* 494
XXII. *Martyre de Ste Macre & de quelques autres: De S. Beat: De S. Memmie de Chalons.* 496
XXIII. *Des premiers Eveſques de Treves, Cologne, Tongres, & Mets.* 499
XXIV. *De S. Front de Perigueux, & de l'Egliſe du Puy.* 501
XXV. *De S. Genulphe de Cahors, & de S. Eutrope de Saintes.* 504

SAINT ALBAN, ET LES AUTRES SAINTS MARTYRS D'ANGLETERRE. 508

SAINT SEBASTIEN MARTYR.

ART. I. *De la celebrité & des actes de S. Sebaſtien.* 515
II. *S. Sebaſtien encourage au martyre S. Marc & S. Marcellien.* 516
III. *S. Sebaſtien convertit Nicoſtrate Tranquillin, & pluſieurs autres.* 518
IV. *Les nouveaux convertis ſont battizez par S. Polycarpe, & Claude avec eux.* 520
V. *Converſion de Chromace Prefet de Rome, & de S. Tiburce ſon fils.* 522
VI. *Chromace & d'autres ſe retirent dans la Campanie: S. Sebaſtien demeure à Rome, eſt fait Défenſeur de l'Egliſe.* 525
VII. *Miracle fait par S. Tiburce: Martyre de Sainte Zoé, de S. Tranquillin, & de quelques autres.* 526
VIII. *Martyre des SS. Tiburce, Caſtule, Marc, & Marcellien.* 529
IX. *Martyre de S. Sebaſtien.* 531
X. *Rome delivrée de la peſte par l'interceſſion de Saint Sebaſtien: Translation de ſon corps à Soiſſons.* 535

SAINT LUCIEN APOSTRE DE BEAUVAIS, AVEC S. JUST MARTYR AU MESME DIOCESE. 537

SAINTE FOY VIERGE ET MARTYRE, AVEC S. CAPRAIS, ET S. VINCENT. 543

SAINT VICTOR MARTYR A MARSEILLE. 549

SAINTE LUCINE VEUVE, ET DIVERS SAINTS MARTYRS. 554

SAINT MAXIMILIEN MARTYR. 561

SCAIUS PAPE, OU L'ON PARLE DES MARTYRS QUE QUELQUES UNS METTENT SOUS NUMERIEN. 564

ARNOBE AUTEUR ECCLESIASTIQUE. 573

SAINT MARCEL CENTENIER, MARTYR A TANGER. 575

SAINT THEONAS EVESQUE D'ALEXANDRIE. 579

NOTES SUR LA PERSECUTION DE VALERIEN.

NOTE. I. QUE *Macrien a eſté auteur de cette perſecution.* 584
II. *Sur les actes de Sainte Ruſine.* 584
III. *Sur un tumulte arrivé en Afrique.* 584
IV. *Qu'on n'a rien d'aſſuré pour l'hiſtoire de Sainte Eugenie.* 585
V. *Que S. Zenon de Verone n'eſt point martyr, & a vécu dans le IV. ſiecle.* 585
VI. *Sur les ſermons attribuez à S. Zenon.* 587
VII. *Que les actes de S. Ponce ſont entierement inſoûtenables.* 588
VIII. *Sur les actes de S. Nicephore.* 590
IX *Sur la qualité de S. Marin.* 590
X. *Sur ce qu'on dit du martyre de S. Aſtere.* 591

NOTES SUR SAINT ESTIENNE PAPE.

NOTE I. QUE *ſes actes n'ont aucune autorité.* 591
II. *Difficultez dans les actes des SS. Euſebe, Marcel &c.* 593
III. *De quelle maniere S. Eſtienne a eſté Martyr.* 594

NOTES SUR SAINT SIXTE II.

NOTE. I. QUIL *a eſté crucifié.* 596
II. *Sur ceux qu'on dit avoir ſouffert avec luy.* 596

NOTES SUR SAINT LAURENT.

NOTE. I. QUIL *eſt mort ſous Valerien en l'an 258.* 596
II. *Sur ce que les Eſpagnols diſent de ſon pere & de ſa mere.* 597
III. *Des egliſes baſties ſous le nom de S. Laurent.* 597

IV. *De S. Hippolyte & S. Romain qu'on dit avoir eſté convertis par S. Laurent, & de quelques autres.* 598

NOTES SUR SAINT CYPRIEN.

NOTE I. *SUR ce que S. Gregoire de Nazianze dit de ſa nobleſſe.* 601
II. *S. Cyprien confondu avec Job.* 601
III. *Que Cecile qui a converti S. Cyprien n'eſt point le precepteur de Diadumene.* 601
IV. *Si S. Cyprien a embraſſé la pauvreté & la continence dés devant ſon batteſme.* 601
V. *Sur ſon écrit à Donat.* 603
VI. *Qu'il peut avoir fait le livre De la virginité avant la perſecution de Dece.* 603
VII. *Que l'epiſtre 66 peut eſtre du meſme temps.* 604
VIII. *Que la 81.e peut eſtre de l'an 250.* 604
IX. *Pourquoi nous ne mettons la 7 qu'à la fin de l'an 250.* 605
X. *Que la 37 eſt écrite avant la 15.* 605
XI. *Que Saint Cyprien peut avoir défendu à des Preſtres d'offrir le Sacrifice:* 605
XII. *Que l'epiſtre 3 peut avoir eſté écrite vers le mois de may.* 606
XIII. *Qu'on ne ſçait point de quelles lettres parle Saint Cyprien dans ſa 24.* 607
XIV. *Si le traité De la loüange du martyre n'eſt qu'une declamation.* 607
XV. *Sur l'ordination d'Aurele.* 607
XVI. *Que quelques Preſtres de Carthage avoient apoſtaſié.* 608
XVII. *Pourquoi nous ne mettons les epiſtres 6, 7, 8, qu'à la fin de 250.* 609
XVIII. *Quelques difficultez ſur l'epiſtre 7.* 610
XIX. *Epoque de l'epiſtre 36.* 610
XX. *Que Felicisſime chef du ſchiſme de Carthage n'eſtoit point Preſtre: Qu'il a pu ne faire ſchiſme qu'en 251.* 611
XXI. *Difficultez ſur l'epiſtre 38.* 612
XXII. *Autres difficultez ſur la 30.* 612
XXIII. *Temps du ſchiſme des cinq Preſtres,* 613
XXIV. *Que novat eſtoit l'un des cinq Preſtres ſchiſmatiques.* 613
XXV. *Sur un endroit difficile de l'epiſtre 40.* 614
XXVI. *Fautes de Pearſon ſur le diaconat de Felicisſime.* 614
XXVII. *Table & ſuite abregé des lettres que S. Cyprien a écrites durant ſa retraite.* 614
XXVIII. *De quelques traitez que l'on pretend avoir eſté faits par S. Cyprien durant ſa retraite.* 616
XXIX. *Temps du Concile de Carthage ſur les Tombez & Felicisſime.* 617
XXX. *De ce que le Concile de Carthage accorde aux Libellatiques & aux autres Tombez* 617
XXXI. *Que les reglemens du Concile de Carthage ſur les Tombez, ne ſont point le traité de lapſis.* 618
XXXII. *Que le traité de lapſis peut avoir eſté fait au mois d'avril 251.* 619
XXXIII. *Sur le temps & le genre de mort de S. Luce Pape.* 620

XXXIV. *Que S. Cyprien a écrit contre Demetrien ſous Gallus.* 621
XXXV. *Le livre De la mortalité rejetté temerairement par un Arien.* 622
XXXVI. *Que l'epiſtre 67 ſur Marcien d'Arles eſt de S. Cyprien.* 622
XXXVII. *Que ſans le ſtyle on pourroit dire que l'écrit contre Novat eſt de S. Cyprien.* 622
XXXVIII. *Pourquoi nous mettons la diſpute du batteſme en 256, & la mort du Pape S. Eſtienne en 257.* 623
XXXIX. *Si S. Eſtienne Pape a approuvé le batteſme donné ſans l'invocation de la Trinité.* 626
XL. *Que l'auteur de l'écrit anonyme ſur le batteſme, eſt un Eveſque contemporain de Saint Cyprien: Si c'eſt un Urſin dont parle Gennade.* 629
XLI. *Sur les Martyrs & les Confeſſeurs du Concile de Carthage: De S. Theogene d'Hippone.* 630
XLII. *Que le Pape Eſtienne n'a rompu avec les Orientaux que ſur le batteſme.* 631
XLIII. *Sur l'epiſtre à Magnus.* 632
XLIV. *Sur le Concile univerſel que Saint Auguſtin dit avoir decidé la queſtion du batteſme: § 2, Qu'il eſt difficile de l'entendre du Concile d'Arles.* 632.
ART. II. *De la difficulté qu'il y a d'expliquer Saint Auguſtin, du Concile de Nicée.* 634
XLV. *Des differens actes de S. Cyprien.* 637
XLVI. *Sur l'Exhortation de S. Cyprien au martyre.* 638
XLVII. *Que S. Cyprien n'a point eſté enfermé chargé de chaines dans un cachot.* 639
XLVIII. *Qu'on n'a point de preuve que les Eveſques Nemeſien &c. fuſſent tous de Numidie.* 640
XLIX. *Que les Martyrs de la Maſſe blanche ont ſouffert à Utique.* 641
L. *Quelques difficultez ſur le martyre de S. Cyprien.* 641
LI. *Sur l'enterrement du Saint.* 642
LII. *Que Geliſe n'a rien rejetté des écrits de S. Cyprien.* 642
LIII. *Table chronologique des ouvrages & des lettres de S. Cyprien.* 642
LIV. *Que les trois livres Des temoignages ſont certainement de Saint Cyprien.* 645

NOTES SUR SAINT FRUCTUEUX.

NOTE I. QUIL n'a point eſté baſtonné. 645
II. *Sur la boiſſon qu'on luy preſenta à ſon martyre.* 645

NOTE SUR SAINT PATROCLE.

EN quel temps il a ſouffert. 646

NOTES SUR SAINT LUCE, SAINT MONTAN, ET LEURS COMPAGNONS.

NOTE I. QUILS ont eſté arreſtez en 258, & martyrizez en 259. 647
II. *Ce que c'eſt qu'adjutorium Flaviani; & ſi ce Saint a enſeigné les lettres.* 647

III. *Fables ajoutées à l'hiſtoire de ces Saints.* 648
IV. *Que S. Donatien & S. Primole n'ont apparemment eſté batizez que dans leurs ſouffrances.* 648
V. *Si Solon eſtoit Intendant.* 649
VI. *Sous qui les Martyrs ont ſouffert.* 649

NOTES SUR SAINT JACQUE, ET S. MARIEN.

NOTE I. *SUR le temps de leur martyre, & ſur l'auteur de leurs actes.* 649
II. *Que S. Jacque n'a point ſouffert la queſtion.* 650

NOTES SUR SAINT PRIVAT.

NOTE I. *EN quel temps il a vécu, & quand ſes actes ont eſté écrits.* 651
II. *S'il y a eu un Severin Eveſque de Mande.* 651

NOTES SUR SAINT FELIX DE NOLE.

NOTE I. *EN quels temps il a vécu.* 652
II. *Sur S. Maxime & ſur Aurelien Eveſques de Nole.* 653
III. *Si S. Felix a combatu les heretiques, & s'il y a eu à Nole un ſecond S. Felix Preſtre & Confeſſeur.* 654
IV. *S'il a eſté enterré* in Pincis. 655
V. *Pourquoi nous ne le qualifions que Confeſſeur.* 655
VI. *S'il y a eu à Nole un S. Felix Eveſque & Martyr.* 655

NOTES SUR SAINT DENYS D'ALEXANDRIE.

NOTE I. *QU'IL peut avoir eu des enfans.* 657
II. *Qu'il a écrit une lettre à Domice ſous Dece, & une autre ſous Valerien.* 657
III. *Qu'on le vouloit mener en exil à Tapoſiris.* 658
IV. *Sur le martyre de S. Julien.* 658
V. *Sur S. Epimaque.* 658
VI. *Sur la confeſſion de S. Denys.* 659
VII. *Que la lettre à Hermammon eſt écrite vers juillet 262.* 659
VIII. *Qu'il faut rejetter la lettre du Saint à Paul de Samoſates.* 660
IX. *Du temps de ſa mort & de celle de Maxime ſon ſucceſſeur: Durée de leur epiſcopat.* 662
X. *Table des écrits de S. Denys.* 663

NOTES SUR PAUL DE SAMOSATES.

NOTE I. *S'IL a jamais attribué une vraie hypoſtaſe au Verbe.* 663
II. *Qu'il n'a point nié que J. C. ne fuſt né d'une Vierge.* 664
III. *Qu'Helene de Tarſe peut avoir preſidé en 264 au Concile d'Antioche.* 665
IV. *Que Paul a eſté depoſé de 269, ou au commencement de 270.* 665
V. *Que Saint Athanaſe ne dit point que Saint Denys de Rome l'ait condamné.* 667

NOTES SUR SAINT FIRMILIEN.

NOTE I. QU'IL s'eſt converti avant S. Gregoire Thaumaturge. 667
II. Qu'il a aſſiſté au Concile d'Icone. 667

NOTES SUR SAINT GREGOIRE THAUMATURGE.

NOTE I. EXAMEN de ce que S. Gregoire de Nyſſe & Socrate racontent des études & de la converſion du Saint. 668
II. Par quelle raiſon le Saint ſortit de Ceſarée. 669
III. Qu'il a eſté Eveſque de Neocesarée. 670
IV. Que S. Jerome ne cite point ſon ſymbole. 670
V. Des dernieres paroles de ce ſymbole. 670

NOTES SUR SAINT DENYS PAPE:

Où l'on parle auſſi de divers Martyrs qu'on met ſous Claude II.

NOTE I. QU'IL n'a eſté fait Pape que pres d'un an aprés la mort de Saint Sixte. 670
II. Qu'il eſt mort le 26 decembre 269. 671
III. Sur Saint Juſtin & quelques autres Martyrs qu'on met ſous Claude II. 672
IV. Fautes des actes de S. Maris. 673
V. Hiſtoire de S. Maris. 675
VI. Hiſtoire de S. Quirin. 677
VII. De S. Valentin Preſtre de Rome. 678
VIII. De S. Aſtere. 679
IX. De S. Valentin qu'on fait Eveſque de Terni. 679
X. De Sainte Priſque. 680

NOTES SUR LA PERSECUTION D'AURELIEN.

NOTE I. POUR accorder Lactance avec Euſebe ſur les edits d'Aurelien contre les Chrétiens. 681
II. Sur l'hiſtoire de Sainte Colombe. 681
III. Sur le lieu du martyre de S. Priſque. 681
IV. Sur l'hiſtoire de Sainte Muſtiole. 682
V. Qu'il faut diſtinguer S. Cariton Confeſſeur ou Martyr, & S. Cariton Abbé. 682
VI. Sur les actes de S. Conon. 683

NOTES SUR SAINT MAMAS.

NOTE I. QUE ſes actes ne valent rien dutout. 685
II. Qu'il peut y avoir eu des reliques de S. Mamas à Langres avant le VIII. ſiecle. 686

NOTES SUR SAINT FELIX PAPE.

NOTE I. DE ſon martyre: Du jour de ſon ordination & de ſa mort. 687
II. Que le Pape Eutychien n'a pas gouverné moins de huit ans. 688

NOTES

NOTES SUR LES MANICHEENS.

NOTE I. QUILS battizoient quelquefois. 688
II. En quel temps peut avoir vécu Scythien. 689
III. Que Manichée n'a point eſté Chrétien: Quand il a eu les Ecritures. 690
IV. Sur les ſept mille Chrétiens rachetez par Marcel. 690
V. Epoque de l'hereſie & de la mort de Manichée en 277. 692

NOTES SUR LES SS. CLAUDE, ASTERE, ET NEON.

NOTE I. QUIL faut mettre leur martyre en 285. 693
II. Que les Menées ne ſuivent pas les actes originaux de ces Saints. 693

NOTES SUR SAINT GENE'S.

SUR ſes actes & ſur l'année de ſon martyre. 694

NOTES SUR SAINT MAURICE

NOTE I. SUR l'hiſtoire que S. Eucher en a écrite, & ſur celle qui eſt dans Surius: Qu'il ne faut point admettre un ſecond Eucher ni de Lion, ni de Sion. 695
II. Que S. Maurice peut avoir ſouffert en 286. 697
III. Sur les reliques de S. Maurice apportées, dit-on, par S. Martin. 698
IV. Sur S. Solutor & ſes compagnons. 699

NOTES SUR SAINT QUENTIN.

NOTE I. DE ſes divers actes. 700
II. Qu'il n'eſt pas certain qu'il ait eſté compagnon de S. Denys. 701
III. Que la ville de S. Quentin peut eſtre Auguſta Veromanduorum, mais ſeulement depuis le V. ſiecle. 701
V. Pourquoi nous mettons la mort du Saint en 287. 703

NOTES SUR SAINT DENYS DE PARIS.

NOTE I. DES S. Trophime diſciple de S. Paul: Que ce n'eſt point celui d'Arles, qui n'eſt venu que dans le III. ſiecle: Que la primacie pretenduë par Arles ſous Zoſime eſtoit fauſſe: Comment l'Egliſe d'Arles peut avoir répandu la foy dans les Gaules: De Marcien & de Denys Eveſques d'Arles. 703
II. Du ſentiment de S. Gregoire de Tours ſur le temps de la miſſion de S. Saturnin: Pourquoi on le ſuit: Que S. Denys de Paris n'eſt point l'Areopagite. 708
III. Que S. Denys peut eſtre venu en France ſous Philippe avec S. Trophime & cinq autres. 711
IV. Sur les actes de S. Denys. 711
V. Fables ajoutées à l'hiſtoire de S. Denys: Lieu de ſa mort, de ſa ſepulture, & de ſa premiere egliſe. 712
VI. Si S. Denys a ſouffert ſous Aurelien. 716

VII. *Que l'egliſe de S.Denys baſtie par Leonce eſtoit à Bordeaux.* 716
VIII. *Si S.Eugene eſt venu de Rome ſous Maximien.* 717
IX. *Que S.Eugene de Paris n'eſt point l'Eveſque de Tolede.* 717
X. *Sur les actes de S.Fuſcien.* 718
XI. *Qu'il ſe faut peu arreſter aux actes de S.Ruſin & S.Valere.* 718
XII. *Sur S.Marcel & S.Anaſtaſe.* 719
XIII. *Des actes de S.Rieule de Senlis: Qu'il faut le diſtinguer de Saint Regule d'Arles,* 719
XIV. *Tout ce qu'on dit de S.Benigne de Chartres ſans fondement.* 719
XV. *De S.Antonin de Pamiers, & de celui d'Apamée.* 720
XVI. *Sur S.Saintin qu'on fait Eveſque de Meaux & de Verdun.* 721
XVII. *Qu'on ne ſauroit prouver qu'il y ait eu aucun Eveſque à Tours avant Dece.* 723
XVIII. *Sur les actes de S.Paul de Narbone.* 724
XIX. *Si S.Baudele eſtoit Soudiacre d'Orleans: Des actes que nous en avons: Qu'il a apparemment ſouffert avant Conſtantin.* 724
XX. *Si Urbique eſt rentré aprés ſa penitence dans les fonctions de l'epiſcopat.* 726
XXI. *Que S.Urſin peut avoir preſché à Bourges dans le II.ſiecle, mais qu'on n'y a point baſti d'egliſe que dans le troiſieme.* 726
XXII. *Qu'on n'a rien d'aſſuré de S.Savinien & de ſes compagnons.* 727
XXIII. *Que S.Nicaiſe n'a point eſté Eveſque de Rouen.* 727
XXIV. *Où ſont les reliques de S.Nicaiſe & de ſes compagnons.* 728
XXV. *Incertitude de la vie & de l'epoque de S.Taurin.* 728
XXVI. *Hiſtoire de S.Julien du Mans ſans autorité: Qu'il a peut-eſtre vécu à la fin du troiſieme ſiecle.* 729
XXVII. *Fautes de l'hiſtoire de S.Turibe: Grande difficulté ſur le temps de ſa mort: Qu'il en faut apparemment mettre deux.* 730
XXVIII. *Sur les actes de S.Donatien, & le temps de ſon martyre.* 732
XXIX. *Des premiers Eveſques de Beſançon.* 733
XXX. *Que Saint Sixte de Reims n'eſt venu apparemment que ſous Dioclerien.* 733
XXXI. *Que ce Saint ni S.Sinice ne ſont point Martyrs.* 734
XXXII. *Que les actes de S.Timothée de Reims ne valent rien.* 734
XXXIII. *Sur les actes de Sainte Macre.* 734
XXXIV. *Sur S.Beat.* 735
XXXV. *Qu'il faut apparemment diſtinguer S.Genulphe qu'on fait Eveſque de Cahors, & Saint Gondulphe Eveſque d'Italie mort en Berri.* 735
XXXVI. *En quel tems a vécu S.Eutrope.* 737

NOTES SUR SAINT ALBAN.

NOTE I. *QU'Il peut avoir ſouffert en 287.* 738
II. *Que ce n'a point eſté ſur la Tamiſe.* 738
III. *Que le corps de S.Alban n'a point eſté transferé à Cologne.* 738
IV. *Qu'on n'a rien de bon pour S.Alban de Mayence.* 739

NOTES SUR SAINT SEBASTIEN.

Note I. DES ſermons qu'on dit que S. Auguſtin a fait le jour de ſa feſte. 740
II. Jugement de ſes actes: Diverſes difficultez qu'on y trouve. 740
III. Pour fixer le temps de l'hiſtoire & du martyre du Saint. 743
IV. De Chromace & Fabien Prefets de Rome. 744
V. Ce que c'eſt que Zetarius. 745
VI. Que les SS. Claude, Nicoſtrate &c. qu'on met en Pannonie, ſont apparemment ceux que les actes de S. Sebaſtien mettent à Rome. 745
VII. Quand il faut mettre les Martyrs marquez dans les actes de Saint Sebaſtien. 746

NOTES SUR SAINT LUCIEN DE BEAUVAIS.

Note I. DES deux hiſtoires que nous en avons: En quel temps il a vécu. 746
II. S'il a eſté Eveſque ou ſimple Preſtre. 747
III. Qu'il peut avoir ſouffert vers l'an 290. 748
IV. Que Sainte Benedicte appartient au dioceſe de Lan. 749
V. Que S. Juſt n'a vécu apparemment que vers l'an 410. 749
VI. Que l'enfant eſt pluſtoſt S. Juſt de Beauvais que S. Juſtin de Paris. 749
VII. Quelques difficultez dans l'hiſtoire de S. Juſt. 751
VIII. Depuis quand le corps de S. Juſt eſt à Beauvais. 751

NOTES SUR SAINTE FOY.

Note I. QUELQUES difficultez ſur ſes actes. 752
II. Que S. Caprais n'a point eſté Eveſque d'Ager. 753
III. Que les actes de S. Vincent d'Agen ont eſté écrits vers l'an 520. 753
IV. Sur le lieu de ſon martyre, & ſur Pompeiac où il a eſté transferé. 753
V. Que S. Vincent peut avoir ſouffert avant l'an 257. 754

NOTES SUR SAINT VICTOR DE MARSEILLE.

Note I. SUR les divers actes de ſon martyre. 755
I. Qu'on peut mettre ſon martyre vers l'an 290. 757

NOTES SUR SAINTE LUCINE.

Note I. GRANDES difficultez dans les actes de S. Anthime. 759
II. Sur le pere & la grand mere de Sainte Lucine. 759

NOTES SUR SAINT CAIUS PAPE.

Note I. QUE les actes de S.te Suſanne ſont abſolument inſoûtenables. 760
II. Que les actes de S. Chryſanthe ne valent rien, & qu'ils donnent lieu de croire que ce Saint qu'ils mettent ſous Numerien, a ſouffert ſous Valerien ou ſous Dece. 762
III. Que les actes de S. Hilaire d'Aquilée ne peuvent faire d'autorité. 763
IV. Sur les actes de S. Thalelée. 763
V. Que S. Prime & S. Felicien peuvent avoir ſouffert en 287. 766

VI. *Que S. Caius n'a point apparemment ſouffert le martyre.* 766
VII. *Du commencement & de la durée de ſon pontificat.* 767

NOTE SUR ARNOBE.

QU'IL *peut avoir écrit vers l'an* 295. 767

NOTES SUR SAINT MARCEL CENTENIER.

NOTE I. QU'IL *peut avoir ſouffert en* 298. 768
II. *Qu'on ne ſçait point où il a commencé ſon martyre.* 769
III. *Sur ſa derniere parole.* 770

NOTES SUR SAINT THEONAS.

NOTE I. QU'IL *peut eſtre auteur de la lettre à Lucien.* 771
II. *Qu'il eſt mort en l'an* 300. 771

PERSECUTION

Si Pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis. S. Luc. 13. v. 5. Le Latin Seul

PERSECUTION DE L'EGLISE
SOUS
L'EMPEREUR VALERIEN.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine & de la durée de la perſecution de Valerien.

VALERIEN qui devint maiſtre de l'Empire en 253, vers le mois d'aouſt, paſſe parmi les payens pour un Prince tres doux, & tres bon; & il parut tel à l'égard des Chrétiens dans le commencement de ſon regne. Aucun de ſes predeceſſeurs ne les avoit traitez auſſi favorablement qu'il fit, non pas meſme [Philippe] qu'on tient avoir eſté Chrétien. Il leur témoignoit & en public & en particulier toute ſorte de bonté & d'affection. Auſſi il y avoit un ſi grand nombre de ſerviteurs de Dieu dans ſon palais, qu'on le pouvoit prendre pour une egliſe. Mais ſi cette douceur pour eux eſtoit extraordinaire, la violence avec laquelle il les perſecuta enſuite ne le fut pas moins. Euſ. l. 7. c. 10. p. 256. a.

V. Gallien. § 7. Ce changement ſurprenant vint de Macrien, qui d'une naiſ- d.

ſance tres baſſe, s'eſtoit fait eſtimer par quelques qualitez exterieures compatibles avec les plus grands vices, & s'eſtoit elevé juſques aux premiers emplois de la milice. Son ambition n'eſtoit pas pour cela ſatisfaite. Il vouloit arriver juſqu'à la puiſſance ſouveraine,] '& il en avoit conceu l'eſperance par la magie, [a] à laquelle il paroiſt qu'il eſtoit fort adonné. [b] Il témoigna donc autant qu'il put ſa reconnoiſſance aux demons [qui luy avoient inſpiré cette malheureuſe ambition, & qui luy avoient promis de la faire réuſſir.] 'C'eſt pourquoi eſtant Surintendant ſous l'un des Princes precedens, il s'eſtoit déja declaré ennemi de l'Egliſe Catholique: '& comme il diſpoſoit tout à fait de l'eſprit de Valerien, 'qui avoit pour luy beaucoup d'eſtime & de confiance, [c] il changea tellement ſa diſpoſition à l'égard des Chrétiens, qu'il le porta juſqu'à perſecuter & à faire mourir les perſonnes les plus ſaintes de ſon empire.

c. a a. b c. d. a. Valer.v. p.174. b|Trig. ty.c.11. p.191.b. c Euſ.p.256.a. b.

NOTE 1.

ἐπὶ τῶν κακοθάλων λόγων.

ὁ διάσημος λαός.

'Le moyen dont il ſe ſervit pour l'animer contre eux, fut de luy perſuader que ſon regne ſeroit heureux, s'il s'adonnoit à ces ſacrifices abominables de la magie, pour leſquels il faut egorger des enfans, ouvrir des entrailles qui ſont à peine formées, & détruire par une cruauté barbare des ouvrages encore tout nouveaux de la main de Dieu. [La perſecution de l'Egliſe eſtoit une ſuite neceſſaire de cette impieté;] parceque les Chrétiens eſtoient les plus grands & les plus declarez ennemis de la magie: & il y avoit beaucoup de Fideles qui par un ſeul ſouffle & une ſeule parole, pouvoient diſſiper tous les efforts & toutes les inventions du diable.

b,c.

'S. Denys d'Alexandrie, [dont nous avons emprunté les termes dans ce recit,] parlant de la perſecution que Valerien fit à l'Egliſe, luy applique ces paroles de l'Apocalypſe: *'Il luy fut donné une bouche qui ſe glorifioit inſolemment, & qui blaſphemoit; & il receut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois'.* Cela marque aſſez clairement qu'il perſecuta l'Egliſe durant trois ans & demi. Et ce temps ſe doit ſans doute terminer à ſa captivité: Baronius l'entend de la ſorte, & ſon explication louée par M.r Valois, eſt encore ſuivie par Jean Pearſon Eveſque Proteſtant de Cheſtre en Angleterre. [On ne convient pas tout à fait du temps que Valerien fut pris par les Perſes.] 'Il y a neanmoins pluſieurs raiſons qui portent à croire que ce fut vers le milieu de 260,] '& qu'ainſi la perſecution n'a commencé qu'en 257. [Il ſeroit difficile de la mettre pluſtoſt, ſi la grande diſpute entre le Pape Eſtienne & S. Cyprien n'eſt arrivée qu'en 256.] 'On croit

p.55.d. Apoc.13 v.5. Bar.257.§ 8| Euſ.n. p.245.2. d|Cyp.an.259. § 4. Cyp.an.257. § 4. 260.§ 6|ep.78. p.210 2|Bar. 257. § 8.

V. Valerien note 11.

meſme pouvoir tirer de la lettre de Nemeſien & des autres Confeſſeurs à S. Cyprien, que ce Saint a confeſſé le premier JESUS CHRIST dans l'Afrique durant cette perſecution : & ſa confeſſion eſt datée du 30 aouſt 257. [Ainſi on peut commencer la perſecution quelques mois auparavant.] Car il paroiſt que l'Afrique ne fut attaquée qu'aprés quelques autres provinces. Cyp ox. prol. p. 11.

V. S. Cyprien § 62.

Mais quoiqu'elle n'ait proprement commencé qu'en 257, par des ordonnances generales contre les Chrétiens, neanmoins ſi nous recevons] les actes des SS. Euſebe, Marcel, Hippolyte, & leurs compagnons, que Baronius nous a donnez comme une piece legitime & authentique, [& qui en a aſſez de marques, quoiqu'elle ait auſſi ſes difficultez ; il faut dire que Valerien avoit fait paroiſtre à Rome dés la fin de 256, le changement de ſa diſpoſition à l'égard des Chrétiens,] enſorte qu'ils s'y trouvoient expoſez à la perte de leurs biens & de leur vie meſme, [ſurtout ceux qui irritoient davantage le demon en le quittant de nouveau pour ſe donner à J. C. Bar. 259 § 7. § 9.

V. S. Eſtienne Pape note 2.

* Cette perſecution eſt contée pour la huittieme * par tous les auteurs eccleſiaſtiques.] Elle fut extremement violente. [a] Saint Optat dit que celle-ci & celle de Dece ont eſté marquées dans Daniel ſous la figure d'un lion. [b] Le ſeul commencement donna lieu de croire que le temps de l'Antechriſt eſtoit proche. [a] Euſ. l. 7. c. 11. p. 257. b. [a] Opt. l. 3. p. 71. b. [b] Cyp exh. mart. p. p. 328. 1. 2.

ARTICLE II.

Premiere année de la perſecution: De S.te Rufine & S.te Seconde.

L'AN DE JESUS CHRIST 257.

[NOus laiſſons pour l'hiſtoire du Pape S. Eſtienne ce qui peut eſtre arrivé à Rome dés l'an 256. Et pour nous arreſter maintenant à des monumens tout à fait inconteſtables,] nous apprenons des actes authentiques de S. Cyprien, qu'Aſpaſius Paternus eſtant Proconſul d'Afrique, les Empereurs Valerien & Gallien luy écrivirent en l'an 257, de faire obſerver les ceremonies Romaines à ceux qui ne ſuivoient pas la religion des Romains. [Il eſt remarquable qu'il n'eſt point parlé ici de renoncer à J. C.] Et en effet Emilien gouverneur d'Egypte, permettoit dans le meſme temps à S. Denys d'Alexandrie de Cyp. act. ox. p. 11. Euſ. l. 7. c. 11. p. 258. a.

* Hier. v. ill. c. 67. p. 290. d, Aug. civ. l. 18. c. 52. p. 239. 2. a, Sulp. Sev. hiſt. l. 2. p. 150, Oroſ. l. 7. c. 22. bib. P. t. 15. p. 214. 2. b.

l'adorer, pourvu qu'il adorast aussi les dieux des Romains.

d|Cyp. ad. p. 2. 'Les lettres des Empereurs tant à Emilien qu'à Paterne, défendoient aussi aux Chrétiens de s'assembler, & d'entrer dans les cimetieres; & ils traitoient les assemblées ecclesiastiques de conventicules. [Ils n'interdirent pas seulement aux Chrétiens l'entrée des cimetieres, mais ils leur en osterent aussi la possession.] 'Car aprés la prise de Valerien, Gallien leur restitua les lieux destinez au culte de leur religion, [qui s'exerçoit alors ordinairement dans les cimetieres où reposoient les corps des Martyrs.]

Euſ. l. 7. c. 13. p. 262. c.

c. 11. p. 258. c. d| Cyp. act. p. 11. 'Valerien ordonnoit par les mesmes lettres d'envoyer en exil ceux qui refuseroient d'obeïr: [ce qui marque que la persecution n'estoit pas encore alors dans sa violence: & en effet S. Cyprien & S. Denys d'Alexandrie ayant esté pris, on se contenta de les bannir.] L'ordre que receut Paterne parloit particulierement des Evesques & des Prestres: 'parceque si on eust pu ebranler les colonnes de l'Eglise, on s'asseuroit que les autres ne manqueroient pas de tomber.

Euſ. p. 257. d.

[Mais quoiqu'il semble que les premiers ordres de Valerien ne regardassent que les principaux ministres de l'Eglise, neanmoins soit qu'il en fust venu de plus generaux, soit qu'on prist pretexte des assemblées ecclesiastiques ou de quelques autres sujets,] 'on voit que la "confession de S. Cyprien fut bien-tost suivie en Afrique non seulement par celle de plusieurs Evesques, Prestres, & Diacres, 'mais encore par celle de beaucoup de laïques, & mesme de femmes & d'enfans; & que ceux qui confessoient J. C. estoient ou enfermez dans les prisons, 'ou condannez à aller travailler aux mines, aprés avoir esté battus à coups de baston.

Cyp. ep. 77. p. 216. 2. V. S. Cyprien § 64.

p. 217. 218.

p. 216. 2.

[Il est aisé de croire que la persecution estoit encore plus violente à Rome que dans les provinces:] '& il paroist en effet par des monumens assez considerables, que Valerien, qui y passa une partie de cette année, "y fit mourir S. Maxime dés le 20 de janvier. [Tous les martyrologes assurent que S. Estienne, qui gouvernoit cette Eglise depuis plus de quatre ans, fut couronné du martyre le 2.e d'aoust.] 'Les derniers mois y furent encore illustres par la mort de S. Eusebe Prestre, de S. Marcel Diacre, de S. Adrias & de plusieurs personnes de sa famille.

Bar. 259. § 13. V. S. Estienne Pape.

§ 14-18.

260. § 7|Buch. cycl. p. 236. 'Comme Junius Donatus fut Prefet de Rome en 257, il y faut mettre encore le martyre que S.te Rufine & S.te Seconde souffrirent à Rome durant qu'il exerçoit cette charge. 'On marque

Sur 10. Jul. p. 157. § 2.

257. * *Clariſſima* que ces deux Saintes eſtoient * d'une famille de Senateurs, filles d'Aſtere : 'ce qui fait croire au Cardinal Noris qu'elles eſtoient de la maiſon des Turces-Aſteres fort celebre à Rome dans le IV. & dans le V. ſiecle, & dans laquelle on trouve les noms de Rufius & de Secundus. [Nous parlerons "bien-toſt de S. Aſtere Senateur Romain dont la pieté eſtoit illuſtre en ce temps-ci meſme.] 'Ces deux Saintes eſtoient fiancées à Armentaire & à Verin, qui faiſoient, dit-on, comme elles profeſſion de la foy Chrétienne : mais la perſecution de Valerien eſtant venüe, ils l'abandonnerent, & voulurent perſuader aux deux ſœurs de les imiter Elles aimerent mieux quitter Rome, "& ſelon que leur hiſtoire les fait parler dans la ſuite, elles renoncerent auſſi au mariage, & conſacrerent leur virginité à J. C. 'Leurs fiancez les firent arreſter à quatre ou cinq lieuës de Rome : elles furent miſes entre les mains du Preſet Donat, 'ſouffrirent divers tourmens, [a] & eurent enfin la teſte tranchée dans un bois à quatre lieuës de la ville, où elles furent auſſi enterrées. [C'eſt tout ce que nous croyons pouvoir tirer de leurs actes, qui ne ſont pas des plus mauvais, "mais qui auſſi ſont bien eloignez d'avoir toute l'autorité que nous voudrions.]

Noris, de Piſ. p. 432.

V § 10.

Sur. 10 jul. p. 157. § 1.

§ 3.

§ 11.

Note 2.

'Les noms de ces Saintes ſe trouvent au 10 de juillet dans les martyrologes de S. Jerome, quoiqu'avec aſſez de confuſion, [dans Uſuard, Adon, & pluſieurs autres.] 'S. Aldelme en parle auſſi dans ſes poëſies. 'Baronius cite des actes du Pape Damaſe, qu'il fit achever une egliſe de leur nom au lieu de leur martyre. 'On y a erigé un ſiege epiſcopal ſous le titre de S.te Rufine, ou de "la Foreſt blanche : & ç'a eſté long-temps le premier titre des Cardinaux Eveſques aprés celui d'Oſtie. Il eſtoit erigé dés le VI. ſiecle au moins. Mais le lieu ayant depuis eſté entierement ruiné, 'le titre en a eſté uni en 1120 à celui de Porto par Calixte II. L'Egliſe des Saintes a auſſi eſté ruinée, & leurs corps ont eſté apportez à Rome dans l'Egliſe de Latran, où on les honore encore aujourd'hui prés du Battiſtere.

Flor. p. 651 653.

Bar. 10 jul. b. 384. § 18.

Ugh. t. 1. p. 109. 106.

Silva candida.

p. 104. c.

Flor. p. 654. 1.

ARTICLE III.

Edit de Valerien contre les Chrétiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 258.

[NOUS ne trouvons rien pour le commencement de 258.] 'Mais vers le milieu de la meſme année, Valerien qui

Cyp. dif. 11. c. 60. p. 294.

ep.82.p.224. eſtoit déja parti pour aller en Orient contre les Perſes, 'envoya un reſcrit au Senat, où il ordonnoit que les Eveſques, les Preſtres, & les Diacres, ſeroient executez ſans delai; Que les Senateurs, "les perſonnes qualifiées, & les Chevaliers Romains, *viri egregii.* ſeroient d'abord privez de leur dignité & de leurs biens, & que ſi aprés cela ils perſiſtoient dans leur religion, ils ſeroient decapitez; Que "les dames de condition ſeroient auſſi depouillées *Matronæ.* de leurs biens, & envoyées en exil; Que les Ceſariens qui avoient déja confeſſé J. C, ou qui le confeſſeroient à l'avenir, perdroient leurs biens qui ſeroient acquis au domaine imperial, qu'on les envoyeroit enchainez dans les terres du domaine, & qu'on les mettroit ſur le role [des eſclaves obligez à les cultiver. Ces Ceſariens eſtoient comme les domeſtiques de l'Empereur, & ceux qui luy appartenoient en qualité d'eſclaves ou d'affranchis. On ſçait quel eſtoit le pouvoir de ces affranchis : & les eſclaves meſmes qui ſervoient dans le palais de l'Empereur, ou qui eſtoient intendans de ſes biens & de ſes terres, eſtoient ſouvent fort puiſſans.]

diſſ.c.61.p.295 'Il ſemble que par cet edit le commun des Chrétiens fuſt à act.p.15| vit.p. couvert de la perſecution. 'Et en effet nous liſons dans des pie-9|Bar.262.§ 17. ces authentiques, que S. Cyprien & pluſieurs autres Martyrs, furent accompagnez à Carthage d'un grand nombre de Chrétiens, qui ne ſe cachoient nullement, & qui leur rendoient à la Boll.21.jan.p. vuë des payens toutes ſortes d'offices de charité. 'On trouve 340.c.d. la meſme choſe dans les actes de S. Fructueux de Tarragone.

Bar.262.§ 5.10. 'D'autre-part cependant nous voyons dans les meſmes pieces de ſimples catecumenes, des laïques qui ne paroiſſent point avoir eſté d'aucune qualité, des femmes meſmes, mis en priſon, & executez à mort. [On pourroit croire que cela ſe ſeroit fait par diverſes occaſions particulieres qui ne regardoient pas le com-§ 40. mun des Chrétiens.] 'Mais les actes de S. Jacque & S. Marien, § 36. écrits par un de ceux qui confeſſerent alors la foy, 'nous aſſurent § 40.41.47. que dans Cirthe on cherchoit tous les Chrétiens; '& quelques uns s'eſtant mis à ſuivre des Confeſſeurs qu'on menoit en priſon, on leur demanda s'ils eſtoient Chrétiens; ils l'avouerent; & § 48. ſur cela on les arreſta auſſi, & ils furent enſuite martyrizez avec un fort grand nombre de laïques. [S. Jacque & S. Marien peuvent n'avoir ſouffert qu'en 260, & ainſi l'on pourroit croire que Valerien avoit envoyé en 259, quelque nouvel edit plus general que celui de 258.

Je ne ſçay auſſi ſi le ſens de l'edit de 258, n'auroit point eſté,

que les Eveſques & les autres qu'il marque expreſſément, ſeroient punis ſans remiſſion pour avoir eſté Chrétiens, quand meſme ils voudroient ceſſer de l'eſtre ; mais que pour les autres on obſerveroit la loy ordinaire, de leur pardonner s'ils abjuroient leur religion.] 'Il eſt vray que le Proconſul Maxime parla à S. Cyprien d'adorer les Dieux, mais il ne l'en preſſa guere, & il le condanna auſſi-toſt à la mort ſans luy faire ſouffrir aucun tourment. 'Saint Fructueux de Tarragone & ſes deux Diacres furent traitez de meſme. [a] S. Luce & ſes compagnons furent auſſi condannez tout d'un coup à perdre la teſte. S. Flavien qui eſtoit de leur compagnie, fut renvoyé en priſon, ſur ce que ceux qui le vouloient ſauver, ſoûtinrent qu'il n'eſtoit pas Diacre, comme il l'avoit confeſſé. 'Et deux jours aprés, le peuple demandant qu'il fuſt appliqué à la queſtion, le Gouverneur ſe contenta de le condanner à la mort.

Cyp.act.p.13. Boll.p.310. § 2. [a] Bar.262. § 16. § 26.

[Ce qui confirme beaucoup ceci, c'eſt que] S. Jacque s'eſtant confeſſé Diacre, & S. Marien ſimple Lecteur, leurs actes portent que cette confeſſion fit ſouffrir au dernier les tourmens de la queſtion. Cependant l'aveu que fit S. Jacque qu'il eſtoit Diacre, eſt marqué comme une preuve de la force de ſa foy, [& c'eſt ſans doute parceque cette qualité le conduiſoit infailliblement à la mort. Si cela eſt ainſi, la perſecution eſtoit generale, quoiqu'on ne l'exerçaſt pas generalement partout, principalement dans les lieux où il y avoit un trop grand nombre de Chrétiens.] 'Car Baronius croit que c'eſt par cette raiſon qu'à Carthage on ne perſecutoit [preſque] que les Eccleſiaſtiques.

§ 42. § 32.

[Voilà ce que nous pouvons propoſer ſur cette difficulté, que nous voudrions avoir trouvé éclaircie par d'autres.] 'Dodwel a pretendu le faire en quelque ſorte : [mais il ne ſonge qu'à diminuer le nombre des Martyrs, ſe rendant par là témoignage qu'il n'eſt pas de l'Egliſe qui revere les Martyrs, qui les aime, & qui les fait ſeule. Pour nous ſi nous ne trouvons par la verité, au moins nous la cherchons. C'eſt pourquoi nous ne prenons point avantage] de ce que Dodwel tire de la lettre de S. Denys d'Alexandrie à Domice, qu'Emilien faiſoit alors acquerir en Egypte la couronne du martyre à toutes ſortes de perſonnes ; [parceque nous croyons que cette lettre regarde la perſecution de Dece, & non celle de Valerien. Mais quoique Dodwel puiſſe dire, il ne nous perſuadera point que Lactance, qui peut aiſément avoir vu cette perſecution, nous trompe, lorſqu'il dit] qu'en aſſez peu de temps, [c'eſt à dire en deux ou trois années,]

Cyp.dif.11.c. 60.62 p.294-296. c.61.p.295.

V. S. Denys d'Alex.

Valerien repandit * beaucoup de ſang [non des ennemis de l'Empire, mais de ſes membres les plus excellens &] les plus juſtes. 258. * *multum, juſti ſanguinis.*

ARTICLE IV.

Divers Martyrs de Rome, d'Eſpagne, & d'Afrique, en 258. & 259.

Cyp ep.82.p. 224.1.2. 'VALERIEN avec le reſcrit adreſſé au Senat en 258, envoya le modele des lettres qu'il vouloit écrire aux Gouverneurs des provinces, [pour le faire executer dans tout l'Empire.] Mais on commença auſſi-toſt à l'executer dans Rome par le martyre que S. Sixte Pape y ſouffrit le 6.e d'aouſt, [& S. Laurent le 10.e.] C'eſtoit la plus grande occupation des Prefets [de la ep.80.ox.p.138. n. ville & du Pretoire,] '& peut-eſtre auſſi des autres magiſtrats. Tous ceux qu'on leur mettoit entre les mains, eſtoient [auſſitoſt] punis, & leurs biens eſtoient confiſquez. Sur.10.aug.p. 96.§ 14.20.24. 26. 'Les actes de S. Laurent nous fourniſſent les noms de pluſieurs Martyrs, qu'ils diſent avoir ſouffert à Rome dés le meſme mois.

Prud.de M.11. p.139.141. [C'eſt peut-eſtre auſſi au 13 d'aouſt [1] 258, qu'il faut raporter] le martyre de "S. Hippolyte Preſtre, qui fut dechiré par des chevaux indomptez à Oſtie ou à Porto, en condannant le ſchiſme de Novatien qu'il avoit ſuivi durant quelque temps. [Il eſtoit p.139. ſans doute Preſtre de Rome:] mais il avoit eſté mené à Oſtie ou à Porto, parceque [2] le Prefet de Rome y eſtoit allé ce jour là pour étendre la perſecution hors de la ville, qu'il avoit déja remplie de ſang. Ce Prefet, dit Prudence, eſtoit ſur ſon tribup.140. nal, environné de boureaux & d'inſtrumens de ſupplice; '& devant luy des troupes de Fideles, dont la craſſe & les cheveux longs montroient qu'ils avoient croupi long-temps en priſon: Mais voyant que les tourmens eſtoient inutiles, & qu'il n'en pouvoit ebranler aucun, il les condanna tous à la mort. A l'un il fit couper la teſte, il fit mettre l'autre en croix; il en fit bruler un grand nombre; il en fit jetter pluſieurs dans une barque pourrie qui coula bien-toſt à fond.

1. V. S. Hippolyte Ev. & S. Laurent.

2.

Cyp.ep.82.p. 224. 'Les ſaints Eveſques au lieu d'eſtre abatus par cette tempeſte, ſe preparoient avec joie à la ſoûtenir par une foy inebranlable. Ils s'animoient les uns les autres, & encourageoient leurs peu-

Euch.cycl.p.236. 1. On le peut mettre auſſi en l'an 252, ſous Gallus.
2. 'Cornelius Sæcularis eſtoit Prefet de Rome en 258, 259, 260.

ples

258. ples à attendre la perſecution avec plus de joie que de crainte, dans l'aſſurance que par la miſericorde de Dieu les tourmens les conduiroient au repos, & la mort à la gloire d'une immortalité bienheureuſe. [S. Cyprien fit ce qu'il prefchoit aux autres: &
V. S. Cyprien § 57. aprés avoir, comme on croit, envoyé au ciel avant luy "le 18.e d'aouſt trois-cents Martyrs appellez la Maſſe blanche d'Utique, il y entra le 14 de ſeptembre, en perdant la teſte à la vuë de tout ſon peuple.]

L'AN DE JESUS CHRIST 259.

V. ſon titre. [Dans l'Eſpagne "S. Fructueux Eveſque de Tarragone donna un grand exemple à toute l'Egliſe par la joie avec laquelle il ſouffrit le feu auquel il fut condanné par le gouverneur Emilien le 21 janvier de l'an 259. Et c'eſt le premier martyr aſſuré que nous trouvions en ces pays.

Mais il faut retourner en Afrique, dont nous avons plus de connoiſſance que des autres provinces, par le moyen de deux hiſtoires tres belles & tres certaines, que la providence divine nous a conſervées, l'une de S. Luce & pluſieurs autres, l'autre de S. Jacque & S. Marien.] 'Nous y apprenons donc qu'il s'y paſſa Bar. 262. § 16. quelque temps aprés la mort de S. Cyprien, ſans qu'aucun autre ſouffriſt le martyre. [La mort du Proconſul Galere Maxime en fut peut-eſtre la cauſe:]'car il alla comparoiſtre devant Dieu peu Cyp. act. p. 14. *Procurator.* de jours aprés avoir condanné ce Saint; & "l'Intendant de la Bar. 262. § 8. V. S. Luce province gouverna au lieu de luy. ["On ne voit pas bien neanmoins ſi ce fut Maxime ou l'Intendant ſon ſucceſſeur,] 'dont § 5. *ferox vultus.* nous trouvons que "la dureté excita * quelque tumulte [à Car- * Note 3. thage] parmi le peuple, qui alla juſqu'à faire meſme des meurtres. [Le Gouverneur s'en vengea ſur les Chrétiens,] à qui l'on fit dés le lendemain une tres violente perſecution: [& ce fut peut-eſtre en cette occaſion]'que beaucoup ſouffrirent le mar- § 27. tyre.

2. 'Aprés cette perſecution, [[2] & peut-eſtre dés le lendemain,] § 5. pluſieurs Chrétiens furent pris; ſavoir Luce, Montan, Flavien, Julien, Victoric, Renus, Primole, & Donatien. 'Le Gouverneur § 6. 7. encore tout échaufé de la veille, vouloit les faire bruler tout vifs: mais Dieu ne le voulant pas, le Gouverneur les fit mener en une horrible priſon, '& ils y demeurerent pluſieurs mois, § 16.
V. S. Luce. ["juſqu'au 23 de may 259, auquel ils eurent la teſte tranchée.] 'Solon officier du fiſc leur donnoit à peine de quoy vivre, & leur § 9.

1. [a] *Die heſterno ardens*, comme liſent Bollandus & le P. Ruinart: ce qui ſemble ſignifier *encore tout en feu à cauſe de ce qui eſtoit arrivé la veille.* [a] Baronius lit *ardentem*, qui fait un autre ſens. [a] Boll. 24. feb. p. 455 c. [b] Act. M. p. 213. 13. [a] Bar. 262. § 6.

§ 8. refuſoit meſme de l'eau fraiche. 'Le Proconſul [Maxime] eſtoit 259.
mort certainement avant leur premier interrogatoire : & il ſe fit
§ 7. devant l'Intendant qui gouvernoit en ſa place . 'Juſqu'à cet in-
terrogatoire, ils furent viſitez par les Chrétiens : [mais il paroiſt
§ 11. qu'on leur oſta enſuite cette conſolation .] 'On ne put neanmoins empeſcher que le Soudiacre Herennien ne leur apportaſt l'Eucariſtie. [Nous ne marquons ici que ce qui peut faire juger de l'état general de l'Egliſe , laiſſant le reſte de ces actes admirables , pour l'hiſtoire particuliere de ces Saints .

Il y avoit encore dans la meſme priſon d'autres Confeſſeurs
§ 9. qui avoient eſté pris en une autre occaſion ;] '& l'un d'eux nommé Victor , qui eſtoit Preſtre , eut une viſion "d'un enfant &c.
tout eclatant de lumiere, qui l'aſſura que Dieu eſtoit avec eux, & que plus ils ſouffriroient, plus leur couronne ſeroit glorieuſe. [Il jouit le premier des effets de cette promeſſe :] car il ſouffrit
Poſid.ind.c.10. le martyre auſſi-toſt aprés cette viſion. 'Poſſide marque que S. Auguſtin a fait un ſermon ſur la feſte de S. Victor . [Mais il y a tant de Saints de ce nom, qu'on ne peut pas dire ſi c'eſt de celui-
Anal.t.3.p.401. ci , ou d'un autre ; ni ſi c'eſt luy non plus] 'que le calendrier de l'Egliſe d'Afrique marque le 9.e de fevrier avec les SS. Felix & Janvier .

Bar.262.§ 10. 'Une femme nommée Quartilloſie [ou Tharquillaſie ,] qui eſtoit encore dans la meſme priſon, vit martyrizer avant elle ſon mari & ſon fils. Le dernier luy apparut trois jours aprés , pour l'aſſurer que Dieu voyoit ce que ſouffroient les Confeſſeurs ; & elle receut bien-toſt aprés la meſme couronne.

§ 17. 'Les Chrétiens rendoient publiquement & à la vuë des payens , toutes ſortes d'aſſiſtances aux ſaints martyrs, en quoy ils faiſoient voir par leur foy & leur pieté qu'ils eſtoient de vrais diſciples de S. Cyprien.

ARTICLE V.

Suite des Martyrs d'Afrique.

Bar. 262. § 8. 'LEs actes de S. Luce & ſes compagnons nous apprennent encore qu'ils avoient eſté precedez dans le ciel par Succeſſe Eveſque , par Paul , & par pluſieurs autres qui avoient eſté
Boll.24.feb.p. couronnez avec eux. 'On croit que ce ſont les SS. Paul , Quinte,
455.c|19.an p. Geronce, Janvier, Saturnin, Succeſſe, Germain, & Tertulle, qui
219|Flor.p.271.

ſont marquez dans les plus anciens martyrologes, & dans les autres enſuite le 19 de janvier, comme ayant ſouffert en Afrique avec beaucoup d'autres qu'on ne nomme pas. 'Le calendrier de l'Egliſe d'Afrique marque ce jour là les ſaints martyrs de Tertulle & de Ficare. On croit que les premiers peuvent eſtre S. Tertulle & les autres compagnons de S. Paul, que nous venons de nommer. Anal.t.3.p.420.

'L'Eveſque Succeſſe apparut aprés ſon martyre à S. Flavien avec un viſage ſi eclatant de lumiere, que Flavien eut peine à le reconnoiſtre. Succeſſe luy dit qu'il eſtoit envoyé pour luy annoncer qu'il ſouffriroit auſſi pour J. C. 'Baronius remarque que ce S. Succeſſe eſt celui à qui S. Cyprien avoit mandé la mort de S Sixte Pape par ſon epiſtre 82, & que c'eſt luy encore qui aſſiſta en 256 au grand Concile de Carthage, où il eſt appellé Eveſque d'Abbir de Germanicie [a] dans l'Afrique Proconſulaire. [S. Paul, joint à S. Succeſſe, peut bien avoir auſſi eſté Eveſque; & il eſt nommé dans les martyrologes à la teſte de tous les autres martyrs.] 'Celui qui parle le 47.e dans le meſme Concile de Carthage, eſt Paul qualifié Confeſſeur, Eveſque de Bobba dans la province de Tanger en Mauritanie. Bar.262. §28. §27. Cyp.conc.p. 309. 1. [a] Holſt.geo. p. 47. Cyp.conc p. 401.1|408.2.

'Le calendrier de l'Egliſe d'Afrique joint le 25 de may à S. Flavien une Sainte Septimie. [L'hiſtoire de ce Saint n'en parle point: ainſi elle peut avoir ſouffert le meſme jour, mais en un autre lieu, ou en une autre année.] 'On marque le 30 de juillet une Septimie à Tuburbe dans la province de Carthage. Anal t 3.p 397. Flor.p.689 690.

'S. Flavien en mourant parla avec eloge du Preſtre Lucien, comme ſi par un eſprit de prophetie, diſent ſes actes, il l'euſt déja deſigné pour Eveſque. 'C'eſt une preuve que ce Preſtre ſucceda à S. Cyprien, mais il n'eſtoit pas encore elu plus de huit mois aprés la mort de ce Saint. [Cette longue vacance dans une Egliſe unie comme eſtoit celle de Carthage, ne peut venir que de la violence de la perſecution, qui oſtoit aux Chrétiens la liberté de s'aſſembler. On voit auſſi que 'l'Egliſe Romaine fut prés d'un an ſans Eveſque aprés la mort de S. Sixte.] Bar.262 §29. §30. V. S. Denys Pape note 1.

'Cependant quelque grande que la perſecution fuſt à Carthage, elle eſtoit encore plus cruelle dans la Numidie. 'On y cherchoit non les ſeuls Eccleſiaſtiques, mais tous les Chrétiens generalement. 'On y vit à Lambeſe [vers le commencement de may en 259 ou 260,] de grandes troupes de laïques & de Clercs executées publiquement. Car le Gouverneur les ſeparoit à deſſein, croyant que par ce moyen les laïques cederoient plus aiſé- §32. §36. §47 48.

ment à la terreur de ſes menaces,& à la violence des tourmens. 259.
[S. Jacque & S. Marien furent du nombre de ces martyrs : & nous marquerons ſur leur hiſtoire ceux de leur compagnie dont nous ſavons quelque fait particulier .]

§ 37. 'On remarque encore comme une choſe extraordinaire , que ceux meſmes qui par une premiere ſentence n'avoient eſté condannez qu'à l'exil , eſtoient de nouveau mis en juſtice , & condannez à la mort . C'eſt le traitement [qu'on avoit fait à S. Cyprien , &] "qu'on fit enſuite à deux autres ſaints Eveſques Agape & Secondin . V. S. Jacque & S. Marien.

[Aprés avoir parlé des martyrs dont on ſçait plus particulierement la date , il faut auſſi parler de ceux que l'on ſçait ou que l'on croit ſeulement avoir ſouffert ſous Valerien . Et puiſque nous nous trouvons dans l'Afrique , nous remarquerons qu'on met dans cette perſecution ſous le juge Anolin "les Saintes Maxime , Donatille , & Seconde , martyrizées à Tuburbe dans la province Proconſulaire. Anolin peut avoir eſté envoyé en 259 pour ſucceder à Galere Maxime.] V. Sainte Perpetue note 1.

17. may, b[Ferr. it. p. 288. 'Le martyrologe Romain met ſous Valerien "Sainte Reſtitute vierge & martyre en Afrique . Mais ſes actes la mettent ſous Diocletien . V. la perſ. de Diocletien § 57.

ARTICLE VI.

De S.te Eugenie , & de quelques autres Martyrs de Rome .

Vit. P. L. p. 347. 348. 'ON pretend que la ville de Rome vit ſous Valerien le martyre de deux illuſtres vierges S.te Eugenie & S.te Baſſille. On trouve l'hiſtoire de l'une & de l'autre dans les actes de la

Bar. 204. §. 2. 7. premiere. 'Mais Baronius reconnoiſt qu'il y a diverſes choſes à corriger . [Et aſſurément tous ceux qui les auront lus, ne trouveront point étrange que nous n'oſions rien mettre ici d'une hiſtoire "tres peu probable , & nullement aſſurée pour ne dire rien de plus. Il faut donc nous contenter de ſavoir] 'que S.te Eugenie a eſté celebre dans tout le monde entre les ſaintes vierges & martyres , comme le dit S. Avit Eveſque de Vienne [vers l'an 500. Environ 50 ans aprés ,] 'Fortunat la nomme pluſieurs fois comme une Sainte fort celebre . [a] Les martyrologes de S. Jerome marquent le 25 de decembre le martyre de S.te Eugenie vierge à Rome dans le cimetiere d'Apronien ſur le chemin Latin [Bede

Avit. virg. p. 312.

Fort. l. 8. c. 1. 4. 6. p. 184. 187. 207.

[a] Flor. p. 179.

Note 4.

la met le meſme jour ſous le ſimple titre de Vierge. Uſuard, Vandelbert, & les autres Latins la marquent auſſi.] 'Les Grecs en font ſolennellement le 24 du meſme mois, & font en vers dans leurs Ménées un abregé de ſes actes. Menæa, p. 405. 420.

'Ils joignent à la feſte de S.te Eugenie celle de S.te Baſille [ou p. 422.
14 plutoſt [1] Baſſille,] à cauſe qu'elles ſont unies dans les meſmes actes. Le martyrologe Romain la met le 20 de may, aprés Uſuard & Adon. 'Ceux qui portent le nom de Saint Jerome marquent Flor. p. 540.
ce jour là une S.te Baſille ou Baſiliſſe à Rome ſur le chemin du Sel: '& on garde encore aujourd'hui à Rome dans l'egliſe de Aring. l. 3. c. 31
Saint Paul le corps d'une S.te Baſiliſſe. [Ce qui eſt certain,] [a] c'eſt 4. p. 246.
qu'on voit par le calendrier de Bucherius, qu'il y a eu à Rome [a] Buch. cycl. p. 269.
une S.te Baſille martyrizée le 22 de ſeptembre en l'an 304; '& Flor. p. 850.
les martyrologes de S. Jerome qui la marquent le meſme jour, nous aſſurent qu'elle eſtoit honorée ſur l'ancien chemin du Sel
in cœmeterio ejuſdem. "dans le cimetiere auquel elle donnoit le nom. 'Ce cimetiere Aring. l. 4. c. 34.
eſt celebre, & eſt quelquefois nommé de S. Herme, ou de S. p. 104.
2 Prote & S. Hyacinthe. 'On y trouve encore une inſcription qui c. 37. § 37. p. 147.
parle de S.te Baſille. 'Mais on marque que ſon corps en a eſté tiré c. 34. § 6. p. 105.
par Paſcal I, & transferé dans l'egliſe de S.te Praxede.

'Les actes de S.te Eugenie diſent que S. Prote & S. Hyacinthe Vit. P. p. 347. 348.
eſtoient ſes eunuques, & qu'ils furent martyrizez ſous Valerien. 'Le calendrier de Bucherius marque leur feſte le 11.e de Buch. p. 268.
ſeptembre dans le cimetiere de Baſſille. 'Elle eſt encore mar- Front. cal. p. 13
quée ce jour là dans le calendrier du P. Fronto, '& dans le Sa- Sacr. p. 129.
24 cramentaire de S. Gregoire, dans Bede, & [2] les autres martyrologes latins. 'Ceux de S. Jerome y joignent S.te Eugenie & S.te Flor. p. 823.
Baſille; [ce qui peut marquer que ces Saints & ces Saintes ont eu effectivement quelque union entre eux: & en ce cas il faut apparemment les mettre tous en 304.] 'Les Grecs font de Saint Menæa, p. 422.
Prote & S. Hyacinthe le 24 de decembre.

'Baronius & d'autres nous donnent deux epigrammes ſur ces Bar. 384. app. p. 11. Gruter.
Saints. La premiere porte qu'ils eſtoient freres, & que leur tombeau ayant eſté caché & couvert de terre au pié d'une montagne, Damaſe le decouvrit. L'autre nous apprend qu'aprés que leur tombeau eut eſté decouvert, Theodore Preſtre
y baſtit une egliſe [peut-eſtre par ordre du Pape Damaſe.] 'Le Anaſ. c. 52. p. 31. b.
Pape Symmaque leur fit quelque preſent. [b] En 830 l'on apporta [b] Sur. 2 jun. p. 34. § 25. Aring. l. 4. c. 34. § 5. p. 105.
quelques unes de leurs reliques à Eginard miniſtre du Roy

1. qui paroiſt eſtre un diminutif de Baſſus. Le calendrier de Bucherius l'appelle ainſi p. 268. 269.
2. Uſuard, Vandelbert &c.

Louis le debonnaire. Elles furent miſes à Mulinheim, où à leur
Bar.11.ſept.a. arrivée il ſe fit un miracle. 'Il s'eſt fait une translation de ces Saints à Rome en 1592, le 21 de juin.

262.§ 57. 'On met encore à Rome ſous Valerien le martyre de S.te Agrip-
Menæa,p.153. pine vierge, '& on en a marqué la feſte dans le martyrologe Romain le 23 de juin, auquel les Grecs en font leur principal
p. 167. office. 'Ils diſent dans leurs Ménées beaucoup de particularitez de ſon hiſtoire, & ils remarquent qu'auſſi-toſt aprés ſa mort, ſon corps fut tranſporté en Sicile, où il a toujours fait depuis plu-
Bar.23 jun.d. ſieurs miracles. 'Elle y eſt encore celebre, "& l'on croit y avoir &c.
Sic.ſan.t.3,n. ſon corps 'en une egliſe qui porte ſon nom dans la ville de Me-
p. 63. neo. On ajoute qu'il s'y fait pluſieurs miracles, & on en mar-
t 1.p.79. que un arrivé en 1558. 'On a ſes actes, qui ne ſont proprement
p. 85. que l'hiſtoire de ſa translation en Sicile. 'Il paroiſt que les Grecs
Bar 23.jun.d. les ont connus, & les ont ſuivis dans leurs Ménées. 'Baronius
aſſure [1] qu'ils ſont pleins de fautes: [& c'eſt le moins qu'on en 1.
Sic.ſan.t.1.p. puiſſe dire.]'Ils joignent le temps de Valerien avec celui de S.
80. 2. Gregoire Eveſque de Gergenti, [qui n'a vécu que pluſieurs ſiecles aprés.

Nous ne nous arreſtons point ſur l'hiſtoire des S.tes Digne, Emerite, Lucille, & Flore, qu'on croit avoir ſouffert le martyre à Rome ſous Valerien, & à qui on donne encore le titre de
Bar.22.ſept.c. Vierges.]'Baronius a eu deux hiſtoires manuſcrites des deux
262.§ 57. premieres, qui ſont honorées le 22 de ſeptembre: 'mais il dit
29 jul. c. en general que leurs actes ſont pleins de fautes. 'Pour S.te Lucille & S.te Flore, dont on fait la feſte le 29 de juillet, il aſſure que tout ce que nous avons, ſoit dans leurs actes, ſoit dans Pierre des Noels, ſoit meſme dans Pierre Damien, eſt ou fabuleux ou apocryphe. Ainſi nous ſommes reduits à deplorer avec luy que nous n'ayons point de veritable hiſtoire de ces Saintes; & à voir avec encore plus de douleur qu'un fourbe nous en ait fait une fauſſe.

ARTICLE VII.

De S. Zenon Eveſque de Verone, & de S. Ponce.

Bar.12.apr.a. 'LE martyrologe Romain met du temps de Gallien le mar-
Boll.ib p.70.c. tyre de S. Zenon Eveſque de Verone. 'La chronique de

1. Baronius dit ceci dans ſes notes de l'edition de Paris en 1645,p.247. Je ne ſçay pourquoi on en ne le trouve pas dans l'edition d'Anvers en 1613.

Reginon qui ne le fait que Confeſſeur, le met auſſi ſous Valerien & Gallien. ['Il y a neanmoins bien de l'apparence que cette Egliſe n'a point eu d'autre Eveſque de ce nom]'que celui qui vivoit vers l'an 370, & que S. Ambroiſe appelle un Eveſque de ſainte memoire. 'La tradition de ſon Egliſe eſt qu'elle n'en a eu qu'un, & qu'il eſt mort dans la paix, & non point par le martyre. 'On dit quantité de choſes de la vie de ce Saint: [mais nous n'y voyons rien de fondé ni d'ancien.]

NOTE 5.

Amb.ep.46. p.297.c.

Boll.12.apr.p. 70.

p.70.71|Ugh. t.5.p.553-559.

'Il y avoit une egliſe de ſon nom à Verone du temps de S. Gregoire Pape, qui raporte que dans une grande inondation arrivée vers l'an 588, la riviere d'Adige s'eſtant debordée, monta juſques aux feneſtres qui eſtoient au haut de cette egliſe, ſans neanmoins y entrer, quoique les portes en fuſſent ouvertes. Il y avoit dedans beaucoup de perſonnes aſſiegées par les eaux, & ils alloient à la porte prendre de l'eau quand ils avoient ſoif. 'Pluſieurs auteurs ont raporté ce miracle aprés Saint Gregoire. 'Paul Diacre marque qu'il ſe fit le 17 d'octobre; [ce qui ne revient pas à ce que] 'd'autres pretendent que c'eſtoit le jour de la feſte de S. Zenon. 'Car on fait ſon ordination à Verone le 10 de decembre, & ſa mort le 12 d'avril, [a] auquel Raban, Notker, & le martyrologe Romain le marquent. Raban le met encore le 8 de decembre, auquel Vandelbert, '& beaucoup d'autres le mettent auſſi. L'Egliſe de Milan en fait ce jour là.

Greg.dial.l.3. c.19.p.174.e.

Boll.p.72.e.f. e.

p.71.f 9.

Ugh.t.5.p.557. c.

[a] Boll.p.72.f.

p.70.a.b.

'C'eſt peut-eſtre à cauſe du miracle raporté par S. Gregoire, que la ville de Verone honore aujourd'hui S. Zenon comme ſon patron. 'On croit que ſon corps eſtoit dans l'egliſe où ce miracle arriva. 'Depuis cela vers l'an 810, Pepin Roy d'Italie, & Rotalde Eveſque de Verone, augmenterent cette egliſe, & y firent un nouveau tombeau pour y mettre le corps du Saint. Mais quand on le voulut lever de terre pour le tranſporter, tout le monde fut ſaiſi d'un ſi grand effroi, qu'on n'oſa y toucher. Neanmoins aprés qu'on eut fait beaucoup de prieres durant quarante jours, 'un ermite qui avoit une grande reputation de pieté, leva ſes os ſacrez en tremblant, & les mit tous dans le nouveau tombeau. Pepin ayant demandé de ſes reliques, l'Eveſque luy donna des cendres & des habits du Saint, mais voulut laiſſer tout le corps entier. On marque que cette translation fut accompagnée & ſuivie de divers miracles; '& on en fait tous les ans la feſte le 21 de may. 'Tout le peuple de Verone croit que ſon corps eſt encore aujourd'hui dans cette egliſe, qui eſt un monaſtere 'auprés de la ville. [b] Quelques auteurs

p.72 d|74.d.e.

p. 71. e.

p.73 d|74.f.

p. 75.

p 73.d.

p.74.c.

&c.

p. 73. c.

[b] p. 74. c.

écrivent neanmoins qu'il a eſté tranſporté à Ulm en Souabe vers l'an 1052: mais on veut que cela ne s'entende que d'une partie de ſes reliques.

p.76.a.b|Ugh. t.5.p.559. 'On attribuë à ce Saint un aſſez grand nombre d'écrits, & on a ſous ſon nom 127 ſermons[imprimez en 1508,& puis en 1586, & mis dans le ſecond tome de la Bibliotheque des Peres de Paris.] 'Les plus habiles des Proteſtans meſmes en eſtiment beaucoup la pieté & l'elegance : [a] & il y a bien des caracteres d'antiquité. ['Mais on convient qu'une partie de ces ſermons eſt de S. Hilaire & de S. Baſile : on ignore les auteurs des autres: & il n'y a point de preuve qu'aucun ſoit de S. Zenon.] Note 6.

Spart.n.C.p. 34.1.c|n.5.p.193. 2.c|Alb.euc. p.703.a. a Bib.P.t.2.p. 362.363.

Boll.14.may,p. 272.277.278. 'On croit que l'Egliſe Gallicane fut honorée ſous Valerien par le martyre que S. Pons ou Ponce ſouffrit à Cemele ville alors conſiderable, mais dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines ſur une montagne prés de Nice au pié des Alpes.

p.273. § 3. 'La feſte de S. Ponce eſt marquée le 14 de may dans Uſuard & dans quelques autres martyrologes, que le Romain a ſuivis.

§ 4. 'Le P. Sirmond a cru qu'il falloit raporter à ce Saint les homelies 15,16,& 17 de Saint Valerien qui eſtoit Eveſque de Cemele vers le milieu du V. ſiecle. 'Elles ſont faites ſur un martyr du lieu, qui en eſt meſme appellé citoyen,[b] & qui avoit montré aux autres le chemin du ciel, en y repandant le premier ſon ſang pour la foy. 'Son corps y eſtoit encore, [c] & les demons y témoignoient par les cris des poſſedez quel pouvoir J.C. a donné à ceux qui luy ont offert leur vie. Il s'y faiſoit pluſieurs autres miracles, qui y attiroient tous les peuples des environs. 'L'on y ſolenniſoit tous les ans ſa feſte. Il ſemble que ſon tombeau fuſt enrichi d'or, & couvert d'étoſes de ſoie.

Valer.p.22.1.a| 2.a.b|24.1 a.b. b h.17.p.23.2.e. h.16.17.p.22.2. a|23.2 e. c p. 22. 2. h 17.p.24.1.a.

Boll.14 may, p. 274. a. 'On montre encore aujourd'hui à Cemele une pierre ſur laquelle on tient que S. Ponce a eſté decapité. Baronius dit que

p. 273. f. ſon corps eſt à Nice. 'D'autres pretendent qu'il a eſté tranſporté

p. 274. § 6. en une abbaye de ſon nom proche de Nice, '& de là en celle de Tomieres en Languedoc baſtie en ſon honneur l'an 936, & qui eſt aujourd'hui un ſiege epiſcopal ſous le nom de S. Pons.

p. 273.a|Gal. chr.t.3.p.786. 1.d|Ugh.t.4. p.1545.d. 'Le GalliaChriſtiana copié mot à mot par Ughellus,fait Saint Ponce Eveſque de Cemele, & ils ont eſté ſuivis par d'autres. Mais ils ne citent point d'auteur plus ancien de ſon epiſcopat que Pierre de Noels. [Cela eſt abſolument contraire aux actes que nous avons de ce Saint, dont nous aurions tiré beaucoup de choſes, ſi nous avions pu nous arreſter au prologue,] 'qui

Boll. 14. may, p. 274. d. nous promet une hiſtoire écrite par un Valere ami du Saint, témoin

Note 7. témoin oculaire de tout ce qu'il dit. [Mais "la ſuite ne répond nullement à cette promeſſe. Car nous trouvons dans ces actes pluſieurs faits contraires à l'hiſtoire :] '& il y en a que les plus habiles appellent des fables ridicules. Pet.doct.l.11. c.25.p.338.b.

ARTICLE VIII.

De quelques Martyrs de Paleſtine: Hiſtoire de S. Nicephore.

[IL faut paſſer de l'Occident à l'Orient,]'où Euſebe nous apprend que les SS. Priſque, Malc, & Alexandre, remporterent ſous Valerien la couronne du martyre à Ceſarée en Paleſtine, eſtant dechirez par les beſtes. 'On tient, ajoute Euſebe, qu'ils demeuroient à la campagne, où ils ſe reprocherent à eux meſmes leur pareſſe & leur laſcheté, de ce qu'ils n'avoient pas le courage d'aller remporter la couronne du martyre dans un temps où Dieu diſtribuoit ſes recompenſes à ceux qui bruloient de ſon amour, Dans cette penſée ils s'en allerent à Ceſarée, & directement au juge, duquel ils obtinrent ce qu'ils ſouhaitoient. [L'Egliſe qui condanne ce zele dans d'autres comme une preſomption, l'a regardé en eux comme un effet de la grace du S. Eſprit,] 'puiſqu'elle les honore entre les martyrs le 28 de mars. Leurs noms ſont dans les martyrologes [1] du IX. ſiecle, dans le Romain, & dans quelques autres. 'Une femme ſouffrit avec eux la meſme peine, [mais ne fut pas couronnée avec eux,] parcequ'elle eſtoit de la ſecte de Marcion. Euſ.l.7.c.12. p.261.d. p. 262 a. Boll.28.mars, p. 711. Euſ.p.262.a.

[L'hiſtoire de S. Nicephore eſt tout à fait belle & edifiante.] 'Baronius juge encore qu'elle eſt tres fidele : [& nous ne voyons Note 8. rien qui nous empeſche de ſuivre ſon ſentiment. 'Car "les actes grecs & latins dont nous la tirons, ſont par leur breveté & leur ſimplicité du nombre de ceux que les perſonnes judicieuſes eſtiment le plus.] 'Ils ne nous apprennent point le lieu du martyre du Saint, ſinon qu'ils le mettent dans l'Orient. [2] D'autres actes peu differens de ceux-ci marquent que ce fut à Antioche dans la Syrie. Bar.260. § 32. Boll.9.feb.p. 894.c. " p.284.b.f.

'Nicephore eſtoit un Chrétien ſimple laïque, ami d'un Preſtre nommé Saprice ; & ils eſtoient ſi unis enſemble, qu'on les euſt pris pour deux freres. Cependant l'ennemi des hommes les tenta, & rompit tellement leur amitié, qu'ils ſe fuyoient p.283.f.

2. d'Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

l'un l'autre, & evitoient de ſe rencontrer. Cela dura aſſez long-
p. 284. a. b. temps: 'Mais enfin Nicephore rentra en luy meſme, & touché de ce que dit S. Jean, que qui hait ſon frere eſt homicide, il s'adreſſa aux amis de Saprice, afin qu'ils le priaſſent de luy pardonner, & de le recevoir de nouveau en ſon amitié. Saprice qui comme Preſtre de J. C, auroit dû le prevenir, ou au moins recevoir avec joie ſes excuſes, refuſa le pardon qu'il luy demandoit. Nicephore y renvoya d'autres perſonnes, & puis d'autres encore, qui ne furent pas plus heureux que les premiers. Enfin il alla luy meſme le trouver chez luy, & en ſe jettant à ſes piez, luy dit ces paroles; Pardonnez moy, mon Pere, je vous « en conjure par le Seigneur. Mais ſon humilité ne fut pas capa- «
p. 894. c. c. ble de flechir ce cœur endurci, plus cruel envers ſon ame qu'envers Nicephore, à qui il ne pouvoit ouvrir la porte de la reconciliation, parcequ'il s'eſtoit fermé à luy meſme la porte de la miſericorde divine.

c. f. 'Sur cela la perſecution de Valerien arriva. Comme les ſoldats alloient de tous coſtez chercher les Fideles, Saprice fut pris & amené au Gouverneur, devant qui il confeſſa qu'il eſtoit Chrétien & Preſtre; "& que les Chrétiens adoroient J. C. com- &c.
me leur veritable Dieu, & non des ſtatuës faites par des hommes, incapables de faire à perſonne ni bien ni mal. Le juge irrité [ſuivant plutoſt ſa colere que l'edit de Valerien,] le fit mettre à la queſtion, qu'il ſouffrit avec beaucoup de conſtance,
p. 895. a. [ou plutoſt de dureté,] quoiqu'elle 'fuſt tres rude; 'de ſorte &c.
qu'enfin on le condanna à eſtre decapité, & on le mena au ſupplice.

a. b. 'Nicephore qui le ſçeut, accourut en diligence, ſe proſterna à ſes piez, & en le traitant de Martyr, il le conjura d'avoir pitié de luy, & de luy pardonner ſa faute. Saprice ne luy dit pas un ſeul mot: [de ſorte qu'il ſe retira tout triſte.] Mais il revint peu de temps aprés & le ſuivit juſqu'au lieu du ſupplice en redoublant toujours ſes conjurations; & toujours inutilement. Les payens ſe moquoient de le voir tant demander pardon à un homme qu'on alloit executer. Mais c'eſt, leur dit-il, que vous « ne ſavez pas ce que je demande. «

[Saprice pouvoit conſommer ſon martyre devant les hommes, & faire, comme les philoſophes, par la force d'un grand orgueil, ce que les martyrs font par l'ardeur de l'amour divin; & il auroit, comme dit S. Paul, livré ſon corps aux flammes ou à l'épée ſans avoir aucun merite, parcequ'il n'avoit pas la

charité.] Car il eſt encore plus vray du ſacrifice du martyre que c. d.
de tout autre, qu'on n'eſt point en état de l'offrir ſi on ne s'eſt
renconcilié avec ſon frere, ſi on n'eſt pur, ſi on n'eſt ſimple, ſi
on n'a pour Dieu & pour le prochain une charité ſincere & ar-
dente, repanduë dans le cœur par le S. Eſprit. Il s'eſtoit appro-
ché de l'autel de la terre ſans ſe reconcilier, & par là il s'eſtoit
rendu indigne d'approcher de l'autel du ciel. [Cependant c'euſt
eſté une grande tentation pour l'Egliſe de voir mourir pour
J. C. un Preſtre ſi eloigné des diſpoſitions où J. C. nous ordonne
d'eſtre. Auſſi Dieu ne le voulut pas permettre, & fit eclater ſa
colere ſur Saprice au moment qu'il croyoit aller recevoir de
luy la couronne.]

'Il ne reſtoit plus qu'à luy trancher la teſte, & l'executeur b.
luy dit de ſe mettre à genoux pour recevoir le coup de la mort.
[A ce mot il tremble;] il demande quel eſt ſon crime; & on
luy répond que c'eſt qu'il a refuſé de ſacrifier à cauſe de ſon
» Chriſt. Sur cela il s'écrie, Je demande grace, & je ſuis preſt
» d'obeïr. Nicephore entendit ces triſtes paroles, [& en ſentit
autant de douleur, qu'il avoit d'amour pour J. C, & pour ce
malheureux meſme. Il oublia qu'il eſtoit au milieu des perſe-
&c. cuteurs, & expoſant ſa vie pour ſon frere,] 'il dit à Saprice tout c.
ce qu'il put pour l'exhorter à ne pas perdre ſa couronne & ſon
ame par une prevarication ſi honteuſe. Mais celui qui n'avoit
pas ecouté Dieu, n'eſtoit guere capable d'ecouter un homme
qu'il n'aimoit pas.

'Comme la juſtice divine avoit refuſé la grace du martyre à c.
un Preſtre, qui avoit refuſé à ſon frere la charité qu'il luy de-
voit, [elle la donna à un laïque qui avoit aimé avec tant d'ar-
deur & d'humilité non pas un frere, mais un ennemi.] 'Nice- d. e.
phore voyant Saprice entierement endurci dans ſon malheur,
s'écria qu'il eſtoit Chrétien, qu'il n'adoroit point les idoles,
&c. mais les deteſtoit, "& qu'on n'avoit qu'à l'executer au lieu de
Saprice. Il ſavoit que dans l'ordinaire il ne faut pas s'offrir au
martyre: mais ſon zele luy fit juger qu'il devoit reparer l'injure
faite à J. C, & apprendre aux payens quelle eſt la force de ſa
grace.

'Une demande ſi extraordinaire ſurprit & étonna tous les d. e.
aſſiſtans. On dit qu'il falloit attendre l'ordre du juge, & une
perſonne courut luy donner avis de ce qui ſe paſſoit. 'Quel- e. 285. c.
ques uns diſent qu'il commanda de laiſſer aller Saprice, ce qui
n'eſt point dans les meilleurs actes. Mais tous conviennent

qu'il ordonna que ſi Nicephore refuſoit de ſacrifier, on luy tranchaſt auſſi-toſt la teſte. L'arreſt fut executé ; & ainſi Nicephore accomplit ſon martyre dans la paix qu'il avoit ſi fort aimée, & alla recevoir du Dieu de paix la couronne que ſa foy,
p. 283. c. ſa charité, & ſon humilité luy avoient acquiſe. 'Les Grecs luy rendent de grands honneurs le 9 de fevrier, auquel à leur imitation les Latins ont commencé depuis un ſiecle à celebrer ſa
b|285.d. memoire ; & on l'a mis dans le martyrologe Romain.'On a ſon eloge fait par Jean Eveſque de Sardes [en Lydie,] qui eſt comme une paraphraſe de ſes actes: mais on en ignore le temps.

ARTICLE IX.

Des apoſtats : Gallien rend la paix à l'Egliſe.

[SAPRICE ne fut pas le ſeul que cette perſecution rendit
Bar.262.§ 18. apoſtat.] 'Il y en eut auſſi quelques uns en Afrique, [quoique ſans doute en petit nombre, puiſque l'on en parle peu.
§ 19. Tout ce que nous en trouvons,] 'c'eſt que S. Montan en allant
§ 18. au martyre, exhorta les Fideles à ne pas imiter leur prefidie,'& les conjura eux meſmes de ne ſe pas trop haſter d'eſtre receus à la paix & à la reconciliation, mais de faire une penitence pleine, & d'attendre la ſentence de J. C, [c'eſt à dire apparemment quelque marque particuliere de la volonté de Dieu,]
Cyp.ep.ox.66. p.169. 'comme S. Cyprien dit en divers endroits qu'il en attendoit
a Bar.262.§18. pour reconcilier les penitens.[a]Baronius dit ſur cela qu'on voit bien que S. Montan & ſes compagnons avoient eſté inſtruits par S. Cyprien dans les regles de la diſcipline, puiſqu'ils panſoient les plaies des pecheurs avec tant de ſoin, & qu'ils ne ſouffroient pas qu'on les admiſt à la paix que par la voie de la penitence. [Cet endroit peut encore ſervir à montrer que ſi S. Cyprien avoit relaſché quelque choſe de la diſcipline à l'approche de la perſecution de Gallus, ce n'eſtoit que pour cette occaſion particuliere, & que dans les autres rencontres il ne laiſſoit pas d'obliger les pecheurs à une penitence pleine & entiere.

Le ſang des Chrétiens que Valerien avoit repandu,"fut vengé V.Valerien
ſur luy meſme de la maniere la plus terrible dont aucun Prince § 8.
ait peut-eſtre jamais eſté puni : & ce qui marque encore mieux
Euſt.7.c.23. v.270.a|n.p. p53.1.a|Valer. 1 p.174.b. la juſtice de Dieu,]c'eſt que le meſme Macrien qui l'avoit porté à perſecuter les Chrétiens, fut celui qui le livra aux Perſes,

ſoit par imprudence, ſoit par malice. 'Gallien fils de ce Prince fut peut-eſtre effrayé par ce triſte exemple; & dés que Valerien eut eſté pris, [c'eſt à dire en 260,] 'il appaiſa la perſecution, plus ſage [en ce ſeul point] que ſon pere. [Comme elle avoit eſté commandée par des edits,] il en publia d'autres pour la faire finir, pour permettre aux Prelats de faire avec liberté leurs fonctions ordinaires, '& pour ordonner dans tout l'Empire, que l'on rendiſt les lieux de religion [dont le fiſc ou les particuliers s'eſtoient emparez.] 'Euſebe cite une lettre de ce Prince à quelques Eveſques, pour leur permettre de reprendre poſſeſſion des lieux qu'on appelloit les Cimetieres.

Bar.262.§ 76. Oroſ.l.7.c.22. p.214 2.b. Euſ.l.7.c 13. p.262.b. c. d.

[S'il faut raporter à ces temps-ci l'hiſtoire de Saint Felix de Nole;] 'on y voit qu'aprés la perſecution on rendoit aux particuliers les terres & les autres biens qu'ils avoient perdus à cauſe de la religion, quand ils vouloient ſe donner la peine de les demander. Car les grandes ames, comme S. Felix, croyoient qu'il eſtoit indigne de ceux qui mepriſoient les biens de la terre, de faire le moindre pas pour ſe les faire reſtituer, & que c'euſt eſté diminuer les recompenſes qu'ils attendoient dans le ciel.

Paul.car.20. p.560.561.

ARTICLE X.

De S. Marin & de S. Aſtere.

'TOUTES les Egliſes jouiſſoient déja de la paix, lorſque celle de Ceſarée en Paleſtine vit encore un illuſtre martyr en la perſonne de S. Marin. C'eſtoit un homme conſiderable par ſa naiſſance & par ſes richeſſes. Il eſtoit "dans les emplois de la milice: & ſon rang eſtant venu pour demander une charge de Centenier qui vaquoit, il eſtoit prés de l'obtenir, lorſqu'un autre qui y pretendoit aprés luy, ſe preſenta devant le juge nommé Achée, & dit que Marin eſtant Chrétien, & refuſant de ſacrifier aux Empereurs, il eſtoit incapable ſelon les loix établies depuis long-temps, de poſſeder aucune dignité parmi les Romains. Sur cela le juge demanda à Marin de quelle religion il eſtoit; & comme il avouoit genereuſement qu'il eſtoit Chrétien, il luy donna trois heures pour penſer à ce qu'il avoit à faire.

Euſ.l.7.c.15. p.263.b.

NOTE 9.

'Theotecne qui eſtoit alors Eveſque de Ceſarée, ſachant ce qui ſe paſſoit, alla trouver Marin, le prit par la main, & en l'en-

c.14.15.p.263. a. d.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

tretenant, il le conduiſit inſenſiblement à l'egliſe, où il le fit entrer juſques auprés de l'autel. Levant enſuite ſa caſaque, il luy fit jetter les yeux ſur l'épée qu'il portoit, & luy preſentant en meſme temps le livre de l'Evangile, il luy dit, Choiſiſſez celui « que vous aimez le mieux. Marin à l'heure meſme prit le livre. « ſans heſiter. Demeurez donc, ajouta Theotecne, demeurez « p.264.2. uni à Dieu; & puiſſiez vous, ſoûtenu par la force toute-puiſ- « ſante du Sauveur, poſſeder celui que vous venez de choiſir. Il « le laiſſa aller ſur cela, & en meſme temps le heraut le citoit à la porte du Pretoire, parceque le temps qu'on luy avoit donné eſtoit expiré. Il alla ſe preſenter devant le juge, & ayant fait paroiſtre une foy encore plus vive & plus vigoureuſe qu'auparavant, il fut auſſi-toſt conduit au ſupplice, & perdit la teſte p.263.b. Boll 3 mars, p.224. § 3. pour rendre témoignage à J.C. Uſuard, Adon, & pluſieurs autres martyrologes des Latins marquent ſa feſte le 3.e de mars, Flor.p.356.357. auquel les martyrologes de S. Jerome mettent auſſi un martyr Jo.D in 13. p.799 c. de ce nom. S Jean de Damas dit qu'on conſervoit à Conſtantinople dans l'egliſe de la Paix, une partie des reliques de Saint Boll. 3 mars, p.224. Marin. [Mais ce n'eſt pas apparemment de celui-ci,] que les Grecs ne connoiſſent pas.]

Euſ.l.7.c.16.p. 264 Ruf.p.120. a Il eut pour témoin de ſa mort Aſtyre ou Aſtere Senateur Romain, connu de tout le monde par la ſplendeur de ſa naiſſance & par l'eclat de ſes richeſſes, & fort aimé des Empereurs, dont meſme Rufin le fait parent, mais qui eſtoit encore plus illuſtre par ſa pieté & ſon courage, que par tout le reſte. Il chargea luy meſme ſur ſes epaules le corps du ſaint Martyr, l'emporta avec ſa robe de Senateur, le couvrit d'habits tres riches, & luy rendit les derniers devoirs de la ſepulture avec l'honneur qu'il meritoit.

Euſ.p.264. c.17.p.264. On raportoit de cet Aſtere pluſieurs choſes merveilleuſes. L'hiſtoire nous en a meſme conſervé une qui eſt extraordinaire, [& qui fait voir que ſa foy eſtoit aſſez grande pour operer des miracles.] Les payens faiſoient tous les ans une certaine ceremonie aux fontaines d'où ſort le Jourdain prés de Ceſarée de Philippe, où ils jettoient dans l'eau une victime que le demon faiſoit diſparoiſtre auſſi-toſt. Et ce miracle pretendu eſtoit fort celebre dans tout le pays. Aſtere s'y eſtant rencontré un jour, eut pitié de l'aveuglement de ces miſerables. Il leva les yeux au ciel, & pria Dieu d'arreſter cette illuſion par laquelle le demon abuſoit d'eux. Auſſi-toſt on vit paroiſtre la victime ſur l'eau, & Ruſ.l.7.c.13. p.120.2. depuis cela il ne ſe fit plus rien d'extraordinaire en ce lieu: la

priere d'un ſeul Chrétien ayant ſurmonté toute la puiſſance des demons, & diſſipé les preſtiges par leſquels ils trompoient les peuples depuis bien des ſiecles.

C'eſt Rufin qui donne à ce Saint le nom d'Aſtere, [a] plus illuſtre en effet parmi les Senateurs Romains que celui d'Aſtyre : [& nous voudrions avoir quelque fondement particulier pour dire que c'eſt cet] Aſtere qu'on fait pere des Saintes Rufine & Seconde. [Nous voudrions auſſi que] le titre de Martyr ſous lequel il eſt honoré ſur l'autorité de Rufin par l'Egliſe latine avec S. Marin le 3.e de mars, & peut-eſtre auſſi par la greque le 7 d'aouſt, [fuſt appuyé par Euſebe, dont le ſilence peut legitimement paroiſtre plus fort en ce point, que les témoignages les plus poſitifs & les plus formels de Rufin.

1. [a] Noris, de Piſ. p. 432.

V. § 2.

Boll. 3.m mars, p. 224. b. c.

Note 10.

Euſebe ne dit point comment le martyre de S. Marin s'accorde avec la paix de l'Egliſe, & la liberté ſi grande que Gallien donnoit aux Chrétiens. Autant qu'on en peut juger par conjecture, cela arriva en 261 ou 262, dans le temps que Macrien l'ennemi declaré de l'Egliſe, eſtoit maiſtre de l'Orient. Car Macrien ſe ſouleva en 261 contre Gallien, & arriva enfin à la puiſſance ſouveraine dont les demons l'avoient flaté depuis ſi long-temps. Mais il y arriva pour ſon malheur : & aprés avoir regné un peu plus d'un an, il perit avec toute ſa famille.

V. Gallien § 7. 10.

Gallien fut reconnu alors de nouveau pour Empereur dans l'Orient & dans l'Egypte. Et ce fut apparemment en ce temps là] qu'il écrivit la lettre que raporte Euſebe, adreſſée *à Denys* [d'Alexandrie,] *à Pinna, à Demetre, & aux autres Eveſques.* Le ſujet de cette lettre eſt pour les aſſurer qu'ils peuvent ſe ſervir de l'ordre qu'il avoit donné long-temps auparavant pour faire rendre [aux Chrétiens] tous les lieux deſtinez au culte de la religion. [Macrien ſans doute avoit empeſché l'execution de cet ordre dans l'Egypte & les autres pays dont il eſtoit maiſtre ; & ce fut ce qui obligea Gallien de le renouveller par ce ſecond ordre.] Il eſtoit écrit en latin.

Euſ. l. 7. c. 13. p. 261. c.

en 260.

ARTICLE XI

Malheurs effroyables dont l'Empire eſt affligé à cauſe de la perſecution de Valerien.

LE chaſtiment de Valerien, quelque grand qu'il fuſt, ne ſuffiſoit pas pour venger la mort de tant de martyrs. Le

Oroſ. l. 7. c. 22. p. 214. 2. b. c.

ſang innocent repandu partout crioit juſqu'au ciel, & demandoit à la juſtice divine une punition generale. Toutes les provinces avoient perſecuté les Saints, & il eſtoit juſte qu'elles en portaſſent toutes la peine. L'auteur de la perſecution n'eſtoit pas le ſeul coupable: ſon crime envelopoit tous les executeurs de ſes ordres, les delateurs, les accuſateurs, les magiſtrats, les ſpectateurs, tous ceux dans les cœurs deſquels Dieu avoit vu le conſentement qu'ils donnoient à l'injuſtice & à la cruauté des autres; & le nombre de ces coupables eſtoit infini.

La peſte effroyable qui avoit commencé à punir la perſecution de Dece, [*continuoit toujours, & ſe renouvelloit de temps en temps.] Mais les hommes corrompus & endurcis s'accoutumoient à la regarder comme un effet des cauſes naturelles, & non comme une punition de leurs pechez. C'eſt pourquoi Dieu y joignit le fleau de la guerre, [a] celui de la famine [qui en eſt comme inſeparable,] [b] & de furieux tremblemens de terre qui s'étendirent dans l'Europe, dans l'Afrique, & dans l'Aſie. [Mais le fleau de la guerre fut peut-eſtre le plus terrible que l'on ait jamais vu dans le monde.]

V. S. Cyprien § 33.

a Euſ.l.7.c.22. p.268.d.
b Galli.v.p.177. c.d.

Oroſ.p.214.2.c. Dieu delia, dit Oroſe, toutes les nations barbares qui environnoient l'Empire Romain, & qu'il avoit reſervées pour ce jour de ſa colere. On les vit tout d'un coup fondre de toutes parts ſur les provinces de l'Empire, & penetrer juſques aux plus eloignées; les Perſes ſe repandre dans tout l'Orient, les Scythes & les Gots dans l'Aſie, *dans la Thrace, & dans la Grece, les Sarmates dans l'Illyrie, les Allemans dans les Gaules & dans l'Italie meſme, les François dans les Gaules, dans l'Eſpagne, juſqu'en [Sicile &] en Afrique. Un payen compare ce debordement de barbares à une tempeſte où les vents ſouffient de tous coſtez, & renverſent tout ce qui s'oppoſe à leur furie. On voyoit encore 150 ans aprés dans pluſieurs provinces les marques funeſtes de ces ravages, & de grandes villes reduites à un petit nombre de cabanes.

c. d.

&c

Aur.V.v.Gall.

Oroſ.p.214.2.d.

Mais depeur que quelque membre de l'Empire ne demeuraſt exemt de ce chaſtiment univerſel, il s'eleva parmi les Romains meſmes diverſes guerres civiles, & un ſi grand nombre de tyrans, [que les hiſtoriens croient en pouvoir conter prés de trente, tous ennemis de Gallien, & qui ſe dechiroient encore les uns les autres.] On ne peut rien voir de plus triſte que ce que S. Denys Eveſque d'Alexandrie, dit de l'etat de cette grande ville, [quoiqu'elle ne fuſt point expoſée aux ennemis étrangers.]

Euſ.l.7.c.21. 22.p.266-269.

Ainſi

Ainſi le ſang des Romains ſe repandoit de toutes parts en abondance, & autant par les Romains meſmes que par les étrangers & les barbares. 'Ce ſuperbe Empire voyoit toutes ſes provinces ou entre les mains des ennemis & des uſurpateurs, ou entierement deſolées: 'la Sicile qui ſembloit eſtre à couvert de cette tempeſte generale, fut affligée par une revolte d'eſclaves & de voleurs: l'Italie meſme qui ſe vantoit de dominer ſur toute la terre, pleuroit la ruine de pluſieurs de ſes villes. 'Enfin Rome trembloit dans la crainte d'un ſi triſte ſort, & eſtoit reduit pour s'en garantir à faire rebaſtir ſes vieilles murailles. [Nous ne raportons point le detail de toutes ces choſes, parce-qu'on l'a vu dans l'hiſtoire de Gallien,] 'dont on peut dire que la foibleſſe & les vices eſtoient le plus grand des malheurs de ſon temps, comme c'en eſtoit en partie la cauſe.

Oroſ.p.214.a. d. Pane.10.Eum. p.213. Galli.v.p.177. c. Pane.10.p.213. Aurel.v.p.215. a] 216.c. Aur. V.

[Dieu neanmoins parmi tant d'effets de ſa colere ſe ſouvint de ſa miſericorde, & verifia ce que l'Ecriture nous dit ſi ſouvent, qu'il ne fait rien où ſa bonté ne ſoit jointe à ſa juſtice. Il effraya les payens par les menaces de ſes jugemens, pour leur faire honorer & imiter ceux qui avoient eſté les objets de leur cruauté & de leur execration. Il apprit à ſes ſerviteurs à mepriſer les biens de la terre ſujets à tant de renverſemens, pour n'aimer que ceux qui ne nous peuvent eſtre ravis par les hommes: il les purifia de leurs taches par ces afflictions paſſageres:] 'il eprouva leur foy & leur patience. 'Auſſi au milieu de tant de malheurs, les Chrétiens ſe réjouiſſoient en luy dans la memoire des merveilles qu'il a operées pour nous: '& leur charité leur faiſoit remporter des couronnes par les ſervices qu'ils rendoient aux autres ſans épargner meſme leur vie, ſoit durant la peſte, [ſoit dans les autres occaſions où l'on avoit beſoin de leur ſecours.]

Euſ.p.269.a. p.268.b.d. p.269.

ARTICLE XII.

Les Chrétiens emmenez captifs par les Gots & d'autres barbares, les convertiſſent.

[MAIS en quoy la grande miſericorde de Dieu parut davantage, c'eſt qu'il ſe ſervit des ravages meſmes des barbares pour accorder la grace de la penitence & du ſalut à un grand nombre de peuples.] 'Lorſque Conſtantin ſe trouva maiſtre de tout l'Empire, il y avoit déja long-temps, dit Sozo-

Soz.l.2.c.6.p. 451.a.

mene, que les Gots avoient receu la religion Chrétienne, avec les autres peuples barbares qui habitoient alors comme eux le long du Danube. Et les guerres que les Romains avoient eues avec les étrangers ſous les regnes de Gallien & de ſes ſucceſſeurs, avoient ſervi d'occaſion à leur converſion, & à celle de
b. preſque tous les barbares. 'Car une multitude incroyable compoſée de diverſes nations, ayant paſſé en ce temps là de Thrace en Aſie, où ils firent un effroyable degaſt, & d'autres peuples ayant fait la meſme choſe en d'autres endroits, il ſe trouva pluſieurs 'Preſtres parmi les captifs qu'ils en emmenerent. Ces ἱερεῖς. Preſtres commencerent à guerir les malades, & à delivrer les poſſedez par l'invocation de J. C, & par la ſimple prononciation de ſon nom. Et comme d'ailleurs leur vie eſtoit irreprehenſible, & leur vertu audeſſus de toutes ſortes de reproches, les barbares touchez par leur ſainteté & par leur miracles,
c. 'crurent ne pouvoir rien faire de plus ſage, ni qui leur attiraſt davantage la benediction du ciel, que d'imiter des hommes ſi excellens, & d'adorer le meſme Dieu qu'ils adoroient. Ainſi ils les prirent pour leurs docteurs, ecouterent avec reſpect leurs inſtructions, receurent le batteſme, "& formerent des Egliſes ἀνωλύθας ἐκκλησιάζον. où ils pratiquoient tout ce que noſtre religion nous ordonne.
1. 'En recevant la foy Chrétienne, ils s'accoutumerent auſſi à une maniere de vivre plus douce & plus raiſonnable que celle qu'ils menoient auparavant.

Philg l.2.c.5. p.470.471. 'Philoſtorge dit la meſme choſe que Sozomene, le marquant particulierement des ravages que les Scythes, c'eſt à dire les Gots, firent ſous Valerien & Gallien dans l'Aſie, la Galacie,
p.471.a. & la Cappadoce, ["où l'on trouve qu'ils entrerent en 266.] 'Il V. Gallien § 15. met entre les captifs emmenez de la Cappadoce, les anceſtres d'Ulphilas, que les Gots regardoient ſur la fin du IV. ſiecle comme leur prophete. [Cela éclaircit beaucoup ce que dit S.
Baſ.ep.338.p. 330.e. Baſile,] 'que les ſemences de la religion parmi les Gots venoient de la Cappadoce par le moyen du bienheureux Eutyche, homme d'une vertu eminente, qui par la puiſſance du S. Eſprit, & par la force des "dons qu'il en avoit receus, avoit adouci le cœur χαρισμάτων. des barbares.

["Nous verrons autre-part quels ont eſté les progrés de la reli- V. les Ariens § 132, 131] note 97. gion Chrétienne parmi ces peuples, & comment ils tomberent malheureuſement dans l'Arianiſme. Nous ajouterons ſeule-
Cyr.J.cat.16. p.186.c.d. ment ici que S. Cyrille de Jeruſalem en l'an 347,]'met les Gots & les Sarmates entre les peuples qui avoient receu la religion

Chrétienne, qui avoient des Eveſques, des Preſtres & des Diacres, des moines, des vierges, meſme des Martyrs. [Car il ne faut pas s'imaginer que toute la nation ait embraſſé d'abord le Chriſtianiſme : & ils ont encore eu depuis cela des Rois payens, & meſmes perſecuteurs.] 10 p.92.a.

Sozomene dit que les barbares qui eſtoient du coſté du Rhein & des Gaules juſques à l'Ocean, receurent la religion Chrétienne en meſme temps & par la meſme voie que ceux du Danube. [Nous ne trouvons pas de veſtiges du Chriſtianiſme parmi les François, que Sozomene ſemble avoir particulierement marquez, juſqu'à la converſion de Clovis. Mais quoique le corps de la nation ait perſiſté juſqu'alors dans le paganiſme, cela n'empeſche pas qu'il n'y euſt parmi eux pluſieurs Chrétiens. Je ne ſçay ſi on trouve rien du commencement de la religion parmi les Allemans.] Pour les Bourguignons, on aſſure qu'ils eſtoient Chrétiens & Catholiques au commencement du V. ſiecle. Soz.l.2 c.6.p. 450.451. Oroſ.l.7.c.32. p.219.1.b.

[Eutyche & ces autres illuſtres captifs qui ont converti les
» Gots & les autres nations barbares, ont verifié à la lettre ce que
» dit l'Ecriture :] La maiſon d'Iſrael aura les peuples pour ſervi- Iſ.14.v.2.
» teurs & pour ſervantes dans la terre du Seigneur : ils prendront
» ceux qui les avoient fait captifs ; & ils ſeront les maiſtres de
» ceux qui avoient eſté leurs tyrans. [C'eſt à eux encore que s'a-
» dreſſent veritablement ces paroles de Tobie:] Dieu vous a diſ- Tob.13.v.4.
» perſez parmi les nations qui ne le connoiſſoient pas, afin que
» vous ayez occaſion de publier ſes merveilles, & que vous faſſiez
» connoiſtre à ces peuples qu'il eſt le Dieu tout-puiſſant, & qu'il
» n'y en a point d'autre. [Et ils ont ſans doute dit ſouvent dans
» leur cœur ce qu'ajoute ce Patriarche:] Il nous a chaſtiez à cauſe v.5.
» de nos iniquitez; & il nous a ſauvez pour [ſignaler] ſa miſeri-
» corde.

S. ESTIENNE,
PAPE ET MARTYR.

[NOUS dirons ici peu de choſes de S. Eſtienne, parceque ce qu'il y a de plus celebre dans ſon hiſtoire, ſera traité amplement dans celle de Saint Cyprien.] On le fait Romain, fils d'un nommé Jule. Anaſtaſe dit qu'il avoit eſté Archidiacre de Rome ſous S. Corneille & ſous S. Luce, dont le premier luy avoit, dit-il, commis tout le bien de l'Egliſe dés le 5.e de mars [252, plus de ſix mois] avant ſa mort, & l'autre en mourant luy avoit donné "le ſoin & la conduite de l'Egliſe. [Ce qui eſt certain,] c'eſt qu'il ſucceda à S. Luce ["mort le 4 ou 5.e mars de l'an 253.]

Boll. app. p. 50. Anaſt. c. 22. 23. p. 8. Euſt. 7 c. 2. p. 251. a Buch. p. 271. *poteſtatem.* V. S. Cyprien note 33.

Fauſtin Eveſque de Lion, & S. Cyprien, "luy écrivirent vers le commencement de ſon pontificat, ſur le ſujet de Marcien Eveſque d'Arles, qui s'eſtoit joint à Novatien. Il ſe laiſſa "ſurprendre vers le meſme temps par Baſilide, & peut-eſtre encore par Martial, tous deux Eveſques d'Eſpagne. S. Denys d'Alexandrie luy écrivit [en l'an 256,] pour luy mander que toutes les Egliſes de l'Orient aprés avoir eſté troublées par le ſchiſme de Novatien, eſtoient alors dans l'union & dans la paix. Il remarque dans la meſme lettre, que S. Eſtienne avoit écrit aux Egliſes de Syrie & d'Arabie, & que meſme elles eſtoient toujours entretenuës par ſes charitez. Nous avons parlé plus au long ſur S. Soter de cette ſainte coutume qu'avoit l'Egliſe Romaine de repandre ſes aumoſnes dans les pays les plus eloignez.

Cyp. ep. 67. p. 162. ep. 68. p. 166. a. Euſt. 7. c. 5. p. 252. a. Ibid. § 39. Ibid. § 40.

Nous croyons que ce fut en l'an 256, qu'arriva cette grande & celebre diſpute entre S. Eſtienne & S. Cyprien touchant le batteſme des heretiques. Mais il ſuffit d'en avertir ici, ſans prevenir ce qu'il en faudra dire ſur l'hiſtoire de S. Cyprien, dont elle fait une partie tres importante. Ainſi il ne nous reſte rien à dire de S. Eſtienne que ſa mort, & ce qu'il a fait quelques mois auparavant, depuis que Valerien qui avoit d'abord eſté tres favorable aux Chrétiens, eut commencé à les haïr.] On en lit aſſez de choſes dans les actes du martyre de S. Eſtienne meſme.

Sur. 2. aug p. 26. 27.

Note 1. ["Mais ces actes ſont tels que nous n'oſons y rien fonder. Nous nous arreſterons davantage] à ceux des SS. Euſebe, Marcel, Bar. 259. §. 57. 59. Hippolyte, & leurs compagnons, que Baronius nous a donnez

Note 2. comme une piece entierement legitime. ["Il y a des difficultez qui peuvent faire douter s'ils meritent tout à fait ce titre: Il eſt certain neanmoins qu'ils en ont beaucoup de marques: & d'ailleurs ils ſont beaux & edifians: de ſorte que nous croyons pouvoir mettre ici ce qu'ils ont de plus remarquable.]

'Ils parlent d'abord de S. Hippolyte, qui eſtoit un Chrétien § 8. de Rome, celebre pour ſa ſcience apoſtolique, & qui neanmoins

in cryptis. vivoit ſolitaire "dans les grotes [d'autour de la ville.] On l'y venoit chercher, & beaucoup de payens touchez de ſes inſtructions embraſſoient la foy de J. C. Il les amenoit enſuite à l'Eveſque S. Eſtienne, afin qu'il leur donnaſt le batteſme [& les autres Sacremens.]

'Le grand nombre de ceux que S. Hippolyte convertiſſoit, § 8. & que S. Eſtienne battizoit, commença à faire du bruit [ſur la fin de l'an 256.] Le Prefet de Rome en avertit Valerien: ce que S. Eſtienne ayant ſçeu par S. Hippolyte, [il jugea bien qu'il falloit ſe preparer à la perſecution que le changement de l'eſprit de Valerien faiſoit craindre.] Il fit aſſembler les Chrétiens, les exhorta par les paroles de l'Ecriture à ſe haſter de faire le bien durant qu'ils en avoient encore le temps, & à porter leur croix pour ſuivre J. C. juſqu'à la mort. Il ajouta qu'il falloit avoir ſoin non ſeulement de ſon ſalut, mais encore de celui de ſes proches, & il exhorta tous ceux qui avoient des parens & des amis payens [de travailler à leur converſion, &] de les luy amener pour les battizer.

'S. Hippolyte avoit un neveu d'environ dix ans, & une niece § 8. de treize, nommez Neon & Marie, qu'il avoit elevez, & qui neanmoins n'eſtoient point encore battizez, parceque Pauline ſa ſœur qui eſtoit leur mere, & Adrias leur pere, eſtoient attachez au paganiſme. Comme ces enfans le venoient quelquefois voir, S. Eſtienne luy conſeilla de les retenir pour faire venir le pere & la mere, & travailler à les inſtruire. 'La choſe arriva de § 9. la ſorte; & Saint Eſtienne ſe trouva chez S. Hippolyte pour les exhorter à embraſſer le Chriſtianiſme. Adrias reſiſta d'abord, parcequ'il ne pouvoit ſe reſoudre à expoſer ſon bien & ſa vie. 'Pauline s'emporta meſme contre ſon frere qui leur donnoit un § 10. ſi étrange conſeil. S. Eſtienne les voyant ſi opiniatres, envoya querir le Preſtre Euſebe, qui eſtoit un homme fort docte, &

le Diacre Marcel. Euſebe taſcha de leur perſuader de mepriſer la gloire du monde pour acquerir celle du ciel. [Mais l'heure de Dieu n'eſtoit pas encore venüe, & il falut un miracle pour les faire croire.]

§ 10. 'La nuit ſuivante quelques Fideles amenerent à Euſebe leur enfant qui eſtoit paralytique, & le prierent de le battizer. Euſebe pria, & battiza l'enfant, qui ſe trouva gueri en recevant le batteſme. S. Eſtienne y vint pour prendre part à la joie de ce
§ 11. miracle: '& le lendemain Adrias & Pauline eſtant revenus le trouver, comme il les en avoit priez, ils apprirent avec étonnement le miracle qui eſtoit arrivé. Leur cœur fut deſlors changé; ils ſe jetterent aux piez du ſaint Eveſque, & luy demanderent le batteſme. S. Hippolyte plein de joie le pria de le leur accorder auſſi-toſt: mais il voulut obſerver les ſolennitez ordinaires. Il les interrogea pour voir ſi leur foy eſtoit pleine & ſincere. Il leur ordonna de jeûner, & aprés les avoir inſtruits, il les battiza eux & leurs enfans au nom de la Trinité, diſent les actes, leur impoſa le ſeau de J.C, offrit pour eux le Sacrifice, & les en fit tous participans. Ils demeurerent enſuite avec S.
§ 16. 17. Hippolyte dans ſa ſolitude, 'qui eſtoit "une ſabloniere à un mille *arenarium.*
§ 17. de Rome ſur le chemin d'Appius. 'Euſebe & Marcel leur y tenoient compagnie: [& Adrias n'en ſortoit que] pour diſtribuer aux pauvres le bien que luy & ſa femme avoient à Rome.

§ 12. [Les impies s'irriterent de ce qui rejouiſſoit les Anges.] 'Valerien ordonna qu'on cherchaſt avec ſoin ces nouveaux Chrétiens. Maxime "greffier de ſa profeſſion, ſe chargea de les trou- *Commentarienſis.*
ver: mais en voulant trahir les ſerviteurs de J.C, il tomba dans la poſſeſſion de ſon ennemi, & fut reduit à implorer le ſecours des Saints. Adrias & les autres prierent pour luy avec larmes, proſternez contre terre, & furent pleinement exaucez. Car Maxime fut gueri, & en meſme temps demanda le batteſme. On le mena a S. Eſtienne, qui l'inſtruiſit & le battiza: & Maxime voulut demeurer encore quelques jours auprés de luy.

[Il paroiſt que tout ceci ſe paſſa en l'an 256: mais la ſuite doit
§ 13. appartenir à l'année ſuivante.] 'Valerien qui n'entendoit point parler de Maxime, demanda "au bout de quelque temps ce qu'il *poſt multos dies.*
eſtoit devenu: & ayant ſçeu qu'il eſtoit Chrétien, il l'envoya prendre chez luy, où on le trouva proſterné en oraiſon. Il luy reprocha de s'eſtre laiſſé aveugler par l'argent [que les Chrétiens luy avoient donné;] à quoy il répondit qu'il avoit eſté veritablement aveugle juſques alors, mais qu'il avoit enfin eſté illuminé

par la foy de J.C. Valerien irrité de cette réponſe, commanda, diſent les actes, qu'on le jettaſt du haut du pont [daus la riviere.] Son corps fut trouvé par Euſebe, & enterré le 20 de janvier dans le cimetiere de Calliſte. Baronius dit qu'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau dans les Catacombes, quoique ſon corps n'y ſoit plus. 'On fait ſa feſte le deuxieme de decembre avec celle de S. Euſebe, de S. Hippolyte, & des autres de cette compagnie, qui furent auſſi martyrizez: [mais comme ce ne fut que ſur la fin de cette année, nous parlerons auparavant de la mort de Saint Eſtienne, "puiſqu'elle arriva le deuxieme d'aouſt en la meſme année 257, au moins ſelon l'opinion qui nous paroiſt la plus probable. Car il y a des raiſons aſſez fortes pour mettre ſa mort dés l'an 255.

1. dec. b.

V. S. Cyprien note 38.

Nous avons déja dit qu'on trouve d'aſſez longs actes du martyre de ce Saint, mais qu'ils ne paroiſſent pas aſſez authentiques pour faire foy dans l'hiſtoire. "Il ſemble meſme y avoir quelque lieu de douter s'il a veritablement eſté Martyr: car on peut aſſurer que S. Auguſtin & Vincent de Lerins ne l'ont point ſçeu. Cependant cela paroiſt aſſez fondé d'ailleurs pour n'en pas douter. Pour ce qui eſt du genre de ſon martyre,] 'ſes actes diſent qu'ayant eſté pris le 2.e d'aouſt, & amené à Valerien, il fut auſſitoſt condanné & envoyé au ſupplice; mais qu'ayant fait tomber par ſes prieres le temple de Mars, & tout le monde s'eſtant enfui ſur cela, il ſe retira dans un cimetiere voiſin, où il exhorta au martyre les Chrétiens qui ſe trouverent auprés de luy, & commença enſuite à offrir le Sacrifice: mais que Valerien ayant envoyé des ſoldats pour le reprendre, comme ils virent qu'il perſiſtoit à celebrer les ſaints Myſteres ſans les craindre, ils luy allerent couper la teſte dans ſon ſiege devant l'autel. [Cela eſt fort different de ce que dit Anaſtaſe,] 'qu'il fut banni d'abord, [comme S. Cyprien & S. Denys d'Alexandrie;] & qu'eſtant enſuite revenu à ſon Egliſe, il fut arreſté 34 jours aprés par Maximien, & mis en priſon avec deux Eveſques, Honoré & Caſte, neuf Preſtres, & trois Diacres, Sixte, Denys, & Caius; qu'il tint "une aſſemblée dans la priſon, & remit à Sixte ſon Archidiacre tous les vaiſſeaux ſacrez, avec le cofre où eſtoit l'argent de l'Egliſe; & que ſix jours aprés il fut tiré de la priſon, & decapité. [Ces deux hiſtoires de deux auteurs peu aſſurez ſe détruiſent l'une l'autre: "& il y a d'ailleurs aſſez ſujet de croire que S. Eſtienne eſt mort ou dans la priſon, ou de quelque autre maniere moins eclatante, auſſi-bien que S. Corneille & S. Luce

Note 3.

Suf. 2. aug. p. 27 § 12.

Anaſ. c. 24. p. 8. 9.

fecit ſynodum.

V. la note 3.

ſes predeceſſeurs, que Saint Cyprien ne laiſſe pas de regarder comme d'illuſtres martyrs.]

p.9|Buch.p. 267. 'Il fut enterré dans le cimetiere de Calliſte.[a] Anaſtaſe dit que 14
a Anaſ.c.95. p.89.90|Boll. pont p.36.§ 4. vers l'an 762, le Pape Paul I. mit ſon corps & celui de S. Silveſtre dans un monaſtere de moines Grecs qu'il avoit fait baſtir à Rome, & dont l'egliſe eſtoit dediée ſous le nom de ces deux Saints. On a pretendu avoir apporté ſon corps en 1682, de Trani dans la Pouille à Piſe, où on l'a mis dans une egliſe de ſon nom. Mais on n'a point de connoiſſance qu'il ait jamais eſté porté à Trani. 'S. Auguſtin tire avantage pour l'Egliſe, de ce que les

Aug.in Pet.c. 1.c.p.86.2.b. Donatiſtes tres oppoſez à ce que S. Eſtienne avoit ſoûtenu ſur le batteſme, reconnoiſſoient neanmoins que ſon adminiſtration

Vinc.L.c.9.p. 331. avoit eſté ſans reproche. 'Vincent de Lerins le loüe comme un *Illibate.* ſaint Eveſque, plein de lumiere & de zele, qui vouloit ſurpaſſer autant les autres Eveſques par l'ardeur de ſa foy, que par la dignité de ſon ſiege.

[Selon ce que nous avons dit de ſon entrée au pontificat, & de ſa mort, il peut avoir gouverné quatre ans & prés de ſix mois.] V. S. Cyprien note 38.

Bar.260.§ 6| Boll.apr.t.1, p.27.1. 'On luy attribuë quelques reglemens, [b] & deux epiſtres decretales dont la fauſſeté eſt viſible. On pretend qu'il a converti & envoyé à Rouen S. Mellon [premier] Eveſque de cette Egliſe. V. S. Denys de Paris §.8.

b Boll.pont. p.36.§ 3. c Bar.260.§ 6. d Sur 2.aug. p.27.§ 13-18. e p.26.27. [c] On convient que S. Sixte II. fut ſon ſucceſſeur, [d] & quelques uns marquent qu'il fut ordonné [le lundi] 24 d'aouſt.

f p.2 .§ 13|Bar. 260§ 5. Grut. p.1274.2. [e] Les actes de S. Eſtienne parlent encore de pluſieurs martyrs, qu'ils diſent avoir ſouffert en 256 ou 257. [f] Mais ce qu'ils diſent de S. Tharſice Acolythe eſt remarquable, & autoriſé par une epigramme qui porte le nom du Pape Damaſe. Les ſoldats le trouverent qui portoit les Sacremens du Corps du Seigneur. Car comme remarque ſur cela Baronius, les laïques meſmes portoient alors l'Eucariſtie chez eux [pour y participer dans les temps où ils ne ſe pouvoient pas trouver à l'Egliſe.] Les ſoldats l'ayant donc rencontré, voulurent ſavoir ce qu'il portoit. Mais il aima mieux ſe laiſſer aſſommer à coups de pierres & de baſtons, que de decouvrir les ſacrez Myſteres à ces infideles. [Et Dieu confirma ſa diſcretion & ſa ſageſſe par un miracle.] Car aprés qu'il fut mort, les ſoldats ayant cherché par tout ſur luy, ne purent trouver ce qu'il leur avoit voulu cacher. Il ſemble que cela ſoit arrivé le lendemain de la mort de Saint Eſtienne. *alia die.* Neanmoins Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes, marquent la feſte de Saint Tharſice le quinzieme jour d'aouſt.

Front.cal.p.114. 1. 'Le calendrier du P. Fronto le met ſur le chemin Latin. On croit que c'eſt une brouillerie, & qu'il faut *via Appia &c.*

Par

Par l'epigramme de Damaſe il ſemble qu'il eſtoit enterré dans une chapelle de S. Eſtienne premier martyr.

[Il faut achever maintenant l'hiſtoire de S. Adrias & des autres, que nous pouvons appeller les diſciples & les enfans du Pape S. Eſtienne. Sur la fin de la meſme année 257,] 'Valerien fit chercher avec tant de ſoin Adrias & Pauline, qu'ils furent pris avec leurs enfans, le Preſtre Euſebe, & Hippolyte. Le Diacre Marcel "fut bien-toſt joint à leur compagnie. Ils furent preſentez à un juge qui n'eſt pas nommé, & confeſſerent tous qu'ils eſtoient Chrétiens. Adrias [1] témoigna meſme avoir regret d'avoir rencontré ſi tard cette occaſion de ſouffrir pour J. C. Le juge luy reprocha qu'il uſoit bien mal de ſes richeſſes, [2] les employant pour ſeduire le peuple [par les aumoſnes qu'il faiſoit:] ſurquoi le Saint luy dit qu'il en uſoit avec ſimplicité de la maniere la plus utile pour luy & pour ſes enfans. 'Le juge fit de grands efforts pour decouvrir où elles eſtoient : 'mais elles eſtoient déja toutes tranſportées dans le ciel.

Bar. 259. 14. 15. &c. &c. 1. 2. ' 15. 16. 17. ' 17.

'On mena les Confeſſeurs dans la priſon de Mamertin, d'où on les tira trois jours aprés pour les obliger par la vuë de toutes ſortes de tourmens à ſacrifier : mais ils ſe moquerent & des commandemens & des menaces du juge. Il les fit donc fouetter avec tant de cruauté, que S.te Pauline rendit l'eſprit entre les mains des boureaux. Il prononça enſuite la ſentence contre S. Euſebe & S. Marcel, qui furent decapitez le 20 d'octobre, & leurs corps expoſez aux chiens avec celui de S.te Pauline. Mais un autre Hippolyte Diacre de l'Egliſe Romaine les enleva [la nuit,] & les enterra au lieu "qui leur avoit ſervi de retraite durant leur vie, à un mille de Rome ſur le chemin d'Appius.

' 15. 16.

ubi frequenter convenichant.

'Secondien qui eſtoit ce ſemble l'Aſſeſſeur ou le Lieutenant du premier juge, 'fit enſuite venir chez luy Adrias & ſes enfans avec Hippolyte, pour ſavoir où eſtoient leurs biens : & toute la réponſe qu'il en tira fut qu'ils eſtoient diſtribuez aux pauvres ; que leur ame eſtoit leur unique threſor ; qu'ils eſtoient reſolus de ne la pas perdre, & que pour luy il n'avoit qu'à executer les ordres qu'il avoit receus. Il fit appliquer les enfans à la queſtion : Adrias les encouragea à la ſouffrir ; & ils ne dirent autre choſe durant qu'on les fouettoit, que ces paroles ; *JESUS CHRIST aſſiſtez nous*. Adrias & Hippolyte eprouverent auſſi les torches ardentes, & pluſieurs autres tourmens, durant leſquels ils ſe

' 14. 16. 18. ' 17.

1. Je penſe que c'eſt le ſens de ces paroles aſſez obſcures, *Qua requiris, vel tardius pervenerunt adte.*
2. *ut ſeducas populum* ſeroit mieux aprés ces paroles, *non ad ſubverſionem aliorum uti debes*.

conſoloient "par la vuë des joies eternelles & incorruptibles. Les enfans Neon & Marie furent enſuite menez au ſupplice. Ils furent couronnez par l'épée en preſence de leur pere; & leurs corps furent enterrez le 27 d'octobre auprés de S. Euſebe & de S. Marcel. *Ecce opulà fine corruptione.*

12. Secondien ayant fait raport de tout à Valerien, [& pris ſes ordres,] ſe fit amener à ſon tribunal Hippolyte & Adrias chargez de chaines, & un herault crioit devant eux, *Voici les ſacrileges qui renverſent Rome*, Comme "ils perſiſtoient conſtamment à confeſſer J.C, qui les avoit delivrez de l'erreur, Secondien les fit battre ſur le viſage avec "des fouets armez de plomb, juſqu'à ce que s'eſtant laſſé le premier, il fit ceſſer les bourreaux, & exhorta les Saints à avoir pitié d'eux meſmes. Mais ils luy répondirent qu'il n'avoit qu'à faire tout ce qu'il voudroit, & qu'ils eſtoient preſts de tout ſouffrir plutoſt que d'obeïr à ce que luy & l'Empereur leur commandoient. Il s'en alla parler à Valerien, qui 19. luy dit de les faire promtement mourir à la vuë du peuple: & ſur cela Secondien les fit mener au pont d'Antonin prés de l'iſle du Tibre, où on les battit encore avec des fouets armez de plomb, juſqu'à ce qu'ils rendirent enfin l'eſprit. On laiſſa leurs corps au meſme lieu: mais le Diacre Hyppolyte les enleva la nuit, & les enterra auprés des autres le 9.e jour de decembre. Cependant la feſte de tous ces Saints eſt marquée dans le martyrologe Romain le 2.e du meſme mois: & Baronius ſemble dire 2.dec.b. qu'il l'a miſe ce jour là ſur l'autorité de quelques martyrologes plus anciens. On marque que les corps de S. Hippolyte, de S. Adrias, de ſa femme, & de ſes enfans, ſont preſentement à Rome dans l'egliſe de S.te Agathe. *&c.* *plumbatis.*

b. Le martyrologe Romain joint à ces martyrs les S.tes Martane 259.§ 19. ou Marthe, & Aurelie ſa fille, parentes de S Adrias, qui eſtant venües de Grece à Rome neuf mois aprés, & ayant ſçeu qu'il avoit ſouffert le martyre, elles en eurent une grande joie, parce-qu'elles eſtoient [vrairment] Chrétiennes; & paſſerent treize ans à veiller & à prier jour & nuit à ſon tombeau, juſqu'à ce qu'eſtant mortes en paix, elles y furent auſſi enterrées le 10.e jour de decembre. [Ainſi on n'a pas dû les mettre dans le martyrologe Romain parmi ceux qui ont eſté martyrizez ſous Valerien.]

SAINT SIXTE II,
PAPE ET MARTYR.

SAINT Eſtienne Pape, [mort comme nous croyons le 2.e aouſt 257,] eut pour ſucceſſeur S. Sixte deuxieme du nom, [ou Xyſte comme on lit aſſez ſouvent dans les anciens.] On croit qu'il fut ordonné le [lundi] 24.e d'aouſt. Les actes de Saint Eſtienne le font Athenien, & le Pontifical y ajoute la qualité de philoſophe; [ce qui peut venir du] livre de Xyſte ou Sexte philoſophe Pythagoricien, que Ruffin avoit traduit en latin. Car il l'avoit attribué, comme le dit S Jerome, à S. Sixte Pape & Martyr, qu'il deshonoroit extremement en le faiſant auteur d'un livre d'un payen, qui ne faiſoit aucune mention ni des Prophetes, ni des Apoſtres, ni de J. C; en ſorte que l'on euſt dit qu'un Eveſque & un Martyr n'avoit pas la foy de J.C. [Cette fourberie ou cette bevuë regarde Sixte II. Car nous n'avons point de preuve que le premier ait eſté martyr.]

V. S. Cyprien note 38. Bar. 260, 5. Boll. 24 t. 1. p. 27. 2. V. M. Aurele § 31. Hier. ad Cte. c. 2. p. 262. d. in Jer. 22. p. 317. b. c. in Ez. 18. p. 439. b. c.

L'Anaſtaſe dit que le Diacre Xyſte fut mis en priſon avec le Pape S. Eſtienne, & qu'Eſtienne ſix jours avant ſon martyre remit à Xyſte ſon Archidiacre tous les vaiſſeaux & tout l'argent de l'Egliſe. [Si ce Xyſte eſt le meſme que le Pape Sixte, il eſt difficile de juger comment il fut delivré de priſon. Anaſt. c. 24. p. 8. 9.

S. Sixte ne gouverna qu'onze mois & quelques jours, durant le feu de la perſecution de Valerien. Ce que nous dirons de ſa mort fait juger qu'il s'acquita avec fidelité & avec courage de ce que demandoit de luy l'eminence de ſa dignité dans un temps ſi difficile, & qu'il ne regardoit ſa primauté que comme une occaſion favorable de mourir pour celui qu'il aimoit d'une charité auſſi forte & auſſi genereuſe qu'elle eſtoit ardente: Car c'eſt l'eloge que l'Egliſe Gallicane luy donnoit autrefois dans ſes prieres. Thom. p. 367. 2.

V. S. Cyprien note 38.

[Mais il n'eſtoit point ſi occupé à combatre les ennemis qui attaquoient l'Egliſe au dehors, qu'il ne veillaſt auſſi pour guerir les maux qui la travailloient au dedans. La diſpute touchant le

batteſme, commencée ſous Eſtienne, duroit encore ſous ſon pontificat,] 'comme on le voit par les trois lettres que Saint Denys d'Alexandrie luy en écrivit. ['Mais il y a auſſi toute apparence qu'elle finit de ſon temps par ſes ſoins, & par la douceur de ſa charité; & que c'eſt pour cela que] 'S. Ponce l'appelle un Pontife bon & pacifique. [Ce fut un ſervice tres conſiderable qu'il rendit à l'Egliſe:] & il merita par là, dit un Saint, de devenir un tres heureux & tres ſaint martyr. 'On croit que c'eſt auſſi pour cela que l'Egliſe d'Afrique a celebré ſa memoire, quoiqu'elle ne fiſt cet honneur ni à S. Fabien, ni à S. Corneille meſme, ni à aucun autre Pape hors S. Clement.

Euſ.l.7 c.5 9.p. 252.a|254.e|255 c.

V. S. Cyprien § 60.

Pont.ox.p.8.

Anal.t.3.p.41c.

'S. Denys dans la premiere lettre qu'il luy écrivit ſur le batteſme, luy parla de l'hereſie de Sabellius qui commençoit alors à paroiſtre dans la Libye, & luy envoya une copie de ce qu'il avoit écrit pour la combatre. [Nous ne trouvons point ce que Sixte fit ſur cela.

Euſ.l.7.c.6.p. 252.d.

Il montra ſa ſageſſe dans 'le choix qu'il fit de S. Laurent pour Archidiacre.] 'Et auſſi l'Egliſe Romaine & l'Egliſe Gallicane, loüoient autrefois Dieu dans l'office de ſa feſte, de ce qu'il avoit donné à l'Egliſe ce grand martyr par l'exemple de ſa vertu & de ſon courage. [La France luy a une obligation particuliere] 'pour luy avoir envoyé Saint Peregrin Eveſque d'Auxerre & martyr.

V. S. Laurent.

Thom.p.367| Sacr. p.118.119.

Sur.31.jul.p. 361. § 16.

'La perſecution s'augmenta beaucoup [en 258,] par le reſcrit que Valerien envoya au Senat, où il ordonnoit entre autres choſes d'executer ſans differer les Eveſques, les Preſtres, & les Diacres. Les miniſtres qu'il avoit à Rome ſe haſterent d'executer cet ordre, & ils eſtoient tous les jours appliquez à faire mourir ceux qui tomboient entre leurs mains. Il paroiſt par S. Cyprien que S. Sixte fut une des premieres victimes que leur cruauté immola à J. C, 'afin que ce paſteur animaſt ſes diſciples par ſon exemple auſſi-bien que par ſes paroles. [a] Il fut étendu ſur le chevalet, [b] & mourut 'attaché à la croix, ſelon Prudence [Nous verrons quelques autres particularitez de ſon martyre en parlant de S. Laurent; & ce ſont meſme les plus celebres. Nous y apprendrons que Dieu luy avoit donné la lumiere des Prophetes auſſi-bien que leur courage.] 'Il eſtoit fort âgé quand il mourut.

Cyp.ep.82. p.224.a.

Thom.p.367.a| Sacr.p.119.i.

a Fulg.app.f. 60.p.83.b.

b Prud.de M.2. p.71.

Note 1.

Amb.off.l.1.c. 41.p.32.k.

c Cyp.ep. 82 p. 224.a|Buch p. 268.272.

d Pont ox. p.8.

e Buch.p.268.

[c] Il fut martyrizé dans le cimetiere de Calliſte le ſixieme jour d'aouſt, S. Cyprien qui ſceut bien-toſt ſon martyre, en manda la nouvelle à un de ſes amis. [d] S. Ponce en a auſſi voulu rendre un témoignage authentique. [e] Sa feſte eſt marquée le 6.e d'aouſt des

l'an 354 dans le calendrier de Bucherius : 'Elle l'eſt de meſme dans celui de l'Egliſe d'Afrique, [a] & nous apprenons encore de S. Auguſtin qu'elle s'y celebroit de ſon temps. [b] On la trouve auſſi marquée dans les martyrologes de S. Jerome, & enſuite
1. dans Bede, & dans tous les autres, 'dans le [1] calendrier du Pere Fronto, dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, où elle eſt accompagnée d'une Preface, & dans les miſſels de Rome & des Gaules que Thomaſius nous a donnez. 'Son triomphe, comme parle S. Pierre Chryſologue, ſe celebroit de meſme à Ravenne trois jours [complets] avant celui de S. Laurent. 'Les Grecs en font auſſi ; mais ils le joignent avec S. Laurent le 10.e d'aouſt. [Cette veneration ſi generale qu'on a toujours eue pour ſa memoire, donne grand lieu de croire que c'eſt luy que l'Egliſe latine veut honorer dans le ſacré Canon de la Meſſe, plutoſt que
V. S. Alex. Pape note 8. Sixte I. dont les actions ſont inconnuës, "& qu'on ne ſçait pas meſme avoir ſouffert le martyre.]

'Il y avoit à Rome un Titre [ou une egliſe] de S. Sixte, ſous Symmaque, [ſous S Gregoire le grand,] & ſous Gregoire II. On la nommoit auſſi le Titre de Tigride [Je ne ſçay ſi ce ſeroit] 'l'egliſe de S. Sixte qui eſtoit hors de Rome ſur le chemin d'Appius vers l'an 600 [c] Laurent qui eſtoit Eveſque de Milan [vers la fin du V. ſiécle,] fit auſſi baſtir une egliſe de ce Saint, & il paroiſt qu'on y mit de ſes reliques 'Le Pape Adrien I. fit tranſporter ſon corps dans une egliſe qu'il fit baſtir. [d] Les Orientaux ont une Liturgie à laquelle ils donnent le nom de S Sixte Pape. [Je ne ſçay ce que c'eſt.]

V. S. Denys Pape. 'Aprés le martyre de S. Sixte le ſaint Siege vaqua "prés d'un an, juſqu'au 22 de juillet 259, auquel S. Denys luy ſucceda.

'S. Cyprien nous aſſure que S. Quarte fut martyrizé avec S. Sixte, & comme il ſe contente de les nommer tous deux ſans les deſigner par aucune qualité, il ſemble qu'on en peut tirer que Quarte eſtoit auſſi quelque perſonne conſiderable parmi les
2. Chrétiens, & connu communément dans l'Afrique. Bede [2] & d'autres joignent ce Saint à S Sixte ſur l'autorité de S. Cyprien. Car les actes de S. Laurent n'en diſent rien.

'Au lieu de luy ils donnent à S. Sixte pour compagnons de ſon martyre les Diacres Felicíſſime & Agapite ou Agapet. [e] Anaſtaſe y ajoute Janvier, Magnus, Vincent, & Etienne auſſi Diacres, que Bede & d'autres appellent Soudiacres. [f] Les noms de Saint

Anal.t.3.p.399. 410.
a Aug.in Joh. 17.p.97.2.b.
b Flor.p.734.
Front.cal.p.115| Sacr.p.118| Thom.p.162. 367.
P.Chr.f.135. p.467.
Men.p.110.111.
Front.cal p. 115.
Greg.dial.l.4. c.26.p.260.d.
c Enn epig 8. p.602.
Anaſ.c.97.p. 115.c.
d Bona lit.l.1. c.9.p.64.
Buch.cycl.p. 272.
Cyp ox.ep 80. p.238|not|Flor. p.735.2.
Sur.10.aug. p.95.§ 8.
e Anaſ.c.25. p.9|Boll apr. t.1.p.27.1.
f Buch.p.268.

1. Elle y eſt le 5e d'aouſt, ce qui n'eſt apparemment qu'une faute de copiſte.
2. Uſuard, Adon, Notker &c.

Feliciſſime & de S. Agapet ſont dans le calendrier de Bucherius,
Flor.p.734.736. 'dans les martyrologes de S. Jerome, [& dans tous les autres.]
Front.cal.p.115. 'Leur feſte eſt jointe à celle de S. Sixte dans le calendrier du P.
Sacr.p.119. Fronto, '& elle eſt auſſi marquée le meſme jour dans le Sacramentaire de S. Gregoire avec un office ſeparé ["Ainſi il eſt viſible que l'Egliſe a toujours eu beaucoup de reſpect pour ces Saints. Mais il y a quelque lieu de douter s'ils ont ſouffert avec
Anaſ.c.49.p.30 S. Sixte puiſque S. Cyprien ne le dit pas.] 'Le Pape Felix III. fit baſtir [vers l'an 480,] une egliſe de S. Agapet auprés de celle de S. Laurent.

Note 2.

S. LAURENT,

ARCHIDIACRE DE ROME,

ET MARTYR.

Leo,ſ.13.c.4. p.346.
Aug.ſ.303.p. 1233.e] P.Chr. ſ.135.p.467. Prud.de M. 2. p.70.

LE martyre de S. Laurent n'eſt pas moins glorieux à l'Egliſe Romaine que celui de Saint Eſtienne l'eſt à celle de Jeruſalem. Il eſt celebré dans tous les endroits de la terre, où le nom de cette capitale du monde eſt connu. 'Prudence l'a celebré dans ſes vers parmi les couronnes

Amb.off. l.1.c. 41.p.32 l.2.c.28. p.62.a] pſ.104. p.766 m] Aug. cult.c 4.t.9.p. 318.r.a.
a ſ.app.p.341.b.
p.156.f.
p.530.f.
in Jo.p.97.a.a.

des plus illuſtres Martyrs. S. Ambroiſe & S. Auguſtin mettent ſouvent S. Laurent en ce meſme rang: [& de plus, le dernier a prononcé divers ſermons à ſa loüange, comme le 302.e, & les trois ſuivans, ſans parler du 87.e, du 206.e, du 207.e, & du 316.e de l'appendix,] [a] dont le ſecond eſt digne d'eſtre lu ſelon le jugement des docteurs de Louvain, & eſt attribué à S. Ambroiſe dans les editions ordinaires, & dans divers manuſcrits, 'auſſi-bien que le premier; '& le dernier ne paroiſtroit pas indigne de S. Auguſtin, s'il avoit ſon ſtyle. 'Ce Pere a encore prononcé le 27.e ſermon ſur S. Jean le jour de la feſte de S. Laurent. [On attribuë, comme nous venons de dire, deux ſermons ſur ce Saint à S. Ambroiſe. Mais les Benedictins, qui nous ont donné la derniere edition de ſes œuvres, ne croient point qu'ils ſoient de luy. On ne doute pas de meſme du diſcours que nous avons de S. Leon ſur le

meſme Saint, ni de celui de S. Pierre Chryſologue, ni des trois de S. Maxime de Turin.] 'Nous en avons auſſi un qui porte le nom de S. Fulgence; mais on l'a mis dans l'appendix en la derniere edition de ſes œuvres comme n'eſtant pas de luy. Fulg.ap.f.60. p. 83.

[C'eſt de toutes ces pieces, & ſurtout de celles qui appartiennent conſtamment aux Peres dont elles portent le nom, que nous tirerons l'hiſtoire de S. Laurent. Car pour ce qui eſt de ſes

1. actes, [1] ils contiennent de trop inſignes fauſſetez pour y avoir aucun égard dans les choſes les plus vrai-ſemblables.] 'C'eſt à peu prés le jugement qu'en a fait Baronius dans ſes Annales: '& dans ſes notes ſur le martyrologe, non ſeulement il abandonne le commencement de cette piece qui regarde d'autres Saints, 'mais il reconnoiſt encore qu'il y a des fauſſetez certaines dans b. l'hiſtoire du martyre de S. Laurent, comme ce qu'ils diſent qu'il a ſouffert ſous Dece. Car il eſt indubitable que ç'a eſté ſous Note 1. Valerien, ['en l'an 258, prés de ſept ans aprés la mort de Dece. Il paroiſt meſme que s'il y a jamais eu de veritables actes de ce Saint, ils ont eſté perdus avant le V. ſiecle, puiſque S. Auguſtin & S. Maxime de Turin au lieu de les citer,] 'citent ſeulement ce qu'ils avoient appris du Saint par la tradition. [Mais cette tradition ne peut nullement eſtre mepriſée, puiſqu'il n'y a pas un ſiecle entre ſon martyre & S. Ambroiſe. Auſſi les plus grands & les plus ſolides des Peres ont cru s'y pouvoir fonder pour inſtruire leurs peuples, pour relever la gloire de la religion Chrétienne, & meſme pour juſtifier leur conduite ſur des points importans contre leurs adverſaires & leurs envieux.] Bar.261. § 8. 10.aug.a. Aug.f.302. c.9. p.1229.a|103.p. 1233.d|Max T. f.56.p.232.d.

'Les actes du Saint portent qu'il eſtoit d'Eſpagne: & les nou-

Note 2. veaux Eſpagnols 'ſe vantent d'avoir trouvé le nom de ſon pere & de ſa mere; ce qui n'eſt fondé que ſur des écrits fabuleux. [Il nous ſuffit que Prudence qui eſtoit luy meſme Eſpagnol, n'en diſe rien: & nous avons plus d'égard] 'à ce que dit Saint Pierre Chryſologue, que S. Laurent eſtoit auſſi pauvre des biens du monde, que riche de ceux du ciel. 'Il eſtoit encore dans la fleur de ſon âge lorſqu'il fut martyrizé. Bar.1 may, e| Boll.ib.p.61.2. b. P.Chr.f.135. P.468.b. p.487|Amb.off. l.1 c.41.p.35.b.

'Il eſtoit diſciple de S. Sixte, qui [ayant eſté fait Pape en 257, aprés le 2.e d'aouſt,] 'l'eleva au diaconat à cauſe de ſa chaſteté, 'luy commit ſelon les termes de Saint Ambroiſe, la conſecra-

2. tion [2] du Sang du Seigneur, & l'aſſocia à la conſommation des Sacremens. 'Le ſermon attribué à Saint Fulgence l'appelle la Amb.p.32.d. Max T.p.231.d Amb.B t.2.p.55 a. Fulg.ep.p.83. b.

1. Mr le Maiſtre dit qu'il en a verifié la fauſſeté.
2. le pouvoir d'y cooperer ſous luy comme miniſtre du Sacrifice.

colonne de l'autel celeſte. 'Prudence dit qu'il eſtoit le premier des ſept Diacres de Rome, [a car il n'y en avoit pas davantage en ce ſiecle là;] b & que meſme il avoit un rang audeſſus des autres. c S. Auguſtin & S. Chryſologue luy donnent [auſſi-bien que les Grecs,] le titre d'Archidiacre, & attachent à cette dignité le ſoin des richeſſes de l'Egliſe, d dont S. Laurent eſtoit en effet le diſtributeur.

Prud. de M. 2. p 71.
a Euſ. l.6.c.43. p.244.a.
b Prud.p.71.
c Aug ſ 302.c.9. p.1229.a|303.p. 1233.d|P.Chr. p.467.
d Leo,ſ. 83.c.2 p.346| Prud.de M.2.p.71.

e La fureur de la puiſſance ſeculiere taſchoit alors [ſous l'Empereur Valerien,] de ruiner l'Egliſe en luy oſtant ſes principaux membres, f & en les privant de ceux qui eſtoient de l'ordre ſacerdotal, g leſquels elle condannoit à eſtre promtement decapitez. h S. Sixte fut attaqué tout le premier: i & comme on le menoit au martyre, S. Laurent le ſuivoit en pleurant, non qu'il fuſt affligé de ſa mort, mais parcequ'il ſe voyoit abandonné de ſon Eveſque, & qu'il n'avoit pas l'honneur de mourir avec luy pour J C, comme il le témoigna par les paroles celebres que S. Ambroiſe luy fait dire. 'S. Sixte le conſola en l'aſſurant qu'il le ſuivroit dans trois jours, c'eſt à dire qu'il y auroit trois jours entiers entre les deux jours de leur martyre. C'eſt pourquoi S. Auguſtin met la feſte de S. Sixte le 5.e jour avant celle de S. Laurent. 'Et ainſi S Sixte eſtant mort le 6.e d'aouſt [en 258, il faut que S. Laurent ait ſouffert le 10.e du meſme mois, auquel en effet tous les monumens les plus anciens marquent ſa feſte.] 'Sixte rendit cet oracle du haut de la croix où il eſtoit attaché, ſelon Prudence, 'ou comme porte le ſermon attribué à S. Fulgence, eſtant étendu ſur le chevalet.

e Max.T.ſ.56. p.232.1.d.
f Leo,ſ.2.p.345.
g Cyp.ep.82. p.224.1.
h Max.T.p. 232.1.d.
i e|Amb.off.l. 1.c.41.p 232 b.1.
k|Aug.in Jo. h. 27.p.972.b.& alii.
Cyp.ep.82.p. 224.b.
Prud.p.71.
Fulg.ap.p.83. b.

'Quand S. Laurent eut receu cette aſſurance de la bouche de ſon paſteur, il aſſembla de tous coſtez des troupes de pauvres, & leur diſtribua tout l'argent de l'Egliſe qu'il avoit entre les mains, 'employant meſme à cet office de charité tous les vaſes du miniſtere ſacré, qu'il vendit pour cet effet, depeur qu'ils ne tombaſſent entre les mains des impies.

Max.T.ſ.55.56. p.232.a.
ſ 56 p.232.2.a| Amb.off.l.2.c. 38.p.62.a.b.

'S. Maxime de Turin dit que ces grandes aumoſnes furent ce qui le fit arreſter. k Le tyran ennemi de J.C, & ami de l'or, crut le pouvoir priver des richeſſes de la foy, & s'enrichir luy meſme des threſors eccleſiaſtiques de l'Egliſe, dont il le croyoit poſſeſſeur en qualité d'Archidiacre; & Prudence fait faire une aſſez longue harangue au juge pour obliger le Saint à luy livrer l'argent & tout ce qui appartenoit à l'Egliſe. 'Le Saint luy avoua que l'Egliſe poſſedoit de grandes richeſſes, & luy promit de les luy decouvrir, s'il luy vouloit donner trois jours de delai, ſelon

Max.T.ſ.56.p. 232.2 b.
i Aug.ſ.302 c.9 p 1229.a|303.p. 1233.d|Leo,ſ. 2.p.346|P.Chr. p.468|Prud.p. 71.72.
Prud.p.73|P. Chr.p.468.

Prudence

Prudence & S. Chryſologue, 'ou ſeulement juſques au lendemain ſelon S. Ambroiſe; [ce qui s'accorde mieux avec l'hiſtoire. 'On luy donna ce delai ſur la promeſſe qu'il fit de ſe repreſenter avec toutes les richeſſes de l'Egliſe : [& voici comment il s'acquita de ſa parole.] Amb.off. l.2.c. 28.p.62.a. Prud. de M.2. p.73.

'Dés qu'il eut quitté le juge, il courut de tous coſtez pour chercher les pauvres qui avoient accoutumé d'eſtre nourris par les liberalitez de l'Egliſe, '& qui en l'an 251 ſe montoient à plus de 1500. [a] Il y joignit les vierges ſacrées & les veuves [que l'Egliſe entretenoit.] [b] Il fit aſſembler toute cette multitude auprés de l'egliſe, & en fit un grand catalogue, [ou fit copier celui qu'il avoit ſans doute déja tout dreſſé comme Archidiacre, & que l'on appelloit le Canon.] 'Quelques anciens auteurs diſent qu'il guerit alors pluſieurs aveugles, en faiſant le ſigne de la Croix ſur leurs yeux. p.73 74. Euſt.l.6.c.43. p.244.a. a Prud p 77. b p.74 P.Chr. p.468. Aug.ſ.ap.316. p.531.d Fulg. ap.p.83.

'Le jour qu'il devoit ſe preſenter eſtant venu, il amena le juge pour voir ces riches threſors, dit Prudence, [c] qui eſt favoriſé par S. Leon. [d] Selon S. Auguſtin & S. Ambroiſe, il demanda au juge quantité de chariots pour luy amener ces threſors; on luy en donna avec joie tant qu'il voulut; & il les fit remplir des pauvres qu'il avoit ramaſſez, avec leſquels il revint, amenant au juge cette troupe de mendians. 'Le juge tout ſurpris luy demanda ce que c'eſtoit que ces gents là, '& où eſtoit ce qu'il luy avoit promis. Il répondit en montrant les pauvres, que c'eſtoit là toutes les richeſſes & tous les threſors des Chrétiens. Prud.p.74 P. Chr.p.468. c Leo,ſ.83.p. 346. d Aug.ſ.302. 303.p.1229 b 1233.e.d. Amb. off. l.2. c.28. p. 62 a. Fulg ap.p.83.c. Aug Amb Leo,ſ.83.c.2. p.346 P.Chr. p.468.

'Cette fraude auſſi innocente qu'ingenieuſe, fut auſſi-toſt recompenſée par le martyre 'que le Saint avoit taſché de ſe procurer par ce moyen. [e] Car le juge ſe voyant moqué, & ſon avarice trompée, entra en fureur & s'efforça de depouiller Laurent de ſa foy, puiſqu'il ne luy avoit pu oſter ſon argent. Il luy commanda de renoncer à J.C. '& voulut l'y forcer en luy faiſant dechirer tout le corps à coups de fouet. [Voyant que cette premiere attaque eſtoit inutile,] 'il le fit étendre ſur un gril tout rouge de feu, [f] ſous lequel il fit mettre des charbons ardens, voulant augmenter ſon ſupplice en le faiſant durer long-temps. Mais ce Saint s'eſtoit tellement fortifié en ſe nourriſſant du pain de J.C, & en s'enivrant de ſon Sang comme d'un vin celeſte, qu'il eſtoit [audeſſus de tous les tourmens, &] inſenſible à la violence du feu meſme. Amb. p.62.b. Aug.ſ.302.p. 1229.b. e Leo,p.346.ſ.3. f 3 Aug.ſ.ap 87.p.137.c Bar. 384 ap.p.110.a. Leo Aug Max. T P.Chr. f Prud.p.78 Aug.in Jo.h. 27.p.97.2.a.

'La liberté d'eſprit & la conſtance qu'il fit paroiſtre durant ce tourment, convertirent pluſieurs perſonnes conſiderables, [g] & Prud. de M.2. p.81. g Aug ſ.ap.316. c.2 3 p.531.d e.

entre autres S Hippolyte qui l'avoit eu en garde ſelon un ſermon attribué à S. Auguſtin: [Car les pieces les plus authentiques ne nous apprennent point que S. Laurent ait eſté mis en priſon : & meſme je ne ſçay ſi les autres circonſtances de ſon martyre
Fulg.ſ.60. p.83. c. nous permettent [r] de le croire.] [1]Le ſermon qui porte le nom de S.Fulgence,ſemble dire qu'il predit le martyre à cet Hippolyte.
Prud.de M.2. p.78. [1]Prudence dit que les neophytes, & non les impies, virent eclater une nouvelle beauté & une lumiere toute extraordinaire
p.79. ſur le viſage de S.Laurent durant qu'il eſtoit ſur le gril, [1]& que meſme l'odeur que le feu faiſoit ſortir de ſon corps, eſtoit auſſi
Aug.ſ.ap.87. p.157.c|ſ 304. p.1236.c. agreable aux uns, qu'inſupportable pour les autres. [1]Le corps du ſaint Martyr eſtoit brulé par les flammes que le perſecuteur faiſoit allumer ſous luy : mais ſon ame eſtoit embraſée d'une flamme plus vive & plus forte par l'ardeur de ſon amour pour
ſ.ap.87.p.157.f. J.C. [1]La ferveur de ſa foy le rendoit inſenſible à la violence du feu,[dont ſon corps eſtoit conſumé;] & ne s'occupant au milieu de ce tourment que de la loy du Seigneur, ſon ſupplice luy devenoit un rafraichiſſement. Pouvoit-il en effet, dit un ancien, ſentir des douleurs dans ſa chair, luy dont l'eſprit jouiſſoit déja des delices du paradis? "Plus on luy fait ſouffrir de tourmens, &c. plus il revere, [plus il adore, plus il loüe] le Seigneur JESUS.
.303.p.1233.e.|ſ Amb off.l. 1.c. 41.p.32.|pſ.104. p.866.m| Prud. p.79. [1]La tranquillité de ſon ame eſtoit ſi grande dans ce ſupplice, que ſe voyant brulé d'un coſté, il dit au tyran comme pour ſe moquer de luy, qu'il le retournaſt de l'autre: & quand cela fut fait, il l'avertit qu'il eſtoit aſſez roſti, qu'il le mangeaſt s'il vouLeo,ſ.83. c.3.4. p.346. loit. [1]Ainſi les boureaux le tournant tantoſt d'un coſté,tantoſt de l'autre pour prolonger ſes douleurs, il les finit enfin en ceſſant de vivre, [pour aller jouir d'un rafraichiſſement & d'un repos eternel. Il paroiſt qu'il ſouffrit le martyre hors de Rome, puiſ-
Fulg.ap.p.84.2. que] le ſermon attribué à Saint Fulgence dit que les pauvres le conduiſirent du gril à la ville de Rome, comme ils le doivent
Mabi.it.It.p. 82. encore conduire de ſon ſepulcre à ſa patrie eternelle. [1]On pretend aujourd'hui que c'eſtoit ſur le mont Viminal au lieu où eſt une egliſe [2] de ſon nom. 2.
Prud.de M.2. p.81. [1]Son corps fut emporté par quelques perſonnes conſiderables que ſa conſtance avoit converties, dit Prudence. [a] Il fut enterré
a Buch p.268. ſur le chemin de Tivoli, comme il paroiſt par le calendrier de
Aug.ſ.296, c.5. p.1200,2. Bucherius. [1]S. Auguſtin en parle comme d'une des plus precieu-

1. Je n'en voy aucun moyen s'il avoit demandé trois jours de delai, ſans cela meſme il y a bien peu de temps entre la mort de S. Sixte & la ſienne.
2. ſurnommée *in Paniſperna*, autrefois *in Formoſo*.

ſes reliques qui fuſſent à Rome. 'Prudence témoigne que de ſon temps, [c'eſt à dire vers l'an 400,] il y avoit à Rome une egliſe Note 3. de S. Laurent; ["& il y en avoit meſme deux.] Le Pape Pelage II. rebaſtit dés les fondemens [vers l'an 580,] celle où eſtoit ſon corps [ſur le chemin de Tivoli,] & couvrit ſon tombeau de lames d'argent. 'S. Gregoire ſucceſſeur de Pelage, dit qu'en y travaillant on fouilla ſans le ſavoir à l'endroit où eſtoit le tombeau, & qu'on decouvrit ſon corps. Perſonne n'oſa y toucher; & neanmoins tous ceux qui le virent, qui eſtoient des moines & *Manſionarii* "des Eccleſiaſtiques de cette egliſe, moururent dans les dix jours. 'Son corps eſtoit encore dans la meſme egliſe ſous Adrien I, vers l'an 780. [Baronius ne dit point qu'il ait eſté tranſporté ailleurs:] '& on aſſure en effet que ſes reliques, & meſme les inſtrumens de ſon martyre, ſe conſervent encore dans cette egliſe, qui eſt honorée comme l'une des ſept principales de Rome. [Nous ne parlons point ici des autres egliſes qu'on a conſacrées à Dieu en ſon honneur.]

Anaſ.c.64.p.43. Grut.p.1173.1. Greg.l.3.ep.30. p.567.b c. Front.cal.p. 118.

'Dieu faiſoit à Rome un nombre infini de miracles par l'interceſſion de ce Saint. [a] Qui a prié "à ſon tombeau, dit S. Auguſtin, & n'a pas obtenu ce qu'il demandoit? Son merite "fait meſme donner à beaucoup de foibles des biens temporels qu'il a meſpriſez, non afin qu'ils demeurent dans leur foibleſſe, mais afin que ces petites graces qu'on leur accorde "comme a des enfans, leur apprennent à en deſirer & à en demander de plus grandes. 'Ce grand nombre de miracles faiſoit qu'on celebroit ſa feſte avec beaucoup de ſolennité. [b] Elle eſt marquée le 10.e d'aouſt dans le plus ancien calendrier que nous ayons, fait vers l'an 354, 'dans celui de Polemeus Silvius, qu'on croit eſtre du V. ſiecle, [& dans tous les martyrologes.] Le calendrier du Pere Fronto appelle le temps d'aprés la Saint Laurent, celui qui eſt depuis ſa feſte juſqu'à celle de S. Cyprien. 'Il marque une Meſſe pour ſa vigile, & deux pour le jour. 'On voit la meſme choſe dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où la premiere Meſſe eſt appellée la Meſſe de la nuit. 'Le Miſſel Romain de Thomaſius marque la vigile, la feſte, & l'octave.

ibi. „ *præſtitit.* „ „ „ &c. „

Aug.ſ.302.c.1. p.1224.c[303. p.1233 f] Prud. p.82.83. [a] Aug.p.1224. c. d.

ſ.303.304p.1233. c.ſ1234.e. [b] Buch.p.68.

Boll.jan.t.1. p.44.f. [c] Front.cal p. 124.131. p.116.117. Sacr.p.119-121. Thom. p.163-167.

[La celebrité de la feſte de S. Laurent ſe repandit de Rome dans les autres lieux.] Elle ſe faiſoit, comme nous l'apprenons des ſermons des Peres, à Ravenne, à Turin, 'dans l'Afrique, dont le calendrier la marque auſſi le 10.e d'aouſt; [d] en un mot, toute la terre celebroit ſon triomphe dés le V. ſiecle par une devotion generale & unanime. [Et il n'y a peut eſtre pas d'Egliſe dans l'Occi-

Anal.t.3.p.399. Aug.in Jo. h. 27.p.97.2.a &c [d] Max. T.f.56. p.232.2.d.

dent qui ne ſolenniſe aujourd'hui ſa feſte, & qui n'en celebre la
Men.p.106.114. veille par un jeûne.] Les Grecs en font auſſi leur principal office
Aug.ſ.ap.87. le 10.e d'aouſt. 'Ainſi un ancien a raiſon de comparer ce ſaint
p.257.d.e. Martyr à un grain de ſenevé, & de dire qu'ayant eſté comme broyé par les divers tourmens qu'on luy a fait endurer, la reputation de ſon martyre a repandu ſa bonne odeur dans tout l'univers. Luy qui durant ſa vie demeuroit inconnu, ne faiſoit aucun eclat, paroiſſoit vil & mepriſable, eſt connu, loüé, & reſpecté dans toutes les Egliſes du monde depuis qu'il a eſté perſecuté, decheré, brulé [pour la confeſſion du nom de JC, & pour ce qu'il nous enſeigne de l'amour des pauvres.]

Conc.t.4.p. 1515. d. e. 'Juſtinien qui n'eſtoit pas encore Empereur, [mais qui gouvernoit tout l'Empire ſous Juſtin ſon oncle,] demanda au Pape Horſmiſdas quelques reliques du corps de S. Laurent. Comme cela eſtoit contre la pratique de l'Egliſe Romaine, [qui ne vouloit point toucher aux corps des Saints,] les legats d'Hormiſdas conſeillerent à ce Pape de luy envoyer quelque partie du gril
Greg.l.2.ep.33. p.505 a, du meſme Saint. 'S. Gregoire le grand voulant recompenſer Dyname grand ſeigneur des Gaules, luy envoya une petite croix où il y avoit des chaines de S. Pierre, & aux qaatre coins quelque partie du gril de S. Laurent, afin, dit-il, que ce fer qui avoit ſervi à conſommer ſon ſacrifice, allumaſt dans le cœur de
Sur.16.may,p. 222. § 3. ce ſeigneur les flammes de l'amour divin. 'S. Domnole illuſtre entre les Eveſques du Mans, ayant baſti un monaſtere au fobourg de cette ville ſous le nom de S. Vincent & de S. Laurent, y mit une grande partie de ce meſme gril, comme il eſt marqué dans ſa vie, [qui eſt tres bonne ſelon le jugement des plus habiles.

Quoique nous ne pretendions pas ramaſſer ici "tout ce que V.la note3. nous trouvons meſme dans les premiers ſiecles ſur les miracles
Amb.de Sat.t. 4.p.311.h. de S. Laurent, il ne faut pas neanmoins oublier] 'ce que dit S. Ambroiſe, que Satyre ſon frere fut ſauvé du naufrage par un
exh.v.p.433.a. d§39.g. vœu qu'il avoit fait à S. Laurent. 'Le meſme Pere nous apprend qu'une dame de pieté nommée Julienne, n'eſperant plus avoir de fils, en obtint un par le moyen de S. Laurent, à qui elle & ſon mari adreſſerent leurs vœux. C'eſt pourquoi l'enfant fut nommé Laurent, & conſacré au ſervice de l'Egliſe.

[La grace que la jeune Melanie obtint par l'interceſſion du
Sur.31.dec.p. 377. § 4. meſme Martyr, fut encore plus grande.] 'Elle ne ſongeoit qu'à renoncer entierement au monde, & gagner Pinien ſon mari, afin qu'il y renonçaſt avec elle. La feſte de Saint Laurent eſtant

venüe, elle paſſa la nuit en prieres dans ſon egliſe, quoiqu'elle fuſt déja fort preſſée par les douleurs d'un enfant qu'elle mit auſſi-toſt au monde, mais qui mourut en meſme temps aprés avoir receu le batteſme. Elle fut elle meſme en danger de mourir: Mais Pinien eſtant couru à l'autel [de S. Laurent,] Dieu accorda à ſes larmes & ſon entiere converſion, & la ſanté de ſa femme, [afin qu'ils fuſſent long-temps l'inſtruction & l'edification de toute l'Egliſe.] C'eſt principalement au martyre de S. Laurent que Prudence attribuë la converſion de la ville de Rome, [plus attachée que toutes les autres à l'idolatrie. Pour S. Hippolyte, S. Romain, & quelques autres qu'on croit avoir auſſi eſté les fruits de ſon martyre, nous en parlerons "en un autre endroit.] Prud. de M. 2. p. 70. 71. 81 8:.

Note 4.

SAINT CYPRIEN,

DOCTEUR DE L'EGLISE,

EVESQUE DE CARTHAGE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Quel a eſté S. Cyprien avant ſa converſion.

[NOUS ne pretendons point faire ici l'eloge d'un homme qui eſt autant audeſſus de toutes les loüanges que S. Cyprien.] Son eloquence meſme ne ſuffiroit pas pour faire ſon panegyrique. Et certes tout ce que nous en pourrions dire, n'egaleroit jamais l'idée que ſon nom forme tout ſeul dans l'eſprit de ceux qui ont quelque amour & quelque reverence pour la ſainteté de ces premiers ſiecles. [Ainſi nous nous contenterons d'expoſer avec toute la ſimplicité & la clarté que nous pourrons, les actions & la ſuite de ſa vie.] Aug. ſ. 313 c. 1. p. 1258. d. e. Naz. or. 18. p. 284. d.

Il eſtoit d'Afrique, [& peut-eſtre de Carthage meſme,]* puiſque Prudence dit qu'il avoit ſouffert le martyre dans le lieu de Hier. v. ill. c. 67. p. 290. c. *Prud. de M. 13. p. 146.

Suid.x p.1379. d. sa naiſſance. 'Suidas releve cette ville d'ailleurs ſi celebre, par la naiſſance que le grand Cyprien en avoit tirée. [a] Il avoit le nom de Thaſcius outre celui de Cyprien. [b] Il portoit encore le nom de Cecile, [c] qu'il prit à cauſe du Preſtre Cecile qui le convertit. [d] S. Gregoire de Nazianze témoigne qu'il eſtoit "d'une illuſtre naiſſance, & d'une des premieres familles d'entre les Senateurs [de Carthage;] qu'il avoit auſſi beaucoup de credit & de richeſſes. [e] Theodoret parle du Senat de Carthage comme d'une compagnie fort celebre. [f] Baronius croit "qu'il a eſté marié, & qu'il a eu des enfans. [Nous n'en trouvons rien.] Car pour le paſſage de Ponce ſur lequel Baronius ſe fonde, [on convient] [g] qu'il ne ſe doit pas entendre de S. Cyprien, mais de Cecile dont nous allons bien-toſt parler.

a Cyp.ep.69.p. 170 Act.p.13 Pont Prud.p. 148.
b Cyp.ep.69.p. 171 2.
c Hier.v.ill.c. 67.
d Naz.or. 18.p. 277.a.
e Thdrt. ep.29. p.919.c.
f Bar.250. §10.
g Cyp.an.p.6. § 2.

Note 1.

Note 2.

Laſt.l.5.c.1.p. 459. 'Ce Saint avoit un genie facile, abondant, agreable, & ce qui eſt encore plus conſiderable, fort clair & fort net. [h] Il étudia avec ſoin les belles lettres, & ſe remplit l'eſprit des ſciences les plus ſolides, 'ſe rendant habile non ſeulement dans l'eloquence, mais encore dans la philoſophie, & dans toutes les autres eſpeces de literature. 'La maniere dont il cite l'Ecriture, qui luy eſt toute particuliere, fait juger qu'il ſavoit parfaitement le grec. 'Il ſe rendit ſi habile dans l'eloquence, & s'y fit tellement eſtimer, qu'il fut [choiſi] pour en faire une profeſſion publique à Carthage. Il enſeigna la rhetorique avec eclat, [i] & acquit beaucoup de reputation dans cet emploi.

h Pont.ox.p.1.
Naz.or.18.p. 277.a.
Cyp.pr. p 24.b.
Hier. in Jon.3. p.131.d.
d.v.ill.c. 67.
Aug. t.312.c.4. f.1257.
i Lact.l.5.c.1.p. 450.

[k] Dieu permit que S. Cyprien ſe chargeaſt ainſi dans le paganiſme de toutes les richeſſes de l'Egypte, pour le rendre plus capable de défendre la verité de ſon Egliſe. [l] Il fut d'autant plus utile dans la conſtruction du temple de Dieu, qu'il avoit paru plus elevé entre les cedres du Liban. [m] J.C. n'avoit pas voulu, dit S. Auguſtin, convertir d'abord ceux qui avoient beaucoup de ſcience, d'eloquence, & d'autres talens ſemblables; depeur qu'ils ne cruſſent avoir merité la grace de la vocation par ces avantages, [comme s'il euſt eu quelque beſoin d'eux, ou que ces dons les euſſent rendus plus eſtimables.] Il a voulu abatre l'orgueil des ſuperbes en convertiſſant non les peſcheurs par les orateurs, mais [les orateurs &] les Empereurs par les peſcheurs. Cyprien eſtoit un grand orateur, mais il a falu qu'il ait eſté diſciple de S. Pierre qui n'eſtoit qu'un ſimple peſcheur.

k Aug.de. chr. l.2.c.40. p.15.2. b.c.
l Hier. in Iſ 60. p.229.b.
m Aug.B.in Jo. t.7.c.17 p.350.

Naz.or.18.p. 278.280 Prud. de M.13.p.146. 'Nous ne pouvons pas diſſimuler que S. Gregoire de Nazianze, Prudence, & quelques autres aprés eux, diſent qu'avant ſa converſion il ſe ſervoit de la magie pour ſatisfaire à ſes paſſions.

dereglées : & meſme le premier dit que ce fut par là que Dieu le convertit. [Mais une circonſtance ſi conſiderable n'ayant point eſté remarquée par S. Ponce ſon Diacre, qui a écrit ſa vie, ni par les auteurs les plus exacts, cela fait croire que l'on a confondu S. Cyprien de Carthage avec "un autre Saint de meſme nom qui a ſouffert en Orient. Nous ne voyons perſonne aujourd'hui qui ne ſoit de ce ſentiment, ce qui nous diſpenſe de nous étendre davantage pour le prouver.

V. ſon titre § 1.

Mais quoique Saint Cyprien ne fuſt pas coupable de ce crime, il n'eſtoit pas neanmoins innocent;]'puiſqu'il eſtoit environné des tenebres du paganiſme, qu'il décrit admirablement dans un écrit adreſſé à un de ſes amis nommé Donat, où l'on peut voir encore aujourd'hui 'par ce qu'il dit & ce qu'il nous apprend luy meſme de ſa premiere vie, combien, ſelon les termes de S. Auguſtin, elle eſtoit criminelle, impie, condamnable, deteſtable.

Aug. ſ. 312. c. 3. p. 1256 Cyp. ep. 2.

Aug. ſ. 311. c. 2. p. 1252. ſ.

ARTICLE II.

Converſion de S. Cyprien: Changement merveilleux que le batteſme fait en luy: Il embraſſe la continence, & donne ſon bien aux pauvres.

[L'INSTRUMENT dont Dieu ſe ſervit pour convertir Saint Cyprien, fut le Preſtre Cecile, qui eſtoit un homme juſte, & venerable par ſon âge auſſi-bien que par ſa dignité: '& l'Egliſe l'honore publiquement le 3.e de juin. 'Il fut le Jonas qui convertit ce Roy de Ninive, ſelon l'expreſſion de S. Jerome, & qui le fit deſcendre du throne de ſon orgueil pour embraſſer l'humilité & la ſimplicité du Chriſtianiſme. 'Baronius croit que c'eſt ce meſme "Cecile, qui aprés avoir combatu la verité dans le dialogue de Minuce Felix, la reconnut enfin, & l'embraſſa, comme il paroiſt par la fin du meſme dialogue: ["Et ce ſentiment a beaucoup de vraiſemblance.]

Hier. v. ill. c. 67. p. 290. c. Pont. ox. p. 3. Bar. 3. jun. c.

Hier. in Jon. 3. p. 131. 132.

Bar. 211. § 2.

NOTE 3.

V. Minuce Felix.

'S. Cyprien receut le batteſme à Carthage, [a] dans un âge où les mauvaiſes habitudes avoient déja eu le moyen de s'endurcir en luy, & de s'envieillir ſelon ſes termes, par la longueur des années. 'Il y eut peu de temps entre ſa converſion & ſon epiſcopat, [qu'il faudra commencer en 248.] [b] C'eſt pourquoi quelques uns ne mettent ſon batteſme qu'en 246, qui eſtoit la troi-

Cyp. ep. 36. p. 71. 2. a ep. 2. p. 6. 1.

Pont. ox. p. 2. b. c. b Cyp. an. p. 6. § 3.

ſieme année de l'empire de Philippe. [S'il eſt auteur du cycle paſcal que quelques uns luy attribuent, comme nous le dirons
de paſ. p. 70. 2. "en un autre lieu,] ce cycle paroiſt fait en 243. Et il eſt fait cer- V. 165.
tainement par un Chretien. [Ainſi il y aura eu quatre ou cinq ans au moins entre la converſion & l'epiſcopat du Saint. Mais il y a peu lieu de croire que ce cycle ſoit de luy.]

Aug. ſ. 312 p. 1256. 1257. S. Auguſtin s'étend beaucoup ſur le changement que Dieu fit en S Cyprien, & ſur les avantages que l'Egliſe a tirez de ſa converſion. [Mais nous nous contenterons de raporter comment ce Saint décrit luy meſme le progrés que la grace fit en ſon ame, &
Cyp. ep. 2. p. 6. 1. les merveilleux effets que le batteſme y produiſit.] "Je veux vous " parler, dit-il à Donat, de ce qui ſe ſent avant qu'on l'apprenne, " de ce qui ne s'acquiert pas avec le temps par une longue étude, " mais eſt l'effet heureux d'une grace promte & puiſſante. Lorſ- " que je languiſſois dans les tenebres d'une nuit profonde, & que " flotant ſur la mer orageuſe du ſiecle, j'eſtois incertain de ce que " je devois faire, n'ayant point la lumiere de la verité pour me " conduire; j'avois dans cet état une extreme peine à croire ce " qu'on me promettoit de la bonté de Dieu pour me ſauver. Je ne " pouvois concevoir qu'on puſt naiſtre encore une fois, en ſorte " qu'en recevant une nouvelle vie dans les eaux ſacrées du bat- " teſme, on ſe depouillaſt de ce qu'on eſtoit auparavant, & qu'un " homme changeaſt entierement dans l'eſprit & dans les inclina- " tions, pendant que ſons corps demeuroit toujours le meſme. " Comment, diſois-je, un ſi grand changement eſt-il poſſible? " Comment pourroit-on ſe défaire tout d'un coup de tant de cho- " ſes qui ont jetté en nous de tres profondes racines, ſoit que la " nature les y ait plantées, & les y ait fortifiées en les y faiſant " croiſtre durant un long-temps; ſoit qu'une longue habitude " leur y ait fait acquerir la meſme dureté & la meſme force. "

Ibid. "Voilà ce que je repaſſois ſouvent en moy meſme. Car comme " je me trouvois engagé dans une infinité de mauvaiſes habitu- " des, dont je ne croyois pas pouvoir ſortir, "j'aimois mieux ceder " à des vices que j'aimois, [que d'entreprendre de les vaincre;] " Et deſeſperant de devenir meilleur que je n'eſtois, "je m'accou- " tumois avec mes maux, qui m'eſtoient déja comme paſſez en " nature. Mais lorſque les ſouillures de ma vie paſſée eſtant net-
Ibid. " toyées par l'eau ſalutaire de la regeneration, "la lumiere ſe re- " pandit d'enhaut dans mon cœur, lorſque j'eus receu un eſprit " celeſte, & qu'une ſeconde naiſſance m'eut fait devenir un nou- " vel homme; auſſi-toſt mes doutes s'éclaircirent, ſans que je puſſe " dire

" obſecun- " dans eram

" adſave- " bam.

» dire comment; meſme difficultez s'evanouirent, mes tenebres ſe
» diſſiperent ; ce que je trouvois difficile me ſembla facile ; & je
» reconnus que ce que j'avois cru juſques alors eſtre impoſſible,
» ne l'eſtoit aucunement. Il me fut alors aiſé de comprendre que
» mon ancienne vie toute charnelle & toute ſujette aux vices, ve-
» noit de la terre; & que celle dont le S. Eſprit commençoit à me
» faire vivre, tiroit ſon origine de Dieu meſme. Vous ſavez vous
» meſme, mon cher ami, & vous voyez comme moy, ce que ce
» [Sacrement,] qui fait mourir les crimes, & donne la vie aux
» vertus, a oſté en nous, & ce qu'il y a mis. Vous le ſavez; & je n'ay
» que faire de le publier, parcequ'il eſt toujours odieux de ſe
» loüer : quoiqu'on puiſſe dire que ce n'eſt pas une vanité, mais
» une reconnoiſſance, lorſqu'au lieu d'attribuer rien à la force &
» à la vertu de l'homme, on donne à Dieu la gloire de tout le bien;
» lorſqu'on impute à la grace de la foy de ce qu'on ne peche plus,
» comme à l'erreur humaine de ce qu'on a peché autrefois.

» [S. Ponce Diacre de S. Cyprien, & qui a écrit ſon hiſtoire, nous apprend plus en particulier quelques uns des effets ſi extraordinaires de cette grace toute-puiſſante que Dieu avoit repanduë dans ſon ame par le batteſme.] 'Car à peine eſtoit-il Pont.p.1.a.
Chrétien, qu'il ſe haſta d'étudier les Ecritures, ſuivant moins la [retenuë] ordinaire des nouveaux Fideles, que l'impatience de ſa foy [Auſſi il ne l'étudioit pas pour la conſerver dans ſa memoire, mais] pour la pratiquer dans ſes actions. 'Il diſoit ſou- c.
vent que quand Dieu loüe quelqu'un, il faut rechercher en quoy il s'eſtoit rendu agreable à luy, & s'efforcer de faire la meſme choſe. 'C'eſt ainſi qu'en ſe rendant imitateur des hommes les p.3.a.
plus excellens, il devint luy meſme digne d'eſtre imité, comme un excellent modele de la vertu.

'Ayant donc lu quelques endroits de l'Ecriture, [où Dieu p.2.a.
ſtatim rapuit. loüe la continence, & le mepris des biens,] 'il ſe haſta de pratiquer ce qu'il ſavoit luy plaire. Ainſi dés les premiers commencemens de ſa foy, ["& peut-eſtre meſme avant que d'avoir eſté
NOTE 4. battizé, mais au moins auſſi-toſt aprés,] il embraſſa une chaſteté toute entiere; '& en meſme temps il vendit tous ſes biens, & ſe a[Hier.v.ill.c.
défit de toutes ſes terres pour en donner le prix aux pauvres.[a] Il 67.p.290.c.
avoit entre autres des jardins auprés de Carthage, qu'il vendit a Pont.p.8.c.
auſſi, & que la bonté de Dieu luy rendit enſuite, [ſans qu'on ſache comment cela s'eſt pu faire :] & il les euſt vendus une ſeconde fois pour les pauvres, "s'il n'euſt craint qu'une ſi grande
niſi invidiam de perſecutore vitaret. action ne luy euſt attiré l'envie & la perſecution des payens.

p. 2. Ponce releve extremement une vertu ſi parfaite dés ſon origine. S. Gregoire de Nazianze fait auſſi en ce peu de mots l'eloge de ſa vertu : Nazor. 18. p. 281. c. d. "Il n'eut plus, dit-il, que du mepris pour les richeſſes : il quitta tout le faſte & toutes les vanitez du ſiecle : il aſſujettit ſon corps à de rudes mortifications. La pureté devint en luy victorieuſe de toutes ſes premieres inclinations. Il s'habilla auſſi ſimplement qu'euſt fait un philoſophe. Dans la converſation il joignoit de telle ſorte la gravité avec la douceur & la bonté, qu'il demeuroit toujours egalement eloigné de la baſſeſſe & de la l'arrogance. [1] Comme il avoit une ſcience & une erudition profonde, il s'en eſt ſervi utilement pour donner à tout le monde de tres belles inſtructions ſur la morale, pour apprendre les dogmes de l'Egliſe à ceux qui les ignoroient, & pour relever par ſes eloges les actions des hommes illuſtres. &c. 1.

Pont. p. 3. b. Une des choſes qui luy ſervit le plus pour s'avancer dans la vertu, fut la compagnie du Preſtre Cecile, "qui demeuroit avec luy dans une meſme maiſon, & pour lequel il avoit un reſpect & une veneration toute particuliere, le conſiderant non comme un ami, mais comme le pere de ſa nouvelle vie. Et ce ſaint vieillard ſe ſentit ſi fort obligé de cette affection qu'avoit pour luy S. Cyprien, "qu'en mourant il le fit heritier de ſa pieté, *en Act. M. p. 206. 1. luy confiant le ſoin de ſa femme & de ſes enfans, 'comme à un ami plutoſt que comme à un tuteur, [ce qui euſt moins eſté un Cyp. ep. 66. p. 160. honneur qu'une charge. Et nous verrons que] l'Egliſe d'Afrique ne ſouffroit point qu'on retiraſt les Eccleſiaſtiques de leurs fonctions ſacrées pour les engager à des tuteles.

contubernium. V. Minuce Felix. * *commendans.*

vit. p. 2. Ponce nous aſſure que S. Cyprien fit beaucoup d'actions excellentes eſtant laïque ; mais il ſe contente de les renfermer dans cette perfection du Chriſtianiſme qu'il embraſſa tout d'abord. ep. 1. p. 6. 7. Il ſemble que dés ce temps là il avoit receu de Dieu le don de connoiſtre l'avenir, de guerir les maladies & du corps & de l'eſprit, de chaſſer les demons de ceux dont ils s'eſtoient emparez, de les contraindre de confeſſer la verité, & d'eſtre le maiſtre de toute la puiſſance des enfers. Il eſt certain au moins que ces graces eſtoient alors aſſez communes parmi les Fideles ; [& nous verrons pluſieurs preuves que Dieu luy avoit donné la grace de la prophetie.]

1. S. Gregoire ajoute *de coucher ſur la terre & de veiller* ; ce qui ſemble mieux convenir a Saint Cyprien d'Orient.

ARTICLE III.

Science eccleſiaſtique du Saint : Il écrit contre les payens, & à Donat.

[POUR ce qui regarde la ſcience de Saint Cyprien dans la doctrine de l'Egliſe, il paroiſt qu'outre ce qu'il en apprit de ſa pieté, & par l'étude de l'Ecriture,] 'il la puiſa principalement dans Tertullien. 'Car comme on l'avoit ſçeu de celui meſme qui luy ſervoit d'écrivain, il ne ſe paſſoit point de jour qu'il n'en luſt quelque choſe : & quand il le demandoit, il diſoit, *Donnez moy mon maiſtre*. 'Mais quoiqu'il aimaſt ſi fort le genie ardent de cet auteur plein [d'eſprit, d'elevation, &] de ſcience, & qu'il le regardaſt effectivement comme ſon maiſtre, [ce que ſes ouvrages font aſſez voir,] 'il s'eſt bien gardé neanmoins "de le ſuivre dans ſes excés & dans ſes erreurs. [Il pouvoit aiſément avoir vu la "perſonne de Tertullien.

Bar.250.§ 11. Hier.v.ill.c.53. p.284.d. ep.65.t.2.p.89 b. &c. Du Pin, p.474. V. Tertullien § 14.

Il paroiſt auſſi avoir lu avec ſoin le dialogue de Minuce Felix: de quoy on ne peut pas s'étonner, puiſque c'eſt proprement la converſion de S. Cecile ſon maiſtre.

On trouve des paſſages tant de ce livre que de Tertullien, inſerez mot à mot dans ſon traité De la vanité des idoles; ce qui ne ſe rencontrant pas dans ſes autres écrits, peut faire juger que ce traité a eſté l'un des premiers fruits de ſa converſion : à quoy l'on peut encore raporter quelques phraſes moins Chrétiennes qui s'y trouvent. On y voit auſſi une grande quantité d'hiſtoires profanes, que le Saint paroiſt avoir negligées dans le reſte de ſes écrits : & au contraire on n'y voit point ce grand nombre de paſſages de l'Ecriture qui ſe trouvent partout ailleurs, ſans qu'on puiſſe dire que ſon ſujet ne le demandoit pas;] 'outre qu'il s'en ſert beaucoup dans des traitez où il euſt eſté meilleur de s'en abſtenir au jugement de Lactance & de Saint Jerome. 'On peut ajouter à cela que Ponce remarquant les utilitez que l'Egliſe avoit tirées de la retraite de Saint Cyprien durant la perſecution de Dece, ne parle point de cet écrit.

1.

Lact.l.5.c.4.p. 471. Cyp.vit.p.4 an.p.8§ 2.

'S. Auguſtin cite un paſſage de ce livre. [a] S. Jerome en admire la breveté, auſſi-bien que la connoiſſance que le Saint y fait paroiſtre de toute l'hiſtoire, & la beauté ou plutoſt l'eclat, ſoit des

Aug.bapt.l.6.c. 44.t.7.p.75.l.2. a Hier.ep.84. p.328 c.

1. comme *regna fortè variantur, ad ſuperos denuò regredi &c.* Cyp.van.id.p. 288.l.290.l.

paroles, ſoit des penſées. [Il y a quelque ſujet de croire que S. Cyprien l'a fait plus pour luy meſme que pour les autres, & ſeulement afin de ſe rendre plus preſens les principaux points de noſtre religion, qu'il y traite fort en abregé.]

Cyp.an.p 7. § 4. 'Ce fut auſſi ſans doute peu de temps aprés ſon batteſme, qu'il fit vers l'autonne ſon écrit à Donat, [qu'on met à la teſte tantoſt de ſes lettres, tantoſt de ſes traitez.] & il a plus la forme de dialogue que de tout autre ſorte d'écrit, quoique le Saint y parle ſeul. 'Ce Donat eſtoit ſon ami particulier, & il demeuroit meſme ce ſemble avec luy. 'Auſſi il connoiſſoit tout ce que le Saint avoit fait devant & aprés ſa converſion. 'Il s'eſtoit luy meſme enrolé dans la milice du Ciel. Sa foy & ſa pieté ſolide faiſoient que ſon plus grand plaiſir eſtoit d'entendre parler des choſes de Dieu: '& comme il aimoit auſſi beaucoup Saint Cyprien, il ecoutoit avec une attention merveilleuſe ce qu'il luy diſoit de la verité. L'ayant une fois prié de l'en entretenir, le Saint le luy promit, & ce fut pour s'acquiter de ſa promeſſe qu'il fit le diſcours dont nous parlons.

ep.2.p.5. 219.2. Note 5.

p.9.2. p.6.2. p.9.2. p.5.2.

p.6. 'Il y depeint, comme nous avons déja vu, ce qu'il eſtoit avant le batteſme, & ce que ce Sacrement avoit operé en luy: [& il ne peut ſe laſſer de reconnoiſtre la faveur que Dieu luy avoit faite de le delivrer des perils qu'on court dans le ſiecle, leſquels il y repreſente avec éterduë.] 'C'eſt pourquoi on l'intitule quelquefois, *De la grace de Dieu:* & on croit que Ponce le marque, lorſqu'il dit que nous apprenons de ſes écrits les avantages que nous tirons de la grace quand elle s'augmente en nous par la foy.

ox.t.1.p.3. vit.p.4.b.

Euſ.n.p.129.1.d. 'Rufin cite le commencement de cette piece. [a] Elle eſt citée auſſi dans un traité ſur le ſymbole attribué à S. Auguſtin, [b] & dans pluſieurs ſermons qui ſont certainement de luy, où il dit que S. Cyprien avoit publié lui meſme par un grand diſcours, l'état miſerable où il avoit eſté autrefois, pour rendre gloire à Dieu par cette confeſſion, & relever la grandeur de ſa puiſſance & de ſa miſericorde. 'Saint Gregoire de Nazianze fait la meſme choſe: [Mais il ſemble plutoſt avoir voulu marquer la Confeſſion que nous avons de "S. Cyprien d'Orient.] 'S. Auguſtin cite encore en d'autres occaſions l'écrit à Donat. [c] Il y remarque particulierement l'endroit où S. Cyprien d'écrit une treille avec un diſcours extraordinairement fleuri; pour nous apprendre que la ſageſſe du Chriſtianiſme doit retrancher en nous cette abondance de paroles inutiles, nous guerir de cette vaine eloquence, & nous en faire embraſſer une plus grave & plus mo-

[a] Aug. ſymb.l.2.c.2.p.296.1.b. [b] ſ.311.312.p.1252.ſ.1256.c.f.

Naz.or.18.p.278.

Aug. in Gaud. l.1.c.30.p.261.2.b. [c] do.chr.l.4.c.14.p.34.2.b.

V. ſon titre § 1, 2.

deſte, telle qu'on la trouve dans les lettres que S. Cyprien écrivit depuis, où l'on peut l'aimer ſans crainte, & la gouſter avec pieté, quoiqu'il ſoit tres difficile de l'imiter. C'eſt en partie ce ſtyle ſi fleuri, qui ſent encore beaucoup celui d'un profeſſeur en rhetorique, qui fait juger que cet écrit eſt un des premiers de S. Cyprien, comme S. Auguſtin le marque. Cyp.an.p.7.§ 4.

Mais quoique ce Saint ait ſi fort rabaiſſé ſon eloquence, elle n'a pas laiſſé d'eſtre extremement eſtimée. Saint Cyprien, dit Lactance, eſt le ſeul d'entre les défenſeurs de la verité qui ſe ſoit diſtingué par ſon eloquence, & il a compoſé pluſieurs ouvrages qui ſont tous admirables chacun en leur genre. Il a tant de grace pour orner tout ce qu'il dit, tant de netteté pour le faire entendre, & tant de force pour le perſuader, qu'on ne peut dire en quoy il excelle le plus. [La reputation de ſon eloquence ſe repandit juſque dans l'Orient : & quoique les Grecs ajent eu peu de connoiſſance, & ſouvent encore moins d'eſtime des auteurs latins,] neanmoins S. Gregoire de Nazianze dit que S. Cyprien eſtoit autant audeſſus des autres hommes par ſon eloquence, que les hommes ſurpaſſent les beſtes par l'avantage de la parole. Bar.250.§ 12. Lact l.5. c.1.p. 459. Naz.or.18.p. 276.c.

Pour les payens, ne pouvant pas ne point eſtimer la beauté de ſes expreſſions & de ſon ſtyle, mais ne comprenant pas les ſens myſterieux & relevez de ſes écrits, faits pour n'eſtre entendus que des Chrétiens, ils l'appelloient par moquerie Coprien, voulant marquer qu'il avoit perdu un genie excellent comme le ſien, & capable de tout ce qu'il y avoit de plus beau, en le rabaiſſant à des choſes auſſi viles que du fumier, telles qu'ils ſe figuroient eſtre celles du Chriſtianiſme. Lact.p.459 460 κόπρου.

ARTICLE IV.

S. Cyprien eſt fait Preſtre, & enſuite Eveſque de Carthage : Cinq Preſtres s'oppoſent à ſon election.

IL ne faut point d'autre témoignage pour juger combien la vertu de S. Cyprien eſtoit extraordinaire, que de voir que lorſqu'il eſtoit encore neophyte, & tout nouveau dans la foy, il fut choiſi par le jugement de Dieu, & par les ſouhaits du peuple, pour eſtre elevé à l'office de la preſtriſe, & enſuite à l'eminence de l'epiſcopat. Il fit beaucoup de choſes dans le peu de temps qu'il fut Preſtre, [dont nous n'avons point de connoiſſance.] Pont.p.3.b| Hier.v.ill.c. 67.p.290.c|an. 256. favore. Cyp.vit.p.2.c.

ep 55.p.116.1. Il fut fait Eveſque [de Carthage] aprés la mort de [Donat] ſon
1-ep.40.p 75. predeceſſeur, [comme nous l'allons bien-toſt dire,] par les ſuffra-
ep.40.p.76.2. ges de tout le peuple, qui témoigna en cette occaſion un amour 1.
[pour luy,] & une ardeur [de l'avoir pour Eveſque,] tout à fait ex-
p 75.115.2. traordinaire. Il joint luy meſme aux ſuffrages du peuple le juge-
p. 115.2. ment de Dieu, & le conſentement des autres Eveſques.

ep. 68 p. 166.2. [On ne peut pas douter que l'on n'ait obſervé à ſon égard,] ce qu'il dit qu'on obſervoit en Afrique & preſque dans toutes les provinces, & ce qu'il appelle meſme une tradition divine & une obſervation apoſtolique, qui eſt que pour une ordination legitime, il faut que quand une Egliſe a beſoin d'un chef, les Eveſques de la meſme province s'aſſemblent dans cette Egliſe; & que l'on faſſe l'election en preſence du peuple, lequel connoiſt toujours la vie des particuliers que l'on propoſe, & ſçait quelles ſont leurs mœurs, par la conduite qu'on leur voit tenir dans le cours de leurs actions ordinaires, [ſans quoy on ne connoiſt pas un homme;] c'eſt à dire qu'un Eveſque doit eſtre elu par le ſuffrage de tous les freres, & par le jugement des Eveſques. Auſſi S. Cyprien dit que c'eſtoit le peuple qui avoit principalement la puiſſance & de choiſir ceux qui eſtoient dignes de l'epiſcopat, & de rejetter ceux qui meritoient d'en eſtre exclus. [L'election de S. Alexandre de Comane eſt peut-eſtre l'endroit
Nyſv. Thaum. de toute l'hiſtoire le plus capable d'expliquer ceci.] Car on y
3.p.561-564. voit que c'eſt le peuple qui accepte ou qui rejette ceux qu'on luy propoſe; & que ce ſont les Eveſques qui propoſent ceux qui ſont les plus capables, & qui reglent les ſuffrages du peuple lorſqu'ils ne tombent pas ſur des perſonnes dignes de ce ſacré miniſtere.

Pont p.3.c. Il y eut une choſe fort remarquable dans l'election de S. Cyprien. Car tout le peuple ſe haſtant par une inſpiration particuliere de Dieu, de l'elever à l'epiſcopat, il ſe retira humblement, [& s'alla cacher dans ſa maiſon,] voulant ceder à ceux qui eſtoient plus anciens que luy: & il ſe rendit ainſi d'autant plus digne de ce ſupreme degré, qu'il s'en eſtimoit plus indigne. Auſſi le peuple qui ſouhaitoit d'avoir en ſa perſonne non ſeulement un Eveſque, mais encore un Martyr, comme l'evenement le fit voir, aſſiegea ſa maiſon en foule, & en garda toutes les avenuës pour l'empeſcher de s'enfuir, comme il le vouloit. [Ainſi il fut obligé de ceder à ce conſentement unanime, & promit de ſe

1. *quem tanto amore & ardore fecißit.*

rendre à l'aſſemblée :] Il y fut attendu de tout le monde avec beaucoup d'inquietude, & receu avec une joje incroyable.

'Il fut fait Eveſque ſelon le conſentement des plus habiles, en l'année 248, qui eſtoit la cinquieme de l'Empereur Philippe, en laquelle ce Prince meſme eſtoit Conſul pour la troiſieme fois ; avec Philippe ſon fils pour la ſeconde. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de prouver par la lettre 55 du Saint, 'où il dit que ſa conduite dans l'epiſcopat avoit déja eſté approuvée par ſon peuple durant 4 ans. [Car perſonne ne doutant que cette lettre n'ait eſté écrite la ſeconde année du pontificat de S. Corneille, c'eſt à dire en 252, il faut mettre l'election du Saint en 248. Et il eſt certain que l'Egliſe jouiſſoit d'une paix profonde ſous Philippe, ce qui convient à ce que le Saint dit clairement,]'qu'il avoit eſté elu durant la paix. Cyp.an.p.96 § 2. ep.55. p.116.1. 1.

'S. Auguſtin appelle Agrippin le predeceſſeur de S. Cyprien. [a] Mais ce n'eſtoit pas ſon predeceſſeur immediat, comme on le peut juger de ce que [b] S. Cyprien meſme en parle comme d'un Eveſque qui avoit vécu long-temps avant luy, & dans un autre temps que le ſien ; [ce que nous montrerons encore mieux dans la ſuite.] 'Il y a plus d'apparence qu'il ſucceda à Donat, [c] qui vivoit du temps du Pape S. Fabien, & qui eſtoit predeceſſeur de S. Cyprien, comme Fabien l'eſtoit de Corneille. Aug.bapt.l.2. c.7.p.42.1.2. a Cyp.an.p.96 § 3. b ep 71.73.p. 178.1 § 82.2. V. § 43. an.p.96 § 3. c ep.55.p.117.2 Bar.250. § 3.

[Il faut remarquer que la qualité d'Eveſque de Carthage faiſoit S. Cyprien chef de la province appellée la petite Afrique ou Proconſulaire, de la Byzacene, & de la Tripolitaine, qui apparemment n'avoient encore alors toutes trois enſemble que le ſeul Proconſul d'Afrique pour gouverneur ; d'où vient que] 'S. Cyprien dit que ſa province eſtoit d'une fort grande étenduë. Mais ſon autorité & ſes ſoins s'étendoient encore ſur la Numidie & les deux Mauritanies, [la Ceſarienne & la Tingitane, quoique ces trois provinces puſſent avoir chacune leur Gouverneur particulier.] C'eſt ce que l'on peut voir par la lettre 45 du Saint, [& par les Conciles où il preſidoit, leſquels eſtoient quelquefois compoſez de toutes ces diverſes provinces. La Tingitane fut depuis demembrée de l'Afrique, pour eſtre unie à l'Eſpagne ; ce qu'on peut raporter au temps de Diocletien. Pour la Mauritanie de Stefe, elle faiſoit alors partie de la Ceſarienne, ou bien de la Numidie.] Cyp.ep.45.p. 85.2.

'Quoique S. Cyprien n'euſt receu l'epiſcopat qu'en cedant au conſentement unanime, ou plutoſt à la violence de ſon peuple, il y eut neanmoins quelques particuliers qui s'oppoſerent vit.p.3 c.

ep.40.p.75.76. à ſon election. 'C'eſtoient principalement cinq Preſtres de ſon Egliſe, [que nous taſcherons de deſigner nommément en un autre endroit. Quelques uns y joignent Feliciſſime,] qui forma depuis un ſchiſme contre le Saint avec ces cinq Preſtres; [mais nous n'en voyons pas de preuve. Il ſemble que le peuple de Carthage ait demandé qu'on depoſaſt ces Preſtres pour ce ſujet.] 'Car S. Cyprien dit qu'en ſe ſeparant de l'Egliſe, ils avoient receu par le jugement de Dieu la peine qui eſtoit duë à leur conjuration & à leur malignité, comme ils l'avoient meritée dés auparavant ſelon les ſuffrages du peuple. 248. V. § 21.

p.75 77.

P.75. vit.p.3.4. Neanmoins S. Cyprien non ſeulement leur pardonna cette faute, ne les punit pas comme ils meritoient, '& les traita toujours avec toute la douceur, toute la patience, & toute la bienveillance imaginable; mais meſme contre l'opinion de tout le monde, il les tint au nombre de ſes plus grands & de ſes plus intimes amis. [Il ne put rien gagner neanmoins ſur ces eſprits ep.40.p.75.76. ambitieux,]'& nous verrons dans la ſuite combien ils exciterent de troubles non ſeulement dans l'Afrique, mais juſque dans Rome, & meſme dans toute l'Egliſe.

ARTICLE V.

Conduite du Saint dans l'epiſcopat : Son union avec ſon Egliſe : Il conſulte Dieu : Eloge de l'Egliſe de Carthage.

[POUR ce qui eſt de la conduite que garda le Saint depuis qu'il fut fait Eveſque, voici ce que Ponce nous en dit en « Cyp.vit.p.4.a. general.] 'Qui pourroit exprimer comment il ſe comporta dans « une dignité ſi eminente ? comment il ſçeut temperer la douceur « avec la fermeté, la condeſcendance avec une vigueur epiſcopa- « le. Il ſortoit de ſon viſage tant de rayons de grace & de ſainteté, « "qu'il imprimoit du reſpect en tous ceux qui le regardoient. Il « *confunde-* eſtoit gay & grave tout enſemble, ſevere ſans chagrin, doux « *retur.* ſans excés; & il réuniſſoit en luy de telle ſorte ces differentes « qualitez, qu'on peut douter lequel il meritoit le plus, d'eſtre « aimé ou d'eſtre reſpecté : mais on ne doutoit pas qu'il ne meri- « taſt l'un & l'autre. «

Ibid. 'Son exterieur répondoit à cette diſpoſition interieure de ſon « ame; & il y gardoit toujours une ſage mediocrité : en ſorte que « ſes habits n'avoient rien ni de la pompe du ſiecle, ni d'une « pauvreté affectée; parcequ'il n'y a quelquefois pas moins de «

vanité

» vanité & d'ambition à faire paroiſtre un ſi grand denuement,
» quà ſe laiſſer aller au luxe.

» 'A l'égard des pauvres, que n'a t-il point fait pour eux eſtant b.
» Eveſque, luy qui les aimoit déja tant lorſqu'il n'eſtoit que ca-
» tecumene? L'on voit des Eveſques apprendre des devoirs de
» leurs état à devenir charitables,& d'autresqui avoient commen-
» cé à l'eſtre lorſqu'ils n'eſtoient encore que ſimples Fideles, afin
» de s'acquiter des obligations du Chriſtianiſme. Pour Cyprien,
» il l'avoit toujours eſté : & la chaire epiſcopale ne le fit pas,mais
» le receut tel.

'Il ſupportoit autant qu'il pouvoit les injures que l'on faiſoit ep.10.p.29.
à ſon epiſcopat, comme il dit luy meſme. [Il paroiſt qu'il l'en-
tend des cinq Preſtres qui s'eſtoient oppoſez à ſon election.]

'Quoiqu'il cruſt que chaque Eveſque eſt libre de gouverner ep.72.p.181.
ſon peuple en la maniere qu'il juge la plus conforme à l'Evan-
gile, & la plus propre à le decharger du conte qu'il en doit ren-
dre à Dieu,[ſans violer en rien ce qui eſt preſcrit par les decrets
des Conciles ;] 'neanmoins en meſme temps qu'il fut fait Eveſ- ep.6.12.28.p.19
que, il prit la reſolution de ne rien faire de luy meſme, mais 34.57.
de prendre toujours le conſeil de ſon Clergé, & le conſente-
ment de ſon peuple,[afin que ce qu'il faiſoit fuſt veritablement
fait par l'Egliſe, ſelon ce qu'il dit luy meſme,] 'que l'Egliſe eſt ep.69. p.172.2.
le peuple uni & attaché à ſon Eveſque, en ſorte que l'Eveſque
eſt dans l'Egliſe,& l'Egliſe eſt dans l'Eveſque. 'Nous le verrons ep.6.28.p.19.57
en effet s'excuſer de répondre en des occaſions, juſqu'à ce qu'il
puſt examiner avec ſon Clergé & avec ſon peuple, les choſes
qu'on luy demandoit.

[C'eſt encore par un effet de cette conduite, qu'il envoyoit à
ſon Clergé les lettres meſmes qu'il écrivoit à d'autres, comme
nous en verrons pluſieurs exemples,] 'ne voulant pas,ajoute t-il, ep.24.p.50.
manquer à luy donner connoiſſance de toutes choſes. [Il faiſoit
lire devant tout le peuple les lettres que des Eveſques luy écri-
voient,] '& ſouhaitoit qu'on fiſt la meſme choſe des ſiennes. [a]Il ep.55. p.111.1.
recevoit auſſi ceux qui revenoient à l'Egliſe en preſence du [a] p.119,120.
peuple, dont il vouloit tellement avoir le conſentement, pour
les admettre à la communion, qu'il le leur demandoit quelque-
fois comme une grace.

'Pour ce qui regarde l'ordination des Clercs, il avoit auſſi ac- ep.33 p.65.
coutumé de ne la faire qu'aprés en avoir conſulté tant le peuple
que le Clergé, & aprés avoir examiné en commun les mœurs
& le merite de chacun. 'Il declare en un endroit, qu'il avoit ep.24.p.50.

examiné fort ſoigneuſement les Lecteurs avec les plus doctes de ſes Preſtres, pour voir s'ils avoient toutes les qualitez requiſes en ceux que l'on deſtinoit aux degrez [plus elevez] de l'état eccleſiaſtique. Il donna à l'un d'eux nommé Optat, la charge d'inſtruire les catecumenes : & cet Optat juſtifia le choix qu'il avoit fait de luy en confeſſant J.C. ſous Dece. [Il ne quitta pas meſme ce ſoin lorſqu'il fut obligé de ſe retirer durant la perſe-
ep 38.p 73. cution;]'& il commit des Eveſques & des Preſtres qui avoient confeſſé le nom de J.C, pour diſcerner l'âge, la condition, & le merite des Fideles ; afin que luy qui eſtoit chargé de leur conduite, les puſt connoiſtre facilement, & promouvoir aux offices du miniſtere eccleſiaſtique ceux qui en eſtoient dignes, ceux qui eſtoient humbles, ceux qui eſtoient doux & pacifiques. [Il ne faut pas oublier que lorſque quelque neceſſité avoit obligé le Saint d'ordonner meſme des Lecteurs, ſans en avoir pris le conſentement de ſon Clergé & de ſon peuple, il leur en écrivoit enſuite comme pour leur rendre raiſon de ſa conduite, & leur en faire des excuſes. C'eſt ce que nous voyons par la lettre 24 au Clergé,& par les 33, 34,& 35, adreſſées auſſi à ſon peuple.

S'il avoit tant de ſoin de conſulter les hommes, il en avoit
ep.2.p.9.2. ſans doute encore plus de conſulter Dieu.]'Eſtant encore laïque, il exhortoit Donat ſon ami à s'appliquer ſans diſcontinuation à la priere ou à la lecture, afin que parlant à Dieu par l'une, & Dieu luy parlant par l'autre, ce fuſt ſa lumiere divine qui re-
ep.69.p.173. glaſt toute ſa conduite, & qui formaſt ſes actions. 'Eſtant Eveſque il mande à une perſonne qu'il conſultera Dieu, pour connoiſtre par ce qu'il luy feroit ſavoir, s'il le devoit admettre à la communion de l'Egliſe. Il marque au meſme endroit un ordre
ep.8.p.23.24. qu'il avoit receu ſur un autre ſujet dans une viſion. 'On trouve encore dans ſes lettres pluſieurs autres revelations, [qu'il avoit eues ſans doute luy meſme, quoiqu'il ne le diſe pas toujours.

L'excellente conduite de S. Cyprien, dont cette grande communication qu'il avoit avec Dieu, & avec ſes freres, eſtoit une des plus belles parties, repandit une telle benediction ſur ſon
ep.30.p.59.2. peuple,]que la premiere des Egliſes s'eſt cru obligée en écrivant au Saint, de donner cette loüange à celle de Carthage. Nous « connoiſſons quelle eſt la foy de l'Egliſe de Carthage, nous ſa- « vons comment elle s'eſt formée & conduite juſques à preſent ; « & nous n'ignorons pas quelle eſt ſon humilité. C'eſt pourquoi « nous avons eſté fort ſurpris de voir en quelques endroits d'une «

» lettre, qu'on uſoit envers vous de termes qui n'eſtoient pas aſſez » reſpectueux. Car nous avons vu ſouvent bien des preuves de la » charité & de l'affection mutuelle que vous avez toujours eue » les uns pour les autres.

ARTICLE VI.

Le Saint travaille à corriger les vices; écrit ſur les vierges, ne veut point que les Preſtres ſoient detournez de l'autel.

L'AN DE JESUS CHRIST 249.

[L'EGLISE jouit d'une grande tranquillité dans les deux premieres années de l'epiſcopat de S. Cyprien, ſous la protection de l'Empereur Philippe.] V. la perſ. de Dece § 1. Beaucoup "de Chrétiens abuſoient de ce repos pour vivre dans la negligence & dans le dereglement: & le Saint s'en ſervit pour établir de plus en plus la diſcipline dans ſon Egliſe. Il s'appliquoit avec un extreme ſoin à l'inſtruction de ſon peuple, & à la predication de la parole de Dieu. Il ſouhaitoit de le faire juſques à la mort, afin de recevoir le martyre dans l'action meſme d'une occupation ſi ſainte: & on peut dire que ſes vœux furent exaucez. Cyp. la pſ. p. 239 ep. 55. p. 116. 1. vit. p. 8. c.

Pamelius & d'autres croient que le livre adreſſé aux vierges, & intitulé *Regle & conduite des vierges*, eſt un des fruits qui nous reſtent de ce ſoin qu'eut S. Cyprien des mœurs de ſon peuple "dés le commencement de ſon adminiſtration. Ils croient auſſi que c'eſt le livre que Ponce paroiſt mettre le ſecond entre les ouvrages du Saint; lorſqu'il dit que c'eſt S. Cyprien qui a appris aux vierges par l'autorité des divines Ecritures, à mener une vie conforme à leur profeſſion, en ſe comportant d'une maniere digne de la ſainteté de leur état. S. Auguſtin cite quelques endroits de ce livre, pour nous donner des modeles d'une eloquence ſainte & eccleſiaſtique. S Jerome cite auſſi l'excellent livre de S. Cyprien ſur la virginité. virg. pr. p 227. 1 an. p. 9. § 5. Note 6. vit. p. 4. 6. Aug. do. chr. l. 4. c. 21. p. 37. 2. a. b 38. 1. a. Hier. ep. 8. 22. p. 71. a 141. b.

1. Quelques uns croient qu'il faut mettre de meſme [1] en ce temps-ci, avant la perſecution de Dece, [2] la lettre 62 de Saint Cyprien écrite à l'Eveſque Pompone, qui peut eſtre celui de Dionyſiane en Afrique. Cette lettre eſt pour remedier à quelques deſordres touchant des vierges conſacrées à J. C, dont cet Cyp. an. p. 14. § 10. a ep. 62. p. 142 n. p. 144. 1.

1. Dodwel veut qu'elle n'ait eſté écrite qu'aprés la perſecution de Dece, ſuppoſant qu'il n'y avoit alors qu'un Tertulle. [Mais il y en peut aiſément avoir eu deux.] Cyp. dif. 3. c. 2. p. 22.

Eveſque luy avoit écrit par Pacone. S. Cyprien luy répond conjointement avec quatre autres Eveſques & quelques Preſtres.

Cyp dif. 3. c. 2. p. 22. 'C'eſt pourquoi on pretend qu'elle a eſté écrite par un Concile, 'les Eveſques obligez par diverſes neceſſitez de venir ſouvent

Hier. ep. 155. p. 200. d. à Carthage y formant comme un Concile perpetuel. 'S. Jerome cite de cette lettre cette belle parole, [1] *Perſonne ne demeure long-temps en ſureté proche du peril.* [S. Cyprien ne termina qu'avec ſa vie le ſoin qu'il avoit de cette portion ſi illuſtre du troupeau de J.C, comme il ſe voit par ſes actes.]

Cyp. an. p. 13. & 9. ep. 1. ox. p. 1. Holſt. geo p. 39. 'La lettre 66 adreſſée à l'Egliſe de Furnes dans l'Afrique Proconſulaire, "peut auſſi eſtre écrite avant la perſecution de Dece. [Elle eſt courte, mais remarquable.] [a] Quelque temps avant S. Cyprien, on avoit fait un decret dans un Concile d'Afrique, par lequel il eſtoit défendu de nommer aucun Eccleſiaſtique pour tuteur ni pour curateur, parcequ'il n'eſt pas juſte de détourner les miniſtres de Dieu du ſervice de l'Autel & de l'Egliſe, pour les engager dans l'embaras des affaires ſeculieres. C'eſt pourquoi ce Concile avoit ordonné que ſi quelqu'un contrevenoit à cette défenſe, on n'offriroit point pour luy, & on ne celebreroit point le Sacrifice "pour le repos de ſon ame. 'Geminius Victor eſtoit tombé dans cette faute, ayant creé tuteur par teſtament un Preſtre nommé Geminius Fauſtinus, [que ſon nom meſme fait juger avoir eſté ſon proche parent.]

Note 7.

[a] Cyp. ep. 66. p. 160 161.

p. 160. *pro dormitione ejus.*

Ibid. 'S. Cyprien en ayant eſté averti, communiqua l'affaire aux Eveſques qui ſe trouverent alors avec luy, & à ſes Preſtres, leſquels aſſiſterent auſſi à cette deliberation; & tous conclurent que Victor devoit eſtre traité ſelon la rigueur de la diſcipline. Et le Saint écrivit ſur cela à l'Egliſe de Furnes, qu'on ne devoit point offrir pour ſon repos, ni celebrer dans l'Egliſe aucune priere en ſon nom, parcequ'ayant voulu detourner un Preſtre de l'autel, il ne meritoit pas d'eſtre nommé à l'autel dans les prieres des Preſtres. Il ne laiſſe pas neanmoins de luy donner le nom de frere.

[Victor n'euſt pas apparemment donné le ſoin de ſes enfans à un Preſtre ni ſous Dece, ni ſous les Empereurs ſuivans, où les Chrétiens, mais ſurtout les Preſtres, eſtoient ſans ceſſe expoſez à toutes ſortes de dangers, bien loin d'en pouvoir garantir les autres. Au lieu que ſous Philippe ils avoient preſque une

an. p. 13. § 9. entiere liberté.] 'Auſſi on ne voit pas par la lettre qu'il y euſt

1. *Nemo diu tutus eſt periculo proximus.* S. Jerome lit *Nemo ſatis tutus eſt*, qui eſt encore plus beau.

249. alors aucune perſecution, ni qu'on en craigniſt meſme pour l'avenir.

'Geminius Fauſtinus peut bien eſtre ce Geminius qui aſſiſta comme Eveſque de Funes au grand Concile de Carthage] en 256.] 'Il y avoit auſſi un Geminius entre les Eveſques qui écrivirent avec Saint Cyprien aux Egliſes d'Eſpagne ſur Baſilide & Martial [vers 254.] §9. ep.68.p.168.1.

'On pourroit raporter encore à ce temps-ci quelques autres lettres de S. Cyprien ſur la diſcipline. [Mais comme elles ne portent aucun caractere du temps où elles furent écrites, nous aimons mieux les joindre avec les autres qui ſont de meſme genre.] an.p.[illegible] 10.

'Il faut apparemment mettre en 249, ce que le Saint dit l'année ſuivante, 'qu'il avoit fait lire deux fois Sature le jour de Paſque par l'avis de ſon Clergé. ' Cette fonction ne le mettoit pas encore au rang des Clercs, mais le deſtinoit ſeulement à l'état eccleſiaſtique. Car nous verrons que le Saint ne l'ordonna Lecteur que dans la ſuite. [Les Conciles d'Afrique voulurent depuis que ceux qui auroient ainſi lu dans une Egliſe par l'ordre meſme d'un Preſtre, fuſſent attachez à cette Egliſe en qualité de Lecteurs.] p.13.§9. ep.24 p.50.

1. Clero proximum feceramus.

ARTICLE VII.

Perſecution de Dece : S. Cyprien ſe retire par l'ordre de Dieu, & eſt proſcrit.

L'AN DE JESUS CHRIST 250.

'TANT de bonnes œuvres que S. Cyprien faiſoit durant la paix, furent bien-toſt ſuivies de la recompenſe qu'elles meritoient, c'eſt à dire de la gloire de la proſcription. Car il eſtoit bien raiſonnable qu'eſtant ſi grand devant Dieu par l'eminence de la foy & de la pieté qui ornoient ſa conſcience, ſa gloire paruſt encore aux yeux des hommes, & que les payens meſmes luy en rendiſſent un témoignage public par le titre ſi honorable de Confeſſeur que cette proſcription luy acquit. [Cela arriva ſous le regne de Dece, qui ayant ſuccedé à Philippe à la fin de l'an 249, excita une horrible perſecution contre l'Egliſe des le commencement de l'année ſuivante.] 'Ce furent Cyp.vit.p.4.b. ep.8 p.23.24.

les Chrétiens meſmes qui attirerent ſur eux ce fleau * par leurs pechez, comme S. Cyprien dit que Dieu l'avoit revelé dés auparavant, [& apparemment à luy meſme. Auſſi cette perſecution ne fit pas ſeulement beaucoup de Martyrs & de Confeſſeurs, "mais elle fit un beaucoup plus grand nombre d'apoſtats, ou de Tombez comme on les appelloit alors, qui furent le plus grand exercice du zele & de la charité de noſtre Saint. 250. * V. la perſ. de Dece § 1, 2. Ibid. § 5.

Il paroiſt "que la perſecution commença à Rome au mois de janvier par la mort du Pape S. Fabien, & qu'elle vint en Afrique le mois ſuivant, l'hiver pouvant avoir empeſché que les ep.15.p.37.1. edits n'y fuſſent apportez pluſtoſt.] 'Dés qu'elle y fut commencée, le peuple demanda avec de grands cris, & une eſpece de ep.6 55.p.18.2 \| 216.2 \| vit.p.4.b. ſedition, où eſtoit Cyprien, '& qu'on l'expoſaſt aux lions: & il repeta pluſieurs fois cette demande dans l'amphitheatre & dans le cirque. Car le Saint eſtoit devenu extremement odieux aux ep.55.p.216.1. amateurs du ſiecle, [par le zele qu'il avoit pour la verité.] 'Mais ces marques de la haine du monde luy eſtoient des gages de l'amour & de la faveur de Dieu. Ibid. § 2.

ep.6.p.18.2. * vit.p.4.b. 'On le chercha pluſieurs fois: [a] de ſorte qu'il euſt pu recevoir deſlors la couronne du martyre, & courir au triomphe avec la meſme promtitude qu'il eſtoit parvenu au comble des vertus & des dignitez. Mais il falloit, dit S Ponce, qu'il paſſaſt par tous les titres & tous les degrez d'honneur, [& qu'il portaſt quelque temps le titre de Confeſſeur avant que de monter juſqu'à celui de Martyr.] Aprés tout, les ruines que cauſa la perſecution demandoient un homme tel que luy pour les rétablir; & la gloire qu'il euſt acquiſe alors par le martyre, euſt privé l'Egliſe des grands avantages qu'elle receut des [huit ou neuf] années qu'il vécut encore.

ep.15.p.37.1. b Aug. ep.180. p.305.2.d \| 306.1.d. c Cyp.ep.15.36. p.37.1 \| 71.1. 'Dieu luy commandoit par l'Evangile de ſe retirer; [b] & ſa qualité d'Eveſque ne l'en devoit pas empeſcher, puiſque les payens avoient une haine toute particuliere pour luy; [c] ce qui faiſoit que ſa preſence au lieu de ſervir à ſon peuple, luy nuiſoit plutoſt, en ce qu'elle augmentoit la ſedition & la fureur des payens. [Nous verrons d'ailleurs que ſon abſence ne pouvoit pas l'empeſcher de prendre ſoin des Fideles, & par ſes lettres, & par les Preſtres qui demeuroient à Carthage. Auſſi il paroiſt que les Chrétiens meſ-ep.6.p.18.2. mes l'exhortoient à ſe retirer.] 'Car lorſqu'il voulut revenir, il en fut empeſché durant quelque temps par Tertulle, qu'il appelle ſon tres cher frere. [Ainſi on ne peut pas voir un plus bel exemple de ce que dit S. Chryſoſtome, ce digne imitateur du courage de

S. Cyprien :] 'Que ſelon S. Paul il eſt encore moins glorieux devant Dieu de ſouffrir pour luy le martyre, que de le differer & de s'en priver meſme entierement par la charité & le ſoin que l'on doit avoir pour les peuples. Chry. in Matt. h. 79. p. 824. a. b.

[Mais quand toutes ces raiſons n'euſſent pas eſté ſuffiſantes,] 'le Saint nous aſſure qu'il avoit receu de Dieu un commandement exprés de ſe retirer,[a] ce que Ponce marque auſſi: De ſorte que s'il n'euſt pas obeï à cet ordre, il euſt cru pecher, meſme en ſouffrant le martyre. 'Ce ne fut donc pas par aucune foibleſſe qu'il ſe retira, comme le martyre qu'il ſouffrit depuis le montre aſſez, [auſſi-bien que toute ſa vie.] Que s'il le fit par crainte, ce fut par la ſeule crainte d'offenſer Dieu en recherchant le martyre meſme contre ſon ordre, [& avant le temps. Cyp. ep. 10. p. 30. 1. [a] vit. p. 5. 2. p. 4. c.

Il témoigne aſſez à ſon peuple par ces paroles ſi touchantes, avec quel regret & quelle violence il ſouffroit d'eſtre ſeparé de luy.] 'Quelle peine, dit-il, & quelle affliction n'eſt-ce point pour moy, mes chers freres, de ne pouvoir pas preſentement vous aller trouver, de ne pouvoir vous parler à chacun en particulier, de ne pouvoir vous inſtruire ſuivant les preceptes du Seigneur & ſon Evangile. Comprenez ce que c'eſt qu'un exil de deux ans, qu'une ſeparation ſi triſte & ſi longue qui me tient eloigné de vous. Comprenez les ſoupirs que je pouſſe ſans ceſſe, & la douleur continuelle que je ſouffre en me voyant ſeul ſans vous. 2. Je repans nuit & jour des larmes lorſque je penſe qu'un Eveſque que vous avez elu avec tant d'ardeur & d'affection, ne peut pas encore vous embraſſer étroitement, [comme il le ſouhaite.] 'Il fait encore paroiſtre ce meſme ſentiment de tendreſſe & de douleur en beaucoup d'autres endroits. ep. 40. p. 76. 1. ep. 6. 36. p. 18. 71.

[Il eſt étrange qu'aprés cela] 'ſa conduite n'ait pas eſté approuvée de tout le monde. [Cependant il eſt aiſé de juger par la peine que prend S. Ponce pour l'autoriſer, qu'elle avoit eſté blaſmée de quelques uns.] 'Et nous voyons que le Clergé de Rome en parle avec beaucoup de froideur, 'dautant que l'on ne luy avoit pas raporté les choſes avec la fidelité & la ſimplicité qui ſe devoit. 'Il n'eſt pas inutile de remarquer que S. Gregoire Thaumaturge uſa en meſme temps de cette conduite dans le Pont, '& S. Denys dans l'Egypte, aprés en avoir receu un commandement de Dieu [auſſi-bien que S. Cyprien.] prol. p. 29. c. cp. 3. p. 14. ep. 15. p. 37. 1. Nyſſ. v. Th. t. 3. p. 569. c. Euſ. l. 6. c. 40. p. 235. c.

'Les payens [ne pouvant trouver S. Cyprien,] quelque recherche qu'ils en fiſſent, [b] on le proſcrivit publiquement, en y ajoutant ſa qualité d'Eveſque, '& faiſant afficher par la ville que ſi Cyp. ep. 6. p. 18. 2. [b] cp. 55. p. 116. 1. ep. 69. p. 171. 2.

quelqu'un tenoit ou poſſedoit quelque choſe des biens de Cecile Cyprien Eveſque des Chrétiens, [il euſt à le declarer,& à le remettre au fiſc. 250.

Nous n'avons aucune connoiſſance du lieu où il ſe retira,ni de ceux qui l'accompagnerent.] 'On trouve ſeulement qu'il avoit avec luy un Diacre nommé Victor,& quelques autres perſonnes. [Pour ce qui eſt de ſon occupation, outre le ſoin de ſon dioceſe, dont nous allons parler,] 'nous voyons qu'il y celebroit des ſacrifices & des oblations en memoire des Martyrs.

ep 5 p.17.

ep.37.p.72.2.

ARTICLE VIII.

Vigilance de S.Cyprien dans ſa retraite pour le gouvernement de ſon Egliſe, & pour ſecourir les pauvres.

[VOYONS maintenant avec quelle ſollicitude il conſervoit ſon troupeau durant ſa retraite, ſoit par luy meſme, ſoit par ceux à qui il en confioit le ſoin.] 'Pour commencer par le dernier, il ne ſe contentoit pas ſeulement "du ſervice que tous les Preſtres & les Diacres eſtoient obligez par leur miniſtere de rendre aux Fideles, '& dont il les avoit auſſi priez de s'acquiter "en ſon nom, 'dautant que leurs perſonnes eſtoient moins odieuſes que la ſienne; 'mais il donnoit encore charge à quelques uns d'eux de faire executer lesordres qu'il établiſſoit; & il les appelloit ſes Vicaires. Il donne ce titre meſme à des Eveſques à qui il avoit auſſi commis la meſme charge. Ces Eveſques eſtoient Caldone, [dont nous parlerons aſſez ſouvent,] Herculan, '& peut-eſtre encore un Victor.

Cyp.ep.40.p. 75.

ep.5.6.p.17.18.2

ep.6.p.18.2.

ep.38.p.73.

ep.39.p.75.

&c.

vice mea.

'Les Preſtres joints avec eux en qualité de Vicaires, eſtoient Rogatien & Numidique, ["qui meriterent tous deux la couronne du martyre, comme nous l'avons dit autrepart.] 'Il avoit encore pour miniſtre un Preſtre nommé Brice, qu'il appelle ſon tres cher frere, & un Preſtre "tres ſaint & tres fidele.

ep.38.p.73.

ep.40.p.75.

V.S.Mappalique § 6.

integerrimum.

'Il ſe ſervoit auſſi beaucoup de Tertulle qui eſtoit *un homme plein de foy & de pieté, toujours preſt à ſervir ſes freres, 'qui s'appliquoit avec une ſollicitude & une ardeur extreme aux choſes de Dieu, '& à tout ce qui regardoit la religion; [a] & qui n'avoit pas moins de prudence que de zele. Le Saint l'appelle ſon tres cher frere: 'Et de la maniere dont il en parle, on ne peut douter qu'il ne fuſt un des principaux Preſtres de Carthage. 'S. Cyprien

*fideliſſimus & devotiſſimus.

ep.37.p.72.1.

a ep.6.p.18.2.

n.p.19.2.

ep.6.p.18.2.

Cyprien l'eſtimoit tellement, qu'il deferoit à ſes avis dans les choſes les plus importantes. Il ſemble qu'il ſe ſerviſt de luy durant ſa retraite pour avoir communication avec ſon Clergé. 'Il y avoit en ce temps là un Eveſque de meſme nom; [a] ce qui fait croire à Pamelius qu'il fut depuis elevé à l'epiſcopat. [Mais cette raiſon eſt aſſez foible:] '& il y a meſme de l'apparence que celui-ci eſtoit Eveſque dés devant la perſecution. ep. 54. 62. p. 111 2|142. an. p. 19. 2|111. 2. ep. 62. p. 142.

[Voi là ce que nous avons pu trouver des principaux miniſtres par le moyen deſquels S. Cyprien gouvernoit ſon dioceſe. Il ne s'en repoſoit pas neanmoins tellement ſur eux, qu'il n'en priſt encore ſoin par les frequentes lettres qu'il écrivit à ſon Egliſe. Il nous en reſte pluſieurs, outre beaucoup d'autres qui ſont perduës, comme on le peut juger de celles que nous avons encore. C'eſt de ces lettres que nous apprenons les avis qu'il donnoit tant à ſon Clergé qu'à ſon peuple, dont nous raporterons ici une partie.]

V. la perſ. de Dece § 1. Nous avons remarqué 'autre-part, que Dieu avoit permis la perſecution pour corriger les vices qui s'eſtoient introduits dans l'Egliſe. C'eſt ce qui oblige S. Cyprien à exhorter ſon Clergé, & par meſme moyen tout ſon peuple, de travailler à flechir la miſericorde divine, non ſeulement par des prieres ferventes & continuelles, mais auſſi par les jeûnes, par les larmes, & par tous les autres moyens imaginables. 'Il les exhorte particulierement à la charité & à l'union mutuelle, 'leur recommandant auſſi par l'ordre de Dieu une grande ſobrieté dans le manger & dans le boire. ep. 8. p. 23. 1. 2. p. 24. 2.

'On voit ſa ſollicitude toute particuliere pour les pauvres dans ces paroles qu'il écrit à ſon Clergé. Je vous prie, dit-il, d'avoir » grand ſoin des veuves, des malades, & generalement de tous » les pauvres. S'il ſe trouve meſme des étrangers qui ſoient dans » le beſoin, fourniſſez leur ce qui leur ſera neceſſaire ſur ce qui » m'appartient, & que j'ay laiſſé entre les mains du Preſtre Roga- » tien noſtre confrere. Et parceque je crains que cela ne ſoit déja » depenſé, je luy ay encore envoyé une autre 'ſomme par Narique » Acolythe, afin qu'on puiſſe aſſiſter plus promtement & plus » abondamment ceux qui ſont incommodez. 'Cet argent qu'il di- ſoit luy appartenir, 'eſtoit de ſa portion des revenus de l'Egliſe, & des oblations des Fideles, [ſur leſquelles on donnoit par mois à tous les Eccleſiaſtiques ce qui leur eſtoit neceſſaire. Car nous avons vu qu'il avoit diſtribué ſon bien aux pauvres dés le commencement de ſa converſion.] 'Nous apprenons de Ponce que ep. 36 p. 71. 2. portionem. de quantitate mea propria. p. p. 71. 2. vit. p. 2. c.

Dieu luy en avoit depuis rendu une partie. [Mais on ne peut guere douter qu'il n'en miſt au moins le revenu dans la maſſe commune des biens de l'Egliſe.] 'Les Confeſſeurs de Rome en le loüant de ce que meſme dans ſon abſence il s'eſtoit acquité de tous les devoirs d'un vray paſteur, remarquent, qu'il avoit contribué [du fruit] de ſes juſtes travaux aux depenſes neceſſaires [à l'Egliſe. 250.

ep.26.p.532.

Outre ces ſommes qu'il avoit miſes entre les mains de Saint Rogatien,] 'il en avoit encore diſtribué pluſieurs autres à divers Eccleſiaſtiques.

ep.5.p.17.

'Il écrivit ſouvent à ſon Clergé ſur ce meſme ſujet de l'aſſiſtance des pauvres, c'eſt à dire de ceux qui eſtoient demeurez 'fermes dans la foy nonobſtant la perſecution. 'Il commit meſme à des Eveſques le ſoin de diſtribuer ces aumoſnes; '& comme l'expliquent Pamelius & Baronius, il les chargeoit du ſoin d'acquiter les dettes des pauvres. [Il ne ſe contentoit pas de ſecourir ceux qui eſtoient reduits à la derniere indigence,] 'mais il aſſiſtoit auſſi les autres, pour leur donner moyen de vivre de leur métier.

ep.37.p.722. &c.

ep.38.p.732.

n.p.741.|Bar. 254.§ 35|Aum. p.54.

Cyp.ep.38.p. 732.

[Il n'eſt pas beſoin de s'étendre beaucoup ſur le ſoin qu'il avoit des martyrs. Il ſuffit de dire qu'il les encourageoit par ſes loüanges; ce qu'il étendit juſques à ceux de Rome; qu'il avoit ſoin qu'on leur rendiſt toutes les aſſiſtances neceſſaires, tant pour le corps, que pour l'eſprit; & qu'il ne manquoit point auſſi de reprendre avec vigueur les defauts dans leſquels ils tomboient. C'eſt ce que nous traiterons plus au long en un autre endroit, & ce que la ſuite de ce diſcours éclaircira davantage.]

ARTICLE IX.

Premieres lettres écrites par S. Cyprien dans ſa retraite.

[IL faut maintenant taſcher de trouver l'ordre des lettres que S. Cyprien écrivit dans ſa retraite; ce qui fait une des principales parties de ſon hiſtoire: & nous y en joindrons quelques unes du Clergé de Rome. Car S. Fabien ayant eſté martyrizé le 20.e de janvier,] '& la difficulté des temps ne permettant pas qu'on luy donnaſt auſſi-toſt un ſucceſſeur, * le Clergé de cette Egliſe fut obligé d'en prendre toute la conduite [durant plus de ſeize mois. C'eſt ce qui fait que nous en parlerons ſouvent.]

Cyp.ep.31.p.61. 2.

* ep.3.p.14.

'S. Cyprien dans ſon epiſtre 15.e adreſſée à ce Clergé, témoigne qu'il avoit envoyé treize differentes lettres pour le reglement de ſon peuple; [& il fait enſuite comme l'abregé de ces lettres.] Je n'ay point manqué, dit-il, de donner au Clergé les avis qui luy eſtoient neceſſaires. 'Il marque par là "ſa lettre 5.e ſelon l'edition de Pamelius: [Car c'eſt toujours de celle là que nous nous ſervons.] 'Et en effet cette lettre eſt certainement écrite de la retraite de S. Cyprien. Il s'y rejouit de ce que ſon Clergé eſtoit [1] tout à fait en bon état, comme de ſa part il eſtoit dans une parfaite ſanté: [& ainſi c'eſtoit avant les troubles qui arriverent ſur le ſujet des Tombez & de Felicisſime, & meſme avant la chute de quelques uns de ſes Preſtres.]

ep.15.p.37.1. M.r le Maiſtre. n.p.38.2| an.p. 18. § 4. ep.5.p.17. 1.

'Il exhorte ſon Clergé par cette lettre à avoir ſoin des Chrétiens qui eſtoient pauvres, & particulierement des Confeſſeurs qui eſtoient en priſon. Il luy mande auſſi d'empeſcher que les Fideles ne fuſſent cauſe de quelques troubles, en allant viſiter en troupes les ſaints Confeſſeurs. On voit que l'on offroit le Sacrifice dans les priſons, & qu'il y avoit toujours un Diacre avec le Preſtre.

p.17.

'S. Cyprien dit aux Romains qu'il n'avoit pas manqué d'encourager les martyrs. ["C'eſt apparemment là lettre] 'où il dit [2] dans une autre qu'il leur avoit témoigné combien leur foy & leur courage luy donnoit de joie, ["& il eſt en effet bien probable que cette premiere lettre eſtoit toute de congratulation, & d'eloges ſans aucune reprehenſion.] 'Auſſi "on croit que c'eſt la 8 1.e de Pamelius, adreſſée à Rogatien & aux autres Confeſſeurs, au commencement qu'ils furent mis en priſon, & lorſqu'apparemment ils n'avoient encore ſouffert aucun tourment. C'eſt pourquoi il les exhorte à s'y preparer, en n'ayant dans l'eſprit & dans le cœur que les paroles de l'Ecriture qui nous portent à la patience, & qui nous aſſurent de la gloire qui la doit ſuivre. Il leur repreſente l'exemple des trois jeunes hommes de Babylone, & celui que leur donnoit encore le Preſtre Rogatien, qu'il appelle un glorieux vieillard, & qui avoit confeſſé le premier la foy avec un nommé "Felicisſime. Il les aſſure qu'il euſt eſté ravi de les aller embraſſer luy meſme, ſi [3] ſon état, [c'eſt à dire la retraite qu'il eſtoit obligé de garder,] le luy euſt permis.

ep.5.p.17.2. Mr. le M. 2. Mr le M. " Notz 8. ep.81.p.222|an. p.18§ 4.5.6. V. S. Mappalique §6. 3.

'Il n'oublia pas de reprendre fortement "les bannis [par une

ep.15.p.37.1. extorres.

1. *circa incolumitatem veſtram omnia integra.*

2. dans la 7.e dont les paroles ſe pourroient auſſi raporter à la 9.e

3. *loci conditio.* N'eſt-ce point auſſi la qualité d'Eveſque qui l'obligeoit de ne ſe pas expoſer? Il parle de meſme dans l'epiſtre 5.e *p.* 17,2. Dans la 37 e *p.* 72 1, il joint *loci & gradus conditionem.*

lettre * que nous n'avons point. On peut ce semble juger quel * NOTE 9.
ep.7.p.21.1. en estoit le sujet par la 70.e écrite assez long-temps depuis,] 'où il reprend les Confesseurs de diverses fautes, & entre autres de ce que quelques uns d'eux estoient retournez dans le pays dont ils avoient esté bannis ; ce qui les exposoit à estre punis non comme Chrétiens, mais comme criminels [& violateurs des loix.]

ep.15.p.37,1.2. 'J'ay aussi écrit à tout le peuple, dit S.Cyprien, pour le porter " autant que j'ay pu flechir la misericorde de Dieu par ses prie- " res. [Cette lettre est encore perduë :] 'Car quoique la 8.e soit à " Mr le M.
ep.8.p.23. peu prés sur le mesme sujet, neanmoins elle s'adresse au Clergé
Aug.bapt.l.4. c.2.p.50.1.2. [de Carthage, & non pas au peuple. 'S. Augustin mesme la cite comme une epistre au Clergé. De plus, elle n'a esté écrite que
Cyp.ep.8. p.23. 1. ["quelque temps aprés,] 'lorsque l'on eut commencé à tenter les Mr le M. Confesseurs par les tourmens; [ce qui n'estoit pas encore arrivé quand il exhorta son peuple à la priere Car voici comme il continuë la lettre aux Romains.]

ep.15.p.37,2|an. p.20.§ 9. 'Mais depuis que l'on eut commencé à exposer les Confesseurs " aux tourmens,(ce qu'on croit estre arrivé au mois d'avril,)& que " quelques uns d'eux ayant déja esté tourmentez, les autres " estoient encore enfermez dans la prison pour souffrir les mes- " mes supplices, nos lettres ont eu assez de force pour percer jus- " ques a eux, afin de les encourager & de les fortifier de plus en "
n.p.38.2|an.p. 20.§ 9. plus. 'La lettre dont il parle est la 9.e écrite aux Martyrs,[a] c'est "
a Bar.253.§ 54. à dire à ceux qui avoient souffert les tourmens; & aux Con-
Cyp.ep.9. p.26. 27. fesseurs qui estoient seulement en prison. 'Il se rejouit de leur constance, & des triomphes des autres, mais particulierement du martyre de "S.Mappalique, [marqué par les martyrologes le V. son titre § 3. 17 d'avril. Il ne témoigne point qu'il y eust encore alors aucun
ep.8.22. p.23.1| 46. desordre parmi eux,] 'quoiqu'il y en eust déja, comme on le voit
b ep.10. p.29.1. par d'autres endroits.[b] Mais il le dissimuloit autant qu'il pouvoit, esperant que ce mal s'étendoit par sa patience. [Nous parlerions ici des combats de ces Martyrs, si nous n'avions mieux aimé en faire "un titre à part, qui doit neanmoins estre consideré V. S.Mappalique § 1. comme une partie de l'histoire de nostre Saint, puisqu'il estoit
Sync.p.363.d. le pere de ces Saints,& par sa qualité d'Evesque,] '& parceque toutes leurs couronnes estoient autant de fruits de ses exhortations & de ses lettres, comme le dit un historien Grec.

Cyp.an.p.21. § 10. 'Ce fut peut-estre "en ce mesme temps que S.Cyprien écrivit la NOTE 10. lettre 37.e à son Clergé, pour luy recommander le soin des Martyrs. Il l'avoit déja fait plusieurs fois; [ce qui ne nous empesche pas neanmoins de mettre cette lettre dés le mois d'avril ou de

may, dautant qu'il n'y eſt pas parlé des troubles qui peu de temps aprés firent un ſi grand eclat. On y peut remarquer particulierement] l'ardeur & l'humilité du Saint, qui temoigne que ſans le rang & le lieu où il eſtoit, il ſe ſeroit volontiers employé à rendre toutes ſortes de ſervices aux ſaints Martyrs. ep.37.p.72.1.

ARTICLE X.

Troubles excitez à Carthage ſur les Tombez par l'indiſcretion des Confeſſeurs, & par la temerité de quelques Preſtres.

[LA gloire que l'Egliſe recevoit de la generoſité des Confeſſeurs, ne demeura pas long-temps ſans eſtre obſcurcie par des nuages faſcheux. Comme la perſecution faiſoit des martyrs, elle faiſoit auſſi des prevaricateurs : & ſelon ce qu'en dit S. Cyprien, ils eſtoient en tres grand nombre. Ces miſerables ayant honte de leur faute, deſiroient avec ardeur de rentrer dans l'Egliſe. & il n'y euſt eu rien que de tres loüable dans ce deſir, s'ils euſſent demandé qu'on leur ouvriſt la porte de la penitence, & s'ils n'euſſent pas taſché de faire breche à la diſcipline. Comme la grace de la paix, c'eſt à dire de l'abſolution & de la communion, ne s'accordoit dans ces premiers ſiecles qu'aprés beaucoup de temps, d'humiliations, & de peines, ceux-ci cherchoient un chemin plus court & plus aiſé.] 'Ils alloient de tous coſtez briguer la faveur des Martyrs : ils corrompoient les Confeſſeurs par leurs prieres *flateuſes* : & à force de les importuner, ils en obtenoient tous les jours des milliers de billets, 'par leſquels ces Confeſſeurs & ces Martyrs témoignoient qu'ils avoient donné la paix aux perſonnes qu'ils nommoient. Cyp.ep.11.15.p. 31.37. *gratioſa.* ep.17.p.41.

'Les Confeſſeurs ne communiquoient pas neanmoins pour cela avec eux : 'mais leur intention eſtoit que quand Dieu commenceroit à rendre la paix à l'Egliſe, ceux qui avoient ces billets rendiſſent conte à l'Eveſque, afin qu'il examinaſt les demandes & les deſirs des Martyrs en preſence & avec l'approbation du peuple ; 'que les pecheurs fiſſent l'exomologeſe ; & qu'enſuite ils euſſent la paix [& la communion.] 'C'eſt ce qu'ils témoignoient par les lettres qu'ils en écrivirent à S. Cyprien. ep.30.p.59.1. ep.10.22.p 29.2 47. ep.12.p.34. ep.22.p.47. ep.11.p.31.

'Ceci ſe faiſoit dés le temps de Tertullien, [a] & ſe pratiquoit non ſeulement en Afrique, mais encore juſque dans l'Egypte, comme on le peut voir par S. Denys d'Alexandrie, dont l'endroit Tert.ad M.c.1. p.156.a|pudi.c. 22.p.74.c.d. a Euſ.l.4.c.42. p.241.b.c.

Boll. 1. feb. p. 41. eſt remarquable. & à Smyrne en Aſie, les Tombez vinrent auſſi 250.
§ 13. avec de grands cris implorer le ſecours de S. Pione qui y eſtoit priſonnier pour la foy. [Auſſi S. Cyprien ne ſe plaint pas de ce que les Confeſſeurs ſe rendoient interceſſeurs & comme cautions envers Dieu & envers l'Egliſe pour les pecheurs, par ces
Cyp. ep. 15 p. 37. billets qu'ils leur donnoient;] 'mais il ſe plaint particulierement
2. de la multitude de ces billets; de ce qu'on les donnoit ſans aucun diſcernement, & ſans examiner la cauſe de ceux qui les de-
ep. 11 p. 32. 1. 2. mandoient; '& encore de ce que quelquefois meſme les Confeſſeurs en mettoient pluſieurs ſans les nommer, en ces termes: *Qu'un tel ſoit admis à la communion avec les ſiens;* ce qui ne
1. s'eſtoit jamais fait. 'Il y en avoit meſme qui faiſoient un trafic honteux & criminel de la conſideration que l'Egliſe avoit pour eux.

ep 23. p. 48. 1. 'Le principal auteur de ce deſordre eſtoit un Confeſſeur nommé Lucien, dont la foy eſtoit fervente, & le courage invincible;
2. 'mais qui avoit une tres grande facilité, & fort peu de connoiſ-
2. ſance des maximes de l'Evangile. 'C'eſtoit luy qui donnoit cette foule de billets écrits de ſa main. Et au lieu que S. Mappalique avoit ſeulement recommandé que l'on donnaſt la paix à ſa mere *mandavit.* & à ſa ſœur qui eſtoient tombées, ſa pieté ne luy ayant pas permis de refuſer cette grace à des perſonnes ſi proches, & ſa modeſtie l'ayant retenu dans les bornes d'un ſage temperamment, ſans bleſſer la loy de l'Evangile & la diſcipline de l'Egliſe; au lieu que Saturnin, qui avoit auſſi ſouffert les tourmens, n'avoit
21. p. 46. donné aucun billet de cette nature; 'Lucien en donnoit à tout le monde au nom du ſaint martyr Paul: ce qu'il continua meſme aprés la mort de ce Saint, diſant qu'il avoit receu cet ordre de
ep. 13. p. 43. 1. luy. 'Il faiſoit la meſme choſe au nom du jeune martyr Aurele, qui ne ſavoit pas écrire.

ep 10. 11. p. 29. 2 3. 1. 'Il n'y avoit pas lieu de s'étonner que les Tombez ſouhaitaſſent
* ep. 10. p. 29. 2. une prompte & facile reconciliation: * mais ce qui eſt étrange, c'eſt qu'au lieu que c'eſtoit aux Preſtres à les inſtruire, à les
p. 30. 1. 1. p. 31. maintenir dans la diſcipline, '& à regler auſſi les deſirs des Martyrs & des Confeſſeurs, comme ils avoient accoutumé de faire
ep. 10. p. 29. 1. auparavant; 'c'eſtoient eux au contraire, qui par une preſomption indiſcrette & une temerité étrange, taſchoient de ternir la gloire des Martyrs, de faire violence à la modeſtie des Confeſſeurs, & de troubler la tranquillité de tout le peuple.

2. 'Car ſans avoir égard à la retenuë des Martyrs, qui ſoumettoient à l'exomologeſe ceux à qui ils accordoient le pardon, &

250. qui ſoumettoient meſme leurs deſirs au jugement qu'en feroit l'Eveſque quand Dieu auroit rendu la paix à l'Egliſe, ſans vouloir auparavant communiquer avec les Tombez; ces Preſtres au contraire n'attendoient ni que Dieu euſt rendu la paix à l'Egliſe, ni que l'Eveſque fuſt de retour, ni que luy & le Clergé euſſent impoſé les mains aux Tombez, ni que ces pecheurs euſſent accompli leur penitence, ni qu'ils euſſent fait l'exomologeſe; mais ils communiquoient avec eux, offroient leur noms à l'autel, les admettoient à la communion, & leur donnoient &c. l'Eucariſtie. Il y en eut qui le firent "dés le premier jour de la perſecution, & qui continuerent juſques à la fin, 'quoique le Saint euſt ordonné que ceux qui le feroient, ſeroient ſeparez eux meſmes de la communion. ep. 30. p. 59. 2. ep. 10. p. 29. 2. ep. 55. p. 118. 1. ep. 28. 52. p. 57. 96. 1.

[Ces Preſtres dont S. Cyprien ſe plaint en divers endroits,] 'eſtoient ſans doute les cinq qui s'eſtoient oppoſez à ſon election, comme il le marque aſſez clairement dans l'epiſtre 40.e; [& nous les verrons bien toſt] abandonner enfin l'Egliſe par un ſchiſme ſcandaleux. ep. 40. p. 75 76. 1.

ARTICLE XI.

S. Cyprien écrit trois lettres pour maintenir la diſcipline de la penitence.

'SAINT Cyprien qui avoit toujours ſouffert & diſſimulé toutes les injures faites à ſon epiſcopat, fit la meſme choſe en cette occaſion, & il garda long-temps le ſilence, eſperant que ſa patience aſſoupiroit tous ces troubles: Mais il jugea enfin qu'il ne devoit pas ſupporter ce dernier deſordre dont ſes Preſtres eſtoient auteurs; 'Et il le pouvoit d'autant moins faire, que Dieu l'avertiſſoit continuellement combien il eſtoit en colere de ces excés, luy en donnant des marques tant par des viſions [qu'il avoit] durant la nuit, que par le moyen des enfans, qui eſtant remplis du S. Eſprit, voyoient en extaſe, entendoient, & raportoient les avertiſſemens que Dieu donnoit à ſon peuple. Cyp. ep. 10. p. 19. 1. p. 30. 1.

divina cenſura. 'Dieu "par la rigueur de ſes chaſtimens apprenoit auſſi à pluſieur d'entre les Martyrs à garder l'ordre de la diſcipline de l'Egliſe. ep. 11. p. 32. 1.

'Il écrivit donc trois lettres ſur ce ſujet, l'une aux Martyrs & aux Confeſſeurs, l'autre à ſon Clergé, & la derniere à ſon peuple. 'Ce ſont la 11, 10, & 12.e Elles furent écrites en meſme ep. 15. p. 37. 2. an. p. 11. 511.

ep.10.p.30.31.1| temps, 'comme on le peut juger de ce que dans chacune des 250.
34. trois il parle des deux autres. [a] Il exhorte particulierement les
ep.11.p.32.1.2. Martyrs à deux choſes; à marquer nommément ceux à qui ils deſiroient qu'on fiſt grace, & à eſtre fort reſervez & fort circonſpects à donner des billets, c'eſt à dire à examiner avec ſoin la qualité de la perſonne, du crime, & de la penitence; en ſorte qu'ils n'en donnaſſent qu'à ceux dont la penitence [1] approcheroit d'une entiere ſatisfaction. 1.

ep.10 p.30. 'Sa lettre au Clergé eſt bien plus forte; & la concluſion eſt que ſi ceux qui ſont tombez dans cette faute, y perſeverent davantage, il uſera contre eux de la ſeverité que Dieu luy commande, & qu'il leur défendra d'offrir ["le Sacrifice] juſqu'à ce qu'il ſoit Note 11.
retourné, & qu'il leur ait fait rendre raiſon de leur conduite en preſence des Confeſſeurs & de tout le peuple. [Je ne ſçay s'il ne *ut interim*
dit pas meſme qu'il les ſuſpendoit deſlors. Car "ſes termes ne *prohibeantur offerre.*
ep.28.p.56. ſont pas tout à fait clairs.] 'Il eſt certain qu'il approuva qu'on euſt ſeparé de la communion un Caius de Didde pour ce ſujet meſme; '& qu'il ordonna la meſme peine contre tous ceux qui
p.57.1|52.p.96.1. tomberoient dans la meſme faute. 'Baronius ne l'entend neanBar.253.§ 56. moins que d'une ſimple menace; [& il ſemble qu'autrement il auroit dû nommer ceux qu'il condannoit à cette cenſure.]

Cyp.ep.12.p.34. 'Dans la lettre à ſon peuple, il témoigne que les Tombez ne ſongeroient qu'à flechir la juſtice de Dieu, & à ſatisfaire pour leurs pechez, s'ils n'eſtoient trompez par la fauſſe douceur de quelques Preſtres. C'eſt pourquoi il exhorte ſon peuple à faire ce qu'auroient dû faire les Preſtres, en moderant ſelon les regles de Dieu l'impatience des Tombez, & en leur perſuadant d'attendre qu'il fuſt revenu pour examiner les lettres des Martyrs dans une aſſemblée de pluſieurs Eveſques.

ARTICLE XII.

Le Clergé de Rome écrit à S. Cyprien & au Clergé de Carthage: S. Celerin & Lucien Confeſſeurs s'écrivent auſſi.

Cyp.ep.3.p.14. ["DURANT que tout cela ſe paſſoit,] 'Clement Soudiacre Mr le M.
eſtant allé de Carthage à Rome pour quelque ſujet particulier, l'on y apprit par luy la retraite de S. Cyprien: & il pa-

1. Je penſe que cela ſe pourroit raporter à ceux qui n'avoient cedé qu'à la violence des tourmens, & à d'autres les moins coupables, & qui en meſme temps avoient fait une penitence plus humble, plus rigoureuſe &c.

roiſt,

roiſt, comme nous avons dit, que le Clergé de Rome en fut un peu ſcandalizé, parcequ'il n'en avoit pas encore ſçeu les raiſons. ep.15.p.37.2. 'C'eſt pourquoi S. Cyprien ſe crut depuis obligé de les luy apprendre, & de luy faire voir qu'il n'avoit pas pour cela abandonné le ſoin de ſon dioceſe. 2.

'Clement s'en retournant en Afrique, apporta à S. Cyprien ep.4.p.16.1. des lettres du Clergé de Rome, par leſquelles il apprit la mort glorieuſe du Pape, dont il n'avoit rien ſçeu juſques alors que par le bruit confus & incertain de la renommée. [Nous n'avons pas cette lettre:] mais S. Cyprien la marque par ſa réponſe, qui eſt la lettre 4.e, 'dans laquelle il témoigne ſe rejouir beaucoup du 1.2. grand exemple que ce ſaint Pape avoit donné à tout ſon peuple. [Il ne dit pas nettement de quel Pape il parle: mais les circonſtances du temps nous font juger que ce ne peut eſtre que S. Fabien. Pamelius, Baronius, Bollandus & divers autres, l'entendent de luy.]

Note 12. *nuper.* 'Il ſemble que S. Cyprien n'ait receu cette lettre que ["vers la fin de may,] 'aſſez peu avant que d'écrire la 13.e, écrite lorſque l'été eſtoit déja commencé. [On peut trouver étrange que le Clergé de Rome n'euſt point encore mandé en Afrique le martyre de S. Fabien: mais il faut conſiderer qu'ils en avoient eſté empeſchez par la perſecution & par l'hiver, & que l'on n'écrivoit ces ſortes de lettres que par des Eccleſiaſtiques, comme cela ſe voit en divers endroits de S. Cyprien.] ep.13.15 p 35. 37.2.

'Outre cette lettre du Clergé de Rome à S. Cyprien, le meſme Clement en apporta une autre qui plut moins au Saint. ep.4 p.16 2.
1. L'on n'y voyoit point [1] expreſſément ni de qui elle venoit, ni à qui elle s'adreſſoit. Le contenu, l'écriture meſme, & le papier, firent craindre au Saint qu'il n'y euſt eu quelque falſification ou quelque alteration; de ſorte qu'il la renvoya à Rome, [aprés en avoir pris une copie.] 'Cette lettre "eſt la 3.e, comme on le peut juger, parcequ'elle eſt ſans titre. Elle paroiſt s'adreſſer au Clergé de Carthage: '& S. Cyprien témoigne que le Soudiacre Clement avoit apporté une lettre du Clergé de Rome à ſon Clergé, où il eſtoit parlé des Tombez, [ce qui convient tout à fait à la 3.e Il jugea bien dans la ſuite ou en y faiſant plus de reflexion, ou par les aſſurances qu'il en eut d'ailleurs, que cette lettre venoit veritablement du Clergé de Rome. Ce qui pouvoit l'y choquer, c'eſt] 'qu'outre la froideur avec laquelle les Romains y parlent ep.3.p.14.

M^s le M. n.p.17.1[an.p. 20. § 8.

1. 'On croit que ce pouvoit eſtre à cauſe de la perſecution. [Mais l'autre du Clergé de Rome n'eſtoit point de meſme.] Fleuri,l.5.c.36. p.205.

de ſa retraite, ils exhortoient le Clergé de Carthage à prendre comme eux le ſoin de l'Egliſe; & ils en parlent de la meſme maniere que ſi Carthage n'euſt point eu d'Eveſque non plus que Rome.

[Mais les regles qu'ils y donnent ſont excellentes. Nous n'en
p.15. raporterons que ce qui regarde les Tombez.] 'Car ils enſeignent par ce qu'ils faiſoient les premiers, que quoiqu'ils ſoient ſeparez de l'Egliſe, il ne faut pas les abandonner, mais les exhorter à la penitence, pour voir s'ils ne pourront point obtenir miſericorde de Dieu, afin que s'ils ſont pris de nouveau, ils puiſſent confeſſer J. C, & reparer par ce moyen leur premiere chute: A quoy ils ajoutent cette regle, que ſi ces Tombez viennent à eſtre malades, s'ils font penitence de leur faute, & s'ils demandent la communion, il faut les aſſiſter, [c'eſt à dire leur donner la
ep 14.15.p.36.37.2. communion.] 'Car S. Cyprien expliquant cet endroit, dit qu'il
a ep.3.p.15. leur faut donner la paix que les Martyrs leur ont promiſe. [a] Ils recommandent comme un devoir tres important, le ſoin d'en-
S.Van. p.256. terrer les Martyrs, & tous les morts en general: '& ils donnent quelque lieu de croire qu'il y avoit dés ce temps là dans l'Egliſe des perſonnes deſtinées à cet office d'humanité & de charité.
Cyp.p.15. 'Ils prient à la fin le Clergé de Carthage d'envoyer leur lettre aux autres Egliſes, ou bien de leur écrire, afin de les encourager à demeurer fermes dans la foy.

[Montan dont il eſt parlé dans la lettre 21.e, avoit peut-eſtre eſté
ep.21.p.44. à Rome avec le Soudiacre Clement.] 'S.*Celerin celebre Confeſſeur de Rome, ayant appris par ce Montan des nouvelles de
p.45.1. Lucien Confeſſeur de Carthage, luy écrivit 'un peu aprés Paſ-
p.44.45. que 'ſur le ſuiet de ſa ſœur qui eſtoit tombée durant la perſecu-
ep.23.p.48.2. tion, 'une lettre pleine de moderation, de prudence, d'humilité, de modeſtie, & de reſpect pour la diſcipline de l'Egliſe. Lucien luy répondit par le 22.e, qu'il pretend, comme nous avons déja
ep.22.p.46. dit, 'que S. Paul martyr luy avoit ordonné d'accorder la paix à
ep.23.p.48.2. tous ceux qui la luy demanderoient en ſon nom aprés ſa mort. 'S. Cyprien releve extremement l'abſurdité de cette pretention, [Mais il y a bien de l'apparence que Lucien avoit ajouté à l'or-
ep.22.p.46. dre de ce ſaint Martyr,] puiſqu'il attribuë la meſme choſe à tous les autres, & nommément à S. Mappalique, [qui n'avoit eu garde
ep.23.p.48.2. de tomber dans cette faute,] luy qui n'avoit jamais accordé aucune grace qu'à ſa mere & à ſa ſœur.

Mr le M. *V. ſon titre

ARTICLE XIII.

S. Cyprien accorde la communion aux Tombez preſts à mourir; écrit au Clergé de Rome, & aux Eveſques.

[LE deſordre ne diminuoit pas cependant dans l'Afrique.] 'Les Tombez, ſoit par leur propre impatience, ſoit qu'ils y fuſſent pouſſez par quelqu'un, demandoient ou plutoſt exigeoient avec une étrange violence la paix que les Martyrs leur avoient promiſe. D'ailleurs l'été qui eſtoit déja commencé, menaçoit à l'ordinaire de beaucoup de maladies; '& S. Cyprien voyoit par la lettre 3.e, que le ſentiment du Clergé de Rome eſtoit qu'il falloit ſecourir les Tombez qui eſtoient malades. Cyp.ep.13.p. 37.2. ep 13.p 35.1. ep.15.p.37.2.

'Ainſi, tant pour rendre cet honneur aux Martyrs, que pour ſe conformer à l'Egliſe Romaine, & auſſi pour adoucir un peu la violence des Tombez, il écrivit deux fois à ſon Clergé, que ſi ceux qui avoient receu des billets des Martyrs, tomboient malades, on leur accordaſt la paix que les Martyrs leur avoient promiſe; aprés neanmoins qu'ils auroient fait l'exomologeſe, & qu'ils auroient receu l'impoſition des mains pour la penitence. [Où l'on voit qu'il reſtreignoit à ceux qui avoient receu des billets des Martyrs, ce que les Romains avoient dit en general de tous les Tombez. Mais ce n'eſtoit peut-eſtre qu'une adreſſe de ſa charité pour gagner Lucien par cette deference qu'il témoignoit pour luy & pour les autres Confeſſeurs. Car de la maniere dont Lucien agiſſoit, il n'y avoit perſonne qui n'euſt ou ne puſt aiſément avoir un billet.] 'Ces "deux lettres au Clergé ſont la 13.e & la 14.e 2. Mr le M. n.p 38.2. an.p. 22.1.

'Dans la 13.e écrite au commencement de l'été, S. Cyprien ſe plaint de ce que ſon Clergé n'avoit fait aucune réponſe à pluſieurs lettres qu'il luy avoit écrites. 'Il ordonne que les Tombez pourront faire l'exomologeſe de leur faute entre les mains de quelque Preſtre que ce ſoit; & meſme dans une preſſante neceſſité, entre celles d'un Diacre: [ſurquoi on forme diverſes difficultez dont ce n'eſt pas ici le lieu de parler.] ep.13.p.35.1. 1.

'Son Clergé ayant fait réponſe à cette lettre, & luy ayant demandé conſeil ſur l'importunité de quelques Tombez, il leur répond par la 14.e, qu'il n'a rien à ajouter à ce qu'il leur avoit mandé par la 13.e, & que comme c'eſtoit une affaire qui regardoit toute l'Egliſe, il falloit attendre la paix de l'Egliſe pour en de- ep.14.p.36.2.

liberer dans une aſſemblée d'Eveſques en preſence du peuple fidele. 250.
ep 52.p.96.1. 'Saint Cyprien cite luy meſme cette lettre en écrivant à Antonien, & témoigne qu'elle "eſtoit publique. extat.

[Cependant ce Saint "jugeant que la lettre 3.e eſtoit veritable & non falſifiée, & reconnoiſſant par cette lettre que le Clergé de Rome eſtoit ſcandalizé de ſa retraite, il reſolut de luy écrire, tant pour juſtifier ſa conduite, "que pour entretenir l'union & la charité eccleſiaſtique.] 'Il fait le ſecond en témoignant que c'eſt dans ce deſſein qu'il a ſuivi ce qu'ils avoient marqué touchant les malades : & que quant aux autres, il ne determineroit rien qu'avec leur avis, & dans une aſſemblée d'Eveſques. 'Il ſatisfait au premier point, tant en leur marquant en peu de mots les raiſons de ſa retraite, qu'en juſtifiant ſa vigilance epiſcopale par les treize lettres qu'il avoit écrites depuis qu'il s'eſtoit retiré, & qu'il leur envoyoit en meſme temps [Nous avons taſché de marquer ces treize lettres, & nous avons trouvé qu'autant que l'on en peut juger, la 5.e, la 8 1.e, la 37.e, la 9.e, la 11.e, la 10.e, la 12.e, & les deux ſuivantes, eſtoient de ce nombre. Il en reſte encore quatre que nous n'avons point. M.r le M. M.r le M.
ep.45.p.37.2. p.38.1. p.37.1.

Pendant que Saint Cyprien ſe juſtifioit à Rome, ſa charité qui eſtoit catholique ſongeoit à l'inſtruction des autres Egliſes] 'Ce fut pour ce ſujet qu'il envoya à divers Eveſques des copies de ſes [1] cinq dernieres lettres. 'Et ces Eveſques l'aſſurent par les réponſes qu'ils luy firent, qu'ils eſtoient dans le meſme ſentiment que luy, & qu'il falloit s'en tenir là, juſqu'à ce que par la paix on euſt moyen de s'aſſembler, & d'examiner la cauſe de chacun en particulier.
ep.18.20.p.42. 1.44. p.42.44.1. p.42. 1.

'En ce meſme temps l'Eveſque Caldone conſulta S. Cyprien & les Preſtres de Carthage, ſur quelques perſonnes qui ayant renoncé J. C, l'avoient depuis confeſſé, & avoient eſté bannies, 'S. Cyprien confirma le ſentiment de cet Eveſque, qui eſtoit qu'on ne leur pouvoit refuſer la paix. 'Il luy envoya en meſme temps les cinq lettres dont nous avons parlé, le priant de les communiquer à tous les Prelats qu'il pourroit, afin que tous ſe conformaſſent les uns aux autres par une conduite uniforme. Il luy envoya [2] auſſi un livre, 'qui n'eſtoit ſelon quelques uns que ces cinq lettres jointes enſemble. Car pour le traité *Des Tombez*, il n'a eſté fait qu'aprés la paix, [c'eſt à dire environ un an depuis ceci. Cette lettre de Caldone, & la réponſe de Saint
ep.19.p.43. ep.20.p.43.44. p.44. ox.ep 25. p.50. 1. 2.

1. c'eſt à dire des 11, 10, 12, 13, & 14.
2. *librum cum epiſtolis quinque*, pour *ex epiſtolis*: Mais cela n'eſt-il point trop forcé?

Cyprien, ſont la 19.e & la 20.e parmi les lettres du Saint.]

ARTICLE XIV.

Lettre inſolente de Lucien: S. Cyprien demeure ferme à maintenir la diſcipline: Le Clergé & les Confeſſeurs de Rome la ſoûtiennent avec luy: Il les en remercie, & ordonne des Clercs pour porter ſes lettres.

[SAINT Cyprien avoit bien beſoin d'eſtre ſoûtenu par l'union de ſes confreres, puiſqu'au lieu de recevoir quelque ſoulagement des Preſtres & des Confeſſeurs de Carthage, c'eſtoient ceux qui luy cauſoient le plus de peine & d'affliction.] 'Car les cinq Preſtres dont nous avons déja tant parlé, fomentoient le trouble qui s'eſtoit elevé ſur le ſujet des Tombez. Ils perſuadoient meſme à pluſieurs Confeſſeurs de ſe ſeparer de l'union qu'ils devoient avoir avec leur Eveſque, & de troubler toute la diſcipline eccleſiaſtique, qu'ils eſtoient obligez de ſoûtenir en demeurant dans la fidelité & dans le repos. [Et voiçi un étrange effet de cette deſunion ſi funeſte.] Cyp ep.40.p. 75.76.

'Il ſembloit que les Confeſſeurs duſſent agir avec plus de moderation & de retenuë depuis ce que S. Cyprien leur avoit écrit. 'Mais Lucien au lieu d'en profiter, luy écrivit au nom de tous les autres, qu'il ſçeuſt qu'ils avoient donné la paix à tous ceux dont il auroit eſté ſatisfait depuis leur chute. 'Cette lettre, [qui eſt la 17.e,] alloit à ruiner entierement le lien de la foy, la crainte de Dieu, le commandement du Seigneur, la ſainteté & la vigueur de l'Evangile. 'L'exception meſme qu'elle enfermoit, ne ſervoit qu'à rendre S. Cyprien plus odieux; puiſqu'eſtant chargé par là de l'examen de chacun en particulier, il eſtoit obligé de refuſer à pluſieurs ce que tous pretendoient avoir receu. ep.23.p.48.1. 1.2. 1.2/17.p 41. ep.23.p.48.1. 2.

[Auſſi cette lettre eut la ſuite que l'on en pouvoit attendre.] 'On vit en divers endroits les peuples s'elever contre les Eveſques, & exiger d'eux ſur le champ la paix qu'ils croyoient leur avoir eſté accordée à tous par les Martyrs & les Confeſſeurs: & par ces cris tumultuaires, ils en epouventerent quelques uns, & abatirent leur conſtance. [Ce mal qui avoit pris naiſſance dans Carthage, y fit auſſi un grand eclat.] Et ceux que l'on avoit à peine retenus par le paſſé, s'enflammant de nouveau par cette lettre de Lucien, faiſoient plus de trouble que jamais. 2.

'Saint Cyprien écrivit ſur cela à ſon Clergé [la lettre 18.e, dans 2.

laquelle ſupprimant les mouvemens de la juſte indignation que luy cauſoit unſi grand deſordre,] 'il ſe contente d'ordonner que l'on ſuivra ſes dernieres lettres, [c'eſt à dire la 13.e & la 14.e,] & que les Tombez ſe ſoumettront à ſon examen, puiſque les Confeſſeurs l'avoient ainſi marqué dans leur lettre. Il leur envoie la lettre de l'Eveſque Caldone avec la réponſe qu'il y avoit faite, leur ordonnant de lire toutes ces choſes aux Tombez.

ep.18.p.42.

ep.23.p.49. Pendant qu'il eſtoit dans cette peine, & qu'il employoit toutes les forces de ſa foy pour reſiſter à l'envie & à la haine que ſa generoſité luy attiroit, Dieu luy envoya un ſecours tres conſi-

1. derable. 'Car le Clergé de Rome, avant meſme que d'avoir re-

ep.31.p.61.1. ceu ſa lettre [15.e,] écrivit au Clergé de Carthage, & luy expoſa clairement ſon ſentiment, tant contre ceux qui avoient ſacrifié, que contre 'les Libellatiques meſmes, c'eſt à dire ceux qui n'ayant point ſacrifié, donnoient neanmoins ou recevoient des billets pour atteſter qu'ils l'avoient fait.

V. la perſ. de Dece § 6.

2|23.p.49.1. 'Les Confeſſeurs de Rome écrivirent en meſme temps, & dans

p.49.1|n.p 50.2| Bar.253 § 70. le meſme eſprit à ceux de Carthage. '& S. Cyprien loüe ces deux lettres, que nous n'avons plus, comme eſtant dans toute la vigueur de l'Evangile, & dans la plus grande fermeté de la diſci-

Cyp.ep.31.p.61. 2. pline. 'Le Clergé de Rome écrivit la meſme choſe en Sicile, & envoya quelque temps aprés à Saint Cyprien la copie de cette

n.p.63.2. lettre, qui a auſſi eſté perduë. a On peut juger combien cette de-

a ep.31.p.61.2. claration des Romains fut avantageuſe à l'Egliſe : Et le Clergé de Rome dit que ſans la lettre ſi forte & ſi excellente des Confeſſeurs de Rome, il euſt eſté bien difficile de reparer les breches que l'indiſcretion de ceux de Carthage avoit faites à la diſcipline evangelique.

M. le M. ['S. Cyprien répondit tant aux Confeſſeurs qu'au Clergé de

ep.23.p.48. Rome par les lettres 23 & 25.] Par la 23 e il rend conte à ce Clergé de l'état où eſtoit l'affaire des Tombez, & luy envoie la copie

ep.25.p.51. de diverſes lettres [1] qui regardoient cette affaire. 'Dans la 25.e il releve extremement la gloire des Confeſſeurs de Rome, & les loüe particulierement de la force avec laquelle ils avoient ſoûtenu la diſcipline de l'Egliſe.

1.

ep.29.p.58. ep.24.50. 'Il envoya ces lettres à Rome par Sature Lecteur, & par Optat Soudiacre & Confeſſeur, 'qu'il avoit ordonnez exprés pour ce ſujet, dautant qu'il manquoit d'Eccleſiaſtiques, la pluſpart eſtant abſens, & les autres eſtant neceſſaires pour le ſervice de l'Egliſe; & il falloit, dit-il, qu'il écriviſt par des Eccleſiaſtiques.

1. Ce ſont les lettres 18, 19, 20, 17, 21, 22.

250. [Nous voyons en effet que preſque toutes ſes lettres & celles du Clergé de Rome, ſont portées par des Lecteurs, des Acolythes, ou des Soudiacres.] 'Il dit dans une qu'il avoit écrit au Pape, parcequ'il avoit trouvé la commodité d'un homme qui luy eſtoit fort ami, & qui eſtoit Clerc; '& dans une autre, qu'il n'avoit écrit que tard à un Eveſque, parceque ſes Clercs ne pou-
1. voient pas s'abſenter. [Nous voyons quelque veſtige de [1] cette regle] 'dans S. Ignace, qui prie l'Egliſe de Philadelphie d'elire un Diacre pour aller témoigner à l'Egliſe d'Antioche la joie qu'ils avoient de ce que Dieu leur avoit donné la paix; à quoy il ajoute que les autres Egliſes y avoient envoyé pour ce ſujet, ou des Eveſques, ou des Preſtres, ou des Diacres.

ep. 55. p. 117. 1. ep. 82. p. 224. 1. Ign. ad Phlad. p. 31.

'S Cyprien ayant ordonné ces deux perſonnes, en écrivit à ſes Preſtres & à ſes Diacres par la lettre 24.e Il leur proteſte qu'il ne les a ordonnez ſans attendre leur avis que par neceſſité; quoiqu'en cela meſme il n'ait fait que ſuivre le prejugé qu'ils en avoient fait, en faiſant lire Sature le jour de Paſque [l'année precedente,] & en donnant à Optat le ſoin d'inſtruire les ca-
V. §. 6. tecumenes, [comme nous l'avons marqué "en ſon lieu.] Il mande à ſon Clergé par la meſme lettre qu'il avoit eſté obligé d'écrire à Rome. [Il ne dit pas neanmoins qu'il luy envoie cette lettre;] '& il paroiſt qu'il ne le fit qu'aprés en avoir receu la réponſe de Rome par la lettre 31.e 'Il luy envoie auſſi une lettre qu'on luy
Note 13. avoit écrite avec la réponſe qu'il y faiſoit: ["Mais nous ne pouvons point juger ce que c'eſtoit que ces deux lettres.]

Cyp. ep. 24. p. 50. ep. 32. p. 64. ep. 24. p. 50.

ARTICLE XV.

Excellentes lettres du Clergé & des Confeſſeurs de Rome à S. Cyprien.

Mr le M. ["LA conduite du Clergé de Rome qui n'écrivoit point du tout à S. Cyprien, comme s'il euſt abandonné le ſoin de ſon dioceſe, montroit qu'il eſtoit bleſſé de ſa retraite. Mais ayant receu ſa 15.e lettre avec les treize qu'il y avoit jointes, & peu aprés la 23.e avec ſix autres, par leſquelles il juſtifioit la ſageſſe & la ſainteté de ſa retraite, & la vigilance de ſa charité epiſcopale; ces Preſtres de Rome virent bien qu'on ne leur avoit pas parlé ſelon la verité, du plus grand Eveſque qui fuſt alors

[1] penſe qu'on la trouve auſſi dans les lettres de S. Baſile.

dans l'Egliſe. Et eſtant confus de la croyance deſavantageuſe qu'ils avoient conceuë de luy, ils luy écrivirent la plus ſage, la plus humble, & la plus apoſtolique lettre qui ſoit peut-eſtre jamais ſortie du Clergé de Rome, qui eſt la 31.e parmi celles de S. Cyprien. Comme ce grand Saint, Primat de toute l'Afrique, avoit eſté ſi humble, que d'expoſer à ces Preſtres tout le detail de ce qui s'eſtoit paſſé, quoiqu'il fuſt parfaitement perſuadé de la juſtice de ſa retraite & de ſa conduite, tant parceque Dieu l'avoit reglée luy meſme, que parcequ'il n'avoit ſuivi que le
Cyp.ep.31.p.60. veritable eſprit de l'Egliſe;] 'ces Preſtres donnent d'abord à ſon humilité les loüanges qu'elle meritoit. Ils reconnoiſſent les lumieres de ſa ſainteté & de ſa ſuffiſance, & donnent de grands eloges à ſa ſageſſe.

[La concluſion de tette lettre fut conforme à celle des deux
p.61.2. autres;] 'ſavoir que juſqu'à ce qu'il y euſt un Pape elu, & que l'on puſt deliberer avec les Eveſques, avec les Preſtres, avec les Diacres, avec les Confeſſeurs, & avec les laïques qui eſtoient demeurez fermes, ſur la reſolution que l'on devoit prendre tou-
p.62.2. chant ceux qui eſtoient tombez, 'l'on tiendroit en ſuſpens l'état de ceux qui pouvoient ſouffrir ce delai; mais que pour ceux qui ſe trouveroient ſurpris d'une maladie mortelle, s'ils témoignoient avoir une douleur ſincere & veritable, on auroit ſoin de les ſecourir, laiſſant à Dieu le jugement de ces perſonnes. Ceci fut conclu aprés une longue deliberation, qui ſe fit non ſeulement entre les Preſtres & les Diacres de Rome, qui eſtoient en grand nombre, mais auſſi avec quelques Eveſques voiſins, & d'autres encore que la perſecution avoit chaſſez de leurs provinces.

ep.32.p.65. 'Cette lettre "fut apportée ce ſemble par le Lecteur Sature, M. le M.
ep.24.29.p.50. 58. 'qui avoit eſté le porteur de la 23.e. [a]De ſavans hommes croient
[a] an.p.24. § 16 Euſn.p.136.2.d. que cette excellente lettre, pleine d'eſprit & d'eloquence, & preſque egale, dit Pearſon, à celles de S. Cyprien, fut compoſée par Novatien, qui eſtoit alors Preſtre de Rome. Ils l'ont tiré de
Cyp.ep.52.p. 96.1. S. Cyprien, qui le dit aſſez clairement. 'Car aprés avoir cité quelques paroles de cette lettre, Les Romains ajoutoient, dit-il, « (& c'eſtoit Novatien qui l'écrivoit, & qui reliſoit luy meſme ce « qu'il avoit écrit;) ils ajoutoient, dis-je, qu'il falloit donner la «
Pac.ep.3.p.58. d. paix aux Tombez, lorſqu'ils ſeroient malades à l'extremité. 'S. « Pacien dit pluſieurs fois la meſme choſe. [b] S. Cyprien ajoute au
[b] Cyp.ep.52.p. 96.1. meſme endroit, que cette lettre avoit eſté ſignée par le Preſtre Moyſe alors Confeſſeur, & depuis Martyr: [d'où nous apprenons

nons qu'elle fut portée dans la priſon pour y eſtre ſignée par les Confeſſeurs. Car S. Moyſe eſtoit encore alors en priſon, comme on l'a pu voir en un autre endroit.]

'Le Clergé de Rome fait auſſi dans cette lettre un fort beau remerciement à Saint Cyprien pour celle qu'il avoit écrite aux Confeſſeurs. 'Mais les Confeſſeurs s'acquiterent eux meſmes en particulier de cette obligation par l'excellente lettre 26.e, [laquelle ils envoyerent apparemment avec la lettre du Clergé. ep 31.p.61.2. ep.26.p.52.

Mr le M. "Comme S.Cyprien jugea que ces lettres pouvoient ſervir à conſerver ſon peuple dans la deference qu'il devoit avoir pour ſon Eveſque proſcrit pour la foy, & obligé de gouverner ſon Egliſe par ſes lettres,] 'il ordonna à Sature de les laiſſer copier à tous ceux qui le voudroient. 'Il les envoya auſſi à ſon Clergé, avec ce qu'il avoit écrit à Rome, c'eſt à dire la 15.e & la 23.e [Au moins nous ne voyons point qu'il les euſt encore envoyées à Carthage.] 'Il prie ſon Clergé de rendre ces lettres les plus publiques qu'il pourroit, tant aux Fideles de Carthage, qu'aux Eveſques, Preſtres, & Diacres des autres villes, auſquels il veut que l'on en laiſſe prendre des copies, & en envoyer à leurs Egliſes, afin qu'en attendant que cette affaire fuſt decidée par un Concile, on obſervaſt partout une regle & une conduite uniforme. 'Auſſi il aſſure que cette lettre du Clergé de Rome avoit eſté portée partout le monde, & eſtoit venüe à la connoiſſance de toutes les Egliſes & de tous les freres. ep.32.p.65. p.64. n.p.65.1. ep.32.p.64.2. ep.32.p.96.1.

'Tous les Eveſques tant de l'Afrique que des pays d'audelà des mers, ſe trouverent unis de ſentiment avec S.Cyprien & le Clergé de Rome, & jugerent qu'il ne falloit rien accorder de nouveau aux Tombez, mais attendre que tous les Eveſques ſe puſſent aſſembler, pour examiner cette affaire, & établir une regle fixe & un juſte temperamment, qui conſervaſt en meſme temps la vigueur de la diſcipline, & la douceur de la charité. ep.40. p.76.1.

ARTICLE XVI.

Les Tombez écrivent à S.Cyprien: Il leur répond; & écrit ſur leur ſujet à ſon Clergé, & à celui de Rome.

[PENDANT tout ceci, & peut-eſtre avant que S.Cyprien euſt receu les dernieres lettres de Rome, il arriva un nouvel incident, qui l'obligea d'y récrire pour la quatrieme fois.]

Cyp.ep.27.p. 56. 'Quelques uns des Tombez, qui avoient meſme eſté autrefois illuſtres par leur pieté, & à qui les Martyrs avoient auſſi accordé des billets, eurent neanmoins tant d'humilité, de crainte de Dieu, & de reſpect pour la diſcipline, qu'ils écrivirent à Saint Cyprien avec de grands ſentimens de penitence, & en l'aſſurant "qu'ils attendoient ſon retour en patience pour demander la paix. Le Saint ſe rejouit beaucoup de leur conduite; & Dieu luy revela meſme combien ils avoient merité par cette action. 250. &c.

[Mais il y en eut d'autres Tombez qui l'affligerent autant que ceux-ci le conſoloient.] 'Car ils ſe porterent à luy écrire non pour le prier de leur accorder la paix, mais comme pretendant qu'ils avoient déja cette paix, l'ayant obtenuë de Paul: 'ce qu'ils faiſoient meſme avec une temerité & une inſolence tres dangereuſe, 'juſqu'à s'emporter contre luy par des paroles piquantes; [ce que le Saint paſſe ſous ſilence, ſoit en leur répondant, ſoit en écrivant ſur cela au Clergé de Rome.

ep.29 p.58. ep.30.p.58. p.59.2.

Ils luy avoient écrit en corps, comme on le voit] 'tant parce-qu'ils n'avoient point mis leurs noms à leur lettre, ou à leur requeſte, comme le Saint l'appelle quelquefois, 'que parceque les Romains accuſent tous les Tombez de cette inſolence, [quoique S. Cyprien ne parle jamais que de quelques uns; & qu'en effet pluſieurs en fuſſent tres innocens.] 'Ils eurent meſme l'effronterie d'écrire au nom de l'Egliſe: & c'eſt particulierement ſur quoy S. Cyprien leur répond par ſa lettre 27. [c].

ep.27.p.56. ep 29.p.59.2. ep.27.p.55.56.

'Il ne leur donne point d'autre concluſion, ſinon qu'ils luy faſſent ſavoir les noms de ceux qui ont écrit cette lettre, afin qu'il ſache ce qu'il aura à répondre à chacun d'eux en particulier. [On ne trouve point qu'ils aient rien fait ſur 'cela: mais ce qui eſt certain, c'eſt que nonobſtant leur mauvaiſe conduite,] 'S. Cyprien offroit tous les jours à Dieu des prieres continuelles pour eux, afin qu'il les rétabliſt par ſa bonté dans l'Egliſe, & qu'il leur accordaſt ſa grace & ſa paix.

p.56. ep.40.p.77.1.

'Il écrivit quelque temps aprés une lettre à ſon Clergé, "qu'on croit eſtre "la 28.e. [b] C'eſt une réponſe qu'il fait à ſes Preſtres & à ſes Diacres touchant diverſes choſes ſur leſquelles il en avoit eſté conſulté. 'La principale regarde un Caius Preſtre de Didde, ou originaire de Didde, Curé dans le dioceſe de Carthage ſelon Pamelius, & ſur ſon Diacre, qui communiquoient avec les Tombez, & offroient leurs oblations. Ils en avoient ſouvent eſté repris par des Eveſques, & eſtoient demeurez opiniatres dans leur faute: ce qui avoit obligé le Clergé de Carthage de determiner

ep.30.p.58. [a] n.p.58 2 an.p. 24. § 17. [b] ep.28.p.56. 2. M. le M.

avec l'avis des Eveſques preſens, que l'on ne communiqueroit plus avec eux. [Ce Clergé en écrivit à S. Cyprien,] qui par ſa réponſe approuve ce qu'il avoit fait.

Il ordonne encore qu'on agira de meſme contre les Preſtres & les Diacres, tant de ſon dioceſe, que les étrangers [qui viendroient à Carthage,] s'ils avoient la hardieſſe de communiquer avec les Tombez avant ſon ordre. p. 57.

» Car nous ſommes preſts, dit-il, p. 56.
cum omni humilitate » d'entrer dans toute ſorte de condeſcendance pour ſauver les
» pecheurs; mais pour les ſauver effectivement, & non pas pour
» les tromper en les flatant. Il faut les porter à demander miſeri-
» corde à Dieu par une vraie penitence, par une douleur & un ge-
pleno » miſſement de tout le cœur. Et comment le peuvent-ils faire,
» quand quelques uns des Preſtres s'oppoſent à leurs gemiſſemens p. 57.
» & à leurs larmes, en les recevant temerairement à la commu-
» nion? Je ne m'étonne pas que les conſeils ſalutaires que nous
» leurs donnons, ne ſervent de rien, lorſqu'on les détruit par une
» douceur & une complaiſance pernicieuſe.

Cette lettre répond encore à ce que ſon Clergé luy avoit demandé, comment il falloit traiter deux Soudiacres & un Acolythe, qui s'eſtoient retirez [pour la perſecution,] & eſtoient revenus depuis peu. S. Cyprien dit qu'il ne peut pas juger tout ſeul cette affaire, d'autant plus importante, qu'il y avoit beaucoup d'autres Eccleſiaſtiques qui s'eſtoient auſſi abſentez, & n'eſtoient pas encore revenus; Qu'ainſi il falloit voir les raiſons de chacun en particulier; & que comme il s'agiſſoit de faire un reglement qui ſerviſt d'exemple à la poſteriré en de pareilles rencontres, il falloit extremement peſer cette affaire, & l'examiner non ſeulement avec les autres Eveſques, mais meſme avec tout le peuple; Que cependant ceux dont ils luy écrivoient, ſeroient privez non de leur miniſtere, mais de la diſtribution qu'ils devoient recevoir tous les mois. [Car il paroiſt, comme nous avons dit, que dans l'Afrique les Clercs recevoient de l'Egliſe tous les mois ce qui eſtoit neceſſaire pour leur ſubſiſtance,] plus ou moins ſelon le rang qu'ils y tenoient. Quelques uns croient que c'eſt ce que *ſportulas.* Saint Cyprien appelle en un endroit des Corbeilles, quoiqu'il ſemble plutoſt diſtinguer ces Corbeilles de la diſtribution qui ſe faiſoit tous les mois. Ibid. ep. 34. p. 68. a] n. 10. p. 161.

S. Cyprien aprés avoir écrit aux Tombez ſur leur inſolence, & enſuite à ſon Clergé, envoya ces deux lettres à Rome avec celle des Tombez: ce qu'il fit par la 29.e, qui fut portée par Fortunat Soudiacre. Le Clergé de Rome luy écrivit ſur cela la ep. 29. p. 58. ep. 30. p. 58. M.e le M.

belle lettre 30.e, où aprés l'avoir loüé de ſa fermeté & de ſon zele, ils blaſment extremement les demandes temeraires des apoſtats, & s'étendent par un diſcours fort eloquent ſur la neceſſité de la penitence. 250.

p.592. Il paroiſt par leur réponſe, qne S.Cyprien leur avoit encore écrit touchant l'heretique "Privat Eveſque de Lambeſe [en Numidie. Mais nous avons perdu la lettre où il en parloit.] V.S.Fabien.

ARTICLE XVII.

S.Cyprien écrit aux Confeſſeurs de Rome; ordonne Lecteurs Celerin & Aurele; fait Numidique Preſtre de Carthage: Du traité De la loüange du martyre.

Cyp.ep.16.p 39 1 [an.p.244 19. 'VERS le mois de novembre ["ou de decembre,] Celerin qui avoit paru à Rome entre les plus illuſtres Confeſſeurs, eſtant venu à Carthage, alla trouver S.Cyprien dans ſa retraite, & luy raporta l'extreme affection des Confeſſeurs de Rome envers luy. Cela obligea le Saint de leur écrire de nouveau la lettre 16.e, où il marque qu'il y avoit prés d'un an qu'ils eſtoient en priſon, par les quatre ſaiſons qu'ils y avoient vuës. Il commence par l'hiver, 'parceque "ç'avoit eſté vers la fin de janvier 250, qu'ils avoient confeſſé le nom de J.C, & qu'ils avoient eſté empriſonnez. 'C'eſt ainſi que S.Cyprien taſchoit d'acquerir [par avance] la couronne du martyre en la perſonne de ceux qu'il encourageoit par ſes lettres à ce combat. Mr le M. Buch.cycl.p. 271. Mr le M. Cyp.ep.26.p.52 2.

[Il y a bien de l'apparence qu'il n'eſtoit pas ſeul touché d'une ſi ſainte ambition. Nous le voyons "par le traité De la loüange du martyre, qui eſt parmi ſes œuvres:] 'mais l'affectation, la dureté, & l'obſcurité de ce diſcours, ne permet pas de le luy attribuer. 'Il eſt adreſſé à Moyſe, à Maxime, & aux autres Confeſſeurs [de Rome: & il eſt écrit avant que ces Saints euſſent encore rien ſouffert,] 'comme il ſe voit par ce que l'auteur les prie de ſe ſouvenir de luy, lorſque Dieu auroit commencé d'honorer en eux le martyre. [Ainſi c'eſtoit en cette année 250, ou au commencement de la ſuivante, "en laquelle il eſt certain que S. Moyſe fut martyrizé. Note 14. Riv.l.2.c.15 p. 231 Du Pin, p. 470.&c. Cyp.lau.mar. p.422.2. p.430.1. V.S.Moyſe.

Nous remarquons ceci en partie, pour faire voir que cette peſte horrible qui dura dix ans ſelon Baronius, ou encore davantage, & que l'on met particulierement ſous Gallus, eſtoit

commencée dés le temps de Dece.] 'Car l'auteur de ce traité témoigne qu'elle faiſoit déja de grands ravages. 'On peut prouver la meſme choſe par S. Denys d'Alexandrie. p.424 2| 426.1. Euſ.l.7.c.21.p. 261.2.

[Nous voyons encore dans ce traité une choſe conſiderable,] 'qui eſt que l'auteur eſtant preſent lorſque l'on dechiroit les membres d'un Martyr, & qu'on luy faiſoit endurer de tres cruels tourmens, ſans pouvoir ebranler ſa conſtance; il avoit eſté témoin de l'entretien de deux perſonnes qui aſſiſtoient au meſme ſpectacle, dont l'un témoignant l'admiration qu'il avoit » d'un courage ſi invincible: Et ſi je croy, répondit l'autre, qu'il » a des enfans: Car il eſt marié, & a ſa femme chez luy. Cependant ni la tendreſſe paternelle, ni le ſoin de perſonnes qui luy » ſont ſi cheres & ſi proches, ne le peuvent faire changer. Certes, » ajouta t-il, il faut s'informer de cette religion, & connoiſtre à » fond quelles ſont les maximes qu'ils ſoûtiennent avec un courage ſi heroïque. Car quoy que ce ſoit qu'ils croient, il faut que » ce ſoit quelque choſe de conſiderable & de bien conſtant, puiſqu'un homme eſt capable de le ſoûtenir aux depens meſmes de » ſa propre vie. Voilà, continue l'auteur, quelle eſt la vertu du martyre, par lequel ceux qui vous veulent oſter la vie à cauſe de voſtre foy, ſont enfin forcez de ſuivre eux meſmes cette foy. Cyp.lau mar. p.426.1.

'Pour retourner à S. Celerin, luy & un autre Confeſſeur nommé Aurele, furent ordonnez Lecteurs de l'Egliſe de Carthage 'par S. Cyprien, & quelques autres Eveſques qui eſtoient alors avec luy. 'Le Saint n'en avoit point auparavant conſulté ſon Clergé, comme il avoit accoutumé de faire. Mais il ſavoit bien que les hommes approuveroient ce que Dieu meſme ſembloit avoir ordonné par la gloire & le merite extraordinaire qu'il avoit donné à ces deux perſonnes, ["comme on l'a pu voir en un autre endroit.] 'Il ſe contenta de les ordonner Lecteurs à cauſe qu'ils eſtoient encore fort jeunes: & d'ailleurs ce degré leur convenoit fort bien, parceque les Lecteurs liſant alors l'Evangile au peuple, on en voyoit la pratique en leurs perſonnes, en meſme temps qu'ils en prononçoient les paroles. 'Mais il voulut que le lectorat ne fuſt qu'une preparation pour la preſtriſe à laquelle il les deſtinoit; & il leur fit donner deſlors les meſmes diſtributions qu'aux Preſtres. ep.34.p.67.1|68. p.67.1| 33 p.66. p.65. V. S. Celerin & S. Mappalique § 5. p.65.66|34 p. 68. p.68.

Note 15. 'Aurele fut ordonné le premier: [a] quelques uns marquent "ſur un fondement aſſez foible, que ce fut le dimanche premier jour de decembre. [Celerin devoit ce ſemble eſtre ordonné avec luy:] 'mais il s'excuſa d'abord, & ne voulut pas ſe rendre Ibid. a an p.25.§ 20. ep.34.p.67.1.

au [1] conſeil de S. Cyprien, juſqu'à ce que l'Egliſe [2] luy eſtant apparuë dans une viſion, l'obligea, ſelon le droit qu'elle en avoit, d'accepter l'honneur auquel le Saint vouloit l'elever. [1] Ainſi il fut joint à Aurele: & S. Cyprien qui avoit déja écrit l'epiſtre 33.e à ſon Clergé & à ſon peuple, pour les avertir de l'ordination de celui-ci, leur écrivit de meſme la 34.e ſur celle de Celerin, voulant qu'ils regardaſſent l'une & l'autre comme une grande faveur que Dieu leur faiſoit. [1] Les Eveſques qui eſtoient alors avec luy, leur écrivirent auſſi ſur l'ordination de Celerin: [Mais ce ne fut apparemment que par la plume de S. Cyprien, & par la meſme lettre 34.e. Les termes [3] de cette lettre portent tout le monde à croire que Celerin fut ordonné fort peu aprés ſon arrivée en Afrique, c'eſt à dire ſur la fin de cette année.]

250. 1. 2. 2, 1 1. 3.

an p.25. § 20. ep.35.p.70. [1] On croit [2] qu'il faut joindre à ces deux lettres celle qui les ſuit immediatement dans Pamelius; c'eſt à dire la 35.e. [1] S. Cyprien l'écrit auſſi à toute ſon Egliſe ſur le ſujet de Numidique, qu'il avoit fait Preſtre de Carthage par un ordre exprés de Dieu, en attendant qu'aprés ſon retour il le puſt elever à la premiere place, [& le faire Eveſque.] [1] Baronius & d'autres croient que Numidique ne fut pas alors ordonné Preſtre, mais qu'eſtant dés auparavant Preſtre de quelque autre Egliſe, [& peut-eſtre à la campagne,] il fut ſeulement immatriculé dans le Clergé de Carthage. C'eſt ce qui eſt, dit-il, marqué aſſez clairement par ces paroles, Que le Preſtre Numidique devoit eſtre mis au nombre des Preſtres de Carthage: Au lieu qu'il n'y a pas un ſeul mot de ſon ordination; ce que S. Cyprien n'a pas accoutumé d'oublier. [On ne peut douter que ce ſentiment ne ſoit tout à fait probable.]

Mr le M.

an.p.25 Bar.253 § 95.

Cyp.ep.35.p.70.1. [1] Le Saint aprés avoir fait [2] l'eloge de Numidique, témoigne eſperer que Dieu fera refleurir par luy & par d'autres ſemblables, la gloire de ſon Clergé extremement fletrie par la chute de quelques uns de ſes membres, [, [2] qui avoient renoncé à la foy dans la perſecution.]

V.S. Mappalique § 6.

Note 16.

Cyp.ep.34.p.67. 2.

1. ou bien ſelon la ponctuation de Pamelius, qui paroiſt moins bonne, il ne ſe vouſut pas rendre au conſeil que l'Egliſe luy donnoit par S. Cyprien, juſqu'à ce que dans une viſion [J.C.] qui avoit droit non de le prier, mais de le contraindre, l'obligea d'accepter &c.

2. qui luy apparut p.e. ſous la figure d'une femme âgée, comme à Hermas.

3. *Hunc ad nos cum tanta Domini dignatione venientem &c.*

ARTICLE XVIII.

Dieu promet la paix à l'Egliſe, & commence à en faire jouir l'Afrique : S. Cyprien écrit une excellente lettre pour exhorter ſon peuple à prier.

1. SAINT Cyprien ſemble dire qu'Aurele [1] avoit commencé la paix en commençant ſes fonctions de Lecteur. [Il y a donc quelque lieu de croire que l'Egliſe commençoit deſlors à jouir de quelque repos, ou qu'au moins elle ſe tenoit comme aſſurée d'en jouir bien-toſt ; ce que les lettres écrites au commencement de l'année ſuivante nous perſuadent encore plus.] Dieu avoit promis cette paix à S. Cyprien meſme, comme il le reconnoiſt dans ſa lettre 8.e, ["que nous croyons pour ce ſujet ſe devoir mettre ſur la fin de cette année, quelque temps avant la » 33.e.] Il luy avoit fait porter cette parole dans une viſion: Dites 2. » luy [2] qu'il ne craigne point ; car la paix viendra : mais *il faut * *interim* » un peu attendre ; parcequ'il y a encore quelques perſonnes à *mora eſt.* » eprouver.

Cyp. ep. ox. 38. p. 75.

ep. 8. p. 24. 2.

NOTE 17.

'Il manda cette nouvelle à ſon Clergé par ſa lettre 8.e, [où l'on voit que la promeſſe de Dieu ne ſervit qu'à l'animer à travailler de plus en plus pour en meriter l'effet.] 'Car il y exhorte avec un tres grand zele les Preſtres & les Diacres à ne ſe pas contenter des prieres ardentes & continuelles qu'ils avoient faites juſques alors, mais à y joindre avec luy les jeûnes, les larmes, les gemiſſemens, & tout ce qui pouvoit contribuer à appaiſer Dieu » irrité contre les pechez des Chrétiens. 'Demandons & prions, » dit-il ; & ſi nous ne ſommes pas ſi-toſt exaucez, parceque nous » avons beaucoup offenſé Dieu, frapons à la porte par nos ſup- » plications, & par nos larmes.

2. p. 23. 1.

'Il recommande ſurtout que la priere ſoit unanime : ſurquoi il raporte que dans une viſion Dieu avoit dit ces paroles, *Priez, & vous obtiendrez* ; qu'on avoit enſuite ordonné au peuple qui paroiſſoit preſent, de prier nommément pour certaines perſonnes qu'on leur deſigna ; mais que dans la priere leurs voix ne s'accordoient pas, non plus que leurs volontez ; & que cette deſunion avoit extremement deplu à Dieu. Il dit que c'eſt particulierement pour cela qu'il leur écrit cette longue lettre, par-

2.

1. *auſpicatus eſt pacem*, ſelon Mr Rigaut & l'edition d'Oxford.
2. *ou bien* qu'il s'aſſure que la paix viendra, *ſecurus ſit quia pax ventura eſt.*

ceque le peu d'union qui eſtoit entre les Chrétiens avoit eſté la principale cauſe de leur perſecution, & de ce qu'elle duroit encore. 'Il parle encore d'une viſion où on leur avoit reproché qu'ils prioient ſans ardeur, avec un eſprit endormi & languiſſant; '& d'une autre, où on les avertiſſoit d'eſtre fort ſobres dans le boire & dans le manger.

p.24.1.

2.

[C'eſt apparemment à S. Cyprien meſme que Dieu avoit revelé toutes ces choſes.] 'Car il ajoute auſſi-toſt, qu'il n'avoit pas voulu les diſſimuler, & les retenir pour luy ſeul. Il recommande auſſi qu'on les faſſe ſavoir à tout le monde, afin que chacun en puiſſe profiter, corriger ſes fautes, prier non pour ſoy ſeul, mais pour tous les Chrétiens dans l'union d'un meſme cœur, comme le Seigneur nous l'a appris [dans l'oraiſon dominicale,] '& prier comme doivent faire des perſonnes qui ſe trouvent entre le grand nombre de ceux qu'un coup mortel a portez par terre, & le petit reſte de ceux qui eſtant juſque là demeurez fermes, craignoient avec raiſon de tomber. 'S. Auguſtin cite cette lettre que S. Cyprien avoit, dit-il, écrite aux Eccleſiaſtiques ſur la priere. Il y remarque ce qui y eſt dit contre ceux qui renonçoient de parole au ſiecle ſans y renoncer en effet & par actions: '& il releve cet endroit en pluſieurs de ſes ouvrages.

2.

p.25.1.

Aug. bapt. l. 4. c. 2. p. 50. 1. 2. e.

in Cre. l. 2. c. 15. p. 173. 1. a ep. 89. p. 155. 2 d fid. op. c. 27. p. 36. 2. c.

[a] La perſecution duroit donc encore lorſque cette lettre fut écrite. Elle faiſoit meſme de nouveaux ravages: [& ce fut peut-eſtre en ce temps là que] [b] divers Eccleſiaſtiques de Carthage eſtant tombez entre les mains des perſecuteurs, abandonnerent la foy, comme nous l'avons marqué. [c] Le Saint parle de ce malheur qui luy fut tres ſenſible, dans la lettre 6.[e] écrite auſſi à ſon Clergé, 'lorſque les Confeſſeurs furent ſortis de priſon, [ce qui marque que la perſecution s'appaiſoit: ainſi ce pouvoit eſtre au mois de decembre, vers le meſme temps qu'Aurele & Celerin furent ordonnez, ou un peu aprés.]

[a] Cyp. ep. 8. p. 23. 1.
[b] ep. 35 p. 70. 1.
[c] ep. 6. p. 18. 1. 2.

2.

2. 'Il ſongeoit deſlors à revenir à Carthage pour y regler avec l'avis "de tous ſes freres ce qui regardoit l'utilité commune de l'Egliſe. Mais Tertulle luy conſeilla d'attendre un peu, & de ne ſe pas expoſer ſitoſt à la vuë du peuple payen, toujours fort animé contre luy: & il ſe chargea meſme de faire agréer ſon delai par les Chrétiens. S. Cyprien ſe rendit à ſon avis, & écrivit la lettre dont nous parlons, pour prier les Preſtres & les Diacres de faire ce qu'il euſt voulu faire luy meſme. Il leur recommande d'avoir un grand ſoin des pauvres, depeur que la neceſſité ne portaſt ceux qui eſtoient foibles, à quitter la foy.

ſimul plurimorum.

Il

'Il marque à la fin que quatre de ſes Preſtres luy avoient écrit ſur une affaire qu'il n'exprime point, & ſur laquelle il dit qu'il ne peut rien répondre tout ſeul, ne la pouvant reſoudre qu'avec le Clergé & le peuple. 'La froideur avec laquelle il dit ceci, peut faire croire que ces Preſtres l'importunoient encore ſur les Tombez, & que meſme ils eſtoient de ces cinq qui les ſupportoient, & qui depuis firent ſchiſme : [Ce que l'on peut encore appuyer ſur ce que Novat & Fortunat, qui eſtoient de ces cinq Preſtres ſchiſmatiques, ſont des quatre qui luy avoient écrit.] p.19.1. an.259.§ 11.

ARTICLE XIX.

Quelques Confeſſeurs ſe dereglent : Saint Cyprien travaille à les corriger : Il prend ſoin de leur ſubſiſtance, & de celle des pauvres.

[IL paroiſt qu'un des premiers effets de la paix fut l'elargiſſement des Confeſſeurs.] 'Au ſortir de la priſon ils furent pour la pluſpart receus par divers Fideles, qui ſe chargerent avec joie de pourvoir à leurs beſoins. 'Mais quelques uns d'eux avoient peu de ſoin de ſe rendre dignes de l'eſtime que les autres en faiſoient, & de confeſſer J.C. par leurs actions, comme ils l'avoient confeſſé par leurs paroles. 'Il y en avoit qui ſe laiſſoient emporter à la vanité; & ce mal eſtoit accompagné de beaucoup d'autres. Car on voyoit parmi eux des piques, des jalouſies, des diſputes, qui les portoient juſqu'à ſe dire des injures, & à ſe dechirer les uns les autres. Ils ne rougiſſoient pas meſme de s'abandonner à l'ivrognerie, & à de plus grands deſordres : '& ce qui eſt étrange, ils ſouilloient leurs corps par des actions ou tout à fait criminelles, ou extremement ſcandaleuſes. 'Ce deſordre venoit [encore] des cinq Preſtres ennemis de S. Cyprien, qui corrompoient les eſprits de ces Confeſſeurs, & les portoient à ſouiller par leur vie la gloire de leur confeſſion. Cyp.ep.6.p.18. 2. 2.19.1. ep.7.p.21.1. 2. ep.40.p.76.1.

'S. Cyprien dans ſon epiſtre 6.e, parle de ces dereglemens des Confeſſeurs, qui luy cauſoient beaucoup de douleur. 'Il ne laiſſe pas d'y recommander qu'on ait un grand ſoin de pourvoir à leurs beſoins, afin qu'ils ne manquaſſent de rien. 'Mais il veut qu'on les avertiſſe en meſme temps que plus ils avoient acquis de gloire, plus ils devoient avoir ſoin de la conſerver par la ſainteté de leurs actions, & ſurtout par l'humilité & la modeſtie ; ep.6.p.19.1. p.18.2. 2.19.1.

qu'ils avoient fait beaucoup, mais qu'il leur reſtoit encore plus 250.
à faire pour arriver à la couronne; qu'ils avoient vaincu le diable, "mais qu'auſſi ils l'avoient irrité. &c.

ep.7.p.20. 'Il leur écrivit à eux meſmes "l'epiſtre 7.e, adreſſée au Preſtre Note 18.
Rogatien, & aux autres Confeſſeurs. [Rogatien n'avoit certainement aucune part à ces deſordres: mais il avoit aſſez d'humilité pour vouloit bien eſtre meſlé avec les coupables, afin d'adoucir la peine de la reprehenſion & à pluſieurs autres Confeſſeurs qui pouvoient eſtre innocens, & aux coupables meſme, afin qu'elle leur fuſt plus ſalutaire. Car il n'euſt pas eſté à propos de marquer ceux-ci nommement.] S. Cyprien aſſure d'abord les Confeſſeurs, que perſonne n'a plus de joie que luy de leur gloire & de leur merite, mais il vient bien-toſt à les avertir de perſeverer dans la voie étroite; que Saül & Salomon aprés
p.21.1. avoir bien commencé, ont perdu la grace; 'que l'exemple de leur
2. vie doit ſervir de modele à tous les Chrétiens; 'qu'ils ont renoncé au monde tout de nouveau, en expoſant & toutes choſes [& leur vie meſme] pour s'attacher à J. C; qu'ainſi il faut que les Fideles & les infideles voient en eux des hommes tous nouveaux, exemts de tous les defauts auſquels ils avoient pu eſtre
1. ſujets. 'Il ajoute qu'il ſçait que la pluſpart d'entre eux ſont ce qu'il dit, & ſont auſſi-bien augmentez en vertu qu'en gloire; mais que les fautes de quelques uns ſont tort à l'honneur de tous les autres. C'eſt pourquoi il les exhorte de corriger ceux qui faiſoient des fautes, de les arreſter par leur autorité, & de
ep.6.p.19. leur faire de ſeveres reprimendes. 'Il ſemble ſouhaiter dans la
ep.ox.13.p.31.1. lettre 6.e, qu'ils ſe ſeparaſſent meſme de leur ſocieté. 'Le Saint ajoute ſelon un manuſcrit à la fin de la lettre 6.e, qu'il avoit envoyé "une ſomme d'argent aux Confeſſeurs, ſur le peu qu'il *ccl. ſu-* avoit pour ſa depenſe; qu'il leur en envoyoit encore une pa- *miſmata.* reille; & que Victor elevé du lectorat au diaconat, qui l'accompagnoit dans ſa retraite, leur en envoyoit "une plus grande; ce *CDXXV.* qui luy donnoit beaucoup de joie.

ep.36.p.42.1. 'Son Egliſe jouiſſoit déja de la paix, mais d'une paix encore peu affermie, "lorſqu'il écrivit à ſon Clergé l'epiſtre 36.e Il y té- Note 19.
moigne le deſir qu'il a de retourner avec ſon peuple; mais que la crainte de rompre la paix en irritant les payens par ſa preſence, l'oblige d'attendre que ſon Clergé luy mande qu'il peut venir
2. en ſureté, ou que Dieu le luy revele. 'Il y recommande en peu de mots le ſoin des veuves, des malades, des pauvres, & des étrangers: & ajoute que dans la crainte qu'il a qu'une ſomme

d'argent qu'il avoit miſe entre les mains de Rogatien, ne fuſt déja employée, il luy en envoie une autre par les mains d'un Acolythe nommé Narique.

'Il envoya[vers le meſme temps à Carthage]les Eveſques Caldone & Herculan, avec les Preſtres Rogatien & Numidique, tous deux illuſtres Confeſſeur, pour y diſtribuer de ſa part de l'argent aux Chrétiens qui eſtoient pauvres, & aſſiſter ceux qui pouvoient faire quelque métier, en leur donnant ce qui eſtoit neceſſaire pour l'exercer. Le Saint les pria en meſme temps *conditiones.* d'examinerr l'âge, "les qualitez, & le merite de chacun d'eux, afin qu'il puſt connoiſtre à fond les ames dont il eſtoit chargé, & qu'il puſt auſſi elever au miniſtere de l'Egliſe ceux qui en ſeroient dignes, & qui auroient l'humilité & la docilité neceſſaire. ep.38.40.p.73. 75.

ARTICLE XX.

Feliciſſime fait ſchiſme à Carthage, & eſt excommunié

L'AN DE JESUS CHRIST 251.

'SAINT Cyprien ne ſongeoit plus qu'à s'en retourner à Carthage, lorſque la paix de l'Egliſe ſeroit un peu affermie, & que les payens y témoigneroient moins d'animoſité contre luy. 'Mais il ſe vit privé encore pour quelque temps de cette conſolation, par un nouveau trouble qui ſe forma dans le ſein meſme de ſon Egliſe. [Il y avoit à Carthage un nommé Feliciſſime, différent 'du Confeſſeur de ce nom. Car celui-ci avoit tou- *ſobrius.* jours paru un homme "ſage & paiſible: Et ces eloges ne conviennent nullement à celui dont nous avons à parler ici. Auſſi on ne Note 20. trouve point qu'il ſe vantaſt d'avoir confeſſé J. C. "Il ne paroiſt point qu'il fuſt autre choſe que laïque, mais un laïque de credit & d'autorité, peut-eſtre parcequ'il avoit de grands biens.] 'Il ſemble qu'il y euſt une egliſe chez luy ſur la montagne, [c'eſt à dire apparemment dans le quartier le plus elevé de la ville.

Cyp ep.35 p.71. 1. ep.40.p.75. ep.81.p.223. ep.38.p.74.

Il avoit merité par pluſieurs fautes que Dieu l'abbandonnaſt à un auſſi grand crime qu'eſt celui du ſchiſme.] 'Car il eſtoit coupable de beaucoup de fourberies & de rapines; 'comme Saint Cyprien le ſavoit aſſurement: & de plus il eſtoit accuſé d'adultere par des perſonnes tres graves, qui s'offroient d'en fournir toutes les preuves neceſſaires. [Il y a bien de l'apparence qu'il P.73. P.74.

en fut en effet convaincu, puiſque S. Cyprien dans une lettre
ep.55.p.114.1. écrite l'année ſuivante.] l'appelle non ſeulement l'auteur du ſchiſme & de la diviſion, & le voleur de l'argent qui luy avoit eſté confié, mais encore le corrupteur des vierges, & le violateur de beaucoup de mariages, ſans témoigner qu'aucun de ces crimes fuſt douteux & incertain. [La crainte d'eſtre puni comme il le meritoit par un Eveſque auſſi zelé & auſſi vigoureux que S. Cyprien, fut peut-eſtre ce qui le porta à ſe ſoulever contre luy.

Comme il n'y a rien de plus oppoſé à la charité que le ſchiſ-
p.38.p.73. me,] il commença à former le ſien en s'oppoſant à la commiſſion toute de charité que Saint Cyprien avoit donnée aux Eveſques Caldone & Herculan, & aux ſaints Preſtres Rogatien & Numidique, comme nous venons de le lire. Il en empeſcha [autant qu'il put] l'execution. Il menaça avec une violence tyrannique les premiers qui s'approcherent pour recevoir les aumoſnes de leur ſaint paſteur, & declara que tous ceux qui voudroient obeïr à S. Cyprien, & demeurer dans ſa communion, ne communiqueroient point avec luy ſur la montagne.

p.73. Aprés cela ni le reſpect de ſon Eveſque, ni l'autorité & la preſence de ceux qui tenoient ſa place, ne furent plus capables de le retenir. Il troubla tout à fait le repos des freres, & s'efforçant de ſeparer une partie du troupeau d'avec ſon paſteur, il *proripuit ſe.*
s'en alla tout en fureur avec beaucoup d'autres, ſe declarant le
p.74. chef & l'auteur d'une faction ſeditieuſe. Il avoit entre autres compagnons de ſa conſpiration un nommé Augende, qui ſe retira auſſi avec luy. [On ne dit point quel pretexte il prit pour colorer ſon ſchiſme. Mais il peut bien avoir pretendu que Saint
ep.40.p.76.1. Cyprien avoit trop de dureté pour les pecheurs,] puiſque luy & ceux de ſon parti leur offroient la communion.

ep.38.p.73. Caldone & ſes collegues ne manquerent point de donner avis de tout ceci à S. Cyprien. Il en fut extremement touché: & il ne pouvoit pas ne le point eſtre, luy qui avoit un amour extraordinaire pour l'unité, & l'integrité de ſon troupeau. [Il ne
p.74. s'abatit pas neanmoins,] & répondit à ſes Vicaires, que puiſque Felicíſſime s'eſtoit ſeparé luy meſme de l'Egliſe, il avoit prononcé contre luy la ſentence qu'il meritoit, & qu'ainſi il eſtoit ſeparé de la communion de ſon Eveſque. Il reſerva à un Concile les crimes perſonnels dont on l'accuſoit. Il prononça le meſme ſentence contre Augende & les autres ſectateurs de Felicíſſime, s'ils perſiſtoient dans le ſchiſme. Il manda à ſes Vicaires de faire lire ſa lettre à ſes freres, [c'eſt à dire apparem-

* Note 21. ment aux autres Eveſques,]*& de l'envoyer au Clergé, en ajoutant les noms de ceux qui s'eſtoient joints à Feliciſſime: Cette lettre de S. Cyprien eſt la 38.e

[Il n'y a pas à douter qu'elle n'ait eſté executée.] Nous avons ep.39.p.75.
Note 22. encore "une eſpece de billet ou d'affiche, qui eſt comme la ſentence par laquelle les Vicaires de S. Cyprien declarent qu'ils ont excommunié Feliciſſime, Augende, & cinq autres, dont
de exoribus deux "avoient eſté bannis pour la foy. Parmi ceux là il n'y en a aucun qui ſoit nommé Eccleſiaſtique. Cet bille porte en teſte le nom d'un troiſieme Eveſque nommé Victor,[qui pouvoit s'eſtre joint aux deux autres pour les autoriſer davantage.]

ARTICLE XXI.

Novat & quatre autres Preſtres de Carthage ſe joignent à Feliciſſime.

'ON vit [bien-toſt] quelle eſtoit la veritable cauſe du ſchiſme & de la faction de Feliciſſime. 'Car quelque temps Cyp.ep.40.p.75 p.75.76.1| 77.2.
Note 23. avant Paſque, & "lorſqu'il y avoit déja plus d'un an que S. Cyprien eſtoit dans ſa retraite,[c'eſt à dire au mois de fevrier ou de mars,] 'cinq Preſtres de ſon Clergé abandonnerent ſa commu- p.76.1.
nion, & ſe joignirent à Feliciſſime. 'C'eſtoient ceux meſmes 1|75.
V. § 4. "qui s'eſtoient oppoſez d'abord à l'election du Saint: & depuis cela ils avoient fomenté les troubles que l'indiſcretion des Confeſſeurs cauſoit dans l'Egliſe; avoient corrompu leur eſprit pour les porter dans le relaſchement & dans la licence; avoient armé contre l'epiſcopat une partie des Fideles, par le mauvais conſeil & l'appui qu'ils donnoient à Feliciſſime: Et par un ordre admirable de la providence, ils ſe punirent enfin eux meſmes de tant d'excés en quittant l'Egliſe pour ſe joindre Feliciſſime, & prononcerent contre eux la ſentence qu'ils avoient meritée longtemps auparavant de recevoir, ſelon les ſuffrages de tout le peuple.

'Fortunat qui fut fait depuis faux Eveſque de Carthage par ep 55.p.117.e.
Note 24. les ſchiſmatiques, eſtoit l'un de ces cinq Preſtres[" & on ne peut pas douter que Novat n'en fuſt encore,] 'luy qui avoit volon- ep.49 p.91.2.
tairement abandonné l'Egliſe comme eux, 'qui avoit eſté le 1.
premier flambeau de la diviſion & du ſchiſme, qui avoit ſeparé divers Chrétiens de S. Cyprien, & qui durant que les payens

perſecutoient l'Egliſe, l'avoit perſecutée luy meſme en perver- 251.
tiſſant l'eſprit des freres, [c'eſt à dire des Tombez & des Confeſſeurs.

Nous avons parlé plus amplement de ce Novat en un autre V. S. Cor-
Hier.chr| Paci. endroit. Il ſuffit de dire ici qu'il n'eſtoit pas Eveſque, mais ſeu- neille § 3.
ep.1.p.60.b. lement Preſtre de Carthage; & que craignant d'eſtre depoſé du
a Cyp.ep.49.p. 91.2. facerdoce par S. Cyprien, & meſme chaſſé de l'Egliſe comme ſes crimes ne le meritoient que trop, il voulut s'epargner cette infamie en brouillant & renverſant toutes choſes, & en prevenant par une ſortie volontaire la ſentence que l'on eſtoit prés de
au.p 27.§ 2. prononcer contre luy. 'Il y a aſſez d'apparence que les Preſtres Donat & Gordie, dont il eſt parlé dans la lettre 6.e avec Novat & Fortunat, eſtoient auſſi de ces cinq Preſtres qui ſe joignirent à Feliciſſime, comme nous l'avons marqué ci-deſſus. [Je ne ſçay ſi le cinquieme ne ſeroit point ce Caius de Didde, que le Saint avoit ſeparé de la communion par ſa lettre 28.e].

ep.40. p.76.77. 'Cette perfidie fut une nouvelle perſecution & une nouvellle tentation, d'autant plus dangereuſe, que ces Preſtres ne ſe contentant pas de ſe retirer de l'Egliſe, s'efforcerent d'attirer avec eux les Tombez, en leur promettant la paix. S. Cyprien ecrivit ſur ce ſujet une grande lettre à tout ſon peuple, tant aux Tombez qu'aux autres, pour exhorter les uns à demeurer fermes dans la communion de l'Egliſe, & les autres à ne ſe point laiſſer
p.77.1. emporter aux promeſſes trompeuſes d'une fauſſe paix, afin que ceux qui avoient voulu perir en quittant l'Egliſe, periſſent ſeuls dans leur revolte. Il dit que cette nouvelle tempeſte ſera la derniere partie de la perſecution, & qu'elle paſſera bien-toſt par la protection de Dieu. [Ce fut en effet la fin de la perſecution pour l'Afrique, & elle ſe diſſipa peut-eſtre en moins de deux ans.

p.77.2. 'Il fait eſperer à ſon peuple qu'il retourneroit à Carthage aprés Paſque avec ſes collegues, & que là ils examineroient enſemble l'affaire de ceux qui eſtoient tombez: mais que ſi quelqu'un d'eux ſe joignoit à Feliciſſime, il declare qu'il ne pourroit plus
Buch.cycl.p. 296.302. rentrer dans la communion des Eveſques. 'La feſte de Paſque tomboit en cette année 251 au 23 de mars, ſelon le cycle de S.
p.37. Hippolyte '& ſelon les Alexandrins, ou le 30 ſelon le cycle de
Cyp.ep.40.p. 75.2. Victorius. 'S. Cyprien s'eſtoit bien promis de celebrer cette feſte à Carthage avec ſon peuple: Mais ces nouvelles brouilleries l'obligerent de demeurer encore quelque temps dans ſa re-
2|76.2. traite, 'depeur que ſa preſence ne rallumaſt de nouveau la vio-

lence des payens ; & que l'Eveſque qui doit procurer la paix & le repos à tout le monde, ne fuſt cauſe luy meſme de rompre la paix dont l'Egliſe commençoit de jouir. [Il ne craignoit pas tant l'animoſité du peuple en elle meſme, comme il prevoyoit qu'elle ſeroit excitée par ſes propres Preſtres :] Car c'eſt ſur ces ſchiſ-
Note 25. matiques qu'il rejette toute la cauſe de ſon retardement.

[On ne peut douter que S. Cyprien n'ait écrit à ſon Clergé ſur le ſchiſme de Feliciſſime, & enſuite ſur celui des cinq Preſtres. Ces lettres ne ſont pas venües juſques à nous. Mais le Saint les marque aſſez clairement,] lorſqu'il dit qu'il avoit envoyé au ep 42. p. 82. 1. Pape S. Corneille par les Eveſques Caldone & Fortunat, les lettres qu'il avoit écrites tant à ſon Clergé qu'à ſon peuple ſur le ſujet de Feliciſſime & des Preſtres qui le ſuivoient. Ces lettres contenoient l'hiſtoire & les raiſons de ce qui s'eſtoit paſſé en cette affaire ; & S. Cypriën prie S. Corneille de les faire lire à ſon peuple, afin que les Fideles de Rome fuſſent auſſi-bien inſtruits de toutes choſes, que ceux de Carthage.

ARTICLE XXII.

Novat fait Feliciſſime Diacre : Fin de la retraite de S. Cyprien Du traité des Spectacles.

Note 26. [" L'UN des premiers effets du ſchiſme fut l'ordination de Feliciſſime,] que Novat établit Diacre contre l'Egliſe Cyp ep. 49. p. par ſa faction & ſon ambition, ſans que S. Cyprien l'euſt permis, 91. 1. ni meſme qu'il en euſt eu aucune connoiſſance. Comme Novat fit cette action [ſchiſmatique] avant que d'aller à Rome, [& que nous ſommes obligez de dire qu'il y fut peu aprés ſon ſchiſme, il faut neceſſairement la mettre ici. Mais de ce qu'il eſt dit, qu'il avoit établi & fait un Diacre, on n'en peut pas conclure qu'il fuſt Eveſque,] comme quelques uns l'ont pretendu ; [a] puiſque Bar. 254. § 59. S. Cyprien dit dans les meſmes termes, qu'il avoit fait Feliciſ- [a] Cyp. ep. 49. ſime Diacre, & Novatien Eveſque : [Et neanmoins il eſt certain p. 91. 1. V. S. Corneille § 9. qu'il n'ordonna pas luy meſme Novatien, mais le fit ordonner par d'autres. Il pouvoit aiſément ordonner de meſme Feliciſſime, par le moyen de quelque Eveſque tombé dans l'idolatrie,] tels qu'eſtoient Jovin, Maxime, & Repoſte. ep. 55. p. 117. 2.

[Quoique la conduite de Saint Cyprien ait eſté ſi ſainte dans toute cette affaire ; & qu'autant que l'on en peut juger par le

reſte de ſa vie, il n'ait rien fait que ſelon les ordres precis de Dieu ; cela n'a pas empeſché qu'on ne l'ait voulu rendre coupable de ce ſchiſme, & que par une calomnie inſupportable, l'on ne luy ait reproché en luy écrivant à luy meſme, qu'une partie de l'Egliſe eſtoit ſeparée de l'autre à cauſe de luy. Les ſchiſmatiques s'efforcerent encore de noircir ſa reputation par les calomnies les plus noires & les plus atroces. [Et nous eſperons avoir occaſion d'en parler plus amplement en un autre lieu.

ep. 69. p. 172. 2.

p. 171. 1.

Voilà ce que nous avons trouvé des actions & des lettres de S. Cyprien durant ſa retraite, qui paroiſt avoir duré depuis le moïs de fevrier de l'an 250, juſques à celui d'avril de l'an 251, & ainſi environ 14 mois; ce que le deſir de voir ſon peuple,] luy fait appeller un exil de deux années. [On ſera peut eſtre bien aiſe de voir de ſuite une liſte chronologique des 34 lettres qui nous reſtent de 38 au moins qu'il a écrites durant ce temps là, & qui ſont autant de marques de ſon application & de ſa vigilance epiſcopale. Mais nous avons cru qu'il valoit mieux la reſerver pour les notes.]

ep 40. p. 76. 1.

NOTE 27.

Spec. n. p. 412.

Pamelius croit auſſi que S. Cyprien compoſa alors quelques écrits que nous avons encore, mais dont on ne convient pas qu'ils ſoient de ce Saint. [Le traité des Spectacles eſt celui dont il y a moins ſujet de douter : & de quelque auteur qu'il ſoit,] il eſt excellent, [plein d'eſprit & de pieté.] Il eſt adreſſé ſelon les dernieres editions, *Au peuple qui demeure ferme dans l'Evangile.* Pamel.

NOTE 28.

Bell. p. 86.

Cyp. ſpec. p. 414. 2. &c.

Il a eſté compoſé durant le temps du paganiſme, [a] lorſque les exorciſmes des poſſedez eſtoient frequens dans l'Egliſe, [b] & que l'on avoit encore accoutumé de porter l'Eucariſtie dans ſon logis. Il eſt viſible que l'auteur eſtoit un Eveſque ſeparé de ſon peuple, & qui n'avoit pas meſme toujours la commodité de luy écrire ; [ce qui convient aſſez bien à S. Cyprien ou retiré & caché durant la perſecution de Dece, ou banni durant celle de Valerien. Mais Ponce ne parle point de cet ouvrage.]

a p. 414. 2.

b p. 415. 1.

p. 413.

ARTICLE XXIII.

S. Cyprien retourne à Carthage, regle dans un Concile l'affaire des Tombez, & eſt ſuivi en cela par Rome, & par toute l'Egliſe.

Cyp. ep. 6. 40. p. 177. 2.

[RIEN ne nous empeſche de croire que S. Cyprien executa] la reſolution qu'il avoit priſe de ſortir de ſa retraite aprés

NOTE 29.

aprés Paſque,& de revenir à Carthage avec pluſieurs Eveſques, pour y examiner & y regler en leur preſence toutes les affaires de l'Egliſe par une deliberation commune, à laquelle le Clergé & le peuple devoient avoir part. 'Il nous aſſure luy meſme que ep.52.p.96.1. la perſecution eſtant aſſoupie dans l'Afrique, & les Eveſques ayant la liberté de s'aſſembler, ils s'aſſemblerent en effet en grand nombre, ſelon la reſolution qui en avoit eſté priſe dés auparavant. 'Les Preſtres & les Diacres furent admis dans ce ep.55. p.119.2. Concile.

'L'on y diſcuta la queſtion des Tombez avec beaucoup de ep.51.p.94. temps & de ſoin. 'On y examina les paſſages de l'Ecriture que ep.52. p.96.1.2. l'on pouvoit alleguer de part & d'autre; '& enfin on reſolut, p.99.1. Que les Libellatiques, [qui avoient embraſſé la penitence l'an-
NOTE 30. née de devant auſſi-toſt aprés leur faute,]ſeroient admis dés lors [à la communion;]Que ceux qui auroient ſacrifié ſeroient traitez plus ſeverement, 'ſans qu'on leur oſtaſt neanmoins l'eſperance du pardon, depeur que le deſeſpoir ne les rendiſt pires, & ne les portaſt à embraſſer tout à fait le paganiſme,ou à ſe jetter parmi les heretiques & les ſchiſmatiques; 'Qu'on les tiendroit long-temps dans la penitence, & une penitence pleine, afin qu'ils taſchaſſent cependant d'obtenir par leurs larmes la miſericorde de Dieu; Qu'on examineroit [1] les diverſes circonſtances des fautes de chaque coupable, leurs intentions, leurs engagemens, [pour regler ſur cela la durée de leur penitence.]Car on ne doutoit pas par exemple qu'on ne duſt traiter avec beaucoup d'indulgence ceux qui aprés avoir long-temps reſiſté à la violence des tourmens, n'avoient eſté abatus que parcequ'on ne leur accordoit pas la grace de mourir; & on jugeoit que trois ans de larmes & de penitence ſuffiſoient pour les faire admettre à la communion [dans un an ou deux.]'Pour regler comment il ep.52.p.96.2. ſe falloit conduire dans cet examen, on dreſſa pluſieurs articles ou reglemens ſur les divers cas qui ſe preſentoient, & l'on en dreſſa un écrit, qui fut ce ſemble envoyé à tous les Eveſques.

NOTE 31. 'Baronius croit "que c'eſt ce que l'on a depuis appellé des Canons penitentiaux. Bar.254.§ 89.

'Le Concile crut qu'il eſtoit d'une telle importance d'empeſcher qu'on n'euſt la temerité d'accorder la paix à ceux qui ne Cyp.ep.55.p. 118.1. feroient pas [une veritable] penitence, qu'il fit cet arreſté [2] non comme ſon ſentiment particulier, mais comme une choſe d'une

1. *, cauſa, voluntates, neceſſitates.*
2. *Concilio frequenter acto, non conſenſione tantum noſtra, ſed & comminatione decrevimus &c.*

obligation abſoluë ; ce qu'il témoigna par les menaces & les anathemes qu'il y joignit.

ep.68. p.167.1. 'Pour les Eveſques [& les autres miniſtres de l'Egliſe,] qui auroient ſacrifié, ou qui auroient ſimplement témoigné par des billets qu'ils l'avoient fait, les Prelats d'Afrique ordonnerent auſſi bien que tous les autres de l'Egliſe, qu'on les pourroit admettre à la penitence, mais qu'ils ſeroient abſolument exclus du ſacerdoce & "des fonctions eccleſiaſtiques : Et S. Cyprien dit que quand meſme on n'auroit pas fait d'ordonnance ſur cela, il eſt manifeſte qu'on ne doit pas entreprendre d'offrir des ſacrifices à Dieu aprés en avoir offert aux demons. *ab ordinatione Cleri.*

ep.55.p.117.2. 'Jovin & Maxime Eveſques déja condannez par la ſentence de neuf Prelats, à cauſe des ſacrifices & de quelques autres crimes dont ils eſtoient convaincus, furent de nouveau "excommuniez par le Concile de cette année, [ſoit qu'ils ne ſe ſoumiſſent pas à la penitence, ſoit qu'ils ne la demandaſſent pas avec une humilité proportionnée à leurs fautes :] Et ils demeurerent dans leur endurciſſement. *abſtenti.*

ep.59.p.137. 'Saint Cyprien ſe plaint dans une lettre de ce que l'Eveſque Therape avoit accordé temerairement la paix à un Preſtre nommé Victor, avant qu'il euſt fait une penitence entiere : & entre les autres conditions qu'il marque n'avoir pas eſté obſervées, il dit qu'il l'avoit accordée ſans que le peuple l'euſt demandé, ni meſme qu'il en euſt rien ſçeu. Et ainſi on voit tant par cet ep.55.p.119.120. endroit, 'que par la lettre 55.e, que le peuple avoit beaucoup de part en ces receptions, & ſurtout lorſqu'il falloit faire quelque grace extraordinaire.

[Il ne paroiſt point qu'on ait eu égard dans ce Concile aux billets donnez par les Martyrs, quoique cela puiſſe avoir eſté marqué dans les reglemens.]

ep.52.54.p.99.110. 'Il y a [1] quelque lieu de croire qu'on arreſta dés ce temps-ci, que s'il arrivoit quelque nouvelle perſecution, on accorderoit alors la communion à ceux qui n'auroient point quitté l'Egliſe Catholique, & qui depuis leur chute n'auroient point ceſſé de faire penitence, de pleurer, & de demander pardon à Dieu. 1.

Ibid.ep 53.54.p. 109. 'Mais il eſt certain qu'on ordonna qu'on accorderoit cette grace à ceux qui tomberoient en des maladies mortelles. [C'eſt ce ep.52.p.98.2. que l'Egliſe a toujours pratiqué depuis.] 'Mais au lieu que du temps de S. Cyprien, quand quelqu'un avoit receu la paix dans

1. L'epiſtre 52.e paroiſt aſſez claire pour cela : mais d'autre part ſi cela eſt, il eſt étrange que l'epiſtre 54 e n'en diſe rien.

la maladie, il la conſervoit meſme enſuite dans la ſanté lorſqu'il plaiſoit à Dieu de la luy rendre; [les Conciles poſterieurs ordonnent que l'on remettra au nombre des penitens ceux qui auront receu la communion dans la maladie. Nous laiſſons aux perſonnes plus inſtruites dans la diſcipline de l'Egliſe, à examiner ſi l'on ne peut point dire que ces Conciles parlent des pecheurs qui ne demandoient la penitence & la communion que dans la maladie meſme, & non pas de ceux qui eſtoient tombez malades aprés avoir embraſſé la penitence, & en avoir accompli une partie. Selon ce ſens, il n'y aura point eu de changement dans la diſcipline touchant ces derniers, mais ſeulement touchant les autres, auſquels l'Egliſe a jugé depuis plus à propos d'accorder la reconciliation, laiſſant au jugement de Dieu l'effet qu'elle pourroit avoir:] 'au lieu que du temps de S. Cyprien on jugea p.100.2. qu'il falloit oſter abſolument toute eſperance de paix, [d'abſolution,] & de communion à ceux qui ne la demanderoient que dans la maladie, ſans avoir auparavant fait penitence, & témoigné par la proteſtation publique de leurs larmes, que le regret de leurs pechez eſtoit profondément gravé dans leur cœur.

'Les Eveſques, aprés avoir établi ce qu'ils avoient jugé le plus p.96.2. utile pour la reception des Tombez, en écrivirent au Pape Corneille, [depuis qu'il eut eſté elu au mois de juin:] & ce Pape ayant auſſi [dans la ſuite du temps] aſſemblé beaucoup d'Eveſques, & juſques au nombre de 60, outre quantité de Preſtres & de Diacres, [a] fut entierement de l'avis de S. Cyprien. [b] Ainſi ce decret de la reception des penitens fut fait d'un commun accord de l'Afrique & de l'Italie. [c] Les Eveſques s'eſtant auſſi aſſemblez dans les autres provinces, le meſme decret fut confirmé partout unanimement.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 242 a. [a] a Cyp. p. 96. 2. [b] ep 54. p. 109 2. [c] Euſ. p. 242 a. b.

ARTICLE XXIV.

Du traité de S. Cyprien ſur les Tombez; & de l'établiſſement du Preſtre Penitencier: Felicisſime eſt excommunié.

Note 32. 'ON croit que Saint Cyprien "peut avoir lu dans le Concile dont nous parlons ſon traité celebre, intitulé *Des Tombez*, [parcequ'il y marque de quelle maniere ceux qui eſtoient tombez dans l'idolatrie durant la perſecution, devoient ſe relever de leur chute.] 'Il dit luy meſme qu'il l'avoit lu à ſes freres. Cyp. lapſ. ex. p. 121. 2. ep 51. p. 94 an. p. 34. § 3.

[L'exorde de ce diſcours montre aſſez qu'il fut fait au commencement de la paix ; & la ſuite fait voir que ce ne fut qu'aprés
lapſ.p.144.1. que le Saint fut ſorti de ſa retraite,] lorſqu'il avoit déja celebré les divins Myſteres avec ſon peuple ; [c'eſt à dire que ce ne fut
ep.51.p.94.1. qu'un peu aprés Paſque de cette année 251.] 'Il l'envoya depuis à Rome aux Confeſſeurs qui s'eſtoient engagez dans le ſchiſme de Novatien.

vit.p.4.b. 'Ponce n'a pas oublié ce traité, qu'il met avant celui de l'Unité
Aug.ad.conj. l.1.c.25.t.6.p. 356.2.a|in Cre. l.2.c.15.p.173.1. de l'Egliſe. 'S. Auguſtin le cite dans pluſieurs de ſes ouvrages, comme dans ſon premier livre des mariages adulteres, dans le ſecond contre Creſcone, dans ſa lettre 23.[c], où il l'appelle l'epiſtre
a|ep.23.p.35.1.b touchant les Tombez, [a] & encore en d'autres endroits. [b] On marque qu'Euſebe, S. Pacien, Rufin, & pluſieurs autres anciens,
* Cyp. lapſ.ox. p.123.2. ont auſſi parlé de cet écrit. [c] On en lit quelques paroles dans une
b p.121.2|130.1. homelie faite à la feſte de S. Cyprien durant la perſecution des
c Vand. p.109. Vandales. 'S. Fulgence en cite un endroit dans ſon ouvrage au
Fulg.ad Traſ. l.2.c.17 p.107. a. Roy Thraſimond.

Socr.l.5 c.19 p. 278.c. 'Ce fut à peu prés en ce meſme temps ſelon Socrate, que l'on
d c|Soz.l.7.c. 16.p.726. établit dans chaque Egliſe un Preſtre Penitencier, [d] à qui ſelon cet auteur & ſelon Sozomene, ceux qui eſtoient tombez depuis le batteſme dans quelque peché [mortel,] alloient confeſſer leurs fautes ; & ce Preſtre que l'on choiſiſſoit toujours entre les plus ſaints, les plus prudens, & les plus ſilentieux, avoit ſoin de leur impoſer la penitence qu'ils devoient faire. [Voilà ce qu'en diBar.255. §9. ſent ces auteurs,] 'dont le raport, comme marque Baronius, reçoit quelque difficulté, puiſqu'il ſemble que les Eveſques aient toujours pris eux meſmes un ſoin tres particulier des penitens : & qu'ils n'avoient meſme accoutumé, [au moins du temps de Saint Cyprien,] de regler ces ſortes d'affaires que de l'avis de leur Clergé, & avec le conſentement du peuple. Baronius rejette meſme tout ceci comme une fable. [Il eſt certain que Socrate & Sozomene ne ſont pas des auteurs fort conſiderables en ce qui regarde la doctrine & la diſcipline de l'Egliſe. Je ne voy pas neanmoins qu'il y ait rien d'improbable, que les Eveſques euſſent un Preſtre qui fuſt chargé audeſſous d'eux de veiller ſur la conduite des penitens, & meſme d'ecouter ceux qui venoient confeſſer leurs fautes, ce que l'Eveſque avoit peut-eſtre fait ſeul juſques alors. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſe trouve peu ou point de veſtiges de ces Preſtres Penitenciers dans ces premiers ſiecles, hors ce que Socrate & Sozomene diſent de leur abolition dans l'Orient à la fin du quatrieme.

Outre l'affaire des Tombez, on regla encore dans le Concile de Carthage ce qui regardoit le ſchiſme de Feliciſſime; & il y a meſme bien de l'apparence que ce point y fut traité le premier.] 'S. Cyprien dit aſſez nettement que Feliciſſime & les Preſtres 254.§ 86|Cyp.
auditis. de ſon parti "vinrent ſe preſenter dans l'aſſemblée des Eveſques ep.42.p.81.1.
pour y ſoûtenir leur cauſe; & qu'ils y furent entendus. Les Eveſques qui les avoient ouis, manderent depuis eux meſmes au Pape Corneille par une lettre ſignée d'eux tous, quel avoit eſté leur ſentiment ſur cette affaire, & le jugement qu'ils avoient rendu. [Mais cette lettre eſt perduë. Nous voyons ſeulement par ce qu'en raporte S. Cyprien,] 'que Feliciſſime qui avoit déja Cyp ep.55.p.
eſté excommunié par ce Saint, fut de nouveau condanné par 114.1|117.1.
le Concile à cauſe de beaucoup de crimes enormes dont il eſtoit coupable. 'S. Cyprien avoit eſté aſſuré dés auparavant de ſes ep.38.p.74.
fraudes & de ſes larcins. Mais comme outre cela il eſtoit accuſé d'adultere, il en avoit remis le jugement au Concile: [& ce
V. §20. crime y fut apparemment verifié,] 'puiſque "Saint Cyprien le luy ep.55. p.114.1.
impute depuis comme une choſe certaine.

'On y excommunia auſſi les cinq Preſtres deſerteurs de l'Egli- p.117.1.
ſe. 'S. Cyprien dit de Novat en particulier, qu'il avoit eſté con- ep.49.p.91.1.
damné comme un heretique & un perfide par la voix de tous les Eveſques. 'S. Pacien ſemble dire que lorſqu'on eſtoit prés d'exa- Paci.ep.3.p.60.
miner à Carthage la maniere dont il avoit traité ſon pere & ſa c.
& hic latitavit. femme, & ſes autres crimes de cette nature, "il alla ſe cacher à Rome.

[C'eſt tout ce que nous trouvons de la condannation de Feliciſſime & de ceux de ſon parti. La ſuite nous fera voir qu'ils demeurerent opiniatres dans leur crime, & qu'ils continuerent de troubler l'Egliſe par le ſchiſme, & en admettant à leur communion ceux qui eſtoient tombez dans l'apoſtaſie. Il faut maintenant paſſer à un nouveau ſchiſme, qui ayant eſté formé par Novat auſſi-bien que celui de Feliciſſime, ſe porta dans l'extremité oppoſée, & cauſa beaucoup plus de maux à l'Egliſe par ſon faux zele pour la diſcipline, que l'autre par ſon relaſchement & par ſa moleſſe. C'eſt des Novatiens que nous parlons, & dont nous ſommes obligez de mettre ici quelque choſe, à cauſe de la part qu'y eut S. Cyprien; mais ſeulement en abregé, parceque
V. le III.e tome. nous en avons parlé plus amplement "dans l'hiſtoire de S. Corneille, & dans le titre propre des Novatiens.]

ARTICLE XXV.

S. Cyprien fait reconnoiſtre S. Corneille pour Pape, & rejetter Novatien par toute l'Afrique.

[APRES que l'Egliſe Romaine eut eſté long-temps ſans Eveſque depuis la mort de S. Fabien, S. Corneille fut enfin elu pour luy ſucceder. On croit avec aſſez d'apparence que cela ſe fit le 4.e juin de cette année.] Mais la joie de cette election fut auſſi-toſt troublée par Novatien, qui ſe ſepara de luy à l'inſtigation de Novat, & fut ſuivi de cinq autres Preſtres de Rome, [a] & de quelques Confeſſeurs.

Paci ep. 3 p. 60. c.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 245. d.

a p. 242. d. &c.

[b] S. Corneille ayant mandé ſon election à S. Cyprien, l'ordre de l'Egliſe vouloit qu'il fuſt auſſi-toſt reconnu pour legitime Eveſque de Rome. On ne le fit pas neanmoins, à cauſe qu'on receut [en meſme temps] des lettres du parti contraire, qui accuſoient Corneille & ſes Preſtres de divers crimes, mais mal prouvez. S. Cyprien ne fit lire au peuple que les lettres de Corneille, & publia ſon election, [c] du droit de laquelle il ne doutoit pas deſlors. [d] Mais neanmoins pour oſter tout ſcrupule & tout pretexte aux eſprits foibles ou ſeditieux, & faire recevoir dans la ſuite unanimement l'election de S. Corneille, il aima mieux attendre à ſe declarer qu'il euſt des preuves plus convaincantes en ſa faveur.

b p. 82. 2.

c ep. 45 p. 85. 2.

d 2/42. p. 82. 1.

V. S. Corneille § 7.

Ce fut pour cela que les Eveſques d'Afrique aſſemblez en grand nombre, reſolurent d'écrire à Rome, & d'y envoyer deux d'entre eux, ſavoir Caldone & Fortunat, pour réunir les Fideles de cette Egliſe, ou au moins pour faire aux Africains un raport fidele & aſſuré de ce qui s'eſtoit paſſé à Rome. Ils arreſterent auſſi que l'on demanderoit le témoignage des Eveſques qui avoient aſſiſté à l'ordination de Corneille; & que juſques au retour des deputez, les choſes demeureroient en ſuſpens & au meſme état. [Ainſi ils ne rejettoient point l'ordination de Saint Corneille, mais ne l'approuvoient pas encore formellement.]

p. 81. 2. 85. 1.

p. 85. 1.

2.

S. Cyprien fit enſuite un voyage à Adrumet, [dont nous ne ſavons autre choſe,] ſinon qu'il y fut avec un Eveſque nommé Liberal; & qu'ayant ſçeu que les Fideles de cette Egliſe, dont Polycarpe eſtoit Eveſque, avoient adreſſé des lettres à S. Corneille, il les informa de la reſolution du Concile: & depuis cela

l'Egliſe d'Adrumet adreſſa ſes lettres au Clergé de Rome, & non à Corneille. 'Mais nonobſtant cette ſuſpenſion, lorſque 2.
quelqu'un alloit à Rome, Saint Cyprien luy recommandoit de reconnoiſtre & de s'attacher à l'Egliſe Catholique, [c'eſt à dire de communiquer avec Corneille :] '& il luy avoit envoyé par ep.42.p.82.1.
Caldone & Fortunat les lettres qu'il avoit écrites à ſon peuple & à ſon Clergé ſur le ſchiſme de Felicifſime.

'Le droit de ce Pape fut bien-toſt appuyé par le témoignage de 1|45.p.85 2.
Caldone & de Fortunat, par celui des Eveſques qui avoient aſſiſté à ſon ordination, & par les Eveſques Pompée & Eſtienne qui arriverent en ce temps là en Afrique; & S.Corneille luy meſme en écrivit une ſeconde fois à S.Cyprien. Ce Saint crut donc alors qu'il eſtoit obligé de le reconnoiſtre en luy adreſſant publiquement ſes lettres. 'Et ayant fait ſavoir l'état des choſes aux ep.42.p.81.2.
autres Prelats, il procura qu'ils deputaſſent & qu'ils écriviſſent [à ce ſaint Pape,] 'comme ils firent. Ainſi tous les Eveſques ep.45 p.85.2.
d'Afrique embraſſerent la communion de Corneille, '& ſon epiſ- ep.42.p.82.1.
copat y fut approuvé ſincerement de tout le monde. [Ce fut apparemment en ce meſme temps que] 'le Concile d'Afrique ep 52.p.96.2.
écrivit, comme nous avons dit, à ce Pape ſur le ſujet des Tombez.

'Corneille eſtoit déja reconnu de toute l'Afrique, [a] lorſque les p.97.1.
ſchiſmatiques de Rome ajouterent un nouveau crime au pre- [a] ep.41.p.79.
V. S. Corneille § 9. mier, "en faiſant Novatien leur Eveſque. Aprés qu'il eut eſté ſacré, il écrivit en Afrique, & y envoya quatre deputez, dont le chef eſtoit Maxime Preſtre, 'pour demander d'eſtre admis à la ep.67.p.163.1.
communion des Eveſques de la province, qui tenoient alors un Concile. [Et il y a bien de l'apparence que S.Cyprien avoit toujours pluſieurs Eveſques auprés de luy, particulierement durant une affaire ſi importante.] 'Mais S. Cyprien & tout le Concile, 1|41.p.79.
n'eurent pas pluſtoſt appris l'ordination de Novatien, qu'ils reſolurent de n'avoir aucune communion ni avec luy, ni avec ſes p.79.2.
deputez. 'On refuta ſur le champ les accuſations qu'ils formoient contre Corneille; & on ne leur permit pas de les lire publiquement devant le peuple, quelque inſtance qu'ils en fiſſent.

Ils ne ſe rebuterent pas neanmoins; & ils s'en allerent de ville 2.
en ville, & de maiſon en maiſon, pour faire partout des compagnons de leur ſchiſme. Les Eveſques s'oppoſerent à eux de tout leur pouvoir: 'mais ils ne purent pas empeſcher que le pretexte ep.47.p.89.
ſpecieux de ſuivre la communion des Confeſſeurs, ne fiſt tomber pluſieurs perſonnes à Carthage. 'Ces legats de Novatien en ep.48.p.89.

furent depuis chaſſez, [au moins pour un peu de temps.]

Euſ.l.6.c.43.p. 242.b.c. 'Euſebe témoigne avoir vu des lettres écrites en latin par S. Cyprien & les autres Eveſques d'Afrique, par leſquelles ils concluoient à ſecourir les Tombez, & à chaſſer de l'Egliſe l'auteur

Cyp.ep.41.p. 79. de l'hereſie avec tous ceux de ſa ſecte. 'Car l'on commençoit déja à decouvrir que Novatien joignoit d'hereſie au ſchiſme, ["en pretendant que l'Egliſe ne pouvoit pas abſoudre ceux qui avoient renoncé la foy. Il y a aſſez l'apparence que cette lettre dont parle Euſebe, eſtoit une lettre ſynodale écrite à Corneille par le Concile dont nous parlons.] Mais il eſt certain que Saint Cyprien luy écrivit en particulier ſur la deputation de Novatien. C'eſt ſa lettre 41.e, [la premiere que nous ayons aujourd'hui de celles qu'il écrivit depuis ſon retour à Carthage.] Elle fut portée par le Preſtre Primitif, que le Saint envoya à Rome afin d'inſtruire plus particulierement le Pape de ce qui s'eſtoit paſſé en Afrique ſur le ſujet des Novatiens.

V. les Novatiens § 1.

ep.42.p.81. 'Pamelius met enſuite de celle là la 42.e, adreſſée auſſi à Corneille, [mais dont il eſt plus difficile de marquer le temps,]d'autant que S. Cyprien n'y fait autre choſe que de juſtifier le retardement dont il avoit uſé à le reconnoiſtre. [Peut-eſtre que le Pape

ep 45 p.85.1. n'en avoit pas eſté ſatisfait.] 'Et nous voyons que répondant à S. Cyprien par Primitif dont nous venons de parler, il témoigna eſtre ſurpris de la conduite de l'Egliſe d'Adrumet, qui eſtoit une ſuite de cette ſuſpenſion, & dont le Saint avoit eſté auteur; ce qui l'obligea de récrire à Corneille la lettre 45.e, où il fait voir la raiſon qu'il avoit eue tant dans cette rencontre que dans le

ep.42.p.81.1. reſte. 'Il luy envoya avec la lettre 42.e, une nouvelle copie des lettres qu'il avoit écrites touchant Feliciſſime, & il prie le Pape de lire ces lettres à ſon peuple. Le Concile d'Afrique écrivit

2. auſſi en meſme temps au Pape ſur ce ſujet. 'La lettre 42.e fut portée par Mettius Soudiacre, & Nicephore Acolythe.

ARTICLE XXVI.

S. Cyprien écrit aux Confeſſeurs ſchiſmatiques de Rome; compoſe ſon traité de l'Unité de l'Egliſe.

Cyp.ep.43.p.84. 1. 'LE Saint écrivit par le meſme Mettius aux Confeſſeurs de Rome qui avoient ſuivi Novatien. Il voulut que Mettius montraſt la lettre au Pape, à qui il en écrivit en meſme temps par une lettre particuliere, afin que celle qu'il écrivoit aux Confeſſeurs,

Confeſſeurs, ne leur fuſt rendue que ſelon que S. Corneille le jugeroit à propos. Cette lettre aux Confeſſeurs eſt la 44.e, & celle à Corneille eſt la 43.e 'Pamelius croit qu'elles furent envoyées avec la 42.e, [quoiqu'il il y ait quelque difficulté à croire que S. Cyprien ait écrit deux differentes lettres à la fois à une meſme perſonne. Et comme dans la 43.e il n'eſt point parlé de Nicephore, il peut eſtre aſſez vrai-ſemblable que ces lettres ont eſté portées en deux temps differens, quoique par une meſme perſonne. Neanmoins on peut répondre à cela que la 42.e eſtoit une lettre publique, que S. Corneille devoit lire au peuple,] 'comme il avoit accoutumé de faire; [au lieu que la 43.e, ſelon ce qu'elle contient, devoit plutoſt demeurer ſecrette: & il peut n'y parler que de Mettius; parcequ'il n'avoit chargé que luy de conferer avec le Pape.] n.p.83.2. ep.55.p.121.1.

libelles. 'Outre la lettre 44.e, S. Cyprien envoya aux Confeſſeurs divers traitez ſur la penitence & ſur l'unité de l'Egliſe Catholique. 'On croit que le premier eſt le traité *Des Tombez*, & l'autre celui qui eſt encore intitulé *De l'unité de l'Egliſe*; & qui eſtoit autrefois connu ſous le titre *De la ſimplicité des paſteurs*, ce que quelques uns croient venir de ce qui y eſt dit d'abord, qu'il faut que les paſteurs ſoient prudens & ſimples. S. Fulgence le cite ſous ce titre, ajoutant que dans les anciens exemplaires il eſtoit intitulé De l'unité de l'Egliſe Catholique. 'Saint Auguſtin l'appelle une epiſtre ſur l'unité. ep.51.p.94. n.10.p.95. an.p. 34.§ 3. ox.uni.p.104.2. Fulg.ad Euth. l.1.c.21.p.375. Aug.in Cre.l.2. c.33.p.473.t.6.

[Le vray titre de ce traité en marque fort bien le ſujet; puiſque le Saint n'y montre autre choſe, ſinon qu'il n'y a qu'une ſeule Egliſe dans laquelle on puiſſe eſtre ſauvé; & que quiconque en ſort & s'en ſepare, devient criminel. Ce ſujet regardant generalement tous les ſchiſmatiques, on ne peut douter qu'il n'ait eu particulierement en vuë & Feliciſſime & Novatien, qui dechiroient tous deux l'Egliſe & ſon propre dioceſe. Il y a des endroits qui paroiſſent davantage ſe raporter à Novatien qu'à Feliciſſime,] 'comme ce qu'il dit des Confeſſeurs ſchiſmatiques [Car s'il y a eu quelques Confeſſeurs qui aient ſuivi Feliciſſime, nous ne voyons pas que cela ait fait un grand eclat: Il veut ſans doute auſſi combatre la vanité que Novatien tiroit de ſa dureté envers les Tombez,] lorſqu'il releve le crime des ſchiſmatiques audeſſus de celui des idolatres. Cyp.uni.p.259. 1.

[Il faut aſſurément raporter encore à l'ordination ſchiſmatique de Novatien, où toutes les formes canoniques avoient eſté violées,] 'ce qu'il dit contre ceux qui ſans aucun ordre de Dieu p.256.1

ſe font les chefs d'une troupe ramaſſée de temeraires, qui s'établiſſent Prelats contre les loix de l'ordination, qui s'attribuent le nom d'Eveſques ſans que perſonne leur donne l'epiſcopat. [Car nous ne trouvons point que ni Feliciſſime, ni aucun autre de ſa faction, priſt encore alors le nom d'Eveſque. Mais entendant ce paſſage de Novatien, il n'en faut pas conclure qu'il n'euſt point eſté ſacré dans les formes ordinaires, "ce que nous ſavons certainement eſtre faux, * quoique S. Pacien paroiſſe l'avoir pris de cette ſorte. Il ne veut dire apparemment autre choſe, ſinon que Novatien ayant receu l'epiſcopat hors de l'Egliſe, il l'avoit receu contre l'ordre de Dieu, qu'il y avoit violé toutes les regles de l'ordination,] "ce qui eſt viſible par l'hiſtoire que S. Corneille nous en fait; [& que perſonne ne luy avoit donné l'epiſcopat, parcequ'on ne le pouvoit pas faire legitimement: Si l'on ne veut pas expliquer ce paſſage en ce ſens, il faudra dire, ou qu'il y avoit alors des ſchiſmatiques, ſoit à Rome, ſoit à Carthage, qui prenoient le titre d'Eveſques ſans en avoir receu l'ordination, de quoy nous n'avons aucun témoignage; ou que Saint Cyprien eſtoit mal informé, à quoy il n'y a aucune apparence.

V. S Corneille § 9.
* Ibid. note 9.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 243. c. d.

S. Ponce marque viſiblement ce traité De l'unité de l'Egliſe,] "lorſqu'aprés avoir dit que S. Cyprien avoit appris la penitence aux Tombez, il ajoute qu'il avoit auſſi appris la verité aux heretiques, l'unité aux ſchimatiques, & la paix aux enfans de Dieu. "S. Auguſtin le cite, comme nous avons dit, dans ſon 2.e livre contre Creſcone, & encore dans le 2.e contre Gaudence. "On y raporte ce que dit S Chryſoſtome ſur l'epiſtre aux Epheſiens, Qu'un homme ſaint avoit dit que le ſang meſme du martyre n'eſtoit pas capable de laver le peché de celui qui diviſoit l'Egliſe. Il avoue que cette parole eſt hardie; mais il fait voir en meſme temps qu'elle eſt veritable. "S. Fulgence cite un paſſage de l'epiſtre du tres heureux martyr Cyprien ſur l'unité de l'Egliſe. "Le meſme paſſage eſt cité dans Facundus, du livre ou de l'epiſtre de ce Saint *ſur la Trinité*: "mais on croit qu'il faut lire *ſur l'Unité*. [a] S. Fulgence en cite encore un autre endroit dans ſon livre de la remiſſion des pechez.

Pont p. 4. b.

Aug ut ſup. in Gaud. l. 2. c. 13. p. 270. 2. b.

Cyp ox uni. p. 113. Chry in Eph. h. 11. p. 960. d. e.

Fulg. obj. 10 p. 68.

Fac. l. 1. c. 3 p. 16.

Cyp ox. uni. p. 104.

[a] Fulg. ad Euth. l. 1. c. 21. p. 375.

ARTICLE XXVII.

S. Cyprien ſe réjouit du retour des Confeſſeurs de Rome à l'Egliſe : Il écrit à Antonien : Maxime eſt fait Eveſque de Carthage par les Novatiens.

'LEs premiers deputez de Novatien en Afrique, ayant eſté chaſſez, il y en renvoya d'autres, qui furent "Nicoſtrate Diacre & Confeſſeur, Novat Preſtre dont nous avons tant parlé, Evariſte Eveſque, & deux autres. 'S. Corneille en écrivit à S. Cyprien par Augende Confeſſeur, '& depuis encore par Nicephore Acolythe. Nous avons cette ſeconde lettre qui eſt la 48.e entre celle de Saint Cyprien. Les deputez de Novatien eſtant arrivez à Carthage, Nicephore y arriva le lendemain ; & les inſtructions qu'il portoit touchant la qualité de ces deputez, ſervirent beaucoup à S. Cyprien tant pour luy que pour les autres, à qui il en fit part auſſi-toſt, ſelon la priere que luy en avoit fait S. Corneille meſme. Il récrivit à ce Pape la lettre 49.e

V S. Corneille § 12. Cyp. ep. 48. p. 89. 90. p. 89. ep. 49. p. 90. ep. 48. p. 90.

'Mais le meſme Nicephore luy apporta en meſme temps une autre lettre de Corneille bien plus agreable, par laquelle il luy mandoit "le retour des Confeſſeurs à l'unité de l'Egliſe. C'eſt la 46.e 'Saint Cyprien luy recrivit auſſi-toſt la lettre 47.e, où il luy témoigne que luy & tous les Fideles avoient receu cette nouvelle avec une joie incroyable. [Il y a bien de l'apparence qu'il ne manqua pas à envoyer aux autres Eveſques la lettre du Pape.] 'qui le prioit de le faire. Les Confeſſeurs meſmes luy écrivirent la lettre 50.e ſur leur réunion; & il leur répondit par la lettre 51.e 'qui eſt citée par S. Auguſtin.

Ibid. § 13. ep. 49. p. 90. ep. 47. p. 89. ep. 46. p. 87. 2. Aug. in Cre. l. 2. c. 34. p. 178. 1. d.

L'AN DE JESUS CHRIST 252.

[Il faut mettre à la fin de 251, ou au commencement de 252, l'affaire de Antonien,] 'arrivée certainement aprés le retour des Confeſſeurs, [a] & aprés la mort de Dece ; [b] &, comme il paroiſt par toute la ſuite de la lettre, avant que l'on euſt accordé generalement la paix aux Tombez, ce qui ſe fit en 252.

Cyp. ep. 52. p. 96. 1. [a] p. 97. 2. [b] an. p. 34. § 4.

'Cet Antonien eſtoit Eveſque, & comme on le conjecture par le titre de la lettre 70.e, il eſtoit Eveſque en Numidie. [c] Il avoit écrit d'abord à S. Cyprien pour luy mander que ſelon ſon conſeil il embraſſoit la communion de S. Corneille, & non celle de Novatien ; '& il l'avoit meſme prié d'envoyer au Pape une copie de ſa lettre. Mais ayant depuis receu les lettres de Novatien,

ep. 52. p. 95. 1. n. 1. p. 102. [c] p. 95. 2. 2.

Bar.254.§103. 'que Novat & ſes collegues, [ou les autres qui eſtoient venus
Cyp.ep.52.p.95. avant eux,] repandoient partout, 'il en fut un peu ebranlé, &
2. il écrivit de nouveau à S. Cyprien par un Preſtre nommé Quintus, le priant de luy mander quelle eſtoit l'hereſie de Novatien; & par quelle raiſon Corneille communiquoit avec un Trophime, & avec ceux qui avoient offert de l'encens. Il témoignoit auſſi avoir quelque peine de l'indulgence de S. Cyprien
p.96.2. envers les Tombez, 'd'autant plus que la mediſance publioit diverſes choſes de luy ſur ce ſujet, qui eſtoient abſolument fauſſes.

p.102.2. 'Ce fut pour ſatisfaire à ces demandes, que le Saint luy écrivit la lettre 52.e, & pour l'affermir de plus en plus dans l'unité ſacerdotale & Catholique; [en quoy il réuſſit tout à fait, s'il eſt
ep.70.p.174. vray que cette Antonien ſoit celui] 'qui eſt nommé avec divers
an.p.344. autres Eveſques de Numidie dans le titre de l'epiſtre 70.e 'Cette lettre à Antonien eſt auſſi-bien une des plus importantes qu'une des plus longues lettres de S. Cyprien. Il y traite amplement de la penitence des Tombez, il y fait un grand eloge de S. Corneille, & il y refute diverſes calomnies qu'on publioit ſoit contre ce Saint, ſoit contre luy meſme. 'S. Auguſtin en cite deux
Aug.ep.48 p. 71.1 a|baptl.l.4. differens endroits, pour montrer combien il eſt important de
c.12. p.53.1.c. ne ſe pas ſeparer de l'unité de l'Egliſe.

Cyp.ep.52.p. 101.1. 'Le Saint nous y apprend que Novatien envoyoit ſes nouveaux apoſtres en beaucoup de villes; & quoiqu'il y trouvaſt des Eveſques venerables par leur âge, admirables par l'integrité de leur foy, eprouvez par les afflictions, proſcrits dans la perſecution; il ne laiſſoit pas d'établir ſes faux Eveſques dans les
ep.55. p.117.1. meſmes lieux. 'Maxime qu'il avoit envoyé d'abord en Afrique, y fut de cette ſorte fait Eveſque de Carthage; de quoy S. Cyprien ſe metoit ſi peu en peine, qu'il n'en écrivit pas meſme à S. Corneille. Cette ordination ſe fit [cette année,] un peu avant
ep.48.p.90] celle de Fortunat [dont nous parlerons bien-toſt.] 'Nicoſtrate
Euch.p.271. qui eſtoit venu en Afrique avec Novat, y fut auſſi fait Eveſque par luy, [c'eſt à dire par ſes intrigues.]

Cyp.ep.55.p. 117.1. 'Pour remedier au deſordre que ces nouvelles ordinations produiſoient, S. Cyprien par le conſeil de tous ſes collegues, envoya à S. Corneille dans une lettre qu'il luy écrivit, la liſte de tous les Eveſques Catholiques d'Afrique, l'aſſurant que tous ceux qui n'y eſtoient pas marquez, eſtoient ou heretiques, ou libellatiques, ou ſouillez par les ſacrifices idolatres. [Nous n'avons plus aujourd'hui ni la lettre, ni la liſte.]

ARTICLE XXVIII.

S. Cyprien explique l'oraiſon dominicale.

SAINT Cyprien peut avoir compoſé vers ce temps-ci le livre de l'oraiſon dominicale, où il fait l'explication du *Pater*, puiſque Ponce aprés avoir parlé de ſon écrit ſur l'unité de l'Egliſe, dit auſſi-toſt qu'il apprit aux enfans de Dieu la loy de la priere evangelique. [C'eſt un de ſes plus celebres ouvrages.] S. Hilaire en parle, en ajoutant que Cyprien de ſainte memoire le delivroit de la neceſſité de traiter le meſme ſujet: [ce qui marque qu'il le regardoit comme une piece achevée, à laquelle rien ne manquoit.] S. Auguſtin le cite dans le livre Du don de la perſeverance, [& en tant d'autres endroits, qu'il ſeroit inutile de les marquer:]& c'eſt peut-eſtre celui de tous les ouvrages de S. Cyprien qu'il paroiſt avoir le plus eſtimé. Cyp.orat ox. p.139.1. Pont.p.4.b. Hil.in Matt.c. 5.p.145.2.d. Aug.perſ.c.2. 6 p.558.2.c.d| 560.1.d. Cyp.ox.orat. p.139.1.

Il le lut aux moines d'Adrumet, pour leur faire voir que ce ſaint Martyr y enſeigne que tout ce qui regarde les mœurs & la bonne vie, ſe doit demander au Pere celeſte, depeur qu'en nous confiant en noſtre libre arbitre, nous ne perdions la grace de Dieu; & qu'il faut prier pour nos ennemis qui ne croient pas encore en J.C, afin qu'ils croient. Il prie & exhorte extremement les meſmes moines à lire avec ſoin cet ouvrage de S. Cyprien, à travailler pour le comprendre par le ſecours de Dieu, & à le bien retenir, pour y apprendre qu'il faut obtenir par la priere de faire ce que la loy nous commande. Il renvoie encore S. Proſper & Hilaire à cet ouvrage, qu'il les prie de lire avec ſoin, les aſſurant qu'ils y trouveront un antidote que Dieu preparoit deſlors contre le venin de l'hereſie Pelagienne, qui ne devoit naiſtre que tant d'années aprés, & dont S. Cyprien ruinoit neanmoins les principales erreurs, en enſeignant que la grace n'eſt point donnée ſelon nos merites, mais que nos merites ſont des dons de Dieu, & que perſonne, quelque juſte qu'il ſoit, ne vit en ce corps mortel ſans quelque peché. Auſſi l'on remarque que de tous les traitez compoſez dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, il n'y en a peut-eſtre point, [aprés S. Paul & le reſte de l'Ecriture,] qui donne tant à la grace de J.C, & où l'on trouve des paſſages plus formels pour ſa neceſſité & ſon efficace. S. Auguſtin explique autre-part un endroit de cet ouvrage, qui Aug.ep.47.p. 62.2.b.c. de grat. c.23 p. 522.2.c. perſ.c.2.p.558. 2.b.c. Du Pin,p.163. Aug.retr. l.1.c 1.p.42.b.

sembloit favoriſer une erreur attribuée à Origene. S. Fulgence en cite auſſi divers paſſages. 251.

Fulg.obj. 10.p. 68.|ad Traſ.l.2. c.14.16 p.104. 106.

[On peut tirer pluſieurs choſes de cet ouvrage pour les anciennes pratiques de l'Egliſe.] S. Cyprien s'y étend à faire voir la grandeur du mal que font ceux qui diviſent l'Egliſe: [a] Et c'eſt ce qui donne encore lieu de croire qu'il l'a compoſé en ce temps-ci, aprés la perſecution de Dece, & les ſchiſmes de Feliciſſime & de Novatien.

Cyp.orat.p. 271.1. 40x p.139.1|Du Pin,p.460.

ARTICLE XXIX.

Concile tenu à Carthage le 15 *de may.*

Buch.cycl.p. 37.301.

LA feſte de Paſque ſe celebra cette année l'onzieme d'avril ſelon le cycle de S. Hippolyte, & ſelon les ſupputations des Alexandrins. Victorius la marque huit jours pluſtard. Dans les premiers jours de cette ſolennité, S. Cyprien receut une lettre de Fortunat & de cinq autre Eveſques, qui ſe trouvant aſſemblez à Capſe pour l'ordination d'un Eveſque, luy écrivirent ſur le ſujet de trois Chrétiens, qui avoient ſurmonté d'abord les efforts des magiſtrats & du peuple, qui avoient meſme ſoûtenu conſtamment pluſieurs ſupplices en preſence du Proconſul, & qui cependant avoient enfin cedé à la violence & à la longueur des tourmens: mais depuis cette chute, c'eſt à dire depuis trois ans, [car la perſecution avoit commencé en 250,] ils avoient toujours vécu dans la penitence & dans les larmes. Ces Eveſques conſultez eux meſmes par Supere, [qui ſans doute eſtoit Eveſque de ces trois Chrétiens,] demandoient au Saint ſi l'on pouvoit leur donner la communion, & le prioient d'examiner cette affaire avec les auteurs Prelats.

Cyp.ep.53.p. 109.

p.108.

p.109.

Pamelius met la ville de Capſe dans la Numidie. [b] Mais puiſqu'on voit qu'elle eſtoit ſous le Proconſul [d'Afrique, il vaut mieux ſuivre] la Notice d'Afrique, qui la met dans la Byzacene. [Et cela nous apprend que S. Cyprien ne ſe croyoit pas obligé d'ordonner tous les Eveſques de la metropole de Carthage.] Celui que Fortunat & les autres ordonnerent alors, eſt apparemment Donatule de Capſe, qui parle le 69.e dans le Concile de Carthage en 256.

n 2.p.109. b ep.53.p.108. Vand.p 324.

Cyp.n.3.p 109| conc.p.402.

Comme la feſte de Paſque avoit obligé preſque tous les Eveſques de ſe retirer à leurs Egliſes, lorſque S. Cyprien receut la

ep.53.p.109.

lettre de Fortunat & des cinq autres, il ſe contenta de leur mander que ſelon ſon ſentiment on devoit accorder la paix à ceux dont ils luy parloient, leur promettant que quand les Eveſques auroient ſatisfait à la ſolennité de Paſque, & qu'ils le ſeroient revenus trouver, il ne manqueroit point de conſulter l'affaire avec eux.

'Il y a bien de l'apparence que ce Concile qu'il promet, eſt celui qui ſe tint cette meſme année le 15 de may, comme il paroiſt par la lettre 55.e [Nous luy attribuerons auſſi l'epiſtre 59.e à Fidus,] laquelle a eſté écrite aprés le decret qui défendoit de recevoir les pecheurs à la communion, à moins qu'ils n'euſſent fait une ſatisfaction pleine & entiere, & avant l'indulgence V. § 31. 'que l'on donna à ces meſmes pecheurs [en cette année 252, & dont il eſt parlé dans la lettre 54.e]

an. p. 355 § 6. 1
ep 55. p. 117. 2
ep. 59. p. 137. 2.

'Ce Concile eſtoit compoſé de 66 Eveſques, a & fut tenu dans Carthage. [Outre la conſultation des ſix Eveſques dont nous venons de parler, & qui apparemment y fut reſoluë ſelon le ſentiment de S. Cyprien,] b on y lut la lettre de l'Eveſque Fidus, qui les avertiſſoit qu'un autre Eveſque nommé Therape, avoit accordé la paix à Victor qui avoit autrefois eſté Preſtre, ſans qu'il euſt fait une penitence pleine & entiere, comme on l'avoit ordonné, ſans que le peuple l'euſt demandé, ni meſme qu'il en euſt rien ſçeu, & ſans qu'il y euſt eſté contraint ni par la maladie, ni par aucune autre neceſſité. Le Concile fut fort indigné de cette action: & neanmoins on ſe contenta d'en faire une reprimende à Therape, [qui paroiſt avoir eſté preſent au Concile;] & de l'avertir de ne plus retomber dans cette faute. On ne voulut pas meſme priver Victor de la communion que ſon Eveſque luy avoit accordée trop legerement. [Ce n'eſtoit ſans doute que la communion laïque. Cette hiſtoire eſt importante pour la diſcipline de l'Egliſe. Car elle nous apprend que les Preſtres eſtoient alors ſoumis en certains cas à la penitence publique & à la privation des Sacremens; au lieu que dans les ſiecles ſuivans on ſe contentoit de les depoſer, & de les reduire à la communion & à l'état des laïques.]

a| Aug. ad Bon. l. 4. c. 8. p. 476 2. a.
b Cyp. ep. 55. p. 117. 2.
b ep. 59. p. 137.

'Pamelius croit que Therape qui avoit fait cette faute contre la diſcipline, eſt celui qui parle le 61.e dans le Concile de l'an 256, comme Eveſque de Bulle dans la province Proconſulaire, & qui y eſt honoré du titre de Confeſſeur. Fidus pouvoit eſtre Eveſque d'un lieu qui n'eſtoit pas eloigné de luy.

n. 1. p. 138 | conc. p. 402 | Vand. p. 237.

'Le meſme Fidus avoit propoſé une autre queſtion plus impor-

Cyp. ep. 59. p. 137.

tante, croyant qu'on ne devoit pas battizer les enfans qu'ils n'euſſent huit jours, comme on attendoit autrefois ce terme pour leur donner la circonciſion. Mais il n'y eut pas un Eveſque qui fuſt de ſon ſentiment; & on conclut tout d'une voix qu'on ne pouvoit jamais refuſer aux enfans la miſericorde de Dieu. On écrivit une lettre ſynodale à Fidus pour répondre à la ſienne. C'eſt la 59.e das l'ordre de Pamelius, [p.138.2.] par laquelle on voit que ces petits enfans aſſiſtoient au Sacrifice, & y recevoient le baiſer comme les autres. [Aug.t.2.p.41.2 d|pec m l.3.c.5 p.306.1. c.d|ad Bon.l.4.c.8.p. 476.1.2.] Cette definition touchant les enfans a eſté fort celebre; & elle eſt citée par S. Auguſtin dans ſon epiſtre 28.e, dans ſon livre des merites & de la remiſſion des pechez, & dans le quatrieme de ceux qu'il a faits contre deux lettres des Pelagiens. [Hier.in Pel.l.3. c.6.p.306.d.] Elle eſt encore citée par S. Jerome dans le troiſieme dialogue contre les meſmes heretiques. [a Aug B.t.5.p. 1193.] S. Auguſtin en cite une partie dans ſon ſermon 294, pour prouver que la croyance du peché originel a toujours eſté la foy de l'Egliſe.

[Cyp.ep.55 p. 217.2.] Il y eut encore une choſe remarquable en ce Concile du 15 de may, c'eſt que Privat ancien heretique, & qui avoit eſté condamné autrefois, tant par un Concile de 90 Eveſques, que par les lettres de S. Fabien de Rome, & de Donat de Carthage, vint demander audience pour ſe juſtifier: Mais on ne voulut pas l'ecouter. V.S Fabien.

[La lettre 64.e à Epictete & au peuple d'Aſſures ou Aſſur dans la Proconſulaire, paroiſt écrite vers le meſme temps que celle à Fidus,] [ep 64. p.156.1| n.p.155.1.] c'eſt à dire aprés la perſecution, & le decret qui privoit de leur dignité les Eveſques tombez dans l'idolatrie, [b ep.64.p.157.1] & avant l'indulgence accordée aux Tombez par la lettre 54.e. [c p.156.1.] Le ſujet de cette lettre eſt pour exhorter les Fideles d'Aſſur à ne deferer en aucune maniere à Fortunatien, qui ayant eſté leur Eveſque, & ayant renoncé à la foy, pretendoit conſerver encore l'honneur & l'autorité de l'epiſcopat. Le titre de frere donné à Epictete, [Vand.p.229.] fait croire qu'il avoit eſté fait Eveſque d'Aſſur à la place de Fortunatien.

ARTICLE XXX.

Fortunat eſt fait Eveſque de Carthage par Feliciſſime, qu'il depute enſuite à Rome: S. Cyprien y écrit: Decadence du ſchiſme.

[IL faut enfin retourner à Feliciſſime, & voir en meſme temps le progrés & la fin de ſon entrepriſe ſchiſmatique.] [Cyp.ep 49.p. 91 2.] Saint Cyprien

Cyprien écrivant la lettre 49.e à S. Corneille, témoigne qu'il taſchoit de ramener à l'Egliſe ceux qui en avoient eſté ſeparez par le crime de Novat; & ajoute qu'il eſpere cette grace de la miſericorde du Seigneur. [C'eſt ce qui arriva en effet, Dieu ayant permis que l'election d'un chef, qui ſembloit devoir eſtre l'affermiſſement du ſchiſme, en cauſaſt la decadence & la ruine.]

'Les Novatiens ayant donc fait Maxime leur Eveſque de Carthage, la faction de Feliciſſime les imita peu de temps aprés; & Fortunat fut choiſi pour cet effet. C'eſtoit l'un des cinq Preſtres qui avoient fait ſchiſme avec Feliciſſime, & qui avoient eſté condannez avec luy l'année precedente, '& il paroiſt qu'il eſtoit outre cela coupable de divers crimes infames. 'Ses partiſans publioient que 25 Eveſques de Numidie devoient venir à Carthage pour l'ordonner: Mais ils furent reduits à cinq, qui furent Privat, Felix, Jovin, Maxime, & Repoſte. Privat [qui paroiſt avoir eu la principale part en cette ceremonie,] eſt ce meſme heretique qui venoit d'eſtre rejetté par le Concile. Felix avoit eſté ordonné par luy dans l'hereſie & contre l'Egliſe. Jovin & Maxime avoient eſté depoſez, comme nous avons dit, dans le Concile de l'année precedente, pour avoir ſacrifié aux idoles. Repoſte eſtoit non ſeulement coupable du meſme crime, mais il avoit encore fait tomber une grande partie de ſon peuple.

ep. 55. p. 117. 1.
p. 120. 1.
p. 117. 2.

'Aprés cette étrange ordination, Fortunat ne manqua point d'écrire à S. Corneille, & de luy envoyer des deputez dignes de luy, mettant Feliciſſime à leur teſte; [d'autant plus propre certes pour cette legation,] 'qu'il avoit déja eſté à Rome peu de temps auparavant: mais il y avoit eſté chaſſé de l'Egliſe par Corneille; [de quoy nous ignorons le detail.]

p. 120. 1.
p. 117. 1.

'S. Cyprien ſoûtient que ſi ces heretiques avoient quelque choſe à repreſenter, ils ne devoient ſelon l'ordre de l'Egliſe s'adreſſer qu'à luy meſme, & aux autres Eveſques d'Afrique. 'Mais la honte de leurs crimes leur faiſant prendre une autre voie. Ils coururent dans toute la province pour ſeduire ceux qu'ils pouvoient, "& en tirer de l'argent: & enfin voyant que leurs crimes connus de tout le monde, empeſchoient qu'on ne les receuſt nulle-part, ils prirent le parti d'aller à Rome, 'pour y faire trafic de leurs menſonges; comme ſi la verité n'euſt pas pu les ſuivre à Rome auſſi-bien qu'ailleurs. 'Feliciſſime y vint donc accompagné d'un cortege de factieux & de deſeſperez; mais il fut encore rejetté & chaſſé de l'Egliſe par Corneille avec une vigueur digne

p. 119. 2. [120. 1.
p. 120. 1.
ſpoliandis.
p. 117. 2.
p. 114. 1.

d'un Eveſque ; & ce Pape le manda auſſi-toſt à S. Cyprien par Sature Acolythe .

p.117.1. Le Saint ne s'eſtoit pas preſſé d'écrire à Rome ſur l'election de Fortunat , ſe confiant ſur la connoiſſance que l'on y avoit tant de ce perſonnage , que de Feliciſſime qui venoit d'en eſtre chaſſé . Neanmoins ayant trouvé Felicien Acolythe qui s'y en retournoit, il en avoit écrit comme des autres choſes qui ſe paſſoient en Afrique . Mais Felicien ayant encore eſté retenu ou à cauſe du vent , ou pour recevoir d'autres lettres, Feliciſſime eut le loiſir de le prevenir .

p.114.1. [Ce retardement fit quelque prejudice à S.Cyprien.] 'Car Feliciſſime aprés avoir eſté rejetté , redoubloit ſes inſtances pour faire recevoir les lettres qu'il apportoit[de la part de Fortunat;] menaçant avec une inſolence inouie , que ſi on ne les recevoit pas, il les liroit publiquement , & declareroit une infinité de choſes infames , qui n'eſtoient dignes de ſortir que de ſa bouche. p.115.118.1. 'Il paroiſt qu'il publia quantité de choſes contre l'honneur p.114.2. de S.Cyprien, leſquelles ce Saint n'a pas exprimées: 'Mais il paſſa juſqu'à menacer de l'aſſaſſiner , de le lapider,& de l'aſſommer à p.117.2. coups de baſtons . 'Il eut encore l'effronterie de publier dans Rome , que leur Fortunat avoit eſté ordonné par 25 Eveſques :

p.114.1.[Du Pin, p.428. 'Toutes ces choſes jointes au ſilence du Saint , ebranlerent S. Corneille ; & aprés ſa premiere lettre , qui eſtoit toute pleine de charité & de generoſité , il en écrivit une autre par le meſme porteur , qui témoignoit un peu d'affoibliſſement . Ce fut ſur ce ſujet que le Saint luy écrivit la lettre 55.e, [qu'on peut appeller le Cyp.p.121.1. chefd'œuvre de la magnanimité epiſcopale.] 'Il prie inſtamment le Pape de la faire lire à ſon Clergé & à tout ſon peuple , pour effacer les faux ſoupçons que les mediſances des heretiques pouvoient avoir formez dans leurs eſprits : Et il nous apprend en meſme temps que ces deux grands Saints communiquoient mutuellement à leurs peuples ce qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre.

[Il n'y a pas lieu de douter que Corneille enſuite de cette lettre n'ait agi en Eveſque , c'eſt à dire comme il avoit commencé;& qu'il n'ait rejetté avec courage les inſultes & les menaces de p.119.2. Feliciſſime .] 'Mais pour l'Afrique, l'epiſcopat de Fortunat fut cauſe que ſon parti ſe trouva preſque abandonné de tout le monde . Car ceux que l'on retenoit auparavant dans le ſchiſme, en leur faiſant eſperer de retourner tous enſemble dans l'Egliſe [par un accord ,] voyant par cette election combien on eſtoit eloigné de ce deſſein , l'abandonnoient de jour en jour , & ve-

noient fraper à la porte de l'Egliſe : De ſorte que toute la peine de S. Cyprien eſtoit d'examiner ceux qui eſtoient dignes d'y eſtre admis. 'Car comme le peuple recevoit avec joie ceux qui p. 120. 1.
n'eſtoient que mediocrement coupables ; auſſi il ne pouvoit ſouffrir qu'avec indignation d'y voir admettre ceux qui ayant joint des crimes enormes à l'orgueil du ſchiſme, ſembloient n'eſtre propres qu'à corrompre ceux qui eſtoient bons. 'De ſorte p. 119, 120.
que S. Cyprien avoit beaucoup de peine à obtenir, ou plutoſt à forcer le conſentement du peuple, pour faire recevoir ces perſonnes, afin qu'on les puſt guerir de leurs crimes : '& la re- p. 120. 1.
ſiſtance des Fideles paroiſſoit d'autant plus juſte, que quelques uns de ceux qui avoient eſté admis par la facilité du Saint, faiſoient paroiſtre dans la ſuite par leurs actions la fauſſeté de leur penitence. 'Mais quelque douceur qu'il euſt, il y en avoit qu'il p. 119. 2.
eſtoit obligé de rejetter, ſoit pour l'enormité de leurs crimes, ſoit pour la grande oppoſition que faiſoit le peuple à leur reception. [Voilà tout ce que nous ſavons du ſchiſme de Feliciſſime, qui ſe termina apparemment avec la vie de ſes auteurs, ſans avoir aucune ſuite. Car l'hiſtoire ne nous en apprend quoy que ce ſoit.] 'L'auteur de l'écrit contre Novatien, fait appa- in Nov. p. 434.
remment [vers l'an 255,] entre les perſecutions de Gallus & de 2.
2. Valerien, 'ſemble vouloir dire [1] qu'ils eſtoient alors en fort petit p. 433. 2.
nombre.

ARTICLE XXXI.

La perſecution ſe renouvelle, le Saint en écrit aux Thibaritains, & accorde une indulgence generale aux penitens.

[PENDANT tout ceci, la perſecution recommençoit ſous l'autorité de Gallus, qui avoit ſuccedé à Dece à la fin de 251.] Car en meſme temps que S. Cyprien écrivoit ſa lettre 55.e, Cyp. p. 116. r.
on commandoit au peuple par des edits publics de ſacrifier aux idoles ; & meſme l'on demandoit hautement dans l'amphitheatre, que Cyprien fuſt expoſé aux lions. [Ce fut peut-eſtre à l'oc-
V. § 35. caſion de la peſte [a] qui ravageoit alors l'Empire, que l'on avoit

1. *'Quid adſtia reſpondeant perverſiſſimi iſti Novatiani?* Et enſuite, *vel nunc infeliciſſimi pauci?* Cyp. in Nov. p. 433. 2.
a par où l'on croit qu'il fait alluſion au parti de Feliciſſime [Je n'entens point ce qu'il dit un peu aprés, parlant ce ſemble des meſmes,] b *Hic autem propriis ſedibus & cathedra ſibi tradita à Deo renuntiatur.* [Seroit-ce des Eveſques Catholiques qui abandonnoient leurs Egliſes pour ſe joindre au parti de Feliciſſime, ou à celui de Novatien ?].
a n. 5. p. 432. b p. 433. 2.

ordonné de faire des ſacrifices: car les payens ne recouroient guere à leurs dieux que quand ils eſtoient dans quelque malheur. Et comme les Chrétiens n'avoient garde d'obeïr à cet edit, ç'aura pu eſtre le ſujet de la perſecution. 251.

Je ne ſçay ſi ce meſme edit n'eſt point ce qu'entend le Saint dans la lettre 54.e, ['où il dit qu'il falloit ſe tenir preſt pour le combat que l'ennemi preſentoit. 'Mais il paroiſt par cette meſme lettre, que Dieu prepara ſon Egliſe à ce combat en l'en avertiſſant par avance dans beaucoup de viſions manifeſtes, 'qui firent croire à S. Cyprien que cette perſecution devoit eſtre beaucoup plus violente & plus terrible que la precedente, & meſme que l'Antechriſt & la fin du monde eſtoient proches: '& il ſe perſuadoit encore que le terme de ſon combat & de ſon martyre arriveroit dans peu de temps. 'Il taſcha auſſi de preparer ſon peuple à la mort par de puiſſantes exhortations, '& de le fortifier par des jeûnes, par des veilles, & par des prieres continuelles.

ep. 54. p. 109. p. 109-111. p. 111 | ep. 56. p. 128. 1. ep. 57. p. 134. 2. ep. 54. p. 110. 1. ep. 57. p. 134. 2.

Il avoit deſſein en ce temps là d'aller faire un voyage à la ville de [1] Thibare, 'dont Vincent eſtoit Eveſque en 256. [a] Le peuple de ce lieu le ſouhaitoit fort pour entendre ſes exhortations. Mais les affaires dont il eſtoit preſſé ne luy permettant pas de s'eloigner beaucoup, ni d'eſtre long-temps abſent de ſon Egliſe, il ſe contenta d'écrire une lettre aux Fideles de ce lieu, où aprés les avoir avertis de la perſecution qui alloit venir ſelon les aſſurances que Dieu luy en avoit données, il leur fait un excellent diſcours pour les exhorter à tout abandonner, & à ſouffrir tout pour J.C, dans la vuë des recompenſes promiſes aux bons, & des ſupplices deſtinez pour les méchans. 'Cette lettre eſt citée par S. Fulgence.

ep. 56. p. 128. 1. conc. p. 400. 2. a ep. 56. p. 128. 1. Fulg. ad Traſ. l. 2. c. 17. p. 106.

'L'approche de la perſecution obligea le Saint à une autre choſe bien plus importante, qui fut de ramaſſer dans le camp du Seigneur tous les ſoldats de J.C, qui demandoient les armes & le combat; & pour cela d'accorder la paix & la communion aux penitens, qui ayant toujours frapé à la porte de l'Egliſe ſans l'abandonner pour tomber ni dans une vie payenne & ſeculiere, ni dans le ſchiſme & l'hereſie, promettoient de combatre genereuſement pour le nom du Seigneur & pour leur ſalut.

Cyp. ep. 54. p. 110. 1.

[Il paroiſt que S. Cyprien ne fut pas trompé dans l'eſperance qu'il avoit conceuë de leur generoſité.] 'Car l'écrit contre les

ad Nov. p. 434. 2.

Cyp. ox. ep. 58. p. 120. a conc. p. 237. 2. b Vand. p. 348.

1. [On ne la trouve point ailleurs.] 'Fell dit en un endroit qu'elle pouvoit eſtre dans la Zeugitane [ou Proconſulaire;] a & en un autre que ce peut eſtre Tagore dans la Ceſarienne, b ou plutoſt dans la Proconſulaire ſelon Mr Baluze.

Novatiens combat la dureté de ces heretiques, en leur repreſentant que ceux qui eſtoient tombez dans la perſecution de Dece, eſtoient demeurez invincibles ſous Gallus, & n'avoient point apprehendé de donner leur ſang & leur vie pour J.C. L'auteur p.435 1. ajoute que c'eſtoient des perſonnes toutes ſemblables à celles là, que les Novatiens ne vouloient pas "meſme admettre à la penitence; [par où il fait aſſez voir que ces premiers avoient eſté admis à la communion.]

nec ad pœnitentiam.

'Leur reception ayant eſté reſoluë par l'inſpiration du Saint Eſprit dans un Concile de 41 Eveſque d'Afrique, dont on a les noms, ils en écrivirent une lettre ſynodale à S. Corneille, eſperant qu'il approuveroit cette indulgence; & remettant au jugement de Dieu ceux qui en voudroient uſer autrement. Cette lettre eſt la 54.e dans S. Cyprien. [On ne ſçait pas ſi Corneille en uſa de la meſme maniere. Et peut-eſtre qu'il n'en eut pas le loiſir.] Car la perſecution s'excita tout d'un coup à Rome par une violence imprevuë; '& S. Corneille y confeſſa genereuſement J.C. à la teſte d'une grande partie de ſon Egliſe. ep.54. p.111. ep.58. p.136.2. ep.57. p.133.

'S. Cyprien receut cette nouvelle avec beaucoup de joie, & en écrivit à S. Corneille une lettre de congratulation: c'eſt la 57.e 'Il y témoigne à la fin avoir eſté averti de Dieu que le jour du combat tant de Corneille que de luy, devoit arriver dans peu de temps, [ce qui ſe trouva vray à la lettre à l'égard de S. Corneille: mais la couronne de S. Cyprien fut differée de quelques années.] Il exhorte Corneille de ſe preparer à ce jour, en s'appliquant avec ſon peuple aux jeûnes, aux veilles, aux prieres, & aux gemiſſemens continuels. Il ſouhaite auſſi qu'ils ſe ſoulagent l'un l'autre dans leurs afflictions par une charité & par des prieres mutuelles: & que meſme celui d'eux deux qui ſera appellé le premier, ne ceſſe point de prier pour ſes freres & ſes ſœurs, & d'implorer pour eux la miſericorde de Dieu. Ibid. p.134.2.

[Il paroiſt aſſez que ces deux Saints avoient enſemble une tres étroite union, que Dieu voulut comme ſceller en les uniſſant dans le jour de leur martyre, & en raſſemblant leurs reliques non ſeulement dans une meſme egliſe, mais encore dans la meſme chaſſe, comme nous le dirons en ſon lieu. Nous avons encore aujourd'hui huit lettres de S. Cyprien à S. Corneille, 1. 'outre la 54.e, qui eſt une lettre ſynodale. Il eſt indubitable qu'il luy en a écrit beaucoup davantage; & nous en avons marqué quelques unes, ſans celles dont nous n'avons point de connoiſ-

1. Ce ſont les 41, 42, 43, 45, 47, 49, 55, & 57.

Hier.v.ill.c. 66 p.290.c.chr. ſance.] 'Mais S. Jerome meſme ne parle que de huit qui paruſ- 252.
ſent de ſon temps.

ARTICLE XXXII.

Election & martyre de S. Luce Pape : S. Cyprien luy écrit.

[CETTE union de S. Cyprien avec S. Corneille, continuant aprés ſa mort, qui arriva le 14 e ſeptembre de cette année 252, paſſa juſqu'à S. Luce qui luy ſucceda. Et comme l'hiſtoire
Bar.255 §64. de ce ſaint Pape eſt aſſez courte, nous l'inſererons ici.] 'Il eſtoit Romain, dit Baronius ſur l'autorité du Pontifical d'Anaſtaſe, &
Boll 4 mars, p. 303.b.c|Flor. p.360. fils d'un nommé Porphyre. 'D'autres pretendent qu'il eſtoit de Luque en Toſcane, fils d'un nommé Lucin ; & n'ont pour eux
Bar.255.§ 64. non plus que d'autres copies d'Anaſtaſe. 'On ajoute qu'il eſtoit l'un des Preſtres qui avoient eſté bannis avec S. Corneille ; mais on n'en allegue aucune preuve : [& S. Cyprien n'auroit point oublié ce double exil.]

Cyp.ep.58 p. 136.1|Buch.p. 271. 'Car auſſi-toſt que S. Luce fut elu, il fut banni de ſon Egliſe, & relegué [en un endroit qui n'eſt pas marqué,] acquerant en meſme temps la qualité d'Eveſque & celle de Confeſſeur. Il paroiſt que pluſieurs autres perſonnes furent releguées avec luy : [Et tout cela confirme ce que dit S. Denys d'Alexandrie,]
Euſ.l.7.c.1.p. 250.b.c. 'que Gallus s'eſtoit privé luy meſme du ſecours du ciel en perſecutant & en chaſſant ceux qui prioient Dieu pour la paix &
Cyp ep.58.p. 136.1. la proſperité de ſon regne. 'S. Cyprien écrivit à Luce au nom de ſes confreres & de ſon Egliſe, pour prendre part & à ſa promotion & à la gloire de ſon exil. [La lettre eſt perduë.]

1|Buch. cycl.p. 271. 'Ce banniſſement du Pape ne fut pas fort long, il revint à Rome
4 Cyp.ep.58.p. 136.2. par l'ordre & la miſericorde de Dieu avec pluſieurs autres, [a] & y fut receu avec une joie incroyable de ſon peuple. Il ſemble
an.p.39.§ 18. ſelon les termes de S. Cyprien, que l'on ait meſme eſté au devant de luy. 'L'hiſtoire ne nous apprend point la cauſe exterieure de ſon rappel, qu'un homme ſavant croit ſe devoir met-
ep.58. p.136.2. tre dés le mois de novembre ou decembre de cette année. 'Il eſt viſible qu'il fut rappellé au milieu de la perſecution. La joie qu'en receut l'Egliſe Romaine paſſa juſque dans l'Afrique : & Saint Cyprien avec ſes collegues & toute ſon Egliſe, luy en écrivit une lettre de conjouiſſance que nous avons encore. C'eſt la 58.e

L'AN DE JESUS CHRIST 253.

S. Cyprien dans la lettre qu'il écrivit à S. Luce ſur ſon retour à Rome, luy dit 'que luy & ſes confreres demandoient à Dieu dans leurs prieres & leurs ſacrifices, qu'il achevaſt la couronne de ſa confeſſion; & que peut-eſtre il n'avoit eſté rappellé que pour eſtre immolé à la vuë de ſes freres, 'afin de leur donner un exemple de conſtance & de vertu. [Cette parole de S. Cyprien, qu'il pratiqua ſi bien depuis luy meſme, fut en cette rencontre comme une prophetie de ce qui devoit arriver.] 'Car Luce n'ayant pas tenu le ſiege huit mois entiers ſelon Euſebe, ["ni meſme ſix, mais ſeulement cinq mois & quelques jours, fut couronné du martyre,] 'comme S. Cyprien le témoigne en l'appellant un bienheureux Martyr, & en diſant de luy & de S. Corneille, qu'ils avoient eſté pleins du S. Eſprit, & rendus dignes "par un glorieux martyre d'eſtre honorez de toute l'Egliſe.' 'Adon, Uſuard, & pluſieurs autres martyrologes luy donnent auſſi la qualité de Martyr, & quelques uns ajoutent aprés les Pontificaux, qu'il eut la teſte tranchée, ["quoiqu'il y ait peut-eſtre autant de lieu de croire qu'il eſt mort dans la priſon, ou de quelque autre maniere qui ne luy donnoit pas pleinement la qualité de Martyr.] Il mourut le 5.e de mars ſelon les plus anciens monumens, ou le 4.e ſelon le plus grand nombre.

Note 33. *in glorioſo martyrio conſtituti.* V. la note 33.

'Ce ſaint Pape declara par ſes lettres, conformément au ſentiment de toute l'Egliſe, que l'on ne pouvoit refuſer la communion & la paix aux Tombez quand ils avoient fait penitence. 'On luy attribuë outre cela diverſes ordonnances, & une epiſtre decretale. [Mais rien de tout cela ne paſſe pour authentique.] 'Sa decretale eſt datée de quelques mois avant qu'il fuſt Pape. [a] Il eſt parlé d'une tranſlation de ſon corps faite par le Pape Adrien I, [b] & d'une autre par Paſcal I, qui le mit dans "l'egliſe de S.te Cecile, [c] où l'on aſſure qu'on l'a encore trouvé en 1599. [d] L'Egliſe de Roſkild dans l'iſle de Zeland, qui fait partie du royaume de Dannemark, pretend avoir ſon chef; & c'eſt apparemment pour cela qu'on marque quelquefois ſa feſte & ſa tranſlation le 25 d'aouſt. 'Bollandus nous a donné le commencement d'une longue vie de ce Saint. Mais c'eſt un ouvrage du XI. ſiecle, [qui en beaucoup de paroles ne dit rien dutout.]

V. S. Urbain Pape.

ep. 58. p. 136. 2.
p. 137.
Euſ. l. 7. c. 2. p. 251. a | chr.
Cyp. ep. 67. p. 164. 1.
Boll. 4. mars, p. 301.
Cyp. ep. 67. p. 164. 1.
Bar. 257 § 5.
Boll. pont. p. 35. § 1.
a Anaſt. c. 97. p. 115 a.
b Bar. 821. § 8.
c Boll. 4. mart, p. 302.
d p. 301. e. f.
p. 303-305.

ARTICLE XXXIII.

L'Empire eſt ravagé par la peſte.

Euſl.7.c.2.p. 251.a. LE ſucceſſeur de S. Luce fut "S. Eſtienne, [dont nous aurons ſouvent à parler à cauſe de ce qui s'eſt paſſé entre S. Cyprien & luy, ce qui fait une des plus grandes & des plus importantes parties de leur vie. Mais avant que d'entrer dans ce diſcours, nous nous arreſtons un peu pour voir S. Cyprien employer toute la grandeur de ſa charité & de ſon eloquence pour exhorter les Chrétiens non à reſiſter aux tyrans, mais à recevoir avec humilité & avec joie les traits de la juſtice de Dieu, & à en diminuer la rigueur auſſi-bien pour eux meſmes que pour les autres, en aſſiſtant ceux qui eſtoient attaquez par la peſte.] V. ſon titre.

Cyp ad Dem. p.279. 'Ce fut un fleau epouventable par lequel Dieu vengea en ce temps là le ſang innocent de ſes ſerviteurs que l'on repandoit de toutes parts; Oroſ.l.7.c.21. t.15.p 214.e. & comme dit Oroſe, partout où les edits de Dece contre les Chrétiens s'eſtoient étendus, la peſte s'y étendit auſſi. Car elle ravagea tout l'Empire, ſans qu'il y euſt preſque ni province, ni ville, ni maiſon qui en fuſt exemte; Jorn.r. Got.c. 19.p.638. & on écrit qu'elle defigura toute la face de la terre.

Bar.255.§ 40. 256.§ 6. 'Baronius ſuppoſe comme une choſe receuë communément, que cette peſte dura dix ans, quoiqu'il ne cite point d'ancien auteur qui le diſe. [Mais nous allons voir qu'elle en dura douze au moins, peut-eſtre à differentes repriſes.] Pamelius luy en donne quinze aprés Zonare. Cyp pr. p.34.a. Zon p.232.d. a Cyp.lau mar. p.424.a. 426.c. a Elle eſtoit commencée "dés le temps de Dece, & eſtoit deſlors aſſez violente, comme nous le voyons par le traité De la loüange du martyre [écrit en l'an 250, & par l'hiſtoire de S. Denys d'Alexandrie. V. la not. 14.

Mais il ſemble que ſon grand feu ait commencé du temps de Gallus, ſous lequel Euſebe dans ſa chronique, & generalement tous les hiſtoriens la mettent;] en ſorte que l'on a dit que ſon regne n'avoit eſté remarquable que par cette contagion. Eutr.p.583.c. Oroſ. p.214.c. b Aur.V.p.520. d. b Elle ſervit à rendre Gallus agreable au peuple par le ſoin que luy & Voluſien ſon fils prenoient de faire rendre les derniers devoirs aux perſonnes meſmes les plus viles. Elle fit perir ſelon Victor, "l'Empereur Hoſtilien qui eſtoit collegue de Gallus, [& qu'on croit avoir eſté fils de Dece.] Zoſime écrit que l'on n'avoit V. Gallus. Zoſ.l.1.p.644. d.

point

point encore vu de peſte ſi furieuſe que celle là; & qu'elle achevoit d'emporter ceux que les ravages des Scythes avoient epargnez.

'Elle conſuma encore les armées ſous Valerien, & donna moyen aux Perſes de ravager tout l'Orient. 'Mais elle ne fut jamais ſi violente qu'aprés la priſe du meſme Valerien, 'ſous le Conſulat de Gallien & de Fauſtin, [c'eſt à dire en 262,] où l'on vit tant à Rome qu'en Acaïe juſqu'à cinq mille perſonnes emportées en un ſeul jour: [ce qui verifie ce que nous avons dit, que cette peſte dura au moins douze ans.] On voit par l'hiſtoire de l'Empereur Claude II, qui en mourut, qu'elle fit encore de grands ravages en 270, tant parmi les Romains que parmi les Gots qui pilloient la Thrace.

p.619.e. p.650.d. Gall.v.p.177.c. d.

'Elle prit ſon origine dans l'Ethiopie, d'où elle ſe repandit par toute la terre. 'La maniere dont S. Gregoire de Nyſſe raporte "qu'elle commença dans le Pont, eſt tout à fait miraculeuſe. [a] Il remarque qu'elle eſtoit precedée d'un ſpectre qui apparoiſſoit en chaque maiſon avant qu'elle fuſt ſaiſie de ce mal: & l'effet de ce malheureux preſage ne pouvoit eſtre detourné que par les prieres de S. Gregoire Thaumaturge alors Eveſque de Neocesarée: 'ce qui contribua extremement à l'entiere converſion de cette ville. [b] L'Egypte en fut attaquée plus qu'aucune autre province. [c] Mais l'Afrique n'en eſtoit pas exemte, & la maladie y emportoit tous les jours un grand nombre de perſonnes.

Euſ.chr. Nyſ.v.Thau. t.3.p.575.576. V.S.Greg. Thau. § 12. a p.576.577. p.575.b.c|577.b.c. b Hier.chr| Jorn.p 638. c Pont.p.5 b.

'S. Cyprien décrit ainſi une partie des accidens qui l'accompagnoient; C'eſt pour l'exercice, dit-il, & pour la perfection de noſtre foy, que Dieu nous afflige maintenant par cette mortalité generale, qui ruine & abat les forces du corps par des evacuations extraordinaires, qui par le feu qu'elle allume dans les entrailles, cauſe des inflammations dans la gorge; qui agite & dechire en quelque ſorte les inteſtins par les efforts des vomiſſemens continuels; qui par l'ardeur brulante dont le ſang eſt embraſé, forme une eſpece de feu dans les yeux, qui par la malignité d'une corruption mortelle fait perdre à quelques uns les piez & d'autres parties du corps toutes entieres; ou qui conſumant la chair par la force du venin qu'elle repand dans les membres, empeſche les malades tantoſt de marcher, tantoſt d'ouir, & tantoſt de voir. 'On peut voir encore la deſcription qu'en fait S. Gregoire de Nyſſe.

Cyp.mort.p. 298.f. Nyſ.p 576.577.

ARTICLE XXXIV.

Dureté des payens durant la peſte : Leurs blaſphemes contre Dieu obligent S. Cyprien d'écrire contre Demetrien.

Cyp ad Dem. p.280,2. 'TOUS ces maux au lieu de faire rentrer les payens en eux meſmes, & leur faire changer de vie, ne ſervoient qu'à decouvrir & meſme à augmenter les vices qui les poſſedoient. Car ils avoient auſſi peu de compaſſion pour ſecourir les malades, qu'ils avoient d'avarice pour s'enrichir de leurs biens aprés leur mort. Ils craignoient tout quand il eſtoit 'queſtion de les aſſiſter, & ne craignoient rien quand il falloit s'emparer de ce qu'ils laiſſoient. Ils apprehendoient de les approcher lorſqu'ils mouroient, & couroient enlever leurs depouilles des qu'ils eſtoient morts : Et peut-eſtre n'avoient ils abandonné ces malheureux durant leur maladie, que depeur qu'ils n'en echapaſſent ſi l'on en prenoit quelque ſoin. Car il faut qu'on ait deſiré la mort d'une perſonne, quand on a tant d'ardeur de s'emparer de ſa ſucceſſion.

2. 'Un malheur ſi terrible ne fut donc point capable d'arreſter les deſordres, ni de retenir les hommes dans leur devoir; & au milieu d'une infinité de morts, perſonne ne penſoit qu'il devoit mourir. Les payens pilloient, voloient, ravageoient de tous coſtez. Ils ne ſe cachoient pas ſeulement de leurs larcins, & ils les commettoient tout publiquement ſans crainte & ſans honte.

vit.p.5 b. 'Cette peſte, dit S. Ponce, jetta la frayeur dans tous les eſprits : tout le monde s'enfuyoit pour l'eviter, & l'on avoit la cruauté de jetter meſme ſes proches hors des maiſons, comme ſi l'on en euſt pu chaſſer la mort avec le malade. L'on voyoit les ruës de Carthage convertes de corps, ou plutoſt de cadavres à demi pourris, dont l'état ſeul conjuroit les paſſans de leur rendre les devoirs de pieté dont eux meſmes alloient bien-toſt avoir beſoin. Mais perſonne ne ſongeoit qu'à profiter cruellement du malheur d'autrui. Perſonne n'eſtoit touché de compaſſion par la crainte d'une ſemblable diſgrace. Perſonne ne faiſoit pour les autres ce qu'il auroit voulu qu'on euſt fait pour luy. Ce qui ſe voyoit à Car-

Euſ.l.7. c.22.p. 269.c.d. thage ſelon S. Ponce, 'ſe voyoit de meſme en Egypte ſelon S. Denys d'Alexandrie, ["pour l'hiſtoire duquel nous reſervons ce qui ſe paſſa en cette province.] V. S. Denys d'Alex. § 11.

Cyp ad Dem. p.278.&c. 'Les payens ſans pitié à l'égard des hommes, eſtoient encore

impies contre Dieu meſme : & au lieu de reconnoiſtre que ſa juſtice puniſſoit les cruautez qu'ils exerçoient contre ſes ſerviteurs, ils blaſphemoient contre luy, & accuſoient les Chrétiens de tant de maux dont ils ſe ſentoient accablez. 'Car outre la peſte, l'Empire eſtoit travaillé par les ſechereſſes & par la famine, ruiné par les frequentes guerres, 'ravagé par les courſes des barbares. 'Dieu faiſoit ſentir ſa colere par la mort miſerable des Empereurs, par la ruine des provinces les plus riches, par la perte des armées, par la priſe & le ſaccagement des camps des Romains; [ce qui ſe verifie aſſez par la défaite & la mort des deux Deces, & par pluſieurs autres evenemens qu'on lit dans le peu de monumens que nous avons pour l'hiſtoire profane de ce temps là.] p.278.1. Zoſ.l.1. p.644. Cyp.p 282.1.

Note 34. 'Demetrien "eſtoit celui qui portoit le plus loin ſes plaintes contre les Chrétiens. 'Il les perſecutoit meſme avec beaucoup de cruauté, les chaſſoit de leurs maiſons, les depouilloit de leurs biens, les accabloit de chaines, les enfermoit dans les priſons, & enfin les faiſoit mourir cruellement par les beſtes, par le fer, & par le feu. Son inhumanité eſtoit meſme ingenieuſe à trouver de nouveaux ſupplices pour augmenter les tourmens des ſaints Martyrs en les prolongeant. 'Il eſt donc viſible que ce Demetrien eſtoit gouverneur d'Afrique, comme l'a cru Baronius, 'ou au moins l'un des miniſtres de la juſtice, & de la perſecution, puiſque S. Cyprien luy attribue des choſes qui ſemblent ne pas convenir à la dignité d'un Proconſul. [Il pouvoit eſtre ſon Aſſeſſeur : car les magiſtrats des villes n'avoient pas droit de condamner à la mort.] p.280.1.2.281.1. p.281.1. Bar.256.§ 22. Cyp an.p.38. § 14.

'Ce Demetrien venoit ſouvent voir 'S. Cyprien : mais comme c'eſtoit plutoſt pour diſputer contre luy, que pour en rien apprendre, le Saint ne voulut jamais entrer en conference avec luy, & ne répondit long-temps que par un modeſte ſilence à toutes les impietez & à tous les blaſphemes que cet homme prononçoit contre la divinité. Neanmoins voyant que luy & beaucoup d'autres à ſon inſtigation, accuſoient la religion Chrétienne de tous les maux de l'Empire, il eut peur que ſon ſilence ne fuſt attribué à foibleſſe & à défiance, & non à une ſage retenue. Il ſe crut obligé de répondre à cette mediſance; & il le fit par un traité qu'il luy adreſſe à luy meſme, [où il le refute avec une force & une vehemence pleine de cette charité dont il eſtoit embraſé tant pour les Fideles, que pour ceux meſmes qu'il foudroie par ſes diſcours.] ad Dem.p.278.1.

p.282.2.&c. Il fait voir admirablement que les payens eſtoient eux meſmes cauſe des maux dont ils ſe plaignoient, puiſque ſentant vivement la douleur de ces traits de la colore de Dieu, ils montroient bien que c'eſtoit contre eux qu'ils eſtoient lancez : au lieu que les Chrétiens les ſupportoient avec joie, & les regardoient non comme des maux, mais comme des epreuves de leur vertu, & des occaſions d'exercer leur foy & leur patience. Surquoi il nous apprend de quelle maniere un Chrétien doit ſupporter les afflictions. 253.

an p.318.14. S. Ponce marque ce livre à Demetrien, lorſqu'il dit que S. Cyprien avoit vaincu les payens, en rejettant ſur eux les accuſations qu'ils formoient avec blaſpheme contre l'Egliſe. Lact. l.5.c.4.p. 471|Hier ep. 84.p.327.a. Lactance & S. Jerome en parlent auſſi. Ils trouvent étrange que le Saint y emploie plutoſt les paſſages de l'Ecriture & des Prophetes, que ceux des poëtes & des philoſophes payens, ou que les raiſons humaines; ce qui ſelon leur jugement euſt eſté plus propre pour convaincre Demetrien. Laſt.p.471. Mais s'il eſt coupable en cela, ce n'a eſté que d'avoir eu un extreme amour pour les divines Ecritures, qui ſont les fondement de noſtre foy.

ARTICLE XXXV.

Charité des Chrétiens durant la peſte, animez par les exhortations de S. Cyprien.

[APRE'S avoir vu la dureté des payens, ou plutoſt leur cruauté durant la contagion, il faut voir quelle eſtoit en ce meſme temps la conduite des Fideles. Il ſemble que S. Cyprien l'ait voulu décrire par oppoſition à celle des payens, lorſqu'il parle de cette ſorte à ſon peuple.] Cyp mort.p. 295.2. "Combien, dit-il, cette peſte ſi generale, qui ſemble horrible & pernicieuſe, eſt-elle utile, mes tres chers freres? combien eſt-elle avantageuſe? combien eſt-elle neceſſaire? Quand elle ne ſerviroit à autre choſe qu'à decouvrir la vertu de chacun en particulier, qu'à eprouver les eſprits de tous les hommes en general, & à faire connoiſtre ſi les perſonnes qui ſont ſaines rendent ſervice à celles qui ſont malades, ſi les Fideles aiment ſaintement leurs proches, ſi les maiſtres ont compaſſion de leurs ſerviteurs qu'ils voient frapez de ce mal, ſi les medecins n'abandonnent point ceux qui les prient de les aſſiſter, ſi les violens repriment leurs excés & leurs violences, ſi les raviſſeurs du bien d'autrui éteignent au moins

„ par la crainte de la mort l'ardeur toujours inſatiable de leur ava-
„ rice furieuſe, ſi les orgueilleux abaiſſent leur teſtes ſuperbes, ſi
„ les méchans adouciſſent leur audace, ſi les riches voyant mou-
„ rir leurs heritiers en la perſonne de leurs parens, ſont au moins
„ part de leur abondance aux pauvres.

Mais ce ſeroit un crime de paſſer ſous ſilence ce que fit alors ce veritable Pontiſe de J.C, [moins pour remedier au mal temporel de cette contagion, que pour faire croiſtre dans les Chrétiens les biens & les vertus ſpirituelles.] Il fit premierement aſſembler ſon peuple, & luy repreſenta par les paroles de l'Ecriture, quels eſtoient les avantages des actions de miſericorde & des offices de pieté. Il ajouta enſuite que ce n'eſtoit pas une choſe fort conſiderable & fort étonnante que nous rendiſſions à nos freres, [à ceux qui eſtoient membres de l'Egliſe comme nous,] la charité que nous leur devions; qu'il falloit faire quelque choſe de plus, répondre à la grandeur de noſtre naiſſance, imiter noſtre Pere celeſte, & parvenir à la perfection que l'Evangile demande de nous, en aſſiſtant meſme les publicains & les payens. Pont.p.5.b.c.

S. Ponce raporte plus au long cette harangue: [a] & il aſſure enſuite, que ſi les payens l'euſſent pu entendre, il n'euſt peut-eſtre falu que cela pour leur faire embraſſer la foy. Quel effet ne devoit-elle donc point produire dans ceux à qui la foy donne le nom de Fideles? Les emplois furent auſſi-toſt partagez ſelon la qualité de chacun. Pluſieurs ne pouvant donner de l'argent parcequ'ils eſtoient pauvres, faiſoient plus en ſe donnant eux meſmes pour ſervir les malades. Et en effet qui eſt celui qui ſous un ſi grand maiſtre ne ſe ſeroit haſté de prendre part à de ſi ſaintes œuvres, pour ſe rendre agreable à Dieu qui eſt ſon pere, à J.C. qui eſt ſon juge, & meſme à un ſi excellent Eveſque? Il ſe faiſoit donc une ſi grande profuſion de charitez, que tout le monde s'en reſſentoit, & les domeſtiques de la foy, & ceux qui en eſtoient encore étrangers. S Ponce touche enſuite un mot des avantages civils que la ville de Carthage receut de cette charité de S Cyprien; & s'en ſert pour montrer l'injuſtice de l'exil auquel le Saint fut condanné [l'an 257,] lorſqu'il s'occupoit encore en ces exercices ſi ſaints, qui rendirent ſon nom celebre dans toute la ville, en ſorte qu'il n'y avoit pas meſme un payen qui ne le connuſt, [& ne l'honoraſt. [a] c. [b] p.6.a. [b]

Il ne faut pas douter que les Chrétiens n'aient témoigné la meſme charité dans les autres lieux. Nous verrons ailleurs ce V.S.Denys d'Alex.§ 11.

Euſ.l.7.c.22.p. 269. qui ſe paſſa dans Alexandrie,] où les plus illuſtres des Preſtres, des Diacres, & des laïques, perdirent la vie dans ces offices de pieté, qui leur acquirent une couronne auſſi glorieuſe que celle du martyre, au jugement de leur ſaint Eveſque, [confirmé par celui de l'Egliſe, qui fait une memoire ſolennelle de ces Saints le 28 de fevrier.] 253.

ARTICLE XXXVI.

S. Cyprien compoſe le livre De la mortalité.

Cyp.vit.p.4.b| mort.p.295.1. MAis quelque charité que fiſſent paroiſtre les Chrétiens, il y en avoit parmi eux qui eſtoient trop tendres à la perte de leurs proches, ou plutoſt dont la foy eſtoit trop petite. S. Cyprien ne manqua point de les conſoler par l'ouvrage que nous avons encore de luy, intitulé De la mortalité, [où il repreſente les avantages que l'Egliſe recevoit de ce mal qui eſtoit ſi terrible pour les payens.] Tout ſon deſſein dans cet ouvrage eſt de montrer qu'il faut ſe rejouir dans la mort des gents de bien, parcequ'ils ſont delivrez des tentations de cette vie, pour aller jouir d'un heureux repos. Il y témoigne que Dieu luy avoit commandé par des revelations frequentes & manifeſtes, de preſcher ſouvent & avec force à tous [les Chrétiens,] qu'il ne falloit pas pleurer ceux que Dieu avoit appellez & delivrez des miſeres de ce monde, qu'il ne falloit pas prendre ici bas des robes noires & de deuil à cauſe de leur mort, puiſque eux avoient déja receu des robes blanches dans le ciel."

Bar.256.§ 14.

Aug ep.107.p. 190.2.b.

Cyp.mort.p. 299.2.

conteſtarer.

&c.

1. Il y raporte auſſi "une viſion qu'eut un Eveſque en mourant, laquelle montroit que les plus grands maux arrivoient pour l'avantage & pour le ſalut des juſtes. Un Eveſque de nos confreres, dit-il, eſtant déja abatu par la violence de ſa maladie, & agité par la crainte de la mort qui approchoit, il pria Dieu qu'il luy pluſt de le laiſſer encore en ce monde : & lorſqu'en faiſant cette priere il eſtoit à l'extremité, & pres de rendre l'eſprit, il ſe preſenta à luy un jeune homme ſi majeſtueux & ſi venerable, & dont la taille paroiſſoit ſi avantageuſe, le regard ſi noble, & le viſage ſi eclatant, qu'une perſonne mortelle euſt eu de la peine à le voir avec des yeux encore charnels, ſi ce n'euſt eſté que le malade allant ſortir de ce monde, eſtoit plus capable de regarder ce divin objet. Ce jeune homme témoignant en quelque ſorte par

&c.

253. » ſes paroles la juſte indignation d'un eſprit emu de colere, dit à » l'Eveſque : D'une part vous apprehendez de ſouffrir le martyre, » d'autre part vous ne pouvez vous reſoudre à ſortir de ce monde: » que voulez vous que je vous faſſe? 'Poſſide raporte cette hiſtoire toute entiere dans la vie de S. Auguſtin, qui s'en ſervoit quelquefois [pour fortifier ceux qui craignoient trop la mort.] Poſſ. vit. c. 17.

'Il y a quelques endroits dans ce traité De la mortalité, qui ſemblent marquer, mais foiblement, qu'il fut fait dans la paix, hors de la perſecution : [& ainſi on le pourroit mettre dans les premieres années de Valerien.] 'Il y en a d'autres au contraire qui donnent lieu de croire que la perſecution duroit encore, & qu'ainſi c'eſtoit ſous Gallus. [Quoy qu'il en ſoit, on ne peut faire difficulté de le mettre vers l'an 253, auquel Gallus mourut, & Valerien commença ſon regne.] 'S. Ponce le met aprés la refutation de Demetrien, & avant les ouvrages faits durant la diſpute du Batteſme. Cyp. mort. p. 298. 2. an. p. 396 17. Pont. p. 4. b.

[S. Jerome cite ce livre dans ſa chronique en parlant de la peſte ſous Gallus,] '& Jornande le fait aprés luy. 'S. Auguſtin en raporte pluſieurs paſſages dans le ſecond livre contre Julien, dans l'ouvrage à Boniface contre les deux lettres des Pelagiens, dans ſon epiſtre 107.[a], dans ſon traité du deluge,[b] & dans ſon livre de la predeſtination des Saints, où il dit que ce livre, (qu'il appelle une epiſtre dans les autres paſſages,) eſt connu & eſtimé de tous ceux qui aiment les lettres & la ſcience "eccleſiaſtique. Jorn. r. Got. c. 19 p. 638. a Aug. in Jul. l. 2. c. 3. p. 378. 1. a] ad Bon. l. 4. c. 8. 10. p. 476. 1. c d] 478. 1. b] ep. 107. p. 190. 2. b] cat. ac. c. 1. t. 9. p. 320. 1. a. b ad Proſp. l. 1. c. 14 p. 553. 1. c.

Note 35.

ARTICLE XXXVII.

S. Cyprien fait contribuer ſon peuple pour le rachat des captifs; écrit le livre Des bonnes œuvres & des aumoſnes.

[LEs malheurs qui arrivoient à l'Empire, donnerent occaſion à S. Cyprien d'exercer encore ſa charité d'une autre maniere.] 'Car les barbares de l'Afrique ayant fait une courſe dans la Numidie vers l'an 253, à ce que l'on croit, & en ayant emmené captifs beaucoup de Chrétiens, tant hommes que femmes, & meſme des vierges conſacrées à J C, & devouées à une continence & une chaſteté perpetuelle; 'des Eveſques de cette province en donnerent avis à S. Cyprien, qui en receut la nouvelle avec beaucoup de douleur. 'Son peuple & ſon Clergé eſtant auſſi touchez de compaſſion pour leurs freres, contribuerent autant qu'ils purent à faire quelque ſomme d'argent Cyp. ep 60. p. 139 140. 1] n. p. 141] an. p 41. § 2. ep. 60. p. 139. p. 140. 2.

2. conſiderable pour les delivrer de captivité. 'Quelques Eveſques qui ſe trouverent alors à Carthage, donnerent auſſi ce qu'ils purent, tant en leur nom qu'au nom de leur peuple. 258.

2lox.p.147| Aum.p.531. 'Tout cela enſemble fit une ſomme de 25 mille livres, laquelle S. Cyprien envoya aux Eveſques qui avoient donné cet avis, avec les noms de tous ceux qui y avoient contribué, afin qu'en recompenſe de leur bonne œuvre, ces Eveſques les euſſent toujours preſens dans leurs ſacrifices & leurs prieres. 'Il leur écrivit en meſme temps la lettre 60.e, où il les prie que ſi Dieu permettoit encore quelque ſemblable accident, ils ne differaſſent pas de luy en donner avis, s'aſſurant que les Fideles de Carthage contribueroient volontiers & avec abondance de quoy payer leur rançon, eſtant toujours tres portez par la fermeté de leur foy à toutes les actions pieuſes & charitables. 2.

Cyp.ep.60.p. 140.2.

[Il ne faut pas s'étonner de cette loüange qu'il donne à ſon peuple. Il l'avoit trop bien inſtruit ſur ce point, tant par ſon exemple, comme nous l'avons raporté au commencement,] 'que par les inſtructions qu'il faiſoit ſur ce ſujet, & dont il nous reſte encore un excellent monument dans ſon livre Des bonnes œuvres & des aumoſnes, 'qui eſt tout entier ſur cette matiere. 'Il eſt marqué dans Saint Ponce en ces termes; De qui apprendrions nous la miſericorde envers les pauvres? 'S. Auguſtin en cite un paſſage, l'appellant une epiſtre, comme tous les autres ouvrages de S. Cyprien. 'S. Jerome l'appelle un grand volume, où S. Cyprien nous apprend combien eſt grand le pouvoir de la miſericorde, & combien elle ſera un jour recompenſée. 'Cet ouvrage fut cité dans le Concile œcumenique d'Epheſe ſous le titre de Diſcours ſur l'aumoſne.

de ele. p.306.2. n.p 303.1. Aug. ad Bon.l. 4.c.8.p.476.1.b. Hier.ep.26.p. 163.b. Conc.t.3. p.511. c.

Cyp.de ele. p. 310.2|an.p.48. § 4. 'Les dernieres paroles de ce traité donnent lieu de croire qu'il a eſté compoſé durant la paix, [& ainſi c'a eſté ou au commencement de Gallus,] ou plutoſt dans les premieres années de Valerien, puiſque Ponce le met immediatement aprés le traité De la mortalité.

[Il y a un endroit dans cet ouvrage qui nous montre que es troncs des egliſes, où ſont receuës les aumoſnes des Fideles, eſtoient en uſage dés ce temps là.] Vous eſtes riches, dit le Saint en parlant aux dames, & vous croyez celebrer dignement "la feſte du Seigneur, quoique vous ne jettiez pas ſeulement les yeux ſur le [tronc que les Hebreux appellent] Corban; quoique "

de ele. p.307.2. "dominicum.

Cyp.ep.p.147.§. Pan.t.1.p.266. 1. *ſeſtercium centum millia nummum*, que Mr Rigaut evalue à 25000 livres. D'autres ne la font monter qu'à dix ou onze mille livres, à neuf ou dix, à 7500 &c.

vous

253. » vous veniez dans l'Egliſe ſans y rien offrir en ſacrifice, & que » vous preniez meſme une partie de ce que le pauvre y a offert.

ARTICLE XXXVIII.

Valerien ſuccede à Gallus ; eſt favorable aux Chrétiens : S. Cyprien répond à Puppien.

[IL faut maintenant continuer l'hiſtoire de S. Cyprien ſelon la ſuite du temps, que nous avions quittée en quelque ſorte pour parler de ce qu'il avoit fait durant la peſte, & il faut raporter ce qui ſe paſſa durant le pontificat de S. Eſtienne. On peut remarquer d'abord les changemens qui ſe firent dans l'Empire en cette anneé 253, où l'on voit la verité de ce que dit S. Cyprien,] 'que tous les maux qui arrivoient à l'Etat, eſtoient des punitions de la rigueur que l'on y exerçoit contre les Chrétiens. Cyp. ad Dem. p. 282. 1.

'Car la ruine de Dece n'ayant point eu d'autre cauſe, Gallus ſon ſucceſſeur, qui tomba dans la meſme faute, tomba auſſi dans le meſme precipice. 'Outre la peſte dont nous avons aſſez parlé, il vit l'Empire ravagé de divers coſtez ſelon Zoſime par pluſieurs peuples barbares. Ses armes ayant eu quelque bonheur ſous la conduite d'Emilien, ce General fut auſſi-toſt proclamé Auguſte, & ſurprit l'Italie par ſa diligence : De ſorte que Gallus eſtant hors d'état de luy reſiſter, "perdit l'Empire & la vie par la main meſme de ſes ſoldats, 'n'ayant pas tenu l'Empire durant deux ans. [a] Emilien ne jouit "que trois ou quatre mois de ſon crime [b] & les legions que Valerien amenoit un peu trop tard au ſecours de Gallus, ne voulurent point reconnoiſtre d'autre Prince que leur capitaine. De ſorte qu'Emilien ayant eſté tué par les ſoldats meſmes qui luy avoient donné l'Empire, Valerien fut reconnu par un conſentement univerſel avec Gallien ſon fils.

V. ſon titre. V. ſon titre. V. ſon titre.

[Euſ. l. 7. c. 1. p. 250. c.

Zoſ. l. 1. p. 644. 645.

Euſ. l. 7. c. 10. p. 251. d.

[a] Aur. V. epi. p. 520 e 540. e] Eu r. p 518 s. e.

[b] Aur. V. p. 520.

[c] Zoſ. p. 645. 646.

[Il eſt inutile d'examiner ici quelles eſtoient 'les qualitez de Valerien, dont les hiſtoriens payens parlent fort diverſement. Mais nous ne pouvons nous diſpenſer de remarquer] qu'il fut d'abord ſi favorable à l'Egliſe, que ceux meſmes, dit S. Denys d'Alexandrie, qui paſſoient publiquement pour Chrétiens, [comme Philippe,] ne l'avoient pas eſté davantage. ["Nous avons parlé en un autre endroit du changement de ſa conduite, & de la cruauté qui ſucceda à une ſi grande douceur.]

V. ſon titre §. 5.

Euſ. l. 7. c. 10. p. 256. a.

V. la perſ. de Valerien §. 1.

Cyp.an.p.47. § 2. 'Il faut mettre [au pluſtard] au commencement de l'an 254,
a ep 69.p.172.d. la lettre 69.e, a que S.Cyprien écrivit en la ſixieme année de ſon
epiſcopat, [commencé en 248. C'eſt une réponſe digne d'un
p.170. Martyr à une lettre inſolente] 'd'un nommé Florentius Puppia-
n.1.p.173. nus, qu'il nomme ſon frere. 'Cela a fait douter à Pamelius s'il
an.p.47.§ 2|Du Pin.p.436. n'eſtoit point Eveſque : '& d'autres ont dit plus abſolument que
b S.Van.p.267. c'eſtoit un Eveſque d'Afrique. b Neanmoins il paroiſt plutoſt par
la lettre de S.Cyprien, que c'eſtoit un ſimple laïque [de quelque
conſideration, qui eſtoit engagé dans le ſchiſme de Feliciſſime.]
Cyp.an.p.47. § 2|ep 69.p.170. 'Le Saint ſemble meſme accorder qu'il avoit enduré quelque
171.2|173|n.1.p. choſe durant la perſecution ; [quoiqu'il ſe puiſſe faire que ce
173. ſoit par ironie.]
ep.69.p.171.2. 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il avoit autrefois communiqué
avec S. Cyprien, & qu'il ne le faiſoit plus depuis la perſecution
p.173. [de Dece.] 'Autant que l'on en peut juger, il écrivoit à S.Cy-
p.170.2| 172.1. prien comme pour rentrer dans ſa communion : 'mais il vouloit
auparavant que ce Saint ſe purgeaſt de divers crimes horribles
dont la calomnie l'accuſoit, Puppien les ayant ecoutez 'avec fa-
cilité, & crus avec autant de temerité que 'de plaiſir. Outre *libenter.*
quantité de choſes que S. Cyprien exprime par les termes ge-
p 172.1. neraux 'de crimes 'infames, impies, c honteux, abominables, *inceſta.*
c p.170.2. execrables aux payens meſmes; d outre ce bel eloge, Que ſa bou-
d p.172.2. che toute ſouillée infectoit tout ceux qui communiquoient avec
p.171.1. luy, 'on voit que Puppien la taxoit d'orgueil & d'arrogance, e &
e p.172.2. qu'il l'accuſoit ouvertement d'eſtre cauſe du ſchiſme & de la
diviſion de l'Egliſe.
p.173. 'S. Cyprien ne put diſſimuler cet excés de vanité & d'inſolen-
ce, [& il ſe crut obligé d'humilier un homme ſi ſuperbe par une
ironie continuelle, & par des railleries auſſi pleines de force que
d'eſprit : Et pour témoigner combien il eſtoit perſuadé qu'il ne
faiſoit rien en cela qui fuſt indigne de la charité & de la dou-
ceur d'un Chrétien, ni de la gravité d'un Eveſque, il finit ſa let-
1. tre par ces mots conſiderables :] 'Voilà ce que j'ay à vous répon- «
dre ſuivant le témoignage que me rend la pureté de ma con- «
ſcience, & dans la confiance que j'ay en mon Seigneur & en mon «
Dieu. Vous avez ma lettre, j'ay la voſtre. Elles ſeront toutes deux «
leus au jour du jugement devant le tribunal de J. C. «
[La concluſion de la réponſe qu'il fait aux calomnies de Pup-
p.173. pien, eſt encore remarquable.] 'Si vous voulez mon frere, luy «
dit-il, juger de l'innocence des Eveſques, non par les raports «

254. » calomnieux de leurs ennemis, mais par le jugement de Dieu
» meſme ; ſi vous commencez quoique tard à vous repentir de
» voſtre temerité, de voſtre orgueil, de voſtre inſolence ; ſi vous
» ſatisfaites pleinement à Dieu & à ſon Chriſt que je ſers, & à qui
» j'offre ſans ceſſe des ſacrifices avec une bouche pure & ſans
» tache, auſſi-bien dans la perſecution que dans la paix ; nous pour-
» rons avoir égard au deſir que vous avez de rentrer dans noſtre
» communion, ſans manquer neanmoins à la crainte de Dieu, &
» au reſpect dû à ſes ordres. Car je ne ferai rien qu'aprés avoir
ſua oſtenſione & admonitione. » conſulté le Seigneur, & l'avoir prié de me faire connoiſtre par
» quelque viſion, ou en telle autre maniere qu'il luy plaira, s'il
» ſouffre qu'on vous donne la paix, & qu'on vous admette à la
» communion de ſon Egliſe. Je me ſouviens de ce qui m'a déja
» eſté montré, ou plutoſt de ce que le Seigneur a ordonné à ſon
» ſerviteur plein d'obeïſſance & de crainte pour ſa puiſſance di-
» vine. Je me ſouviens, dis-je, qu'outre pluſieurs autres choſes
» qu'il luy a plu me faire voir & me reveler, il ajouta ceci : Celui
» qui ne croit point J.C. lorſqu'il établit un Eveſque, commen-
» cera à le croire lorſqu'il vengera ſon Pontiſe.

ARTICLE XXXIX.

Hiſtoire de Marcien Eveſque d'Arles, Novatien.

[LEs lettres 67 & 68 de Saint Cyprien, ſont certainement écrites ſous le pontificat d'Eſtienne, & on peut ajouter que ç'a eſté avant le different qui ſe forma entre eux ſur le ſujet du batteſme, comme nous le dirons ſur l'année 256. Il paroiſt auſſi que c'eſtoit durant la paix de l'Egliſe ; & cette paix ne ſemble pas avoir pu eſtre affermie qu'en cette année. Ces lettres regardent deux affaires conſiderables, l'une de France, & l'autre d'Eſpagne. Voici ce que c'eſtoit que la premiere.]

V. S. Denys de Paris note 1. 'Marcien Eveſque d'Arles, ["qui peut avoir ſuccedé à Saint Trophime vers l'an 249,] ſe vantoit depuis long-temps de s'eſtre ſeparé de l'Egliſe pour ſe mettre du parti de Novatien : & en effet il avoit laiſſé mourir pluſieurs Chrétiens dans les années precedentes ſans leur accorder la paix. On l'avoit toleré durant ce temps là ſans l'excommunier. Mais au lieu de profiter de cette douceur, il s'en ſervoit pour inſulter à l'Egliſe. 'Enfin Fauſtin Eveſque de Lion, & les autres Eveſques de la province [des Gaules,] en écrivirent au Pape Eſtienne. Fauſtin en écrivit

Cyp ep. 67. p. 163 1.

p. 162.

p.163.2. auſſi par deux fois à S. Cyprien, afin que les autres paſteurs de 254.
l'Egliſe priſſent ſoin de défendre le troupeau de J. C. contre un de leur corps qui s'efforçoit de le diſſiper. [Il y a bien de l'apparence que les Eveſques des Gaules, qui ne s'eſtoient peut-eſtre jamais rencontrez dans la neceſſité de depoſer un Eveſque, n'oſoient pas entreprendre de proceder contre Marcien, ſans eſtre appuyez par l'autorité des principaux Prelats de l'Egliſe, particulierement de S. Eſtienne & de S. Cyprien, les premiers de tous, l'un par la dignité de ſon ſiege, l'autre par l'eminence de ſa ſcience & de ſa vertu.]

an p.48. § 5 [Du Pin, p.438. Quelques uns croient que Fauſtin ne trouva pas dans le Pape toute la correſpondance & tout le zele qu'il ſouhaitoit, & que ce fut ce qui l'obligea d'écrire une ſeconde fois à S. Cyprien,

Cyp.ep.67 p. 163.1. afin que ſa charité animaſt celle des autres. Ce qui eſt certain, c'eſt que le Saint écrivit au Pape Eſtienne ſur cette affaire "ſon Note 36.
epiſtre 67.e, où il l'exhorte à écrire des lettres "amples & fortes *plenissimas*
aux Fideles d'Arles, & aux Eveſques des Gaules, afin qu'ils depoſent Marcien, & mettent un autre Eveſque à ſa place. Comme il ſe reconnoiſt obligé auſſi-bien que le Pape à pourvoir au

2. ſalut des Chrétiens des Gaules, qui demandoient, dit-il, d'eſtre
an. p 48. § 5. conſolez par leur ſecours, il y a tout lieu de juger qu'il fit luy
Du Pin, *ép* p. meſme ce qu'il dit qu'Eſtienne devoit faire : & nous allons voir
188. qu'il fit encore davantage pour l'Eſpagne. [Mais nous ne pouvons pas l'aſſurer abſolument, parceque nous n'avons point ce

Cyp.ep.67.p. 164. qu'il récrivit à Fauſtin.] Il prie encore le Pape de luy mander le nom de celui que l'on aura mis à Arles au lieu de Marcien, afin qu'il ſçeuſt à qui il devoit adreſſer ſes freres & ſes lettres, [c'eſt à dire apparemment à qui il devoit adreſſer les lettres de recommandation qu'il donnoit aux Fideles qui alloient à Arles.

Nous ne ſavons point ce qui arriva de cette affaire, ſinon que]

Anal.t.3.p.432. le nom de Marcien ne ſe trouve point dans une ancienne liſte des Eveſques d'Arles, donnée depuis peu par le Pere Mabillon; [ce qui peut porter à croire qu'il fut depoſé, & effacé des diptyques, c'eſt à dire de la table où l'on mettoit le noms des Eveſques morts dans la communion de l'Egliſe, comme Saturnin depoſé pour l'Arianiſme ne s'y trouve point non plus. Cette preuve eſt moins forte à l'égard de Marcien, parceque entre S. Trophime qui paſſe pour le premier Eveſque d'Arles, & Marin qui l'eſtoit en 314, cette liſte ne met que le ſeul S. Regule. Le Gallia chriſtiana ne marque meſme aucun Eveſque entre Mar-

cien & Marin. Il n'eſt pas neanmoins bien difficile que S Regule & Marin aient gouverné enſemble durant 60 ans: & aprés tout, je ne ſçay s'il y a rien qui empeſche de croire que S. Trophime aprés eſtre venu preſcher la foy en France vers 245, ne s'attacha neanmoins à gouverner l'Egliſe d'Arles qu'en 254.]

S. Auguſtin ſemble marquer la lettre ſur Marcien, lorſqu'il parle d'une lettre de S. Cyprien au Pape Eſtienne ſur une matiere toute differente de celle du batteſme. Car nous n'avons que deux lettres à ce Pape, celle-ci, & la 72.e, laquelle parle expreſſément du batteſme; & c'en eſt meſme tout le ſujet. Cyp.ep.ox p. 176.1|Aug. bapt.l.6.c.15. p 69.2.c.d.

ARTICLE XL.

Baſilide & Martial ſurprennent le Pape Eſtienne; & ſont enſuite condannez par le Concile d'Afrique.

[QUOIQUE l'affaire de Marcien ait eſté fort conſiderable, nous en allons neanmoins voir une autre encore plus importante.] Il y avoit deux Eveſques en Eſpagne, nommez Baſilide & Martial, dont l'un eſtoit Eveſque de Leon & Aſtorga, (car il paroiſt que ce n'eſtoit qu'une Egliſe,) & l'autre de Meride. Ils eſtoient tous deux Libellatiques, [a] & Martial avoit reconnu par des actes publics, qu'il avoit renoncé J.C, & adoré les idoles. Ils eſtoient encore l'un & l'autre coupables de divers autres crimes. Car Martial avoit frequenté long-temps les feſtins infames, & les ſocietez des payens, & meſme il avoit enterré ſes enfans avec les idolatres, dans les tombeaux profanes qui appartenoient à ces ſocietez payennes: & tout cela ne ſe pouvoit faire ſans participer à beaucoup de ſuperſtitions ſacrileges & impies. Baſilide avoit blaſphemé contre Dieu eſtant malade, & avoit depuis avoué cette faute, s'eſtant meſme pour ce ſujet demis volontairement de l'epiſcopat, afin de faire penitence, & ayant conſideré comme une grande grace de pouvoir communier [un jour] comme laïque. Cyp.ep.68.p. 165.1|n.5.p.168. ep.68.p.166.2. [a] p. 167.1. 1|n.25.p.169. ox.p.173. ep.68.p.166.2. p.167.1.

Ces crimes & d'autres encore que ces Eveſques avoient commis, les rendant indignes de l'epiſcopat, Sabin fut mis en la place de Baſilide, & Felix en celle de Martial. [b] Sabin fut ordonné par les ſuffrages de tout le peuple, & par le jugement des Eveſques qui eſtoient venus pour ſe trouver à l'election, & qui meſme en avoient écrit au peuple, 2. p.166.2. n.5.p.168.2|an. p.475 3|Bar. 253 § 2. [b] Cyp.ep.68.p. 166.2.

2|S Van. p.269. 'Mais Baſilide[au lieu de ſe tenir dans le rang de laïque où il s'eſtoit mis luy meſme,] s'en alla à Rome, ſoit [1] pour ſe faire rétablir par le Pape, comme les termes de Saint Cyprien donnent quelque lieu de le croire, 'ſoit ſeulement pour obtenir d'eſtre admis à ſa communion comme Eveſque, & ſe ſervir enſuite de ce prejugé pour ſe maintenir dans l'epiſcopat, ou s'y faire rétablir, 'Il eſt certain qu'il ſurprit Eſtienne, qui ne ſavoit pas la verité du fait, ni les raiſons pour leſquelles il avoit merité ſi juſtement d'eſtre depoſé. 'S. Cyprien ne dit pas expreſſément que Martial ait fait la meſme choſe. 'Il ſemble neanmoins le marquer en diſant que "ſa fourberie ne pouvoit pas empeſcher qu'il ne fuſt incapable de conſerver l'epiſcopat. Et l'on voit que luy & Baſilide ſe pretendoient toujours Eveſques. 'Il y avoit meſme des Prelats qui ſans avoir égard aux regles divines de la diſcipline, avoient la temerité de communiquer avec eux.

Cyp. ox. t. 2. p. 173. 1|Du Pin, p 439. Cyp. ep. 68. p. 168. 7. Bar. 258. § 4. Cyp. ep. 68 p. 168. 2. p. 167 2. 1. 1.

1. *fallacia.*

'L'Egliſe de Leon & d'Aſtorga, & celle de Meride, écrivirent ſur ce ſujet aux Eveſques d'Afrique, les ſuppliant de leur donner ou quelque conſolation, ou quelque remede dans leurs maux. 'Elles leur deputerent pour ce ſujet les Eveſques Felix & Sabin, 'que Pamelius, Baronius, & d'autres, croient eſtre ceux meſmes qui avoient eſté ſubſtituez à la place de Martial & de Baſilide. 'Un autre Felix Eveſque de çaragoce, que S. Cyprien appelle "un propagateur de la foy, & un défenſeur de la verité, appuya cette deputation par ſes lettres.

p. 165. 2. an. p. 47. § 3| Bar. 258. § 5. Cyp. ep 68. p. 166. 2.

2. *cultorem.*

'Les lettres des Egliſes de Leon & de Meride, furent luës[à Carthage] dans un Concile de 28 Eveſques, qui avoient Saint Cyprien pour chef. 'Ce Concile conclud que l'on ne pouvoit reconnoiſtre Baſilide & Martial pour Eveſques, ni communiquer avec eux [en cette qualité ;] 'la ſurpriſe du Pape n'ayant fait qu'augmenter leurs crimes, au lieu de leur acquerir un nouveau droit, '& le crime des Eveſques qui communiquoient avec eux, ne pouvant ſervir qu'à leur faire meriter d'eſtre depoſez eux meſmes. 'L'election de Sabin & de Felix y fut auſſi ratifiée par une ſuite neceſſaire. 'Cela eſt clair de Sabin : & les Eveſques du Concile les appellent tous deux leurs collegues.

p. 165. p. 167. p. 166. 2. p. 167. 2|P. Aur. ep. G. p. 38. Du Pin, p. 440. Cyp. ep. 68. p. 166. 2.

'Nous avons encore aujourd'hui la lettre de ce Concile, adreſſée au Preſtre Felix, & aux peuples de Leon & d'Aſtorga, & encore au Diacre Lelie, & au peuple de Meride; [ce qui ſemble

Du Pin, ibi. p. 185. 1. *ut examinaret reponi ſe injuſte in epiſcopatum.* 'Me du Pin l'entend du rétabliſſement qu'il pourſuivoit non à Rome, mais en Eſpagne. [Je doute que ce ſoit le ſens. Du reſte, ce qu'il dit ſur cette difficulté eſt aſſez juſte.]

obliger à dire qu'il n'y avoit point alors de Preſtre dans cette derniere Egliſe : 'Et le Concile d'Elvire nous apprend dans ſon 77.e Canon, qu'il y avoit des peuples gouvernez ſeulement par un Diacre. Conc.t.1.p.971. c.

'S.Cyprien en prenant ainſi le ſoin de toutes les Egliſes, juſtifioit cette parole de S.Gregoire de Nazianze, [a] qu'il preſidoit non ſeulement ſur l'Egliſe de Carthage, ou ſur celle d'Afrique, que ſa gloire a renduë ſi celebre, mais encore ſur tout l'Occident, & meſme ſur preſque toutes les nations de l'Orient, du Septentrion, & du Midi, qui ont eſté remplies de l'admiration de ſa vertu. P.Aur.ep.G.p. 38.b. a Naz. or.18.p. 281.a.

ARTICLE XLI.

De l'écrit contre Novatien; & de quelques lettres de S. Cyprien dont on ne ſçait pas le temps.

L'AN DE JESUS CHRIST 255.

[L'ECRIT contre Novatien qui eſt dans S. Cyprien, peut avoir eſté fait dans les premieres années de Valerien,] peu de temps aprés la perſecution, qui comme un deluge avoit inondé toute la terre, 'c'eſt à dire, comme la ſuite l'explique, aprés celle de Dece, & celle] de Gallus] qui la ſuivit. Cyp.in Nov p. 434.1. 2.

'Eraſme juge que cet écrit eſt egalement plein de doctrine & d'eloquence, & tout à fait digne de S.Cyprien. [On le met neanmoins au rang des douteux, peut-eſtre parceque le ſtyle en paroiſt un peu plus fort, "moins diffus & moins facile que celui de S. Cyprien.] 'Hors cela nous ne voyons rien qui empeſche de croire qu'il ſoit de luy, 'comme Bellarmin l'a cru: [b] & Rivet paroiſt eſtre dans le meſme ſentiment. [c] Eraſme a penſé qu'il pouvoit eſtre de [1] S.Corneille. [Mais ce Saint eſt mort avant la fin de la perſecution de Gallus : & il paroiſt plutoſt que c'eſt l'ouvrage d'un Africain,] 'puiſqu'en un endroit il ſemble marquer le parti de "Felicilſime. 'Ces autres paroles, Que l'Egliſe ſeule a receu le pouvoir de celebrer le batteſme, [quoiqu'elles ſoient peut-eſtre capables d'un ſens veritable & Catholique,] 'tiennent neanmoins beaucoup du ſentiment de Saint Cyprien touchant le batteſme des heretiques. 'Et S. Auguſtin condamne une expreſſion toute ſemblable. n.p.432.2. Du Pin, p 469. B II.ſer.i p.85. b Riv l.2.c.15. p 231.232. c Cyp.n.p.432. in Nov.p.433.2. p.434.1. n.p.432.2. Aug.bapt l.6. c.21 p.79.1.d.

NOTE 37.

1. *exemplo boni paſtoris*, [ſemble bien marquer S. Corneille. Ainſi il ne peut pas eſtre de luy.] Cyp in Nov.p. 434.2.

infeliciſſimi pauci.

[Comme les années 254 & 255 nous fourniſſent peu de choſes

pour l'hiſtoire de S.Cyprien, nous parlerons ici de quelques unes de ſes lettres, dont nous n'avons point encore trouvé occaſion de rien dire, & auſquelles on ne peut aſſigner aucun temps prefix. Nous ſuivrons en ceci l'ordre que Pamelius leur a donné.]

Cyp.ep.61.p. 141.2. 'La lettre 61.e eſt écrite à un Eveſque nommé Eucrace, qui avoit conſulté S.Cyprien pour ſavoir ſi l'on devoit donner la communion à un comedien qui avoit quitté le theatre, mais qui apprenoit ſon métier à quelques enfans, parcequ'il n'avoit pas de quoy vivre. Surquoi S.Cyprien répond qu'un Chrétien ne peut en aucune maniere enſeigner l'art du theatre, & perdre, comme il dit, les enfans ſous pretexte de les inſtruire; Qu'il ne faut point ſouiller l'honneur de l'Egliſe en y ſouffrant une profeſſion ſi infame; Que ſi celui-ci eſtoit dans la neceſſité, il devoit eſtre nourri aux depens de l'Egliſe, mais en pauvre Et que ſi l'Egliſe dont il eſtoit, ne le pouvoit faire, il n'avoit qu'à venir

an.p.145 10. à Carthage où il ſeroit entretenu. 'Quelques uns croient que cette lettre a eſté écrite en 248 ou 249, lorſque la paix, qui finit par la perſecution de Dece, duroit encore. [Et cela peut eſtre: mais les preuves qu'on en allegue ſont foibles.

Il faut ſans doute mettre aprés cette longue & heureuſe paix]

ep.63. p.149.2. 'la lettre 63.e à l'Eveſque Cecile, qu'on voit avoir eſté écrite en un temps où les Chrétiens eſtoient obligez de ſe cacher davantage, & où il falloit ſonger à ſe preparer aux perſecutions. 'Saint

Aug.do.chr.l. 4 c.21.p.37.1.2. b. Auguſtin l'appelle le livre qui traite du ſacrement du calice, & il en raporte un paſſage pour donner un modele du ſtyle ſimple & moins elevé, propre pour éclaircir les difficultez; car S. Cyprien n'y fait qu'examiner & reſoudre cette queſtion, ſi on peut ne mettre que de l'eau dans le calice du Seigneur, ou ſi elle y doit eſtre meſlée avec le vin.

Cyp.ep.63 p. 146.1|148 2. 'Cet abus de ne mettre que de l'eau dans le calice, s'eſtoit établi dans quelques endroits par l'ignorance ou par le peu de

p. 149.2. ſoin des Eveſques. 'La raiſon que l'on en alleguoit, eſtoit que l'on ne vouloit pas ſentir le vin au ſortir du Sacrifice que l'on offroit le matin: Car lorſqu'on l'offroit le ſoir, on ne manquoit

p.146.1|150.1. point de mettre de l'eau & du vin dans le calice. 'Mais Dieu avertit S Cyprien qu'il falloit corriger ce defaut. [Il en écrivit donc à Cecile, qui paroiſt avoir eſté l'un des principaux Eveſ-

ox.t.1.p.230. ques d'Afrique,]'puiſqu'il opine le premier dans le grand Concile de Carthage, où il eſt nommé Eveſque de[1] Bilte, qu'on met

Cyp.conc.3.10.p. 4e4. 1. 'Cette ville eſt peu connuë, [D. Thierri Ruinart n'en parle point.]

en

en Mauritanie. 'Il luy écrivit afin qu'il l'aidaſt à oſter cet abus, ep.63 p 150.1.
& qu'il en écriviſt aux autres Eveſques, comme il témoigne avoir deſſein de faire de ſon coſté.

V. les Encratites. [Il y avoit auſſi "des heretiques qui n'offroient que de l'eau dans le ſacrifice, & que l'on a pour ce ſujet appellez Aquariens. On en fait une branche des Encratites : & ainſi il paroiſt qu'ils obſervoient cette coutume, parcequ'ils condannoient l'uſage du vin comme criminel.]

'La lettre 95.e de S. Cyprien, eſt une réponſe à la plainte que ep.65.p.158.1.
l'Eveſque Rogatien avoit faite contre un de ſes Diacres, qui s'eſtoit emporté contre luy juſqu'aux outrages & aux injures. 'Le Saint luy témoigne tant en ſon nom, qu'au nom de quelques 2.
autres Eveſques, que ce Diacre eſtoit obligé de faire penitence de cette audace temeraire, & de luy faire ſatisfaction avec toute ſorte d'humilité ; que s'il perſeveroit dans ſa faute, l'Eveſque le
corrtere. pouvoit depoſer ou excommunier ; '& qu'il pouvoit auſſi "repri- p.159.
mer par quelque penitence, ou excommunier meſme, un autre perſonne qui avoit eu part à l'inſolence de ce Diacre. 'Quelques an.p.145 10.
uns mettent cette lettre avec la 61.e, avant l'an 250.

ARTICLE XLII.

De la diſpute touchant le batteſme des heretiques : Sentimens de S. Cyprien & du Pape S. Eſtienne ſur ce point.

L'AN DE JESUS CHRIST 256.

[CE qui nous reſte de la vie de S. Cyprien juſqu'à ſon martyre, ne conſiſte plus que dans la diſpute qui partagea toute l'Egliſe touchant le batteſme des heretiques ſous le pontificat de S. Eſtienne. Elle ne commença ſans doute qu'aprés que le regne de Valerien eut rendu la paix à l'Empire, & encore plus à l'Egliſe, ſur la fin de l'an 253. La lettre 67.e écrite ſur Marcien d'Arles, que nous ne pourrions pas mettre aiſément avant l'an 254, nous oblige de dire qu'il n'y avoit encore alors aucun different entre S. Cyprien & le Pape Eſtienne à qui elle eſt adreſſée. Mais il faut dire que ce different commença au pluſtard vers le
Note 38. milieu de la meſme année, "ſi S. Eſtienne eſt mort le 2 aouſt 255, comme pluſieurs raiſons peuvent porter à le croire. Neanmoins comme il y a auſſi de grandes raiſons pour differer ſa mort de deux ans, & que S. Firmilien qui prit beaucoup de part en cette

affaire, ſemble ne l'avoir pu faire avant la fin de 256, nous ſuivons cette derniere opinion comme la moins embaraſſée. Elle a eſté auſſi embraſſée par Baronius, & par d'autres perſonnes habiles de ces derniers temps. 256.

Pour éclaircir ce que nous avons à raporter ſur cela, il faut dire un mot du ſujet de la diſpute, & des ſentimens ſoûtenus par chacun des deux partis. Celui de Saint Cyprien eſt clair & conſtant,] 'ſavoir que tout batteſme donné hors de l'Egliſe Catholique eſtoit nul; & que celui qui l'avoit receu, devoit eſtre battizzé lorſqu'il paſſoit de l'hereſie à l'unité de l'Egliſe, mais non pas rebattizé: Car il evitoit de s'exprimer de la ſorte; les hommes ayant tous generalement une averſion & une horreur ſecrette de la rebaptization, s'il faut ſe ſervir de ce terme. 'Il n'avoit garde neanmoins de battizer ceux qui aprés avoir receu le batteſme dans l'Egliſe, tomboient ou dans l'hereſie, ou dans l'idolatrie, 'comme l'a pretendu Nicephore. [Car ſon erreur venoit de ce qu'il ne diſtinguoit pas le ſacrement, de l'effet & de la grace du ſacrement. Ainſi de ce que la grace ne ſe donne & ne ſe reçoit point hors de l'Egliſe Catholique, comme S. Auguſtin dit ſi ſouvent, il en inſeroit que le ſacrement ne s'y donnoit donc point non plus.] 'S. Firmilien dit que l'on rebattizoit auſſi dans la Cappadoce ceux qui avoient eſté battizez par des Eveſques qui eſtant tombez dans l'idolatrie, uſurpoient encore les fonctions ſacerdotales: [ce qui retomboit dans les principes de Saint Cyprien; ces Eveſques depoſez ne pouvant faire aucune fonction qui ne fuſt illegitime & ſchiſmatique.

Cyp.ep.71.p. 177.ep.73.p. 82.1.

Aug bapt.l.5. c.5.p.59.1.a.b.

Cyp.p.177.2.

Nphr.l.6.c.2. p.137.b.

Le ſentiment des autres n'eſt pas tout à fait ſi conſtant. On croit communément qu'ils ſoûtenoient la verité toute pure, telle que l'Egliſe l'a reſoluë depuis, ſavoir que le batteſme donné par les heretiques eſt bon & valide, lorſque ces heretiques y obſervent la meſme forme qne l'Egliſe Catholique, & qu'ils battizent au nom des trois Perſonnes divines, comme l'Evangile l'ordonne.

Cyp.ep.75.p. 204.1.

Alex.l.5.p.507. 508. "Il y a neanmoins des difficultez ſur cela:]'mais elles ne ſont pas telles, qu'elles nous doivent faire abandonner l'autorité d'Euſebe, de S. Auguſtin, de Vincent de Lerins, & de Facundus, qui [ayant eu à peu prés les meſmes raiſons que nous, de douter ſi S. Eſtienne Pape n'a point receu toute ſorte de batteſme, donné ou non au nom de la ſainte Trinité,] ont ſuppoſé neanmoins que luy & les autres qui s'oppoſoient avec luy à S. Cyprien ne ſoûtenoient que l'ancienne & la veritable doctrine de l'Egliſe, telle qu'ils la ſoûtenoient eux meſmes. 'Il eſt certain que ſon grand

Note 39.

Cyp.ep.74.p. 192.

256. fondement eſtoit [1] la tradition, [qu'il aſſuroit eſtre venüe des
1. Apoſtres,] & à laquelle il ne vouloit point qu'on ajoutaſt rien.

ARTICLE XLIII.

Agrippin de Carthage, & divers Conciles d'Orient, ordonnent de rebattizer les heretiques.

LA pratique du Pape Eſtienne de recevoir les heretiques ſans les rebattizer, eſtoit ſelon luy une tradition apoſtolique. Et l'Egliſe ayant ſuivi univerſellement cette pratique, a autoriſé ſon ſentiment. [a] S. Cyprien ne l'avouoit pas neanmoins; mais il ne pretendoit pas non plus que le ſentiment qu'il ſuivoit euſt toujours eſté dans l'Egliſe. Il reconnoiſt meſme aſſez clairement qu'il ne ſuivoit pas l'ancienne coutume. C'eſt pourquoi il ſe reduit à ſoûtenir que la coutume doit ceder à la verité [b] &, comme il parle, à l'inſpiration & à la revelation qui en avoit eſté faite.

Cyp.ep.73 p. 185 1. Aug.bapt.l.2. c.7.p.42.1.a. a Cyp.p.185.1. Aug.p.42.1 a. Cyp.ep.75.p. 203.2.& alibi. b ep.73.p.185.1.

Un homme tres habile ſemble avoir voulu ſoûtenir que la plus ancienne tradition de l'Egliſe eſtoit plutoſt favorable à S. Cyprien, ou qu'au moins elle ne luy eſtoit point dutout contraire. [C'eſt aux theologiens à juger de ſon ſentiment & de ſes preuves. Nous croyons neanmoins que ceux qui les examineront avec un peu de ſoin & de lumiere, les trouveront toutes tres foibles. Ce qu'il montre le mieux, c'eſt que du temps de S. Irenée il y avoit bien des heretiques dont S. Auguſtin & l'Egliſe n'auroient pas receu le batteſme; & ainſi ſi le Pape Eſtienne vouloit qu'on receuſt generalement tout batteſme donné par les heretiques, ſa doctrine n'eſtoit pas moins oppoſée à celle de l'Egliſe que celle de Saint Cyprien. Mais ceſt ce que nous ne croyons pas eſtre obligez d'avouer.

Laun.t.8.ep.15 p.581.

V. la note 39.

Quoique Saint Cyprien ne pretendiſt pas avoir pour luy une tradition apoſtolique & perpetuelle,] il n'eſtoit pas neanmoins l'auteur de ſa pratique; & il fut entrainé par l'autorité d'Agrippin l'un de ſes predeceſſeurs, jointe à des raiſons tout a fait plauſibles quoique fauſſes: Mais il n'y avoit encore perſonne qui en fiſt aſſez voir la fauſſeté. Saint Auguſtin appelle Aggripin pre-

Aug.bapt.l.2. c.7.8.p.42 1. 1.2.

1. *Nihil innovetur, niſi quod traditum eſt.* N'eſt-ce point à dire, Qu'on ne renouvelle rien que ce que la tradition nous apprend devoir eſtre renouvellé, non le batteſme, mais l'impoſition des mains, *ut manus illi imponantur in pœnitentiam*, comme il ajoute auſſi-toſt.

deceſſeur de Saint Cyprien. [*Nous avons neanmoins remarqué que] ce n'eſtoit pas ſon predeceſſeur immediat. [a] Car comme S. Cyprien [& S. Auguſtin meſme,] raportent à Agrippin le commencement de cette pratique de rebaptizer, [il faut qu'il ait eſté autant ou plus ancien que Tertullien,] qui eſtoit dans ce meſme ſentiment; [& ainſi on le pourroit mettre ſur la fin du deuxieme ſiecle.] Auſſi S. Cyprien témoigne qu'il y avoit long-temps que cette pratique avoit eſté établie par ſes predeceſſeurs, & nommément par Agrippin. Cela fut ordonné dans un Concile de beaucoup d'Eveſques des provinces d'Afriques & de Numidie. Mais quoiqu'Agrippin fuſt d'un ſentiment different de pluſieurs autres, il demeura neanmoins avec eux dans l'unité de l'Egliſe.

256. * V. § 4.

Bar. 274. 1. a Cyp. ep. 71. p. 178. 1. Tert. bapt. c. 15 p. 262. d. Cyp. ep. 70. 73. p. 175. 1 | 182 2. p. 182. 2. Aug. bapt. l. 3. c. 2. p. 44. 2. 2. b.

[L'Afrique n'eſtoit pas ſeule dans cet uſage.] La Cappadoce & pluſieurs autres provinces d'Aſie y eſtoient auſſi, avec cette difference qu'au lieu que les Africains eſtoient obligez de reconnoiſtre qu'ils avoient changé l'ancienne coutume, les Cappadociens pretendoient avoit toujours eſté dans la leur, & n'obſerver que ce qu'ils avoient receu par une tradition immemoriale depuis J.C. & les Apoſtres. Il y avoit bien eu quelques perſonnes qui avoient douté s'il ne falloit point recevoir le [1] batteſme des Cataphryges, parcequ'il ne paroiſſoit pas de difference entre eux & nous ſur la croyance du Pere & du Fils. Mais les Eveſques aſſemblez en grand nombre à Icon en [1] Phrygie, & qui eſtoient tant de la Cappadoce que de la Galacie, de la Cilicie, & des provinces voiſines, aprés avoir beaucoup examiné cette affaire, rejetterent le batteſme non ſeulement des Cataphryges, [en quoy ils ont eſté ſuivis de toute l'Egliſe,] mais generalement de toutes ſortes d'heretiques. [*Ce Concille fut tenu ſur la fin de l'empire d'Alexandre vers l'an 230.]

Cyp. ep. 75. p. 203. 2. p. 200. 2. 1 | 203. 2. V. les Montaniſtes § 5. * Ibid. § 13.

Le Concile de Synnades [en Phrygie, qui paroiſt avoir eſté tenu vers le meſme temps,] ordonna la meſme choſe. [b] Il ſemble qu'il y ait eu encore d'autres Conciles dans le meſme ſentiment. Et Saint Denys d'Alexandrie dit que ç'avoit eſté l'avis des plus illuſtres Synodes.

Euſ. l. 7. c. 7. p. 254. a. b a | c. 5. p. 252. b.

[C'eſtoit apparemment de quelqu'un de ces Conciles que venoient les lettres des Orientaux,] que les Donatiſtes objectoient à Saint Auguſtin pour autoriſer la rebaptization: [c] & M. [r] Valois croit que les cinquante Eveſques d'Orient, dont ils s'appuyoient ſelon ce Pere, eſtoient ceux du Concile d'Icone, [ce qui n'eſt pas

Aug. in Cre. l. 3 c. 1. p. 180. 1. 2. c c. 3. p. 180. 1. c | Euſ. n. p. 141. 2. b. c.

1. Il faut peut-eſtre *en Piſidie*.

improbable. On peut encore attribuer à ce Concile] ce que S. Firmilien Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, dit avoir eſté conclu & obſervé dans ſon pays, que l'on tenoit pour non battizez ceux qui l'eſtoient par des Eveſques tombez dans l'idolatrie. Cyp.ep.75.p. 204.1.

[Les provinces de Cappadoce, de Galacie, de Cilicie, & les autres qui eſtoient voiſines, ſuivoient encore ce ſentiment du temps du Pape Eſtienne, comme nous verrons par la ſuite.]

Le 45. & le 46. des Canons que l'on attribue aux Apoſtres, ordonnent bien clairement de battizer ceux qui ne l'auroient eſté que par les heretiques: ce qui fait juger qu'ils viennent des premiers Conciles tenus en Aſie ſur ce ſujet. L'auteur des Conſtitutions apoſtoliques rejette auſſi generalement le batteſme donné par les heretiques, [ſans y faire aucune exception: & il eſt viſible qu'il le rejette non ſeulement comme illegitime, mais comme abſolument nul, & qu'il veut qu'on rebattize ceux qui l'ont receu.] an.p.55.l 6. Const l.6.c.15. p.279.

ARTICLE XLIV.

Quel eſtoit le ſentiment du Pont & de l'Egypte.

[NOUS ne voyons rien expreſſément du ſentiment des Eveſques du Pont: Mais il y a bien de l'apparence que c'eſtoit une de ces provinces voiſines de la Cappadoce qui ſuivoient le ſentiment de S. Cyprien, non ſeulement à cauſe de l'union qui paroiſt avoir toujours eſté entre le Pont, la Cappadoce, & la Galacie, mais encore pour l'amitié particuliere qui eſtoit entre S. Firmilien Eveſque de Ceſarée metropole de la Cappadoce, & S. Gregoire Thaumaturge qui eſtoit alors tres celebre dans le Pont. De ſorte qu'il ſemble que c'eſt d'eux principalement qu'on doit entendre] ce que dit S. Baſile de l'union & de la correſpondance qui avoit eſté autrefois entre les Egliſes de Ceſarée & de Neoceſarée, dont les paſteurs ſe conſideroient mutuellement comme les maiſtres & les docteurs l'un de l'autre. Baſ.ep.75.p.132. c.d.

Ce grand nombre de perſonnes qui ſuivoient le ſentiment de S. Cyprien, ſert beaucoup à augmenter l'eſtime de ſa charité, & à faire voir ſa fermeté dans l'union de l'Egliſe. Car s'il ſe fuſt trouvé ſeul dans ſon opinion, dit S. Auguſtin, ſans avoir perſonne de ſon coſté, on auroit pu dire qu'il n'avoit oſé entrepren- Aug.bapt.l 6. c.5.p.67.1.2.

dre de faire ſchiſme,[& de ſe former un parti,]depeur de ſe voir abandonné de tout le monde. Mais avoir tant de monde dans ſa croyance, & demeurer neanmoins toujours uni avec ceux qui en avoient une contraire, c'eſt montrer que ce n'eſt pas la crainte d'eſtre ſeul de ſon parti, mais un ſincere & ferme amour de la paix qui nous fait garder inviolablement le ſacré lien de l'unité avec toute l'Egliſe Catholique. 256.

Hier.v.ill.c. 60.p.290.d|Bar. 258.§ 48.

'Il faut joindre encore S. Denys d'Alexandrie à ceux qui embraſſoient le ſentiment de S. Cyprien, ſi nous en croyons Saint Jerome; & il ajoute que ce Saint écrivit pluſieurs lettres ſur ce ſujet. [Je ne ſçay ſi n'ayant pas aujourd'hui ces lettres entieres, nous avons droit de ſoûtenir que S. Jerome ſe ſoit trompé. S'il en falloit juger neanmoins par les extraits qu'Euſebe nous en a conſervez, S. Denys paroiſt plutoſt avoir ſuivi le ſentiment de S. Eſtienne, mais ſans oſer condanner celui des autres, & ſans approuver la maniere dont ce Pape ſe conduiſit envers eux. Il y paroiſt toujours ſervir de mediateur en cette affaire, pour maintenir la paix partout,& faire auprés d'Eſtienne & de Sixte II, ce qu'avoit fait S. Irenée auprés du Pape Victor dans l'affaire de la Paſque, & ce qu'on euſt dû attendre de S. Auguſtin dans une conjoncture ſi difficile. Or il n'eſt pas aiſé de comprendre comment il euſt pu faire l'office de mediateur auprés des Papes, s'il euſt eſté luy meſme dans le ſentiment qu'ils improuvoient, & qu'Eſtienne jugeoit digne de l'excommunication.] 'Ce qu'un homme habile de ce temps a écrit pour le prouver, 'eſt aſſurément tres foible, & ne le prouve point dutout.

S.Van.p.307.

Du Pin,rép.p. 193.

Euſ.l.7.c.9.p. 254.255.

'Ce Saint ne vouloit point rebattizer un homme qui confeſſoit l'avoir eſté non ſeulement par les heretiques, mais meſme d'une maniere qui n'avoit aucun raport avec le batteſme des Catholiques. [Cela eſt bien fort pour montrer que ni luy ni ſes predeceſſeurs qui avoient receu cet homme dans la communion Catholique, ne donnoient pas le batteſme à ceux qui l'avoient receu des heretiques.]Il eſt vray qu'il allegue pour raiſon, que l'Eucariſtie que cet homme avoit receuë pluſieurs fois, pouvoit ſuppléer au defaut de ſon batteſme: '& S. Cyprien dit quelque choſe de ſemblable; mais il ne le dit qu'à l'égard de ceux qui eſtoient déja morts; & il paroiſt eſtre perſuadé qu'il falloit donner le batteſme à ceux qui vivoient encore, [comme tous ſes principes le demandent. Et il eſt remarquable que Saint Denys conſulte ſur ce cas non S. Cyprien ni S. Firmilien, mais le Pape Sixte II.

Cyp.ep.73.p. 187.2.

Enfin ſi S. Jerome eſt formel d'un coſté, S. Baſile ne l'eſt pas moins de l'autre.] 'Car il dit nettement que S. Denys ne rejettoit pas meſme le batteſme des Pepuzeniens [ou Montaniſtes, condanné depuis par le VII. Canon du ſecond Concile œcumenique] Baſ.can.1.p.20. b|21.a.

'Nous voyons neanmoins que Saint Clement d'Alexandrie appelle le batteſme des heretiques une eau étrangere & illegitime [mais cela n'empeſche pas qu'elle ne puiſſe devenir ſainte, legitime, & l'eau de l'Egliſe Catholique, lorſque celui qui l'a receuë ſe réunit par une vraie charité à cette divine mere de tous les Fideles, qui battize meſme par ſes ennemis, comme S. Auguſtin le dit ſouvent. Cl.ſtr.1.p.317.d

Que s'il eſtoit vray que S. Denys euſt eſté du ſentiment de S. Cyprien, comme ſon autorité entrainoit toute l'Egypte & la Libye, il ſeroit difficile de croire]qu'il n'y euſt eu que 50 Eveſques dans l'Orient pour S. Cyprien, comme S Auguſtin le ſemble dire; [ce qui ſans cela meſme n'eſt pas fort aiſé à concevoir, à moins qu'il n'entende, comme Mr Valois, quelque Concile d'Orient compoſé de 50 Eveſques] 'Il ne conte auſſi dans l'Afrique qu'un peu plus de 70 Eveſques de la meſme opinion, [ne s'en eſtant en effet trouvé que 71 au ſecond Concile que tint S. Cyprien ſur cette affaire, & 85 au troiſieme. Mais il y a bien de l'apparence que les autres Eveſques de la meſme province eſtoient auſſi dans le meſme ſentiment. Aug.in Cre.l.3. c.3 p.180.1.c. c,d.

Nous ne voyons point quelle eſtoit la pratique & l'opinion des autres provinces. Mais il eſt bien juſte]'de ſuppoſer avec S. Auguſtin & Vincent de Lerins, qu'elles eſtoient pour la verité & pour l'ancienne coutume. [Si l'Anonyme de Mr Rigaut 'eſt écrit en ce temps là, comme il y a bien de l'apparence,] 'il pretend que ceux qui rejettoient le batteſme des heretiqnes, eſtoient peu en nombre, & avoient contre eux l'autorité de toutes les Egliſes de la terre. d[Vinc.L.c.9. p.331. Note 40. Cyp.bapt.t.3. p.22.1.

ARTICLE XLV.

Si la rebatization avoit eſté abolie dans l'Afrique depuis Agrippin juſques à S. Cyprien.

'Saint Auguſtin dit que l'ordonnance du Concile d'Afrique ſous Agrippin pour rebattizer les heretiques, ne fut pas ſuivie depuis la mort de cet Eveſque, juſqu'à ce qu'elle fut Aug.bapt.l.3. c.2.12.p.144.46. 1,d.

renouvellée par S. Cyprien. [Cela ſouffre neanmoins quelque difficulté. Car le paroles de Saint Cyprien ſont bien expreſſes,] 256.

Cyp.ep.73.p. 182.2. lorſqu'il dit que depuis Agrippin juſqu'à luy il y avoit eu pluſieurs milliers d'heretiques convertis dans les provinces d'Afrique, qui avoient tous eſté battizez en entrant dans l'unité de

ep.70.p.175.1. l'Egliſe. 'Il dit encore dans le premier Concile où il traita de cette affaire, que cet ordre avoit eſté établi par ſes predeceſſeurs,

Aug.c.12.p.46. 1.d. & obſervé "par luy & par les autres. 'Saint Auguſtin a avoué luy meſme qu'il y avoit peu de réponſe à faire au premier endroit. Il croit neanmoins que cela peut ſignifier que l'on n'avoit point excommunié depuis ce temps là ceux qui avoient eſté rebattizez du temps d'Agrippin. [Mais outre qu'il eſt fort difficile de donner ce ſens à S. Cyprien, croirons nous qu'il y ait eu tant de milliers d'heretiques convertis dans l'Afrique ſous un ſeul Eveſque?] *à nobis*

Cyp.ep.70.p. 175.1. 'D'ailleurs eſtant certain que cette pratique s'obſervoit dans la Numidie lorſque les Eveſques de cette province en conſulterent S. Cyprien, & luy donnerent occaſion de la confirmer par de nouveaux decrets, [il eſt difficile de croire qu'elle ſe fuſt conſervée dans cette province aprés avoir eſté abolie à Carthage qui eſtoit la metropole, & où elle avoit pris ſon origine. Et de plus, comment ſeroit-il arrivé que de 85 Eveſques qui aſſiſterent au grand Concile de Carthage, aucun n'ait opiné à conſerver la pratique qu'il avoit trouvée dans ſon Egliſe?]

Aug.p.46.2.a. 'S Auguſtin demande pourquoi donc la pluſpart de ces Eveſques diſent qu'il faut preferer la verité à la coutume? [C'eſt parceque leur pratique, quoique ſuivie depuis Agrippin, eſtoit plus nouvelle que celle qui avoit eſté avant Agrippin. C'eſt parcequ'alors meſme elle eſtoit contraire à la coutume de la pluſpart des Egliſes. C'eſt parcequ'ils jugeoient que cette coutume des autres non ſeulement ne devoit pas eſtre renouvellée dans l'Afrique, mais qu'elle devoit meſme eſtre abolie par toutes les autres provinces, ſans neanmoins ſe ſeparer de celles qui refuſeroient de l'abolir, comme la lettre 72.e au Pape Eſtienne le témoigne aſſez.]

2.d. 'S. Auguſtin demande encore pourquoi S Cyprien répond à Jubaïen, qu'il ne faiſoit rien de nouveau & d'extraordinaire, puiſqu'il ne faiſoit que ſuivre Agrippin; comme ſi Jubaïen l'euſt accuſé de changer la diſcipline. [Mais la ſuite de la lettre de S. Cyprien reſoud cette difficulté. Car nous ne voyons point que Jubaïen l'euſt accuſé d'innover quelque choſe, mais ſeulement]

qu'il

qu'il luy avoit demandé ſon ſentiment ſur le batteſme des heretiques, [a] & qu'il luy avoit objecté que les Novatiens rebattizoient ceux qu'ils avoient attirez: & c'eſt ſur cela que S. Cyprien pour montrer qu'il ne regloit pas ſa conduite ſur ce que faiſoient ou ne faiſoient pas les Novatiens, luy dit qu'il ne faiſoit que ſuivre l'ordre établi long-temps auparavant par Agrippin. [Que ſi l'on veut ſoûtenir que Jubaïen prenoit les decrets de S. Cyprien pour une innovation; comme nous ne ſavons point d'où il eſtoit Eveſque, nous pouvons croire qu'il eſtoit bleſſé d'une conduite qui eſtoit nouvelle dans ſon pays, & qu'il ignoroit eſtre ancienne dans l'Afrique. De plus, S. Cyprien ne répond pas ſeulement à Jubaïen, mais encore à un autre dont Jubaïen luy avoit envoyé la lettre, à qui ces decrets pouvoient paroiſtre nouveaux.]

Cyp. ep. 73. p. 181. a 2.

'Enfin S. Auguſtin demande pourquoi S. Cyprien faiſoit de nouveaux Conciles pour une choſe déja établie. [b] Mais Firmilien qui ſoûtenoit que la meſme choſe avoit toujours eſté pratiquée dans la Cappadoce, [n'avoit garde de croire qu'elle y euſt eſté introduite par le Concile d'Icone où il s'eſtoit trouvé luy meſme. Et ſi le premier Concile tenu par S. Cyprien ſur cette affaire, montre qu'elle avoit eſté abolie depuis Agrippin, le ſecond montrera auſſi qu'elle avoit eſté abolie depuis le premier, & le troiſieme depuis le ſecond. Combien arrive-t-il tous les jours que les choſes les mieux établies, ſouffrent de nouvelles difficultez, qui obligent à les examiner de nouveau, & à les confirmer enſuite? Et comment cela ne ſeroit-il pas arrivé dans une pratique illegitime, contraire à l'ancienne coutume, & oppoſée à l'uſage de l'Egliſe Romaine, & de beaucoup d'autres? Mais ce qui fait bien voir que ces nouveaux decrets ne prouvent pas que la choſe ne fuſt point pratiquée,] c'eſt que les Eveſques de Numidie qui donnerent occaſion à ces decrets, la pratiquoient aſſurément avant ces decrets.

Aug. bapt. p. 42. 1. d. 46. 1. c. d

b Cyp. ep. 75. p. 203. a.

ep. 70. p. 175. 1. Bar. 58. 23.

ARTICLE XLVI.

Les Eveſques de Numidie conſultent S. Cyprien ſur le batteſme des heretiques: Il aſſemble deux Conciles ſur ce ſujet, dont le dernier écrit au Pape: Lettre à Jubaien.

'CE furent les Eveſques Janvier, Saturnin, Antonien, & quelques autres au nombre de dixhuit, [c] qui comme il pa-

Cyp. ep. 70. p. 174.

c ep. 72. p. 180. a.

roiſt par les lettres ſuivantes, eſtoient Eveſques en Numidie; 256.
ep.70.p.174. 175|Bar.250. § 23. 'ces Eveſques, dis-je, furent les premiers qui écrivirent à un Concile que tenoit S. Cyprien, pour ſavoir ſi l'on devoit rebattizer les heretiques, comme ils le pratiquoient eux meſmes. [On ne voit point le ſujet particulier de cette conſultation; ſi c'eſtoit que quelques uns d'entre eux ne le vouluſſent pas faire; ou que quelque Eveſque des autres provinces euſt commencé à remuer cette queſtion; ou qu'ils craigniſſent qu'on ne les accuſaſt de ſuivre Novatien qui rebattizoit, ou pour quelque autre
Cyp.ep.70.p. 175.1. ſujet ſemblable.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt que le Concile de Carthage leur écrivit, qu'il falloit ſuivre 'la pratique qu'ils ob- &c.
ſervoient déja.

ep.71.p.177.2. 'Il y avoit beaucoup d'Eveſques à ce Concile de Carthage,
ep.ox.70.p.189. '& ils eſtoient 32, ſelon le titre de la lettre ſynodale. [a] Il y avoit
[a]ep.71.p.177.2. & n.4.p.188|an. p.52. § 4. auſſi des Preſtres. [b] Il paroiſt neanmoins qu'il n'eſtoit que de la province d'Afrique, puiſque ſa lettre qui eſt la 70.[e] dans S. Cy-
an.p.52.§ 5. prien, eſtoit écrite aux Prelats de Numidie. 'Quelques uns veulent qu'il ait eſté tenu dés la fin de l'année precedente, pour ne pas mettre tant de Choſes ſur celle-ci; [& nous ne voyons rien qui empeſche de le croire. Il y a dans la lettre ſynodale diverſes choſes remarquables ſur le Batteſme & ſur la Confirmation.]
Zon.can.p.172| Bal[p.587.588. 'Elle eſt traduite en grec dans les commentaires de Zonare & de Balſamon ſur les Canons, ſous le nom d'epiſtre à Jovien, ce
Cyp.ox.t.2.p. 189. que quelques uns entendent de Jubaïen: 'Et il y en a qui mettent le nom de Jubaïen à la teſte des Eveſques de Numidie à qui
ep 73.p.182.1. elle eſt adreſſée, au lieu de celui de Janvier. 'Ce qui eſt certain, c'eſt que ce n'eſt pas celui à qui le Saint écrivit quelque temps aprés ſa lettre 73.[c], pour luy envoyer l'epiſtre ſynodale dont nous
Aug.bapt.l.5. c.22.p.63.2.c. parlons. 'S. Auguſtin cite cette epiſtre, & la refute dans le 5.[e] livre du Batteſme.

Cyp.ep.71.p. 180.2. 'Quintus Eveſque de Mauritanie, [c] propoſa à S. Cyprien par le
[c] ep.71.p.177.1. 2. Preſtre Lucien, la meſme queſtion qu'avoient fait les Eveſques de Numidie. 'Le Saint luy fit auſſi la meſme réponſe par la lettre
p.178.2. 71.[e], & luy envoya de plus la 70.[e], 'pour ſervir tant à luy qu'aux
p.177.2. autres Eveſques de cette province. 'Il marque dans cette lettre à Quintus, que quelques uns de ſes confreres ne vouloient pas battizer les heretiques. Il n'exprime point ſi ces Prelats eſtoient
Bar.258.§ 25. d'Afrique, ou de quelque autre province. 'Baronius ſuppoſe qu'ils
Aug.bapt.l.2.c. 1.p.30.t.d|l.5.c. 18.19.22.p.62.2| 63|2.c. eſtoient d'Afrique, mais n'en donne pas de preuve. 'S. Auguſtin cite la lettre à Quintus dans le 2.[e] livre du Batteſme, & la refute dans le 5.[e].

'Aprés ce premier Concile aſſemblé ſu le ſujet du batteſme, S. Cyprien en tint un ſecond, [a] pour examiner diverſes affaires avec ſes collegues, & les reſoudre d'un commun avis. [b] Il eſtoit compoſé de 71 Eveſques des provinces d'Afrique & de Numidie. On y regla pluſieurs choſes, [c] entre autres que les Preſtres & les Diacres ordonnez dans l'hereſie, ou qui ayant receu l'ordination dans l'Egliſe, tomberoient dans l'hereſie, ne ſeroient point admis dans leurs fonctions, mais ſeulement à la communion laïque. On y confirma auſſi ce qui avoit eſté ordonné dans le Concile precedent touchant le batteſme des heretiques.

Cyp. ep. 73. p. 182. 1.
[a] ep. 72. p. 180.
[b] ep. 73. p. 182. 1.
ep. 72. p. 180. 1.
[c] 2.
2 73. p. 182. 1.

'Le Concile manda ces deux choſes au Pape Eſtienne par une lettre ſynodale qu'il luy adreſſa, eſperant que ce Pape entreroit dans leur ſentiment, & declarant neanmoins qu'ils conſerveroient toujours la paix avec ceux qui uſant de la liberté qui eſt propre à chaque Eveſque, aimeroient mieux ſuivre un autre avis. 'Avec cette lettre, S. Cyprien luy envoya celles qui avoient eſté écrites à Quintus, & aux Eveſques de Numidie.

ep. 72. p. 181.
p. 180. 2.

'Cette epiſtre ſynodale au Pape, qui eſt la 72.e dans S. Cyprien, eſt citée par S. Jerome contre les Luciferiens. [Et il y a d'autant plus lieu de s'etonner de ce qu'elle n'a point eſté connuë de S. Auguſtin: ce qu'on voit non ſeulement parcequ'il n'en parle jamais, mais encore plus clairement] 'parceque Creſcent Eveſque de Cirthe, qui eſtoit un grand Concile de Carthage du premier ſeptembre, l'ayant citée dans ſon avis en l'attribuant à S. Cyprien, S. Auguſtin declare qu'il ne ſçait ce que c'eſt: dautant, dit-il, que la lettre de S. Cyprien à Eſtienne ne parle point du tout du batteſme. [Ainſi il eſt viſible qu'il ne connoiſſoit point d'autre lettre à S. Eſtienne que la 67.e. Car il ſeroit ridicule de s'imaginer que S. Auguſtin euſt voulu feindre d'ignorer la 72.e, ſous pretexte qu'elle n'eſt pas de S. Cyprien ſeul, mais de tout le Concile. Cette equivoque ſeroit bien indigne de la ſincerité de ce Saint, & aprés tout, bien inutile, n'y ayant aucune difficulté dans cette lettre qu'il n'euſt déja reſoluë en répondant aux autres. La proteſtation que S. Cyprien y fait à la fin, de vouloir conſerver la paix avec ceux qui n'approuveroient pas ſon ſentiment, luy eſtoit meſme tres avantageuſe. Nous verrons auſſi qu'il n'a point connu la lettre de S. Firmilien, ſi importante pour la diſpute du batteſme.]

Hier. in Lucif. c. 8. 9. p. 145. b 146. d.
Aug. bapt. l. 6. c. 15. p. 69. 2. b. c.

'Ce fut aprés ce Concile de 71 Eveſques, mais apparemment auſſi-toſt aprés, & avant la réponſe de S. Eſtienne, que S. Cyprien écrivit la lettre celebre à Jubaïen, 'qui eſtoit Eveſque: [mais

Cyp. ep. 73. p. 182. 2 an. p. 53. § 2.
con. p. 397. 1.

ep.73. p.182.1. nous n'en ſavons pas la ville ni la province.] 'Jubaïen luy avoit 256.
p.183.1. écrit pour le conſulter ſur l'affaire du batteſme, '& luy avoit de plus envoyé la copie d'une lettre qui ſoûtenoit que l'on recevoit la remiſſion des pechez ſelon ſa foy, de qui que ce fuſt que l'on receuſt le batteſme; qu'ainſi il falloit approuver celui meſme
p.185.2. de Marcion; '& qu'enfin de quelque maniere & en quelque lieu
p.186.1. que l'on fuſt battizé au nom de J.C, on recevoit la grace, '& la remiſſion des pechez. Il ſemble que cette lettre accuſaſt Saint
p.184.2. Cyprien & ceux qui ſuivoient ſon ſentiment, 'd'eſtre prevaricateurs de la verité, & traiſtres à l'unité de l'Egliſe.

n.17.p.189|Bar. 34.§ 243. 'Baronius & Pamelius croient qu'elle eſtoit du Pape Eſtienne [ce qui peut eſtre,] ſuppoſé, comme le dit Pamelius, qu'Eſtienne ait écrit deux differentes lettres ſur le ſujet du batteſme. [Car il n'y a nulle apparence que S. Cyprien ait eu beſoin de recevoir de Jubaïen la copie de la réponſe que faiſoit le Pape à un Con-
Cyp.ep.74.p. 192. cile dont ce Saint eſtoit le chef,]'& qui luy eſtoit adreſſée à luy
a n.17.p.189. meſme; [a] ni de dire que cette conduite d'Eſtienne l'ait piqué
b an.p.53.§ 2. contre luy, & l'ait porté à parler de luy comme il fait. [b] Ce qui
Alex.t.5.p.495. eſt certain, c'eſt qu'il n'y a pas de preuve que cette lettre fuſt
Cyp.ep.75.p. 200.2|201.2. d'Eſtienne: 'car il y avoit encore d'autres perſonnes qui ſoûte-
c bapt.t.3.p.22. 2. noient la validité du batteſme des heretiques: [c] & il s'eſt fait ſur cela pluſieurs écrits de part & d'autre, où chacun défendoit ſon ſentiment avec aſſez de chaleur.

ep.73.p.182.1. 'S. Cyprien pour répondre à Jubaïen, luy envoya ſa lettre à Quintus, avec celle du premier Concile aux Eveſques de Numidie, [& ſans doute auſſi] le decret que le ſecond Concile en avoit fait. Mais il luy écrivit outre cela une fort longue lettre,
2. où il ramaſſe beaucoup de raiſons & de paſſages pour appuyer ſon ſentiment, '& répond à quelques objections qu'on luy faiſoit, comme à ce que Jubaïen luy avoit repreſenté, que de rebattizer les heretiques, c'eſtoit ou imiter ou autoriſer la temerité
p.183.2. de Novatien, qui rebattizoit les Catholiques. 'Il répond auſſi à la lettre dont Jubaïen luy avoit envoyé la copie.

p.188. 'Il finit encore ſa réponſe à Jubaïen par une proteſtation ſolennelle d'union & de charité avec ceux qui ne ſeroient pas de
Hier.in Luc.c. 9.p.146.d. ſon avis. 'Saint Jerome raporte cette proteſtation toute entiere,
d Aug. bat.l.4. c.8.p.52.1.c|| 5. c.17.p.61.2.d|in Cre.l.3.c.2.p. 180.1.a. [d] auſſi-bien que S. Auguſtin, qui dit qu'il ne ſe laſſoit jamais de lire & de relire ces paroles de paix, [1] pleines de la douceur de la 1.
charité, & qui ne reſpirent que l'odeur agreable de cette union que le Saint vouloit garder avec ſes freres.

Aug.p.61.2.d. 1. *Tanta ex eis jucunditas fraterni amoris exhalat, tanta dulcedo caritatis exhuberat.*

V. ſ 50.

'S. Cyprien envoya à Jubain avec ſa lettre, le traité qu'il avoit fait Du bien de la penitence, [dont nous parlerons "en un autre endroit.] Jubaïen récrivit depuis à S. Cyprien, & témoigna qu'il ſuivoit ſon ſentiment. Cyp.ep.73.p. 188. conc.p.397.1.

[Comme S. Cyprien ſemble avoir voulu ramaſſer dans cette lettre à Jubaïen, qui eſt la 73.e, tout ce qu'il pouvoit dire pour appuyer ſon ſentiment; auſſi S. Auguſtin en a fait une refutation fort exacte, à laquelle il a employé les livres 3, 4, & 5.e du Batteſme, preſque tous entiers.]

ARTICLE XLVII.

Réponſe du Pape S. Eſtienne à S. Cyprien: Ecrit fait pour ce Pape contre le Saint.

'CEPENDANT comme l'opinion de S. Cyprien eſtoit ſuſpecte à l'Egliſe par ſa nouveauté, tout le monde, dit Vincent de Lerins, s'y oppoſa, & les Prelats ſe ſouleverent de tous coſtez pour la combatre. 'S. Auguſtin ſemble dire que l'on tint pour cela divers Conciles, [dont neanmoins nous n'avons aucune memoire.] 'Le pape Saint Eſtienne la combatit avec les autres, & meſme plus que tous les autres, voulant les ſurpaſſer par la ferveur de ſon zele, auſſi-bien que par l'autorité de ſon ſiege. Vinc.L.c.9.p. 331. Aug.bapt.l.1.c. 7.p.14.2.c. Vinc.L. p.331.

'Il écrivit donc à S. Cyprien pour répondre à la lettre du Concile d'Afrique, [a] & ne manqua pas de ſe relever par la dignité de ſon Egliſe, & par l'honneur qu'il avoit d'eſtre ſucceſſeur de S. Pierre. 'Il ſoûtint "cette maxime ſi importante de noſtre religion, qu'il faut s'arreſter à ce que nous avons receu par la tradition de nos peres, ſans y rien changer de nous meſmes. 'Il s'eleva avec force contre ceux qui tomboient dans cette faute: [& ſon zele en cela eſtoit tres loüable.] 'Mais ne ſe contentant pas de rejetter l'opinion de S. Cyprien ou meſme de le refuter, "il uſa de commandement [& de menaces pour luy faire quitter ſon ſentiment;] '& [1]declara qu'il croyoit que ceux qui le ſuivoient, devoient eſtre excommuniez, [b] ou comme parle Facundus, il luy denonça que ceux qui ſeroient aſſez hardis pour rebattizer les heretiques, ſeroient chaſſez de l'Egliſe, [ſans conſiderer] 'que la verité [qu'il ſoûtenoit,] n'eſtoit pas encore ni aſſez éclaircie pour lever toutes les difficultez, 'ni decidée par l'autorité de toute l'Egliſe, comme le remarque ſouvent S. Auguſtin. Cyp.ep.74 p. 192. a ep 75.p.203.1. &c. ep.74.p.192 b Vinc.L. p.331. Euſ.l.7.c.3.p. 251.b. *præcepiſſe.* Aug.bapt.l.5.c. 23.p.63.2.d. 1. c.25.p.64.2.a Cyp.p.194.2. b Fac.in Moci. p.577.b. Aug.bapt.l.2.c. 7.p.34.2.c. l.4.c.6.p.51.2. a,&c.

1. *on* crut devoir excommunier, *abſtinendos putat.*

l.5.c.25.p.642. a. 'Ce fut ce qui choqua tout à fait S. Cyprien. Car dans une queſtion auſſi difficile que celle là, il euſt ſouhaité que tout le monde euſt agi avec autant de moderation & de charité qu'il faiſoit de ſon coſté, ſans condanner ceux qui eſtoient dans un ſentiment contraire. [Il avoit d'ailleurs ſujet d'eſtre peu ſatisfait Cyp.ep.75.p. 205.1. a an.p.56.§ 8. d'un Pape] qui le traitoit de faux Chriſt, de faux Apoſtre, & d'ouvrier trompeur & infidele; a quoiqu'on ne ſache pas au vray ſi c'eſt dans cette lettre qu'il en parloit d'une maniere [ſi peu digne de l'un & de l'autre,] ou dans celle qu'il écrivit vers le meſme temps aux Orientaux.

ep.74.p.192. an.p.54.§ 4. 'S. Cyprien avoit envoyé les lettres écrites ſur le ſujet du batteſme, à l'Eveſque Pompée, 'qu'on croit eſtre celui de Sabrate dans la Tripolitaine, ["& qui peut avoir eu part à l'election de S. Corneille.] 'Cet Eveſque ſouhaitant d'avoir auſſi la réponſe qu'Eſtienne avoit faite au Concile d'Afrique, S. Cyprien la luy envoya, & ne luy cacha point l'indignation qu'elle luy avoit cauſée. [Il en laiſſa encore ſortir quelques étincelles au commencement du grand Concile de Carthage. Car il eſt viſible conc.p.397.a. qu'il raporte à cette lettre ce qu'il y dit;] 'Aucun de nous ne « s'établit Eveſque, des Eveſques, & ne pretend reduire ſes collegues, par une terreur tyrannique à la neceſſité d'obeïr. 'S. Au- « guſtin ne veut pas raporter ce que la douleur du traitement que S. Cyprien recevoit du Pape, luy a fait dire contre luy en écrivant à Pompée avec beaucoup de chaleur & de vehemence, mais neanmoins ſans bleſſer la douceur & la charité fraternelle. V. S. Corneille § 3. Aug.bapt.l.5.c. 25.p.64.2.1.

[Cette diſpute alla encore beaucoup plus loin du coſté a. d'Eſtienne,] '& penſa diviſer l'Egliſe par un ſchiſme tres dangereux. Neanmoins la paix de J.C. demeura, dit S. Auguſtin, la maiſtreſſe de leurs cœurs, & empeſcha que le ſchiſme ne ſe formaſt entre eux. [Cela eſt viſible du coſté de S. Cyprien, que S. Auguſtin regarde particulierement en tout ceci. Et il ſemble in Pet.c.14.p. 202.b.c. que ce ſoit ſon veritable ſens,] 'puiſqu'il dit autrepart, qu'encore qu'Eſtienne cruſt que ceux qui rebattizoient les heretiques devoient eſtre excommuniez, neanmoins S. Cyprien demeura tou- d. jours avec luy dans l'unité de la paix; 'ni luy, ni ceux qui eſtoient de ſon ſentiment, ne s'eſtant point diviſez de la communion des autres. [Selon ce ſens, il eſt vray de dire qu'il n'y eut point de ſchiſme entre eux, S. Cyprien eſtant demeuré ferme dans l'union de la charité. Il n'y eut point encore de ſchiſme, en ce que l'excommunication que S. Eſtienne decerna ou voulut decer- e. ner, n'eut pas de lieu,] 'les Eveſques de l'un & de l'autre coſté

eſtant demeurez dans l'unité, [ou parcequ'Eſtienne meſme ſe relaſcha de cette rigueur, ou parceque les autres Eveſques ne le ſuivirent pas en cela, quoiqu'ils le ſuiviſſent en ce qu'il ſoûtenoit touchant le batteſme, comme cela eſtoit arrivé dans la diſpute de la Paſque. Mais il n'eſt pas ſi aiſé de ſoûtenir que jamais Eſtienne n'ait rompu de ſon coſté la communion & la paix. Et peut-eſtre que S. Auguſtin en euſt parlé autrement s'il euſt eſté obligé de s'en expliquer, ſurtout s'il euſt vu ce que nous en avons dans Euſebe, & encore plus dans la lettre de Firmilien. Nous nous contenterons de raporter dans la ſuite ce que l'antiquité nous en a appris, ſans vouloir decider cette difficulté d'une autre maniere.

S. Auguſtin marque aſſez ſouvent cet amour que S. Cyprien avoit pour la paix & l'unité de l'Egliſe, comme le comble & le ſeau de ſa vertu. Outre les endroits où il parle expreſſément de cette affaire, voici ce qu'il en dit dans le ſermon ſur la femme forte,] 'que Poſſide & tous les manuſcrits montrent eſtre de luy, quoique dans quelques editions il porte le nom de S. Ambroiſe. Aug. t. 37 p. 181. f.

» 'Il y a dans l'Egliſe, dit-il, & il y a toujours eu des pierres pre- p. 182. f.
» cieuſes, des hommes doctes, illuſtres par leur ſcience, celebres
» par leur eloquence, recommandables par leur erudition dans la
» loy... Mais ce n'eſt que l'ornement [exterieur, & comme l'habit
» de l'Egliſe.] Cyprien eſtoit une de ces pierreries par l'eclat de
» ſon eloquence & de ſa doctrine : Donat auſſi en eſtoit une. Mais
» Cyprien eſt demeuré attaché à l'Egliſe pour l'orner toujours; '& p. 183. a.
in ea ſe amari. » Donat s'en eſt detaché. Celui qui y eſt demeuré a voulu en tirer
» ſa beauté & ſon eclat, & celui qui s'en eſt detaché a voulu ſe
» faire eſtimer par un parti ſeparé d'elle. Cyprien qui y eſt demeuré
» uni, y raſſembloit tous ceux qu'il pouvoit; Donat en la quittant,
» a travaillé non à raſſembler, mais à diſperſer.... Mais quelque
» éclairé '& quelque ſavant qu'il fuſt, toute pierre precieuſe qui b.
» ne demeure pas attachée à l'ornement de cette femme forte ſe
» gaſte & s'obſcurcit [en tombant] dans les tenebres. Il faut qu'elle
» ſoit unie au vétement de cette femme, qui eſt elle meſme d'un
» prix bien plus grand que toutes les pierreries qui l'ornent. Que
» Donat n'y demeuroit-il donc attaché ? Car je ne crains pas de
» le dire, ces pierres ne ſont precieuſes que quand elles ont la
» charité: 'celle qui ne l'a pas a perdu ſon prix, & n'eſt digne que c.
» de rebut. Il ajoute encore pluſieurs choſes ſur ce ſujet.

'Aprés la lettre à Pompée, on trouve dans un ancien manuſ- Cyp. R. ep. 74. n a b p 135 l
crit un ouvrage, qui n'eſt pas achevé, fait pour ſoûtenir que bapt. ox. t. 3. p. 31.

baptp.22.2. tout batteſme donné au nom de J.C. eſt valide. L'auteur pretend raporter tous les paſſages de l'Ecriture que l'on alleguoit contre ſon opinion, pour les éclaircir par ceux qu'il croyoit prouver la ſienne, & les concilier tous enſemble. [Nous avons p.16.2. déja touché quelque choſe de cet écrit.] Il eſt compoſé par un Eveſque, [dont le ſtyle eſt bien eloigné de la beauté & de la clarté de S. Cyprien.] Et l'auteur ſemble le reconnoiſtre en un endroit: [Car ſi ce traité eſt écrit en ce temps-ci, "comme il y a tout lieu de le croire, on ne peut douter que ce ne ſoit ce Saint qui y eſt attaqué pluſieurs fois en particulier,] quoiqu'il n'y ſoit p.22.1. deſigné que par ſon eloquence, & par ſa qualité d'Eveſque. [a] On a p.23.1. y voit donc que ſes adverſaires l'accuſoient d'avoir accoutumé p.22.1. de répondre "avec chaleur & emportement: & on y lit que tout l'effet de tant de bruit que l'on excitoit, eſtoit de donner moyen à un ſeul homme de paſſer parmi quelques eſprits legers pour avoir une lumiere & une conſtance extraordinaire, & de ſe vanter parmi ſes ſemblabes par une ſotte vanité, d'avoir reformé les vices & les erreurs de toutes les Egliſes: en quoy on dit qu'il viole l'humilité, & qu'il tombe dans la folie & l'egarement des heretiques, qui ne cherchent dans leur perte que la ſatisfaction de ne perir pas ſeuls, & qui mettent leur gloire à trouver des taches dans l'Egliſe, pour luy en faire des reproches. [Voilà comment on traitoit celui en qui S. Auguſtin a admiré ſurtout une humilité profonde, un amour ardent pour l'honneur & la beauté de l'Egliſe, & un zele incomparable pour ſa paix & ſon unité. Ceux qui ſont beaucoup audeſſous de S. Cyprien, peuvent trouver en cela un grand ſujet de conſolation, quand leurs freres les traitent comme on l'a traité.]

256. V. la note 40.

impatienter.

ſuperè.

ARTICLE XLVIII.

Le grand Concile de Carthage confirme le ſentiment de S. Cyprien contre celui du Pape.

[LA lettre à Pompée fait voir que S. Cyprien ne ceda ni à la deciſion, ni aux menaces du Pape Eſtienne Et Saint Auguſtin qui ſuppoſe toujours comme nous, qu'Eſtienne ſoûtenoit Aug. bapt. l. 1. c. 7. n. 8. t. 2. c. 38 l. 2. c. 8. 15. p. 42. l. 6. 44. t. 2. a. la verité que toute l'Egliſe a embraſſée depuis,] reconnoiſt neanmoins que Saint Cyprien n'eſtoit pas obligé de ceder à ſon autorité dans une matiere ſi obſcure & ſi difficile, & qu'il ſuffiſoit qu'il

qu'il fuſt diſpoſé, comme il l'eſtoit ſans doute, à cedet ou aux lumieres de la verité, ſi quelqu'un la luy euſt fait voir, en répondant aux raiſons fauſſes, mais tres vrai-ſemblables, qui le retenoient dans ſon ſentiment, ou à l'autorité de toute l'Egliſe aſſemblée dans un Concile, comme cela ſe fit depuis. 'Comme donc l'Egliſe n'avoit point encore decidé ce point dans un Concile œcumenique, [ce que S. Cyprien put faire aprés avoir receu la réponſe d'Eſtienne, fut de convoquer un nouveau Synode pour examiner plus à fond cette queſtion: Car il y a toute apparence que le grand Concile de Carthage fut tenu ſur cette lettre.] 'C'eſt le ſentiment de Baronius. l.4.c.6.p 51.a. a. Bar.258 § 42.

'Nous avons encore les actes de ce Concile, [raportez tout au long par Saint Auguſtin dans ſon 6.e & ſon 7.e livre du Batteſme contre les Donatiſtes.] 'On l'a traduit tout entier en grec, [quoiqu'avec quelque difference, & comme en l'abregeant:] & Zonare dit que c'eſt le plus ancien Concile que nous ayons. [Car la lettre qu'on cite du Concile de Paleſtine tenu ſous Victor, n'eſt pas une piece fort authentique. Mais ce qui eſt plus étonnant,]c'eſt que le Concile appellé *In Trullo* en reçoit & en approuve les deciſions dans ſon deuxieme Canon. Cyp.conc. Zon.can.p.271. V S. Victor. Pape § 3. p 132.b.c.

'Il fut tenu le premier de ſeptembre, & il s'y trouva 85 Eveſques, des provinces d'Afrique, de Numidie, & de Mauritanie. Les Preſtres & les Diacres y furent preſens; & il s'y trouva auſſi une grande partie du peuple. 'On avoit ſoin d'écrire ce qui s'y diſoit. a On y lut d'abord la lettre de Jubaïen à S. Cyprien, avec la réponſe que le Saint luy avoit faite, & ce que cet Eveſque luy avoit récrit depuis. 'On y lut auſſi la lettre que S. Cyprien [& le Concile precedent] avoient envoyée au Pape Eſtienne: [& on n'y oublia pas apparemment la réponſe de ce Pape.] Cyp.conc.p. 397.d|403.1. Aug.in Cre.l.3. c.2.p.180.1.c. a Cyp. conc.p. 397.1. p.398.2.

'Quand ces pieces eurent eſté luës, S. Cyprien fit un diſcours, où aprés avoir deſapprouvé avec autant de douceur que de force, ceux qui ſe faiſoient Eveſques des Eveſques en voulant obliger leurs collegues par une terreur tyrannique à ſuivre abſolument leurs opinions, (ce que Baronius raporte à la lettre du Pape Eſtienne,) il proteſte de nouveau qu'il laiſſe à chacun la liberté de ſes ſentimens, ſans juger ni ſeparer perſonne de la communion pour ce ſujet. 'Y a-t-il rien de plus doux, s'écrie S. Auguſtin, rien de plus humble, rien de plus vray? [Les Eveſques diſent enſuite chacun leur avis; & S. Cyprien conclud par le ſien, qu'il dit eſtre compris dans ſa lettre à Jubaïen. Tous les autres furent du meſme ſentiment que luy. Car quoique S. Au- p.397.d|Bar.258. § 42. Aug.bapt.l 3. c.3.p.45.1.a.b.

guſtin montre que l'on peut donner un fort bon ſens à quelques uns, neanmoins les circonſtances font aſſez voir quelle eſtoit leur veritable penſée. Il y en a pluſieurs d'entre eux qui proteſtent comme Saint Cyprien, de ne ſe vouloir point ſeparer de la communion de ceux qui ſeroient dans un ſentiment oppoſé.]

Cyp.conc.p. 403.1|n.p.411.f. n.p 396.1| an.p. 56.§ 9. a conc.p.197. 404|ox,t 1.p. 230.

'Natalis d'Oea y porte la parole pour les deux autres Eveſques de la Libye Tripolitaine, Pompée de Sabrate, & Dioga de Lepti la grande, qui eſtoient abſens: 'ce qui fait que Pamelius & d'autres content 87 Eveſques dans le Concile. [a] Leurs eveſchez ſont auſſi marquez: & Jean Fell Eveſque d'Oxford, auſſi-bien que Pamelius, cherchent chacun dans les notes de leur edition en quelle province ils eſtoient. Pluſieurs de ces Eveſques ſont nommez dans les imprimez & dans quelques manuſcrits, Martyrs ou Confeſſeurs, ou l'un & l'autre enſemble: ["ce qui reçoit quelque difficulté. Nous ne laiſſerons pas neanmoins de marquer ceux à qui l'on donne ces titres.] 'Ceux qui ſont nommez Martyrs ſont Jader Eveſque de Midile, [dont nous parlerons dans la ſuite;] 'Verule de Ruſiccade, "qui ſemble avoir autrefois eſté dans le ſchiſme; Pierre d'Hippo-Diarrhytes, Salvien de Gazaufale, 'Secondien de Thambes, [qui peut eſtre S. Secondin dont il eſt parlé dans les actes de S. Jacque & S. Marien,] & S. Cyprien, qui eſt auſſi nommé Confeſſeur, [peut-eſtre à cauſe de ſon exil ſous Valerien, ou de ſa proſcription ſous Dece, comme Jader à cauſe qu'il fut d'abord condanné aux mines. "Il y faudroit ce ſemble ajouter] 'Theogene d'Hippone, [b] puiſque S. Auguſtin qui a rendu ce ſiege ſi celebre, nous apprend qu'il y avoit à Hippone une egliſe de S. Theogene Martyr: & il ſemble meſme que ce fuſt la cathedrale. 'Baronius ne doute pas que ce ne ſoit celui qui parle dans ce Concile, & a mis ſa feſte le 26 de janvier.

NOTE 41. *de ſchiſmaticis.* V. la note 41.

conc.p.401.1. p.402.2. p.403.1. p.399.1. b Aug.ſ. 273.c. 7.p.1108.a. Bar.262.§ 33| 26.jan.b.

'Ceux qui ſont ſimplement qualifiez Confeſſeurs, ſont Iambe de Germanicienne, Paul [1] de Bobbe, [c] Pompone de Dionyſiane, 1. Venance de [2] Timiſe ou Tunis, Saturnin de Tucque, Irenée 2. d'Ulule, 'Fauſte de Timida-Regia, Therape de Bulle, Lucius de Membreſe, Victor d'Aſſur, 'Clarus de Maſcule, & Littée de Gemelle. 'Nous verrons qu'il y faut joindre Nemeſien de Thubunes dans la Mauritanie Ceſarienne, deux Felix, peut-eſtre de Bagaï [dans la Numidie,] & d'Utine dans la Proconſulaire, Polien de Milée ou Mileve dans la Numidie, & Dative de

Cyp.conc.p. 401.1. c 2. p.402.1. p 403.1. p.397.2 &c|n. p.218.2|404.2.

Vand.p.359. 1. *à Bobba.* 'On croit qu'il faut lire *ab Obba*, qui eſt une ville de la Mauritanie Ceſarienne, celebre dans l'Egliſe d'Afrique.

Vand.p.235.236. 2 'ou plutoſt *Tiniſe* dans la Proconſulaire, & qui eſt Tunis d'aujourd'hui.

Bades dans la Ceſarienne. 'D'autres marquent autrement leurs eveſchez, parcequ'il y avoit pluſieurs Eveſques de meſme nom dans le Concile. [Et cela ne vaut pas la peine de l'examiner.] ox.t.2.n.p.230.

ARTICLE XLIX.

Conduite du Pape à l'égard des Eveſques d'Afrique & de l'Orient.

[CE troiſieme Concile de Carthage eſtant demeuré dans le ſentiment des precedens nonobſtant l'oppoſition du Pape, il y a bien de l'apparence qu'il deputa à Rome pour informer plus particulierement S. Eſtienne de ſes raiſons; & que ce ſont] 'ces meſmes deputez des Africains, dont Saint Firmilien dit qu'Eſtienne n'avoit pas ſeulement voulu leur parler, qu'il avoit de plus défendu à tous les freres de les recevoir chez eux, & qu'il avoit ordonné qu'on leur refuſaſt non ſeulement la paix & la communion, mais meſme l'hoſpitalité & le couvert. Cyp ep.75.p. 204.2.

'Quelques uns veulent que cela ſoit arrivé aprés le Concile des 71 Eveſques, qui eſt le ſecond. [Cela feroit paroiſtre la conduite d'Eſtienne encore plus dure & plus odieuſe: & c'eſt auſſi pour cela que nous ne voulons pas embraſſer ce ſentiment, que l'on avance ſans en donner aucune preuve. Il y a meſme tout ſujet de croire qu'Eſtienne ne récrivit point à Saint Cyprien aprés avoir refuſé de parler à ſes deputez, & les avoir traitez d'une maniere ſi outrageuſe. Ce qui peut donner encore lieu de dire que cela n'eſt arrivé qu'aprés le grand Concile de Carthage du premier de ſeptembre, c'eſt que S. Cyprien n'en parle point à la teſte de ce Concile, & ne ſe plaint juſque là que de la menace que le Pape avoit faite de le ſeparer de la communion. Car cette action paroiſt une rupture entiere:] '& en effet Saint Firmilien dit en deux endroits, qu'Eſtienne avoit actuellement rompu la paix avec l'Afrique, quoique ſes predeceſſeurs l'euſſent toujours entretenuë par des marques mutuelles d'amour & d'honneur. [Ce fut peut-eſtre encore en cette occaſion que Eſtienne traita Saint Cyprien de la maniere que nous avons raportée.] an.p.56 § 7. ep 75. p.200.t 204 2.

inhumanitas, 'La dureté d'Eſtienne produiſit au moins ce bien, qu'elle lia étroitement S. Cyprien avec S. Firmilien, en les maltraitant egalement. [Nous ne ſavons pas le particulier de ce qui ſe paſſa à l'égard des Orientaux.] 'Il paroiſt ſeulement que la diſpute p.198.2. an.p.54 § 5. 6| Euſ.l.7.c 3.5. p.251.252.

ayant commencé en Afrique par les écrits que fit S. Cyprien touchant le batteſme des heretiques, elle paſſa enſuite en Orient, où nous avons remarqué que beaucoup de provinces vouloient auſſi qu'on rejettaſt tout batteſme donné par les heretiques. 256.

Cyp.ep 75.p. 204.2. [Eſtienne traita de la meſme maniere les uns & les autres:]Car comme dit S.Firmilien, il ſe brouilloit avec quantité d'Eveſques dans tout le monde, ſe ſeparant de beaucoup d'Egliſes, rompant la paix avec les uns d'une maniere,& avec les autres d'une autre, tantoſt avec les Orientaux, & tantoſt avec les Africains. ['Saint Firmilien n'exprime pas poſitivement le ſujet de ces ruptures.] Note 42.

Euſ.l.7.c.5.p. 252.b. 'Mais S.Denys d'Alexandrie nous aſſure qu'Eſtienne avoit écrit "qu'il ne vouloit plus communiquer ni avec Helene de Tarſe, ni avec Firmilien, ni en un mot avec tous ceux de Cilicie, de Cappadoce, de Galacie, & des provinces voiſines, non plus qu'avec [ceux d'Afrique,] parce, diſoit-il, qu'ils rebattizoient les heretiques. Il ſemble que ce ſoit à S.Denys meſme qu'il l'ait écrit. ὡς ἀδελφοὺς ἐπὶ τοῦτο κοινωνοῦντας.

Bar.258.13.16. § 44-46. 'Baronius accorde qu'Eſtienne excommunia toutes ces provinces. [Et je ne voy pas aprés cela pourquoi] 'il pretend qu'il n'excommunia pas auſſi S.Cyprien. Il taſche de faire voir de la difference entre la cauſe de S.Cyprien & celle de S.Firmilien. [Mais toute la difference qui paroiſt y eſtre,c'eſt que Baronius a eu le reſpect qu'il devoit pour S.Cyprien, & n'a oſé rien dire contre luy, au lieu qu'il a cru qu'il luy eſtoit permis de traiter S.Firmilien d'une maniere aſſez indigne, quoique ce fuſt auſſi l'un des plus grands hommes qu'euſt alors l'Egliſe, comme nous eſperons le montrer en examinant ſon hiſtoire.]

Euſ.l.7.c.5.p. 252.c. 'S.Denys depuis Pape, & Philemon, qui eſtoient alors Preſtres de Rome, & qui ſuivoient le ſentiment d'Eſtienne, écrivirent

b|7.p.253.254. ſur cette affaire à S. Denys d'Alexandrie. 'Mais ce grand Saint jugea bien que c'eſtoit une choſe de tres grande conſequence, de condanner une pratique que beaucoup d'illuſtres Conciles

p.254.a. avoient autrefois établie, '& ne put ſe reſoudre à ruiner ce qu'avoient fait tant de ſaints Peres, ni à jetter ſes freres dans une

c.5.p.252.c. diſpute & une diviſion tres dangereuſe. 'Il en écrivit ſes ſentimens en peu de mots à S. Denys & à Philemon, '& les étendit

c.4 p.251.c. c.5.p.252.c. davantage en écrivant à Eſtienne meſme, 'le priant [de ne pas traiter cette affaire comme il faiſoit.]

ARTICLE L.

S. Cyprien écrit à S. Firmilien, & à Magnus; reçoit réponſe du premier; compoſe les traitez De la patience & De l'envie.

[COMME il paroiſt par ce que nous venons de dire, que le Pape Eſtienne informoit les autres Eveſques de ſa conduite, ou par luy meſme ou par ſes Preſtres, il y a auſſi bien de l'apparence que S. Cyprien faiſoit la meſme choſe de ſon coſté,] '& que, comme dit Baronius, il envoya des deputez en divers endroits aux principaux Eveſques de l'Egliſe. [Soit donc que ce fuſt par cette raiſon generale, ſoit que le Saint euſt appris de quelle maniere Eſtienne agiſſoit avec les Orientaux,] 'il eſt certain qu'il écrivit à S. Firmilien, & luy deputa un de ſes Diacres nommé Rogatien, 'qui arriva en Cappadoce ſur la fin de l'automne: 'd'où Baronius a conclu qu'il avoit eſté envoyé auſſi-toſt aprés le grand Concile tenu le premier de ſeptembre. [Il peut bien n'eſtre parti neanmoins qu'aprés qu'Eſtienne eut refuſé d'ecouter les Eveſques d'Afrique: ce qui n'empeſche pas qu'il n'ait pu arriver en Cappadoce au mois d'octobre, aſſez toſt pour retourner en Afrique, avant que l'hiver fuſt avancé.

Bar. 258. § 43.

Cyp. ep. 75. p. 198.

p. 199. 2.

Bar. 258. § 43.

Nous ne ſavons rien du particulier de ce que fit S. Firmilien tant ſur cette deputation, que ſur l'excommunication du Pape. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait apparence que luy,] 'qui avoit accoutumé d'aſſembler tous les ans un Concile provincial, [a fait la meſme choſe en une rencontre ſi importante, & que les 50 Eveſques d'Orient que conte S. Auguſtin pour le ſentiment de S. Cyprien, ne puiſſent eſtre ceux de ce Concile: mais nous n'en avons rien de poſitif.] 'Nous ſavons ſeulement que Firmilien ayant receu avec beaucoup de joie la deputation de S. Cyprien, '& relu ſouvent avec ſatisfaction les lettres qu'il luy avoit écrites, [mais que nous n'avons plus aujourd'hui,] 'il luy récrivit par le meſme Rogatien, "que l'hiver preſſoit de s'en retourner, une grande epiſtre que nous avons encore, & qui eſt la 75.e dans S. Cyprien.

Cyp. p. 193. 2.

p. 198.

p. 199. 1. 2.

hibernum tempus urgebat,

[Ce Saint dans cette lettre parle tres fortement contre la conduite d'Eſtienne:] '& il ne craint pas de dire que ce Pape en ſeparant tous les autres de luy, ſe ſeparoit luy meſme de tous les autres, & de l'unité de la communion eccleſiaſtique, ſe rendant ainſi veritablement ſchiſmatique. [Mais quelque chaleur qu'il

p. 204. 1.

faſſe paroiſtre, il témoigne neanmoins comme S. Cyprien, qu'il ne vouloit point rompre la paix ni avec le Pape, ni avec ſes autres adverſaires;] 'puiſqu'il reconnoiſt qu'ils eſtoient comme luy dans l'unité d'une ſeule Egliſe Catholique. 256.

p.202.2.

p.199.200. 'Il dit dans cette lettre, que l'Egliſe Romaine avoit auſſi-bien que pluſieurs autres ſes pratiques particulieres, ſans que cela fiſt tort à la paix & à l'unité de la communion Catholique, & qu'elle obſervoit diverſes choſes, tant pour la feſte de Paſque, que pour d'autres points qui ne venoient pas de la tradition des Apoſtres, & n'eſtoient pas conformes à la pratique de l'Egliſe de Jeruſalem; [ce que l'on ne peut pas appliquer, comme font quelques uns, à la tradition de Rome, de celebrer Paſque toujours le dimanche, "puiſque l'Egliſe de Jeruſalem obſervoit la meſme choſe.] V.S.Victor Pape § 2, 7.

n.14.p.205. 'La conformité du ſtyle de cette lettre avec celui de Saint Cyprien, fait juger qu'elle a eſté traduite en latin par ce Saint meſme. 'S. Auguſtin témoigne que les Donatiſtes luy objectoient quelques lettres des Orientaux. [Mais il y a apparence qu'il entend quelque autre choſe que la lettre de S. Firmilien, qui n'eſt que d'un ſeul Eveſque Et il ſemble que S. Auguſtin ne l'ait pas connuë, puiſqu'il ne répond jamais à ce que S. Firmilien y pretend, que la pratique eſtoit d'un temps immemorial; ce que ſa candeur ne luy euſt pas permis de diſſimuler; & il ne reſoud nullepart le cas que Firmilien y propoſe] 'd'une "miſerable magicienne, qui ſe pretendant conduite & animée du S. Eſprit, faiſoit des choſes tout à fait prodigieuſes, & entreprenoit de battizer dans les formes ordinaires, & avec l'invocation ſolennelle de la Trinité. [Il n'y a pas lieu de s'étonner beaucoup que S. Auguſtin n'ait pas connu cette lettre, puiſque nous avons vu qu'il ne connoiſſoit pas meſme celle de S. Cyprien à Eſtienne, citée en meſme temps par S. Jerome.

Aug.in Cre.l.3. c.1.p.280.1 2.

Cyp.ep.75.p. 201. V.S.Firmilien.

Nous n'avons pu encore parler de la lettre de S. Cyprien à Magnus, "& elle peut bien n'avoir eſté écrite qu'aprés les autres qui traitent de l'affaire du batteſme.] 'S. Cyprien l'écrivit pour reſoudre quelques difficultez ſur leſquelles il avoit eſté conſulté par Magnus, qui pouvoit n'eſtre qu'un ſimple laïque, puiſque le Saint le traite toujours de fils. Cette lettre ſuppoſe comme conſtant qu'il faut battizer les heretiques; mais elle examine la queſtion de Magnus, ſi les Novatiens devoient eſtre auſſi compris dans cette regle, & conclud que l'on n'en peut excepter aucune ſorte d'heretiques ni de ſchiſmatiques.

Note 43.

ep.76 p.208.1[n.1.p.213.

'Elle traite encore une autre queſtion, dont on faiſoit autrefois une lettre ſeparée. C'eſt ſur le ſujet de ceux qui avoient receu le batteſme dans la maladie: ["de quoy nous avons parlé autrepart.] 'Il y parle en un endroit avec aſſez de force contre ceux qui s'oppoſoient à ſon ſentiment ſur le batteſme des heretiques. [Mais dans tout le reſte de la lettre, cette force eſt temperée par beaucoup de douceur & de retenuë.] 'Il la finit par la proteſtation de ne vouloir juger perſonne, laiſſant à chacun la liberté d'agir ſelon ſa lumiere.

V. S. Corneille § 4.

p.211.n.p 208. 1. p.211.1. p.213.

'S. Auguſtin cite l'endroit de cette lettre où Saint Cyprien dit que le ſacrifice meſme des Chrétiens leur apprend qu'ils doivent eſtre unis enſemble par une charité ferme & indiſſoluble: & il ajoute que ce Saint fait voir par là combien il aimoit la beauté de la maiſon de Dieu. 'Facundus en raporte encore un grand paſſage dans ſa lettre pour les Trois chapitres, [a] où il dit qu'elle eſt écrite pour S. Corneille Pape & Martyr, [parcequ'elle combat] Novatien qui avoit pretendu prendre la place de ce ſaint Pape.

Aug.bapt.l.7. c 49 50. p.80.2. b. Spic.t 3.p.116. 117. a p.115.116.

'La crainte qu'avoit S. Cyprien, que la chaleur de la diſpute touchant le batteſme, n'alteraſt un peu cette charité & cette union qui doit eſtre entre les Fideles, luy fit faire un écrit intitulé Du bien de la patience. C'eſt ce qu'il dit luy meſme en envoyant ce livre à Jubaïen avec la lettre dont nous avons parlé ci-deſſus. [Il montre dans cet écrit avec combien de douceur & de patience il ſe faut ſupporter les uns les autres, pour entretenir la charité:] '& afin que ce livre fiſt plus de fruit, & fuſt mieux receu de tout le monde, il evita d'y rien dire qui touchaſt les conteſtations d'alors. S. Ponce marque cet écrit. 'S. Auguſtin en cite auſſi quelques paſſages contre les Pelagiens, & l'appelle l'epiſtre touchant la patience. [b] Il le cite encore en pluſieurs autres endroits contre les Donatiſtes. [c] Le Pape Jean II. en raporte un paſſage en écrivant à quelques Senateurs [vers l'an 533 Saint Cyprien y refute bien clairement ceux qui veulent que tous les Chrétiens portaſſent le pallium des philoſophes,] 'puiſqu'il y dit que nous ſommes philoſophes non en paroles, mais en actions, & que nous faiſons voir noſtre amour pour la ſageſſe non par noſtre vétement, mais par des effets réels & ſolides.

Cyp.ep.73.p. 188.1. ox.t.1. p.210.1 an p.53.§ 1. Aug. ad Bon.l. 4.c.8.9.p.476. 1 d.477 2.b. b Cyp.ox.t.1. p.210. c Conc.t.4 p. 1751.2. Cyp.pati p.313. 2.

'Il y a de l'apparence que la meſme neceſſité qui le porta à écrire le livre De la patience, l'obligea à compoſer celui De la jalouſie & de l'envie, peu de temps aprés qu'il eut envoyé l'autre à Jubaïen. 'S. Ponce marque ce livre immediatement aprés le

n.p 322.1. ox.t.1.p.221. Pont.p.4.c.

precedent, lorſqu'il dit que S. Cyprien a arreſté par la douceur d'un remede ſalutaire cette jalouſie empoiſonnée qui vient de la malignité de l'envie. [a]Ce livre eſtoit fort connu par les peuples, & S. Auguſtin le cite avec eloge. [a] S. Jerome le cite auſſi, & l'appelle un excellent livre. [b] S. Ceſaire dit que S. Cyprien avoit écrit à [ſon] peuple ſur l'envie.

Aug. bapt. l. 4. c. 8. p. 52. t. 2. b.
a Hier. in Gal. 5. p. 195. b.
b Cod. reg. t. 4. p. 67.

ARTICLE LI.

S. Denys pacifie la diſpute du batteſme : L'Afrique abandonne enfin le ſentiment de S. Cyprien.

L'AN DE JESUS CHRIST 257.

[NOus ne trouvons plus rien ſur l'affaire du batteſme, qui regarde Saint Cyprien ni le Pape Eſtienne.] Cependant il eſt certain que cette conteſtation duroit encore ſous le pontificat de S. Sixte, qui ſucceda à S. Eſtienne [le 30 aouſt 257, ſelon l'opinion que nous ſuivons.] S. Denys d'Alexandrie, qui s'eſtoit employé auprés d'Eſtienne pour maintenir la paix de l'Egliſe, en le diſſuadant de porter à l'extremité la diſpute du batteſme, fit la meſme choſe auprés de Sixte II. Il luy écrivit [trois fois] ſur ce ſujet : [c]& dans la premiere de ſes lettres il luy manda la naiſſance de l'hereſie que Sabellius venoit d'inventer, [& dont nous parlerons en un autre endroit.] [c]Dans la ſeconde, il le conſulte ſur un cas [qui eſt fort conſiderable, pour faire voir que la pratique de S. Denys & de ſes predeceſſeurs, eſtoit d'admettre le batteſme donné par les heretiques, comme nous l'avons marqué [c]ci-deſſus.] [c]Il écrivit auſſi de nouveau à S. Denys & à Philemon Preſtres de Rome, mais plus amplement qu'il n'avoit fait ſous Eſtienne. [Il ne fut pas content de toutes ces diligences : & voulant rendre ſon Egliſe participante de ſa charité,] [c]il écrivit conjointement avec elle une fort longue lettre adreſſée à Sixte, & à toute l'Egliſe Romaine.

Euſ. l. 7. c. 5. p. 252.
c. 6 p. 252. d.
c. 9. p. 254. c. d.
c. 5. p. 252. c.
V. § 44.
c. 9. p. 255. c.

[Il obtint l'effet de ſon deſir, puiſqu'on ne voit point que cette diſpute ait fait depuis aucun bruit juſqu'à ce qu'elle fut renouvellée par les Donatiſtes. On pourroit dire que la perſecution avoit porté les Catholiques à ſe réunir, ſi noſtre ſuite ne nous obligeoit de dire que la perſecution eſtoit commencée plusieurs mois avant la mort du Pape Eſtienne.] Auſſi l'epithete de bon & de pacifique que S. Ponce donne à Sixte, fait croire que

Pont. p 8 | Laun. t. 8. cp 15. p 605. 606 | Act. M. p. 201. § 14.

que Dieu ſe ſervit plutoſt pour un ſi grand effet, de la vertu de ce ſaint Pape, [que du crime des payens.] 'Des perſonnes habiles croient que c'eſt pour cela que ſa memoire a eſté honorée par l'Egliſe d'Afrique, ce qu'on ne trouve point de S. Fabien ni de S. Corneille. 'L'Egliſe Romaine de ſon coſté a toujours témoigné tant de veneration pour S. Cyprien, qu'on ne peut douter qu'il ne ſoit mort uni avec elle, non ſeulement par la diſpoſition de ſon cœur, mais meſme par la communion exterieure. [Pour ce qui eſt de la maniere dont ſe fit cette paix, il y a bien de l'apparence que ce fut comme S. Denys & S. Cyprien le demandoient; c'eſt à dire qu'on laiſſaſt agir chaque Eveſque ſelon ſa diſcretion & ſa lumiere, en attendant que Dieu euſt decouvert la verité d'une maniere plus claire & plus authentique.

Anal. t. 3. p. 410 Aug. in Jo. h. 27. p. 97. 1. b.

Act. M. p. 201. 202.

S. Denys & Philemon tous deux Preſtres à Rome, contribuerent ſans doute beaucoup à cette pacification en s'y portant eux meſmes les premiers.] 'Car S. Denys d'Alexandrie dans la premiere lettre qu'il écrivit à Sixte II. ſur ce ſujet, dit qu'ils avoient eſté auparavant du ſentiment d'Eſtienne: 'ce qui marque bien clairement qu'ils n'en eſtoient plus alors.

Euſ. l. 7. c. 5. p. 252. c.

Laun. t. 8. p. 603.

'S. Auguſtin doute quelquefois ſi S. Cyprien ne s'eſtoit point retracté. Mais il avoue que l'on n'en a aucune connoiſſance: & il ne s'arreſte guere à cette penſée, non plus qu'à ce qu'il dit, que quelques uns doutoient ſi les lettres de ce Saint ſur cette diſpute, n'eſtoient point fauſſes & ſuppoſées. 'On croit meſme que la lettre 77.e de S. Cyprien, écrite lorſqu'il eſtoit déja en exil, montre que luy & les autres Eveſques d'Afrique, perſiſtoient toujours dans leur ſentiment. [Auſſi S. Auguſtin ne fonde point ſur ces penſées fauſſes ou incertaines la ſainteté tres certaine de S. Cyprien; mais ſur ce que la connoiſſance que nous avons de ſa charité & de ſon humilité, nous aſſure qu'il euſt embraſſé la verité avec joie, ſi on la luy euſt montrée avec aſſez de clarté, ou ſi elle luy euſt eſté propoſée par une autorité à laquelle il euſt eſté obligé de ſe ſoumettre.] 'On a publié depuis un livre De la penitence de S. Cyprien, que le Pape Gelaſe met au rang des apocryphes. Pamelius en parle comme d'un livre ridicule & inſoûtenable. 'Mais il regarde S. Cyprien d'Orient, & non celui de Carthage.

Aug. bapt. l. 2. c. 4. p. 40. 1. d. [ep. 48. p. 70. 2. b. d.

Cyp. an. ox. 257. § 2.

n. P.

Cyp. ox. t. 4. p. 55.

[Il ſemble que les Eveſques qui vouloient qu'on rebattizaſt, aient abandonné peu à peu leur ſentiment pour ſuivre la pluralité. Et ce fut aſſurément alors,] 'que, comme dit S. Jerome, les meſmes Eveſques d'Afrique qui avoient ordonné de rebatti-

Hier. in Luci. c. 8. p. 246. c.

Aug.in Cre.l 3. c.2 p.180.1.b. xer, firent un decret contraire. 'S. Auguſtin dit la meſme choſe 257.
de ceux d'Aſie, ſur l'autorité des Donatiſtes. [Tout cela ne peut
guere eſtre vray qu'en l'entendant des Eveſques des meſmes
Cyp.ap.p.58.59 §. 2. 3. provinces.] 'Car ſi quelques uns pretendent tirer d'Euſebe, que
cela ſe fit avant la mort du Pape Eſtienne, c'eſt qu'ils ont con-
fondu l'hereſie de Novatien avec la queſtion du batteſme.

[Je ne ſçay ſi le decret des Eveſques d'Afrique dont parle S. Jerome, ne ſeroit point le VIII. Canon du Concile d'Arles. Car il regarde en particulier les Africains, & témoigne que la reïteration du batteſme eſtoit encore pratiquée dans cette province. D'ailleurs on ne peut douter que les Eveſques d'Afrique faiſant une grande partie du Concile, ce Canon n'ait eſté fait ou par leur autorité, ou avec leur conſentement. Pour ce que les Donatiſtes diſoient de la retractation des Eveſques d'Aſie cela
Baſ.can.47.p. 33 d. paroiſt vray de la Piſidie,] 'puiſque S. Baſile dit que la rebaptiza-
a ep.8.p.51.d. tion eſtoit défenduë à Icone, [a] qui eſtoit de ſon temps metropole
de la ſeconde Piſidie. [Mais il eſt bien difficile de le croire de
can.1.p.21.c. toute l'Aſie.] 'Car S. Baſile dit ſeulement que le ſentiment de S.
Cyprien & de S. Firmilien y avoit eſté abandonné de quelques
uns "par condeſcendance & pour le bien de la paix. [Mais il ne οἰκονομίας ἕνεκα.
dit jamais qu'il ait eſté rejetté univerſellement & par un decret
a.b. ſolennel.] 'Au contraire il le regarde comme probable en luy
d. meſme, '& le ſuit en quelques points, [b] nonobſtant, dit-il, la cou-
b can.47.p.33 d e. tume contraire des Egliſes de Rome & d'Icone.

c Aug.bapt.l.1. c.7 p.34.2.c. d l 2.c.9.p.42.2. a.b. [c] S. Auguſtin dit que la queſtion du batteſme fut enfin termi-
née par un Concile entier de toute la terre, [d] & de toute l'Egliſe,
tenu avant ſa naiſſance, où la difficulté fut diſcutée & examinée
avec ſoin. [Il repete ſouvent la meſme choſe, mais ne nomme
jamais ce Concile. C'eſt ce qui donne lieu de l'entendre "ou du Note 44.
grand Concile d'Arles, ou du Concile de Nicée. Les plus ha-
biles ſont partagez ſur cela: & nous ne pretendons point juger
une queſtion ſi difficile. Ce qu'on en peut dire en un mot, c'eſt
que la deciſion du Concile d'Arles eſt preciſe; mais l'autorité
que S. Auguſtin attribue au Concile dont il parle, ne convient
point à celui d'Arles ſelon la verité, & encore moins ſelon l'idée
que S. Auguſtin en a euë. Elle convient au contraire parfaite-
ment à celui de Nicée. Que ſi ce Concile n'a pas decidé la
queſtion d'une maniere auſſi preciſe que S. Auguſtin ſemble
ſuppoſer, il a neanmoins détruit tous les principes de l'erreur
de S. Cyprien, en admettant dans le VIII. Canon le batteſme &
meſme l'ordination donnée par les Novatiens hors de l'Egliſe.

ARTICLE LII.

Quelques reflexions ſur l'erreur de S. Cyprien dans la queſtion du batteſme.

[S'AINT Auguſtin qui s'eſt trouvé dans la neceſſité de répondre à l'autorité & aux raiſons de S. Cyprien, & qui l'a fait avec une lumiere & une pieté vraiment digne de luy, nous pourroit fournir pluſieurs reflexions importantes, ſi noſtre deſſein n'eſtoit de nous renfermer dans l'éclairciſſement des faits. Nous ne croyons pas neanmoins devoir omettre ce qu'il dit,] lorſqu'il demande pourquoi Dieu n'a pas revelé à un ſi grand homme, que le ſentiment qu'il ſoûtenoit, éſtoit contraire à la verité. C'a eſté, dit-il, pour rendre plus eclatante la pieuſe humilité, & la charité ſincere que ce Saint a fait paroiſtre en demeurant dans la paix de l'Egliſe, & afin qu'un ſi grand exemple eſtant plus connu [par l'eclat de la diſpute,] ne profitaſt pas ſeulement aux Chrétiens de ſon temps, mais puſt ſervir auſſi à toute la poſterité. Aug. bapt. l. 1. c. 18 p. 38. 2. a.

Ce ſaint Eveſque qui preſidoit à une ſi grande Egliſe, & qui eſtoit ſi recommandable ſoit pour l'eſprit, ſoit pour l'eloquence, ſoit pour la vertu, ſouffrit que d'autres combatiſſent ſon ſentiment ſans ſe ſeparer de leur communion; & il ne ceſſa point de perſuader à tous ſes confreres de ſe ſupporter les uns les autres dans la charité, & de garder l'unité de l'eſprit dans le lien de la paix; parceque tant que le corps demeure en ſon entier, ſi quelques membres ſont malades, la ſanté des autres peut ſervir à les guerir, au lieu que rien ne peut profiter à ceux qui en ſe retranchant du corps de l'Egliſe, ont perdu la vie [de l'ame.] a. *tanti pectoris.*

Combien de gents l'auroient-ils ſuivi, s'il s'eſtoit ſeparé? Combien ſon nom ſeroit-il celebre parmi les hommes? Combien le parti des Cyprianiſtes ſeroit-il plus étendu que celui des Donatiſtes? Mais il eſtoit enfant de la paix de l'Egliſe; & c'eſt pour cela qu'eſtant d'ailleurs ſi éclairé, il y a eu quelque choſe qu'il n'a pas vu, afin qu'on viſt par luy une autre verité beaucoup plus excellente que celle qu'il a ignorée; & c'eſt celle de la charité, laquelle ce Saint ayant conſervée humblement, fidelement, & conſtamment, il a merité de recevoir la couronne du martyre, afin que s'il s'eſtoit elevé quelque nuage de la fragilité humaine dans ſon ame ſi éclairée, il fuſt diſſipé par le glorieux eclat de b. b. c.

d. ſon ſang repandu pour J. C. dans la paix de ſon cœur, & dans « 257.
l'unité de l'Egliſe Catholique. Ainſi le defaut de ſa lumiere ſur «
le ſujet du batteſme, a eſté recompenſé par l'abondance de ſa «
in Pet. c. 13 p. 861. 2 ep. 48. p. 702. d. charité, & purgé par les ſouffrances, s'il ne l'avoit eſté des au- «
paravant par ſa charité incomparable, & par ſes autres merites. «
e bapt. l. 5. c. 17. p. 62. 1. c. [e] Il a fait paroiſtre une vertu plus grande & plus forte de ne «
s'eſtre point ſeparé de ſes confreres, eſtant d'une autre opinion «
qu'eux, en un temps où cette queſtion n'eſtoit pas encore bien «
éclaircie, que ſi n'ayant que des ſentimens veritables, il en avoit «
uſé avec moins de moderation. «

f. 316. § 6. p. 1258. b. c. 'S. Auguſtin loüe Dieu dans un de ſes ſermons, d'avoir donné
à l'Egliſe un ſi grand Saint, dans lequel, dit-il, il nous a prin- «
cipalement appris de combien de maux la charité nous garan- «
tit, qu'il la faut preferer à de grands bien, & qu'un Chrétien «
ne l'a point dutout quand il romp l'unité de J. C. Car c'eſt par «
l'amour qu'il a eu pour la charité, qu'il n'a point epargné les mé- «
chans afin de les ſauver, & qu'il les a tolerez pour conſerver la «
paix de l'Egliſe; qu'il a dit avec liberté ce qu'il croyoit, & «
qu'il a ecouté avec un eſprit de paix les ſentimens & les penſées «
de ſes freres. C'eſt donc avec raiſon que l'Egliſe rend des hon- «
neurs extraordinaires à un Saint qui luy a conſervé par une hu- «
milité toute ſinguliere le lien de la paix & de la concorde. «

bapt. l. 4. c. 6. p. 51. 1. 2 l. 6 c. 2 p. 66. 1. c in Gaud. l. 2. c. 8. p. 269. 1. h. 'Le meſme Pere dit encore en un autre endroit, que Dieu a
moins éclairé S. Cyprien ſur le batteſme, pour faire paroiſtre da-
vantage la grandeur de ſa charité qui l'a empeſché de ſe ſeparer
de l'Egliſe, & combien le crime de ceux qui rompent le lien de
la paix eſt deteſtable. Et il ne faut pas, ajoute t-il, qu'aucun de «
ceux qui eſtant éclairez par les lumieres "certaines du Concile « *firmitate,*
univerſel, voient ce qu'il n'a pas vu, parceque l'Egliſe n'avoit «
point encore aſſemblé ſon Concile general, oſent ſe preferer à «
un homme d'une vertu ſi ſolide, d'un merite ſi extraordinaire, «
& d'une grace ſi abondante; comme perſonne n'eſt aſſez inſenſé «
pour ſe preferer à S. Pierre, quoiqu'il n'oblige point les Gen- «
bapt. l. 6. c. 2. p. 66. 2. c. tils à obſerver les loix des Juifs. 'C'eſt pourquoi non ſeulement «
nous ne comparons pas les mauvais Catholiques à S. Cyprien; «
mais il y en a peu meſme entre les bons que nous puiſſions ega- «
ler à ce grand homme, dont l'Egliſe ſe rejouit d'eſtre mere, & «
qu'elle met au rang de ce petit nombre [des plus illuſtres de ſes «
enfans, que Dieu a comblez d'une grace plus rare & plus ex- «
cellente. «

l. 5. c. 17. p. 62. d. d. 'S. Auguſtin dit autre-part, que Dieu a permis l'erreur de S.

Cyprien par une grande miſericorde pour les hommes, à qui il eſt utile [pour les humilier, & leur faire davantage reſpecter l'Ecriture ſainte,] qu'il y ait quelque choſe à reprendre dans les ouvrages des orateurs Chrétiens les plus pieux, pendant que ceux des peſcheurs ſont entierement irreprehenſibles.

'Ce ſaint loüe meſme la liberté avec laquelle S. Cyprien a dit ſon ſentiment, parcequ'il l'a dit avec douceur & avec un eſprit de paix, 'preſt à recevoir avec joie les éclairciſſemens des autres „ ſi quelqu'un luy en euſt donné. 'Mais comme on ſe contentoit, „ dit-il, de luy oppoſer la coutume, ſans appuyer cette coutume „ par des raiſons porportionnées à un eſprit "auſſi eminent que le „ ſien, cet homme ſi grave & ſi judicieux ne crut pas devoir quit- „ ter un ſentiment appuyé ſur l'autorité de ſes predeceſſeurs, & „ ſur des raiſons qui quoique fauſſes, paroiſſoient tres fortes, & „ ſur leſquelles on ne le ſatisfaiſoit point. [Il n'y avoit guere en effet qu'un Saint Auguſtin qui fuſt capable d'y répondre.] Et ce Saint meſme avoue qu'elles l'auroient emporté auſſi-bien que S. Cyprien, ſi l'autorité de toute l'Egliſe qui avoit decidé la queſtion, ne l'euſt obligé de l'examiner avec plus de ſoin.

a l. 2. c. 8. p. 42. n. d. b. c. l. 3. c. 4. p. 45. n. c.

[Il faut donc adorer en cette celebre diſpute, la grandeur & la puiſſance de la charité qui a ſanctifié S. Cyprien, lorſqu'il employoit tout ce qu'il avoit d'eſprit, d'eloquence, & d'autorité, pour ſoûtenir une erreur.] 'Les Donatiſtes ont ſuivi depuis ſes ſentimens & ſes raiſons; mais parcequ'ils n'ont pas ſuivi ſa charité, qu'ils ont rompu l'unité, qu'ils ont ſoûtenu leurs penſées contre l'autorité du Concile œcumenique, & contre la definition de l'Egliſe, ils ſont traitez avec raiſon de tout le monde „ comme heretiques. Quel prodige, s'écrie Vincent de Lerins! „ les auteurs d'une opinion ſont Catholiques, & les ſectateurs he- „ retiques: on abſoud les maiſtres, & on condanne les diſciples: „ ceux qui ont écrit les livres ſeront enfans & heritiers du royau- „ me, & ceux qui croient ce qui y eſt écrit, ſeront condannez aux „ feux de l'enfer. Car qui eſt aſſez fou pour douter que J. C. ne „ faſſe regner eternellement avec luy le tres heureux Cyprien, „ cette lumiere de tous les ſaints Eveſques & des Martyrs, auſſi- „ bien que tous les autres qui ſe ſont trouvez avec luy dans le „ Concile d'Afrique? Et qui eſt aſſez ſacrilege pour nier que les „ Donatiſtes, & ces autres peſtes qui ſe vantent de ſuivre l'autorité „ du meſme Concile, ne doivent bruler eternellement avec le dia- „ ble? Facundus fait la meſme reflexion, & il remarque que Saint Auguſtin, "cet homme ſi plein de ſageſſe, a jugé que le ſeul exem-

Fac. in Moci. p. 577. Vinc. L. c. 11. p. 232.

talis.

prudentiſſimus.

ple de S. Cyprien ſuffiſoit pour condanner les Donatiſtes qui ſe 257.
Fac.l.10. c.3 p. 428. vantoient de le ſuivre. 'Il dit encore que l'Egliſe regarde comme ſes Peres tant Agrippin, que les Eveſques qui avoient ſoûtenu la reïteration du batteſme avant la definition de l'Egliſe, & en demeurant dans ſa communion, qu'elle "honore leur foy & leur doctrine, & qu'elle revere ſurtout S. Cyprien, dont la gloire eclate dans toute la terre. *judicat eſſe laudabilem.*

[Mais comme la verité eſt en Dieu la meſme choſe que la charité, elle n'a pas moins fait paroiſtre ſa puiſſance en cette
Vinc.L.c.10.p. 331.332. rencontre.] 'Car elle eſt demeurée victorieuſe de l'erreur ſoûtenuë par un des plus grands genies qui fut jamais, par des torrens d'eloquence, par un tres grand nombre de défenſeurs, par beaucoup de raiſons plauſibles, & meſme par le ſens apparent, quoique faux, qu'on donnoit à un grand nombre de paſſages de l'Ecriture: De ſorte que ce parti euſt pu paroiſtre invincible, ſi la nouveauté [de l'erreur] pouvoit prevaloir contre l'ancienne verité. Rien ne ſembloit plus fort que le Concile d'Afrique, & cependant cette force n'a eſté que foibleſſe contre la force de Dieu: tout s'eſt diſſipé comme des ſonges & comme des fables: [& la verité, qui quoique ſoûtenuë par le premier des Eveſques, n'avoit neanmoins perſonne qui puſt répondre aux raiſons & à l'eloquence de S. Cyprien, eſt enfin demeurée victorieuſe de
Aug.bapt.l.5. c.17.p.62.1.c.d. tout ce qui s'oppoſoit à elle.]Saint Cyprien qui eſt maintenant dans la lumiere de cette verité meſme, voit la victoire qu'elle a rémportée ſur luy, voit quelle eſt la foibleſſe & de l'eloquence, [& de la raiſon] humaine, & voit tout cela avec une joie qui ne ſe peut exprimer, [parceque dans l'erreur meſme, il n'a cherché que la verité, &] parcequ'il n'a rien eu ſur la terre qui luy fuſt plus cher que l'unité de l'Egliſe.

ARTICLE LIII.

De la perſecution de Valerien: S. Cyprien y prepare ſon peuple par ſon ouvrage de l'Exhortation au martyre.

Aug.bapt.l.2. c.1.p.39.2.c. 'SAINT Auguſtin dit que S. Pierre aprés avoir eſté repris par S. Paul de la faute qu'il faiſoit en portant les Gentils à judaïzer, fut conſervé par le lien de la paix & de l'unité[qu'il garda avec celui qui l'avoit repris,] & merita ainſi d'eſtre elevé à la gloire du martyre.[Il euſt aiſément dit la meſme choſe de Saint

257. Cyprien, dont il compare ſouvent l'erreur ſur le batteſme à cette faute de S. Pierre; & il n'euſt pas fait difficulté de dire que Dieu avoit recompenſé l'humilité & la charité qui l'avoit lié ſi fortement à l'Egliſe, par la grace du martyre qu'il ſouffrit bientoſt aprés. Nous l'allons voir dés cette année confeſſer publiquement J.C. pour eſtre enſuite mené en exil: & nous le verrons dans la ſuivante triompher de toute la puiſſance du ſiecle, en perdant glorieuſement ſon ame pour la ſauver eternellement.

S. Ponce qui eſt le premier & le plus illuſtre témoin de ſes actions, s'eſt étendu particulierement ſur cet endroit de ſa vie;
Note 45. & de plus, nous avons]les "actes tant de ſa confeſſion, que de ſon martyre, qui ſont citez par S. Ponce. [a] S. Auguſtin les ayant fait lire publiquement, en raporte dans le ſermon qu'il fit enſuite, divers endroits mot à mot, comme nous les trouvons dans ces actes. 'Il les cite meſme en un autre endroit contre les heretiques. [b] C'eſt ce qui nous doit donner un reſpect particulier pour un monument ſi ancien, quand leur propre caractere ne ſeroit pas une preuve ſuffiſante de leur verité. 'Les heretiques meſme les reconnoiſſent pour legitimes, & les appuient ſur la conformité qu'ils ont avec ce que S. Denys d'Alexandrie nous apprend s'eſtre paſſé en Egypte dans le meſme temps.

Cyp. ox. pr. p. 6. b 11. a Aug. ſ. 309. c. 3 4. p. 1248.

in Gaud. l. 1. c. 31. p. 263. 1. c. b Bar. 260. § 33. 35.

Cyp. an. p. 60. § 6.

[Ces actes, & tous les autres monumens de l'Egliſe, nous aſſurent que l'exil & le martyre de S. Cyprien arriverent ſous Valerien. Car ce Prince changea enfin l'affection qu'il avoit témoignée d'abord aux Chrétiens, en une cruelle perſecution: ce qui arriva au pluſtoſt ſur la fin de l'an 256, comme nous croyons l'avoir montré "en un autre endroit.]

V. la perſ. de Valerien § 1.

'Lorſque le bruit de [* cette] perſecution, qui menaçoit l'Egliſe, commençoit à ſe repandre, & à faire croire que le temps
* Note 46. de l'Antechriſt approchoit, un nommé Fortunat pria le Saint de compoſer quelque diſcours tiré des divines Ecritures, pour animer les fideles ſoldats de J.C. à ce combat que la perſecution leur preſentoit. Saint Cyprien n'eut pas de peine à ſatisfaire un deſir ſi juſte & ſi neceſſaire. Car ſon zele luy faiſoit trouver que c'eſtoit peu pour luy d'encourager le peuple de Dieu par ſa parole, comme par une trompette ſpirituelle, s'il n'affermiſſoit encore la foy & le courage de ſes freres par des écrits fondez ſur les oracles de l'Ecriture. Il ne trouvoit rien de plus important, ni de plus digne de ſon application & de ſon ſoin, que de preparer par de continuelles exhortations le peuple que Dieu luy avoit commis, à ſoûtenir genereuſement les aſſauts du diable.

exh. m. p. 228. 1. 2. 2.

2. 'Il ſe contenta neanmoins de faire un extrait de divers paſſages de l'Ecriture, diviſez en 12 titres ou chapitres, ſans y ajouter que peu de choſes, afin que Fortunat meſme ou d'autres en puſſent compoſer des livres s'ils le vouloient, & en la maniere que chacun jugeroit luy eſtre la plus utile. Je vous envoie, dit-il à Fortunat, non une robe toute faite, mais la laine meſme de l'Agneau qui nous a rachetez & vivifiez. Vous vous en ferez un vétement à voſtre volonté, que vous aimerez d'autant mieux que vous l'aurez fait vous meſme: au lieu que celui que j'aurois pu faire auroit eſté pour moy, & n'auroit peut-eſtre pas eſté ſi propre à un autre. 'Il ajoute à cela, que quand il s'agit de faire des Martyrs, il faut que Dieu parle, & que les hommes ſe taiſent. 257.

2|319.1.

ox.t.1.p.167| vit p.4.c|Bar. 255.§ 46. 'Cet ouvrage eſt intitulé, Exhortation au martyre. S. Ponce le marque lorſqu'il dit que S. Cyprien a encouragé & animé beaucoup de Martyrs par les paroles des divines Ecritures. 'S Jerome Hier.ep.50.c.2. p.110.c. 'le cite auſſi. [a] On croit que Fortunat qui le luy demanda, peut eſtre l'Eveſque de ce nom qui avoit eſté envoyé à Rome en 251, au ſujet du ſchiſme de Novatien; & celui encore qui parle le 17.e dans le grand Concile de Carthage, comme Eveſque de Tuccabor ville de la Proconſulaire. Mais il n'y a pas lieu d'en rien aſſurer.

[a] Cyp.ox.t.1.p. 167.1|233.2. V. la note 46.

ARTICLE LIV.

Confeſſion de S. Cyprien, & ſon exil à Curube, où Dieu luy revele ſon martyre.

[APRES que S. Cyprien eut animé les autres au combat par ſes paroles & par ſes écrits, il les y anima encore par ſon exemple.] 'Il fit ce que devoit faire un bon & un veritable maiſtre, & par ce qu'il dit devant le Proconſul, "il apprit à ſes diſciples de quelle maniere ils devoient confeſſer J. C. devant les tribunaux des magiſtrats. C'eſt ce que diſent de luy divers ſaints Eveſques, qui imiterent bientoſt ſon exemple: & comme ils ajouterent qu'il combatit "à la teſte de l'armée de J.C, & qu'il n'avoit point redouté les premiers efforts du ſiecle, 'les plus habiles croient pouvoir tirer de là, qu'il fut le premier de l'Afrique qui confeſſa la foy dans la perſecution de Valerien.

Cyp.ep.78.p. 219.2. &c.

an.p.60.§ 6| Bar.260.§ 35.

in acie prima.

]Ses actes ne parlent point de ſa priſe non plus que S. Ponce, & "nous ne ſavons rien de ce qui ſe paſſa devant ni aprés, juſqu'à ſon

NOTE 47.

ſon interrogatoire contenu dans ſes actes originaux. Nous ne raporterons pas mot à mot ce qu'ils contiennent, mais ſeulement le principal.]

'Le 30 aouſt de l'an [257,] auquel Valerien eſtoit Conſul pour la quatrieme fois, & Gallien pour la troiſieme, il fut preſenté au Proconſul [d'Afrique] nommé Aſpaſius Paternus, [a] à Carthage *in ſecretario.* "dans le parquet. Il declara d'abord ſans difficulté qu'il eſtoit Chrétien & Eveſque; que les Chrétiens n'adoroient qu'un ſeul Dieu, qu'ils prioient jour & nuit pour eux meſmes, pour tout le monde, & pour la conſervation des Empereurs. 'Saint Denys d'Alexandrie fait auſſi la meſme declaration au ſujet des Empereurs. 'Paterne voyant que Cyprien perſiſtoit dans la confeſſion de ſa foy, il luy dit qu'il pouvoit donc aller en exil à Curube; ſurquoi le Saint ne répondit que ce mot, *Je m'y en vas.*

Cyp. act. p. 11. [a] p. 12. [a] p. 12. Euſ. l. 7. c. 11. p. 258. b. c.

'Paterne ajouta qu'il vouloit ſavoir qui eſtoient les Preſtres de Carthage: A quoy le Saint répondit que les loix civiles condannoient tres juſtement les delateurs; qu'ainſi il n'avoit garde de decouvrir ſes Preſtres; Que d'ailleurs les regles de la diſcipline [Chrétienne,] ne permettoient pas de ſe venir preſenter ſoy meſme; mais que s'il les cherchoit, il les trouveroit. Et quelque inſtance que luy fiſt le juge, il n'en put tirer autre choſe. 'S. Auguſtin cite cette parole de la confeſſion de S. Cyprien, que la diſcipline ne permet pas de ſe venir preſenter.

p. 11. Aug. in Gaud. l. 1. c. 31. p. 263. 1. c.

'Paterne ſignifia enſuite à S. Cyprien, comme Emilien fit à S. Denys, la défenſe que Valerien avoit faite aux Chrétiens d'entrer dans les cimetieres, & de s'aſſembler, menaçant de la mort ceux qui deſobeïroient à cet ordre. 'S. Cyprien répondit ſeulement au Proconſul, *Faites ce qui vous eſt commandé*: & alors le Proconſul ordonna que le Saint fuſt mené au lieu de ſon banniſſement.

Cyp. p. 11 [Euſ. l. 7. c. 11. p. 258. d.] Cyp. act. p. 11.

[Ce lieu, comme nous avons dit, eſtoit la ville de Curube, que l'on met dans la peninſule la plus ſeptentrionale de la petite Afrique.] 'On l'appelle quelquefois "Curbis. [b] S. Ponce qui eſtoit Diacre de S. Cyprien, [c] & qui fut choiſi par luy pour l'accompagner avec quelques autres dans cet exil, [d] témoigne que c'eſtoit un lieu tres agreable, [e] quoique deſert & écarté; [f] & que le Saint y trouvoit la ſolitude, & toutes les autres commoditez que l'on y pouvoit ſouhaiter. Il y eſtoit aſſiſté en toutes choſes par la charité des Fideles de ce lieu, outre les viſites frequentes de ceux de Carthage.

&c. an. p. 60. § 6. [b] Hier. v. ill. c. 68. p. 290. [c] Cyp. vit. p. 7. a. [d] p. 6. 7. [e] p. 6. [ep. 78. p. 219. 2.] [f] vit. p. 7. a.

'Il arriva à Curube [le 13 ou le 14 ſeptembre,] & dés le pre- p. 7.

mier jour qu'il y demeura, il eut une viſion durant la nuit, qui 257.
l'aſſura du martyre qu'il devoit ſouffrir le meſme jour l'année «
ſuivante. Il la raconta en ces termes à ſes amis, ſelon le raport «
de Ponce. Il m'eſt apparu, leur dit-il, un jeune homme d'une «
taille extraordinairement grande, qui m'a ſemblé me conduire «
chez le Proconſul, & me preſenter devant ſon tribunal, où il «
eſtoit alors aſſis. Auſſi-toſt que le Gouverneur m'a apperceu, il «
s'eſt mis à écrire ma ſentence ſur des tablettes. Je ne ſavois point «
ce qu'elle portoit, parcequ'il ne m'avoit point interrogé, com- «
me c'eſt l'ordinaire: mais le jeune homme qui s'eſtoit mis der- «
riere luy, eut la curioſité de lire tout ce qu'il avoit écrit: & «
comme il ne pouvoit pas me le dire de bouche, il me le fit en- «
tendre par ſigne. Car étendant la main, & la courbant auſſi un «
peu, pour repreſenter la figure "d'un ſabre, il fit du bras le meſ- « *spata.*
me mouvement qu'on fait pour couper la teſte: en ſorte que je «
compris fort bien que c'eſtoit l'arreſt de ma mort. Auſſi-toſt je «
commençai à demander avec inſtance que l'on m'accordaſt au «
moins un jour de delai pour donner ordre à mes affaires: & com- «
me je ne ceſſois point de le demander, je vis que le Proconſul «
écrivoit encore quelque choſe ſur ſes tablettes. Je ne ſavois «
point ce qu'il écrivoit: mais à l'air doux & ſerein de ſon viſage, «
je jugeai qu'il trouvoit ma demande juſte: & le jeune homme «
me fit encore un ſigne pour m'aſſurer que le Gouverneur m'ac- « 1.
cordoit un jour. J'eſtois fort aiſe de ce delai: & neanmoins j'a- «
vois ſi peur d'avoir mal compris le ſigne du jeune homme, que «
quand je me reveillai, le cœur me battoit encore de la frayeur «
que j'avois euë. «

p. 8 a. 'Depuis cette viſion, & luy & ſes amis ne douterent plus que le temps de ſon triomphe ne fuſt proche; mais on n'en ſavoit pas le jour precis; & perſonne ne comprit bien diſtinctement ce que ſignifioit ce delai d'un jour qu'il avoit demandé, que quand on le vit couronné l'année ſuivante le meſme jour qu'il avoit
b. eu cette viſion. 'Mais qu'avoit-il beſoin de ce delai, dit Saint Ponce, & quelles autres affaires avoit-il à regler, "que celles de &c. l'Egliſe, & de l'aſſiſtance des pauvres? Et il paroiſt en effet que ce fut là ſa principale occupation durant cette derniere année de ſa vie.

1. *contortis poſt invicem digitis.*

ARTICLE LV.

Beaucoup de perſonnes confeſſent JC. tant à Carthage que dans le reſte de l'Afrique: S. Cyprien les encourage par ſes lettres, & par ſes aumoſnes.

[PENDANT que ce Saint demeure à Curube, il faut voir les effets de la perſecution dans le reſte de l'Afrique, & raconter quelle part ſa charité luy fit prendre à la couronne des autres.] 'La confeſſion publique qu'il avoit faite devant le Proconſul, avoit comme une trompette celeſte, excité au combat les ſoldats de J.C, & l'on vit ce grand Capitaine terraſſer toutes les forces du demon à la teſte d'une glorieuſe armée, 'compoſée non ſeulement d'Eveſques, de Preſtres, de Diacres, '& d'un grand nombre d'hommes d'entre les laïques, 'mais auſſi de femmes, de vierges, & meſme d'enfans. Cyp. ep. 78. p. 219. 2. ep. 77. p. 216. 1. p. 217. 2. p. 218. 1.

'Divers Eveſques qui avoient toujours témoigné beaucoup de zele pour la pureté de la foy, pour les preceptes du Seigneur, pour la ſimplicité & l'innocence, pour la charité & l'union, pour la modeſtie & l'humilité, dont on avoit admiré la vigilance dans les fonctions de leur miniſtere, la diligence à aſſiſter ceux qui avoient beſoin de leur ſecours, la miſericorde à ſoulager les neceſſitez des pauvres, la conſtance à défendre la doctrine de la verité, la fermeté à maintenir la vigueur de la diſcipline; ces ſaints Eveſques, dis-je, donnerent encore en cette occaſion de grands exemples de vertu par la generoſité avec laquelle ils confeſſerent le nom de J.C devant le Gouverneur, & par la patience qu'ils firent paroiſtre dans les ſupplices. p. 216. 2.

'Les Eveſques à qui nous donnons ces eloges ſur l'autorité de S. Cyprien, ſont Nemeſien, "Felix, Luce, un autre Felix, Littée, Polien, Victor, Jader, & Dative, 'dont les noms ſont parmi ceux du grand Concile de Carthage. 'Ils furent mis en priſon, 'battus à coups de baſtons, & puis condannez à aller travailler aux mines, 'les uns d'un coſté, les autres de l'autre. 1. NOTE 48. n. 2. p. 218. ep. 77. p. 218. 1. p. 216. 2. n. p. 219. 1.

'Leur confeſſion fut accompagnée de celle d'une grande partie de leurs peuples, qui ne purent eſtre ſeparez d'eux ni dans la priſon, ni dans les mines. C'eſt pourquoi S. Cyprien en leur écrivant l'excellente lettre 77.e, 'l'adreſſe non ſeulement à ces neuf Eveſques que nous avons nommez, mais encore aux ep. 77. p. 218. 1. p. 216. 1.

Preſtres, aux Diacres, & aux autres freres qui travailloient dans les mines; aux Martyrs de Dieu le Pere tout puiſſant, & de J.C. noſtre Seigneur, noſtre Dieu, [& noſtre] conſervateur. Il leur témoigne qu'il iroit volontiers les trouver pour ſe rejouir avec eux de leur gloire, s'il n'eſtoit retenu dans le lieu où il avoit eſté relegué pour le nom de J.C. 257.

2. 'Il remarque enſuite que pluſieurs de leur compagnie avoient déja conſommé leur martyre par une fin glorieuſe, laquelle les autres attendoient, partie dans les priſons, partie dans les fers & dans les mines. Il décrit auſſi la maniere dont on les traitoit ep.78. p.219.2. 'dans ces montagnes, & dans ces lieux pleins d'une puanteur ep.77. p.217 1. inſupportable. 'On voit qu'ils y avoient les fers aux piez, qu'on ne leur donnoit qu'un peu de pain, qu'ils manquoient d'habits pour ſe défendre du froid, qu'ils n'avoient point d'autre lit que la terre toute nuë, qu'ils eſtoient accablez de travail, toujours dans la craſſe & dans l'ordure, & ſans avoir au moins la conſolation de pouvoir celebrer le Sacrifice divin. Le Saint remarque entre autres choſes, qu'ils avoient les cheveux à demi coupez; n.15.p.218. '& Pamelius dit que l'on avoit autrefois accoutumé de traiter ainſi les eſclaves condannez aux mines.

ep.79.p.220. 'Le Saint leur envoya cette lettre par Herennien Soudiacre, Naz or.18.p. 282.b. & par les Acolythes Lucain, Maxime, & Amance. 'C'eſt ainſi qu'il combatoit avec les Martyrs, & que ne pouvant pas les aſſiſter en perſonne à cauſe de ſon exil, il ſuppleoit au defaut de ſa langue par ſa plume: & les lettres qu'il écrivit firent elles ſeules autant de Martyrs, que toutes les exhortations des autres enſemble.

[Mais ne ſe contentant pas des les animer par ſes lettres, il ſoulageoit encore leurs travaux par ſes aumoſnes.] Cyp.ep.78. 79. p.219.2|220. 'Car les meſmes Eccleſiaſtiques qui rendirent ſa lettre 77.e à ces Martyrs, leur porterent auſſi des aumoſnes tant de la part du Saint, que de n.11.p.220. celle de Quirin, 'qui eſt celui meſme ſelon Pamelius, à la priere duquel S. Cyprien compoſa les trois livres Des témoignages, V. § 64. [dont nous parlerons dans la ſuite.]

ARTICLE LVI.

Les Confeſſeurs écrivent à S. Cyprien, & le remercient.

Cyp p.219-221. 'CEs ſaints Martyrs receurent avec beaucoup de reconnoiſſance la lettre & les aumoſnes du Saint, & l'en remercie-

rent par trois lettres differentes, qui ſont la 78e, 79e, & 80e. 'Et n.p.219.1.
c'eſt ce qui fait juger qu'ils travailloient en trois endroits differens. La 78e eſt de Nemeſien, Dative, Felix, & Victor. Elle eſt fort belle ; & ces ſaints Martyrs y font en peu de mots un excellent
» panegyrique de S. Cyprien. 'Tant de choſes excellentes, diſent- ep.78.p.219.1.
» ils, que nous liſons dans tant d'ouvrages que vous avez compo-
» ſez, ſont un portrait que vous nous faites de vous meſme ſans y
1. » penſer. 'Car [1] perſonne n'a ni plus de lumiere & de force que 2.
» vous pour traiter les veritez, ni plus d'eloquence pour parler,
» ni plus de ſageſſe pour le conſeil, ni plus d'egalité d'eſprit à tout
» ſouffrir, ni plus de liberalité dans les aumoſnes, ni plus de force
» pour toutes les mortifications, ni plus d'humilité pour ſervir les
» autres, ni plus de zele pour faire le bien, & de pureté pour fuir le
» mal. Ils continuent encore à luy donner de grands eloges, [ſans
craindre de faire tort à ſon humilité, parcequ'ils ſavoient combien cette vertu eſtoit profondément gravée dans ſon cœur.]

'La lettre 79.e n'eſt que de S. Luce, qui l'écrit au nom de plu- ep.79.p.220.
ſieurs autres qui eſtoient avec luy. Il prie le Saint de faire tenir à Quirin la lettre de remerciement que luy & ſes freres luy adreſſoient. 'Felix, Jader, & Polien, écrivent la lettre 80e, avec ep.80 p.221.1.
les Preſtres, & tous les autres qui demeuroient avec eux dans la mine de Sigue, 'qui ſelon Baronius, tiroit ſon nom de la ville de Bar.260.§ 41.
Sige en Mauritanie, [que Sanſon met ſur la coſte, aſſez prés du lieu où eſt aujourd'hui Telenſin :] D'autres veulent que cette Cyp.an.p.62. § 9.
mine fuſt prés de la ville de Siguite en Numidie.

[Ces neuf Eveſques ſont honorez tous enſemble avec leurs compagnons le 10.e de ſeptembre, par le martyrologe Romain, qui ſuit en cela Uſuard & Adon: & ils citent tous la lettre 77.e de S. Cyprien. Les coups de baſtons & les travaux des mines ſuffiſent pour leur faire meriter le titre de Martyrs:]'Car Baro- Bar.262.§ 37.
nius pretend que c'eſt en cette qualité que l'Egliſe les honore. Il ſe peut faire meſme, comme il le remarque, qu'ils aient eſté rappellez depuis, de meſme que beaucoup d'autres, pour ſouffrir le dernier ſupplice. [Cela ſe peut croire ſurtout de S. Jader,] 'qui eſt qualifié Confeſſeur & Martyr dans les actes du Concile Cyp.conc.p.
de Carthage. [2]Le nom de Littée ne ſe trouve point parmi ceux 401.1
qui répondirent à S. Cyprien : ce qui fait juger qu'il eſtoit mort [2] ox.t.2.p.230. 2.
avant les autres, [ou qu'il travailloit en quelque autre endroit.]

'Le calendrier de l'Egliſe d'Afrique, marque vers le 20 de de- Anal.t.3.p.418.

1. *Es enim omnibus in tractatu major, in ſermone facundior, in conſilio ſapientior, in patientia ſimplicior, in operibus largior, in abſtinentia ſanctior, in obſequio humilior, & in actu bono innocentior.*

cembre un S. Nemeſſien ; & le P. Mabillon croit que c'eſt celui 257.
dont nous parlons. Neanmoins on voit par S. Auguſtin qu'il y
avoit un autre Saint Nemeſien martyr celebre en Afrique, qui
eſtoit un enfant. [Nous ne le trouvons point dans les martyro-
loges de S. Jerome, ni dans le Romain.

Je ne ſçay ſi S. Cyprien n'auroit point fait quelque ouvrage en
faveur des Saints dont nous venons de parler, ou de quelques
autres qui auroient eſté traitez comme eux.] 'Car S. Ponce finit
le denombrement de ſes écrits, en diſant qu'il avoit animé par
l'ardeur de ſa parole un grand nombre de Confeſſeurs, dont on
avoit pour la ſeconde fois marqué le front par des caracteres
[glorieux aux yeux des Anges,] & que Dieu avoit conſervez
pour eſtre un exemple vivant du martyre. [Ces expreſſions ſont
bien grandes pour les raporter ſimplement à la lettre 77.e, où il
ne dit pas meſmes qu'on euſt marqué le front aux Confeſſeurs;
& S. Ponce ne conte point les lettres du Saint parmi ſes ouvra-
ges.] Auſſi l'on croit plutoſt qu'il continuë par ces paroles à faire
l'eloge du livre de l'Exhortation au martyre. [Et neanmoins
elles ſemblent marquer quelque autre choſe.

S. Cyprien étendit ſes ſoins & ſa charité audelà meſme de
l'Afrique.] 'Car on trouve dans un tres ancien manuſcrit, qu'il
encouragea par ſes lettres S. Auguſtin & S.te Felicité, qui ſouf-
frirent le martyre à Capoue en Campanie, durant la meſme per-
ſecution de Valerien qui le couronna. 'Ces Saints ſont aujour-
d'hui entierement inconnus ;] & Ferrarius ne les a point mar-
quez dutout.] Cependant leurs noms ſe liſent le 16 & le 17 de
novembre dans les anciens martyrologes qui portent le nom de
S. Jerome, où on met leur martyre à Capoue. 'Raban parle de
ce S. Auguſtin, 'qu'on trouve encore dans les martyrologe de S.
Guillaume au dioceſe de Lodeve [Il peut avoir ſouffert en 257,
prés d'un an avant S. Cyprien.]

Aug. t. 2. p. 1149. b.

Cyp. vit. p. 4. c.

ox. t. 1. p. 167. 2.

ox. pr. p. 53.

Flor. p. 970. 971.

Spic. t. 3. p. 417.

ARTICLE LVII.

Des Martyrs d'Utique appellez la Maſſe blanche.

L'AN DE JESUS CHRIST 258.

[OUTRE les Martyrs dont nous avons déja parlé,] 'S. Cyprien receut beaucoup de joie de ſe voir precedé dans le ciel par une troupe de 300 autres, appellez la bande ou la Maſſe blanche, ſur qui ſes prieres avoient attiré la grace du ciel. 'Ces Martyrs eſtoient celebres dans l'Egliſe d'Afrique, qui les a marquez dans ſon ancien calendrier. 'Nous apprenons de Poſſide, que S. Auguſtin fit un ſermon le jour de leur feſte: & c'eſt le 306.e de la nouvelle edition. 'Il y exhorte le peuple à celebrer leur feſte avec une conſcience pure & nette. [a] Il y remarque qu'on leur avoit donné le nom de Maſſe à cauſe de leur grand nombre: [Mais il n'y dit rien de leur hiſtoire. Il en parle encore en d'autres endroits:] '& en expliquant le pſeaume 49, il dit qu'ils eſtoient plus de 153 Martyrs: [ce qui ne repugne nullement à Prudence, qui en met 300. & il faut que Baronius & Florentinius ne fiſſent pas attention à la ſuite de S. Auguſtin,] 'lorſqu'ils ont dit qu'il y avoit faute dans ce nombre de 153. [b] Quelques actes de S. Cyprien en parlent, & marquent auſſi ce nombre de 300; [mais ce ne ſont pas les authentiques.]

Prud. de M. 13. p. 147. 148.

Anal. t. 3. p. 399.

Poſſ. ind. c. 9.

Aug. ſ. 306. p. 1243. c.

a c 2. p. 1239. c.

pſ. 49. p. 190. 2. d.

Bar. 24. aug b| Flor. p. 759. 1. b Cyp. R. pr p. 16. b.

'Nous avons encore un ſermon ſur ces Saints, attribué à Saint Auguſtin [par le P. Vigner, qui l'a donné le premier au public, &] par Baronius; '& ils ſont autoriſez en cela par deux manuſcrits de Rome. [Il peut eſtre fait par quelque Eveſque d'Afrique du meſme temps. Mais il eſt difficile de croire qu'il ſoit de S. Auguſtin;] & les Benedictins l'ont mis le 317.e dans l'appendix. 'Ce ſermon dit aſſez clairement que la Maſſe blanche eſtoit compoſée de toutes ſortes de perſonnes, de diverſes nations, d'hommes, de femmes, de vieillars, de jeunes gents, & meſme d'enfans.

Bar. 24. aug 1. nov.

Aug. ſ. app. p. 532. a. d.

'Prudence décrit quelques particularitez de leur martyre, que la renommée, dit-il, luy avoit appriſes. Il raporte donc que le Gouverneur ayant fait mettre le feu à un grand four plein de pierres pour faire de la chaux, & ayant fait poſer un autel au haut du trou, il commanda aux Chrétiens ou de ſacrifier du ſel & un foie de cochon ſur l'autel, ou de ſe jetter eux meſmes dans ce four ardent: & que 300 Chrétiens s'y eſtant jettez tous en-

Prud. de M. 13. p. 147. 148.

ſemble, y furent auſſi-toſt conſumez, & nommez la Maſſe blanche, à cauſe de la blancheur de la chaux avec laquelle leurs cendres eſtoient meſlées. 'Les martyrologes de Rome & d'Adon, diſent à peu prés là meſme choſe.

Ado, 24. aug. &c.

[Il y a neanmoins quelque lieu de douter ſi la renommée, qui eſt un témoin fort ſuſpect, n'a point trompé Prudence, & les autres enſuite, ſurtout lorſqu'elle leur a raporté que ces Saints s'eſtoient precipitez eux meſmes dans ce fourneau. Car quoique ces ſortes de morts ne ſoient pas toujours criminelles, & qu'il s'en trouve des exemples autoriſez par l'approbation de l'Egliſe,] 'neanmoins lorſque Saint Auguſtin traite cette queſtion, il ne s'objecte point ces Martyrs; [& les Circoncellions qui ſe jettoient ſi ſouvent dans les flammes, n'euſſent pas manqué de les alleguer; ce que l'on voit qu'ils n'ont point fait, puiſque Saint Auguſtin ne répond jamais à cette objection, qui n'auroit pas eſté moins forte que celle qu'ils faiſoient ſur Razias.]

Aug. civ. l. 1. c. 26 p. 14. 1. a.

'S. Julien & d'autres Martyrs d'Alexandrie, furent brulez ſous Dece dans de la chaux vive: [& ainſi à conſiderer la choſe en elle meſme, il n'eſt point improbable que les Martyrs de la Maſſe blanche aient eſté condamnez au meſme ſupplice. Mais ce qui fait que nous craignons que Prudence n'ait encore eſté trompé en ce point par la renommée, fondée ſur le titre de *Maſſe blanche* que l'on donnoit à cette compagnie de Martyrs,] 'c'eſt que Saint Auguſtin voulant marquer pourquoi on les appelloit ainſi, n'en rend point d'autre raiſon que leur grand nombre, [1] & de ce qu'ils avoient ſouffert pour la pureté de la foy. 'Le ſermon attribué à S. Auguſtin dit que c'eſtoit 'à cauſe de l'eclat de leur gloire, & parcequ'ils ont eſté comme blanchis par leur martyre: 'Mais ce qui eſt formel, il ajoute qu'ils furent couronnez par l'épée des perſecuteurs, & le repete pluſieurs fois. [Car la ſuite fait voir qu'il faut entendre cela non des Martyrs en general, ce qui ſeroit déja bien fort, mais de ceux de la Maſſe blanche en particulier.] 'C'eſt pourquoi les Benedictins aſſurent que ce ſermon eſt en cela contraire à Prudence.

Euſ. l. 6. c. 41. p. 239. a. b.

Aug. ſ. 306. c. 2. p. 1239. c.

ſ. app. 317. p. 532. a.

d. e.

p. 531. 532.

'Le martyrologe Romain aprés Uſuard, Adon, & quelques autres, met la feſte de ces ſaints Martyrs le 24 d'aouſt. 'Les martyrologes de S. Jerome la marquent le 18, '& il paroiſt que c'eſt le jour auquel l'Egliſe d'Afrique les honoroit. [a] L'autorité de S. Auguſtin nous oblige de dire qu'ils ſouffrirent 'à Utique, [b] où le

Bar. 24. aug. b. Flor. p. 759. Anal. t. 3. p. 411. 412.

a Aug. ſ. 311. c. 10. p. 1253. f.

b Cyp. ep. 83 p. 225.

Note 49.

1. *candida de cauſa fulgore.*

Proconſul

258. Proconſul eſtoit peu de temps avant la mort de Saint Cyprien, [c'eſt à dire avant le 14 de ſeptembre 258.] Il voulut y faire venir ce Saint, qui eſtoit alors auprés de Carthage, pour l'y juger. [Ainſi il ſe peut bien faire qu'il y ait fait amener ces 300 Martyrs, qui avoient eſté pris partie à Carthage,] puiſque Prudence les fait diſciples de S. Cyprien, [a] partie en divers autres endroits [de l'Afrique,] ſelon le ſermon attribué à S. Auguſtin. [Tout cela nous porte à croire qu'ils ont ſouffert au mois d'aouſt 258,] ſelon ce que dit Prudence, que ç'a eſté aprés la priſe [ou plutoſt l'exil] de S. Cyprien, & avant ſa mort.

Prud. de M. 13. p. 147. [a] Aug. ſerm. 311. p. 532. d. Prud. p. 147. 148.

[L'Eſpagne croit avoir eu auſſi ſa Maſſe blanche ou ſainte à Caragoce; de quoy nous parlerons [a] en un autre endroit.]

[a] V. S. Vincent § 7.

ARTICLE LVIII.

Edit de Valerien contre les Chrétiens: S. Cyprien ſe cache quelque temps pour pouvoir mourir à Carthage.

Comme S. Cyprien demeura long-temps à Curube, Galere Maxime ſucceda durant ce temps là à Paterne en la dignité de Proconſul d'Afrique. Il rappella le Saint, & ordonna qu'on le luy preſentaſt. Ainſi S. Cyprien eſtant revenu de ſon exil, demeura dans ſes jardins, [c'eſt à dire dans une maiſon de campagne prés de Carthage,] qu'il avoit venduë pour les pauvres au commencement de ſa converſion, & que Dieu luy avoit renduë depuis. Il demeuroit donc en ce lieu [1] par ordre du Gouverneur, [qui luy avoit apparemment donné ce lieu pour priſon, en attendant qu'il euſt diſpoſé de luy d'une autre maniere;] Et le Saint y attendoit tous les jours qu'on vinſt pour l'executer, ſelon la viſion qu'il en avoit euë l'année precedente. Cette indulgence d'un homme qui le devoit bien-toſt faire mourir, eſtoit une conduite particuliere de Dieu, afin que le Saint eſtant preſent à la vuë des pauvres [de ſon Egliſe,] puſt repandre luy meſme ſur eux les derniers effets, ou plutoſt la plenitude de ſa charité & de ſa magnificence.

Cyp. act. p. 12. vit. p. 8. c. 1. act. p. 12. p. 12. vit. p. 8. b. Pont. p. 8. b.

Pendant que le Saint regloit toutes choſes avec tant de pieté, ce lendemain auquel il devoit eſtre couronné, s'approchoit toujours. [La perſecution augmentoit de plus en plus.] Et comme on faiſoit courir diverſes nouvelles peu aſſurées, les uns parlant

b. Cyp. ep. 82. p. 224. b.

1. C'eſt le ſens que nous croyons devoir donner à ce que portent les actes, *ex ſacro reſcripto*.

ou écrivant d'une façon, les autres d'une autre; il envoya exprés à Rome pour apprendre avec certitude ce que l'on avoit ordonné touchant les Chrétiens. Ibid. 'Voici donc ce qu'on luy en raporta comme constant & indubitable; Que Valerien avoit ordonné par un rescrit envoyé au Senat, que les Evesques, les Prestres, & les Diacres, seroient executez sans delai; Que les Senateurs, "les personnes de qualité, & les Chevaliers Romains, seroient privez de leur dignité & de leurs biens; Que si aprés cela ils persistoient à estre Chrétiens, ils seroient decapitez; Que les dames de condition perdroient leurs biens, & seroient envoyées en exil; Que tous les "affranchis imperiaux qui auroient confessé ou qui confesseroient à l'avenir, perdroient leurs biens, qui seroient acquis au fisc; qu'on les envoyeroit enchainez dans les terres du domaine, & qu'on les mettroit sur le role [des esclaves obligez à les cultiver.] 'A cette "declaration, Valerien joignoit le modele des lettres patentes qu'il devoit envoyer aux Gouverneurs contre les Chrétiens. 'Et nous esperons tous les jours, dit Saint Cyprien, de voir arriver ces lettres, estant tout prests de souffrir le martyre avec une foy inebranlable, parceque nous esperons la couronne de la vie eternelle, de l'assistance & de la bonté du Seigneur.

viri egregii. *Cæsariani.* *orationi.*

2. 'Les Prefets executoient dans Rome avec beaucoup d'ardeur les ordres du Prince, & avoient soin de faire punir ceux qu'on presentoit à la justice. 'Et "Sixte cet Evesque si excellent & si pacifique, dit S. Ponce, y fut executé le 6 d'aoust dans le cimetiere [de Calliste,] avec un autre martyr nommé Quarte. 'Saint Cyprien souhaitoit de mander en diligence ces nouvelles aux autres Evesques. Mais tous ses Clercs se voyant si prés du combat, auquel ils estoient tous disposez, ne pouvoient s'eloigner de luy: [Ayant neanmoins trouvé enfin une occasion,] il en écrivit la lettre 82.e à l'Evesque Successe, le priant de faire savoir les mesmes choses à ses confreres.

2. a] vit. p. 8. b. V. son titre. ep. 82. p. 224. 1.

[Autant que nous en pouvons juger par la suite, les lettres de l'Empereur contre les Chrétiens, arriverent en Afrique vers la mi-aoust: mais le gouverneur Galere Maxime estoit allé à Utique, où arriva, comme nous avons dit, le martyre de la Masle blanche le 24, ou plutost le 18.e jour d'aoust.] 'Vers le mesme temps, S. Cyprien eut nouvelle que l'on avoit envoyé "des archers pour le conduire à Utique. Cependant comme il souhaitoit extremement de confesser J.C, & de mourir pour luy à la vuë de son Eglise & de son peuple, il suivit le conseil de ses amis,

ep. 83. p. 225. 2. *frumentarios.*

& quittant ſes jardins, il ſe retira en un autre lieu, où il demeura caché en attendant que le Gouverneur revinſt à Carthage.

Ce fut de là qu'il écrivit à toute ſon Egliſe ſa derniere lettre, qui eſt la 83.e, où aprés avoir marqué le ſujet de cette retraite, il exhorte tout ſon peuple, comme il avoit toujours fait, à demeurer dans la tranquillité & dans le repos, ſans exciter aucun tumulte à cauſe de leurs freres [qui ſeroient executez,] & ſans ſe preſenter eux meſmes aux perſecuteurs, puiſque le Seigneur nous a plutoſt obligez à confeſſer la foy [quand on nous interroge,] qu'à en faire de nous meſmes une profeſſion publique. Il ajoute qu'il regleroit avec eux ce qu'il y auroit à regler avant que le Proconſul luy euſt prononcé ſa ſentence. Ibid.

Le Proconſul eſtant revenu d'Utique à Carthage, S. Cyprien retourna auſſi en ſes jardins: où les perſonnes les plus qualifiées de la ville, & les plus illuſtres ſoit par leurs charges, ſoit par leur naiſſance, le vinrent trouver; & comme ils eſtoient liez avec luy d'une ancienne amitié, ils luy conſeillerent de ſe retirer; & ils luy offroient meſme des lieux pour le mettre en ſureté. Mais il ne voulut jamais ſe rendre à toutes ces ſollicitations, quoiqu'il en fuſt fort preſſé par quantité de perſonnes, & meſme par des Fideles. Il mepriſoit la terre pour ne ſonger plus qu'au ciel, & n'employoit le peu de temps qui luy reſtoit à vivre, qu'à inſtruire & à animer les ſerviteurs de Dieu au mepris de tous les biens & de tous les maux de ce monde. an. p. 65. § 9. vit. p. 8. b. c.

ARTICLE LIX.

S. Cyprien eſt amené au Proconſul.

VOILA quelles eſtoient les actions de ce Pontife deſtiné à eſtre immolé luy meſme comme une hoſtie agreable aux yeux de Dieu, lorſque tout d'un coup on vit arriver à ſes jardins un Commiſſaire avec ſes archers, * & * le premier Ecuyer du Gouverneur. C'eſtoit le 13 de ſeptembre, ſous le Conſulat de Tuſcus & de Baſſus [en 258.] Ces deux officiers, que S. Auguſtin appelle † des gardes, firent monter S. Cyprien ſur leur chariot, & le mirent au milieu d'eux, afin qu'il repreſentaſt J. C. crucifié entre deux larrons. Il ſortit avec beaucoup de joie de voir enfin ce qu'il attendoit depuis ſi long-temps; & il témoignoit autant de gayeté & de liberté ſur ſon viſage, qu'il avoit de courage & Pont. p. 8. b. c. act. p. 12. 8. a. r. 261. § 25. 26. a Cyp. act. p. 12. p. 12. Aug. ſ. 309. c. 2. p. 1248. a. b. Cyp. vit. p. 9.

*principem, ſtratorem, ou ſtatorem, * equiſtratorem. † apparitores.*

act.p.12. de calme dans le cœur. 'Il fut conduit à un lieu nommé Sexti, a à 258.
a Bar.261.§ 22. Boll. mars, t.2. p.32.a. ſix milles de Carthage ſelon Bede, [ce que le nom favoriſe,] ou à quatre ſelon Paul Diacre. [Il paroiſt que c'eſtoit aſſez prés de
Cyp.act.p.12. la ville.] 'Le Proconſul y eſtoit en ce temps là pour rétablir ſa ſanté.

vit.p.9.a. 'Cependant le bruit ſe repandit dans toute la ville, que "Cyprien *Thaſcius.*
eſtoit pris & conduit devant le Proconſul. Comme ſes grandes qualitez, & particulierement le ſoin qu'il avoit eu des peſtiferez, l'avoit fait connoiſtre à tout le monde, il n'y eut perſonne qui ne vouluſt eſtre preſent à ce ſpectacle glorieux pour les Chretiens, & que les infideles meſmes ne pouvoient voir qu'avec
a'act.p.12. douleur. Mais le jour du martyre du Saint n'eſtant pas encore venu, il fut remis au lendemain, & demeura cependant dans le
p.9.a. logis du Commiſſaire, 'où on le gardoit, en luy laiſſant neanmoin une telle liberté, que ceux qui avoient accoutumé de l'accompagner, demeuroient toujours auprés de luy: S. Ponce eſtoit de ce nombre.

a]12. 'Tout le peuple fidele paſſa auſſi la nuit devant la porte du Commiſſaire, craignant qu'on ne priſt ce temps pour diſpoſer
Aug.f.309.c.2. p.1248.b.c. à leur inſceu de leur Eveſque. 'Et ce fut ce qui donna occaſion à ce ſaint paſteur de faire voir que l'approche meſme de la mort
b.c]Cyp.act.p. 12. ne diminuoit rien "de ſa vigilance ſacerdotale. 'Car ayant ſçeu &c. que les filles veilloient dans la ruë avec les autres fideles, il or-
Greg.mor. l.3. c.12.p.82.d.e. donna qu'on euſt ſoin de les garder. 'En oubliant ainſi ce qu'il ſouffroit luy meſme en ſon corps, pour conſerver les ames des foibles contre les bleſſures que le demon leur vouloit faire, [il montra qu'il avoit] ces entrailles de charité propres aux grands juſtes, que S. Gregoire releve ſi fort dans S. Paul.

Cyp.vit.p.9.b. 'Enfin ce lendemain, ce jour promis il y avoit un an, ce jour divin qui eſtoit le 14 de ſeptembre, commença à paroiſtre; & comme s'il euſt voulu, dit S. Ponce, prendre part à la joie du ſaint Martyr, toutes les nuées ſe diſſiperent pour le rendre plus beau & plus agreable, & faire place aux rayons & à la clarté du ſoleil. Le Saint ſortit de chez le Commiſſaire, & s'en alla au logis du Gouverneur, paſſant en chemin par le ſtade, où on avoit accoutumé de s'exercer à la courſe, & de remporter la couronne aprés le combat. Il fut environné durant le chemin d'une troupe innombrable de perſonnes, qui l'accompagnoient comme pour
p.12. aller affronter la mort avec luy. 'Il s'eſtoit auſſi aſſemblé dés le matin beaucoup de monde à Sexti par ordre du Gouverneur, [peut-eſtre pour empeſcher que les Chrétiens ne fiſſent quel-

que deſordre. Mais il ne les connoiſſoit pas.]

S. Cyprien y eſtant arrivé, on le mena dans un lieu à l'écart, p.9.b.c.
en attendant que le Gouverneur donnaſt audience; & là, comme il ſe repoſoit ſur un ſiege qui ſe trouva orné & couvert d'un linge comme celui des Eveſques, un ſoldat qui avoit eſté Chrétien, le voyant tout trempé de ſueur à cauſe de la longueur du chemin, le pria de quitter ſes habits tout humides pour en prendre de plus ſecs, & luy offrit pour cela les ſiens. Le deſſein de ce ſoldat, [en qui la foy n'eſtoit pas encore tout à fait éteinte,] eſtoit d'heriter de ces ſueurs precieuſes qui ſembloient eſtre teintes dans le ſang que ce ſaint Martyr alloit repandre. Mais le
vel ſuas.
» Saint luy dit ces paroles: Pourquoi chercher des remedes à des
» maux qui finiront peut-eſtre aujourd'hui?

ARTICLE LX.

S. Cyprien eſt condanné & executé.

ENFIN le Proconſul [Maxime] averti que S. Cyprien eſtoit Cyp.vit.p 9.c. act.p.13.
arrivé, ſe le fit amener dans une ſalle pour l'interroger. Il luy demanda ſi c'eſtoit luy qui s'eſtoit fait chef de ces hommes ſacrileges; & le Saint luy répondit fermement que c'eſtoit luy.

Le Proconſul ajouta que les Empereurs avoient commandé p.13 Aug.ſ.309 c.3.4.p.1248. 1249.
ceremoniari.
» qu'il ſacrifiaſt: à quoy il répondit ſeulement, Je ne le ferai pas.
» Songez un peu à vous, continua Maxime. Faites ce que vous
» avez ordre de faire, répondit le Saint; Il n'y a point à heſiter
» dans une choſe ſi juſte. On peut voir les reflexions que fait S. Auguſtin ſur tout cet interrogatoire.

Enfin Maxime ayant un peu deliberé avec ſon conſeil, pro- Cyp act.p.13.
» fera avec peine ce peu de paroles. Il y a long-temps que vous
» faites profeſſion d'impieté, que vous attirez à vous un grand
» nombre de perſonnes pour conſpirer avec vous contre la reli-
» gion, que vous vous declarez l'ennemi des Dieux des Romains,
» & de leurs loix les plus ſaintes, ſans que les tres pieux & tres
» ſacrez Empereurs... vous aient pu faire reprendre le culte de la
» divinité qu'ils adorent. Puiſque vous vous trouvez donc con-
» vaincu d'eſtre le docteur & le maiſtre des actions les plus de-
» teſtables, voſtre exemple apprendra auſſi à ceux que vous avez
» engagez dans voſtre crime, [le fruit qu'ils en doivent attendre.]
» Voſtre ſang ſera l'affermiſſement de la diſcipline. Rien n'eſt vit.p.10 a.

plus vray que cette parole, dit S. Ponce,* rien ne convient mieux à Cyprien. C'eſt un payen qui parle, mais c'eſt Dieu qui le fait parler. Et il ne faut pas s'en étonner. Les Caïphes prophetizent quand J.C. veut ſouffrir "[en ſa perſonne & en celle de ſes ſervi- 258. * nihil plenius. &c.

p.13|Aug.ſ.309.e.4.p.1214,c. teurs.] 'Maxime lut enſuite la ſentence conceuë en ces termes, *Nous ordonnons que Thaſcius Cyprianus "aura la teſte tranchée*: & le Saint répondit, *Dieu ſoit loué*. [Et il avoit raiſon de rendre graces à Dieu,] 'puiſqu'en recevant de l'injuſtice du Proconſul une ſentence de mort, il recevoit de la juſtice du Juge ſupreme une couronne de gloire. Car le tribunal de la terre eſt bien different de celui du ciel. gladio animadverti.

pſ.36.h.3.p.1251.a.

ſ.309.c.1.p.1247 c. 'Les Fideles ne pouvoient pas neanmoins manquer de ſentir de la douleur en cette rencontre, voyant que leur ſaint paſteur.

Cyp.act.p.13. les alloit quitter. 'Ils ſe diſoient l'un à l'autre, *Allons, & perdons la teſte avec luy*: ce qui cauſa meſme quelque eſpece de tumulte:

vit.p.10.b. 'Et cette proteſtation publique de vouloir eſtre martyrizez avec

p.13. luy, 'leur en donna le merite. 'Ils le ſuivirent en foule au lieu de &c.

p.10.b|13. l'execution: 'Et comme on avoit choiſi pour cela prés de Sexti un endroit de la campagne entouré d'arbres de tous coſtez, il y en eut beaucoup qui ne pouvant voir d'en bas à cauſe qu'ils eſtoient trop eloignez, montoient ſur les arbres comme Zachée.

p.10.b. 'Le Saint y fut conduit par les ſoldats, ayant les Centeniers

p.13. & les Tribuns à ſes coſtez. 'Aprés qu'il eut quitté "un de ſes vétemens, il ſe mit à genoux, & fit ſa priere proſterné en terre. laterna birro.

Il oſta enſuite ſa dalmatique, qu'il donna à ſes Diacres, & demeura "en chemiſe, attendant * l'executeur, 'qui eſtoit un Cente- in linea. * ſpiculator.

p.10.b.

p.13. nier, '& quand il fut arrivé, le Saint pria ſes amis de luy donner 25" écus d'or. Les freres jettoient à ſes piez des linges & des "ſerviettes 'pour recueillir ſon ſang, & ne le pas laiſſer tomber à terre, diſent ſes actes moins authentiques. 'Il ſe couvrit & ſe banda luy meſme les yeux: [a] mais ne pouvant nouer le bandeau, le Preſtre Julien, & un Soudiacre de meſme nom, luy rendirent cet office. aureos. manualia

rig.pr.p.17.

:ct.p.14|voit p. 10.b.

a p. 14.

p.10.b. 'En cet état il ſembloit haſter l'executeur, lequel au contraire trembloit en tenant l'epée, juſqu'à ce qu'enfin l'heure de la glorification du Saint eſtant arrivée, la main du Centenier fut affermie par une force qui luy vint d'enhaut, & qui luy permit d'executer l'ordre qu'il avoit receu. Voilà de quelle maniere le

Paci.ep.2.p.57.a. Saint conſomma ſon martyre, & finit toutes ſes ſouffrances. 'S. Pacien parle de ſa mort en ces termes: Cyprien a ſouffert non « dans le ſchiſme, mais dans l'union avec tous [les ſerviteurs de «

258. „ J.C,] dans la paix commune [de l'Egliſe ,] dans la ſocieté avec
„ les ſaints Confeſſeurs. Il a ſouvent confeſſé la foy dans differen-
„ tes perſecutions: il a eſté tourmenté par beaucoup de peines &
„ de vexations: & aprés tout cela, il a bu le calice ſalutaire [du
„ martyre.] C'eſt ainſi qu'on eſt couronné. Novatien a pu ſouffrir
„ comme luy; il a pu eſtre tué, ſi vous le voulez dire contre la ve-
„ rité: mais il n'a pas pu recevoir la couronne hors de l'Egliſe. 'S. Cyp.vit.p.10.
NOTE 50. Cyprien eut meſme la gloire de relever "le premier l'epiſcopat b.
de Carthage par la couronne du martyre. 'Cette Egliſe n'avoit act.p.14.
pas manqué de ſaints paſteurs, qui pouvoient avoir eu devant
Dieu par la diſpoſition de leur cœur le merite du martyre. Mais
Dieu n'en avoit encore accordé l'effet & la perfection qu'à S.
Cyprien. Auſſi l'Afrique n'avoit point encore eu [d'Eveſque]
depuis les Apoſtres qui l'euſt egalé, & qui ſe fuſt rendu digne
de la grace du martyre par tant de grandes actions.

'Le Proconſul Galere Maxime mourut peu de jours aprés luy, p.14.
[mais d'une mort bien differente.]

ARTICLE LXI.

Enterrement de S. Cyprien: Il apparoiſt à quelques Martyrs: Lucien eſt ſon ſucceſſeur.

'APRES que S. Cyprien fut mort, on mit ſon corps en un Cyp.act.p.14.a.
lieu proche de là, pour ſatisfaire, diſent ſes actes, la cu-
rioſité des Gentils: [ce qui ſemble marquer qu'il y demeura
NOTE 51. quelque temps expoſé à la vuë de tout le monde.] 'Mais "depeur c.
que les payens ne l'enlevaſſent, [& ne luy fiſſent peut-eſtre quel-
que inſulte,] dés que le ſoir fut venu, les Chrétiens l'emporterent
avec des cierges & [1] des torches, & l'enterrerent tres ſolennel-
1. *in areis Macrobii.* lement "dans une place qui appartenoit à un Macrobe Candide,
ſur le chemin de Mappalie. 'Victor de Vite nous aſſure auſſi que Vict.V.l.1.c.5
le lieu où repoſoit ſon corps s'appelloit Mappalie. p.6.

'Du temps de S. Auguſtin il y avoit hors des murs de Carthage p.6.
deux egliſes de S. Cyprien, l'une au lieu de ſon martyre, &
l'autre à Mappalie où eſtoit ſon corps. 'L'une des deux eſtoit ſur Proc.b.Van.l.1.
la coſte de la mer, & tres magnifique. [a] C'eſt celle où Sainte c.21.p.226.d. &
Monique demandoit à Dieu [en 383,] qu'il empeſchaſt S. Au- a Aug.conf.l.5.
guſtin d'aller à Rome. [On trouve pluſieurs ſermons de Saint c.8.p.46.1.b.

1. *ſcolacibus.* 'Voyez la note de Mr Rigaut ſur ce mot. Cyp.ox pr.p.14.
1.

f.310.c.2.p.1250 a. Auguſtin faits en l'une & en l'autre de ces egliſes.] 'Il témoigne que la table, c'eſt à dire l'autel dreſſé en l'honneur de Dieu au lieu où ce Saint avoit repandu ſon ſang, eſtoit appellée *La table de Cyprien*. 'Le lieu où eſtoit ſon corps fut long-temps profané par des baladins, qui y danſoient & y chantoient toute la nuit des choſes infames. Mais le ſaint Eveſque de Carthage, (il ſemble que ce ſoit Aurele,) y ayant fait celebrer les veilles ſacrées de l'Egliſe, cette peſte ne reſiſta que peu, & ceda enfin à la vigilance de ce Prelat, rougiſſant de s'oppoſer à ſa ſageſſe. Poſtumien ami de S Sulpice Severe, dit qu'eſtant en Afrique, il alla viſiter les ſaints lieux, & eut ſoin particulierement de venir adorer [Dieu] au ſepulcre de S Cyprien.

f.311.c.5.p.1252 b|pſ.32.v.1.p.84.1.b. Sulp.dial.1.c.2. p.242.

[Il eſt parlé de la mort de S Cyprien dans les actes des SS. Luce, Montan, & leurs compagnons, où l'on voit l'eſprit & le fruit des inſtructions de ce Saint. Et on met avec raiſon ces Saints entre ſes diſciples, puiſqu'il paroiſt qu'ils eſtoient de ſon Egliſe, & la pluſpart meſme de ſon Clergé.] 'Il y eſt raporté que Flavien l'un de ces Martyrs, eut une viſion de S. Cyprien, lequel, dit-il, avoit ſeul ſouffert le martyre juſques alors; & que luy demandant s'il avoit ſenti beaucoup de douleur loſqu'on luy avoit tranché la teſte, le Saint luy fit cette réponſe, Que la chair ne « ſouffre aucune douleur lorſque l'eſprit eſt dans le ciel; & que « le corps eſt inſenſible quand l'ame eſt entierement conſacrée à « Dieu. 'Il y apparut encore dans une autre viſion, où Dieu vou- « loit apprendre à ces Saints combien il faut craindre les moindres aigreurs qui alterent l'union des cœurs & la charité. 'L'on y voit auſſi le ſoin qu'avoient les Fideles d'aſſiſter les ſaints Martyrs, ſelon la pieté & la foy qu'ils avoient appriſe de S. Cyprien, diſent ces actes. 'Il apparut auſſi à S. Marien, & luy predit ſon martyre, "en l'invitant à ſe venir aſſeoir avec luy auprés du juge [qui repreſentoit J.C.]

Bar.262.§ 26. §. 14. §. 17. §. 44. V SS. Luce, Montan &c. &c.

Dans les meſmes actes que nous venons de citer, il eſt dit que les dernieres paroles de S. Flavien furent employées à la loüange du Preſtre Lucien: En quoy, diſent les actes, il ſembloit le deſtiner au ſacerdoce, n'eſtant pas étonnant que ſon eſprit qui eſtoit ſi prés d'arriver au ciel, euſt déja la connoiſſance de l'avenir. 'Cela nous marque bien clairement ſelon le jugement de Baronius, que ce fut ce ſaint Preſtre qui ſucceda à S. Cyprien. 'Et en effet, S. Optat met un Lucien entre les Eveſques de Carthage. 'Il ne fut elu que pluſieurs mois aprés la mort de S Cyprien. [a] Il eſt encore parlé de luy en d'autres endroits de ces actes: [b] & l'on voit

29. §. 30. Opt.l.1.p.42. Bar.262.§ 26. a § 14. b § 11,13.

voit qu'il avoit envoyé aux Martyrs dans la priſon une nourriture incorruptible, [c'eſt à dire l'Eucariſtie.] 'Baronius croit que ce Lucien eſt le meſme que Lucain, 'par lequel Saint Cyprien envoya[en 257,]des aumoſnes aux Confeſſeurs qui travailloient aux mines. Il n'eſtoit encore alors qu'Acolythe: [mais S. Cyprien peut l'avoir fait Preſtre ou à Curube, ou durant qu'il demeuroit en ſa maiſon de campagne un peu avant ſon martyre.] 'On trouve un Preſtre Lucien dans l'epiſtre 71.[Mais il eſt difficile de juger s'il eſtoit Preſtre de S. Cyprien ou de Quintus à qui cette lettre eſt écrite.]

§ 12. Cyp. ep. 78. p. 219. 2. ep. 71. p. 177. 1.

ARTICLE LXII.

Honneurs rendus dans toute la terre à S. Cyprien.

[IL n'y a pas lieu de s'étonner de ce que dit Procope,] 'que S. Cyprien eſtoit celui de tous les hommes qu'on honoroit le plus à Carthage; & que ſa feſte y eſtoit ſi celebre, qu'on avoit donné ſon nom à une tempeſte qui arrivoit ordinairement vers le temps qu'on la celebroit. [On la faiſoit non ſeulement dans toute l'Afrique, comme on le peut juger par les cinq ſermons de Saint Auguſtin que nous avons encore, prononcez ce jour là à Hippone,] 'mais auſſi dans l'Italie, comme nous le voyons par deux ſermons attribuez à S. Ambroiſe, & qui ont aſſez ſon ſtyle; 'par deux autres de S. Maxime de Turin, [a] à qui les Benedictins donnent auſſi les deux qui portent le nom de S. Ambroiſe; [b] & par le 129 de S. Pierre Chryſologue, prononcez à la loüange de S. Cyprien le jour de ſa feſte. [c] Son nom a eſté mis par l'Egliſe Romaine dans le Canon de la Meſſe, [où il n'y a guere que des Saints de Rome:] '& le calendrier donné par Bucherius qu'on croit fait en 354, ne contient non plus que des Martyrs de Rome, hors S.te Perpetue & S. Cyprien, dont il ſemble dire qu'on faiſoit la ſolennité à Rome dans le cimetiere de Calliſte.

Proc. b. Van. l. 1. c. 21. p. 226. d. Amb. ſan. ſ. 18. 19. p. 150. 151. Max. T. ſ. 60. 61. p. 235. a Amb. B. app. p. 470. c. b P. Chry. p. 455. c A&t. M. p. 202. § 15. Buch. cycl p. 268.

'Un autre ancien calendrier Romain donné par le P. Fronto, conforme en cela à un manuſcrit de Reims, appelle les ſix ſemaines depuis le 14 de ſeptembre juſqu'à l'Avent, *les ſemaines d'après la S. Cyprien*. 'Le calendrier de Leo Allatius conte ainſi juſqu'à neuf ſemaines, [c'eſt à dire juſqu'à Noel: ce qui donne

Front. cal. p. 132. 135. Laun. t. 8 ep. 15. § 53. p. 667. All. conſ. p. 1491.

1. Cela y eſt poſitivement. Mais au lieu de *Roma celebratur &c.* ne faut-il point *Roma Cornelii: celebratur?*

lieu de croire qu'encore que la feſte de S. Cyprien ſoit marquée commune avec S. Corneille dans ces calendriers, elle ſe faiſoit ſeule autrefois à Rome: & cela ſe peut confirmer par S. Gregoire le grand,] qui mande à Pierre Soudiacre de venir a Rome avant la feſte de S. Cyprien, [ſans parler de Saint Corneille.]

Greg.l.12.ep.30 p.1120.a.

Caſſ.l.8 ep.33. p.140.1.

'Caſſiodore parle des marchands qui venoient par devotion à la feſte de S. Cyprien dans le temps d'une foire qui ſe faiſont dans la Lucanie.

Prud.de M.11. p.144.

'On voit par Prudence que le jour de S. Cyprien eſtoit un jour ſolennel en Eſpagne. [a] L'ancien miſſel des Gaules joint ſa feſte avec celle de S. Corneille, [comme les Occidentaux ont fait d'ordinaire dans les ſiecles poſterieurs.] 'En un mot S. Auguſtin & S. Maxime de Turin, nous apprennent qu'elle ſe celebroit dans toute l'étenduë du monde.

[a] Thom.p.370.

Aug.ſ.310.c.1.p 1249.e|Max T. f.61.p.236.1.a.b

Aug.ad Bon.l. 4.c.8.p.476.1.a| Naz.or.18.p. 277.a.b|Prud. p.146.148.

'Et en effet nous voyons que la gloire de ſes actions & de ſes excellens écrits, l'avoit rendu tres celebre juſque dans les provinces les plus reculées de l'Orient, comme dit Saint Auguſtin aprés Prudence. [b] La chronique d'Alexandrie marque fort exactement le jour & l'année de ſon martyre. [c] Saint Gregoire de Nazianze prononça ſon panegyrique le jour ou le lendemain de ſa feſte, qui ſe celebroit tous les ans en Cappadoce, comme il le témoigne en cette harangue qui eſt la 18.e. 'Mais il faut remarquer, comme nous l'avons dit tout d'abord, que ce Pere auſſi-bien que quelques autres Grecs, [& meſme Prudence entre les Latins,] ont confondu S. Cyprien de Carthage avec un autre de meſme nom, martyrizé à Nicomedie, qui avoit eſté magicien avant ſa converſion: [Ce qui fait que nous avons omis diverſes particularitez que ce Saint raporte, croyant qu'elles appartiennent à S. Cyprien d'Orient, puiſqu'elles ont eſté inconnuës aux auteurs Latins. C'eſt ſans doute à cauſe de cette confuſion, que les Grecs ne font point aujourd'hui de S. Cyprien de Carthage.

[b] Chr.Al.p.634

[c] Naz. or.18.p. 274.b.c|n p 688 a.

Bar.14.ſept.c.

Ils l'ont dû connoiſtre davantage depuis la conqueſte de l'Afrique ſous Juſtinien, puiſque leurs hiſtoriens ont attribué cette conqueſte à ſon interceſſion.] 'Les Vandales s'eſtant emparez de Carthage quelque temps aprés la mort de S. Auguſtin, y oſterent aux Catholiques les deux egliſes de S. Cyprien, & les mirent entre les mains des Ariens: 'de quoy les Catholiques eſtant extremement affligez, Procope raporte que S. Cyprien leur apparut ſouvent, les exhortant d'avoir bon courage, & les aſſurant qu'il vengeroit cette injure qu'on luy faiſoit. Cette prediction

Vict.V.l.1.p.6| Vand.p.210.

Bar.532.§5|533. §53.54|Proc.b. Van.l.1.c.21.p. 217'Evag| Nphr.

fut accomplie en l'an 533, auquel Juſtinien chaſſa les Vandales de l'Afrique par le moyen de Beliſaire: Et l'on remarque que la flote des Romains eſtant arrivée à Carthage la veille de la feſte de S.Cyprien, [en meſme temps que l'armée de terre mettoit les Vandales en fuite,] les Catholiques chaſſerent auſſi-toſt les Ariens de l'egliſe de ce Saint, & y celebrerent ſa feſte avec grande ſolennité.

'La gloire de ce Saint eſtoit ſi grande, que ſon nom eſtoit celebre parmi les ennemis meſmes de l'Egliſe: [a] & S.Auguſtin aſſure que dans l'Afrique, & meſme dans les autres pays, il n'y avoit ni payen, ni Juif, ni heretique, qui ne connuſt le jour & la feſte du glorieux Martyr Cyprien. [Nous voyons en effet que les heretiques faiſoient ſemblant de le reverer. Il ne faut pas en demander des preuves pour ce qui regarde les Donatiſtes, n'eſtant pas étrange qu'ils relevaſſent autant qu'ils pouvoient l'autorité de ce Saint, puiſqu'ils n'avoient rien autre choſe à oppoſer à la doctrine de la verité & au conſentement de l'Egliſe, pour défendre leur doctrine ſur le batteſme, quoiqu'ils ne ſuiviſſent nullement ſa charité, & ſon amour pour l'unité Catholique.] 'Pelage voulut imiter un de ſes livres, & parloit de luy avec l'honneur & le reſpect qu'il luy devoit. [b] Les Vandales Ariens faiſoient ſolennellement ſa feſte à Carthage. [Mais ce qui eſt plus étonnant, c'eſt qu'encore que ce Saint ait combatu ſi fortement contre Novatien & tout ſon parti,] 'neanmoins ces heretiques n'oſoient pas entreprendre de noircir ſa reputation: [c] & Sympronien défenſeur de cette ſecte, ne laiſſe pas de luy donner le titre de Saint en meſme temps qu'il ſe declare pour Novatien, & qu'il appelle les Catholiques des Capitolins & des Apoſtatiques.

Nat.or.18.p. 284.b.
a Aug.ſ.310.c. 1.p.1249.c.
ad Bon.l.4 c.8. p.476.1.a.
b Proc.b.Van. l.1.c.21.p.227. b.
Paci ep.3 p.59. 60.
c ep.2.p.54.e.

ARTICLE LXIII.

S.Ponce écrit la vie de S.Cyprien: Beaucoup d'autres en font l'eloge.

[QUOIQUE nous ne puiſſions deſirer de plus fidele, de plus excellent, & de plus illuſtre hiſtorien de la vie de Saint Cyprien, que ſes propres lettres, nous ſommes neanmoins redevables à la diligence & aux ſoins de S.Ponce,] 'qui nous a laiſſé un abregé de ſes actions, aſſez conſiderable pour luy faire tenir rang parmi les auteurs eccleſiaſtiques, ſelon le jugement de

Hier.v.ill c. 68.p.290.d.

Euſ.chr.n.p. 236.1. Saint Jerome, qui appelle ſon ouvrage "un écrit excellent, '& Scaliger meſme *en eſtime l'elegance & la politeſſe. [Il n'a pas Du Pin,p.487. neanmoins cette agreable & noble ſimplicité de S. Cyprien,]'& les ornemens dont il veut embellir ſa narration, en obſcurciſſent meſme les faits, parcequ'il les décrit moins en hiſtorien qu'en orateur. Il y a aſſurément trop d'affectation dans ſon ſtyle [Mais ſi ſon hiſtoire en eſt moins belle & moins claire, elle n'en eſt pas moins certaine.]

egregium volumen. * cultiſſimum volumen, 1,

Hier.p.290,d. Pont.p.7.9.a. 'Ce Ponce eſtoit, comme nous avons remarqué, Diacre du Saint dont il fait l'hiſtoire. 'Il l'accompagna dans ſon exil, & juſques au jour de ſa mort. Il paroiſt meſme qu'il avoit accoutumé p.10 c. de demeurer & de manger avec luy. 'Il proteſte qu'il eut une extreme joie de le voir entrer dans la gloire par le martyre, mais p.1. qu'il eut encore plus de douleur de ne pas mourir avec luy. 'Il compoſa ſon ouvrage à l'inſtance de quelques Fideles, qui ſouhaitoient d'avoir une connoiſſance plus particuliere de la vie de ce grand Saint; & afin qu'il fuſt connu dans la poſterité par ſes actions, comme il ne pouvoit manquer de l'eſtre par ſes écrits.

Boll.8.mars, p. 750 c. [L'Egliſe pour reconnoiſtre le ſervice que Ponce luy a rendu par cet écrit, l'honore au nombre des Saints:] '& ſon nom ſe lit le 8 de mars dans [2] pluſieurs martyrologes anciens & nouveaux, qui en font preſque tous cet eloge remarquable, Que glorifiant toujours le Seigneur dans ſes ſouffrances, il merita de recevoir de luy la gloire & la couronne de vie. 2.

Lact.l.5. c.1.4. p.459. 460.471. [Aprés S.Ponce,] 'Lactance a parlé avec eſtime du genie, de l'eloquence, & des ouvrages de S.Cyprien. [a] Euſebe parle de luy a Euſ.l.6. c.43. p.242.b|7.c.3. p.251. dans ſon hiſtoire [& il a marqué ſon martyre dans ſa chronique: mais il l'a mis deux ans pluſtoſt qu'il ne falloit.] [b] S.Hilaire cite b Hil.in Matt. can.5.p.145.2.d le livre De l'oraiſon fait par Cyprien de ſainte memoire, comme Baſ.can.1.p.21. a. un ouvrage achevé. 'S.Baſile cite ſon ſentiment ſur le batteſme.

Pacl.ep.2.p.57. a. [Nous avons parlé de l'eloge qu'en a fait S.Gregoire de Nazianze,] 'de ce que S. Pacien de Barcelone dit de ſon martyre, [c] & de ce que S. Jerome dit de ſa converſion: [& nous marquerons dans la ſuite ce que ce meſme Pere dit de ſes écrits.] [d] Il en c Hier.in Jon. 3.p.131.d. d Laun.t 8.ep. 15. p.630.631. parle en bien des endroits. [e] S. Optat montre que Majorin eſt e Opt.l.1. p.38. a. ſchiſmatiſque, & Cecilien Catholique, parceque le premier avoit quitté la chaire de S. Pierre & de S. Cyprien, ce que l'autre n'avoit pas fait.

Du Pin, p.487. 1. 'Mr Rigaut ſemble douter ſi ce n'eſt point une piece ſuppoſée. Mais quand on n'auroit point l'autorité de S. Jerome, qui leve tout doute, l'affectation & les autres defauts du ſtyle [ne pourroient point détruire les caracteres de verité qui autoriſent cette piece.]

2. dans Uſuard, Adon, Notker &c.

[a]S. Pacien voulant rendre raiſon du titre de Catholique qui a toujours eſté propre à la veritable Egliſe, allegue l'autorité des hommes apoſtoliques, des anciens Eveſques, & de S. Cyprien » en particulier. Et voulons nous, ajoute t-il, inſtruire un docteur? » Sommes nous plus habiles que ce bienheureux Martyr? Nous » eleverons nous par l'enflure de l'eſprit [& de la ſcience] de la » chair, contre celui qui a remporté par ſa mort une ſi illuſtre cou- » ronne, & qui en repandant ſon ſang eſt devenu le témoin du » Dieu eternel? Pacl.ep.1.p.51. d.

[Nous laiſſons à ceux qui voudront faire l'eloge de S. Cyprien, à ramaſſer ce que S. Auguſtin en dit en quantité d'endroits, outre ceux que nous en avons raportez: Ils pourront auſſi tirer diverſes choſes de l'hymne que Prudence a faite ſur luy, & qui eſt la 13.e de celles où il celebre les couronnes des Martyrs. Ils n'oublieront pas non plus S. Paulin,] qui dit que la puiſſante ville de Carthage fait ſa gloire de ce Martyr, qui par les ſources [de grace] qui ſortent en abondance de ſa bouche & de ſes plaies, a rendu feconds les ſables arides & brulans de la Libye. Paul.car. 26. p.629.

Il fut un des dix témoins de la tradition eccleſiaſtique produits dans le Concile d'Epheſe, & qui ſervirent à en former les deciſions, [e]eſtant raiſonnable, dit ſur cela Vincent de Lerins, que le Midi fourniſt auſſi un maiſtre & un juge de la doctrine de l'Egliſe. Theodoret le cite peu aprés en la meſme qualité, avec cet eloge particulier d'eſtre mort pour la verité qu'il avoit ſoûtenuë dans ſes écrits. [Nous ne [f]repetons point] les grands eloges que luy donne ailleurs Vincent de Lerins. Conc.t.3 p.512. e. Vinc.L.c 42.p. 376. Thdrt. ep.145. p.1026.d. V. § 52. Vinc.L.c.10. 11.p.331.

[Nous avons déja parlé des ſermons que S Ambroiſe, S. Pierre Chryſologue, & S. Maxime de Turin, ont faits ſur ſa feſte.] On nous en a donné un depuis peu, fait en Afrique durant que les Vandales qui y dominoient, perſecutoient la foy Catholique, & poſſedoient par violence l'egliſe où eſtoit le corps du Saint. Il y a un ſermon ſur S. Cyprien attribué à S. Fulgence, qu'on a mis dans la derniere edition de ce Pere entre le petit nombre de ceux qu'on a jugé tout à fait dignes de luy. [S Fulgence cite encore S. Cyprien en divers endroits de ſes ouvrages.] Ennode a fait une hymne en ſon honneur, où il fait un abregé de ſon martyre, & releve beaucoup le pouvoir de ſon interceſſion. Nous avons auſſi remarqué ce que Facundus en dit au ſujet de la diſpute du batteſme. [a]Caſſiodore dit qu'il eſt impoſſible d'exprimer combien l'Egliſe eſt redevable aux écrits, à la conduite, & à l'exemple de ce ſaint Martyr, & combien [f]ſes écrits ſont Vand.p.109. 110. Fulg.t.6.p.566. Enn. car.12.p. 586. Fac.l.10. c.3.p. 428. a Caſſ.inſt.c.9. p.240. &c.

utiles, hors le point de la reïteration du batteſme, [dans lequel meſme S.Auguſtin trouve d'excellentes inſtructions.] 'Fortunat le met le premier aprés les Apoſtres, entre les plus illuſtres Saints de l'Egliſe.

Fort.l.8,c.4.p. 190.

Gr.T.gl.M.c. 94.p.218.

'S. Gregoire de Tours aſſure que ſes prieres rendoient ſouvent la ſanté aux malades. Il dit que dans ſon egliſe, (c'eſt apparemment à Carthage,)il y avoit un jubé où il pouvoit tenir huit perſonnes, avec ſon pulpitre elevé de quatre marches, ſes bareaux, & quelques colonnes, tout cela d'une ſeule piece de marbre.

Greg.l.5.ep.19. p.601.c.

'S. Gregoire le grand demande à Dominique Eveſque de Carthage, qu'il prie pour luy devant [le tombeau] de S. Cyprien, promettant de prier de meſme pour cet Eveſque devant le corps de S. Pierre.

Laun t.8.ep.15.

'On peut trouver encore pluſieurs autres témoignages du reſpect que l'on a eu pour S. Cyprien, dans un écrit qu'un homme celebre de ce temps a fait pour montrer que quoique l'Egliſe n'ait pas ſuivi ce qu'il avoit cru ſur le batteſme des heretiques, elle n'a pas laiſſé de l'honorer toujours comme un de ſes plus illuſtres Peres, & beaucoup plus que ceux qui ont ſoûtenu un ſentiment contraire au ſien. [Mais nous avons cru nous devoir renfermer dans les auteurs des ſix premiers ſiecles.]

ARTICLE LXIV.

Combien on a eſtimé les ouvrages de S. Cyprien : De ſes trois livres Des témoignages.

[LE plus grand nombre & les plus illuſtres des eloges qu'on a donnez à S. Cyprien, regardent ſes écrits,] 'dont Saint Jerome dit qu'il n'a point voulu faire le catalogue, parceqn'ils ſont plus connus que le ſoleil. 'Il dit autre-part que le bienheureux Cyprien coule avec une "agreable douceur comme une ſource tres pure. Il regrette qu'il ne ſe ſoit pas appliqué à l'explication des Ecritures, [qu'il poſſedoit parfaitement :] Mais il reconnoiſt que les perſecutions des payens ne luy en donnoient pas le loiſir, & l'oligeoient de ſe donner tout entier à animer ſon peuple à la pratique des vertus, [ce qui eſt le vray fruit de la connoiſſance des Ecritures.] 'Le meſme Pere parlant de l'education d'une vierge, il veut qu'elle ait toujours dans les mains les opuſcules de S. Cyprien, "ſans craindre d'y rien trouver qui la bleſſe.

Hier.v.ill.c. 67.p.290.c.

ep.13.p.104.d.

dulcis & placidus.

ep.7.p.57.58.

in offenſo pede.

'Lactance dit qu'il a écrit beaucoup d'ouvrages admirables en leur genre, & dont l'elocution peut meſme plaire aux payens, quoiqu'ils ne les puiſſent pas entendre, parcequ'ils ne ſont faits que pour les Fideles, & ne traitent que des choſes de la religion [Nous avons "déja raporté] ce que le meſme auteur ajoute, V. § 3. qu'il eſt difficile de juger en quoy il excelle le plus, ou dans la beauté de l'expreſſion, ou dans la netteté du raiſonnement & des penſées, ou dans la force des preuves. [Nous avons vu encore] 'que S. Auguſtin dit qu'on aime l'eloquence de ſes ouvrages, mais qu'il eſt bien difficile de l'egaler. [a] Preſchant à Carthage contre les Pelagiens en l'an 413, il porta en chaire l'epiſtre 59.e à Fidus, du tres glorieux Martyr Cyprien, & en lut un grand endroit, pour faire voir quel eſt le ſens canonique & Catholique des Ecritures, & que ce qu'il ſoûtenoit au nom de l'Egliſe ſur le peché originel, n'eſtoit point une doctrine nouvelle, mais avoit toujours eſté la doctrine des Chrétiens, & un des fondemens de noſtre religion.

Lact l.5.c.1. p.459. Aug.do.chr.l. 4.c.14.p.34.t.2. a f.294.p.ii83. e c.20.p.1193.

'Nous avons appris du meſme Pere, que les ouvrages de Saint Cyprien eſtoient repandus juſque dans les Egliſes de l'Orient: '& Euſebe cite ſes lettres qu'il avoit vuës en latin. [b] Prudence dit auſſi que ſa langue immortelle dans la mort meſme de ſon corps, ſe fait entendre partout; qu'elle inſtruit les Gaules, l'Angleterre, & juſqu'aux dernieres extremitez de l'Eſpagne; qu'elle porte partout J. C; qu'elle penetre le fond de l'ame, fait ſentir Dieu dans le cœur, repand les flammes de l'Eſprit ſaint, dont elle tire toute ſa force; & que tant qu'il y aura des hommes & des livres, quiconque aimera J. C, lira Cyprien, & apprendra de luy [la verité. S. Paulin, Vincent de Lerins, Theodoret, Ennode, Caſſiodore, & pluſieurs autres, ont auſſi loué l'eloquence, & les ouvrages de S. Cyprien.] 'Mais nous nous contentons de ce que dit un martyrologe en vers, attribué à Bede, que les Egliſes copient ſes paroles ſacrées par toute la terre. 'Le Pape Gelaſe met ſes écrits à la teſte de ceux des Saints Peres, que l'Egliſe reçoit NOTE 52. avec veneration, ["ſans en excepter meſme ce qu'il avoit fait contre le Pape Eſtienne ſur le batteſme. On peut voir] 'le jugement avantageux qu'en fait Mr du Pin, ſoit pour l'elocution, ſoit pour la maniere, ſoit pour le fond des choſes. 'Il remarque que ſes écrits ſont exemts de diverſes erreurs legeres qui ſont aſſez communes dans les écrits des trois premiers ſiecles, & qu'on n'y trouve rien ſur les myſteres de la Trinité ou de l'Incarnation qui faſſe quelque difficulté, & qui ait beſoin d'explication.

ad Bon.l 4.c.8. p.476.t.2. Euſ.l.6 c.43.p. 242.b. b Prud.de M.13. p.146.148. Laun.t.8.ep.15. p.662 Conc.t.4.p. 1262.c. Du Pin,p.473. 474. p.474.

[Auſſi il n'y a peut-eſtre aucun auteur eccleſiaſtique, dont les ouvrages ſoient auſſi ſouvent citez que les ſiens : C'eſt ce qu'on a vu lorſque nous avons parlé de chacun de ſes écrits en particulier,]ſuivant l'ordre du temps où nous avons cru qu'ils avoient eſté faits, c'eſt à dire ſuivant l'ordre que leur donne Ponce, puiſqu'on croit qu'il les a mis dans le meſme ordre où le Saint les a compoſez. [Nous en avons "meſme dreſſé une table qu'on trouvera dans les notes. NOTE 51.

Cyp.an.p.10. §. 5.

Il n'y a que les trois livres Des témoignages adreſſez à Quirin, dont nous n'avons point encore parlé, n'en ayant point trouvé le temps. Car Ponce ne les marque point ; peut-eſtre parceque ce ne ſont pas proprement des ouvrages,] 'mais de ſimples extraits de quantité de paſſages de l'Ecriture, reduits ſous divers titres, & en chapitres. Le premier livre eſt pour montrer que les Juifs ont perdu les graces & les privileges qui leur avoient eſté donnez, & qui ont eſté transferez d'eux aux Chrétiens. Le ſecond fait voir que J.C. eſt le veritable Meſſie predit & promis par les Prophetes ; '& le troiſieme regarde divers points de la foy & de la morale Chrétienne.

ad Quir.l.1.pr. p.342.1.

l.3.pr.p.368.2.

'Quelques uns croient que c'eſt le fruit des premieres études qu'il fit ſur l'Ecriture, & qu'il la digera ainſi d'abord en lieux communs, pour en avoir divers paſſages en main ſur chaque matiere, & s'en ſervir dans le beſoin, comme on voit qu'il fait dans tous ſes livres, par où l'on croit pouvoir rendre raiſon de ce que les livres de l'Ecriture y ſont citez ſous des titres differens de ceux que le Saint leur donne ailleurs. On eſt neanmoins obligé d'avouer qu'il eſtoit déja Eveſque ou au moins Preſtre, 'puiſqu'il appelle Quirin ſon fils : Et il le vouloit former dans le premiers principes de la foy, [comme eſtant déja établi pour les enſeigner aux autres. Ce ne fut pas meſme par ſon choix, mais]à la priere de Quirin, qu'il ſe contenta de reduire les paſſages de l'Ecriture ſous divers titres : [& nous avons vu qu'il compoſa à peu prés de la meſme maniere ſon Exhortation au martyre, qui eſt le dernier de ſes ouvrages.]

n ox.p 17.an. p.9.§ 1.

ad Quir. l.1.pr. p.342.1.

'La preface du premier livre n'en promet que deux ;[& le ſecond commence abſolument ſans avoir de nouvelle preface.]

1.

'Le troiſieme en a une qui ſemble en faire un ouvrage 'particulier, ſans aucun raport aux deux autres :'& il y a meſme des editions où il ne ſe trouve pas. C'eſt ce qui fait juger que le Saint ne l'a fait que quelque temps aprés les deux autres, [lorſqu'ils eſtoient déja publiez.

p.368.2.

n.ox.p.17.1.

Quoiqu'il

Quoiqu'il n'y ait rien de S. Cyprien dans ces livres, que deux petites prefaces, avec les titres des chapitres, ils ne laiſſent pas
Note 54. neanmoins d'eſtre aſſez celebres.] 'Ils ſont citez par S. Jerome contre les Pelagiens, [a] par Gennade dans ſon catalogue des hommes illuſtres, [b] par S. Fulgence, [c] & principalement par S. Auguſtin, qui combat ſouvent les Pelagiens par ce 4.[e] titre du 3.[e] livre. Que nous ne devons nous glorifier en quoy que ce ſoit, puiſque rien ne vient de nous. [d] L'hereſiarque Pelage fit quelques extraits de l'Ecriture ſur la conduite de la vie, dediez à Romain, [e] pour imiter, diſoit-il, ceux que S. Cyprien avoit dediez à Quirin. [f] Et il pretendoit non ſeulement imiter ce ſaint Eveſque, mais auſſi achever ce qui manquoit à ſon ouvrage.

[Ceux qui ſouhaiteront de voir un extrait des plus beaux paſſages de Saint Cyprien, ou un abregé de ce que ſes ouvrages contiennent,] 'trouveront l'un dans l'hiſtoire eccleſiaſtique de M.[r] Fleuri, '& l'autre dans la Bibliotheque de M.[r] du Pin, [g] qui remarque auſſi divers points de la foy & de la diſcipline de l'Egliſe autoriſez par les écrits de ce Saint. 'Les PP. de S. Vanne y en ajoutent encore quelques uns.

Hier. in Pel. l. 1. c. 9. p. 274. d.
[a] Genn. c. 42.
[b] Fulg. in Fab. c. 11. p. 590.
[c] Aug. ad Bon. l. 4 c. 9. 10. p. 477 2. a | 478. 1. d | præd c. 3. p. 547. 2. c. d | con. c. 7. p. 533. 2. b
[d] ad Bon c. 8 p. 476. 1. a | Genn. c. 42.
[e] Ib | Hier. in Pel. p. 274. d.
[f] p. 274. d.
Fleuri, t. 2.
Du Pin, p. 406. 468.
[g] p. 475. 476.
S. Van. p. 275.

ARTICLE XXXVIII.

De quelques ouvrages ſuppoſez à S. Cyprien.

'LE P. Sirmond a trouvé dans un manuſcrit de l'abbaye de S. Remi à Reims, un traité ſur la maniere de regler la feſte de Paſque, & un cycle de 16 ans fait pour cela, attribué à Saint Cyprien. Bucherius qui l'a eu du Pere Sirmond, croit qu'il eſt effectivement de luy: '& on croit que c'eſt la chronique que Paul Diacre dit avoir eſté compoſée par ce Saint, & eſtre un ouvrage fort utile. 'Les Anglois l'ont donnée dans la derniere edition de Saint Cyprien ſur un autre manuſcrit qu'Uſſerius en avoit trouvé, écrit ſur la fin du IX. ſiecle. 'Ils raportent diverſes raiſons pour croire qu'il eſt de S. Cyprien encore neophyte, & ne veulent pas neanmoins l'aſſurer. 'L'auteur termine ſa chronologie au Conſulat d'Arrien & de Papus, qui eſt l'an 243. [Ainſi il écrivoit ou cette année là, ou peu aprés. Et je ne voy rien qui empeſche abſolument de croire que S. Cyprien ait eſté converti dés 243. Neanmoins S. Ponce porte plutoſt à croire qu'il s'eſt converti pluſtard:]'& le ſtyle de cet écrit paroiſt aſſez different

Buch. belg. l. 6. c. 9. 1. p. 202.
Cyp. ox præf. p. 3.
de paſ. p. 62.
p. 63 | præf. p. 3.
de paſ. p. 70. 2.
Du Pin, p. 477.

p.63. de celui de S. Cyprien, & bien audeſſous de ſon elegance. 'Aprés tout, il importe peu de ſavoir de qui eſt cet écrit qui n'eſt pas fait avec toute l'exactitude que l'on voudroit aujourd'hui dans ces matieres, outre les fautes que les copiſtes ont ajoutées à celle de l'auteur.

Grut.not.pr. 'Gruter qui nous a donné les notes dont les Romains ſe ſervoient pour écrire auſſi viſte que l'on parle, cite de Tritheme que celles qui eſtoient pour les choſes de la religion Chrétienne, avoient eſté ajoutées par S. Cyprien à celles dont les payens ſe ſervoient, & dont on attribuë l'invention à Tiro celebre affranchi de Ciceron, & à Seneque. Il ſemble que Tritheme ait trouvé dans un manuſcrit de notes ce qu'il dit ſur 'cela de S. Cyprien.

Cyp.ox.pr.p. 56|dif.2.c.2.p. 18.19. 'Les Anglois l'ont marqué [1] dans l'edition d'Oxford, * comme une choſe qu'ils croyoient. [M.r du Pin n'en dit rien dutout.

1. * &c.

Il y a encore divers ouvrages qui portent le nom de S. Cyprien, & dont par conſequent nous ſommes obligez de dire un mot. Nous avons déja parlé "de l'ouvrage Des ſpectacles, * de celui De la diſcipline & du bien de la pudicité, † de celui De la loüange du martyre, & "Du diſcours qui eſt contre Novatien.

V. § 22. * n.28. † § 17. § 41.

L'ouvrage intitulé Des douze actions cardinales ou principales de J. C, eſt fort celebre.] 'Pamelius dit qu'il eſt certain que s'il n'eſt pas de S. Cyprien, il eſt neanmoins du meſme temps.

Cyp.n.p.440.2.

Cocus,p.74. 'Eraſme & Poſſevin demeurent d'accord qu'il n'eſt pas de Saint Cyprien: Bellarmin dit meſme qu'il eſt conſtamment poſterieur à S. Auguſtin. 'On a trouvé quelques manuſcrits à Oxford & en France, qui l'attribuent à Arnaud de Chartres Abbé de Bonneval, ami de S Bernard, & où il eſt adreſſé au Pape Adrien, ce qu'on entend d'Adrien IV, [qui gouverna depuis 1155, juſqu'en 1159.] On a meſme d'autres ouvrages de cet Arnaud, qui ſont du meſme ſtyle que ce traité. '& les Anglois le luy donnent dans leur edition de S. Cyprien. [a] Ils ſont ſuivis par M.r du Pin, [& par divers autres.]

p.74|Lab.ſcri. p.108.109.239.

Cyp.ox.t.4 p. 19|præf.p 2. a DuPin,p.471.

Coc.p.75|Du Pin,p.469. ['Le livre Contre le jeu de dez eſt aſſurément d'un autre que de S. Cyprien, ſelon le conſentement de Bellarmin, de Poſſevin, & de pluſieurs autres, & on n'en peut pas douter.] 'Le commencement montre qu'il eſt de quelque Eveſque, 'ou meſme d'un Pape, comme Bellarmin l'a cru. 'Rivet ajoute qu'il a eſté écrit aſſez tard, lorſque la corruption eſtoit déja grande dans l'Egliſe, 'puiſqu'il reprend les Preſtres de jouer aux dez: [Et il eſt certain que le ſtyle en eſt aſſez mauvais pour autoriſer cette penſée.

Cyp p.488.2. Bell.p.86. Riv.l.2.c.15.p. 233. Cyp.p.490,1.

1. à la fin de l'errata, avant la table des matieres.

Neanmoins les citations de l'Ecriture paroiſſent anciennes.]
'L'auteur allegue un paſſage du livre De la doctrine des Apoſtres, qui ne ſe trouve, dit Pamelius, ni dans les Conſtitutions, ni dans les Canons des Apoſtres. [Quoy qu'il en ſoit, cet écrit eſt peu de choſe.] p.489.2|n.13.p. 492.

'On reconnoiſt univerſellement que le traité Des montagnes de Sinaï & de Sion contre les Juifs, n'eſt pas de S. Cyprien. [a] Mr du Pin dit qu'il eſt de quelqu'un qui s'arreſtoit aux reſveries des Rabins & des Cabaliſtes. Bellar|Cocus|Rivet. a DuPin,p.472.

Bellarmin & les autres n'aſſurent rien touchant les deux oraiſons 'où il eſt parlé de Ste Thecle. [Il n'y a aucune apparence de les attribuer à S Cyprien.] Cyp.p 513.2|515 1.

'Le traité *De ſingularitate Clericorum*, qui eſtoit autrefois parmi les œuvres de S. Auguſtin, '& qui eſt auſſi fauſſement attribué à Origene,[b] eſt auſſi peu de S. Cyprien que des deux autres, ſelon le ſentiment de Bellarmin, d'Eraſme, de Pamelius, [c] & de Rivet, qui refute ce que Baronius allegue [d] pour prouver que ce livre eſt veritablement de Saint Cyprien. [e] Les auteurs de l'edition d'Oxford pretendent qu'il eſt certain qu'il n'eſt que du temps où la verſion vulgate eſtoit déja dans l'uſage ordinaire, peut-eſtre vers le temps de Bede, ou vers l'an mille, lorſqu'on combatoit le celibat des Preſtres, qui eſtoit ſoûtenu par cet écrit. 'Mr du Pin dit que c'eſt un ouvrage tres utile, qu'il eſt conſtamment d'un auteur latin, qui ne peut eſtre ni S. Cyprien, ni S. Jerome, mais qu'on ne peut rien dire de poſitif ni de l'auteur, ni du temps où il a eſté compoſé. 'Il trouve qu'il approche aſſez du ſtyle de Saint Gaudence Eveſque de Breſſe [à la fin du IV. ſiecle.] Mais on ne trouve ni manuſcrits ni imprimez qui l'attribuent à ce Saint. Cocus p 76. Bar.253 § 44| Riv.l 2.c.15 p. 235. b Bell.p.84| Cocus,p.76. c Riv.p.235. d Bar.253.§ 45. e Cyp.ox.t 5 p. 5.1|præf.p.2. Du Pin, p 469. 470. p.487.1.

'On demeure d'accord que l'Expoſition du ſymbole n'eſt pas de S. Cyprien, mais de Rufin. Bell.p.84.

V. S. Luc. 'Le traité intitulé "De l'incredulité des Juifs, n'eſt que la preface de la traduction du dialogue de Jaſon & de Papiſque, faite par un nommé Celſe. Riv.l.2.c.15.p. 236.

'Pamelius accorde que l'écrit contre les Juifs qui ont perſecuté J. C, eſt trop eloigné du ſtyle de S. Cyprien pour eſtre de luy. Cyp.n.p.567.2.

'Pour ce qui eſt du traité De la revelation du chef de S. Jean Batiſte, 'faite dans le IX. ſiecle, [f] de celui Du double martyre, où il eſt parlé de Diocletien, & des Turcs, [g] & de celui Des douze abus du ſiecle, qui cite l'Ecriture ſelon la verſion de S. Jerome, p.571. f p.581.1|584.2. g p.590.

[ils peuvent eſtre d'un Cyprien, mais non pas de l'Eveſque de Carthage. Celui Du double martyre eſt d'un veritable impoſteurs,] 'puiſqu'il ſe veut faire croire eſtre du III. ſiecle.[a] Eraſme à qui quelques uns attribuent cette fiction, eſtoit trop habile pour en faire une qui ſe détruit ſi viſiblement elle meſme.

p.579.1. a DuPin, p.471.

p.472 Cyp.ox. præf p.3.

'L'ouvrage Des douze abus du ſiecle, qui eſt attribué avec auſſi peu de fondement à S. Auguſtin qu'à S. Cyprien, peut eſtre ſelon quelques uns d'un laïque nommé Ebrard. D'autres ont cru qu'il eſtoit de S. Patrice d'Hibernie. [Celui qui eſt intitulé Le feſtin, eſt plus digne d'un Turc, ou d'un boufon qui vouloit ſe railler de toute l'Ecriture, que d'un Martyr.] 'Pamelius juge que c'eſt quelque Italien, à cauſe qu'il parle fort pertinemment de tous les vins d'Italie.

n.p.598.1.

Hier.v.ill.c.70. p.292.c. b Ruf.ad Or. p.197.a. c Hier.in Ruf. l.2.c.5.p.221.b. d Fac.l.2.c.3.p. 36.

'Beaucoup de perſonnes ont attribué à S. Cyprien un livre "de la Trinité: [b] & les Macedoniens le debitoient ſous ſon nom dans Conſtantinople, parcequ'il favoriſe leur hereſie, [c] quoique le ſtyle fiſt aſſez voir qu'il eſtoit de Novatien dont il portoit meſme le nom [dans la pluſpart des exemplaires.] [d] Pour l'endroit de Facundus qui cite un paſſage du livre de S. Cyprien ſur la Trinité, 'c'eſt viſiblement une faute de copiſte, l'endroit qu'il cite ſe liſant encore aujourd'hui dans le livre De l'unité de l'Egliſe.

" V. les Novatiens § 3.

Cyp ox.unit. p.104.2.

ox.t.5.p.54.

'L'edition d'Oxford nous a donné le livre De la penitence ou de la confeſſion de S. Cyprien, trouvé dans quelques manuſcrits d'Angleterre. Mais il regarde S. Cyprien d'Antioche qui avoit eſté magicien, & non celui de Carthage.

p.1.

Riv.l.2. c.15.p. 235.

Cyp.ox.præf. p.3.

t.5.p.3.4.

'Nous avons quelques poëſies ſous le nom de S. Cyprien dont Bellarmin doute. 'Pamelius les a attribuées à S. Cyprien, & depuis à Tertullien, hormis la derniere, que lon pretend eſtre de Saint Victorin de Pettau. 'Toutes ces pieces n'acquereront pas beaucoup d'honneur à leur auteur, quel qu'il ſoit. ["Nous en avons déja parlé ſur Tertullien.] 'Il y en a une remarquable, en ce qu'elle nous apprend qu'un homme qui avoit eſté Conſul, ayant embraſſé la religion Chrétienne durant quelques années, l'avoit abandonnée enſuite, & eſtoit tombé dans cette baſſeſſe de ſervir dans les ceremonies de Cibele & d'Iſis, juſqu'à demander pardon à la deeſſe; ſurquoi l'auteur luy demande ce qu'elle luy avoit répondu. Il finit par ce vers bien contraire à l'erreur de Tertullien, [1] Qui ſe repent, n'eſt plus coupable.

" V. Tertullien § 20.

1

1. *Non erit in culpa quem pœnitet ante fuiſſe.*

ARTICLE LXVI.

Translation des reliques de S. Cyprien à Compiegne.

[IL faut finir l'hiſtoire de S. Cyprien par la faveur que Dieu a faite à l'Egliſe de France, de luy confier le depoſt ſi precieux des reliques de ce grand Saint. Voici comment l'hiſtoire raporte que cela arriva.]

'L'an de J.C. 806, des ambaſſadeurs envoyez par Charlemagne à Aaron Roy de Perſe, paſſant à leur retour par Carthage, & voyant le tombeau de S. Cyprien fort negligé, ils l'ouvrirent, & leverent ſes reliques pour les apporter en France, 'en ayant eu permiſſion tant du Roy de ce pays, qui la leur accorda fort aiſément, 'que de ceux qui avoient ſoin de ce temple. [a] Ils prirent auſſi les reliques de S. Sperat, & le chef de S. Pantaleon. Ils aborderent à Arles, où ils laiſſerent ces reliques [b] ſous le ſeau, pendant qu'ils alloient rendre conte de leur ambaſſade à Charlemagne: Et ce Prince ordonna qu'elles fuſſent gardées à Arles, juſqu'à ce qu'il euſt fait baſtir une egliſe digne de ces Saints. Mais comme cet ouvrage tiroit en longueur, 'Leidrade Archeveſque de Lion, ayant trouvé une occaſion favorable, obtint de l'Empereur que ces reliques fuſſent transferées en ſon egliſe, 'où elles furent gardés quelque temps [comme en depoſt] dans la grande egliſe de S. Jean Battiſte & de S. Eſtienne; & depuis le deſſein de l'egliſe que l'on vouloit baſtir pour les y tranſporter, eſtant interrompu par d'autres affaires, 'l'Archeveſque les mit ſous terre derriere le grand autel de S. Jean Battiſte. Agobard ſucceſſeur de Leidrade, fit un poëme ſur cette tranſlation, qui a eſté recueilli dans le neuvieme tome de la Bibliotheque des Peres. 'Nous avons encore quelques vers de Florus celebre Diacre de la meſme Egliſe de Lion, faits pour mettre ſur la chaſſe où ce precieux threſor eſtoit enfermé.

Ado, 14. ſept. an. 806. p. 221 | Agob. de Cyp. t. 2. p. 121.

Ado, 14 ſept.

[a] Agob. p. 121. [a] p. 121 | Ado, 14. ſept | Anal. t. 1. p. 407.

[b] Ado, 14. ſept.

Ib | Agob. p. 121.

Ado. 14. ſept.

Ib | Agob. p. 122.

Anal, t. 1. p. 407.

'Sigebert marque la tranſlation de ces Saints en France ſur l'an 802. Baronius croit qu'il doit eſtre corrigé par Adon, qui la met en 806. 'Ce Cardinal ajoute que Charlemagne donna quelques reliques de S. Cyprien aux ambaſſadeurs de Veniſe, & qu'on les mit dans une belle egliſe que cette Republique fit baſtir en l'honneur de ce Saint [au fobourg] de Murano. [Il ne cite aucun auteur pour cela.

Bar. 806, §. 53. 54.

§ 54.

Le corps de S. Cyprien ne demeura pas neanmoins à Lion.]

Ado,14.ſept. 'Car Charle le chauve petit-fils de Charlemagne,ayant fait baſtir un grand monaſtere à Compiegne, il y fit tranſporter les reliques de ce Saint. C'eſt ce que nous trouvons dans le martyrologe d'Adon. 'Pamelius pretend que cet endroit n'eſt pas d'Adon; mais il n'en raporte pas de preuve. 'Le P. Ruinart dit que cela eſt dans le "vray martyrologe d'Adon, [non dans les additions. *ſincero.* Cette abbaye de Compiegne dediée ſous le nom de S. Corneille & de S. Cyprien, conſerve dans une meſme chaſſe les corps de ces deux illuſtres Saints, qui y furent mis par Charle le chauve meſme, comme on pretend que les chartes originales de la fondation du monaſtere le juſtifient encore authentiquement.]

Cyp.pr.p.24.b. Act.M.p.203.

p.23. 'Le meſme Pamelius raporte l'inſcription d'une chaſſe qui eſt dans l'egliſe collegiale de Roſnay; & cette inſcription porte que les oſ"de S. Celeſtin, de S. Corneille, & de S. Cyprien, decapitez pour la foy, ſont dans cette chaſſe. Il dit neanmoins que S. Cyprien n'eſt pas connu dans ce pays, quoique S. Corneille y ſoit celebre. 'Roſnay eſt dans la Flandre Imperiale, & dans le dioceſe de Gand, à deux lieuës ou environ d'Oudenarde.

V. S. Cornei lle § 17.

Sanſon.

Boll. 1.feb p. 200,e. 'Bollandus dit que les reliques de S. Cyprien Eveſque de Carthage,& Martyr, ont eſté apportées à Moiſſac en Quercy. [Mais comme il ne le dit qu'en paſſant, il n'en raporte aucune preuve: & il y a en ces pays là un autre S. Cyprien Abbé, dont on fait le 9.e de decembre.]

S. FRUCTUEUX, EVESQUE DE TARRAGONE, ET MARTYR.

[LE plus ancien Martyr d'Eſpagne dont nous ayons une connoiſſance aſſurée, eſt Saint Fructueux Eveſque de Tarragone,] 'qui eſtoit alors la principale ville d'Eſpagne, [& qui eſt encore aujourd'hui la metropole de Catalogne.]

Prud.de M. 6. p.108.

Aug.ſ.273,c.2. p.1105,c,d. 'La feſte de ce Saint eſtoit autrefois celebre juſque dans l'Afrique, & l'on y liſoit publiquement les actes de

ſon martyre. [Nous les avons encore aujourd'hui : & outre le reſpect & l'autorité qu'ils meritent par eux meſmes ,] 'ils ſont citez par S. Auguſtin dans le ſermon qu'il a fait le jour de cette feſte. 'Et l'hymne que Prudence a compoſée à la louange du meſme Saint , ne fait preſque que dire en vers ce que ſes actes diſent en proſe. 'On les trouve un peu plus amples dans divers manuſcrits , mais ſans que cela change rien au ſens . d.e. Bar.262.§ 69. Act.M. p.219.

[Nous ne ſavons rien de S. Fructueux juſqu'à ſon martyre , ſinon] 'qu'il poſſedoit toutes les qualitez que S. Paul demande dans un Eveſque: ce qui luy avoit acquis l'amour des payens meſmes, comme il parut à ſa mort , auſſi-bien que des Fideles . 'On montre encore aujourd'hui à Tarragone une maiſon qu'on croit par tradition eſtre celle où il demeuroit. 'Il fut pris ſous les Empereurs Valerien & Gallien,& les Conſuls Emilien & Baſſus, le 16 de janvier qui eſtoit un dimanche . 'Cela ne ſe rencontre point dans tout l'empire de Valerien qu'en l'an 259, auquel en effet Emilien & Baſſus eſtoient Conſuls: De ſorte qu'il n'y a pas à douter que ce ne ſoit la vraie année de ſon martyre . Boll.21.jan.p. 340 § 3. p.341.a b. p.340.§ 1. p.339.§ 5.

'Ce dimanche 16 de janvier, ſix Beneficiers, diſent les actes, vinrent à ſon logis par ordre du gouverneur Emilien . 'Ces Beneficiers eſtoient des ſoldats à qui on avoit accordé certaines exemptions , [comme à des veterans . C'eſt pourquoi nous pouvons les appeller des Exemts .]'On voit par l'antiquité qu'ils eſtoient employez dans les provinces à diverſes fonctions . p.340.§ 1. p.341.a. a[Bar.262.§ 60.

1. *in feleis.* 'S.Fructueux[1] ayant entendu ces Exemts fraper à ſa porte avec leurs[a] baguettes, 'alla leur ouvrir, & ayant receu d'eux commandement de venir trouver le Gouverneur avec ſes Diacres, il s'y en alla accompagné de ſes Diacres'Augure & Euloge,& Emilien [a] les fit auſſi-toſt mettre en priſon.Prudence fait faire en chemin une harangue à S. Fructueux pour encourager ſes compagnons à ne pas craindre de ſe voir enfermez dans une priſon pour J.C. Bar.262.§ 60.61. Boll.p.340. § 1. Prud.de M.6. p.105. a p.105[Boll p. 340.§ 1.

'Ils y demeurerent ſix jours , durant leſquels S. Fructueux ſe tenant aſſuré de remporter la couronne du Seigneur , eſtoit dans une joie & une priere continuelle . 'Les Fideles n'abandonnerent point la priſon , ſoulageant les ſaints Martyrs en ce qu'ils pouvoient , & ſe recommandant à leurs prieres. S.Fructueux y batiza un catecumene nommé Rogatien . 'Il y celebra auſſi ſolennellement la ſtation du mécredi , 'dans laquelle on avoit accoutumé de jeûner juſques à trois heures aprés midi . Boll.p.340. § 1 2. 1. § 3. Prud.p.106.& alii.

1. *'cum ſenſiſſet pedibu'um ipſorum*,ce que Baronius entend de la baguette des licteurs.a D'autres croient que c'eſt le bruit de leurs piez, exprimé par le meſme mot dans S. Gregoire de Tours , *hiſt. Fr. l. 3. c. 15.* Act.M.p.220. a p.709.

Boll. p. 340. § 2. 'Le ſixieme jour de leur priſon qui eſtoit le vendredi 21 de janvier, Emilien ſe fit amener S. Fructueux & ſes deux Diacres Augure & Euloge. Il leur demanda d'abord s'ils ne ſavoient pas ce que les Empereurs avoient commandé ? S. Fructueux répondit que non, mais qu'il eſtoit Chrétien. Emilien dit que les Empereurs ordonnoient que l'on adoraſt les dieux ; & S. Fructueux dit qu'il n'adoroit qu'un ſeul "Dieu. Ne ſavez vous pas qu'il y a " &c.
des dieux, continua Emilien. Je ne le ſçay pas, dit Fructueux. "
Je vous le ferai bien ſavoir, repartit le Proconſul. Le Saint Eveſ- "
que leva les yeux au Seigneur, & commença à le prier en luy "
meſme. Le Gouverneur ajouta: A qui obeïra t-on ? qui craindra "
t-on ? qui adorera t-on, ſi on ne revere pas les dieux, & ſi on "
n'adore pas les "images des Empereurs. " *vultus.*

[Comme cette reflexion ne touchoit pas beaucoup le Saint,]
§ 2. 'Emilien ſe tourna vers Augure, dont n'ayant pas receu plus de ſatisfaction, il demanda à Euloge s'il reveroit auſſi Fructueux
2 Aug. t. 273. c. comme ſon Dieu : 'ſurquoi ce Saint fit cette belle réponſe re-
3. p. 1106. levée par S. Auguſtin : Je "n'adore point Fructueux, mais celui " *colo.*
Boll. p. 340. § 2. que Fructueux meſme adore. 'Emilien demanda enſuite à Saint "
§ 2 Prud p. 106. Fructueux s'il eſtoit Eveſque. 'Je le ſuis, dit le Saint. "Vous l'avez " NOTE 1.
eſté, repartit le Gouverneur en ſouriant, [marquant par là qu'il "
ceſſeroit bien-toſt de l'eſtre, en ceſſant de vivre.]

Ibid. 'Emilien prononça auſſi-toſt la ſentence, par laquelle il con-
Boll p. 304. § 3. damna les Saints à eſtre brulez tout vifs. 'Les payens furent touchez de compaſſion de voir mener S. Fructueux au martyre. Pour les Fideles qui connoiſſoient ſa vertu, s'ils avoient de la douleur, elle eſtoit ſurmontée par la joie de le voir arriver à la gloire
Prud. p. 106 [qu'ils luy ſouhaitoient.] Mais pour les ſaints Martyrs, ils reſſentoient un tel contentement, qu'ils arreſtoient les pleurs des au-
Tert. ie. ic. 12. p. 710. d. tres. 'Les Fideles qui dans ces occaſions faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour témoigner leur affection envers les Martyrs, &
Prud. p. 106 pour ſoulager leurs corps meſmes, 'leur offrirent à boire "une li- NOTE 2.
Boll. p. 240. § 3. queur "compoſée & parfumée. Mais comme il n'eſtoit que dix *conditi permixti.*
heures du matin, Saint Fructueux refuſa de boire, diſant qu'il n'eſtoit pas encore trois heures pour rompre le jeûne ordinaire du vendredi. Et il eſperoit de finir la ſtation & le jeûne de ce jour dans le paradis en la compagnie des Martyrs & des Prophetes.

Ibid. 'Les Saints eſtant arrivez à l'amphitheatre, qui eſtoit le lieu de
Prud. p. 106. l'execution, '& chacun ſe preſſant de rendre au ſaint Eveſque
Boll § 3. quelque office de charité, 'un de ſes Lecteurs nommé Auguſtal, le

le pria en pleurant qu'il luy permiſt de le dechauſſer. Le Saint, s'en excuſa en luy diſant qu'il ſe dechauſſeroit bien luy meſme, comme il fit auſſi-toſt. Nous voyons auſſi que S. Polycarpe taſcha de ſe dechauſſer à ſon martyre, ce qu'il n'avoit pas accoutumé de faire, diſent ſes actes, parceque tous les Fideles s'empreſſoient de luy rendre cet office, afin de toucher ſa chair ſainte. Euſ. l. 4. c 15. p. 133. b.

commilito frater noſter.

'Un ſoldat Chrétien nommé Felix, prenant la main de Saint Fructueux, le pria de ſe ſouvenir de luy; à quoy il répondit tout „ haut par cette parole que Saint Auguſtin a fort eſtimé: Je ſuis „ obligé de me ſouvenir de toute l'Egliſe Catholique repanduë „ depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, & de prier Dieu pour elle. Boll. p. 340. § 3. § 3. Prud. p. 107. Aug. ſ. 273. c. 2. p. 1105. e.

'Lorſqu'ils furent à la porte de l'amphitheatre, un des Fideles nommé Martial, le priant de dire quelque choſe à ſon peuple pour le conſoler dans ce dernier adieu, il les exhorta par l'inſpiration du S. Eſprit, de ne pas craindre une douleur d'une heure comme celle qu'il alloit endurer, & les aſſura qu'ils ne manqueroient point de paſteurs aprés ſa mort: Ce qu'il dit aſſez haut pour eſtre entendu des Chrétiens, quoiqu'il fuſt toujours obſervé & environné par les ſix Exemts. Boll. p. 340. § 4. 341. d. e.

'Les ſaints Martyrs furent liez à des poteaux de bois pour eſtre brulez. Mais Dieu renouvella en leur faveur le miracle des trois jeunes hommes de Babylone. Car le feu ayant eſté mis au bucher, les flammes ſans toucher à leurs corps, brulerent ſeulement les cordons qui leur tenoient les mains liées derriere le dos, donnant aux Martyrs la liberté de les étendre vers le ciel en forme de croix, & de prier comme ils firent en la maniere ordinaire & à genoux. § 5. § 4. Prud. de M. 6. p. 107.

'Comme les flammes s'eloignoient au lieu de les conſumer, ils demanderent à Dieu la grace de voir promtement finir leurs perils par la mort, & rendirent l'ame tous trois enſemble. p. 107. Boll. § 4.

'Les poteaux auſquels on les avoit attachez n'eſtoient pas encore brulez, lorſque Babylas & Mygdone, deux Chrétiens qui eſtoient de la maiſon du Gouverneur, virent le ciel s'ouvrir, & les ſaints Martyrs y monter avec des couronnes ſus leurs teſtes: ce qu'ils montrerent à la fille du Gouverneur, qui n'eſtoit encore qu'un enfant, & elle le vit comme eux. § 5. Prud. p. 107. 108.

'Ils furent appeller le Gouverneur meſme, & luy dirent de venir voir comment ceux qu'il avoit condannez, eſtoient receus dans la gloire qu'ils avoient toujours eſperée. Il vint: mais il ne fut pas digne de voir ce miracle. Boll. p. 340. § 5.

'La nuit eſtant venüe les Fideles s'en allerent en haſte à l'am- § 6. Prud. p 108.

phitheatre: & y ayant éteint le feu avec du vin, ils emporterent chacun chez ſoy ce qu'ils purent des cendres des ſaints Martyrs. Mais S. Fructueux, ou ſelon Prudence, tous les trois s'apparurent à ceux qui avoient emporté leurs cendres, & leur ordonnerent de les raporter, pour les enterrer promtement toutes enſemble. Boll.p.341. 'Il y a quelques exemplaires qui raportent cette hiſtoire un peu plus amplement, avec un diſcours de S. Fructueux qui eſt aſſez conſiderable. [Nous l'omettons neanmoins, parcequ'en ces ſortes de pieces ſujettes à eſtre amplifiées, le plus court eſt Act.M.p.223.2. ordinairement le plus veritable.] 'Divers manuſcrits portent que le lendemain les Fideles ſe raconterent les uns aux autres la viſion qu'ils avoient eue; & avec une joie meſlée de crainte, raporterent auſſi ce qu'ils avoient pris chacun des cendres des Saints. On les enterra avec honneur dans l'egliſe ſous l'autel.

§ 7. 'Les actes racontent encore une autre apparition de ces Saints à Emilien, à qui ils firent voir par la gloire dont ils jouiſſoient, combien la perſecution qu'il leur avoit faite luy avoit eſté inutile. [Prudence ne parle point de cette viſion; ce qui peut faire douter ſi elle n'a point eſté ajoutée aux actes. On ne dit pas neanmoins qu'elle manque dans aucun des manuſcrits.]

Aug.ſ.273.c.2. p.1105.2. 'La feſte de ces Saints ſe faiſoit en Afrique du temps de Saint Auguſtin, comme nous l'avons déja remarqué: [a] & on la faiſoit a c.6.p.1107.d. le meſme jour que l'on y faiſoit auſſi celle de S.te Agnés, [c'eſt à Flor.p.275. dire le 21 de janvier, qui eſt en effet le jour de leur mort,] '& auquel leur feſte eſt marquée dans les martyrologes de Saint Boll.21.jan.p. Jerome, [dans Florus,] Uſuard, & [1] les autres martyrologes latins. 339.1. [b] S. Auguſtin fit ce jour-là un ſermon au peuple que nous avons b Aug. p.1105. 1106. encore. Il y cite divers endroits de leurs actes: [c] & il y marque c p 1105.c.d. [2] aſſez clairement qu'il parloit dans une chapelle de leur nom: [ce qui peut donner lieu de croire qu'on avoit tranſporté de c.7.p.1108.2. leurs reliques à Hippone:] 'Car c'eſt à Hippone qu'il fit ce ſermon. 'Prudence a compoſé une hymne à leur loüange, qui eſt Prud.de M.6. p.107. la ſixieme ſur les couronnes des Martyrs. [d] Il en parle encore avec d 4.p.88. eloge dans la quatrieme, & les met au rang des plus illuſtres Boll.21.jan.p. Martyrs de l'Occident. 'Le breviaire Mozarabe d'Eſpagne en 339. § 2. fait un office propre: [e] mais il eſt difficile de dire pourquoi il en e Act.M.p.220. marque la feſte le 13 de fevrier.

Boll.p.339.§ 7. 'On pretend avoir leurs reliques en divers endroits, comme § 8. en une egliſe qui eſt prés de Barcelone, 'en une autre proche de

1. dans Adon, Notker &c.
2. *in quorum Memoriis celebramus diem paſſionis illorum.*

Porto-Fino dans la ſeigneurie de Genes, '& en la ville de Manreſe, [qui eſt du dioceſe de Solſone en Catalogne,] où on dit que leurs reliques furent apportées en 1372, avec celles de S.te Agnés: '& on ajoute qu'il s'eſt fait pluſieurs miracles en ce lieu par leur invocation. [Mais on ne voit rien en tout cela qui ſoit bien fondé.] p.361.§ 4.5. § 6.7.10.

'Peu de temps aprés le martyre de S. Fructueux, la ville de Tarragone fut ruinée par les François, comme nous l'avons marqué "autrepart. Bar.263.§21.22.

V.Gallien § 14.

'Raban attribuë à ce Saint la regle des moines qui porte le nom de Fructueux. Mais elle eſt de S. Fructueux Eveſque de Brague, qui n'a vécu que dans le VII. ſiecle. Boll.21.jan.p. 339.§ 2|Act.M. p.220.

S. PATROCLE,

MARTYR A TROIES EN CHAMPAGNE.

'LE nom de S. Patrocle, [nommé Parre par ceux de Troies,] eſt celebre dans les anciens martyrologes, auſſi-bien que dans les nouveaux. Car il ſe trouve dans ceux de Saint Jerome, dans Uſuard, & dans Adon. 'Baronius croit que ſes actes ſont ſinceres: [Et ils ſont au moins bien anciens, ſi ce ſont ceux dont parle S. Gregoire de Tours.] 'Car ce Saint raporte que l'hiſtoire de Saint Patrocle ne ſe trouvant point à Troies, un étranger y en apporta un exemplaire, dont l'Eccleſiaſtique qui ſervoit au tombeau du Saint, tira auſſi-toſt une copie. Il l'alla enſuite porter à ſon Eveſque, qui au lieu de luy en ſavoir gré, le renvoya fort rudement, & le maltraita, dautant que ne voyant pas d'où il avoir pu tirer cette copie, il croyoit qu'il l'euſt ſuppoſée. Mais aſſez long-temps aprés, des François revenant de faire la guerre en Italie, en raporterent des exemplaires tout conformes à celui de cet Eccleſiaſtique. Boll.21.jan.p. 342.§ 1. Bar.21 jan.d. Gr.T.gl M.c. 64.p.144.145.

[Il eſt difficile de ſavoir ſi nous avons encore aujourd'hui ces meſmes actes.] Bollandus croit que ce ſont ceux qu'il a tirez de l'Arivour, [1] abbaye [de Bernardins] dans le dioceſe [& doyenné] Boll.21.jan.p. 342.§ 2.

1. 'ſur la petite riviere de Barſe, à trois lieuës de Troies, à l'eſt-ſud-eſt. Sanſon.

de Troies. [Le ſtyle aſſez ſimple de ces actes peut autoriſer le ſentiment de Bollandus. On ne les peut pas neanmoins prendre pour des actes originaux, quand on n'en jugeroit que par la longueur des harangues.] Et ils ſont meſme aſſez confus pour donner un grand ſujet "de douter ſi le Saint a ſouffert ſous l'empire d'Aurelien en 273 ou 274, comme c'eſt l'opinion commune, ou ſi ç'a eſté en 259, dans la perſecution de Valerien, ſous Aurelien gouverneur des Gaules. Bollandus croit que ceux qui ſont dans Surius ont eſté pris de ceux-ci aprés l'an 900, en changeant ſeulement & poliſſant un peu le ſtyle: car ils ſont mieux écrits. [[1] Les uns & les autres ſont peu de choſe. Neanmoins comme ils peuvent eſtre fort anciens, nous en ferons un abregé, que nous tirerons principalement des premiers.]

p. 343. § 6. Note. 2. 1.

§ 2. S Patrocle eſtoit une perſonne de condition de la ville de Trois en Champagne. S'eſtant retiré en une maiſon qu'il avoit à 200 pas de la ville, il s'y exerçoit au jeûne qu'il obſervoit tous les jours juſques au ſoir, s'occupoit continuellement à la priere, diſtribuoit ſon bien en aumoſnes; & faiſoit eclater ſa vertu par divers miracles qu'il operoit. C'eſt ainſi qu'il ſe preparoit au martyre, dont il fut couronné par la cruauté d'Aurelien, alors gouverneur des Gaules, [ou Empereur. Il vint deux fois dans les Gaules eſtant Empereur, en 273 & en 274.] C'eſt au premier de ces voyages que M.r du Boſquet raporte le martyre de Saint Patrocle.

Boſq. l. 3. c. 42. p. 142. 143.

Boll. 22. jan. p. 343. § 3. § 4. p. 344. a § 4. b § 5-7.

Aurelien eſtant donc venu de Sens à Troies, receut diverſes plaintes contre S. Patrocle ſur le ſujet de la religion; ce qui l'obligea de le faire arreſter, & aprés diverſes interrogations, [dans leſquelles il n'y a rien de conſiderable,] il le fit battre à coups de baſtons, luy fit mettre les fers aux piez, & aux mains des chaînes toutes en feu, ſelon ſes actes & quelques martyrologes, [a] & puis l'envoya dans un cachot. [b] Il le fit revenir trois jours aprés, & voyant qu'il ne pouvoit abatre ſa fermeté, il le condanna à perdre la teſte

§ 8. Le Saint fut mené pour cet effet ſur le bord de la Seine, où ayant demandé à Dieu qu'il fiſt quelque merveille pour la gloire de ſon nom, & la confuſion des Gentils, il s'echapa de ſes gardes, & traverſa la riviere ſans enfoncer juſques aux genoux, quoiqu'elle fuſt alors fort enflée. [C'eſt un fait que nous voudrions voir atteſté par des actes plus authentiques.] Ses gardes ſont en peine de ce qu'il eſtoit devenu, ayant appris qu'il eſtoit en priere

§ 9. 10.

1. Mr le Maiſtre dit que ce n'eſt rien.

ſur une montagne de l'autre coſté de l'eau, s'y en allerent auſſitoſt, & luy trancherent la teſte le 21 de janvier, [auquel on en fait encore la feſte:] & c'eſtoit un vendredi ſélon ſes actes, 'ce qui ſe rencontre en l'an 259, [auquel S. Fructueux fut martyrizé en Eſpagne le meſme jour,] & ne convient point au regne d'Aurelien. [C'eſt ce qui fait que nous raportons ſon hiſtoire " à la perſecution de Valerien.] p.343.§ 5.7.

V. la note.

'Son corps fut enlevé par deux pauvres vieillars qui demandoient l'aumoſne, & enterré la nuit ſuivante avec peu de ceremonie par Euſebe Archipreſtre, diſent les actes, & par Libere Diacre. 'Quand Dieu eut rendu la paix à l'Egliſe, cet Euſebe dreſſa une petite chapelle ſur le tombeau du Saint, & voulut y eſtre enterré aprés ſa mort. Il paroiſt que c'eſtoit [à peu prés] au meſme lieu où le Saint avoit repandu ſon ſang. [Cette chapelle eſt apparemment celle meſme] dont parle S. Gregoire de Tours, & qui n'eſtoit ſervie que par un Clerc, dautant que les habitans de Troies n'ayant pas l'hiſtoire de ce ſaint Martyr, n'avoient auſſi que peu de devotion pour luy. 'Mais quand cette hiſtoire eut eſté trouvée de la maniere que nous l'avons raporté, la devotion du peuple s'eſtant augmentée, on baſtit une egliſe ſur ſes reliques, & on celebra tous les ans ſa feſte. 'S. Gregoire témoigne que ce Saint faiſoit voir ſouvent par divers miracles quel eſtoit ſon pouvoir auprés de Dieu. p.345.§ 11. § 12. Gr.T.gl.M c. 64 p.144. p.145. p.144.

'Long-temps depuis, Brunon Archeveſque de Cologne, frere de l'Empereur Othon le grand, eſtant venu en France vers l'an 960 ou 963, [a] & ayant rétabli Anſegiſe Eveſque de Troies, qui avoit eſté chaſſé de ſon ſiege, il obtint de cet Eveſque, [b] avec le conſentement du Clergé & de tout le pleuple, les reliques de S. Patrocle, qui furent trouvées en terre dans un cercueil de pierre, & rendirent une excellente odeur loſqu'on les leva. Boll.21.jan.p. 347.§ 1. p.1144.§ 5. [a] p.348.§ 3. [b] § 4. 5.

Sufatum. Sanſon.

'Elles furent tranſportées à Cologne, & de là 'à Soeſt [c] ville imperiale du comté de la Mark dans la Weſtphalie, [ſur la riviere d'Aſſe.] 'C'eſtoit alors une ville riche & peuplée, mais où la religion Chrétienne eſtoit encore preſque inconnuë. 'Les reliques du Saint y furent receuës fort ſolennellement en l'an 963, & miſes dans l'egliſe que Brunon y avoit baſtie. 'Elle eſtoit dediée ſous le nom de S. Pierre, & elle porte maintenant celui de S. Patrocle, qui eſt conſideré comme patron de la ville & de tout le territoire. 'La feſte de cette tranſlation eſt marquée le 9e de decembre, 'auquel tout le dioceſe de Munſter où eſt Soeſt, fait l'office de S. Patrocle. 'La devotion de la ville de Soeſt en- p.349.§ 5.6. [c] p.347.§ 1. p.349.§ 6. § 6.p.144.a.b. a. p.348.§ 5. p.1144.a. p.1144.1145.

vers ce Saint s'eſt beaucoup augmentée depuis l'an 1447, qu'elle crut avoir eſté delivrée par ſa protection, du ſiege que les Bohemiens & les Huſſites y avoient mis en faveur de l'Archeveſque
p.1145.§ 7. de Cologne, qui vouloit en eſtre le maiſtre. Les reliques de S. Patrocle s'y conſervent encore aujourd'hui nonobſtant les hereſies qui regnent en ce pays là.

p.348.§ 6. On pretend avoir à Perigueux des reliques de S. Patrocle. C'eſt peut-eſtre quelque autre Saint du meſme nom.

LES SAINTS MARTYRS

LUCE, MONTAN, FLAVIEN, JULIEN, ET VICTORIC.

Bar.262.§ 4. Act.M.p.232. § 1. L'HISTOIRE des Saints dont nous voulons parler ici, eſt un illuſtre & precieux monument de l'antiquité, non ſeulemnt tres fidele, mais encore utile, edifiant, & meſme agreable, & bien écrit. [C'eſt une piece où tout eſt digne de la gravité Chrétienne, où tout eſt ardent de la charité des premiers ſiecles, où l'on voit un vif portrait de l'eſprit, des
Act. M.p.232. § 1. maximes, & meſme du ſtyle de Saint Cyprien,] où la foy & la conſtance des Martyrs nous eſt repreſentée d'une maniere capable de la faire eſtimer & admirer de tout le monde.

Bar.262 § 5.16. Elle eſt compoſée de deux parties, dont la premiere eſt une lettre que les Martyrs écrivirent eux meſmes dans leur priſon à tous les Fideles: & ils y raportent ce qui leur eſtoit arrivé juſques
Anal.t.3.p.415. alors. Un ſavant & pieux Benedictin dit que dans toute l'hiſtoire
Bar.262. § 15. nous n'avons peut-eſtre pas de plus belle piece que celle là. L'au-
Act.M.p.232. § 1. tre partie qui contient l'hiſtoire de leur mort, eſt faite par un Chrétien, qui paroiſt avoir eſté témoin oculaire de tout ce qu'il
Bar. § 24. § 16.26. dit. Il eſt certain qu'il aſſiſta au jugement de S. Flavien, dont il ſemble qu'il eſtoit ami particulier. Et il proteſte luy meſme que ce Saint allant à la mort, luy recommanda d'écrire le reſte de leurs ſouffrances.

Note 1. [Il arriva donc que peu de temps, ou meſme peu de jours aprés la mort de Saint Cyprien, c'eſt à dire vers le mois de ſeptembre ou d'octobre de l'an 258,] 'pluſieurs Chrétiens furent arreſtez [à Carthage;] ſavoir Luce, Montan, Flavien, Julien, Victoric, Rhenus, Primole, & Donatien. Les deux derniers n'eſtoient que catecumenes. 'Les cinq premiers eſtoient ce ſemble des Eccleſiaſtiques; & Flavien eſtoit certainement Diacre. 'Ils eſtoient de Carthage, comme on le voit par toute la ſuite de leurs actes; '& dans un endroit S. Flavien parlant de S. Cyprien, l'appelle *Noſtre Eveſque*. 'Ainſi c'eſt avec fondement que Baronius & d'autres croient qu'ils eſtoient diſciples de ce Saint, [dont la charité ſi douce, ſi humble, ſi ardente, & ſi pacifique, paroiſt dans leurs actions & dans leurs paroles.] § 3. § 16. 31. § 4. § 26. § 4 | Act. M. p. 232. § 1.

'Luce qui eſt toujours mis à la teſte des autres, [a] avoit naturellement beaucoup de douceur, & une pudeur [b] grave & modeſte. Il ne fit pas moins admirer à la mort ſon humilité que ſon courage. [Nous en pourrions dire quelques autres choſes, ſi nous avions des preuves que ce fuſt l'Eveſque Luce à qui S. Cyprien écrit ſon epiſtre 77.e] Montan avoit une grande vigueur de corps & d'eſprit. Il avoit toujours dit la verité avec beaucoup de force & de conſtance ſans craindre perſonne. 'Bollandus croit que ce peut eſtre le meſme Montan, qui ayant eſté mis en priſon à Carthage ſous Dece en 250, & eſtant ſorti, s'en alla enſuite à Rome. § 5. 16 | Anal. t. 3. p. 404. [a] Bar. 262. § 17. preba. § 18. Boll. 22. feb. p. 455 d | Cyp. ep. 21. p. 44.

Flavien avoit une mere, qui n'ayant que luy d'enfant, ſe rejouit neanmoins de ſon martyre, & y contribua autant qu'elle put. 'Il ſemble au contraire qu'il avoit [c] une femme qui s'y oppoſa de tout ſon pouvoir. 'Il paroiſt qu'il avoit étudié la rhetorique ou quelque autre ſcience avec divers payens, dont il s'eſtoit fait beaucoup aimer: '& il l'avoit peut-eſtre meſme [d] enſeignée [avant que d'eſtre Diacre. Ce que nous verrons à ſa mort, fait juger qu'il eſtoit connu & aimé de tout le peuple de Carthage.] 'Il avoit témoigné pluſieurs fois que s'il eſtoit jamais pris pour la religion, il ſouhaitoit de comparoiſtre ſouvent devant les juges, chargé de chaines, & d'eſtre envoyé ſouvent en priſon pour gouſter mieux le martyre: & ſon ſouhait fut accompli. Bar. 262. § 21. Note 2. § 16. § 24. V. la note 2. Act. M. p. 240. [b]. Bar. § 21.

'Nous avons vu qu'aprés que S. Cyprien eut ſouffert, Flavien crut le voir dans une viſion, & luy demander s'il avoit eu quelque peine à ſouffrir le coup de la mort: A quoy le Saint repondit, Que la chair ne ſouffre rien quand l'eſprit eſt dans le ciel. 'Quelque temps aprés, comme pluſieurs avoient déja eſté auſſi martyrizez, Flavien que Dieu n'appelloit pas encore, eut une autre § 26. § 27.

viſion, où il luy ſembloit qu'il avoit eſté abandonné de ceux de ſa compagnie. Cela l'affligeoit : & comme il ſe plaignoit de ſon
Act.M p.241.b. malheur, quelqu'un luy dit, 'Vous voilà deux fois Confeſſeur, " & à la troiſieme vous ſerez Martyr par l'épée. L'effet verifia cette "
Bar.262.§ 28. prophetie. 'Il eut encore en relevant d'une maladie, "une autre &c. viſion qui luy promit la couronne du martyre. [Nous ne voyons point s'il eut toutes ces viſions avant qu'il fuſt mis en priſon : La premiere paroiſt neanmoins eſtre arrivée auparavant, & les deux autres depuis.]

§ 6. 'Les huit Confeſſeurs furent d'abord mis en garde [1] dans une 1. maiſon particuliere, où les ſoldats leur venoient dire que le Gouverneur alors fort irrité contre les Chrétiens, menaçoit de les faire perir ſur le champ. "Et il vouloit effectivement les faire Note 3. bruler: mais les Saints ayant demandé à Dieu de toute leur foy, & avec une priere aſſiduë, [de leur donner quelque delai,] ils obtinrent ce qu'ils demandoient à ce maiſtre ſouverain des
§ 7. cœurs. 'Ainſi le Gouverneur les fit mener en une priſon, [a] où le
a § 8.9. Preſtre Victor, & ce ſemble encore pluſieurs autres furent auſſi enfermez. [On ne dit point ſi ce fut devant eux ou aprés eux.]
§ 7. 'Luce & ſes compagnons deſcendirent en ce lieu affreux & ſans
§ 5. jour, comme s'ils fuſſent montez dans le ciel. 'Donatien y mou-
§ 7. rut auſſitoſt, "& la priſon luy ſervit de battiſtere. 'Les autres ſouf- Note 4. frirent dans cette priſon "plus qu'on ne peut dire. Mais tout eſt &c. doux à des ſerviteurs de Dieu, depuis que J. C. en triomphant par la croix, a arraché les épines de la mort. Ainſi la grandeur du combat ne ſervit qu'à rendre leur victoire plus illuſtre, & à relever davantage la puiſſance de celui qui vainquoit en eux.

§ 5. 'Les peines de la nuit eſtoient ſoulagées durant le jour par la viſite des autres Chrétiens, qui venoient leur rendre toute ſorte d'aſſiſtance. [Et Dieu les conſoloit encore par les marques qu'il
§ 8. leur donnoit de ſa preſence & de ſa protection.] 'Rhenus eut la nuit un ſonge, où il vit pluſieurs des Confeſſeurs qui ſortoient l'un aprés l'autre de la priſon avec un "flambeau qu'on portoit *lucerna.* devant chacun d'eux. "Ceux de ſa compagnie en eſtoient: & ils *nos.* ſe rejouirent beaucoup lorſqu'il leur raporta ce ſonge le lendemain, dans la confiance qu'il eurent que J. C. la veritable lu-
§ 8.27. miere des ames, eſtoit avec eux. 'Dés le meſme jour on les mena chargez de chaines à 'l'audience particuliere de l'Intendant, qui *in ſecreta-*
§ 8. Act.M.p. 219. gouvernoit alors, 'parceque le Proconſul Galere Maxime eſtoit *rium.*
b Bar.262.§ 8. mort peu de jours aprés avoir fait martyrizer S. Cyprien. [b] On

Fleuri,l.6.c.63. p.357. 1. *apud Regionantes.* [On n'explique point ce mot, C'eſtoit peut-eſtre comme nos Commiſſaires des quartiers.] 'Et M[r] Fleuri l'entend ainſi.

promena

promena les Saints avec leurs chaines qui faiſoient grand bruit, par toute la grande place, parcequ'on ne ſavoit où l'Intendant
&c. les vouloit entendre. "Et cette ignominie leur parut un vray triomphe. Ayant enfin eſté appellez, ils confeſſerent genereuſement leur foy. Mais Dieu ſe contentant pour lors de cette premiere victoire, on les remena en priſon, 'où Primole battizé par § 5.
1. la confeſſion qu'il avoit faite du nom de J.C, mourut [1] peu aprés. [Je ne ſçay ſi Rhenus ne ſeroit point auſſi mort dans la priſon; car on ne trouve plus rien de luy.]

'Luce & les autres demeurerent enſuite pluſieurs mois en priſon, [c'eſt à dire apparemment juſqu'au 23 de may 259.] 'Ils y § 16. § 18.
NOTE 5. ſouffrirent beaucoup par l'avarice de Solon "officier du fiſc, [qui avoit charge de les nourrir,] & qui leur refuſoit meſme de l'eau fraiche; de ſorte qu'ils paſtirent extremement par la faim & par la ſoif, '& ils paſſoient quelquefois plus que des journées entie- § 11.
res ſans avoir de quoy manger. 'Flavien qui pratiqua toujours § 28.
une fort grande abſtinence dans la priſon, ſe privoit encore ſouvent du peu que la ſordide epargne de Solon leur fourniſſoit, afin de raſſaſier les autres par ſa faim. 'Les Saints recevoient ce § 9.
traitement de la main de Dieu, 'qui auſſi ne manqua pas de les § 9.10.
aſſiſter, & de les animer par diverſes viſions qui ſont raportées dans les actes.

&c. 'Dans "une de ces viſions, le Preſtre Victor qui fut martyrizé § 9.
auſſitoſt aprés, demandant qu'on luy montraſt le paradis, on
&c. luy répondit, *Où ſera donc la foy?* 'Dans une autre "on leur pro- § 10
mit de la nourriture, 'que le Soudiacre Herennien, & Janvier § 11.
catecumene, leur apporterent le lendemain, malgré toutes les difficultez qu'il y avoit d'entrer dans leur cachot. Cette nourriture eſt exprimée de telle ſorte par ces Saints meſmes, que quoiqu'Herennien fuſt accompagné d'un catecumene, [il y a neanmoins tout ſujet de croire que c'eſtoit la ſainte Eucariſtie.]
indeficiens. Ils l'appellent un aliment "incorruptible, & on voit qu'ils la receurent avec une joie & une conſolation extraordinaire. 'Ils § 13.
diſent que ce ſecours les ſoûtint extremement dans leurs travaux, & guerit meſme ceux que l'avarice de Solon avoit fait tomber malades. 'On croit qu'Herennien qui la leur apporta, eſt § 12. Cyp. ep. 78.
le meſme Soudiacre par qui S. Cyprien avoit envoyé environ un 80. p. 219.
an auparavant divers ſecours aux Confeſſeurs condannez aux mines. 'Il eſtoit alors envoyé par Lucien, [2] qui eſt qualifié Preſtre Bar. 262. § 11. & § 29. 30.

1. 'Si on lit *ante paucos menſes*, comme a Baronius & un manuſcrit de S. Remi. D'autres ont *dies*: & ainſi il ne ſera mort qu'au mois de may, un peu avant le martyre des cinq autres. Act. M. p. 233. 700

dans la ſuite, & qui, comme on le tire de cet endroit meſme, fut enfin établi Eveſque de Carthage pour remplir la place de S. Cyprien.

[Herennien peut bien avoir apporté aux Martyrs de la nourri-
§ 17. ture corporelle avec la ſpirituelle.] 'Au moins on voit que quelques Eccleſiaſtiques "eſtoient venu ſoulager leur faim dans la priſon. *famem diſſi-pavérant.*

§ 13. 'Ces Saints n'avoient pas moins ſoin de terraſſer le demon "par la charité qu'ils gardoient entre eux, que par leur fermeté inviolable dans la foy. Ils vivoient unis enſemble en la preſence de Dieu, & le prioient tous enſemble. [Dieu leur recommanda en-
§ 14. core cette union par une viſion qu'ils raportent.] Une femme qui eſtoit ſeparée de la communion, [ſoit pour quelque peché, ſoit pour quelque autre raiſon,] s'en eſtoit approchée par ſurpriſe. Montan [qui avoit un grand zele,] la reprit avec beaucoup de ſeverité, & eut ſur cela quelque petit differend avec Julien [l'un des Confeſſeurs, par la faute duquel la ſurpriſe eſtoit peut-eſtre arrivée, ou qui vouloit l'excuſer,] & aprés [1] cela il conſerva en- 1.
core quelque aigreur dans ſon eſprit.

Ibid. 'Pour le guerir de cette faute, Dieu luy fit voir dés la nuit ſuivante une tres belle campagne, où il eſtoit avec les autres Confeſſeurs, & ils y rencontrerent S. Cyprien, & Leuce ou Luce, [qui pouvoit eſtre quelque ſaint Martyr déja couronné dans le ciel auſſi-bien que S. Cyprien.] Il luy ſembloit qu'ils eſtoient tous habillez de blanc; & leur chair encore plus blanche eſtoit tellement tranſparente, qu'on voyoit tout ce qu'ils avoient dans le corps. Montan regardant ſon cœur, y vit quelques taches, & s'eſtant reveillé, à ce qu'il s'imaginoit, il rencontra Lucien, & luy dit, Savez vous d'où viennent ces taches? je vois bien que « c'eſt de ce que je ne me ſuis pas reconcilié avec Julien. [Saint « Cyprien eſtoit veritablement digne d'eſtre le miniſtre de cette inſtruction d'union & de charité que Dieu leur vouloit donner.]

Act.M.p 237 Cyp.p 216.220. 'Leuce ou Luce qui y parut, eſt à ce qu'on croit l'Eveſque Luce condanné aux mines, à qui S. Cyprien écrivit ſon epiſtre 77.e, "& qui luy répondit par la 79.e. [On trouve quatre Eveſques de &c.
ce nom dans le grand Concile de Carthage en 256.

Bar.262 § 5. 16. Preſque tout ce que nous avons dit de ces Saints eſt tiré] 'de la lettre qu'ils écrivirent eux meſmes tous enſemble dans leur priſon, comme nous l'avons marqué d'abord. Leur deſſein dans cette lettre fut de laiſſer à toute l'Egliſe un témoignage fidele

1. *in rigore* (ou in *frigore*) *ipſo diſcordia manſit*.

magnificentia. & certain "de la grandeur & de la bonté de Dieu, & de la patience avec laquelle il faut travailler pour luy * par ſa grace. Car
** per Dominum.* ils ne penſoient qu'à J.C, & à leurs freres ſes ſerviteurs. Ils y parlent avec beaucoup d'humilité, non en maiſtres, mais en freres. § 13.
Ils la finiſſent par l'union qu'ils gardoient entre eux ; & ils exhortent les Fideles à la garder auſſi de tout leur pouvoir, comme le chemin le plus aſſuré du ciel, afin qu'ils ſoient dés ce monde ce qu'ils eſperent d'eſtre en l'autre. § 15.

Il faut maintenant apprendre l'hiſtoire de leur triomphe de celui à qui Saint Flavien avoit laiſſé la charge de [nous] l'ecrire. § 16.
Aprés qu'ils eurent ſouffert audelà de ce qu'on ſe peut imaginer durant [environ huit] mois de priſon, ils furent enfin menez § 7. 16.
NOTE 6. devant le juge, ["dont on ne marque pas le nom.] Ils confeſſerent tous genereuſement leur foy, [& le rang qu'ils tenoient dans le
V la note 2. miniſtere de l'Egliſe, & Flavien comme les autres.] Mais "ſa § 18. 20. 21.
femme ou d'autres, qui par une fauſſe amitié vouloient luy conſerver la vie, ayant ſoûtenu qu'il n'eſtoit point Diacre, comme il l'avoit confeſſé, le juge ordonna ſur la demande du peuple, qu'on le remenaſt en priſon, & condanna ſeulement à la mort Luce, Montan, Julien, & Victoric. [C'eſt ce qui fait juger que ces quatre eſtoient miniſtres de l'Egliſe auſſi-bien que Flavien. Et on peut ajouter qu'ils eſtoient au moins Diacres,] puiſque le reſcrit 261. § 2.
de Valerien ne decernoit rien contre les miniſtres inferieurs.

Les quatre Martyrs furent donc conduits au lieu de l'execution nommé Fuſcien, accompagnez d'un grand nombre de 262. § 17. 23. 2.°
payens. Les Chrétiens accoururent auſſi pour leur rendre toutes ſortes de devoirs, comme ils l'avoient appris de S. Cyprien, & en plus grand nombre meſme qu'ils n'avoient accoutumé. Les Saints eſtoient non ſeulement ſans crainte, mais on voyoit une ſi grande joie ſur leur viſage, que c'eſtoit une predication muette capable de toucher tout le monde : Luce qui eſtoit fort malade, marchoit le premier avec peu de monde, depeur d'eſtre étouſé par la preſſe, & de perdre ainſi le bonheur de repandre ſon ſang pour J. C; ſon extreme foibleſſe ne l'empeſchoit pas neanmoins d'inſtruire ceux qui l'accompagnoient, & lorſqu'ils le prioient de ſe ſouvenir d'eux, il leur demandoit la meſme choſe comme une grace, avec une humilité [digne d'un Martyr.] Julien & Victoric s'étendirent beaucoup à exhorter les Fideles à la paix, & leur recommanderent auſſi tous les Eccleſiaſtiques, particulierement ceux qui les avoient aſſiſtez dans la priſon.

Pour Montan, comme l'approche du martyre augmentoit ſa § 18.

generoſité & ſa liberté ordinaire, il repetoit ſouvent tout haut ces paroles du Prophete: Quiconque ſacrifiera à d'autres dieux " qu'au Seigneur, ſera exterminé de la terre. Il exhortoit auſſi les " heretiques à reconnoiſtre la veritable Egliſe par le nombre de ſes Martyrs. D'autres fois il animoit les Fideles à la conſtance,

§ 19. les pecheurs à la penitence, les vierges à garder la ſainteté de leur état, & tous les Chrétiens à honorer les miniſtres de l'Egliſe. *præpoſitos.* Mais il exhortoit ceux-ci à vivre entre eux dans une parfaite union, les aſſurant qu'il n'y avoit rien de plus agreable à Dieu, ni qui fuſt plus propre à établir parmi le peuple la charité mutuelle, & l'obſervation des autres commandemens.

§ 20. Lorſqu'il eſtoit déja ſur le point d'eſtre decapité, il leva les mains au ciel; & d'une voix ſi haute, qu'elle eſtoit entenduë de tous les Chrétiens qui l'environnoient, & des payens meſmes, il demanda à Dieu que Flavien qu'on avoit ſeparé de leur compagnie, les puſt ſuivre dans trois jours. Pour montrer combien il ſe tenoit aſſuré de l'effet de cette priere, il dechira en deux le mouchoir qu'on luy avoit donné pour ſe bander les yeux, & ordonna qu'on en gardaſt une moitié pour Flavien. Il voulut auſſi que dans l'endroit où on les enterreroit, on laiſſaſt une place

Anal.t.3.p.398. pour luy. Il mourut dans cette confiance [le 23 de may,] auquel le calendrier de l'Egliſe de Carthage marque ſa feſte avec celle

Flor.p.545.546. de S. Luce. Et les plus anciens martyrologes à qui on donne le nom de S. Jerome, y joignent S. Julien & S. Victoric. Ils y ajoutent pluſieurs autres Martyrs dont nous ne trouvons rien ailleurs, [& il eſt difficile de croire que s'ils euſſent ſouffert avec S. Luce, les actes n'en euſſent rien dit.]

Bar.269.§ 16. Flavien fut extremement affligé de ce qu'on le contraignoit de ſurvivre au martyre de ſes freres. Mais ranimant ſa foy & ſa pieté, il ſe conſola dans la vuë que Dieu eſtant le maiſtre du cœur des hommes, il ne ſe faiſoit rien qui ne fuſt reglé par ſa ſageſſe; & qu'ainſi il ne ſe falloit point affliger de ce qui arrivoit par ſon ordre, ni ſe faſcher contre un magiſtrat qui n'avoit eſté

§ 21. que le miniſtre de ſa volonté. Il conſideroit meſme qu'il avoit ſouvent ſouhaité d'eſtre trainé pluſieurs fois devant les tribunaux & dans les priſons. C'eſt par là qu'il ſe conſoloit, & qu'il conſoloit encore ſa ſainte mere, qui avec un courage ſemblable à la mere des Macabées, eſtoit toujours auprés de ce fils unique, & s'affligeoit non de ce qu'il eſtoit prés de mourir, mais de ce qu'il ne donnoit pas encore ſa vie pour ſon Dieu.

§ 21.22. Il fut ainſi remené à la priſon, dont on ne put preſque ouvrir

la porte, comme ſi elle euſt eu honte de recevoir un homme déja tout du ciel. Il y paſſa le reſte du jour & le ſuivant avec ſon courage & ſa vigueur ordinaire, mais en attendant le troiſieme comme le jour de ſa reſurrection. Car il ſavoit la priere de Saint Montan: '& elle avoit eſté faite avec cette foy qui ſelon la pro- § 20.
meſſe de J. C, ne manque jamais d'eſtre exaucée. 'Les payens § 23.
admirans orat. meſmes en attendoient l'effet "avec quelque ſorte d'impatience.

'Ce troiſieme jour eſtant donc venu, le Gouverneur ne man- Ibid.
qua point d'envoyer querir Flavien. Sur ce bruit tout le monde accourt, Chrétiens & payens. Le Saint ſort, plein de joie & de confiance, bien aſſuré que tous les cris du peuple ne l'empeſcheroient pas pour cette fois de mourir, quand meſme le juge ne le voudroit pas condanner: Et quand les Chrétiens le venoient
pacem faſturus. ſaluer il leur promettoit "de les embraſſer, & de leur donner la paix à Fuſcien, 'qui eſtoit apparemment le lieu ordinaire des § 29.
executions criminelles.

'Il fut mené chez le Gouverneur, où ſes amis payens & ſes § 24.
al. diſcipuli. "condiſciples, comme les appelle ſon hiſtoire, s'efforcerent bien inutilement de luy perſuader de ſacrifier pour conſerver ſa vie, & qu'aprés cela il ſeroit Chrétien tant qu'il voudroit. Il les remercia civilement de l'affection qu'ils luy témoignoient, & puis il leur dit, que quand nous ne ſerions pas obligez d'adorer celui qui nous a creez, quand il ne devroit pas nous recompenſer aprés la mort de ce que nous ſouffrons pour luy, il ſeroit encore indigne d'un homme de cœur de ne pas mieux aimer mourir que d'adorer du bois & des pierres.

'Sur cela le juge l'ayant fait appeller, luy demanda pourquoi § 25.26.
il ſe confeſſoit Diacre ne l'eſtant pas. Tout le peuple commença
notariam. à crier qu'il ne l'eſtoit point: On preſenta "une declaration qui aſſuroit la meſme choſe. Mais il ſe moqua de tout cela, en demandant ce qu'il gagnoit à mentir & à s'attribuer un titre [qui obligeoit le juge de le condanner à la mort ſuivant l'edit de Valerien.] Le peuple demanda qu'on l'appliquaſt à la queſtion, '& ſes § 24.
faux amis meſme le vouloient, comme l'unique moyen de ſauver ſa vie en le faiſant renoncer à J. C. 'Mais Dieu qui connoiſ- § 26.
ſoit ſa foy [& la preparation de ſon cœur,] ne permit au juge que de le condanner à la mort. Cet arreſt redoubla ſa joie, & il la témoignoit à tout le monde dans ſes entretiens.

'Il fut conduit au lieu de l'execution, accompagné d'un grand § 29.
peuple comme un General d'armée, & ſurtout de pluſieurs
Sacerdotes. "Preſtres ou Eveſques. Il ſurvint une grande pluie, afin, dit le

Saint, que l'eau fuſt ainſi meſlée avec le ſang dans ſa mort: & elle ſervit à faire écarter les infideles, en ſorte que le Saint ayant eſté conduit dans une "hoſtellerie qui ſe rencontra ſur le che- *ſtabulum.* min, on eut moyen de celebrer les ſacremens de la legitime paix, diſent les actes, [voulant ſans doute marquer l'Eucariſtie,] ſans qu'aucun profane y fuſt preſent. Aprés que tous les freres "eu- *confirmatis & pace perfecta.* rent pris une nouvelle force, & que les ſacremens de la paix eurent eſté achevez, il ſortit de la maiſon, & arriva à Fuſcien, où eſtant monté ſur un lieu un peu elevé, il dit ce peu de paroles, mais pleines d'un grand ſens; Vous avez, mes tres chers « freres, la paix avec nous, ſi vous l'avez avec l'Egliſe, & ſi vous « gardez l'union de la charité. Il ajouta à cela un eloge du Preſtre « Lucien, & ſembla prophetizer qu'il ſeroit [bien-toſt] fait Eveſque [de Carthage.]

§ 31. Il deſcendit enſuite au lieu deſtiné à ſon immolation: Il ſe fit bander les yeux avec la moitié du mouchoir que S. Montan luy avoit fait garder, ſe mit à genoux comme pour prier, & finit en Anal.t.3.p.398. meſme temps ſon oraiſon & ſa vie. L'Egliſe de Carthage honoroit ſa memoire au VI. ſiecle le 25.e jour de may, deux jours aprés celle de S. Montan: [& ainſi on ne peut douter que ce ne ſoient Boll.24.feb.p. 455.b. les jours de leur mort.] Le martyrologe Romain, & quelques autres, le mettent le 24 de fevrier, avec S. Luce, S. Montan, S. Julien, & S. Victoric. Le Romain y joint leurs compagnons, c. c'eſt à dire ſans doute Primole & Donatien morts dans la priſon, & Rhenus dont la mort n'eſt pas marquée. Ils ſont nommez par quelques modernes.

SAINT JACQUE DIACRE, ET SAINT MARIEN LECTEUR, MARTYRS EN NUMIDIE.

L'HISTOIRE que nous avons de S Jacque & de S. Marien, qu'on voit avoir eſté connuë de S. Auguſtin, [a] eſté écrite à la priere de ces Saints meſmes: & ils ſouhaiterent qu'on l'écriviſt, non afin de ſe faire connoiſtre & eſtimer des hommes mais afin que l'exemple [de ce que Dieu avoit fait en eux & pour eux,] animaſt le peuple fidele à la foy & à la conſtance. Ils chargerent du ſoin de l'écrire un de leurs intimes amis, qui eſtoit le compagnon de leur priſon & de leur confeſſion, & que Baronius croit avoir auſſi eſté martyrizé luy meſme, puiſqu'il paroiſt avoir écrit eſtant encore en priſon, & avant la priſe de l'Empereur Valerien, aprés laquelle la perſecution finit. [C'eſt peu de dire] [b] que ſa narration eſt tres fidele, [c] que ſa ſincerité ſe fait ſentir partout d'elle meſme à ſes lecteurs, [d] & qu'on y voit encore beaucoup d'erudition & de politeſſe. Baronius juge meſme qu'elle eſt digne d'un homme tout à fait animé de l'Eſprit divin: Il ne reſpire que le martyre, & ſa plume ſemble eſtre trempée dans le ſang. [e] Son ſtyle imite aſſez S. Cyprien, & donne lieu de croire qu'il eſtoit un de ſes diſciples. [f] Il adreſſe ſon ouvrage ou à quelques Chrétiens, où à tous en general [Il ne dit point en quel temps les Saints dont il parle ont ſouffert:] [g] mais il en donne aſſez de marques [h] pour ne pas douter que ce n'ait eſté aprés S. Cyprien, & dans la meſme perſecution de Valerien, en 259 [ou 260.]

Aug. ſ 284. p. 1141. d.
Boll 30. apr. p. 746 e.
Bar. 262. §§ 3. 54.
[a] Act. M p. 224. § 1.
[b] Flor. p. 471. 2.
§ 35.
Bar. § 54.
Bar. 262. § 34.
Boll. 30. apr. p. 746. e. 747. e.
Note 1.
p. 746. § 4.

[i] S. Jacque eſtoit Diacre, & S. Marien Lecteur: [c'eſt pourquoi nous le nommons ordinairement le dernier.] [k] Neanmoins ceux

p. 747. d.
p. 746. e.

qui en parlent le mettent preſque toujours le premier: & il ſemble en effet qu'on remarquaſt en luy quelque eminence particuliere de grace. Il avoit une excellente mere nommée Marie, comme Bollandus ſoûtient qu'il faut lire dans ſes actes, [ſans recourir meſme à l'autorité de S. Auguſtin,] qui ne nous permet pas d'en douter.[a] Jacque avoit ce ſemble "quelque choſe de plus ferme & de plus auſtere. Il avoit déja acquis le titre de Confeſſeur dans une autre perſecution, [qui pouvoit eſtre celle de Dece.

p.749.b.f.

Aug.f.284.p. 1141.c.d.

a Bar.292.§ 42.

in virtute fidei ſemper auſterior.

] On ne dit point de quelle Egliſe ni de quel pays ils eſtoient.] Il "ſemble ſeulement qu'ils n'eſtoient pas de la Numidie, où il plut à Dieu de les couronner. Ils y vinrent enſemble avec celui qui a écrit cette hiſtoire: Car ils ne ſe ſeparoient preſque jamais. Il ſemble meſme "qu'ils fuſſent parens. [L'auteur ne marque point quel eſtoit le ſujet de leur voyage.] [b] Jacque eut en chemin "une viſion, qui fut une prediction de ſon martyre & de celui de Marien.

§ 36.

pergebamus in Numidiam.

Boll.30.apr.p. 746.c.

b Bar.§ 45.

domeſticis affectibus.

&c.

§ 36.39.

§ 38.39.

Pour les y preparer, Dieu les fit arreſter quelque jours en un "lieu aſſez proche de Cirthe, nommé Muguas, & il y fit venir en meſme temps deux ſaints Eveſques, qui avoient déja eſté bannis pour la foy, mais qu'on faiſoit alors revenir d'exil pour les mener au Gouverneur, qui vouloit les faire mourir, & les faire paſſer non de la peine à la peine, comme diſoient les payens, mais de la gloire des Confeſſeurs à la gloire des Martyrs.

villam.

Ces deux Eveſques nommez Agape & Secondin, eſtoient tous deux admirables pour leur grande charité, à quoy l'un ajoutoit une pureté & une chaſteté entiere. Nous trouvons un Secondin dans le titre de la lettre 54.[c] de S. Cyprien à S. Corneille. Il y en a deux dans le Concile de Carthage [en 256,] outre Secondien de Tambes dans la Byzacene ou la Numidie, qui y eſt qualifié Martyr. [Ainſi il ſemble que ce pourroit eſtre celui-ci.] Neanmoins le P. Ruinart met toujours Thambes, ou Tambaye comme il l'appelle, dans la Byzacene.

Cyp ox.t.2.p. 116. et.1.p.233 234. p.242 Anal.t.3. p.405.

Vand.p.189.303

Ces deux Saints furent donc conduits par l'ordre de Dieu plutoſt que par celui des hommes, [à Muguas,] pour y paſſer quelques jours avec Jacque & Marien. Car ne ſe contentant pas du feu que leur ſeule vuë, & l'exemple de leur courage allumoit dans les cœurs, ils repandoient encore ſur les autres par leurs exhortations, cet eſprit de grace & de vie dont ils eſtoient remplis, & avec d'autant plus d'efficace, qu'eſtant prés de mourir pour J. C, c'eſtoit luy qui vivoit & parloit en eux. Ainſi en quittant ce lieu pour continuer leur voyage, ils laiſſerent Jacque & Marien

Bar.262.§ 38. 39.

§ 40.

Marien pleinement diſpoſez à les imiter, comme il parut auſſitoſt.

'Le feu de la perſecution, [qui eſtoit alors fort grand partout,] § 36.
eſtoit particulierement allumé à Cirthe [comme dans la premiere ville de la Numidie,] & le Gouverneur y avoit envoyé des
ſoldats pour y prendre tous les Chrétiens. 'Deux jours donc ſeu- § 40.
lement aprés qu'Agape & Secondin furent partis de Muguas,
famoſam ſedem fidei. une troupe de payens vint aſſieger ce lieu, "qu'on regardoit
comme une retraite des Chrétiens. Jacque & Marien furent pris
& menez à Cirthe avec l'auteur de leur hiſtoire. 'Divers Chré- § 40. 41.
tiens les ſuivoient non en pleurant, mais en ſe rejouiſſant de
leur bonheur, & les animant à la conſtance. Les payens s'en
apperceurent, leur demanderent s'ils eſtoient Chrétiens, &
comme ils l'avouerent ſans crainte, on les mena auſſi en priſon,
& ils ſouffrirent le martyre avant les deux Saints.

'Jacque & Marien furent preſentez aux magiſtrats de la ville § 41.
de Cirthe, & à quelques autres officiers, pour eſtre interrogez;
NOTE 2. & on les "menaçoit de tous les ſupplices les plus cruels. 'Jacque § 42.
confeſſa qu'il eſtoit Chrétien, & meſme Diacre, ſans craindre 'la 261. § 2.
V la perſ de Valerien § 3. mort, ["à laquelle Valerien avoit condamné en 258 tous ceux qui ſervoient l'Egliſe dans ce degré & dans les autres ſuperieurs.]
'Pour Marien comme il n'eſtoit que Lecteur, [& qu'ainſi il euſt 262. § 42.
pu ſauver ſa vie en perdant ſa foy,] on s'efforça de l'y obliger par
les tourmens de la queſtion. Pour les luy faire ſouffrir, on le
ſuſpendit non par les mains, [comme c'eſtoit l'ordinaire,] mais
par les pouces, ce qui eſtoit beaucoup plus ſenſible: & on luy
attacha meſme des poids aux piez. Mais comme il eſtoit plein
de confiance en Dieu, plus ſon corps ſouffroit, plus ſon ame
creſcebat. 's'elevoit au ciel. 'La cruauté des boureaux ayant enfin cedé à § 43.
ſon courage, il fut enfermé dans la priſon avec Jacque & les autres Chrétiens qui prirent part à ſa joie, & s'unirent à luy pour
rendre graces à Dieu par de frequentes prieres de la victoire
qu'il avoit remportée en luy.

[Agape & Secondin furent ſans doute les premiers à luy rendre cet office de charité,] 's'ils eſtoient alors dans la meſme pri- § 49.
1. ſon, comme il y a aſſez d'apparence Ce qui eſt certain, c'eſt [1] qu'ils
jam dudum. conſommerent le ſacrifice de leur foy par le martyre, "quelque
temps avant S. Jacque & S. Marien. S. Agape s'apparut depuis
à S. Jacque plein d'une joie toute celeſte, en l'invitant avec S.

1. L'endroit ne le dit que d'Agape, parcequ'il n'eſtoit là queſtion que de luy. Mais on ne ſauroit guere douter que Secondin n'ait ſouffert en meſme temps que luy.

Marien au banquet qu'il leur avoit preparé ; & ils y prirent part dés le lendemain. On marque de luy qu'il aimoit deux jeunes filles, Tertulle & Antonia, comme ſi c'euſſent eſté ſes propres enfans : mais il les aimoit d'une maniere digne d'un Eveſque & d'un Martyr. Car il demandoit à Dieu tres ſouvent qu'il leur fiſt la grace de ſouffrir avec luy pour ſon nom. Enfin il obtint du Ciel cette réponſe ; Il n'eſt pas beſoin que vous me demandiez " par tant de prieres ce que vous avez obtenu par une ſeule. "

Flor.p.429.430. Nous trouvons dans les martyrologes de Saint Jerome au 12 d'avril, S. Agape Martyr, & dans la ſuite du meſme jour les S.tes

P 432. Tertulle & Antonia. Florentinius ne fait pas difficulté de croire que ce ſont ceux dont nous parlons, & que ce peut-eſtre le veri-

Boll.30.apr.p. 745.§ 2. table jour de leur martyre. Uſuard, & pluſieurs autres, marquent 1. S. Agape avec S. Secondin le 29 d'avril, auquel le martyrologe de S. Jerome met S. Secondin ou Secondien Eveſque. Ils y joignent les S.tes Tertulle & Antonia avec le titre de vierges [qu'elles meritent ſelon toutes les apparences.] Ils mettent leur mar-

Anal.t.2.p.398. tyre à Cirthe, [quoiqu'il ſoit plutoſt arrivé à Lambeſe.] Le calendrier de l'Egliſe de Carthage met le 13 de may S. Secondien Martyr; [mais il y a bien de l'apparence que S. Secondien Eveſque, compagnon de S. Agape, a ſoufert le 12 d'avril avec luy.]

Bar.262.§ 46. 47. S. Jacque & S. Marien paſſerent quelques jours à Cirthe dans les tenebres & dans l'horreur de la priſon. On les y tourmentoit encore par la faim. Mais la parole de Dieu leur eſtoit une tres

§ 44. claire lumiere, & un pain qui les nourriſſoit parfaitement. Dieu les y conſola par "une viſion, dans la quelle S. Cyprien apparut à &c. S. Marien comme aſſis à la droite du grand Juge; "& il luy fit &c. boire de la meſme fontaine dont il avoit bu le premier. [C'eſtoit

46. luy predire ſon martyre:] Et Dieu fit eſperer encore cette grace à tous les autres qui eſtoient avec eux dans la priſon, "par une &c. autre viſion qu'eut un de ces ſaints Confeſſeurs nommé Emilien. Il eſtoit Chevalier Romain, & quoiqu'il euſt prés de 50 ans, il avoit toujours vécu dans une parfaite continence. Sa principale occupation dans la priſon eſtoit la priere. Ses jeûnes eſtoient tres frequens; & il paſſoit quelque fois deux jours ſans manger, ſe preparant ainſi au ſacrement de Dieu, diſent les actes: [Je ne ſçay s'ils entendent le martyre ou l'Euchariſtie. Ce Saint peut

Flor.p.470. eſtre] S. Emilien marqué dans les martyrologes de S. Jerome le

Boll.30.apr.p. 745. f. 30 d'auril. Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, le marquent certainement le 29.

1. Adon, Notker, Vandelbert &c.

'Les Saints aprés avoir paſſé quelque temps dans la priſon, Bar.262.§ 47.
furent amenez une ſeconde fois devant le magiſtrat de Cirthe, qui devoit les envoyer à Lambeſe où eſtoit le Gouverneur, en luy marquant de quoy ils eſtoient accuſez & convaincus, afin qu'il donnaſt contre eux le dernier arreſt. Beaucoup de Chrétiens ſe trouverent à cette action, & un entre autres qui ſe fit remarquer de tout le monde par l'ardeur & l'eclat que la grace qu'il alloit recevoir de J. C. faiſoit paroiſtre ſur ſon viſage. Le peuple luy demanda en fureur s'il eſtoit Chrétien. Il ſe haſta de l'avouer, & fut auſſi-toſt joint aux autres, qui en ſe preparant au martyre, acquirent cette nouvelle victime à J.C.

'Ils furent tous conduits à Lambeſe par un chemin faſcheux § 47.
24. milles. & difficile, 'qui eſtoit de 8 ou 9 lieuës. [a] Ils furent preſentez au Boll. 30. apr. p. 746. § 4.
Gouverneur, & enſuite menez en priſon: car les payens n'avoient pas d'autre logement pour les Saints. [b] Ils y demeurerent [a] Bar.262.§ 47.
plurimos. "pluſieurs jours, durant leſquels le Gouverneur eſtoit occupé à faire mourir un fort grand nombre de Chrétiens, tous laïques: Car il les ſeparoit à deſſein des Eccleſiaſtiques, croyant les vaincre plus aiſément quand ils ſeroient ſeuls. 'Ceux qui avoient eſté § 40.
pris à Muguas aprés S Jacque & S. Marien, [furent ſans doute de ce nombre,] puiſqu'ils les precederent dans le martyre. 'Il y § 49.
eut une femme martyrizée le 2 ou 3 de may avec ſes deux enfans jumeaux encore fort jeunes. 'Uſuard & pluſieurs autres mettent Boll. 30. apr. p.
leur feſte le 29 d'avril à Cirthe: [ce qui eſt une faute viſible.] 745. f.

'S. Jacque & les autres Eccleſiaſtiques commençoient à s'at- Bar.262.§ 48.
triſter de ce que l'on differoit leur victoire, 'lorſque S. Agape § 49.
s'apparut à S. Jacque la nuit [qui preceda le 6 de may,] comme l'invitant luy & Marien à un feſtin qu'il faiſoit: & dans la meſme
&c. viſion l'un des deux jumeaux "qui avoient ſouffert trois jours auparavant, leur dit de ſe rejouir parcequ'ils ſouperoient tous enſemble le jour ſuivant. 'Dieu qui leur avoit fait cette promeſſe, § 50.
la fit accomplir par le Gouverneur, qui dés le lendemain affranchit par ſa ſentence les deux Saints, & beaucoup d'autres Eccleſiaſtiques, des miſeres de ce ſiecle pour les unir aux ſaints Patriarches.

'On les mena dans une agreable vallée coupée par une riviere, § 50.
'qu'on croit eſtre celle de Pagyde; [c] & là on les fit placer en di- Boll. p. 749. e.
verſes files ſur les bords du fleuve, afin que l'executeur allaſt [c] Bar.262.§ 50.
de rang en rang leur couper la teſte, & qu'on puſt jetter enſuite leurs corps dans l'eau. Car on ne vouloit pas que cette quantité de corps fiſt paroiſtre l'excés du crime des perſecuteurs; le

nombre des Martyrs eſtant ſi grand, que ſi on les euſt tous jettez en un meſme endroit de la riviere, ils en euſſent arreſté le cours.

§ 51. 'On leur banda les yeux; mais leur ame éclairée de la lumiere de Dieu, voyoit des merveilles que tous les autres ne pouvoient appercevoir: & ils les diſoient aux Chrétiens qui ſe rencontroient auprés d'eux. C'eſtoient particulierement des menaces de guerres; & S. Marien declara poſitivement que la terre eſtoit menacée de pluſieurs maux pour venger le ſang des juſtes. [Ja-

§ 53. mais prophetie ne fut mieux accomplie] que le fut celle là, par la priſe de Valerien qui arriva [en 260,] & par les malheurs ef-

§ 51. froyables qui la ſuivirent ſous le regne de Gallien. 'Dieu voulut apprendre par avance aux Chrétiens la ſeverité avec laquelle il alloit les venger, tant pour reprimer les inſultes des payens, que pour les animer eux meſmes à quitter avec joie le monde menacé de tant de malheurs.

§ 52 [Aug. ſ. 284. p. 1141. 'La mere de S. Marien ſe trouva à ſon martyre, non pour le detourner de ſouffrir la mort, comme d'autres meres faiſoient par des careſſes malheureuſes, mais plutoſt pour l'y exhorter. Elle le vit mourir avec une joie ſemblable à celle de la mere des Macabées, & digne du nom ſi glorieux de Marie qu'elle portoit. Elle embraſſoit ſon fils, baiſoit ſon cou avec pieté, s'eſtimant heureuſe de ſe voir mere d'un Martyr, & elle eſtoit encore plus heureuſe d'eſtre dans des ſentimens ſi differens de ceux de la chair & de la nature. Mais ſa foy l'aſſuroit qu'elle ne perdoit point ſon fils, & qu'elle l'envoyoit ſeulement au lieu où elle eſperoit de le ſuivre dans peu de temps.

Boll. 30. apr. p. 746. § 3. 'La feſte de S. Jacque & de S. Marien eſt marquée le 30 d'avril dans divers martyrologes, & meſme dans les plus anciens [Neanmoins il y a bien de l'apparence que le vray jour de leur mort

Anal. t. 3. p. 398. eſt le 6 de may,] 'auquel l'Egliſe d'Afrique les honoroit au VI.

Flor. p. 303. ſiecle. 'Les martyrologes de S. Jerome mettent auſſi ce jour là en Afrique S. Secondien Eveſque, S. Jacque, S. Marien, & un

Boll. p. 746. c. grand nombre d'autres Martyrs hommes & femmes. 'Notker &

Aug. ſ. 284. p. 1140. e] 1145. a. Raban les mettent auſſi le meſme jour. 'S. Auguſtin fit ſon ſermon 284 ſur S. Marien & S. Jacque le jour de leur feſte. [a] Il s'y

[a] p. 1141. étend particulierement ſur les eloges de Marie mere de Saint

Boll. 30 apr. p. 746. § 5. Marien. 'L'egliſe cathedrale d'Eugubio dans l'Ombrie, eſt dediée ſous le nom de ces deux ſaints Martyrs, dont elle croit poſſeder les corps; & elle celebre leur tranſlation le 10 de may. Mais on ne dit point quand ni comment ils y ont eſté apportez.

SAINT PRIVAT,
EVESQUE DE MANDE,
ET MARTYR.

L'UNE des plaies par leſquelles Dieu vengea le ſang des Chrétiens repandu durant la perſecution de Valerien, fut les grands ravages que firent divers barbares dans les provinces de l'Empire. [On voit par l'hiſtoire que celle des Gaules y fut expoſée autant qu'aucune autre ſous Valerien, ſous Gallien, aprés la mort de Poſtume, & ſurtout aprés celle d'Aurelien. Entre les peuples qui les ravagerent, l'hiſtoire parle diverſes fois des Allemans.] 'Et S. Gregoire de Tours marque ſous Valerien & Gallien l'irruption de Chrocus Roy de cette nation, dont il dit que la cruauté couronna [1] Saint Privat, & quelques autres Martyrs. ["Il y a neanmoins des raiſons conſiderables pour croire que S. Privat n'a vécu que dans le V. ſiecle. Mais nous ſuivons S. Gregoire de Tours, comme ont fait juſques ici les plus habiles; & la vie du Saint dit la meſme choſe, "quoique ce ne ſoit pas une grande autorité.]

Sur. 21. aug p. 250. § 1.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 32. 34. p. 25.

1.

Note 1.

V. la note 1.

'S. Privat eſtoit Eveſque du pays de Gevaudan [dans les montagnes du Languedoc, dont le ſiege epiſcopal eſt aujourd'hui à Mande.] 'On marque que cette Egliſe avoit déja eu avant luy pluſieurs Eveſques, [ce qui n'eſt pas aiſé à croire, s'il eſt mort ſous Gallien vers l'an 265.] 'On ne met aujourd'hui aucun Eveſque de Mande avant luy, hors Severien [2] honoré à Mande le 26. de janvier comme le premier Eveſque; & on pretend qu'il eſtoit diſciple de S. Martial. [C'eſt tout ce qu'on en peut dire; "& ce peu meſme n'eſt pas aſſuré.]

c. 34. p. 26.

Sur. 21. aug. p. 250. § 2.

Gal. chr. t. 3. p. 726. 2. b.

2 Boll. 25. jan. p. 615. § 2. 3.

Note 2.

'On pretend que Saint Privat tenoit ſon ſiege à Mande, qui n'eſtoit alors qu'un village, pour imiter ſes predeceſſeurs, qui avoient auſſi eſté enterrez en ce lieu. [Cela eſt cependant contre l'uſage de l'Egliſe, où nous voyons toujours les Eveſques reſider

Sur. 21. aug. p. 250. § 2.

1. On l'appelle S. Privé à Orleans & à Bourges, où il y en a des egliſes.

dans le principal lieu de leur dioceſe. Ainſi ceux de Gevaudan auroient dû reſider à Anderite, qui prit dans la ſuite le nom du peuple *Gabali*, comme cela eſtoit ordinaire. ['Auſſi S. Gregoire de Tours appelle S. Privat Eveſque de la ville de Gabales[a] & ſes ſucceſſeurs prenoient encore ce titre en 876.] Ce n'eſt qu'en 1032 qu'on les voit appellez Eveſques de Mande, [la ville de Gabales qui ſubſiſtoit encore ce ſemble dans le VI. ſiecle, ayant eſté ruinée depuis.] 'On croit que le nom & les reſtes s'en conſervent encore dans le village de Javouls, à quatre lieues de Mande.

Gr.T.h.Fr.c. 34.p.26. [a]Gal.chr.t.3.p. 727.2 a|Not. G.p.214.2.

Catel, p 306.

[En quelque lieu que S. Privat tinſt ſon ſiege,] 'ſa vie porte qu'il s'eſtoit accommodé une grote au haut d'une montagne auprés de Mande, & qu'il y vivoit dans le repos & la ſolitude, autant que les fonctions de ſa charge luy pouvoient permettre d'y demeurer. La priere & le jeûne y faiſoient ſon occupation & ſes delices.

Sur.21.aug.p. 250 § 2|Gr.T. p.26.

[Durant qu'il travailloit à ſe ſanctifier & à ſanctifier les autres,] 'Chrocus Roy des Allemans, ſuivi de ceux de ſa nation, paſſa le Rhein à Mayence pour venir ravager toutes les Gaules. C'eſtoit un homme fier & ſuperbe, & qui ſe plaiſoit ſurtout à renverſer les baſtimens les plus anciens & les plus beaux : & l'on pretend que c'eſt le conſeil qu'il avoit receu de ſa mere, lorſqu'il luy avoit demandé comment il pourroit rendre ſon nom celebre. [Il accompliſſoit ainſi à la lettre] ce que l'Ecriture dit du méchant, qu'il croit ne pouvoir faire paſſer ſon nom à la poſterité que par le mal: 'ce qui eſt, dit S. Auguſtin, le propre d'un homme perdu, qui n'ayant plus aucune lumiere de la juſtice, ni rien meſme de grand ſelon les hommes qui le puiſſe faire eſtimer, veut neanmoins qu'on parle long-temps de luy: & ne pouvant meriter qu'on loüe le bien qu'il ne veut pas faire, il cherche à s'elever par le mal, pour s'acquerir une vaine & malheureuſe reputation de grandeur. Ce Pere raporte cela à l'Antechriſt : [mais il convient parfaitement au barbare dont nous parlons.] 'Aimoïn dit qu'il ruina d'abord Mayence, puis Mets dont les murs eſtoient tombez la nuit de devant qu'il arrivaſt. Treves fut défenduë par les habitans. 'Il penetra juſque dans l'Auvergne, où il détruiſit & brula un temple "tres fameux dans le pays. &c.

Gr.T.h. Fr.l.2. c.32.p.25|Du Ch.t 3.p.46.c.

Pſ. 9 v.28.

Aug.n.p.27.1. d.

DuCh.p.46.47.

Gr.T.c.32.p.25

'Comme il continuoit ces ravages vers le Gevaudan, les peuples du pays ſe renfermerent dans le chaſteau "de Greze, qu'on voit encore au pié d'une montagne. S. Privat ne s'y retira pas avec les autres, mais demeura dans ſa grote ordinaire, où il prioit pour ſon peuple. Les barbares l'y trouverent, & voulurent

c.34.p.26| Not. G p.214.2| Sur. 21.aug.p.250. 1 2. *Gredonenſe.*

le contraindre à leur livrer le chaſteau de Greze, 'ſoit en perſuadant au peuple de ſe rendre, comme le dit ſa vie, [ſoit en leur montrant quelque endroit pour y entrer.] 'Mais ni les menaces des barbares, ni les coups de baſtons 'dont on le meurtrit, ſelon ſes actes, ne le purent jamais obliger de trahir ſes concitoyens. Sur.p.250.§ 3. § 3.4|Gr.T.c. 34.

&c.

'Quand les barbares le virent inflexible de ce coſté là, ils voulurent l'obliger à ſacrifier à leurs dieux. Il rejetta cette propoſition avec horreur: de ſorte qu'ils l'aſſommerent de coups juſqu'à ce qu'ils le crurent mort: & il en mourut effectivement quelques jours aprés, [avec la gloire d'un double martyre pour la verité & la charité.] Gr.T.c.34|Sur. § 4.5.6.

Durant qu'il reſpiroit encore, les Allemans [manquant de vivres,] demanderent eux meſmes la paix à ceux qu'ils aſſiegeoient dans Greze, & leur firent de grands preſens pour en obtenir 'des vivres: aprés quoy ils quitterent le pays. Les Chrétiens accoururent auſſi-toſt à leur ſaint paſteur, par les merites duquel ils croyoient avoir eſté delivrez d'un ſi grand danger. Ils le trouverent encore vivant: mais tous leurs ſoins ne purent empeſcher qu'il ne les quittaſt bien toſt pour aller jouir de la gloire qui l'attendoit. Sur.21.aug.p. 251.6 7.

commercia.

'Il paroiſt ſelon ſes actes qu'il ſouffrit à Mande; [a]& c'eſt de là auſſi que S.Gregoire de Tours dit qu'il vint aſſiſter à la mort de S.Irier, 'ce qui marque qu'il y eſtoit enterré. [b] Ses actes portent qu'il ſe faiſoit preſque tous les jours des miracles à ſon tombeau: '& c'eſt ſans doute ce qui ayant rendu ce lieu celebre & peuplé, y a fait transferer le ſiege epiſcopal aprés la ruine de Gabales. On marque qu'il y a eu autrefois une abbaye du nom du Saint. 'Fortunat le nomme entre les Saints les plus illuſtres. [Les martyrologes de S.Jerome,& [1] les autres Latins, marquent ſa feſte le 21 d'aouſt.] 'Ceux de S.Jerome la mettent à Mande, mais ne diſent point qu'il fuſt Eveſque; [ce que les autres n'oublient pas.] On écrit que vers l'an 1030, Ragamond Eveſque de Mande, transfera le corps de S.Privat 'au Puy en Velay. § 4. [a] Gr.T.h.Fr.l. 10.c.29. p.588. Not.G.p.214.2. [b] Sur.p.251.57. Not.G.p.214.2. Fort.l.8.c.4.p. 191. Flor.p.765. Gal.chr.t.3.p. 727.2.b.

1.

Anicium

'Chrocus aprés avoir ravagé toutes les Gaules, [c] s'en alla attaquer Arles, [pour paſſer peut-eſtre en Italie.] Mais il y fut enfin puni des maux qu'il avoit fait ſouffrir aux Saints. Car il fut pris par un homme de guerre nommé Marius ſelon Aimoin: On le mena dans les villes qu'il avoit ravagées, & aprés divers tourmens on luy oſta enfin la vie. [Il y avoit du temps de Gallien 'un Marius officier dans les troupes Romaines, qui prit le nom Gr.T.h. Fr.l.1. c.32.p.25. [c] c.34. p.26|Du Ch.t.3. p.47.a.

V.Gallien § 16.

1. Florus, Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

d'Empereur en l'an 267, & fut tué deux jours aprés.

Nous pouvons joindre à Saint Privat quelques autres Saints, qu'on dit avoir auſſi eſté couronnez vers le meſme temps par la
Boſq.l.5.p.118. cruauté de ce Chrocus.] 'Ceux qui ont fait l'hiſtoire de Saint Auſone Eveſque d'Angouleſme, écrivent qu'il eſtoit diſciple
p.126. de S Martial; '& qu'il ſouffrit le martyre ſous Chrocus, dont ils
p.115. étendent les ravages juſqu'à ces extremitez des Gaules. 'Mais il faut remarquer que la vie que nous en avons a eſté faite en 1576 par Corleus, ſur une autre qu'il avoue eſtre pleine de fautes, & n'eſtre écrite que pluſieurs ſiecles aprés les faits dont elle
p.116. parle. 'Elle met ce Saint dans les irruptions des Vandales, qui ſont arrivées, dit-elle, ſous Valerien & Gallien, [vers 260,] &
l.3.c.40.p.139. ſous Theodoſe II[en 408,ou aprés.]M.r du Boſquet ne laiſſe pas
l.5.p.126. de croire que Saint Auſone a vécu vers 260. 'On en fait la feſte
Gal.chr.t.2.p. l'onzieme de juin. 'Il y a dans Angouleſme une abbaye de Be-
578.1.c. nedictins ſous ſon nom. [a] On le fait le premier Eveſque de cette
a 2.a.d. ville, & on n'en connoiſt aucun entre luy & Dyname qui gouvernoit vers 410.

Gr.T.h.Fr.l.1. 'S. Gregoire de Tours en parlant des ravages de Chrocus, y
c.33.p.25. meſle le martyre que S. Limine, S.Antolien, S Caſſius[appellé Caſſi dans le pays,]& S.Victorin, ſouffrirent à Clermont en Au-
Bir.262.§58 vergne, '& donne quelque lieu de croire qu'il l'a voulu placer
Boll.6.feb.p. en ce temps là. C'eſt le ſentiment de Baronius & de Bollandus,
769.§ 4.7. [& nous ne voyons rien qui nous empeſche de les ſuivre.]
Boll.25.jan.p. 'L'hiſtoire de S Prix Eveſque de Clermont, & Martyr au VII.
630.§ 5. ſiecle, nous apprend qu'on tenoit qu'une legion, (c'eſt à dire un tres grand nombre) de Chrétiens, avoient repandu leur ſang à Clermont pour J. C. ſous les Princes payens, & que S.Caſſi, S. Victorin, & S.Antolien, en avoient eſté les chefs [& les plus illuſtres.] S.Prix eſtant Diacre, travailla beaucoup pour rechercher les reliques de tant de Martyrs enterrées dans les champs, & les transferer en des lieux où elles puſſent eſtre honorées. Il voulut baſtir une abbaye pour cela; mais il ne le put. S.Avit ſon ſucceſſeur tranſporta pluſieurs de ces ſaints corps: [on ne
15.may, p.455. dit point où.] 'L'Egliſe de Clermont honore le 15 de may ſix
§ 3. mille deux-cents ſoixante-ſix Martyrs, avec S Caſſi & S. Victorin, auſquels le martyrologe Romain, & quelques autres, joi-
§ 3.4. gnent un S Maxime, dont on ne trouve rien ailleurs. 'On croit que les reliques de ces Saints ſont aujourd'hui à Clermont, partie dans l'egliſe de S.Caſſi, partie dans celle de S.Venerand.

25.jan.p.634. 'S.Prix eſtant Diacre, écrivit l'hiſtoire de S.Caſſi, de S.Victorin,
§ 9. de

de S. Antolien, & des autres Martyrs de Clermont. 'Mais rien de cela n'eſt venu juſqu'à nous. Bollandus a eu une vie de S. Caſſi & de S. Victorin, mais écrite au pluſtoſt ſur la fin du IX. ſiecle: & il n'a pas cru qu'elle meritaſt d'eſtre imprimée, quoique le P. Branche qui a fait l'hiſtoire des Saints d'Auvergne, ſe ſoit donné la peine d'en traduire une partie. Elle fait S. Caſſi Preſtre, ordonné par S. Auſtremoine. 15.may, p.155. § 5. Branc p.302. 304.

[Il faut donc nous arreſter à S. Gregoire de Tours,] 'qui dit que Victorin ſervoit le preſtre idolatre de ce temple fameux que Chrocus brula. Il alloit ſouvent chercher & tourmenter les ſerviteurs de J. C. en un village qu'on appelloit le village des Chrétiens, [peut-eſtre parcequ'ils s'y retiroient aſſez ſouvent,] 'comme à celui de Muguas auprés de Cirthe en Numidie. 'Victorin trouva dans ce village S. Caſſi, qui le toucha tellement par ſes exhortations & par ſes miracles, qu'il demanda le batteſme, s'unit entierement à S. Caſſi, & devint luy meſme digne d'operer pluſieurs merveilles. Le martyre acheva d'unir ces deux Saints, & ils allerent recevoir enſemble la couronne de la gloire. 'Le martyrologe Romain & quelques autres marquent leur feſte le 15 de may. 'On les honore le 19 dans l'abbaye de Manlieu en Auvergne. 'S. Gregoire de Tours met une egliſe de S. Caſſi à Clermont: [a] & des monumens du X. ſiecle, nous apprennent que ſon corps & celui de S. Victorin y eſtoient. [b] Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, & eſt une paroice. [c] Branche dit dans une meſme page, que le corps de S. Caſſi eſt en cette egliſe, & qu'il eſt à Chantengeol. Gr.T.h.Fr.l.1. c.33 p.26. Bar.262.§ 40. Gr.T.p.26. Bar.15 may.f. Boll.ib.p.455.f. Gr.T.h. Fr.l.4. c.12.p.154. a Boll.15.may. p.455.a. b Savar.p.15. 348. c Branc. p.305.

[Nous ne ſavons rien de particulier de S. Antolien.] 'Son nom ſe trouve le 6 de fevrier dans les martyrologes de S. Jerome, '& dans [1] beaucoup d'autres. [d] S. Gregoire de Tours parle d'une apparition de ce Saint, & raporte pluſieurs choſes d'une egliſe baſtie en ſon honneur par Alcime & par Placidine, l'une ſœur, & l'autre femme de S. Apollinaire Eveſque de Clermont, fils de S. Sidoine. Aprés la ruine de cette egliſe qui dura peu, le corps du Saint fut tranſporté dans celle de S. Gal, & depuis dans celle de S. Allire. 'Branche pretend qu'il eſt aujourd'hui dans l'egliſe des moines de Chantengeol, & ne dit point où eſt ce lieu. Flor p.301.302. Boll.6.feb.p. 768.§ 1. d Gr.T.gl.M. c.65.p.146-149. Boll.6.feb.p. 770.a. Branc.p.194. 196.

'On avoit du temps de S. Gregoire de Tours l'hiſtoire du martyre de S. Limine: [e] mais elle eſt perduë depuis ce temps là, [& S. Gregoire ne nous en marque aucune particularité.] On ne luy rendoit meſme alors aucune veneration particuliere. 'Sa Gr.T.gl.C.c. 36.p.412. e Boll.29.mars, p.769.d. e.

1. Uſuard, Adon, 'Notker &c.

feſte eſt neanmoins marquée dans un manuſcrit de Clermont le 29 de mars, & celle de ſa translation le 13 de may, auquel on dit que ſon chef a eſté transferé au Prieuré de Thuret. S. Gregoire de Tours dit que ſon corps eſtoit dans l'egliſe de S. Venerand, où l'on marque qu'on gardoit vers l'an 950 le corps de S. Linguin: & l'on pourroit croire que c'eſt un nom corrompu pour Limine. Mais on le trouve qualifié ſimple Confeſſeur.

a.b.

d.e.

SAINT FELIX,

PRESTRE DE NOLE,

ET CONFESSEUR.

ENTRE les Saints que Dieu par une conduite impenetrable de ſa providence, a voulu relever dans l'Egliſe par des prodiges extraordinaires, il y en a peu de plus celebres que S. Felix de Nole. [Il en a fait de tres grands aprés ſa mort, qui neanmoins ſont encore inferieurs à ceux qui ont paru en luy durant ſa vie. Et ſi ceux-ci n'eſtoient appuyez de l'autorité d'un S. Paulin, nous aurions beaucoup de ſujet d'en douter. Mais comme les grands miracles nous doivent eſtre d'autant plus ſuſpects qu'ils ſont plus rares, quand ils ne ſont raportez que par des auteurs peu conſiderables; ils doivent eſtre au contraire receus avec d'autant plus de reſpect comme des preuves de la toute puiſſance de Dieu, quand ils ſont autoriſez par des perſonnes dont nous ne pouvons rejetter le témoignage ſans extravagance ou ſans crime.

Aug. ep. 137. p. 251. 1. a.b.

Auſſi l'Egliſe a eu tant de veneration pour ce que S. Paulin nous en a appris,] que pluſieurs grands hommes, & des Saints celebres, ont cru luy rendre un ſervice conſiderable d'exprimer en proſe & avec un diſcours populaire, ce que ce grand Saint a comme caché à la pluſpart du monde par la ſublimité de ſa poëſie. [Pour ne parler que des anciens & de ceux dont l'autorité peut faire foy en cette rencontre au defaut de S. Paulin, parcequ'ils ont eu des ouvrages de ce Saint qui ont eſté perdus depuis, nous pouvons mettre le premier pour le temps,] un Preſtre

Boll. 14. jan. p. 913. §. 1.

p. 946. §. 1.

de Nole nommé Marcel, qui dedie ſon ouvrage à Leon Eveſque de la meſme ville. [Nous le mettons le premier,] parcequ'il ſe trouve un Leon Eveſque de Nole, legat du Pape Agapet en 535 & 536. Et Ughellus croit que c'eſt luy à qui Marcel adreſſe ſon hiſtoire de S. Felix, [a] quoique nous n'ayons pas d'aſſurance que ce ſoit le meſme Leon. S. Gregoire de Tours fait la meſme choſe en France ſur la fin du meſme ſiecle; dans ſon chapitre 104 du livre De la gloire des Martyrs: & Bede les a imitez dans l'Angleterre [au commencement du VIII. ſiecle, [s'attachant à S. Paulin plus qu'aucun des autres: [mais le premier l'emporte de beaucoup pour le ſtyle, ce qui n'eſt pas une petite preuve de ſon antiquité.

Bar. 535. n. 54. 536. n. 73. Ugh. t. 6. p. 295. d. a Boll. p. 946. §. Gr T. p. 232. Bed. ep. p. 262. a Boll. p. 943.

Aucun de ces auteurs ne marque quand S. Felix a vécu; & nous n'en trouvons rien autre-part qui paroiſſe établi avec quelque ſolidité. Ainſi tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que ſon hiſtoire a aſſez de raport avec ce qui s'eſt paſſé du temps de Dece, de Gallus, & de Valerien, pour croire avec quelque probabilité qu'il a vécu ſous ces Empereurs, & qu'il eſt mort ſous le dernier, ou ſous Gallien ſon fils vers l'an 256, ou 266.]

NTOE 1.

S. Felix eſtoit originaire de l'Orient, mais né à Nole, parceque ſon pere nommé Hermie, [b] qui avoit vieilli dans la profeſſion des armes, & [c] ce ſemble auſſi dans celle du paganiſme, avoit quitté la Syrie dont il eſtoit, pour venir demeurer en Italie. C'eſt pourquoi S. Felix aima toujours la ville de Nole comme ſa patrie. Il avoit un frere nommé Hermie comme ſon pere, avec lequel il partagea non ſeulement la ſucceſſion paternelle, qui eſtoit fort riche, mais encore la felicité. Car Hermie prit pour luy la profeſſion des armes, & les joies malheureuſes du ſiecle, laiſſant à Felix les biens ſolides & eternels.

Paul. c. 19. p. 543. 544. b c. 20. p. 553. *patrias erare vias.* c. 19. p. 543. 544.

Il ſe donna dés ſon enfance au ſervice de Dieu, & fut premierement fait Lecteur, puis Exorciſte. Ayant fait paroiſtre dans ce degré une vertu eminente, il fut elevé à la dignité de Preſtre, peut-eſtre le 27 de juillet: & nous avons quelque lieu de croire que l'Egliſe de Nole faiſoit tous les ans la feſte de ſon ordination. [Il fut ſans doute ordonné par] l'Eveſque Maxime, qui gouverna l'Egliſe de Nole par des loix tres ſaintes, & par ſes exhortations pleines de douceur. Mais ſa principale force eſtoit Felix, qu'il cheriſſoit comme ſon fils, & qu'il deſtinoit pour eſtre ſon ſucceſſeur.

p. 544. p. 545. V. la note 5. Flor. p. 683. Paul. p. 545.

Afin que Felix joigniſt encore une autre couronne à celle du ſacerdoce, Dieu permit qu'il s'elevaſt alors une perſecution

p. 545.

contre l'Egliſe, [que nous croyons pouvoir eſtre celle de Dece en 250.] Cette perſecution attaquoit particulierement les perſonnes les plus ſignalées par leur pieté : & l'Eveſque Maxime eſtoit de ce nombre. Lors donc que la perſecution fut venüe, il
P.551. ſe retira, 'non par la crainte de la mort, mais par la défiance de la foibleſſe de ſon corps: & pour juſtifier qu'il ne ſongeoit qu'à conſerver ſa foy, & non ſa vie, au lieu de ſe retirer dans une autre ville, comme il pouvoit faire, il s'en alla dans les deſerts & dans les montagnes ſans attendre ſa nourriture que de Dieu ſeul, à la providence duquel il ſe remit, reſolu ou de mourir de faim & de miſere en ſa preſence, ou de ne recevoir ſecours que de luy. Il ne fut pas trompé dans ſa foy, & Dieu luy promit de luy envoyer S. Felix pour l'aſſiſter. [Mais il n'executa ſa promeſſe qu'aprés avoir eprouvé ſa vertu & ſa patience par les dernieres
P.548.552. extremitez,]qui luy firent meriter le titre de Confeſſeur que luy donne S. Paulin. [C'eſt ce que nous raporterons aprés avoir vu ce qui arriva cependant à S. Felix.]

P.545. 'Car les perſecuteurs ayant cherché Maxime [inutilement,] toute leur fureur ſe tourna contre Felix, qui paroiſſoit pardeſſus tous les autres Fideles, non tant par l'honneur de ſa dignité, que
P.546.547. par la ferveur de ſa foy. 'Il fut donc cherché par toute la ville, & enfin trouvé: Car il ne s'enfuyoit pas, eſtant preſt de donner ſa vie pour le troupeau dont il avoit le ſoin & la garde [en l'abſence
P.547. de Maxime.] 'Ainſi il ſe laiſſa prendre avec beaucoup de joie, ne conſiderant que J C, & non ſon âge [qui eſtoit déja avancé,] puiſque Saint Paulin luy donne des cheveux gris. Il fut amené [devant le juge :] Mais comme le deſſein de l'ennemi eſtoit de perdre ſon ame, & non ſon corps, on differa ſa mort pour tenter ſa conſtance par la terreur & par la cruauté de divers ſupplices.

P 547. 'Le premier qu'on luy fit eprouver, fut celui de la priſon, auquel on ajouta les chaines de fer dont on luy lia les mains & le cou. Ses piez furent étendus & enfermez dans des entraves: & afin de luy oſter le repos & la conſolation du ſommeil, on ſema
Prud. de M. 5. p. 98. le plancher de teſts, & de morceaux de pots caſſez; 'ce que Prudence depeint comme un ſupplice epouventable & inoui. [a] S. Gregoire de Tours dit qu'il ſouffrit divers ſupplices avant que d'eſtre mis en priſon; 'ce que Bollandus juge ne ſe pouvoir pas accorder avec ce que nous venons de raporter de S. Paulin. [b] Il faut neanmoins remarquer que S. Paulin dit en un endroit, que S. Felix a enduré le fouet pour J.C, quoiqu'il n'en parle point lorſqu'il fait l'hiſtoire de ſa confeſſion & de ſon empriſonnement.

[a] Gr T. gl. M. c. 104. p. 233.
Boll. 14. jan p. 942. c.
[b] Paul. c. 23. p. 594.

'Cependant Maxime qui ſe trouvoit ſeul dans des montagnes deſertes, y ſouffroit un martyre encore plus rude que celui de S. Felix, par l'inquietude que luy donnoit le ſoin de ſon troupeau. Son corps ſouffroit en meſme temps beaucoup par la rigueur du froid & par la faim, n'ayant ni couvert ni nourriture. Il fut donc reduit à demeurer couché par terre ſur des épines, qui luy eſtoient neanmoins encore moins ſenſibles que celles qui luy perçoient le cœur. Son ame eſtoit immobile au milieu de tous ces maux, & il en triomphoit par une foy genereuſe. Il n'interrompoit point ſa priere ni durant le jour, ni durant la nuit. Mais ſa chair ſuccombant au froid, à la faim, & à la douleur de ces ronces, conſervoit à peine quelque reſte de vie & de chaleur. c.19.p.547.548.

'Dieu pouvoit le ſecourir en cet état par quelque miracle, comme il avoit autrefois nourri Elie dans le deſert, mais il aima mieux que S. Felix en euſt l'honneur & le merite. Comme il eſtoit donc enfermé dans la priſon, Dieu luy envoya durant la nuit un Ange tout environné de lumiere: mais cette lumiere ne fut apperceuë que de Felix. Il en fut epouventé d'abord, auſſi-bien que d'entendre parler un Ange, quoiqu'il ne priſt encore tout cela que pour un ſonge. Comme l'Ange luy ordonnoit de la part de Dieu [d'aller ſecourir ſon Eveſque,] il s'excuſa d'abord ſur l'état où il eſtoit. Mais l'Ange le preſſant de nouveau, & luy commandant de ſe lever, il vit ſes chaines luy tomber des mains & du cou; le bois qui retenoit ſes piez s'ouvrit pour les laiſſer en liberté: les portes de la priſon s'ouvrirent auſſi, "quoique les ſerrures demeuraſſent fermées. Il ſortit ainſi de la priſon, [comme S. Pierre,] à la faveur de la lumiere & de la protection de l'Ange, & paſſa au milieu de ſes gardes endormis. p.548.549.

ſolvit clauſtris.

'Il fut enſuite chercher S. Maxime, quoiqu'il ne ſçeuſt point le lieu où il eſtoit. 'Mais il y fut conduit de Dieu, [a] & le trouva ſans parole, ſans connoiſſance, ſans ſentiment, & preſque ſans vie. Il fit ce qu'il put pour le rechaufer, mais inutilement, juſqu'à ce que s'eſtant adreſſé à Dieu, il apperceut une grape de raiſin que Dieu fit naiſtre alors ſur un buiſſon. Il la prit, & ayant verſé le jus de quelques grains dans la bouche du ſaint Eveſque, aprés luy avoir deſſerré les dents avec grande peine, 'il luy fit revenir la connoiſſance & la parole. p.550. Boll. 14 jan. p. 947. 6. [a] Paul. c.19.p. 550. p.551.

'Alors Maxime l'ayant embraſſé avec joie, ſe plaignit doucement qu'il avoit trop tardé, & qu'il y avoit long-temps que Dieu luy avoit promis ſa venuë: & puis il le pria de le reporter à ſon troupeau. Felix le mit ſur ſes epaules, & le reporta à la ville avec Ibid.

p 552. une tres grande viteſſe, porté luy meſme par J.C. Eſtant arrivé à la maiſon de l'Eveſque, où il n'y avoit pour toute famille qu'une vieille femme, il luy remit entre les mains cette perle de J C. comme l'appelle S Paulin. Lorſqu'il ſe vouloit retirer, Maxime le rappella pour le recompenſer de ſa pieté; & il le fit en luy mettant la main ſur la teſte pour luy obtenir les faveurs du ciel. Et c'eſt à cette benediction que S. Paulin raporte tous les grands miracles que Dieu a fait depuis pour honorer S. Felix. La delivrance du Saint de la priſon, & tout ce que nous avons raporté enſuite, arriva en une ſeule nuit.

c.20.p.553. 'Aprés que S. Felix eut ſauvé la vie à S. Maxime, il demeura caché quelques jours dans ſon propre logis, demandant à Dieu qu'il accordaſt la paix à l'Egliſe, & il ſemble que ſa priere ait eſté bien-toſt exaucée, [peut-eſtre par la mort de Dece à la fin de l'an
p.553.554. 251.] de ſorte que ceſſant de ſe cacher, il ſe fit voir au peuple fidele, qu'il inſtruiſoit "par ſes diſcours, & encore plus fortement &c.
p.554. par l'exemple de ce qu'il avoit ſouffert. 'Les payens ne le purent ſouffrir long-temps. Ils l'allerent chercher dans ſa maiſon, & apprenant qu'il eſtoit dans la place au milieu de la ville, où il inſtruiſoit les Chretiens, comme il avoit accoutumé, ils y accoururent l'épée à la main. Mais ſoit que Dieu les aveuglaſt, ſoit qu'il fiſt quelque changement au viſage du Saint, il ne le purent reconnoiſtre. Ils demandoient Felix dans le lieu où il eſtoit: Ils le demandoient à luy meſme: Et luy reconnoiſſant en ceci la main de Dieu, leur dit en riant, qu'il ne connoiſſoit point Felix
Bolt 14.jan.p. 944.§ 11. qu'ils cherchoient, 'n'y ayant perſonne, dit Bede, qui connoiſſe ſon viſage.

Paul.c.20.p.555. 'Les perſecuteurs s'en allerent donc d'un autre coſté; & comme ils continuoient toujours à demander où eſtoit Felix, quelqu'un leur dit que c'eſtoit celui meſme à qui ils venoient de parler. Ils retournerent ſur leurs pas. Mais le Saint en eſtant averti par le bruit du peuple, ſe cacha dans une maſure qui donnoit ſur la place, & qui n'eſtoit fermée que par un pan de muraille à demi ruiné. Ainſi il y paſſa ſans peine. Mais ceux qui le cherchoient y euſſent paſſé de meſme, ſi dans le moment Dieu n'euſt fermé cette ouverture par des toiles d'araignées, en ſorte
p 555.556. qu'il n'y avoit nulle apparence que le Saint vinſt d'y paſſer. 'En effet quoiqu'on l'euſt dit aux perſecuteurs, neanmoins dés qu'ils furent ſur le lieu, ils ne ſe le purent imaginer, & crurent plutoſt qu'on s'eſtoit voulu moquer d'eux, pour donner moyen à Saint Felix de ſe ſauver par un autre endroit. Ainſi ils ſe retirerent, & ceſſerent de le chercher.

'Quand la nuit fut venüe, il s'en alla dans un quartier plus eloigné, où eſtant conduit de Dieu, il trouva une vieille citerne à demi ſeiche, qui eſtoit dans un eſpace fort étroit entre deux maiſons. Il ſe mit en ce lieu, & y demeura à ce qu'on tient durant ſix mois, [peut-eſtre juſqu'à la mort de Gallus, qui ayant recommencé la perſecution en l'an 252, en fut puni dés les premiers mois de l'année ſuivante.] 'Dans une des maiſons voiſines du lieu où eſtoit le Saint, il y avoit une ſainte femme qui le nourrit durant tous ces ſix mois ſans en rien ſavoir. Car quand elle avoit fait du pain, ou cuit de la viande pour elle, elle l'alloit porter au lieu où eſtoit le Saint ſans y ſonger en aucune maniere, croyant avoir ſerré dans ſa maiſon ce qu'elle avoit porté dans la citerne: 'Ce qui n'empeſche pas qu'elle ne ſoit recompenſée un jour de cette charité qu'elle a faite ſans y penſer à un ſerviteur de J. C, [puiſque ſon cœur eſtoit diſpoſé à la faire avec joie, s'il euſt eſté à propos qu'elle connuſt le Confeſſeur.]

p. 557. p. 558. p. 557. p. 558.

'S. Felix paſſa donc ſix mois dans cette retraite obſcure, ſans recevoir aucun ſecours ni aucune conſolation de la part des hommes. Mais J. C. ſuppleoit abondamment à ce defaut. On dit qu'il luy parla ſouvent, & qu'il le nourrit ſouvent de ſa main. On ajoute qu'un puits [voiſin, ou l'endroit le plus creux de la citerne,] où il trouvoit un peu d'eau, s'eſtant tout à fait ſeché par les chaleurs de l'été, Dieu y fit deſcendre une nuée, qui deſaltera ſa ſoif par une liqueur toute celeſte. 'Quand Dieu eut rendu la paix à l'Egliſe, il commanda à S. Felix de ſortir de ſa citerne; & alors il fut receu de tout le monde avec une joie & un étonnement incroyable.

Ibid. p. 559.

'Le ſaint Eveſque Maxime mourut à peu prés en ce meſme temps. 'Son nom eſt marqué le 15 de janvier dans le martyrologe Romain, & dans d'autres modernes, où il eſt quelquefois nommé Maximien. 'L'Egliſe de Nole fait 'ſa feſte le 7 de fevrier; & celle de Benevent, où on croit que ſes reliques ſont ſous le grand autel, en fait le 8 du meſme mois.

Ibid. Boll. 7. feb. p. 19. §. 1. Note 2. p. 205 2.

'Quand il falut donner un ſucceſſeur à ce Saint, tout le monde demanda Felix, que le titre de Confeſſeur, la grande doctrine, & la vie ſainte, faiſoient juger capable de cette charge. Mais luy qui aimoit mieux croiſtre en merites qu'en dignité, fit elire un autre Preſtre nommé Quintus, repreſentant que Quintus le precedoit dans la dignité ſacerdotale. Et en effet il avoit eſté fait Preſtre ſept jours avant luy. Quintus fut donc elu pour gouverner cette egliſe par ſa dignité epiſcopale, & l'inſtruire

Paul. c. 20 p. 559.

par la doctrine de Felix. Car il le reſpectoit comme ſon ſuperieur, & il n'avoit point d'autre langue que la ſienne. Ugh.t.6.p.288. b. 'Il paroiſt qu'on l'a honoré comme un Saint aprés ſa mort. Et neanmoins on ne dit point que l'Egliſe de Nole en faſſe aujourd'hui aucune memoire. [Il n'eſt pas meſme dans le martyrologe de Ferrarius.]

Paul.c.20.p. 560. S. Felix ne donna pas de moindres preuves de ſa vertu durant la paix de l'Egliſe, que durant la perſecution. Ses merites precedens ne le firent point entrer dans une fauſſe aſſurance. Il en devint au contraire plus vigilant par le deſir de conſerver ce qu'il avoit acquis; & aprés avoir evité le naufrage dont la tempeſte l'avoit menacé, il evita avec ſoin les ecueils cachez qui peuvent nous faire perir au milieu du calme.

Ibid. 'Il avoit triomphé des tourmens & de la crainte de la mort: il avoit ſurmonté l'ambition & le deſir des dignitez; & il ſurmonta encore l'avarice & l'attachement aux richeſſes. Son pere, comme nous avons dit, luy avoit laiſſé de grands biens, beaucoup de maiſons & de terres. Il avoit perdu toutes ces choſes, ayant eſté proſcrit durant la perſecution; & il pouvoit les recouvrer facilement en les redemandant quand Dieu eut rendu la paix à l'Egliſe. On l'y portoit extremement, ſurtout une dame nommée Arquelaïde, fort riche & fort noble, mais encore plus illuſtre par ſa foy & ſa pieté, ce qui la faiſoit aimer du Saint. Cette dame luy repreſentoit ſouvent les aumoſnes qu'il pourroit faire de ſon bien. Mais le Saint conſideroit moins ce qui luy eſtoit permis que ce qui luy eſtoit utile; & ſon ame établie dans la paix de Dieu, [1] ſe rioit de ces ſoins & de ces penſées de femmes. Il en avoit meſme de l'horreur, ne regardant tous les biens de la p.561. terre que comme une bouë capable de ſe ſalir: '& il craignoit qu'en recouvrant ſes richeſſes, il ne perdiſt les recompenſes promiſes à ceux qui les quittent pour J.C.

p.562. 'Il refuſa dans le meſme eſprit ce qu'Arquelaïde luy offroit p.563. de ſon bien: '& ayant loué environ un arpent & demi de méchante terre, il y fit un jardin qu'il cultivoit de ſes propres mains, n'ayant pas ſeulement un valet. Il tiroit de ce jardin de quoy ſe nourrir, & meſme de quoy aſſiſter les pauvres, partageant toujours avec eux le peu de nourriture qu'il prenoit. Dans cet état il n'avoit aucune inquietude pour l'avenir. Quand il avoit deux vétemens, il donnoit le meilleur aux pauvres, & ſouvent meſme n'en ayant qu'un, il les en couvroit pour ſe revétir de leurs haillons.

1. *Femineas placido ridebat pectore curas.* 1.

Il

'Il ne faut pas oublier qu'autrefois dans la preface de la feſte Sacr p.18.
Note 3. de S. Felix, l'Egliſe rendoit graces à Dieu de ce que ni 'les depravations des heretiques, ni les attraits du ſiecle, n'avoient pu ebranler la rectitude de ſon cœur, mais que marchant entre ces deux precipices, il avoit ſuivi & défendu la verité avec une foy toujours ferme & inviolable. [S'il a vécu du temps de Dece, outre les autres hereſies, celle des Novatiens couverte du nom des Confeſſeurs, eſtoit capable de tromper ceux qui avoient le plus de zele pour l'honneur & la diſcipline de l'Egliſe, à moins qu'ils n'euſſent en meſme temps beaucoup de charité & de diſcretion. Mais nous voudrions que ce fait fuſt autoriſé comme les autres par S. Paulin.]

'Enfin S. Felix comblé de merites auſſi-bien que d'années, ne Paul.c.20.p 561
ceſſa pas de vivre, mais changea ſa vie en une meilleure. 'Sa mort c.21.p.565.
cauſa une douleur meſlée de joie à tous les Chrétiens de Nole? Ils vinrent en foule au lieu où l'on avoit expoſé ſon corps avant que de le mettre dans le tombeau; & chacun ſe preſſoit pour le voir & pour le baiſer. Il fut inhumé dans un champ où il n'y avoit ni maiſon ni muraille. 'C'eſtoit aſſez loin de la ville,[a] envi- p 566|24.p.611.
Note 4. ron à cinq-cents ou mille pas ſelon Ughellus. ["Quelques uns [a] Ugh.t.6.p. 282.d|288.d.
appellent ce lieu *in Pincis*. Mais il y a apparence que c'eſtoit plutoſt le lieu où l'on avoit baſti à Rome une egliſe de ſon nom,] 'marquée dans l'hiſtoire du Pape Adrien I, qui la rétablit vers Front.cal.p.31.
l'an 772, & de Benoiſt III, vers l'an 855.

'Le peuple de J.C. eleva à S. Felix un tombeau fort mediocre Paul.c.21.p.566.
& fort pauvre, tel qu'on le pouvoit faire en un temps où, comme dit S. Paulin, noſtre religion eſtoit un crime, & où les Fideles vivoient toujours dans la crainte, entre les feux & les épées, dont les profanes les menaçoient continuellement. 'Ce tom- p.564|28.p.631
beau eſtoit neanmoins de marbre, & ſubſiſtoit encore tout entier à la fin du IV. ſiecle.

'Le jour de ſa mort fut le 20 d'aprés la feſte de la naiſſance du c.18.p.538.
Sauveur, [c'eſt à dire le 14 de janvier:] '& ce jour devint enſuite p.538|21.24.p. 564 599.
tres celebre par la ſolennité qu'on y faiſoit en ſon honneur, [ce qui ſe continuë encore aujourd'hui.] 'Sa feſte eſt marquée ce Flor.p.252.
jour là dans les martyrologes de S. Jerome, [dans Bede, & enſuite dans tous les autres. On ne ſauroit douter raiſonnablement que ce ne ſoit luy auſſi] 'qui eſt marqué le meſme jour dans les calen- Front.p.9|All. conſ.p.1487|
driers Romains du P. Fronto & d'Allatius, dans le miſſel Ro- Sacr.p.18|n p.
main de Thomaſius, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire, 36|Thom p.142.
où il y a une Preface propre; [ce qui marque une veneration

Anal.t.3.p.401. particuliere.] 'L'Egliſe d'Afrique en faiſoit auſſi la feſte le meſme jour.

[S. Paulin luy donne ordinairement la qualité de Confeſſeur, qui eſtoit propre à ceux qui avoient confeſſé publiquement le
Paul ep.1.p.11. nom de J.C, & qui avoient ſouffert la priſon, ou l'exil. 'Il l'ap-
c.18 p.538. pelle auſſi quelquefois Martyr, 'parcequ'il l'eſtoit devant Dieu
ep 13.p.165. par ſa volonté, [mais preſque toujours avec reſtriction,]comme quand il l'appelle le Martyr [ou le témoin] de la verité. [ᵃLes Note 5.
anciens ne le qualifient guere auſſi que Confeſſeur, quoique la pluſpart des nouveaux le nomment Martyr.]

c.21.p.564.566. 'Dés que le corps du Saint eut eſté mis dans le ſepulcre, où il ſembloit devoir demeurer dans le ſilence & dans les tenebres, il jetta une lumiere qui brille encore aujourd'hui, dit S. Paulin, par les miracles eclatans qui n'ont pas ceſſé de ſe faire à ſon
c.16.p.535. tombeau, '& meſme en tous lieux par ſon interceſſion; ᵃ & qui
ᵃ c.21.p.566. ont rendu ſon nom celebre par toute la terre. ᵇ S. Auguſtin en
ᵇ Aug. ep.137. p.251.1.a|cur.m. rend un témoignage illuſtre pour l'Afrique: ᶜ& nous avons une
c.16.p.293.2.a.b epigrame du Pape Damaſe, dans la quelle en reconnoiſſant les
ᶜ Boll.14 jan.p. 940.§ 17. faveurs qu'exerçoit S. Felix envers tous ceux qui alloient viſiter ſon tombeau, il le remercie de ce qu'il avoit luy meſme eſté
Ugh t.6. p.289. a. delivré de la mort par ſes merites. 'On tient à Nole par tradition qu'il y baſti une egliſe de S. Felix.

Paul.c.22.p. 578-583. 'S. Paulin raconte fort en particulier la gueriſon de Theride le compagnon de ſa ſolitude, qui par malheur s'eſtant enfoncé dans l'œil un crampon qui ſervoit à attacher une lampe, n'en
ep.28.p.247. receut aucune incommodité. 'Il attribuë auſſi à S. Felix la gueriſon d'Urſus ſerviteur de Paſcaſe Diacre de Saint Victrice de
c.13.p.492. Rouen, '& la conſervation de Martinien qui eſtoit tombé de cheval ſur des pierres & des ronces ſans en eſtre ſeulement egra-
c.23.p.596. tigné. 'Il témoigne auſſi que beaucoup de perſonnes venoient rendre graces à Dieu au tombeau de ce Saint d'avoir eſté deli-
ep.36.p.318-325 vrez par luy du naufrage. 'L'hiſtoire d'un nommé Victor, qui fut ſauvé d'un ſemblable peril par S. Felix, ou par J.C. ſous le viſage de ce Saint, eſt tout à fait extraordinaire. Il ſuffit de l'avoir mar-
c.21.p.567. quée. 'Il étendoit ſa miſericorde juſque ſur les animaux, ſoit pour les guerir, ſoit pour les faire retrouver quand ils eſtoient
p.568-575. perdus. 'Saint Paulin décrit fort agreablement l'hiſtoire d'un payſan, à qui le Saint fit rendre des bœufs qu'on luy avoit de-
c.23.p.596.597. robez. 'Il raconte auſſi que le feu s'eſtant pris à une maiſon, s'éteignit auſſi-toſt qu'il approcha de l'egliſe qu'on avoit baſtie
Boll.14 jan.p. 948§ 2. ſur le tombeau du Saint, & qu'une riviere, 'ou plutoſt un torrent,

'menaçant de ruine les baſtimens qui eſtoient pres de cette egliſe, les prieres du Saint l'avoient detourné, & fait couler par un autre endroit. Paul.p.597.

[Mais il ſemble que ſa puiſſance paruſt plus particulierement dans la gueriſon des demoniaques:] 'Car S. Paulin en parle ſouvent, & en dit des choſes fort extraordinaires, [a] dont il avoit luy meſme eſté témoin. [b] S.Felix en gueriſſoit pluſieurs durant toute l'année, mais il reſervoit le plus grand nombre pour le jour de ſa feſte. c.18.21.23.29.p. 538.539.564. 576.577.594. 633. [a] c.22.p.577. 578. [b] p.577.18.p.539

'S. Auguſtin raconte de luy une autre choſe extraordinaire, qu'il avoit ſçeuë non par le bruit commun, mais par des témoignages conſtans & indubitables; ſavoir que lorſque la ville de Nole eſtoit aſſiegée par des barbares, [c'eſt à dire par Alaric vers l'an 410,] il s'eſtoit apparu à diverſes perſonnes. 'Le meſme Saint Auguſtin ayant un de ſes Preſtres nommé Boniface, accuſé d'un crime enorme, ſans trouver de preuve ni de la verité ni de la fauſſeté de cette accuſation, il reſolut d'envoyer l'accuſateur & l'accuſé au tombeau de S.Felix, pour voir s'il plairoit à Dieu d'y donner quelque connoiſſance de la verité. [Nous ne ſavons pas quel en fut l'evenement. Aug.cur.m.c. 16.p.293.2.a.b. ep.137.p.251.1. [a].

Il ne faut pas s'étonner aprés tant de miracles,] 'de ce concours extraordinaire de peuples qu'on voyoit tous les jours au tombeau de S.Felix, 'mais particulierement le jour de ſa feſte, comme le décrit S. Paulin: & il dit que Rome s'en voyoit avec joie preſque depeuplée, quoiqu'elle fut eloignée de Nole de 120 milles. "prés de 45 lieuës. 'Il y venoit ſurtout beaucoup de payſans qui y paſſoient la nuit à ſe rejouir. 'Chacun y faiſoit des preſens ſelon ſon pouvoir; & il y en avoit qui mettoient des parfums ſur ſon tombeau, & les remportoient enſuite comme en ayant receu une benediction particuliere. Paul.c.29 p. 633. c.18.p 539.540. c.24.p.614. c.21.p.562.

'Ce concours fit qu'au lieu où on ne voyoit auparavant que le petit tombeau du Saint, on vit depuis s'elever cinq baſiliques, avec un ſi grand nombre de maiſons pour ceux qui s'y venoient habituer, qu'il s'y forma comme une ſeconde ville. 'Son premier tombeau y demeura toujours, ſans que la longueur du temps y puſt faire aucun dommage, pour marque de la preſence perpetuelle du S.Eſprit. p.566. c.28.p.631.

'S. Paulin qui avoit eſté conſacré, comme il dit, par J.C à S. Felix dés ſes premieres années, '& qui eſtant venu viſiter ſon tombeau [vers la 27.e année de ſon âge, de J.C. 379,] luy dedia deſlors ſes vœux & ſon cœur, eut toujours depuis recours à luy p.631. c.17.p.537.

dans tous les dangers où il ſe trouva, & il a cru n'en avoir eſté
c.28.p.631. delivré que par ſa puiſſance. 'C'eſt pourquoi il dit qu'il tient de ſon interceſſion tout ce que J. C. luy avoit donné, ſoit pour paſſer la vie preſente, ſoit pour arriver à l'eternelle; & que jamais il ne pourra aſſez exprimer toutes les obligations qu'il luy a.

c.17.p.537. 'Il ſouhaita toujours depuis [l'an 379,] de venir celebrer ſa feſte
c.16.p.536. à ſon tombeau. 'Mais aprés qu'il ſe fut donné entierement à Dieu [vers l'an 392,] toute ſon ambition fut de ſe retirer à Nole, pour y eſtre portier de l'egliſe de S. Felix, en balayer le parvis tous les matins, veiller la nuit pour la garder, & finir ſa vie dans ce travail. [Dieu luy accorda ce qu'il ſouhaitoit; "& il vint en 394 demeu- V. S. Paulin
rer à Nole pour tout le reſte de ſa vie auprés du tombeau de S. §. 22.
Felix. Il ne manqua point tous les ans, au moins juſqu'à l'an 408, de reconnoiſtre les obligations dont il ſe croyoit redevable à S. Felix, par un poëme qu'il faiſoit à ſa loüange le jour de ſa feſte.]

c.22.p.578. 'Il jeûnoit la veille avec toute ſa maiſon, & paſſoit la nuit en prieres. ["Il embellit le dedans & le dehors de l'egliſe où eſtoit Ib. §. 44. 45.
ſon tombeau, tant par des peintures & d'autres decorations, que par de nouveaux edifices: & il fit meſme baſtir auprés une egliſe entiere.]

Boll.14.jan.p. 941. §. 28-30. 'On croit que le corps de S. Felix eſt aujourd'hui dans la chapelle baſſe de l'egliſe cathedrale de Nole; d'où il ſort quelquefois une liqueur "que l'on recueille avec ſoin, & qui guerit de &c.
divers maux. Le peuple l'appelle de la manne. Quelques uns doutent ſi c'eſt le S. Felix de S. Paulin: ["mais on ne ſauroit mon- Note 6.
p.937. d. trer qu'il y en ait jamais eu d'autre à Nole.] 'On marque diverſes egliſes conſacrées à Dieu ſous ſon nom. [Nous avons parlé de celle qui eſtoit à Rome.]

Ugh.t.6.p.282. d. 'On pretend que la celebre egliſe où eſtoit ſon corps au V. ſiecle, "ſe voit encore aujourd'hui en un village prés de Nole &c.
appellé Cemitin, par corruption du mot de Cimetiere, parce-
p.283.b. que pluſieurs perſonnes s'y faiſoient enterrer. 'Et l'on marque divers Eveſques de Nole, & auſſi quelques Martyrs dont les corps y ſont encore. [Ce pouvoit donc eſtre l'ancien cimetiere
Aug cur.m.c.1. p.288.1.d. des Chrétiens.] 'Mais il eſt certain auſſi que les perſonnes de pieté ſouhaitoient d'eſtre enterrées ou de faire enterrer leurs proches dans la baſilique de S. Felix, [ce qui comprenoit tous les environs qui y eſtoient joints.] S. Paulin qui approuvoit leur devotion, crut neanmoins en devoir conſulter S. Auguſtin. Et ce Pere compoſa pour luy répondre ſon ouvrage Du ſoin qu'il faut avoir des morts.

L'HERESIE DES SABELLIENS.

[QUOIQUE l'hereſie qui nie la diſtinction des trois Perſonnes divines, ne ſoit guere connuë aujourd'hui que ſous le nom du Sabellianiſme, elle n'a pas neanmoins commencé dans Sabellius.] 'On croit que les Ebionites en avoient tenu quelque partie. [a] On en accuſe auſſi les Valentiniens, [b] & S. Juſtin marque que quelques uns la tenoient de ſon temps. 'On attribuë encore cette erreur à "une branche des Montaniſtes, qui avoient Eſquine pour chef. [c] Praxeas apporta cette impieté à Rome [d] & en Afrique ["dés le commencement du III. ſiecle.] [e] Noet la preſcha auſſi [en Aſie,] renouvellant, dit Theodoret, les impietez qu'Epigone avoit inventées, & que Cleomene avoit ſoutenuës.

V. les Montaniſtes §. 14.

V. Praxeas.

Pet. dog. t. 2. l. 1. c. 6. p. 34. c.

[a] p. 33. a.

[b] p. 866. b c.

Tert. præſ. c. 52. p. 254. c. Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. c.

[c] Tert. in Pr. p. 634. c. d.

[d] Aug. h. 41. p. 92. a.

[e] Thdrt. h. l. 3. c. 3. p. 227. 228.

[f] Ce Noet eſtoit originaire de Smyrne, [g] quoique S. Epiphane le faſſe Epheſien. [h] Son orgueil le porta à enſeigner que J. C. eſtoit le meſme que le Pere, que c'eſtoit le Pere qui avoit eſté engendré [de la Vierge,] & qui avoit ſouffert, [i] & qu'il prenoit tantoſt le nom de Pere, & tantoſt celui de Fils, ſelon les neceſſitez & les rencontres. [A l'impieté il ajoutoit l'extravagance, [k] pretendant eſtre Moyſe, & qu'un frere qu'il avoit eſtoit Aaron.

[f] p. 227. d] Hip. de N. p. 620. a. b.

[g] Epi 57. c. 1. p. 479. c.

[h] d] Hip. p. 620. 2. c.

[i] Thdrt. h. l. 3. c 3. p. 228. b.

[k] Hip. p. 620. 2. c.

[l] Les bienheureux Preſtres ayant ſçeu ce qui ſe paſſoit, le firent venir, & l'examinerent en preſence de l'Egliſe. Il deſavoua pour lors les erreurs qu'on luy objectoit. Mais depuis ayant repandu ſecrettement ſon venin dans quelques eſprits, & en ayant trouvé d'autres qui eſtoient prevenus des meſmes ſentimens que luy, il commença à ſoûtenir ouvertement ſon hereſie. Les Preſtres le firent venir une ſeconde fois, 'avec ceux qu'il avoit corrompus par ſa doctrine, [m] & le reprirent de ſa faute. Mais luy leur reſiſtant avec orgueil, leur demanda quel mal il faiſoit, puiſqu'il honoroit J. C. 'Qu'il ne connoiſſoit qu'un ſeul Dieu, qui eſtoit né, qui avoit ſouffert, & qui eſtoit mort 'Les Preſtres luy répondirent qu'ils ne connoiſſoient non plus qu'un ſeul Dieu, mais qu'ils connoiſſoient auſſi J. C, qu'ils connoiſſoient le Fils

[l] Ibid.

Epi. 57. c. 1. p. 480. b.

[m] Hip. p. 620. 2. c. d.

Epi p. 480. b.

Hip. p. 620. 2. d.

"qui a ſouffert, qui eſt mort pour nous? Et nous diſons, ajoute- &c.
rent-ils, ce que nous avons appris.

Epi.p.480.b. 'Noet demeurant obſtiné dans ſon erreur, [a] les ſaints Preſtres
[a] Hip p.620.2.d [b] Epi.p.480.b.c. aprés l'avoir convaincu le chaſſerent de l'Egliſe, [b] luy & tous
Hip p.620.2.d. ceux de ſa ſecte. 'Et ſon orgueil le porta enſuite à établir une
Epi.p.480.c. ecole de ſon hereſie. 'Il mourut "peu de temps aprés avec ſon ὀλιγὸς.
frere: mais au lieu d'eſtre enterrez avec pompe & avec gloire, comme Moyſe & Aaron, ils furent abandonnez comme des traiſtres, & ne meriterent pas ſeulement qu'aucun des ſerviteurs de Dieu priſt le ſoin de les enſevelir.

[Nous ne pouvons pas dire preciſément en quel temps Noet
Phot.c.121.p. 301. a paru.] 'S. Hippolyte [qui eſtoit fort celebre dés l'an 220,] finit
[c] Hip. p.620.2. b. par luy ſon écrit contre les heretiques, [c] où il dit que ce nouveau dogmatiſte avoit paru il n'y avoit que peu de temps, [& ainſi peut-eſtre vers l'an 200, ou peu aprés. On pourroit meſme le mettre dés la fin du deuxieme ſiecle avant la mort de S. Irenée; & croire que Praxeas qui venoit d'Aſie, y avoit pris ſon erreur
Phot.c.121.p. 301. dans l'ecole de Noet: Ce qui s'accorderoit avec ce que] 'Saint Hippolyte declare, que ſon livre contre les hereſies n'eſtoit qu'un recueil des diſcours de S. Irenée dont il eſtoit le diſciple. [Mais comme dans ces ſortes d'ouvrages il eſt ordinaire d'ajouter quelque choſe de ce qui s'eſt paſſé depuis l'auteur que l'on ſuit, il vaut peut-eſtre mieux mettre Noet un peu aprés le commencement du III. ſiecle, pour ne pas tant s'eloigner de S. Epi-
Epi.57 c.1.p. 479.c. phane, qui écrivant en l'an 375, dit que Noet avoit paru environ 130 ans auparavant, ce qui le mettroit, en le prenant à la rigueur, en 245. Ainſi nous croyons qu'on le peut mettre vers l'an 220.] Car S. Hippolyte peut bien n'avoir eſté martyrizé qu'en l'an 235 ſous Maximin, & meſme en 250 ſous Dece.

Aug.h.41.p.9. 1.a. 'Le nom de Noet eſtoit preſque entierement inconnu du temps de S. Auguſtin. [Nous avons encore aujourd'hui ce que S. Hippolyte a écrit contre les Noetiens: & l'on peut remarquer que S. Epiphane ne fait preſque que le copier en les refu-
Præd.c.36.p.33. tant. Ni l'un ni l'autre n'a connu] 'Tranquille Eveſque de Cal- 1.
cedoine en Syrie, que le fabuleux Prædeſtinatus pretend avoir condanné Noet.

[Il faut apparemment raporter à Noet ou à ſes diſciples ce
Or.in Matt.g. p.470.d. que dit Origene,] 'contre ceux qui ſous pretexte de rendre plus d'honneur à Dieu, confondoient le Pere & le Fils, qui diſoient que c'eſtoint une ſeule hypoſtaſe, qui vouloient ne les diſtinguer

1. Il brouille, Calcedoine eſt en Bithynie, & Calcide en Syrie, bien plus loin de Smyrne.

que par les noms, & par la penſée ou l'idée que nous en avons, 'qui preſchoient contre la verité un ſeul Dieu compoſé de trois perſonnes diſtinguées ſeulement par des noms differens, & non par les proprietez qui leur appartiennent. Il les met au nombre des heretiques. *In Rom.10.p. 588.b.*

'S. Philaſtre & S. Auguſtin diſent que Sabellius eſtoit diſciple de Noet; [ce qui n'eſt pas impoſſible, quoique les Grecs ne le diſent pas. Son nom eſt tres connu; mais pour ſa perſonne, tout ce qu'on en ſçait,] 'c'eſt qu'il eſtoit Libyen, [originaire] [a] de la Pentapole, [b] qui eſt un quartier de la Libye appellée Cyrenaïque [orientale] ou ſuperieure : & les Grecs ont donné à ce quartier le nom de Pentapole, parcequ'il eſt compoſé de cinq villes, [dont la principale eſt Ptolemaïde, appellée aujourd'hui Tolomete.] *Phila.c.54.p.14. b] Aug. h.41.p. 9.1.a. Naz.or.1. p.16. c & alii. a Thdrt. h.l.2. c.9.p.223.c. b Ath. de Dio. p 552.a] Sanſon*

'Ce fut dans cette ville que l'hereſie de Sabellius commença à troubler l'Egliſe. [c] Zonare dit qu'il en eſtoit Eveſque, [ce que je ne trouve pas ailleurs.] [d] Il s'y eleva des diſputes, enſuite deſquelles on s'adreſſa de part & d'autre à S. Denys alors Eveſque d'Alexandrie, '& qui [en cette qualité] "eſtoit chargé des Egliſes de cette province. [e] On luy envoya non ſeulement des lettres, mais auſſi des deputez de l'un & de l'autre parti, "pour ſoûtenir chacun ſon ſentiment. Ce Saint leur récrivit ce que Dieu luy mit en la bouche, & envoya au Pape Sixte II, [en 257,] la copie de ce qu'il avoit écrit contre cette hereſie qui venoit de s'elever. [Ainſi l'on voit que Sabellius n'a commencé à decouvrir ſon hereſie que vers l'an 255, dans le temps que l'Egliſe jouiſſoit de la paix ſous Valerien.] Le Synodique dit que S. Denys aſſembla un Concile à Alexandrie, où Sabellius "fut condanné comme un ennemi de Dieu. [Cela eſt aiſé à croire. Mais pour] 'Doſithée Eveſque de Seleucie, que le Predeſtinatus fait le chef de ceux qui s'oppoſerent à Sabellius, [il eſt auſſi inconnu dans l'hiſtoire que S. Denys y eſt celebre] *Euſ.l.7.c.6.p. 252.d. c Zon.can p.62. b. d Euſ.p.252.d. τὴν μέριμναν τῆς. Ath. de D.p. 552. a. διαλεξόμενοι. e Euſ.p.252.253 ἀποκηρύξαντα. Conc.t.1.p.831. a.b. Prædc.41.p.35.*

'Les Peres remarquent que Sabellius ne faiſoit pas difficulté de reconnoiſtre les trois Perſonnes. [f] On cite meſme de quelque écrit qu'on avoit encore [de luy] aprés l'an 450, qu'il diſoit anatheme à quiconque la nioit. 'Mais il n'avouoit pas qu'elles fuſſent "exiſtantes, voulant ſeulement que Dieu qui ne ſubſiſtoit veritablement qu'en un ſeul ſujet, parlaſt ſelon les diverſes rencontres, tantoſt comme Pere, tantoſt comme Fils, tantoſt comme S. Eſprit; 'qu'il euſt donné la loy comme Pere, qu'il ſe fuſt incarné comme Fils, & que comme S. Eſprit, il fuſt deſcendu *Baſ. ep.64.391. p.102.b.c 396.a. f Arn.ſer.p.520 d. Baſ.ut ſup. ὑποστάτα. Thdrt.h.l.2.c. 9.p.223.d.*

hiſ.l.1.c.3.p.533 c|Bull.l.2.c.1. p.60. ſur les Apoſtres. 'Pour décrier la doctrine de l'Egliſe, il pretendoit qu'elle admettoit des inciſions, & d'autres imaginations groſſieres & corporelles dans ce qu'elle enſeignoit de la generation du Verbe.

Aug.h.41. p.9. 1.b|Pet. dog.t. 2.l.1,c.6.p.35.a. 'S. Epiphane dit quelquefois qu'il ne vouloit pas dire, comme Noet, que le Pere ait ſouffert la mort, ce qui eſt neanmoins une ſuite neceſſaire de ſon hereſie, [à moins qu'il ne fuſt auſſi dans l'erreur de Paul de Samoſates, & qu'il ne cruſt que J. C eſtoit qu'homme, & non pas Dieu.] 'S. Athanaſe dit en effet qu'il embraſſa l'opinion de ce Paul : [& il peut avoir aſſez vécu pour cela. Mais il paroiſt que le ſens de cet endroit, s'il n'y a point de faute dans le texte, eſt que Sabellius avoit pris de Paul ſon hereſie ſur la Trinité ; ce qui eſt neanmoins difficile à croire.]

Ath.adv.t.1.p. 636.a.

Euſ.in Marc.l. 3 c.20.p. 91.a. 'Euſebe dit nettement que Sabellius attribuoit au Pere l'Incarnation & les ſouffrances de J. C, & que c'eſt pour cela que l'Egliſe l'avoit condanné comme un impie.

Aug.h.41.p.9.1. b. 'Pour ſes diſciples, S. Auguſtin dit qu'ils attribuoient tellement la paſſion & la mort au Pere, qu'on leur donnoit plus ſouvent le nom de Patropaſſiens, que celui de Sabelliens. 'Les Ariens diſent auſſi que les Romains, (c'eſt à dire les Occidentaux,) les appelloient Patropaſſiens.

Ath de ſyn.p. 398,c.

Spic t.10. p.74. c. [Ils ſe diviſerent peut-eſtre en diverſes branches.] 'Car un auteur, qu'on croit avoir écrit dans le V. ſiecle, diſtingue les Sabelliens des Patropaſſiens : & il parle de ceux-ci comme les autres. Mais pour les Sabelliens, il dit qu'ils blaſphemoient contre le Fils comme Marcion & les autres qui nioient ſon Incarnation ; & qu'outre cela ils nioient encore le Saint Eſprit, p.81.c. 'lequel ils combatoient principalement, voulant qu'il fuſt ſeulement un don du Pere & du Fils, & 'non pas qu'il ſe donnaſt p.83.c. luy meſme, ni*qu'il entraſt dans la plenitude de la majeſté divi- p.74. ne, '& ne compoſant le ſacrement de la Trinité que du Pere p.83.c. ſeul avec le Fils, 'quoique deux ne puiſſent pas faire une trinité. [Seroit-ce qu'outre le S. Eſprit, qui ſelon eux ne faiſoit qu'une perſonne avec le Pere, ils en admettoient un autre hors de Dieu, & peut-eſtre de meſme un fils qui n'avoit commencé qu'à l'Incarnation, joignant ainſi à leur erreur propre celles qu'ils avoient Pet.dog.t.2.l.1. c 6 p.33-35.866 priſes de Paul de Samoſates & des Ariens.] 'On peut voir encore diverſes choſes ſur cette hereſie dans les Dogmes du Pere Petau.

non danare-rem. * &c.

Fac.l.1.c.3 p.19. a. 'Facundus dit que l'Egliſe n'a commencé à ſe ſervir du terme de *Perſonnes* dans la Trinité, que lorſqu'elle y a eſté contrainte

pour défendre la foy attaquée par Sabellius.

'Euſebe rapporte un paſſage du premier livre de S. Denys d'Alexandrie contre Sabellius, où ce Saint combat la doctrine de la matiere increée : 'd'où l'on peut juger que cet heretique eſtoit diſciple d'Hermogene auſſi-bien que de Praxeas. [Et c'eſt peut-eſtre pour cette raiſon] 'que les Sabelliens eſtoient nommez 2. [1] Hermogeniens, comme remarquent S. Auguſtin & S. Philaſtre, auſſi-bien que Praxeiens.

Euſ. præp. l. 7. c. 19. p. 383. c. Bar. 260. § 64. Aug. h. 41. p. 9. 1. a. b.

'Ils recevoient comme nous toutes les Ecritures : [a] mais ils ſe ſervoient outre cela de quelques apocryphes, particulierement de l'Evangile des Egyptiens. 'Le ſecond Concile œcumenique rejette leur batteſme par ſon VII. Canon, diſant qu'ils confondoient le Pere & le Fils, & qu'ils faiſoient outre cela diverſes choſes faſcheuſes. [Cela favoriſe ce que dit S. Auguſtin,] 'que puiſque l'Egliſe avoit rejetté le batteſme des Paulianiſtes, il en falloit conclure qu'ils ne gardoient pas la regle du batteſme.

Epi. 61. c. 2. p. 513. d. [a] p. 514. a. Conc. t. 2. p. 951. c. λαλιαὶ. Aug. h. 44. p. 9. 2.

'Cette hereſie ayant meſme infecté quelques Eveſques, Saint Denys aprés avoir tenté inutilement des voies plus douces & moins eclatantes, fut obligé de refuter leur impieté par des écrits qui cauſerent beaucoup de bruit. [Nous n'en dirons rien-ici, ſinon que] 'cette affaire obligea S. Denys de Rome d'écrire une lettre au nom de ſon Concile, dans laquelle ſoûtenant d'une part la conſubſtantialité du Verbe, il rejettoit de l'autre la doctrine de Sabellius comme un blaſpheme deteſtable. 'S. Athanaſe dit que cette lettre eſtoit écrite contre Sabellius. 'Saint Denys d'Alexandrie compoſa pluſieurs ouvrages ſur le ſujet de cette hereſie, comme diverſes lettres à Ammon Eveſque de Berenice [dans la Pentapole,] une à Teleſphore, une autre à Euphranor, une autre à Ammon & à Eupore [ou Euphranor,] & quatre livres dediez à S. Denys de Rome, 'intitulez Refutation & apologie.

Ath. de Dio. p. 551. a. b. de ſyn. p. 918. c. dec. N. p. 275. c. b. Euſ. l. 7. c. 26. p. 277. a. Ath. de Dio. p. 559. a.

[Nous ne voyons point que l'hereſie des Sabelliens ait fait d'effort pour ſe relever depuis qu'elle eut eſté abatuë par les deux Saints Denys.] 'Dés l'an 277, S. Archelaüs joint Sabellius à Valentin, Marcion, Tatien, & aux autres qui s'eſtoient fait un nouveau ſyſteme de religion. [Dans la ſuite le Sabellianiſme paroiſt avoir moins ſervi d'exercice au zele des ſaints paſteurs de l'Egliſe, que de pretexte aux calomnies des Ariens, qui accuſoient tous ceux qui les combatoient avec quelque force, d'eſtre des Sabelliens. Il paroiſt neanmoins que cette erreur for-

Arc. p. 64. *propriam ſcientiam.*

1. 'Le Prædeſtinatus ſemble dire qu'il y avoit eu un Hermogene compagnon de Sabellius. [Il l'a apparemment deviné ſur ce que dit S. Auguſtin,] Præd. c. 41. p. 35.

Epi.62.c.1.p. 513a.b. ma une ſecte & un parti qui ſubſiſta quelque temps.]Car Saint Epiphane dit que les Sabelliens eſtoient repandus en aſſez grand nombre dans la Meſopotamie, & devers Rome. [Le Concile de Conſtantinople en rejettant leur batteſme, fait voir qu'ils

Baſ.ep.64.p.99. c. avoient un corps de communion en 381.]Ils avoient eſté éteints dans le Pont par la tradition de la doctrine du grand Gregoire [Thaumaturge:] & S. Baſile ſe plaint que quelques uns y vou-

Aug.in Jo.h. 40.p.123.2.d. loient renouveller de ſon temps leurs dogmes impies. 'S. Auguſtin a cru que leur ſecte eſtoit 'tout a fait aneantie au com-

paulatim eviſcerata.

Anal.g.p.52. mencement du V. ſiecle. 'Neanmoins on lit dans la vie de Saint Euthyme, que ce Saint combatoit avec grand zele ceux qui

p.54. eſtoient engagez dans les folies de Sabellius & d'Arius: 'Et elle parle auſſi-toſt aprés de ce qui ſe paſſa en 451.

LE GRAND SAINT DENYS, EVESQUE D'ALEXANDRIE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

De la condition & de la converſion de S. Denys: Il eſt fait Preſtre & Catechiſte.

[SAINT Denys que nous ſurnommons d'Alexandrie pour le diſtinguer des autres Saints du meſme nom, & qui a peut-eſtre eſté en effet le plus grand ornement de cette ſeconde Egliſe du monde depuis S. Marc juſqu'à S. Athanaſe,]

Ath.de Dio.p. 552. 'que S. Athanaſe meſme appelle le Docteur de

a Baſ.can.1.p. 20.b|21.a| Euſ. n.p.318.2.d. l'Egliſe Catholique, [a] & à qui S. Baſile & les autres Grecs ont donné par excellence "le titre de Grand; [nous a appris luy meſme les plus remarquables circonſtances de ſa vie, tant dans les diverſes lettres que ſa charité luy a fait écrire à ſes amis,]

V. §. 18.

Euſ.l.7.c.11.p. 257 c|260.b. 'que dans celles où l'obligation de défendre ſa propre reputa-

tion, l'a engagé, comme il dit, à faire une folie, en raportant avec S. Paul les graces qu'il avoit receuës de la miſericorde divine.

'Il eſtoit ſorti d'une famille conſiderable, & il paroiſt qu'il avoit du bien. [a] La chronique Orientale ſemble dire qu'il eſtoit du pays de Saba, des premiers & des plus qualifiez de ſa nation. p.260.a|a.p.148. 1.d. *Sabaita.* [a] Chr.ori.p.115.

NOTE 1. 'Il a auſſi quelque lieu de croire qu'il a eſté marié, "& qu'il a eu des enfans, dont l'un eſtoit nommé Timothée. [b] On croit qu'il "a profeſſé quelque temps la rhetorique. [c] On luy attribuë "une tres grande erudition, avec un genie elevé: [& cela paroiſt aſſez dans les écrits qui nous en reſtent:] [d] Il fut meſme elevé dans les dignitez, [ſoit dans la magiſtrature d'Alexandrie, ſoit dans quelque emploi de la juſtice ou des finances. Euſ.c.26.p.277. b|l.6.c.40.p 235. c. *ὁ ἐκφυτόρων.* *ſapientiſſimus.* [b] n. p.148.2.a| Pearſ.de Ign. t.1.p.140.141. [c] Chr.ori p.115. [d] Euſ.l.7. c.11. p.260.a.

Il fut d'abord engagé dans les erreurs du paganiſme. Mais comme il aimoit les ſciences & les belles lettres,] 'il liſoit ſans diſtinction tous les livres qui luy tomboient entre les mains: & ce fut le moyen dont Dieu ſe ſervit pour luy faire connoiſtre la verité, & l'amener à la foy. 'Quelques uns diſent que la lecture des epiſtres de S. Paul fut la cauſe de ſa converſion; & qu'en ayant eſté touché, il s'adreſſa à Demetre [alors Eveſque d'Alexandrie,] qui le receut avec joie, & luy donna le batteſme. [Quand il eut gouſté le don de Dieu,] il quitta tous les honneurs & les dignitez du ſiecle, il foula aux piez toute la gloire du monde, il mepriſa tous les applaudiſſemens qu'il recevoit des Gouverneurs, & des perſonnes les plus qualifiées de la ville; [& ſe contenta pour toutes choſes de l'humilité de J. C.] 'Il ſe rendit diſciple d'Origene, '& fut une des plus grandes lumieres de ſon ecole des catecheſes. c.7.p.253.c. Chr.ori. p.115. Euſ.l.7.c.11.p. 260.a. l.6.c.29.p.229.d. Hier.v ill.c. 69.p.290.d.

'Heracle, à qui Origene avoit laiſſé le ſoin de ſes diſciples l'an 10 d'Alexandre, [de J.C. 231,] ayant eſté établi [l'année meſme ou la ſuivante,] dans le throne epiſcopal de l'Egliſe d'Alexandrie, 'S. Denys eut la charge des catecheſes au lieu de luy, [c] & demeura ce ſemble dans cet emploi durant l'epiſcopat d'Heracle, [& juſqu'à ce qu'il luy ſucceda encore dans cette dignité, "c'eſt à dire durant 16 ou 17 ans.] 'La chronique Orientale dit qu'à cauſe de ſes grandes qualitez, Heracle luy donna le ſoin de juger [les Fideles qui s'adreſſoient à luy,] & qu'il le fit ſon Vicaire. Euſ.l.6.c.26.p. 228.a.b. c.29.p.229.d. [c] Hier.v.ill.c. 69. V. la note ſur Saint Heracle. Chr.ori.p.115.

'Il avoit alors la dignité de Preſtre: [& ainſi il ne faut pas douter qu'il ne fuſt parvenu à cette force d'eſprit & de jugement, qui luy faiſant diſcerner ce qu'il y avoit de bon & de mauvais dans les livres, luy permettoit de lire les ouvrages des heretiques: & il en receut meſme un ordre du Ciel par une revelation Hier.p.290.d.

Euſ.l.7.c.7.p. 253.b. tres conſiderable qu'il raporte ainſi. Pour moy, dit-il, j'ay lu les « livres des heretiques, & je me ſuis trouvé à leurs "leçons. Ce n'a « παραδέ- pas eſté aſſurément ſans ſouiller un peu mon ame en entendant « σεσι. des "imaginations auſſi impies que ſont les leurs; mais auſſi j'en « ἐθυμή- ay tiré cet avantage de les pouvoir condanner [avec plus de « σαι. certitude,] & d'avoir plus d'horreur pour leurs ſentimens. Un « de nos freres qui eſtoit Preſtre, voulut neanmoins m'en empeſ- « cher, & me faire un ſcrupule de me ſalir dans cette bourbe de « tant d'opinions monſtrueuſes, m'avertiſſant que cela me faiſoit « tort : & je ſentois bien qu'il diſoit vray. Je crus cependant de- « voir continuer à cauſe d'une viſion qui venoit de Dieu, où j'en- « c. tendis clairement ces paroles que l'on m'adreſſoit : *'Liſez tout ce* « *qui vous tombera entre les mains: car vous eſtes capable de diſcerner* « *ce que vous liſez, & de rejetter ce qui merite de l'eſtre: C'eſt par là* « *que vous avez commencé à entrer dans la verité de la foy.* Je me « rendis à cette revelation, voyant qu'elle s'accordoit fort bien « avec ce que l'Apoſtre, [ou J.C. meſme,] ordonne aux plus forts, « d'eſtre de bons banquiers, [& de bien exeminer toutes choſes.] «

ARTICLE II.

S. Denys eſt fait Eveſque d'Alexandrie : Son Egliſe eſt perſecutée ſous Philippe : De la perſecution de Dece.

L'AN DE JESUS CHRIST 248.

Chr.ori. p.115. ["SAINT Heracle mourut apparemment le 4 ou le 5 decembre de l'an 247. ['La chronique Orientale dit que le ſiege vaqua un an aprés ſa mort, & que S. Denys fut mis en ſa place au bout de ce temps. [Ainſi il aura eſté ordonné ſur la fin de l'an 248.] 'Et en effet tous les exemplaires de la chronique de Saint Jerome commencent ſon epiſcopat en 248, qui eſtoit la cinquieme année de l'Empereur Philippe. [Saint Cyprien fut fait Eveſque de Carthage dans la meſme année.] S. Denys fut donc établi ſur le ſiege epiſcopal de l'Egliſe d'Alexandrie, dont le ſoin [& la juriſdiction] s'étendoit deſlors juſque ſur les Egliſes de Libye, [quoiqu'elles euſſent un Gouverneur different du Preſet d'Egypte. Ce Saint eſt conté pour le treizieme Eveſque de cette ſeconde Egliſe du monde.

V. la note ſur Saint Heracle.

Euſ.chr.n.p. 235 2. l.6.c.35 p.232. Ath.de Dio. p. 552.a.

Les Chrétiens jouiſſoient d'une grande paix ſous la protec-

tion de Philippe lorſque S. Denys fut elevé à l'Epiſcopat. Mais cette paix ne dura guere, il vit auſſi-toſt ſon Egliſe attaquée par la perſecution qui ſe renouvella pluſieurs fois, qui fut accompagnée d'une peſte furieuſe, & qui fut ſuivie de guerres civiles & de ſoulevemens tres funeſtes. Il paſſa tout le temps de ſon epiſcopat parmi ces triſtes evenemens, qui quelquefois ſe ſuccedoient l'un à l'autre, & qui ſouvent faiſoient ſentir leur violence en un meſme temps. Que ſi nous y voulons joindre les combats qu'il a eus à ſoûtenir contre les hereſies de Novatien, de Sabellius, & de Paul de Samoſates, les peines qu'il a priſes pour empeſcher la diviſion de l'Egliſe dans la queſtion du batteſme, l'obligation où il s'eſt vu de ſoûtenir ſa reputation contre les calomnies d'un Eveſque de ſa province, & la neceſſité où il a eſté reduit de défendre ſa propre foy ſuſpecte à la premiere Egliſe du monde; nous aurons ſujet de croire que comme il y a peu de Saints qui aient ſoufferts plus d'amertumes durant leur vie, il y en a peu auſſi qui jouiſſent plus pleinement des delices & des conſolations du ciel.

L'AN DE JESUS CHRIST 249.

La perſecution de l'Egliſe qui fut la ſource d'une grande partie des peines qui eprouverent ſa patience, commença auſſi la premiere. Car au lieu que les autres Fideles jouiſſoient d'un entier repos ſous l'autorité de l'Empereur Philippe, qui paſſoit pour Chrétien,] & que leur tranquillité ne fuſt troublée que par les edits de Dece; les Chrétiens d'Alexandrie avoient commencé à eſtre perſecutez une année entiere auparavant, [a] c'eſt à dire des [la fin de 248, ou au commencement de] 249, [b] par une emotion populaire. [Nous avons raporté autrepart ce qui ſe paſſa en cette occaſion,] où S. Denys eut la joie de voir l'illuſtre vierge Apolline, & pluſieurs autres de ſes enfans, remporter la couronne du martyre, ſans qu'aucun d'eux cedaſt à la violence des perſecuteurs, hors peut-eſtre une ſeule perſonne.

Euſ. l. 6. c. 41. p. 236. d [n. p. 131. a. b. c] Bar. 252. § 2] 31. jan. m.

[a] Boll. 9. feb. p. 278. b.

[b] Euſ. p. 236. 237

V. Sainte Apolline.

p. 237. c.

L'AN DE JESUS CHRIST 250.

Les Chrétiens eurent enſuite quelque relaſche pendant que les infideles tournoient leur armes contre eux meſmes. Mais „ ce calme dura peu. On apporta auſſi-toſt les nouvelles du chan„ gement de l'Empire, dit S. Denys, & la crainte de toutes ſortes „ de rigueurs dont on menaçoit l'Egliſe, ſucceda à la douceur „ dont elle jouiſſoit ſous le regne precedent qui luy avoit eſté tres „ favorable. Cela ne marque autre choſe que la mort de Philippe, & l'uſurpation de l'Empire par Dece, [ce qui arriva vers le mi-

p. 238. a.

n. p. 131. 1. c.

V. Philippe §. 6.

c.41.p.238 a. lieu ou ſur la fin de l'an 249.] L'es menaces de la perſecution 250.
furent auſſi-toſt ſuivies par un edit tres cruel qui l'ordonnoit, & qui jetta tous les Fideles dans un effroi & un abatement étrange.
a.d. [Nous devrions raporter] ici la triſte, mais excellente peinture que fait S. Denys de l'état où ſe trouverent alors les Chrétiens d'Alexandrie, & les differentes chutes de pluſieurs, qui verifierent ce que dit J.C. de la difficulté que les riches ont à ſe ſauver. [Mais il ſuffit de l'avoir mis" ſur l'hiſtoire generale de la per- V. la perſ de
c.42.p.240.241. ſecution. On y trouvera auſſi] ce que dit le meſme Saint de la Dece § 6.
fuite "de S. Queremon Eveſque de Nilople en Egypte, & de Ibid. § 8.
quantité d'autres dans les deſerts & dans les montagnes. [Et nous y avons auſſi parlé de la retraite de" S. Paul premier ermite, V. S. Antoine § 1, 8.
qui ſe fit en ce temps ci.

Ainſi il ne nous reſte qu'a décrire les effets merveilleux de la providence en faveur de S. Denys, & les illuſtres couronnes
c.41.p.238.d. remporteés] par ces bienheureuſes & inebranlables colonnes du Seigneur, comme il les appelle, qui ayant eſté fortifiées par la grace de Dieu, & ayant receu de luy un courage & une magnanimité proportionnée [à leur vertu,] & digne de l'immobilité de leur foy, rendirent un glorieux témoignage à ſa puiſſance & à ſon empire eternel.

ARTICLE III.

S. Denys eſt pris, mené en exil, & delivré par des payſans.

Euſ.l.6. c.40.p. 235.b|n.p.130.2 b, Bar.261.§ 17. 20 [POUR ce qui regarde donc le Saint en particulier, voici ce qu'il nous en a appris luy meſme.] L'edit de la perſecution ordonnée par Dece, ayant eſté affiché & publié [au commencement de l'an 250,] Sabin qui ſans doute eſtoit alors Prefet d'Egypte, envoya au meſme moment" un archer pour l'arreſter. *Frumentarium.*

Euſ p.235.b. a c. 'Le Saint attendit 4 jours chez luy cet archer, [a] qui cependant le cherchoit partout ailleurs, couroit les chemins, les rivieres, la campagne, tous les endroits où il croyoit le pouvoir trouver, ou caché, ou fuyant pour ſe ſauver: & il ne ſongeoit non plus à aller à ſa maiſon que ſi elle luy euſt eſté inviſible: Car il ne pouvoit s'imaginer que le Saint, pourſuivi comme il eſtoit, y fuſt encore.

c. 'Le Saint dit qu'aprés ces quatre jours, Dieu luy commanda de ſe retirer, & luy en donna le moyen par une merveille qu'il n'exprime pas. Ainſi il ſortit de chez luy, avec [1] les perſonnes 1.

1. παιδίς qui peut ſignifier des enfans & des ſerviteurs.

» de ſa maiſon, & pluſieurs autres: Et le ſervice, dit-il, que je
» rendis alors à quelques perſonnes, fit voir que ma retraite eſtoit
» en effet un ordre de Dieu. Il ajoutoit à cela diverſes choſes [qui
nous apprendroient ſans doute quel ſervice il avoit rendu en
cette occaſion à ſes freres.] 'Mais Euſebe s'eſt contenté de ra- d.
porter la ſuite, qui nous apprend que ſur le ſoir luy & ceux qui
l'accompagnoient, tomberent entre les mains des ſoldats '& des l 7.c.11. p.260.
Note 2. archers 'commandez par un Centenier & * par les magiſtrats de d.
*σρατηγῶν. la ville, qui ſe ſaiſirent de luy, '& arreſterent avec luy Caius, d|p.236.c.
Fauſte, Pierre, & Paul. Ils les lierent, & les emmenerent ainſi en
un bourg 'du coſté de Tapoſiris, [a] petite ville d'Egypte dans la l.6.c.40 p.235|
Note 3. Mareote en tirant vers la Libye: ["Et il y a apparence que Tapo- d|236.c.
ſiris eſtoit le lieu où le Gouverneur avoit ordonné de les mener a Ptol.l.4.c.5. p 118.
en exil.] Il paroiſt que l'on alla auſſi enfin à ſa maiſon, & que l'on Euſ.p.235.d.
y mit des archers en garniſon, quoiq'il n'y euſt plus perſonne.

[Il y a quelque ſujet d'admirer la conduite de Dieu, qui ayant
luy meſme commandé à Saint Denys de ſortir d'Alexandrie, le
laiſſa neanmoins tomber entre les mains des perſecuteurs.] 'Mais d.
c'eſtoit pour l'en retirer bien-toſt d'une maniere aſſez ſurpre-
nante. Timothée [qui, comme nous avons dit, pouvoit eſtre ſon
fils,] s'eſtoit trouvé abſent lorſque le Saint ſortit de chez luy.
Il fut bien étonné à ſon retour de trouver des gardes à la maiſon,
& d'apprendre que le Saint avoit eſté pris. Il s'enfuit plein de
trouble, & ayant rencontré un payſan [de ſa connoiſſance,] 'il p.236 a.
luy dit ce qui ſe paſſoit. Ce payſan s'en alloit à une noce, où il
dit aux autres conviez ce qu'il venoit d'apprendre de Timothée.
Auſſi-toſt tous ces gents ſe levent, courent au lieu où le Saint
eſtoit déja couché, (car c'eſtoit la nuit,) & y entrent avec de
grands cris, qui font promtement fuir les gardes.

'Le Saint crut d'abord que c'eſtoient des voleurs, & leur offrit a.b.
le peu qu'il avoit, & ſes habits meſmes. Mais comme il vit qu'ils
le preſſoient de ſe lever & de ſe ſauver, il comprit ce qu'ils ve-
noient faire; & alors il les conjura de ſe retirer, ou s'ils luy vou-
loient faire une plus grande grace, de luy couper eux meſmes
la teſte. Bien loin de le faire, ils le retirerent par force du lit, où il
eſtoit nud en chemiſe, [le couvrirent de ſes habits,] & comme il c.
ſe jettoit par terre pour ne point ſortir, ils le prirent par les piez
& par les mains, & le porterent ainſi [quelque temps.] Ils conti-
πολιτῶν. nuerent à le porter [en le ſoûtenant] juſque hors du 'bourg, où
ils le firent monter ſur un aſne, & l'emmenerent [en un autre
endroit.] 'Caius, Fauſte, Pierre, & Paul, furent auſſi contraints c|7.c.11.p.260.
d.

malgré eux par ces payſans de le ſuivre & de ſe ſauver avec luy. 250. 2.

p.236.c. C'eſt S. Denys meſme qui nous apprend tout ceci, en prenant Caius & les autres à témoin de la verité, & ſurtout de la reſiſtance qu'il fit à ceux qui le vouloient faire ſauver.

l.7.c.11.p.261.a. Eſtant ainſi echapé malgré luy des mains des perſecuteurs, il ſe renferma tout ſeul avec Caius & Pierre dans un lieu aride &

Sanſon. deſert de la Libye, diſtant de trois journées de Paretoine, ville maritime de la Libye Marmarique, ſituée où eſt aujourd'hui

Euſn. p.130.a.d. Alberton dans le royaume de Barca. Il y demeura juſques à la mort de Dece, ſoit au moins juſqu'à la fin de la perſecution: Car nous apprenons de l'hiſtoire de S. Cyprien & de S. Corneille, qu'elle eſtoit tout à fait éteinte en Afrique, & beaucoup diminuée à Rome dés le mois d'avril 251, quoique Dece ne ſoit mort 2.
qu'au mois de novembre ou de decembre de la meſme année.]

l.7.c.12.p.261.a. b]Hier.v.ill.c. 69.p.291.a. Euſ.p.260.261. Hier.p.291.a. Ce fut dans ce deſert de Libye, & lorſque le feu de la perſecution duroit encore, que S. Denys écrivit la lettre à Domice, ou Denys comme lit S. Jerome, & à Didyme, dont Euſebe raporte un grand endroit. S. Jerome met encore une autre lettre de luy touchant la perſecution de Dece, [dont Euſebe ne parle point.]

ARTICLE IV.

Violence de la perſecution à Alexandrie: S. Julien, S. Epimaque, & d'autres y ſont martyrizez: Soin de S. Denys pour ſon peuple.

Euſ.l.7.c.11.p. 260.c.d. SAINT Denys écrivit à Domice & à Didyme, ſur ce qu'ils luy avoient demandé des nouvelles de ſon état & de celui de ſon Egliſe. [Nous avons vu ce qui le concerne en particulier: & voici ce qu'il répond à ces deux perſonnes ſur ce qui regardoit ſon peuple.]

a. Il ſeroit inutile, leur dit-il, de vous nommer en particulier « tous nos freres [qui ſe ſont rendu illuſtres dans cette perſecu- « tion,] y en ayant un trop grand nombre, & qui vous ſont meſme « inconus. Il ſuffit donc de vous dire en general que des perſon- « nes de tout âge, de tout ſexe, de toute qualité, & *des gents « &c.
d'épée auſſi-bien que de ceux du peuple, ont remporté la cou- « *στρατιώται.

Cyp.d'ſ.12.c.57. l.291. 1. Ainſi ὁι καὶ ἀπολαβόντες πιθ&c. p.236.c, ne ſe doit pas taporter à eux, mais aux payſans.
2. Dodwel pretend prouver par Euſebe l.7.c.21 p.266.b, qu'il eſtoit revenu en 251. avant Paſque. [Mais cet endroit d'Euſebe regarde le temps de Valerien & de Gallien.]

ronne

» ronne dans un ſi glorieux combat, les uns par les fouets & le
» feu, & les autres par l'épeé. Mais il y en a auſſi à qui ce long
» eſpace de temps n'a pas encore eſté ſuffiſant pour faire que J. C.
» les vueille recevoir [au nombre de ſes victimes.] Son humilité
l'oblige à ſe mettre en ce rang, 'parceque Dieu luy avoit con- d.
ſervé la liberté & la vie par la merveille extraordinaire que nous
avons raportée. Mais il ſe conſole dans l'eſperance qu'il le re-
ſervoit pour accepter ſon ſacrifice au temps qu'il avoit deſtiné,
& qu'il appelle un jour de ſalut.

'Il ajoute que le Gouverneur ne donnoit encore aucune treve p.261.b.
à la perſecution. Tout autant de Chrétiens qu'on luy preſentoit,
ou il les faiſoit mourir par le fer & par le feu, ou il les faiſoit
tourmenter avec la derniere cruauté, ou il les faiſoit enfermer
chargez de chaines dans les cachots pour y pourrir, défendant
de les laiſſer parler à qui que ce ſoit, & s'informant avec grand
ſoin ſi perſonne ne les viſitoit. Mais Dieu ne laiſſoit pas de les
λιτουργία. conſoler par la charité auſſi genereuſe que 'liberale de leurs fre-
res. 'S. Denys avoit ſoin pour cela de faire gliſſer ſecrettement a.
dans la ville quelques uns de ſes Preſtres, 'comme Maxime, qui a.c.
luy ſucceda depuis dans l'epiſcopat, 'Dioſcore, Demetre, & a.
Luce. Car pour Fauſtin & Aquila, qui ſont, dit le Saint, plus
connus & plus illuſtres dans le monde, ils vont de coſté & d'au-
tre dans l'Egypte [pour ſe cacher.]

'Il ſe ſervoit encore pour ſecourir ſon peuple, des Diacres a.b.
Fauſte, Euſebe, & Queremon, 'qui furent depuis auſſi-bien que p.257.c.
le Preſtre Maxime, les compagnons de ſa confeſſion & de ſon
exil ſous Valerien. 'Fauſte ayant meſme vécu juſqu'à la perſecu- p.261.c.
tion de Diocletien, y eut la teſte tranchée pour le nom de J.C,
& finit une longue vie par une mort tres glorieuſe. [Il y a bien
de l'apparence que c'eſt] le Preſtre [Fauſte,] qu'Euſebe met entre l.8.c.13.p.308.c.
les Martyrs parfaits qui furent couronnez vers le meſme temps
que S. Pierre d'Alexandrie, [c'eſt à dire en 311 ou 312. Car il eſt
aiſé qu'il ait eſté elevé à la preſtriſe par les ſucceſſeurs de Saint
Denys. Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, en font nean-
moins deux Saints differens, marquant le 19 de novembre Saint
Fauſte Diacre ſeul, & le 26 du meſme mois S. Fauſte Preſtre,
avec les autres qu'Euſebe luy donne pour compagnons de ſon
martyre.] 'Pour S. Euſebe que S. Denys releve pardeſſus tous les l.7.c.11.p.261.b
autres, 'il ſuffit de dire que c'eſt le grand Euſebe depuis Eveſque c.
de Laodicée, [dont nous eſperons traiter en particulier.] 'Saint b.
Denys le loüe d'avoir eu un fort grand ſoin d'enſevelir [& d'en-

terrer] les corps des Martyrs, ce qu'il ne pouvoit faire qu'avec peril [de ſa vie. Voilà quels eſtoient ceux que Dieu avoit donnez à S. Denys, pour porter avec luy le poids de la charge epiſcopale.

Le meſme Saint décrit autre-part plus en detail une petite partie de ces combats ſi glorieux à l'Egliſe, qu'il ne touche qu'en
.6.c 41.p.236.d| general en écrivant à Domice & à Didyme.] C'eſt dans la lettre
1 38.a. à Fabius Eveſque d'Antioche, où [aprés avoir parlé des Martyrs qui ſouffrirent ſous Philippe,] il paſſe à ce qui arriva ſous Dece,
c.40.p.235.b. lorſque Sabin eſtoit gouverneur d'Egypte, [comme nous avons vu; & voici ce qu'il en raporte.]

c.41.p.238.d. 'Julien, dit-il, tint le premier rang parmi ces Martyrs ſi genereux. C'eſtoit un vieillard fort incommodé de la goutte, en ſorte qu'il ne pouvoit ni ſe tenir debout, ni marcher. On le preſenta au juge avec les deux [domeſtiques] qui avoient accoutumé de le porter; [& dont Dieu fit un diſcernement qui nous doit faire trembler, verifiant ce que dit l'Evangile, qu'il prendra l'un, & laiſſera l'autre.] Car de ces deux domeſtiques d'un meſme Saint, l'un renonça auſſi-toſt J C; & l'autre qui ſe nommoit Cronion, & que l'on ſurnommoit Eune, (c'eſt à dire *affectionné*,) ayant confeſſé genereuſement la foy avec le ſaint vieillard Julien, ils furent mis tous deux ſur des chameaux. On les mena ainſi par
P.239.a. toute la ville d'Alexandrie, 'en les fouettant continuellement avec une cruauté ſans exemple: Et lorſqu'ils furent arrivez en un lieu où 'l'on avoit allumé un grand feu, on les y jetta à la vuë Note 4.
Boll.27.feb.p. d'un nombre infini de perſonnes qui s'y eſtoient aſſemblées. 'On
675 d. pretend avoir à Autun une partie des reliques de S. Julien. [a] Sa
a p.674.c.d. feſte avec celle de S. Eune, (car on le nomme ordinairement ainſi,) eſt marquée par Uſuard, Adon, & divers autres martyro-
e. loges, le 27 de fevrier, & dans quelques autres le 19 & le 20 du meſme mois.

Euſ.l.6. c.41.p. 239.a. 'Il y eut un ſoldat nommé Beſe, continue S. Denys, qui s'eſtoit tenu toujours auprés d'eux lorſqu'on les menoit au ſupplice, & qui repouſſoit tous ceux qui leur venoient faire quelque inſulte. 'Tout le peuple s'écria ſur cela contre luy, & on le mena au juge, devant lequel ce genereux ſoldat ſoûtint conſtamment ce que la pieté luy avoit fait faire, & demeurant ferme [dans la foy de J.C,] il fut condanné à perdre la vie. [Le martyrologe Romain joint ſa feſte le 27 de fevrier à celle de S. Julien & de S. Eune.

a. 'Un autre Chrétien qui eſtoit originaire de Libye, & qui ſe nommoit Macar, c'eſt à dire heureux, comme il l'eſtoit effectivement, n'ayant pu eſtre flechi par le juge, qui fit tous ſes efforts
b.

pour luy faire renoncer J.C, fut brulé tout vif. 'Sa feſte eſt miſe le 8 de decembre par Uſuard, Adon, & divers autres, qui l'appellent Macaire. Bar.8.dec.c.

'Les SS. Epimaque & Alexandre le ſuivirent : aprés l'horreur d'une longue priſon où ils avoient eſté couverts de chaines, aprés les ongles de fer, aprés les fouets de toutes ſortes, & mille autres ſemblables tourmens, ils furent enfin brulez dans la chaux vive. Euſ.p.239 b.

'Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, en mettent la feſte le 12 de decembre. 'Les Grecs celebrent le 6 de juillet S. Alexandre & S. Epimaque avec deux autres Martyrs, [a] & le 11 de mars ils font memoire de la tranſlation des reliques d'un S. Epimaque Martyr à Conſtantinople. 'Baronius croit que c'eſt celui dont nous parlons. 'D'autres pretendent, "mais ſans aucune preuve conſiderable, que le corps de celui d'Alexandrie eſtoit à Rome ſous Julien l'apoſtat. Bar.12.dec.b. Boll.12.may,p. 552.c. [a] Menæa,p.95. Bar.12.dec b. Boll.12.may,p. 552.c.

NOTE 5.

'Le martyre de S. Epimaque & S. Alexandre fut accompagné de celui de quatre femmes, dont la premiere qui ſe nommoit Ammonarie, eſtoit une tres ſainte vierge. Le juge s'opiniatra à la tourmenter avec une cruauté exceſſive, parcequ'elle avoit proteſté tout haut qu'elle ne diroit pas un ſeul mot de tout ce que le juge luy vouloit faire prononcer. Mais elle executa ce qu'elle avoit promis : & comme elle demeuroit inflexibile, on la mena au dernier ſupplice, dont le genre n'eſt pas marqué. La ſeconde ſe nommoit Mercurie, qui eſtoit une femme déja âgée, & extremement venerable. 'Denyſe la troiſieme eſtoit mere de beaucoup d'enfans, mais les aimoit tous infiniment moins qu'elle n'aimoit Dieu. 'Et la quatrieme eſtoit une autre Ammonarie ſelon Rufin. 'On fit mourir ces trois dernieres d'un coup d'épée, ſans leur faire ſouffrir d'autres tourmens ; la premiere Ammonarie, qui avoit combatu à leur teſte, les ayant endurez pour ſes compagnes. Car le juge confus par ſa conſtance, ne voulut pas expoſer inutilement les autres à la torture, pour ne pas avoir davantage la confuſion de ſe voir vaincu par des femmes. 'La feſte de ces quatre Martyres eſt miſe auſſi le 12 de decembre dans les martyrologes latins. Euſ.l.6. c.41 p. 239.b. c. n.p.131.2.c. c.41.p.233.c. Bar.12.dec.b.

ARTICLE V.

De S. Dioſcore Confeſſeur : De S. Nemeſion, & de quelques autres Martyrs d'Alexandrie & d'Egypte.

Euſ.l.6.c.41.p. 239.c. [MAIS continuons avec S. Denys, & voyons la puiſſance de la grace dans un enfant de 15 ans.]On preſenta auſſi au juge, dit-il, trois Chrétiens d'Egypte, Heron, Ater, & Iſidore, & avec eux le jeune Dioſcore, qui pouvoit avoir 15 ans. Ce juge impie commença par Dioſcore, eſperant de le gagner par ſes d. diſcours comme le plus aiſé à tromper, 'ou le vaincre par les tourmens comme le plus foible. Mais Dioſcore fut également inſurmontable & aux perſuaſions du tyran, & à ſes ſupplices. On fit donc tourmenter [devant luy] les trois autres, qui ne s'étonnant point de ce qu'ils ſouffroient, furent jettez auſſi dans le feu, dit S. Denys, [comme ſi c'euſt eſté le ſupplice deſtiné communément pour les vrais adorateurs de Dieu.] Pour Dioſcore, comme tout le monde témoignoit admirer & aimer la grandeur de ſon courage, & la ſageſſe de ſes réponſes ; le juge le renvoya, en diſant qu'il avoit pitié de ſa jeuneſſe, & qu'il luy donnoit du temps pour ſe repentir. Maintenant, ajoute S. Denys, « Dioſcore, ce jeune homme ſi digne de Dieu, demeure avec nous, « p.240.a. 'eſtant reſervé pour un plus long combat, & pour 'une recompenſe d'autant plus grande qu'elle aura eſté plus attenduë. « „ διαμένει σὺν ἡμῖν. « „ ρου ἀθλου.

Bar.14.dec.a. 'Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, font memoire le 14 de decembre des Saints Heron, Ater qu'ils appellent Arſene [comme Rufin,] & Iſidore. Ils joignent Dioſcore avec eux.

Euſ.p.240.a. 'Il y eut encore un autre Martyr illuſtre qui eſtoit auſſi d'Egypte, ['non d'Alexandrie,] appellé Nemeſion. Il avoit d'abord 1. eſté accuſé fauſſement comme complice & compagnon de quelques voleurs qu'on avoit pris : & il s'eſtoit tres bien juſtifié de ce crime ſi eloigné de ſes mœurs, devant le Centenier [qui pourſuivoit les voleurs.] Mais on l'accuſa enſuite d'eſtre Chrétien : & en cette qualité on le mena chargé de chaines devant le Prefet. Cet homme d'iniquité [qui ſe jouoit de la juſtice auſſi-bien que de la vie des hommes, plus irrité contre ſon innocence, que contre les crimes les plus enormes,] luy fit ſouffrir au

1. Ou n'eſt ce point qu'on diſtinguoit ceux qui eſtoient originaires d'Egypte, de ceux qui venoient des Grecs établis à Alexandrie, & en d'autres endroits ?

250. double les fouets, & les autres tourmens ordonnez contre les voleurs, & le condanna enſuite à eſtre brulé avec eux. Anſi il eut l'honneur d'avoir cette corformité particuliere avec le Sauveur, & de mourir comme luy en la compagnie des voleurs. Les meſmes martyrologes marquent ſa feſte le 19 de decembre. Bar.19.dec.a.

σύνταγμα. 'Aprés Nemeſion S. Denys met une 'troupe de ſoldats, ſavoir Ammon, Zenon, 'Ptolomée, Ingene, & le vieillard Theophile. Ils eſtoient tous enſemble devant le tribunal du juge: & comme Euſ.p.240.a. b.

προϊόμενος. un Chrétien "que l'on interrogeoit ou que l'on tourmentoit, eſtoit preſt de renoncer, l'apprehenſion qu'ils en avoient paroiſſoit par les mouvemens de leur viſage. Ils luy faiſoient ſigne des yeux, de la teſte, de la main, de tout le corps, [pour taſcher de l'encourager.] On le remarqua bientoſt, & tout le monde jetta les yeux ſur eux. Mais avant que perſonne s'avançaſt pour

βάτρον. les arreſter, ils coururent à "l'echafaud où l'on mettoit les criminels, & declarerent hautement qu'ils eſtoient Chrétiens. Cette

1. action étonna extremement le Gouverneur & tous ceux [1] qui eſtoient aſſis auprés de luy. Car ces [innocens] criminels faiſoient voir une intrepidité merveilleuſe, & témoignoient eſtre diſpoſez à ſouffrir volontiers tous les tourmens qu'on pourroit leur faire endurer, 'pendant que les juges trembloient eux meſmes à les voir. Ils ſortirent donc de l'audience ravis de joie d'avoir confeſſé la foy & de la grace que Dieu leur avoit faite de triompher en eux d'une maniere ſi glorieuſe. c.

'Ils ſont marquez dans les meſmes martyrologes le 20 de decembre: [& S. Denys finit par eux le recit de ceux qui furent couronnez du martyre à Alexandrie ſous Dece.] 'Outre les feſtes particulieres que l'on en fait, Baronius en a mis une memoire generale dans le martyrologe Romain le 30 d'octobre, à l'imitation des Grecs, qui celebrent ce jour là S. Cronion ou Eune, S. Julien, S. Macaire, & leurs compagnons, [qu'ils ne font monter qu'à treize, quoiqu'il y en ait 16. ou meſme 17, ſi l'on y comprend Dioſcore.] 'Il eſt utile de lire ce qu'ils en diſent dans leurs Ménées, pour voir combien ils ſont peu exacts ou peu fideles dans les hiſtoires qu'ils nous debitent. 'Ces Saints ſouffrirent, comme nous avons dit, ſous le gouverneur Sabin, autant qu'on le peut juger de l'hiſtoire de S. Denys que nous avons raportée auparavant. Bar.20.dec.c. Boll.27.feb.p. 674 6 5. p 675.b.d|Men. p.383. Euſ.l.6. c.40 p. 235.b.

'Ce que ce Saint dit en general du grand nombre de ceux de ſon peuple que la perſecution de Dece avoit couronnez, [nous l.7.c.21.p.260. 261.

1. Les perſonnes de qualité eſtoient aſſis autour des juges.

donne lieu de croire qu'il y en eut encore pluſieurs outre ces ſeize. "Il ſemble en effet qu'il faille raporter à ce temps-ci Saint Victorin, & ſix autres qu'on dit avoir eſté martyrizez en Egypte ſous Sabin:] 'Les Grecs dans leurs Ménées diſent de grandes choſes de S. Panſophe, qu'ils pretendent avoir ſouffert à Alexandrie ſous Dece. [Mais nous n'en avons rien d'ancien; & une partie de ce qu'ils en diſent n'eſt guere probable.] Ils en font le 15 de janvier.

V. la perſ. de Dece § 23 note 26.

Boll. 15. jan. p. 996.

Menæa, p. 95. [Le martyrologe Romain &] 'les Grecs font memoire le 6 de ſeptembre de S. Fauſte Preſtre, & de neuf autres hommes & femmes qu'ils nomment, & qu'ils diſent avoir eu la teſte tranchée à Alexandrie ſous Dece, & ſous le gouverneur Valere, [ſoit que Sabin s'appellaſt auſſi Valere, ſoit que ces Saints aient ſouffert en 251.] Il y a entre eux un S. Bibe qu'ils qualifient moine.

Ugh. t. 6. p. 1063 a. b. [C'eſt ſans doute celui que] 'le menologe d'Ughellus appelle Abibe Diacre d'Alexandrie. Mais il fait monter ces Martyrs à treize ſans les nommer, & il raporte leur hiſtoire fort differemment des Ménées.

[La ville d'Alexandrie ne fut pas dans l'Egypte le ſeul theatre de la conſtance des Chrétiens:] '& pluſieurs d'entre eux furent dechirez & mis en pieces par les payens dans les autres villes & dans les villages. S. Denys n'en raporte qu'un exemple, mais qui eſt étrange. Iſquyrion, dit-il, eſtoit aux gages d'un certain "magiſtrat dont il faiſoit les affaires. Son maiſtre luy commanda de ſacrifier aux idoles, & ſur le refus qu'il fit de luy obeïr, il "le maltraita de paroles. Voyant qu'il demeuroit ferme à ne vouloir point commettre ce ſacrilege, il redoubla ſes mauvais traitemens. Enfin le Martyr ſouffrant tout cela avec beaucoup de patience, cet idolatre prit un grand pieu qu'il luy enfonça dans le ventre, & le fit ainſi mourir en luy perçant les entrailles. [Cet excés eſtoit d'autant plus intolerable à l'égard d'un homme libre, qu'il euſt meſme eſté puniſſable ſelon les loix Romaines à l'égard d'un eſclave;] Adrien ayant oſté aux maiſtres le droit de mort ſur leurs eſclaves, & n'ayant ſoumis leur vie qu'à l'ordre de la juſtice. 'La feſte de S. Iſquyrion eſt marquée le 22 de decembre dans Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain.

Euſ. l. 6. 42. p. 240. c.

ἄρχοντος.

ὑβρίζειν.

Adr. v. p. 9. b. c.

Bar. 22. dec. e.

ARTICLE VI.

S. Denys travaille à éteindre le ſchiſme & l'hereſie de Novatien.

L'AN DE JESUS CHRIST 251.

V. S. Corneille § 2. ["SAINT Corneille ayant eſté elu Pape l'an 251 vers le mois de juin, ſon election fut auſſi-toſt troublée par le ſchiſme de Novatien. L'un & l'autre parti écrivit à S. Denys, comme on le peut juger par ce qui ariva dans l'Afrique : Et ce fut ſans doute ſur cela que] 'S. Denys écrivit aux Romains une lettre ſur la paix, [c'eſt à dire pour réunir les Fideles de Rome diviſez les uns des autres.] 'C'eſt ce que fit auſſi S. Cyprien, & tout le Concile d'Afrique. Euſ. l. 6. c. 46 p. 248. b. Cyp. ep. 42. p. 81. 1.

Ibid. § 9. 'Novatien ayant enſuite "augmenté le ſchiſme par ſon ordination illegitime, & y ayant joint l'hereſie en ne voulant pas que l'on accordaſt jamais le pardon à ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution; il écrivit à toutes les Egliſes pour taſcher de trouver des partiſans de ſon erreur. 'Il envoya auſſi de tous coſtez des lettres pleines d'impoſtures & de calomnies, écrites au nom de quelques Confeſſeurs de Rome qu'il avoit attirez à ſon parti. [Corneille ne voulut pas prendre moins de peine pour la verité que Novatien en prenoit pour l'hereſie;] '& il écrivit à tous les Eveſques, promettant le pardon, dit Socrate, à ceux qui avoient peché depuis le batteſme, [pourvu qu'ils fiſſent une penitence proportionnée à leur faute. La ſuite de toutes ces lettres, fut que] l'on tint divers Conciles, où l'on conclut qu'il falloit ſecourir les pecheurs par les remedes de la penitence, & regarder comme ennemis de l'Egliſe tant Novatien & ceux qui s'eſtoient ſeparez avec luy, que tous les autres qui ſuivoient ſon ſentiment. Socr. l. 4. c. 28. p. 245. b. Cyp. ep. 46. p. 87. 1. Socr. p. 245. c. d. Euſ. l. 6. c. 43 p. 242. 2.

[Nous ne pouvons pas douter que S. Denys n'ait fait la meſme choſe dans l'Egypte. Mais ce que nous ſavons poſitivement,] 'c'eſt qu'il avoit ordonné que l'on accordaſt l'abſolution [& la communion] à tous ceux qui la demanderoient à la mort, particulierement s'ils l'avoient demandée avant que de tomber dans la maladie. 'Il écrivit auſſi pluſieurs lettres ſur le ſujet de la penitence à diverſes Egliſes, comme à celle de Rome, 'à celle de Laodicée [en Syrie,] dont Thelymidre eſtoit Eveſque, à celle d'Armenie gouvernée par Meruzane, où il marquoit l'ordre des c. 44. p. 246. c. c. 46. p. 248. b. p. 247. d. Hier. v. ill. c. 65. p. 291. b.

Euſ.p.247.c. pechez, [pour ſavoir combien en devoit durer la penitence,] à Conon Eveſque d'Hermopole [en Egypte,] & encore une generale à toute l'Egypte, où il declaroit ſon ſentiment ſur ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution, & diſtinguoit [auſſi] les divers degrez des pechez. 251.

[Ainſi ce n'eſt pas tout à fait ſans fondement que la chronique d'Alexandrie le fait comme l'auteur du reglement qui fut établi alors dans l'Egliſe en faveur des penitens. Car avant que de par-
Chr. Al.p.632. 634. ler de ce que S. Cyprien & S. Corneille firent ſur ce ſujet,] elle dit que S. Denys voyant pluſieurs de ſon peuple tombez dans l'idolatrie, il leur tendit la main pour leur faire obtenir la miſericorde de Dieu par la penitence, & écrivit ſur ce ſujet à beaucoup d'Eveſques.

Euſl.6.c 45 p. 247.a. Pour ce qui regarde la perſonne de Novatien, qui luy avoit écrit touchant ſon ordination, pour en rejetter la faute ſur ceux qui l'y avoient contraint, diſoit-il; il luy répondit par une lettre fort courte, [mais où les lumieres de ſon eſprit & le feu de ſa pieté paroiſſent avec un pareil eclat. Sa charité ſurabondante fit] qu'il voulut luy donner dans le titre [1] & la qualité de frere, & le ſalut, [quoique l'un & lautre ne ſe duſt donner dans la rigueur qu'à ceux de la communion Catholique : & il n'y prend point la qualité d'Eveſque, peut-eſtre pour ne pas bleſſer Novatien en la luy refuſant, comme il ne pouvoit pas auſſi la luy donner ſans bleſſer ſa conſcience. Uoici le contenu de ſa lettre.]

« Vous dites qu'on vous a elevé malgré vous à l'epiſcopat, & « vous nous en aſſurerez en le quittant volontairement. Il euſt falu « tout ſouffrir pour ne pas diviſer l'Egliſe de Dieu. C'euſt eſté un « martyre auſſi glorieux, & plus encore ſi je ne me trompe, que « de mourir pour ne pas ſacrifier : puiſqu'en l'un on meurt pour « ſauver ſon ame ſeule, & en l'autre pour le ſalut de toute l'Egliſe. « Mais neanmoins ſi vous pouvez perſuader ou obliger ceux qui « vous ſuivent à ſe réunir, le bien que vous ferez ſera plus grand « que la faute. On oubliera voſtre ſeparation pour loüer voſtre « retour. Que ſi vous n'eſtes plus le maiſtre des autres, ſauvez au « moins voſtre ame à quelque prix que ce ſoit. Je prie le Seigneur « de vous donner la ſanté avec l'amour de la paix. S. Jerome a jugé « cette lettre digne d'eſtre inſerée toute entiere dans ſon traité des hommes illuſtres : [& c'eſt tant ſur ſon autorité, que ſur le ſujet meſme de la lettre, que nous aſſurons ſans crainte qu'elle a eſté écrite à Novatien, quoique le nom de Novat ſe liſe aujourd'hui dans Euſebe.]

Hier.vill.c. 69.p.291.a.

1 *Denys à Novatien ſon frere, ſalut.* S. Denys

[S. Denys témoigne encore en ces termes dans un autre endroit le jugement qu'il faiſoit de cet heretique.] 'C'eſt avec raiſon, dit-il, que nous avons Novatien en horreur, luy qui a dechiré l'Egliſe, qui a entrainé quelques uns des freres dans l'impieté & dans le blaſpheme, "qui a apporté une doctrine ſacrilege touchant la divinité, [en voulant que Dieu ne pardonne point aux pecheurs ;] 'qui attribuë une dureté impitoyable à l'extreme bonté de N. S. J. C; qui rejette & aneantit le bain ſacré, 'en rejettant le batteſme de l'Egliſe ; [a] qui ruine la foy & la confeſſion de la remiſſion des pechez, que l'on nous oblige de reconnoiſtre avant que de le recevoir ; & qui par ſon ſchiſme chaſſe pour jamais de ſes ſectateurs l'Eſprit ſaint, 'qui ſans cela auroit peut-eſtre pu ou y demeurer, ou au moins y revenir.

Euſ. l. 7. c. 8. p. 254. b.

ἐπασκυλίσαντι.

c. Cyp. ep. 73. p. 182. a Euſ. p. 254. c|n p. 144. 1. b. c.

[Comme les Confeſſeurs de Rome qui ſuivoient Novatien, eſtoient le principal appui de ſon ſchiſme,] 'S. Denys leur écrivit ſur ce ſujet : Et Dieu ayant exaucé ſes vœux en faiſant rentrer ces Confeſſeurs dans l'Egliſe [ſur la fin de l'an 251,] il leur recrivit encore par deux fois.

l. 6. c. 46. p. 248. b.

ARTICLE VII.

S. Denys travaille à la paix d'Antioche ; écrit diverſes lettres ; loüe Origene : Hiſtoire de Serapion.

'QUOIQUE le ſchiſme & l'hereſie de Novatien euſſent eſté rejettez univerſellement de tout le monde, comme le dit Euſebe, 'il y avoit neanmoins des perſonnes qui taſchoient de les appuyer dans Antioche. Fabius meſme qui en eſtoit Eveſque, avoit aſſez d'inclination pour ce parti ; 'ce qui obligea S. Corneille Pape de luy écrire juſqu'à quatre fois ſur ce ſujet.

Euſ. l. 6. c. 43. p. 242. a. b. c. 46. p. 248. a. c. 44. p. 246. a. c. 43. p. 242| Hier. v. ill. c. 66 p. 290. c.

[S. Denys fit auſſi paroiſtre ſon zele en cette rencontre ;] & il écrivit à Fabius pluſieurs lettres, où il racontoit les combats des ſaints Martyrs qui avoient ſouffert depuis peu, 'pour l'obliger à ſuivre le ſentiment de ces grands Saints, qui avoient uſé d'indulgence envers ceux qui eſtoient tombez, & qui en avoient "receu quelques uns dans les aſſemblées & dans les ſtations, n'ayant pas fait difficulté de manger & de prier avec eux, lorſqu'ils avoient jugé par ce qu'ils voyoient de leur converſion & de leur penitence, qu'elle pouvoit eſtre acceptée par la miſericorde de Dieu. Le Saint parle à pluſieurs dans une de ces lettres,

Euſ. l. 6. c. 41. 44 p. 236. d|246. a. c. 41. p. 241. b. c.

συνήγαγον καὶ συνίσταν.

[comme l'adreſſant à l'Eveſque & à toute l'Egliſe d'Antioche.]

c. 'Ce qu'il dit que les Martyrs avoient receu quelques pecheurs dans les aſſemblées, [n'eſt point contre l'ordre de la diſcipline, puiſqu'il y en pouvoit avoir pluſieurs parmi eux qui eſtoient Eveſques: Et on ne doit pas dire non plus qu'ils ne pouvoient pas tenir d'aſſemblées eſtant en priſon, puiſqu'on les y alloit ſou-
Cyp. ep. 5. p. 17. vent viſiter,] '& que meſme l'on y alloit offrir le ſacrifice.

Euſ. l. 6. c. 44. p. 246. a. 'Une des plus conſiderables preuves que S. Denys allegue à Fabius pour le porter à ſuivre la douceur de l'Egliſe, eſt le miracle que Dieu fit en faveur de Serapion. [Il eſt celebre & connu,]
b. mais trop important pour ne le pas raporter ici. 'Nous avions « parmi nous, dit-il, un ancien fidele nommé Serapion, qui avoit « toujours mené une vie irreprehenſibile. Cependant il tomba du- « rant la perſecution, & ſacrifia. Il demandoit ſouvent pardon, & perſonne ne le vouloit ecouter. Eſtant depuis tombé malade, il demeura trois jours ſans parole & ſans ſentiment. Il revint un peu à luy le quatrieme jour, & appellant ſon petit-fils, Juſqu'à « quand, luy dit-il, me retiendra-t-on ici? Je vous prie qu'on ſe « haſte, "& qu'on me laiſſe prontement mourir? Allez, mon fils, « ἀπολύ-
c. m'appeller un Preſtre. 'Aprés cela il perdit encore la parole. « σατο.
L'enfant courut chercher le Preſtre. Mais il eſtoit nuit, & le Preſtre eſtoit malade. Il donna neanmoins à l'enfant une portion de l'Eucariſtie, avec ordre de la detremper [dans de l'eau,] & de la faire couler dans la bouche du vieillard. L'enfant s'en retourna, & avant qu'il fuſt dans la chambre, Serapion eſtant revenu à
d. luy, il luy dit, 'Mon fils, vous voilà donc? le Preſtre n'a pu venir: « faites promtement ce qu'il vous a dit, & laiſſez moy [quiter « cette vie.] L'enfant detrempa la portion de l'Eucariſtie, la mit dans la bouche du vieillard, qui mourut preſque auſſi-toſt qu'il l'eut receuë. Ne paroiſt-il pas clairement, ajoute S. Denys, que « Dieu l'avoit conſervé en vie juſqu'à ce qu'il euſt obtenu le par- « don de ſa faute, & qu'eſtant reconcilié à l'Egliſe, il receuſt la « recompenſe de ſes bonnes œuvres. «

L'AN DE JESUS CHRIST 252.

[L'Egliſe d'Antioche eſtoit trop conſiderable pour diſſimuler
l. 7. c. 45. p. 251. c. d. ſa maladie;] '& il ſemble meſme que la diviſion qui y eſtoit, cauſaſt celle de tout l'Orient. [a] On reſolut de tenir un Concile à
a l. 6. c. 46. p. 247. 248. Antioche, & Saint Denys fut prié de s'y trouver par Helene de Tarſe, & ceux qui eſtoient avec luy, par Firmilien de Cappadoce,
p. 248. a. & par Theoctiſte de Ceſarée en Paleſtine. 'Mais dans la meſme lettre où S. Denys mande ces choſes à S. Corneille, il ajoute

enſuite qu'il avoit appris que Fabius eſtoit mort, & Demetrien mis en ſa place: ['de ſorte qu'il eſt difficile de juger ſi le Concile ſe tint ou non.] 'Il eſt ſeulement certain que cette affaire ne fut terminée que ſous le pontificat d'Eſtienne [en l'an 255 ou 256.] 'La lettre de S. Denys à S. Corneille eſtoit une réponſe à celle qu'il avoit receuë de ce Pape touchant Novatien; [& apparemment ce n'eſtoit pas la premiere, puiſque S. Denys parle dans la ſienne de la mort de Fabius, "qu'on peut mettre au commencement de l'an 252.] 'Il y parloit auſſi de la mort de S. Alexandre de Jeruſalem, [arrivée ſur la fin de l'an 251.] 'Euſebe joint à cette lettre une autre du meſme S. Denys aux Romains ſur le ſujet de la penitence, '& une "ſur les devoirs des Diacres, qui fut portée par un Hippolyte.

V. S. Corneille § 14. l. 7. c. 45. p. 251. 252. Ibid. Saxonius. p. 247. d. p. 248. a. b. a. b. n. p. 258. c. d.

'Euſebe parle dans le meſme endroit d'une lettre de reprimende écrite par le Saint à ſon peuple d'Alexandrie; '& il y en ajoute une à Origene ſur le ſujet du martyre. 'Car ce grand homme [dont il avoit eſté le diſciple,] "avoit beaucoup ſouffert pour la foy dans la perſecution de Dece. [Il mourut l'année ſuivante 253.] 'Et S. Denys qui avoit toujours témoigné l'eſtime qu'il faiſoit de luy dans ce qu'il luy avoit écrit durant ſa vie, honora encore ſa memoire aprés ſa mort par les eloges qu'il luy donna dans ſes lettres.

p. 247. c. c. c. 39. p. 234. 235. V. Origene § 25. Phot. c. 232. p. 903.

ARTICLE VIII.

Charité des Chrétiens d'Alexandrie durant la peſte.

L'AN DE JESUS CHRIST 253.

[LE regne de Gallus qui avoit ſuccedé à Dece à la fin de l'an 252, & qui ne dura pas un an & demi, n'eſt preſque celebre dans l'hiſtoire que par la peſte horrible qui affligea alors tout l'Empire. "Elle eſtoit commencée dés l'an 250, & elle eſtoit encore tres violente en 263,] 'comme on le voit par un diſcours que le Saint fit alors ſur la ſolennité de Paſque. Il y repreſente en ces termes les differentes diſpoſitions des Chrétiens & des payens ſur ce ſujet.

V. S. Cyprien § 33-37. Euſ. l. 7. c. 22. p. 268. a. d.

» 'Ceux qui ne ſont pas Chrétiens, dit-il, peuvent bien ne point b.
» prendre ce temps-ci pour un temps de feſte & de joie: & veritablement ce n'en eſt pas un pour eux; ou plutoſt il n'y en a jamais
» à leur égard, ni parmi les malheurs, ni meſme parmi les evene-

mens qui leur paroiſſent les plus heureux, [puiſque ſelon l'Ecri- „ 253.
ture, il n'y a ni paix ni joie pour les impies. Mais comment ſe "
rejouiroient-ils maintenant,] lorſque l'on n'entend que cris de "
tous coſtez ? Tout le monde pleure, toute la ville ne retentit "
que de gemiſſemens & de ſoupirs ; par leſquels on regrette ou "
ceux qui ſont morts, ou ceux qui ſe meurent. On peut dire ici "
avec l'Ecriture lorſqu'elle parle de la mort des premiers nez "
c. d'Egypte, qu'il s'eſt elevé un grand cri. 'Car il n'y a point de "
maiſon où il n'y ait des funerailles. Et pluſt à Dieu qu'il n'y euſt "
d. qu'un mort en chaque maiſon .... 'Cette peſte a eſté pour eux la "
choſe du monde la plus terrible & la plus faſcheuſe, & jamais "
p.269.a. accident ne les a plus étonnez. 'Pour nous, nous l'avons regar- "
dée bien d'un autre œil : & elle ne nous a eſté, non plus que les "
autres maux, qu'un ſujet d'epreuve & d'exercice. "

[S. Denys releve enſuite la charité des Fideles dans cette ca-
a.d. lamité, en l'oppoſant à la dureté impitoyable des payens.] 'Car
quoiqu'elle attaquaſt particulierement ceux-ci, elle n'epargnoit
pas neanmoins les Chrétiens, [pour faire connoiſtre leur vertu &
la faire croiſtre.] Car on les vit la pluſpart oublier par l'ardeur de
leur charité le ſoin de leur propre vie pour ſe ſecourir les uns les
autres. Ils viſitoient ſans crainte les malades, & eſtoient conti-
nuelement occupez à les ſervir & à les panſer pour l'amour de
b. J.C. S'il falloit mourir avec eux, ils mouroient avec joie, 'ravis de
ſe charger de la maladie de leur prochain, & d'attirer ſur eux les
maux & les douleurs de leurs freres. Car il y en eut pluſieurs,
qui aprés avoir rétabli les autres en ſanté par les ſoins qu'ils en
avoient pris, gagnoient leur mal, & en mouroient, faiſant
paſſer à eux meſmes la mort dont ils les avoient delivrez. Les
hommes diſent quelquefois qu'ils voudroient [1] mourir pour leurs 1.
amis. Ce n'eſt qu'un compliment dont on ne voit guere l'effet :
c. Mais on le vit en cette rencontre. 'Aprés qu'ils avoient ſoûtenu
entre leurs bras les corps de leurs ſaints freres [qui ſe mou-
roient ;] aprés leur avoir fermé la bouche, nettoyé les yeux, les
avoir portez ſur leurs epaules [hors de leur lit,] les avoir mis en
état [d'eſtre enſevelis,] les avoir embraſſez, les avoir baiſez, les
avoir lavez, les avoir parez de leurs habits, ils recevoient peu
de temps aprés les meſmes devoirs par d'autres qui imitoient
leur zele & leur charité : car il s'eſt toujours trouvé ſucceſſive-
ment de ces ſaintes ames.

Pearſ. de Ign. t. 2. p. 207. 208. a Euſeb. p. 252. a. b. c.

1. περίψημα, [qui ſemble ſignifier l'endroit où l'on met les balieures, & par metaphore, un homme qui veut ſe charger des maux des autres.] 'Pearſon l'explique à peu prés en ce ſens. Il ſemble que Mr Valois ne l'ait pas aſſez entendu.

'Cette charité enleva à l'Egliſe, les plus excellens de ſes enfans, b.
quelques Preſtres, divers Diacres, & pluſieurs perſonnes tres-
eſtimées d'entre les laïques. [Mais ce fut pour les faire paſſer de
la terre au ciel comblez de merites.] 'Car une mort que l'on c.
s'attire par l'ardeur de ſa pieté, & par la vigueur de ſa foy, ne
paroiſt point inferieure, dit S. Denys, à la couronne du martyre.
'Dés l'an 250 ou 251, ce Saint ſemble dire qu'il luy reſtoit peu c.11.p.261.a.
de Diacres, à cauſe de ceux qui eſtoient morts dans la peſte.
'L'Egliſe a ſuivi le jugement qu'il fait de ces Saints qui ont ſouf- Boll.28.feb.p.
fert la mort non pour la foy, mais pour la charité, & Baronius les 720.c| Bar.263.
a inſerez dans le martyrologe Romain le 28 de fevrier, en ajou- § 17.
tant que la foy & la pieté des Fideles a accoutumé de les hono-
rer comme Martyrs. Il le dit particulierement de ceux qui ſont
morts ainſi à Alexandrie. [La charité que les Chrétiens de cette
Egliſe témoignerent alors, peut avoir donné le commencement
V. S. Cyrille d'Alex. à la compagnie "des Parabolans deſtinez à prendre ſoin des
morts.]

'Les payens ſe conduiſoient d'une maniere bien differente, Euſ.l.7. c.22.p.
comme on l'a pu voir ſur S. Cyprien, où l'on a parlé plus parti- 269.
culierement de ce qui regarde cette peſte. [Ainſi nous nous con-
tenterons] de dire avec S. Denys, que dés que quelques uns
parmi eux eſtoient attaquez de la maladie, ils les chaſſoient, &
les fuyoient [comme leurs plus grands ennemis,] quoique ce
fuſſent quelquefois ceux qu'ils aimoient davantage. 'Ils les jet- d.
toient dans les ruës à demi morts, & les laiſſoient ſans ſepulture,
les traitant avec la derniere indignité : tout cela depeur de ga-
gner le mal, qu'ils ne pouvoient neanmoins ſouvent eviter, quel-
que ſoin & quelque precaution qu'ils priſſent.

ARTICLE IX.

De Nepos Eveſque Millenaire : Conference de S. Denys avec les Arſinoïtes ſur ce ſujet.

L'AN DE JESUS CHRIST 254, & 255.

[APRES la mort de Gallus, Emilien regna en ſa place durant trois mois. Valerien qui luy ſuceeda vers le milieu de 253, fut tres favorable aux Chrétiens juſqu'en 257. Ces trois premieres années de ſon regne, dans leſquelles il ſemble que l'Egypte eſtoit auſſi-bien que l'Egliſe dans un fort grand calme,

ſont propres pour y mettre l'affaire de Nepos, dont nous ignorons le temps, mais qui ſemble mieux convenir à un temps de paix.]

Euſ l.7 c.24 p. 270.d. a p.271.b. Nepos eſtoit un Eveſque d'Egypte, [a] illuſtre pour la grandeur de ſa foy, pour ſon ardeur dans le travail, pour ſon application à étudier les Ecritures, & pour les hymnes ſacrées qu'il avoit compoſées, & qui ſervoient encore aprés ſa mort à rejouir la p.270.d. pieté des Fideles. 'Mais il ſuivoit "l'opinion des Millenaires, &c. expliquoit les promeſſes de J. C. d'une maniere toute baſſe, toute charnelle, & toute juive.

p.271.a. 'Il compoſa un livre pour appuyer ſon opinion, intitulé La refutation des allegoriſtes, parcequ'il ſe fondoit ſur l'Apocalypſe expliquée litteralement. 'Gennade marque divers points de la doctrine que Nepos y enſeignoit. [b] Ce livre fut receu avec b Euſ.p.271.b. applaudiſſement & avec eſtime par ceux qui eſtoient dans la c. meſme erreur, 'juſque là que quelques uns, dit S. Denys, ne faiſant point d'état ni de la loy ni des Prophetes, negligeant de b. ſuivre l'Evangile, & mepriſant les epiſtres des Apoſtres, 'ſe confioient ſur les raiſonnemens de ce livre comme ſur des demonſtrations invincibles, '& en regardoient la doctrine comme un myſtere ſublime & profond.

Gen. dog.c 55. ap.Aug.t.3.p. 383.a.b.

b|272.a|Pearſ. de Ign.t.1 p. 178. c Conc.t.1.p. 832.a. 'Nepos eſtoit mort dans le temps dont nous parlons, & ce ſemble meſme aſſez long-temps auparavant. [c] Le Synodique qui l'appelle Nepotien, dit que S. Denys dans un Concile qu'il tint à Alexandrie, le condanna aprés ſa mort, "& le depoſa: ce ſont ſes termes. [Mais la maniere dont S. Denys meſme en parle, marque aſſez qu'il ne le jugeoit nullement digne d'eſtre traité de la ſorte pour ſa perſonne. Saint Fulgence qui le connoiſſoit ſans doute moins que luy,] 'ſemble en faire un heretique, & marque qu'il y avoit encore au VI. ſiecle des Nepotiens venus de luy.

ἀποκηρύξασθαι.

Fulg.in Pint. c.2.p.535.

Euſ.l.7.c.24.p. 271.272. 'Son erreur avoit effectivement infecté beaucoup de perſonnes, particulierement dans le canton d'Arſinoé [en Egypte, dont il pouvoit avoir eſté Eveſque:] & l'on y voyoit des Egliſes toutes entieres [de la campagne] ſe ſeparer des autres, & faire ſchiſme.

p.272. 'Ce deſordre qui duroit depuis long-temps, obligea S. Denys de s'y tranſporter, & eſtant entré en conference avec ceux qui ſoûtenoient ces erreurs, dont le chef eſtoit un nommé Coracion, il les ramena à la connoiſſance de la verité. [Mais comme il ne ſe peut rien deſirer de plus ſage, de plus doux, & en un mot de plus Chrétien que cette conference, nous ne pouvons

omettre la deſcription que Saint Denys meſme en a faite pour l'inſtruction de toute l'Égliſe.]

'Le Saint eſtant donc allé dans ce pays, il fit aſſembler les Preſtres & les docteurs qui inſtruiſoient les Chrétiens diſperſez dans tous les villages, & les exhorta d'entrer en conference avec luy pour examiner tous enſemble la doctrine qui les diviſoit, en preſence des freres [& des laïques] qui voudroient s'y trouver auſſi. On ne manqua pas de luy produire le livre de Nepos comme un bouclier invincible & un mur inebranlable. Il s'aſſit donc avec eux, & paſſa trois journées entieres depuis le matin juſqu'au ſoir à l'examiner, [& en meſme temps à le refuter.] p. 272.

τὸ ἐυσταθὲς. » J'admirai alors, dit-il, avec étonnement & avec joie, 'l'eſprit a.
» grave & tranquille de nos freres, & le deſir ſincere qu'ils avoient
» de connoiſtre la verité, 'auſſi-bien que leur facilité à ſuivre, & b.
» leur vivacité à comprendre [tout ce que je leur diſois] On propoſoit avec ordre & avec douceur ſes queſtions, ſes objections: & on convenoit ſans peine [de tout ce qui eſtoit ſuffiſamment éclairci, ſans que perſonne s'attachaſt avec opiniatreté à ſon ſentiment, quelque bon qu'il l'euſt cru, ni qu'il pretendiſt abſolument le faire valoir, & ſans que l'on eludaſt non plus les objections que l'on y faiſoit. Chacun établiſſoit & appuyoit ſon opinion autant qu'il luy eſtoit poſſible. Mais celui qui eſtoit convaincu par de bonnes preuves, n'avoit point de honte de ſe rendre & de changer de ſentiment. Tous recevoient de bonne foy, ſans diſſimulation, '& avec un cœur pleinement ouvert à c.
1. [la verité & à la lumiere de]Dieu, 'ce qui ſe trouvoit prouvé ou par des raiſons ſolides, ou par l'autorité des Ecritures.

Enfin Coracion le chef de ceux qui ſoûtenoient la doctrine de Nepos, declara hautement devant tous les freres, qu'il la trouvoit ſuffiſamment détruite par le Saint, luy proteſtant qu'il ne la tiendroit plus à l'avenir, qu'il ne la ſoûtiendroit ni publiquement, ni en particulier, qu'en un mot il n'en parleroit jamais. Les autres témoignerent de meſme une extreme joie de l'heureux ſuccés de la conference, '& de ce que tout le monde d.
convenoit dans une meſme doctrine & dans les meſmes ſentimens.

'Cette vertu ſi excellente de ces Arſinoïtes, avec ce qu'on voit qu'ils demeuroient dans les villages, a fait croire à quelques uns que c'eſtoient les premiers ſolitaires, du genre de ceux 'dont Boll. 17. jan. p. 109. § 12. Ath. v. Ant. t. 2. p. 453. a.

1. *ou bien*, ce qui ſe trouvoit fondé ſur les preuves & l'autorité des Ecritures.

S. Athanaſe dit que lorſque S. Antoine ſe retira, [qui fut vers l'an 270,] comme il n'y avoit pas encore alors un grand nombre de monaſteres, ceux qui vouloient penſer ſerieuſement à leur ſalut, ſe retiroient ſeuls en quelque lieu prés de leur village. [Neanmoins il ne ſemble pas qu'on puiſſe rien aſſurer ſur cela; & le peu de moines qui pouvoient eſtre alors, n'eſtoient proprement que des particuliers qui vivoient en retraite à la campagne, ſans former de congregation ni d'Egliſe.] 254, 255.

ARTICLE X.

S. Denys écrit contre Nepos.

Euſ. l. 7. c. 24. p. 271. c. 'SAINT Denys euſt agi avec Nepos, s'il euſt encore eſté vivant, de la meſme maniere qu'il avoit agi avec les Arſinoïtes. Mais comme il eſtoit mort, il ſe crut obligé de refuter ſes

p. 270. d. écrits par d'autres écrits. 'Ce fut pour cela qu'il compoſa deux

c. 26. p. 277. a [n. p. 154. 2. a. b. livres intitulez Des promeſſes, qu'Euſebe ſemble mettre auſſi au

a c 24. p. 271. d. rang des lettres, [a] & on voit que le Saint y parloit nommément à quelqu'un en particulier.

a. 'Dans le premier de ces livres, S. Denys prouvoit la verité de ſon ſentiment; & dans le ſecond il traitoit de l'Apocalypſe, pour faire voir que Nepos n'en pouvoit pas tirer l'établiſſement de ſon dogme, comme il pretendoit. Euſebe nous a conſervé divers paſſages de ce ſecond livre, comme ce que nous avons

b. raporté de la conference d'Arſinoé. 'Le Saint y témoignoit eſtimer Nepos à cauſe des bonnes qualitez qui avoient eſté en luy; & avoir d'autant plus de reſpect pour ſa perſonne, qu'il eſtoit déja dans le repos, [c'eſt à dire qu'il eſtoit mort;] mais que la verité luy eſtoit plus chere & plus conſiderable que tout le reſte; qu'il falloit loüer & eſtimer ſans envie tout ce qui eſtoit conforme à cette regle; mais qu'il falloit auſſi examiner & corriger tout ce que l'on voyoit y eſtre contraire. V. les Millenaires.

Hier. v. ill. c. 69. p. 201. b. 'Il y traitoit avec grand ſoin "tout ce qui regardoit le livre de l'Apocalypſe; [b] & Euſebe nous en a conſervé ſur ce ſujet un fort

b Euſ. l. 7. c. 25. p. 272-276. grand paſſage, [dans lequel on remarque particulierement l'humilité de ce grand Eveſque.] 'Car aprés y avoir rejetté le ſentiment de ceux qui oſoient attribuer l'Apocalypſe à l'heretique Cerinthe, 'il exprime le ſien en ces termes: Pour moy, dit-il, *de Apocalypſi.*

p. 273. a.

b.

254, 255. » dit-il, je n'aygarde de rejetter ce livre, que je voy eſtre fort aimé » par pluſieurs de nos freres. Je le regarde au contraire comme » un livre qui eſt beaucoup audeſſus de moy, eſtant perſuadé qu'il » eſt auſſi admirable & auſſi plein de myſteres, qu'il eſt obſcur & » peu compris. Car encore que je n'en entende pas les paroles, je c.
» juge neanmoins qu'elles renferment de grands ſens ſous leur » obſcurité & leur profondeur. Je ne me rends pas le juge de ces » veritez, & je ne les meſure point par la petiteſſe de mon eſprit; » mais donnant plus à la foy qu'à la raiſon, je les croy ſi elevées » audeſſus de moy, qu'il ne m'eſt pas poſſible d'y atteindre. Et ainſi » je ne les eſtime pas moins lors meſme que je ne puis les com- » prendre; mais au contraire je les revere d'autant plus, que je ne » les comprens pas.

Il examine enſuite ce livre de l'Apocalypſe, pour faire voir c.
qu'on ne le peut pas expliquer à la lettre, [comme faiſoient les
Millenaires:] & puis il raporte les raiſons qu'il avoit de ne pas d.276.
croire qu'il fuſt de l'Apoſtre S. Jean. [Nous en avons parlé dans
l'hiſtoire de cet Apoſtre.] Il ne doutoit pas neanmoins qu'il ne p.273.c.d.
fuſt d'un Prophete, & de quelque perſonne ſainte & inſpirée
de Dieu, comme pouvoit eſtre un autre S. Jean, dont le tombeau p.275 b.
eſtoit à Epheſe auſſi-bien que celui de l'Evangeliſte: & il ne fait c.10.p.255.d.
pas difficulté de citer ce livre dans ſes écrits.

Il remarque dans ce meſme ouvrage contre Nepos, que les c.25.p.275.a.
Fideles donnoient aſſez ſouvent à leurs enfans les noms des prin-
cipaux Apoſtres, dont ils admiroient la vertu, & dont ils ſou-
haitoient d'eſtre les imitateurs.

[Ces deux livres contre Nepos eſtant contre tous les Mille-
naires en general, ils eſtoient par conſequent contre S. Irenée,
qui a eſté l'un des plus celebres defenſeurs de cette opinion. Et
il eſt meſme aiſé de croire qu'il y eſtoit refuté nommément.]
Car S. Jerome dit que S. Denys avoit écrit contre luy un livre Hier. in If. l. 18.
&c. tres elegant, où il ſe moquoit de ces fables des Millenaires: [& pr. p. 242. c. d.
il n'y a pas d'apparence que ce fuſt un ouvrage different de celui
contre Nepos, puiſqu'Euſebe, ni S. Jerome meſme dans ſon traité
des auteurs eccleſiaſtiques, n'en ont rien marqué.] M.r Valois Euſ. n. p. 153. l. b
ne l'entend point d'une autre maniere; & il dit ſeulement qu'il c.
s'étonne que S. Jerome ait écrit que cet ouvrage eſtoit contre
S. Irenée, au lieu qu'Euſebe nous aſſure qu'il eſtoit contre Ne-
pos, [ce qui eſt une difficulté facile à reſoudre.

Il ſe peut bien faire auſſi que ce ſoit de ces livres contre Nepos
que parle Theodoret,] lorſqu'il dit que S. Denys a écrit contre Thdrt. h. l. 2. c.
3. p. 220. a.

p.219.d. Cerinthe, lequel eſtoit auteur de ces réveries des Millenaires.
Hier.p.242,d. Apollinaire l'hereſiarque qui les ſuivoit, à écrit deux volumes pour répondre à S. Denys.

ARTICLE XI.

S. Denys travaille à maintenir la paix dans l'Egliſe durant la diſpute du Batteſme; conſulte S. Sixte ſur un homme qui demandoit à eſtre rebattizé.

L'AN DE JESUS CHRIST 256.

Euſl.7.c.4.5. p.251.c,d. LEs Egliſes d'Orient s'eſtant enfin réunies contre le ſchiſme & l'hereſie de Novatien, S Denys en manda la nouvelle à S. Eſtienne qui gouvernoit alors l'Egliſe Romaine.

c.2.4.p.251.a,c. Mais le principal ſujet de cette lettre eſtoit la celebre queſtion du batteſme des heretiques, agitée avec grand eclat en l'an 256, ſelon l'opinion qui nous paroiſt la plus probable. Nous en avons parlé aſſez amplement ſur S. Cyprien, * & nous y avons montré que le ſentiment de S. Denys ſur le fond de la queſtion, pouvoit n'eſtre pas different de celui du Pape, quoiqu'il ſouhaitaſt que dans une difficulté qui n'eſtoit pas encore bien éclaircie, on laiſſaſt à chacun la liberté de ſuivre ce qu'il jugeoit le meilleur. Ainſi nous nous contenterons de marquer ici en peu de mots les offices de charité que fit ce ſage mediateur pour conſerver l'union & la paix entre les deux partis durant la chaleur de la diſpute. V. S. Cyprien note 38. * Ibid. § 44.

c.5 p.252.b. Le Pape Eſtienne avoit écrit à S. Denys ſur cette queſtion du batteſme, en témoignant qu'il ne vouloit plus communiquer avec les Egliſes de la Cilicie, de la Cappadoce, de la Galacie, & des provinces voiſmes, parce, diſoit il, qu'ils rebattizent les heretiques. Mais S. Denys crut qu'il ne falloit pas aller ſi viſte
b|7.p.253. 254 dans une affaire auſſi importante & auſſi difficile que celle là. Il voyoit que ce qu'Eſtienne rejettoit ſi abſolument, avoit eſté
c.7.p 254.a. ordonné autrefois par de celebres Conciles: & il n'oſoit pas, comme il dit, lever les bornes que ſes peres avoient plantées, en condamnant leurs ſentimens, ni jetter ſes freres par cette conduite dans l'aigreur & dans une contention tres dangereuſe.

c.4.p.251.c. Il en écrivit donc amplement au Pape, a pour luy repreſenter ces
a c.5 p.252.c. meſmes raiſons, & le ſupplier [de traiter avec plus de maturité & de douceur une queſtion d'une ſi grande conſequence.]

'S. Denys depuis Pape, & Philemon, qui eſtoient tous deux Preſtres de Rome, & dans les ſentimens d'Eſtienne, écrivirent auſſi au Saint ſur cette matiere; & il leur répondit en peu de mots. [Euſebe ne conte pas neanmoins cette lettre parmi celles qu'il écrivit ſur le batteſme, ſoit qu'elle fuſt peu conſiderable, ſoit qu'elle ne fuſt pas venüe juſques à luy.] c.

L'AN DE JESUS CHRIST 257.

V. leurs titres.

['S. Eſtienne mourut le 2 aouſt de l'an 257, & S. Sixte II du nom luy ſucceda peu de temps aprés. S. Denys qui s'eſtoit employé auprés d'Eſtienne pour aſſoupir la diſpute du batteſme, fit la meſme choſe auprés de ſon ſucceſſeur.] 'Euſebe raporte quelques paroles de la lettre qu'il luy écrivit ſur ce ſujet. 'Il luy mandoit par cette meſme lettre l'origine d'une nouvelle hereſie, qui eſtoit celle de Sabellius, '& luy envoyoit en meſme temps la copie de quelques écrits qu'il avoit faits pour la refuter. [Nous avons parlé "ailleurs, & nous parlerons encore * ci-aprés de tout ce qui regarde l'hereſie de Sabellius, laquelle eut de grandes ſuites pour S. Denys.] c.5 6.p.252. c.6.p.252.d. p.253 a.

V. les Sabelliens. * V. §15.

'En meſme temps que ce Saint écrivit à Sixte, il écrivit auſſi à S. Denys de Rome, & à Philemon, plus amplement qu'il n'avoit fait la premiere fois. [Euſebe raporte pluſieurs endroits conſiderables de la lettre à Philemon,]& entre autres ce que nous avons dit de la viſion qu'il eut ſur les livres des heretiques. 'On y peut remarquer encore une pratique que S. Denys avoit receuë du bienheureux Heracle ſon predeceſſeur, qui eſtoit de ne point recevoir dans l'Egliſe ni les heretiques, ni ceux meſmes qui les alloient ſimplement ecouter, à moins qu'ils ne declaraſſent publiquement tout ce qu'ils avoient entendu de leur bouche. 'Euſebe ne cite rien de la lettre à S. Denys de Rome, hors le paſſage touchant Novatien que nous avons raporté ci-deſſus, pour montrer l'horreur que le Saint avoit de ſon hereſie. c.7.p.253.b.c. c.d. c 8.p.254.

'S. Denys écrivit encore une ſeconde lettre à Sixte ſur le ſujet du batteſme; & aprés y avoir dit beaucoup de choſes contre les heretiques, 'il y raconte cette hiſtoire remarquable, ſur laquelle il luy demande ſon avis. c.9.p.254.c. d.

„ 'Aſſurément, mon frere, luy dit-il, j'ay beſoin de voſtre conſeil d.
„ ſur un cas qui nous eſt arrivé ici; & je vous prie de m'en dire
„ voſtre ſentiment: car j'ay peur de me tromper. Nous avons
„ dans noſtre communion un homme qui paſſe pour un ancien
„ Fidele, [& battizé depuis long-temps.] Il eſt dans nos aſſemblées
„ avant que je fuſſe Eveſque, & je penſe meſme, avant le bien-

heureux Heracle. Cet homme s'eſtant trouvé il n'y a pas long- " 257.
temps au batteſme de quelques perſonnes, & ayant entendu les "
demandes & les réponſes qui s'y faiſoient, eſt venu me trouver "
p.255.a.b.c. fondant en larmes, & ſe jettant à mes piez, il m'a confeſſé & "
m'a juré que le batteſme qu'il a receu des heretiques n'eſt point "
tel que le noſtre, & qu'il n'a meſme rien de commun, mais qu'il "
eſt plein de blaſphemes & d'impieté. Il ſentoit, diſoit-il, une ſi "
grande confuſion d'avoir receu un batteſme où tout eſtoit ſa- " avoient.
crilege, & les choſes & les paroles, qu'il n'oſoit pas ſeulement "
elever ſes yeux à Dieu: & il demandoit avec inſtance d'eſtre "
admis [veritablement à l'Egliſe] & à la grace par cette ablution "
tres pure [qu'il avoit vuë.] Je n'ay pas oſé le faire, ajoute Saint "
Denys, & je luy ay dit que c'eſtoit aſſez qu'il euſt joui depuis "
long-temps de la communion [de l'Egliſe,] parcequ'aprés qu'il "
avoit entendu les paroles de l'Eucariſtie, qu'il y avoit répondu "
l'Amen avec les autres, qu'il s'eſtoit preſenté à la table [de l'au- " παραγέν-
tel,] qu'il avoit étendu ſes mains pour y recevoir la ſainte nour- " τα.
riture, qu'il l'avoit receuë, & qu'il avoit participé ſi long-temps "
& au Corps & au Sang de N.S.J.C; je n'oſois plus le renouvel- "
ler comme s'il n'euſt encore rien receu. Je l'exhortai donc à "
prendre courage, & à continuer de s'approcher des ſaints "
[Myſteres] avec une ferme foy, & une pleine confiance [que "
Dieu veut qu'il y participe.] Cependant il ne ceſſe point de "
pleurer, il n'oſe approcher de la [ſainte] table: & ce n'eſt qu'avec "
peine qu'il aſſiſte aux prieres [du Sacrifice] ſur les inſtances que "
je luy en fais.

p.254.d. Il ſemble que cette lettre ait eſté écrite aſſez peu aprés la feſte de Paſque, qui eſtoit le temps ordinaire du batteſme: & ſi cela eſt, elle eſt de l'an 258.

[S. Denys voulant que tout ſon peuple euſt part à la charité
p.255.e. qui luy faiſoit prendre tant de peine pour réunir l'Egliſe] ſur la queſtion du batteſme, il en écrivit conjointement avec luy une fort longue lettre adreſſée à Sixte & à toute l'Egliſe Romaine. [Ainſi nous trouvons au moins ſept lettres de S. Denys écrites à Rome ſur le ſujet du batteſme. Euſebe neanmoins n'en met que cinq, parcequ'il ne conte pas la premiere à S. Denys de Rome & à Philemon, ni celle qui eſtoit au nom de toute l'Egliſe d'Alexandrie.

Les inſtances que faiſoit S. Denys & auprés de Dieu par ſes prieres, & auprés des hommes par ſes lettres, pour appaiſer le trouble de l'Egliſe, devoient avoir d'autant plus de force, qu'il

ajoutoit ces nouvelles fatigues à celles de l'exil qu'il ſouffroit pour le nom de J. C. Car il y a toute apparence qu'il fut banni en l'an 257, comme nous allons bien-toſt voir. "Auſſi nous avons tout ſujet de croire que Dieu luy accorda ce qu'il ſouhaitoit ſi fort; & que le Pape Sixte pacifia tout à fait ce trouble.]

V. S. Cyprien § 51.

'Euſebe joint à tout ceci une autre lettre de noſtre Saint à S. Denys de Rome touchant Lucien; [mais il n'explique point ce que c'eſtoit. Nous croyons que "Lucien fut fait Eveſque de Carthage en l'an 259, vers le meſme temps que Saint Denys fut fait Pape. Je ne ſçay ſi noſtre Saint auroit jugé devoir écrire pour maintenir entre ces deux Eveſques l'union qu'il avoit établie entre S. Cyprien & S. Sixte leurs predeceſſeurs.] 'S. Jerome ſemble dire que S. Denys de Rome eſtoit déja Eveſque lorſque celui d'Alexandrie luy écrivit ſa troiſieme lettre, [qui eſt celle-ci.]

c.

Ibid. § 61.

Hier. v ill. c. 69. p. 290. d.

ARTICLE XII.

S. Denys confeſſe J. C; eſt banni à Kephro, & de là dans la Mareote.

L'EMPEREUR Valerien avoit eſté, comme nous avons dit, tres favorable aux Chrétiens dans les premieres années de ſon regne, & plus meſme qu'aucun des Princes precedens: mais les artifices de Marcien le porterent depuis à exciter contre eux une perſecution tres violente.] "Elle commença apparemment avec l'an 257,]& fit un illuſtre Confeſſeur en Afrique le 30 aouſt de la meſme année en la perſonne de S. Cyprien. [Elle en fit un autre en Egypte en celle de S. Denys d'Alexandrie. L'hiſtoire n'en marque point le jour ni l'année: mais ſa confeſſion a tant de raport avec celle de S. Cyprien, qu'elle paroiſt eſtre arrivée dans la meſme diſpoſition des choſes; & ainſi à peu prés dans le meſme temps.]

Euſ. l. 7. c. 10 p. 256. c.

V. la perſ. de Valerien § 1.

Cyp. act.

'Emilien eſtoit alors "Preſet ou Lieutenant du Preſet d'Egypte [& c'eſt apparemment celui meſme, *qui pour differer un peu ſa mort, fut reduit en 262 à prendre le nom d'Empereur à Alexandrie.] 'Il ne doutoit pas qu'il ne vinſt aiſément à bout de la conſtance des autres Fideles, s'il pouvoit abatre leur chef.. 'C'eſt pourquoi bien que le Saint fuſt alors actuellement malade, 'on ne laiſſa pas de le luy amener, 'ſuivi, comme il dit luy meſme, du Preſtre Maxime, des Diacres Fauſte, Euſebe, & Queremon, & d'un Chrétien qui venoit de Rome nommé Marcel, comme il eſt marqué dans l'extrait du greffe raporté par S. Denys [Mais je ne

Δὶ' ἔπαρχον τῆς Αἰγυπτίων. *V. Gallien § 11.

Euſ. l. 7. c. 11. p. 258. a.

p. 257. d.

p. 258. d.

a.

p. 257. c.

p. 258. a.

ſçay pourquoi il n'eſt point parlé de S. Euſebe dans cet extrait.] 257.

a.b. Emilien leur dit d'abord [1] qu'il les avoit déja aſſurez une fois de ſa propre bouche, comme il l'avoit fait par ſes edits, de la bonté dont les Empereurs uſoient envers eux, en leur accordant leur grace, s'ils vouloient abandonner une religion ſi oppoſée à l'ordre de la nature, pour adorer les dieux conſervateurs de l'Empire; qu'il croyoit qu'ils reconnoiſtroient cette faveur par leur obeïſſance, puiſqu'auſſi-bien on ne leur demandoit que ce qu'ils auroient dû embraſſer d'eux meſmes comme le meilleur.

p.257.d. S. Denys ne luy répondit pas qu'il valoit mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes; ce qui n'euſt pas eſté propre pour toucher [un payen qui ne reconnoiſſoit point le vray Dieu. Mais voulant luy

p.258.b.c. parler d'une maniere plus proportionnée a ſon ignorance,] il luy dit que tous les hommes n'adoroient pas les meſmes dieux, mais que chacun reveroit ceux à qui il attribuoit cette qualité; que pour luy & les autres Chrétiens, ils n'adoroient qu'un ſeul Dieu qui avoit creé l'univers, & qui avoit donné l'Empire aux Auguſtes Princes Valerien & Gallien "ſi cheris de luy; que c'eſtoit θεοφιλεστάτους. là le Dieu qu'ils reveroient, qu'ils adoroient, & qu'ils prioient continuellement pour l'affermiſſement du regne des Empereurs.

Mais qui vous empeſche, dit Emilien, d'adorer celui là, s'il eſt « Dieu, avec les autres que la nature meſme nous force de recon- « noiſtre. Car on nous commande d'adorer les dieux, c'eſt à dire « c|257.d. ceux que tout le monde ſçait eſtre dieux. Nous ne reconnoiſ- « ſons aucun autre Dieu [que le Createur,] dit S. Denys; ["ce qui Note 6.

p.257.258. eſtoit] luy dire qu'il eſtoit reſolu de ne pas changer, & de ne ceſſer jamais d'eſtre Chrétien.

[Les autres ne témoignerent pas moins de fermeté. Ainſi Emilien n'eſperant pas de les vaincre,] leur dit à tous ces paro-

p.258.c.d. les: Je voy bien que vous eſtes & ingrats & inſenſibles à la bonté « de nos Princes. Ainſi vous ne meritez pas de demeurer davan- « tage dans cette ville, & je m'en vas vous envoyer dans la Libye « en un lieu appellé Kephro: car c'eſt celui que j'ay choiſi par or- « dre des Empereurs. Mais ſachez qu'il ne vous ſera permis ni à « vous, ni à qui que ce ſoit, de tenir aucune aſſemblée, ou d'entrer « dans ce que vous appellez les Cimetieres. Que s'il arrive que « quelqu'un ne ſe rende pas au lieu que je vous viens de marquer, « ou qu'on le trouve dans quelque aſſemblée, il ſera ſeul cauſe du « malheur qui luy en arrivera. Car on ne manquera pas de le punir «

Fleuri, l. 7. c. 34. 1. καὶ ἀγράφως ὑμῖν δ' ἀλλήλοις. Mr Fleuri traduit, *J'ay voulu vous parler auſſi de vive voix.* [δ' ἀλλήλοις ſemble marquer quelque choſe de plus.

ſelon ſa deſobeïſſance, [c'eſt à dire du dernier ſupplice, comme on le voit par les actes de S. Cyprien.

'Emilien preſſa ſi fort l'execution de cet ordre, que ſans conſiderer la maladie de S. Denys, il ne luy donna pas ſeulement un jour de delai. Ainſi il n'eut aucun loiſir d'aſſembler les Fideles, 'comme c'eſtoit la coutume en ces rencontres: [a] & c'eſt ce qui ſervit depuis de matiere à ſes calomniateurs. [b] Mais il ne negligea pas neanmoins le ſoin des aſſemblées eccleſiaſtiques. Il donnoit ordre qu'on les tinſt dans la ville; & quoique ſon corps en fuſt abſent, il y eſtoit preſent en eſprit. d. a n.p 147.1.c.d. b c. b c.11. p.259.a.

'Le lieu de Kephro où Saint Denys fut banni, n'eſtoit qu'un "village voiſin du deſert, 'où la parole de Dieu n'avoit encore trouvé aucune entrée. 'S. Denys en connoiſſoit à peine le nom, & ne ſavoit point dutout où il eſtoit, lorſqu'on luy commanda de s'y retirer. Il s'y en alla neanmoins avec joie, & ſans aucune inquietude. 'Il fut ſuivi par beaucoup de Fideles d'Alexandrie, & ſon exil y attira quantité de perſonnes de divers endroits de l'Egypte: 'de ſorte qu'il y tenoit des aſſemblées fort nombreuſes. 'Dieu luy ouvrit auſſi en ce lieu une porte pour annoncer l'Euangile: Car aprés qu'il y eut ſouffert de grandes perſecutions; juſqu'à eſtre pourſuivi à coups de pierres, il eut enfin la conſolation d'y voir un aſſez grand nombre d'habitans, quitter le culte des idoles pour ſe convertir à J. C. p 258.a. αὐτοῦ p.259.a.b. c. a. a.d. a.b.

'Il ſembla meſme que Dieu ne l'avoit amené à Kephro, que pour y ſemer le premier la parole de Dieu: & il l'en retira auſſitoſt qu'il eut accompli ce miniſtere. Car Emilien le voulant transferer en des lieux qu'il croyoit plus ſauvages & plus ſemblables aux deſerts de la Libye, commanda tant à luy qu'aux [autres Chrétiens exilez] qui eſtoient repandus en divers endroits, de ſe rendre tous dans la Mareote, leur aſſignant à chacun le village où il devoit demeurer. 'Il les raſſembloit ainſi à deſſein dans un meſme canton, pour les pouvoir tous prendre plus aiſément quand il voudroit [les faire mourir.] 'Et afin que S. Denys puſt eſtre pris tout le premier, il le plaça prés du grand chemin, 'luy aſſignant pour departement le quartier de Colluthion. b. c. b. c.

'S. Denys avoue luy meſme avec humilité que ce changement luy fut fort penible. Car quoiqu'il connuſt davantage le pays de la Mareote, qu'il n'avoit connu d'abord celui de Kephro, on luy diſoit d'autre-part qu'il n'y avoit point de Chrétiens ni "de gents raiſonnables en ce lieu, & que d'ailleurs il eſtoit fort ex- c. d. ἀπὸ λόγου.

posé aux importunitez des passans, & mesme aux courses des voleurs. d|260.a. Il se consola neanmoins quand il apprit qu'il estoit plus prés d'Alexandrie, ce qui lui pouvoit donner plus souvent la satisfaction d'estre visité & assisté par ses chers enfans; & qu'il y pourroit mesme tenir des assemblées, tantost d'une partie de son peuple, & tantost de l'autre, comme dans un fobourg un peu eloigné. Et c'est ce qui arriva en effet. [Nous apprenons de S. Athanase que ce canton n'avoit point d'autre Evesque que celui d'Alexandrie.]

ARTICLE XIII.

S. Denys répond à un calomniateur : De ses lettres pascales.

L'AN DE JESUS CHRIST 258, & 259.

[NOUS ne trouvons point ce que le Saint devint depuis qu'il eut esté transferé à la Mareote, jusques à la fin du regne de Valerien. Mais il témoigne en general que soit en cette persecution, soit dans les precedentes, il avoit souffert beaucoup de choses dont nous ne savons pas le detail.] Euf. l. 7. c. 11. p. 257. b. 'Car estant contraint de faire luy mesme son eloge pour répondre aux calomnies d'un Evesque nommé Germain, il raconte ainsi, dit Eusebe, ce qui luy estoit arrivé. p 260. a. Assurément Germain peut se vanter d'avoir souvent confessé J. C. Il peut faire sans doute une longue « enumeration de ses souffrances, & dire de luy ce qu'il peut dire « de moy, qu'il a esté condanné par diverses sentences des payens, « que ses biens ont esté vendus publiquement, qu'il a esté proscrit, « qu'on luy a ravi tout ce qu'il avoit, qu'il a quitté toutes les di- « gnitez du siecle, qu'il a mepriſé toute la gloire du monde, qu'au « lieu des applaudissemens qu'il eust pu recevoir, s'il l'eust voulu, « des Gouverneurs, & des premieres personnes de la ville, il s'est « vu menacé des dernieres extremitez; qu'il a vu le peuple de- « mander publiquement son supplice, qu'il a couru les plus grands « hazards, qu'il a esté persecuté de tout le monde, qu'il a esté re- « duit à errer de tous costez, qu'il a enduré toutes les necessitez & « toutes les fatigues imaginables, en un mot, qu'il a eprouvé tout « ce que j'ay soufferts du temps de Dece & de Sabin, & tout ce « que je souffre encore sous Emilien. Et où a esté Germain durant « tout cela? Qu'a t-on dit de luy? Mais il faut revenir enfin de cet « excés de folie où Germain m'a fait tomber, & laisser raconter le « particulier

» particulier de tout ce qui m'eſt arrivé, à mes freres qui en ont » la connoiſſance.

τῶν κατ' αὐτὸν. 'Ce Germain eſtoit un Eveſque d'Egypte, qui cherchoit à calomnier le Saint, [& qui autant qu'on en peut juger, luy reprochoit d'avoir plus de ſoin de ſa perſonne que de ſon peuple, l'accuſant d'avoir fui pour eviter la perſecution, & de n'avoir pas ſoin de tenir les aſſemblées des Fideles. C'eſt ce qui oblige le Saint de faire voir par ce qui luy eſtoit arrivé ſous Valerien & ſous Dece, qu'il avoit toujours aſſemblé le peuple autant qu'il luy avoit eſté poſſible:]'& que quand il s'eſtoit retiré, ce n'avoit jamais eſté de luy meſme, mais toujours par l'ordre de Dieu, de quoy il prend Dieu meſme à témoin. [Et comme Germain l'accuſoit de laſcheté, il refute cette calomnie en repreſentant en abregé ce qu'il avoit fait & enduré pour J.C. Il a fait cet écrit dans le temps meſme qu'il eſtoit en exil ſous Valerien, comme il eſt aiſé de le juger] 'par ce que nous venons d'en citer. [a] Euſebe le qualifie du nom de lettre. "Les termes dont il ſe ſert ne marquent pas ſi elle eſtoit adreſſée à Germain meſme, ou à quelque autre contre luy.

p.257.b. l.7.c.11.p.260.b. πρὸς Γερμανὸν. al.6.c.40.p.235 b.

[Les ſouffrances que S. Denys avoit endurées, l'avoient rendu venerable à ſes plus grands adverſaires,]'comme à l'hereſiarque Paul de Samoſates, qui en luy écrivant, dit qu'il le reſpecte à cauſe qu'il portoit ſur ſon corps les ſtigmates de J.C.

Dio. in P.b.it. P.t.II. p.278 d.

[Ce Saint, & les cinq Chrétiens qui l'accompagnoient, ne furent pas les ſeuls Fideles d'Alexandrie qui rendirent témoignage à la verité durant la perſecution de Valerien.]Nous avons vu qu'il y avoit pluſieurs autres perſonnes bannies en divers endroits de l'Egypte, qu'Emilien raſſembla auſſi dans la Mareote. [Et il eſt difficile de raporter à d'autre temps qu'à celui de Valerien,] 'ce que dit S. Denys dans une lettre écrite à ſon peuple touchant la feſte de Paſque, 'où aprés avoir parlé de la peſte, & voulant ce ſemble marquer que ce fleau eſtoit la punition des maux que l'on avoit fait ſouffrir aux Chrétiens; 'Ils » nous ont chaſſez, dit-il, & tout le monde nous perſecutoit » juſqu'à nous oſter la vie. Nous ſouffrions ſeuls alors: & nous ne » laiſſions pas de celebrer des feſtes, [& de nous rejouir dans le » Seigneur.] Tous les endroits où chacun ſouffroit, une campagne, un deſert, un vaiſſeau, une priſon, luy eſtoient un lieu de » feſte. Mais perſonne n'a feſté avec plus de joie que ceux qui » eſtant arrivez à la perfection du martyre, ont eſté admis dans le » ciel au feſtin [de Dieu.]Le martyrologe Romain fait le 10 d'aouſt

Euſ.l.7.c.11.p. 259.b. c.22.p.268.a. b,c. c. Bar.12.aug.c.

une memoire generale des ſaints Martyrs qui ſouffrirent à Alexandrie ſous l'Empereur Valerien, & le gouverneur Emilien. Mais Baronius fonde cela ſur la ſuppoſition que la lettre de S. Denys à Domice qui en parle, regarde cette perſecution, ["au lieu que nous croyons qu'elle eſt écrite du temps de Dece. V. la note a.

S. Denys demeura au moins environ deux ans dans ſon exil,] 'puiſqu'il écrivit durant ce temps là deux lettres "de feſte, dit Euſebe, [a] c'eſt à dire ſur la feſte de Paſque, ce qui fait qu'on les appelle ordinairement des lettres paſcales, comme Rufin a traduit en cet endroit. Les Eveſques d'Alexandrie avoient accoutumé d'écrire de ces ſortes de lettres tous les ans; & nous en avons encore quelques unes. 'Ces lettres, aprés un diſcours ſur la feſte, marquoient le commencement du Careſme, & le jour auquel Paſque tomboit en cette année là. 'Celles de S. Denys eſtoient écrites d'un ſtyle fleuri & orné, tel qu'eſt celui dont on ſe ſert dans les panegyriques '& dans les declamations. [b] M.r Valois dit qu'elles eſtoient envoyées à toutes les Egliſes d'Egypte, afin qu'elles s'accordaſſent dans la celebration de la feſte. [Je ne ſçay neanmoins ſi cet uſage eſtoit établi dés le temps de S. Denys, puiſque ſes lettres paſcales eſtoient adreſſées à divers particuliers,] '& écrites fort peu avant la feſte.

Euſ.l.7.c.20.p. 266 c.b. a n.p.151.i.b. c. c.20.p.266.a. Hier.v.ill.c. 60.p.291.a. b Euſ.n.p.151.i. b. c.21.22. p.266. c|268.a.

[c] S. Cyrille dont nous en avons plus que d'aucun autre, les appelle quelquefois un diſcours, & quelquefois une lettre. [d] Il témoigne dans quelques unes qu'il les écrivoit, [e] & dans d'autres au contraire il marque qu'il parloit en public devant un grand nombre d'auditeurs. Et auſſi ſes diſcours portent le nom d'homelies. [Il pouvoit prononcer dans Alexandrie ce qu'il avoit écrit aux autres Egliſes. Ces diſcours ſe compoſoient de ſon temps, & s'envoyoient peut-eſtre long-temps avant Paſque, puiſque S. Cyrille ayant eſté fait Eveſque le 18 octobre 412, ſa premiere homelie paſcale eſt pour l'an 414; de ſorte qu'il ſemble que Theophile ſon predeceſſeur en avoit déja envoyé une pour l'an 413.]

c Cyr.h.P.22. p.269.c. d 1.p.4.a. e 16,18,19.p.210. b|235.d|247.c.

'Les deux que S. Denys écrivit durant la perſecution de Valerien, eſtoient adreſſées l'une à Flavius, & l'autre "à Domice & à Didyme. Cette derniere contenoit un cycle de 18 années, fait pour montrer qu'il ne faut faire Paſque qu'aprés l'equinoxe du primtemps. 'On a imprimé à Ingolſtad en 1580, une lettre de Saint Denys ſur la Reſurrection & ſur "le temps que doit finir le jeûne de Paſque. [On a oublié de la mettre dans la Bibliotheque des Peres de Paris; & je ne trouve point que M.r du Pin en parle.

Euſ.l.7. c.20.p. 266.a.b. V. la note 2. Lab.ſcri.t.1.p. 258. de termino.

258, 259. Le ſujet de cette lettre a bien du raport à celle dont parle Euſebe.] 'S. Denys écrivit encore pluſieurs autres lettres durant la perſecution, dont il y en avoit une adreſſée aux Preſtres d'Alexandrie. [C'eſt peut-eſtre] celle que S. Jerome dit qu'il écrivit à ſon Egliſe eſtant en exil. Euſ. p. 265. b. Hier. v. ill. c. 69. p. 291. a.

ARTICLE XIV.

S. Denys revient à Alexandrie, qui eſt affligée par la guerre, la peſte, & la famine. Il inſtruit ſon peuple & divers autres par ſes lettres.

L'AN DE JESUS CHRIST 260, & 261.

1. 'SAINT Denys ne retourna à Alexandrie [1] que quand la perſecution fut preſque entierement appaiſée, [ce qui arriva par la défaite & la priſe de Valerien en l'an 260.] Il y vit bien-toſt de nouveaux troubles ſucceder à la perſecution. La guerre & la ſedition y mirent tout en deſordre, '& la famine augmenta les maux de la guerre. Euſ. l. 7. c. 21. p. 266. b. b. c. c. 21. p. 268. d.

'Cette ſedition diviſoit les Fideles les uns des autres, [ſelon que les deux partis ſe trouvoient maiſtres des differens quartiers de la ville, comme on le verra dans l'hiſtoire de Saint Euſebe de Laodicée.] Ainſi S. Denys qui ne pouvoit pas leur rendre en perſonne tous les devoirs d'un Eveſque, fut obligé d'agir comme s'il euſt eſté dans quelque province eloignée, & d'écrire d'Alexandrie meſme une lettre paſcale [pour l'an 261,] au peuple Chrétien d'Alexandrie. 'Car quoique les miſeres de la guerre & de la famine fuſſent communes aux Fideles avec les payens, & qu'aprés avoir ſouffert ſeuls la perſecution des infideles, ils participaſſent encore aux maux que les payens ſe faiſoient les uns aux autres, ils ne laiſſoient pas de ſe rejouir dans la paix dont ils jouiſſoient ſeuls en J.C. c. 21. p. 266. c. c. 22. p. 268. d.

[L'hiſtoire ne nous apprend pas diſtinctement quels pouvoient eſtre les troubles qui agiterent Alexandrie en 261 & 262. Mais il y a bien de l'apparence qu'ils vinrent de la revolte de Macrien, qui uſurpa l'Empire contre Gallien en 261, & le perdit en 262. V. Gallien § 7, 10.

L'AN DE JESUS CHRIST 262.

Les troubles continuoient encore à Alexandrie en cette année,

1. ἐπιλαβόντος δεινὸν ὅσον τῆ ἰσρίας.

comme on le peut conclure d'une autre lettre paſcale de Saint Denys. Car nous ſuivons la ſuppoſition de M.r Valois, que ces
c.21.p.266.c. lettres s'écrivoient tous les ans.] 'Et en effet, Euſebe parlant de celle-ci qui eſtoit adreſſée à Hierax Eveſque d'Egypte, dit qu'elle fut écrite aprés la precedente faite pour ſon peuple. S. Denys faiſoit dans cette lettre à Hierax le tableau des l'état pitoyable d'Alexandrie, dont Euſebe nous a conſervé de traits excellens. Il y témoigne d'abord l'excés de ſa charité envers ſon peuple par ces paroles: Il ne ſe faut pas étonner que j'aie de la " peine à m'entretenir, meſme par lettres, avec ceux qui demeu- "
d. rent bien loin de moy, 'puiſqu'il m'eſt "tres difficile de m'entre- " ἀπαρον.
tenir avec moy meſme, & d'examiner avec ma propre raiſon ce " que je dois faire, [tant ces tumultes me troublent.] Au moins à " l'égard de mes freres & des Fideles de mon Egliſe, qui demeu- " rent dans la meſme ville où je ſuis, ou plutoſt qui ſont mes pro- " pres entrailles, & qui ne ſont qu'une ſeule ame avec moy, il " faut que j'écrive pour leur parler; & meſme je ne trouve pas " moyen de leur faire tenir mes lettres. Car il eſt plus aiſé, je ne " dis pas de paſſer d'une province dans une autre, mais de voyager " depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, que d'aller d'Alexandrie à " Alexandrie. "

p.267.268. [Nous ne raportons point] 'le reſte "de cette deſcription, & V. Gallien
p.267. nous nous contentons de remarquer 'que les meurtres infinis § 7.
qui ſe commettoient durant ces ſeditions, ajouterent au fleau de la guerre celui de la peſte. [La famine eſtant une ſuite des
c.21.p.268.d. guerres civiles, il ne faut pas s'étonner que] 'Saint Denys nous aſſure qu'elles eſtoient jointes enſemble en cette rencontre.

d. 'La ville d'Alexandrie jouit enſuite de quelque repos: mais il fut bien-toſt troublé par la peſte qui ſe renouvella, & qui y emporta beaucoup de monde, comme nous le dirons l'année ſuivante.

c.23.p.270.c. 'Macrien eſtant mort en cette année 262, Gallien fut reconnu de tout le monde [dans l'Orient; & ce fut ſans doute alors que]
c.13 p.262.c. 'ce Prince écrivit la lettre que raporte Euſebe, adreſſée à Denys, à Pinne, à Demetre, & aux autres Eveſques [d'Egypte,] "pour V. la perſ. de
leur faire rendre tous les lieux deſtinez au culte de Dieu, [qu'on § 9.
c.22.23.p.269.d. 270.c. leur avoit oſtez durant la perſecution.] 'En ce meſme temps, & avant la fin de la neuvieme année de Gallien, ["c'eſt à dire en NOTE 7.
262, vers le mois de juillet ou d'aouſt,] Saint Denys écrivit une
p.270.c.2.10.p. 250.b. 255.257. lettre à Hermammon, & aux autres Fideles d'Egypte, 'où il raconte beaucoup de choſes tant de Dece & de Gallus, que de

Valerien, de Gallien, & particulierement de Macrien. C'eſtoit apparemment pour porter les Fideles d'Egypte à rendre graces à Dieu, de ce qu'aprés tant de perſecutions & de malheurs, il avoit accordé la paix à l'Egliſe & à la province. Mais pour la paix de l'Egypte elle dura peu, '& on croit que dés cette année meſme Emilien s'en rendit le maiſtre, & la tint environ un an.

V. Gallien § 10, 11.

[On peut mettre encore vers ce temps-ci la lettre de S. Denys à Theotecne,] 'qui avoit eſté fait Eveſque de Ceſarée en Paleſtine aprés Domnus ſucceſſeur de Theoctiſte. Il ſemble que Theoctiſte ne ſoit mort [qu'en l'an 260,] aprés la perſecution de Valerien; '& Theotecne eſtoit déja Eveſque lorſque S. Marin ſouffrit le martyre, [c'eſt à dire, comme nous croyons, "au commencement de l'an 262.] 'Auſſi Domnus gouverna fort peu. [a] S. Denys dans ſa lettre à Theotecne faiſoit des eloges d'Origene, mort [depuis environ dix ans,] 'dont Theotecne avoit eſté diſciple [auſſi-bien que luy.]

c. 14. p. 263 a.

c. 15. p. 263. d.

V. la perſ de Valerien § 10.

a.

a Phot. c. 232. p. 904. § 12.

Euſ. p. 263. a.

L'AN DE JESUS CHRIST 263.

'La peſte qui avoit eſté fort frequente à Alexandrie [les années precedentes,] 'y fit encore de grands ravages en celle ci. [b] Les Chrétiens en ſentirent les effets comme les payens; mais ils ne la regarderent que comme une epreuve de leur foy & de leur charité. 'C'eſt pourquoi quand la feſte [de Paſque] approcha, S. Denys écrivit à ſon peuple pour l'exhorter à celebrer cette feſte [avec une joie toute ſpirituelle, nonobſtant les fleaux dont Dieu puniſſoit les pechez du monde. 'C'eſt apparemment] 'ce que Saint Jerome appelle ſa lettre touchant la mortalité. [Nous avons raporté ci-deſſus] 'ce qu'Euſebe nous en a conſervé, touchant la charité que les Chrétiens firent paroiſtre dans cette calamité publique.

c. 21. p. 267. c.

c. 22. p. 268. a. d.

b p. 269. a.

p. 268. a. b.

Hier. v. ill. c. 69. p. 291. a.

Euſ. p. 268. 269.

L'AN DE JESUS CHRIST 264.

'Euſebe ne marque plus qu'une ſeule lettre paſcale de Saint Denys. [Et en effet "il y a bien de l'apparence qu'il eſt mort en cette année meſme.] 'Cette derniere lettre paſcale eſtoit adreſſée aux Fideles d'Egypte, parceque la ville d'Alexandrie jouiſſoit alors de la paix; [ce qui donnoit le moyen au Saint d'y inſtruire le peuple par ſa parole, ſans avoir beſoin de le faire par écrit. Cette paix eſtoit apparemment celle qui ſuivit la mort d'Emilien.]

p. 269. d.

V. la note 9.

d.

ARTICLE XV.

Saint Denys combat l'hereſie de Sabellius; eſt accuſé de nier la conſubſtantialité du Verbe, & s'en juſtifie.

[NOus voici arrivez à la fin de la vie de Saint Denys, ſans avoir encore parlé de deux circonſtances fort remarquables de ſon hiſtoire; ſavoir de ce qui ſe paſſa touchant l'hereſie de Sabellius, & l'accuſation que l'on forma ſur cela à Rome contre la foy du Saint meſme, & de ce qu'il écrivit contre Paul de Samoſates. La derniere de ces deux choſes ne ſe termina qu'avec ſa vie; & la premiere paroiſt auſſi en avoir occupé les dernieres années, depuis que l'Egliſe eut recouvré ſa liberté en l'an 260.

Nous avons marqué "autre-part ce qui regarde la perſonne de Sabellius, & ſon dogme. Ainſi il nous ſuffit de dire] 'qu'il commença un peu avant l'an 257, à troubler la Pentapole [dans la Libye Cyrenaïque, en combatant la diſtinction des trois perſonnes divines.] 'La diſpute qui s'emut ſur ce ſujet, obligea les uns & les autres de s'adreſſer à S. Denys, tant par lettres que par deputez, 'comme à celui qui eſtoit chargé du ſoin des Egliſes de ce pays. [a] Il leur écrivit donc ce que Dieu luy mit dans la bouche, traitant cette matiere de la maniere qu'il crut la plus propre pour en éclaircir la difficulté. Il envoya à S. Sixte la copie de ces écrits [en l'an 257. C'eſt peut-eſtre] 'ce premier ouvrage ou ce premier livre de S. Denys contre Sabellius, dont Euſebe raporte un paſſage. 'Le Synodique dit qu'il aſſembla un Concile à Alexandrie, où Sabellius fut condanné.

[Le Sabellianiſme n'avoit pas ſeulement infecté quelques perſonnes du peuple:] 'Il ſe trouva meſme des Eveſques de la Libye qui s'y laiſſerent aller; de ſorte que l'on ne preſchoit preſque plus le Fils de Dieu dans cette province. S. Denys en ayant eu nouvelle, y envoya quelques perſonnes pour porter ceux qui eſtoient coupables de ces erreurs, à changer de ſentiment. Il ne put rien obtenir ſur eux par cette voie; & ces Eveſques publioient leur impieté avec encore plus d'emportement qu'auparavant. Ainſi il fut contraint d'écrire une lettre pour rabatre leur impudence. 'Cette lettre, que ſon zele pour la pieté luy fit écrire contre l'hereſie de Sabellius, eſtoit adreſſée à Euphranor & à Ammone, comme S. Athanaſe le repete pluſieurs fois. [Je

V. les Sabelliens.

Euſ. l. 7. c. 6. p. 252. d.

d 253. a.

Ath. de Dio. p. 552. a.

a Euſ. p. 253. a.

præp. l. 7. c. 18. 19. p. 333.

Conc. t. 1. p 831. a. b.

Ath. de Dio. p. 552. a. b.

p. 555. a. 558. a. &c.

ne ſçay ſi ce n'eſt point]celle qu'Euſebe dit eſtre écrite à Ammon & à Eupore ſur le meſme ſujet. Il met bien auſſi une lettre à Euphranor, & une à Ammon, toutes deux ſur Sabellius; mais il en fait deux lettres diſtinctes. Il appelle Ammon Eveſque de Berenice[ville de la Pentapole,] & marque que S. Denys luy en écrivit pluſieurs. Il en écrivit encore une à Teleſphore. Tout cela eſtoit contre Sabellius. Euſ.l.7.c.26.p. 277.a.

'Comme les Sabelliens en confondant le Fils avec le Pere, attribuoient au Pere ce qui appartenoit à l'humanité de J. C, S. Denys dans ſa lettre à Ammon & à Euphranor, ſe contenta de faire voir que ce qui appartenoit au Fils en tant qu'homme, ne pouvoit eſtre dit du Pere. Il vouloit par ce moyen les obliger de reconnoiſtre la diſtinction du Pere & du Fils, & les mener enſuite par un nouvel éclairciſſement à la connoiſſance de la divinité du Fils; 'en quoy il imitoit la conduite & la diſcretion des Apoſtres, qui ſe contentoient ſouvent de preſcher l'humanité de J. C, pour preparer les hommes à croire ſa divinité. C'eſt pour ce ſujet qu'il diſoit que le Fils de Dieu avoit eſté fait & formé, qu'il n'eſtoit pas de la meſme nature que le Pere, qu'il en eſtoit different quant à la ſubſtance, comme la vigne l'eſt du vigneron, & comme un navire eſt d'une autre ſubſtance que l'ouvrier qui l'a fait; 'qu'il n'eſtoit pas avant que d'avoir eſté fait; & beaucoup d'autres choſes ſemblables, qui n'euſſent pas eſté recevables, s'il euſt écrit alors pour faire une ſimple expoſition de la foy de l'Egliſe, ou s'il n'euſt pas depuis éclairci ſes ſentimens, comme il a fait en pluſieurs autre ouvrages. Ath.de Dio p. 552.b. p.553.554. p.551.b. c.d.

'Il y eut neanmoins quelques Fideles fort orthodoxes qui prirent mal ſa penſée. Mais au lieu de luy demander à luy meſme l'éclairciſſement de ce qu'il avoit écrit, ils s'en allerent à Rome, & l'y accuſerent devant le Pape S. Denys, [qui avoit ſuccedé à S. Sixte le 22 de juillet 259,] 'pretendant qu'il ſoûtenoit que le Fils eſtoit creature, & non conſubſtantiel à ſon Pere. [a] Le Concile qui ſe tint alors à Rome, [ſoit pour cette affaire meſme, ſoit pour d'autres,] le trouva fort mauvais: '& le Pape en écrivit au nom de tous les autres à S. Denys d'Alexandrie, 'luy [1] mandant d'éclaircir les points ſur leſquels il avoit eſté accuſé, & condannant comme coupables de deux impietez oppoſées, mais egalement criminelles, & ceux qui ſoûtenoient la doctrine de Sa- p.518.a. de ſyn. p.918.b. dec. N. p.274.c. a de ſyn. p 918. b.919.a.b. p 918.b. de Dio.p.552.b.

1. ἐπιςολὰς δ' ἀλλὰς. Pearſon ſoûtient qu'il faut δ' ἀλλάσας, *luy écrivit, & luy manda ce que l'on diſoit contre luy.* En ce cas il faut diſtinguer l'écrit du Pape contre les Sabelliens, de ſa lettre à S. Denys d'Alexandrie. Mais Pearſon n'allegue rien pour ſa correction. On verra ce que les Benedictins auront trouvé dans les manuſcrits. Pearſ.poſt.p.103.

bellius, & ceux qui diſoient que le Verbe de Dieu avoit eſté
ad Aſr. p. 937. b. creé, fait, ou formé, '& n'eſtoit pas conſubſtantiel au Pere.
dec. N. p. 275. 277. 'S. Athanaſe raporte un grand paſſage de cette lettre, dont il parle comme ſi elle avoit eſté particulierement écrite contre les
p. 275. c. Sabelliens: [& le Pape y parle comme à pluſieurs perſonnes.] 'Il y témoigne avoir appris que quelques uns de ceux qui inſtruiſoient les Fideles, & qui preſchoient la parole de Dieu "dans παρ' ἡμῖν.
l'Egypte, y enſeignoient une erreur directement contraire à
d | 276. a. Sabellius, '& differente meſme de celle qui mettoit le Fils au
f. 275. b. c. nombre des creatures, 'en diviſant l'unité de Dieu en trois puiſſances ou trois hypoſtaſes entierement ſeparées & étrangeres l'une à l'autre, c'eſt à dire en trois divinitez; ce qui eſtoit éta-
d. blir trois Dieux '& trois principes ſouverains, comme Marcion [ou quelques uns de ſes diſciples.]
de Dio. p. 561. c. 'S. Denys d'Alexandrie s'eſtoit déja défendu dans une lettre contre les meſmes accuſations que l'on avoit formées à Rome
c. contre luy; '& cette lettre eſtoit écrite au Pape meſme, comme
dec N. p. 274. on le lit en un endroit de S. Athanaſe, 'quoique cela ne ſe trouve
d | de ſyn. p. 918. c. point dans deux autres où les meſmes paroles de S. Denys ſont raportées. [Mais pour ſatisfaire plus pleinement à la demande
Euſ. l. 7. c. 26. p. 277. a. du Pape,] 'il luy adreſſa quatre livres, a intitulez Refutation & apologie, parcequ'il y refutoit ſes accuſateurs comme n'ayant
a Ath. de Dio. p. 558. b | 559. a. pas dit la verité; & qu'il y faiſoit l'apologie de ce qu'il avoit
p. 558. d. écrit auparavant. 'Car il ne travailloit dans ces livres qu'à ſe défendre contre les faux ſoupçons que l'on avoit eus de luy, & non 2.
p. 559. b. pas à diſputer contre le Pape, & à combatre ſes ſentimens. 'Il y répondoit à toutes les paroles que l'on avoit produites contre
luy, "montrant qu'elles n'avoient pas le mauvais ſens qu'on leur θρασυτέρων.
p. 552. d. donnoit: 'mais n'y changeoit [& n'y retractoit] rien dutout. b Il
b p. 559. a. ſe plaignoit meſme de la mauvaiſe foy de ſes accuſateurs, qui
p. 561. d. avoient tronqué ſes paroles, '& les avoient ſeparées de la ſuite de ſon diſcours.
d. 'C'eſt pourquoi il euſt ſouhaité d'envoyer au Pape la lettre meſme qu'il avoit écrite [à Ammon & à Euphranor:] mais le
temps eſtoit ſi faſcheux, dit-il, qu'il n'en pouvoit avoir de copie:
[D'où l'on peut conclure que ceci ſe paſſoit ou ſur la fin de la perſecution de Valerien, avant le retour du Saint à Alexandrie
ou 1 plutoſt durant les troubles qui agiterent cette ville en 261, 1.

Ath. de ſyn. p. 918. a. p. 919. a. 1. 'Saint Athanaſe favoriſe l'autre, en diſant que les deux Denys ont eſté long-temps avant la condannation de Paul de Samoſates. [faite en l'an 269, ou 270, ἐμπροσθεν πολλοῦ. Je ne ſçay ſi ce πολλοῦ, qu'on ne peut étendre au plus qu'à dix ans, n'eſt point une faute.] 'S Athanaſe dit la meſme choſe un peu aprés, hors ce πολλοῦ.

262, & 263.] 'S. Athanaſe appelle quelquefois l'ouvrage de Saint Denys d'Alexandrie une lettre, ou pluſieurs lettres, '& S. Baſile cite quelques paſſages de la ſeconde lettre de S. Denys d'Alexandrie à celui de Rome touchant la Refutation & l'apologie. [Il y en a un qui eſt particulierement remarquable,] parceque S. Denys d'Alexandrie y reconnoiſt trois hypoſtaſes en Dieu, 'ce que S. Denys de Rome paroiſſoit avoir rejetté. p.554. d|519.a. Baſ.de Spi.c. 29.t.2.p.353.a. c. Ath. dec.N p. 275.c.

ARTICLE XVI.

Divers jugemens de la poſterité ſur les ſentimens de S. Denys.

'SAINT Athanaſe raporte auſſi beaucoup de paſſages des livres De la refutation & De l'apologie, pour en conclure que S. Denys d'Alexandrie eſtoit dans le ſentiment du Concile de Nicée, & non dans celui des Ariens, qui taſchoient de le mettre de leur coſté.*Et en effet, il admettoit meſme le terme de Conſubſtantiel. 'C'eſt pourquoi S. Athanaſe permet aux Ariens de ſe ſervir de ce qu'ils trouvoient de plus avantageux pour eux dans ſes écrits, pourvu qu'ils confeſſaſſent avec luy la conſubſtantialité, l'eternité, & les autres choſes qu'il attribuë au Fils de Dieu. Ath.de Dio. p.556.c.d.

'S. Denys faiſoit voir auſſi la pureté de ſa foy dans beaucoup d'epiſtres, dit S. Athanaſe. 'Et en effet Euſebe nous aſſure, comme nous avons dit, qu'il avoit écrit pluſieurs lettres contre Sabellius, [c'eſt à dire pluſieurs ouvrages] 'Mais une grande marque que ce Saint n'a jamais eu d'autre croyance que celle de l'Egliſe Catholique, c'eſt qu'il n'a point eſté condanné par les autres Eveſques, & qu'il n'eſt point non plus ſorti de l'Egliſe, mais qu'il y eſt mort paiſiblement, & que ſa memoire s'y eſt conſervée, & y eſt toujours demeurée écrite parmi les Peres, [dans les diptyques, & dans la veneration de l'Egliſe.] 'Car s'il avoit eſté, dit S. Athanaſe, dans les meſmes ſentimens que les Ariens, ou qu'il ne ſe fuſt pas expliqué ſur ce qu'il avoit écrit d'abord, il eſt ſans doute qu'il auroit eſté traité de la meſme maniere que les Ariens. [Auſſi Saint Athanaſe n'a pas fait difficulté d'écrire un traité exprés pour ſa défenſe contre les calomnies des Ariens,] 'qui en le loüant & le traitant de bienheureux, le décrioient effectivement, & le rendoient ſuſpect aux Catholiques. Ath.de Dio. p.550.d. p.551.a. p.549.b.

*de Nic. decretis, p.274.d|de ſent. Dion. p.561.d|de ſynod. p.918.c|ad Afros, p.937.b|Baſ. ep.41.p.61.a.

Bul.l.2. c.11.p. 234. Il faut avouer neanmoins que ceux qui n'avoient pas examiné cette difficulté avec autant de ſoin que S. Athanaſe, n'en ont
Gen.dog.t.4. p.380.2.a. pas toujours eu la meſme penſée. Gennade l'a appellé la ſource de l'hereſie d'Arius.

Baſ.ep.41 p.61. S. Baſile en fait auſſi ſur ce ſujet un jugement fort deſavantageux dans ſa lettre 41.e [ſans qu'on puiſſe tirer de cette lettre,]
Bar.263.§ 44. comme fait Baronius, qu'il n'avoit pas encore lu ſon apologie
Baſ.p.62.a. au Pape, laquelle on cite au contraire fort clairement en ce
Bar.263.§ 45. meſme endroit. [Il y a plus d'apparence à dire,] comme fait auſſi ce Cardinal, qu'il n'avoit pas vu ce que S. Athanaſe a écrit pour ſa défenſe. Car l'extreme reſpect qu'il avoit pour ce grand Saint, l'auroit ſans doute fait entrer dans ſon ſentiment.

[Mais aprés tout, ſi l'on conſidere bien ce qu'il dit de S. Denys, on verra que dans le fond il s'accorde preſque entierement avec
Baſ.ep.41.p.60. c. S. Athanaſe.] Il condanne les expreſſions de ce Saint, comme
a Ath.de Dio. p.551.c. ayant eſté la ſource de l'impieté des Anoméens. a Et S. Athanaſe reconnoiſt que les termes dont il s'eſtoit ſervi d'abord, favoriſoient ces heretiques : mais il dit qu'il s'eſt éclairci par des écrits
Baſ.ep.41 p.60. 61. poſterieurs. Et S. Baſile avoue qu'il parle tout autrement dans ſon apologie au Pape. [S. Athanaſe emploie tout ſon écrit pour juſtifier que les veritables ſentimens de S. Denys eſtoient ceux du Concile de Nicée; il le fait d'une maniere invincible: & S.
p.60.c. Baſile l'accorde en un mot,] lorſqu'il dit que ce qu'il a écrit de
d. conforme aux Anoméens, ne venoit pas d'aucun mauvais ſentiment qu'il euſt. Pour l'inconſtance dont il l'accuſe, [comme il n'eſt pas probable qu'un homme tel que S. Denys, n'euſt pas de ſentimens fixes & arreſtez ſur le principal point de ſa foy, il eſt plus raiſonnable de ſuivre Saint Athanaſe qui a traité cette matiere plus à fond, & ſur des principes tres beaux & tres ſolides.]

p.61 d.e. S. Baſile n'eſtoit pas encore Eveſque lorſqu'il parloit ainſi de S. Denys, comme on le voit par la ſuite de cette lettre; [& V. S. Baſile
§ 26. il eſtoit peut-eſtre meſme encore aſſez jeune. Il peut bien avoir
can.1.p.20.b|21. a. depuis changé de ſentiment.] Au moins nous voyons que dans ſa premiere epiſtre canonique, il luy donne par deux fois le titre de Grand, lors meſme qu'il ne peut approuver ſon ſentiment ſur le batteſme des Montaniſtes. Il le cite auſſi pour la
de Spi.c.29.p. 358.a.b.c. divinité du Saint Eſprit, ajoutant neanmoins qu'il y a lieu d'en eſtre ſurpris. Les paſſages qu'il en raporte ſemblent ſuffiſans
ep.41.p.61.a. pour juſtifier la foy de S. Denys ſur cet article, ſur lequel Saint Baſile l'avoit auſſi accuſé d'erreur, [& ſur lequel S. Athanaſe ne

l'a pas défendu particulierement, parcequ'il ne s'agiſſoit pas encore alors de ce point.]

Il faut encore remarquer que S. Baſile eſt obligé de défendre Saint Gregoire Thaumaturge de la meſme faute dont S. Denys eſtoit accuſé, & par le meſme principe ſur lequel S. Athanaſe a juſtifié S. Denys, quoiqu'il n'euſt pas l'avantage de pouvoir juſtifier S. Gregoire par des écrits poſterieurs où il ſe fuſt expliqué luy meſme comme S. Denys. ep. 64. p. 101. 102.

Rufin défend S. Denys d'une autre maniere. Car il dit que ſes livres contre les Sabelliens avoient eſté corrompus par ſes ennemis. Mais quoiqu'il pretende appuyer ce fait ſur l'autorité de S. Athanaſe, [ce Saint ne ſe ſert jamais de cette réponſe, non plus que] de ce qu'ajoute Rufin, que S. Denys eſtoit ſi formel pour l'unité & l'egalité des trois Perſonnes de la Trinité, que les ignorans croyoient meſme qu'il eſtoit du ſentiment de Sabelius. [Il falloit aſſurément eſtre bien ignorant pour l'en accuſer.] Ruf. de Ori. p. 778.

Bullus ſoûtient que juſqu'au Concile de Nicée, l'hiſtoire eccleſiaſtique ne nous fournit peuteſtre rien de plus fort pour la conſubſtancialité du Verbe, que ce qui s'eſt paſſé entre les deux SS. Denys. Auſſi Sandius qui a voulu renouveller l'hereſie Arienne, ſe trouve reduit à cette pitoyable defaite, que l'apologie de S. Denys d'Alexandrie eſt une piece ſuppoſée par ceux qui ont voulu relever la grandeur du Pape. Et il n'a cependant aucune ombre de raiſon à oppoſer à l'autorité de S. Athanaſe & d'Euſebe, qu'une faute certaine de la chronique du dernier. Bull. t. c. 11 § 3. p. 233. p. 241-244.

ARTICLE XVII.

S. Denys écrit contre Paul de Samoſates; eſt appellé au Concile d'Antioche, & meurt durant qu'il ſe tient.

[SAINT Denys qui avoit toujours eſté occupé à défendre l'Egliſe, tantoſt contre les payens par ſes ſouffrances, & tantoſt contre les heretiques par ſes écrits, voulut mourir dans ce combat, & couronner ſa vie par la refutation d'un heretique tres dangereux, qui niant l'union hypoſtatique du Verbe avec l'humanité dans J. C, comme a depuis fait Neſtorius, nous reduiſoit ou à ne le point adorer non plus que les Juifs, ou à adorer la creature au lieu du Createur ſelon la ſuperſtition des ido-

latres. Cet heretique eſtoit Paul de Samoſates, qui eſtant monté ſur le throne d'Antioche en l'an 260, y établiſſoit l'hereſie par la dignité de ſon ſiege, par la faveur de Zenobie qui dominoit alors dans l'Orient, par l'autorité d'une charge d'Intendant, dont il eſtimoit le titre beaucoup plus que celui d'Eveſque, & par le credit de ſes richeſſes immenſes, qu'il avoit acquiſes par des voies toutes criminelles. 264. V. ſon titre §. 1.

Dio. in Paul. bib. P. t. 12. p. 273. Euſ. l. 7. c. 28. p. 278. b.

Saint Denys s'oppoſa à ce torrent;] '& Paul luy ayant écrit, il l'exhorta en luy répondant, à éclaircir ſes penſées, & à decouvrir nettement ſes ſentimens. Paul luy récrivit en effet: '& quoiqu'il miſt principalement ſon adreſſe à deguiſer ſes erreurs, [il ne put neanmoins le faire ſi bien, que Saint Denys ne trouvaſt dans ſa lettre beaucoup de blaſphemes.] 'Il les refuta dans une ſeconde réponſe qu'il luy fit, & qui eſt écrite tant en ſon nom qu'au nom des Preſtres d'Alexandrie: Il y donne le ſalut à Paul, [parcequ'il n'eſtoit pas encore ſeparé de la communion: & nous avons vu qu'il en avoit uſé ainſi avec Novatien.] 'Il l'appelle meſme ſon ami, [l'aimant aſſurément comme luy meſme pour le ſalut de ſon ame. Mais ce cœur plein de charité] 'ne l'empeſche pas de parler tres fortement non ſeulement contre ſon erreur, mais auſſi contre ſa perſonne, [comme S. Eſtienne avoit fait à l'égard des Juifs.] 2. Dio. in Paul. p. 273. p. 274. a. p. 275. a, b. ὦ ἐταῖρε.

p. 276. 'Paul luy répondit encore en luy propoſant dix objections contre la doctrine Catholique: & au lieu des injures du Saint, (car il les appelle ainſi,) il ne fait paroiſtre qu'une fauſſe douceur, & ne luy donne que des eloges. Il proteſte qu'il le conſidere comme un homme digne de reſpect, tant pour ſon grand âge, qu'à cauſe, dit-il, qu'il portoit ſur ſon corps les ſtigmates de J C, & il ajoute que tout le monde admiroit ſa ſageſſe & ſa prudence.

[Toutes ces douceurs n'endormirent pas Saint Denys; & ne l'empeſcherent pas de faire entendre ſa voix pour refuter cet heretique, avec autant ou plus de force qu'auparavant.] 'Il répondit à toutes les objections de Paul l'une aprés l'autre: '& c'eſt dans la réponſe à la quatrieme, que nous avons un excellent paſſage ſur l'Eucariſtie. [Ces trois pieces, c'eſt à dire la ſeconde lettre à Paul, les dix objections de Paul, & la réponſe à ces objections, ont eſté trouvées dans ce ſiecle, imprimées d'abord à Rome en 1608, puis miſes dans l'onzieme tome de la Bibliotheque des Peres imprimée à Paris. Quelques perſonnes

Ibid. p. 284. 285.

a. Nous n'avons point cette lettre.

pretendent qu'elles ſont fauſſes : * mais je ne ſçay ſi les raiſons qu'ils en alleguent ſont aſſez fortes pour le prouver,] 'eſtant certain par Euſebe & par S. Jerome, que S. Denys écrivit une lettre contre Paul, où il témoignoit quel eſtoit ſon ſentiment ſur le point dont il s'agiſſoit alors : [& ſi l'on dit que cette lettre eſt celle qu'il écrivit depuis à l'Egliſe d'Antioche, on ne peut pas répondre de meſme à Theodoret,] 'qui dit expreſſément que le Saint donna à Paul par ſes lettres des avis tres ſalutaires.

* Note 8.

Euſ.l.7. c.27.p. 277.d| Hier. v. ill.c.69.p.291. b.

Thdrt. h.l.2.c. 8.p.222.c.

V. Paul de Samoſates § 3.

[Le mal ne ceſſant point dans Antioche,] les Eveſques furent priez de s'aſſembler ; & l'on demanda particulierement Saint Denys & Firmilien. Le dernier y vint. 'Mais l'âge & la foibleſſe empeſchant S. Denys de faire la meſme choſe, 'il écrivit non à Paul, mais à l'Egliſe d'Antioche, ou peut-eſtre meſme à toute la province de Syrie. 'Il écrivit tant pour s'excuſer de venir au Concile, que pour rendre témoignage de ſon ſentiment ſur les conteſtations preſentes. 'On remarque que dans cette lettre il ne voulut pas meſme ſaluer Paul par civilité.

τῆ παροικίᾳ πάσῃ.

Euſ.l.7. c 30.p. 279.d.

c.27.p.277.d.

c.30.p.279.d.

c.27.p.277.d.

c.30.p.279.d.

[Il falloit qu'elle fuſt bien conſiderable, ſoit par elle meſme, ſoit à cauſe de ſon auteur, puiſque le Concile qui termina l'affaire de Paul quelques années aprés,] 'crut la devoir rendre publique en l'envoyant à toute l'Egliſe. [Et ainſi il y a bien de l'apparence que c'eſt celle dont parle S. Jerome,] 'lorſqu'il dit que S. Denys écrivit peu de jours avant ſa mort une lettre inſigne & celebre contre Paul de Samoſates. 'Theodoret parle d'une [autre] lettre qu'il écrivit aux Eveſques aſſemblez pour les exciter à défendre la verité avec un zele genereux.

d.

Hier.v.ill.c.59. p.291.b.

Thdrt. p.222.c. d.

[L'excuſe que S. Denys avoit priſe pour ne pas aller à Antioche, eſtoit certainement bien legitime,] 'puiſqu'il mourut ſelon Euſebe durant le temps meſme que le Concile s'y tenoit, [a] en un âge fort avancé. [b] L'année de ſa mort fut la 17.e de ſon epiſcopat, [c] & la 12.e de l'empire de Gallien. [L'une & l'autre commence en l'an 264, & finit en 265. Neanmoins puiſqu'Euſebe & S. Jerome dans leur chronique la mettent en l'an 264, il vaut autant les ſuivre en cela.] C'eſt ce qu'a fait Baronius : ["& il y a encore quelques raiſons qui peuvent favoriſer ce ſentiment.] 'Selon les monumens de l'Egliſe d'Alexandrie, il ſemble qu'il ſoit mort le 31 d'aouſt, ou plutoſt le 10 de ſeptembre. [Uſuard, Adon, & d'autres Latins font la feſte le 17 de novembre.] 'Baronius dans ſes Annales joint en ce point les Orientaux avec les Occidentaux. 'Mais dans ſon martyrologe il reconnoiſt que les Grecs font de S. Denys le 3.e d'octobre, 'comme on le voit dans leurs

Euſ.c.28.p.278. c.

[a] Dio in Paul. p.278.d| 298.c. d.

[b] Euſ.p.278.

[c] Hier.v.ill.

Note 9.

Bar.266.§ 10.

Chr.ori.p.115.

17.nov.d.

Menæa, p. 32.

Ménées. Ils y raportent ſon hiſtoire à leur ordinaire avec peu
Ugh t. 6 p. 1092. d'exactitude. Ils ſemblent meſme en faire un Martyr, & le diſent quelquefois expreſſément. [Mais Euſebe n'auroit pu ni l'ignorer ni l'oublier : & il eſt mort durant la paix de l'Egliſe. Ce
b] Menza, p. 32. qu'on peut dire, c'eſt qu'il a bien merité] le titre de Martyr, ſous lequel les Grecs l'honorent, [non ſeulement par la diſpoſition interieure de ſon cœur, mais encore par les divers maux qu'il a
Euſ. l. 7. c. 21. p. 259. a. endurez pour J.C, particulierement] par les pierres qu'on luy jetta à Kephro.

ARTICLE XVIII.

De quelques écrits de S. Denys: De S. Maxime ſon ſucceſſeur.

Euſ. l. 7. c. 26. p. 277. b. [IL nous reſte encore à dire un mot ſur les ouvrages de Saint Denys. Car outre ceux dont nous avons d'éja parlé, il a encore compoſé quelques diſcours aſſez longs, écrits neanmoins en forme de lettres, comme celui à Euphranor ſur les tentations,
prep. p. 772-784. & ceux de la nature à Timothée, dont Euſebe nous a conſervé de fort grands paſſages dans les cinq derniers chapitres de ſon 14.e livre De la preparation evangelique. S. Denys y refute les atomes de Democrite & d'Epicure; & il marque aſſez clairement que ſon deſſein eſtoit de refuter de meſme toutes les fauſſes opinions des philoſophes touchant la nature, pour faire voir enſuite que Dieu ſeul en eſt l'auteur.

hi. c. 22. p. 269. d. 'Euſebe parle d'une lettre de S. Denys touchant le ſabbat, &
d] 26. p. 277. a. d'une autre ſur les exercices, ce qu'il n'explique pas. 'Il y avoit encore beaucoup d'autres lettres de ce Saint, qui ne ſont pas ſpecifiées par Euſebe. περὶ γυμνασίου.

b. 'Pluſieurs de celles là eſtoient écrites à Baſilide Eveſque [de
Bib. P. t. 11. p. 306. l'une des Egliſes de la Pentapole. 'Nous en avons encore une aujourd'hui, qui eſt comme une decretale, puiſqu'elle contient les reſolutions de diverſes difficultez ſur leſquelles Baſilide l'avoit conſulté. 'Il dit à la fin qu'il a donné ſon avis ſur ces points,
p. 308. non comme maiſtre, mais avec la ſimplicité d'un ami qui s'entretient avec ſon ami. 'Il veut qu'il en ſoit le juge, & qu'il luy en
p. 309. a. mande ſon ſentiment. 'Les Grecs ont mis cette lettre au nom-
Bar. 266. § 11. Du Pin, p. 517. Fleuri, p. 396. bre des canoniques, c'eſt à dire de celles dont les definitions on eſté receuës comme des Canons & des regles de la diſcipline. [Ainſi c'eſt celle qu'entend] le II. Canon du Concile appellé
Conc. t. 6. p. 142. a.

in Trullo, lorſqu'il reçoit les Canons de S. Denys d'Alexandrie. [Il y a quelque apparence que ſes lettres ſur la penitence, dont nous avons parlé autre-part, eſtoient de la meſme nature, & que
κανονικὰς διατάξεις. c'eſt ce qui l'a fait loüer par S. Baſile comme un homme habile dans les regles de l'Egliſe. [Il eſt remarquable que][a] dans cette lettre il qualifie pluſieurs fois Baſilide ſon fils bien aimé, quoiqu'il le reconnoiſſe auſſi pour Eveſque en l'appellant ſon frere & le compagnon de ſon miniſtere. Bas. can. 1. p. 20. b. [a] Bib P. t. 11. p. 306. b.

Il témoignoit dans une autre lettre au meſme Baſilide, qu'il avoit fait un commentaire ſur le commencement de l'Eccleſiaſte. [b] & ce commentaire eſt cité par Procope de Gaza. [b] S. Jerome dit auſſi qu'il a commenté la premiere epiſtre aux Corinthiens. [Ceux qui ſouhaiteront d'avoir une table de ce qui nous reſte aujourd'hui de ſes écrits, ſ la trouveront dans les notes.] [c] Anaſtaſe Sinaïte, & S. Maxime Abbé, citent des ſcolies ſur S. Denys l'Areopagite, faites par le grand Denys Eveſque d'Alexandrie, & on en raporte quelques paroles. [d] Mais on croit, dit le Pere Labbe, que Denys auteur de ces ſcolies, n'eſt point l'Eveſque d'Alexandrie. [Et il n'y a guere aujourd'hui de perſonnes un peu habiles qui croient que les ouvrages attribuez à Saint Denys l'Areopagite fuſſent déja faits au troiſieme ſiecle. [e] On ne doute pas non plus qu'Anaſtaſe de Nicée ne ſe trompe, lorſqu'il cite un livre de S. Denys d'Alexandrie contre Origene, dont ce Saint a toujours eſté le défenſeur. Euſ. l. 7. c. 26 p. 277. b. Sixt. l. 4. p. 279. [b] Hier. ep. 52. p. 117. b. Note 10. Pearſ. de Ign. t. 1. p. 140-142. Lab. ſcri. t. 1. p. 765. Du Pin, p. 518.

S. Jerome parlant en general des ouvrages de S. Denys, dit qu'on y admire egalement l'erudition du ſiecle & la ſcience des Ecritures. [f] Il l'appelle autrepart un homme tres eloquent. [g] Rufin le qualifie le tres ſavant défenſeur de l'Egliſe, [h] & Theodoret, un homme illuſtre pour ſa doctrine. [i] Nous avons remarqué que S. Baſile, qui d'ailleurs ne luy eſt pas favorable, luy donne neanmoins le ſurnom de Grand comme ſon titre particulier. [Nous venons de voir que S. Anaſtaſe Sinaïte, & S. Maxime dans le VI. & VII. ſiecle, le luy ont donné de meſme.] [k] Les Grecs le font encore dans leur office, [l] & on remarque que c'eſt le titre que preſque tous les anciens Peres luy donnent aprés Euſebe. [Nous ne repetons point ici les autres eloges qu'on luy a donnez, & que nous avons marquez dans la ſuite de cette narration.] [m] On juge que ſon ſtyle eſt elevé & pompeux; qu'il excelle dans les deſcriptions & les exhortations; qu'il preſſe fortement ſes adverſaires; qu'il ſavoit parfaitement le dogme, la diſcipline, & la morale; qu'il avoit le jugement tres ſain; qu'il eſtoit tres mo- Hier ep. 84. p. 327. 328. [f] in Iſ. l. 18. pr. p. 242. c. [g] Ruf. de Ori. p. 778. V. f 1. [h] Thdrt. h. l. 2. c. 8. p. 221. c. [i] Baſ. can. 1. p. 20. b. 21. a. [k] Men. 4. oct. p. 44. [l] Euſ. l. 7. pr. p. 250. n. p. 318. a d. [m] Du Pin, p. 518.

p.507.518. deré, tres ſage, & de bon conſeil; '& qu'enfin la perte de tant d'ouvrages qu'il avoit faits pour répondre à ceux qui le conſultoient de toutes parts, eſt une des plus conſiderables que nous ayons pu faire en ce genre.

Epi.69.c.2.p. 728.c. 'Il y avoit une egliſe de ſon nom à Alexandrie du temps de S. Alexandre: [a] & Sozomene nous aſſure que c'eſtoit à cauſe de ce ſaint Eveſque qu'elle avoit ce nom.

[a] Soz.l.3.c.6.p. 505.b.

Euſ.l.7. c.11.p. 261.a. 'Maxime qui avoit eſté Preſtre d'Alexandrie ſous S. Denys, qui avoit eſté envoyé par luy à Alexandrie pour y viſiter les freres durant la perſecution de Dece, '& qui avoit eſté l'aſſocié de

p.257.258. p.261.c|28.p. 278.c. ſa confeſſion & de ſon exil durant celle de Valerien, 'fut établi Eveſque aprés luy. [b] Baronius dit qu'on l'appelle auſſi Maximien.

[b] Bar.266. § 12. [c] Euſ.c.30.p. 279.c. [c] La lettre du grand Concile d'Antioche qui depoſa Paul de Samoſates, eſt adreſſée nommément à ce Saint auſſi-bien qu'au Pape, & ſeulement en general aux autres Eveſques. 'Nous avons auſſi un fragment d'une lettre du Pape S. Felix contre le meſme

Bar.273.§ 12. Euſ.c.32.p.289. c. Paul, écrite à S. Maxime d'Alexandrie & à ſon Clergé. 'Il tint le ſiege durant 18 ans [non achevez,] [d] & mourut la premiere année de la 265.[e] Olympiade,]de J.C. 281,] ſelon la chronique

[d] Hier.chr. Chr ori, p.215. de S. Jerome, 'ou aſſez probablement ["en l'an 282,] le dimanche 9.[e] d'avril. [Le martyrologe Romain, aprés Uſuard & quelques autres, celebre ſa memoire le 27 de decembre.] 'Il eut S. Theonas pour ſucceſſeur. V. la note 9.

Euſ.p.289.c.

PAUL

PAUL DE SAMOSATES
EVESQUE D'ANTIOCHE,
ET HERESIARQUE.

ARTICLE PREMIER.

Paul eſt fait Eveſque d'Antioche : Sa vie dereglée & ſcandaleuſe.

V. S. Corneille § 14. ὁ παῦλος.

DEMETRIEN qui avoit ſuccedé à Fabius dans le ſiege d'Antioche [vers le commencement de l'an 252,] gouverna cette Egliſe avec beaucoup d'honneur durant quatre ans, [ſelon la chronique de Nicephore,&] ſelon George le Syncelle. Eutyque qui l'appelle Demetre, luy en donne huit : [& cela s'accorde avec la chronique d'Euſebe, & celle de Saint Jerome,] qui ne marque ſon ſucceſſeur qu'en l'an 260. Euſebe dit en effet qu'il gouvernoit encore lorſque Gallien rendit la paix à l'Egliſe [ſur la fin de l'an 260.] [b] Le grand Concile d'Antioche [en l'an 269 ou 270, luy rend un illuſtre témoignage, & le qualifie bienheureux, en établiſſant Domnus ſon fils pour Eveſque de la meſme ville.]

Euſ. l. 6. c. 46. p. 248. a.

l. 7. c. 30 p. 281. c.

a Sync p. 381 a.

Euty. p. 392.

Euſ. l. 7. c. 14. p. 262. d.

b c. 30. p. 282. c.

Le predeceſſeur de Domnus & le ſucceſſeur de Demetrien fut Paul, originaire de la ville de Samoſates ſur l'Euphrate, [dans la Syrie Euphrateſienne, vers la Meſopotamie : & on lui donne preſque toujours le ſurnom de cette ville, plutoſt que de celle d'Antioche, qu'il deshonora par le dereglement de ſes mœurs, & par ſa fauſſe doctrine.] Ses parens ne luy avoient laiſſé aucun bien : il n'eut jamais d'emploi qui luy en donnaſt : & il ſe trouva neanmoins extremement riche eſtant Eveſque, par ſes extorſions, par ſes ſacrileges, par l'argent qu'il tiroit ſoit des Fideles, ſoit de ceux à qui il promettoit fauſſement ſon aſſiſtance dans leurs affaires.

c. 27. p. 277. c.

c Epi. 65. c. 1 p. 607. b.

Euſ. l. 7. c. 30 p. 280. b. c.

Il avoit des femmes chez luy : & aprés en avoir renvoyé une, il en retint deux autres qui eſtoient dans la fleur de leur âge : Il les menoit toujours avec luy en quelque endroit qu'il allaſt,

p. 281. 282.

& cela eſtoit d'autant plus ſcandaleux, qu'il vivoit dans les de-
p.281.c,d. lices & la bonne chere. Il ſouffroit le meſme deſordre dans ſes Eccleſiaſtiques, & beaucoup d'autres encore dont il les avoit convaincus, afin que cette communauté de crimes, & la crainte d'eſtre punis avec luy, les empeſchaſt de s'elever contre le dereglement de ſa conduite & de ſa doctrine. Il les enrichiſſoit auſſi [du bien des pauvres:] Et tout cela le faiſoit aimer & admirer par ceux qui n'eſtimoient que les choſes de la terre, [en oubliant celles du ciel.

Au lieu de s'humilier au moins dans des fautes ſi groſſieres,]
p.280.c,d. il faiſoit paroiſtre un orgueil "& un faſte inſupportable, juſqu'à &c.
en rendre la religion Chrétienne odieuſe. Il ſe promenoit dans les places publiques environné d'une foule de perſonnes qui luy ſervoient de cortege. Ses gents faiſoient ecarter le monde
n.p.156.c,d| pour luy faire place. Il ſe chargea d'un office de [1] Ducenier pour
Dio,l.53.p.506. b.d. lever les impoſts publics; [a] & il aimoit mieux le titre de cette
a Euſp.280.c.d. dignité ſeculiere que celui d'Eveſque.

d. Il faiſoit paſſer ſon faſte juſque dans l'Egliſe, où il avoit un tribunal & un throne [plus] elevé [qu'à l'ordinaire,] pour "étonner les ſimples, [& ſe les aſſujettir,] auſſi-bien que pour ſatisfaire ſon orgueil & ſa vanité. Il avoit un lieu pour les audiences ſecrettes, & l'appelloit "ſon parquet, comme les juges ſeculiers, *secretum.*
p.281.a. oubliant qu'il faiſoit profeſſion d'eſtre diſciple de J.C. Il vouloit que l'on ecoutaſt ſes predications non avec la modeſtie & le reſpect que l'on doit garder dans l'Egliſe, mais avec des applaudiſſemens tumultuaires, & "comme on faiſoit dans les theatres. Il avoit pour cela autour de luy une troupe d'hommes & de femmes faits à ſa maniere, dont il vouloit que les autres ſuiviſſent l'exemple.

b. Il ſe faiſoit donner des eloges par les Eveſques voiſins & par
c. les Preſtres, dans les diſcours qu'ils faiſoient au peuple, & il les ecoutoit [ſans en rougir,&] ſans témoigner que cela luy depluſt, trouvant tres bon qu'ils l'appellaſſent un ange deſcendu du
a. ciel. Il ſe relevoit luy meſme par des loüanges vaines & inſolentes, en meſme temps qu'il dechiroit par des injures outrageuſes
a.b. les [vrais] docteurs de l'Egliſe qui eſtoient morts. Il oſta les hymnes [que l'on avoit accoutumé de chanter] en l'honneur de I.C, diſant que c'eſtoient des conpoſitions trop nouvelles; & il en faiſoit chanter à ſa loüange par des femmes au milieu de l'Egliſe, & le propre jour de Paſque, dans leſquelles il y avoit des

Euſn.p.156.1.d. 1. On les appelloit Duceniers, parcequ'ils recevoient de l'Epargne deux-cents ſeſterces par an.

choſes qui faiſoient horreur [à tous ceux qui n'eſtoient pas auſſi vains que luy.] Voilà ce qu'un celebre Concile declare de luy à toute l'Egliſe.

[Son faſte venoit apparemment du credit qu'il avoit auprés de
V. Gallien §. 10, 13. Zenobie femme d'Odenar Prince de Palmyre, 'qui ſe trouva le maiſtre de l'Orient en l'an 262, ſous l'autorité de Gallien, & encore plus en l'an 264, auquel il receut le titre d'Auguſte. Zenobie ſa femme n'avoit pas moins de pouvoir que luy:] & elle eſtoit la protectrice de Paul, comme nous l'apprenons de S. Athanaſe. [Il y a aſſez d'apparence que ce fut par elle qu'il obtint ſon office de Ducenier.] Ath. fol. p. 857. d.

ARTICLE II.

Hereſies de Paul ſur la Trinité, & ſur l'Incarnation.

[LA corruption des mœurs eut en luy ſon effet naturel, qui eſt la corruption de la foy; & aprés avoir perdu l'amour de la verité,] 'ſon orgueil luy en fit auſſi perdre la connoiſſance. Il enſeigna comme Sabellius [avoit commencé de faire vers l'an 255,] 'que le Pere, le Fils, [& le Saint Eſprit,] n'eſtoient qu'une ſeule perſonne; [a] que le Verbe & le Saint Eſprit eſtoient dans le Pere, mais ſans avoir d'exiſtence réelle & perſonnelle, & ſeulement comme la raiſon eſt dans l'homme; de ſorte qu'il n'y avoit veritablement ni Pere, ni Fils, ni Saint-Eſprit, mais ſeulement un ſeul Dieu. 'C'eſt en ce ſens qu'il diſoit que le Fils eſt conſubſtantiel au Pere, pour oſter la proprieté [& la diſtinction] des perſonnes. Epi. 65. c. 1. p. 608. a. Hil. ſyn. p. 136. 1. d. e. a Epi. p. 628. a. b. Hil. ſyn. p. 136. 1. d. e. 137. 1. d.

'Il ne s'accordoit pas neanmoins tout à fait avec Sabellius: & il reconnoiſſoit que le Pere "produiſoit ſon Verbe, mais ſeulement pour operer hors de luy: [b] & quelques uns diſent que c'eſt ſeulement ce Verbe produit & operant, qu'il appelloit Fils de Dieu. [c] D'autres diſent qu'il ne reconnoiſſoit point d'autre Fils que J. C. homme qui executoit les ordres de Dieu, ni d'autre Saint Eſprit que la grace repanduë ſur les Apoſtres [& les autres hommes;] & qu'ainſi il ne reconnoiſſoit que le Pere ſeul, en quoy il eſtoit encore different de Sabellius. [Mais je ne ſçay ſi cela ſe peut accorder avec ce qu'en ont dit les plus anciens.] Epi. p. 608. b. Phila. c. 64. p. 16. Merc. t. 2 p. 128. §. 16. Note 1. b Merc. p. 308. 2. 309. 1. c Leon. ſec. 3. p. 504. c. d. e.

'Il ne s'egaroit pas moins ſur l'Incarnation que ſur la Trinité; [& cette partie de ſon erreur eſt la plus celebre.] 'Il avoit donc des ſentimens tres bas de J. C. [d] Et luy qui permettoit qu'on l'ap- c. Euſt. l. 7. c. 27. p. 277. c. d c. 30. p. 281. b. c.

pellaſt un ange deſcendu du ciel, ne vouloit pas que le Fils de Dieu en fuſt venu; mais il ſoûtenoit que J.C. eſtoit de la terre, c.27.p.277.d. '& que c'eſtoit un pur homme qui par ſa nature n'avoit rien Merc.t.2.p.128. audeſſus des autres. 'Un auteur du V. ſiecle dit meſme qu'il vou- 2. loit qu'il fuſt né "comme les autres hommes. [a] Mais Paul meſme *ex utroque* reconnoiſt qu'il eſt né du Saint Eſprit & * de la Vierge Marie; *parente.* * NOTE 2. a Dio.inP.q.5. p.286 b. 'ce qui eſt encore appuyé par S. Athanaſe. Ath.adv.p.635. c.

[b] Il confeſſoit auſſi qu'il avoit en luy le Verbe, la ſageſſe, & la b c]dec.N.p.273. lumiere [eternelle,] mais [ſeulement] par operation [c] & par ha- *impyen.* c Epi.65. c.1.p. bitation, [& non par une union perſonnelle;] en ſorte que meſme 608.b. le Verbe l'avoit quitté, & eſtoit retourné au Pere, [d] lors ſans doute d Merc.p.309.2. Dio.inP.p.273. qu'il avoit ſouffert & qu'il eſtoit mort. [C'eſt pourquoi] 'il met- 274. toit en J.C. deux hypoſtaſes, deux perſonnes, deux Chriſts, & deux Fils, dont l'un eſtoit Fils de Dieu par ſa nature, & coeternel p.274.a]Ath. au Pere, [n'eſtant ſelon luy que le Pere meſme;] mais que celui or.2.p.332.c]de qui eſtoit fils de David [& de Marie,] n'eſtoit Chriſt "qu'en un ſens *κατ' ὁμωνυ-* fyn.p.920.c] adv.p.635.c. *μίαν.* impropre; [e] qu'il n'eſtoit point avant qu'il naquiſt de Marie, ni e Chry. t.5.or. eternel que dans l'ordre de la predeſtination; Qu'il eſtoit ſoumis 25.p.379.e. au temps; [f] Qu'il n'avoit receu le titre de Fils [de Dieu] que de la f Dio.in P.p. bonté de Dieu, & ſeulement par cequ'il eſtoit la demeure du Fils 274.a. veritable, lequel eſtoit une hypoſtaſe & une perſonne toute dif- p.278.b. ferente de luy; 'en ſorte que J.C. eſtoit juſte non par ſa nature, comme cela eſt eſſentiel à Dieu, mais ſeulement parcequ'il exerçoit la vertu & la juſtice; [non par ſon union, mais] par ſa Epi.p.608.b. communication avec le Verbe divin. 'Il evitoit par ce moyen le blaſpheme de Noet [& de Sabellius,] qui diſoient que le Pere Ath.or.1.p.286. s'eſtoit fait homme, & avoit ſouffert la mort: 'mais auſſi il nioit d. [g] l'Incarnation du Verbe, [g] & ſe rendoit ſectateur d'Artemas, [& g Euſ. c.30.p. 282 c]Epi.p. des Theodotiens, "qui avoient ſoûtenu dés la fin du II. ſiecle, que 608.a. J.C eſtoit un pur homme, [auſſi-bien que d'Ebion * qui l'avoit dit dés le premier. 2. V. les Theodotiens. * V. ſon titre.

Paul n'oſoit pas neanmoins refuſer à J.C. le titre de Dieu: 'mais il diſoit que d'homme il eſtoit devenu Dieu, [h] ſoit par la Ath.de ſyn.p. ſuite de ſa vie & par le merite de ſes actions, comme quelques 979.d]920.d. b p.897.c]Merc. anciens l'ont dit, [i] ſoit dés ſa conception, en vertu de l'habita- t.2 p.310.1]t.1 p.128. tion du Verbe dans luy, comme Saint Athanaſe le ſemble dire, i Ath.adv.p. [quoique peut-eſtre il veuille dire ſeulement qu'il ne l'eſtoit pas 635.c. auparavant ſelon cet hereſiarque,]

Vinc.L.c.15 p. 'Il ſoûtint ſon hereſie [ſoit devant, ſoit aprés ſa condannation,] 365. par divers écrits, où il taſchoit, auſſi-bien que d'autres hereſiar-

2. τὴν ἐναρθρον τοῦ λόγου παρουσίαν.

ques, de couvrir la corruption de ſes dogmes par la beauté des paroles de l'Ecriture. Il rempliſſoit toutes ſes pages de paſſages & d'exemples tirez de l'ancien & du nouveau Teſtament, abuſant des armes de la verité pour défendre le menſonge. [Mais Dieu a aboli tous ces ouvrages d'iniquité,] hors les dix queſtions dont nous parlerons dans la ſuite, leſquelles ſe ſont conſervées par la refutation que S. Denys d'Alexandrie en a faite. Dio.in P.p.278

[Toutes les opinions de Paul alloient au Judaïſme.] 'Auſſi Theodoret écrit que ce qui le fit tomber dans l'hereſie, fut le deſir de flater Zenobie, 'qui eſtoit Juive ſelon S. Athanaſe; [a] ou au moins qui ſuivoit les ſentimens des Juifs, comme dit Theodoret [b] S Chryſoſtome avoit déja dit à peu prés la meſme choſe pour nous montrer combien le deſir de complaire aux puiſſans, afin de ſoûtenir ſon ambition par leur puiſſance, eſt une paſſion dangereuſe. [Cela pourroit rendre aſſez vrai-ſemblable ce que dit S. Philaſtre,] 'que Paul enſeignoit la circonciſion, [ſi ce Pere qui eſt aſſez peu exact, eſtoit capable d'autoriſer une choſe de cette importance, dont aucun autre auteur ne parle, & que le Concile d'Antioche ne reproche point à Paul, vu meſme que] 'S. Epiphane dit que les Paulianiſtes peuvent eſtre appellez de vrais Juifs, puiſqu'ils ſont tout à fait ſemblables aux Juifs, excepté qu'ils n'ont pas la circonciſion, & n'obſervent pas le ſabbat & les autres ceremonies de la loy. 'Saint Chryſoſtome dit la meſme choſe. Thdrt.h.l.2.c. 8.p.222.b.c. Ath.fol. p.857. d. [a] Thdrt.p.222. c. [b] Chry.in Jo. h.8.p.57.a. Phila.c.64.p. 16.b. Epi.65.c.2.p. 608.d. Chry.pſ.8.p. 104.a.

ARTICLE III.

Saint Denys d'Alexandrie refute les erreurs de Paul: S. Gregoire Thaumaturge & beaucoup d'autres Eveſques s'aſſemblent à Antioche contre luy.

'LEs excés de Paul faiſoient gemir tout le monde, mais la crainte de ſa puiſſance & de ſa tyrannie empeſchoit qu'on ne s'en plaigniſt, & qu'on ne l'accuſaſt [juridiquement. Enfin neanmoins l'horreur qu'on eut de ſon hereſie, excita contre luy le zele des ſaints Eveſques. Le premier qui paroiſſe l'avoir refuté, eſt Saint Denys d'Alexandrie.] 'Paul luy ayant écrit, il luy répondit par une lettre [que nous n'avons plus,] où il l'exhortoit à decouvrir nettement ſes ſentimens. 'Paul qui s'étudioit extremement à cacher & à deguiſer ſes erreurs, [c] les decouvrit Euſ.l.7.c.30.p. 282.a.b. Dio.inP.p.273. Euſ.c.28.p.278. b [c] Dio.in P.p. 273.

neanmoins aſſez clairement par ſa réponſe, pour donner lieu à S. Denys de le refuter amplement. C'eſt ce qu'il fit dans une lettre adreſſée à Paul meſme, où il luy donne le ſalut dans le
p 274 a. titre, comme à un homme qui eſtoit encore dans l'Egliſe, & il
p.273.&c. l'y appelle "ſon ami, 'mais en meſme temps il refute fortement *traître.*
p 275.a. ſon erreur, '& meſme il luy dit qu'il eſt de ce monde, qui ſelon S. Jean eſt incapable de comprendre les veritez evangeliques: Il l'appelle un ſerpent qui rampe ſur le ventre, & qui ne ſe nourb. rit que de terre. 'Il l'accuſe de fouler aux piez & de deshonorer le throne de l'Egliſe d'Antioche.

p.278.d.e. Paul ne voulut pas demeurer ſans replique; & aprés que par une fauſſe apparence de douceur il a donné des eloges à Saint Denys, au lieu des juſtes reproches que le Saint luy avoit faits, & qu'il appelle des injures, il luy propoſe dix queſtions & dix difficultez qu'il formoit contre la doctrine de l'Egliſe. S Denys les reſolut l'une aprés l'autre par un ouvrage aſſez long. Il y parle d'ordinaire de Paul en troiſieme perſonne, & quelquefois neanmoins il s'adreſſe à luy, ſoit par figure, ſoit parcequ'il luy vouloit envoyer auſſi cet écrit. ["Nous avons aujourd'hui toutes ces pieces dans l'onzieme tome de la Bibliotheque des Peres. Quelques uns les conteſtent: mais la pluſpart les reçoivent comme legitimes.] V. S. Denys d'Alexandrie note 8.

Bar.272.§ 15. 'Outre S. Denys, Novatien paroiſt refuter l'hereſie de Paul dans ſon traité De la Trinité, quoiqu'il ne le nomme point.

[Mais toutes ces refutations n'eſtoient pas capables d'éteindre
Euſ.l.7. c.27.p. un feu ſi dangereux.] 'Il falut que les Eveſques s'aſſemblaſſent
277.d. à Antioche pour y apporter le remede. [a] On leur en écrivit, & on
a c.30.p.279.d. pria meſme des Eveſques fort eloignez, comme S Firmilien de Ceſarée en Cappadoce, de venir travailler à guerir les plaies que l'Egliſe d'Antioche recevoit de la doctrine mortelle [de celui
c.27 p.277.d. qui en devoit eſtre le paſteur.] 'Ils vinrent en effet de tous coſtez,
c.28. p 278.a.b. '& en tres grand nombre, outre les Preſtres & les Diacres. Euſebe met comme les plus illuſtres de tous S. Firmilien, S. Gre-
Thdrt.h.l.2.c. goire Thaumaturge, & S. Athenodore ſon frere, 'que Thodoret
8.p.222.d. met les deux premiers. [b] Euſebe nomme enſuite Helene de Tarſe,
b Euſ. p.278.a. Nicomas d'Icone, Hymenée de Jeruſalem, Theotecne de Ceſa-
c.32.p.284.d. rée en Paleſtine, & Maxime de Boſtres. 'Entre les Diacres on remarque "S. Euſebe Diacre d'Alexandrie, qui au retour du V. ſon titre
c.30.p.279.d. Concile, fut arreſté & fait Eveſque de Laodicée. 'Saint Denys d'Alexandrie avoit eſté prié particulierement de ſe trouver au
c.27.p.277.d. Concile: 'mais il s'en excuſa à cauſe de ſon grand âge & de ſa

V. ſon titre note 9. foibleſſe: & il mourut en effet durant le Concile, ["apparemment le 10 de ſeptembre 264: ce qui nous fixe le temps de cette aſſemblée. c.28.p.278.c.

Il n'eſt pas beſoin de rien dire ici de S. Firmilien, de S. Gregoire, ni de S. Athenodore, qui ſont aſſez connus d'ailleurs.] 'Helene de Tarſe metropole de la Cilicie,[a] eſt mis deux fois par S. Denys d'Alexandrie entre les plus illuſtres Eveſques de ce temps là. Il avoit eſté uni à S. Firmilien & à S. Cyprien dans la queſtion du batteſme. 'Il eſt mis à la teſte de ceux qui convoquoient un Concile à Antioche [en 251 ou 252,] contre l'hereſie de Novatien. 'Nous le verrons preſider au dernier qui fut tenu contre Paul de Samoſates; ["ce qui nous donne lieu de croire qu'il eut le meſme honneur dans celui-ci, ſoit comme le premier & le plus illuſtre Metropolitain du patriarcat d'Antioche, pour lequel ces Conciles eſtoient aſſemblez, ſoit pour quelque autre raiſon qui ne nous eſt pas connuë. Thdrt.p.222.l. [a] Euſ.l.7.c.5 p. 251.d|252.b. l.6.c.46. p.247. d. l.7.c.30.p.279. c.

Note 3.

La chronique de S. Jerome ne met l'entrée d'Hymenée de Jeruſalem qu'en l'an 266, deux ans aprés la mort de S. Denys d'Alexandrie; au lieu qu'Euſebe nous apprenant qu'il eſtoit au Concile d'Antioche, [il faut neceſſairement que ſon epiſcopat ait commencé au pluſtard en l'an 264.] Euſebe ſemble dire qu'il fut fait Eveſque vers le temps de la priſe de Valerien [en l'an 260, ce qui s'accorde aſſez bien avec les neuf ans que [1] la chronique de Nicephore donne à Mazabane ſon predeceſſeur.] 'Car il avoit ſuccedé à S. Alexandre [mort ſur la fin de l'an 251.] Le Syncelle donne 21 an à Mazabane [mais cela ne ſe peut ſoûtenir.] c.28.p.278 a. c.24 p.263 a. 1. l.6.c.39 p.234 c Sync.p.381.b|3. 385.c.

'Hymenée gouverna avec beaucoup de reputation l'Egliſe de Jeruſalem durant un grand nombre d'anneés. [b] Le Syncelle ne luy en donne neanmoins que 12, [c] & Eutyque 13. [La chronique de Nicephore en met 23. Mais il faut aller juſqu'à 38 ou environ,] 'puiſque Zambdas ſon ſucceſſeur [n'a commencé qu'en l'an 298. Au moins c'eſt ce qu'on lit dans la chronique d'Euſebe ſelon le latin & ſelon le grec. Ainſi il y a beaucoup d'apparence que c'eſt Hymenée dont la legion Thebéenne de S. Maurice a receu la foy,] 's'il eſt vray qu'elle l'ait receuë de l'Eveſque de Jeruſalem peu avant que de la ſeeller par ſon ſang, comme on le lit dans Surius. Euſ.l.7. c.24.p. 263.a. [b] Sync.p.387.b. [c] Euty.p.404. Euſ.l.7. c.32.p. 289.c. Sur.21.ſept.p. 221. § 1.

'S. Denys ne pouvant pas aller luy meſme à Antioche, y écrivit à l'Egliſe, [d] pour témoigner quel eſtoit ſon ſentiment touchant la conteſtation preſente, [e] ſans daigner adreſſer ſa lettre Euſ.l.7. c.30.p. 279.d. [d] c.27. p.277.d. [e] c.30. p.279.d.

1. ſelon l'edition de Scaliger à Amſterdam en l'an 1658. Celle du Louvre en 1652. a 21. ans.

à Paul, ni ſeulement le ſaluer. [Cela nous donne lieu de croire que c'eſtoit l'Egliſe d'Antioche meſme, qui avoit écrit aux Eveſques pour les prier de s'aſſembler & de pourvoir à ſes beſoins.] 'Bollandus croit que c'eſtoient les Preſtres d'Antioche avec les Eveſques voiſins: & en effet "le mot grec que nous avons traduit par celui d'Egliſe, peut ſignifier auſſi toute la province. Les Peres du Concile d'Antioche diſent "que c'eſtoient eux qui avoient écrit pour aſſembler celui-ci.

Boll.9.feb.p. 291.d.

"τῇ παροικίᾳ. πάσῃ.

"ἐπιςείλα-μεν.

ARTICLE IV.

Des trois Conciles d'Antioche contre Paul.

'LORSQUE les Eveſques furent aſſemblez à Antioche, S. Denys d'Alexandrie leur écrivit pour animer leur zele à la défenſe de la verité, & il mourut auſſi-toſt aprés avoir rendu ce dernier ſervice à l'Egliſe.

Thdrt. h.l.2.c. 8.p.222.c.d.

[Nous ne ſavons pas preciſément ce qui ſe paſſa dans le Concile.] 'Euſebe dit que l'on s'aſſembla beaucoup de fois, & en divers temps, & que l'on fit pluſieurs diſcours & pluſieurs diſcuſſions dans chaque Synode: 'ce qui marque aſſez clairement qu'il ſe tint divers Conciles ſur cette affaire, & diverſes ſeſſions dans chaque Concile. 'En effet nous ſavons que Saint Firmilien mort avant le Concile d'Antioche qui depoſa Paul, y eſtoit venu deux fois à cauſe de luy. 'Et Rufin dit que les Eveſques ne purent terminer l'affaire de Paul ni par un ni par deux Conciles. 'Ainſi il faut admettre trois Conciles au moins ſur cette affaire, celui qui la commença à la fin de l'an 264, [un ſecond dont on ignore le temps, & le dernier qui la termina à la fin de l'an 269, ou fort peu aprés.

Euſ.l.7.c.28.p. 278.b.

n.p.155.1.c.d.

c 30.p.279.d.

Ruf.c.25.p.125. 2.

Dod pont.p.71.

Ce que nous ſavons des deux premiers, outre ce que nous en avons déja dit,] 'c'eſt que Paul fit tout ce qu'il put pour cacher le venin de ſon hereſie. [a] Les Prelats au contraire y expoſerent leur foy avec toute ſorte de clarté dans les diverſes conferences qui s'y firent, 's'efforçant de decouvrir la croyance de Paul, & de rendre ſes blaſphemes clairs & palpables. 'Ils employerent les perſuaſions & les conſeils pour le porter à quitter ſon hereſie: Et en effet il proteſta ouvertement qu'il n'avoit jamais tenu les erreurs qu'on luy imputoit, & qu'il s'attachoit à la doctrine des Apoſtres: De ſorte, dit Theodoret, que les Peres rendant grace à Dieu

Euſ.c.28. p.278. b

[a] Bib.P.t.11.p. 302.c.

Euſ.p.278.b.

Thdrt.p.222, 223.

à Dieu de cette union, s'en retournerent avec joie dans leurs Egliſes.

[Ceci ſe peut raporter au premier Concile; & ainſi il faut entendre du ſecond, "auquel S. Firmilien peut avoir preſidé, ce qui eſt dans l'epiſtre ſynodique du dernier,] 'Que ce Saint condanna & rejetta abſolument les nouveaux dogmes de Paul,[a] & que cet heretique promettant de corriger ſes erreurs, Firmilien crut qu'il falloit encore attendre [l'effet de cette promeſſe, avant que de proceder à ſa depoſition,] eſperant que l'affaire s'étouferoit ſans faire d'eclat qui puſt ſcandalizer les infideles.

V. la note 3.

Euſ. c. 30 p. 279. d.

[a] p. 280. a.

'Mais Paul ne fit pas ſcrupule de tromper un homme, aprés avoir violé les promeſſes qu'il avoit faites à Dieu. 'Le bruit de ſon egarement ſe repandit bien-toſt de toutes parts. Et neanmoins les Peres ne ſe haſterent pas de le retrancher de l'Egliſe. Ils s'efforcerent premierement de guerir ſa maladie par les lettres qu'ils luy écrivirent. 'Mais voyant que ſon mal eſtoit incurable, ils ſe raſſemblerent à Antioche, [pour punir enfin cet hereſiarque par la depoſition qu'il meritoit depuis ſi long-temps.]

a.

Thdrt. p. 223. a.

[b] Euſ. p. 280. a.

'Ce dernier Concile fut tenu ſelon Euſebe ſous Aurelien, ['qui ſucceda à l'Empire aprés Claude II, en l'an 270, vers le mois d'avril.] 'Il finit neanmoins avant qu'on ſçeuſt à Antioche la mort du Pape S. Denys, [que nous nous croyons obligez de mettre le 26.e decembre 269.] 'Ainſi il y a aſſez d'apparence 'que le Concile commença ſur la fin de 269, & finit en 270 avant que Claude fuſt mort. Cela ſe peut confirmer encore par la feſte de S. Firmilien, que les Grecs font le 28 d'octobre. Car il mourut durant que le Concile s'aſſembloit. Il eſt toujours certain que ç'a eſté vers l'an 270, comme nous l'apprenons d'un acte fait en l'an 429 ou 430, par les Eccleſiaſtiques de Conſtantinople, où ils montrent que la doctrine de Neſtorius eſtoit conforme à celle de Paul de Samoſates, condanné par les Eveſques orthodoxes 160 ans auparavant.

c. 28. 29. p. 278.

[c] d. [n. p. 155. 1. d]

V. Claude II.

c. 30. p. 279. b, c.

Note 4.

Pagi, p. 372.

Conc. t. 3. p. 318 c.

'Ces Eveſques eſtoient en fort grand nombre. [b] S. Athanaſe en conte 70, [c] & S. Hilaire 80. [d] La requeſte de l'abbé Baſile en l'an 430 ou 431, porte [1] qu'ils eſtoient 180. [Mais c'eſt ſans doute une faute de copiſte. Car outre l'autorité des plus anciens, il y a peu d'apparence que 180 Eveſques ſe ſoient aſſemblez ſous un Empereur payen.

4.

Euſ. l. 7. c. 29. p. 278. d.

[b] Ath. de ſyn. p. 918. a. [919. a.

[c] Hil. ſyn. p. 1171. d.

[d] Conc. t. 3. p. 426. d.

1. τῶ ρπ' où τῶ fait un ſoleciſme, & il faudroit τῶς ou τῶν. Ainſi il faut ſans doute τῶν π', *des 80. Eveſques.* 'Eutyque n'en met que 13, & pretend que Paul eſtoit mort.

Conc. t. 1. p. 902. a.

Euſ.l.7.c.30.p. 279.c. Helene de Tarſe [a] preſidoit,] 'puiſqu'il eſt nommé le premier dans la lettre circulaire du Concile. Hymenée de Jeruſalem eſt le ſecond ; & Theotecne de Ceſarée en Paleſtine le quatrieme. Pour Theophile qui eſt le troiſieme, [on voit par ſon rang que c'eſtoit un des principaux Eveſques : mais nous n'en ſavons rien davantage.] 'Si quelques uns le font Eveſque de Tyr, [il paroiſt que ce n'eſt qu'une pure conjecture.] Maxime de Boſtres & Nicomas d'Icone y eſtoient auſſi. Theodore qui eſt nommé le 14.e, [peut bien eſtre le grand S. Gregoire Thaumaturge ; car il portoit auſſi ce nom.] 'S. Firmilien avoit eſté fort demandé par le Concile, qui l'attendit meſme quelque temps pour agir : & il s'eſtoit en effet mis en chemin pour venir à Antioche. Mais eſtant arrivé à Tarſe, il y mourut : [& aſſez vraiſemblablement le 28 d'octobre, auquel les Grecs en font la feſte.] 1.

Blond. prim.p. 544.

p.280.a.b.

Thdrt.h.l.2.c. 8.p.123.b. 'Les Peres voulurent encore tenter les voies de la douceur à l'égard de Paul, employerent les exhortations & les prieres, & le firent ſouvenir des promeſſes dont il eſtoit demeuré d'accord.

Ep ad P.p.302-305. 'Nous avons encore dans l'onzieme tome de la Bibliotheque des Peres une lettre de quelques Eveſques, où ils expoſent tres clairement leur croyance, 'qui eſtoit, diſent-ils, celle qu'ils avoient receuë par tradition, & qui avoit toujours eſté gardée dans l'Egliſe Catholique depuis les Apoſtres juſqu'à eux ; '& ils prient Paul de témoigner par ſa ſouſcription, qu'il tenoit & qu'il enſeignoit la meſme foy. Ils y établiſſent tres clairement l'union de la nature divine & de la nature humaine en la ſeule perſonne de J.C, & la diſtinction perſonnelle du Pere & du Fils en une ſeule ſubſtance. 'Cette lettre, [que nous ne ſavons point eſtre conteſtée par perſonne, [b]] eſt écrite au commencement de ce dernier Concile, ſelon M.r Valois, [dont le ſentiment eſt plus probable que celui de Baronius,] 'qui l'attribuë au premier. [a] Elle n'eſt que de ſix Eveſques, Hymenée, Theophile, Theotecne, Maxime, Procle, & Bolan, 'dont les deux derniers ſont nommez auſſi-bien que les quatre autres à la teſte de l'epiſtre circulaire du Concile ; [ſoit que ce ſoit une de celles qui furent écrites à Paul avant l'aſſemblée du Concile ſelon Theodoret, ſoit que les autres Prelats ne fuſſent pas encore arrivez à Antioche ; comme il y a bien de l'apparence qu'Helene, S. Gregoire Thaumaturge, & Nicomas, furent retardez quelque temps à Tarſe par la mort de Firmilien.] 2.

p.305.e.

Euſ n.p.157.2.c.d.

Bar.266.§ 4.
a Ep.ad P.p. 302.c.
Euſ p 279 c.

Conc.t.1.p.501.c.
Du Pin, p.585.
a Pagi, 271.

1. 'Le Synodique le dit ; mais il y fait aſſiſter Theodore de Mopſueſte.
2. 'que par Mr du Pin, qui n'en rend aucune raiſon. [a] Mr Valois la reçoit, & eſt ſuivi du P. Pagi.

ARTICLE V.

Paul eſt convaincu par Malquion, & depoſé: Du mot de Conſubſtantiel.

[ON voit par la lettre dont nous venons de parler, que Paul n'eſtoit pas encore entierement convaincu :] 'Mais il le fut enfin, & celui qui y contribua le plus, fut Malquion, homme fort eloquent, qui autrefois avoit enſeigné la rhetorique dans Antioche avec beaucoup de reputation, & qui depuis y avoit eſté fait Preſtre à cauſe de la pureté & de l'ardeur de ſa foy. 'S. Jerome le met entre ceux qui ont fait admirer dans leurs écrits une grande connoiſſance de la philoſophie, auſſi-bien que de l'Ecriture. 'Et les Grecs celebrent ſa memoire le 28 octobre, à cauſe du ſervice qu'il rendit en cette occaſion à l'Egliſe. 'Car comme il eſtoit tres habile en toutes les ſciences, tous les Eveſques du Concile le choiſirent pour ſoûtenir en leur nom la cauſe de la verité.

Euſ.l.7. c.29 p. 278.279|Hier. v.ill.c.71.p.292. c.

Hier.ep.84 p. 327.328.

Menæa, p. 357.

Fulg.ex P.c.3. p.279.

'Ce ſaint Preſtre entra donc en conference avec Paul, fit voir à nud toutes ſes erreurs, [a] & le convainquit de croire que J. C. n'eſtoit qu'un pur homme, different ſeulement des autres parce-qu'il avoit receu plus de graces. 'On écrivoit tout ce qui ſe diſoit de part & d'autre dans cette conference; & les actes en ont eſté conſervez à la poſterité. 'Leonce de Byzance, [qui vivoit ſur la fin du VI. ſiecle,] en raporte deux endroits dans ſon troiſieme livre contre Neſtorius, imprimé dans la Bibliotheque des Peres. 'Nous en avons auſſi un paſſage dans la lettre de Pierre Diacre à S. Fulgence & aux autres Eveſques d'Afrique.

Euſ.p.279.a| Hier.v.ill.c.71. [a] Thdrt. h.l 2. c.8.p.223.b.

Euſ.Hier.ut ſup.

Leon in Eut.l. 3.p.1024.a.e.

Fulg.ex P.p. 279.

'L'impieté de Paul ayant eſté reconnuë de tout le monde, il fut auſſi-toſt depoſé tout d'une voix, & excommunié. Domnus fils de Demetrien predeceſſeur de Paul, fut mis en ſa place: & le Concile qui l'y établit, témoigne qu'il eſtoit orné de toutes les excellentes qualitez que demande l'epiſcopat. 'Auſſi l'on croit que c'eſt luy qui eſt marqué le 2 de janvier dans tous les plus anciens martyrologes ſous le nom corrompu de S. Syridone.

Euſ.l 7. c.30.p. 282.b.c.

Flor p.220.

V. S. Leon note 29.

'Le Concile écrivit ſur cela à toute l'Egliſe une lettre ſynodale, qui eſt au nom des Eveſques, dont il y en a [1] ſeize de nom-

Euſ. p.279.c.d.

1. en conſtant Malquion, que quelques uns diſent eſtre le Preſtre auteur de la lettre. Mais ils le diſent ſans preuve. Et il eſt plus ordinaire de voir deux perſonnes avoir le meſme nom, que des Preſtres nommez parmi les Eveſques à la teſte d'une epiſtre ſynodale.

mez, des Preſtres, des Diacres, & des Egliſes des provinces de l'Orient. L'adreſſe eſt à Denys[de Rome,]à Maxime[d'Alexandrie,]à tous les Eveſques, tous les Preſtres, tous les Diacres, &
Hier.v.ill.c.71. p.292.c. à toute l'Egliſe Catholique. 'Cette lettre fut compoſée par Malquion.[a] Elle faiſoit voir à tout le monde le ſoin que les Eveſques
a Euſ.p.279 b| 281.b. avoient apporté en cette affaire; les deguiſemens & les fourberies dont Paul avoit taſché de couvrir ſon impieté, les preuves & les interrogations dont on s'eſtoit ſervi pour le convaincre,
p.279. & enfin les dereglemens de ſa vie & de ſa conduite. 'Euſebe nous
Leon.in Eut. l. 3.p.1010.c. a conſervé cette derniere partie. 'Leonce cite auſſi quelques paroles de cette lettre dans ſon troiſieme livre contre Neſtorius & Eutyche.

Ath.de ſyn.p. 920.c. 'S. Athanaſe dit que les Peres y avoient peu ſongé à éclaircir ce qui regarde la divinité du Fils, [& le dogme de la Trinité, ſe contentant peut-eſtre de ce qui venoit de ſe faire contre Sabel-
d. lius,]'mais qu'ils s'eſtoient tout à fait appliquez à combatre l'erreur de Paul ſur l'Incarnation, & à montrer que J.C. n'eſt point devenu Dieu d'homme qu'il eſtoit; mais qu'eſtant Dieu, Verbe, & Fils avant toutes choſes, il s'eſtoit fait chair, & s'eſtoit revétu de la forme [humaine] d'un eſclave. [Ils dirent neanmoins auſſi
Epi.73.c.12.p. 839.c. quelque choſe de ſa divinité.] 'Au moins S. Epiphane dit qu'ils ont attribué le terme de ὑπόστασις au Fils, pour montrer que ce ὑπόστασις.
n'eſtoit point une parole qui paſſe comme les noſtres, ce que Paul avoit pretendu, mais une hypoſtaſe qui eſt & qui ſubſiſte veritablement.

Euſ.p.279.d. p.281.c. 'Le Concile envoya avec ſa lettre celle que S. Denys d'Alexandrie avoit écrite contre Paul [en 264,] '& encore divers memoires qui ſervoient à faire voir les impietez de cet heretique.

Thdrt.l.1.c.3. p.531.c. 'Paul aprés avoir eſté ainſi excommunié par le Concile, le fut
b Ath.ap.2.p. 744.a. encore" par le jugement de tous les Eveſques du monde, [b] le de- Note 5.
c Bar.273.§11.12. cret du Concile ayant eſté receu partout: [c] & le Pape Felix qui ſucceda immediatement à S. Denys, écrivit une lettre à Maxime Eveſque d'Alexandrie, & à ſon Clergé, où en condannant Paul, il condanne nettement par avance l'impieté de Neſtorius:
Conc.t.3.p.511. a. Elle eſt citée par Cyrille, '& par le Concile d'Epheſe.

d Ath. de ſyn. p.917.d|Hil. ſyn.p.136. 1.d| Baſ.ep.300.p. 292.2. [d] Ceux qui ont combatu dans le IV. ſiecle le mot de Conſubſtantiel non comme faux, mais comme dangereux, objectoient principalement que le Concile qui avoit condanné Paul, avoit dit dans ſa lettre que le Fils n'eſtoit pas conſubſtantiel à ſon Pere. S. Athanaſe & S. Hilaire ne font pas difficulté de le croire, quoiqu'ils ne témoignent point l'avoir lu, & que meſme S. Athanaſe

diſe qu'il n'avoit point cette lettre. Mais S. Baſile le dit poſitivement, & comme une choſe indubitable. Ces Peres rendent raiſon de cette condannation du terme de Conſubſtantiel, faiſant voir que cela ne touchoit point la croyance que le Concile de Nicée a expliquée par ce terme. 'S. Athanaſe & S. Baſile diſent qu'il fut rejetté depeur qu'on ne cruſt qu'il y euſt une ſubſtance cathegorique & ſuperieure, communiquée au Pere & au Fils, en ſorte que ce ſuſſent trois ſubſtances, [& meſme quatre en y joignant le S. Eſprit,] & non une ſubſtance ſeule & unique; 'Car il ſemble que Paul le prenant en ce ſens groſſier & corporel, pretendoit que les Catholiques qui l'employoient pour expliquer l'exiſtence & la divinité du Verbe, tomboient dans cette abſurdité: de ſorte que le Concile qui convenoit avec luy qu'il n'y a point de ſubſtance ſuperieure au Pere & au Fils, ni partagée entre eux comme entre deux pieces d'un meſme metail, aima mieux pour luy oſter ce pretexte, ordonner qu'on ne ſe ſerviroit point du terme de Conſubſtantiel. On croit que ce fut pour exclure ce faux ſens, que le Concile de Nicée declara que le Fils eſtoit né Dieu de Dieu comme une lumiere d'une lumiere.

Ath. p. 919. d] Baſ. p 292. b. Bul. l. 2. c. 1 p. 51-63.

'S. Hilaire touche auſſi cette raiſon; mais il s'arreſte particulierement ſur ce que Paul nioit la diſtinction des perſonnes divines, & ſe ſervoit, à ce qu'il croit, en ce ſens du mot de Conſubſtantiel. [En effet les Ariens traitoient les Catholiques de Sabelliens, à cauſe qu'ils défendoient la Conſubſtantialité.] 'On n'a pas neanmoins de preuve que Sabellius ni Paul ſe ſerviſſent du mot de Conſubſtantiel pour expliquer ou pour établir leur erreur ſur la Trinité. 'Au contraire S. Athanaſe dit bien nettement qu'il pretendoit l'inferer comme une erreur de la doctrine des Catholiques: '& il eſt certain que ce terme pris dans ſa force, condanne auſſi-bien la confuſion des perſonnes, puiſqu'une ſeule ne peut pas eſtre conſubſtantielle à elle meſme, que la diſtinction des natures.

Hil. ſyn. p 136. c. d] 137. a. d. Bul. p. 52-54. Ath. p. 919. d. Baſ. p. 292. c.

'Baronius raporte un ſymbole, qu'il pretend eſtre celui que l'on objectoit contre la Conſubſtantialité: '& Forbeſius croit auſſi qu'il eſt du Concile d'Antioche contre Paul. [Mais ce ſymbole ne combat la Conſubſtantialité qu'à l'égard de ceux qui voudroient dire que J C. en tant qu'homme eſt Conſubſtantiel au Pere, & l'établit tres fortement dans le ſens Catholique du Concile de Nicée: de ſorte qu'on ne peut dire que ce ſoit celui dont parlent S. Athanaſe, S. Hilaire, & S. Baſile.] 'Auſſi il n'eſt point attribué dans les Conciles à celui d'Antioche, mais à celui

Bar. 272. §. 16. 17. Forb. l. 1. c. 2. §. 4 p. 2. Euſ. n. p. 1572. b. c] Conc. t. 3. p. 979.

Du Pin, t. 1. p. 585. de Nicée, [*dont neanmoins il y a bien de l'apparence] qu'il n'eſt pas non plus. V. le Concile de Nicée note 12.

Conc. t. 3. p. 338 339. Dans l'hiſtoire du Concile d'Epheſe, il y a un petit écrit dont nous avons déja parlé, fait pour montrer la conformité qui eſtoit

Leon. in Eut. l. 3. p. 1023. a. entre Neſtorius & Paul. Leonce de Byzance croit qu'il fut fait par Euſebe de Dorylée. [a] A la fin il y a l'extrait d'un ſymbole

a Conc. p. 339. b. d'Antioche, où le Fils eſt dit nettement conſubſtantiel au Pere : [de ſorte qu'il n'y a pas d'apparence de l'attribuer au Concile qui a depoſé Paul. Il pourroit plutoſt avoir eſté fait dans quelqu'un des precedens, lorſqu'on ne connoiſſoit pas encore tout

Dio. in Paul. p. 277. à fait les hereſies de cet Eveſque,] comme en effet Saint Denys d'Alexandrie ſe ſert de la foy de la conſubſtantialité pour refuter ſes erreurs ſur la perſonne de J. C. [Mais il peut auſſi avoir eſté fait long-temps depuis, & aprés le Concile de Nicée.]

ARTICLE VI.

Paul eſt chaſſé de la maiſon epiſcopale par Aurelien : De la ſecte des Paulianiſtes.

Thdrt. h. l. 2. c. 8. p. 223. c. PAUL ayant eſté condanné & depoſé, comme nous avons dit, ſe maintint neanmoins [autant qu'il put] dans le gouvernement de l'Egliſe d'Antioche, [s'il y en eut qui le voulurent

Euſt. l. 7. c. 30. p. 282. d. reconnoiſtre;] & il ne voulut point ſortir de la maiſon de l'egliſe, [b] c'eſt à dire de la maiſon epiſcopale, [dont l'egliſe meſme

b Bar. 272. § 18. Euſeb. p. 158. 1. a. pouvoit faire une partie.] Cela dura juſqu'à la défaite de Zenobie qui eſtoit la protectrice de Paul, [& la maiſtreſſe de l'Orient.] Mais Aurelien l'ayant vaincuë, & ayant repris Antioche ſur la V. Aurelien § 7. 1.

c. 30. p. 282. d] Thdrt. p. 223. c. fin de l'an 272, les Eveſques ſe plaignirent à luy de la violence de Paul : ſurquoi il ordonna tres ſagement, que la maiſon ſeroit miſe entre les mains de ceux à qui les Eveſques de Rome & d'Italie adreſſoient des lettres, jugeant que celui qui ne ſe ſoumettoit pas à la ſentence de ceux qui eſtoient de ſa religion, ne devoit plus avoir rien de commun avec eux.

[Paul ne pecha pas pour luy ſeul, mais pour beaucoup d'autres

Conc. t. 2. p. 1275. b. qui le ſuivirent, & il fut aſſez malheureux pour former] une ſecte des Paulianiſtes [c] ou Pauliens, comme S. Auguſtin les ap-

c Aug. h. 44. p. 92. b. pelle. Ce Saint ſuppoſe qu'elle ſubſiſtoit encore vers l'an 428,

Conc. p. 1275. c. quoique le Pape Innocent I. en parle dés l'an 414, comme d'une *baptizabant.*

God. l. 3. p. 142. 1. Mr Godeau dit que ce fut Paul qui s'adreſſa à Aurelien contre les Eveſques : [mais il ſe trompe certainement.]

ſecte déja éteinte. Il eſt toujours certain qu'il y avoit des Paulianiſtes du temps du Concile de Nicée, & du temps de Saint Athanaſe. [a] S. Chryſoſtome paroiſt ſuppoſer qu'il y en avoit encore auſſi de ſon temps.[b] Theodoret aſſure qu'on n'en voyoit pas meſme les moindres reſtes vers l'an 450, & que la pluſpart n'en connoiſſoient pas ſeulement le nom. p 37.d. Ath.or.3 p.413 d. [a] Chry. in Jo h.16.p.105.e. [b] Thdrt. h.l.2. c 11.p.124.c.

'S. Auguſtin dit qu'il faut croire que ces heretiques n'ont pas gardé la regle du batteſme, [c] puiſque le Concile de Nicée ordonne dans ſon XIX. Canon, qu'ils ſeront rebattizez dans l'Egliſe Catholique, & que leurs clercs ſeront depoſez, ou ſeront ordonnez de nouveau aprés avoir eſté rebattizez. 'S. Athanaſe dit neanmoins que ces heretiques nommoient les trois perſonnes divines, de meſme que les Manichéens: [mais il ne dit pas expreſſément qu'ils les nommaſſent dans le batteſme:]& le Pape Innocent I. dit clairement dans ſon epiſtre 22, qu'ils ne battizoient point au nom du Pere, du Fils, & du S. Eſprit. Aug. h.44.p.9. 2.b. [c] Conc.t.2.p. 378.d.e. Ath.or.3.p.413. d. Conc.t.2.p. 1275.b.

'S. Alexandre d'Alexandrie aſſure que S. Lucien qui fut depuis martyrizé[en l'an 312,]& qu'on pretend avoir eſté de Samoſates comme Paul, avoit ſoûtenu ſon parti avec tant d'opiniatreté, qu'il eſtoit demeuré ſeparé de la communion durant pluſieurs années ſous trois Eveſques [d'Antioche, Domnus, Timée, & Cyrille, que la chronique d'Euſebe fait commencer en l'an 280. Nous pourrons examiner ce point "en un autre endroit.] 'Comme les Principaux Ariens ſe vantoient d'eſtre diſciples de Saint Lucien, [c'eſt peut-eſtre pour cela] 'que le meſme S. Alexandre fait Ebion, Artemas, & Paul, les peres de l'Arianiſme. [Car il eſt aſſez difficile de voir quel raport cette hereſie avoit avec leurs opinions. Pour celle qu'on a attribuées à Marcel d'Ancyre, celles de Photin, & celles de Neſtorius, il eſt aiſé de voir qu'elles eſtoient ou en tout ou en partie ſemblables à celle de Paul.] Thdrt.v.l.1.c. 4.p.15.b| n.p.6. 2. V. S. Lucien d'Antioche. n.p.6.2.c. c.4.p.15.b.

SAINT EUSEBE
CONFESSEUR,
ET SAINT ANATOLE,
EVESQUES DE LAODICÉE.

[NOUS joignons enſemble deux celebres Eveſques de la ville de Laodicée en Syrie, à cauſe de l'union qui a toujours eſté entre eux, parceque leur hiſtoire eſt fort liée.] Ils eſtoient tous deux d'Alexandrie. [a]Euſebe y eſtoit celebre dés le temps de la perſecution de Dece, [b]auquel il eſtoit honoré du diaconat dans cette Egliſe: [c]& il paroiſſoit deſlors comme un rare exemple de pieté.

Euſ.l.7.c.32.p. 284.d.

a c.11.p.261 a.b.

en l'an 250.

c.32.p.284 d.

c.11.p.261.b.

[d]Il avoit receu de Dieu une grace & une force particuliere pour rendre toutes ſortes de ſervices & d'aſſiſtances aux Confeſſeurs qui eſtoient dans les priſons, ce qu'il faiſoit avec une ardeur incroyable; & encore pour enſevelir les corps des bienheureux Martyrs, nonobſtant tous les dangers où il falloit s'expoſer pour leur rendre ce devoir de pieté. [e]Lorſque la perſecution de Dece eſtoit dans ſon plus grand feu, il ſe gliſſa ſecrettement dans la ville, pour y conſoler & y aſſiſter les Fideles. Il eſtoit en la compagnie de quelques autres Preſtres & Diacres, [f]dont la pluſpart ont eſté fort illuſtres dans la ſuite de leur vie; [g]& l'un d'eux a meſme eſté couronné du martyre: [h]Cependant Saint Denys alors Eveſque d'Alexandrie, qui raporte ceci, ne s'arreſte à loüer en particulier que S. Euſebe.

d.

e.

f.

g.

h.

p.259.c.

[i]La perſecution de Valerien ayant ſuccedé quelques années aprés à celle de Dece, S. Euſebe eut la gloire [k]de confeſſer J.C. avec S. Denys ſon Eveſque, devant le gouverneur Emilien[vers l'an 257, & par conſequent d'eſtre banni avec luy à Kephro, & puis en la Mareote, quoique cela ne ſoit pas marqué expreſſément. Cet exil doit avoir duré juſque vers la fin de l'an 260.

i. V. S.Denys d'Alex.§ 12.

k.

S. Anatole qui eſtoit d'Alexandrie auſſi-bien que S. Euſebe, comme

comme nous venons de dire, paroiſt avoir eſté fort illuſtre par ſa naiſſance,] 'puiſqu'il a eſté honoré des plus eminentes charges de la ville. Mais il l'emportoit certainement audeſſus de tous les autres pour l'eloquence & pour la philoſophie, poſſedant en perfection tout ce qu'il y a de plus beau dans les ſciences humaines, comme l'arithmetique, la geometrie, l'aſtronomie, la dialectique, la phyſique, & la rhetorique. 'C'eſt luy ſelon l'opinion de M.r Valois, qu'Eunape dit avoir eſté le premier philoſophe de ſon temps aprés Porphyre, & avoir eu long-temps Iamblique pour ecolier. 'On tient que le peuple le pria d'établir & de fonder dans Alexandrie une ecole pour enſeigner la philoſophie d'Ariſtote. [Il n'eſt pas marqué s'il ſe rendit à cette priere.]

e.32.p.284.285.

n.p.158.2.d.

p.159.1.a] c 32. p.285.a.

'Il n'a laiſſé que peu d'écrits: mais ce peu ſuffit, dit Euſebe, pour faire connoiſtre ſon eloquence & ſon erudition [auſſi grande qu'elle pouvoit eſtre en ce temps là.] 'On eſtime particulierement l'ouvrage qu'il a fait ſur la Paſque, [dont nous parlerons plus bas,] '& ſes dix livres ſur les principes de l'arithmetique. [a] Saint Jerome loüe ſes écrits en general, comme remplis de la ſcience des Ecritures auſſi-bien que de celle de la philoſophie. 'Car outre les deux ouvrages dont nous avons parlé, il a laiſſé pluſieurs autres témoignages du ſoin avec lequel il avoit étudié l'Ecriture, & des lumieres qu'il y avoit acquiſes.

p.286.b.c.

Hier.v.ill.c.73, p.292.d.

Euſ.p.287.d] Hier.p.292.d. a Hier.ep.84. p.327.328. Euſ.p.288.a.

[L'état de l'Empire Romain eſtoit alors extremement troublé par la negligence & la foibleſſe de Gallien. L'Egypte ne reſſentit pas moins ces emotions que toutes les autres provinces. Pour ne parler que de ce qui regarde noſtre ſujet, 'Emilien prit le titre d'Empereur d'Alexandrie ſur la fin de l'an 262, mais ne le garda pas long-temps, ayant eſté bien-toſt défait & pris par Theodote Egyptien, que Gallien avoit envoyé contre luy.] "Ce fut apparemment en cette occaſion ['qu'un des quartiers d'Alexandrie nommé Bruchium,] qui en eſtoit comme la citadelle, fut aſſiegé par les Romains, [Emilien meſme ou ſes partiſans s'y eſtant refugiez pour differer un peu leur mort.] Anatole ſe trouva enfermé dans ce chaſteau durant le ſiege avec un grand nombre d'autres [qui avoient accoutumé d'y demeurer:] & comme les magiſtrats luy avoient deferé la ſurintendance de toutes choſes, il s'y ſignala par quantité d'actions memorables. L'hiſtoire n'en remarque qu'une qui luy eſt commune avec S. Euſebe, [& où ils firent voir que la charité eſt la ſouveraine loy des Chrétiens, & qu'elle eſt ingenieuſe à ſecourir tout le monde.]

V. Gallien § 11, 12.

Ibid, note 10.

p.285.a.b.

b.c. 'Le blé manquant aux aſſiegez, Anatole en donna avis à Euſebe, qui eſtoit dans l'autre partie de la ville unie aux Romains,
c. & qui meſme eſtoit fort conſideré du General. 'Euſebe ne manqua point d'aller trouver ce General, & de luy demander la grace de ceux qui quitteroient le parti des ennemis; ce qu'il
c. obtint. 'Dés qu'Anatole l'eut appris, il aſſemble le Conſeil, & luy propoſe de faire la paix avec les Romains. Cette propoſition
d. ayant eſté rejettée avec indignation, 'Au moins, ajouta-t-il, vous « ne trouverez pas mauvais que nous faſſions ſortir de la place « toutes les bouches inutiles, que nous voyons reduites à mourir « de faim dans peu de temps, afin que les vivres puiſſent ſuffire à «
p.286.a. ceux qui ſont en état de porter les armes. 'Il emporta cet avis; « & ayant premierement fait ſauver les Chrétiens, il fit enſuite ſortir la nuit tout autant d'autres qu'il put, & quelques uns meſme habillez en femmes, paſſant de beaucoup les termes de l'arreſt, enſorte qu'il ne laiſſa preſque perſonne dans la place. [Il n'eſt pas marqué s'il ſortit luy meſme, mais il n'y a aucune
b. apparence.] 'Euſebe receut toute cette multitude, & leur ſervant de pere & de medecin, il taſcha par ſes ſoins & par ſes bons traitemens, de les tirer de l'état où un long ſiege les avoit reduits.

b. 'La guerre eſtant finie, [ce qui paroiſt eſtre arrivé dés le com- V. S. Denys
p.284.c.d. mencement de l'an 264,] S. Euſebe paſſa en Syrie pour ſe trouver d'Alex. § 14. à Antioche au Concile qui s'y tenoit [en la meſme année 264,] contre Paul de Samoſates. Mais [aprés le Concile,] on ne luy permit pas de s'en retourner en Egypte. Car il fut arreſté à Laodicée [prés d'Antioche,] où on l'établit Eveſque au lieu de Socrate qui eſtoit mort depuis peu.

p.288.a. 'S. Anatole fut fait Eveſque [à peu prés dans le meſme temps,] par Theotecne de Ceſarée en Paleſtine, qui luy impoſa les mains afin de l'avoir pour ſucceſſeur: Et ils gouvernerent enſemble l'Egliſe de Ceſarée durant quelque temps. Mais lorſque S. Anatole s'en alloit à Antioche pour ſe trouver à un [nouveau] Concile qui s'y tenoit [encore] contre Paul de Samoſates; [ce qu'il faut ſans doute entendre du dernier tenu à la fin de l'an 269;] il fut retenu en paſſant à Laodicée, où Saint Euſebe eſtoit mort, & obligé de prendre le ſoin de cette Egliſe.

[S. Jerome dans ſa chronique marque en l'an 272, que Saint Euſebe paroiſſoit alors avec eclat dans l'Egliſe. Mais les raiſons V. Paul de Samoſates note 4. qui nous obligent de mettre dés la fin de 269 le dernier Concile d'Antioche qui depoſa Paul, nous ont paru plus fortes que l'au-

torité de cette chronique. Il y a lieu de s'étonner comment on ne trouve point dans le martyrologe Romain le nom de Saint Euſebe, qui a receu de ſi grands eloges de S. Denys d'Alexandrie, & qui a confeſſé publiquement J.C.]'Les Grecs l'honorent le 4 d'octobre ſous les titres de Diacre & de Martyr, [luy oſtant la qualité d'Eveſque qui luy appartient certainement,] & luy attribuant l'honneur d'eſtre mort pour J.C. dans les tourmens, [ce qu'Euſebe n'auroit pas manqué de marquer.]Ils ſont encore d'autres fautes en cet endroit. Men.p 44.45| Ugh.p.1092. 1093. &c.

[Nous ne ſavons rien des actions que fit S.Anatole durant ſon epiſcopat.] 'Bucherius dit qu'il écrivit ſon livre de la Paſque en l'an 276, & le prouve par cet ouvrage meſme qu'il nous a donné en latin de la traduction de Rufin, comme tout le monde le croit, dit-il, ajoutant qu'on tient à cauſe de cela cette traduction pour peu exacte & peu fidele. 'Il propoſe meſme diverſes raiſons de douter ſi ce traité eſt veritablement de S. Anatole; & la plus conſiderable eſt qu'il s'y trouve quantité de fautes indignes de l'erudition que l'on attribuë à ce Saint, & qu'on loüe particulierement dans ce traité meſme. Il conclud neanmoins que les citations & les paſſages qu'en raportent Euſebe, Bede, & divers autres auteurs, ſont trop formels pour ne s'y pas rendre. 'Auſſi on pretend que les lettres & les ſciences eſtoient alors extremement negligées, ſurtout l'aſtronomie: [de ſorte qu'avec une literature mediocre on pouvoit paſſer pour tres habile, & eſtre le premier de ſon temps.] 'On ajoute que les lettres ne ſe reveillerent que ſous Conſtantin. Buch.cycl.p. 465. p.450. p.451. Cyp.diſap.c. 57 p.77. c.58.p.78.

'Dans cet écrit ſur la Paſque, S. Anatole parle de la coutume des Aſiatiques, de celebrer cette feſte le 14 de la lune ſans s'arreſter au dimanche, comme d'une pratique qui avoit duré dans cette province juſqu'à ſon temps, mais qui venoit de s'y abolir, '& qui n'eſtoit pas encore établie dans la Syrie. [a] Il témoigne cependant aſſez l'approuver; [ce qui donne lieu de croire que c'eſt ſon autorité qui la fit recevoir à cette province, où elle fut abolie par le Concile de Nicée.] 'Il parle d'Origene dans ce meſme ouvrage avec beaucoup d'eſtime, l'appellant le plus ſavant homme de ſon ſiecle. 'On voit qu'il n'a entrepris d'écrire ſur cette matiere que pour ſatisfaire aux lettres & aux inſtances d'un de ſes amis, à qui il dedie ce qu'il avoit fait: mais il ne le nomme point. Anat ap. Buch. p.444. p.443. [a] p.444. p.439. p.440.448.

'S. Anatole paroiſſoit beaucoup dans l'Egliſe l'an 3 de Probe, [de J C. 278,] '& il fleuriſſoit encore ſous l'empire de Carus, Euſeb.chr. Hier.v.ill,c.73. p.292.d.

[en 282 ou 283. Nous n'en ſavons pas davantage, & nous ignorons l'année de ſa mort. Uſuard, Adon, Vandelbert, & le martyrologe Romain, marquent ſa feſte le 3.e de juillet.] Il eut pour
Euſ.l 7.c.32.p. 288.b.c. ſucceſſeur un Eſtienne, qui perdit par le peu de generoſité qu'il fit paroiſtre durant la perſecution, la reputation que ſa ſcience luy avoit acquiſe. Pour Theodote ſucceſſeur d'Eſtienne, qui ſe rendit celebre [ſous Conſtantin, nous eſperons en parler amplement en un autre endroit.]

V. les Ariens § 5, ſi note 2.

S. FIRMILIEN,

EVESQUE DE CESARÉE EN CAPPADOCE.

[IL eſt aiſé de juger de l'eſtime que merite Saint Firmilien, ſi nous conſiderons non ſeulement
Bar.258.§ 47. Men.p. 357. que Baronius, qui ne luy eſt pas fort favorable,] 'avoue qu'il ne cedoit preſque à perſonne de ſon temps ni en ſcience ni en ſainteté, '& que les Grecs en celebrent publiquement la me-
Euſ.l.7.c.5.p. 251.d. moire le 28 d'octobre dans leurs Ménées, 'mais auſſi que de ſon vivant le grand S. Denys d'Alexandrie l'a mis au rang des plus
c.30.p.280.a. illuſtres Eveſques de l'Orient; 'que le plus celebre Concile qui ait eſté tenu dans l'Egliſe avant celui de Nicée, a voulu attendre
p.279 d. qu'il fuſt venu pour agir, l'a qualifié bien-heureux auſſi-toſt aprés ſa mort, & a rendu à toute l'Egliſe un témoignage authentique de ſon ſentiment, comme d'un Prelat dont l'autorité eſtoit de grand poids, pour faire rejetter univerſellement un Patriarche
c 28.p.278.a. heretique; 'qu'Euſebe le met comme le plus illuſtre Eveſque d'un autre Concile où eſtoit S. Gregoire Thaumaturge, Saint
Baſ.de Spi c. 29.t.2. p.360 c. Athenodore, & pluſieurs autres grands hommes; 'que S. Baſile allegue ſes écrits pour autoriſer la foy de l'Egliſe; [a] que Theo-
a Thdrt. h.l.2. c.8.p.222.d. doret le met entre les plus grands Prelats de ſon ſiecle, ajoutant que c'eſtoit un homme celebre, qui poſſedoit egalement les
Nyſſ.v.Th.t.3. p.542.c. ſciences humaines & les divines: '& qu'enfin S. Gregoire de Nyſſe en faiſant l'eloge du grand Thaumaturge, compare à ſa vertu celle de Firmilien, & dit qu'il a eſté par ſa vie l'ornement de l'Egliſe de Ceſarée.

'Il eſtoit natif de la Cappadoce meſme, ſorti d'une famille c.
celebre, [dont la nobleſſe plus illuſtre encore dans le ciel que
ſur la terre, paroiſt par les actes de S.te Capitoline, qui ſouffrit
le martyre au commencement du IV. ſiecle dans la Cappadoce,
& apparemment à Ceſarée meſme.] 'Car le juge exhortant cette MS.p.660.
Sainte à ne pas ternir la gloire de ſa race, la plus conſiderable de
la ville, par le ſupplice honteux auquel elle s'expoſoit; elle luy
» répondit en ces termes: Comme vos ſentimens ſont tous ter-
» reſtres, vous relevez ceux dont j'ay tiré une naiſſance charnelle,
» & vous croyez que je les deshonore en combatant pour la foy
» de J.C. Mais pour moy ce que j'eſtime dans ma maiſon, c'eſt
» qu'elle a produit non ſeulement des Martyrs, mais auſſi des
» docteurs & des predicateurs de la parole divine. C'eſt d'elle en-
» core qu'eſt ſorti le grand Firmilien, qui ayant conceu de l'hor-
» reur pour vos egaremens étranges, & ayant mieux aimé obeïr
» à la doctrine de l'Evangile [qu'aux loix des hommes,] eſt devenu
» le guide de ceux qui eſtoient aveuglez par leur infidelité, leur a
» fait appercevoir la lumiere du Soleil de juſtice, & a eſté le con-
» ducteur du troupeau que J.C. a en cette ville. C'eſt luy que je
» veux ſuivre, & aprés lequel je confeſſe ſans crainte que J.C. eſt
» le Roy des rois.

'S. Gregoire de Nyſſe attribuë la converſion & l'inſtruction Nyſ.v.Th.p.
Note 1. de S Firmilien à Origene: ["& quoiqu'il meſle à cela quelques 542.c.d.
circonſtances qui ne s'accordent pas avec l'hiſtoire,] 'il eſt cer- Euſ.l.6. c.27.p.
tain neanmoins que S. Firmilien a eu pour Origene une eſtime 228.b.
& un reſpect extraordinaire.

'Dés la 10.e année du regne d'Alexandre, [qui eſtoit la 231.e de c.26. p.228 a b.
J.C,] Firmilien Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, dit Euſebe,
paroiſſoit dans l'Egliſe avec eclat. 'Les plus habiles tirent de n p.143.2.a.
Note 2. cette expreſſion, qu'il eſtoit Eveſque dés ce temps là. Auſſi "on
ne croit pas pouvoir mettre pluſtard le Concile d'Icone, 'auquel Cyp ep.75 p.
jam pridem. il aſſiſta, puiſqu'il a eſté aſſemblé "fort long-temps avant l'an 256; 200.2.203.2.
'& comme S Denys d'Alexandrie diſoit en 256 ou 257, ſous les Euſ.l.7.c.7.p.
Eveſques nos predeceſſeurs. [a] On voit auſſi que Firmilien parle 253.254.
de ce qui arriva dans la Cappadoce ſous Maximin I, [vers l'an 235,] a Cyp.p.201.1.
comme s'il euſt eſté deſlors chargé du peuple de cette province.

V. les Montaniſtes §13 S. Cyprien §43. *ſenieres & præpoſiti.*

["Nous ne dirons rien ici davantage ſur le Concile d'Icone, dautant que nous en avons aſſez parlé en d'autres endroits. Nous remarquerons ſeulement] 'que la coutume de la Cappa- p.199.2.
doce eſtoit "que les Preſtres & les Eveſques s'aſſembloient tous
les ans, pour regler en commun les affaires conſiderables qui

eſtoient commiſes à leurs ſoins, & pour chercher les remedes aux plaies que les Fideles avoient receuës depuis le batteſme.

[Il ne faut pas auſſi oublier une hiſtoire remarquable arrivée dans la Cappadoce en l'an 235, & que noſtre Saint meſme nous a appriſe.] "Il y a, dit-il, environ 22 ans, qu'aprés la mort de l'Empereur Alexandre, "il arriva en ces quartiers-ci pluſieurs maux & pluſieurs calamitez, tant à tous les hommes en general, qu'aux Chrétiens en particulier. Car il ſe fit pluſieurs tremblemens de terre qui renverſerent beaucoup de choſes dans la Cappadoce & dans le Pont. La terre meſme s'ouvrit en quelques endroits, & abyſma des villes entieres. Ces malheurs, [dont on faiſoit retomber la cauſe ſur la religion Chrétienne,] exciterent contre nous une furieuſe perſecution, qui étonna d'autant plus nos freres, & leur parut d'autant plus rude, qu'elle s'eleva tout d'un coup aprés une longue paix, lorſqu'on s'y attendoit le moins, & qu'on eſtoit le moins accoutumé à eſtre perſecuté. Noſtre province avoit meſme alors pour gouverneur Serenien homme tout à fait cruel & barbare. Ce trouble obligea beaucoup de Fideles à quitter leur pays pour eviter la perſecution, & à s'enfuir de divers coſtez en d'autres provinces: Et cela n'eſtoit pas difficile, parceque la perſecution n'eſtoit pas generale, mais eſtoit renfermée dans quelques provinces.

p. 201. r. en l'an 234.

1. Durant ce trouble on vit paroiſtre ici une femme qui tombant en extaſe, ſe diſoit propheteſſe, & agiſſoit comme ſi elle euſt eſté remplie du S. Eſprit. Et en effet elle faiſoit des choſes ſi extraordinaires & ſi ſurprenantes par l'operation des demons les plus violens & les plus puiſſans, que nos freres furent longtemps en peine du jugement qu'ils en devoient faire: Et pluſieurs y furent trompez. Elle promettoit meſme de faire trembler la terre; non que le diable ait aſſez de pouvoir pour l'ebranler, & pour faire mouvoir par ſon autorité aucun des ouvrages de Dieu: mais ce malin eſprit prevoyant quelquefois qu'il ſe va faire un tremblement de terre, il veut ſe faire croire auteur de ce qu'il ſçait devoir arriver.

2. Par ces menſonges & ces belles promeſſes, elle s'acquit tant de croyance dans l'eſprit de tous [ceux qui meritoient d'eſtre abandonnez à ſes illuſions,] qu'elle ſe faiſoit ſuivre partout où elle vouloit, & obeïr en tout ce qu'elle ordonnoit. Le demon la faiſoit auſſi marcher nuds piez au travers des neiges dans la plus grande rigueur de l'hiver, ſans qu'elle en fuſt incommodée en aucune maniere. Elle diſoit qu'elle ſe haſtoit de retourner

» en Judée & à Jeruſalem, d'où elle feignoit d'eſtre venüe. Elle
» ſeduiſit ici un Preſtre nommé Ruſtique, & un Diacre, auſquels
» elle ſe proſtitua, comme cela ſe decouvrit peu de temps aprés.
» 'Un Exorciſte d'une probité reconnuë, & qui avoit toujours 2.
» vécu d'une maniere ſainte & irreprochable, s'oppoſa à elle, à
» la priere de pluſieurs d'entre les Fideles, qui avoient auſſi une
» foy plus vive & plus forte. Et le demon avoit eu l'adreſſe de
» prevenir ſur cela les eſprits, en prediſant un peu auparavant
» qu'il viendroit un homme ennemi & infidele pour le tenter.
» Cela n'empeſcha pas que cet Exorciſte animé de la grace de
» Dieu, ne luy reſiſtaſt fortement, & ne fiſt voir à tout le monde
» que celui qu'on avoit pris pour le Saint Eſprit, eſtoit le mauvais
» eſprit. Et ce fut alors que l'on decouvrit les crimes que cette
» malheureuſe femme avoit commis & avoit fait commettre aux
» autres.
» 'Elle faiſoit une infinité de choſes pour tromper les Fideles 2.
» par les preſtiges & les illuſions des demons, & elle avoit meſme
» ſouvent la hardieſſe de contrefaire nos myſteres [les plus terri-
facere. » bles.] Elle faiſoit ſemblant de ſanctifier le pain, "de conſacrer
» l'Euchariſtie, en y employant les prieres les plus ſacrées; & d'of-
1. » frir ainſi le ſacrifice au Seigneur, ' où elle n'omettoit ni les
» loüanges, [ni tout le reſte de ce] que l'Egliſe a accoutumé d'y
» joindre. Elle battiza auſſi beaucoup de perſonnes, ſe ſervant
legitima. » dans les interrogations, des paroles ordinaires &"preſcrites, &
» n'oubliant rien de tout ce que l'Egliſe ordonne pour l'admini-
» ſtration de ce ſacrement. [On ne dit point ce qui arriva de cette
» miſerable profanatrice des choſes les plus ſacrées.]

'S. Firmilien qui avoit, comme nous avons dit, beaucoup Euſ l.6. c.27.p. 228.b|Hier.v. ill.c.54. p.285. b.
d'eſtime & d'affection pour Origene, ſe joignoit quelquefois à
toute la Cappadoce pour le faire venir en cette province, & il
V. Origene § 22. l'y retenoit meſme fort long-temps, ["Il ſemble en effet qu'Ori-
gene y ſoit demeuré caché durant toute la perſecution de Ma-
ximin.] Quand Firmilien ne le pouvoit pas attirer dans la Cap-
padoce, il alloit luy meſme en Paleſtine, prenant occaſion de
viſiter les ſaints lieux, & y demeuroit long-temps à Ceſarée étu-
diant les ſaintes Ecritures ſous Origene. [Ce fut apparemment
dans quelqu'un de ces voyages,] 'que S. Gregoire Thaumaturge Nyſ.v.Th p. 542.c.d.
qui eſtoit ſon ami particulier, luy decouvrit la reſolution où il
eſtoit d'embraſſer la foy & le ſervice de J. C: ce que ce Saint

1. *ſine ſacramento ſolitæ prædicationis.* Il faut aſſurément *non ſine*, comme on l'a mis dans l'edition d'Angleterre *p.223.* Il n'y a point de ſens ſans ce *non*.

ayant appris avec joie, ils s'en allerent enſemble en parler à Origene, [ſous qui Gregoire étudioit la philoſophie depuis quelques années. "Car il ſemble que cela a pu arriver au commencement du regne de Gordien, vers l'an 239. V. S. Greg. Thau § 3.

L'hiſtoire ne nous fournit plus rien pour S. Firmilien juſques aprés la perſecution de Dece. Nous pouvons ſeulement remarques qu'on tient que "S. Mercure ſouffrit durant cette perſecution un illuſtre martyre à Ceſarée en Cappadoce.] 'Les [1] martyrologes du IX. ſiecle diſent la meſme choſe des SS. Germain, Theophile, Ceſaire, & Vital, dont ils marquent la feſte le 3.e de novembre. Ceux qui portent le nom de S. Jerome leur donnent pour compagnon un Egrile; & on y en ajoute encore d'autres. [Mais c'eſt tout ce que nous en trouvons. V. la perſ. de Dece § 15. 1. Flor. p. 949.

Euſ. l. 6. c. 46. p. 247. 248. Gallus ayant ſuccedé à Dece à la fin de l'an 251,]& le ſchiſme de Novatien infectant l'Egliſe d'Antioche, Helene de Tarſe, S. Firmilien, & Theoctiſte de Ceſarée en Paleſtine, prierent Saint Denys d'Alexandrie de ſe trouver avec eux à Antioche, pour remedier à ce mal.[On n'en ſçait pas le ſuccés, ſinon que vers l. 7. c. 4. 5. p. 251. 252. l'an 256,] 'toutes les Egliſes rejetterent unanimement l'hereſie de Novatien. S. Firmilien eſt mis entre ceux qui reſſentirent le plus les avantages & la joie que cette union apportoit à tous les Fideles.

c. 2. 4. p. 251. a c. 'Mais cette joie eſtoit en meſme temps traverſée par un nouveau trouble, arrivé ſur le ſujet du batteſme des heretiques. [Nous l'avons expliqué plus amplement ſur S. Cyprien, & nous ne mettrons ici que ce qui regarde perſonnellement Firmilien.] Cyp. ep. 75. p. 205. 2. 'Ce Saint crut devoir ſoûtenir la pratique de rebattizer les heretiques, comme il pretend que l'on avoit toujours fait dans la Euſ. l. 7. c. 5. p. 252 b. Cappadoce, & comme le Concile d'Icone l'avoit ordonné. 'Le Pape S. Eſtienne s'y oppoſa hautement, écrivit à Saint Denys d'Alexandrie qu'il ne communiqueroit plus avec Firmilien, ni avec Helene de Tarſe, ni avec quantité d'autres qui eſtoient Cyp ep. 75. p. 204. b. dans le meſme ſentiment; '& il rompit en effet la communion avec eux.

p. 198. 'S. Cyprien qui eſtoit dans la meſme cauſe, écrivit à Firmilien, p. 199. 2. & luy envoya le Diacre Rogatien, 'qui arriva en Cappadoce ſur 1 198. 199. la fin de l'autonne[de l'an 256.]'Firmilien receut avec beaucoup p. 199. 2. de joie la lettre & le deputé de S. Cyprien, '& luy récrivit par la meſme voie une grande lettre, que nous avons encore parmi celles de S. Cyprien, à qui elle eſt adreſſée. Pamelius l'a miſe la 75.e

1. Uſuard, Adon, Raban, Vandelbert &c.

[Nous

[Nous n'en remarquerons ici autre choſe, ſinon que la force avec laquelle il parle contre Eſtienne, n'empeſche pas qu'il ne reconnoiſſe] 'que ce Pape eſtoit auſſi-bien que luy dans l'Egliſe unique & Catholique: [ce qui fait voir qu'il ne ſe ſeparoit point d'avec luy, & qu'il conſervoit inviolablement comme S. Cyprien le lien de la charité Chrétienne & de l'union ſacerdotale.] p.202.2.

'La conformité du ſtyle de cette lettre avec celui de S. Cyprien, fait juger que cet illuſtre Martyr avoit pris le ſoin de la traduire luy meſme en latin. [C'eſt le ſeul ouvrage qui nous reſte de S. Firmilien,] 'ſi nous ne voulons luy attribuer encore la petite hiſtoire de 'S. Cyrille enfant martyrizé à Ceſarée en Cappadoce. Car [comme elle eſt bien écrite.] on juge qu'elle n'eſt pas indigne d'avoir pour auteur ce celebre Eveſque. 'Saint Baſile cite de luy divers diſcours en general, [que S. Jerome n'a pas connus, puiſqu'il ne met pas ce Saint au nombre des auteurs eccleſiaſtiques. n.p.205.b. Act.M.p.253. V.S.Caſſien §11. Baſ.deSpi.c.29. p.360.e.

L'hiſtoire des Empereurs nous apprend que S. Firmilien a gouverné l'Egliſe au milieu des plus grandes guerres étrangeres & civiles dont on ait guere oui parler. La Cappadoce eut part à cette deſolation generale, particulierement ſous le regne de Gallien; de ſorte que Saint Firmilien vit ſes peuples emmenez captifs par les barbares, & reduits à recourir à la charité de leurs freres. C'eſt ce que nous apprenons de la lettre 220 de S. Baſile, où nous voyons que]S Denys Pape écrivit à l'Egliſe de Ceſarée, pour la conſoler dans les maux qu'elle ſouffroit par les incurſions des barbares. Il y envoya meſme des perſonnes pour racheter les Chrétiens qui eſtoient emmenez captifs. [Outre ce que tous les hiſtoriens nous apprennent en general des courſes que firent alors les barbares dans l'Aſie mineure, Pollion &] 'Philoſtorge témoignent que les Scythes, (c'eſt à dire les Gots,) ſe jetterent ſur la Cappadoce vers l'an 264, & ſe rendirent maiſtres des villes de cette province. Ils en emmenerent en captivité plusieurs Chrétiens, 'par leſquels ils furent eux meſmes delivrez de la captivité du diable. 'S. Eutyche dont S. Baſile parle en un endroit, [fut apparemment de ce nombre. ep.220.p.233.c, d. Philg.l.2.c.5.p. 470.471 Soz. l.2.c 6 p.451. V.la perſ.de Valerien §12. Baſ.ep.338.p. 330.e.

Dans le meſme temps]Paul de Samoſates qui eſtoit Eveſque d'Antioche, ſemoit une nouvelle hereſie contre la perſonne de J.C. Les plus illuſtres Prelats de l'Orient s'aſſemblerent à Antioche meſme pour étouſer ce monſtre dans ſa caverne: '& l'on écrivit nommément à S. Firmilien pour le prier d'y venir avec les autres. Il ne manqua pas de le faire, & il vint deux fois à An- Euſ.l.7.c.27 p. 277.c,d. c.30.p.279.d.

p.155.1. d.157.2. c. tioche pour ce ſujet. 'M.r Valois croit qu'il preſida aux Conciles qui ſe tinrent alors, [dont le premier ſe peut mettre en 264. "Son ſentiment eſt combatu par d'aſſez grandes difficultez à l'égard de ce premier, mais il peuteſtre veritable à l'égard d'un ſecond qui ſe tint quelque temps aprés. 'Firmilien condanna dans ces Conciles les nouveautez de Paul. Car c'eſt ce que nous ſavons, « diſent les Peres d'un tres illuſtre Concile, & ce que nous atteſ- « tons nous autres qui avons aſſiſté à ces aſſemblées; & ce qu'un « grand nombre d'autres ſavent auſſi. [Ainſi ce n'eſt pas ſans rai- « ſon] 'que les Grecs le loüent d'avoir "terraſſé & depoſé Paul de Samoſates. [a] Mais comme cet hereſiarque auſſi fourbe qu'impie, promettoit de ſe corriger, Firmilien crut qu'on pouvoit ſe fier à ſa parole, & ne le pas depoſer, eſperant d'etoufer par ce moyen cette affaire ſans eclat & ſans ſcandale. Neanmoins l'experience luy fit [bien-toſt] connoiſtre quelle croyance on devoit avoir à la parole d'un homme qui violoit la foy qu'il devoit à Dieu.

V. Paul de Samoſ. tes note 3.

Menæa, oct. p. 357.

x θεῖ λε.

a Euſ. p. 280. a.

a, b. 'Paul perſiſtant donc dans ſon hereſie, les Peres ſe raſſemble-rent à Antioche ["ſur la fin de l'an 269.] S. Firmilien partit pour s'y rendre avec les autres, & arriva juſqu'à Tarſe, où pendant que le Concile le ſouhaitoit & attendoit ſa venuë pour termi-ner cette grande affaire, il paſſa de ce monde en l'autre. [Il mou-rut apparemment le 28 d'octobre,] 'auquel comme nous l'avons dit au commencement, les Grecs honorent ſa memoire.

V. Paul de Samoſ. tes note 4.

Menæa, p. 357.

S. GREGOIRE THAUMATURGE, EVESQUE DE NEOCESAREE.

ARTICLE PREMIER.

De la grande reputation de Saint Gregoire.

1. [SAINT Gregoire ſurnommé Thaumaturge [1] à cauſe des miracles prodigieux que Dieu a faits par ſon moyen, doit eſtre d'autant plus venerable à l'Egliſe, qu'il ſe trouve tres peu de Saints en qui Dieu ait joint les talens exterieurs de l'eloquence & de la ſcience, avec la grace de la prophetie & des miracles. Ce ſont des dons que ſa providence a preſque toujours ſeparez; & peut-eſtre parcequ'il faut une humilité rare entre les Saints meſmes, pour ſoûtenir l'eclat de deux choſes ſi capables d'eblouir & d'enfler le cœur.

Dieu qui ſe plaiſt non ſeulement à donner ſa grace aux humbles, mais à les relever encore devant les hommes, a donc glorifié ce Saint durant ſa vie en le rendant comme le miniſtre de la nature: & il l'a encore glorifié aprés ſa mort, en voulant que nous fuſſions inſtruits particulierement de ſes actions par S. Gregoire de Nyſſe, qui en a fait une hiſtoire, & par S. Baſile ſon frere. Outre le reſpect que l'Egliſe a pour la ſainteté de ces deux grands hommes,] ils avoient eſté elevez par S.te Macrine leur ayeule, originaire de Neoceſarée, & fort bien inſtruite de la doctrine & des actions de ce grand Saint, [qu'elle avoit aſſurément appriſes de ſes diſciples. Ainſi ils doivent eſtre regardez non comme des declamateurs & des ſophiſtes, quand des Saints le pourroient eſtre, mais comme des témoins auſſi irreprochables qu'illuſtres & glorieux. Que ſi S. Gregoire de Nyſſe, parlant devant un peuple, & faiſant un panegyrique, peut eſtre ſoupçonné d'uſer de quelque amplification, quoique nous ſoyons obligez de preſu-

Baſ. ep. 75. p. 130 131.

1. C'eſt ce que marque le mot de Thaumaturge ſelon le grec.

mer qu'eſtant illuſtre entre les Saints & les Peres de l'Egliſe, il n'a eu garde de rien avancer qu'il ne cruſt eſtre veritable ; nous devons conſiderer que ce qu'il raporte de plus incroyable eſt atteſté par S. Baſile dans ſon traité du S. Eſprit, où cet homme ſi grave & ſi eloigné de tout le faſte de la rhetorique, traite une matiere importante, & parle non à un peuple, mais à "un Eveſque ſaint & celebre. S. Amphiloque.

Il ne ſera pas inutile de raporter ici ſes paroles, qui contiennent l'abregé de la vie de ce grand Saint, & qui ſerviront à nous en donner d'abord une idée. Car aprés avoir nommé les plus illuſtres Peres de l'Egliſe entre ceux qui l'avoient precedé, S. Irenée, les deux SS. Clemens, les deux SS. Denys de Rome & d'Alexandrie, Origene, Africain, S. Athenogene, il paſſe à S. Gregoire Thaumaturge.]

de Spi. c. 29. t. 2. P. 359. c. 'En quel rang, dit-il, mettrons nous le grand Gregoire, & la doctrine qu'il nous a laiſſée? Ne merite-t-il pas de tenir place parmi les Apoſtres & les Prophetes, luy qui a eſté animé du meſme Eſprit qu'eux, p. 360. a. 'qui a toujours ſuivi les traces des Saints, & qui a fait voir dans toute ſa conduite un modele accompli de la vie evangelique? Pour moy, je ne croy pas pouvoir en parler d'une autre maniere. Car ce ſeroit certainement faire injure à la verité, de ne pas mettre au nombre de ceux qui ſont les plus cheris de Dieu, un homme qui a paru dans l'Egliſe comme une brillante lumiere & une lampe eclatante, & qui par la puiſſance que le S. Eſprit luy communiquoit, faiſoit trembler les demons. Il avoit receu une ſi grande grace pour la converſion des Gentils, b 'que n'ayant trouvé que 17 Chrétiens dans ſon dioceſe, il en a gagné à Dieu tout le peuple & de la ville & de la campagne. Il a changé le cours des fleuves, en leur commandant par le nom tout-puiſſant de J. C. Il a ſeché un étang qui eſtoit un ſujet de querelle à des freres avaricieux. Les predictions qu'il a faites de l'avenir ſont ſi admirables, qu'il ne cede en rien aux anciens Prophetes. Ce ſeroit une choſe infinie de vouloir raporter tout ce qu'il a fait d'extraordinaire & de merveilleux. Car l'Eſprit de Dieu agiſſoit en luy avec une grace ſi abondante, & qui eclatoit c par tant "de ſignes, de miracles, & de prodiges, 'que les ennemis meſmes de la verité l'appelloient un ſecond Moyſe. Car la grace qui animoit tout ce qu'il faiſoit, & tout ce qu'il diſoit, y repandoit comme une eſpece de lumiere, la vertu celeſte dont ſon cœur eſtoit rempli, paſſant du dedans juſques au dehors. Il eſt encore aujourd'hui l'admiration de tous les habitans de ces

δυνάμεων

» pays. Le ſouvenir de ſa vertu y eſt toujours auſſi vif & auſſi pre-
» ſent dans toutes les Egliſes, que s'il eſtoit tout nouveau, ſans
» que la longueur [d'un ſiecle entier] ait pu l'affoiblir.

[S. Baſile en parle encore avec eloge en beaucoup d'autres endroits, particulierement dans les lettres qu'il écrit à l'Egliſe de Neocesarée :] '& il croit ne pouvoir donner de preuve plus evidente de la pureté de ſa foy, qu'en diſant qu'il a eſté inſtruit par ſa grand'mere dans la doctrine du tres heureux Gregoire. ep.75.p.130.131.

[Mais pour montrer que la gloire de ce Saint n'eſtoit point renfermée dans le Pont & la Cappadoce, il ne faut pas oublier] 'qu'Euſebe l'appelle le plus celebre des diſciples qu'Origene euſt à Ceſarée, & l'illuſtre entre les Eveſques de ſon temps: Et neanmoins Rufin n'eſtant pas ſatisfait de ce qu'Euſebe avoit omis les actions de ce grand Saint, ſi celebre, dit-il, dans tout le Nord & tout l'Orient, ajoute à la traduction de cet hiſtorien, le recit de quelques uns des prodiges qu'il avoit faits. 'S. Jerome témoigne qu'il avoit particulierement relevé la gloire de l'Egliſe par ſes miracles: '& il dit autre-part que les merveilles & les prodiges qu'il avoit operez eſtoient dignes d'un Apoſtre. 'Les moines de Conſtantinople voulant marquer dans leur requeſte contre Neſtorius, les principaux Peres de l'Egliſe, ils commencent par S. Irenée, & par le grand Gregoire Eveſque de Neocesarée. 'S. Eucher de Lion dit qu'aprés avoir paru grand dans le ſiecle par ſa ſcience dans la philoſophie, & par ſon eloquence, il parut encore plus grand & plus eminent dans l'Egliſe par ſes "vertus & par ſes miracles.

Euſ.l.6.c.30.p. 230.a. a Ruſl.7. c.25. p.115.a. Hier.vill.c.65. p.190.c. ep.84.p.327.b. Conc.t.3.p.426. d. Euch.ad Val. p.19. *virtutibus.*

'Theodoret faiſant le denombrement des grands hommes qui avoient aſſiſté au Concile d'Antioche en 264, commence par celui-ci, qu'il appelle le grand Gregoire, ſi celebre pour les choſes prodigieuſes, que la grace du S. Eſprit qui habitoit dans ſon cœur luy avoit fait faire, & qui eſtoient dans la bouche de tout le monde. 'Socrate dit auſſi qu'il eſtoit fort celebre non ſeulement à Athenes & à Beryte, où il pretend fauſſement qu'il avoit étudié, & dans le Pont où il avoit exercé l'epiſcopat, mais encore dans toute la terre. 'Il parle de ſes miracles avec eloge, & dit qu'il convertit beaucoup d'infideles par ſes diſcours & encore plus par ſes actions. 'Sozomene n'a nulle peine à ſe perſuader ce que l'on diſoit d'un des miracles [que Saint Gregoire de Nyſſe raporte] de cet admirable Eveſque. Thdrt.h.l.2.c. 8.p 222.d. Socr.l.4.c.27. p.244.b. c. Soz.l.7.c.27.p. 750.a.

ARTICLE II.

Commencement de la vie de S. Gregoire.

Euſ.l.6. c.30.p. 230.a. NOSTRE Saint outre le nom de Gregoire, avoit celui de Theodore, qui ſemble meſme avoir eſté ſon nom propre:

Hier.v.ill.c.65. p.289.b|ep.84. p.327.b. '& Saint Jerome dit expreſſément que celui de Gregoire ne luy avoit eſté donné qu'aprés l'autre.[a] Il eſtoit de la ville de Neocesarée "dans le Pont. Sa famille eſtoit illuſtre par ſes richeſſes, par &c.

a Nyſ. v.Th.p. 537.c.d. ſon eclat, & par toutes les autres grandeurs humaines, [b] mais

b p.538.a|Thau. de Ori. p.55.c. ravilie par la profeſſion qu'elle faiſoit du paganiſme.

Euſ.p.230.c| Hier. v.ill.c.65. & alii. 'Il avoit un frere nommé Athenodore, [dont nous faiſons l'hiſtoire en faiſant celle de S Gregoire,] puiſqu'ils furent tous deux inſtruits enſemble par Origene, tant dans la philoſophie

Euſ. p.230.a.b. que dans les lettres ſaintes, 'qu'ils furent tous deux faits Eveſques dans le Pont, eſtant encore fort jeunes, à cauſe de l'excellence

l.7.c.28.p.278. a. de leurs merites, '& qu'ils ſe trouverent tous deux à Antioche pour y défendre la foy contre l'hereſie de Paul de Samoſates.

Bar.275 § 9. 18.oct.d. 'Baronius ajoute que S. Athenodore a eſté martyrizé ſous Aurelien, '& on l'a mis dans le martyrologe Romain.[c] Bollandus dit

c Boll.9.feb.p 292.d.e. que cela ne ſe trouve autoriſé que par quelques martyrologes qui l'appellent Martyr, comme d'autres le qualifient Confeſſeur. 'Les Grecs luy donnent neanmoins la qualité de Martyr

p.288.b.c. dans leurs Ménées. [Et comme ce n'eſt pas une grande preuve qu'il le ſoit, auſſi le ſilence des anciens n'en eſt pas une fort conſiderable qu'il ne le ſoit pas, encore moins de ce que quelques

d. Latins ne luy donnent que le titre de Confeſſeur.] 'Les Grecs en font la feſte le 7 de novembre, les martyrologes latins un peu

Suid.a.γ p.112. b|628.b.c. anciens [1] le 9 de fevrier, & le Romain le 18 d'octobre. 'Suidas luy donne le titre de ſophiſte, [comme s'il ſe fuſt encore plus appliqué à l'eloquence que ſon frere,] & luy attribue un ouvrage ſur la foy & l'Incarnation, [qui auroit pu eſtre contre Paul de Samoſates. Mais nous n'en trouvons rien dans les anciens.] 'Comme

Boll.p.289.a. S. Gregoire eſt toujours nommé le premier des deux, il y a apparence qu'il eſtoit l'aiſné.

Thau.de Ori p. 57.c. 'Ils avoient une ſœur, qui fut mariée à un homme fort habile dans la ſcience du droit.

p.55.c. 'Le Saint fut elevé chez ſon pere, dans ſes coutumes & dans ſa ſuperſtition, ſans penſer à autre choſe, juſqu'à l'âge de 14 ans

1. On ne le trouve point dans ceux du IX. ſiecle.

&c. qu'il perdit ſon pere. 'Il commença deſlors "à ſe tourner vers la c.d.
veritable pieté, '& à voir quelque lumiere du Chriſtianiſme, p.56.a.
non encore aſſez pour voir clairement la verité, mais aſſez pour
la reſpecter. Cette lumiere ſecondoit ſa raiſon, par la puiſſance
ineffable qui luy eſt propre, [& croiſſoit peu à peu dans ſon ame,]
'juſqu'à ce qu'il arriva à une converſion parfaite enſuite de di- a.b.
vers pas & de divers detours, que la providence regloit d'une
&c. maniere admirable 'par le miniſtere de l'Ange "qu'elle luy avoit p.54 c.d.
donné, dit-il, dés ſon enfance pour le conduire. [Voici ce qu'il
a cru en devoir raporter dans l'action de grace qu'il en rendit
depuis publiquement à Dieu, & où il ſe ſert preſque toujours
du plurier, comme parlant auſſi au nom de ſon frere, qu'il n'ex-
prime pas neanmoins.]

'Sa mere qui vivoit encore, le jugeant aſſez inſtruit des choſes p.56 b.
convenables à un jeune homme de ſa condition & de ſon eſprit,
voulut qu'il étudiaſt en rhetorique: 'car elle le deſtinoit au ba- b|57.a.
reau: '& il réuſſit ſi heureuſement dans cette étude, que chacun p.56.c.
jugeoit qu'il ſeroit bien-toſt un excellent avocat. 'Il avoit dés ce p.66.c.
temps là tant d'amour pour la verité qu'il ne pouvoit ſe reſou-
dre à faire par exercice la loüange d'une choſe qui n'euſt pas
eſté veritablement loüable, '& il eſtimoit encore ſi fort la pureté b.
de la vie, que voyant la diſproportion qu'il y avoit entre les
actions des philoſophes payens & leurs preceptes, il aima mieux
ſe contenter des lumieres ordinaires, que d'en aller puiſer de
plus relevées dans une ſource ſi corrompuë. [Mais Dieu qui le
deſtinoit à une plus ſainte philoſophie,] 'l'y menoit par des rou- p.56.c.
tes qui ſembloient n'y avoir aucun raport, ſans que ni luy, ni
ceux par qui cela ſe fit, en euſſent ni le deſſein, ni la connoiſſance.

'On luy faiſoit apprendre le latin, afin qu'il n'ignoraſt pas la c.d.
langue de ceux qui regnoient alors: & il ſe rencontra que le
precepteur qu'on luy avoit donné pour cela, ſavoit auſſi quel-
que choſe du droit Romain. 'Il exhorta donc ſon diſciple à l'ap- d.
prendre de luy; & S. Gregoire le fit plutoſt pour luy complaire,
que pour aucun autre deſſein. 'Il remarque une parole de ce pre- d|57.a.
cepteur, Que la ſcience des loix luy ſeroit toujours tres avanta-
geuſe, ſoit pour le bareau, ſoit pour tout autre état qu'il vou-
droit choiſir. Ce qui eſtoit, dit le Saint, une veritable prophetie,
mais non pas dans le ſens de ce precepteur. Car cette étude du
droit luy fut un engagement pour ſe reſoudre d'aller à Beryte
[ville de Phenicie,] où il y en avoit une ecole publique, 'comme Boll.9.feb.p.
elle y eſtoit encore 200 ans aprés. 289.c.d.

ARTICLE III.

S. Gregoire vient par occaſion à Ceſarée en Paleſtine, où Origene l'arreſte, & luy apprend la philoſophie.

Thau.de Ori.p. 57.b. LE deſſein d'aller à Beryte approchoit déja Gregoire de Ceſarée en Paleſtine, qui devoit eſtre le lieu de ſon ſalut: Et ce fut la veritable raiſon dans l'ordre de la providence qui luy fit entreprendre ce voyage, puiſque le deſſein d'apprendre le droit pouvoit auſſi-toſt le mener à Rome. [Mais voici une occaſion qui contribuant en apparence à ſon voyage de Beryte, l'empeſcha neanmoins de l'executer, & l'arreſta à Ceſarée.

c.d|58.a. 'Le beau-frere du Saint ayant eſté choiſi par le Gouverneur de Paleſtine pour eſtre ſon Aſſeſſeur, fut obligé de faire venir ſa femme en cette province. Il luy envoya donc "un officier pour σπεκλάτορα. l'amener elle & ſes freres, en leur faiſant fournir les voitures publiques ſelon le nombre & la commiſſion qu'on luy en avoit p.57.c.d. donnée par écrit. 'Le deſir d'accompagner ſa ſœur, & la commodité d'aller enſuite à Beryte, firent reſoudre S. Gregoire à ce voyage de Paleſtine.

p.58.a. 'Mais la providence ne le faiſoit venir en cette province, que p.57.b. pour le mettre entre les mains d'Origene, 'que les affaires qui ſe paſſoient en Egypte, obligeoient en meſme temps de quitter Alexandrie, & de ſe retirer à Ceſarée, comme pour venir au-p.58.b. devant de S. Gregoire, 'qui paſſant Beryte, vint ſe rendre dans la meſme ville [avec ſa ſœur. Les affaires que obligerent Origene à quitter Alexandrie, & dont S. Gregoire dit qu'il ne veut point parler, ne peuvent eſtre que les perſecutions que luy faiſoit Demetre. "Car ce fut ce qui l'obligea de ſe retirer à Ceſarée en l'an V. Origene. 231. Ainſi c'eſt en cette année là que nous pouvons mettre le § 20. commencement des études de S. Gregoire ſous Origene.]

p.55.b. 'Ils ne ſe connoiſſoient point auparavant l'un l'autre. [a] Mais a Hier.v.ill.c. 65.p.289.b. Origene [dans la converſation qu'il eut avec luy & avec ſon frere,] ayant connu l'excellence & la beauté de leur genie, les Euſl.6. c.18.p. porta à embraſſer la philoſophie, 'comme il avoit accoutumé d'y 218.d. porter ceux en qui il reconnoiſſoit ces qualitez.

[Je ne ſçay ſi nous ne pouvons point dire que S. Firmilien alors c.27.p.218.b. Eveſque de Ceſarée en Cappadoce,] 'qui avoit beaucoup d'af-Nyſ.v.Th.p. 542.c. fection & de reſpect pour Origene, & qui eſtoit auſſi intime ami de Gregoire, [fut celui qui les unit entre eux. Il ſemble qu'on le peut

peut tirer de S. Gregoire de Nyſſe,]'qui dit que quand S. Gre- c.d.
goire Thaumaturge voulut ſe convertir, il decouvrit ſa penſée
à S. Firmilien, qui l'adreſſa à Origene comme à un guide & à un
docteur excellent, qui eſtoit en ce temps là le maiſtre & le chef
V. S. Firmilien note 1. de la philoſophie Chrétienne. ["Mais outre que cet endroit eſt
aſſez obſcur,] 'noſtre Saint témoigne luy meſme que la recher- Thau.p.58 c.
che vint du coſté d'Origene, & non du ſien; & que pour luy il
ne ſongeoit à autre choſe qu'à s'echaper, & à s'en aller ou à
Beryte ou en ſon pays.

[Ce qui eſt certain, c'eſt que]'dés le premier jour qu'Origene c.d.
le vit, il fit tout ce qu'il put pour le retenir en ſa compagnie, &
l'engager à l'étude de la philoſophie, 'afin de le porter enſuite Hier.v ill.c.54.
inſenſiblement à la religion Chrétienne. [a] S. Gregoire reſiſta plu- 65.p.286.c|289.
ſieurs jours à ſes ſollicitations: Mais enfin Origene l'emporta [a] Thau. in Ori. p.59.b.
tant par le poids de ſes raiſons, que par la douceur & la grace
de ſes diſcours, meſlez d'une force qui ne ſouffroit point de re-
ſiſtance, '& encore plus par des tendreſſes & des témoignages d.
d'affection qui ſurmontoient l'eſprit en gagnant le cœur. 'Gre- Nyſ.v.Th.p.
&c. goire mepriſa deſlors "tous les divertiſſemens de la jeuneſſe. [b] Il 538.d.
oublia & ſon pays & tous ſes proches; auſſi bien ceux qui ſe [b] Thau.p.60.b.
trouvoient à Ceſarée, comme les autres. Il negligea toutes ſes
affaires, il abandonna toutes les autres ſciences, & celle meſme
des loix, pour ne s'attacher qu'à la philoſophie, '& à l'acquiſition Nyſ.p.538.d.
de la vertu.

'Origene l'ayant ainſi arreſté auprés de luy, l'interrogea, luy Thau.p.62.a.b.
propoſa des queſtions, conſidera les réponſes qu'il y faiſoit,
comme pour ſonder & penetrer le fond de ſon eſprit. 'En ayant b c.
reconnu la ſolidité par cette epreuve, il commença, pour le dire
ainſi, à le travailler & à le façonner par diverſes inſtructions qu'il
luy donna pour corriger ſes defauts, & quelquefois meſme par
des reprimendes aſſez ſeveres pour reprimer la violence de ſes
mouvemens.

'Aprés l'avoir comme purgé par ce moyen, & l'avoir diſpoſé à c.d.
recevoir les ſemences de la verité, il luy apprit diverſes parties
de la philoſophie, comme la logique pour exercer ſon eſprit par
la ſubtilité de cette ſcience, '& former ſon jugement en luy ap- p.63.
prenant à diſcerner les raiſonnemens ſolides d'avec ceux qui
n'en ont que l'apparence; 'la phyſique, afin qu'il admiraſt les ou- p.64.a.b.
vrages de Dieu, non par ignorance, mais par jugement; 'l'aſtro- b.c.
nomie pour relever ſes penſées audeſſus des choſes de la terre;
'la geometrie afin que par ſes demonſtrations claires & indubi- d.

tables, elle ſerviſt de baſe & de fondement immobile à tout le reſte.

p.64.65. Toutes ces ſciences n'eſtoient encore que des preparations pour la morale, qu'il luy enſeigna enſuite, non afin qu'il en euſt ſeulement une connoiſſance ſpeculative, mais afin qu'il appli-
p.66.a. quaſt cette connoiſſance à la conduite de ſa vie. 'Les inſtructions qu'il luy donnoit ſur ce point, eſtoient d'autant plus efficaces, qu'il les accompagnoit de ſes propres actions, 'n'enſeignant
p.67.a. quoy que ce ſoit aux autres, qu'il ne s'efforçaſt de pratiquer le
c. premier. 'Tout ce qu'il luy enſeignoit alors ſur la morale, ſe reduiſoit à degager l'ame de toutes les occupations & de toutes les affaires de la terre, pour ne ſonger qu'à elle meſme & à ce qui regarde ſon ſalut.

ARTICLE IV.

Origene conduit peu à peu S. Gregoire à la lumiere de la foy. Le Saint ſe donne abſolument à Dieu, va à Alexandrie: Son batteſme.

Thau. de Ori. p.69 a.b. 'C'EST ainſi qu'Origene diſpoſoit Gregoire à la pieté qui nous fait rendre à Dieu le culte que nous luy devons, comme au principe & à la fin de toutes les vertus, puiſque leur fin eſt de nous rendre ſemblables à Dieu pour pouvoir demeurer en luy; & que celui qui, ſelon l'obligation generale de tous les hommes, deſire de s'en approcher & d'en eſtre aimé, embraſſera ſans peine toutes les autres vertus, depeur que l'impureté de ſon ame ne le faſſe rejetter par cette pureté infinie.

'Origene prit donc un ſoin tout particulier d'enſeigner à Gregoire tout ce qui regardoit la divinité, [mais comme à un jeune homme, à qui il ne falloit pas faire enviſager d'abord les lumieres les plus pures, & à un eſprit capable de profiter de tout, ſoit pour connoiſtre la verité, ſoit pour combatre ſes ennemis.]
c. 'Il luy fit lire pour ce ſujet tous les ouvrages que les anciens philoſophes avoient écrits ſur la theologie, hormis ceux qui ſoûtenoient l'atheïſme, 'afin qu'au lieu de s'attacher à quelque ſecte
d|72 b.c. particuliere, il choiſiſt dans chacune ce qu'il y avoit de meilleur.
p.72.c.d. 'Et comme d'autre part il y avoit danger qu'il ne ſe trompaſt dans ce choix, Origene luy ſervoit de guide, luy montrant ce qu'il y avoit de faux & de ſophiſtique dans ces auteurs, luy en

faiſant remarquer les erreurs, & luy apprenant que dans ce qui regarde la divinité, il ne faut ajouter foy qu'à Dieu meſme & à ſes Prophetes.

'C'eſt ainſi qu'en luy apprenant la philoſophie profane, il faiſoit entrer inſenſiblement en ſon ame les lumieres de la foy: [a] & au lieu que l'étude de la philoſophie ſert à confirmer les autres dans le paganiſme, elle luy ſervit de chemin pour le conduire au Chriſtianiſme. Car connoiſſant par cette étude profonde la foibleſſe des lumieres que les plus grands philoſophes avoient euës ſur la divinité, & voyant le peu d'aſſurance qu'il y avoit en ces opinions qui ſe détruiſoient mutuellement, il embraſſa de tout ſon cœur la ſimplicité de noſtre foy, reconnoiſſant que dans des choſes ſi fort elevées audeſſus de la raiſon, il falloit ſe rendre à l'autorité, & ne pas exiger des raiſons. Hier. v.ill.c.65. p.289 b. [a] Nyſ. v.Th p. 539,540.

'Il lut [donc] enfin l'Ecriture ſous la conduite d'Origene, qui luy en expliquoit les difficultez, & le faiſoit penetrer dans le myſtere de ce langage divin. [Et ce fut ſans doute dans la lecture de ces paroles toutes celeſtes, qu'il puiſa une vertu plus forte, par laquelle] il ſe reſolut à quitter [non toutes les choſes du monde pour la philoſophie, mais] la philoſophie meſme pour Dieu. Il s'ouvrit de ſon deſſein à S.Firmilien ſon intime ami, lequel venoit quelquefois de Ceſarée en Cappadoce paſſer du temps avec Origene. 'Firmilien le confirma dans ſa reſolution, & ils allerent enſuite enſemble trouver Origene, qui eſtoit encore un plus grand maiſtre dans la philoſophie des Chrétiens, [que dans celle de Platon: & il eut la joie que l'on peut s'imaginer, de voir un ſi heureux ſuccés des inſtructions qu'il avoit données à Gregoire. Thau.p.72.73. Nyſ.v.Th.p. 542. V. S.Firmilien note 1. Euſ.l.6. c.27.p. 228. Nyſ.p.542.c.d.

V.Origene § 22. * Note 1. "La perſecution de Maximin ayant obligé Origene de quitter Ceſarée durant les années 235, 236, & 237, *il faut apparemment mettre durant ce temps là] 'ce que dit S.Gregoire de Nyſſe, que noſtre Saint fut en Egypte & à Alexandrie. 'Il paroiſt aſſez clairement que c'eſtoit avant ſon batteſme. 'Cependant ſa vie eſtoit déja ſi pure, qu'elle ſembloit reprocher aux jeunes gents de ſon âge les dereglemens de la leur. Ils s'en irriterent comme d'une injure qu'il leur faiſoit: & pour s'en venger, ils ſuſciterent une malheureuſe femme, qui s'en vint ſe plaindre de ce qu'il ne luy payoit pas ce qu'elle pretendoit avoir merité par ſes crimes. Le Saint s'entretenoit alors de quelques queſtions de philoſophie avec d'autres perſonnes, qui connoiſſant la pureté de ſa vie, ne pouvoient ſouffrir qu'on le noirciſt par une calomnie ſi atroce. p.540.B. b|542.c. p.540.541.

Mais luy ſans s'emouvoir, & ſans ſe plaindre ni de cette impudente, ni de ceux qui l'avoient apoſtée, pria ſeulement un de ſes amis de luy donner l'argent qu'elle demandoit, afin qu'elle ne les importunaſt pas plus long-temps.

p.541.b.c. 'Les méchans ſembloient triompher de ſa reputation ; mais Dieu en prit la défenſe. Cette malheureuſe n'eut pas plutoſt receu l'argent, qu'elle fut poſſedée du demon, qui la jetta par terre avec des agitations effroyables. Il falut avoir recours à celui qu'elle avoit offenſé. Il invoqua pour elle la puiſſance de c|542.a. Dieu ; '& une priere ſi ſainte & ſi pleine de charité ne manqua P 541 c. point d'avoir ſon effet. 'Voilà quel eſtoit alors le Saint, qui dés p.540.b. ces premiers commencemens de ſa pieté, '& avant que d'avoir receu le batteſme, menoit déja une vie qui ſe pouvoit dire irreprochable & ſans tache.

[On ne dit point s'il receut ce ſacrement à Alexandrie ou à Euſ.l.6. c.30.p. Ceſarée,] 'où il retourna pour y eſtre encore quelque temps ſous 230.a. la conduite d'Origene. [Il peut y avoir paſſé toute l'année 238,] Thau.de Ori. 'puiſqu'il ne le quitta que huit ans aprés avoir renoncé à l'étude P 48 49. de l'eloquence, [a] & aprés avoir eſté auprés de luy avec ſon frere a Euſ. p.230.a| Hier.v.ill. c.65. cinq ans entiers. p.289.b.

ARTICLE V.

S. Gregoire retourne en ſon pays, aprés avoir fait l'eloge d'Origene, qui luy écrit une belle lettre.

Euſ.l 6. c.30.p. 230.a|Hier.v. ill c.65.p.289.b. Hier.p.289 b. 'SAINT Gregoire & S. Athenodore ſon frere, s'eſtant fait un threſor de toutes ſortes de richeſſes ſpirituelles ſous la diſcipline d'Origene, s'en retournerent en leur patrie. Avant que de partir, S. Gregoire prononça en preſence de beaucoup de monde, & d'Origene meſme, un diſcours celebre, par lequel il luy rendoit graces des avantages qu'il avoit receus de ſa conduite. [Nous avons encore ce diſcours, & nous en avons tiré Socr.l.4.c.27. preſque tout ce que nous avons dit juſques à preſent.] 'S. Pamp 244.d. phile l'inſera dans l'apologie qu'il compoſa pour Origene. [b] On b DuPin,p.500. trouve que c'eſt une des pieces de rhetorique les plus achevées qu'il y ait dans l'antiquité.

Thau.de Ori. 'S. Gregoire s'y loüe fort du contentement & de la paix dont il p.74.a. jouïſſoit à Ceſarée. [c] Il témoigne qu'il n'en ſort que malgré luy, c b. c.d|75.b.c. '& avec d'autant plus de deplaiſir, que c'eſtoit pour eſtre emba- Note 2.

raſſé dans la maiſon de ſon pere par les ſoins du ſiecle, par les troubles & les inquietudes des choſes de la terre, par les chicanes & les procés, '& par le maniement des affaires de ſa ville. [Ainſi il y a bien de l'apparence qu'il eſtoit contraint de s'en aller à Neoceſarée, pour donner ordre à ſes affaires domeſtiques, y eſtant appellé ou par ſes parens,] 'ſi ſa mere eſtoit morte auſſi bien que ſon pere, ſelon Saint Gregoire de Nyſſe, [ou par elle meſme] 'ſi elle vivoit encore, comme S. Jerome l'aſſure. [Et le Saint meſme ſemble le confirmer en ne parlant point de ſa mort,] 'quoiqu'il marque celle de ſon pere, auquel il eſt certain qu'elle ſurvéquit. 'Socrate ne s'eloigne pas de croire que c'eſtoit ſa mere qui le rapelloit: '& Saint Jerome l'appuie beaucoup, en diſant qu'Origene le renvoya à ſa mere avec ſon frere.

p. 76. d. Nyſſ. v. Th. p. 518. b. Hier. v. ill. c. 65. p. 289 b. Thau. ut ſup. Socr. p. 244 c. Hier. p. 289. b.

[S. Gregoire n'eſtoit encore apparemment que depuis quelques mois en ſon pays, lorſqu'Origene luy écrivit la lettre qui fait le 23.e chapitre de ſa Philocalie.] 'Il l'y appelle ſon ſeigneur tres ſaint, & ſon venerable fils. Il l'exhorte à employer pour le Chriſtianiſme toute la capacité que Dieu luy avoit donnée, & à ne prendre ni de la geometrie, ni de l'aſtronomie, ni meſme de la philoſophie payenne, que ce qui eſtoit neceſſaire pour l'intelligence des Ecritures. 'Il l'avertit qu'il eſtoit permis en ſortant d'Egypte pour entrer dans la terre promiſe, d'emporter les richeſſes des Egyptiens, & de s'en ſervir pour la conſtruction du tabernacle, quoique l'experience luy euſt fait connoiſtre que cela avoit eſté utile à peu de perſonnes: mais que l'Ecriture nous apprenoit le mal qu'il y avoit à deſcendre de la terre d'Iſrael dans l'Egypte, & à paſſer de la loy de Dieu à la ſcience du ſiecle; que c'eſtoit ce qu'avoit fait Ader [ou Adad, qu'il confond avec Jeroboam,] '& ce que faiſoient tous les jours les heretiques. Il l'exhorte encore en finiſſant, à étudier avec ſoin les Ecritures, en y joignant la priere, laquelle, dit-il, eſt tres neceſſaire pour les entendre. [Ces avis ſont d'autant plus remarquables, qu'Origene paſſe pour un eſprit trop attaché à la philoſophie profane, "laquelle meſme il n'avoit appriſe qu'enſuite des lettres ſaintes: mais il l'avoit fait par neceſſité.]

Ori. phil. c. 23. p. 41. p. 42. p. 43.

V. Origene § 10.

ARTICLE VI.

S. Gregoire eſt fait Eveſque de Neocesarée : De ſon ſymbole.

[NOUS nous arreſterons moins dans ce qui nous reſte à dire de S. Gregoire Thaumaturge. Car n'ayant preſque point d'autre auteur à ſuivre en cela que S. Gregoire de Nyſſe, il ſuffira de marquer la ſuite des actions de noſtre Saint, & de renvoyer pour les particularitez à cet illuſtre panegyriſte.

Quoiqu'on euſt rappellé S. Gregoire en ſon pays pour l'engager dans l'embaras des affaires, il ſçeut neanmoins tellement
Nyſ.v.Th.p. 543 c.d. s'en degager,] 'que ſon unique occupation y fut une deſoccupation de toutes les choſes de la terre, "afin de ne s'appliquer qu'à &c.
ſon ſalut & à Dieu. Pour ſe procurer cette liberté, il quitta la
p.552.b. ville de Neocesarée, & ſe retira à la campagne. 'Il abandonna meſme tout à fait ſon bien, ne ſe reſervant ni terre, ni maiſon, ni quoy que ce fuſt, & n'ayant pas d'autres richeſſes que ſa vertu
Socr.l.4.c.27. p.244.c. & ſa foy. 'Socrate dit qu'eſtant encore laïque il fit quantité de miracles, & convertit beaucoup de monde. [Saint Gregoire de Nyſſe ne le dit point.]

Nyſ.p.543.d. 'Durant qu'il ne penſoit dans la ſolitude qu'à purifier ſon ame, ſans vouloir ſeulement qu'on luy parlaſt de tout ce qui ſe paſ-
p.544.545. ſoit dans le monde, 'il fut appellé à l'epiſcopat d'une maniere
v.Theo.t.3.p. 582.d. toute extraordinaire, par Phedime Eveſque d'Amaſée, 'qui peu de temps aprés, [& peut-eſtre dés ce temps là meſme,] eſtoit la
Euſ.l.6.c.30.p. 230.a. ville metropole de la province. 'Gregoire eſtoit alors encore jeune; mais l'eminence de ſa ſcience [& de ſa vertu] ſuppleoit
Nyſ.v.Th.p. 545.b.c.d. avantageuſement à ce defaut. 'Phedime qui en eſtoit informé, & qui avoit meſme receu de Dieu la grace de la prophetie, ſouhaitoit beaucoup d'elever ſur le chandelier de l'Egliſe une lampe ſi capable d'éclairer la maiſon de Dieu. Mais Gregoire ne ſouhaitoit pas moins d'eviter le danger & le fardeau de la dignité epiſcopale; & il changeoit ſouvent de deſert pour ſe dero-
d|546.a. ber à Phedime, qui le faiſoit chercher partout: 'Enfin Phedime voyant qu'il ne le pouvoit trouver pouſſé par un mouvement du S. Eſprit, leva les yeux au ciel, & declara devant Dieu, à qui l'un & l'autre eſtoit preſent qu'il conſacroit Gregoire pour le ſervice de l'Egliſe, & luy deſtinoit la ville ["de Neocesarée.] Note 3.
Gregoire eſtoit alors à trois journées de Phedime. Cependant il crut que cette conſecration luy impoſoit une neceſſité à laquelle

1. il ne luy eſtoit pas permis de reſiſter. Ainſi il ceda & fut conſacré Eveſque avec toutes les ceremonies ordinaires de l'Egliſe.

La ville de Neoceſarée appellée auſſi quelquefois Adrianople ſi l'on en croit Eſtienne le geographe, eſtoit compriſe dans la partie du Pont appelleé Polemoniaque, dont on pretend meſme ſur l'autorité d'une medaille, qu'elle eſtoit metropole du temps de Severe; & il eſt certain qu'elle l'a eſté au V. ſiecle & dans les ſuivans. [Nous ne voyons pas bien ſi elle l'eſtoit en ce temps-ci, ou ſi elle cedoit ce droit à Amaſée. Mais on voit au moins] qu'elle eſtoit conſiderée comme la premiere des villes des environs. Elle eſtoit dans un pays fort fertile, & aſſez prés de la mer pour en tirer toutes ſortes de commoditez, enrichie de fort beaux baſtimens, & arroſée par la riviere du Lyc, qui ſelon quelques uns la ſeparoit de la petite Armenie. Les Grecs l'appellent aujourd'hui Nixar par un nom corrompu de celui de Neoceſarée, & les Turcs Tocate. C'eſt le ſiege de l'officier du pays. Elle eſtoit donc ou la capitale, ou l'une des plus conſiderables villes de ſa province, lorſque S. Gregoire en fut fait Eveſque, & fort peuplée, auſſi-bien que tout le pays d'alentour. Mais tous les habitans & de la ville & des environs eſtoient encore dans les tenebres du paganiſme, & l'on n'y pouvoit conter que dixſept Chrétiens. Cependant la grace de Dieu opera tellement par S. Gregoire, qu'il convertit tout le peuple tant de la ville que de la campagne, & n'y laiſſa en mourant que 17 payens. [Ainſi c'eſt avec beaucoup de raiſon que] S. Baſile dit qu'il y a poſé les fondemens de l'Egliſe: [d'où il ſemble que nous pouvons auſſi tirer qu'il en a eſté le premier Eveſque.]

Steph. p. 490. Holſt. ad Ste p. 221. Geo. ſac. p. 257. Nyſ. v Th. p. 537. c. d. Steph. n. p 490. Nyſ. p. 537. c | 551 d. p. 545. a | 548. a. a | Baſ. de Spi. c. 29. p. 360. b.

Quelques uns marquent qu'il fut fait Eveſque vers l'an 240. [Ce que nous en trouvons, c'eſt qu'il quitta Origene, comme nous avons vu, en 238 ou 239, & que S. Gregoire nous donne lieu de croire qu'il avoit déja beaucoup travaillé lorſque ſon Egliſe fut eprouvée en 250 par la perſecution de Dece.]

Du Pin, p. 499. Nyſ. p. 574. d. Baſ. ep. 62. p. 92. e.

Avant que de commencer l'exercice de ſon miniſtere, il demanda quelque peu de temps à Phedime pour acquerir une plus parfaite connoiſſance de nos myſteres, afin de les preſcher au peuple avec plus de force & plus d'aſſurance. Il obtint meſme cette intelligence d'une maniere miraculeuſe, ayant eſté inſtruit dans une revelation par S. Jean l'Evangeliſte à l'inſtance de la S.te Vierge. Cet Apoſtre luy donna un ſymbole, que le Saint écrivit auſſi-toſt, & il le preſcha toujours depuis à ſon Egliſe, laquelle

Nyſ. p. 545. a. b. p. 545. 546. &c. p. 546. 547.

1. πάντων μετὰ ταῦτα τῶν νομίμων ἐπ' αὐτῷ πεπληρωμένων.

en garda avec beaucoup de ſoin la doctrine & l'original écrit de ſa main; & ce fut par ce moyen qu'elle ſe conſerva pure contre
p.346.c. toutes les hereſies. 'On s'en ſervoit "pour initier le peuple, dit S. Gregoire de Nyſſe; [ce qui ſignifie apparement qu'on le faiſoit apprendre aux catecumenes.] μυσταγωγῆσαι.

Ruſ.l 7. c.25.p. 127.1. 'Rufin raporte ce ſymbole tout entier dans ſa traduction d'Euſebe.[a] Baronius dit qu'il a eſté cité dans le V. Concile œcumenique; & on s'en eſt encore ſervi en d'autres occaſions. ["Saint Jerome n'en parle pas,] 'comme quelques uns le pretendent. Note 4.

a Bar.233.§ 19. § 20.

Naz.or.40.p. 668.d. 'Mais S. Gregoire de Nazianze "en cite les dernieres paroles, qu'il avoit, dit-il, appriſes d'un ſage,[b] On croit auſſi que S. Baſile le marque lorſqu'il ſe glorifie d'avoir eſté nourri dans la verité de la foy par les paroles de Saint Gregoire, que S.te Macrine ſon ayeule avoit appriſe dans l'Egliſe de Neoceſarée. 'Un celebre Proteſtant ſoûtient qu'il n'y a aucun moyen de douter que ce ſymbole ne vienne de S. Gregoire; '& que ſi le P. Labbe doute que nous ayons encore celui que la Vierge & S. Jean luy ont donné, ce n'eſt que parcequ'il le confond avec une plus longue expoſition de la foy, qu'on attribuë auſſi à S. Gregoire, mais avec moins de fondement. 'Pour la revelation meſme où l'on écrit qu'il l'a receu, il dit qu'elle ne doit point paroiſtre incroyable dans un Saint dont la vie a eſté pleine de miracles, comme tous les auteurs eccleſiaſtiques nous en aſſurent unanimement. Note 5.

b Bull.2. c.12. p.250.

p.249-252.

p.252,253.

p.249.

ARTICLE VII.

Il fait divers miracles arrivant à Neoceſarée, & depuis baſtit une egliſe.

Nyſ.v.Th.p. 547-548. 'SAINT Gregoire fortifié & éclairé par cette faveur du ciel, ſortit de ſa retraite pour venir gouverner l'Egliſe qui luy avoit eſté confiée. Il fut ſurpris en chemin par la nuit & par la pluie; ce qui l'obligea luy & ceux qui l'accompagnoient, de ſe retirer dans un temple fameux par les oracles que les demons y
p.548.c. rendoient. 'Il y entra aprés avoir fait le ſigne de la Croix, & y paſſa toute la nuit à prier & à chanter des hymnes, comme
d. c'eſtoit ſon ordinaire. 'Les demons declarerent le lendemain
p.549. qu'ils n'oſoient y entrer à cauſe du Saint; 'ſurquoi le preſtre de ce temple courut tout en colere aprés le Saint, & le menaça de le deferer aux magiſtrats. S. Gregoire luy donna un billet qui commandoit

commandoit au demon de rentrer: à quoy le demon ayant obeï, le preſtre extremement ſurpris, retourna vers Gregoire pour luy demander inſtruction. 'Rufin raporte amplement la meſme choſe avec quelques circonſtances differentes. [C'eſt apparemment ce miracle qui a fait dire à S.Baſile,]'que noſtre Saint avoit un pouvoir qui le rendoit terrible aux demons. [C'eſt encore ce qu'a voulu marquer Socrate,]'quand il dit que le Saint chaſſoit les demons par ſes lettres. Ruf.l.7.c.25.p. 126.127. Baſ.de Spi.c. 29 p.360.a. Socr.l.4.c.27. p.244.c.

'Ce miracle n'ayant pas encore eſté ſuffiſant pour faire croire à ce preſtre idolatre, qu'un Dieu s'eſtoit fait homme, Gregoire fit changer de place à une fort groſſe pierre par ſon ſimple commandement: [d'où vient ſans doute]ce qu'on lit dans Rufin ['& d'autres auteurs poſterieurs qui l'ont ſuivi,] que ce Saint a tranſporté une groſſe roche pour baſtir une egliſe, 'ou meſme une montagne ſelon S.Eucher & S. Gregoire le grand. [Car nous ne trouvons rien de cela dans S. Gregoire de Nyſſe, ni dans S. Baſile.]'S. Auguſtin dit qu'il n'avoit jamais ni lu, ni oui dire que perſonne euſt tranſporté une montagne dans la mer par la force de ſa foy. 'S. Chryſoſtome aſſure neanmoins qu'on diſoit de quelques Saints, qu'ils avoient tranſporté des montagnes pour quelque neceſſité, quoiqu'ils fuſſent fort inferieurs aux Apoſtres, qui l'euſſent fait auſſi s'il y en euſt eu quelque beſoin. Nyſ.p.549.550 Ruf.p.126.1. Euch.adVal.p. 19|Greg.dial. l.1.c.7. p. 29.c. Aug.ſp.& lit.c 35.t.3.p.319.2.2° Chry.in Matt. h.58.p.627.e.

'Le preſtre idolatre dont nous avons parlé, ne reſiſta pas davantage,& abandonna tout, meſme ſa femme & ſes enfans, pour ſuivre le Saint, 'qui depuis le fit Diacre: [a] & meſme il fut ſon ſucceſſeur ſelon Rufin. Nyſ.p.550.b| 551.c.d. p.560.d. [a] Ruf.p.127.1.

'Le bruit de ces merveilles ayant fait ſortir tout le peuple de Neoceſarée audevant de luy'pour le voir, il paſſa au milieu de cette foule ſans regarder qui que ce ſoit, dans un recueillement 'qui étonna encore plus ces idolatres que les miracles qu'il venoit de faire. 'Auſſi beaucoup de perſonnes ſouhaiterent de le pouvoir loger chez eux, parcequ'il ne s'eſtoit conſervé aucun logement dans la ville: & il accorda cette grace à Muſone, qui l'avoit demandée le premier. 'Dés ce jour il convertit un grand nombre de payens: & le lendemain, diverſes perſonnes s'eſtant aſſemblées à ſa porte, il chaſſa les demons des uns, guerit les maladies des autres, & perſuada à beaucoup d'idolatres d'embraſſer la religion Chrétienne. Nyſ.p.551.c.d. &c. p.552.a. d|553. p.553.c.d.

'Voyant de quelle maniere l'Eſprit ſaint multiplioit ſon trouV.la perſ.de Maximin § 6. peau, il ſe reſolut de faire baſtir une egliſe, ['ce qui n'eſtoit pas extraordinaire en ce temps là, & on avoit toute liberté d'en p.554.a.b.

baſtir ſous. Philippe, qui commença à regner en 244. Mais celle-ci eſt la premiere dont l'hiſtoire nous donne une connoiſſance certaine & expreſſe.] Tout le peuple [fidele] y contribua volontiers & de ſon argent & de ſon travail. Le Saint la plaça dans le lieu le plus conſiderable & le plus apparent de la ville, comme un fondement & une baſe de ſon ſacerdoce. Il eut la gloire de la commencer [& d'en faire le baſtiment,] & l'un de ſes ſucceſſeurs celle d'y ajouter des ornemens dignes de ſa majeſté. 'Il faut dire que cette egliſe evita la fureur de Diocletien, 'puiſque Saint Gregoire de Nyſſe aſſure qu'on la voyoit encore de ſon temps. 'Et meſme toute la ville ayant eſté ruinée depuis par un tremblement de terre; il n'y eut que ce ſeul edifice qui demeura ferme & immobile; ce que [S. Jerome &] Theophane ont marqué dans leurs chroniques ſur l'an 344. 'La meſme choſe arriva [pour la ſeconde fois] ſous l'Empereur Anaſtaſe en l'an 499 ou 503, & on remarque qu'un peu avant ce [ſecond] tremblement, un ſoldat en vit deux autres qui marchoient dans la ville, & un troiſieme derriere eux, qui leur crioit de conſerver la maiſon où eſtoit le corps de Gregoire, & qui portoit alors ſon nom.

Bar 245. §3. Nyſ. p. 554. b. c] Thphn. p. 31. a. Thdr. L. 1. 2. p. 566. 567] Thphn p. 1245] Cedr. p. 358. c.

'La croyance qu'avoient les habitans de Neoceſarée, que l'Eſprit de Dieu agiſſoit par leur ſaint Eveſque, faiſoit qu'ils ſe raportoient à luy de tous leurs differens; & par ce moyen ils jouiſſoient entre eux d'une grande union & d'une grande tranquillité. Deux freres ne pouvant neanmoins s'accorder ſur un étang, & eſtant prés d'en venir aux armes malgré toutes les remontrances du Saint, il mit l'étang à ſec par ſes prieres: [a] & plus de cent ans aprés on voyoit encore à l'entour quelques marques des grandes eaux qui l'avoient autrefois rempli, pendant que l'endroit le plus creux où avoit eſté l'étang, demeuroit ſec, & produiſoit non des poiſſons, mais des blez. 'Rufin raconte ce miracle avec étenduë; mais il ne s'accorde pas tout à fait avec S. Gregoire de Nyſſe dans les particularitez qu'il en raporte.

Nyſ. v. Th. p. 554. c. d. p. 555. 556] Baſ. de Spi. c. 29. p. 360. b] Euch. ad Val. p. 19. a Nyſ. p. 556. c. Ruf. l. 1. c. 25. p. 125. 126.

'Le Saint changea auſſi le cours des rivieres, dit S. Baſile, [qui veut apparemment marquer] [b] ce que S. Gregoire de Nyſſe raporte fort au long, qu'il arreſta les debordemens de la riviere du Lyc, en luy défendant de paſſer un baſton qu'il ficha en terre, & qui devint depuis un grand arbre. 'Ce miracle ſervit à la converſion de ceux qui habitoient le long du Lyc, & continuoit plus de cent ans aprés, ce fleuve ayant toujours reveré les ordres du Saint, en ſe renfermant dans les bornes qu'il luy avoit preſcrites.

παρέχοντα λόγον.

Baſ. de Spi. c. 29. p. 360. b. b Nyſ. p. 557-560. p 560. c. d.

ARTICLE VIII.

De S. Alexandre de Comane: S. Gregoire fait de nouveaux miracles.

'LE Saint n'operoit pas ces merveilles pour ſe faire admirer des peuples, mais pour les ſauver en les amenant à J.C. [Et celui pour la gloire duquel il travailloit, le glorifioit luy meſme par les heureux ſuccés qu'il luy donnoit & dans ſon dioceſe, & parmi les peuples voiſins.] 'Le bruit de ſes miracles ſe repandoit partout; & comme on ſavoit qu'il les operoit par la puiſſance [du nom &] de la foy de J.C, chacun ſe preſſoit d'embraſſer le Chriſtianiſme. On établiſſoit partout le ſacerdoce, 'afin que la foy s'y augmentaſt encore davantage, & s'y multipliaſt de jour en jour, [& l'on s'adreſſoit pour cela à celui qui eſtoit le pere de la foy parmi ces peuples.] Il receut [entre autres] une deputation de la ville de Comane, voiſine de Neoceſarée, où il eſtoit prié de venir 'fonder & former l'Egliſe par le ſacerdoce, [c'eſt à dire, comme la ſuite le fait voir, d'y établir un Eveſque.] 'Il y alla, & y ordonna le celebre S. Alexandre ſurnommé le charbonnier, [dont l'hiſtoire eſt trop celebre & trop edifiante pour ne la pas raporter ici en peu de mots. On y voit meſme fort bien comment les elections ſe faiſoient alors.]

Nyſſ. v. Th. p. 560. c.

d.

p. 561. a.

evêque.

p. 561-564.

'S. Gregoire fut donc à Comane; & aprés y avoir paſſé quelques jours à inſtruire le peuple, il commença à proceder à l'election d'un Eveſque. 'Les principaux de la ville cherchoient un homme conſiderable par la naiſſance, par l'eloquence, & par les autres dons qui eclatent au dehors; & ils en propoſoient pluſieurs pour cela, ſans pouvoir convenir d'aucun. Mais Gregoire en cherchoit un qui euſt une vertu & une vie vraiment epiſcopale; '& il attendoit que Dieu luy en montraſt quelqu'un, comme il avoit montré David à Samuel. 'Comme donc il témoignoit n'eſtre point encore content de tous ceux qu'on luy propoſoit, & qu'il exhortoit les aſſiſtans à voir ſi parmi les perſonnes de moindre qualité il ne ſe trouveroit point quelqu'un qui fuſt propre à eſtre Eveſque, un des principaux luy dit pour ſe moquer de cette propoſition, 'Eſt-ce que vous voulez faire Eveſque Alexandre le charbonnier, & que nous luy donnions tous nos voix?

p. 561. a. b.

b. 564.

p. 562. b. c.

c. d.

p. 562. a.

'Le Saint ecouta fort ſerieuſement cette parole, & demanda ce que c'eſtoit que cet Alexandre. On le luy preſenta auſſi-toſt, en

b. c.

l'état qu'on peut s'imaginer un homme de ce métier, mais avec un air ſerieux & recueilli qui commença à le faire eſtimer du
p 563.b. Saint, pendant que tous les autres s'en railloient. 'Il le tira à part,
p 562.d. pour ſavoir [de luy meſme] qui il eſtoit. 'Et il apprit qu'ayant de la naiſſance & du bien, il avoit tout mepriſé pour imiter l'humilité de J.C, & embraſſer une vie cachée, pauvre, & laborieuſe:
d 563.a. 'à quoy il s'eſtoit encore porté pour eviter les dangers où ſon âge, & les dons de la nature, auroient pu expoſer ſa chaſteté.
p.563.a. 'Tout ce qu'il pouvoit gagner par ſon travail, il l'employoit ſelon que Dieu nous l'ordonne, [à aſſiſter ceux qui eſtoient dans
p.562.c. le beſoin.] 'On luy donne le titre de philoſophe: [mais ce n'eſt ce ſemble que pour marquer l'eminence de ſa vertu.]

p.563.b. 'Le Saint aprés avoir decouvert ce threſor, le remit entre les mains de quelques autres, pour luy faire changer d'habit & de couleur, durant qu'il entretenoit le peuple des devoirs d'un
a.d. Chrétien & d'un Eveſque. 'On amena enſuite Alexandre, qui parut tout autre qu'auparavant. S. Gregoire fit connoiſtre quel il eſtoit, & qu'il ne falloit pas ſouffrir qu'un homme d'un ſi grand merite demeuraſt caché: [& tout le monde ayant conſenti à ſon election,] il le conſacra à Dieu par la perfection du ſacerdoce, avec les ſolennitez ordinaires. On pria enſuite Alexandre de parler au peuple: & il le fit avec un diſcours plein de ſens & de gravité, juſtifiant deſlors la ſageſſe du choix qu'on avoit fait de
d 564.a. luy. 'Il n'avoit pas le fard & l'elegance des paroles; de quoy un jeune homme encore enflé de ce qu'il avoit appris dans les ecoles d'Athenes, voulut ſe railler: mais on dit qu'il en fut repris &c. dans un ſonge.

p.562.c.d. 'Alexandre parut toujours depuis tres digne de l'état auquel Dieu l'avoit appellé, & il couronna enfin ſa vie par le martyre,
Bar.12. aug d. & par le martyre du feu. 'Le martyrologe Romain en marque la feſte l'onzieme d'aouſt: [& nous n'en trouvons rien autre-part.]
253. § 138. 'Baronius parle de ſa mort dans la perſecution de Dece: [mais
Nyſ.v.Th.p. il n'allegue aucune preuve qu'il ſoit mort dés ce temps là.] 'Les
561.a. termes de S. Gregoire de Nyſſe portent à croire qu'il a eſté le
Euſ.l.5. c.16.p. premier Eveſque de Comane. 'Il y a eu neanmoins un S. Zotique
182.b. Eveſque de Comane dés le commencement de l'hereſie des Montaniſtes: [mais ce pouvoit eſtre d'une autre Comane qui eſt en Cappadoce, ou ſelon d'autres, dans la petite Armenie.]

Nyſ.p.565. 'S. Gregoire retournant de Comane à Neoceſarée, rencontra un Juif qui luy demanda quelque choſe pour enſevelir ſon compagnon qui faiſoit le mort, ſoit pour ſe railler de ſa ſimplicité,

ſoit ſeulement pour en tirer quelque argent : Car on ſavoit que ſon plus grand ſoin eſtoit d'aſſiſter les pauvres. Le Saint jetta
&c. ſon manteau ſur ce mort pretendu, "qui mourut tout de bon à l'heure meſme. 'Sozomene parle de ce miracle à l'occaſion d'un ſemblable fait par S. Epiphane. [Et on a encore d'autres exemples de la colere de Dieu ſur ceux qui ont l'impieté de ſe vouloir jouer d'une choſe auſſi terrible que la mort.] 'Le Saint depuis
&c. ſon retour de Comane, guerit "un poſſedé, '& fit beaucoup d'autres miracles par le moyen des linges que ſon ſouffle avoit ſanctifiez.

Soz. l. 7. c. 27. p. 750. a.

Nyſ. p. 566. 567.

p. 567. a. b.

ARTICLE IX.

S. Gregoire ſe retire durant la perſecution de Dece; voit le martyre de S. Troade; établit les feſtes des Martyrs.

'LEs miracles & les predications du Saint eurent tant de force, que dés devant l'an 250, l'idolatrie ſembloit preſque entierement abolie à Neoceſarée, & dans tous les environs. Les ſacrifices profanes ceſſoient partout. 'On renverſoit les idoles
b. avec leurs temples & leurs autels, '& on elevoit au contraire de
c. tous coſtez des temples & des maiſons de prieres à J.C.

Nyſ. p. 567. b. c.

[Ces choſes & le reſte de ce que nous avons raporté juſques à preſent de l'adminiſtration de S. Gregoire, marquant que les Chrétiens eſtoient dans une pleine paix & une entiere liberté, on ne peut guere douter qu'elles ne ſe ſoient paſſées ſous l'empire de Philippe, qui regna depuis l'an 244 juſqu'en 249. Et cela peut faire juger, comme nous avons dit, que S. Gregoire fut fait Eveſque au pluſtard vers l'an 244, cinq ou ſix ans depuis qu'il eut quitté Origene.]

'L'Empereur Dece qui ſucceda à Philippe, ayant excité une horrible perſecution contre l'Egliſe [en 250 & 251,] [a] le Saint ſe
&c. retira dans les deſerts, tant pour perſuader "à ſon peuple de faire la meſme choſe, 'que parcequ'on en vouloit particulierement à luy, dans la croyance qu'on n'auroit pas enſuite de peine à renverſer la foy que ſes [predications & ſes miracles] avoient établie. 'Les perſecuteurs le chercherent en effet "avec grand ſoin,
&c. & ſçeurent meſme le lieu où il s'eſtoit retiré. Ils y coururent: mais ils n'y virent que deux arbres au lieu de luy & d'un Diacre
&c. qui l'accompagnoit: '& ce miracle "convertit un infidele qui leur avoit enſeigné ce lieu.

p. 567-569 [Bar. 253. § 129.

[a] Nyſ. p. 569. b. c. d.

d. 570.

p. 570. c.

d. 'Les perſecuteurs ne pouvant trouver le paſteur, attaquerent le troupeau, & allerent chercher partout ceux qui invoquoient le nom de J.C, ſans en excepter les femmes & les enfans meſmes, & ils les trainoient à la ville, pour remplir les priſons de ces heureux criminels, dont toute la faute eſtoit d'avoir une veritable
p. 571. a. pieté. 'Les magiſtrats n'eſtoient occupez que de cela, & leur unique application eſtoit d'employer toutes ſortes de tourmens pour obliger des hommes à renoncer au culte de leur Createur. On reconnut alors que Dieu avoit conſervé S. Gregoire pour eſtre le ſoutien de tout ſon peuple. Car du deſert où il s'eſtoit retiré, il aſſiſtoit par ſes prieres ceux qui combatoient dans la ville, comme Moyſe durant la battaille des Amalecites.

b. c. d. 'Il vit en eſprit le combat de S. Throade jeune homme de qua- &c.
lité, qui ayant eſté amené au Gouverneur, ſouffrit avec conſtance beaucoup de tourmens, & remporta enfin la couronne du mar-
Bar. 28. dec. e. tyre. 'La feſte en eſt marquée dans le martyrologe Romain le
Men. p. 45. 28 de decembre, & il y eſt dit qu'il ſouffrit ſous Dece. 'Les Grecs font le 6 de may d'un S. Troade, mais n'en diſent rien de parti-
Nyſ. p. 569. d. culier. 'Le Diacre qui eſtoit avec S. Gregoire, & qui eſtoit ce meſme preſtre des idoles, qu'il avoit converti tout d'abord,
p. 571-573. 'eſtant allé à la ville pour ſavoir la verité de ce martyre, 'fut pre- &c.
ſervé par la protection & les prieres du ſaint Eveſque, contre les efforts du demon qui s'eſtoit rendu maiſtre d'un bain, & y maltraitoit tous ceux qui y entroient aprés que le ſoleil eſtoit couché.

p. 570. d. 'Le Saint demeura aſſez long-temps dans ſa retraite. * Mais en-
* p. 573-574. fin la perſecution eſtant finie [en l'an 251,] il retourna à Neoce-
p. 574. ſarée: '& lorſque l'Egliſe eut recouvré une entiere liberté [en l'an 253, ſous Valerien,] il alla faire la viſite dans tout le pays, où il établit que le peuple s'aſſembleroit tous les ans au lieu où l'on avoit mis les corps des Martyrs, qu'il fit ce ſemble porter exprés en divers endroits, pour y faire ſolennellement leurs feſtes, & meſme avec des feſtins & d'autres rejouiſſances publiques. Il jugea ce moyen neceſſaire pour retirer de l'idolatrie beaucoup de perſonnes groſſieres, qui y eſtoient attachées par ces ſortes de feſtes, & par les plaiſirs des ſens, croyant que c'eſtoit toujours beaucoup faire de porter ces perſonnes à l'adoration du vray Dieu, & à faire en l'honneur des Martyrs ce qu'ils faiſoient auparavant pour leurs idoles. Il eſperoit meſme qu'avec le temps, la pieté & la foy croiſſant dans les peuples, ils ſe porteroient d'eux meſmes à paſſer de ces rejouiſſances exterieures & ſen-

ſuelles à une joie toute ſpirituelle & toute ſainte : ce qui arriva en effet dans pluſieurs. S. Gregoire de Nyſſe regarde cela comme une grande ſageſſe : [& aſſurément on briſe ſouvent les foibles, ſelon l'expreſſion de l'Evangile, en leur demandant une perfection qui eſt audeſſus de leurs forces. Il faut ſeulement prendre garde à ne leur ſouffrir pas des choſes contraires à la pieté, & à condeſcendre tellement à leur foibleſſe, qu'on travaille en meſme temps à les en tirer peu à peu.]

ARTICLE X.

Grande peſte à Neocesarée : Diverſes particularitez de l'hiſtoire du Saint.

'UNE des choſes qui contribua le plus à la converſion de ce qui reſtoit encore de payens dans la ville de Neocesarée, & dans tous les environs, fut une grande peſte qui ravagea le pays. Le commencement en eſt remarquable. Car dans une feſte d'une idole fort reverée dans tous ces quartiers là, tout le peuple s'eſtant aſſemblé au theatre, [dont les plaiſirs criminels faiſoient partie du culte des demons,] comme on y eſtoit fort preſſé, 'tout ce peuple demanda en criant à leur Jupiter, qu'il leur fiſt place. 'S. Gregoire entendit ce bruit, & envoya une perſonne leur dire qu'ils auroient bien-toſt plus de place qu'ils ne voudroient. 'L'effet ſuivit auſſi-toſt cette prophetie: Il vint une peſte &c. "furieuſe, à laquelle ni la medecine, ni l'invocation des idoles ne pouvoit trouver de remede. 'On eut recours à S. Gregoire, on &c. le pria d'invoquer ſon Dieu ; & ſes prieres "eſtoient toujours exaucées, pourvu que ceux qui l'appelloient à leur ſecours promiſſent d'adorer J.C. 'Ainſi la maladie procura à ce peuple une veritable ſanté.

Nyſ.v.Th.p. 575.b.c. p.576.a. b. b.c.d. d|577. b.c.

[S. Gregoire de Nyſſe qui décrit admirablement toute cette hiſtoire,] 'dit qu'elle arriva dans le commencement de l'epiſcopat du Saint. [Je ne ſçay neanmoins ſi cela nous doit empeſcher de croire que c'eſt cette peſte effroyable, qui ayant commencé ſous Decе, "& rendu l'empire de Gallus celebre par les ravages qu'elle fit en 252 & 253, continua l'eſpace de 12 ou 15 ans. Il y a apparence que Neocesarée en fut attaquée dés le commencement de Gallus en l'an 252, qui eſtoit peut-eſtre la 8 ou 9.e année de l'epiſcopat de S. Gregoire.]

p.575.c. V. S. Cyprien § 33. 36.

'S. Gregoire de Nyſſe témoigne qu'il paſſe une grande partie p.577.c.

des merveilles de la vie de noſtre Saint. [Et en effet il ne parle
Baſ. de Spi. c. 29. p. 360. b. point de] 'cet eſprit de prophetie, que S. Baſile admire en luy,
& qu'il dit n'avoir point eſté inferieur à celui des anciens Pro-
Nyſ. p. 576. b. phetes. 'On en voit ſeulement une marque dans le commence-
ment de la peſte dont nous venons de parler.

Baſ. p. 360. b. c. 'Le meſme S. Baſile ſemble dire que la puiſſance inviſible du
S. Eſprit qui reſidoit dans ſon ame, rejailliſſoit ſur ſon corps, &
faiſoit paroiſtre ſur ſon viſage un eclat & une lumiere extraor-
dinaire. [Et c'eſt peut-eſtre pour ce ſujet auſſi-bien que pour ſes
miracles, que, comme il remarque,] les ennemis meſmes de la
verité l'appelloient un ſecond Moyſe.

ep. 64. p. 101. d. e. 'S. Baſile parle d'une "conference entre S. Gregoire & un ido- διάλεξις.
latre nommé Elien, laquelle noſtre Saint raportoit dans un de
ſes ouvrages intitulé *Expoſition de la foy*. Comme la chaleur de
cette diſpute ne luy permettoit pas de peſer ſes mots ſi exacte-
ment, il laiſſa gliſſer quelques termes dans ſon diſcours, qui
donnerent lieu à ceux qui eſtoient infectez des erreurs de Sa-
bellius, de le mettre de leur coſté, mais ſans aucun fondement:
puiſqu'outre les fautes de copiſtes, qui eſtoient en grand nom-
bre dans cet écrit, il eſtoit viſible que le Saint, occupé à comba-
tre ſon adverſaire, ne s'eſtoit pas pu appliquer à parler avec la
meſme exactitude qu'il euſt fait s'il euſt alors traité à deſſein ces
points de la foy pour les expliquer. Car comme il s'y trouvoit
quelques paroles qui favoriſoient les Sabelliens, il y en avoit
d'autres qui ſembloient enfermer l'hereſie Arienne directement
p. 99. c. contraire à la precedente. 'Auſſi cela n'a pas empeſché S. Baſile
de declarer que c'eſtoit la tradition de la doctrine de ce Saint,
qui avoit étoufé l'hereſie Sabellienne dont on le rendoit ſecta-
teur.

[Son zele parut encore davantage contre Paul de Samoſates
Eveſque d'Antioche, qui s'eleva de ſon temps contre la verité
Euſ. l. 7. c. 28. p. 278. a. auſſi-bien que Sabellius.] 'Il ſe trouva "avec S. Athenodore ſon V. Paul de Samoſates § 3.
frere, au Concile qui fut tenu pour ce ſujet à Antioche [en l'an
264,] & Euſebe les y nomme tous les premiers aprés S. Firmi-
lien. [Paul y evita la condannation qu'il meritoit, en deſavouant
ſes erreurs. Mais il fut pleinement convaincu & depoſé dans un
c. 30. p. 279. c. autre Concile tenu ſur la fin de l'an 269.] 'Il y a un Theodore
nommé entre les Eveſques de ce Concile: [& ce peut bien eſtre
noſtre Saint.]

ARTICLE XI.

ARTICLE XI.

Mort de S. Gregoire : Veneration que ſon Egliſe a euë pour luy.

[IL ne nous reſte plus qu'à parler de la mort de S. Gregoire,] 'que Baronius croit avoir bien-toſt ſuivi le premier Concile contre Paul, ſans en avoir neanmoins aucune autre preuve que de ce qu'on ne trouve plus rien de luy depuis ce temps là. [Il la faudra differer juſqu'en l'an 270 au moins, s'il a auſſi aſſiſté au dernier Concile contre Paul.] 'Les Grecs dans leurs Ménées diſent qu'il vivoit & fleuriſſoit ſous Aurelien, [qui ne commença à regner qu'en l'an 270.] 'Et il faut peut-eſtre lire de meſme dans Suidas, où les imprimez portent qu'il mourut ſous Julien.

Bar.266.§ 14.

Men nov.p. 272|Ugh p.1137. a.

Thau.pr| Suid. γ.p.628.b.

προέγνω. 'Ce Saint "previt ſa mort ſelon les termes de S. Gregoire de Nyſſe: & avant qu'elle arrivaſt, il fit une exacte revuë de toute la ville & de toute la campagne, pour voir s'il n'y reſtoit plus aucun payen, comme il le ſouhaitoit extremement. Il en trouva neanmoins dixſept, & levant les yeux au ciel, il témoigna à Dieu ſa douleur de ce que ſon deſir n'eſtoit pas entierement accompli. 'Mais il luy rendit graces en meſme temps, de ce que n'ayant trouvé que dixſept Chrétiens à ſon entrée dans cette Egliſe, il n'y laiſſoit en la quittant que dixſept payens. 'Il demanda à Dieu la converſion de ces dixſept payens, & l'augmentation de ſes graces pour les Fideles, & puis il mourut en défendant d'acheter aucune place pour l'enterrer, parcequ'il ne vouloit pas poſſeder un pouce de terre ni devant ni aprés ſa mort, &c. "mais mourir & eſtre enterré comme un étranger qui n'a rien à luy. 'Theodore le Lecteur dit que ſon corps fut mis dans l'egliſe meſme qu'il avoit fait baſtir.

Nyſ.v.Th.p. 574.d.

p.575.a| Baſ.de Spi c.29.p.360. b.

Nyſ. p.575.2.b.

Thdr.L.1.2.p. 567.a.

'Rufin luy donne le titre de Martyr, [ce qu'Adon & Uſuard ont ſuivi. Mais ni S. Baſile, ni S. Gregoire de Nyſſe ne le diſant point, on ne peut luy donner ce titre qu'à cauſe de ſa charité, qui luy en a pu acquerir la gloire & le merite aux yeux de Dieu.] 'Les Grecs ne luy attribuent point d'autre titre que celui de Thaumaturge. Ils l'honorent le 17 de novembre, auquel ils en font leur grand office. [Pluſieurs Egliſes latines les imitent aujourd'hui, particulierement la Romaine: & Bede le met auſſi le meſme jour. Adon qui en parle fort amplement, & Uſuard, le marquent le 3.e de juillet. Il faut ſans doute raporter à ce Saint] 'l'egliſe de S. Gregoire baſtie à Conſtantinople, ſelon les nou-

Ruf.l.7. c.25.p. 127.1.

Men2.p.266-274|Ugh.p. 1137.3

Codi.ori.C.p. 49.d.

veaux Grecs, s'il eſt vray qu'elle ait eſté baſtie du temps du grand
Cang. de C l. 4. p. 125. Theodoſe, comme ils le diſent. [f] M. du Cange ſuppoſe que ce fut ſous Theodoſe II, & la raporte à S. Gregoire de Nazianze.

Baſ. de Spi. c. 29. p. 360. c. [g] Le temps n'apporta aucun changement à l'eſtime & au reſpect que l'on avoit eu pour le Saint durant ſa vie. [a] Son Egliſe
a Nyſ. v. Th. p. 546. c. non ſeulement conſerva pure [au milieu des troubles de l'Ariani-
Baſ. p. 360. c. d. ſme,] la foy qu'elle avoit receuë de luy, [h] mais meſme elle ne pouvoit ſe reſoudre à changer aucune pratique, ni aucune ceremonie myſtique, ni aucun mot de ce que ce Saint luy avoit appris : ce qui la faiſoit meſme paroiſtre defectueuſe en diverſes choſes, parcequ'elle n'avoit rien que d'ancien, les Eveſques qui avoient ſuccedé à S. Gregoire, n'ayant rien voulu recevoir de
ep. 63. p. 97. c. b. ce qui n'avoit commencé que depuis luy. [i] Cette exactitude [k] n'eſtoit pas neanmoins ſi univerſelle, [l] qu'ils n'euſſent receu de- &c.
puis luy la coutume des litanies, qui eſtoient des prieres de penitence pour flechir la miſericorde de Dieu. Saint Baſile approuve cette innovation, hormis en ce que l'on employoit dans ces litanies des paroles humaines, au lieu des oracles du Saint
c. Eſprit, [& des paroles de l'Ecriture.] [m] Il ſe plaint encore de ce qu'ils ſe couvroient la teſte en priant ; ce qu'aſſurément Saint Gregoire n'avoit jamais fait, puiſque S. Paul le défend. Mais il ſe plaint plus fortement de ce que pluſieurs d'entre eux violoient des regles de morale que ce Saint avoit obſervées avec
c. d. e. grand ſoin, juſqu'à dire qu'ils ne gardoient plus rien de luy. [n] Il marque quelques unes de ces regles : [mais ce ne ſont que les loix communes & generales du Chriſtianiſme, qu'il pratiquoit toutes ſans doute excellemment.

ep. 62. p. 94. a b. [o] S. Baſile nous apprend encore que depuis S. Gregoire juſques alors, l'Egliſe de Neoceſarée avoit eu le bonheur d'eſtre toujours gouvernée par de tres grands hommes, qui ſe ſuccedant les uns aux autres, formoient comme une chaine de pierres tres precieuſes.

Boll. 25. jan. p. 611. 612. [p] Les Jeſuites de Liſbonne pretendent avoir le chef de Saint
b All. de Sim. p. 100. Gregoire Thaumaturge. [b] Leo Allatius parle d'un panegyrique que Pſellus a fait à ſa loüange.

ARTICLE XII.

Des ouvrages de S. Gregoire, & de ceux qu'on luy a attribuez.

Hier. ep. 84. p. 327. 328. [IL reſte à toucher un mot des ouvrages de S. Gregoire, dans leſquels il a fait paroiſtre une profonde ſcience, ſoit de la

philoſophie humaine, ſoit des Ecritures divines. [Nous avons déja parlé du diſcours qu'il prononça eſtant encore jeune à la loüange d'Origene.] 'S. Jerome parle d'une metaphraſe [ou paraphraſe] courte, mais fort utile, que ce Saint a faite ſur l'Eccleſiaſte, & il en raporte un paſſage.[a] Rufin & Suidas en parlent auſſi avec eloge. [b] Elle ſe trouve parmi les œuvres de S. Gregoire de Nazianze à qui elle eſt attribuée par des manuſcrits tres anciens; & l'on en a fait la 53.[e] oraiſon de ce Pere : Mais la difference du ſtyle, & particulierement le paſſage cité par S. Jerome qui s'y trouve mot à mot, font reconnoiſtre à l'Abbé de Billi, [à Mr du Pin, & à tous les autres,] quel eſt ſon veritable auteur. Le meſme Abbé dit que l'on voit qu'elle eſt d'une main tout à fait ſavante, mais non pas ſi exacte ni ſi polie que celle de Saint Gregoire de Nazianze.

v.ill.c.65.p 289 b

in Eccl.4. p.76. b.

a Ruf.l 7.c 25. p.127.1|Suid 7. p.628.b.

b Naz. p.749|n. p.1318.

'S. Jerome, & Suidas aprés luy, diſent que l'on avoit pluſieurs autres lettres [ou traitez] de ce Saint, qu'ils ne ſpecifient point davantage. 'Il nous en reſte aujourd'hui une lettre dont perſonne ne conteſte la verité,[1] dit Mr du Pin, & qui a tous les caracteres d'antiquité qu'on peut ſouhaiter dans ces monumens. C'eſt ſon epiſtre canonique qui a eſté commentée par Zonare & Balſamon, & qui a eſté receuë comme canonique par le II. Canon du Concile *in Trullo*. [Elle eſt tout à fait digne d'un homme auſſi ſaint & auſſi apoſtolique que S. Gregoire.] 'On voit qu'elle eſt écrite à un Eveſque du Pont, ſur divers deſordres que les courſes des Gots & des Borades avoient cauſez dans ſon dioceſe, & ſur une partie deſquels il paroiſt que cet Eveſque avoit conſulté S. Gregoire. [Ainſi elle peut avoir eſté écrite "vers l'an 258,] auquel ſelon Zoſime, les Borans, comme il les appelle, qui eſtoit une nation des Scythes, prirent la ville de Trebizonde dans le Pont, & firent pluſieurs autres ravages. 'Le Saint promet à cet Eveſque de luy envoyer Euphroſine, pour regler diverſes choſes ſur le modele de ſon Egliſe. Il donne[2] un titre à cet Euphroſyne, qui ſemble marquer qu'il eſtoit Preſtre.

1. V. Valerien § 7.

2.

Du Pin, p.503.

Hier. v.ill.c.65. p.290.c.

Thau. can.1.5. p.37.40.a.b.

Zoſ.l.1.p.648.

Thau. can.5.p. 40.b.

'On voit dans cette lettre quelques uns des degrez que l'Egliſe a établi pour la penitence. [c] Mais pour ce qui eſt du dernier Canon de l'edition de Voſſius, qui marque ces quattre degrez fort diſtinctement, & meſme les places de l'egliſe qui leur eſtoient propres, [il n'eſt point dutout dans Zonare :] '& il eſt aſſez viſible que c'eſt un paſſage de quelque commentaire ſur un autre

can.8.9.10 p. 40.41.

c can.11 p.41.

Du Pin, p.505.

1. 'hors Dodwel qui en veut douter ſans en alleguer aucune raiſon.

2. συγχόρτας, qui apparemment eſt le meſme en cet endroit que συμπρεσβύτερος.

Cyp.diſ.6. c.8.p. 114.

Canon, que l'on a mis à la fin de cette lettre pour éclaircir ce qui y eſt dit en paſſant touchant ces differens degrez. [Voilà ce que nous pouvons aſſurer eſtre de S. Gregoire Thaumaturge, avec le ſymbole qu'il receut de S. Jean l'Evangeliſte, comme nous l'avons raporté.]

Baſ.ep.64.p. 101.d. 'S. Baſile parle d'un traité de S. Gregoire, intitulé Expoſition de la foy, du quel, comme nous avons déja dit, on prenoit pretexte d'autoriſer l'erreur de Sabellius.

Bell.p.79.80. 'Nous avons aujourd'hui en latin un traité attribué à ce Saint dans l'edition de Voſſius,

Du Pin, p.502. qui eſt auſſi intitulé Expoſition de la foy. 'Mais il n'a aucun raport avec celui dont S. Baſile a parlé. Ainſi il n'y a pas à douter que ce ne ſoient deux pieces differentes. [Celle de Voſſius eſt neanmoins fort ancienne,] 'puiſque nous y trouvons les paroles

Thau.exp.p. 101.1.a|Leon. ſec.8.p.527.a| ſup p.1031.a| Bul.p.253 a. que Leonce de Byzance cite d'un traité qui avoit 'à peu prés le meſme titre, & qu'on attribuoit dés ce temps là à S. Gregoire Thaumaturge: mais il aſſure en meſme temps que les anciens avoient douté ſi ce traité eſtoit de ce Pere; & il ne répond à l'autorité que les heretiques en tiroient, qu'en le rejettant. 'Bellarmin & d'autres croient qu'il a eſté écrit contre les Ariens, & peut-eſtre meſme contre les Neſtoriens & les Eutychiens. 'On dit la meſme choſe des 12 chapitres & des 12 anathematiſmes qui y ſont joints; & Bellarmin croit que ce n'eſt qu'une addition & une ſuite de ce traité.

ὡς κατὰ μέρος πίστις.

Bell.p.79.80| Du Pin, p. 50. Ib|Thau.p.2.

Riv.l.2.c.15.p. 238.239| Evag. l.3.c.31.p.361.a. a Leon.ſup.p. 1031.a. 'Rivet ſemble mettre ces pieces entre celles que les Eutychiens publioient ſous le nom de S. Gregoire Thaumaturge, au raport d'Evagre, quoiqu'elles fuſſent d'Apollinaire; [a] & cela eſt poſitivement autoriſé par un traité attribué à Leonce de Byzance. [Neanmoins ſi cette Expoſition de la foy combat, comme on le juge, les Neſtoriens & les Eutychiens, elle eſt beaucoup plus

Du Pin, p.503. nouvelle qu'Apollinaire:] 'Et on aſſure meſme qu'elle condanne

Conc.t.4.p. 1767.c. trop nettement l'erreur de cet heretique pour eſtre de luy. 'Dans la conference des Catholiques avec les Severiens en l'an 553, les Catholiques rejettent un traité que les autres produiſoient ſous le nom de Saint Gregoire Thaumaturge contre la foy des deux

Leon.p.1031.a| Evag.l.3.c.31.p. 361.a. natures, en ſoûtenant qu'il n'eſt point de ce Saint. 'Les Eutychiens trompoient beaucoup de monde par ces écrits, qu'ils debitoient ſous le nom des Peres, [ſe laiſſant les premiers tromper par le pere du menſonge.]

Thau.p.9.42. 'Voſſius a encore donné au public quatre ſermons, & un traité De l'ame adreſſé à Tatien, qu'il attribuë à S. Gregoire. [Bellarmin ne les condanne pas: mais il n'oſe pas dire auſſi qu'ils ſoient

veritables.] Mr du Pin ſoûtient que toutes ces pieces ne ſont ni du ſtyle ni du temps de S. Gregoire. Il eſtime plus le 4.e ſermon. Il trouve que les trois autres ſont du ſtyle de S. Procle de Conſtantinople, comme d'autres l'avoient remarqué avant luy. Du Pin, p 505. 506.

SAINT DENYS

PAPE.

[SAINT Denys qui eſtoit aſſis ſur la chaire de S. Pierre en meſme temps qu'un autre Denys rempliſſoit celle de S. Marc,] a eſté qualifié par Saint Baſile un tres heureux Prelat, illuſtre par l'integrité de ſa foy, & par toutes ſortes de vertus. 'Le meſme Pere allegue ſon autorité dans les matieres de la foy. [a] Saint Denys d'Alexandrie l'appelle un homme admirable, & rend témoignage à ſon eloquence. [b] Saint Athanaſe le met au nombre des Peres capables de nous informer de la doctrine de l'Egliſe, & de ſervir de regle à un Concile œcumenique. Baſ. ep. 220. p. 233. c. de Spi. c. 29. p. 358. a. a Euſ. l. 7. c. 7. p. 254. b. b Ath. de ſyn. p. 918. a.

'Quelques monumens peu aſſurez luy donnent la qualité de moine; [& il peut avoir vécu dans la retraite avant que d'eſtre appellé à l'état eccleſiaſtique.] 'Il eſtoit Preſtre de Rome dés le pontificat d'Eſtienne [en l'an 256] La queſtion du batteſme des heretiques s'agitant alors dans l'Egliſe avec beaucoup de chaleur, il ſuivit les ſentimens de ſon Eveſque, & en écrivit à Saint Denys d'Alexandrie, qui luy répondit en peu de mots. Mais il paroiſt qu'il changea depuis, & ſe trouva porté à appaiſer ce trouble par la douceur, comme le demandoit S. Denys d'Alexandrie. 'Et ce Saint luy en écrivit ſous Sixte II. ſucceſſeur d'Eſtienne, une ſeconde lettre beaucoup plus longue que la premiere. Euſebe en raporte un fragment. Boll. apr. t. 1. p. 28. 1. Euſ. l. 7. c. 5 p. 252. c. c l. 7. 8. p. 254. a b.

[Sixte II. ayant eſté martyrizé le 6 aouſt 258, S. Denys fut mis en ſa place, comme tout le monde en convient : "Mais il y a bien de l'apparence que] 'ce ne fut que le [vendredi] 22 juillet de l'an 259; aprés une vacance de prés d'un an. [c] Les actes de S. Laurent, s'ils peuvent faire quelque foy, diſent "qu'il fut con- Note 1. &c. Boll. apr. t. 2. p. 272. c Sur. 10. aug p. 99. § 27.

Aug col. d.3.c. 16.t.7.p.226.2. a. ſacré par Maxime Eveſque d'Oſtie : 'Et S. Auguſtin témoigne que c'eſtoit en effet l'Eveſque d'Oſtie qui avoit accoutumé d'ordonner celui de Rome.

Euſ.l.7.c.9.p. 255.c. 'Euſebe parle d'une lettre que S. Denys d'Alexandrie écrivit à celui de Rome touchant un Lucien. [C'eſt peut-eſtre celle que]

Hier.v.ill.c.65. p.290.d. 'ce Saint luy écrivit lorſqu'il eſtoit déja Pape, comme remarque Saint Jerome. ["Elle regardoit peut-eſtre Lucien fait Eveſque de Carthage vers le meſme temps que S. Denys le fut de Rome. Le malheur de Valerien & la negligence de Gallien ayant expoſé l'Empire aux ravages des barbares, l'Aſie mineure fut une des provinces qui eprouva davantage leur cruauté, comme on le peut voir dans l'hiſtoire de ces regnes. 'La ville de Ceſarée en Cappadoce, [qui avoit alors le grand Firmilien pour Eveſque,] vit pluſieurs de ſes baſtimens ruinez, & ſes citoyens emmenez captifs. [S. Denys n'eut garde de degenerer "de la charité de ſes predeceſſeurs:] Il écrivit à cette Egliſe affligée pour la conſoler, & envoya meſme des perſonnes en Cappadoce pour racheter les Chrétiens qui avoient eſté emmenez par les barbares. Le ſouvenir de cette charité eſtoit encore vivant dans la memoire des peuples du temps de S. Baſile; & les lettres de S. Denys que l'on y gardoit avec ſoin en eſtoient un témoignage authentique.

V. S. Denys d'Alex. § 11.

Baſ.ep.220.p. 233.c.d.

V. S. Soter.

Ath. de Dio p. 358.a [de ſyn. p. 918.b. 'S. Denys d'Alexandrie ayant eſté obligé d'écrire contre les Sabelliens, pour établir la diſtinction des Perſonnes divines, quelques Catholiques l'accuſerent devant le Pape de nier que le Fils fuſt conſubſtantiel au Pere, & raporterent pour cela quelques uns de ſes paſſages, mais tronquez & ſeparez de leur ſuite.

de ſyn. p. 919.a. b. 'Les Eveſques eſtoient alors aſſemblez à Rome, ou s'y aſſemblerent pour cela: [a] & tout le Concile témoigna beaucoup de douleur & d'indignation [que l'on doutaſt de la divinité du Verbe.] Le Pape "manda à S. Denys d'Alexandrie quel eſtoit le ſentiment des Eveſques, '& le pria de l'éclaircir ſur les choſes dont on l'avoit accuſé.

[a] p. 918 b.

de Dio. p. 358.b.

V. S. Denys d'Alex. § 15.

b. 'Il attaquoit en meſme temps les deux hereſies oppoſées, condamnant d'une egale impieté ceux qui ſuivoient Sabellius, & ceux qui diſoient que le Verbe de Dieu eſtoit fait & crée, '& non conſubſtantiel au Pere. 'Saint Athanaſe raporte ſur cela un grand paſſage, tiré, dit-il, de ce que ce Pape a écrit contre ceux qui ſoûtenoient les erreurs de Sabellius, [parceque c'eſtoit peut-eſtre un des principaux points de cet écrit, quoique les paroles qu'il en raporte combatent particulierement les Marcionites & les Ariens.] Le Pape y parle à pluſieurs, comme écrivant peut-

ad Aſr. p. 937.b. dec. N. p. 275-277.

eſtre à S. Denys & à toute l'Egliſe d'Alexandrie 'Baronius ſemble en faire un ouvrage ſeparé de la lettre que le Pape écrivit à S. Denys d'Alexandrie, au nom du Concile de Rome. [Cela pourroit eſtre; mais je ne ſçay s'il y a neceſſité de le dire.] Bar. 263. § 51.

'S. Denys d'Alexandrie répondit au Pape, non en combatant ſes ſentimens, mais en éclairciſſant les ſiens propres, & en donnant un bon ſens aux expreſſions qui avoient donné lieu de l'accuſer. C'eſt ce qu'il fit par quatre livres intitulez, Refutation & apologie, 'qu'il adreſſa au Pape meſme. Ath. de Dio. p. 558. 559. Euſ. l. 7. c. 26. p. 277. a.

[Nous ne trouvons plus rien dans les auteurs pour lès actions de ce ſaint Pape, ſi nous ne voulons mettre en ce rang ſes ordinations & les autres choſes tres peu fondées dont parle Anaſtaſe,] 'comme ce qu'on dit qu'il partagea entre les Preſtres [de Rome] les egliſes & les cimetieres, & qu'il établit les paroices & les dioceſes. 'Baronius dit qu'il ordonna S. Zame, que l'Egliſe de Boulogne en Italie reconnoiſt pour ſon premier Eveſque. [a]On fait la feſte de ce Saint le 24 de janvier, & on dit diverſes choſes de ſes actions: mais on n'en donne pas de preuve. Son corps fut tranſporté en l'an 1585, de l'egliſe de S. Felix hors de la ville, dans la cathedrale. Boll. apr. t. 1. p. 28. 1. Bar. 272. § 22. Ugh. t. 2. p. 8. [a] Boll. 24. jan. p. 591. Ugh. t. 2. p. 6. b. 8. b.

'On attribuë à S. Denys une lettre à un Preſet Chrétien, datée du 2.e fevrier 258, c'eſt à dire quelques mois avant ſon pontificat, ſelon ceux qui le mettent le pluſtoſt. Auſſi Baronius ne manque pas de la rejetter. 'On a une autre lettre ſous le nom de S. Denys adreſſée à Severe Eveſque de Cordoue, mais qui n'eſt pas moins fauſſe que l'autre. [Il ſuffit de dire] qu'elles ſont l'une & l'autre du nombre des decretales. Bar. 261. § 53. Boll. pont. p. 38. d.

'On pretend auſſi qu'il a aſſemblé un Concile à Rome contre Paul de Samoſates Eveſque d'Antioche, qui renouvelloit de ſon temps l'hereſie d'Artemon & des Theodotiens contre la divinité de J. C, & on veut que S. Denys l'ait condanné le premier. 'Mais tout cela n'eſt fondé "que ſur un paſſage de Saint Athanaſe, mal traduit. [b]Cet Eveſque heretique ayant eſté condanné & depoſé par un celebre Concile tenu à Antioche, la lettre ſynodale en fut adreſſée à toute l'Egliſe, & nommément à S. Denys de Rome & à Maxime d'Alexandrie. Bar. 265. § 10. 272. § 18. V. Paul de Samoſates § 6. P. Aur. can. 4. p. 194. [b] Euſ. l. 7. c. 30. p. 279. b. c.

[S. Denys pouvoit bien eſtre déja mort lorſque cette lettre fut écrite. "Car elle ne le fut apparemment au pluſtoſt que ſur la fin de 269,] & S. Denys mourut le 26 de decembre de la meſme année, ſous le Conſulat de Claude & de Paterne, comme on le lit dans le Pontifical de Bucherius, que les autres ont ſuivi. [Ainſi Ib. note 4. Boll. apr. t. 1. p. 27. 28.

"ſon pontificat a duré dix ans, cinq mois, & quatre jours, quoique Note 2.
p 28.1 | Buch. p. 267. les manuſcrits & les imprimez liſent autrement.] Il fut enterré dans le cimetiere de Calliſte le 28 ou plutoſt le 27 de decembre, auquel Adon marque ſa feſte, avec le faux martyrologe de Bede.
Flor. p. 208. 209. Le Romain & Uſuard la mettent le 26, auquel les martyrologes de S. Jerome mettent à Rome la mort de S. Denys Eveſque.

Boll. pont. p. 38. a. [On croit qu'il y a eu quelque ancienne tranſlation de ſon corps
a Mori. pœn. t. 2. p. 54. 1. c. 65. 2. c. le 14 de ſeptembre.[a] Des litanies que le Pere Morin a tirées d'un Pontifical écrit à ce qu'il croit ſur la fin du IX. ſiecle, le mettent entre les Martyrs. [Mais nous ne voyons point que cela ſoit confirmé par d'autres. "Les termes des martyrologes de S. Jerome *dep ofitio.*
& d'Uſuard l'excluent meſme plutoſt du rang des Martyrs, ſurEuſ l. 7 c. 30. p. 283. c. tout ſi c'eſt "le Confeſſeur marqué le 14 de ſeptembre.] S. Felix V. la note 2.
fut ſon ſucceſſeur.

[Le pontificat de S. Denys comprend tout le regne de Gallien, & la plus grande partie de celui de Claude II. ſurnommé le Gothique, qui luy ſucceda en l'an 268. Gallien fut certainement fort favorable pour l'Egliſe: Claude au contraire en fut un cruel perſecuteur ſelon les martyrologes, & quelques actes que nous en avons. Et il n'eſt pas difficile de croire que ce Prince, "qui V. ſon titre.
vouloit paroiſtre fort different de ſon predeceſſeur, ait perſecuté ceux que Gallien avoit laiſſez en paix. Il vouloit eſtre eſtimé du Senat, paſſer pour aimer les loix Romaines: & l'on voit que les Empereurs qui ont eu ces vuës, ont cru la pluſpart devoir témoigner du zele contre les Chrétiens. Que ſi on trouve peu de monumens de ce que Claude a fait contre eux, il faut conſiderer qu'il n'a regné que deux ans, & qu'il n'a jamais poſſedé ni l'Orient où eſtoit Euſebe, ni pluſieurs autres parties de l'Empire. Mais quoiqu'il ſoit fort poſſible qu'il ait perſecuté l'Egliſe, je ne ſçay neanmoins s'il faut trop aſſurer qu'il l'ait fait, puiſque nous n'en trouvons rien que dans les actes de S. Laurent, de S. Maris, & d'autres ſemblables, dont l'autorité eſt fort mediocre, pour ne dire rien de plus. Il y a neanmoins parmi les Martyrs qu'on met de ſon temps, quelques Saints aſſez celebres, comme S. Maris & ſa famille, S. Quirin, S. Valentin, S.te Priſque, S.te Aure. C'eſt pourquoi nous n'oſons pas nous diſpenſer de faire un abregé de leurs hiſtoire. Mais nous la mettrons ſeulement dans les "notes, parceque nous n'y voyons rien d'aſſuré.] Notes 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

PERSECUTION

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR AURELIEN.

ARTICLE PREMIER.

Aurelien publie des edits contre l'Egliſe, & en eſt auſſi-toſt puni.

L'EMPEREUR Aurelien [qui commença à regner en l'an 270,] fut d'abord ou favorable ou au moins equitable aux Chrétiens: & il eſtoit encore dans cette diſpoſition lorſque "les Eveſques d'Orient s'adreſſerent à luy pour faire chaſſer Paul de Samoſates de l'Egliſe d'Antioche, ou de la maiſon epiſcopale, dans laquelle il ſe maintenoit par la force contre le decret du Concile qui l'avoit depoſé pour ſon hereſie; 'ce qui ne peut s'eſtre fait qu'aprés la défaite de Zenobie, ["c'eſt à dire au plutoſt à la fin de l'an 272.]

Euſ l 7.c.30.p. 282.283.

V Paul de Samoſates § 6.

n.p.158.1.b.

V. Aurelien § 7.

'La bonne volonté que ce Prince témoignoit alors aux Chrétiens, ne luy dura pas toujours. Mais il changea d'inclination dans la ſuite, & il ſe laiſſa meſme porter par les mauvais conſeils de quelques perſonnes, à exciter une perſecution. [Auſſi comment un homme aſſez ſuperbe & aſſez impie "pour ſouffrir qu'on le traitaſt de Dieu, auroit-il pu aimer la religion Chrétienne, qui a horreur de toutes ces abominations?]

c.30.p.283.1.

Ibid.§14.

'Le bruit s'eſtoit repandu partout qu'on alloit entreprendre de la ruiner, & Aurelien mettoit déja, pour le dire ainſi, la main à la plume pour ſigner une declaration contre l'Egliſe, lorſque Dieu luy retint le bras, & l'arreſta tout d'un coup par un coup de foudre, qui eſtant tombé fort prés de luy, le fit trembler de frayeur. Cela arriva aſſez peu avant ſa mort, ["peut-eſtre vers le milieu de l'an 274, puiſqu'il fut tué en l'an 275 ou dés le mois de janvier, ou fort peu aprés.

a.

NOTE 1.

Mais comme les effets de la crainte ſont de peu de durée, parcequ'elle n'arreſte que la main ſans changer la volonté, Dieu

Lact.perſ.c.6 p.6. l'ayant bien-toſt abandonné à la corruption de ſon cœur,] 'il publia contre nous, dit Lactance, des écrits "de ſang & de carnage. *cruenta.* Ces edits [ne ſervirent neanmoins qu'à attirer ſur luy meſme la juſte colere de Dieu,] ſans avoir aucun effet [conſiderable] contre l'Egliſe. Car ils n'avoient pas encore eſté portez dans les provinces eloignées lorſqu'il fut tué. 'Dieu fit voir par cet evenement, que quand les puiſſances du ſiecle ont la liberté de perſecuter ſes ſerviteurs, ils ne l'ont que parcequ'il la leur donne ſelon les decrets impenetrables de ſa ſageſſe, & dans les temps où il le juge à propos, c'eſt à dire quand il veut chaſtier ſes enfans, & les rendre juſtes [par l'injuſtice meſme de ſes ennemis.]

Euſ.l.7.c.30.p. 283.a.b.

Cyp.dif.11.c. 64.p.299. 'Mais quoique les edits d'Aurelien ne puiſſent avoir eu que peu ou point d'effet, [il ſuffiſoit pour faire une perſecution, qu'il n'aimaſt plus les Chrétiens. La haine d'un Prince, & ſurtout d'un Prince abſolu d'une part, & de l'autre fort violent & fort cruel comme eſtoit Aurelien, ne pouvoit guere manquer de faire des Martyrs: & nous avons vu dans les regnes precedens, qu'il y a eu ſouvent des perſecutions, & meſme de fort violentes, ſans aucun edit formel des Empereurs, parceque les inclinations des ſouverains ſont encore plus puiſſantes que tous leurs edits. Ainſi nous ne devons point nous étonner] 'ſi Euſebe meſme, & enſuite S. Jerome, S. Auguſtin, & Oroſe, mettent une perſecution ſous Aurelien, qu'ils content pour la neuvieme.

Euſ.Hier.chr| Aug.civ.l.18.c. 52.p.339.2.a| Oroſ.l.7.c.23. p.215.1.c, a Leo,ſ.74.c.6 p.324|not|Bar. 273.§4. [a] Quelques uns croient que c'eſt celle que Saint Leon appelle la huittieme, & dont il dit qu'elle fit voir le courage de pluſieurs milliers de Martyrs.

Oroſ.c.27.p. 216.217. 'Il y a neanmoins bien de l'apparence que, comme dit Oroſe, elle fut plus conſiderable par l'apprehenſion que l'on en eut, que par les maux qu'elle cauſa. [Auſſi S. Sulpice Severe ne la conte point au nombre des perſecutions, & n'en dit pas ſeulement un mot. Elle n'a point non plus empeſché Euſebe] d'écrire que le demon s'eſtoit comme endormi, & avoit laiſſé l'Egliſe dans la paix depuis Dece & Valerien juſque ſur les dernieres années de Diocletien. [Mais tout cela n'empeſche pas auſſi qu'elle n'ait pu eſtre aſſez ſanglante en quelques provinces. Au moins nous contons en France un aſſez grand nombre de Martyrs ſous Aurelien, ſoit qu'on l'ait quelquefois confondu avec Valerien ou M. Aurele, ſoit que luy ou un autre "Aurelien en ait eſté gouverneur en l'an 259 ſous Valerien, ſoit que ſa cruauté naturelle, blaſmée par Diocletien meſme, ſe ſoit particulierement ſignalée en cette province.

Euſ.l.8.c.4.p. 295.c.

V.S.Patrocle.

S'il faut s'arreſter aux actes de S. Patrocle, qui peuvent eſtre plus anciens que S. Gregoire de Tours, & mettre le martyre de ce Saint ſous le regne d'Aurelien, ce qui n'eſt pas ſans difficulté,] 'la perſecution y eſtoit ſi violente, que l'on cherchoit tous les Chrétiens, en ſorte qu'ils furent preſque tous engagez à ſouffrir les tourmens, & qu'il y en eut beaucoup qui aprés divers ſupplices remporterent la gloire & la couronne du martyre. [Cela paroiſt aſſez difficile à accorder avec Sulpice Severe qui a vécu dans les Gaules, & qui n'a point connu cette perſecution, de ſorte qu'il faut apparemment recourir à quelqu'une des autres ſolutions. Et nous voyons en effet qu'on met ſous Aurelien des Saints dont on lie en meſme temps l'hiſtoire avec celle de Saint Polycarpe, mort ſous M. Aurele. Cependant en attendant un plus grand éclairciſſement, nous ſuivrons comme M.r du Boſquet ce que nous trouvons dans les livres, & nous mettrons ici un mot des Martyrs qu'on dit avoir ſouffert en France ſous Aurelien.] Boll. 21. jan. p 343. §1.

ARTICLE II.

De S.te Colombe de Sens, & de divers Martyrs.

V. Aurelien § 10, 12. [AURELIEN "vint deux fois dans les Gaules, en l'an 273 contre Tetricus, & en l'an 274.] 'M.r du Boſquet raporte au premier voyage le martyre que S.te Colombe ſouffrit à Sens, Boſq. l. 3. c. 42. p. 142.

Note 2. ſe fondant ſur un endroit de ſes actes, ["qui eſt neanmoins une piece ſans autorité.] 'S. Ouen nous apprend que du temps de Dagobert I, Il y avoit à Paris une chapelle de S.te Colombe vierge, & il raporte un miracle qui s'y fit. [Il y en a aujourd'hui une abbaye conſiderable auprés de Sens.] Il en eſt parlé dés l'an 859. [a] On y conſerve encore ſes reliques, quoique d'autres pretendent qu'elles ſont à Rimini en Italie. Son nom ſe trouve le 31 de decembre avec la qualité de Vierge & de Martyre, dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Uſuard, & pluſieurs autres. Bede & les ſuivans diſent qu'elle ſouffrit ſous Aurelien. Sur. 1. dec. p. 8. § 30. Laun. baſ. P. c. 11. p. 525. Gall. chr. t. 4. p. 286. 2 b. a Flor. p. 216. 2.

'On croit que de Sens Aurelien alla à Troies, & quelques uns diſent qu'il y couronna S. Patrocle, ["qui peut bien neanmoins avoir ſouffert dés l'an 259.] 'On pretend auſſi qu'il y fit mourir S. Savinien ou Sabinien, [b] dont on fait la feſte à Troies le 24 de janvier. [c] & ſon nom ſe trouve dans Uſuard & dans pluſieurs autres martyrologes en divers jours & en divers mois. [Nous ne Boſq. p. 141. V. ſon titre. c. 43. p. 113. Boll 29 jan. p. 941. § 12. b Boll. p. 937. c p. 937. 938.

diſons rien de ſa vie, n'en trouvant rien d'aſſuré. Car pour les
p.938.§10 deux hiſtoires qu'en raporte Bollandus,] '& dont la ſeconde n'eſt ſelon luy meſme que la premiere un peu ajuſtée & corrigée,[ce ſont des pieces qui ne valent pas la peine d'eſtre luës, tant elles
Camuz.p.392. ſont viſiblement fabuleuſes:] '& Camuzat le reconnoiſt en par-
p.391.392. tie. 'Il a eu une troiſieme hiſtoire de ce Saint, mais qui n'eſtoit
p.392.1. qu'une paraphraſe de la ſeconde. 'Les reliques de S. Savinien ſont aujourd'hui dans la grande egliſe de Troies, aprés avoir demeuré long-temps à S.te Sire, village ſur la Seine à trois lieuës audeſſous de Troies, qui a porté quelque temps le nom de Saint Savinien. [On pourroit douter ſi ce Saint n'eſt pas le meſme que S. Savinien de Sens, qui peut avoir preſché à Troies. Mais dans le doute la preſomption eſt pour la poſſeſſion qui les diſtingue.]

Boll.29.jan p. 937. 938. 'On donne à ce Saint une ſœur nommée Sabine ou Savine, qui
a p.938.§7. eſt honorée avec luy comme une ſainte Vierge:[a] & le martyro-
§ 10|Boſq.l.3.c. loge Romain aprés Uſuard, la met ſeule le 29 d'aouſt. 'On en a
43.p.144. auſſi des hiſtoires, dont le ſeul abregé qu'on lit dans Pierre des
Boll.p.943.§12. Noels, eſt plein de fautes ſelon Baronius & M.r du Boſquet. 'On
§ 8. la fait venir à Troies peu aprés la mort de S. Savinien: '& neanmoins elle avoit déja eſté battizée par le Pape Euſebe, [qui ne
p.938.§14|Camuz.p.397.1. fut Pape qu'en 310.] Il y a une egliſe de S.te Savine au fobourg de Troies: mais ſon corps eſt dans l'abbaye de la Celle ou Monſtier la Celle, qui n'en eſt pas loin.

Camuz.p.384. 1. 'On met encore à Troie ſous Aurelien, & en ſa preſence, le martyre d'une S.te Julie vierge, [ou Jule comme on la nomme dans le pays,] marquée dans Uſuard & dans le martyrologe Romain le 21 de juillet. Camuzat en donne une hiſtoire, qu'il avoue eſtre tres mal concertée; [& il n'y a rien de plus pitoya-
p.383.384. ble.] 'Il y eſt fort parlé d'un Empereur Claude martyrizé avec elle, & ſuivi de vingt autres, dont les premiers ſont Juſta & Jucunda. [Ce ſont ſans doute les SS. Claude, Juſte, & Jucondin, martyrizez auſſi à Troies avec cinq autres ſelon le martyrologe
Bar.21.jul.c. Romain, qui les met de meſme le 21 de juillet.] 'Baronius cite cela des additions de Molanus à Uſuard, [où Molanus ajoute
Sauſſay,p.451. que le corps de S.te Julie eſt à Jouarre au dioceſe de Meaux.] 'On le dit auſſi du chef de S. Claude.

Le martyrologe Romain met encore à Troies ſous Aurelien
Bar.14.nov.c. le martyre de S. Venerand honoré le 14 de novembre. 'Baronius
P.de Nat.l.10. c.60.p.200.1. ne cite pour cela que l'autorité de Pierre des Noels, 'qui en fait une hiſtoire pitoyable. [Je ne trouve point que Camuzat parle de ce Saint. On trouve auſſi dans le martyrologe Romain le 14

de novembre, une S.te Venerande martyre dans les Gaules, dont Pierre des Noels raporte une hiſtoire auſſi méchante que celle de S. Venerand, & ſemblable dans quelques circonſtances. [De ſorte qu'il y a aſſez d'apparence que ce n'eſt qu'une meſme perſonne,] quoiqu'on mette S.te Venerande ſous [M. Aurele] Antonin. 2. Et il y a pluſieurs autres Saints que les uns mettent ſous Aurele, & les autres ſous Aurelien.

c.61. p.202. 2. Boſq. l.3 c.43. p.144.

ARTICLE III.

De S. Reverien d'Autun, & de S. Priſque d'Auxerre.

[USUARD met le premier jour de juin S. Reverien Eveſque, & S. Paul Preſtre, martyrizez avec dix autres ſous Aurelien à Autun. Le martyrologe Romain le ſuit;] & Pierre des Noels cite la meſme choſe d'Adon, [où l'on ne le trouve point, meſme dans l'appendix.] Baronius ajoute que S. Reverien eſtoit Eveſque d'Autun meſme [M.rs de S.te Marthe ne l'ont point connu pour Eveſque d'Autun, ni d'aucune autre Egliſe de France.]

P. de Nat. l.5 c. 73. p.95.3. Bar. 273. §10. 275. §6.

Baronius ſur l'autorité de Pierre des Noels, met ſous Aurelien le martyre que S. Priſque ſouffrit [à Touſſi ſur Yonne] dans le dioceſe d'Auxerre, avec un grand nombre d'autres Chrétiens, ſelon Uſuard & Adon, & meſme ſelon les martyrologes de S. Jerome. On en fait la feſte le 26 de may. Eric qui vivoit au IX. ſiecle, & d'autres auteurs poſterieurs diſent la meſme choſe. Ils ajoutent que Dieu revela le lieu de la ſepulture de ces Saints à S. Germain d'Auxerre, & qu'il y fit baſtir un monaſtere, qui ſubſiſta juſqu'aux ravages des Huns. Ces auteurs diſent encore que S. Germain ayant auſſi decouvert miraculeuſement le chef de S. Priſque, qui avoit eſté enterré tout d'abord à une lieuë & demie de Touſſi, il le mit dans une egliſe qu'il fit baſtir au meſme endroit à deux petites lieuës d'Auxerre, & qui devint fort celebre par les grands miracles qui s'y opererent.

NOTE 3. 30 ſtades. 4 milles.

Lab. bib. t.1. p. 416 535 536 | Aut. chr. p.44. 1 | 60. 2. Boll. 26. may, p. 366 c. a f | Aut chr | Lab. bib.

On cite cela des actes du martyre de Saint Priſque, [qui ſans doute n'eſtoient pas originaux: & nous les avons meſme perdus.] Au moins on ne trouve qu'une partie de cela dans ceux que Bollandus nous a donnez. [Ces actes ſont viſiblement nouveaux, quand on n'en jugeroit que par leur ſtyle enflé & barbare.] Il y a des expreſſions [1] qui ſentent le IX. ſiecle. [b] Ils mettent

Ibid. Boll. 26. may, p. 366. f. 1. a. b p. 365. c.

1. *coram imperialibus miſſis.*

p.366.f. auſſi ces Saints ſous Aurelien. 'Ils raportent comment l'egliſe où S. Germain avoit mis le chef de S. Priſque, eſtant demeurée
p.367. deſerte long-temps aprés par les ravages des barbares, 'elle fut
P.le N.l.5.c. 50.p.93.1. rétablie par un ſeigneur du pays nommé Porcaire. 'On remarque que ce lieu porte le nom de S. Priſque : [Ainſi c'eſt apparemment] le village de Saint Prix marqué par Sanſon, environ à deux lieuës d'Auxerre au ſud-eſt, & un peu plus loin de Touſſi
Boll.ſup.p.851. b. ſur Yonne. 'Car S. Priſque eſt nommé [S. Prix ou] S. Prex par ceux d'Auxerre.

26 may, p.366. c. 'Les actes de S. Priſque portent qu'aprés qu'il eut eſté decapité, un Chrétien nommé Cottus prit ſa teſte, & s'enfuit dans les bois juſqu'à trente ſtadés de là, où ayant eſté atteint par les
p.367 e.f. perſecuteurs qui le pourſuivoient, il y fut martyrizé. 'Son corps a eſté conſervé dans l'egliſe de Saint Priſque en un tombeau de pierre, d'où Jean Baillet Eveſque d'Auxerre le tira le 19 de no-
ſup.p.851.b. vembre 1480, pour le mettre dans une chaſſe. 'On a donné aux Piquepuces prés de Paris quelques reliques de ce Saint & de S. Priſque en l'an 1687.

ARTICLE IV.

De S. Agapet de Paleſtrine, & de S.te Reſtitute de Sore.

[POUR paſſer des Gaules aux autres provinces, & laiſſer ceux qui ont ſouffert à Rome pour l'hiſtoire du Pape S. Felix, qui y fut luy meſme couronné du martyre à la fin de l'an
Flor p.758 Bar. 275.§ 5. 274,] 'nous trouvons à Paleſtrine auprés de Rome, S. Agapit ou Agapet, dont le nom ſe lit dans les martyrologes de S. Jerome,
Sacr.p.104 Front.cal.p.123 Thom p.168. Bar.18.aug.a. dans Bede, & enſuite dans tous les autres Latins. 'Sa feſte eſt auſſi marquée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du Pere Fronto, & dans le miſſel de Thomaſius. 'Pour ce qui eſt de ſon hiſtoire, Baronius aſſure que ſes actes qui ſont dans Mombritius, ſont fort corrompus. [Ce qu'en raporte Adon eſt plus merveilleux que croyable. Nous en avons vu deux vies manuſcrites, [1] l'une plus longue, l'autre plus courte Mais ni l'une 1.
Boll.18.may,p 142. ni l'autre ne vaut rien.] 'Bollandus pretend que les plus anciens actes de S. Agapet, le mettoient ſous un pretendu Roy Antiochus, [comme la ſeconde hiſtoire que nous en avons vue,] &

1. La longue commence par ces mots: *Tempore illo cùm impiiſſimus Imperator Aurelianus*: La courte par ceux-ci, *Sub rege Antiocho pagano*.

que le nom d'Aurelien a eſté ſubſtitué par ceux qui ont vu que cet Antiochus eſtoit tout à fait inſoûtenable.

'Florentinius paroiſt avoir vu ces anciens actes : & ils portent en ſubſtance, que ce Saint encore fort jeune, [& agé ſeulement de 15 ans ſelon Adon,] s'eſtant diſpoſé au martyre en conſacrant tout ſon bien à J. C, fut condanné par l'Empereur nommé Aurelien ſelon les autres actes, à eſtre expoſé aux lions, ce qui fut executé à Paleſtrine. Mais les lions n'ayant témoigné pour luy que du reſpect, on luy trancha la teſte, & les Chrétiens enterrerent ſon corps à un mille de la ville. 'Son nom & ſes reliques y ſont encore celebres. 'Le Pape Felix fit baſtir à Rome vers l'an 485, une egliſe de S. Agapet auprés de celle de S. Laurent : mais il y a pluſieurs Martyrs de ce nom.

Flor p. 759 1.

Bar. 18 aug. a.

Front cal. p. 123. 124.

'On honore le 27 de may à Sore ville de la terre de Labour, S.te Reſtitute vierge martyrizée en ce lieu ſous Aurelien, ſelon ſes actes citez par Baronius, qui croit qu'ils ſont écrits par un Gregoire moine du mont Caſſin, depuis Eveſque de Terracine, 'au commencement du XII. ſiecle. Papebrok qui nous les a donnez, croit qu'ils ſont auſſi du meſme auteur. [Il eſt aiſé de juger par là qu'ils ne ſont pas capables de faire aucune autorité, quand ce ne ſeroit pas une ſuite de prodiges & de faits tres peu probables.] 'Auſſi quoique Baronius les releve aſſez, il avoue neanmoins qu'ils ont beſoin d'eſtre corrigez en quelques endroits. 'Papebrok eſtime davantage l'hiſtoire des miracles de la Sainte écrits par le meſme Gregoire. 'On pretend avoir trouvé ſon corps à Sore en 1683, ſous l'autel d'une egliſe collegiale de ſon nom, avec ceux de trois autres qu'on croit avoir ſouffert avec elle ſelon ſes actes : '& ſur cela Papebrok ſoûtient que S.te Reſtitute dont on honore les reliques à Arcis ſur l'Aiſne au dioceſe de Soiſſons, entre cette ville & celle de Reims, eſt toute differente de celle-ci. 'On pretend que ces reliques ont eſté apportées de Rome à Arcis vers l'an 850. Mais l'hiſtoire de cette tranſlation n'eſt nullement authentique. 'La ville de Sore honore S.te Reſtitute comme ſa patrone.

Bar. 27. may, d. 275. § 5.

Boll. 27. may, p. 663. § 9.

Bar. 27. may, d.

Boll. p. 663. b. p. 672 673.

p. 663. 664. 676. a.

p. 674. 675.

p. 661. f.

ARTICLE V.

De S. Felix, S. Irenée, & S.te Muſtiole.

NOTE 4. [NOus nous arreſterons davantage à l'hiſtoire de S. Felix, S. Irenée, & S.te Muſtiole, "non qu'elle ſoit originale, ou

qu'il n'y ait point de fautes, mais parceque le ſtyle en eſt grave, & les faits aſſez edifians, ſans eſtre meſlez de circonſtances inſoûtenables: de ſorte qu'il y a lieu de croire qu'ils ſont anciens, & qu'on y peut ajouter quelque croyance.]

Sur. 3. jul. p. 75. § 2. Ils portent donc qu'il y eut une grande perſecution ſous Aurelien, & que ce Prince ayant ſçeu qu'il y avoit pluſieurs Chrétiens à Sutri dans la Toſcane, il y envoya Turcius pour les faire punir de mort. [Il paroiſt aſſez difficile de croire que ç'ait eſté avant que de publier ſes edits contre les Chrétiens: mais il eſt aiſé qu'en les publiant il en ait recommandé l'execution à ceux qu'il envoyoit ou qu'il avoit déja envoyez pour gouverner les provinces, & que les Gouverneurs les aient executez meſme aprés ſa mort. Car les Saints dont nous parlons, ne furent couronnez qu'au mois de juin & de juillet, quelques mois aprés ſa mort, ſi ç'a eſté aprés ſes edits. Comme les officiers qu'il avoit établis, furent continuez juſqu'à l'election de Tacite au mois de ſeptembre, ils peuvent bien avoir continué à perſecuter les Chrétiens, au moins ceux qui avoient plus d'averſion pour eux, ou plus de cruauté naturelle.]

1. Entre les Fideles dont la foy eclatoit le plus à Sutri, il y avoit un Preſtre nommé Felix, qui poſſedoit de grands biens, & n'en avoit pas moins d'ardeur pour travailler à la converſion des peuples de la campagne. Lorſqu'il ſçeut que Turcius venoit, il raſſembla les Chrétiens pour les exhorter à mepriſer cette tempeſte qui ne dureroit pas long-temps, & qui ne pouvoit que les faire paſſer au port d'une felicité perpetuelle.

§ 1. [Il confirma ſes paroles par ſon exemple:] car ayant eſté mis
§ 2. en priſon, & preſenté le lendemain au juge, qui luy demanda pourquoi il avoit la hardieſſe de porter les peuples à mepriſer la religion des Romains, & les commandemens des Princes; il luy répondit: C'eſt que toute noſtre joie & tout noſtre bonheur « conſiſte à preſcher J. C, & à procurer aux peuples la vie eternelle. « Et quelle eſt cette vie, demanda Turcius? C'eſt, dit le Saint, « de craindre & d'adorer Dieu le Pere, noſtre Seigneur J. C, & le « S. Eſprit. Aprés quelques autres interrogations, Turcius voyant « qu'il ne ſe rendoit point, ordonna qu'on luy battiſt la bouche avec une pierre, pour le punir, diſoit-il, de ce qu'il trompoit les peuples par ſes paroles: & le Saint rendit l'eſprit dans ce ſupplice. Le Diacre Irenée l'enterra auprés de Sutri le 23.e jour de juin, auquel Uſuard & d'autres marquent ſa feſte.

§ 3. Turcius ſachant qu'Irenée avoit enterré S. Felix, le fit arreſter luy

Cluſium. lui meſme : & comme il s'en alloit à "Chiouſi, il fit marcher le Saint devant ſon chariot, nuds piez, & chargé de chaines : & quand il fut arrivé à Chiouſi, il le fit mettre en priſon. Il paſſa cependant pluſieurs jours à faire la recherche des Chretiens ; & il en trouva pluſieurs, qu'il fit mettre auſſi dans la priſon, où une dame nommée Muſtiole, couſine de l'Empereur Claude, [qui avoit regné avant Aurelien,] venoit la nuit, & quelquefois auſſi *&c.* durant le jour, "leur rendre toute ſorte d'aſſiſtance, & les confirmer dans la foy. Turcius en eut avis, & ſe fit amener la Sainte par ſes gents. Elle eſtoit fort belle, & dés qu'il la vit, il la fit reconduire chez elle avec honneur. Il y alla enſuite luy meſme, [dans le deſſein ſans doute de taſcher de l'epouſer.] C'eſt pourquoi il s'informa avec grand ſoin de ſa nobleſſe : mais la Sainte qui eſtoit pleine de la ferveur du S. Eſprit, luy répondit qu'elle ne connoiſſoit point d'autre nobleſſe que l'humilité ſainte des *&c.* Chrétiens. "Il luy dit beaucoup de choſes pour la porter à renoncer au Chriſtianiſme, juſqu'à ce que la Sainte pour ſe delivrer de ſon importunité, traita ſes propoſitions de folie & de blaſpheme. Turcius irrité de ſa fermeté, fit tout d'un coup trancher la teſte à tous les ſaints Confeſſeurs, ne reſervant qu'Irenée, qu'il fit étendre ſur le chevalet en preſence de Muſtiole. On luy dechira les coſtez avec les ongles de fer, on y appliqua les flammes, & on ne ceſſa point de le tourmenter que lorſqu'il ceſſa de vivre. Mais il mourut en rendant graces à J. C. de ce qu'il vou- *in conſpectum ſuum.* loit bien le recevoir "auprés de luy.

Muſtiole ſe plaignit de ce qu'il traitoit ainſi les Saints, & Tur- 14.
cius irrité dicta une ſentence, par laquelle il la condanna à eſtre *plumbatis.* battuë "avec des ſouets armez de plomb, juſqu'à ce qu'elle en mouruſt. Cela fut executé : & ainſi la Sainte fut couronnée du martyre le 3 de juillet. Un ſerviteur de Dieu nommé Marc prit ſon corps, & l'enterra prés des murailles de Chiouſi. Uſuard & d'autres marquent ſa feſte & celle de S. Irenée le jour de leur martyre, 'auquel les Egliſes de Chiouſi, de Sienne, & quelques *Ferr. it. p. 403.* autres, honorent encore aujourd'hui S.te Muſtiole. [Ce qu'on dit de cette Sainte, qu'elle eſtoit parente de l'Empereur Claude, ne permet pas qu'on mette ſon martire avant ce temps-ci.]

ARTICLE VI.

De S. Conon & de quelques autres Martyrs d'Orient.

[QUOIQUE la perſecution d'Aurelien paroiſſe avoir eſté moins violente en Orient, & que nous y ayons peu de Martyrs conſiderables marquez ſous ce Prince, nous trouvons neanmoins dans des actes "dont nous n'oſons pas rejetter l'auto- V. la note 6.
Boll. 29. may, p. rité,] 'qu'un officier nommé Domitien eſtoit à Icone, avec ordre
5. c. d'obliger tout le monde à ſacrifier, [a] & de punir par divers ſup-
[a] p. 7. a. plices ceux qui le refuſeroient. C'eſtoit, diſent ces actes, lorſqu'Aurelien regnoit encore, [c'eſt à dire ſur la fin de ſon regne, dans le temps qu'il publioit ſon edit, qui peut bien avoir eſté
p. 6. c. porté iuſqu'à Icone.] 'L'Empereur & tous les payens eſtoient alors dans la joie, [ſoit pour "les avantages remportez dans la V. Aurelien
Vindelicie en l'an 274, ſoit pour quelque autre victoire que § 12.
l'hiſtoire n'aura pas marquée.

Le martyrologe Romain met ſous Valerien à Ptolemaïde en
Bar. 275. § 11 | Paleſtine, S. Paul & S.te Julienne ſa ſœur.] 'Baronius les met ſous
Sur. 17. aug. p. Aurelien, conformement à leurs actes, qui ajoutent que ce fut
179. § 1. à Ptolemaïde en Iſaurie. [Mais on ne marque point de ville de
Men. p. 193. ce nom en Iſaurie, & les Ptolemées n'y ont pas regné.] 'Les Ménées ne marquent point la province où ils ſouffrirent. Ils diſent que Saint Paul eſtoit Lecteur. On met la feſte de ces Saints le 17 d'aouſt. [Nous ne tirons rien de leurs actes attribuez à Metaphraſte, parcequ'ils ne valent quoy que ce ſoit. Les Ménées n'en diſent auſſi que des prodiges.

Le nom de S. Mamas martyr en Cappadoce eſt fort celebre: mais nous eſperons en parler en particulier.]

28. ſept. p. 374 | 'Les Grecs mettent auſſi ſous Aurelien la confeſſion de Saint
Ugh. t. 6 | Sur. 28. Cariton à Icone dans la Lycaonie. Ils diſent qu'il fut delivré de
ſept. p. 293. 294. la priſon par l'ordre de [Tacite] ſucceſſeur d'Aurelien, & alla
Boll. may, t. 1. fonder pluſieurs monaſteres dans la Paleſtine. 'Mais "on croit Note 5.
p. 42. 43. qu'ils confondent deux Saints de meſme nom, dont l'un aura confeſſé J.C. [ſous Aurelien,] & aura peut-eſtre meſme ſouffert
Men. 2, p. 54. la mort pour luy, 'puiſque les Grecs honorent le 3 de ſeptembre
p. 147. un S. Cariton conſumé dans la chaux vive, '& un autre le 9 du
Boll. may, t. 1. p. meſme mois, qui a eu la teſte tranchée. 'Mais celui qui a fondé
42. 43. des monaſteres dans la Paleſtine, doit eſtre poſterieur à S. Hila-
Hier. v. Hil. p. rion, 'qui y a donné le premier l'exemple de la vie monaſtique
244. c.

ſelon S. Jerome, [quoiqu'apparemment ils aient vécu dans le meſme ſiecle.] 'C'eſt le dernier dont les Grecs font leur principal office le 28 de ſeptembre. Menæa, p. 363-374.

'Il y avoit alors à Icone un[autre]fidele ſerviteur de J.C.nommé Conon, [a] qui avoit epouſé une femme Chrétienne, dont il avoit eu un fils. Mais cette femme ayant peu vécu avec luy, lorſqu'elle fut morte, 'il ſe retira pour vivre en ſon particulier avec ſon fils, dans une pieté qui le fit aimer de Dieu & des Anges, & redouter des demons. 'On écrit que ſa foy le rendit maiſtre des eaux & de toute la nature, en ſorte qu'une riviere auprés de laquelle eſtoit le lieu de ſa retraite, s'eſtant une fois debordée, & arreſtant beaucoup de perſonnes qui avoient à paſſer, ils eurent recours au Saint, qui ſuſpendit pour quelque temps le cours des eaux par ſa parole, & leur ouvrit ainſi le chemin. Le debordement ne laiſſa pas de continuer enſuite, & d'inonder pluſieurs villages. Mais le Saint commanda aux eaux de s'ecouler, [& elles luy obeïrent. Quoique le paganiſme regnaſt encore, il y avoit neanmoins déja un tres grand nombre de Chrétiens, ſurtout en Orient: & les payens meſmes pouvoient bien s'adreſſer à un Chrétien en qui ils voyoient une pieté extraordinaire, pour obtenir par luy des graces de cette nature, comme on en voit pluſieurs exemples.] Boll. 29. may, p. 5. § 1. a § 4. § 1. § 2.

'S. Conon vécut ainſi juſqu'à un âge fort avancé, [b] ſans ſe regarder que comme pecheur, & ſans vouloir eſtre autre choſe que laïque, ſe tenant aſſez honoré de pouvoir vivre ſelon les regles de Dieu, dans l'adoration de J.C, & dans la joie que donne le S. Eſprit, & reverant l'état eccleſiaſtique comme trop elevé pour luy. [Il ne laiſſa pas d'offrir ſon fils à l'Egliſe,] & il fut fait Lecteur à l'âge de douze ans: aprés quoy ayant renoncé, [lorſqu'il fut en âge,] "aux emplois ſeculiers de la vie commune, il fut jugé digne d'eſtre elevé au diaconat. 'Quelques uns l'appellent aujourd'hui Conelle, comme qui diroit le petit Conon. Mais les anciens monumens qui en parlent, ne nous diſent point ſon nom. § 3. b § 4. τῶν βίων τῶν κοσμικῶν. P. 4. § 2.

[La vertu de Conon & de ſon fils receut enfin de Dieu la plus grande recompenſe qu'il donne en ce monde à ceux qu'il aime, ſavoir la ſouffrance & le martyre.] 'Domitien envoyé pour perſecuter les Chrétiens, eſtant arrivé à Icone, on luy preſenta Conon, [que l'on avoit arreſté, & apparemment avec ſon fils.] 'Domitien luy témoigna d'abord avoir de la compaſſion pour une vieilleſſe auſſi venerable que la ſienne, & luy demanda pour- P. 5. § 1. § 3.

quoi il menoit une vie ſi dure & ſi triſte, pendant que tout le monde eſtoit en rejouiſſance & en feſtins. Le Saint luy répondit ſur cela: Ceux qui vivent ſelon l'homme ſont ici dans la joie, « dans les feſtins, dans l'eclat, & dans la pompe; mais ceux qui « vivent ſelon Dieu, ne peuvent vivre de la meſme ſorte, parce- « qu'il faut qu'ils entrent dans le royaume de Dieu par beaucoup « de tribulations. C'eſt pourquoi j'aime mieux avoir part aux pei- « nes & à la croix de J.C, que de jouir pour un peu de temps des « joies du peché: & la grace que je vous demande, c'eſt de ne « m'oſter pas la vie par un ſupplice de peu de durée, mais par di- « vers tourmens qui ſe ſuccedent les uns aux autres, afin que j'en « ſente le plaiſir. [Cette demande eſt aſſurément fort eloignée des « ſentimens de la nature, mais non de ceux de la grace, qui ſe confiant en la puiſſance de Dieu, ſe glorifie dans les tribulations, parcequ'elle ſçait que tout ce qu'on ſouffre pour J.C, ſera re-
Lauſ.c.3.p.904. a.b. compenſé d'une gloire infinie & eternelle.] C'eſt ainſi que S.te Potamiene demanda qu'on la deſcendiſt peu à peu dans une chaudiere de poix bouillante, pour faire, diſoit-elle, paroiſtre
Bar.262.§ 22. davantage la patience que luy donnoit J.C: & S. Flavien celebre Martyr d'Afrique ſous Valerien, avoit auſſi ſouhaité de finir ſa vie par un long martyre, pour en gouſter la douceur. [Peu de Martyrs ont fait la meſme choſe, mais peu auſſi s'eſtoient pre-
Boll.29.may,p. 63 3. parez au martyre comme S. Conon.] Domitien [ſurpris d'une parole ſi genereuſe,] luy demanda ſi c'eſtoit donc qu'il fuſt reſolu de mourir: & il répondit; Je ſuis reſolu de ceſſer de vivre avec « les hommes, pour eſtre avec J.C. «

§ 4. Domitien luy fit enſuite diverſes queſtions ſur ſon état, & luy ayant demandé s'il avoit des enfans, le Saint luy dit qu'il avoit un fils, & qu'il eſtoit ravi de luy pouvoir preſenter pour confeſſer J.C. avec luy: & Domitien ſe le fit auſſi-toſt amener. [On
§ 5. ne marque point qu'il ait rien dit,] mais il paroiſt qu'il ſouffrit les meſmes tourmens que ſon pere, c'eſt à dire "le lit de fer en- τύμπ.
flammé, les charbons allumez avec de l'huile, au milieu deſquels on les coucha ſur le dos, & puis ſur le ventre, & la chaudiere d'huile bouillante. Durant ces tourmens, Conon inſultoit encore à la foibleſſe du perſecuteur, l'aſſurant qu'il ne ſentoit point ſes feux, qu'on ne les avoit pas bien allumez, & que ſes miniſtres ſe moquoient de luy; qu'il n'avoit qu'à chercher de nouveaux ſupplices pour faire eclater davantage la puiſſance de J.C.

§ 5. Enfin Domitien ayant ordonné qu'on les ſuſpendiſt par les piez ſur une fumée puante & capable de les étoufer, S. Conon luy

dit, qu'aprés avoir eſté invincibles à ſes feux, ils ne ſe mettoient guere en peine de ſa fumée. [Ce ne fut pas encore leur dernier tourment :] 'Car Domitien leur fit couper les mains avec une f.6.
» ſcie de bois: ſurquoi Conon luy dit ces paroles: N'avez vous pas
» de honte que des impotents mettent toute voſtre puiſſance en
» deroute, & briſent tout le faſte de voſtre ſuperbe grandeur? Les deux Saints levant enſuite les yeux au ciel, demeurerent quelque temps en priere, & la finirent en rendant l'eſprit, aprés avoir fait [ſur eux] le ſigne [de la Croix] du Seigneur [avec ce qui leur reſtoit de leurs membres.] On pretend que leur mort fut accompagnée d'une voix du ciel, & que Domitien tout effrayé ſe leva auſſi-toſt, & ſe retira; [ce qui donna moyen] aux Fideles d'enlever leurs corps, qu'ils enterrerent en loüant Dieu de la victoire qu'il leur avoit fait remporter ſur le demon.

[Ils peuvent avoir ſouffert au commencement de l'an 275, aprés la publication de l'edit d'Aurelien, & avant qu'on ſçeuſt ſa mort. Leurs actes qui ſont écrits avec beaucoup de ſimplicité
Note 6. & de pieté, "ne peuvent pas neanmoins paſſer pour originaux, y ayant bien de l'apparence qu'ils n'ont eſté faits que ſous Conſtantin ou depuis. Mais on ne peut douter qu'ils ne ſoient fort anciens: & on a tout ſujet de croire que ce qu'ils diſent de la confeſſion du Saint, eſt tiré des actes proconſulaires.]

'Les reliques de ces Saints ſont aujourd'hui honorées dans une p.4.b.
egliſe de leur nom à Acerre ville de la terre de Labour auprés de Naple, 'où elles ont apparemment eſté apportées dés le IX. c.
ſiecle au pluſtard, [puiſque] 'la feſte de S. Conon & de ſon fils e.f.
eſt marquée dans Uſuard, Adon, Notker, & enſuite dans pluſieurs autres, avec une relation aſſez ample de leur hiſtoire. Elle y eſt miſe le 29 de may, [qui peut eſtre le jour de leur reception à Acerre.] 'Une ancienne traduction des actes de ces Saints, dit p.5.c.
qu'on honoroit leur memoire le 20, ce qu'on croit eſtre une faute de copiſte. L'Egliſe d'Acerre fait aujourd'hui leur feſte le 3 de juin, peut-eſtre à cauſe de quelque tranſlation plus recente.]

SAINT MAMAS
MARTYR.

[SAINT Mamant ou Mamas eſt particulierement celebre dans l'Egliſe, pour avoir merité les eloges de S. Gregoire de Nazianze & de S. Baſile. Mais ces deux illuſtres Peres ont peu touché le detail de ſes actions. Et pour les autres hiſtoires que nous en avons, quoiqu'elles ſoient aſſez differentes entre elles, elles conviennent toutes neanmoins "en pluſieurs faits ſi peu vraiſemblables, que nous n'oſerions pas y rien fonder; & nous aimons mieux nous contenter du peu que nous trouvons dans des ſources plus pures & plus aſſurées. Note 1.

Il naquit apparemment d'une condition & d'une famille qui n'avoit rien de conſiderable.] 'Car Saint Baſile dit qu'il ne veut point vanter la nobleſſe de ſes parens & de ſa race, qu'il n'avoit tiré de ſes anceſtres ni ſa gloire ni ſa ſainteté, 'qu'il n'eſtoit orné que de ſes propres merites, & non de ceux des autres, qu'il eſtoit recommandable par ſa vertu, & non par les biens, par la gloire, ou par la ſageſſe du monde, 'qu'il n'avoit rien de grand que ſa pauvreté & ſa pieté; 'en un mot que c'eſtoit un berger qui n'avoit pas d'autres richeſſes que la nourriture qu'il luy falloit chaque jour, & qui ne poſſedoit autre choſe que ſa beſace & ſon baſton, 'ſans avoir meſme de logement ni d'autre couverture que le ciel. 'S. Gregoire de Nazianze dit auſſi qu'il eſtoit berger: [& comme les bergers vivent d'ordinaire ſeuls à la campagne,][a] les martyrologes de S. Jerome luy donnent le titre de Moine. [b] S. Gregoire aujoute que les biches venoient ſe faire traire par luy, & ſe haſtoient comme à l'envi de le venir nourrir de leur lait.

Baſ.div. 26.t.1. p.514.b.c, d.e. p.515.a, a.b. b. Naz.or.43.p. 704.b. a Flor.p.756. 757. b Naz.p.704.c.

'Il ſouffrit le martyre:[& dans une aparition qui ſemble aſſez autentique,] 'il declara luy meſme qu'il avoit eu la teſte tranchée en un âge encore peu avancé. [Tous ceux qui parlent de luy, conviennent qu'il ſouffrit ſous Aurelien en l'an 273 ou 274, à Ceſarée en Cappadoce.]'Saint Gregoire de Nazianze dit qu'il eſtoit de ſon temps le paſteur de cette metropole, [c'eſt à dire

b. Sur.27.aug.p. 478 b. Naz.p.704.c.

que ſon corps y eſtoit, & qu'il y nourriſſoit la pieté des peuples par les graces qu'il leur attiroit du ciel.] 'Car Saint Baſile nous Baſ.di.16 p. 513.c.
aſſure que l'on y recevoit diverſes faveurs de ce Saint, ſoit par ſes apparitions, ſoit par ſon aſſiſtance en divers beſoins, ſoit par la gueriſon de pluſieurs maladies, ſoit meſme par la vie qu'il rendoit à des enfans déja morts. 'Auſſi tout le monde le qualifioit p 514.d.
du nom de pere, & toute la province auſſi-bien que toute la ville ſe raſſembloit pour la ſolennité de ſa feſte.

'S. Baſile dit aſſez clairement que cette feſte ſe faiſoit au com- p.518.b.
mencement de l'année, & meſme dés le premier jour, [c'eſt à dire apparemment le premier de ſeptembre, auquel commençoit l'Indiction. Les Grecs la font aujourd'hui le 2 du meſme
V.Leon I. § 11. mois:] 'Et il paroiſt que "dés le temps de l'Empereur Leon de Chr.Al. p.744.
Thrace on la faiſoit ce jour là à Conſtantinople. 'On voit par les Sur.11.dec.p. 225. § 27.
actes de S. Daniel Stylite, qu'elle y eſtoit precedée d'une veille ſolennelle [L'Egliſe latine la fait aujourd'hui le dixſept d'aouſt,
1. aprés Uſuard, [1] & d'autres martyrologes.] 'Ceux qui portent le Flor.p.756.757.
nom de S. Jerome marquent le meſme jour S. Mamas ou Mammés, moine & martyr à Ceſarée en Cappadoce. 'Ils marquent p.665.
encore Saint Mammés le 16 de juillet, & ce ſemble à Ceſarée. 'Notker l'a entendu du celebre Martyr de Cappadoce. p.666.2.

[Outre le jour de la principale feſte de ce Saint,] 'ſon egliſe Naz.n. p.1224. b.
eſtoit encore fort frequentée à Ceſarée le dimanche de l'octave de Paſque, comme le dit Nicetas. [Il ſemble qu'on l'honoraſt auſſi le meſme jour à Nazianze, & dans une egliſe de ſon nom.] 'Car c'eſt dans l'oraiſon que S. Gregoire fit en ce dimanche, qu'il or.43.p.704 b. c.
parle de Saint Mamas; & en meſme temps il dit que ce Martyr nourriſſoit [ſpirituellement] la metropole, [c'eſt à dire Ceſarée, marquant aſſez que ce n'eſtoit pas dans cette metropole qu'il preſchoit.] 'En effet Nicetas dit que cette oraiſon fut prononcée n.p.1202.d.
à Nazianze dans l'egliſe de S. Mamas, en laquelle ſelon la coutume d'alors, qui s'obſervoit encore du temps de Nicetas meſme, il y avoit un grand concours de peuple le premier dimanche d'aprés Paſque.

[Il arriva une choſe vers le milieu du IV. ſiecle, qui peut avoir contribué à rendre le nom de Saint Mamas fort celebre.] 'Julien Soz.l.5.c.2.p. 593.c.
depuis apoſtat, & Gallus ſon frere, eſtoient elevez dans la Cappadoce aſſez prés de Ceſarée; [& comme ils avoient alors fort peu de part aux affaires d'Etat,] 'ils s'occupoient à orner les ſe- p.594.a.
pulcres des Martyrs. Ils reſolurent donc de baſtir enſemble une

1. Adon, Raban, Notker &c.

grande egliſe autour du tombeau de S. Mamas. Ils partagerent l'ouvrage entre eux, & ils taſchoient à ſe ſurmonter l'un l'autre en magnificence [& en promtitude. Mais Dieu fit paroiſtre en cette rencontre un diſcernement étonnant,] 'qui eſtoit comme une prophetie de ce qui devoit arriver au bout de quelques années. 'Car pendant que l'ouvrage de Gallus s'avançoit & s'achevoit ſelon le cours ordinaire des choſes, tout le travail de Julien eſtoit inutile. 'Tantoſt ce qu'il avoit elevé tomboit en ruine, tantoſt la terre rejettoit les fondemens qu'on avoit poſez, 'comme ſi elle n'euſt pas voulu les recevoir d'un homme en qui les fondemens de la pieté eſtoient ſi mal établis, & elle renverſoit tout ce qu'il avoit fait, quelque peine qu'il priſt pour le rétablir: 'tantoſt elle ne ſouffiroit pas meſme que l'on poſaſt aucune pierre, comme s'il y euſt eu quelque vertu ſecrette dans ces fondemens qui repouſſoit en haut toutes les pierres que l'on y vouloit jetter.

Naz. or.3 p 59. c.

b

elSoz.p.594.b.

Naz.p.59.c.

Soz.p 594.b.

a

'Ce prodige ſeroit incroyable, dit Sozomene, s'il n'eſtoit encore atteſté par beaucoup de perſonnes qui l'ont appris de ceux meſmes qui l'ont vu. 'Ils eſtoient en fort grand nombre; & c'eſt d'eux que S. Gregoire de Nazianze l'avoit appris. [Car pour luy, il eſtoit alors à Athenes.] 'Ce fut en cette egliſe, & le jour meſme de la feſte de S. Mamas, que S. Baſile prononça l'oraiſon que nous avons de luy ſur cet illuſtre Martyr.

Naz.p.61.a.

Baſ.div.26.p. 513.e.

Codi ori.C.p. 57.d|Cang.de C.l.4.p.274.285| Chr Al.p.748.

'Codin dit que Leon I. fit baſtir à Conſtantinople [vers l'an 465,] une egliſe de S. Mamas hors de la ville prés de la mer, accompagnée d'un palais & de pluſieurs autres baſtimens. Le port voiſin portoit auſſi le nom de S. Mamas. [Environ 120 ans aprés,] 'la ſœur de l'Empereur Maurice fit auſſi baſtir ſelon Codin, une egliſe de ce Saint: [a] Mais cette egliſe n'eſt pas apparemment differente de celle que Nicephore dit, aprés Zonare, avoir eſté baſtie par un eunuque nommé Pharaſmane grand Chambellan ſous Juſtinien. Mr du Cange doute meſme ſi ce n'eſt point encore celle que Codin pretend avoir eſté baſtie par Leon. 'Il y en avoit une autre dans le quartier appellé Pera. 'Suidas parle [r]de l'egliſe de S. Mamas.

Codi.ori.C.p. 60.c.

[a]Nphr. l.18.c. 41.p.863.864| Zoo.t.3 p.65.a| Cang p.186.

Cang.p.186.

Suid.μ.p.87.c. d.

&c.

'Nicetas témoigne que de ſon temps le corps de S. Mamas eſtoit encore à Ceſarée [Il y eſt donc demeuré au moins juſqu'à la fin du IX. ſiecle.] 'Car Nicetas vivoit du temps de S. Ignace de Conſtantinople. [Ainſi il faut que S. Mammés,] [b]dont le corps eſtoit à Jeruſalem dans le VI. ſiecle, & dont Ste Radegonde obtint un doit, comme il eſt porté dans ſa vie originale, [ſoit un

Naz.or.43.n.p. 1223.d.

Combf.act.p. 83.84.

[b] Sur.13.aug.p. 822. § 13.

Martyr

Martyr diffèrent de S. Mamas de Ceſarée: & en effet le nom de S. Mamas ou Mammés ſe trouve pluſieurs fois dans les martyrologes de S. Jerome, comme nous l'avons remarqué. On peut admirer dans l'hiſtoire de cette tranſlation, avec quel reſpect, quelle preparation, & quelle ſolennité, cette relique qui paroiſt ſi peu conſiderable en elle meſme, fut donnée, apportée, & receuë.]

'Legliſe cathedrale de Langres, conſacrée autrefois ſous le nom de S. Jean l'Evangeliſte, porte aujourd'hui celui de Saint Mamas, [que le peuple appelle Mammés;] '& tout le dioceſe Note 2. l'honore comme ſon patron. ["Je ne ſçay ſi cette egliſe n'en auroit point eu quelques reliques dés le IV. ſiecle, tranſportées en Allemagne dans le huittieme.] 'Aujourd'hui elle croit poſſeder ſon chef dans la cathedrale, avec un os du cou, un bras, & un gros os de la jambe. 'L'hiſtoire de la tranſlation de ces reliques eſt dans Surius, écrite par un Preſtre de Langres 'ſous le regne de Philippe Auguſte, '& au commencement de l'epiſcopat de Guillaume 'de Joinville, qui eſtoit Eveſque en 1214 au pluſtard, ſelon M.rs de S.te Marthe.[a] L'auteur doute luy meſme de l'os de la jambe, quoiqu'atteſté par bien des perſonnes. [Celui du cou n'eſt pas non plus bien aſſuré,] 'puiſqu'il ne le fonde que ſur la tradition, [& que l'hiſtoire en eſt accompagnée de circonſtances peu croyables & peu edifiantes. Le bras & le chef paroiſſent tout à fait averez, particulierement le chef,] 'qui fut apporté en l'an 1209 par un Gualon de Dampierre. 'L'Eveſque Renauld avoit apporté le bras [vers l'an 1075.] Il traduiſit auſſi les actes de S. Mamas de grec en latin: '& nous les avons encore de ſa traduction: mais ce ne ſont que ceux de Metaphraſte.

Gall.chr.t.2.p. 653 t.d. Act.M.p.277. §4. Sur.17aug.p. 179.§7. p.176.§2. §4. §3.7. Gall.chr.t.2.p. 663.4. a Sur.17.aug.p. 179§7. §2. §7. §3. Boſc,t.2.p.213.

[Toutes ces reliques vinrent de Conſtantinople, où on les avoit pu apporter comme beaucoup d'autres, pour les garantir des incurſions des barbares.] 'Le chef n'y avoit eſté apporté du lieu où le ſaint Martyr avoit ſouffert, que peu de temps auparavant ſous l'Empereur Iſaac, [c'eſt à dire vers l'an 1190,] & il y avoit eſté mis dans une abbaye que cet Empereur avoit fait baſtir ſous le nom du Saint. [C'eſt ce qui juſtifie que c'eſt S. Mamas de Ceſarée, les Grecs ayant entierement perdu la Paleſtine long-temps avant ce temps là. On le peut tirer encore de l'inſcription qui fut trouvée ſur l'enchaſſure du meſme chef,] 'où il y avoit en grec, *Saint Mamas.* [Il eſt toujours nommé de la meſme maniere dans l'hiſtoire de cette tranſlation,] 'hormis en un endroit où il y a Mamés. [On trouve encore dans cette piece diverſes choſes remar-

Sur.17.aug.p. 178.§5. §5. §6.

quables, ſoit pour la tranſlation du Saint, ſoit pour l'hiſtoire de ce temps là, mais elles ſeroient trop longues à raporter.]

SAINT FELIX
PAPE.

Boll.app.p.50.e 'LE Pape S. Felix premier de ce nom, ſucceda à
d|Bar.272.§ 22. S. Denys dés devant la fin de l'an 258, 'ayant eſté ordonné le 31 de decembre, cinq jours aprés la mort de S. Denys, ſelon les Pontificaux, ['ou plutoſt dés le 28 ou 29 du meſme mois, comme nous le dirons dans la ſuite:] '& il ſemble que les plus anciens martyrologes aient voulu marquer la feſte de ſon ordination le 29. 'On le fait Romain, fils d'un Conſtance.

V. la note 1.

Pagi.271.§9| Flor.p 212.

Boll.app.p.50.d.

[Ce fut luy ſans doute qui receut][a] la lettre du Concile d'Antioche contre Paul de Samoſates, adreſſée à ſon predeceſſeur, [& il y a tout ſujet de preſumer que ce fut à l'occaſion de cette lettre,] 'qu'il en écrivit une autre adreſſée à Maxime Eveſque d'Alexandrie, & à ſon Clergé. Elle eſt citée par S. Cyrille,[b] & par le Concile d'Epheſe, qui nous en ont conſervé un endroit. [Il y condanne nettement Neſtorius en parlant contre Paul de Samoſates.] 'Quelques uns ont attribué cette lettre à Felix qui fut mis par les Ariens en la place de Libere en l'an 354. Mais Baronius montre fort bien la fauſſeté de ce ſentiment. [On attribuë à Saint Felix trois autres lettres: mais elles ſont du nombre des decretales.]

a Euſ.l.7.c.30. p.279.b.c.

Conc.t.3.p.85.a.

b p 511.a.

Bar.273.§ 13.

Euſ l.7. c.30.p. 282.d.

'Paul de Samoſates ſe maintenant par la force dans la maiſon epiſcopale de l'Egliſe d'Antioche, Aurelien ordonna [en 272 ou 273,] que la poſſeſſion en demeureroit à celui à qui l'Eveſque de Rome (qui eſtoit Felix,) & les autres Eveſques d'Italie, avoient
c accoutumé d'écrire, 'c'eſt à dire à Domnus mis en la place de Paul par le Concile.

[Durant le Pontificat de S. Felix, l'Egliſe fut agitée en 273 & 274, par la perſecution d'Aurelien.] 'Entre ceux qu'elle couronne, on honore le 25 de juillet S. Eutrope martyrizé à Porto, avec S.te Bonoſe & S.te Zoſime ſa ſœur, 'dont d'autres font un Saint au

Flor.p.664.1.

Bar.275.§ 4.

lieu d'une Sainte. Baronius dit que ce fut S. Felix qui les anima à ſouffrir pour J. C. [& il l'a ſans doute tiré des actes de leur martyre,] 'qu'il cite en un autre endroit. Il en a eu de deux ſortes, dont les plus courts content depuis la naiſſance de J. C, [ce qui marque qu'ils ne ſont pas fort anciens,] '& l'abregé qu'en donne Ferrarius le confirme aſſez. Il fait Saint Eutrope frere des deux Saintes, 'ce que Florentinius croit auſſi. Le martyre de ces Saints 1. eſt appuyé par les martyrologes de S. Jerome, '& pluſieurs autres. 'On aſſure que le corps de S.te Bonoſe eſt à Rome dans une egliſe de ſon nom audelà du Tibre. 15. jul. 2. Ferr. it. p. 436. 437. Flor. p. 664. 1. 2.

'Les actes de ces Saints portent qu'ils furent precedez dans le martyre par cinquante ſoldats, que l'exemple & les exhortations de S.te Bonoſe avoient convertis, & qui furent battizez par le Pape Saint Felix. Le martyrologe Romain en marque la feſte le huittieme de juillet à Porto. 'On ignore aujourd'hui où ſont leurs corps. 2] Aring. l. 2. c. 21. §10. 22. p. 224. Ferr. p. 415.

[Les martyrologes d'Uſuard & d'Adon marquent le 10 de juin S. Baſilide, S. Tripode, & S. Mandale, martyrizez à Rome ſous Aurelien avec 20 autres.] 'Baronius nous renvoie pour leur hiſtoire à leurs actes qui ſont dans Mombritius, & à Pierre des Noels. 'Mais ce qu'en dit le dernier eſt tout à fait fabuleux, [a] comme d'autres l'ont déja remarqué. Auſſi Ferrarius en fait une hiſtoire toute differente, tirée d'un manuſcrit de Sainte Marie Majeur. [Je n'y voy rien de mauvais: mais Platon qui y eſt qualifié Prefet de Rome auſſi-bien que dans les martyrologes, n'eſt point marqué dans la liſte de Bucherius.] 'Il y a des actes de ces Saints qui les mettent ſous Valerien. 'Les martyrologes de Saint Jerome marquent le 10 de juin un S. Baſilide: mais on doute que ce ſoit celui-ci. Bar. 10. jun. b. P. de N. l. 5. c. 103. p. 99. 1. a Ferr. p. 354. 355. Bar. 274. § 4. Flor. p. 589. 590.

'Hermannus Contractus dit qu'en l'an 830, on apporta à l'iſle d'Auge [vers Conſtance,] les reliques de Saint Syneſe. [b] Baronius entend cela de S. Syneſe ou plutoſt Synete honoré par les Grecs le 12 de decembre. 'Ils le font Lecteur de Rome, ordonné par S. Sixte, & martyr ſous Aurelien. Ce qu'en dit le menologe d'Ughellus [n'a rien de mauvais. Mais cela paroiſt venir de la meſme ſource que ce qu'on en lit dans les Ménées; & il n'y a rien de plus pitoyable. Baronius a mis ce Saint dans le martyrologe Romain. Her. chr. p. 211. 2. b Bar. 12. dec. a] 275. § 4. Menæa, p. 198] Ugh. t. 6. p. 858.

On croit qu'il y a eu un S. Sabbas capitaine Got, qui fut couronné du martyre à Rome ſous Aurelien. Nous en parlerons ſur

1. Uſuard, Adon, Notker &c.

l'hiſtoire d'un autre Saint du meſme nom & de la meſme nation, qui fut martyrizé dans ſon pays l'an 372.

Boll.apr. t.1.p. 28.1. S.Felix qui avoit animé les autres à combatre pour J.C, J'entra luy meſme dans le combat, & y remporta la victoire. [a]Car il eſt qualifié Martyr par le Concile d'Epheſe, par S. Cyrille, & par Vincent de Lerins. ["Il y a neanmoins quelque lieu de croire qu'aprés avoir merité le titre de Martyr ſelon le langage de ce temps là, en ſouffrant beaucoup pour J.C, il eſt mort enſuite ou dans la priſon, ou de quelque mort naturelle, plutoſt que par la violence des tourmens. La chronique de Nicephore luy donne le titre de Confeſſeur.] 'Les Pontificaux conviennent aſſez qu'il mourut en 274, ["& il y a apparence que ce fut le 22 de decembre,] 'auquel les plus anciens martyrologes marquent S. Felix Eveſque à Rome. Ainſi il aura gouverné cinq ans, comme on le lit dans Euſebe, [dans la chronique de Saint Jerome,] [b]dans les martyrologes d'Uſuard & d'Adon, [c] dans le Syncelle, [dans la chronique de Nicephore,] [d] dans Eutyque qui l'appelle Philet. [e]Le catalogue de Bucherius ajoute à ces cinq ans, onze mois & 25 jours: [Mais il y faut apparemment lire quatre ans au lieu de cinq: & c'eſt ce qui nous a portez à mettre ſon ordination le 28 ou le 29 de decembre en l'an 269.]

a Conc.t.3.p.511. a|851.a|Vinc'L. c.42.p.375.

Note 1.

Boll.apr. t.1.p. 28.1.

Flor.p.1042.2.

V.la note 1.

Euſ.l.7.c.32.p. 284.a.

b Uſu|Ado,30. may.

c Syn.c.p.386.b.

d Euty. p.400.

e Buch.p.272.

p.267. 'Il fut inhumé d'abord au cimetiere de Calliſte, [d'où il ſemble qu'il ait eſté transferé aprés l'an 354,] 'en un cimetiere accompagné d'une egliſe qui ont porté ſon nom l'un & l'autre, entre le chemin de Valere & celui de Porto. [f] Anaſtaſe luy attribuë meſme la fondation de cette egliſe. [g] La porte de Rome qui y conduiſoit, a porté autrefois le nom de S.Felix, qu'elle a depuis changé avec l'egliſe meſme, en celui de S.Pancrace. 'Le chemin de Porto a eſté auſſi connu durant quelque temps ſous le nom de S.Felix. [C'eſt peut-eſtre à cauſe de cette tranſlation, qu'Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, marquent ſa feſte le 30 de may.]Bollandus doute ſi ce n'eſt point luy dont on pretend que le corps a eſté porté de cette egliſe à celle de S.Coſme dans la ville, & y a eſté trouvé ſous Gregoire XIII, vers l'an 1580. 'Il aime mieux croire neanmoins que c'eſt luy qu'on dit avoir eſté mis dans l'egliſe de S.te Pudentienne du temps de Gregoire VIII. 'Quelques uns croient que c'eſt luy encore que le calendrier du Pere Fronto, le Sacramentaire de S.Gregoire, & divers martyrologes, marquent le 29 de juillet.

Flor.p.1042.2| Aring.l.2.c.18. p.216.217.

f Anaſ. c.27.p. 20.

g Boll pont.p. 38 c e. p.39.b.

b.d.

d.e.

Front.cal.p. 107.109|Sacr. p.117.

Boll. apr.t.1.p. 28.1. 'On attribue à ce Pape d'avoir ordonné qu'on celebreroit les Meſſes ſur les tombeaux des Martyrs. [Mais je penſe que cela eſt encore plus ancien.]

'Il eut pour ſucceſſeur S. EUTYCHIEN, [a] qui fut elu ſous le Conſulat d'Aurelien & de Marcellin, [en l'an 275, le 5 ou 6 de janvier, comme on le conclut de la durée de ſon pontificat, & de ſa mort,] 'qui eſt marquée le 7 ou 8 decembre de l'an 283 aprés qu'il eut gouverné "huit ans, onze mois, & trois jours. 'Sa feſte eſt miſe auſſi le 7 ou le 8 de decembre dans divers martyrologes. [b] Le Romain la met le 8 aprés ceux [1] de S. Jerome, [2] & pluſieurs autres. 'Le Pere Pagi croit qu'il mourut le 7, & fut enterré le 8. 'Que ſi Anaſtaſe dit que ce fut le 25 de juillet, & d'autres le 27, on croit que c'eſt qu'on a pu faire ce jour là quelque tranſlation de ſes reliques; comme nous allons bien-toſt voir.

Note 2. 1. 2.

'Anaſtaſe & les autres Pontificaux diſent diverſes choſes de ce Pape : [mais ce n'eſt pas une autorité.] On trouve dans les Pontificaux & dans les martyrologes, qu'il a enterré juſqu'à 362 Martyrs; [ce qui peut eſtre, pourvu qu'on ne l'entende pas du temps de ſon pontificat, durant lequel nous ne ſavons point qu'il y ait eu aucune perſecution, hors le premier mois.] Anaſtaſe & quelques martyrologes diſent qu'il fut luy meſme couronné du martyre. [Uſuard & Adon ajoutent que ce fut ſous Aurelien.] Et comme cela ne ſe peut pas accorder avec la chronologie, puiſqu'Aurelien eſt mort dés l'an 275, on a mis dans le martyrologe Romain qu'il a ſouffert ſous Numerien. Mais cela ne s'accorde guere mieux avec l'hiſtoire. "Car en l'an 283, Numerien n'eſtoit que Ceſar, & lorſque S. Eutychien mourut, il eſtoit meſme en Orient occupé à la guerre de Perſe avec ſon pere. Il ne revint jamais de là en Occident, où Carin ſon frere aiſné eſtoit demeuré. 'L'expreſſion "des martyrologes de Saint Jerome, [c] & le rang qu'Eutychien tient dans les catalogues de Bucherius, donnent plutoſt lieu de croire que ce Saint eſt mort en paix, ce qu'on dit de ſon martyre n'eſtant fondé ſur aucun témoin [digne de foy.] Il fut enterré dans le cimetiere de Calliſte, '& tranſporté de là, à ce qu'on pretend, en la ville de Lune en Toſcane ou en Ligurie, dont Anaſtaſe & les Pontificaux diſent qu'il eſtoit. 'Un auteur "veut qu'au lieu de Lune on liſe Luque, qui eſt encore aujourd'hui une republique de la Toſcane; & cite un monument qu'il dit eſtre ancien. Bollandus ne s'en fie pas à luy : '& Florentinius qui eſt de Luque meſme, aime mieux n'en rien aſſurer, ſans en avoir, dit-il, quelque preuve ancienne. 'On honore aujourd'hui ſon corps à Sarzane, où le ſiege epiſcopal

V. Carus.

depoſitio.

Franciotti.

Euſt. 7. c. 32 p. 264. a
a Buch. p. 272.
p. 267. 272.
Boll. 22. apr. p. 13 b. mars, t. 2. p. 40. 41.
b Flor. p. 1023. 1.
Pagi, 283. § 6.
Boll. pont. p. 40. b.
Anaſt. c. 28. p. 10
Boll. apr. t. 1. p. 28. 2.
Flor. p. 1023. 1.
c Buch. p. 267
Pagi, 283. § 6.
Boll. pont. p. 40 b.
d. e.
Flor. p. 1023 2.
Boll. pont. p. 40. b.

1. 'Un exemplaire la met le 7, & encore le 8. Flor. p. 1022. 1023.
2. Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

[de la ville] de Lune, qui eſt ruinée, a eſté tranſporté.

Conc.t.1 p.914. 'On luy attribuë deux decretales. [a] Gratien & d'autres citent
a P.921-923. encore de luy divers decrets, [qui viſiblement ne luy appartien-
Buch p.272. nent pas non plus.] 'S. Caius luy ſucceda le 17 decembre de la meſme année 283.

[Quoique les anciens ne mettent aucune perſecution durant les regnes de Tacite, Probe, & Carus, ſous qui Eutychien a exercé
Men.19.ſept.p. 263|Ugh. t.6 p. 1075 d. le pontificat,] 'neanmoins le martyrologe Romain & les Ménées des Grecs, mettent ſous Probe le martyre des SS. Trophime, Sabbace, & Dorymedon. [b] Cela ſe trouve auſſi dans leurs actes,
b Sur 19.ſept. p.201 § 1. [c] où on lit meſme qu'il y avoit alors des ordonnances de l'Empe-
c § 2. 11. reur contre les Chrétiens. [d] Mais ces actes ſont de Metaphraſte;
d All.de Sim. p.128. [& on y voit bien ſon ſtyle. Il ſe peut faire neanmoins que ces Saints aient effectivement ſouffert ſous Probe par quelque accident particulier, ſans qu'il y euſt alors de perſecution: & les faits qu'on lit dans leurs actes non ſeulement n'ont rien de mauvais, mais il y a meſme quelque choſe d'aſſez beau. De ſorte que ce peut bien eſtre une piece ancienne, que Metaphraſte a ſeulement ornée en ſa maniere pour le ſtyle. Au moins on n'y voit point de miracles.]

Sur.19.ſept.p. 201 § 1|Ugh.p. 1076 a. 'Elle porte que Trophime & Sabbace furent arreſtez ſur la douleur que le premier avoit témoignée de voir les folies des payens. Ils furent pris à Antioche, c'eſt à dire en celle de Piſidie, comme la ſuite meſme des actes porte à le croire: & le menologe d'Ughellus le dit poſitivement. Ils furent d'abord preLact.perſ.c.7. p.6. ſentez à Atticus Heliodorus qui eſt qualifié Vicaire: 'Et cependant les Vicaires n'ont commencé que ſous Diocletien ſelon Lactance. [Que ſi cela s'eſt paſſé ſous Probe, Heliodore n'eſtoit apparemment que le magiſtrat de la ville, qui avoit pouvoir de mettre à la queſtion, qui eſt ce que fit Heliodore, mais non de
Sur.19.ſept.p. 201. condanner à mort.] 'Heliodore fit donc donner la queſtion aux deux Saints, & Sabbace eſtant mort dans les tourmens, il envoya Trophime à Dionyſius Perennius gouverneur de la Phrygie,
§ 5. [dont la Piſidie pouvoit relever alors.] 'Sabbace pleura durant les tourmens. & le juge ne manqua pas de vouloir inſulter à ſes larmes: Surquoi le Saint luy répondit: Je ſens, je l'avoue, la vio- «
lence des douleurs, juſqu'à ne pouvoir retenir mes larmes. Mais «
j'aime encore mieux tout ſouffrir que d'abandonner J. C. Que «
mes larmes vous faſſent donc comprendre combien je l'eſtime «
& avec quelle ardeur je l'aime, puiſque les douleurs les plus ſen- «
ſibles cedent à la force de cet amour. «

Perennius à qui l'on avoit renvoyé Trophime, eſtoit alors à Synnade à trois journées d'Antioche, & Trophime y fut mené, ayant aux piez une chauſſure de fer armée de pluſieurs pointes, diſent les Grecs avec ſes actes. Perennius aprés luy avoir fait ſouffrir bien des tourmens, le fit mener en priſon, où Dorymodon Senateur [de la ville,] le vint aſſiſter, eſtant déja Chrétien, comme les actes le diſent aſſez clairement. D'autres veulent que Saint Trophime l'ait converti dans la priſon, [où il pouvoit eſtre venu, ſoit par hazard, ſoit pour le viſiter par une compaſſion humaine. Quoy qu'il en ſoit,] Dorymedon aprés cet office de charité qu'il luy avoit rendu, fut arreſté luy meſme, & ſouffrit divers tourmens avec S. Trophime, à qui on creva meſme les yeux. On les expoſa tous deux aux beſtes, qui ne leur firent aucun mal, & enfin on leur oſta la vie d'un coup d'épée le 19 de ſeptembre, [auquelles Grecs en font la feſte en y joignant celle de S. Sabbace. Le martyrologe Romain les a imitez.] Celui qui porte le nom de Saint Jerome met le 27 d'aouſt un S. Sabace à Antioche, qu'on croit eſtre celui-ci; S. Trophe le 19 de ſeptembre à Synnade en Phrygie, & Dormidon au meſme lieu le 20. Car c'eſt ainſi qu'on lit leurs noms dans divers exemplaires de ce martyrologe.

§ 6. 7.

Ugh. p. 1076.

Sur. p. 202. 203.

Flor. p. 780. 840.

p. 841. 843.

p. 846.

L'HERESIE DES MANICHÉENS.

ARTICLE PREMIER.

Les Manichéens croient deux Dieux, deux ames, toute la matiere mauvaiſe, adorent le ſoleil, rejettent l'ancien Teſtament.

L'HERESIE des Manichéens egalement infame & ridicule, [eſt la plus celebre de toutes celles que le demon a oppoſées à l'Egliſe durant les trois premiers ſiecles.] Elle a pris ſon origine de la Perſe: & de cette extremité de l'Orient elle s'eſt repanduë par toutes les provinces, [juſques aux extremitez de l'Occident. Il ſeroit inutile de vouloir

Hier. chr.

Euſ. l. 7. c. 31. p. 283. 284.

deduire en detail tous les dogmens de cette ſecte,] qui ayant raſſemblé ce qu'il y avoit de plus criminel dans toutes les autres, & meſme dans le paganiſme, [mais ſurtout dans les impietez des Gnoſtiques, en a fait un amas monſtrueux de blaſphemes impertinens, & de ſaletez abominables.] Auſſi Theodoret, aprés en avoir raporté quelque peu, fait des excuſes de n'avoir pu taire abſolument ces impietez. [Nous avons beſoin de la meſme excuſe dans la neceſſité où noſtre deſſein nous engage d'en raporter les principales, afin qu'on puiſſe avoir quelque connoiſſance de cette hereſie comme des autres, & mieux entendre ce que les Peres ont dit pour la combatre.]

p.283 d|Cyr. c21.16 p.178.d| Leo,ſ.15.c.4. p.131|Boll.26. feb.p.658.f.

Thdrt. h.l.1.c. 26.p.213.b.

'Le fondement de leur erreur, [auſſi-bien que de celle des Marcionites & de quelques autres,] eſt qu'ils vouloient que le mal fuſt une ſubſtance réelle, & non un ſimple defaut par lequel on s'eloigne de ce qui a plus d'eſtre pour tomber dans ce qui en a moins. [Comme il faut donc qu'un effet réel ait une cauſe réelle, & que Dieu ne peut eſtre l'auteur & la cauſe du mal,] 'ils établiſſoient deux natures, ou deux principes oppoſez, ou deux ſouverains, eternels, immortels, & independans l'un de l'autre, dont ils faiſoient l'un auteur du bien, & l'autre auteur du mal; & qu'ils appelloient meſme ſouvent deux Dieux, [quoiqu'ordinairement ils reſervaſſent le nom de Dieu au bon principe, appellant l'autre ſatan,] [a] le Prince du monde, le méchant, la mort, 'la matiere, & la nation de tenebres, comme ils donnoient à Dieu le nom de lumiere.

Aug.ad Sec.c. 12.t.6.p.223.1.b.

Aug.h.46. p.9. 2.c|mor.Ec c. 10.p 322.1.d & c| in Fauſt.l.21.c. 1.2.p.157 2.d|du. 2n.c.2.p.59.2.d| Socr.n.p 198.1. b|Thdrt. p.212. b.

a Arel p.49. Thdrt.p.212.b.

'Ils pretendoient que la lumiere viſible, aux yeux meſme des animaux, eſtoit la ſubſtance de Dieu, mais ſurtout celle qui eſt dans le ſoleil & dans la lune. 'C'eſt pourquoi ils adoroient ces deux aſtres comme la lumiere de la ſageſſe, [b] les appellant meſme des Dieux; [c] & ils s'agenouilloient devant le ſoleil, [d] qu'ils diſoient quelquefois eſtre le ſiege de la puiſſance de Dieu qui eſt en J. C, comme la lune l'eſtoit de ſa ſageſſe: [e] & quelquefois ils diſoient que c'eſtoit J. C. meſme.

Aug.h.46.p.10. 1.a|gen.M.l.1. c.3.p.346.2.c. in Fauſt.l.5.c.11 p.96.2.d.

b Thdrt.p.213. c.

c mor.M c.8.p. 334 1.d.

d in Fauſt.l.20. c.2.p 150.2.b.

e Thdrt.p.213.c.

'A ces premiers blaſphemes ils ajoutoient qu'y ayant eu combat entre ces deux natures, la bonne avoit eſté obligée de livrer une partie d'elle meſme à la mauvaiſe; 'Que les deux natures ayant eſté ainſi meſlées, l'ame avoit eſté produite de ce mélange, & compoſée de deux natures, en ſorte que c'eſtoient deux ames, l'une bonne qui eſtoit une partie de Dieu meſme, & de la meſme nature qne luy, & l'autre mauvaiſes, 'Que de ce meſme

f Aug.h.46.p.9. 2.c.

d|retr l.1.c.15.t. 1.p.11.2.c|mor. M.c.11.p.335.2. c.d.

h.46.p.9.2.d.

1. *inclinationem ab eo quod magis eſt, ad id quod minus eſt.*

mélange

mélange des deux natures Dieu avoit fait le monde, 'pour retirer peu à peu de la matiere cette partie de luy meſme qu'il avoit eſté contraint de luy abandonner, mais que les parties du monde avoient neanmoins eſté faites par la matiere, meſme Adam & Eve, 'c'eſt à dire leur chair, & une de leurs ames. Thdrt.h.l.1.c. 26.p.213.2. Aug.retr. p.11. 2.c.

[a] Ils diſoient que la partie de Dieu abandonnée aux tenebres, ce qu'ils appelloient la croix de lumiere, eſtoit repanduë dans tous les corps du ciel & de la terre, où elle eſtoit liée, eſclave, & ſouillée; 'qu'il y en avoit des pieces qui ne ſeroient jamais purgées, ni delivrées de cet eſclavage, 'mais qui demeureroient attachées pour l'eternité à un globe de tenebres avec la nation des tenebres; que les pieces qui eſtoient dans les viandes eſtoient delivrées quand les Manichéens en mangeoient, pourvu neanmoins que ce ne fuſſent pas des viandes qui euſſent eſté privées de la vie: 'Mais que les parties de Dieu eſtoient au contraire liées plus qu'auparavant à la chair par la generation: Et c'eſt pourquoi ils condannoient le mariage, & encore plus la generation des enfans. a h.p.10.2.a|pſ. 140. p.665.2.b. h.p.11 1.c. c|op.imp.l.6 c. 6.p.267.2 a. h.p.10.2.a. c.d.

'C'eſtoit pour delivrer les ames, & non les corps, qu'ils pretendoient que J. C. eſtoit venu. C'eſt pourquoi ils ſoûtenoient qu'il n'avoit pas eu une veritable chair, mais qu'il ne s'eſtoit incarné qu'en apparence pour mourir, & reſſuſciter auſſi en apparence. 'Puiſqu'ils attribuent ainſi le menſonge à la Verité meſme, [il ne faut pas s'étonner] [b] s'ils diſoient que le ſerpent qui avoit parlé à Eve eſtoit J. C. [c] Ils loüoient le ſerpent d'avoir ouvert les yeux par ſon conſeil à nos premiers peres. [d] Ils diſoient quelquefois que c'eſtoit J. C. qui eſtoit lié & crucifié dans les herbes & les fruits, & qu'il y eſtoit produit par le S. Eſprit. d. inFauſt.l.5.c 5. p.95.1.c. b h p 10 2.d. c in Fauſt.l.1.c. 3.p.89.2. d l.20.c.2.11.p. 150.2 c|151|pſ. 140.p.665.2.c.

'Ils faiſoient encore ſervir le ſoleil & la lune à la purgation des parties de Dieu repanduës dans le monde: & ils expliquoient cela d'une maniere entierement ridicule, [e] qu'ils ne pouvoient pas meſme excuſer par des interpretations allegoriques, puiſqu'ils loüoient particulierement Manichée auteur de leur ſecte, d'avoir decouvert la verité toute pure & toute claire, ſans la voiler par des myſteres & par des figures. in Fauſt. c.6.p. 151|h. p.10.1.2| ep.119.c.4.p 214.2.b|Epi.62. c.9.p.626.c.d. e Aug.inFauſt. l.15.c.5.p.127.l. 2.

'Ils pretendoient que celui qui a donné la loy à Moyſe, & qui a parlé par les Prophetes, eſtoit un des princes des tenebres. 'C'eſt pourquoi ils rejettoient tout à fait l'ancien Teſtament, [f] & avoient les Pſeaumes en horreur. [g] Pour le nouveau meſme, ils n'en recevoient que ce qui leur plaiſoit, pretendant ridiculement qu'il avoit eſté corrompu. [C'eſt ſur cela] qu'ils avoient h.p.11.1.2. Ath.or.2.p.313. b|Arel.p.25. f Aug.pſ.140. p.665.2.a. g mor. E.c.1.2. 9. p.310-322.h. p.11,12 &c.

in Fauſt.l.22.c. 74.p.179.2.c| Phot.c.179.p. 404.2.

la hardieſſe de blaſphemer ouvertement contre S. Jean Battiſte. [a] Ils rejettoient abſolument les actes des Apoſtres, à cauſe que la miſſion du S. Eſprit y eſt raportée trop clairement, pour laiſſer aucun lieu de le reconnoiſtre dans Manichée, qui pretendoit que le S. Eſprit n'avoit eſté donné que par luy.

a Aug.ut.cr.c.3 t.6.p.37.1.a|ep. 152. p.348.2.b.

'Se declarant ennemis de la chair, ils luy refuſoient le ſalut, & rejettoient la reſurrection des corps comme une fable.

in Fauſt.l.4.c.2. p.93.2.c|Thdrt h.p.214.2.

ARTICLE II.

Les Manichéens adorent pluſieurs Dieux, croient la metempſycoſe, oſtent le libre arbitre, donnent du ſentiment aux plantes, rejettent la foy &c.

Aug.in Fauſt.l. 25.c.1.p.190.191.

'DE ce qu'ils admettoient un principe de mal réel & coeternel à Dieu, il s'enſuivoit que Dieu n'eſtoit point infini; & ils ne rougiſſoient pas d'avouer un blaſpheme [ſi contraire à l'idée que la raiſon meſme nous donne de Dieu,] 'voulant que la bonne & la mauvaiſe nature euſſent chacun leur quartier pour y demeurer. 'S. Auguſtin remarque encore aſſez ſouvent qu'ils ne concevoient Dieu que d'une maniere toute groſſiere & toute corporelle, comme une lumiere telle que celle que nos yeux apperçoivent, repanduë dans de grands eſpaces. 'Ils ne vouloient point non plus qu'il fuſt aſſez puiſſant pour former aucune creature ſans avoir une matiere dont il la tiraſt. 'Ainſi en confeſſant de bouche ſa divinité, ils luy attribuoient plutoſt "les infirmitez d'un homme que la majeſté d'un Dieu. 'Ils reconnoiſſoient la Trinité, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, [b] un [1] ſeul Dieu ſous un triple nom, dit Fauſte le Manichéen, [ce qui ſent aſſez le Sabellianiſme. Cependant il ſemble en meſme temps ſe declarer pour les Ariens,] en ajoutant que le Pere habite dans une lumiere inacceſſible, le Fils dans la ſeconde lumiere du ſoleil & de la lune qui eſt viſible, '& le S. Eſprit qui eſt, dit-il, la troiſieme majeſté, dans l'air qui nous environne. 'Ils n'ont neanmoins jamais oſé dire que le Pere & le Fils ne fuſſent pas de la meſme ſubſtance; '& ils confeſſoient meſme la conſubſtantialité des trois Perſonnes pour tromper les ſimples.

Arcl.p.26.

Aug.c.2.p.191. 1.b|conf.

Arcl.p.27.

p.40.

&c.

Aug.in Fort.p. 66.2.b.

b inFauſt.l.20. c.1.p.150.2.b.

1.

c. f.12.c.11.p.77.a.

Phot.c.179.p. 404.b.

'Outre les trois Perſonnes divines, ils admettoient un nombre infini de Dieux & d'anges, non créez par le ſouverain principe du bien, mais engendrez de ſa ſubſtance, 'de ſorte qu'ils adoroient une infinité de Dieux. [c] Auſſi, ſoit par une ſuite de leur opinion, ſoit pour ſe concilier l'affection des payens, ils favori-

Aug.in Fauſt. l.15.c.5.6.p.127. b. b|Chry. virg c. 4.p.278.b. c Aug.in Adi.c. 11.13.p.77.1.a| 79.1.a.

1. *unum idemque ſub triplici appellatione colimus numen.*

ſoient la pluralité des Dieux, & ils faiſoient un crime à Moyſe d'avoir defendu d'adorer les Dieux étrangers.

[Ils avoient encore diverſes folies ſur l'ame.] 'Car ils pretendoient qu'il n'y avoit dans le monde qu'une ſeule ame, qui ſe communiquoit à tous les eſtres animez, non toute à tous, comme la voix, mais en ſe partageant comme une eau qu'on diviſe en divers canaux, & qui vient enſuite à ſe réunir : car c'eſt auſſi ce qu'ils diſoient de l'ame. Ils ajoutoient que les eſtres inanimez en ont une petite partie, ceux qui ſont animez une plus grande, & ceux qui ſont dans le ciel une beaucoup plus étenduë. Nyſ.ani.t.2.p. 90.91.103.104.

'Ils diſoient encore que les ames qui s'eſtoient purifiées, alloient ſe joindre à la ſource de la lumiere ; & que celles qui eſtoient encore ſouillées, s'alloient unir aux elemens, & de là retournoient de nouveau dans les corps des autres hommes, ou meſme dans les animaux & dans les plantes, pour y eſtre punies à proportion de leurs pechez. 'C'eſt ainſi qu'ils apportoient dans l'Egliſe les folies de la metempſycoſe & les fables de Pythagore & d'Empedocle. 'Et c'eſt ſur ce fondement qu'ils avoient horreur de tuer aucun animal, [& d'arracher meſme des herbes,] quoiqu'il ne puſſent pas s'empeſcher de tuer pluſieurs petits animaux, dont les piquures incommodes l'emportoient ſur toute la folie de leur doctrine. p.104.a.b| Aug. h.p.10.2.a|in Fauſt. l 5 c.10. p.96.2.b|Epi. 66.c.9 p.626.d| Ruf.ſymb.p. 551.2. Socr.l.1.c.22. p.56.a b. Aug.in Adi. c. 12.p.77.2.d.

'Comme ils aſſuroient que chaque homme a deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaiſe, ils attribuoient tout ce que nous ſentons de mal en nous, non à noſtre libre arbitre, ce qui euſt eſté, diſoient-ils, faire Dieu auteur du peché, ni à l'infirmité de noſtre nature corrompuë dans le premier homme, mais à cette mauvaiſe ame ; de ſorte qu'ils pretendoient n'eſtre point coupables des pechez qu'ils commettoient, parcequ'ils y eſtoient entrainez malgré eux par la violence d'une nature étrangere : Et au lieu de dire, comme les Catholiques, que le vice de noſtre concupiſcence ſera gueri un jour, & ne ſera plus, ils diſoient que cette mauvaiſe ſubſtance à laquelle ils l'attribuoient, ſera ſeparée de nous, & enfermée aprés la fin du monde comme dans une priſon où elle ſubſiſtera eternellement, 'ſans eſtre neanmoins punie du feu de l'enfer. Car ils ne reconnoiſſoient point de feu eternel, 'quoiqu'ils reconnuſſent un feu qui ſervoit à purifier les ames, '& qui devoit enfin conſumer tout l'univers. h.p.11.1. b.c|in Fort. p.69.1.c| conf. op.imp.l.6.c.6. p.267.1.a. Arch.p.199 2.a. d.

'Ils pretendoient, comme nous avons dit, que les choſes meſmes inanimées, comme les herbes & les arbres, avoient une ame qui les rendoit capables de ſentiment & de douleur ; 'qu'elles Nyſ.ani.p.102. d|Aug.h.p 10.2. b. Aug.qu.ani.B. § 71.p.414.f.

f|h.p.102.b.c. voyoient, qu'elles entendoient : 'de ſorte qu'on ne pouvoit cueillir un fruit, ou couper une herbe ſans que la plante en ſentiſt du tourment, & ils pretendoient que le lait qui ſort comme une larme des figues que l'on cueille, en eſtoit une preuve toute viſible. C'eſt pourquoi ils ne vouloient pas que l'on arrachaſt la moindre herbe, non pas meſme les épines ; & quoique l'agriculture ſoit l'art de tous le plus innocent, ils la condannoient neanmoins, parcequ'elle ne pouvoit s'exercer ſelon eux que par

mor.M. c.17.p. 342.1.d| pſ.140. p.665.2.a.b. une infinité de meurtres, '& ils ne rougiſſoient pas de dire qu'un uſurier eſtoit moins coupable qu'un jardinier & un laboureur.

Arch.p.199.1.c. [Comme on ne peut guere faire aucun travail ſans commettre de ces meurtres imaginaires,] 'auſſi ils regardoient tous les travaux comme mauvais & illicites.

Aug.in Fauſt.l. 20.c.4. 20.21.p. 151.1 a|156. l.22.c.5.p.163.1.d. 'Ils accuſoient d'idolatrie les feſtins de charité que l'on faiſoit alors aux pauvres, & l'honneur que l'Egliſe rend aux Martyrs.

'Fauſte l'un de leurs plus fameux docteurs, blaſme Moyſe d'avoir fait la guerre, [a] témoignant par là condanner toutes les guerres. 'Nous voyons neanmoins que le General Sebaſtien eſtoit de leur ſecte : [Mais il pouvoit n'eſtre que du nombre de leurs Auditeurs, & non de celui de leurs Elus, comme la ſuite l'expliquera.

a Bar.277.§ 38. Ath.ſolit.p.850 a.

Aug. in Fauſt. l.2.c.6 p.91.2.b. b in Jo.h.1.p.6.2.a. Voilà une partie de leurs ſolies, car il eſt impoſſibile & inutile de les raporter toutes.] 'C'eſt ce qu'ils appelloient leur evangile. [b] Un des moyens dont ils ſe ſervoient pour le faire recevoir des perſonnes ſimples & groſſieres, eſtoit de leur faire enviſager les incommoditez que les mouches & les autres animaux les plus petits leur cauſoient. Car ces perſonnes ne conſiderant pas la juſtice de Dieu qui s'en ſert pour nous punir, ſe portoient aiſément à croire que ce qu'ils regardoient comme un mal, ne venoit point de Dieu qui eſt la bonté meſme, mais d'un principe oppoſé à cette bonté.

h.97.p 298. 1.2 ut.cr.c.1.8.p.35. 2.c|40.2.b|mor. E.c.1.p.320.1.d. 'Pour les perſonnes plus intelligentes, ils les ſurprenoient d'une maniere plus ſubtile & plus dangereuſe, en blaſmant la conduite de l'Egliſe, qui nous apprend à croire ce que nous ne comprenons pas encore, parceque nous ne ſommes pas encore aſſez purs. Ils ſe vantoient au contraire de ne rien avancer dont ils ne rendiſſent la raiſon, & de montrer la verité toute lumineuſe & toute claire. 'Tous les heretiques, dit S. Auguſtin, trompent auſſi le « monde en leur promettant la ſcience, & en condannant la ſim- « plicité de la foy : mais il n'y en a point qui faſſent l'un & l'autre « ni plus ſouvent, ni avec plus d'oſtentation que les Manichéens. «

Aug gen.M l. 2.c.25.p.362.1.a.

» Ainſi ils ſont clairement marquez par le ſerpent qui perdit Eve en
» luy perſuadant de manger du fruit de la ſcience, dans l'eſperance
» que ſes yeux ſeroient ouverts, & qu'elle ſeroit comme Dieu qui
» ſçait tout. Et cette promeſſe leur convient encore parfaitement,
» puiſqu'ils ont la temerité de pretendre que leur ame eſt de la
» meſme nature que Dieu. 'Ce fut par cette eſperance de connoiſtre la verité, que S. Auguſtin ſe laiſſa engager dans leurs erreurs. Mais il reconnut bien-toſt que ce n'eſtoit qu'une illuſion; & qu'au lieu d'une verité claire & certaine, ces heretiques n'enſeignoient que des abſurditez ridicules & ſans apparence. Auger p 33.2.d conf.

ARTICLE III.

Des Elus des Manichéens: Ils ſe preſcrivent des regles ſeveres, & les obſervent tres mal.

[LA diſcipline & les mœurs des Manichéens n'eſtoient pas moins corrompuës que leur croyance.] 'Leur ſecte eſtoit compoſée de deux ſortes de perſonnes, des Auditeurs, qu'ils appelloient auſſi catecumenes, (car ces deux morts ſignifient la meſme choſe,) & des Elus: Ces Elus eſtoient proprement les parfaits Manichéens, qui prenoient ce titre pour ſe relever. Aug.h.4.p.9. 10|lit.P.l.3.c.17. p.129.2.c.

'Ils taſchoient tous d'attirer le monde à leur ſecte par une maniere d'agir & de parler, qui ſembloit ne reſpirer que douceur, que charité, qu'humilité,[a] & par l'apparence d'une vie ſainte & continente,[b] par divers jeûnes, par leur viſage paſle, par leurs habits negligez & ſales.[c] Les jours deſtinez particulierement à leurs jeûnes, eſtoient le dimanche & le lundi en l'honneur du ſoleil & de la lune: & le jeûne du dimanche eſtoit encore au mepris de la reſurrection de J. C, [laquelle ils ne pouvoient pas croire eſtre plus veritable que ſon Incarnation.] Cyr.cat.6.p.56. c|Leo, ſ.15.c.3. p.130|Boll.26. feb.p.659.b| Chry. virg.c.6. p.279.d. a Aug. mor E. c.1.p 320.1.b. b Leo,ſ.23.c.6. p.156|33. c.5.p. 191. c ſ.41.c.5.p 216. 217|Aug.ep.86. p 147.2.d.

[d]Ils ſe vantoient d'avoir trois ſeaux, l'un ſur la bouche, l'autre ſur la main, & le dernier ſur le ſein,[e] à cauſe qu'ils s'abſtenoient du vin, des viandes, des œufs, du lait,[f] & du poiſſon, pretendant que ces choſes eſtoient ſi impures, qu'il valoit mieux mourir de faim que d'en manger, [g] à cauſe qu'ils faiſoient ſcrupule d'arracher des herbes, de detacher une feuille, de cueillir un fruit: [h] & à cauſe qu'ils faiſoient profeſſion d'une entiere chaſteté. [i] Ils obſervoient ces choſes ſi rigoureuſement [lorſqu'on les voyoit,] qu'ils euſſent chaſſé un Elu de leur compagnie pour avoir detaché volontairement une feuille d'arbre, [k] ou pour avoir mangé d Aug.mor.M. c.10.p.335. 1.c. e c.13 16.p.336. 2.a|338.2 b. f in Fauſt.l.16. c.9.p.131.1.b| mor.M. c.14.p. 338.1.a. g mor.M.c.17. p 341.1.a. h c.18.p.342.2. c.d. i c.17.p.341.1 c. k c.16.p.340.2.a

c.19.p.343.1.c. de la viande par le beſoin de ſa ſanté. 'Il paroiſt qu'ils faiſoient profeſſion de s'abſtenir auſſi du bain. [Ils ſe ſervoient de ces
Arcl.p.24. auſteritez pretenduës,] 'pour inſulter à la vie [ſimple & com-
Aug.in Fauſt.l. 5.c.1.p.94.1.a. mune]des miniſtres de l'Egliſe. 'Ils ſe vantoient encore inſolemment d'avoir abandonné toutes choſes ſelon le commandement
mor.E.c.35.p. 331.2.b de l'Evangile, de ne poſſeder ni argent, 'ni maiſons, ni terres.

[a]Boll.26.feb p. 659.b|Chry.t.2. h.75 p.765.c. [a]Mais ce n'eſtoient que des loups couverts de la peau des brebis. Leurs actions & leurs paroles n'eſtoient toutes que deguiſement & hypocriſie. [b] S'ils s'abſtenoient du vin & de la chair,
[b] Aug.mor.M. c.13 16.p.336. 340. ils ſavoient bien y ſuppléer par d'autres nourritures "& d'autres bruvages que leur ſecte ne défendoit point, dont il y en avoit meſme qui n'eſtoient que du vin cuit, & d'autres qui enivroient encore plus que le vin. Ainſi on pouvoit vivre dans les delices, &c.
& meſme dans de grands excés, ſans rien faire contre les regles
inFauſt.l.5.c.5. 7.p.95. de cette vaine ſuperſtition. 'On ſavoit en effet que Fauſte l'un des plus grands hommes que les Manichéens aient eu, menoit une vie toute de moleſſe, de plaiſirs,& de faſte.

mor.l.1. c.34 p. 331.1.d. [c]l.2.c.19.p.343. 1. c. 'Avec tout cela, S. Auguſtin les défie meſme de montrer un ſeul Elu qui obſervaſt leurs regles,[c]& il declare que dans les neuf
p.343.344. ans qu'il avoit eſté leur Auditeur,il n'en avoit pas connu un ſeul qui ne fuſt ou convaincu ou ſoupçonné de crime. 'Il en raporte pluſieurs hiſtoires, dans quelques unes deſquelles il s'eſtoit luy meſme rendu denonciateur, ſans avoir pu obtenir la punition
inFauſt.l.5 c.5. p.95.1.d. des coupables. 'Il aſſure auſſi que s'ils n'avoient point d'argent dans leurs bourſes, comme ils s'en vantoient, ils avoient au moins des ſacs & des cofres pleins d'or.

d|mor.M.c.20. p.344. 'Un de leurs diſciples nommé Conſtance, "en ayant raſſemblé pluſieurs à Rome dans ſa maiſon, afin de leur faire obſerver la regle de Manichée, ils abandonnerent bien-toſt leur entrepriſe; V. S. Auguſtin.
in Fauſt. p.95. 1.d. 'de ſorte que ceux qui voulurent y perſeverer firent ſchiſme d'avec les autres, qui les appellerent "des Nattiers, parcequ'ils cou- *Mattarios.*
d. choient ſur des nattes de jonc. [Les particularitez que S. Auguſtin raporte de cette hiſtoire, ſont voir combien le dereglement eſtoit univerſel parmi eux.] 'Conſtance embraſſa depuis la religion Catholique,["& il y a meſme lieu de croire que c'eſt V. S. Auguſtin § 16.
celui que Saint Proſper met dans ſa chronique au nombre des ſaints Confeſſeurs, à cauſe des combats qu'il avoit ſoûtenus pour la grace contre les Pelagiens, & dont le nom eſt dans le martyrologe le 30 de novembre.]

ARTICLE IV.

Dereglemens & folies de leurs Elus : Ils condannent l'aumoſne : De leurs Auditeurs.

'ILs ſe rempliſſoient donc avec excés des nourritures qui ſont les plus agreables au gouſt, en meſme temps qu'ils blaſphemoient contre celui qui a fait ces creatures. [Mais pour couvrir leur incontinence,] 'ils ſe ſervoient d'une eau "tirée de la paille, qui les faiſoit paroiſtre mortifiez & abatus comme s'ils euſſent beaucoup jeûné. 'Auſſi on remarque qu'ils eſtoient tous paſles. [Avec cela] [a]ils exhortoient les autres à fuir les plaiſirs, à mepriſer les honneurs, & à ne ſe point ſoucier des richeſſes, [b] les chargeant de fardeaux auſſi inſupportables qu'inutiles, puiſqu'ils ne ſervoient qu'à entrainer les diſciples dans l'enfer avec les maiſtres.

ἐξ ἀλύρου.

Cyr.cat.6.p.61. c.

b.

Bo'l. 26.feb.p. 652.b|Chry. virg.c.6. p.279. e.

a Aug.ut.cr.c 1. p 36.1.b.

b Chry. virg.c. 3.p.277.c.

'Ils portoient les filles, auſſi-bien que les Catholiques, à embraſſer la virginité, mais par des raiſons bien differentes, puiſque pour eux ils preſchoient la virginité, parcequ'ils deteſtoient le mariage, '& diſoient que le diable en eſtoit l'auteur. [c]S. Chryſoſtome leur accorde meſme que leurs vierges gardoient la chaſteté, & qu'elles pratiquoient auſſi la pauvreté & le jeûne, mais pour ne voir leurs auſteritez recompenſées que des ſupplices dûs à leurs blaſphemes contre Dieu.

Aug.in Fauſt. l.30 c.4.6.p.196. 1.c|197.1.b.c.

L.19 c.29.p.149. 2.d.

c Chry. virg.c. 4.p.278.

'Ils abhoroient de meſme le vin, comme eſtant, diſoient-ils, le fiel du Prince des tenebres : mais ils ne laiſſoient pas de manger des raiſins tant qu'ils vouloient, & d'avoir, comme on a dit, des boiſſons qui faiſoient le meſme effet que le vin: par où l'on peut voir la bizarrerie de leur dogme. 'Ils eſtimoient le vinaigre plus pur que le vin.

Aug.mor.M c. 16.p.339.2|h. 46.p 10.2.b.

mor.M. p.340. 1.2.

[Ils n'avoient garde de ſe priver des plaiſirs de la muſique,] 'puiſqu'ils diſoient qu'elle venoit du royaume de Dieu.

p.339.2.d.

'C'eſt à cauſe de la fauſſe profeſſion qu'ils faiſoient d'une auſterité particuliere, qu'ils prenoient les noms ſpecieux d'Encratites, ou Continens, d'Apotactites, [comme renonçant à tous les plaiſirs du monde,] d'Hydroparaſtates, [comme s'ils n'euſſent bu que de l'eau,] & de Saccofores, [parcequ'apparemment quelques uns d'entre eux ſe couvroient de ſacs.] 'Cependant ces noms meſmes ne leur eſtoient pas fort honorables, puiſqu'ils avoient déja eſté donnez à d'autres ſectes heretiques. [Il ſemble

Cod. Th.16.t.5. l 7.9.p.121.124.

p.122.2.

que les Manichéens qui les prenoient, fuſſent les plus corrompus de tous; car les loix des Empereurs Chrétiens les traitoient plus rigoureuſement que toutes les autres, & les condannoient meſme à la mort.

19.p.124.

Aug.mor. M.c. 17 p.341.2.a. 'Comme les Manichéens faiſoient un crime de cueillir ſeulement une herbe & un fruit, il ſembloit qu'ils duſſent mourir de faim. Mais ils remedioient à cet inconvenient en ſe perſuadant qu'il leur eſtoit permis de vivre du crime des autres, & de ſe faire cueillir ce qu'ils vouloient manger, comme s'il y avoit de la difference entre commettre un crime, & vouloir qu'un autre le faſſe pour nous. 'Ils y obligeoient meſme en menaçant ceux qui ne le faiſoient pas, "de peines auſſi imaginaires qu'eſtoit leur crime. Ils recevoient avec un viſage ouvert & obligeant ceux qui leur apportoient du pain, ou quelque autre choſe. Mais ſe retirant un peu à l'écart, comme s'ils euſſent voulu prier pour eux, ils faiſoient contre eux des imprecations terribles, en blaſphemant auſſi le Createur. L'Elu s'adreſſoit au pain meſme, en luy diſant que ce n'eſtoit point luy qui l'avoit moiſſonné, qui l'avoit moulu, qui l'avoit petri, qui l'avoit mis dans le four; & qu'ainſi il eſtoit innocent à ſon égard, mais qu'il ſouhaitoit que ceux qui luy avoient fait tant de maux, les eprouvaſſent eux meſmes.

Arch.p.199.1.b.c|Cyr.cat.6. p.61.62|Epi.66. c.28.p. 645.b.c.d.

de la metempſycoſe.

Aug.mor.M.c. 16. p.340.2.b.c. a c.17. p.341.2. b.&c. 'Quand ils mangeoient avec les plus grands excés, c'eſtoit ſelon leurs regles, & par maxime de religion. [a]Car ils croyoient qu'un Elu en mangeant delivroit les petites parties de leur Dieu attachées à la matiere de ce qu'il mangeoit, & les envoyoit de ſon eſtomac au ciel ſe réunir à leur ſource. 'Tous les autres au contraire lioient en mangeant ces parties à la matiere. Auſſi ils pretendoient que c'eſtoit un ſacrilege de jetter ou de donner à ceux qui n'eſtoient point de leur corps, ce qu'on leur avoit offert, ' ſe declarant ainſi les ſauveurs [non d'un homme, mais] de leur Chriſt, & de Dieu meſme. [b]C'eſt pour cela que quand ils eſtoient trop remplis, ils contraignoient les enfans de leur ſecte à manger ce qui reſtoit, juſque là qu'ils furent accuſez à Rome d'en avoir fait crever par ce moyen: Et S. Auguſtin juge par le reſte de leurs ſentimens que cela eſt aſſez croyable.

c.16.p.340.2.b.c.

pſ.140.p.665.2.c. b mor.M.p.340.2.c.

c|c.15.p.338.1.c. c.17.p.341.2.b.c. 'C'eſt par une ſuite de ce meſme principe, qu'ils défendoient de donner du pain, ni meſme un verre d'eau aux pauvres. 'Et ils euſſent mieux aimé laiſſer mourir un homme de faim, que de luy cueillir une poire, depeur, diſoient-ils, de faire pleurer l'arbre, 'faiſant ainſi de vrais homicides depeur d'en faire d'imaginaires.

pſ.140. p.665.2.b.

ginaires. Neanmoins pour ne ſe point rendre tout à fait odieux, ils permettoient de donner de l'argent aux pauvres, quoique ſelon leur principe cela duſt auſſi eſtre défendu. 'Il ne faut donc pas s'étonner ſi S. Athanaſe les accuſe d'eſtre ennemis de la miſericorde & de l'aumoſne, & s'il nous apprend que Sebaſtien qui eſtoit de leur ſecte, en pluſieurs cruautez qu'il commit à Alexandrie, y erigea un nouveau tribunal, où l'on faiſoit des reprimendes à ceux qui exerçoient la miſericorde, & où l'on condannoit au fouet les pauvres qui la recevoient.

mor.M. c.16.p. 340.2.c. Ath.fol.p.851. c.d.

[Voilà quels eſtoient les Elus des Manichéens.] 'Pour leurs Auditeurs ou Catecumenes, c'eſtoient ceux qui ne vouloient pas s'engager à obſerver les plus grands preceptes [& les trois ſeaux] de Manichée. 'Ainſi ils mangeoient de la viande, buvoient du vin, cultivoient la terre, ſe marioient s'ils vouloient, & faiſoient toutes les autres choſes ſemblables. Mais ils croyoient les meſmes blaſphemes que les autres; & il leur eſtoit auſſi défendu de tuer aucun animal. [Ce qui eſt bien plus horrible,] c'eſt qu'en leur permettant l'uſage du mariage, on vouloit qu'ils evitaſſent la generation des enfans. 'On leur faiſoit obſerver le jeûne du dimanche. 'Ils ſe mettoient à genoux devant les Elus, & ſe faiſoient impoſer les mains par eux. 'Ils aſſiſtoient à leurs prieres: mais ils ne participoient point à leur eucariſtie; & S. Auguſtin qui avoit eſté leur Auditeur [durant neuf ans,] ne ſavoit pas ſeulement quand elle ſe celebroit, bien loin de ſavoir ce que c'eſtoit. Ce privilege eſtoit reſervé pour leurs Elus.

Aug.lit.P.l.3.c 17.p.129.1.c. ep.74.p.130.1] in Fauſt. l.20.c. 23.p.157.1.d. h.46.p.10.2.c. ep.86.p.147.2.d ep.74.p.130.1.2. In Fort.p.66.1. d.

ARTICLE V.

Batteſme, eucariſtie, enchantemens, jerarchie des Manichéens.

NOTE 1. LE nom d'Auditeurs ou de Catecumenes ne marquoit point parmi eux ceux qu'on diſpoſoit au batteſme. ["Car quoiqu'ils puſſent avoir un batteſme,] 'ils le regardoient neanmoins comme une choſe aſſez inutile, & ne ſe mettoient pas en peine de le faire recevoir à ceux qu'ils attiroient à leurs erreurs, 'pretendant que Dieu ne pouvoit manquer de ſecourir la bonne nature, [& la partie de luy meſme qu'ils diſoient eſtre dans l'homme.] 'Un auteur du V. ſiecle dit qu'ils battizoient non avec de l'eau, mais avec de l'huile, fondez ſur une fauſſe hiſtoire de S. Thomas.

Aug.lit P.l.3. c.17. p.129.1.c. h.46.p.11.1.b. ad Bon.l.2.c.2. p.458.1.c. Leo,ep.15.c.5. P.460.

Aug.in Fel.l.1. c.19.p 211.1.c| in Fort.c.1 p. 66.1.d. a h.46.p.10| mor.M.c.18.p. 341.a.b|na bo. c.45.47.p.214. 235|Leo,ep 8. p 426.

'Ils avoient une eucariſtie, a dont S. Auguſtin, S. Leon, [& d'autres,] diſent des choſes abominables : Et ce n'eſtoit qu'une ſuite fort naturelle des principes que Manichée établiſſoit dans ſes livres : De ſorte que les ſoupçons qu'on en avoit eſtoient fort bien fondez. Mais de plus on le leur avoit fait avouer dans des jugemens publics en Paphlagonie, en France, & diverſes fois à Carthage. Ils taſchoient d'eluder ces preuves, en diſant que ce n'eſtoient pas les vrais Manichéens qui eſtoient coupables de ces abominations, mais d'autres qui s'eſtoient ſeparez d'avec eux, & qu'ils appelloient Cathariſtes. Cependant il demeuroit toujours conſtant que ces abominations venoient des livres de Manichée, & ſe commettoient par ceux qui deſcendoient de luy.

Aug.in Jo.h. 96.97.p.196 2. b.c|197.1.d. p.197.1.d.

'Ils eſtoient meſme aſſez effrontez pour dire quelquefois que leurs myſteres infames eſtoient ce que J. C. dit que les Apoſtres ne pouvoient porter. 'Dieu permettoit qu'ils tombaſſent dans ces infamies, pour nous faire aimer davantage la pureté de la diſcipline de l'Egliſe, & pour nous faire trembler dans la vuë de ſes jugemens, afin que cette crainte jointe à la priere, nous faſſe eviter de tomber dans les pieges du demon.

Cyr.cat.6.p.57. c|Thdrt.h.l 1. c.26.p.214.b. b Epi.66.c.13.p. 629.d|Leo,ſ.15. c.4 p.131. c Arch.p 199.2. a.b|Epi.c.30.p. 646.c. d Thdrt.p.214. b.

'S. Cyrille de Jeruſalem témoigne que ces abominations ſe faiſoient avec des invocations magiques, b qui eſtoient ordinaires parmi eux. c Quand il avoient mangé, ils faiſoient une priere, & ſe mettoient ſur la teſte une huile "enchantée par l'invocation de pluſieurs noms, qu'ils ne diſoient point à ceux qui n'eſtoient pas du nombre de leurs Elus. d C'eſt cette magie qui rendoit extremement difficile la converſion de ceux qui avoient une fois participé à leurs myſteres, & qui avoient eſté attachez au demon par ſes charmes & par ſes enchantemens. 'Auſſi Saint Cyrille de Jeruſalem dit qu'il ne ſe faut pas aiſément fier à ceux qui ſont ſoupçonnez de cette hereſie, juſqu'à ce qu'ils aient eſté eprouvez par une longue penitence.

" exorcizatum.

Cyr.cat.6.p.63. c.

Leo,ſ.41.c.3.p. 217.

[Quoiqu'ils euſſent leurs aſſemblées à part,] 'ils ne laiſſoient pas pour ſe cacher, de ſe trouver à celles de l'Egliſe, & d'aſſiſter à la celebration des ſaints Myſteres. Ils avoient meſme la hardieſſe de recevoir dans leur bouche criminelle le Corps du Sauveur : mais ils evitoient toujours de prendre le Sang de noſtre redemption, [à cauſe de l'horreur que leur dogme leur inſpiroit pour le vin]

Aug.h.46.p.11. 1.b|in Fort.p. 66.1.d.

'Dans leurs aſſemblées ils prioient tournez vers le ſoleil durant le jour, & vers la lune durant la nuit, ou vers le ſeptentrion quand la lune ne paroiſſoit pas.

'Ils celebroient le jour de la mort de Manichée avec beaucoup de ſolennité & de pompe: Mais ils ne celebroient au contraire preſque jamais celle de J. C, ou quand ils le faiſoient, c'eſtoit fort froidement, ſans aucune veille, ſans ordonner aucun jeûne plus grand qu'à l'ordinaire, & ſans aucune marque de feſte. 'Ils ne la celebroient pas en meſme temps que les Catholiques. [Nous avons déja parlé de leurs jeûnes.] ep.fu.c.8. p.47. 2.b.c. Cod.Th.16.t 5. l.9 p.124.

'Pour ce qui eſt de leur jerarchie, entre leurs Elus il y en avoit douze qu'ils appelloient Maiſtres, & un treizieme qui eſtoit leur chef: ce qu'ils faiſoient, diſoient-ils, à l'imitation de J.C, & des Apoſtres. Ces Maiſtres ordonnoient leurs Eveſques, qui eſtoient au nombre de 72: 'Et les Eveſques faiſoient des Preſtres & des Diacres. Les autres eſtoient ſeulement appellez Elus, & eſtoient neanmoins tous conſiderez comme une race ſacerdotale. [a] Auſſi quand on en trouvoit de capables, on les envoyoit en divers endroits, ou pour ſoûtenir & augmenter leur ſecte, ou pour la preſcher dans les lieux où elle n'avoit point encore eſté receuë. 'Il y en avoit parmi eux qu'ils appelloient Illuminez. [b] Ils avoient auſſi des moines: [& ce ſont ſans doute] [c] ces ſolitaires contre qui Theodoſe I. fit une loy en l'an 382. Il les traite moins rigoureuſement que leurs Saccofores & les autres dont nous avons parlé ci-deſſus. Aug.h.46.p.11.1.2. b. in Faust.l.30.c. 15.p.195.2.c|196 2.c. a h.46.p.11.1.b. in Fort.c.25 p. 521.d. b Viet.V.l.2.p. 17. c Cod. Th.16. t.5.l 9.p.124.

ARTICLE VI.

De Scythien & de Budde predeceſſeurs de Manichée.

[Nous avons cru devoir traiter ce qui regarde le general de cette ſecte, & ce qui en fait la partie la plus importante auſſi-bien que la plus celebre, avant que d'entrer dans l'hiſtoire des faits particuliers, & avant meſme que d'en raporter l'origine, laquelle les auteurs eccleſiaſtiques reprennent communément d'aſſez loin.] 'Il paroiſt que ce qu'ils en ont dit vient originairement de Siſinne diſciple de Manichée, qui s'eſtant converti, raporta l'hiſtoire de cet impoſteur à Archelaüs Eveſque de Caſcar, dont nous parlerons dans la ſuite, & la ſoûtint en preſence de Manichée meſme. Archelaüs l'inſera dans un écrit [qui a eſté celebre dans l'Egliſe,] & dont on vient de nous donner une ancienne traduction latine. Arel p.94.

Note 2. 'Il y avoit eu ["vers le milieu du II ſiecle,] un Sarrazin nommé p.95|Cyr.cat.6. p.57.a.

Epi.c.1.p.618 a. b. Scythien, 'elevé dans l'Arabie voiſine de la Paleſtine, qui aprés s'eſtre extremement enrichi par le commerce qu'il faiſoit des Cyr.p.57.a. Indes dans la Thebaïde, 'vint demeurer à Alexandrie,[a] ſa femme a Arcl.p.96. luy ayant perſuadé de quitter les deſerts de l'Arabie pour venir demeurer en Egypte. On dit tantoſt que cette femme eſtoit Epi.66.c.2.3.p. 618.619. 620.c. une captive de la haute Thebaïde, 'tantoſt que l'ayant trouvé à Hypſele en Thebaïde, abandonnée à l'impudicité publique, [il l'acheta]à cauſe de ſon extreme beauté, l'affranchit,& l'epouſa. a|Arcl.p.96. 'Il avoit un eſprit vif & brillant, qui le faiſoit penetrer dans toutes les ſciences des Grecs. Et il les avoit étudiées autrefois dans l'Arabie ſelon S. Epiphane. [Mais il s'y appliqua davanta- Arcl p.96. ge] 'eſtant en Egypte, où il apprit auſſi les ſciences des Egyptiens. Epi.c.3.p 620.b 'Il y joignit la magie, qu'il apprit des Egyptiens & des Indiens. p.619.620. 'Il avoit auſſi quelque connoiſſance tant de la religion Chré- Cyr.p.57.a. tienne que des ſaintes Ecritures, [mais non pour les ſuivre:]'car il n'avoit rien de commun ni avec les Chrétiens, ni avec les Juifs.

Epi.c.2. p.618. 619. 'Se trouvant dans l'abondance, dans l'oiſiveté, & dans les delices, agité par cette mobilité & cette inquietude qui eſt une ſuite naturelle de la volupté, [enflé par la vanité que ſon eſprit Arcl.p.95. & ſa ſcience luy donnoient,] '& pouſſé par le malheureux deſir qui en perdoit alors tant d'autres, "de ſe voir à la teſte d'un parti; &c. Cyr.p.57.a. 'il imita, dit S. Cyrille de Jeruſalem, la vie d'Ariſtote,[b] & ſe mit b Epi.c.2.p.619. b.c|Socr.l.1.c. à réver pour trouver quelque choſe de nouveau. En effet en 22.p.55.b.c| raiſonnant ſur les principes de Pythagore & d'Empedocle, & Arcl. eſtant aidé par le demon, il ſe mit en l'eſprit que puiſque le monde eſtoit rempli de choſes contraires & oppoſées l'une à l'autre, il falloit que cette oppoſition vinſt de deux racines & de Cyr.p.57.a|Epi. deux principes ennemis. 'Pour établir cette doctrine, il fit qua- p.619.c|Arcl.p. tre livres, tous aſſez courts; le premier appellé des *Myſteres*, le 96.97. ſecond des *Chapitres*, le troiſieme de *l'Evangile*, & le quatrieme des *Threſors* ou *le Threſor*. [Voilà quelle fut l'origine des Manichéens, qui doivent ainſi leur naiſſance à la nation des Sarrazins auſſi-bien que les Mahometans, Dieu ayant permis que ces deux ſectes ſi oppoſées à la vraie religion, euſſent une meſme ſource.]

Socr.l.1.c.22.p. 55.c.d. 'Socrate attribuë à Budde diſciple de Scythien, les quatre ouvrages [que S. Cyrille & S. Epiphane diſent avoir eſté écrits par Arcl.p.96. le maiſtre.] 'Archelaüs, ou au moins ſa traduction latine, s'expli- p.97. que quelquefois ſur cela [1] d'une maniere aſſez obſcure. 'Et l'on 1.

1. *Scripſit Scythianus Buddas quatuor libros &c. Erant Scythiano iſti quatuor libri, & unus diſcipulus* [*Buddas.*]' Dans la ſuite ils ſont poſitivement attribuez à Scythien; *quos Scythianus ſcripſerat.* [Ainſi Budde n'y avoit contribué que de ſa main.] Arcl.p.97.

y voit neanmoins que Scythien en eſtoit l'auteur, & les avoit fait écrire par Budde.

'Socrate ajoute qu'encore que la doctrine de ces livres fuſt toute payenne, neanmoins les expreſſions avoient raport à celles des Chrétiens: [& cela n'eſt pas difficile à croire.] Il ſemble que Scythien n'ait jamais pu trouver d'autre diſciple que Budde dont nous venons de parler, & qui s'appelloit encore alors Terebinthe ou Terbinthe. [Ce fut peut-eſtre dans l'eſperance d'en faire un plus grand nombre,] 'que Scythien ſe reſolut d'aller en Judée diſputer avec tous les docteurs qui y eſtoient. [a] S. Epiphane dit qu'il paſſa pluſieurs années à Jeruſalem [b] à diſputer contre les anciens ou les Preſtres, qui ſatisfirent aiſément à ſes objections par la lumiere de la verité, laquelle on ne cache point, dit Saint Epiphane. 'Il ne ſe rendit pas neanmoins; mais eſtant monté, ſelon le meſme Pere, ſur le haut d'une maiſon pour y faire quelques enchantemens, 'afin que perſonne ne luy puſt reſiſter [dans la diſpute,] 'bien loin d'obtenir ce qu'il ſouhaitoit, il tomba du haut en bas de la maiſon, & ſe tua. 'La traduction d'Archelaüs porte ſeulement qu'il mourut fort peu aprés qu'il fut arrivé en Judée, ſans y avoir rien fait [que de ſe faire haïr de tout le monde, comme la ſuite donne lieu de le juger.] 'S. Cyrille ſe contente auſſi de dire que le Seigneur finit ſa vie & les maux qu'il vouloit faire, par une maladie qu'il luy envoya.

'S. Epiphane dit poſitivement que Terbinthe eſtoit ſon unique diſciple, '& en meſme temps ſon eſclave. Mais il avoit eſté fort bien inſtruit dans les lettres; '& Scythien luy communiquoit ſes ſecrets comme à un ſerviteur fidele & affectionné. Ce Terbinthe ayant donc enterré ſon maiſtre avec beaucoup de ſomptuoſité, 'n'oſa demeurer en Judée où il eſtoit connu & abhorré de tout le monde. [c] Il ne voulut pas non plus s'en aller [à Alexandrie] où eſtoit la veuve de Scythien. [d] Mais s'eſtant ſaiſi de l'or & de l'argent de ſon maiſtre, de ſes livres, entre leſquels il y en avoit pluſieurs qui enſeignoient la magie, & de toutes les autres choſes qu'il avoit [à Jeruſalem,] 'il s'en alla en Perſe, & au pays de Babylone, où il prit le nom de Budde au lieu de celui de Terbinthe, afin de n'eſtre pas reconnu.

'Il taſcha là d'attirer les peuples à luy par ſes illuſions, pretendant avoir eſté nourri dans des montagnes par un ange, [qui] luy avoit appris toutes les ſciences des Egyptiens, voulant paſſer pour un prophete, & oſant meſme dire qu'il eſtoit né d'une vierge. 'Mais s'eſtant mis à diſputer pour établir ſes deux prin-

Socr. p. 56. a.

Arel. p. 96.

p. 96 | Cyr. p. 57. a.

a Epi. 66. c. 3 p. 620. a. c.

b a. b.

b.

p. 621. a.

p. 620. b. c.

Arel p. 96.

Cyr. p 57. b.

Epi. p. 620 c.

c. 1. p. 618. a.

c. 3. p. 620. d.

Cyr. p. 57. b | Arel. p. 96.

c Epi. p. 620. c.

d c. d | Cyr. p 57. b.

Ibid | Arel. p. 96 | Socr. l. 1 c. 22. p. 55 c.

Socr. p. 55. c | Arel. p. 96. 97.

Cyr. p. 57. b. c | Arel. p. 97.

cipes avec la metempſycoſe, & d'autres folies, il ſe vit honteuſement refuté par des preſtres idolatres de Mithra, [ou du ſoleil,] ſans pouvoir faire un ſeul diſciple. Il ſe retira donc chez une vieille veuve, où voulant invoquer les demons de l'air pour l'aſſiſter dans ſes diſputes, il fut frapé de Dieu, & precipité par un Ange du haut de la maiſon en bas. [C'eſt peut-eſtre ce qu'a voulu marquer Socrate, lorſqu'il dit qu'il fut jetté & pouſſé en l'air par le demon, & qu'il ſe tua [en retombant.]

Ib|Epi.66.c.3. p.621.c. Socr.p.55.d. &c. 1. &c. ἐξωκίσθη.

ARTICLE VII.

Quel eſtoit Manichée : Il preſche ſon hereſie dans la Perſe : Il eſt mis en priſon pour avoir laiſſé mourir le fils du Roy.

Cyr.cat.6.p.57. c|Epi 66. c.3.p. 621.b|Arcl.p. 97|Socr. l.1.c. 22.p.55.d.

LA veuve chez qui Budde ou Terbinthe s'eſtoit retiré, l'enterra dans les ſepulcres du peuple, bien aiſe de ſe voir delivrée d'un tel hoſte, & heritiere des ſommes conſiderables qu'il avoit apportées avec luy d'Egypte [& de Paleſtine.] Ses livres y eſtoient auſſi. Comme elle n'avoit ni enfant ni parent, elle acheta un eſclave [Perſan ſelon Theodoret,] nommé Cubrique, qui n'avoit encore que ſept ans. Elle l'affranchit, l'adopta, le fit inſtruire dans les ſciences & dans la philoſophie des Perſes ; & lorſqu'elle mourut cinq ans aprés, elle luy laiſſa tout ſon bien, avec les livres qu'elle avoit receus de Terbinthe. De ſorte qu'il ſe trouva riche par un bonheur qu'il n'euſt jamais oſé eſperer.

locis ſolitis

2.

Thdrt.h.l.1.c. 26.p.212.b.

Euſ.l.7.c.31 p. 283.c.d. a Arcl.p.99. Cyr.p.57.d. Euſ p 283.d. d|Arcl.p.69. Arcl.p.98.

Voilà le monſtre que le demon produiſit dans le monde pour l'oppoſer à Dieu, & pour perdre un grand nombre d'ames. a Il ne manquoit pas d'eſprit & d'adreſſe : il parloit aſſez aiſément. Mais du reſte il n'avoit rien que de barbare dans ſa maniere d'agir auſſi-bien que dans ſon langage ; ſes actions, ſon parler, ſa mine meſme, ſon exterieur, ſon geſte, tout marquoit ſon naturel ardent, violent, fier, plein d'emportement & de fureur. Son eſprit eſtoit extremement dereglé, & ſon cœur enflé d'une vanité inſupportable, [par les richeſſes dont il ſe trouvoit maiſtre contre toute ſorte d'apparence, & par la folle ſcience qu'il tiroit des livres de Scythien & de Terbinthe.] Car il les étudia avec encore plus de ſoin que toutes les ſciences des Perſes, dans leſ-

aſtutus.

Arcl p.97. 1. *Parcus quidam propheta, & Labdacus Mithræ filius.* [J'ay peur que ce ne ſoit une mauvaiſe traduction.]

Aug.h.46.p.2.a. 2. On lit [Curbicius dans Archelaüs,] & Urbique dans S. Auguſtin ſelon l'edition de Louvain. Les Benedictins oſtent tout à fait ce mot, *t. 8. p. 23. f.*

quelles neanmoins il eſtoit le plus habile de ſon temps. 'C'eſt ainſi qu'il ſe trouva parfaitement diſpoſé à introduire dans le monde une nouvelle ſecte, toute conforme à ſon genie. [Les
1. livres de Scythien eſtoient apparemment écrits [1] en grec. Mais Terbinthe pouvoit les avoir traduits en caldaïque.] 'Car c'eſtoit la ſeule langue que Manichée entendiſt.

Euſ.p.283 c.
Arel.p.63.

'Il commença donc à ſemer la doctrine qu'il avoit appriſe des livres de Scythien, [a] dont in ſe faiſoit auteur: & il y avoit en effet ajouté beaucoup de nouvelles fables. [b] Son principal but eſtoit de s'acquerir de l'eſtime & de l'honneur parmi les hommes.
2. [Pour cela [c] il s'en alla demeurer au milieu de la ville [2] où reſi-
V.S. Simeon de Perſe § 10. doit le Roy de Perſe, [c'eſt à dire apparemment à Seleucie ou à Cteſiphon, l'une & l'autre ſur le Tigre.] Un [3] auteur ſemble dire
3. qu'il avoit accompagné Sapor Roy de Perſe dans ſes expeditions du temps de Valerien, [vers l'an 255.]

Epi.c.4.p.621. b.c.
a Socr p.56.a|
Arel.p 98.
b Thdrt.dial. pr p.1.
c Socr.p.56.a|
Arel.p.93.
Aug.3.2.p.4.a.

'Pour effacer davantage la memoire & la honte de ſa ſervitude, il quitta le nom de Cubrique, & prit celui de Manés, [d] qui ſignifie *vaſe* en babylonien, [c'eſt à dire en caldaïque.] [e] En perſan il ſignifie *diſcours*: & Cubrique le prit comme pour marquer l'excellence de ſes diſcours: car il avoit effectivement quelque talent pour la parole. Mais Dieu permit que cherchant un nom pour ſe relever parmi les Perſes, il en choiſit un qui dans le langages des Grecs marquoit la fureur & la manie dont il eſtoit tourmenté. 'Soit pour eviter cette faſcheuſe alluſion, ſoit ſimplement pour donner à ſon nom une terminaiſon greque lorſque ſa doctrine commença à ſe repandre parmi le Grecs, ſes ſectateurs l'appellerent Manichée au lieu de Manés: & ils pretendoient ſignifier par ce nom qu'il repandoit la manne [d'une doctrine celeſte.] Ils devoient donc l'appeller Mannichée, ce qu'ils ne faiſoient pas neanmoins, hors quelques uns qui pretendoient eſtre plus habiles que les autres, & qui ne faiſoient que s'eloigner davantage de ſon vray nom. Le commun ſe contentoit du nom de Manichée, fort propre pour marquer qu'il repandoit ſur les autres la manie dont il eſtoit plein. 'Les Peres l'appellent indifferemment Manés ou Manichée. [f] Theodoret [& quelques autres,] diſent que ſon nom d'eſclave eſtoit Scythien, [g] en quoy il eſt viſible qu'ils ſe trompent, confondant Manichée avec Scythien dont nous avons parlé d'abord.

Cyr.p.57.d|Epi p.621.b|Arel. p.98.
d Epi c.1.p.617. d|Euſ. chr.n.p. 241.1.
e Cyr.p.57.d. p.58.a.
Aug.in Fort.c. 22.p.147.1.2|h. 46.B.p.13.f.
Euſ.chr.n.p. 240.2.
f Thdrt.h.l.1. c.26.p.212.a.
g Bar.277.§ 6.

1. Il pourroit avoir écrit en arabe, & peut-eſtre que l'arabe n'eſtoit pas eloigné du caldaïque.
2. 'S. Epiphane dit qu'il n'y vint que pour guerir le fils du Roy, ayant demeuré juſque la loin de la Cour. [Cela paroiſt contraire aux autres.]
Epi.66.c.4.p.621. c.
3. nommé Alexandre de Lycople, donné par le P. Combefis, qui dans ſa preface p.2, le croit ort ancie n.

[Quelque bonne opinion que Manichée euſt de luy meſme &
Epi.66.c.4.p. 621.b.c. de ſa ſcience,] 'il ne réuſſiſſoit pas dans ſa nouvelle doctrine, qui
a c.5.p.622 a. au lieu d'eſtre embraſſée, eſtoit rejettée de tout le monde. [a] Il
c.30.p.646.c. amaſſa bien neanmoins quelque 22 diſciples, 'entre leſquels il
Arcl.p.98. n'en trouva jamais que ſept pour en faire ſes Elus. 'Archelaüs
ſemble meſme dire que juſqu'à l'âge de 60 ans il n'avoit encore
pu faire recevoir ſa doctrine qu'à ſes trois diſciples, [dont les
noms ſont fameux dans l'hiſtoire,] Thomas, Addas, & Hermas
Epi.c.5.p.622.b 'nommé par quelques uns Hermias. [b] Tous les autres rejettoient
b c.4.p.622.b. c. ſes nouveautez, & les abhorroient, [ou s'en moquoient.] Pour
trouver donc quelque autre moyen de s'acquerir de la reputation à quelque prix que ce fuſt, il ſe hazarda à une entrepriſe tout à fait temeraire, [& qui le couvrit d'une nouvelle confuſion.]

e|Cyr.cat.6 p. 58.b. c Arcl.p.98. 'Le Roy de Perſe avoit ſon fils malade dans la capitale du royaume: [c] & comme il craignoit beaucoup de le perdre, il fit publier un edit où il aſſuroit une grande recompenſe à celui qui le gueriroit. Manichée ſe voyant donc dans la neceſſité de hazarder [pour ſe faire regarder comme un prophete,] 'Epi.p.621.d. & s'imaginant [que la maladie du Prince n'eſtoit pas mortelle, ou] qu'il le pourroit guerir par les remedes qu'il trouvoit dans les livres
Cyr.cat.6.p.58. b. [magiques] de Terbinthe, 'il alla ſe preſenter à la Cour, & promit de guerir le Prince par ſes prieres, comme eſtant un homme aimé de Dieu pour ſa pieté, & qui eſtoit meſme audeſſus de
Socr.l.1.c.22.p. 56.e. l'homme. 'Le Roy qui avoit entendu parler de luy aſſez avan-
d Arcl.p.98. Cyr.p.58.b. tageuſement, voulut le voir, [d] le receut fort bien, l'ecouta avec
Epi.p.622 d. plaiſir, crut ce qu'il luy diſoit. 'Ainſi l'on fit retirer les medecins,
d|Cyr|Arcl| Socr. & on luy confia le malade. 'Il luy appliqua [en ſecret] quelques remedes, mais inutilement, '& le jeune Prince mourut auſſi-toſt entre ſes mains.

Epi.p.622.a| Cyr, Arcl|Socr. 'L'impoſteur impie & homicide fut incontinent mis en priſon, chargé de chaines fort peſantes; & y demeura quelque temps ſelon la coutume des Perſes, dit S. Epiphane, qui puniſſent long-temps ceux qui ont commis de grands crimes, avant que de les
Socr.p.56.c. faire mourir. 'Il ſemble en effet qu'on vouloit luy faire ſouffrir
Arcl.p.98. la mort, 'puiſqu'on chercha meſme ſes trois diſciples pour les punir. [Mais je ne ſçay ſi ſa longue priſon ne ſeroit point venüe 'de la mort du Roy de Perſe. *Car Sapor, qui eſt apparemment ce Roy, & qui regnoit depuis l'an 240 ou 241, mourut vers l'an 271, 1. * V. Aurelien § 9.

Arcl.p.100. 1. 'Archelaüs dit neanmoins que le Roy de Perſe fit mourir Manichée [en 277,] pour venger la mort *de ſon fils*. [Je penſe que ce peut eſtre une faute du traducteur: car je ne voy pas moyen de l'accorder avec l'hiſtoire.]

Hormiſdas

Hormiſdas ſon fils en 272, & Vararane fils d'Hormiſdas en 276. Ainſi ce ſera Vararane II. fils de celui-ci, qui aura fait mourir Manichée en 277 ou 278, comme nous verrons dans la ſuite.]

ARTICLE VIII.

Manichée étudie l'Ecriture pour la combatre : Il ſe ſauve de priſon.

MANICHEE quelque temps avant ſa priſon, avoit envoyé ſes diſciples Thomas & Addas, porter ſes livres & ſa doctrine, le premier en Egypte, l'autre en Scythie, pour taſcher de luy faire des ſectateurs. Comme ils ſçeurent qu'on les cherchoit, "ils ne revinrent point [qu'aprés la mort de Sapor.] Ils ne laiſſoient pas de preſcher partout la doctrine de leur maiſtre : 'mais ils eſtoient rejettez partout avec horreur, principalement par les Chrétiens. 'Ils revinrent enfin trouver leur maiſtre en ſa priſon, 'ſi las des mauvais traitemens qu'on leur avoit faits, qu'ils le conjurerent de renoncer luy meſme à ſa doctrine, dont il paroiſt que les Perſes s'eſtoient declarez ennemis. Il les exhorta à ne rien craindre, & ſe mit à prier [pour faire encore le prophete.]

Arel.p.98.

fugientes.

p.99.

p.98.

p.99.

NOTE 3. 'Il ſemble, ſelon S. Epiphane, qu'il n'ait entendu parler "que fort tard du nom de J.C, des Chrétiens, & des ſaintes Ecritures. 'Et pour les Ecritures, on voit qu'il ne les avoit pas encore lorſqu'Addas & Thomas le revinrent trouver dans ſa priſon. [Son faſte pouvoit bien luy avoir fait negliger & mepriſer des livres qu'il n'avoit pas faits, & qui ne preſchent partout que l'humilité.] Mais voyant que les Chrétiens eſtoient les plus oppoſez à ſes imaginations, il crut pouvoir trouver dans leurs livres de quoy les gagner ou les vaincre, & il envoya ſes diſciples les luy acheter. Ils allerent, dit Archelaüs, aux endroits où l'on écrivoit les livres des Chrétiens, & ils ne purent les acheter qu'en feignant d'eſtre Chrétiens, & les demander pour des Chrétiens ; [ce qui nous apprend que les Chrétiens ne les communiquoient pas indifféremment à toutes ſortes de perſonnes.]

Epi.c.5.p.622.b

Arel.p.99.

'Quand il les eut, il crut qu'il s'en pourroit ſervir avantageuſement pour tromper les hommes : C'eſt pourquoi il employa le loiſir que luy donnoit ſa priſon, à y chercher quelque choſe qui favoriſaſt ſes deux principes oppoſez. C'eſt ainſi qu'il meſla les veritez qu'il y trouva à ſes imaginations & à ſes ſonges. Il ne corrigea rien dans ſa doctrine, mais il y ajouta ſeulement le nom

Ib|Epi.p.622.c.

de JESUS CHRIST pour tromper les ſimples, & faire que ceux qui aimoient ce nom divin, euſſent moins d'horreur [de luy &] de ſes diſciples. [a] Il s'intitula Apoſtre de J. C. & il prenoit cette qualité dans toutes ſes lettres. [Mais il ne s'en contentoit pas toujours,] [b] & il vouloit quelque-fois paſſer pour eſtre J C. meſme. C'eſt pour cela [c] qu'il avoit douze diſciples à ſa ſuite. [d] Il ſe vantoit auſſi luy meſme qu'il eſtoit envoyé pour la reformation du genre humain.

Arcl. p. 6. 24.
a Aug. ep. fu. c. 6. p. 47. 1. a. b.
b Euſ. l. 7. c. 31 p. 283. d | Thdrt. h. l. 1. c. 26. p 214. c.
c Ib | Aug. h. 46. p 11. 1. a.
d Epi. 66. c. 6. p. 623. b.

[e] Pluſieurs auteurs diſent qu'il pretendoit eſtre encore le Paraclet & le S. Eſprit que J. C. promet dans l'Evangile d'envoyer à ſes diſciples; [f] & il a la hardieſſe de le dire luy meſme publiquement, en y ajoutant qu'il eſt celui à qui Paul envoyé devant luy, avoit reſervé de détruire ſa ſcience imparfaite pour en établir une qui fuſt entiere & parfaite. [g] C'eſt en cette qualité qu'il ſe diſoit Apoſtre, c'eſt à dire envoyé de J. C. [h] Il avoit la temerité d'appeller le S. Eſprit ſon genie, "uni à luy comme nous diſons que Dieu & l'homme ſont unis dans J. C. [i] Cependant on luy ſoûtenoit en ſa preſence qu'il ne pouvoit faire aucun miracle, [comme les vrais Apoſtres de J.C, qui n'avoient receu que l'operation du Paraclet; & meſme qu'au lieu de parler comme eux toutes les langues,] il n'entendoit ni le grec, ni l'egyptien, ni le latin, ni aucune autre que la caldaïque, qui n'eſtoit pas alors fort eſtimée, 'quoique ce fuſt à peu prés la meſme que la ſyriaque. 'Ses diſciples diſoient auſſi qu'il n'eſtoit rien autre choſe que le S. Eſprit qui avoit voulu apprendre toutes les veritez à ſes diſciples par le miniſtere d'une langue & d'une voix corporelle. Ils ſe contentoient neanmoins quelque-fois de dire que le S. Eſprit avoit paru & demeuré en luy, "& avoit eſté envoyé aux hommes "en ſa perſonne, ſelon la promeſſe que J.C. en avoit faite. 'Ils juroient ſouvent par le Paraclet, entendant par là Manichée meſme.

e Euſ. p. 283. d | Arcl. p. 99 | Thdrt. p. 214. c | Aug. ep. fu. c. 6. 7. p. 47. 1 | conf. l. 5. c. 5. p. 442. c | Cyr. cat. 6. p. 58. a.
f Arcl. p. 24.
g Aug. h. 46. p. 11. 1. a.
h de fid. c. 24. p. 238. 2 c.
i Arcl. p. 63.

aſſumtus à Spiritu Sancto.

not.

Leo, ſ. 74. c. 6. p. 323.

Aug. ut. cr. c. 3. p. 37. 1. a.

per ipſum.

in Fort c. 2. p. 70. 1. c | in Fauſt. l. 19. c. 22 p. 147. 2. a.

[k] Cet impoſteur s'imagina avoir acquis une nouvelle autorité à ſes dogmes par ce nouveau crime: & il anima de nouveau ſes diſciples "à l'aller preſcher partout ſans rien craindre. 'Mais quoiqu'il puſt faire & par luy meſme & par les predicateurs de ſes réveries, il ne pouvoit trouver qu'un tres petit nombre de ſectateurs. V. 14.

k Arcl. p. 99.

Epi. 66 c. 4. p. 621. c | Thdrt. h. l. 1. c. 26 p 214. c.

Cependant le Roy de Perſe [Verarane II,] ayant ſçeu qu'on preſchoit cette nouvelle doctrine [dans ſes Etats,] reſolut d'en faire perir l'auteur par les ſupplices qu'il meritoit. Manichée en fut averti; & la traduction d'Archelaüs dit que ce fut par un

ſonge. 'Mais ayant trouvé moyen de gagner le geolier à force d'argent, il ſe ſauva, quitta la Perſe, & s'en vint du coſté de la Meſopotamie, pour ſe retirer ſur les terres des Romains, [a] ſans ſe mettre en peine [1] de ſes gardes que le Roy fit auſſi-toſt executer. 'Il y eut ordre de le chercher de tous coſtez pour l'arreſter: On envoya pour cela juſqu'aux extremitez de la Perſe, & peut-eſtre meſme juſque ſur les terres des Romains. Mais il ſe cacha ſi bien qu'on ne le put trouver. Quand ceux qui le cherchoient s'en furent retournez, il arriva au chaſteau d'Arabion ſur la riviere de Stranga, entre les terres des Perſes & des Romains, mais ſur celles des Perſes, audelà de la riviere, comme il paroiſt par la ſuite. Là il entendit parler d'un nommé Marcel, [dont la vertu nous arreſtera un peu, pour y trouver quelque choſe qui nous delaſſe des impietez de Manichée.]

Arcl.p.99|Cyr. p.59.a| Epi.c.5. p.622.c.
a Cyr p.58.d|
Arcl.p.100.
Arcl.p 100.
p.5.

ARTICLE IX.

Vertu de Marcel.

'MARCEL dont nous parlons ici, demeuroit dans une ville de Meſopotamie nommée quelquefois Caſcar ou Carcar, '& quelquefois Carre: C'eſt pourquoi quelques uns croient que c'eſt cette ville celebre dans la Meſopotamie, [que l'Ecriture appelle Charan ou Haran.] 'D'autres en font deux villes differentes: [Et veritablement je ne ſçay ſi celle ci eſtoit auſſi attachée au paganiſme que l'a eſté celle de Carre juſque dans le V. ſiecle. Quelque nom qu'euſt cette ville,] 'Marcel y eſtoit illuſtre par ſa naiſſance, par ſes richeſſes, par ſa prudence, par ſa "civilité & ſa bonté, par ſon * humeur genereuſe, & par la probité de ſes mœurs. Mais ce qu'il avoit de plus grand, c'eſt qu'il excelloit dans la pieté & dans la crainte de Dieu. Il ecoutoit [toutes les paroles de J. C, &] tout ce qu'on diſoit de luy, avec une crainte reſpectueuſe. 'Il avoit un ſoin tout particulier de la [pureté de ſa] foy; & c'eſt ſur cette pierre immobile qu'il établiſſoit ſon cœur, & tout l'edifice [de ſa pieté. En un mot,] 'c'eſtoit un homme Chrétien en toutes choſes, & à la vertu duquel rien ne manquoit.

Arcl.p.1|Epi p. 622.d| Socr.l.1. c.22.p 56.d.
Arcl.p.4.
Geo.ſac.p.303.
Arcl.p.1|Epi. p.622.d.
honeſtate.
** ſtudio.*
Arcl.p.45.
1|Epi.p.622.d.

'Quoiqu'il fuſt admirable dans toutes les œuvres de juſtice, [on releve neanmoins particulierement ſa charité & ſes aumoſ-

Epi.p.622.d.

1. Archelaüs ne parle que du geolier.

Arcl.p.1. nes.] 'Comme il avoit de grands biens, il les employoit largemens & pour toute ſa ville, & "pour tous les particuliers qui en &c.
p.4|Epi.p.622. d. avoient quelque beſoin. 'Toutes les veuves Chrétiennes, tous les orfelins, tous les pauvres generalement trouvoient en luy
Arcl.p.4. ce qui leur manquoit; 'mais ſurtout ceux qui eſtoient tombez de l'abondance dans la miſere, trouvoient dans ſa bonté la conſolation & le remede de leur malheur. Sa maiſon paſſoit pour
p.5. l'hoſpice des pauvres & des étrangers: '& pour étendre encore plus loin ſon hoſpitalité, il avoit établi diverſes hoſtelleries ſur les chemins pour y recevoir les paſſans, particulierement les
p.4. Chrétiens. 'On compare ſa charité à celle d'un autre Marcel
p.1. plus ancien, [dont nous n'avons point de connoiſſance.] 'Elle le
p.4. faiſoit [aimer &] honorer de tout le monde; '& on ne croyoit pas qu'il y euſt d'homme plus eminent en pieté.

[Nous ne pouvons pas omettre une action extraordinaire de ſa charité, qui "peut paroiſtre moins certaine, à cauſe de quel- Note 4.
p.2. ques difficultez qui s'y rencontrent,] 'mais qu'on aſſure avoir eſté une odeur de vie, meſme pour un grand nombre de morts. Elle regarde une ville qui n'eſt point nommée, mais qui ſemble avoir eſté toute Chrétienne. [Et cela n'eſt pas difficile à croire de celles de l'Oſrhoene, "qu'on croit avoir eu des Princes Chré- V. Saint Ephrem §. 8-10.
tiens dés le commencement de l'Egliſe. On ſçait d'ailleurs que la foy eſtoit allors bien plus étenduë dans l'Orient que dans l'Occident.] C'eſtoit une ancienne pratique de cette ville, que les Chrétiens en ſortoient tous les ans un certain jour avec les fem-
p.3. mes & les enfans, pour aller prier à la campagne, '& demander à Dieu les pluies dont on avoit beſoin pour les blez & les autres fruits de la terre. A la priere ils joignoient le jeûne, & continuoient l'un & l'autre non ſeulement juſqu'au ſoir, mais meſme durant la plus grande partie de la nuit, qu'ils paſſoient de meſme à la campagne: [Et cela ne doit point paroiſtre incroyable en un pays chaud & ſec comme eſt la Meſopotamie.]

Ibid. 'Il arriva donc une année que comme ils prioient de cette ſorte, au nombre de dix ou douze mille au moins; la fatigue du jeûne & de la veille fit que la pluſpart s'endormirent ſur le minuit. Il
p.2 a. y avoit en ce pays là des troupes [Romaines,] 'qui avoient leur
p.4.2. quartier ordinaire à Caſcar, 'dont l'autre ville eſtoit eloignée de trois journées. [Et peut-eſtre y avoit-il alors quelque guerre ou quelque crainte de guerre contre les Perſes, qui les y avoit fait
p.3. avancer.] 'Ces ſoldats ſachant donc qu'un ſi grand nombre de perſonnes eſtoient aſſemblées à la campagne, & n'en ſachant

point le vray ſujet, crurent que ce pouvoit eſtre dans le deſſein de quelque revolte, & s'en vinrent les attaquer en plein minuit, Dieu le permettant ainſi[pour ſanctifier les uns par la patience,] & pour chaſtier dans ſa miſericorde divers pechez que d'autres commettoient ſans s'en appercevoir, ou dont ils ne ſe corrigeoient pas quoiqu'ils les connuſſent. Ces ſoldats acharnez contre des gents qui ne ſongeoient nullement à ſe défendre, en tuerent juſqu'à treize-cents, en bleſſerent 500, [qui demeurerent ſur la place,]& ſe ſaiſirent des autres; [& comme ils s'en retournoient alors à Caſcar,] 'ils les y emmenerent avec eux, [moins comme des captifs,] 'que comme des ennemis dont ils triomphoient. Mais en chemin ils les traitoient avec "toutes les duretez ou plutoſt toutes les cruautez imaginables, ſans leur donner aucun repos durant la nuit meſme: de ſorte qu'il en perit un grand nombre. p.4.2. p.3. &c.

'Il s'en trouva neanmoins encore 7700 qui arriverent à Caſcar, où les ſoldats offrirent à Archelaüs Eveſque du lieu, de les delivrer, s'il vouloit payer leur rançon, [preſts ſans doute ſans cela ou à les vendre, ou meſme à les egorger.]Archelaüs avoit trop de pieté & trop de crainte de Dieu pour rien negliger en cette occaſion. Mais n'ayant pas de quoy ſatisfaire l'avarice des ſoldats, il eut recours à Marcel. Cet homme ſi plein de miſericorde crut devoir honorer J. C. en cette occaſion, non par une charité commune, mais par une generoſité tout à fait extraordinaire. Il court chez luy, ouvre tous ſes threſors, & offre aux ſoldats audelà de tout ce qu'ils pouvoient demander. Dieu benit ſa generoſité, & ces ſoldats en furent tellement touchez, que beaucoup ſe contenterent de prendre le quart de ce qu'ils avoient demandé; d'autres encore moins; & il y en eut un grand nombre qui embraſſerent la foy de J. C, & qui renoncerent à la milice lorſqu'ils purent obtenir leur congé. p.2.

Marcel ſçeut enſuite d'un des captifs comment la choſe eſtoit arrivée, que ces captifs eſtoient des Chrétiens, '& qu'ils regardoient avec humilité leurs ſouffrances comme un chaſtiment dû à leurs pechez. [Il commença donc à les aimer, non comme des hommes, mais comme ſes freres, & ſes propres membres.]'Il les conſola par ſes larmes, fit dreſſer 700 tables pour leur donner à manger, & voulut les ſervir luy meſme, à l'exemple d'Abraham. Il les traita ainſi durant quinze jours, au bout deſquels ils s'en retournerent chez eux. Il retint ſeulement les bleſſez pour les faire panſer; & quand ils furent gueris, il les renvoya auſſi en p.3.2. p.4.

leur pays en leur fourniſſant avec abondance tout ce qui leur eſtoit neceſſaire pour le voyage.

p.4. 'Il joignit encore à cela une autre action de pieté: car ayant ſçeu que beaucoup eſtoient demeurez morts ſur les chemins, il prit avec luy un grand nombre de perſonnes, alla chercher leurs corps, & enterra tous ceux qu'il put rencontrer. Cette occaſion augmenta extremement [& le merite] & la reputation de Marcel. Elle rendit ſon nom celebre dans tout le pays, & beaucoup de perſonnes venoient des villes voiſines à Caſcar pour voir & pour connoiſtre ce grand homme, particulierement ceux qui
p.24. avoient encore beſoin de ſes liberalitez. Pour la ville de Caſcar, elle ſembloit dependre autant de ſes ſentimens, qu'il vouloit dependre luy meſme de ceux d'Archelaüs ſon Eveſque.

ARTICLE X.

Manichée veut tromper Marcel; entre en conference avec S. Archelaüs Eveſque de Caſcar.

Arcl p.5. 'L'ADMIRATION qu'on avoit pour la vertu de Marcel, porta ſon nom juſque dans les pays des Perſes, voiſins de la riviere de Stranga, où nous avons dit que Manichée eſtoit venu [aprés s'eſtre echapé de priſon.] Il y entendit donc parler de ce grand homme, & ſe reſolut de le tenter, croyant que s'il pouvoit gagner un homme de cette qualité & d'une ſi grande reputation, ce ſeroit un grand avantage pour ſoumettre tout le pays à ſes
Epi 66 c.6.p. 623.624. erreurs. Il n'oſa neanmoins ſe hazarder à l'aller trouver: 'mais il luy écrivit une lettre raportée toute entiere par S. Epiphane,
Cyr.cat.6.p 56. c. [où l'on voit avec combien de raiſon] 'S. Cyrille de Jeruſalem avertit les Fideles de ne ſe pas laiſſer ſurprendre à la douceur & à l'humilité apparente de cet heretique, de prendre garde à ſes baiſers, & d'eviter le venin qu'il s'efforçoit de repandre inſenſiblement dans les ames par ſes careſſes. [Car il eſt vray qu'il n'y a rien de ſi doux & de ſi attrayant que cette lettre, toute compoſée d'un ſtyle apoſtolique, & pleine des expreſſions de S. Paul.
Epi. p.623.624. 'Mais ſon impieté n'y eſt pas cachée. Il s'intitule d'abord Apoſtre de J. C, & ſe declare envoyé pour la reformation du monde. Il y ſoûtient ouvertement ſes deux principes oppoſez, & y combat directement l'Incarnation de J. C.

c.5.p.623.a. 'Il envoya cette lettre par Tyrbon ou Turbon l'un de ſes diſci-
Arch. p.197.1. b[199.2.b. ples, qui eſtoit de Meſopotamie, & avoit eſté inſtruit par Addas,

mais qui n'eſtoit pas neanmoins encore du nombre de ſes Elus. Turbon eut bien de la peine à arriver juſqu'à Caſcar, Car comme il ſe diſoit envoyé par Manichée le maiſtre des Chrétiens, & qu'on ne connoiſſoit point ce pretendu maiſtre, on le recevoit fort mal dans les hoſtelleries que Marcel avoit établies, & on luy euſt meſme refuſé toutes choſes, s'il n'euſt dit qu'il portoit des lettres à Marcel. Il arriva donc enfin à Caſcar, & rendit ſa lettre à Marcel, qui l'ouvrit en preſence d'Archelaüs Eveſque de la meſme ville.

'Marcel fut extremement ſurpris de cette lettre, [a] & ne laiſſa pas de recevoir fort bien celui qui la luy avoit apportée. [b] Mais il eſtoit trop bien établi ſur la ſolidité de la pierre pour eſtre ebranlé dans ſa foy par quelques efforts que puſt faire l'ennemi. 'Pour l'Eveſque Archelaüs qui avoit beaucoup de lumiere, beaucoup d'eloquence, & beaucoup de zele pour la foy, [c] il vouloit χειρώσασθαι. aller à l'heure meſme à Arabion, "pour combatre & chaſſer ce loup qui venoit des pays barbares ravager le troupeau de J. C. Marcel modera ſon ardeur, & crut qu'il falloit plutoſt faire venir Manichée, ce qu'il luy promit de faire. 'Il voulut pour cela luy renvoyer Turbon, qui s'en excuſa, proteſtant qu'il ne vouloit plus avoir d'union avec Manichée. Marcel envoya donc un de ſes gents nommé Calliſte porter un billet à Manichée, pour le prier de le venir éclaircir des difficultez qu'il trouvoit dans ſa lettre, comme il le luy avoit promis par ſa lettre meſme. 'Manichée receut ce billet à Arabion, & il heſita un peu, ne ſachant que croire de ce que Turbon eſtoit demeuré: Mais enfin il ſe reſolut de s'aſſurer ſur la lettre de Marcel, & de le venir trouver en diligence.

'Cependant Turbon inſtruiſit Marcel & Archelaüs de la doctrine impie de ſon maiſtre: 'Et S. Epiphane en raporte un fort long paſſage. [d] Marcel fit divers preſens à Turbon, & luy dit qu'il traditur. n'avoit qu'à demeurer chez Archelaüs, [e] à qui "il le donna peu de temps aprés. Archelaüs le fit Diacre, & puis il le renvoya à Marcel, chez qui il demeura enſuite. 'Archelaüs aprés avoir entendu ſon raport, indigné de tant de blaſphemes que Manichée proferoit, & voyant combien cet homme eſtoit dangereux, vouloit, dit S. Epiphane, qu'on l'arreſtaſt quand il ſeroit venu, & meſme qu'on le livraſt à la mort. Mais Marcel qui ne s'echaufoit pas tant, le porta à la douceur, & le fit reſoudre à conferer paiſiblement avec luy, ſe promettant que Dieu les aſſiſteroit dans la défenſe de ſa verité. 'Nous avons l'hiſtoire meſme dont Saint

[a] Epi.66.c.7.p. 624.b. [a] Arch.p.197.2. c. [b] Arch.p.83.
[c] Epi.c.8.10.p. 625.b|627|Arch p.68.71. [c] Epi.c.7.p.624. [c] Arch.p.197.2. c.
Epi.c.7.p.624. 625|Arch.p.197 198.
Epi c 8.p.625.a
[a] Arch. p.198. Epi. c.25-31.p. 642 647. [d] Arch.p.23. [e] p 68.
p.22| Epi.c.8.p. 625.b.
Arch.p.200.1.a. b.

Epiphane a tiré ceci. Mais il n'y eſt point dit qu'Archelaüs ait voulu qu'on fiſt mourir Manichée, 'et nous verrons dans la ſuite qu'il luy ſauva luy meſme la vie.

Epi.menſ.c.20. p.176.b.

h.66.c.10.p. 627.a|Arch. p.200.1.b. Arch. p.200.1. b,c.

'Manichée arriva bien-toſt avec quelques jeunes hommes & quelques jeunes filles de ſa ſecte; ce qui faiſoit en tout douze perſonnes. 'Il alla droit chez Marcel, où il demanda Turbon qui n'y eſtoit pas. Il entra neanmoins, & ſurprit tout le monde "par ſon habit extraordinaire, & par ſa mine qui eſtoit plus d'un General d'armée [que d'un Apoſtre.] Marcel envoya auſſi-toſt avertir Archelaüs, qui ne ſe fit pas attendre, & il vouloit tout d'abord entreprendre Manichée: mais Marcel avec ſa prudence ordinaire arreſta la chaleur de la diſpute, & les fit convenir d'entrer dans une conference reglée en preſence des premieres perſonnes de la ville. On en prit quelques uns pour eſtre juges de la diſpute, 'et on choiſit exprés des payens pour cela, depeur que ſi l'on euſt pris des Chrétiens, on ne les ſoupçonnaſt d'avoir favoriſé [le parti de l'Egliſe: outre que Manichée conteſtant le premier principe de la foy Chrétienne, qui eſt l'autorité de l'ancien Teſtament, on ne pouvoit agir contre luy que comme contre un payen, & par des raiſons humaines.] 'Ces juges eſtoient Marſippe, Claude, Egialée ou Gille, & Cleobule, tous fort habiles dans les lettres humaines, & le ſecond enſeignoit encore la medecine avec beaucoup de reputation.

&c.

c|Cyr.cat 6.p. 59.a.

Epi.66.c.10.p. 627.a.b|Arch. p.200.1.c.d.

ARTICLE XI.

Manichée eſt confondu par S. Archelaüs à Caſcar & à Diodoride.

'LA conference ſe fit dans la maiſon de Marcel, qui, quelque grande qu'elle fuſt, ſe trouva encore trop petite pour le monde qui y vint. 'Et Marcel voulut que tout ce qui s'y paſſoit "s'écriviſt en meſme temps. 'Saint Cyrille de Jeruſalem raporte quelques endroits remarquables de cette conference, où l'on voit qu'elle roula principalement ſur ce que Manichée diſoit pour décrier la rigueur de l'ancien Teſtament en l'oppoſant à la douceur du Nouveau, par où il euſt bien voulu pouvoir montrer qu'ils ne pouvoient pas venir d'un meſme Dieu.

Arcl.p.23.

p.67.

p.71.72|Cyr. p.59.60.

excipi.

'Aprés donc que Manichée eut declaré qu'il ne pretendoit eſtre rien moins que le Paraclet, il invectiva contre les Catholiques, qui faiſoient le Pere auteur des maux, du peché, & de l'injuſtice,

Arcl.p.24.

l'injuſtice, parcequ'ils reconnoiſſent qu'il eſt auteur de la loy. 'Il conſent neanmoins qu'on la reçoive, pourvu qu'on puiſſe p.25. montrer qu'elle n'enſeigne rien que de juſte. 'Les juges ayant de- p.26. mandé qu'il expliquaſt ſa doctrine, il parle de ſes deux natures, l'une bonne & l'autre mauvaiſe, placées en differens lieux, [& par conſequent finies.] 'Mais les juges vouloient des preuves d'un p.28. principe ſi étrange; [& il n'en avoit point de bonnes à alleguer.] Archelaüs ayant eu ordre de parler, 'le refuta avec la force que p.28.62.63. ſes blaſphemes demandoient, 'montra combien il eſtoit abſurde p.32.33. de faire du mal un eſtre increé, eternel, & ſans principe comme Dieu, avec les imperfections que Manichée eſtoit obligé d'y reconnoiſtre. [Il continua ainſi à ſoûtenir la verité contre les nouveautez de Manichée,] 'en le reduiſant quelquefois à ne ſa- p.28. voir que répondre, 'ou à dire que tout le monde n'eſtoit pas ca- p.41. pable de comprendre ſes myſteres, & qu'il ne parloit que pour ceux qui vouloient bien le croire [ſans raiſonner.

Le ſuccés de la diſpute fut donc tout à fait avantageux à la foy Chrétienne, par le conſentement meſme des payens établis pour juges.] 'Ils parlerent pluſieurs fois pour reconnoiſtre qu'Arche- p.35. laüs avoit bien prouvé que le corps & l'ame de l'homme ne peuvent point eſtre de deux principes oppoſez, mais d'un ſeul & unique auteur; 'Que ſi Dieu eſt une lumiere, comme on en con- p.37. venoit, il falloit qu'il éclairaſt tout l'univers, ſans y laiſſer de place aux tenebres increées des Manichéens, '& qu'il en fuſt le p.39. maiſtre unique, ſans le partager avec la puiſſance des tenebres; 'Qu'il eſtoit abſurde de dire que Dieu euſt eſté contraint d'a- p.43. bandonner une partie de luy meſme à la puiſſance du mal; & que s'il l'avoit fait, il avoit perdu le droit de punir tout ce que cette partie avoit fait de mal ſous la domination de celui à qui il l'avoit luy meſme livrée; 'Qu'Archelaüs avoit fort bien prouvé p.55. que le diable n'eſt point mauvais par ſa nature, [mais parcequ'il s'eſt porté de luy meſme au mal,] eſtant certain que chacun choiſit par ſa volonté le bien ou le mal, puiſque les deux parties convenoient qu'il y auroit un jugement. [Ce n'eſt donc point par flaterie] 'qu'Archelaüs dit que Dieu leur avoit donné des p.39. juges pleins de lumiere & d'intelligence.

'Le peuple meſme qui eſtoit preſent, interrompit la diſpute p.35. pour ſe jetter ſur Manichée, [& le mettre en pieces;] ce qu'Archelaüs eut bien de la peine à empeſcher. 'Quand elle fut finie, p.67. les enfans les premiers, & tous les autres enſuite, ſe mirent à crier contre luy, à le pourſuivre, '& à le vouloir lapider, ſi Marcel Epi.66. c.11.p. 627.c.

c.d|Cyr.cat.6. p.60. d|Arel.p. 67. n'euſt arreſté leur fureur par le reſpect de ſa perſonne. 'Archelaüs employa auſſi tout ce qu'il avoit de force & de voix pour conjurer le peuple de ne pas ſouiller [la victoire de la verité] par un homicide; & qu'aprés tout il faut qu'il y ait des hereſies pour l'avantage meſme de l'Egliſe. L'on rendit alors gloire à Dieu; l'on combla d'eloges Archelaüs; Marcel quitta ſon manteau pour l'en revétir, & ne pouvoit ſe laſſer de le tenir embraſſé.

Arel.p.68|Cyr. cat.6.p.60.d| Epi.66. c.11.p 627.c.d. 'Manichée aprés avoir perdu ſa reputation dans la conference, & y avoir penſé perdre la vie, fut obligé de s'enfuir, ſans oſer paroiſtre, juſqu'à ce qu'il fuſt arrivé à un village aſſez eloigné, appellé Diodore ou Diodoride. Saint Cyrille paroiſt croire que c'eſtoit dans le dioceſe de Caſcar, & S. Epiphane le dit poſitivement. 'Le [1] Preſtre [ou Curé] de ce lieu, qui s'appelloit auſſi [2] Diodore, eſtoit un tres homme de bien, qui avoit beaucoup de bonnes qualitez, une foy tres pure, & une pieté eminente; mais c'eſtoit un eſprit ſimple, doux, & paiſible, qui n'eſtoit pas fort en paroles, ni tout à fait inſtruit dans les difficultez des Ecritures. 'Manichée ayant reconnu ſon foible, "commença à faire grand bruit, & à ſe vanter de tous coſtez 'qu'il venoit pour accomplir l'Evangile, & faire rejetter la loy qui en eſtoit ennemie: & il pretendoit prouver que la loy eſtoit contraire à l'Evangile par "un grand nombre de paſſages de l'une & de l'autre qu'il pretendoit ne ſe pouvoir pas accorder, 'mais ſurtout par l'autorité de S. Paul. Il pretendoit ridiculement que la mort de Saint Jean qui avoit eu la teſte coupée, marquoit que tout ce qui avoit eſté avant luy eſtoit coupé & retranché du ſalut. 'Il croyoit que par ſa fierté il ſe joueroit aiſément du ſerviteur de J. C. Cela n'arriva pas neanmoins; & Dieu qui parle par la bouche des Saints, fournit à ce bon Preſtre ce qui luy eſtoit neceſſaire pour reſiſter à Manichée. 'Il objecta à ſes vaines declamations ce que dit J.C. meſme, Qu'il n'eſt pas venu abolir la loy, mais l'accomplir: Et cela reduiſit Manichée à pretendre que cette parole n'eſtoit point de J.C, & qu'il valoit mieux s'arreſter à ſes actions [qu'à ſes paroles, comme ſi les unes pouvoient eſtre contraires aux autres.]

1. 2. &c.

Epi.p.627.d. Arel.p 68. p.69.70. p.70. Epi.p.627.d. Arel.p.69.

Epi p 628.a. Arel.p.69. 'Il vouloit neanmoins recommencer la diſpute le lendemain, '& Diodore ne le craignoit pas pour ſa foy, n'heſitant point ſur l'anatheme que S. Paul prononce contre ceux qui nous vien-

Arel.p.70.71. 1. [Je ne voy rien qui le marque dans les pieces originales. Diodore ne ſe ſert point de cette raiſon.] 'Il dit meſme à Archelaüs; *Audivi enim non mediocriter tibi eſſe in talibus ſtudium.* [Un Curé diroit-il *audivi* à ſon Eveſque.]

Epi.p.627.d| menſ.c.20. p.176. a. 2. [Je ne ſçay d'où S. Epiphane a pris le nom] 'de Tryphon qu'il luy donne.

nent annoncer des doctrines que nous n'avons point receuës des Apoſtres. 'mais il craignoit pour les ſimples qu'il voyoit ébranlez par les fauſſes raiſons de Manichée, '& par cet air de confiance avec lequel il les debitoit. 'Comme donc il ſentoit ſa foibleſſe, il eut recours à Archelaüs, '& luy écrivit ce qui ſe paſſoit, pour le prier de luy mander comment il devoit parler [& agir] en cette rencontre, [ajoutant non dans ſa lettre,] que nous avons encore, [mais par le porteur,] 'qu'il aſſureroit le troupeau de J.C. s'il pouvoit venir luy meſme. p.70. p.63. p.71. p.68.71. Epi.p.628.b.

'Archelaüs luy envoya un aſſez long diſcours, que M.r Valois nous avoit déja donné avec ſon Socrate. C'eſt une lettre adreſſée à Diodore pour répondre à la ſienne, & pour défendre l'ancien Teſtament contre Manichée. 'Diodore ſçeut fort bien s'en ſervir, & ajouta encore diverſes choſes [que Dieu luy donna] pour montrer l'accord des deux Teſtamens: 'de ſorte que tous ceux qui l'entendirent, luy donnerent l'avantage. 'Le jour finit la diſpute, que Diodore offrit de continuer le lendemain. [Il ne manqua pas de donner avis de tout à Archelaüs,] 'qui l'en avoit prié. Arch.p.200-203. p.203.1.2. 1.d. 2.d. 1.d.

1. 'Archelaüs luy envoya [1] un ſecond diſcours, & promit de venir luy meſme. Epi.66. c.11.p. 628.b.

'Manichée parut dés le grand matin au milieu du village, & commençant le premier à parler, il provoquoit Diodore à luy répondre. Diodore qui craignoit un peu le combat, ne laiſſa pas d'y entrer, & de ſoûtenir la verité en preſence de beaucoup de monde, ſelon l'intelligence que Dieu luy avoit donnée. Mais pendant qu'il taſchoit de convaincre ſon adverſaire, quoique froidement, dit S. Epiphane, parcequ'il heſitoit, & n'eſtoit pas bien aſſuré dans ce qu'il diſoit, on vit tout d'un coup paroiſtre Archelaüs, 'comme un bon paſteur qui veille partout à la garde de ſon troupeau, & qui pourſuit le loup de quelque coſté qu'il s'enfuie. 'Il ſemble que Marcel fuſt auſſi venu avec luy. [a] Archelaüs eſtoit arrivé dés le matin avant que la diſpute commençaſt: [mais il s'eſtoit apparemment tenu caché pour ſe repoſer un peu.] En entrant il ſe jetta au cou de Diodore, & luy donna le ſaint baiſer. Diodore benit la providence qui luy envoyoit ce ſecours ſi à propos, & tous les aſſiſtans prirent auſſi part à ſa joie. 'Manichée au contraire parut fort interdit, ceſſa de parler dés qu'il l'apperceut, & ſembloit ne vouloir plus diſputer. Dés que le premier bruit fut appaiſé, Archelaüs dit qu'il ne doutoit pas que Diodore ne fuſt capable de refuter Manichée; mais qu'il b.c[Arcl.p 82. 83. Cyr.cat.6.p.60. d. Arcl.p.86. a p.82. p.81.

1. Nous ne trouvons rien de ces deux points dans la relation d'Archelaüs.

croyoit le pouvoir faire avec encore plus de facilité, parcequ'il connoiſſoit déja cet impoſteur, qui pretendoit avoir en luy le Paraclet, & n'avoit pu prevoir la confuſion qu'il avoit receuë à Caſcar. Il pria les aſſiſtans de les ecouter, & de prononcer enſuite en faveur de celui qu'ils jugeroient avoir dit la verité, quel
Epi.p.628.c. qu'il puſt eſtre. 'Manichée, "comme ſi ce n'euſt eſté qu'un jeu & ὑποκρίσεως.
c|Arcl. p.84,85. un défi de divertiſſement, 'le pria de le laiſſer diſputer contre Diodore, parceque pour luy il n'oſoit luy rien dire à cauſe de l'eclat de la dignité epiſcopale. Cela n'empeſcha pas Archelaüs
p.85. de prendre la parole; '& Manichée ayant avancé que J.C. avoit
p.85-94. paru homme ſans l'eſtre, il l'entreprit ſur cela, 'luy prouva la ve-
p.92. rité de l'Incarnation, 'mais moins pour luy que pour les aſſiſtans,
Epi.p.628.d. '& le pouſſa ſi vivement, qu'il le confondit & le reduiſit encore
Arcl.p.86. une fois au ſilence. 'Les aſſiſtans qui d'abord avoient cru qu'il ne
p.94. pourroit pas reſiſter à Manichée, 'le comblerent d'applaudiſſemens & d'eloges, & ne ſouffrirent point qu'il s'en retournaſt chez luy [ce jour là, & luy firent apparemment promettre de leur parler encore le lendemain.]

p.94. 'Ils ſe raſſemblerent donc, non ſeulement ceux de Diodoride,
p.94-100. mais encore tous ceux des environs. 'Manichée meſme y fut
p.94.95. preſent. 'Archelaüs commença ce ſemble par une expoſition de
p.94-100. la doctrine de l'Egliſe, '& puis il fit l'hiſtoire de Scythien, de
p.94. Terbinthe, & de Manichée meſme, 'ſelon qu'il l'avoit appriſe de Turbon, & de Siſinne qui avoit eſté l'un [des diſciples &] des compagnons de l'impoſteur [lorſqu'il eſtoit venu à Caſcar,] mais il s'eſtoit converti, & avoit ſoûtenu en preſence de Manichée ce qu'Archelaüs en dit alors. [C'eſtoit peut-eſtre la veille aprés que] le peuple ſe fut retiré.

p.55. 'On ecouta ce diſcours avec une extreme avidité:[a] & lorſqu'il
a p.100. vint à dire que le Roy de Perſe faiſoit chercher Manichée, le peuple commença à murmurer qu'il le falloit prendre, & l'envoyer aux Perſes dont ce lieu eſtoit aſſez proche. Sur cela Manichée prit la fuite, pendant que le peuple eſtoit attentif à ecouter Archelaüs. Quelques uns neanmoins le pourſuivirent, mais ils
Cyr.p.61.2. ne le purent attraper. Ainſi ayant repaſſé la riviere de Stranga, 'il
Epi.p.628.d| s'en retourna ſecrettement en Perſe, '& au chaſteau d'Arabion
Arcl.p.100. d'où il eſtoit venu. [Je ne trouve point dans la relation d'Archelaüs] ce que dit S. Epiphane, Que les peuples animez de zele,
Epi.p.628.d| le vouloient maſſacrer à Diodoride, & l'accabler de pierres,
menſ.c.20.p. mais qu'Archelaüs s'y oppoſa, & le fit ſauver.
176.b.

ARTICLE XII.

S. Archelaüs écrit ſes diſputes contre Manichée: Mort de cet hereſiarque.

[MARCEL voulut ſans doute qu'on écriviſt la conference de Diodoride,] 'auſſi-bien que celle de Caſcar, pour les Arel.p.67.
deſcribi. "publier[enſemble;] & Archelaüs fut obligé d'y conſentir pour l'avantage des autres, eſperant qu'on luy pardonneroit les fautes qui s'y pourroient rencontrer. [Il revit apparemment ces actes,] '& en compoſa un livre [pour en faire une ſuite & une eſpece Hier.v.ill. c.72.
d'hiſtoire.] Elle eſtoit écrite en ſyriaque Mais elle fut [bien-toſt] p.292.
traduite en grec, '& ſe rendit ainſi fort commune. [Je ne ſçay ſi Arel.p.102.
celui qui la traduiſit en grec ne ſeroit point] 'cet Hegemone, Phot.c.85.p.
dont un auteur nommé Heraclien dit qu'il avoit écrit les reſu- 204.b.
tations de Manichée par Archelaüs.

'Cet Eveſque avoit inſeré dans ſon ouvrage la relation que Epi.66.c.25-31.
Turbon luy avoit faite de la doctrine de Manichée: Et nous avons encore cet endroit en grec dans S. Epiphane. 'Il y avoit Socr.l.1.c.22.
mis de meſme ce que nous avons raporté tant de Manichée que p.56.d.
de ſes predeceſſeurs, [l'ayant appris, comme nous avons dit, du meſme Turbon & de Siſinne, c'eſt pourquoi nous ne devons pas nous étonner ſi S. Cyrille de Jeruſalem, Socrate, & particulierement S Epiphane, nous en raportent tant de choſes. Car pour les petites differences qui ſe rencontrent entre eux, elles ſont peu conſiderables, & n'empeſchent pas qu'on ne voie qu'ils ont tous puiſé dans la meſme ſource.] 'Cet ouvrage a fait meriter à Hier.v.ill. c.72.
Archelaüs de tenir rang parmi les auteurs eccleſiaſtiques; [& la genereuſe reſiſtance qu'il fit à Manichée, a fait mettre ſon nom dans le martyrologe Romain le 26 de decembre, comme d'un homme celebre par ſa ſainteté & par ſa doctrine.]

'M.r Valois nous avoit donné il y a pres de 30 ans, une partie de Socr.l.1. p.13 2.
ſon écrit [a] d'une ancienne traduction latine, qui peut ſervir à d|197-205.
corriger quelques fautes dans ce que Saint Epiphane nous en a a Pall. dial.pr. p.17.
conſervé en grec. 'On vient maintenant de nous donner à Rome Arel.p.1-102.
cette traduction latine toute entiere [à la reſerve peut-eſtre d'un endroit ou deux.] 'On y voit d'abord un grand eloge de Marcel, p.1-5.
'l'envoi de Turbon, [b] la lettre de Manichée à Marcel, avec ſa p.5.
réponſe, [c] & puis la relation de Turbon ſur les dogmes de Ma- b p.6.
nichée. 'On trouve aprés cela l'hiſtoire & les actes de la confe- c p.9. p.22-68.

p.80. rence de Caſcar, '& enſuite celle de Diodoride, [a] precedée par
a p.68 la lettre de Diodore & la réponſe d'Archelaüs, [b] & ſuivie par le
b p.94-100. diſcours du dernier ſur l'hiſtoire de Manichée qui paroiſt n'eſtre
p.100. pas achevé. 'On voit qu'Archelaüs aprés avoir publié cet ouvrage, y ajouta la mort de Manichée, [dont nous allons parler, "& V. la note 4.
peut-eſtre encore un autre endroit.

p.102. not. 'Dans ce qu'on y lit de la conference de Caſcar, on n'y trouve
p.71.72. pas tout ce qu'en cite Saint Cyrille de Jeruſalem, '& ce qu'en dit
p.102. Archelaüs meſme dans ſa lettre à Diodore. 'C'eſt pourquoi celui qui vient de nous donner cet ouvrage, croit que ce n'eſt qu'un abregé des actes entiers faits par Hegemone. [Je ne ſçay neanmoins s'il ne vaudroit point mieux dire] que noſtre copie qu'on croit eſtre defectueuſe à la fin, [l'eſt encore en cet endroit par la faute du copiſte, qui aura pu oublier meſme un cahier entier. Car dans tout le reſte, il paroiſt que nous avons [1] tout ce que les 1.
anciens ont eu de cette piece importante.]

p.46. 'Archelaüs nous y apprend que Probe regnoit lorſqu'on com-
p.40. mença à entendre parler de Manichée. 'On croit qu'il parle des malheurs arrivez ſous Valerien & Gallien, lorſqu'il dit qu'il avoit vu depuis peu renverſer les murailles des villes par les en-
p.43. nemis. 'Il y marque en un endroit que Manichée n'eſtoit pas recevable, de venir debiter une nouvelle doctrine prés de 300 ans
p.46. aprés J.C. [Ainſi il faut qu'il y ait faute,] lorſqu'il dit un peu aprés qu'il pretendoit venir apporter le S. Eſprit plus de 300 ans aprés que J.C. nous l'avoit promis.

p.53-55-58.93. 'On rencontre dans cet ouvrage quelques ſentimens plus communs en ces premiers temps, qu'ils ne l'ont eſté depuis que
p.93. 94. l'hiſtoire & les dogmes ont eſté plus éclaircis. 'Il ſemble meſme ne pas aſſez reconnoiſtre l'union des deux natures en J.C. [Mais on ne voit point que perſonne l'ait jamais repris ſur cela : & il faut excuſer des expreſſions moins exactes en un temps où les queſtions n'eſtoient pas encore agitées, ſurtout dans une traduction aſſez barbare d'une autre traduction. Quoiqu'il euſt plutoſt à établir contre Manichée la liberté de l'homme, que la grace ſans laquelle l'homme ne peut uſer de ſa liberté pour faire le bien ; & quoique les Pelagiens aient pretendu qu'on ne pouvoit défendre la neceſſité de cette grace ſans favoriſer les Ma-
p.53. nichéens,] 'il ne laiſſe pas de joindre enſemble ces deux veritez,

1. Le copiſte dit qu'il avoit parlé en un autre endroit de la mort de Manichée, [ce qui ne ſe trouve point ;] *ſicut ego qui inſcripſi in prioribus expoſui.* [Il eſt aiſé de croire que c'eſt une fauſſe traduction, & qu'il faudroit *ſicut ego qui priora ſcripſi, nunc expono & teſtor.*]

l'une, qu'il depend de l'homme de pecher & de ne pas pecher,
1. & l'autre [1] que nous pechons par nous meſmes, mais que de ne point pecher c'eſt un don [& une grace] de Dieu. 'Il ſoûtient encore que chacun mourra dans ſes pechez, s'ils ne luy ſont remis dans le batteſme. p.94.

NOTE 5. ["C'eſt apparemment à l'eclat que firent les diſputes de Manichée contre Archelaüs, qu'il faut raporter l'epoque du commencement de ſon hereſie, marquée par pluſieurs anciens ſous le Conſulat de l'Empereur Probe & de Paulin, qui eſt l'an 277 de J.C.]

'Manichée eſtoit âgé dés ce temps là: [& il ne ſurvécut pas long-temps à ſa honte.] Car comme il fut retourné à Arabion, il y fut pris par les ſoldats du Roy de Perſe qui le cherchoient de tous coſtez. Ces ſoldats executerent la ſentence qu'Archelaüs euſt pu juſtement rendre contre luy, [s'il eſtoit permis à des Eveſques de procurer la mort des plus criminels.] 'Il fut amené au Roy de Perſe, qui pour venger la mort "du Prince [qu'il avoit entrepris temerairement de guerir,] & meſme pour punir celle de ſes gardes dont Manichée avoit eſté cauſe par ſon evaſion, le condanna, ſelon la coutume de Perſe, à eſtre ecorché 'tout vif [a] avec des roſeaux, dit S. Epiphane. [b] Son corps fut abandonné aux chiens & aux oiſeaux, [c] & ſa peau remplie de paille, expoſée ſur les portes de la ville, où on la gardoit encore du temps de S. Cyrille & de S. Epiphane.

V. §7.

[Voilà quel fut le ſort de ce malheureux,] qui n'empeſcha pas ſes ſectateurs de faire gloire de porter ſon nom, [d] & d'honorer le jour de ſa mort avec beaucoup de ſolennité & de magnificence. Ils l'appelloient "la feſte du Throne, parcequ'ils elevoient un tribunal richement paré, exhauſſé de cinq degrez, & l'expoſoient à l'adoration des peuples. 'Ils celebroient cette feſte au mois de mars [e] vers le temps de Paſque. [& ſi c'eſt le temps de la mort de Manichée, on la peut mettre en l'an 278. Quoique cette mort puſt paroiſtre une condannation ſuffiſante de ſes dogmes,] 'Archelaüs crut devoir y en ajouter une autre. Il fit aſſembler tous les Chrétiens, [à la teſte deſquels eſtoient ſans doute les Eveſques des environs;] & dans cette aſſemblée on prononça une ſentence [d'anatheme] contre luy, [& contre ſes nouvelles opinions.]

βῆμα.

Arch.p.100.c.e. Epi.c.12.p.618. d|Cyr.cat.6.p. 61.a.

Ib|Thdrt.h.f.l.1. c.26.p.214.d| Arcl.p.100| Auct.3.2.p.4.b.

Socr.l.1.c.22.p. 36.c.

a Epi. p.618.d| menſ.p.176.b.

b Cyr p.61.b| Thdrt.p.214 d| Arcl.p.100.

c Cyr|Arcl| Socr|Epi.p.629. a.

d Aut. qu.127 p.140.b.

e Aug. ep.ſu.c. 8 p.47.2.c. in Fauſt l.18.c. 5.p.141.2.d.

f ep ſu c.8.p. 47 2.d.

Arcl.p.100.

1. *peccare noſtrum eſt; ut autem non peccemus, Dei donum eſt.*

ARTICLE XIII.

Des ouvrages de Manichée, & des autres livres des Manichéens.

[OUTRE les livres que Manichée avoit receus de la ſucceſſion de Scythien,] 'il en écrivit encore divers autres en ſyriaque : 'Car cette langue eſtoit fort eſtimée dans l'Orient. S. Epiphane marque celui qui eſtoit intitulé les Myſteres de Manichée, diviſé en 22 parties, ſelon les lettres de l'alphabet des Syriens. 'Il parle encore d'un autre appellé le Threſor, d'un troiſieme qu'il nomme le petit Threſor, & d'un quatrieme ſur l'aſtrologie, à laquelle les Manichéens s'adonnoient beaucoup. 'S. Auguſtin parle auſſi de l'écrit de Manichée, intitulé le Threſor, 'qui eſtoit un vray threſor de toutes ſortes de ſaletez & de blaſphemes. [a]Un auteur du meſme temps raporte quelques paſſages du ſecond & du ſettieme livre de cet ouvrage.

'S. Auguſtin parle de pluſieurs autres livres de Manichée en general, [b] & il temoigne particulierement que cet impoſteur avoit beaucoup écrit ſur l'aſtrologie; mais en y faiſant de bien plus grandes fautes que les mathematiciens : ce qui ſuffiſoit pour luy oſter toute croyance dans les matieres plus relevées, parcequ'on voyoit autant dans ſa temerité que dans ſon ignorance, combien il eſtoit eloigné de la lumiere divine qu'il s'attribuoit.

'Outre tous ces écrits, S. Auguſtin parle ſouvent d'une de ſes lettres intitulée du Fondement, qui contenoit toute ſa doctrine, '& qui eſtoit entre les mains de tous ceux de cette ſecte. [c] Il en raporte pluſieurs paſſages, [d]& il a fait un ouvrage exprés pour la refuter. [e] Elle eſtoit écrite pour un particulier. [f] S. Euloge d'Alexandrie cite un paſſage de ce que Manichée avoit écrit à un nommé Scythien. [g] Julien le Pelagien en cite quelques autres d'une lettre à Patrice. [h]Il en citoit encore une autre trouvée depuis peu, ſous le nom de Manichée Apoſtre de J.C, & adreſſée à Menoch ſa fille [ſpirituelle.][i] S. Auguſtin n'avoit jamais oui parler de cette lettre, & il remarque qu'elle ne s'accordoit pas avec ce que ce fanatique avoit accoutumé d'enſeigner. [k] Diodore de Tarſe a écrit contre *l'Evangile vivant* de Manichée.

[l]Ses ſectateurs ſe ſervoient encore de beaucoup de livres apocryphes, qu'ils preferoient meſme aux veritables Ecritures du nouveau Teſtament. [m]Et ils les eſtimoient d'autant plus, qu'elles

Tit. B. l. 1. p. 45. Epi. 66. c. 13. p. 629. c.

d.

Aug. in Fel. c. 14. p. 209. 2. c.

de fide, c. 36. p. 240. 1. c.

a c. 5. 14. p. 216. 2. a 137.

c. 36. p. 240. 1. c cp. fu c. 25. p. 521. d.

b conf. l. 5. c. 3. 5. p. 44. 2. a. c.

e cp. fu. c. 5. p. 46. 1. 2. b de fid. c. 36. p. 240. 1. c. cp. fu. c. 25. p. 521. d.

c c. 5. p. 46. 1. b 48. 49. na bo c. 46. p. 235. 1 de fid. c. 28. p. 239. 2. b.

d cp. fu p. 45.

e c. 12. p. 48. 2. c.

f Phot. c. 230. p. 849. b.

g Aug. op imp. l. 3. c. 187. p. 158. 2. d. c 4. c. 102. p. 205. c 5. c. 25. p. 238. 2. c.

h l. 3. c. 168. 174. p. 154. 1. e 155. 2. a 156 l. 4. c. 108. p. 205. 1. a. il. 3. c. 174. p. 155. 2 b.

k. Phot. c. 85. p. 204. c. *l* Aug. h. 46. p. 11. 1. a. *m* in Fel. l. 2. c. 6. p. 212. 2. d.

eſtoient

eſtoient rejettées par les Catholiques. On voit par S. Auguſtin que c'eſtoient particulierement diverſes hiſtoires incertaines, publiées ſous le titre d'Actes des Apoſtres, & dont on faiſoit auteurs ces Apoſtres meſmes, qui eſtoient S. André, S. Jean, S. Pierre, & S. Thomas.

[Ils en avoient encore d'autres,] [a] puiſqu'ils raportent de ces livres apocryphes, que la Vierge eſtoit fille de Joachim qui eſtoit Preſtre de la loy. [b] S. Turibe parle de celui qu'ils appelloient la Memoire des Apoſtres, où ils faiſoient détruire toute la loy ancienne par J. C. Il dit que tous ces livres ont eſté compoſez ou alterez ſoit par Manichée, ſoit par ſes diſciples. [c] S. Leon attribuë auſſi aſſez nettement la compoſition de ces livres aux Manichéens. [Mais quoique cette raiſon fuſt tout à fait forte pour en rejettet l'autorité,] neanmoins S. Auguſtin ne s'en ſert pas, & en cherche d'autres. [1] Il les attribuë à je ne ſçay quels conteurs de fables, [d] & nommément à un Leonce ou Leuce [e] que Photius appelle Leuce Carin, & qu'il repreſente comme le plus impertinent auſſi-bien que le plus deteſtable de tous les hiſtoriens. [f] S. Turibe le fait particulierement auteur des actes de S. Jean. [g] M. du Pin met ce Leuce ou Luce Carin entre les auteurs qu'il croit pouvoir avoir vécu dans le VI. ſiecle. [Mais il faut qu'il ſoit beaucoup plus ancien.] [h] Il ſemble qu'outre ces hiſtoires, les Manichéens avoient inventé quelques propheties, qui prediſoient la venüe de J. C, en la maniere que leur ſecte la ſoûtenoit. [i] On cite encore les Threſors des Manichéens, [qui peuvent eſtre ceux de Manés,] & ce qu'ils appelloient le livre des Geans.

1. V. S. Jean l'Ev. § 12.

[a] l. 21. de fid c. 38 p. 240. 2. d.
in adv. l. 1. c. 20. p. 251. 2. b. in Adi. c. 17. p. 84. 1. 2. in Fauſt. l. 32. c. 4. p. 196. 1. 2.
[a] in Fauſt. l. 23. c. 4. 9. p. 187. 2. 2. 188. 2. b. c.
[b] Leo, ep. 15. c. 5. p. 460.
[c] ſ. 33. c. 4. p. 190.
Aug. in adv. l. 1. c. 20. p. 251. 2. b. in Fauſt. l. 22. c. 79. p. 181. 2. a.
[d] de fid c. 5. 38. p. 236. 1. d. 240. 2. d.
[e] Phot. c. 114. p. 292.
[f] Leo, ep. 15. c. 4. p. 460.
[g] Du Pin, t. 6. p. 350. 352.
[h] Aug. in Fauſt. l. 16. c. 12. p. 132. 2. a.
[i] Phot. c. 80. p. 204.

ARTICLE XIV.

Des trois grands diſciples de Manichée; Sa doctrine ſe repand: Il s'y fait quelques ſchiſmes.

NOUS avons déja dit que les principaux diſciples de Manichées eſtoient Hermie, Addas, & Thomas, & qu'il les avoit envoyez en differens endroits pour repandre partout ſa malheureuſe doctrine. Hermie que Saint Cyrille [& Archelaüs] nomment Hermas, [k] [fut envoyé dans l'Egypte;] [l] & S. Epiphane en avoit appris diverſes choſes de ceux meſmes qui l'avoient vu. [Je ne ſçay s'il n'auroit point eu deux noms.] Car un auteur

Epi. 66. c. 5. 31. p. 622. b. 647. d.
Cyr. cat. 6. p. 61. b.
[k] Epi. p. 647. d.
[l] c. 12. p. 629. 2. b.
Auſt. 3. 2. p. 4. 2.

1. luy ou S. Evode d'Uzale ſon ami, qu'on croit auteur du livre De la foy contre les Manichéens.

egyptien dit qne Papus avoit preſché le premier la doctrine de Manichée dans ſon pays.

Cyr.cat.6.p.61. b.

'Addas eſt nommé Baddas par Saint Cyrille de Jeruſalem, [a] & Aldas par Theodoret. [b] Mais il eſt particulierement connu ſous le nom d'Adimante. [c] Il fut envoyé en Syrie, ſelon Theodoret, [d] ou plutoſt dans les pays Orientaux, comme S. Epiphane le raporte de Turbon diſciple de Manichée; [& cela peut marquer les Indes.] [e] Il compoſa quelque ouvrage où il oppoſoit les paſſages de l'ancien & du nouveau Teſtament comme contraires l'un à l'autre. [f] Il écrivit un Evangile intitulé *le Baiſſeau*, que l'on confondoit avec *l'Evangile vivant* de Manichée. On pretend que Diodore [de Tarſe] combatit l'un au lieu de l'autre & que Tite [de Boſtres] refuta auſſi les écrits d'Addas en penſant refuter ceux de Manichée. 'S. Auguſtin écrivit contre luy un livre que nous avons encore. [g] Fauſte celebre Manichéen, l'appelle un homme tres docte, & le ſeul qu'il veuille admirer aprés Manichée.

a Thdrt. h.l.r. c.26.p.214.c.
b Aug.in adv l. 2.c.12.p.266.2.c
c Thdrt. p.214. c.
d Epi.c.31.p. 647.d|Arch. p.200.1.a.
e Aug. ut ſup.
f Phot. c.85.p. 204.
Aug.p.266.2.d| in Adi.p 72.
g in Fauſt l.1. c 2.p.89.2.a.

Thdrt.p.214 c.

'Thomas fut envoyé dans les Indes ſelon Theodoret. [h] Mais S. Epiphane dit que ce fut dans la 'Judée, conformement à ce que dit Turbon, qu'il avoit eſté envoyé dans la Syrie. [i] Il paroiſt qu'il vint de là en Egypte. [k] C'eſt de luy ſelon S. Cyrille de Jeruſalem, qu'eſt l'Evangile attribué fauſſement à Saint Thomas Apoſtre.

h Epi. p 629.b| 647. d|Arch.p. 200.1 a.
i Auct.3.2.p.4.a.
k Cyr p 61 b.

Epi.p.629.b.
Thdrt.h.l.1.c. 26.p.214 c.

'Voilà ceux qui repandirent par toute la terre la malheureuſe doctrine de Manichée. 'Ils ſouffrirent beaucoup d'abord ſans faire que peu ou point de diſciples. [Mais cette ivraie fructifia enfin quand il plut à Dieu de le permettre par les jugemens impenetrables de ſa ſageſſe.] 'Baronius croit qu'ils formerent en Egypte la ſecte des Hieracites vers l'an 290. 'On voit qu'ils troubloient l'Afrique "dés devant l'an 292, & ils ſe repandirent bientoſt partout. Ils eſtoient peu neanmoins en chaque endroit. [l] Ammien remarque que Conſtantin eut ſoin de ſe faire informer exactement par Muſonien de ce qui regardoit les Manichéens & les autres ſectes ſemblables.

Bar.288. § 1. 287. § 2.
Socr.n.p.13.2.b.
c Aug. op.imp. l.2.c.2.p 51.1.a.
l Amm.l.15.p. 56.57.

V. Dioclecien § 14.

Ath.fug p.704. 7 5|ſolit.p.850. 851.

'Les cruautez que le General Sebaſtien, l'un des plus illuſtres que cette ſecte ait produits, exerça ſous Conſtance à Alexandrie contre les Catholiques en faveur de George Arien, ſont connuës de tout le monde. [On voit que les Manichéens eſtoient alors dans un mepris & dans une horreur univerſelle,] 'puiſque les Ariens implorant le ſecours de l'Empereur, declarent que, s'il les abbandonne, ils ſeront conſiderez comme les Manichéens

ſol.p.528.c.

[Cependant comme ils n'eſtoient pas fort oppoſez à l'idolatrie,] 'le ſophiſte Libanius zelé pour le paganiſme, ne rougit pas d'écrire à Priſcien gouverneur de Paleſtine, pour ceux qui eſtoient dans ſa province. Il marque qu'ils eſtoient aſſez maltraitez. Socr.l.n.p.13.2. b.c.

'S. Epiphane les appelle une hereſie fort celebre, repanduë en beaucoup d'endroits de la terre. Il marque qu'il y en avoit à Eleutherople dans la Paleſtine, où cette ſecte avoit eſté apportée de Meſopotamie par un certain Acua: C'eſt pourquoi on les y nommoit Acuanites. 'S. Philaſtre dit qu'il y en avoit auſſi alors de cachez dans les cinq provinces [meridionales des Gaules,] & dans l'Eſpagne. [Je ne ſçay s'il n'entend point par là les Priſcillianiſtes,] 'qui avoient en effet "bien des choſes communes avec les Manichéens. [Et on pretend que Marc leur premier auteur eſtoit un diſciple de Manichée. On peut mettre vers ce temps là] 'un Agape Manichéen, qui écrivit contre Eunome, mais en ſoûtenant des impietez encore plus grandes que celles qu'il combatoit. Photius en parle amplement, & l'on en peut tirer diverſes choſes pour la doctrine des Manichéens, particulierement pour leur hypocriſie deteſtable. Car on voit qu'ils feignoient quelquefois d'honorer la Vierge, la Croix, & d'autres choſes pour leſquelles ils avouoient en d'autres endroits qu'ils n'avoient que de l'horreur.

Epi.66.c.1.p. 617.b.c.

Phila c.61 p.16. a.

V. les Priſcillianiſtes § 1.

Aug.h.70.p 13. 1.b.

Phot.c.179.p. 401-405.

[On ſçait par S. Auguſtin qu'il y avoit pluſieurs Manichéens en Afrique vers l'an 375. Et ce Saint meſme avec le genie le plus elevé que cette province ait peut-eſtre jamais eu, ſe laiſſa aller à croire les fables les plus ridicules qu'ils enſeignoient. Il commença à ſe detromper par l'entretien de Fauſte le plus celebre de leurs Eveſques, qui en trompoit pluſieurs autres.] 'Il fut auſſi touché par les diſcours que fit contre eux à Carthage un nommé Elpide.

Aug.conf.l.5. c.11.p.47.1.c.

'Quand il fut à Rome [en l'an 383,] il y trouva un aſſez grand nombre de Manichéens, qui y demeuroient cachez. 'L'hiſtoire de Conſtance dont nous avons déja parlé, y eſtoit arrivée peu auparavant: '& nous avons dit auſſi qu'elle forma parmi eux le ſchiſme des Mattaires ou Nattiers. [S. Epiphane ſemble les marquer,] 'lorſqu'il dit que les Manichéens couchoient ſur des joncs & des roſeaux en memoire de la mort de Manichée. [a] Ces Mattaires ſont encore marquez [1] en un autre endroit de S. Auguſtin, comme une partie & un ſchiſme des Manichéens. Ils avoient

c.10.p 45.2.d.

mor.M.c.20. p 344.

in Fauſt.l 5.c.5. p.95.1.d.

Epi.c.12.p 629. a.

[a] Aug.B. h.46. p.15.d.

1. Les Benedictins ont mis *Mattarii* dans leur edition, ſur l'autorité de tous les manuſcrits, au lieu de *Macarii* qui eſtoit dans les autres.

encore ou pretendoient avoir une autre ſecte appellée des Catharistes, à qui ils attribuoient les plus grands crimes qui ſe commettoient parmi eux.

ARTICLE XV.

De ce qu'on ſçait des Manichéens depuis le IV. ſiecle.

[ON pourra voir dans l'hiſtoire de S. Auguſtin beaucoup d'autres choſes qui regardent les Manichéens de ſon temps, ſurtout ceux d'Afrique, comme Fauſte le plus celebre de leurs Eveſques, comme Fortunat Preſtre, & Felix, leſquels il refuta par des diſputes publiques, & dont le dernier fut aſſez heureux pour renoncer à ſon erreur.] V. S. Auguſtin § 18.

Aug.ep.74.p. 130.1. 'Ce Saint decouvrit que Victorin Soudiacre dans l'Egliſe Catholique, eſtoit de cette ſecte, & l'enſeignoit aux autres: & il luy fit avouer qu'il eſtoit au moins de leurs Auditeurs. Victorin demanda d'eſtre inſtruit pour eſtre receu dans l'Egliſe: Mais S. Auguſtin aima mieux "le faire punir & le faire chaſſer d'Hippone, ayant horreur de l'hypocriſie d'un homme qui en faiſant les fonctions d'Eccleſiaſtique, preſchoit la doctrine des Manichéens. Il en écrivit meſme à l'Eveſque ſous lequel il ſervoit, afin qu'on le degradaſt ſolennellement, & que tout le monde connuſt ſon crime pour le fuir. Que s'il demande, dit-il, la penitence, il ne le faut point recevoir, à moins qu'il ne declare tous ceux qu'il ſçait eſtre de la meſme ſecte dans toute la province [de Numidie.] *coercitum.* " " " "

h.46.p.11.c.d. na.bo.c.47.p. 235.d. 'S. Auguſtin parle auſſi de ce qu'on avoit decouvert de leurs abominables myſteres "à Carthage [en l'an 421,] dans les Gaules, & dans la Paphlagonie. [a] En écrivant à Quodvultdeus Diacre de Carthage, il le prie de luy mander quels ſentimens avoient ſur la foy Catholique un Theodoſe par lequel on avoit decouvert quelques Manichéens, & ces Manichéens meſmes qui paroiſſoient s'eſtre corrigez. V. S. Auguſtin § 312.

a h.pr.p.3.2.c.

Conc.t.4.p. 1662.1663 [Bar. 404.a.p.p.5.6. Conc.p.1658. 1662.c. [b] p.1662.1663. 'Nous avons quelques regles ſur la maniere de recevoir les Manichéens, attribuées à S. Auguſtin; [& elles n'en paroiſſent pas indignes.[1]] Il y a une formule pour leur faire anathematizer les erreurs de Manichée: [b] & l'on y ordonne que quand ils auront donné cet acte ſigné de leur main, l'Eveſque leur accordera une atteſtation de leur penitence, pour leur ſervir de ſureté, & 1.

1. Les Benedictins ſe ſont neanmoins contentez de les mettre dans l'appendix du 8.e tome, p. 37.

empeſcher qu'on ne les pourſuive devant la juſtice ou eccleſiaſtique ou civile; Qu'on les mettra enſuite au rang des catecumenes s'ils n'ont point encore receu le batteſme, ou dans celui des penitens; Qu'on donnera à quelque perſonne de pieté laïque ou eccleſiaſtique, le ſoin de veiller ſur eux, pour les porter à venir entendre la parole de Dieu, & pour rendre témoignage de leur conduite: Qu'on ne les admettra point aiſément au batteſme, ou à la reconciliation, qu'aprés qu'ils auront eſté ainſi eprouvez pendant quelque temps, à moins qu'ils ne ſe trouvaſſent en danger de mort; Que pour les Elus on les mettra d'abord dans un monaſtere ou dans un hoſpital; Qu'on ne leur accordera point la lettre de ſureté, qu'aprés qu'ils y auront eſté eprouvez, & qu'on aura reconnu qu'ils ont entierement quitté toutes les ſuperſtitions de leur hereſie; 'Que ſi les Elus & les Auditeurs ſe trouvent eſtre retombez dans leur hereſie aprés avoir receu la lettre de ſureté, on les traitera dans toute la ſeverité de la juſtice, c'eſt à dire que les Chrétiens s'abſtiendront d'avoir commerce avec eux en quoy que ce ſoit. p.1662.d.

'S. Nil ſe plaignoit en meſme temps dans l'Orient de ce qu'un Preſtre nommé Philon, enſeignoit aux peuples dans une egliſe fort écartée, les folies des Manichéens, ſous pretexte de leur apprendre une doctrine ſpirituelle. Nil.l.3.ep.321. p.377.

V. S. Porphyre. ["Vers l'an 404, une Manichéenne d'Antioche nommée Julie, vint avec quelques autres à Gaza, où elle corrompit diverſes perſonnes par ſes diſcours, mais encore plus par ſon argent. 'Elle oſa meſme demander une conference à S. Porphyre Eveſque de Gaza. Mais comme elle demeuroit obſtinée dans ſon erreur, "Dieu la frapa d'une mort horrible, qui convertit ceux qu'elle avoit trompez. Boll.26.feb p. 658.c.f. p.659. *Ibid.*

'Heſyque Preſtre de Jeruſalem[vers l'an 450,]dit que ceux que l'Ecriture traite d'abominables, parcequ'ils avoient des habits tiſſus de fils differens, ſont ceux qui pretendent adorer J. C. en meſme temps qu'ils adorent les demons; qui veulent paſſer pour les miniſtres du Soleil de juſtice, & qui "offrent des ſacrifices au ſoleil viſible fait pour nous ſervir, ou aux autres aſtres: Car c'eſt ce que ſont, dit-il, les Manichéens & beaucoup d'autres heretiques. Heſy.in Lev. l.6.p.446. *placant.*

'S. Euthyme convertit à Ziph dans la Paleſtine quelques perſonnes de cette ſecte, qui furent enſuite battizées. 'On met l'hereſie des Manichéens à la teſte de celles que ce Saint abhorroit le plus. Anal.g.p.26. p.52.

["Nous raporterons ſur l'hiſtoire de S. Leon la vigilance avec laquelle il decouvrit en l'an 443, un aſſez grand nombre de Manichéens qui eſtoient cachez à Rome, & qui y avoient un Eveſque. Il leur fit avouer leurs abominables myſteres, & il crut qu'il eſtoit utile pour l'Egliſe de les faire connoiſtre à tout le monde. Ceux qui furent pris furent mis en penitence, ou bannis de Rome quand ils ne vouloient pas ſe corriger. Saint Leon écrivit partout pour animer le zele des Eveſques contre cette hereſie deteſtable,] '& beaucoup d'Eveſques d'Orient imiterent ſon exemple. 'Antonin de Meride fit la meſme choſe en Eſpagne, & fit bannir d'Aſtorga pluſieurs de ces heretiques. 'Theodoret croit que ſi tous les Eveſques euſſent agi ainſi avec le ſoin & la vigueur que leur charge demandoit d'eux, le peu de Manichéens qui reſtoient alors euſſent eſté bien-toſt convertis, & leur ſecte tout à fait éteinte.

V. S Leon 443.

Proſp.chr. Idat. Thdrt.h.l.2.pr. p.218.c.

'Huneric Roy des Vandales en Afrique, ayant ſuccedé à Genſeric ſon pere, & voulant s'acquerir quelque eſtime de pieté, s'appliqua à chercher les Manichéens. Il en trouva pluſieurs qui preſque tous faiſoient profeſſion de l'Arianiſme, particulierement leurs Preſtres & leurs Diacres: & comme il eſtoit luy meſme Arien, cela le couvrit de confuſion, & l'irrita encore plus contre eux. Il en fit bruler un aſſez grand nombre, & chaſſa les autres de l'Afrique.

Vict.V.l.2.p. 17. &c.

[Il ne faut pas s'étonner qu'ils ſe ſoient multipliez dans la Perſe dont ils eſtoient originaires :] '& ils y eſtoient plus conſiderez que les Chrétiens, juſqu'à ce que le Roy Cabade donna la preference à ceux-ci [vers l'an 500,] à cauſe d'un grand miracle qu'ils avoient fait. 'On écrit que vers l'an 525, ce meſme Prince fit un grand carnage des Manichéens qui eſtoient dans ſes Etats. [a]L'hiſtoire en eſt touchée en peu de mots par Zonare, [a]& raportée bien plus amplement par Paul Diacre. Il appelle leur Eveſque Indagar. 'Dans le meſme temps Second General des Romains, les perſecutoit, & en faiſoit mourir pluſieurs dans la Syrie.

Thdr.L.l.2.p. 564.c. Cedr.p.364.d. Zon.t.3.p.49.d. e. [a]Miſc.h.l.15 p. 458.459. Cedr.p.364.d.

'Nous avons un acte du 20 octobre 526, par lequel un nommé Proſper renonce à l'hereſie des Manichéens, & en anathematize les dogmes. C'eſt la meſme formule qu'on attribuë à Saint Auguſtin, ſinon qu'on y avoit ajouté quelques articles.

Conc t.4.p. 1658.1661.

'Nous apprenons de S. Grégoire le grand, qu'il y avoit encore de ſon temps des Manichéens en Afrique, qui ne laiſſoient pas de taſcher à eſtre admis à la clericature dans l'Egliſe Catholique. 'Il y en avoit auſſi en Sicile, meſme dans les terres qui apparte-

Greg l.2.ep 25. p.463.b. l.4 ep 6. p.586. c.

noient à l'Egliſe Romaine, quelque ſoin qu'euſt S. Gregoire de travailler à leur converſion.

'Cedrene ſur la 15.e année de Conſtant petit-fils d'Heraclius, parle fort amplement des Manichéens, qu'il ſurnomme Pauliciens, à cauſe d'un Paul de Samoſates, [qu'il faut diſtinguer de l'hereſiarque de meſme nom.] Il paroiſt qu'ils eſtoient particulierement vers l'Armenie. 'Paul Diacre dit auſſi que les Manichéens s'appelloient au IX. ſiecle Pauliciens & Atingans : il les place dans la Lycaonie & la Phrygie; & dit que comme l'Empereur Nicephore eſtoit fort uni avec eux, parcequ'il avoit une grande confiance en leur magie, ils corrompirent ſous luy beaucoup de perſonnes. 'Zonare dit la meſme choſe, mais ſemble diſtinguer les Atingans des Manichéens, 'au lieu qu'il dit que &c. 'les Manichéens eſtoient appellez Pauliciens par le peuple. [Les Vaudois & les autres heretiques qui infectoient l'Occident au XII. & au XIII. ſiecle, paſſoient auſſi pour Manichéens.]

Cedr. p. 431-435.

Mſc. h. l. 24 p. 770 Euſ. chr. n. p. 241. 1.

Zon. t. 3. p. 103. f

p. 116. 2.

ARTICLE XVI.

Des auteurs qui ont écrit contre les Manichéens.

'LA verité n'a point manqué de grands hommes qui ont admirablement refuté les impietez de ces heretiques. Saint Epiphane met à la teſte de tous les autres l'Eveſque Archelaüs dont nous avons déja parlé. Il y joint Euſebe de Ceſarée, Apollinaire, S. Serapion de Thmuis, S. Athanaſe, 'George de Laodicée, Euſebe d'Emeſe, Tite de Boſtres. Il y ajoute Origene, [qui eſtoit mort aſſez long-temps avant que l'on connuſt Manichée. Ainſi il ne l'a pu refuter que dans la perſonne de Marcion & des autres dont les Manichéens avoient tiré leurs erreurs.] 'C'eſt en cette maniere qu'on voit qu'il combat la nation des tenebres, auſſi-bien que les deux ames, l'une bonne deſcenduë du ciel, & l'autre méchante, [qui ſont deux erreurs celebres des Manichéens.

Epi. 66. c. 21. p. 638 c.

c] Thdrt. h. l. 1. c. 26 p. 225. a] Phot. c. 85. p. 204.

Nous avons marqué ci-deſſus ce qui nous reſte aujourd'hui de l'ouvrage d'Archelaüs.] 'Caniſius nous a donné l'écrit de S. Serapion, trois livres de Tite de Boſtres, & l'argument d'un quatrieme [qui eſt perdu,] 'avec un ouvrage attribué à Didyme d'Alexandrie contre les meſmes heretiques, 'dont le Pere Combefis nous a depuis donné le grec. 'Mais il doute s'il eſt verita-

Ori. prin. l. 1. c. 5. p. 680. c.

Can. if. t. 5. p. 1. 35. 36.

p. 17.

Auct. 3. 2. p. 17.

p. 2.

blement du grand Didyme d'Alexandrie, parceque des auteurs qui citent beaucoup ce Didyme, ne tirent rien de cet ouvrage. On n'y trouve pas meſme ce que S. Jean de Damas cite d'un écrit de Didyme contre les Manichéens : ce qui marque que celui-ci n'eſt pas entier, ou que Didyme en a fait un autre.

Thdrt.h.l.1.c. 26.p.215.a| Phot.c.85.p. 204. 'Diodore de Tarſe a auſſi écrit 25. livres contre les Manichéens. Les ſept premiers eſtoient employez à refuter l'Evangile vivant de Manichée ou d'Addas, & le reſte à expliquer les paroles de l'Ecriture dont ils abuſoient.

Genn.c.6. 'Gennade dans ſon catalogue des auteurs eccleſiaſtiques, met entre les premiers un Heliodore Preſtre, qui avoit écrit un livre ſur les principes des choſes, pour montrer qu'il n'y en a qu'un ſeul, & que cet unique principe eſt Dieu meſme, qui eſt l'auteur de toutes les creatures, auſſi-bien des materielles & de celles qui ſont devenuës mauvaiſes, que de celles qui ſont les plus excellentes, ſans eſtre neanmoins l'auteur du mal. [Ainſi il refutoit le premier principe des Manichéens, mais qui leur eſt commun avec d'autres heretiques. Nous voudrions avoir ſujet de dire que "cet Heliodore eſt l'Eveſque d'Altino ami de Saint Jerome, qui pourroit l'avoir fait n'eſtant que Preſtre. Mais nous ne trouvons point que ni Gennade, ni aucun autre nous donne d'éclairciſſement ſur ce point.] V.S.Jerome.

Phot.c.85.p. 204.205. 'Photius parle fort avantageuſement des 20 livres écrits par Heraclien Eveſque de Calcedoine, & adreſſez à un Anquille ou Achille, qui voyant avec douleur que cette hereſie faiſoit un aſſez grand progrés, avoit ſouhaité qu'on la refutaſt par quelque écrit. Cet Heraclien eſtoit poſterieur à Diodore de Tarſe, c.231.p.889.b.[celebre à la fin du IV. ſiecle,]'& eſt cité par Saint Sophrone de Du Pin, t. 6.p. 254. Jeruſalem, [qui vivoit dans le VII.] 'Mr du Pin croit qu'il peut avoir vécu dans le VI. ſiecle.

Caniſ.t 5.p.146. Bib.P.t.II.p 331. 'Caniſius nous a encore donné un écrit de Zacarie Eveſque de Mitylene, contre les deux principes de Manichée. 'Nous avons du meſme auteur un dialogue grec & latin, pour montrer que Du Pin,t.6.p. 175. Dieu eſt le createur du monde : 'mais cet ouvrage eſt contre les philoſophes payens, plutoſt que contre Manichée. L'auteur aſſiſta en l'an 553 au V. Concile œcumenique.

[Il ne faut pas oublier S. Cyrille de Jeruſalem, S. Epiphane, & Theodoret, entre ceux qui ont défendu la verité contre les Bar.277.§46. Manichéens.] 'Mais il n'y en a point qui l'ait fait & avec plus d'étendue, & avec plus de ſuccés que S. Auguſtin, [qui, comme nous avons dit, avoit eſté leur Auditeur durant neuf ans. Et ainſi

ainſi il a verifié ce que dit Leonce de Byzance,] 'Qu'on ne peut pas meſme bien parler de cette hereſie, ſi on n'a eu le malheur d'y eſtre engagé. Leon.ſec.3.p. 303.d.

'Le Pere Combefis nous a donné un écrit fait contre les Manichéens par un Alexandre de Lycople [ville d'Egypte,] qui de payen avoit embraſſé les dogmes de cette hereſie, s'il en faut croire le titre. [Mais par l'écrit meſme il paroiſt que c'eſtoit un philoſophe payen, qui voyant que quelques uns de ſes condiſciples embraſſoient l'opinion des Manichéens, & la trouvant tout à fait abſurde, fit cet écrit pour la refuter par des raiſons toutes naturelles & philoſophiques.] 'Il parle avec quelque reſpect de J.C, & prefere la doctrine des Egliſes, (ce ſont ſes termes,) à celle de Manichée: mais on voit par ces endroits meſmes qu'il n'eſtoit point dutout Chrétien. 'Le Pere Combefis le croit fort ancien, parcequ'il a, dit-il, appris la doctrine des Manichéens des diſciples meſmes de leur auteur. Mais l'endroit ſur lequel il ſe fonde peut bien ſignifier ſimplement que l'Egypte avoit connu Manichée par ſes diſciples, [ſans qu'il ſoit neceſſaire de dire que l'auteur meſme les ait connus.] Auct.3 2.p.3. p.13.c. p.18.d|19.b.c. p.2|4.a.b.

ARTICLE XVII.

Loix des Empereurs contre les Manichéens.

'LEs Princes de la terre bons & mauvais, & les payens meſmes, ont voulu joindre leur autorité à celle des Princes de l'Egliſe, pour extirper cette ſecte qui n'eſtoit pas moins ennemie de l'honneſteté publique que de la foy Chrétienne. 'Les Manichéens ſont joints dans le Code Gregorien avec les auteurs des malefices. 'Julien Proconſul d'Afrique ſous Diocletien, luy ayant fait des plaintes que cette nouvelle religion venüe de Perſe, commettoit beaucoup de crimes, qu'elle troubloit toute la province, & qu'elle cauſoit de grands maux dans les villes; 'Diocletien & Maximien ordonnerent par un reſcrit donné à Alexandrie le dernier de mars ['vers l'an 290,] que les chefs des Manichéens ſeroient brulez avec leurs écritures abominables, que les perſonnes de qualité perdroient leurs biens, & ſeroient condannez aux mines; & que les autres auroient la teſte tranchée. Leo,ep.8.p. 416. diſcipline. Cod.Th.t.6.p. 114.2. Bar.287.§ 3. § 1-4. V. Diocletien § 14.

'Il ſemble que cette ordonnance duraſt encore du temps de S. Auguſtin. On voit au moins bien certainement qu'il y avoit Aug.in Fel.l.1. c.12. p.208.2.c| 209.1.c.d.

mor.M. c.19.p. 313.1.d. alors des loix imperiales contre eux, qui défendoient leurs aſſemblées. [a] En effet, outre les loix generales contre les heretiques,

a Cod.Th.16.t. 5.l.59.p.182. dans leſquelles ils ne pouvoient pas manquer d'eſtre compris,

l.65.p.187. eux que Theodoſe le jeune dit eſtre tombez dans le plus profond abyſme des crimes. [Outre ces loix, dis-je, Valentinien I,

l.3.p.113. qui laiſſoit une aſſez grande liberté aux heretiques,] ordonne en l'an 372, que tous les lieux où les Manichéens ſe trouveront, & où ils enſeigneront leur doctrine profane, ſeront acquis au fiſc,

Aut. qu.127.p. 140.c. & que leurs docteurs ſeront punis ſeverement. Un auteur qu'on croit avoir écrit vers ce temps là, dit que les loix meſmes des Empereurs rendoient témoignage des crimes qui ſe commettoient dans cette ſecte ſous la profeſſion qu'elle faiſoit d'une continence imaginaire, [Il peut avoir voulu marquer celle de Diocletien.]

Socr.l.5.c.2.p. 260.b|Soz.l.7. c.1.p.705.a. Cod.Th.16.t.5. l.7.p.120.121. La loy de Gratien en 379, qui permettoit à tous les heretiques l'exercice de leur religion, en exceptoit neanmoins les Manichéens, avec les Photiniens, & les Eunomiens. Theodoſe I. fit une loy tres ſevere contre les Manichéens en particulier en 381, où il les declare infames, privez du droit de teſter, & meſme &c.

l.9.p.124. du pouvoir de ſucceder aux biens paternels & maternels. Il confirma cette loy l'année ſuivante, & il y ajouta que ceux qui ſe *Energatitat.* ſignaloient entre eux par une profeſſion particuliere de pieté, (ce qui peut bien regarder tous leurs Elus,) ſeroient punis du dernier ſupplice, & qu'on en feroit une recherche tres-exacte.

Aug.lit.P.l.3.c. 25.p.130.131. [Ce fut donc en conſequence de ces loix que] Meſſien Proconſul d'Afrique, condanna quelques Manichéens l'année d'aprés le Conſulat de Bauton, [c'eſt à dire en l'an 386.]

Cod.Th.16.t.5. l.18.p.135. Valentinien II. les declara de meſme infames en l'an 389, & ordonna qu'ils ſeroient chaſſez de toutes ſes terres, mais particulierement de la ville de Rome.

l.35.p.153. Honoré renouvella en l'an 399, la défenſe qui leur avoit eſté faite de tenir leurs aſſemblés execrables, & ordonna qu'on feroit des recherches contre eux pour les punir. Il confirma en &c.

l.38.p.157. l.40.p.160. l'an 405 toutes les loix faites contre eux. Il voulut en 407 qu'on les traitaſt comme criminels d'Etat, & qu'on les privaſt de leurs *publicum crimen.* biens.

p.62.64.p.184. 187. Valentinien III. ne nomme qu'eux dans une loy de l'an 425, où il ordonne que tous les heretiques ſeront chaſſez de toutes &c. les villes, particulierement de celle de Rome, & meſme de tous leurs environs.

l.65.p.187. Theodoſe le jeune impoſe diverſes peines aux heretiques en

l'an 428, ſelon les divers degrez de leur impieté : mais les plus grandes ſont pour les Manichéens, & il leur refuſe à eux ſeuls la liberté de demeurer dans les villes. 'Aprés que S. Leon eut publié leurs impietez, Valentinien renouvella en l'an 445 toutes les loix faites contre eux, les declara incapables de contracter, d'avoir aucune action en juſtice, d'eſtre admis à aucun emploi, ordonna à tout le monde de les deceler, meſme ſans les formalitez juridiques, & voulut qu'on les traitaſt en tout comme des execrables & des ſacrileges. Leo, ep. 8. p. 426. 427.

'Les Manichéens ſe glorifioient des loix que les Princes faiſoient contre eux, & ſe vantoient de ſouffrir perſecution pour la juſtice. 'Cependant [quelque ſeveres que fuſſent les loix des Empereurs,] la perſecution qu'on leur faiſoit n'eſtoit pas fort conſiderable à cauſe de la douceur des Chrétiens [qui mitigeoit la rigueur des loix :] '& elle n'alloit au plus qu'à les releguer en des iſles, où tant de Chrétiens ſe banniſſoient volontairement pour ſervir Dieu avec plus de tranquillité. On en voit des exemples dans S. Auguſtin, tant à l'égard de Fauſte, 'qu'à l'égard du Soudiacre Victorin. [Nous avons vu auſſi qu'on s'eſtoit contenté de bannir ceux qu'on avoit decouverts à Rome & en Eſpagne ſous Saint Leon, dans le temps qu'on eſtoit le plus animé contre leurs abominations.] 'Car les Catholiques meſmes qui les deferoient aux magiſtrats, intercedoient pour eux, & empeſchoient qu'on ne les traitaſt avec la ſeverité qu'ils meritoient. Aug. in Fauſt. l. 5. c. 1. p. 94. 1. b. c. 8. p. 95. 2. d. p. 96. 1. a. ep. 74. p. 130. 1. d. in Fauſt. l. 5. c. 8. p. 96. 1. a.

LES HIERACITES HERETIQUES.

'L'HERESIE des Hieracites a commencé aprés celle des Manichéens, [a] c'eſt à dire vers l'an 290 [ou 300.] Son auteur appellé Hierax ou Hieraque, 'vivoit dans le meſme temps que S. Pierre d'Alexandrie, & Melece chef des Meleciens. 'Il eſtoit Chrétien, de Leontople en Egypte. [b] Il menoit une vie fort auſtere, & fort exemplaire, s'abſtenant du vin & de tous les animaux. 'C'eſtoit un eſprit tres vif, qui ſavoit fort bien la langue greque & l'egyptienne. Il avoit beaucoup Epi. 67. c. 1. p. 709. c. [a] Bar. 288. § 1. Epi. 68. c. 1. p. 716. d. 67. c. 1. p. 709. c. [b] c. 3. p. 712. c. c. 1. p. 709. c. d.

d'étude: il poſſedoit les belles lettres; il avoit meſme étudié la medecine, & peut-eſtre encore, dit S.Epiphane, l'aſtronomie &
d. la magie. Il ſavoit par cœur l'ancien & le nouveau Teſtament. ἀπαράζετον.
d|3.p.712.b. Il commenta meſme en egyptien & en grec le commencement de la Geneſe, & divers autres endroits de l'Ecriture. Il compoſa auſſi pluſieurs nouveaux pſeaumes ou cantiques.

[Mais ayant plus aimé la ſcience qui enfle que la charité qui
c.1 p.709.c.d. edifie,] il tomba malheureuſement dans l'egarement de ſes vaines imaginations: & ſes écrits qui faiſoient d'une part eſtimer
d|3 p.712.b. ſon erudition, faiſoient plaindre de l'autre les erreurs & les fo-
c.1.p.710 a.b. lies qu'il y meſloit. Car il relevoit la virginité juſqu'à exclure du
Ath.hær.p. 1083.d. royaume des cieux les perſonnes mariées, ſoit qu'il condannaſt abſolument le mariage, comme il ſemble qu'on le peut tirer d'un petit écrit qu'on trouve parmi les œuvres de S. Athanaſe,
p.1085.c.d. & qui eſt fait par un Egyptien du meſme temps que ce Pere,
Epi.67.c.1.p. 710.a.b. ſoit qu'il le cruſt legitime dans l'ancienne loy, mais défendu depuis par J.C, comme trop imparfait pour la loy nouvelle. Car c'eſt ce qu'en dit S.Epiphane. [D'une maniere ou d'une autre,]
c.2.p.711.b.c. il ne recevoit dans ſa communion que des vierges, des moines, des continens, ou des veuves, dit S.Epiphane.

c.1.p.710.b. Ce Saint ajoute qu'il honoroit Moyſe & les autres anciens
ind.p.605.d. Patriarches comme de vrais Prophetes, ſe ſervant de l'ancien
Ath. p.1073.d. Teſtament auſſi-bien que du nouveau. Et neanmoins l'autre écrit paroiſt dire qu'il ne recevoit point l'ancien Teſtament. Mais il ne le dit pas poſitivement.

[Outre ſon erreur ſur le mariage, il en avoit encore pluſieurs
Epi.c.2.p.711.b. autres.] Car il diſoit que les enfans morts avant l'uſage de raiſon, ne pouvoient pas recevoir le royaume de Dieu, parcequ'ils
c.3.p.711.e. n'avoient pas combatu. Il pretendoit que Melchiſedec eſtoit le Saint Eſprit, & le confirmoit par un livre apocryphe, intitulé
c.1.2.p.709.d| 711.b. l'Aſcenſion d'Iſaïe. Il alloit meſme juſqu'à nier la reſurrection du corps, n'en reconnoiſſant point d'autre que la reſurrection ἀναβατικὸς.
c.2.p.711.b. ſpirituelle des ames. S. Epiphane le reprend encore d'avoir dit que le paradis n'eſtoit pas viſible.

c.2.3.p.711.c. Ce Pere aſſure que ſa croyance ſur la Trinité eſtoit conforme à celle de l'Egliſe, hormis en ce que nous avons dit de Melchi-
69.c.7.p.733.a| Ath.de ſyn. p. 885.b.c. ſedec. Neanmoins il raporte luy meſme une lettre d'Arius, citée auſſi par S.Athanaſe [& par S.Hilaire,] où il eſt dit qu'Hierax avoit enſeigné que le Fils eſt comme une lampe [tirée] d'une lampe, ou un flambeau [partagé] en deux, ce qui avoit eſté re-
Hil.de Tri. l.6. p.37.2. jetté par Saint Alexandre d'Alexandrie. Ce n'eſt pas que cette

expreſſion ne puſt avoir un bon ſens. Mais ſelon Saint Hilaire, Hierax jugeant de ces choſes ſi elevées audeſſus de nous, plutoſt par ſes penſées humaines, que par celles de Dieu qui nous ſont manifeſtées dans l'Evangile, diſoit que le Pere & le Fils eſtoient comme deux méches allumées dans une meſme lampe, & de la meſme huile; par où il ſembloit reconnoiſtre qu'il y avoit une ſubſtance commune, & neanmoins diſtincte du Pere & du Fils. C'eſt pourquoi les Ariens ſe ſervoient de la condannation de Hierax, pour décrier le ſymbole de Nicée, où il eſt dit que le Fils eſt une lumiere de la lumiere du Pere. Saint Hilaire ſemble encore raporter à Hierax ce qu'Arius diſoit avoir eſté condanné par S. Alexandre, Que [le Verbe ou] le Pere meſme eſtant dés auparavant, avoit enſuite eſté engendré ou "formé pour eſtre Fils. 2.a.d.e.

ἐπικλιθέντα. 'Cet heretique mourut, à ce qu'on tenoit, âgé de plus de 90 ans: & il écrivoit encore fort bien juſques au dernier jour de ſa vie, ayant toujours la vuë ſaine & entiere. Epi.67.c.3.p. 712.c.

'L'eſtime qu'on avoit pour ſa vie auſtere, [qui n'eſt que le corps de la pieté, & quelquefois un corps ſans ame,] emporta dans ſon hereſie beaucoup "de ceux qui faiſoient profeſſion dans l'Egypte d'une vie plus ſainte. 'Ses ſectateurs voulurent auſſi continuer à vivre dans la meſme rigueur, & à ſe priver de toutes ſortes d'animaux. Quelques uns le pratiquoient effectivement: mais les autres ne le faiſoient "qu'en apparence, [lorſqu'on les voyoit manger.] c.2.p.710.a. τῶν ἀσκητῶν. c.3.p.712.b.c. καὶ ὑποκρίσει.

'Rufin raconte qu'un heretique de la ſecte des Hieracites, qui ſe trouve, dit-il, en Egypte, troublant les ſolitaires par ſes diſcours artificieux, fut confondu par la pieté de Saint Macaire d'Egypte. Car ce Saint qui ne pouvoit reſiſter à ſes argumens captieux, "reſſuſcita un mort en ſa preſence, & le défia d'en faire autant. L'Hieracite s'enfuit epouventé de ce miracle, & tous les freres courant aprés luy, le chaſſerent du pays. Vit.P.l.2.c.28. p.480.2. &c.

Baronius attribuë aux Hieracites ce que S. Philaſtre dit de ceux qu'il appelle *Abſtinens*, quoiqu'il en diſe pluſieurs choſes [qui ne conviennent pas aux Hieracites, ſelon la deſcription qu'en fait S. Epiphane; & rien au contraire qui ne convienne fort bien aux Encratites, dont le nom meſme ne ſe peut mieux traduire que par celui d'Abſtinens ou de Continens. Bar.288.51.d Phila.c.84.p.21.

On ne ſçait ce que c'eſt] 'qu'Aphrodiſe Eveſque de l'Helleſpont, donné par le Prædeſtinatus pour antagoniſte à la ſecte des Hieracites, [qui apparemment n'approcha jamais de l'Helleſpont.] Præd.c.47.p. 49.

LES SAINTS MARTYRS
CLAUDE, ASTERE, ET NEON.

Bar.285.§ 3. 'L'EGLISE doit à Baronius les actes des Saints dont nous faisons ici l'histoire. Ils sont traduits
Act.M.p.279. § 1. du grec: & le P. Ruinart en a donné depuis une
Bar.285 § 3. autre version, qu'il croit encore plus ancienne que celle de Baronius. 'Ce sont des actes proconsulaires, c'est à dire tirez du greffe des Proconsuls, où l'on raporte les propres paroles du juge & des accusez telles qu'elles estoient écrites par le greffier public en mesme temps qu'elles estoient prononcées. Ainsi il n'y a rien de plus
§ 9. 10. authentique & de plus certain que ces sortes d'actes: '& l'on voit dans ceux-ci, comme remarque Baronius, toutes les formalitez que l'histoire nous apprend avoir esté observées par les
§ 12. Romains dans les jugemens. 'La fin marque que ces Saints ont soufferts le 23 d'aoust, sous le Consulat de Diocletien & d'Aristobule, [c'est à dire en 285. Cette date n'est pas tirée du greffe, mais ajoutée par un Chrétien; & elle embarasse, parcequ'elle oblige à mettre quelque persecution au commencement de Diocletien.
Act.M p.279. § 2. Cependant "nous ne voyons pas moyen de la contester;] '& le P. Ruinart la croit trop certaine pour y trouver aucune difficulté. Note 1.
Men.30. oct.p. 384. 'Elle est confirmée par les Grecs, qui parlent amplement de ces Saints dans leurs Ménées. ["Quoiqu'ils n'en aient pas eu une histoire aussi ancienne & aussi pure que la nostre, nous ne laisserons pas de nous en servir pour éclaircir ce qu'il y a de moins expliqué dans celle de Baronius.] Note 2.

Bar.285 § 4. 'Les SS. Claude, Astere, & Neon, estoient trois freres "encore fort jeunes, 'elevez par "leur pere & leur mere dans la foy Chré- *pueri.* *parentes.*
§ 6. tienne. 'Les Grecs disent qu'estant demeurez orfelins, une belle-
Men.30.oct p. 384. mere qu'ils avoient voulut s'emparer de leur bien; [a] que comme
a Ugh.t.6.p. 1118 a. ils la poursuivoient en justice, elle les accusa d'estre Chrétiens;
Men.p.384. '& que le Gouverneur les condanna dans l'esperance de s'enri-

chir de leurs depouilles: [ce qui peut ſervir à accorder leur mar-
V. la perſ. de Dioclet. § 1. tyre] avec "la paix dont l'Egliſe jouiſſoit alors ſelon Euſebe. Euſ. l. 8. c. 4. p. 295. c.
[a] Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que leur belle-mere les defera comme Chrétiens au juge, c'eſt à dire au magiſtrat de la ville d'Eges en Cilicie, qui les fit arreſter, & les retint en priſon, pour les preſenter au Proconſul quand il viendroit. Il fit arreſter de meſme deux femmes, Donvine, [ou Domnine,] & Theonille, avec un petit enfant [qui pouvoit eſtre fils de Domnine.] Il fut preſenté avec les autres au Proconſul; [mais du reſte on ne marque point ce qu'il devint.]
[a] Bar. 285. § 4. A&M. p. 279.

'Ce Proconſul eſtoit Lyſias, qui en viſitant toute la province de Cilicie, vint à Eges, où dans la ſeance il ſe fit preſenter les ſix Chrétiens priſonniers. Ils furent preſentez par Eulale ou Euthale qui eſtoit "le greffier ou le geolier. Lyſias s'adreſſant à Claude [qui paroiſt avoir eſté l'aiſné des trois freres,] il l'exhorta à ſacrifier pour ne pas perdre, diſoit-il, par ſa folie une ſi belle jeuneſſe. Claude répondit que les ſacrifices agreables à ſon Dieu eſtoient l'aumoſne avec une vie ſainte & pure; qu'il n'avoit point beſoin de victimes; que ceux qui les aimoient eſtoient de malheureux demons, preſts à faire ſouffrir des ſupplices eternels à ceux meſmes qui les leur offroient. Lyſias ordonna qu'on le fouettaſt, comme le ſeul remede de guerir ſa folie, pendant que le Saint ſe moquoit de ſes menaces & de ſes promeſſes par la vuë de l'eternité de celles de Dieu. 'On l'étendit ſur le chevalet, on luy brula les piez, on luy arracha des "morceaux de chair des talons, qu'on luy preſentoit enſuite; on le dechira avec les ongles de fer, & "avec des pieces de grés, & on appliqua ſur ſes plaies des torches ardentes, ſans qu'il diſt autre choſe ſinon que c'eſtoit là le chemin par lequel les Chrétiens alloient à un bonheur eternel, & leurs perſecuteurs à un ſupplice qui ne finira jamais.

ibid.

commentavienſis.

Bar. 285. § 5.

particulas.

teſtulas.

'Aprés ces horribles ſupplices on le detacha du chevalet, & Eulale preſenta Aſtere ſon ſecond frere, qui répondit nettement qu'il ne ſacrifieroit point, parcequ'il n'adoroit qu'un ſeul Dieu createur du ciel & de la terre, juge des vivans & des morts. On l'attacha au chevalet, & on luy dechira les coſtez avec des ongles de fer: & comme Lyſias le faiſoit preſſer en
» meſme temps de ſacrifier, il répondit, Je ſuis frere de celui que
» vous venez de tourmenter, & je confeſſe J.C. auſſi-bien que luy.
» Vous avez mon corps en voſtre puiſſance, mais non pas mon
» ame. C'eſt une folie que ce que vous faites, dit-il au juge: Ces

§ 6.

tourmens ſont pour vous, & non pas pour moy. On luy mit des « charbons ardens ſous les piez, & on le ſouetta avec des verges & avec des nerfs de bœuf, durant qu'il ne parloit que pour témoigner ſa joie de ce qu'aucun de ſes membres n'eſtoit exemt du martyre.

§ 7. 'On le detacha enfin, & on preſenta Neon, que Lyſias, en l'appellant ſon fils, exhorta à obeïr pour n'eſtre pas traité comme ſes freres. Mais il répondit : J'adore le Dieu du ciel, & non des « [idoles] qui ne ſont point Dieux, & qui n'ont aucun pouvoir. « On le "battit tres rudement ſur le cou comme un blaſphemateur *frangite cervicem.* des Dieux : ſurquoi il répondit: On ne dit point de blaſpheme « quand on dit la verité. On l'étendit enſuite ſur le chevalet, on « luy mit des charbons [ſous les piez,] on le ſouetta, on le dechira, ſans pouvoir tirer de luy autre choſe que ces paroles : Je ſçay ce « qui m'eſt avantageux, & jamais on ne me forcera de rien faire « contre le ſalut de mon ame. «

§ 8. 'Le juge fit alors tirer le rideau, & [entra dans le parquet pour deliberer avec ſon conſeil, comme S. Baſile & d'autres nous apprennent que c'eſtoit alors la coutume:] Puis eſtant revenu il prononça la ſentence "écrite ſur un billet, par laquelle il con- *ex tabella.* damnoit les trois freres à eſtre crucifiez [1] hors de la ville, ajoutant [1.] que leurs corps ſeroient abandonnez aux oiſeaux. On remena enſuite les Saints en priſon, en attendant l'heure de l'execution,

§ 12. 'qui ſe fit [apparemment dés le meſme jour.] [a] Les Grecs ajoutent
a Men. 30. oct. p. 385. 386. à ceci pluſieurs choſes qui ne ſe trouvent point dans les actes.

Bar. 285. § 11. 'Lyſias avant que de finir la ſeance, ſe fit preſenter Domnine, qui craignant moins ce qu'elle avoit vu ſouffrir aux autres que les feux eternels de l'enfer, dit nettement qu'elle ne ſacrifieroit point à des Dieux de bois & de pierre, parcequ'elle adoroit Dieu & ſon Chriſt. Lyſias la fit depouiller, étendre ſur le chevalet, & battre de verges par tous les membres : ce qu'on executa avec tant de cruauté, qu'elle rendit l'eſprit dans ce ſupplice. Lyſias averti qu'elle eſtoit morte, dit ſeulement [ſans s'étonner,] qu'on jettaſt ſon corps dans la riviere.

§ 12. 'Enfin on preſenta Theonille, "qui avoit quelque naiſſance, & *ingenua.* eſtoit veuve depuis 23 ans. Elle avoit autrefois eſté engagée dans le paganiſme, mais elle l'avoit abandonné pour ſervir Dieu: & pour l'amour de luy elle avoit paſſé les 23 années de ſon veuvage

1. *foras civitatem*, ſelon l'edition du Pere Ruinart p. 281. Et les executions ne ſe faiſoient guere autrement. Baronius dont le texte paroiſt d'ailleurs plus original, a *ante atrium*. Ce pouvoit eſtre quelque edifice public hors de la ville.

dans

dans les jeunes, les veilles,& les prieres. Auſſi bien loin de craindre les tourmens qu'elle venoit de voir ſouffrir aux autres, elle répondit au juge qu'elle ne craignoit que celui qui a le pouvir de jetter l'ame & le corps dans ces tourmens & dans ces feux, où bruleront ceux qui abandonnent Dieu, & qui adorent les demons. Lyſias luy fit donner des ſoufflets, la fit jetter à terre, lier par les piez, & tourmenter cruellement. Elle ſe plaignit de ce qu'il traitoit ainſi à la vuë de Dieu une perſonne de ſa qualité, [mais n'en ſouffrit pas avec moins de patience.] Lyſias la fit pendre par les cheveux, ordonnant qu'on la battiſt ſur le viſage [& ſur tout le reſte du corps.]

Comme elle vit qu'on la dépouilloit, elle reprocha au juge l'injure qu'il faiſoit en ſa perſonne à ſa mere & à ſa femme : & luy [au lieu d'en rougir,] la fit raſer, s'imaginant par là la couvrir de confuſion, & ordonna qu'on luy miſt ſur la teſte une couronne d'épines, qu'on l'étendiſt à quatre pieux, qu'on la battiſt par tout le corps, qu'on luy miſt des charbons ſur le ventre, & qu'on ne ceſſaſt point de la tourmenter juſqu'à ce qu'elle euſt rendu l'eſprit. Cette cruelle ſentence fut executée : & quand la Sainte fut morte, il fit jetter dans l'eau ſon corps couſu dans un ſac. § 12.

cingite ruba ſilueſtri.

Tous ces Saints ſouffrirent, comme nous avons dit, le 23.e jour d'aouſt, & leur feſte eſt marquée ce jour là dans les martyrologes de Saint Jerome, dans [Florus,] Uſuard, Raban, & pluſieurs autres Latins. Les Grecs en font auſſi le 29 ou 30 d'octobre, mais ſans parler de S.te Domnine. § 13.

Flor. p. 772. a.

Ugh. t. 6. p. 117. d. Men p. 384.

SAINT GENES
COMEDIEN,
ET MARTYR A ROME.

[L'HISTOIRE de S. Genés eſt courte, mais elle eſt auſſi edifiante qu'agreable, & tres propre à nous faire admirer la bonté de Dieu, & la force toutepuiſſante qu'il a ſur nos cœurs. "Elle eſt arrivée autant que nous en pouvons juger, au commencement du regne de Diocletien, vers l'an 285. Nous l'avons tirée d'une piece que ſa ſimplicité rend aimable, & fait juger tout à fait fidele.] Note.

MS. p. 369. «p. 370 Ado, 25. aug.

'Ce ſaint Martyr eſtoit d'abord un chef de comediens, ſi grand ennemi des Chretiens, qu'il n'en pouvoit pas meſme entendre le nom ſans fremir d'horreur. Il inſultoit à ceux qu'il voyoit demeurer fideles à J. C. parmi les tourmens. "Il n'avoit pu meſme ſouffrir tous ſes parens qui eſtoient Chrétiens. Enfin il s'informa avec grand ſoin de nos ſacremens; [qu'il pouvoit aiſément apprendre de quelque apoſtat:] mais ce fut dans le deſſein de profaner par ſes bouffoneries ſacrileges ce que noſtre religion a de plus ſacré. 'Il voulut en divertir Diocletien meſme, & jouer devant luy en plein theatre les myſteres des Chrétiens. *execratus ſum.*

MS. p. 369.

P. 369.

'Apres donc qu'il eut inſtruit les autres acteurs de ce qu'ils avoient à faire, il parut ſur le theatre couché comme un malade, & demanda le batteſme, mais en des termes dignes du lieu où cela ſe paſſoit: les autres luy répondirent de meſme, & on fit venir d'autres boufons pour contrefaire un Preſtre & un Exorciſte: Mais dans ce moment là meſme il fut touché, & Dieu agiſſant dans ſon cœur, "il ſe trouva converti. [Il ſemble qu'il devoit ſe declarer en meſme temps, pour expier ſes pechez ou par un batteſme plus ſaint, ſi on luy en donnoit le loiſir, ou en les lavant dans ſon ſang par le martyre, & ne pas continuer ce qu'il avoit commencé. Mais Dieu dont les raiſons ſont bien au-deſſus des noſtres, ne le conduiſit pas par cette voie, aimant *credidit.*

mieux faire honorer les myſteres de ſa religion par le jeu meſme qu'on avoit entrepris d'en faire.]

'Le pretendu Preſtre s'eſtant donc aſſis auprés de ſon lit, & luy p.369.
» demandant, Mon fils, pourquoi nous avez vous demandez? il luy repondit, mais tres ſerieuſement, & avec une entiere pureté
» de cœur: Je ſouhaite de recevoir la grace de J. C, pour renaiſtre
» [en lui,] & eſtre delivré des iniquitez qui m'accablent. On celebra enſuite les myſteres des Sacremens; 'on luy fit les interro- p.370.
gations ordinaires, & il répondit [ſincerement] qu'il croyoit tout ce qu'on luy propoſoit. Enfin on le depouilla, & on le plongea dans l'eau; & en meſme temps il vit au deſſus de luy une main qui venoit du ciel, & des Anges tout eclatans de lumiere, qui ayant lu dans un livre tous les pechez qu'il avoit faits depuis ſon enfance, les laverent dans l'eau où on le plongeoit, & luy firent voir enſuite qu'il eſtoit plus blanc que la neige.

'Quand les myſteres eurent eſté achevez, on luy donna des p.369.
habits blancs: & comme tout cela ne paſſoit encore que pour une bouſonerie, on continua la farce, & il vint des ſoldats qui le prirent & l'emmenerent à l'Empereur, comme on avoit accoutumé de luy preſenter les Chrétiens. Mais quand il fut devant Diocletien, il declara la viſion qu'il avoit eue en recevant le batteſme, & proteſta qu'il ſouhaitoit que tout le monde confeſſaſt, comme il faiſoit, que J.C. eſt le vray Seigneur, la lumiere, la force, la pieté, & celui par qui nous pouvons obtenir la remiſſion de nos pechez.

'Diocletien étrangement [ſurpris &]irrité de ce diſcours, le p.370.
fit battre auſſi-toſt a coups de baſtons, & le laiſſa entre les mains de Plutien Preſet [du Pretoire,] pour l'obliger à ſacrifier. Plutien ordonna qu'on l'étendiſt ſur le chevalet, le fit dechirer tres long-temps avec les ongles de fer, le fit bruler avec les torches ardentes, ſans que rien ebranlaſt ſa foy. Il ſe ſoûtenoit par ces
1. » paroles: Il n'y a point d'autre Roy 1 que J. C. C'eſt luy que j'ado-
» re; & quand vous me feriez ſouffrir mille morts, je ne ceſſerai
» point de l'adorer. Il n'y a point de tourmens qui puiſſent m'oſter
» J.C. de la bouche, qui puiſſent m'oſter J. C. du cœur. Mont re-
» gret & mon extreme regret, c'eſt d'avoir abhorré [& perſecuté]
» ce nom ſacré dans les Saints conſacrez à ſon ſervice, & d'avoir
» commencé ſi tard à adorer mon vray Roy, parceque mon orgueil
» m'empeſchoit de le reconoiſtre.

'Il eut enfin la teſte tranchée, & obtint ainſi la couronne des p.370.

1. Le texte porte *que celui que j'ay vu*. Et cela peut avoir raport à cette main qu'il avoit vue.

Martyrs le 25.e jour d'aouſt, auquel ſa feſte eſt marquée dans Uſuard, dans Adon qui en raporte l'hiſtoire tout au long, & dans le martyrologe Romain. 'C'eſt luy ſans doute plutoſt que S. Genés d'Arles, qui eſt marqué ce jour là dans l'ancien calendrier Romain du Pere Fronto. 'Les martyrologes de S. Jerome, [Florus,] & Vandelbert, le mettent le 24. 'L'Egliſe d'Afrique meſme en faiſoit la feſte en l'un de ces deux jours. [& elle ne pouvoit guere avoir de plus grande preuve des deux myſteres qu'elle a ſoûtenus avec tant de gloire, de la ſainteté inviolable du ſacrement de Batteſme, & de la force toute-puiſſante & toute gratuite de la grace.] 'On croit que c'eſt à S. Genés de Rome plutoſt qu'à celui d'Arles, qu'il faut raporter une egliſe de S. Genés dans le pays de Luque, où l'on aſſure que tous les ans divers epileptiques ſont gueris à ſa feſté le 25 d'aouſt. 'Il y avoit à Rome une egliſe de S. Genés, qui fut rebaſtie par le Pape Gregoire III. vers l'an 731.

Front cal. p. 124 125.
Flor p. 774.
Anal. t. 3. p. 412.
Flor. p. 777. 2.
Front. cal. p. 125.

[Je ne ſçay ſi Theodoret n'auroit point voulu marquer l'hiſtoire de ce Saint,] 'lorſqu'il dit que des perſonnes nourries ſur les theatres s'eſtoient convertis tout d'un coup; avoient combatu pour la foy, avoient remporté la couronne du martyre, & eſtoient devenus aprés leur mort terribles aux demons dont ils avoient eſté les eſclaves durant leur vie. [Il avoit neanmoins des témoins de cette verité dans l'Orient meſme, ſans avoir recours aux Martyrs de Rome.] 'Car la chronique d'Alexandrie raporte un evenement tout ſemblable arrivé à Heliople [dans la Phenicie] en l'an 297, ſous le meſme regne de Diocletien. Il arriva donc que dans des ſpectacles publics, les farceurs ayant auſſi voulu jouer les myſteres des Chrétiens, ils plongerent l'un d'eux nommé Gelaſin, dans une grande cuve d'eau tiede, & puis l'habillerent de blanc. En meſme temps Gelaſin proteſta qu'il eſtoit Chrétien, & non point par jeu, mais ſincerement; & qu'il vouloit mourir dans cette foy, parcequ'en deſcendant dans l'eau il avoit vu "quelque choſe de grand & de terrible. Tout le peuple qui aſſiſtoit à ces ſpectacles, l'entendit; [& comme ceux d'Heliople eſtoient extremement attachez à l'idolatrie,] ils monterent ſur le theatre tout tranſportez de fureur, enleverent Gelaſin, & l'aſſommerent à coups de pierres dans l'habit blanc dont on l'avoit révetu. Ses parens enterrerent ſon corps au bourg de Mariamme dont il eſtoit, auprés d'Heliople, & y baſtirent une chapelle de ſon nom. 'Les Grecs qui l'appellent Gelaſe, l'honorent le 27 de fevrier: mais ils pretendent qu'il eut la teſte tran-

Theodr. gr. aff. l. 8. t. 4. p. 606. c.
Chr. Al. p. 642.
Δόξαν φοβερὰν
Boll. 27. feb. p. 675.

chée. 'Bollandus croit que ſon corps a depuis eſté tranſporté à Conſtantinople, & y eſtoit fort reveré. may,t.1.p.15.

[Les Grecs racontent une hiſtoire toute ſemblable arrivée ſous Julien l'apoſtat en la perſonne de "Saint Porphyre dont ils font la feſte le 15 de ſeptembre.] 'Ils honorent encore le 14 d'avril ou dans les jours ſuivans, Saint Ardaleon, qui voulant jouer ſur le theatre du temps de Maximien, la conſtance des Chrétiens dans le martyre, "fut mis ſur le chevalet comme pour avoir refuſé de ſacrifier. "Il tomba dans une eſpece d'evanouiſſement, [comme s'il euſt contrefait le mort,] & tous les ſpectateurs s'écrierent qu'il jouoit parfaitement ſon perſonnage. [Mais eſtant revenu à luy,] il fit faire ſilence, & declara qu'il eſtoit veritablement Chrétien. Le Gouverneur qui eſtoit preſent, fit ce qu'il put pour l'obliger à changer de langage. Mais voyant qu'il perſiſtoit à confeſſer J. C, le fit enfin jetter dans le feu, où il devint un veritable Martyr. 'Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.[a] On ne dit point en quel pays il a ſouffert; mais c'eſtoit ſans doute dans l'Orient.

V. Julien 3.19.

14.apr.p.211.lt. 1.gr.7.Men.p. 210.

Bar.14.apr.e. [a] Bol.ib.p.213.

SAINT MAURICE,

ET LES AUTRES MARTYRS DE LA LEGION THEBÉENE.

[LE martyre de S. Maurice & de ſes compagnons a eſté ſi glorieux à l'Egliſe, que plus de treize ſiecles n'en ont pu effacer la memoire & la veneration de l'eſprit des peuples. La premiere hiſtoire que nous en ayons eſt parfaitement bien écrite, digne du grand S. Eucher de Lion dont "elle porte le nom, & qui vivoit dans le V. ſiecle, au milieu duquel il mourut.] 'Cette vie ne nous a eſté donnée que depuis quelques années dans les remarques que le P. Chifflet a publiées pour éclaircir les ouvrages de S. Paulin. [On voit que celle de Surius eſt tirée de celle-ci, mais avec quelques changemens, & des additions. Il y a apparence que c'eſt quelque moine de Saint Maurice qui a fait cette derniere "aprés l'an 650, ſur les traditions

Note 1.

Paul.ill.t.1.p. 36.

V. la note 1.

de ſon monaſtere, ou ſur quelque autre ancien auteur. Car le ſtyle en eſt fort beau dans les choſes meſmes qu'il ne tire pas de S. Eucher. C'eſt pourquoi nous avons cru nous en pouvoir ſervir en quelques endroits.]

p 92. Pour S. Eucher qui témoigne avoir eu un reſpect particulier pour ces Saints, & qui les appelle ſes Martyrs & ſes patrons, la crainte qu'il eut que le temps n'effaçaſt de la memoire des hommes un evenement ſi glorieux à l'Egliſe, luy fit prendre la reſolution de le mettre par écrit. Il s'en inſtruiſit avec ſoin de perſonnes dignes de foy, qui diſoient l'avoir appris de Saint Iſaac Eveſque de Geneve: & celui-ci l'avoit apparemment ſçeu de
p.91. Theodore à qui on tenoit que Dieu avoit revelé leurs reliques. Ce Theodore eſtoit Eveſque du lieu où ils ont ſouffert, [c'eſt à dire d'Octodure appellé aujourd'hui Martignac ou Martigni ſur le Rhone audeſſus du lac de Geneve. Mais ce n'eſt plus qu'une paroice de l'eveſché de Sion en Valais, où l'on croit que le ſiege
Gall. chr.t.3.p. epiſcopal a eſté transferé ſur la fin du VI. ſiecle.] Le premier
1003.1.c. Eveſque d'Octodure que nous connoiſſions dans l'hiſtoire, eſt Theodore qui aſſiſta au Concile d'Aquilée en l'an 381. [C'eſt donc ſans doute celui dont parle S. Eucher: & il pouvoit avoir appris le martyre de S. Maurice de ceux meſmes qui en avoient eſté témoins.]

Paul.ill.p.88. S. Maurice eſtoit le premier capitaine d'une legion Romaine *Primicerius.*
p.86. appellée des Thebéens: [ce qui donne lieu de croire qu'elle
Boſq.l.4.c.1.p. venoit originairement de la Thebaïde.] La Notice de l'Empire
148|Trev.an.p. met deux legions de ce nom qui avoient leur quartier dans la
293.1. Thrace [ſous Theodoſe le jeune;] & l'une de celles là pouvoit bien avoir eſté levée au nom de Maximien pour tenir ſur la terre la place que celle dont nous parlons y quitta afin d'en avoir une meilleure dans le ciel. [Elle ne campoit pas neanmoins dans la
Paul.ill.p.87. Thrace,] mais dans l'Orient, [a] c'eſt à dire dans la Syrie vers la
a Bar.297.§ 5. Paleſtine, puiſque [b] Surius dit qu'elle avoit receu la foy de l'E-
b Sur.22.ſept. veſque de Jeruſalem, [qui pouvoit eſtre Hymenée.] S. Gregoire
p.221.§ 1. de Tours l'appelle la legion Heureuſe, [c] comme un ſurnom qui
c Gr.T.gl.M. luy eſtoit propre, auſſi-bien qu'à quelques autres. [d] Fortunat le luy
c.75.p.164. donne auſſi; [mais d'une maniere qui peut ſeulement marquer
d Act.M.p.286. le bonheur qu'elle eut de mourir pour J.C.] [e] Exupere enſeigne
§ 3.
e Fort.l.8.c.4. où; [1] Major, & Candide qualifié [2] Senateur, tenoient encore un 1. 2.
p.191.
f Paul.ill. p.88| Sur.p.221.§ 3.

Cang.lat.p.714.2. 1. *Campidoctor, qui ſcientiam armorum, & omnes armaturæ numeros militibus tradit.*
Cang.lat.P.p. 2. M du Cange cite un endroit de S. Jerome qui ſemble mettre un Senateur entre les officiers
417.1. d'armée: mais il n'en dit rien a quand il traite des Senateurs.
a p.793.

rang conſiderable dans la legion auſſi-bien pour l'ardeur de leur foy que par leurs charges: '& tous les ſoldats rendant à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à Ceſar ce qui appartient à Ceſar, n'avoient pas moins de fidelité à obeïr à J. C. qu'à obeïr à l'Empereur, ni moins de courage pour défendre leur foy, que pour combatre les ennemis. La profeſſion des armes ne leur faiſoit point oublier ce qu'ils devoient à l'Evangile. Paul.ill.p.87.

[Diocletien qui avoit eſté fait Empereur en l'an 284,] 'ſe crut obligé en l'an 286 de prendre pour collegue Maximien Hercule, afin de remedier aux troubles des Gaules, "où Amand & Elien s'eſtoient revoltez, & où les peuples de la campagne s'eſtoient ſoulevez ſous le nom de Bagaudes. 'Pour groſſir les troupes "que Maximien devoit mener à cette guerre, Diocletien fit venir d'Orient la legion dont nous parlons. 'Il la receut à Rome ſelon quelques uns, ["quoiqu'il ſoit difficile de croire qu'il fuſt alors en Italie,] & luy donna les ordres neceſſaires pour ſuivre Maximien dans les Gaules. Mais le Pape [Caius] luy donna des ordres encore plus importans, en animant tous ces ſoldats à tout ſouffrir plutoſt que de manquer à la foy qu'ils avoient promiſe à Dieu. Aur.V. p 514 c] Sur p.221. § 1. V. Diocletien § 4. Note 2. Paul.ill.p 87. Sur.p.221.§ 1. V. Diocletien § 4.

'S. Eucher dit que les legions eſtoient encore alors compoſées de 6600 hommes. 'Vegece dit de ſixmille, & quelquefois plus, 'la regle eſtant qu'elles fuſſent "d'un peu plus de ſix mille hommes de pié, & "de 700 chevaux, quoiqu'elles en puſſent avoir davantage [Mais autant qu'on en peut juger par ſa ſuite, il parle plutoſt de ce qui avoit eſté autrefois, que de ce qui eſtoit de ſon temps ſur la fin du IV. ſiecle,] 'où il dit qu'elles eſtoient fort affoiblies par la negligence des temps precedens. 'Ammien fait entrer tout d'un coup ſix legions dans Amide pour y ſoûtenir le ſiege contre les Perſes, 'outre celle qui en faiſoit la garniſon ordinaire avec d'autres troupes. 'Cependant ſur ce qu'en dit Saint Eucher, les plus anciens donnent à Saint Maurice 6600 compagnons de ſon martyre. 'Les martyrologes de Saint Jerome expriment ce nombre "aſſez differemment. 'Il n'eſt pas meſme certain que toute la legion fuſt alors avec Saint Maurice. 'Au moins on pretend qu'on en avoit detaché un nombre conſiderable de ſoldats pour les faire avancer les premiers à Cologne & en d'autres endroits des Gaules. 'Mais le corps de la legion accompagna Maximien, & paſſa les Alpes Pennines avec luy [par le chemin Romain qui menoit de Milan & d'Yvrée dans la Franche-Comté & dans l'Alſace.] 'Maximien las du voyage, s'arreſta à Paul.ill.p. 87. de 6100. de 726. &c. Veg.l.2.c.2.p.31. c.6.p.34. c.3.p.32. Amm.l.18.c. 1 31.a. p.130 d. Act.M.p.287. § 4. Flor.p.850. Act.M.p.288.45 Trev.an p.193. § 73.74. Sur.p.221. § 2. § 2 [Paul.ill.p.

Octodure, où ſelon Surius, il vouloit aſſembler toutes les troupes pour les faire aſſiſter à des ſacrifices profanes, & leur y faire faire des ſermens, dans les quels on pretend qu'il y avoit des choſes contre la religion: de ſorte que la legion Thebéenne, pour n'avoir point de part à ces ſacrileges, paſſa Octodure, & s'alla camper à huit milles de là, ou à douze ſelon d'autres, en un lieu appellé Agaune ou Acaune, [& qui eſt aujourd'hui ſi connu ſous le nom de Saint Maurice.] S. Eucher le met environ à "24 60 milles, lieuës de Geneve, & à neuf ou dix de la teſte du lac. On pretend que les anciens l'ont auſſi appellé Ternade ou Tornate, le nom d'Agaune qui ſignifioit une roche en gaulois, marquant le quartier, & Ternade le bourg qui eſtoit en cet endroit. [S. Eucher ne parle point de ſacrifices;] 'mais dit ſeulement que comme on vouloit obliger la legion "à des choſes contraires au Chriſtianiſme, elle refuſa abſolument d'y obeïr, & s'arreſta au lieu d'Agaune dont ce Saint fait la deſcription. V. la note 2.

Sur. 21 Nor. h. P. 1. 2. c. 3. p. 178. Paul. ill. p. 87. Nor. p. 178 Not. G. p. 3. 2. Paul. ill. p. 87.

[Maximien qui eſtoit cruel & violent ſelon tous les hiſtoriens,] V. Dioclétien § 3. '& fort attaché à l'idolatrie ſelon S. Eucher, s'emporta étrangement quand il ſçeut que la legion Thebéenne refuſoit d'obeïr; & commanda qu'on la decimaſt, c'eſt à dire que de dix on en tuaſt un ſur qui le ſort tomberoit, afin que la crainte fiſt obeïr les autres. 'Cet ordre fut executé, ſans que tant de ſoldats qui avoient les armes à la main, ſe miſſent en état de défendre leurs compagnons qu'on immoloit avec tant d'inhumanité. Auſſi bien loin de pleurer leur mort comme un malheur, ils les eſtimoient heureux de ſouffrir pour le Dieu qu'ils adoroient. C'eſt pourquoi aprés l'execution, ils proteſterent tous hautement qu'ils n'obeïroient à perſonne pour commettre des ſacrileges; qu'ils eſtoient Chrétiens, qu'ils avoient toujours deteſté les idoles, & qu'ils ſouffriroient tout plutoſt que de rien faire contre leur foy.

p. 86. 87 Bar. 22. ſept. b. Pau'. p. 89. p. 87. 88. p. 88.

'On raporta leur réponſe à Maximien, qui entrant en fureur ordonna qu'on les decimaſt une ſeconde fois. L'ordre fut executé, ſans que cela diminuaſt le courage de ceux qui reſtoient. Ils eſtoient fortifiez par Maurice, Exupere, & Candide, qui les animoient par l'exemple meſme de leurs compagnons, à les ſuivre dans le ciel où ils les avoient precedez par le martyre. 'Surius fait faire ſur cela deux diſcours par S. Maurice & S. Exupere, [qui ſont fort beaux & fort bien écrits.] 'Les ſoldats ne reſpirant donc plus que le martyre, ſe moquerent du commandement qu'on leur faiſoit d'obeïr à Maximien, & répondirent en des termes

Sur. 22. ſept. p. 221 § 5. 6. Paul. ill. p. 88.

termes vraiment dignes d'eſtre prononcez par des Martyrs, & d'eſtre écrits par un Eveſque auſſi ſaint & auſſi eloquent que S. Eucher.

» Nous ſommes vos ſoldats, diſoient-ils à l'Empereur, mais nous » ſommes auſſi ſeruiteurs de Dieu: c'eſt ce que nous avouons, & » avec joie. Nous vous devons nos armes, & à Dieu un cœur in- » nocent. Nous avons receu de vous la ſolde de la milice, & de » Dieu le commencement de la vie. Nous devons donc vous ſui- » vre, mais non contre celui qui eſt noſtre createur, & qui eſt auſſi » le voſtre, quand meſme vous ne voudriez pas le reconnoiſtre. » Nous ſommes preſts de vous obeïr, comme nous avons fait juſ- » qu'à cette heure; mais non pas quand vous nous commanderez » des crimes. Que s'il faut neceſſairement deſobeïr à Dieu ou à » un homme, nous obeïrons à celui que nous craignons le plus ... ». » 'Aprés tout, comment vous aſſurerez vous de noſtre fidelité, ſi p.89. » nous ne la gardons pas à noſtre Dieu? Le ſerment que nous vous » avons preſté eſt-il plus auguſte que celui que nous luy avons fait » auparavant; Si vous cherchez à faire mourir des Chrétiens, » nous le ſommes tous, preſts à recevoir avec patience le coup de » la mort. Nous le recevrons avec la meſme joie que nous l'avons » déja receu en la perſonne de nos freres. Car les Chrétiens ſavent » ſouffrir, non ſe revolter. Le danger où nous nous voyons ne nous » paroiſt pas une neceſſité de nous défendre. Quelque terribles » que ſoient les efforts de ceux qu'on reduit dans le deſpoir, [& » quelque juſtes qu'ils paroiſſent,] nous avons des armes, & nous » ne nous en ſervirons point. Nous aimons beaucoup mieux ſouf- » frir la mort que la donner, & ſortir de ce monde innocens, que » d'y demeurer ſouillez d'un crime. Employez donc contre nous » les tourmens, le fer, & le feu; nous ſommes preſts à tout ſouf- » frir, mais non pas à ceſſer d'eſtre Chrétiens.

'Un diſcours ſi genereux & ſi ſage ne flechit pas Maximien. Un p.89. ſi grand nombre non de coupables, mais d'innocens, ne le toucha point. Au contraire voyant qu'il ne pouvoit eſperer de les vaincre, il envoya ſes autres troupes les environner & les maſſacrer. Ces genereux ſoldats voyant venir leurs boureaux, 'quitterent p.90. l'épée, ſe depouillerent de leurs armes pour eſtre plus facilement egorgez comme des agneaux, & des diſciples de l'Agneau qui s'eſt laiſſé mener à la boucherie ſans ouvrir la bouche. Ils ne ſe defendirent pas meſme de paroles, croyant que la juſtice pour laquelle ils ſouffroient, ne ſe pouvoit mieux ſoûtenir que par leur ſang: '& s'ils parlerent, ce fut pour s'animer les uns les au- Fort. l. 2. c. 15. p. 62.

tres à mourir avec courage & avec joie, ou pour preſſer les exe-
Paul.ill.p.90. cuteurs de finir leur vie. Toute la terre fut donc couverte de corps morts, & jamais on ne vit ſans combat un ſi grand carnage. [Quoique Maximien ſe ſoit rendu coupable de bien d'autres
p.91. crimes,] 'Saint Eucher ſemble neanmoins attribuer à celui-ci la mort honteuſe qu'il ſouffrit [en l'an 310, 24 ans aprés cette inſigne cruauté: Car il la faut mettre apparemment dés le commence-
Flor.p.850.851. ment de ſon regne "en 286, le 22 de ſeptembre,] 'auquel la feſte de V. la note 2.
S. Maurice & de ſes compagnons eſt marquée dans les martyrologes de S Jerome, dans Bede, [2] & dans divers autres. 2.

Boſq.l.5.p.128. 'Les actes de S. Victor de Marſeille, [qui peuvent eſtre auſſi anciens que Saint Eucher,] marquent comme la plus inſigne des
Paul.ill.p.90. cruautez commiſes contre les Chrétiens par Maximien, ce carnage ſi fameux des Thebéens à Agaune. 'S. Eucher dit que de tant de ſaints Martyrs il ne connoiſſoit les noms que de Saint
Sur.22.dec.p. 222. § 9.10. Maurice, S. Exupere, & S. Candide. 'Surius n'y ajoute que Saint Innocent, dont [le nom] peut avoir eſté decouvert depuis avec
Flor.p.850.852. ſon tombeau. 'Divers martyrologes, meſme les plus anciens, y
Act.M.p.287. § 5. ajoutent un S. Vital, dont l'hiſtorien Ordri Vital a pris ſon nom.

Sur.22.dec p. 222 § 7. 'On pretend que Maximien avoit accordé la depouille de ces Saints à tous ceux qui les tueroient. [4] Comme donc les meur-
4 Paul.ill.p 90. triers ſe rejouiſſoient de ces cruelles depouilles, & faiſoient bonne chere, un veteran nommé Victor paſſa par là, & demanda la cauſe de cette grande rejouiſſance, à laquelle chacun l'invitoit de prendre part. On la luy dit, en meſme temps ſaiſi d'horreur & pour le feſtin, & pour les conviez, il vouloit ſe retirer. Mais [on l'arreſta,] en luy demandant ſi c'eſtoit qu'il fuſt auſſi Chrétien. Il declara qu'il l'eſtoit, & qu'il le vouloit toujours eſtre: & ſur cela il fut auſſitoſt tué, & uni à la legion Thebéenne,
Fler.p.850. quoiqu'il n'en euſt pas eſté. 'Tous les martyrologes marquent ſa feſte avec celle de S. Maurice.

Paul.ill.p.91. 'On tient, dit S. Eucher, que les corps de ces Saints furent revelez longtemps aprés à Theodore Eveſque du lieu, [qui vivoit, comme nous avons dit, en 381.] On baſtit une egliſe en leur honneur, & durant qu'on la baſtiſſoit, un des ouvriers qui eſtoit payen, eſtant demeuré ſeul au baſtiment pendant que les autres eſtoient allez entendre l'office, parceque c'eſtoit un dimanche, les Martyrs s'apparurent à luy en plein jour. En meſme temps il ſe vit enlevé, & mis ſur le chevalet, où il fut fouetté, & repris ſeverement de ce qu'il n'eſtoit pas à l'egliſe avec les autres, ou

2. dans [Florus,] Uſuard, Adon, Raban, Notker, [Vandelbert] &c.

[plutoſt] de ce qu'eſtant payen, il oſoit travailler à un ouvrage ſaint comme celui là. Cette rigueur apparente des Saints, fut une veritable miſericorde. Car l'ouvrier ſaiſi de frayeur & de crainte, invoqua le nom de J. C, & ſe fit auſſi-toſt Chrétien.

&c. 'S. Eucher raporte auſſi la gueriſon d'une dame de qualité paralytique, qui vivoit ce ſemble encore lorſqu'il en parloit: '& il ajoute que Dieu avoit fait en ce lieu par ces Saints beaucoup d'autres miracles, ſoit pour la gueriſon des malades, ſoit pour la delivrance des poſſedez. 'Saint Gregoire de Tours raconte de meſme diverſes merveilles arrivées au tombeau & par l'interceſſion de ces Saints. p.91.92. p.92. Gr.T.gl.M.c. 76.p.165-170.

'S. Eucher témoigne qu'on venoit de pluſieurs endroits & de diverſes provinces offrir de l'or, de l'argent, & d'autres preſens pour les honorer. Ce fut pour leur faire auſſi ſon preſent, & obtenir leur interceſſion, qu'il écrivit leur hiſtoire [vers l'an 445.] Il l'adreſſa à Salvius, [ou Silvius] Eveſque du lieu où ils repoſoient, [c'eſt à dire d'Octodure,] puiſqu'il eſtoit ſans ceſſe appliqué à leur rendre l'honneur qui leur eſtoit dû. On dit que leurs actes ont eſté mis en vers par Marbode Eveſque de Rennes, qui vivoit ſur la fin de l'onzieme ſiecle. 'Nous avons auſſi une hymne de Fortunat à la loüange de ces Saints, & nommément de Saint Maurice. Paul.ill.p.92. Voſſ.h.lat.l.2.c. 44.p.372-373. Fort.l.2.c.15.p. 62.

Thomaſius nous a donné depuis peu la Meſſe propre qui ſe chantoit autrefois dans l'Egliſe Gallicane le jour de leur feſte. [Elle paroiſt plutoſt ſuivre S. Eucher que Surius. Thom.p.373-375.

Note 3 &c. 'S. Gregoire de Tours trouva de leurs reliques dans l'egliſe de S. Martin de Tours, où on les avoit miſes long-temps auparavant. [Il y en avoit ſans doute auſſi dans la cathedrale de cette ville, qui a long-temps porté le nom de S. Maurice.] 'Celles de Vienne, d'Angers, & de Mirepoix le portent encore. Gr.T.h.Fr.l.10 c.31.§ 19.p.598 599. Act.M.p.287. § 3.

'S. Sigiſmond Roy de Bourgogne avoit une devotion particuliere pour ces Martyrs; & ce fut devant leurs ſepulcres qu'il fit cette excellente priere où il demanda à Dieu qu'il le puniſt dés ce monde de toutes les fautes qu'il avoit faites. 'Sa mort & les miracles dont elle fut ſuivie, firent voir que Dieu l'avoit exaucé. Il fut enterré en ce meſme lieu. [a] Il y avoit baſti un monaſtere, [comme nous le pourrons dire plus amplement en un autre endroit,] [b] & y avoit donné de grands biens. [c] Il y établit meſme un office perpetuel, [d] & cette inſtitution a depuis eſté imitée par d'autres. Ce monaſtere qui porte aujourd'hui le nom de Saint Maurice, mais qui a paſſé des Benedictins aux Chanoines regu- Gr.T.gl.M.c. 75.p.164.165. Bar. 526. § 45. Gr.T.p.165. a h.Fr.l.3.c.5 p. 110 Gall.chr.t. 4.p.11-14. b Gr.T.p.165. c p.165 h Fr.p. 111 Sur.22.ſept. p.223. § 12. d Act.M.p.288. § 2.

Bar.22.sept.a. liers, a eſté tres celebre dans l'Egliſe, '& nous apprenons de divers monumens de l'antiquité, que les Fideles de l'Occident y venoient ſouvent en pelerinage.

Act.M.p.288.§6 'Pour les Grecs, on ne trouve point qu'ils connoiſſent Saint
Thdrt.gr.aff.l. Maurice. 'Theodoret met un Saint de ce nom entre les Martyrs
8.p.607.a. dont la feſte eſtoit celebre dans l'Egliſe. [a]Mais on croit que c'eſt
a Bar.22.sept. Boll.22.feb.p. "celui qui ſouffrit à Apamée en Syrie, & dont on fait la feſte le 21 de fevrier. V.la perſ.de Diocletien § 69.
238.b.c.

Mol.f.Bel.22. sept.p.202. 'Molanus dit que S.Exupere, qui eſtoit enſeigne de la legion Thebéenne, a eſté tranſporté à l'abbaye de Gemblours en Brabant, dés le temps de ſa fondation ſous Othon I, & que l'on fait memoire de cette tranſlation le 8 de juillet.

Sur.22 sept.p. 222. § 10. 'Surius raporte que long-temps aprés le martyre de S.Maurice, le Rhone decouvrit le tombeau de S.Innocent, l'un de ſes compagnons. Les Eveſques Domitien de Geneve, Gratus d'Aouſte, & Protais le dioceſain [de Sion,] leverent ſon corps & le mirent dans l'egliſe avec les autres. L'on y faiſoit tous les ans memoire de cette tranſlation, [qu'il faut mettre apparemment "un peu V.la note t.
Coint.644.§ 2. 50. aprés l'an 644,] 'auquel Protais de Sion aſſiſta au troiſieme Concile de Challon ſur Sône.

[Outre ceux qui ſouffrirent à Agaune avec S.Maurice, on croit qu'il y en eut quelques autres de la meſme legion Thebéenne qui furent couronnez du martyre en d'autres endroits.]

Paul.III.p.91. 'S.Eucher dit qu'on le tenoit de S.Urſe ou Ours, & de S.Victor, martyrizez ſelon le bruit public, à Soleure ſur la riviere "d'Aar, *Annala.* [qui eſt aujourd'hui l'un des Cantons Catholiques des Suiſſes. Adon & Uſuard parlent aſſez amplement de ces Saints ſur 30 de
Flor.p.852.2. ſeptembre,] 'auquel leur feſte eſt encore marquée dans d'autres martyrologes. [Mais il paroiſſent avoir ſuivi quelque hiſtoire qui n'eſtoit pas fort authentique.] Adon pretend qu'ils s'eſtoient retirez [d'Agaune] à Soleure pour fuir la cruauté de Maximien.

Ado,an.288.p. 136. 'Il parle encore d'eux dans ſa chronique aprés avoir parlé de S. Maurice. [b] Le corps de Saint Victor fut tranſporté de Soleure à
b 30.sept. Fred.c.22.p.9| Coint.602. § 2. Geneve, où il fut trouvé ſous Clotaire II, 'l'an 7 de Thierri Roy de Bourgogne, c'eſt à dire en l'an 602. &c.

Trev. an.t.2.p. 547.2. 'On pretend qu'aprés la mort de S. Maurice, Maximien envoya Rictius Varus ſon Prefet [du Pretoire,] pourſuivre partout les ſoldats de la meſme legion, [qu'on pouvoit avoir envoyez
2|548.2|193.194. auparavant en divers endroits des Gaules,] '& leur oſter la vie du corps ou celle de l'ame. Ce Prefet en fit mourir, dit-on, "un V.S Denys de Paris § 6. grand nombre à Treves dés qu'il y arriva, avec S.Thyrſe qui les

commandoit,[& on en fait la feſte le 4 d'octobre.] On y joint un S. Boniface dont le corps fut tranſporté en un autre endroit l'an 768, par Hildulphe Eveſque de Treves. [Nous voudrions que ces faits fuiſſent appuyez ſur quelque hiſtoire plus autentique que n'eſt celle de S. Palmace & des autres qu'on dit avoir ſouffert à Treves dans cette perſecution. Car cette hiſtoire qui n'eſt apparemment que du XI. ſiecle, n'eſt pas une piece qui puiſſe avoir une grande autorité. Elle peut neanmoins eſtre veritable en ce point, qui ſervira a demeſler de grandes difficultez. Car nous trouvons bien des Martyrs qu'on met ſous Diocletien, & la pluſpart ſous Maximien ſeul, dont beaucoup ſont condamnez par Rictius Varus. Cependant nous avons de grandes raiſons pour dire que les edits de Diocletien publiez en l'an 303, n'ont eu que tres peu d'effet dans les Gaules. Ainſi il eſt tres naturel de croire que Maximien, cruel de luy meſme, & tres preſt à perſecuter l'Egliſe, comme le décrit Lactance, la perſecuta effectivement à ſon entrée dans les Gaules, irrité contre les Chrétiens ſoit par la ſeule reſiſtance de la legion Thebéenne, ſoit par d'autres raiſons que les demons & leurs miniſtres pouvoient ajouter.] Fort. n. p 37.

ad Medianum monaſterium.

'On met comme une ſuite de la meſme perſecution contre la legion Thebéenne, divers Martyrs de Cologne & des environs, dont nous avons des actes dans Surius, attribuez à Helinand, 'parcequ'on y trouve mot à mot pluſieurs choſes que Vincent de Beauvais cite de cet auteur. [a] Cet Helinand eſtoit un Religieux de Froimont, [abbaye de Bernardins prés de Breſle au dioceſe de Beauvais,] qui vivoit vers l'an 1230, [ce qui ſuffit pour luy oſter toute autorité, & ne pas trouver étrange] 'qu'il mette le commencement de Maximien en 291, [cinq ans pluſtard qu'il ne faut;] 'qu'il faſſe deſcendre les François des Troyens, [b] & qu'il admette le batteſme de Conſtantin par S. Silveſtre. [c] Il ſuit les actes de Surius dans ce qu'il dit de l'hiſtoire de Saint Maurice. 'C'eſt proprement un ſermon fait le 10 d'octobre, aùquel l'Egliſe de Cologne celebroit la memoire de tous les Saints dont il fait l'hiſtoire; '& il ſemble prononcé à Cologne meſme. [d] Il veut que tous ces Saints aient eſté de la legion Thebéenne, [e] hors les ſoldats Maures qu'il met les derniers. p. 37. Sur. 10. oct. p. 140 § 7. Vinc. B. l. 12. c. 4. p. 457. [a] Voſſ. h. lat. l. 2. c. 55. p. 445. Sur. 10. oct. p. 141. § 4. § 9. [b] § 10. [c] § 5. § 1, 14. § 6. [d] § 1. [e] § 10.

'Il parle d'abord du martyre de S. Caſſius, de S. Florent, & de ſept autres [qui ſouffrirent à Bonn prés de Cologne, ſelon le martyrologe Romain. Les noms de ces Saints ſont marquez le 10 d'octobre par les martyrologes de S. Jerome & par Uſuard.] 'Baronius dit que leurs corps ſe gardent encore à Bonn. [f] Heli- § 7. Bar. 10. oct. d. [f] Sur. 10 oct. p. 142. § 7. Mol. ib.

nand met leur martyre à Verone, qui eſt Bonn ſelon Molanus.

Bar.ib.c/197. § 21/Trev.an. p.195/Sur.§ 9.

'Le martyrologe Romain marque encore le meſme jour au territoire de Cologne S. Victor & ſes compagnons, qui eſtoient au nombre de 17 ſelon Uſuard. D'autres en mettent 330, & les font ſoldats de la legion Thebéenne. 'Les martyrologes de Saint Jerome mettent ce jour là S. Victor, auquel ils ſemblent joindre un Malluſe avec 330 autres. C'eſt S. Malloſe qu'Adon joint ſeul à S. Victor. 'Et S. Gregoire de Tours nous apprend qu'on tenoit que ces deux Martyrs repoſoient dans une meſme egliſe baſtie par Ebregiſile Eveſque de Cologne 'ſur la fin du VI. ſiecle.[a] Elle eſtoit ſous le nom de S. Malloſe dont Dieu avoit decouvert le corps du temps de ce meſme Eveſque.[b] Browerus dit que Saint Victor & ſes compagnons ont donné le nom à la ville appellée *Santen* ou *les Saints* dans le pays de Cleves [ſur le Rhein un peu audeſſous de Veſel: Il ne dit pas neanmoins que ce ſoit la ville de Bertune] 'où eſtoit l'egliſe de Saint Malloſe, & où l'on tenoit qu'il avoit ſouffert. 'Helinand met le martyre de S. Victor & ſes compagnons à Xanthe, & conte 26 milles, ou une fort grande journée de l'egliſe de S. Victor, qui eſtoit, dit-il, tres belle, juſqu'au lieu où S. Caſſius avoit ſouffert: [& il y a bien 26 lieuës françoiſes de Bonn à Santen. Il ne dit rien de Malloſe, qu'Uſuard prend pour un ſurnom de S. Geron: & il le met neanmoins à Cologne, comme nous allons bien-toſt voir. Bede marque un S. Victor le 10 d'octobre.]

Flor.p 910.

Gr.T.gl.M.c. 63 p.142.143.

h.Fr.l.10.c.15. p 560.

a gl M.p.142. 143.

b Fort.n.p.38.

Gr.T.p.142.

Sur.10 oct.p. 142.§ 9.14.

'Nous ſommes an moins fondez ſur S. Gregoire de Tours, pour dire qu'on tenoit de ſon temps que cinquante ſoldats de la legion Thebéenne avoient conſommé leur martyre à Cologne, & qu'on avoit enſuite jetté leurs corps dans un puits. On baſtit en ce meſme lieu une fort belle egliſe, qui eſtoit particulierement remarquable pour ſes dorures: ce qui faiſoit qu'on l'appelloit Les Saints dorez. 'Helinand en attribuë la conſtruction à Sainte Helene mere de Conſtantin.[c] Ebregiſile dont nous venons de parler, fut gueri d'un grand mal de teſte en touchant de la terre [tirée] du puits où l'on avoit jetté leurs corps. 'Helinand fait monter le nombre de ces Saints à 318, & leur donne pour chef S. Gereon, dont le nom eſt auſſi marqué au 10.e d'octobre par Florus, &[1] d'autres martyrologes, qui le mettent tous à Cologne, avec ſes 318 ſoldats Thebéens. 'Adon dans ſa chronique en met 328.][d] Le monaſtere de S. Gereon dont parle Helinand, & où l'on voyoit, dit-il, beaucoup de marques de la pieté de S.te Helene,

Gr.T.gl.M.c. 62 p.141.

Sur.10.oct.p. 140.§ 11.

c Gr.T.p 141. 142.

Sur.10.oct.p. 140.§ 8.11.

Ado,an.288.p. 136.

d Sur.p.140. § 10.

1. Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

[eſt apparemment] cette belle egliſe où il eſtoit enterré. [Les martyrologes de S. Jerome ne nomment point S. Gereon;] mais le 19 d'octobre ils marquent à Cologne 327 Martyrs, dont Dieu ſçait les noms. Notker marque le meſme jour S. Gereon avec 319 autres. Quoique l'Egliſe de Cologne honoraſt tous ces Martyrs en un meſme jour, [c'eſt à dire le 10 d'octobre, auquel nous avons vu que preſque tous les martyrologes les mettent,] il eſt neanmoins comme impoſſibile qu'ils aient tous ſouffert ce jour là, [ſi l'on ne veut dire que ç a eſté en des années differentes. Rien n'empeſche de croire qu'ils ont ſouffert, ou tous ou en partie, en l'an 286. § 11. Flor. p. 907. p. 908, 1. 2.

Helinand ajoute que Maximien ayant fait venir en ce temps là dans les Gaules diverſes troupes levées dans la Mauritanie & les autres provinces d'Afrique, 350 ſoldats de ces troupes furent tuez pour la foy, & enterrez avec S. Gereon & ſes compagnons. Les martyrologes de S. Jerome marquent le 15 d'octobre à Cologne la feſte de pluſieurs ſoldats Maures. [Vandelbert] & divers autres martyrologes en parlent de meſme. Uſuard en conte 360, & les fait ſoldats de la legion Thebéenne. Adon & Notker qui n'en mettent que 50, les font ſoldats de la meſme legion ſous S. Gereon. [Mais il vaut aſſurément mieux ſuivre Helinand, n'y ayant pas d'apparence que les ſoldats de la legion Thebéenne fuſſent Maures.] Sur 10. oct. p. 1424 10. Flor. p. 919. Boll. mars, t. 2. p. 35. b. Flor. p. 920. 1.

Quelques nouveaux auteurs marquent le 2 de janvier Saint Defendant martyr dans le dioceſe de Marſeille, qu'ils diſent avoir eſté ſoldat de la meſme legion. M.r du Sauſſay luy donne pluſieurs ſoldats pour compagnons de ſon martyre, marque que leurs corps furent levez de terre le 14 de ſeptembre, & en dit quelques autres choſes, ſans citer aucun auteur. On dit que les actes de S. Defendant ſont à Bergame dans un manuſcrit. Le nom de ce Saint eſt fort celebre dans la Lombardie, & l'on pretend que ſes reliques ſont à Caſal. * Il y en a neanmoins qui diſent que ce ſont deux Saints differens. Boll. 2. jan. p. 80. Gueſ. ma. p. 130. Boll. 2. jan. p. 80. § 5. * p. 1085.

Le meſme jour on marque encore deux autres ſoldats de la meſme legion, S. Sebaſtien & S. Alvere, que l'on dit avoir ſouffert à Foſſano en Piemont: & l'on pretend que leurs corps y furent trouvez l'an 1427. p. 81.

Uſuard & Adon mettent encore de ce nombre S. Second & S. Alexandre Martyrs, le premier qualifié capitaine a Vintimille dans la ſeigneurie de Genes, & l'autre appellé ſimplement ſoldat à Bergame dans celle de Veniſe. On fait la feſte de ces deux Ado, 26. aug. Bar. ib. c. d.

Saints le 26 d'aouſt. Leurs actes ſont dans Mombritius. Adon dit que S. Second ſouffrit avant S. Maurice. Il parle fort amplement de S. Alexandre, qu'il dit avoir eſté condanné par Maximien meſme, quinze jours ſeulement aprés ſa converſion.

P.de N.l.8.c. 133.p.1724. 'Le martyrologe Romain, aprés Pierre des Noels, met encore entre les ſoldats de la legion Thebéene, S. Antoine ou Antonin honoré à Plaiſance en Italie le 30 de ſeptembre. Neanmoins ce qu'on en dit [ne convient point à un ſoldat. Uſuard & l'appendix d'Adon en font un Confeſſeur.] 'Mais les martyrologes de S. Jerome marquent ce jour là S. Antonin à Plaiſance comme un Martyr. 'On en dit les meſmes choſes que de "S. Antonin de Pamiers. 'On pretend que ſon corps fut trouvé lorſque S. Sabin eſtoit Eveſque de Plaiſance [vers 390,] [a] & que ce Saint le tranſporta ſolennellement en l'egliſe de S. Victor Martyr, [b] laquelle porta depuis le nom de S. Antonin, comme du patron de la ville. On y celebre la feſte de ce Saint le 4 de juillet, & la decouverte de ſon corps le 13 de novembre.

Flor.p.887.888. p.806.1. P.de N. p.172. 4 Bar.10.ſept. d. [a] Boll.17.jan. p.163.e. [b] f. V. S.Denys de Paris §.o] note 15.

MS.p.494. 'Les SS. Solutour, Adventor, & Octave, que l'on tient auſſi avoir eſté ſoldats de la legion Thebéenne, ſont plus celebres. 'Ennode les nomme. [c] Nous en avons un ſermon de S. Maxime de Turin, qui ne nous en apprend neanmoins autre choſe, ſinon que ces Saints avoient eſté martyrizez à Turin, & que leurs reliques y eſtoient, 'comme elles y ſont encore aujourd'hui dans l'egliſe des Jeſuites qui eſt conſacrée ſous leur nom. Ils ſont meſme conſiderez comme les patrons de toute la ville. 'Leurs corps eſtoient autrefois dans une abbaye baſtie dans les fobourgs, qui fut détruite en 1559. 'Nous en avons "des actes dans Mombritius, [qui ne paroiſſent pas fort anciens, ni fort capables d'autoriſer ce qu'ils raportent.] 'Ils mettent la mort de ces Saints le 20 de janvier; '& divers modernes en font ce jour là: [d] on en marque une tranſlation à Turin le 22 du meſme mois. [e] Neanmoins les martyrologes de S. Jerome marquent ces Saints le 20 de novembre: [en quoy ils ſont ſuivis par Uſuard, par le martyrologe Romain, par Ferrarius, & par d'autres. 'On pretend que ces Saints furent "enterrez à Turin par S.te Julienne, qui y vint exprés d'Yvrée dont elle eſtoit. 'Cette Sainte eſt honorée à Turin où on en a les reliques, & où l'on en fait le 13 de fevrier comme d'une veuve. 'On ne trouve point d'hiſtoire de ſa vie, [& Bollandus ne dit point qu'elle ſeroit dans aucun martyrologe.]

Enn.car.1.p. 557. [c] Max.T.f.63. p.237. Boll.13.feb p. 657 c.f. p.659.c. MS.p.494. p.495. Boll.20 jan.p. 252.d. [d] Ferr.it.p.716. [e] Flor.p.988. Boll.13.feb.p. 658. § 5. § 1. § 2. Note 4. &c.

S. QUENTIN

S. QUENTIN
MARTYR.

Note 1. [NOUS avons peu d'actes de Martyrs qui ſoient mieux écrits que ceux de Saint Quentin. "Et quoiqu'ils ne ſoient pas originaux, il y a neanmoins quelque lieu de croire qu'ils ſont écrits avant le milieu du VII. ſiecle. Ainſi nous ferons un extrait de ce qui s'y trouve de plus remarquable.]

'Ils font Saint Quentin fils d'un Zenon Senateur Romain, & diſent qu'il vint en France avec S. Lucien de Beauvais, [a] que S. Ouen appelle en effet ſon collegue. 'Les anciens actes de Saint Note 2. Lucien" y joignent S. Denys de Paris. [b] D'autres y ajoutent Saint Piaton de Tournay, & divers autres Martyrs qu'on fait auſſi V. S. Denys de Paris § 2. compagnons de S. Denys. [Que ſi cela eſt veritable, "il faudra dire que S. Quentin eſt venu en France vers l'an 245.]

Sur. 31. oct. p. 402. § 1. 5. [a] Spic. t. 5. p. 202 Boll. 8 jan. p. 466. § 3. [b] Laun. de Dion. t. 2. p. 187. 188. Boſq. l. 5. p. 156.

'Ses actes diſent qu'il fut avec S. Lucien juſques à Amiens, où il demeura pour preſcher la parole de Dieu; & que S. Lucien la fut porter à Beauvais. 'Ces deux Saints autoriſoient leur predication par leurs miracles, & l'animoient toujours de nouveau par les jeſnes & les prieres. C'eſt par ce moyen qu'ils ſe preparoient encore à leur martyre, auquel ils arriverent enfin 'ſous le regne de Diocletien & Maximien, & ſous le Preſet Rictius Varus dont le nom eſt ſi celebre par le ſang des Chrétiens qu'il V. la perſ. de Diocletien § 2. repandit dans les Gaules, ["c'eſt à dire apparemment en 287.]

Sur. p. 402. § 1. § 2. § 3.

'Ce perſecuteur avoit déja entendu parler de S. Quentin. Il MS. p. 34. eſtoit encore entre Reims & Soiſſons lorſqu'il reſolut ſa mort, ſelon l'hiſtoire de S. Rufin & S. Valere; & il ſe haſtoit pour cela de venir en Vermandois, [ou plutoſt à Amiens où eſtoit le Saint.] 'Eſtant donc arrivé à Amiens, & y voyant le progrés que faiſoit Sur. 31. oct. p. 403. § 4. la foy par le moyen de ce Saint, il le fit auſſi-toſt arreſter, & l'envoya chargé de chaines dans une priſon. 'Le lendemain il le fit § 5. 6. comparoiſtre devant luy, & voyant que les diſcours, les promeſſes, & les menaces eſtoient inutiles, il le fit fouetter cruellement, 'puis renfermer dans l'obſcurité d'un cachot, ordon- § 7.

nant qu'on n'y laiſſaſt entrer aucun Chrétien pour le conſoler.
§ 8. Mais la nuit ſuivante il vint un Ange, diſent ſes actes, qui ayant
§ 9. tiré le Saint de la priſon, l'envoya preſcher au peuple: & ſon diſcours animé par ſes ſouffrances convertit environ 600 perſon-
p. 104 § 10. nes. Ses gardes meſmes ayant appris ce qui eſtoit arrivé, ſe convertirent à la foy, & en firent une profeſſion publique devant Rictius Varus, qui ſe contenta neanmoins de les chaſſer, [ſi on le peut croire ſur l'autorité des actes,] & tourna toute ſa fureur contre S. Quentin.

§ 10. Il le fit donc ramener devant luy; & aprés l'avoir tenté inutile-
§ 11. ment par une fauſſe douceur, il le fit étendre avec des poulies juſqu'à le demembrer; il le fit fouetter avec "des chainettes de *reſticulis.* fer, il luy fit verſer ſur le dos de l'huile, de la poix, & de la graiſſe toute bouillante, & luy fit appliquer les torches ardentes. Mais le feu du S. Eſprit qui le bruloit au dedans, luy fit mepriſer tous
§ 12. ces tourmens. Le tyran n'eſtant pas encore ſatisfait, luy fit mettre dans la bouche de la chaux, du vinaigre, & de la moutarde, pour luy oſter au moins la parole, s'il ne luy pouvoit oſter la foy.

§ 12. Il le menaça enſuite de l'envoyer à Rome aux Empereurs: ſurquoi le Saint luy declara qu'il ne craignoit pas d'aller à Rome, puiſque Dieu y eſtoit auſſi-bien qu'ailleurs; mais qu'il eſperoit neanmoins d'achever ſa courſe dans la province meſme où il
§ 13. eſtoit. Cela arriva de la ſorte. Car le Prefet ayant commandé à quelques ſoldats de charger le Saint de chaines de fer, & de le mener toujours devant juſqu'à ce qu'il les euſt atteints, ces ſoldats le conduiſirent juſqu'à la ville appellée *Auguſta Veromanduorum*, [alors capitale du Vermandois, mais qui ſelon l'opinion de pluſieurs perſonnes habiles, "n'eſt plus que le village & l'ab- Note 3. baye de Vermand.] Les ſoldats qui menoient le Saint eurent ordre d'attendre en cet endroit Rictius Varus qui y arriva le len-
§ 13. demain. Il y eprouva encore la foy du Saint par de nouvelles fla-
§ 14. teries, & par de plus horribles ſupplices. Car il le fit percer depuis le cou juſqu'aux cuiſſes avec deux barres de fer, & luy fit
1. dec p. 13 § 6. ficher de grands cloux entre les ongles & la chair, & encore en pluſieurs autres parties du corps, & juſque dans la cervelle, puiſqu'on le trouva encore en cet état, lorſque ſes reliques furent levées de terre ſous S. Eloy.

31. oct. p. 405. Il ne mourut point de tous ces tourmens ſelon ſes actes, [ce
§ 15. qui n'eſt pas neanmoins aiſé à croire:] mais il falut le condanner
§ 16. à avoir la teſte tranchée. Et cela fut executé le 31 d'octobre, [a] au-
[a] Flor p. 942. quel on fait la feſte de ce ſaint Martyr, & auquel elle eſt marquée

dans Bede, Raban, Florus qui fait un long extrait de ſes actes, dans le martyrologe de S. Jerome, & generalement dans preſque tous les autres Latins. 'On garda ſon corps depeur que les Chrétiens ne l'enterraſſent avec l'honneur qu'il meritoit; & quand la nuit fut venüe, le Preſet l'envoya jetter dans la riviere de Somme, 'avec une maſſe de plomb, ſelon quelques uns, afin qu'il demeuraſt toujours dans la bouë au fond de l'eau. 'L'endroit où on le jetta eſtoit à deux lieuës de Vermand, [a] à l'endroit où l'on paſſoit la Somme pour aller d'Amiens à Lân, ſelon les actes du Saint, [quoiqu'il ſoit difficile de l'accorder avec la ſituation des lieux, qui ne permet pas qu'on prenne ce chemin ſans ſe detourner beaucoup.]

Sur. 31. oct. p. 405. § 16. Hemer. n. p. 5. Sur. 31. oct. p. 406. § 17. [a] p. 405.

'Le corps de Saint Quentin demeura en ce lieu durant 55 ans, 'juſqu'à ce que ſous l'empire de Conſtance & de ſes freres Conſtantin & Conſtant, une dame de Rome nommée Euſebie qui eſtoit aveugle, receut, dit-on, commandement d'un Ange de le venir chercher, avec aſſurance de recouvrer la vuë quand elle l'auroit decouvert aux peuples. Elle trouva l'endroit ſelon les marques que l'Ange luy en avoit données; & aprés qu'elle ſe fut miſe en prieres, le lieu commença à s'agiter, & l'on vit, diſent les actes, le corps du Saint monter du fond de l'eau, & nager juſqu'à ce qu'il puſt eſtre receu par ceux qui eſtoient au bord. Sa teſte ſortit auſſi d'un autre endroit, & nagea ſur l'eau juſqu'à ce qu'elle ſe fuſt rejointe à ſon tronc. 'On aſſure que ce ſaint corps n'avoit pas la moindre marque de corruption, mais qu'au contraire il avoit une blancheur toute extraordinaire, & une odeur tres agreable.

§ 16. § 17. p. 405.

'On pretend qu'il arriva encore une autre merveille. Car Euſebie voulant tranſporter le corps à Vermand pour l'y enterrer honorablement, & eſtant déja ſur la montagne proche de la riviere, le corps devint ſi peſant, qu'on reconnut aiſément que le Saint vouloit demeurer en ce lieu. Euſebie l'y fit donc enterrer, & fit baſtir une chapelle ſur ſon tombeau. Auſſi-toſt qu'elle eut accompli cet office de pieté, elle recouvra la vuë, & tous les malades qui ſe trouverent alors preſens, y receurent la gueriſon. 'Euſebie s'en retourna à Rome, & emporta avec elle les barres de fer qui avoient ſervi au martyre du Saint. [Mais pour les cloux, ils demeurerent fichez dans ſes membres comme les boureaux les y avoient enfoncez,] 'puiſqu'on les trouva encore en cet état ſous S. Eloy.

p. 406. p. 406. Spic. t. 5. p. 201.

[Nous n'aurions pas parlé ſi amplement de cette revelation du

corps de S. Quentin, dont les particularitez ſont aſſez difficiles
Sur.p.106.§ 17. à croire,] 'ſi les actes n'aſſuroient que l'hiſtoire en a eſté écrite par un témoin oculaire. [Si nous l'avions, nous jugerions mieux
Spic.t.5. p.199. de l'autorité qu'elle peut avoir.] 'S. Ouen la marque en un mot, diſant qu'Euſebie tira de la riviere le corps de S. Quentin, & l'enterra ſur la montagne prochaine, qui n'eſtoit pas eloignée
Gr.T.gl.M.c. 73.p.161. de la ville de Vermand. 'S. Gregoire de Tours en parle auſſi, & remarque que cette femme, qu'il ne nomme point, recouvra la
Sur.ut ſup| Boll.mars,t.2. p 36.f. vuë auſſi-toſt aprés. 'On faiſoit autrefois la feſte de cette tranſlation le 24 de juin. [Que ſi elle eſt effectivement arrivée lorſque les trois enfans de Conſtantin vivoient encore, il la faudra met-
Heiner.n. p.5.c. tre en l'an 340,]pres de 55 ans aprés le martyre du Saint, comme porte une de ſes hiſtoires, [c'eſt à dire 52 ans, & environ 8 mois, "puiſqu'il y a plus de probabilité à mettre ſon martyre en 287 Note 4.
qu'en 286.]

Gr.T.gl.M.c. 73.p.161-163. 'Saint Gregoire de Tours raporte qu'un Preſtre de la ville [qui porte aujourd'hui le nom de Saint Quentin,] & où repoſoit ſon corps, ayant deferé au juge un voleur qui luy avoit derobé un cheval, & le juge ayant condanné le voleur à eſtre pendu, quoy que le Preſtre euſt pu faire pour luy obtenir la vie, ce Preſtre ne voulant pas qu'on luy puſt reprocher d'avoir eſté cauſe de la mort d'un homme, s'en alla prier au tombeau du ſaint Martyr, & que le voleur ayant eſté mis à la potence, les cordes rompirent par un miracle ſi viſible que le juge en fut effrayé, & accorda au criminel la grace qu'il luy avoit refuſée.

[Ce que dit S. Gregoire du tombeau de S. Quentin, doit s'entendre de l'egliſe où il eſtoit, ſans qu'on en ſçeut le lieu precis.]
Spic.t.5.p.199. 'Car S. Ouen dit qu'avant l'epiſcopat de S. Eloy, qui vivoit peu aprés S. Gregoire, on ne trouvoit aucune trace de ce tombeau. Mais il ajoute qu'il y avoit une egliſe où l'on ſavoit qu'eſtoit ſon corps, & meſme que dans cette egliſe, il y avoit un endroit particulier que l'on honoroit comme le lieu de ſa ſepulture, quoique ce ne le fuſt pas. Ce fut S. Eloy qui en decouvrit le lieu au commencement de ſon epiſcopat d'une maniere tout à fait miraculeuſe, comme Saint Ouen le raporte au long dans ſa vie. Quelque temps auparavant, un nommé Maurin s'eſtoit vanté qu'il le trouveroit: & c'eſtoit un homme qui par ſon habit faiſoit profeſſion de la vie ſainte [des Clercs:] mais comme il eſtoit chantre dans la chapelle du Roy, il avoit pris à la Cour un eſprit de diſſipation, de dereglement, & de vanité. Auſſi ce fut par cet eſprit plutoſt que par pieté, qu'il entreprit de chercher le corps

du Martyr. Mais dés qu'il commença à creuſer la terre, ſes mains demeurerent attachées au manche du hoyau, les vers s'y mirent, & il mourut le lendemain. 'Cela fit que quand S Eloy voulut p.200.
chercher le meſme corps, tout le monde effrayé de cet accident l'en detournoit, & perſonne n'oſoit y travailler. Cependant ce Saint plein d'une confiance auſſi humble que celle de Maurin avoit eſté ſuperbe, proteſta à J. C. qu'il ne mangeroit point qu'il ne le luy euſt fait trouver. '& Dieu qui avoit condanné la teme- p.199.
rité de l'un, gloriſia les merites de l'autre lorſqu'on l'eſperoit le p.201.
moins. 'On celebre encore ſolennellement à S. Quentin la me- Hemer. l. 1. p.
moire de cette ſeconde revelation de ſon corps le 2 de janvier, 64.
comme on le lit dans Hemeré. [Molanus la met le 3.] Le Pere le Coint. 641. § 1.
Cointe croit qu'elle arriva en 641, S. Eloy ayant eſté fait Eveſque en 640. [Ainſi il y a faute dans quelques écrivains du IX. ſiecle,] qui pretendent qu'elle arriva 320 ou 325 ans aprés la pre- Hemer n. p. 9. § 1 [p. 20.
miere.

'S. Eloy prit les dents du Saint qui rendirent du ſang, avec Spic. t. 5. p. 201.
ſes cheveux, & les cloux dont ſes membres eſtoient percez. Il diſtribua ces reliques en divers endroits où elles firent beaucoup de miracles. Et pour le reſte du corps, il le mit derriere l'autel dans un tombeau qu'il enrichit d'or, d'argent, & de pierreries. Il augmenta auſſi l'egliſe qui eſtoit trop petite pour le peuple qui y accouroit de toutes parts.

'Depuis cela Fulrad ou Fourraud Abbé & ſuperieur des Eccle- Hemer. l. 2 p.
ſiaſtiques de ce lieu; commença une nouvelle egliſe extreme- 72. 73.
ment grande, qui fut achevée en 823, '& dediée ſous Hugue ſon p. 75 [n. p. 18.
ſucceſſeur par Drogon Eveſque de Mets, le 25 octobre 825. Le § 40.
meſme jour Hugue tira le corps de S. Quentin du tombeau où S. Eloy l'avoit mis, & le fit tranſporter dans un mauſolée de marbre elevé dans la cave de cette nouvelle egliſe. 'On fut obli- l. 2. p. 79, 80 [n. p.
gé de l'en tirer le premier de janvier 881, pour le porter à Lân à 21.
cauſe des courſes des Normans, qui brulerent l'egliſe de Saint Quentin l'année ſuivante. Les Normans s'eſtant retirez, le corps du Saint fut raporté en 885 le 30.e jour d'octobre à ſon egliſe, que l'Abbé nommé Teutric fit reparer. On marque que cet Abbé joignit dans une meſme enceinte le fobourg où eſtoit l'egliſe de S. Quentin ſur la montagne, avec la ville qui eſtoit ſur le coſteau & dans le bas: [& c'eſt proprement depuis ce temps là que toute la ville prit le nom de S. Quentin, que l'on donnoit dés auparavant au fobourg.] 'La ville avoit porté juſqu'allors celui d'*Auguſta Veromanduorum*, ayant ſuccedé à l'ancienne ville de ce nom,

Voïez la note 3.

qui avoit apparemment eſté ruinée vers le commencement du V. ſiecle. Ce que cette ville a de plus remarquable ſont les reliques de S. Quentin, avec la grande egliſe où elles ſont honorées, & un celebre Chapitre deſtiné à la ſervir.]

a p.11-28. 'Nous avons un recueil de divers miracles faits par l'interceſſion de S. Quentin, la pluſpart dans le IX. ſiecle. Il y en a pluſieurs atteſtez par des témoins oculaires, & fort bien circonſtanciez.

MS.p.715. 'Les reliques de S. Quentin ont encore eſté tirées depuis peu de leur egliſe à cauſe des guerres, & miſes en la chapelle du chaſteau de Buloyer [au dioceſe de Paris prés de l'abbaye de Pont-Royal.] Elles furent renduës aux Chanoines de S. Quentin, & receuës en leur nom par Vital Pitor[ou Piſtor]l'un d'eux, le 23 ſeptembre 1620, comme on le voit par un acte du 30 novembre ſuivant. p.716. 'Par une lettre du 14 octobre 1638, le S.r d'Origni Chanoine & Official de S. Quentin, reconnoiſt au nom de ſes Confreres, qu'ils ſont obligez à M.rs le Camus ſeigneurs de Buloyer, *pour avoir autrefois à la priſe de leur ville recueilli les reliques de leurs patrons, les avoir conſervées avec grande pieté & devotion, & les leur avoir enfin remiſes entre les mains.*' p.714. Le S.r Piſtor aprés avoir receu les reliques de Saint Quentin, en donna une machoire où il y avoit encore une dent, à M.elle de Buloyer, qui la laiſſa en 1653 à ſa fille Religieuſe à Port-Royal des champs, [où l'on conſerve encore cette relique avec grand reſpect.]

SAINT DENYS

PREMIER EVESQUE DE PARIS. ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Etat de la religion dans les Gaules juſqu'à la venuë de S. Denys.

[NOUS avons peu de choſes à dire pour l'hiſtoire de Saint Denys en particulier. Mais comme de tous les Saints qui ont paru en France durant les trois premiers ſiecles, il n'y en a peut-eſtre point dont le nom ſoit aujourd'hui plus celebre, nous joindrons à ſon hiſtoire l'abregé de l'état auquel l'Egliſe de France a eſté durant le temps des perſecutions. C'eſt une matiere fort ample & embaraſſée de pluſieurs difficultez: mais nous nous contenterons de marquer en peu de mots ce qu'il peut y avoir de certain, ou au moins de plus probable, ſelon les opinions qui ſont receuës par les perſonnes les plus habiles.]

'S. Sulpice Severe, [le plus ancien hiſtorien que nous ayons,] dit que la religion a eſté receuë aſſez tard audeçà des Alpes. Sulp. l. 2 p. 150.

'L'auteur des actes de S. Saturnin dit auſſi que la lumiere de la predication des Apoſtres ne ſe repandit dans nos provinces que lentement & peu à peu. Sur. 29. nov. p. 650. § 1.

[Nous n'avons aucun ſujet de rejetter le témoignage de ces deux auteurs, dont l'un a vécu certainement dans le IV. & le V. ſiecle;] '& l'autre paroiſt l'avoir ſuivi d'aſſez prés, ſelon ceux meſmes qui ne veulent pas tomber d'accord de ce qu'il nous dit. Chif. de Dio. p. 119. 120.

&c.

[Le premier meſme outre ſon antiquité, "a eſté illuſtre dans le ſiecle par ſa nobleſſe & par ſes richeſſes, & dans l'Egliſe par ſa ſcience & ſa pieté.] 'On aſſure que Bellarmin a cru qu'on devoit tellement deferer à ſon autorité, que quand on parloit de quelque hiſtoire qui ne s'y accordoit pas, où il la rejettoit comme fauſſe, où il la raportoit aux ſiecles poſterieurs. Boll. 30. apr. p. 734. b. c.

[C'eſt au ſujet de ceux qui furent martyrizez à Lion en l'an 177, que Sulpice Severe dit que la religion a eſté receuë aſſez tard dans les Gaules, comme voulant marquer qu'elle n'y avoit guere eſté receuë avant ce temps là. Je ne croy pas neanmoins qu'on puiſſe aſſurer ſur cela que la foy n'y ait pas eſté preſchée ou par les Apoſtres meſmes, ou par leurs ſucceſſeurs.] Et ſept illuſtres Eveſques de France écrivent vers le milieu du VI. ſiecle, que la foy avoit commencé à paroiſtre en France dés la naiſſance de la religion. ["Quelques uns ont écrit que S. Paul & S. Philippe Apoſtres y avoient preſché la foy. S. Epiphane l'a dit de S. Luc : le meſme Saint & pluſieurs autres l'ont aſſuré de Saint Creſcent diſciple de S. Paul.

Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. p. 512. V. S. Philippe note 1.

p. 512 | Sulp. dial. 3. c. 21. p. 331.

Mais pour ce qui eſt des Apoſtres,] S. Sulpice Severe & les ſept Eveſques que nous venons de citer, diſent que Dieu a donné S. Martin à la France, afin qu'elle ne fuſt pas inferieure au pays où S. Paul & les autres Apoſtres avoient preſché ; [ce qui ſuppoſe viſiblement que les Apoſtres n'y ont point annoncé la foy. Car pour ce que quelques uns objectent, que ſelon l'Ecriture & ſelon la tradition, l'Evangile doit avoir eſté porté par les Apoſtres dans toute la terre dés devant la ruine de Jeruſalem ; tout ce qu'ils peuvent alleguer n'a pas empeſché S. Auguſtin de croire que la foy n'avoit eſté portée que de ſon temps dans diverſes nations de l'Afrique, ou qu'elle n'y avoit pas meſme encore eſté preſchée. S. Frumence l'établit dans l'Ethiopie au IV. ſiecle, ou l'y rétablit, ſi l'on veut qu'aprés y avoir eſté établie par Saint Matthieu, elle s'y fuſt abolie. L'hiſtoire nous aſſure que les Gots & les autres barbares du Nord, n'ont eu la foy que vers le temps de Valerien, & que l'Iberie la receut ſous Conſtantin par le moyen d'une ſervante.

Nous ne voyons rien qui empeſche abſolument de croire que "S. Luc & S. Creſcent ont preſché la foy dans les Gaules. Il faut neanmoins avouer que ce qu'on dit de leur miſſion, meſme de celle de Saint Creſcent qui eſt la mieux établie, reçoit aſſez de difficulté. Mais ce qu'on peut dire eſtre certain par l'autorité de Saint Sulpice Severe, c'eſt que ſi la foy a eſté preſchée dans les Gaules dés le premier ſiecle, elle y a neanmoins fait peu de fruit, & ce n'a eſté que dans le ſecond qu'elle y a eſté receue d'un nombre aſſez conſiderable de perſonnes, pour faire dire qu'elle y eſtoit établie. Nous ſavons que pluſieurs Egliſes pretendent avoir des traditions contraires à cela, & avoir eſté établies dés le premier ſiecle : mais nous eſperons montrer dans la ſuite qu'elles n'ont

V. S. Luc note 6 | Saint Paul note 81.

n'ont rien d'ancien & de ſolide pour le prouver ;] '& comme dit M.r Godeau, leurs traditions ſont combatuës par des objections auſquelles il eſt tres mal aiſé de ſatisfaire, quand on veut agir avec la bonne foy qui doit regner dans les diſputes de cette nature. [Il n'y a que l'Egliſe d'Arles qui peut-eſtre mieux fondée de pretendre que S. Throphime ſon premier Eveſque a eſté diſ- God.t.1.p 290.

NOTE 1. ciple des Apoſtres : "Mais tout conſideré, il y a bien de l'apparence que ce Saint n'eſt venu en France qu'un peu avant le milieu du troiſieme ſiecle.]

'S'il en faut croire le Pape Innocent I, perſonne n'a établi des Egliſes dans les Gaules, non plus que dans l'Eſpagne & dans l'Afrique, hors ceux que S. Pierre & ſes ſucceſſeurs avoient ordonnez Eveſques [Nous verrons dans la ſuite que cela eſt vray d'une partie de nos Egliſes. Neanmoins pour celle de Lion qui eſt la premiere dont nous ayons une connoiſſance certaine, beaucoup croient que S. Pothin qui en a eſté le premier Eveſque, eſtoit diſciple de S. Polycarpe. Cela eſt certain de S. Irenée ſucceſſeur de S. Pothin : & il y a encore des raiſons pour le croire de Saint Benigne & de pluſieurs autres qui ont preſché la foy dans ces quartiers là.] 'Entre ceux qui ſouffrirent avec S. Pothin, pluſieurs eſtoient d'Aſie ; [a] & l'hiſtoire de leur martyre fut adreſſée aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie. [b] Cette hiſtoire ſemble dire [1] que ceux qui avoient etabli la foy en ces quartiers là, eſtoient du nombre de ces Martyrs. Conc.t.2.p. 1245.d. Euſ.l.5.c.1.p. 157 b|163.b. a p.154.d. b p.156.c.d|Du Bois, p.7.c.

[Les Egliſes de Lion & de Vienne ſe rendirent celebres en l'an 177, par un grand nombre de Saints qui ſouffrirent alors le martyre à Lion.] 'S. Sulpice Severe dit que ce ſont les premiers martyrs des Gaules, [& nous ne voyons aucune raiſon de douter d'un témoignage ſi authentique. Si nous jettons meſme les yeux ſur les autres parties de l'Occident, nous ne connoiſſons en Eſpagne aucun Martyr aſſuré avant S. Fructueux qui ſouffrit en 259, ni en Afrique avant les Martyrs Scillitains en l'an 200, & meſme Tertullien donne lieu de croire qu'il n'y en avoit point eu du-tout avant eux. Sulp.l.2. p.150.

La pieté & la ſcience de Saint Irenée donna ſans doute une nouvelle vigueur à l'Egliſe des Gaules. On voit qu'il y aſſembla des Conciles ; ce qui donne tout lieu de croire qu'il y avoit des Eveſques établis en pluſieurs lieux. On le peut confirmer encore] 'par ce que ce Saint dit luy meſme, qu'il y avoit alors des Egliſes Iren.l.1.c.3.p. 52 b.

1. δι' ὧν μάλιστα συνεχάιν τὰ ἐνδάδε, qui peut neanmoins marquer ſeulement que c'eſtoient ceux qui ſoûtenoient alors l'Egliſe.

fondées dans la Germanie, & parmi les Celtes. [Tertullien qui
Tert. in Jud. c. 7. p. 212. d. ne luy a eſté poſterieur que de peu d'années,] 'dit auſſi que les diverſes nations des Gaules eſtoient ſoumiſes à J. C.

[Cependant ſoit que la perſecution de Severe euſt emporté un fort grand nombre de Chrétiens, comme on le croit, ſoit qu'aprés la mort de S. Irenée il ſe trouvaſt peu de perſonnes dans les
Sur. 29. nov. p. 650. § 2. Gaules capables de maintenir & d'étendre la foy,] 'on n'y voyoit vers le milieu du III. ſiecle que peu d'egliſes, & un aſſez petit nombre de Chrétiens. C'eſt ce que nous liſons dans les actes de S. Saturnin, [dont le témoignage nous doit eſtre d'autant moins
Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. p. 512. ſuſpect, qu'il eſt conforme] à ce que S. Germain de Paris, & ſept autres des principaux Eveſques de France, écrivent à S.te Radegonde [vers le milieu du VI. ſiecle.] Car ils diſent que la foy ayant commencé à eſtre plantée dans les Gaules dés la naiſſance de la religion Chrétienne, la connoiſſance de la verité s'y repandit neanmoins dans peu de perſonnes juſqu'à ce que la miſericorde divine y envoya S. Martin.

ARTICLE II.

S. Denys vient de Rome avec pluſieurs autres pour preſcher la foy en France: Sa vie & ſon martyre: De S. Ruſtique & S. Eleuthere.

Gr. T. h. Fr. l. 1 c. 30. p. 23. [L'ETAT des Egliſes des Gaules toucha les ſaints Eveſques des pays voiſins,] '& l'on donna, dit S. Gregoire de Tours l'ordination epiſcopale à ſept perſonnes pour les envoyer preſcher dans les Gaules. Ces ſept Eveſques ſont S. Gatien de Tours, S. Trophime d'Arles, S. Paul de Narbone, S. Saturnin de Toulouſe, S. Denys de Paris, S. Auſtre moine de Clermont, & Saint Martial de Limoges. S. Gregoire de Tours ne dit point dans ſon
gl. C. c. 30. p. 399. Fort. l. 1. c. 9. p. 57. hiſtoire de France par qui ils furent envoyez. 'Mais il dit dans un autre endroit que ce fut par les Eveſques de Rome. 'Fortunat [qui vivoit du meſme temps,] dit que S. Saturnin fut envoyé de Rome. [L'on trouve la meſme choſe de la pluſpart des autres: Ainſi il paroiſt que c'eſtoit la tradition commune dés le VI. ſiecle au moins: & elle eſt confirmée par ce que nous avons cité du Pape Innocent I.

Il y avoit ſans doute auſſi une tradition dans les Egliſes de France, que ces ſept Eveſques y eſtoient venus à peu prés en
Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23. Sur. 29. nov. p. 650. § 1. meſme temps, puiſque] 'S. Gregoire de Tours voulant marquer le temps de leur miſſion, "n'allegue que ce qui eſt dit dans les Note 2.

actes de S. Saturnin, que l'Egliſe de Toulouſe commença à avoir ce Saint pour Eveſque ſous le Conſulat de Dece & de Gratus, Note 3. [c'eſt à dire en l'an 250. On peut donc juger "qu'ils avoient eſté envoyez ou tous enſemble, ou ſeparément quelque temps auparavant, durant la paix dont l'Egliſe jouit ſous Philippe: & il faut dire que ce fut par le Pape S. Fabien, qui tint le ſiege de Rome depuis l'an 236 juſques au commencement de 250. Le martyrologe Romain dit que c'eſt luy qui a envoyé S. Gatien.

Ces ſept Eveſques furent apparemment envoyez dans les Gaules comme des Apoſtres "& des Evangeliſtes, tels qu'avoient eſté S. Quadrat & S. Pantene, pour preſcher l'Evangile partout où l'Eſprit de Dieu les conduiroit, ſans qu'il ſoit neceſſaire de croire qu'on les ait deſtinez à Rome pour de certaines Egliſes. Mais s'eſtant enſuite arreſtez particulierement en de certains lieux, ou les ayant conſacrez par leur martyre, ils en ont eſté conſiderez comme Eveſques.] C'eſt ce qu'on pretend eſtre arrivé en d'autres endroits; & on en parle comme d'une choſe ordinaire en ces premiers ſiecles.

V. S. Quadrat.

Boll. 17. jan p. 81. 82.

[Ces Saints ſont meſme honorez dans chacun de ces lieux, comme en eſtant les Apoſtres & les premiers Eveſques, ſoit qu'effectivement ils y aient les premiers preſché la foy, & formé l'Egliſe, ſoit qu'ils aient ſeulement achevé ce que d'autres avoient commencé, & aient rétabli ce que le defaut de miniſtres ou d'autres cauſes pouvoient avoir interrompu. Car il eſt fort poſſible qu'il y euſt déja eu des Chretiens à Toulouſe, à Paris, & aux autres lieux, ſurtout à Arles, avant qu'ils y vinſſent. Il n'eſt pas impoſſible meſme qu'il y euſt eu auſſi des Eveſques, mais qui n'avoient point laiſſé de ſucceſſeurs. Nous diſons ce qui peut avoir eſté, & ce que nous ſommes preſts de croire quand il s'en trouvera des preuves. Mais tant qu'il ne s'en trouvera point, nous honorerons comme nos premiers predicateurs, ceux que la tradition de nos Egliſes, & tous les monumens que nous en avons, nous font regarder comme les Apoſtres de noſtre foy.

Ces ſept Eveſques peuvent aiſément avoir eſté accompagnez de pluſieurs miniſtres inferieurs; ou plutoſt on ne peut pas douter que cela n'ait eſté ainſi.] 'Et en effet les actes de S. Fuſcien & S. Victoric, portent que non ſeulement ces deux Saints, mais encore S. Crépin & S. Crépinien, S. Rufin, & S Valere, S. Lucien de Beauvais, S. Regule ou Rieule, S. Quentin, S. Piaton, & S. Marcel, ſont venus de Rome avec S. Denys: [& on lit la meſme choſe dans les hiſtoires de tous ces Saints, ou au moins de la

Bosq l. 5. p. 136.

pluſpart.] Que ſi l'on écrit que ces Saints ne vinrent en France que ſous Diocletien, [cela ſe peut accorder avec S. Gregoire de Tours, en diſant qu'ils ſont venus vers le temps de Dece, & qu'ils n'ont ſouffert le martyre qu'environ 40 ans aprés ſous Diocletien. Car tout le monde convient que S. Quentin & quelques uns des autres que nous avons nommez, ne ſont morts que ſous ce regne. Il peut paroiſtre étrange que tant de perſonnes veniies enſemble, ſe ſoint encore trouvées toutes vivantes 40 ans aprés. Mais il eſt aiſé de répondre que nous n'avons aucune hiſtoire originale de tout cela, & qu'ainſi on peut bien avoir fait compagnons de la miſſion de S. Denys, ceux qui ont eu ſeulement quelque liaiſon avec luy, ou qui ont pris quelque part dans ſes travaux, ſoit qu'ils fuſſent venus de Rome comme luy, ſoit qu'il les euſt trouvez ou les euſt formez dans les Gaules.

"Il y a quelque apparence que ces ſept Apoſtres des Gaules arriverent d'abord à Arles, y établirent peut-eſtre S. Trophime pour Eveſque, & y travaillerent avec luy durant quelque temps.] V. la note 3.

Boll. 30. mars, p. 821. § 3. 'Nous liſons dans une hiſtoire, d'ailleurs fort peu authentique, que S. Denys y eſtant arrivé avec ceux qui l'accompagnoient, y trouva quelques Chrétiens, y preſcha quelque temps l'Evangile avec beaucoup de fruit, & y conſacra une egliſe. 'Nous trouvons meſme dans les diptyques de l'Egliſe d'Arles un Denys mis à la teſte des Eveſques de cette Egliſe avant S. Trophime. [Cela peut donner quelque lieu de croire que S. Denys eſtoit le chef de cette miſſion : & cela luy peut faire meriter en un ſens le titre d'Apoſtre des Gaules, qu'on luy a encore donné pour d'autres raiſons, comme nous le dirons dans la ſuite.

Anal. t. 3. p. 432.

Ce qui eſt certain, c'eſt que des ſept Eveſques qui vinrent avec luy, c'eſt luy qui a porté le plus loin la predication de l'Evangile. Car les autres eſtant demeurez dans les pays plus meridionaux,]

Boſq. l. 5. p. 156. 'il s'avança juſqu'à Paris accompagné des onze Saints que nous venons de nommer, s'il en faut croire les actes de S. Fuſcien & S. Victoric qu'on met de ce nombre. 'Ceux de S. Denys meſme diſent qu'avant que de venir à Paris, il avoit déja ſouffert beaucoup pour la foy. [Il n'y vint donc apparemment qu'aprés la perſecution de Dece, ſi ces actes ſont veritables. Car quoiqu'ils ne contiennent rien qui ſoit viſiblement faux, "ils ne paroiſſent neanmoins écrits que dans le VII. ou VIII. ſiecle, & plutoſt ſur ce que l'on en diſoit alors, que ſur aucun memoire qu'on euſt conſervé de l'antiquité.] 'Ils portent qu'on tenoit que ce Saint avoit eſté envoyé preſcher la parole de Dieu aux Gentils par les

p. 70. Note 4.

p. 70.

ſucceſſeurs des Apoſtres,[c'eſt à dire par les Eveſques de Rome, comme on le trouve dans Uſuard, dans Adon, & dans les actes de divers Saints dont on le fait compagnon.] 'Ils ajoutent que p. 71.
eſtant arrivé à Paris, il y convertit beaucoup de perſonnes par ſes predications & par ſes miracles; qu'il y établit un Clergé, & qu'il y baſtit meſme une egliſe, n'y en ayant point eu juſques alors. [La tradition ne nous apprend point où eſtoit cette egliſe, qui fut apparemment ruinée avec les autres en l'an 303.] 'La vie Sur. 1. nov. p. 5.
de S. Marcel donne quelque lieu de croire que ſous Prudence § 3 | Du Bois, p.
predeceſſeur de ce Saint, [& ſur la fin du IV. ſiecle,] l'egliſe ca- 15. c.
thedrale n'eſtoit pas fort eloignée de la Seine.

'Les actes de Saint Denys diſent encore qu'une perſecution Boſq. l. 5. p. 71.
s'eſtant tout d'un coup elevée contre l'Egliſe; comme on cherchoit partout les Chrétiens dans l'Occident, les perſecuteurs
trouverent S. Denys à Paris, '& le prirent avec Saint Ruſtique p. 71.
Preſtre, & S. Eleuthere Archidiacre. Ils confeſſerent tous trois la foy qu'ils enſeignoient, & aprés avoir eſté eprouvez par les fouets & pluſieurs autres ſupplices, ils eurent la teſte tranchée.
'La tradition de l'Egliſe de Paris eſt que S. Denys fut quelque Du Bois, p. 17.
temps en priſon dans le lieu qu'on appelle aujourd'hui S. Denys c.
de la Chartre. [Le nom de ce lieu & ſa ſituation baſſe prés de la riviere, donnent ſujet de croire que ç'a eſté autrefois une priſon
&c. & un cachot.] & cela paroiſt meſme par les actes "de la fondation de cette egliſe ſous le Roy Robert. Mais par un autre acte de
l'an 1206, 'on voit que la croyance commune de ce temps là p. 18. 2.
eſtoit que le lieu propre où S. Denys avoit eſté mis en priſon,
&c. eſtoit celui où eſt aujourd'hui "l'egliſe de S. Symphorien prés de
S. Denys de la Chartre. 'Le juge qui condanna S. Denys s'appel- Uſu | Ado, 9. oct.
loit Feſcenninus ſelon Uſuard, & Siſinnius Feſcenninus ſelon Adon.

'S. Gregoire de Tours dit, comme ces actes, que Saint Denys Gr. T. h. Fr. l. 1.
Note 5. ſouffrit "divers ſupplices pour J.C, & eut enfin la teſte tranchée. c. 31 p. 23.
'Fortunat marque de meſme le genre de ſa mort, & le releve par Fort. l. 1. c. 11. p.
ſes eloges. [Tous les martyrologes marquent ſa feſte comme ſes 38.
actes le 9 d'octobre, auquel nous la celebrons. Bede avec tous les autres poſterieurs, luy donnent pour compagnons de ſon
martyre S. Ruſtique Preſtre, & S. Eleuthere Diacre.] 'On trouve Flor. p. 907.
la meſme choſe dans quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerome. D'autres ne donnent à S. Ruſtique que le titre de
1. Confeſſeur, & [1] le mettent aprés S. Eleuthere. 'Neanmoins la vie Boll. 3. jun. p.
143 § 52.

1. [a] Adon, Raban, & Notker, le mettent de meſme, le faiſant Diacre, & S. Eleuthere Preſtre. [Adon ſur le 25 de juillet nomme S. Ruſtique le premier,] [b] comme on a fait preſque toujours,
[a] Du Bois, p. 22. 3.
[b] Val. in Luna p. 223.

§ 16. de S.te Genevieve écrite au commencement du VI. ſiecle, porte que S. Denys avoit ſouffert & avoit eſté enterrée avec S. Ruſtique & Saint Eleuthere ſes compagnons. 1. Ils ſont nommez tous deux avec S. Denys dans les litanies, & meſme dans le Canon d'un Sacramentaire de S. Martin de Tours, écrit au pluſtard ſous Charle le chauve. On les trouve de meſme dans des litanies qui peuvent avoir eſté faites il y a mille ans, & dans pluſieurs monumens du VIII. & du IX. ſiecle.

Du Bois, p. 22. b.

Val. in Laun. p. 223 224.

ARTICLE III.

Temps du martyre de S. Denys: Honneurs rendus à ſes reliques.

[IL eſt difficile de marquer en quel temps S. Denys a ſouffert. Ce qui eſt dit dans ſes actes de la perſecution ſubite dans laquelle il fut couronné, convient fort bien à celle qu'Aurelien excita l'an 273, preſque en meſme temps qu'il ſe rendit maiſtre des Gaules.] Il y a quelques conjectures qui peuvent porter à le mettre [en l'an 275,] lorſqu'Aurelien eſtoit déja mort, mais que ſes edits contre les Chrétiens pouvoient encore ſubſiſter. Et tout cela revient aſſez à Uſuard, qui dit que S. Denys preſcha la foy à Paris durant quelques années. [Neanmoins comme ce terme d'un auteur du IX. ſiecle ne peut rien marquer de precis, & que Saint Denys peut meſme n'eſtre venu preſcher à Paris qu'aſſez long-temps aprés qu'il fut venu dans les Gaules, on peut ſuivre auſſi la penſée] de ceux qui croient qu'il n'eſt mort que ſous Diocletien, parcequ'on le fait compagnon de divers Saints qui ont ſouffert ſous ce regne.

Du Bois, p. 27. 28. Note 6.

Val. in Laun. p. 226.

Laun.

[Pour ce qu'on peut dire qu'il euſt dû eſtre alors fort âgé; on ſçait que Dieu prenoit plaiſir à conſerver quelquefois les grands Saints, ou au milieu des perſecutions malgré les ennemis de la foy, ou dans les deſerts malgré leurs grandes auſteritez. D'ailleurs en diſant qu'il a ſouffert ſous Diocletien, il n'eſt pas neceſſaire de l'entendre de la grande perſecution commencée en l'an 303, dans les dernieres années de ce Prince. Car il y a bien de l'apparence que Maximien Hercule qui vint dans les Gaules en 286, & qui paroiſt y eſtre preſque toujours demeuré juſqu'en l'an 292, y perſecuta l'Egliſe durant ce temps là, & ſurtout au

V. Diocletien § 4. * V. la perſ. de Diocl. § 2, 10, 13.

Coint. t. 2. p. 146. 1. Le Pere le Cointe pretend que cela a eſté ajouté, parcequ'il n'eſt point dans une autre vie de Sainte Genevieve, qui fait envoyer S. Denys par S. Clement. [C'eſt une conjecture bien foible, auſſi-bien que tout ce qu'il dit] pour montrer qu'on n'a connu ces deux Saints que ſous Dagobert

p. 141-149.

commencement. 'Auſſi les actes de S. Denys ne mettent la perſecution qui le couronna que dans l'Occident, [qui eſtoit le partage de Maximien.] Boſq.l.5.p.71.c.

'Ces actes portent que depeur que les Chrétiens n'enterraſſent & n'honoraſſent les corps des Martyrs, les perſecuteurs ordonnerent qu'on les allaſt jetter dans la riviere de Seine, [aſſez loin de la ville, afin qu'on ne les puſt pas retirer de l'eau;] mais qu'aprés qu'on les eut mis ſur des bateaux, une dame amuſa les ſoldats qui devoient executer l'ordre, en leur faiſant bonne chere durant que ſes gents enlevoient les corps des Martyrs, & les enterroient dans une terre preſte à ſemer, & ſur laquelle on ſema auſſi-toſt, afin qu'on ne puſt point connoiſtre le lieu où on les avoit mis; 'c'eſtoit [à peu prés] le meſme lieu où ils avoient eſté martyrizez. p.72. Boll.3.jan.p. 139. § 16.

'Quand la perſecution fut paſſée, la meſme dame, ajoutent les actes, fit faire un tombeau ſur le lieu de leur ſepulture, & les Chrétiens enſuite y baſtirent une egliſe. 'Ce furent les habitans de Paris qui la firent baſtir [vers la fin du V. ſiecle,] à la ſollicitation de S.te Genevieve, 'qui avoit une grande devotion pour le lieu où S. Denys avoit ſouffert, & où il eſtoit enterré avec S. Ruſtique & S. Eleuthere ſes compagnons; & elle le regardoit comme un lieu qui devoit imprimer la terreur & le reſpect. 'Cette egliſe fut le fruit de la foy de S.te Genevieve auſſi-bien que de ſes ſoins, & Dieu l'honora de divers miracles, tant durant qu'on la baſtiſſoit, qu'aprés qu'elle fut baſtie. 'S.te Genevieve venoit quelque-fois la viſiter, & meſme durant la nuit. Bosq.p.73. 1. Boll.3 jan.p. 139.140. p.139. § 16. § 16-19.29. § 20.

[On voit par l'hiſtoire que cette egliſe eſtoit fort celebre & fort honorée de tout le monde dés le temps de nos premiers Rois.] 'On y venoit en pelerinage des extremitez de la France, comme on le voit par la vie de S. Marius Abbé de Beuvons au dioceſe de Siſteron en Provence, qui y vint vers le temps de Clovis I; & eſtant tombé malade avant que de ſortir de Paris, il fut gueri par S. Denys. 27.jan.p.774. § 6.7.

'On y venoit faire ſerment dans les choſes que l'on ne pouvoit decouvrir par aucun moyen humain. S. Gregoire de Tours en raconte une hiſtoire arrivée vers le commencement du regne de Chilperic. 'Il raporte auſſi quelques exemples de la juſtice divine contre ceux qui l'avoient pillée. [a] Il y en eut un entre autres qui voulut prendre une colombe d'or qui eſtoit ſur le tom- Gr.T.h Fr.l.7. c.32.p.250. Fredchr.c.54. p.756. b. Gr.T.gl.M.c. 71.p.160.161. a p.161.

1. 'Quelques uns diſent qu'il y avoit eu une egliſe avant Sainte Genevieve, & qu'elle eſtant tombée, la Sainte en fit rebaſtir une autre. [Je voudrois qu'ils en euſſent quelque preuve.] Coint.t.2. p.147. b.

beau du Saint. [C'eſtoit peut-eſtre le lieu où eſtoit le S. Sacrement, qui ſe met encore quelquefois dans des colombes.] 'Le fils du Roy Chilperic[a] & le Roy Dagobert ont eſté enterrez en cette egliſe.

h. Fr. l. 5. c. 34. p. 254.
a Spic. t. 5. p. 185.

Gr. T. gl. M. c. 72. p. 160.
b p. 161.
c Spic. t. 5. p. 185.

'Le tombeau du Saint y eſtoit couvert de riches ornemens. [b] Il eſtoit "en forme de tour, ou orné de diverſes petites tours. [c] S. Eloy prit plaiſir "à l'enrichir extremement, & en fit un des plus grands ornemens de la France. [Nous omettons pluſieurs autres choſes que l'on pourroit ajouter ici, priſes de l'hiſtoire des ſiecles ſuivans.]

turritus. &c.

ARTICLE IV.

De l'abbaye de S. Denys: Grand reſpect que la France a eu pour ce Saint.

[C'Est une queſtion qui a eſté agitée avec chaleur, ſavoir ſi l'egliſe où repoſoit le corps de S. Denys, eſtoit enfermée dans la ville de Paris, ou ſi elle eſtoit où eſt aujoud'hui la celebre abbaye qui porte ſon nom à deux lieuës de la ville. "Nous ne voyons pas lieu de douter qu'elle ne fuſt hors de l'enceinte de la ville: mais il y a des raiſons bien fortes pour croire qu'elle n'en eſtoit pas eloignée. D'autre-part neanmoins il faudra dire que les reliques de S. Denys & de ſes deux compagnons, ont eſté tranſportées de cette egliſe en celle de l'abbaye où l'on voit qu'on les a toujours honorées depuis le VIII. ſiecle: & l'hiſtoire ne nous fournit rien de cette tranſlation, ni de ce que devint l'autre egliſe de S. Denys. J'Mr de Launoy croit que l'abbaye de S. Denys a eſté fondée ſur la fin de la premiere race de nos Rois, & que les corps de S. Denys & de ſes compagnons y ayant eſté tranſportez, la veneration de ces reliques jointe à l'autorité des Abbez, qui s'eleverent beaucoup en s'uniſſant aux Carlovingiens, & dont quelques uns ont eſté miniſtres d'Etat, a rendu ce monaſtere tres celebre, & a en meſme temps effacé l'ancienne egliſe de S. Denys qui eſtoit prés de Paris, [laquelle pourroit avoir déja eſté ruinée ou par le temps ou par les guerres lorſqu'on baſtit l'autre. Mais nous voyons qu'il a contre luy tous les plus habiles qui ont examinée ce point depuis luy. Car ils croient tous que l'egliſe de S. Denys eſtoit à deux lieuës de Paris dés le VI. ſiecle. Et il le faut dire neceſſairement ſi les actes de S. Denys ſont de ce temps là.

V. la note 5.

Launoy. in Val. c. 27. p. 232. 236.

On

On peut voir encore combien S. Denys eſtoit reveré au VI. ſiecle, par divers endroits où S. Gregoire de Tours] & Fortunat de Poitiers en parlent.[a] Le premier dit qu'il parut dans une viſion "venir aſſiſter * Saint Hirier à la mort, & luy rendre les derniers devoirs. Fortunat nous apprend que Leonce [celebre Eveſque de Bordeaux,] baſtit une grande egliſe de S. Denys au lieu d'une plus petite qu'Amele ſon predeceſſeur avoit fait faire. Il paroiſt que c'eſtoit pour luy ſervir de cathedrale. M.rs de S.te Marthe mettent ceci des la fin du V. ſiecle. [Et ce fut au pluſtard vers le milieu du VI.] Nous liſons dans le teſtament de S. Perpetue Eveſque de Tours, fait en l'an 475, qu'il legue à une egliſe de S. Denys, ["ſituée apparemment dans ſon dioceſe,] une croix d'argent, † dans le pié de laquelle il y avoit une relique du meſme S. Denys.

d'une poſſedée

* *Aredius.*

Note 7.

de Rambaſciaco.

† *in manubrio.*

Fort.v.Mar.l. 4 p 340.

a Gr. T.h.Fr l. 10.c.29 p.588.

Fort.l.1.c.11.p. 37.38.

Gall.chr.t.1. p. 198 199.

Spic.t.5.p.106.

Le Pape Eſtienne II eſtant venu en France, logea à l'abbaye de S. Denys. Il y tomba malade; mais par la miſericorde de Dieu, dit Anaſtaſe, lorſqu'on croyoit le trouver mort, on le trouva tout d'un coup gueri. On raporte [1] un acte de ce Pape qui décrit aſſez amplement comment S. Denys le guerit dans une viſion où il s'apparut à luy en la compagnie de S. Pierre & de S. Paul. On ajoute que ce Pape emporta à Rome quelques reliques de S. Denys, & commença un monaſtere, que Paul ſon frere & ſon ſucceſſeur acheva enſuite, & conſacra ſous le nom de S. Denys, y mettant des moines Grecs. Anaſtaſe parle de ce monaſtere des Grecs baſti par le Pape Paul: mais il dit qu'il eſtoit dedié ſous le nom de S. Eſtienne Pape & Martyr, & de Saint Silveſtre, ſans parler dutout de S. Denys. La lettre meſme du Pape Paul ſur la fondation de ce monaſtere, ne marque point autre choſe: Neanmoins Anaſtaſe nous apprend dans l'hiſtoire du Pape Nicolas I, que la grande egliſe du monaſtere de S. Eſtienne & de S. Silveſtre portoit le nom de S. Denys.

Anaſt.c.94.p.85 2.

1.

Sur.9.oct p.130. § 1.2.

§ 3.

Anaſt.c.95.p.89 90.

Laun.de Dio. t.2.p.308.

Anaſt.c.107.p. 209.210.

On trouve qu'en l'an 859, les reliques de S. Denys, S. Ruſtique, & S. Eleuthere, furent tranſportées en un lieu nommé Nogent, qu'on pretend eſtre S. Cloud auprés de Paris, mais qui eſt plutoſt Nogent ſur Seine à 18 [ou 20 lieuës] audeſſus de Paris. Cela ſe fit à cauſe des courſes des Normans. La meſme raiſon obligea encore de transférer le corps de S. Denys à Reims en 887, & il y demeura trois ans dans une egliſe qui a depuis porté ſon nom. Flodoard raporte que durant qu'il y eſtoit, Dieu ayant

Laun.de Dio. t.2.p 462.

Not.G.p.326.1.

Laun.p.461.

p.444 445.

1. Le P. Morin croit que cet acte eſt fort ancien; mais il craint qu'il n'ait eſté ſuppoſé par quelque moine de S. Denys, plus ancien qu'Hilduin, puiſqu'il ne fait point S. Denys Areopagite. Mor.ord.2.p.38. 39.

puni une femme pour avoir travaillé le ſamedi au ſoir, qui eſtoit alors compris dans la ſolennité du dimanche, elle vint implorer l'interceſſion de S. Denys. Le Saint s'apparut à elle, & ne la gueric pas, mais luy dit d'aller demander ſa gueriſon à S. Thierri, luy promettant qu'elle l'obtiendroit le jour de la feſte de ce Saint, ce qui arriva effectivement.

p.463.480.t.1. p.14. On pretend que vers le meſme temps le corps de S. Denys fut tranſporté ſecrettement par l'Empereur Arnoul à l'abbaye de S. Emmeran à Ratisbone : & on cite pour cela une bulle de Leon IX, où il commande à tous les François de le croire. M.r de Launoy ſoûtient la tranſlation fauſſe, & la bulle ſuppoſée: & M.r Valois qui l'appuie en cela, ajoute ſur l'autorité de quelques hiſtoriens d'Allemagne, que peu aprés le regne d'Arnoul, le Roy Charle le ſimple donna à l'Empereur Henri une main de S. Denys Eveſque de Paris, enchaſſée dans de l'or & couverte de pierreries.

Val. in Laun. p. 426 429.

[Nos Rois ont toujours eu un extreme reſpect pour S. Denys, & l'ont conſideré comme leur patron, tant pour les autres raiſons qu'ils en ont pu avoir, que parcequ'il eſtoit l'Apoſtre de leur ville capitale, où ils faiſoient leur reſidence ordinaire, & où ils prenoient les premiers principes de la pieté. On voit par nos hiſtoires qu'ils venoient viſiter ſon tombeau, & demander ſon interceſſion, quand ils eſtoient obligez de commencer quelque guerre, ou quelque voyage. Ils y prenoient l'étendar qui devoit marcher devant eux : & on pretend meſme que l'Oriflamme ſi celebre dans nos auteurs, n'eſtoit autre choſe que la banniere de l'abbaye de S. Denys. Ils reclamoient ſon ſecours dans les combats; ils venoient reconnoiſtre aprés la victoire, qu'ils devoient leur proſperité au pouvoir que S. Denys avoit auprés de Dieu; & ils ſouhaitoient qu'aprés leur mort leurs cendres repoſaſſent auprés des ſiennes. C'eſt ſans doute ce qui a beaucoup contribué à le faire regarder comme le patron & l'Apoſtre de la France, en ſorte que le jour de ſon martyre eſt feſté dans pluſieurs dioceſes. La croyance que l'on a euë que la foy avoit eſté portée dans pluſieurs endroits par ſes diſciples, comme nous le dirons bien-toſt, luy a pu auſſi faire meriter ce titre; & il le merite encore d'une autre maniere, s'il a eſté le chef des ſept Eveſques envoyez par S. Fabien, comme on le peut dire avec quelque fondement.]

Du Bois, p.33. & 8. Mallon ſucceda à S. Denys dans la conduite de l'Egliſe de Paris, ſelon les archives de cette Egliſe. Mais on n'y apprend que

ſon nom, 'non plus que de Maſſus, Marc, & Adventus, qui ſe ſuccederent l'un à l'autre juſqu'à Victorin, dont le nom ſe trouve dans le celebre Concile de Cologne daté de l'an 346, où il eſt appellé Eveſque de Paris, & entre les Eveſques des Gaules qui aſſiſterent l'an 347 au Concile de Sardique, ou qui le ſignerent peu aprés. Maſſus paſſoit dés le IX. ſiecle pour le troiſieme Eveſque de Paris, & on l'honoroit du titre de Saint. 'Ce peu d'Eveſques que l'on trouve entre S. Denys & Victorin, peut ſervir à montrer que S. Denys n'eſt pas venu avant le temps où nous le mettons aprés S. Gregoire de Tours. p. 34. 35. p. 371. c.

ARTICLE V.

De S. Agoard, S. Yon, S. Lucain, S. Paxent, S. Juſtin, & S. Eugene, Martyrs du dioceſe de Paris.

[NOUS pouvons joindre à l'hiſtoire de Saint Denys ce que nous trouvons des autres Martyrs du dioceſe de Paris, puiſqu'on les peut tous conſiderer comme ſes enfans, quand meſme leur martyre auroit precedé le ſien. Ceux qu'on peut dire eſtre les plus celebres,] 'ſont S. Agoard & S. Aglibert, qu'Uſuard dit avoir eſté martyrizez le 24 de juin au village de Creteil dans le territoire de Paris, avec un nombre infini d'autres Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe. [Les corps de ces deux Saints ſe conſervent encore aujourd'hui dans l'egliſe de Creteil à deux lieuës de Paris, entre la Seine & la Marne. Quelques uns croient que le concours extraordinaire qui ſe fait à S. Maur prés de Creteil le jour de la S. Jean, qui eſt celui de leur feſte, vient de ce que leurs corps ont eſté apportez autrefois en ce lieu, pour y eſtre en ſeureté durant les guerres. Les corps de ces Saints ſont dans deux chaſſes qu'on porte ſolennellement en proceſſion le 25 de juin, auquel on transfere leur ſolennité; & il y a dans l'egliſe une cave ou une chapelle baſſe ſous le grand autel, où l'on croit que ſont encore les reliques de ceux qu'Uſuard dit avoir eſté les compagnons de leur martyre. Uſu. 24. jun.

Nous avons dans Surius les actes de ces Saints, qui ſont viſiblement nouveaux. Ils n'ont rien de recommandable, tres peu de faits, & de longues harangues:] '& avec cela ils mettent ces Saints du temps des Apoſtres ou peu aprés. Ils portent que Saint Agord & Saint Aglibert eſtoient de Creteil meſme, & qu'ils Sur. 24. jun. p. 326. § 1.

avoient eſté convertis par S. Altin & S. Eodald, que S. Savinien
§ 2. Eveſque de Sens avoit envoyez preſcher à Paris, & qu'ils furent
Aut. chr. p. 312. condannez par l'ordre du Preſet Agrippin. 'On trouve une partie de ces choſes dans la chronique d'Auxerre, [qui n'eſt pas non plus d'une grande autorité.]

Bar. 22. ſept. d| P. de N. l. 8. c. 106. p. 168. 1. 'Le martyrologe Romain, aprés Pierre des Noels, met le 22 de ſeptembre la feſte de S. Yon Preſtre, qui eſtant venu dans les Gaules avec S. Denys, fut martyrizé à Chaſtres [dans le dioceſe de Paris,] par ordre d'un Preſet nommé Julien. [L'Egliſe de Paris en fait le 5 d'aouſt: & c'eſt le jour de ſa mort, ſelon ſes actes qui
MS. p. 273. ſont dans Mombritius,] 'Et ſelon d'autres beaucoup plus amples que nous avons trouvez dans un manuſcrit. Ceux-ci dont Mombritius & Pierre des Noels ont apparemment tiré ce qu'ils ont dit de ce Saint, portent qu'il vint d'Athenes avec S. Denys, [d'où l'on peut juger qu'ils ſont poſterieurs à Hildüin. Tout le
p. 281. 282. reſte ſent auſſi les fables des derniers ſiecles,] 'comme ce qu'ils diſent qu'il porta ſa teſte aprés ſa mort. [C'eſt proprement un ſermon fort ennuyeux & fort mal écrit. Ainſi tout ce qu'on en peut tirer, outre ce qui eſt dans le martyrologe Romain,] c'eſt que S. Denys le fit Preſtre, & l'envoya preſcher à Chaſtres &
p. 279. aux environs, 'qu'il y fut martyriré ſur une montagne appellée
p. 282. depuis de ſon nom, à une lieuë de la riviere d'Orge, '& qu'il fut
p. 280. enterré à un mille de là. 'On marque qu'il eſtoit alors dans un
p. 278. âge fort avancé, '& que S. Denys, S. Cheron, S. Quentin, & S. Lucien, avoient déja ſouffert le martyre. [Nous avons aujourd'hui un village de S. Yon ſur une montagne à une lieuë ou deux de Chaſtres. Mais le breviaire de Paris dit que ſon corps eſt à Noſtre-Dame de Corbeil. Le martyrologe Romain l'appelle Jonas. Uſuard n'en parle point.

Il ne dit rien non plus de S. Lucain, que Molanus, & le martyrologe Romain enſuite, diſent avoir ſouffert à Paris. Ils le mettent
Sauſ. p. 793. 794. le 30 d'octobre, auquel l'Egliſe de Paris en fait l'office.] 'M. du Sauſſay en fait auſſi un Martyr de Paris, & en dit beaucoup de choſes: mais il le met ſous Antonin, & luy fait porter ſa teſte. [Le nouveau breviaire de Paris ne dit pas un ſeul mot de ſon hiſtoire: Et meſme le calendrier du livre imprimé pour les laïques en 1681, dit qu'il a ſouffert à Vilpion au pays Chartrain. J'On
Bouchet, l. 2. c. 23. p. 118. 2. cite une vie d'un S. Lucain qui le fait diſciple de S. Hilaire de Poitiers. [Ainſi il aura pu eſtre tué par les barbares qui ravagerent les Gaules au commencement du V. ſiecle.] 'On croit que
Sauſ. p. 794. ſon corps eſt à Noſtre-Dame de Paris.

&c. 'M.r du Sauſſay met encore à Paris S. Paxent, & S.te Albine p.649.
vierge ſa ſœur, qu'il dit avoir eſté martyrizez ſous Antonin, &
repoſer maintenant dans l'egliſe de Saint Martin des champs à
Paris, où leur feſte ſe fait avec beaucoup de ſolennité le 23 de
ſeptembre. [Le nouveau breviaire de Paris marque ce jour là
une memoire de S. Paxent ſeul, & n'en dit rien du tout.] Mola-
nus & Ferrarius ne parlent auſſi que de S. Paxent.

Le martyrologe d'Uſuard nous aſſure qu'il y a eu un S. Juſtin
martyrizé au dioceſe de Paris le premier jour d'aouſt; & un
exemplaire des martyrologes de S. Jerome dit que ce fut à Lou-
vre en Pariſis, [où il y a encore deux egliſes dediées ſous le nom
de ce Martyr.] 'Son corps a depuis eſté tranſporté à Noſtre- p.482.
Dame de Paris à cauſe des guerres: Et comme les premiers jours
d'aouſt ſont occupez par d'autres feſtes, on n'en fait l'office que
le [huittieme. Le breviaire de Paris luy attribuë l'hiſtoire de
l'enfant d'Auxerre, qu'on dit avoir eſté martyrizé à l'âge de neuf
ans, ou ſous Diocletien, ou plutoſt ſous les Vandales au com-
mencement du V. ſiecle. Cette opinion n'eſt pas ſans fondement.
V.S.Lucien de Beauvais Mais neanmoins "il y a plus d'apparence que l'hiſtoire qu'on en
raporte appartient à S. Juſt, honoré le 18 d'octobre dans le dio-
ceſe de Beauvais.]

r. 'L'Egliſe de Paris honore encore le 15 de novembre [1] S. Eugene Laun. de Dio. t.2.p.293.
martyrizé dans ſon territoire, comme on le lit dans Uſuard, &
dans pluſieurs autres martyrologes, dont on pretend qu'il y en
a de plus anciens qu'Uſuard meſme. 'On croit qu'il a ſouffert Sauf.p.879.
Note 8. * &c. "ſous le gouverneur Feſcennin comme S. Denys, * au village de
Deuil prés de Montmorenci, dont l'egliſe porte encore ſon nom.
Mais ſon corps en a depuis eſté tranſporté à S. Denys, 'dont les Laun.p.296. 297|Sur.3.oct. p.194-14.
Religieux le donnerent vers l'an 920 à Saint Gerard Abbé de
Brogne, pour le traſporter en ſon abbaye [au dioceſe & au
Comté de Namur, à trois ou quatre lieuës de la ville vers le ſud-
oueſt.] 'On y fait la feſte de cette tranſlation le 18 d'aouſt: [a] On Mol.ſ.Bel.p. 255.
pretend qu'elle fut fort celebre, & accompagnée de revelations [a] Sur.3.oct.ut ſup.
& de miracles.

'Il ſemble ſelon cette hiſtoire qu'on ait donné à S. Gerard le p.21. § 9.
corps du Saint tout entier, ſans meſme en ouvrir la chaſſe. Il Mol.ſ.Bel.p. 256.2|Bar.15. nov.2|Laun. p.298.299.
faut dire neanmoins qu'il n'en a emporté qu'une partie, pour
n'eſtre pas obligé d'avouer que l'on a trompé les Eſpagnols, à
qui les moines de S. Denys ont auſſi donné le corps de S. Eugene
en 1565, pour le tranſporter à Tolede. Les Eſpagnols le ſouhai-

1. [On cite des actes de S. Quentin, qu'il eſtoit diſciple de S. Denys. Je ne l'y trouve pas. Du Bois, p.33. & Sur.31.oct.p.412.

toient dans la croyance qu'il a eſté le premier Eveſque de Tolede ; ce qui n'eſt pas neanmoins fondé. Ces reliques furent receuës en Eſpagne avec une extreme ſolennité ; & le Roy Philippe II. en voulut luy meſme porter la chaſſe. Mariana dit que l'on avoit receu avec la meſme ſolennité un brasde ce Saint, que Louis le jeune avoit envoyé à Alphonſe Roy de Caſtille en l'an 1156. Note 9.

Sur. 15. nov. p. 360 & Du B. p. 34. b.

ARTICLE VI.

De S. Fuſcien, S. Palmace, & quelques autres Martyrs d'Amiens & de Treves.

Boſq. l. 5. p. 156. [NOUS avons dit ci-deſſus que] ſelon les actes de Saint Fuſcien, S. Denys eſtoit venu à Paris avec onze autres perſonnes [qu'on peut regarder comme ſes diſciples,] ſavoir S. Fuſcien meſme, S. Victoric, S. Piaton, S. Rufin, S. Crépin, S. Crépinien, S. Valere, S. Lucien, S. Marcel, S. Quentin, & S. Rieule. Ce que portent ces actes eſtoit la croyance commune du IX. ſiecle, qu'on ne combatoit que par la fauſſe ſuppoſition que S. Denys eſtoit mort dés le temps de Domitien. Les Eveſques aſſemblez à Paris en 825, diſent auſſi que S. Denys vint en France avec douze autres perſonnes ; qui ſe diſperſerent enſuite en divers endroits pour y preſcher l'Evangile, en demeurant toujours unis enſemble par le lien de la charité. [Nous faiſons des titres particuliers de S. Lucien & de S. Quentin.]

Hemer. n. p 19. Anal. t. 1. p. 63. Boſq. l. 5. p. 156.

p. 156. Laun. de Dio. t. 2. p. 185 186. Boſq. p. 156.

Mr. du Boſquet nous à donné les actes de S. Fuſcien & Saint Victoric que nous avons citez quelquefois. Mr. de Launoy croit qu'ils ſont écrits aprés S. Gregoire de Tours, & aſſez long-temps avant Charlemagne. [Mais de quelque temps qu'il ſoient, ils ne peuvent pas eſtre fort conſiderables, eſtant tres mal écrits pour le ſtyle, improbables en pluſieurs circonſtances, & difficiles a accorder en d'autres.] Ils citent une hiſtoire plus ancienne. Note 10.

p. 156. Sur. 9 ſept. p. 104. § 6.

Ils diſent que ces deux Saints allerent preſcher l'Evangile [1] à Terouenne ; ce qu'on lit auſſi dans la vie de Saint Omer celebre Eveſque de cette Egliſe au milieu du VII. ſiecle. Cette vie ajoute que ces deux Saints eſtoient compagnons de S. Denys ; mais qu'aprés qu'ils eurent eſté martyrizez à Amiens, ceux de Terouenne retournerent à l'idolatrie. 2.

1. *urbe Tervanenſi*, dit un Manuſcrit de Saint Michel de Beauvais. Mr du Boſquet a *Tarraſconenſi*, qu'on ne connoiſt point en ces quartiers là.

'S. Fuſcien & S. Victoric eſtoient vers Terouenne, ſelon leurs actes, lorſque Rictius Varus fait Prefet[du Pretoire] par Maximien [vers l'an 286,]excitoit par ordre de ce Prince une grande perſecution contre les Chrétiens. Durant ce temps là les deux Saints vinrent à Amiens pour y chercher S. Quentin ; & ne l'y trouvant pas, ils tournerent du coſté de Paris. Ils furent arreſtez fort prés d'Amiens par un vieillard nommé Gentien encore payen, mais qui ſongeoit à ſe convertir. Ce vieillard leur dit 42 jours. que S. Quentin avoit eſté martyrizé il y avoit déja "ſix ou ſept ſemaines, [le 31 d'octobre,] & qu'il y avoit ordre de les arreſter eux meſmes. Il les obligea neanmoins de loger chez luy, où Rictius Varus arriva en meſme temps, & ordonna qu'on priſt les deux Saints. Gentien animé de zele tira l'épée, s'il en faut croire les actes, 'pour en fraper le Prefet, qui luy demanda la cauſe d'une action ſi temeraire. Il luy répondit qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il ne ſouhaitoit que de mourir pour J.C, & pour ſes ſerviteurs. Il eut ce qu'il ſouhaitoit: car le Prefet luy fit en meſme temps trancher la teſte.

Boſq. p. 157. p. 158 | MS. p. 516. Boſq. p. 159.

'Varus interrogea enſuite juridiquement S. Fuſcien & Saint Victoric, & comme ils confeſſerent leur foy, il ordonna de les mener en priſon à Amiens chargez de chaines. 'Leurs actes diſent qu'avant qu'ils y fuſſent arrivez, le Prefet leur fit ſouffrir &c. "d'horribles tourmens, & les condanna enfin à perdre la teſte : ce qui fut executé le 11.e jour de decembre. 'Leur feſte eſt marquée ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, qui nomment S. Victoric le premier, auſſi-bien que dans [1] pluſieurs autres: & on y joint preſque toujours S. Gentien.

Ibid. p. 160 | MS. p. 515. Flor p. 1026. 1027.

'On écrit que les corps de trois Saints ayant eſté trouvez 300 ans aprés par S. Honoré Eveſque d'Amiens, furent apportez à la ville. 'On ajoute que Childebert qui regnoit alors, envoya des Eveſques pour les faire transferer à Paris avec beaucoup de ſolennité ; mais que quelque effort qu'on fiſt, il fut impoſſible de les remuer, Dieu voulant qu'ils demeuraſſent dans le pays qu'ils avoient conſacré par leur martyre. 'M.r du Sauſſay écrit qu'ils furent mis quelque temps aprés dans une egliſe de leur nom, que Fredegonde avoit fait baſtir avec un monaſtere, à une petite lieuë de la ville ; & que cette egliſe ayant depuis eſté détruite par les guerres, ils furent transferez à Baugenci ſur la Loire, où ils furent mis dans de nouvelles chaſſes, en l'an 1259, & où on les conſerve encore aujourd'hui. Il dit encore que leur egliſe

Sauſ. p. 993 | Coint. t. 4. p. 782. Ben. ſec. 4. 2. p. 489. 89. Sauſ. p. 993.

1. Florus, Uſuard, Adon, Raban &c.

baſtie d'abord par Fredegonde auprés d'Amiens, fut rétablie vers l'an 1080, & ſubſiſte juſques à preſent avec une abbaye ſous le nom de S. Fuſcien. 'M.rs de S.te Marthe en mettent la fondation vers l'an 1105, & ſoûtienent que c'eſt une erreur d'en attribuer la premiere origine à Fredegonde.

Gall.chr.t.4.p. 448.2.c,d.

[Nonobſtant auſſi tout ce qu'on dit de la tranſlation des corps de S. Fuſcien & ſes compagnons à Baugenci,] les monumens de l'Egliſe de S. Quentin portent qu'Otger Eveſque d'Amiens ſur la fin du IX. ſiecle, trouva leurs reliques à Amiens ou aux environs; & comme il avoit eſté Chanoine de S. Quentin, il donna à cette Egliſe le corps de S. Victoric, qui y fut receu le 30 octobre 893, & mis dans un tombeau qui eſtoit à la gauche de celui de S. Quentin. 'Un moine de Corbie qui vivoit [1] aſſez long-temps aprés, [a] parle de cette tranſlation: [b] à quoy il ajoute que Francon alors Abbé de Corbie, animé par cet exemple, s'inſinua ſi bien par preſens & par divers autres moyens dans l'eſprit de l'Eveſque Otger, qu'il en obtint la permiſſion d'enlever ſecrettement la nuit le corps de S. Gentien qui eſtoit dans une egliſe de la ville, & de le porter à Corbie, 'où il fut receu le 8 de may; de ſorte que S. Fuſcien demeura ſeul à Amiens. 'Il dit que ce fut ſous le Roy Eude, 'qui mourut le 3 janvier 898.

Hemer.l.2.p. 84 in.p.19.22.

Ben.ſec.4.2.p. 487.§ 3.
a § 2.
b p.487.488.

p.486.c.
p 487.§ 2.
Lab.chr.

'Les actes de ces Saints diſent que Rictius Varus avant que de venir en Picardie, avoit fait mourir à Treves un fort grand nombre de Chrétiens; en ſorte que la Moſelle dans laquelle on jetta leurs corps, fut toute rouge de ſang. [On n'en ſçait rien davantage,] 'ſinon que Sigebert dit qu'en l'an 1071, on trouva à Treves dans l'egliſe de S. Paulin un grand nombre de Martyrs, dont treize ſeulement eſtoient nommez en lettres d'or, ſavoir Palmace Conſul & Patricien de Treves, Thyrſe un des chefs de la legion Thebéenne, Maxence, Conſtance, Creſcence, & Juſtin, Senateurs de la ville, trois freres à qui on attribuë la meſme dignité, Leandre, Alexandre, & Soter, & quatre autres encore, Hermiſda, Papire, Conſtant, & Jovien. 'On trouve la meſme choſe dans une inſcription qui eſt encore dans l'egliſe de Saint Paulin à Treves, mais qui n'eſt faite qu'aprés les ravages des Normans, [& apparemment ſur cette decouverte meſme,] 'quoique Browerus la faſſe plus ancienne.

Bosq.l 5.p.157.

Sig.an.1071.

Buch.belg.l.7. c.3.p.629.

Trev.an.t.1.p. 547 2.

p.547.548.

'Elle porte que Rictius Varus eſtant entré le 4 d'octobre à Treves, avec ordre de Maximien pour faire mourir les reſtes de la legion Thebéenne qui y eſtoient en grand nombre, executa

1. *Abbas Corbeia, qua dignitas erat pregrandis eo tempore,*

cet

cet ordre dés le jour meſme, fit mourir le lendemain Palmace avec les principaux de la ville, & y ajouta le jour d'aprés un fort grand nombre d'habitans, 'irrité, dit Browerus, de ce que les Chrétiens de la ville avoient receu les ſoldats Thebéens comme leurs freres. Il étend fort toute cette hiſtoire, qu'il met en l'an 286. [& il y a apparence que c'eſt l'année du martyre de S. Maurice. ['Il raporte auſſi diverſes particularitez de la decouverte de ces reliques, [mais ne donne point les pieces dont il tire ce qu'il dit. Molanus dans ſes additions à Uſuard, a mis S. Thyrſe le 4 d'octobre, S. Palmace le 5, & les autres le 6; ce que le martyrologe Romain a ſuivi, ſinon qu'il ne parle point de S. Thryſe, & qu'il fait une feſte particuliere des SS. Maxence, Conſtance, Creſcence, & Juſtin, le 12 de decembre.]Les qualitez de Conſul & de Patricie ou de Patricien qu'on donne à S. Palmace, ſignifient ſeulement, ſelon Browerus, qu'il eſtoit le premier magiſtrat de Treves, & d'une des premieres familles de la ville. [Nous laiſſons examiner cela à ceux qui ſavent ſi les magiſtrats des colonies & des villes libres prenoient ces titres en ce temps là. Si ces choſes ſont effectivement arrivées en 286, on peut mettre le martyre de S. Fuſcien & celui de S. Quentin en l'année ſuivante.]

p.193-195.

p.547.548.

p.193.2|195.2.

ARTICLE VII.

De S. Piaton & S. Chryſeuil Martyrs en Flandre.

NOUS avons trouvé dans un manuſcrit des actes de Saint Piaton, dont il ſuffit de dire qu'ils ſont fort ſemblables à ceux de S. Yon, ſouvent meſme dans les termes, ſinon qu'ils ne luy font pas porter ſa teſte; 'ce que d'autres n'ont pas neanmoins manqué de dire. [a] On en cite d'autres tirez de l'abbaye de Saint Thierri prés de Reims, qui ont quelque choſe de different. [b] Les uns & les autres s'accordent à dire, comme tous les martyrologes, que S. Piaton vint de Rome avec S. Denys, S. Quentin, & quelques autres. Ils conviennent auſſi pour le temps de ſon martyre, que ceux de S. Thierri mettent ſous Diocletien, & les autres ſous Maximien, 'ce qu'on trouve auſſi dans une hymne ſur ce Saint, faite par Fulbert Eveſque de Chartres. [Nous n'avons encore vu perſonne qui le faſſe plus ancien.]

M.S.p.349.

Buch. belg l.7. c.10 p.230.

[a] Laun. de Dic. t.2. p.193.

[b] p.189.193. MS. p.350.

Laun. p.187.188.

'L'hiſtoire que nous en avons, dit qu'il fut ordonné Preſtre par

MS.p.351.

p.357.358. S.Denys, & qu'il alla enſuite preſcher à Tournay, 'où ayant enſuite converti beaucoup de perſonnes, il eut la teſte tranchée le premier d'octobre. Elle ne parle point des grands cloux que l'on ficha dans ſon corps, & qui y eſtoient encore lorſqu'il fut trouvé par S.Eloy à Seclin, [qui eſt ce que nous avons de plus ancien & de plus aſſuré pour ſon hiſtoire.] 'On le cite d'une autre vie de ce Saint. 'Seclin [où S.Eloy trouva ſon corps,] eſt un village du dioceſe de Tournay, environ à deux lieuës de Lille vers le midi. 'On y montre aujourd'hui le lieu de ſon martyre prés d'une egliſe de ſon nom. [Ses actes l'appellent indifferemment Piat ou Piaton. Uſuard marque ſa feſte le premier d'octobre, & le fait auſſi venir de Rome avec S.Denys,] 'Son nom ſe trouve le meſme jour dans quelques uns des martyrologes de S. Jerome.

Spic.t.5. p.202. §7. Mart.t.1. p.77. Sanſon. Buch.p.230.§1. Flor p.889.

'S.Eloy aprés avoir trouvé ſon corps, le mit dans un fort beau tombeau qu'il luy fit faire, enrichi d'or & de pierreries. [a] On pretend l'avoir aujourd'hui dans la cathedrale de Chartres, [où on en fait une feſte double.] Ceux de Tournay tombent auſſi d'accord qu'il y a eſté tranſporté durant les guerres des Normans, & qu'il y reſte encore une partie conſiderable de ſes reliques; mais ils diſent que l'autre partie a eſté raportée dans l'egliſe collegiale de Seclin baſtie à ſon honneur, & qu'on l'a miſe dans une chaſſe d'argent doré qui n'eſt pas bien ancienne. Il eſt honoré ſolennellement en ces lieux comme l'Apoſtre du pays. On y celebre encore ſa tranſlation le 29 d'octobre. On croit que ce fut en memoire de ce qu'il fut trouvé par S. Eloy.

Spic.t.5. p.184. 202. [a] Mol. f.Bel.p. 207.208.

p.208|Buch. belg.p.231.

'Quelques uns le peignent & l'honorent comme un Eveſque: mais Bucherius ſoûtient fortement qu'on ne luy peut atttibuer que la qualité de Preſtre que luy donne Uſuard, & ſous laquelle l'Egliſe de Tournay l'honore toujours.

Buch.p.230 §2| Boll 7.feb.p. 9.13.

'Ce dioceſe croit encore avoir eſté conſacré par le ſang de S. Chryſeuil, qu'on dit eſtre venu de Rome en qualité d'Eveſque avec S.Denys, S. Quentin, S Piaton, & les autres, & avoir ſouffert le martyre à Verleghem dans la Flandre. Ses actes qui ne ſont que les leçons d'un breviaire, paroiſſent fort nouveaux, & ſans grande apparence de verité. Molanus doute particulierement de l'epiſcopat qu'on luy attribuë. Ses reliques eſtojent autrefois à Comine dont il eſt patron. Elles ſont aujourd'hui partie à Bruges, partie à Tournay, partie à Lens en Artois. On fait ſa feſte le 7 de fevrier.

Boll.1.feb.p. 47.48. Mol.f. Bel.p.20.

'On met encore entre les compagnons de S. Denys & de S.

Piaton, un S. Eubert qu'on pretend eſtre mort à Seclin, mais dont les reliques ſont depuis pluſieurs ſiecles dans l'egliſe de S. Pierre à Lille, où on l'honore le premier jour de fevrier comme un Eveſque Confeſſeur. On n'en a aucune hiſtoire.

ARTICLE VIII.

De S. Rufin & S. Valere, S. Crépin & S. Crépinien.

'PASCASE Radbert celebre dans le IX. ſiecle, dit que l'hiſtoire de S. Rufin & S. Valere eſt contraire à ce que l'on diſoit communément [depuis Hilduin, & à ce que nous liſons dans les actes de S. Fuſcien,] que ces Saints eſtoient venus en France avec S. Denys, parcequ'ils ont ſouffert ſous Diocletien & Maximien. Laun. de Dio. t. 1. p. 15.

'C'eſt ce que nous trouvons encore dans les actes de ces Saints tirez d'un manuſcrit de S. Michel de Beauvais. [Cette date embaraſſoit Paſcaſe, parceque l'opinion qui regnoit de ſon temps faiſoit venir S. Denys beaucoup pluſtoſt. Mais il y a d'autres choſes dans ces actes qui peuvent porter à croire que ces Saints n'eſtoient pas venus de Rome avec S. Denys,] 'ni avec S. Quentin & S. Crépin, comme portent les actes du dernier, pour faire la fonction de predicateurs & de miniſtres de l'Evangile: [& ils donnent plutoſt lieu de croire qu'ils eſtoient de ſimples laïques habituez dans les Gaules.] 'Car ils leur attribuent quelque intendance dans une terre du domaine imperial prés de la riviere de Veſle, où ils avoient ſoin des granges. 'Les deux Saints ne laiſſoient pas dans cet emploi de ſignaler leur pieté, tant par leurs mortifications & leurs jeûnes, que par les aumoſnes qu'ils diſtribuoient aux pauvres avec abondance, & avec une ſainte compaſſion. MS. p. 3. Sur. 25. Oct. p. 384. t. 1. MS. p. 3. p. 5. p. 7.

'Rictius Varus qui venoit de faire mourir à Reims quelques Chrétiens, paſſant par ces quartiers là pour aller dans le Vermandois, entendit parler d'eux, & ordonna qu'on les luy amenaſt. On les trouva dans une caverne où ils s'eſtoient cachez: '& comme ils confeſſerent genereuſement leur foy, il les fit mettre en priſon chargez de chaines. 'Le lendemain on les étendit ſur le chevalet, & on les dechira à coups de fouets plombez. 'Le jour d'aprés, Varus s'eſtant mis en chemin [pour aller vers Soiſſons,] les fit ſuivre durant prés de trois lieuës, & enfin il leur fit trancher la teſte prés du grand chemin & de la riviere de Veſle. [Uſuard & Florus mettent leur martyre le 14 de juin dans le ter- p. 3. p. 4. p. 5. p. 6. 7.

Flor.p 594 595 Bar.14.jun.d. ritoire de Soiſſons,& Adon à Soiſſons meſme, [ce qu'on trouve auſſi dans les martyrologes de S. Jerome. Vandelbert, Raban, & pluſieurs autres les marquent auſſi le 14 de juin, [quoique ſelon la ſuite des actes de S. Fuſcien, ils ſemblent plutoſt avoir ſouffert au mois d'octobre.]

MS.p.7. 'Leurs actes ajoutent que peu aprés leur martyre, on voulut les tranſporter [1] ſolennellement à Reims; mais que lorſqu'on fut 1. arrivé au lieu qui leur avoit ſervi de demeure durant leur vie, leurs corps devinrent ſi peſans, qu'on crut qu'ils vouloient demeurer encore en cet endroit aprés leur mort: & on les y laiſſa effectivement. [Ces tranſlations ſolennelles ne ſe voient guere du temps meſme des Empereurs Chrétiens: mais il y a encore d'autres choſes qu'on peut trouver à redire dans ces actes, "& qui Note 11. ſont qu'on ne leur peut pas attribuer une grande autorité.] 'M.r du Sauſſay dit que ces Saints demeuroient à Bazoche [ſur la Veſle, entre Fiſme & Braine,]& qu'ils ont eſté depuis portez à Soiſſons. 'On trouve le premier de ces faits dans un ancien abregé de leurs actes; & Flodoard nous aſſure du dernier, [a] & il ajoute qu'ils avoient une autre fois eſté tranſportez à Reims. Mais ces deux tranſlations ne ſe firent qu'à cauſe des courſes des Normans; & leurs corps furent enſuite raportez à leur lieu ordinaire. Flodoard raconte quelques miracles arrivez en l'une & en l'autre occaſion.

Sauſ.p.356. Marl.t.1.p 72. Flod.l.4.c.53. p.735. 4c.52.53.p.733-739.

Sur.25.oct.p. 384.§ 1. [Nous ne diſons pas]'du métier de cordonnier que S. Crépin & S. Crépinien exerçoient ſelon leurs actes, [ce que nous avons dit de l'emploi de S. Rufin & S. Valere. Car cette occupation tranquille & humble convient tres bien à des miniſtres de l'Egliſe, & à des predicateurs de l'Evangile: Ainſi nous ne voyons § 1 Boſq l.5.p. 155. rien qui empeſche de croire ce que l'on dit de ces Saints,] 'qu'ils vinrent de Rome avec S. Denys, S. Quentin, & les autres, pour Conc.t 8.p. 841.c. preſcher la foy dans les Gaules. 'Ils ſemblent eſtre appellez les compagnons de S. Denys dans le Concile de Soiſſons en 866, à l'occaſion de l'abbaye de Solognac fondée par S. Eloy en l'honneur de S. Denys, de ces deux Saints, & de quelques autres.

Spic.t.5. p.202. § 7. [b] Sur. 25.oct.p. 384. § 1. 'Ils eſtoient freres par la nature & par la grace. [b] Ils s'arreſterent dans la ville de Soiſſons, où ils ſe ſervoient de toutes les occaſions que Dieu leur donnoit pour attirer les peuples à la connoiſſance de la verité. Maximien y eſtant venu les fit arreſter, & aprés avoir taſché en vain d'ebranler leur conſtance, il les mit entre les mains de Rictius Varus. Cet officier leur fit ſouffrir

1. *cum ſacerdotum choris & populorum turmis.*

des tourmens effroyables, [que l'on peut voir dans leurs actes,] où ils ſont neanmoins meſlez de diverſes circonſtances qui n'ont nulle apparence de verité; [ce qui fait que nous nous abſtenons de les raporter. Nous nous contentons de remarquer que ſi]la punition & la mort de Rictius Varus ont precedé leur martyre, comme ils le diſent, [la ſuite de l'hiſtoire peut porter à le mettre en 288.] Les Saints eurent enfin la teſte tranchée le 25 d'octobre, [comme nous le liſons auſſi dans Uſuard, dans Adon,] & dans Florus qui paroiſt en avoir eu les meſmes actes que nous en avons aujourd'hui. [a] Raban, Notker, & meſme [Bede,] & les martyrologes de S. Jerome, parlent auſſi de ces Saints. [b] On pretend qu'aprés leur martyre ils s'apparurent au Pape pour l'avertir d'envoyer de nouveaux ouvriers en la vigne qu'ils avoient cultivée par leurs travaux, & arroſée de leur ſang; & que ſur cela le Pape envoya dans les Gaules S. Sixte & S. Sinice premiers Eveſques de Reims.

Bosq. l. 4. c. 12. p. 158.

Sur. 25. oct. p. 385. § 5.

V. la perſ. de Diocletien § 2.

Boll. mars, t. 2. p. 35. 36.

[a] Flor. p. 933. 934.

[b] Marl. t. 1. p. 45. 46.

Il y avoit à Soiſſons une egliſe de S. Crépin & S. Crépinien ſous Chilperic, qui y fit enterrer Clodobert ſon fils aiſné. [On y peut raporter ce que diſent leurs actes,] que les Chrétiens baſtirent une grande egliſe ſur leurs tombeaux: [& c'eſt apparemment l'abbaye de S. Crépin le grand, qui eſt auprés de Soiſſons du coſté de Reims.] S. Eloy tira leurs corps d'une grote où ils eſtoient, & leur dreſſa à Soiſſons un magnifique monument. Le martyrologe Romain dit qu'ils ont eſté portez à Rome, & mis dans une egliſe de S. Laurent. Baronius ne cite rien pour appuyer cette tranſlation. Florentinius ne paroiſt point la croire: M.r du Sauſſay ſoûtient abſolument qu'elle eſt fauſſe, & que les corps de ces Saints ſont encore aujourd'hui à Soiſſons dans l'abbaye de Noſtre-Dame.

Gr. T. h. Fr. l. 5. c. 34. p. 254.

Sur. 25. oct. p. 386. § 7.

Spic. t. 5. p. 203. § 7.

Bar. 25. oct. c.

Flor. p. 934. 2.

Sauſſ. 25. oct. p. 779.

ARTICLE IX.

De S. Marcel d'Argenton, S. Rieule de Senlis, S. Cheron de Chartres, & S. Benigne.

[NOUS ne voyons pas bien quel peut eſtre] Marcel qu'on fait venir avec S. Denys, & que ce Saint envoya preſcher en Eſpagne, ſi on le veut croire ſur l'autorité de Saint Methode [Eveſque de Conſtantinople au IX. ſiecle, à moins que nous ne diſions que c'eſt] S. Marcel martyrizé avec S. Anaſtaſe à Argen-

Bosq. l. 5. p. 158.

Chif. de Dio. p. 21.

ton[en Berri] le 29 de juin, ſelon Uſuard & le martyrologe Ro-
P. de N. l. 6. c. 24. p. 111. 1. main. 'Pierre des Noels le cite d'Adon [qui n'en parle pas.] [a] Le
[a] Lab. bib. t. 2. p. 427-431. Pere Labbe nous en a donné une hiſtoire, qui le fait frere de S. Saturnin & de S. Denys, quoiqu'encore fort jeune du temps de Dece. Elle ajoute qu'eſtant venu en France pour aller joindre ſes freres à Toulouſe, il fut martyrizé à Argenton avec Saint Anaſtaſe qui l'accompagnoit, ſous l'Empereur Aurelien & le
Boſq. l. 1. c. 26. p. 50. gouverneur Heraclius. 'Cette vie fut citée dans le Concile de Limoges en 1031, [mais c'eſt une des plus méchantes que nous ayons. Sans parler du reſte, elle confond les temps de Dece, d'Aurelien, de S. Clement, de Sixte II, comme ſi tout cela n'eſtoit
Lab. p. 429. qu'un.] 'Elle met la mort de S. Marcel le jeudi 29 de juin, [ce qui Note 12. ne ſe rencontre point ſous Aurelien qu'en l'an 271, auquel il ne perſecutoit point les Chrétiens, & n'eſtoit point maiſtre des Gaules. Cela ne ſe rencontre point non plus durant la perſecu-
p. 431. tion de Valerien.] 'Il y a auprés d'Argenton en Berri un bourg & un prieuré qui porte encore le nom de S. Marcel. Les Jeſuites de Bourges en ont des reliques.

Boll. 30. mars, p. 817. 2. 'Pluſieurs actes des Martyrs qui ont ſouffert ſous Diocletien, témoignent qu'ils vinrent en France avec S. Regule ou Rieule
p. 819. § 4. comme on l'appelle ordinairement. 'Ses propres actes, 'dont les Note 13.
p. 818. § 1. Boſq. plus anciens ne ſont faits qu'aprés Hilduin, diſent auſſi-bien que
l. 5. p. 156. 157. ceux de S. Fuſcien, qu'il vint de Rome avec S. Denys, & que de Paris il fut preſcher à Senlis, où il fit un tres grand progrés, &
Boll. p. 819. § 4. merita d'eſtre elevé à la dignité epiſcopale 'par les mains de S.
p. 816. § 1. Denys. 'Il paſſe pour le fondateur & le premier Eveſque de cette
p. 819. § 4. 5. Egliſe. 'Ses actes ajoutent qu'aprés le martyre de S. Lucien, il fut
18. à Beauvais pour y conſoler & y fortifier les Fideles, '& qu'enfin il ſe repoſa en paix le 30.e jour de mars, aprés avoir gouverné
p. 824. § 19. l'Egliſe de Senlis beaucoup d'années: 'quelques uns diſent du-
p. 816. § 2. rant 40 ans. 'Sa feſte eſt marquée dans Uſuard & dans pluſieurs autres martyrologes le 30 de mars, & dans quelques uns le 23 d'avril.

p. 817. § 5. 'Un auteur qu'on croit avoir vécu dans le X. ou XI. ſiecle,
p. 824. § 20. 'raporte pluſieurs miracles de ce Saint arrivez dans les ſiecles
p. 827. § 28. poſterieurs: 'Il y en a un en faveur de Judith fille de Charle le
p. 825. § 21. 22. chauve. 'Cet auteur raporte que Clovis s'eſtant fait donner une dent de ce Saint contre le ſentiment des Eveſques, qui ne vouloient point qu'on touchaſt à ſon corps, il fut obligé par divers miracles de la remettre dans ſon tombeau: enſuite de quoy il
p. 816. c. enrichit ce tombeau, & y baſtit une egliſe. 'Celle qui eſt aujour-

d'hui à Senlis a eſté baſtie par le Roy Robert. [C'eſt une collegiale.]

'Les actes de S. Yon mettent S. Cheron entre ceux qui eſtoient venus de Rome avec S. Denys, & qui avoient eſté martyrizez vers le meſme temps que luy, avant S. Yon. 'Ceux de S. Cheron meſme qui ne ſont [qu'un amas de prodiges aſſez peu probables, écrits d'un tres méchant ſtyle] dans le IX. ſiecle, ou encore pluſtard, portent qu'il fut long-temps inſtruit avec Saint Denys : mais ils ſemblent vouloir qu'il ne ſoit pas venu en France avec luy. 'Ils l'y font venir pour ſe cacher dans un deſert, [a] & veulent neanmoins qu'il ait preſché la foy & la penitence à Marſeille, vers Lion, '& en divers autres endroits, juſqu'à ce qu'il arriva à Chartres, où il augmenta, dit-on, par ſes predications le petit nombre de Chrétiens qu'il y avoit trouvez.

MS. p. 274. 278.
Boll. 28. may, p. 748. f.
p. 750. b.
d. e.
[a] p. 751. b.
c.

'Enfin lorſqu'il venoit à Paris à la priere de ſes diſciples, [b] ayant rencontré des voleurs à deux grandes lieuës de Chartres, il les attira à luy pour faire ſauver les autres qui l'accompagnoient, & ils luy couperent la teſte. [Si ce recit eſt veritable, il aura plutoſt eſté le martyr de la charité que de la foy.] Et Bollandus croit meſme que c'eſtoit proprement un ſolitaire, qui ayant quitté ſon bien & ſon pays, alloit preſcher la foy parmi les ravages que les barbares faiſoient dans les Gaules vers le milieu du V. ſiecle.

f.
[b] p. 752.
p. 748. c.

'Lorſque les François eſtoient déja Chrétiens, un nommé Secran fit baſtir une egliſe ſur le tombeau du Saint, 'qui eſtoit tout auprés de Chartres, 'en un lieu qu'on avoit appellé la montagne ſainte à cauſe de luy & de pluſieurs autres perſonnes de pieté qui avoient voulu eſtre enterrées auprés de luy. 'L'Eveſque Pappole qui aſſiſta au Concile de Paris en l'an 573, 'y mit un corps d'Eccleſiaſtiques ſous la conduite de l'Abbé Aper. 'On pretend que cet Aper connut par revelation quel eſtoit le tombeau du Saint, de deux dont on doutoit, '& que Pappole en tira ſon corps pour le remettre en terre auprés de l'autel. Cela fut accompagné & ſuivi de divers miracles, 'dont l'un ſe fit en faveur du fils de Clotaire II; '& on apprend d'une inſcription que le Roy Clotaire "a donné beaucoup à cette egliſe. 'On trouve encore autrepart un autre miracle fait par S. Cheron vers l'an 847. En 1137 l'Egliſe de S. Cheron fut donnée aux Chanoines reguliers qui y ſont encore, & ils ont dans leur dependance celle de Saint Cheron du Chemin, 'qu'on croit avoir eſté baſtie au lieu où le Saint fut martyrizé. 'M.r du Sauſſay fait une hiſtoire

p. 753. a.
p. 749. b.
p. 753. a.
p. 754. d.
p. 753. a.
b.
c.
p. 754. a.
c.
detavit.
P. 749. c.
p. 752. c.
Sauſ. p. 309. 310.

Boll.28. may, p 342.e.f. de S. Cheron assez differente de celle que Bollandus a trouvée dans les imprimez & dans beaucoup de manuscrits, [soit qu'il ne
Sauf.p.310. les ait pas assez bien lus, soit qu'il ait eu d'autres memoires] Il parle d'une fontaine miraculeuse qu'il dit estre à S. Cheron de Chartres.

[Usuard met la feste de ce Saint le 27 de may, & dit qu'il fut martyrizé à Chartres en perdant la teste. On en fait ce jour là
Boll.p.749.c. memoire à Paris,] & à S. Malo. [a] On la faisoit autrefois à Chartres le mesme jour. Presentement on la celebre le 18 d'octobre
[a] Gal.chr.t.4. p.225.1.c. à cause de quelque translation.

[A S Cheron nous pouvons joindre S. Benigne, s'il est vray
Boll.22.jan p. 357.§ 1. qu'il ait esté Evesque de Chartres, & Martyr] comme quelques uns le pretendent. On dit que Clovis avoit fait mettre son corps avec celui de S.te Agnés, dans une abbaye située sur la Loire
§ 2. appellée *Villa Vidua*; que cette abbaye ayant esté ruinée par les Normans, S.te Agnés s'apparut à diverses personnes en l'an 962, & decouvrit où estoient ses reliques & celles de S. Benigne,
§ 14. & que les unes & les autres furent portées à Utrecht deux ans
p.358 d. aprés. L'Eglise de Chartres ne connoist point dutout ce Saint, [& on ne fonde ce qu'on en dit que sur des pieces sans autorité.] NOTE 14.
Bar.28.jun.g. Le martyrologe Romain qui le met le 28 de juin, aprés quelques autres nouveaux, ne dit point qu'il fust Evesque de Chartres. Baronius croit que c'est S. Benigne dont parle S. Gregoire
Gr.T.gl.C.c. 17 p.363.365. de Tours, c'est à dire un Evesque étranger & inconnu, enterré dans la Touraine, dont le tombeau qui estoit fort negligé, ayant esté decouvert par un homme, cet Evesque s'apparut à luy pour luy commander de le recouvrir, s'il vouloit estre delivré des maux dont Dieu l'avoit puni pour ce sujet.

ARTICLE X.

De S. Antonin de Pamiers, & S. Saintin.

MS.p.350. LEs actes de S. Piaton donnent encore à S. Denys pour disciple un S. Alban, [qui est apparemment celui de Mayence, dont nous parlerons en un autre endroit.] V. S. Alban d'Angleterre.

Chif. de Dio, p.21. S. Methode qui a fait un panegyrique de S. Denys dans le IX. siecle, dit qu'il vint à Arles avec un Antonin, qu'il envoya ensuite repandre l'Evangile dans l'Aquitaine. On croit qu'il en est
p.53.97. encore parlé dans une méchante histoire raportée par Hincmar.

Le

'Le P. Chifflet pretend que c'eſt celui qu'on honore à Pamiers comme le patron du lieu, '& il nous donne de nouveau l'hiſtoire de ce Saint, [que le Pere Labbe avoit déja fait imprimer, & qui ne meritoit guere de l'eſtre meſme une ſeule fois.] 'Elle fait ce Saint originaire de Pamiers meſme, 'où aprés avoir eſté elevé dans la pieté, il en ſortit, dit-on, & s'en alla en divers endroits par le deſir de trouver des Chrétiens & de ſouffrir le martyre Il rencontra en un endroit non ſeulement beaucoup de Chrétiens, mais meſme des paſteurs & des docteurs, avec leſquels il demeura long-temps, & qui l'eleverent enfin au ſacerdoce : 'On croira ſi l'on veut avec le Pere Chifflet, que c'eſtoit S. Denys. [Mais s'il eſt vray que S. Antonin ait eſté Preſtre, je ne ſçay pas pourquoi] 'ſon hiſtoire luy donne d'abord le titre d'enfant, [comme s'il eſtoit mort en cet âge. Il faut d'autant plus remarquer ce titre d'enfant,] 'que les meilleurs martyrologes le donnent à un Saint Antonin qu'ils mettent à Apamée en Syrie : [Le nom de cette ville eſt le meſme qu'on donne en latin à celle de Pamiers:]& il eſt certain qu'il y a eu à Apamée un S. Antonin Martyr. ['Auſſi pluſieurs perſonnes croient que c'eſt celui là meſme qu'on met à Pamiers.

Note 15.

p. 97. p. 122-143. p. 124. p. 126. p. 147. p. 124. Flor p 804 805. Conc. t. 5. p. 245. a.

Quoy qu'il en ſoit,] 'l'hiſtoire qu'on raporte de celui-ci, s'étend beaucoup ſur ce qu'il fit eſtant Preſtre pour preſcher l'Evangile. 'Elle le fait revenir à Pamiers où il fut tué par les payens: mais elle décrit ſon martyre d'une maniere [qui convient mieux aux ſiecles poſterieurs où il reſtoit ſeulement encore quelques payens, que non pas au temps des perſecutions.] 'Auſſi la tradition du pays eſt qu'il deſcendoit des Rois Gots, [qui commencerent à dominer en ce pays aprés l'an 410.] C'eſt ce qu'on peut voir dans M.rs de S.te Marthe, 'qui l'ont tiré d'une relation de M.r de Sponde Eveſque de Pamiers, au Pape Urbain VIII, [de laquelle neanmoins nous ne pretendons pas non plus répondre,] '& le P. Chifflet s'en moque, ſans rien alleguer neanmoins pour la détruire. 'Aprés l'hiſtoire de la vie de S. Antonin, il y a quelques miracles à perte de vuë, dont on peut ſeulement tirer qu'on honore ſon chef à S. Antonien ville du pays de Rouergue.

Chif. de Dio. p. 127-132. p. 132-131. p. 144 Gal. chr. t. 2. p 157. c. Gal. chr. t. 2. p. 162. 2. a. Chif. p 145. p. 134-143.

'L'abbaye dés Chanoines reguliers de S. Antonin à Pamiers, fondée à ce qu'on croit dés l'an 788 au pluſtard, a eſté fort celebre; '& le Pape Boniface VIII. l'a enfin erigée en eveſché par ſa bulle de l'an 1295, 'en conſervant les Chanoines dans la vie reguliere qu'ils ont obſervée juſques aujourd'hui. 'Ils pretendent avoir le corps de S. Antonin, 'ou au moins l'avoir eu juſqu'à ce

Gal. chr. t. 2. p. 158. 1. b. p. 158-159. p. 160. 2. d. Chif. p. 146. Gal. chr t. 2. p. 161. 2. d.

Bar. 2. sept. b. qu'il ait eſté brulé par les Huguenots, 'quoique Baronius diſe qu'il eſt à Palence en Eſpagne. [Uſuard, Adon, & meſme les martyrologes de S. Jerome, marquent la feſte de ce ſaint Martyr Flor. p. 801 802. le 2 de ſeptembre, auquel elle ſe fait encore.] 'Ceux de S Jero-Gal. chr. t. 2. p. me joignent enſemble un Antoine & un Antonin. 'On marque 157. 158. que S. Antonin eſt celebre non ſeulement en France, mais en-Flor. p. 806. 1. core en Eſpagne & en Italie. 'L'Egliſe de Plaiſance honore [le 30 de ſeptembre] un S. Antonin, qu'on pretend eſtre un ſoldat de la legion Thebéenne: neanmoins on en fait la meſme hiſtoire que de celui de Pamiers; & quelques uns croient que l'un & p. 804. l'autre n'eſt point different de S. Antonin 'tué par les payens ſous Conſtance à Apamée en Syrie.

Chif. p. 53-57. 'On met un ſecond Antonin entre les diſciples de S. Denys qu'on fait Eveſque de Meaux, aprés S. Saintin ou Sanctin qu'on dit auſſi avoir eſté diſciple de S. Denys. [Mais cet Antonin n'eſt fondé que "ſur une tres méchante piece, faite apparemment vers Note 16. Sauſ. p. 726. 727. le milieu du IX. ſiecle.] 'M.r du Sauſſay paroiſt vouloir faire un Saint d'Antonin le 11 d'octobre: [mais il l'auroit fait le premier. Pour S. Saintin il y a une egliſe collegiale de ſon nom à Meaux,] Laun. de Dio. t. 1. p. 109. '& il y en avoit une dés le IX. ſiecle, qui eſtoit une abbaye. [a] L'on a Spic. t. 12. p. 252. tenoit auſſi alors que ſon corps eſtoit à Meaux. [b] Cette Egliſe b Laun. p. 125. l'honore l'onzieme d'octobre comme ſon premier Eveſque: mais celle de Verdun fait la meſme choſe: ["& il eſt difficile de juger V. la note 15. ſi elles ont eu chacune un Saint de meſme nom, ou s'il n'y en a eu qu'un, qui aura eſté Eveſque de Verdun, puiſqu'on trouve dans quelques monumens un Sanctin Eveſque de cette Egliſe vers le milieu du IV. ſiecle, & dont le corps aura eſté apporté à Lab bib. t. 1 p. 123. c. Meaux par quelque rencontre.] 'Un "auteur du XII. ſiecle écrit Hugue Abbé de Flavigni. que ceux de Verdun l'acheterent pour une grande ſomme d'argent, & le firent apporter chez eux. ["Mais cet auteur ſe trompe, V. la note 15. Spic. t. 12. p. 252. au moins en diſant] que cela ſe fit dés l'an 866. 'Car ceux de Verdun ne l'avoient point encore en 915.

ARTICLE XI.

De S. Trophime d'Arles, & de S. Gatien de Tours.

[NOUS ne pretendons pas qu'il ſoit fort certain que Saint Fuſcien & les autres dont nous avons parlé, aient eſté diſciples de S. Denys: mais nous avons eſté bien aiſes de nous ſervir de ce que l'on en écrit pour faire un corps de ces Saints,

dont on n'auroit pas pu faire des titres particuliers. Il faut paſſer maintenant à ceux qu'on peut appeller les freres & les collegues de Saint Denys, c'eſt à dire aux Eveſques qu'on croit avoir eſté envoyez avec luy dans les Gaules par le Pape S. Fabien, à l'exception de S. Saturnin de Toulouſe, dont nous avons fait une hiſtoire à part.

V. la note 2. "S. Trophime eſt celui de tous qu'on a le plus relevé: & neanmoins nous ne ſavons rien de particulier pour ſes actions.] 'Il a eſté certainement Eveſque d'Arles: & il paroiſt que dés le commencement du V. ſiecle, cette Egliſe le regardoit comme ſon premier & ſon plus ancien Eveſque: & elle croyoit l'avoir receu du ſiege de Rome. [Il fut peut-eſtre établi comme paſteur de cette Egliſe par S. Denys & les autres de cette compagnie, dés qu'ils y furent abordez.] 'Il la gouverna avec beaucoup de ſainteté, repandit la foy [dans tous les environs,] & acquit des peuples à l'Egliſe. C'eſt ce que S. Gregoire de Tours dit de luy, de S. Gatien, de S. Auſtremoine, de S. Martial, & de S. Paul. 'Il ſemble que Marcien luy euſt déja ſuccedé [en 251,] lorſque Novatien commença ſon ſchiſme. [Ainſi il peut-eſtre mort ou la meſme année, ou dés 249, avant la perſecution de Dece,] 'puiſqu'il mourut dans la paix avec la ſimple qualité de Confeſſeur, [que les travaux de ſon epiſcopat luy avoient acquiſe. Et auſſi ni ceux qui ont parlé de luy dans l'antiquité, ni Uſuard, Adon, & les autres martyrologes qui marquent ſa feſte le 29 de decembre, ne luy attribuent point l'honneur du martyre. Il pourroit neanmoins avoir preſché durant quelques années comme Apoſtre dans la Provence & aux environs, & ne s'eſtre attaché à l'Egliſe d'Arles comme ſon Eveſque propre & particulier, qu'aprés que "Marcien eut eſté depoſé en 254, parcequ'il ſuivoit le ſchiſme & l'hereſie de Novatien. En ce cas nous n'avons rien à dire du temps de ſa mort, ſinon] 'qu'entre luy & Marin [qui gouvernoit l'Egliſe d'Arles en 313 & 314,] il faut mettre S. Regule 'que cette Egliſe honore le 30 de mars, [mais dont nous n'avons point d'autre connoiſſance.]

V. S. Cyprien) 39.

Conc. t. 2. p. 1570. c. &c.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23. 24.

Cyp. ep. 67.

Gr. T. p. 24.

Anal. t. 3 p. 431.

Boll. 30. mars, p. 117. c.

'On cite une hiſtoire de S. Gatien, [que nous n'avons point, & qui n'eſt pas meſme dans l'hiſtoire de Tours faite par M.r Maan. Ceux qui la citent ne la donnent pas non plus. Ainſi nous ſommes obligez de nous contenter de ce que nous en trouvons dans S. Gregoire de Tours l'un de ſes plus illuſtres ſucceſſeurs.] 'Il nous apprend donc que ce Saint qui eſt nommé dans ſon ouvrage tantoſt Gatien, [tantoſt Gratien,] avoit beaucoup de pieté

Ouvr. t. 1. p. 12.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 590.

& de crainte de Dieu, comme il le témoigna en quittant ſon pays, ſa maiſon, & ſes parens pour ſuivre Dieu, [& aller preſcher l'Evangile.] 'Il fut envoyé en France "par le Pape [a] Saint Fabien, comme le martyrologe Romain le dit nommément, [b] en la premiere année de Dece, ["ou peu de temps auparavant.] Note 17. V. la note 3.

[c] Il vint à Tours, & y fut le premier predicateur de la foy, auſſi-bien que le premier Eveſque. Il y trouva un peuple fort attaché à l'idolatrie, dont il fut ſouvent maltraité d'actions & de paroles. Il en convertit neanmoins quelques uns, avec leſquels il celebroit le myſtere du jour du Seigneur dans des grotes & d'autres lieux ſecrets; & il eſtoit ſouvent obligé de ſe cacher luy meſme pour eviter les inſultes des plus puiſſans de la ville, 'qui maltraitoient les Chrétiens lorſqu'ils les rencontroient, & les tuoient meſme quelquefois.

'On tient qu'il vécut ainſi à Tours durant 50 ans, au bout deſquels il mourut en paix 'avec la gloire d'un ſaint Confeſſeur. [d] Il fut enterré dans un cimetiere qui appartenoit aux Chrétiens: [& ils tenoient alors aſſez ſouvent leurs aſſemblées dans les cimetieres.] 'S. Gregoire de Tours dit que S. Martin vint prier "à &c. ſon tombeau, 'qu'il tranſporta ſon corps, & le mit dans l'egliſe de S. Lidoire auprés du tombeau de ce Saint ſon ſucceſſeur. 'Cette egliſe ou chapelle de S. Lidoire eſt aujourd'hui enfermée dans le chœur de la grande egliſe de Tours, qui a porté long-temps le nom de S. Maurice, & porte celui de S. Gatien depuis environ l'an 1360.

'Le corps de S. Gatien [tiré du tombeau où S. Martin l'avoit placé,] y avoit eſté mis dans une chaſſe d'argent. 'On pretend qu'apres diverſes tranſlations, il a enfin eſté porté à Saint Vaſt d'Arras, & qu'il y eſt encore aujourd'hui. 'M.r Maan ſoûtient que cela ne peut-eſtre vray que de quelques petites parties de ſes reliques, ſon corps eſtant demeuré à Tours juſque'en l'an 1572, auquel il fut brulé par les Calviniſtes, à la reſerve de quelques os qui ſont encore aujourd'hui dans l'egliſe de Noſtre-Dame la riche, baſtie dans le cimetiere où il avoit eſté enterré d'abord. [On fait ſa feſte le 18 de decembre, auquel elle eſt marquée par Uſuard & par Adon: & ils ajoutent que ce Saint eſtoit celebre par ſes miracles.]

'Il doit eſtre mort, ſelon Saint Gregoire de Tours, en l'an 300. [e] Aprés luy ſon Egliſe demeura ſans Eveſque durant 37 ans, ce que S. Gregoire dit eſtre arrivé à cauſe de l'oppoſition & de la perſecution des payens, qui reduiſoit les Chrétiens à ne pouvoir

15 Bgl.C.c.4.p. 342.
a Bar 18.dec.g.
b Gr.T.h.Fr.p. 590.
c Ibid.
l.1.c.48.p.37.
l.10.c.31.p.590.
l.1.c.30.p.24.
d l.1.c.31 p.590.
gl.C.c.4. p.344.
h.Fr.l.10.c.31.p. 591.
Ouvr.t.2. p.93. 97.
p.76.
Sauſ.t.2. dec.p. 1017.
Maan.p.3.4.
Gr.T.h.Fr.l.10. c.31 p.590.
e l.1.c.48.p.37.

tenir leurs aſſemblées que dans des lieux cachez & inconnus. [Il eſt certain que les Chrétiens ont eſté long-temps les plus foibles dans les Gaules: Il ſemble neanmoins qu'ils y aient dû avoir une aſſez grande liberté depuis l'an 305, auquel Conſtance fut fait Auguſte, & encore plus depuis que Conſtantin eut embraſſé publiquement la religion Chrétienne en l'an 312. Mais il y a bien d'autres evenemens dans l'antiquité dont nous ignorons les cauſes, & ce n'eſt pas une raiſon de les accuſer de faux quand on n'en a point d'autres preuves.]

ARTICLE XII.

De S. Paul de Narbone; & de ſes diſciples: De S. Baudele.

[SAINT Gregoire de Tours ne nous apprend rien de particulier touchant S. Paul de Narbone.] Nous en avons des actes [qui peuvent eſtre anciens, & dont le ſtyle eſt aſſez grave: mais avec cela ils ne peuvent pas avoir toute l'autorité que nous voudrions qu'ils euſſent.] Ils [a] portent que ce Saint ſouffrit à Rome des tourmens horribles, plus que capables de luy oſter la vie & de luy faire acquerir la couronne du martyre, ſi Dieu ne l'euſt reſervé pour le ſalut de la France. [Cela peut eſtre arrivé vers l'an 236, dans la perſecution de Maximin I.] Il fut enſuite ordonné Eveſque, & vint en cette qualité dans les Gaules, pour y aſſujettir les hommes par la force de ſes miracles au joug ſi doux de J. C. Il s'arreſta à Beziers, & on dit qu'il y baſtit la premiere egliſe, [ce qui n'eſtoit point extraordinaire vers le milieu du III. ſiecle. Ainſi il fut l'origine] de la pieté que l'on a vuë depuis dans la ville de Beziers.

Il paroiſt qu'il ſe determinoit à ſe fixer à cette Egliſe, & à luy conſacrer toutes les fonctions de ſon epiſcopat, lorſque la ville de Narbone [qui eſtoit la metropole de ce pays,] luy deputa pour le prier de la venir aſſiſter. [Cette deputation venoit ſans doute des Chrétiens qui pouvoient y eſtre déja.] Il crut ſe devoir rendre à cette vocation, & ayant ordonné Afrodiſe Eveſque de Beziers, il s'en alla à Narbone, & en fut le premier Eveſque, [au moins c'eſt le premier dont on a quelque connoiſſance.] [a] On marque qu'il y baſtit d'abord une petite chapelle, & enſuite une egliſe plus conſiderable.

Dieu y exerça ſa patience par deux Diacres, qui ne pouvant

Note 18. &c.

Boſq. l. 5. p. 106.

Boll. 22. mars, p. 373. d. e.

e.

f.

f.

Gal. chr. t. 1 p. 365. a.

a Boll. p. 373. f.

p. 374.

ſouffrir qu'il les repriſt de leurs fautes, l'accuſerent d'un crime honteux. Il pria luy meſme le peu d'Eveſques qu'il y avoit alors dans les Gaules, de venir juger cette affaire. Mais Dieu en voulut eſtre le juge, & contraignit les accuſateurs par le miniſtere du demon, de confeſſer leur propre crime, & l'innocence de l'accuſé. Le Saint leur rendit le bien pour le mal, & les delivra par ſes prieres de la puiſſance du demon. Bosq.l.5.p.70. 'Les actes de S. Denys qui joignent la miſſion de ces deux Saints, parlent de cette perſecution domeſtique, qui fit voir quels eſtoient les merites de S. Paul.

[Les actes de S. Paul ne nous apprennent rien davantage de ſa vie; ce qui fait que nous ne pouvons avoir égard à ce que quelques auteurs poſterieurs y ajoutent.] Boll.22.mars, p.374.c. 'Ils diſent ſeulement en general, que la gloire de ſon nom & de ſes miracles eſtoit repanduë partout, & juſques à Rome. Prud.de Mart. 4.p.88. Nous voyons en effet que Prudence en parle, & il le met meſme entre pluſieurs illuſtres Martyrs, [ce qui nous obligeroit à luy donner cette qualité, ſi nous ne voyions que ſes actes & tous les martyrologes confirment] Gr.T.h.Fr.l.1. c 30.p.24. 'ce que dit S. Gregoire de Tours, qu'il mourut en paix avec la gloire d'un illuſtre Confeſſeur: [On luy a pu donner neanmoins le titre de Martyr, ſelon l'uſage le plus ancien de ce terme, à cauſe de ce qu'il avoit ſouffert à Rome pour la foy; & c'eſt peut-eſtre en ce ſens que Prudence le met entre les Martyrs.]

Boll.p.373.374. 'Il fut enterré dans l'egliſe qu'il avoit baſtie à Narbone. [C'eſt apparemment] p 372.a. l'abbaye de S. Paul, où ſon corps eſtoit du temps de Louis le debonnaire; & l'on croit qu'il eſt encore dans cette egliſe, qui d'abbaye eſt devenüe collegiale. Elle eſt dans les fobourgs de Narbone ſur la riviere d'Aude; & beaucoup de perſonnes y accourent du Languedoc & de l'Eſpagne. b. 'On pretend avoir une grande partie de ſon corps à Rochechouard [ſur la p.371. Vienne en Poitou] dans le dioceſe de Limoges. 'Les martyrologes de S. Jerome, & enſuite Uſuard, Adon, & les autres, marquent la feſte de ce Saint, les uns au 12 de decembre, les plus p.373.c. anciens au 22 de mars, 'qu'on pretend eſtre le jour qu'il arriva à p.372.b.c. Narbone. 'Les breviaires Mozarabes d'Eſpagne marquent ſa feſte ce jour là.

p.371.a. 'Quelques martyrologes le font diſciple de l'Apoſtre S. Paul, & veulent que ce ſoit le celebre Sergius Paulus Proconſul de Cypre. [Nous ſouhaiterions qu'une opinion ſi honorable à la France fuſt établie par des auteurs plus anciens que le IX. ſiecle, & qu'elle ne fuſt pas combatuë d'un coſté par le propre hiſto-

rien de ce ſaint Eveſque, & de l'autre par les autoritez qui nous portent à croire qu'il n'a vécu qu'au milieu du III. ſiecle.]

SAfrodiſe que S. Paul avoit laiſſé à Beziers pour Eveſque, eſt honoré comme luy le 22 de mars: & ſon nom ſe lit dans Uſuard qui en parle fort honorablement, & dans pluſieurs autres martyrologes, qui tous le qualifient Confeſſeur. 'Son corps eſt honoré dans une egliſe de ſon nom auprés de Beziers, qui aprés avoir eſté une celebre abbaye, eſt devenuë un Chapitre de Chanoines ſeculiers. 'On dit bien d'autres choſe de ce Saint, mais qui ont pour garant Pierre des Noels; '& meſme quelques uns veulent qu'il ait eſté martyrizé, fondez ſur de vieilles legendes qui luy font porter ſa teſte.

p. 376.

p. 377. c.

a. b.

c.

'Pierre des Noels, & d'autres auteurs ſemblables, diſent que S. Paul eſtant prés de mourir, ordonna le Preſtre Ruſe Eveſque d'Avignon. 'L'Egliſe d'Avignon honore aujourd'hui S. Ruſe comme ſon premier Eveſque le 14 de novembre, ou le 12 ſelon le martyrologe Romain, & garde ſes reliques dans l'egliſe cathedrale. Il y a à Valence en Daufiné une abbaye de ſon nom, qui y a eſté tranſportée d'Avignon: 'C'eſt un chef d'Ordre de Chanoines reguliers.

p. 376. e. Boſq. l. 3. c. 10 p. 114.

Gal. chr. t. 1. p. 74. 2. a. b.

t. 4 p. 801. 2. d.

[A ces diſciples de S. Paul on peut joindre] 'Saint Prudence, qu'on dit avoir eſté Archidiacre de Narbone, & martyrizé du temps des payens le 4. de ſeptembre. On n'en trouve rien que dans une longue hiſtoire de ſes miracles, fait par Theobaud ou Thibaud moine de Beze en Bourgogne, dans le dioceſe de Langres, 'qui écrivoit aprés la tranſlation de S. Nicolas à Bari, '& aprés l'an 1126. *Il raporte amplement comment les reliques de S. Prudence, qui eſtoient enterrées dans une egliſe auprés de Narbone, ayant echapé à la fureur de divers barbares qui avoient pillé tout le pays, furent enfin volées & enlevées par Geilon Eveſque de Langres, que le Preſtre de ce lieu avoit logé dans un voyage. Il les mit dans l'abbaye de Beze, où elles furent receuës le 7 d'octobre 883. 'Son cercueil demeura à Narbone, où il continua à eſtre honoré avec un ſi grand reſpect, qu'on n'oſoit pas meſme y toucher. 'Ferrarius a trouvé dans le calendrier de l'Egliſe de Limoges un Saint Prudence martyr honoré le 13 de novembre.

Lab. bib t. 2. p. 606. 607.

p. 610. b.

ſyll. p. 14. 2.

* bib. p. 607-611.

p. 610. c.

p. 607. c.

Ferr. mart. p. 443. 2.

[Nous pouvons mettre encore ici quelques Martyrs du Languedoc, entre leſquels le nom de S. Baudele ou Baudile eſt fort celebre.] 'Il ſouffrit à Niſme, & ſa feſte eſt marquée le 20 de may dans les martyrologes de S. Jerome, dans Uſuard, Adon,

Flor. p. 540. 541. Boll. 20. may, p. 194. a. b.

Notker, Vandelbert, & pluſieurs autres. Ils diſent qu'ayant eſté pris, & refuſant de ſacrifier aux idoles, il ſouffrit les fouets & les autres tourmens avec une foy & une conſtance inebranlable.

Boll. 20. may, p. 194. b. 'Quelques uns luy donnent divers compagnons ſans les nommer. [a] Ses actes qui paroiſſent faits pour 'quelque monaſtere où on l'invoquoit, en font un homme d'illuſtre naiſſance, 'qui avoit de grandes richeſſes, "qui eſtoit marié, '& qui portoit l'épée. [b] Ils diſent que s'eſtant défait de ſes biens, & ayant quitté ſon pays, 'qui eſtoit aſſez eloigné de Niſme pour avoir une langue differente, 'il fit divers voyages avec ſa femme, juſqu'à ce qu'eſtant arrivé à Niſme, il y acquit la couronne du martyre par le zele avec lequel il reprit divers payens qui ſacrifioient dans un bois.

[a] p. 195. c. d. *totius ordinis.*

p. 196. b. [b] p. 195. e. f. Note 19.

p. 196. b.

p. 195. 196.

Gr. T. gl. M. c. 78. p. 172. 172. 'S. Gregoire de Tours dit que le tombeau de ce ſaint Martyr eſtoit celebre à Niſme, & qu'il s'y faiſoit beaucoup de miracles, particulierement "par un laurier qui en ſortoit, & dont on portoit pour cela les feuilles juſqu'en Orient. 'On voit que dans l'onzieme ſiecle on honoroit à Orleans les reliques de S. Baudele Martyr, qui y furent transferées dans la nouvelle egliſe de Saint Agnan en l'an 1029, ſous le Roy Robert. [Ce pouvoit en eſtre quelque partie.] 'Au moins ceux de Niſme pretendoient encore au XIII. ſiecle avoir ſon corps dans l'egliſe d'un prieuré de Benedictins auprés de leur ville, où le peuple l'honoroit dans un fort beau tombeau: & l'on aſſure qu'il s'y faiſoit divers miracles. 'On l'appelle en ce pays là S. Bauſille. [c] Sa memoire n'eſt pas ſeulement celebre à Niſme, à Lodeve, [& ſans doute en beaucoup d'autres lieux du Languedoc;] mais auſſi dans la Catalogne, '& dans les breviaires de Burgos & de Seville. [Ainſi il ne faut pas s'étonner qu'on ait dedié en France diverſes egliſes ſous ſon nom.] 'Il paroiſt qu'il y en avoit une dans le dioceſe d'Auxerre vers l'an 930. [Il y en a deux paroiſses dans celui de Paris, celle de Neuilli ſur Marne, & celle de Brou proche de Chelles. Il y auſſi un village qui porte ſon nom auprés de Mayenne au dioceſe du Mans.] 'On croit avoir une partie de ſon chef à Paris dans l'abbaye de S.te Genevieve: mais on ne ſçait point comment il y eſt venu.

Dubr. l. 4. p. 73. b. c.

Catel, p. 288.

p. 287.

[c] Boll. p. 195. a.

p. 194. d.

p. 195. d.

31. may, p. 819. c.

[Uſuard, Adon, & quelques autres martyrologes, marquent le 10 de novembre S. Tibere, S. Modeſte, & S.te Florentie, martyrizez ſous Diocletien, & couronnez par divers tourmens dans le dioceſe d'Agde en Languedoc, en un lieu appellé Ceſſario par Adon,] & Ceſſero par d'autres. Ce lieu porte aujourd'hui le nom de S. Tibere ou Tuberi, & eſt une abbaye de la congregation

Boſq. l. 4. c. 19. p. 161. Gall. chr. t. 4. p. 863. a. c.

tion de Saint Maur, dont l'Abbé eſt encore regulier. 'Pierre des Noels fait une longue hiſtoire de ces Saints, [qui ne peut paſſer que pour une fable. Ainſi nous nous paſſons aiſément] 'de l'ancienne vie que Catel dit avoir eue des archives de l'abbaye de Saint Tibere, puiſqu'elle n'en eſt differente qu'en ce qu'elle eſt beaucoup plus longue.

P. de N. l. 10. c. 46 p. 197. 3. 4. Catel, p. 279.

ARTICLE XIII.

De S. Auſtremoine, S. Urbique, & quelques autres Saints d'Auvergne.

'SAINT Auſtremoine, comme nous le nommons d'ordinaire, ou Stremoine comme l'appelle Saint Gregoire de Tours, eſtoit un de ceux qui furent envoyez par le Pape [Saint Fabien] avec [S. Denys,] S. Gatien, & les autres dont nous avons parlé. S. Gregoire de Tours [qui eſtoit d'Auvergne,] dit que ce pays a premierement receu la parole du ſalut par le miniſtere de ce Saint, & a appris de ſes predicateurs à croire en J.C. noſtre Redempteur. C'eſt tout ce qu'il nous apprend de ſon hiſtoire, ajoutant qu'aprés s'eſtre rendu illuſtre par ſa vie ſainte & par les travaux & les fruits de ſa predication, il mourut en paix. 'Les breviaires d'Auvergne l'honorent comme un Martyr, & on ne manque point d'hiſtoires de ſon martyre: Le martyrologe Romain qui met ſa feſte le premier jour de novembre, a cru devoir preferer l'autorité de S. Gregoire. 'On pretend que S. Prix l'un de ſes ſucceſſeurs a écrit ſa vie. Mais l'endroit dont on le tire, porte qu'il avoit écrit la vie de S. Aſtrebode Martyr, [qui peut eſtre un vray martyr d'Auvergne, quoiqu'on ne l'y connoiſſe pas aujourd'hui: & ſi c'eſtoit l'Apoſtre du pays, il ne ſeroit pas nommé aprés S. Caſſius & quelques autres.] 'On cite des actes manuſcrits de Saint Auſtremoine, & pluſieurs autres pieces qui parlent de luy. Mais le martyre que ces pieces luy attribuent, & les autres choſes qu'on en raporte, [nous conſolent aiſément de ne les avoir pas vuës.] 'Le Pere Labbe en a donné un longue hiſtoire en vers & en proſe, [a] aprés nous avoir avertis que l'auteur inconnu de cette piece y a meſlé bien des choſes qui ſont indubitablement fabuleuſes.

Gr. T. gl. C. c. 30. p. 399. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23 24. Savar. p. 46. Boll. 25. jan. p. 634. § 9. Bar. 1. nov. h. Savar. p. 45. 46. Branc. p. 621. Lab. bib. t. 2. p. 482-505. a Syll. p. 10. b.

'Ce Saint fut enterré à Iſſoire [dans la baſſe Auvergne ſur l'Allier,] où on ne luy rendoit aucun honneur. Cautin alors Diacre

Gr. T. gl. C. c. 30 p. 399. 400.

de ce lieu, & depuis Eveſque de Clermont [vers l'an 562,] fut le premier qui commença à environner ſon tombeau d'un baluſtre, & à luy faire rendre les autres honneurs dus aux Saints, enſuite d'une viſion que S. Gregoire raporte; l'ayant appriſe de ſa propre bouche. [Le nom de Gautin n'autoriſe pas beaucoup ce qu'il a dit & ce qu'il a fait: mais S. Gregoire de Tours qui nous apprend à regarder S. Auſtremoine comme un Saint, eſt appuyé par le témoignage de l'Egliſe d'Auvergne, & par le martyrologe Romain.] Son corps eſtoit encore à Iſſoire à la fin du IV.
Savar. p. 46 179. 180. ſiecle. 'Il fut transferé à l'abbaye de Volvic vers l'an 670, par S. Avit II. du nom Eveſque de Clermont, & de là en celle de Mozac l'an 764, comme on le cite de l'hiſtoire originale de cette tranſlation écrite par Lanfroy alors Abbé de Mozac: & on dit que le Roy Pepin le porta une partie du chemin. Il eſt encore preſentement en ce lieu.

[Si S. Antolien & les autres Martyrs d'Auvergne, dont nous avons parlé ſur S. Privat, ont ſouffert vers l'an 265, ils doivent
p. 46. eſtre conſiderez comme des diſciples de S. Auſtremoine.] On donne encore cette qualité à S. Sirenat, S. Mari, S. Mamet, S. Antonin, & S. Nectaire, honorez en divers endroits de l'Auvergne. On cite des hiſtoires manuſcrites de ces Saints, '& on peut
Branc. p. 363. 389. 631. 698. voir ſi l'on veut ce qu'en dit Jacque Branche dans ſon hiſtoire des Saints d'Auvergne, où il s'étend ſurtout beaucoup ſur Saint
p. 380. Mari ou Marius, 'dont il dit que S. Odon Abbé de Cluni a écrit la vie. Il met ce Saint avec S. Mamet & S. Antonin le 8 de juin, S. Sirenat le premier de novembre, & S. Nectaire le 9 de decembre.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 44. p. 30 31. 'Saint Auſtremoine eut pour ſucceſſeur dans la conduite de l'Egliſe d'Auvergne, Urbique qui eſtoit du Senat & du Conſeil de la ville. Il avoit ſa femme, laquelle ſelon la coutume eccleſiaſtique, [dont on voit l'antiquité par cette hiſtoire, vivoit ſeparée d'avec luy, & ils s'appliquoient chacun de leur coſté à la priere, aux aumoſnes, aux bonnes œuvres, & à toutes ſortes d'exercices de pieté. Mais au bout de quelque temps, l'ennemi de la ſainteté jaloux de la leur voir pratiquer avec zele, tenta la femme, & trouva en elle une ſeconde Eve. Elle alla fraper à la porte de ſon mari, qui ayant eu la foibleſſe de la recevoir, n'eut pas enſuite la force de reſiſter aux fauſſes raiſons que'elle luy allegua, en abuſant meſme des paroles de l'Ecriture. Il ne rentra en luy meſme qu'aprés avoir commis une action qu'il ne pouvoit excuſer. Mais il l'effaça par la 'douleur de la penitence: &

in monaſterium. pour cela il ſe retira en un lieu ſolitaire, où il paſſa quelque temps
* NOTE 20. dans les gemiſſemens * & dans les larmes. 'Aprés ſa mort il fut p.31|Boll.3 apr. p.252.54|Savar. p.46.348.
enterré à Chantoin où eſtoit le cimetiere des Chrétiens, & où on a depuis baſti l'egliſe de S. Gal. 'On enterra au meſme lieu ſa Gr.T.p 31.
femme & ſa fille, [dont l'une pouvoit avoir imité ſa penitence,]
in religione. & l'autre qui eſtoit le fruit de ſa faute vécut toujours "dans une grande pieté, & ce ſemble meſme dans la chaſteté.

'Un memoire des egliſes de Clermont fait vers l'an 850, marque que le corps de S. Urbique, (car il le qualifie ainſi,) eſtoit ſous l'autel de la Vierge dans l'egliſe de S. Gal, avec le corps de S. Gal meſme, & ceux de quelques autres Saints. Il a depuis eſté *Illidii.* tranſporté dans l'egliſe de Saint "Allire. [On voit donc que ſon Egliſe l'honoroit comme un Saint au IX. ſiecle.] Les actes de S. Auſtremoine le qualifient bienheureux. [Neanmoins ni Savaron, ni Branche, ne diſent point qu'on faſſe aucune memoire particuliere de luy dans l'office de Clermont:] '& M.r du Sauſſay eſt le premier qui ait marqué ſa feſte au 3 d'avril, ſans qu'on voie ſur quoy il s'eſt pu fonder. Boll.3.apr.p. 258.c. a. f.

ARTICLE XIV.

De S. Martial de Limoges, & de ſes diſciples.

NOUS avons une grande hiſtoire de S. Martial attribuée à S. Aurelien ſon ſucceſſeur, & publiée avec les vies des Apoſtres qui portent le nom d'Abdias Babylonien. 'Elle eſt appuyée par deux lettres qui ſont ſous le nom de S. Martial meſme. [Mais le jugement deſavantageux que les ſavans font de ces pieces, eſt trop connu & trop bien appuyé pour nous arreſter à les refuter.] 'M.r du Boſquet croit que la vie eſt écrite ſur la fin du X. ſiecle, & les lettres environ cent ans aprés, du temps du Roy Philippe I, ſous lequel il eſt certain qu'on a commencé à en parler. 'On peut voir ce que dit ſur ce ſujet ce ſavant Eveſque, '& ce qu'en avoit écrit auparavant M.r des Cordes Chanoine de Limoges, [dont le nom eſt celebre entre les hommes de lettres; ſans parler des autres qui ont traité la meſme matiere. Abd.p.154 182. Bib.P.t.3.p.1. Boſq l.1.c.23. p.44.45. p.40-46. l.5.p 50-66.

Il faut donc ſe contenter de ce que dit S. Gregoire de Tours,] 'que ce Saint fut envoyé en France par les Eveſques de Rome, avec S. Denys & les autres; qu'il fut Eveſque de Limoges, qu'il y preſcha la verité avec tant de ſuccés, qu'il y abolit [en partie] Gr.T.gl.C.c. 27 p.396|h.Fr. l.1.c 31.p.23.

le culte des idoles,& remplit la ville d'adorateurs du vray Dieu. [Ainſi ſelon S.Gregoire, il plut à Dieu, qui diſpenſe ſes graces comme il luy plaiſt, de donner plus de benediction & de force à la parole de ce Saint, qu'à celle de S.Gatien, de S. Saturnin, & peut-eſtre d'aucun autre de ceux qui avoient eſté envoyez avec luy.] Aprés ces travaux apoſtoliques, il alla ſe repoſer en paix, [& l'Egliſe l'honore le 30 de juin,auquel ſon nom eſt dans les martyrologes du IX. ſiecle, & dans divers autres.] 1.

Val.in Laun.p. 460.461. 'Il y avoit une egliſe de ſon nom à Paris au VII.ſiecle:[& elle devoit déja eſtre ancienne,]puiſque S.Eloy la fit reſtabir. Quelques uns pretendent que c'eſtoit l'egliſe du monaſtere des filles que S.Eloy fit baſtir, & que celle de S.Martial que nous avons

Spic t.5. p.173. 174. encore aujourd'hui à Paris, n'eſt qu'une partie de celle là. Saint Eloy y fit apporter fort ſolennellement des reliques de S. Martial; & comme elles paſſoient devant une priſon, les priſonniers

Gr T.gl.C.c. 27.29.p.397.398 furent delivrez par un miracle que S.Ouen raporte. 'S.Gregoire de Tours parle de quelques miracles arrivez au tombeau de S. Martial.

c.27.p.398. 'Il nous apprend que ce Saint avoit avec luy deux Preſtres qu'il avoit amenez d'Orient. [Je ne ſçay s'il l'entend ſeulement de Rome qui eſt à l'Orient à l'égard des Gaules,ou s'il veut dire que S. Martial eſtoit venu d'Orient à Rome avant que d'eſtre envoyé dans les Gaules. Son nom eſt tout latin auſſi-bien que celui de ces deux Preſtres. Car ils ſont nommez Alpinien, & Auſtriclinien dans Uſuard, qui joint leur feſte à celle de Saint Martial,& dit que leur vie a eſté illuſtre par un grand nombre

Boll.27.apr.p. 480.b. a c. de miracles.]'On fait neanmoins de S. Alpinien à Limoges le 27 d'avril, & de S.Auſtriclinien le 15 d'octobre. *Nous avons une vie du premier,qu'on croit eſtre une ſuite de la fauſſe hiſtoire de

Gr.T.gl.C.c. 27.p.396. b Boll. p.480.c. f. S.Martial. 'Ils moururent tous deux aprés ce Saint, & furent enterrez auprés de luy. [b] On écrit que S. Alpinien fut transferé l'an 845 en l'abbaye de Roſec dans le Berri ſur la Creuſe, & de là aprés l'an 1175 à Caſtel-Sarrazin dans le Languedoc.

Lab.bib.t.2.p. 266.c. c Sauf.ſup.p. 1090. d Lab.p.266. 'Aurelien qu'on fait ſucceſſeur de S.Martial, [c] eſt marqué au nombre des Saints le 15 de fevrier[par Ferrarius, &] par M.r du Sauſſay. Sa feſte ſe fait principalment le 17 de novembre. [d] Son corps a eſté tranſporté de l'abbaye de S.Martial en celle de S. Ceſſateur [l'un de ſes ſucceſſeurs.]

Bar.9.dec.d. 'Les fauſſes pieces de S.Martial parlent fort de S.te Valerie ou Valere vierge & martyre à Limoges: [& l'on ne trouve rien au-

1. dans Uſuard, Florus, Adon, Vandelbert &c.

trepart pour ſon hiſtoire. Le martyrologe Romain la marque le 9.e de decembre. L'Egliſe de Paris en fait le 10, à cauſe qu'il y en a une chapelle dans le fobourg S. Marceau, mais elle ne dit rien de ſa vie.] 'On croit que ſon corps a eſté porté à Chambon, qui eſt un monaſtere 'de l'Ordre de Ciſteaux au dioceſe de Viviers. Sauſ.p.990. Gal.chr.t.4.p. 212.2.

V.S.Privat. 'On pretend que "S. Auſone Eveſque d'Angouleſme, qu'on dit avoir eſté martyrizé vers l'an 260, eſtoit diſciple de S. Martial. Boſq.l.5.p.118. 126.

ARTICLE XV.

De S. Urſin de Bourges, de S. Luſor, & de quelques autres du Berri.

Note 21. 'UN diſciple des ſept Eveſques envoyez de Rome, alla preſcher l'Evangile à Bourges ["& il renouvella ainſi l'Egliſe que S. Urſin y avoit fondée vers le milieu du deuxieme ſiecle:] 'Car S. Gregoire de Tours dit que ce Saint ayant eſté ordonné Eveſque par les diſciples des Apoſtres, & envoyé dans les Gaules, fut le premier qui preſcha la parole du ſalut en cette ville, qui en établit & en gouverna le premier l'Egliſe, '& qui en fut le premier Eveſque, comme on pretend qu'il le declara luy meſme à un Abbé dans une revelation. 'On marque qu'il "a preſché à Levroux en Berri, mais avec peu de fruit. [a] Aprés ſa mort il fut enterré dans un champ au lieu où il avoit accoutumé d'enterrer les autres: ce qui fit qu'on ne rendit point enſuite de reſpect particulier à ſon tombeau: & on planta meſme depuis une vigne en cet endroit. Gr.T.h.Ft.l.1. c.31.p.24. gl.C.c 80.p.485 p.487. &c. Lab.bib.t.2.p. 447.b. a Gr. T.gl.C.p 485.

'Sa memoire meſme ſe trouva enfin entierement abolie, juſqu'à ce que [vers l'an 560,] il ſe revela à un nommé Auguſte Abbé de Saint Symphorien prés de Bourges, & enſuite à S. Germain Eveſque de Paris, qui eſtoit alors en la meſme ville. Il leur decouvrit le lieu où eſtoit ſon corps, 'que l'on trouva tout entier, comme s'il euſt eſté ſeulement endormi. Probien Eveſque du lieu le fit tranſporter fort ſolennellement dans l'egliſe de Saint Symphorien, où il fut mis en terre auprés de l'autel; & cette ceremonie fut accompagnée & ſuivie de divers miracles. 'On croit qu'elle ſe fit le 9 de novembre, auquel on fait principalement la feſte de ce Saint, [& auquel elle eſt marquée par Uſuard, Adon, & Florus, qui diſent qu'il avoit eſté ordonné Eveſque à Rome.] p.485. p.485-488. p.488.489. Sauſ.p.849.a.

Son Egliſe en fait encore le 29 de decembre, qu'on dit eſtre le
Lab.bib.t.2.p. 410 c. jour de ſa mort. L'egliſe de S. Symphorien a depuis pris le nom
a p.9.c|Ann. d'Orl.p.497. de S. Urſin.[a] Son corps y fut trouvé le 23 octobre 1239, par Saint Philippe Archeveſque de Bourges, qui le tira de ſon tombeau placé derriere un autel qui portoit ſon nom, & le mit ſur le meſme autel dans une chaſſe d'argent,
Lab.p.9.10. où Jean Archeveſque de Bourges le trouva encore en l'an 1475, & ferma ainſi la bouche à ceux de Liſieux, qui pretendoient l'avoir dans leur cathedrale
p.463. dediée [1 alors] ſous ſon invocation. On croit avoir encore aujourd'hui ſa chaſuble [à Bourges,] & l'on s'en ſert dans l'egliſe collegiale de Noſtre-Dame pour la Meſſe de minuit. 1.

[La memoire de ce Saint ne ſe ſeroit pas apparemment abolie à Bourges, ſi l'Egliſe qu'il y avoit fondée n'euſt eſté au moins fort affoiblie, ſoit par ſa mort, ſoit par les perſecutions qui la ſuivirent. La foy y fut donc rétablie ou renouvellée par celui qui, comme nous avons dit, y vint preſcher vers le milieu du III.
p.425.c. ſiecle. Saint Gregoire de Tours ne dit point ſon nom.] On peut
p.10|Gal.chr. t.1.p.143.1.b. preſumer ſi l'on veut, que c'eſt Sevicien ou Senicien, qu'on fait ſecond Eveſque de Bourges, & dont on parle comme d'un Saint, quoiqu'on ne marque point le jour de ſa feſte; [& je ne le trouve point dans Ferrarius.] On n'en dit rien de particulier, ſinon qu'il fut enterré dans une egliſe appellée [depuis] de S.te Croix.

Gr.T. h.Fr.l.1. c.31 p.24. [Quelque fuſt ce ſecond Apoſtre de Bourges,] il y convertit diverſes perſonnes d'entre les pauvres, & les grands pecheurs, confirmant ce que J. C. dit dans l'Evangile, que ces ſortes de perſonnes precedent ſouvent les autres dans le royaume de Dieu. Ils eſtoient en petit nombre en comparaiſon de ceux qui demeuroient dans leur endurciſſement. Quelques uns de ces nouveaux convertis furent elevez au miniſtere de l'Egliſe, & formez dans l'exercice de leurs fonctions.

p.24.25. S. Gregoire de Tours dit que les Chrétiens de Bourges demanderent à acheter la maiſon d'un bourgeois encore payen, pour en faire une egliſe, & que ne l'ayant pu obtenir, ils firent la meſme demande à Leocade l'un des premiers Senateurs des Gaules, qui leur accorda ſa maiſon avec joie, quoiqu'il fuſt encore payen: & il ne voulut pas meſme accepter l'argent qu'ils luy en offroient. [Nous raportons ce que dit S. Gregoire,] qui ajoute que Leocade ſe fit enfin Chrétien, & travailla luy meſme à faire une egliſe de ſa maiſon. C'eſtoit encore la grande egliſe de Bourges à la fin du VI. ſiecle. Elle eſtoit alors tres belle, & enrichie

Gal.chr.t.2.p. 646.2.d. 1. Elle porte aujourd'hui le nom de S. Pierre.

des reliques de S. Eſtienne, [qui y avoient eſté apportées aprés l'an 415.] La cathedrale de Bourges porte encore aujourd'hui le nom de S. Eſtienne, & on pretend que c'eſt toujours la meſme que celle qui avoit eſté baſtie d'abord par Leocade, [mais renouvellée ſans doute plus d'une fois.] Gal chr.t 1.p. 141.2.b.

'Ce Senateur eſtoit deſcendu de S. Epagathe l'un des plus celebres d'entre les ſaints Martyrs de Lion, [dont la benediction ſe repandit non ſeulement ſur Leocade, mais encore ſur ſon fils nommé Luſor,] 'qui quoiqu'il ſoit mort, à ce qu'on croit, auſſitoſt aprés ſon batteſme, 'a neanmoins eſté regardé comme un Saint, digne de la veneration de l'Egliſe. On en peut voir quelques particularitez dans Saint Gregoire de Tours. Son tombeau eſtoit de ſon temps à Bourg-Deols en Berri, 'où on le voit encore aujourd'hui tel que le décrit S. Gregoire. Sa feſte ſe faiſoit il n'y a pas encore long-temps dans tout le dioceſe de Bourges le 4 de novembre, auquel elle eſt marquée 'dans un ancien martyrologe qui le qualifie "un enfant, [ce qui vient peut-eſtre de ce que] dans l'ancien uſage de l'Egliſe, tous les nouveaux battizez s'appelloient "Enfans, quelque âge qu'ils euſſent. 'Le peuple l'appelle S. Ludre. 'On montre auſſi à Bourg-Deols le tombeau de Leocade ſon pere: Ils ſont tous deux dans une egliſe appellée de S. Eſtienne & S. Saturnin.

Gr.T.h Fr.p. 24. gl.C c.92.p 508 p.508-519. Lab.bib. t.2.p. 426.c. p.705. *puer.* Aug. *infantes.* Lab.p.417.2. p.426.

'On pretend qu'il y a eu dans le Berri des predicateurs [encore, plus anciens que S. Urſin,] & envoyez par S. Pierre meſme, ſavoir S. Silvain Preſtre, & S. Silveſtre, qu'on dit eſtre morts à Levroux en Berri le 22 de ſeptembre. Uſuard & quelques autres martyrologes, marquent le 22 un S. Silvain Confeſſeur dans le Berri. On en fait le 23 dans tout le dioceſe de Bourges, & plus ſolennellement à Bourg-Deols le 26. [Pour leur hiſtoire elle n'a rien de beau ni de probable;] & elle n'eſt fondée que ſur le breviaire de Bourges. p.444-446. *en* Silvin.

'On donne à S. Urſin pour compagnon de ſa miſſion un S. Juſt, qui mourut en un lieu qui porte aujourd'hui ſon nom, ſur la riviere d'Auron, entre Bourges, où il n'eſtoit pas encore arrivé, & Dun-le-Roy. Son corps a depuis eſté porté en l'egliſe de Saint Urſin auprés de Bourges, où on l'honore le 14 de juillet comme un Confeſſeur, quoique Mr du Sauſſay en faſſe un Martyr. p.410.

ARTICLE XVI.

De S. Peregrin d'Auxerre, & de ſes diſciples.

[OUTRE les ſept Eveſques envoyez par Saint Fabien, & les autres dont nous avons parlé juſques ici, la France doit encore pluſieurs autres de ſes Eveſques aux ſoins & à la charité de l'Egliſe Romaine. Nous en parlerons ici, & nous y joindrons meſme quelques Martyrs que nous aurions peine de placer en un autre endroit. Ainſi l'on trouvera une partie des antiquitez des Egliſes Gallicanes jointe à l'hiſtoire de Saint Denys, qu'on a accoutumé d'appeller l'Apoſtre de la France.]

Boll.16.may,p. 561.c. 'S. Peregrin que tous les martyrologes reconnoiſſent pour le premier Eveſque d'Auxerre, [fut certainement de ceux que

p.563. nous avons receus de Rome.] 'Nous en avons des actes, [que leur ſtyle, les longues harangues, & quelques autres particularitez font juger n'eſtre pas anciens. Ainſi nous nous contenterons de ce que nous trouvons de ce Saint dans la vie authentique de S. Germain d'Auxerre. Car quoiqu'il n'en ſoit parlé que dans la viſion de S. Martin, neanmoins cette viſion eſt autoriſée par la converſion de ce Saint qui en fut l'effet, & le Preſtre Conſtance auteur de la vie de S. Germain, qui l'a jugé digne de paſſer à la poſterité, eſt un homme celebre dans l'Egliſe pour ſa gravité auſſi-bien que pour ſa ſcience & pour pluſieurs autres grandes qualitez: & l'on peut s'aſſurer qu'il n'a rien mis dans le recit de cette viſion, qui ne fuſt conforme à la tradition de l'Egliſe d'Auxerre.]

Sur.31.jul.p. 361. § 16. 'C'eſt donc de là que nous apprenons que S. Peregrin Eveſque

p.362. fut envoyé de Rome par le Pape Sixte, avec Saint Corocdeme Diacre, [& peut-eſtre encore avec] 'S. Marſe Preſtre, S. Jovien, & S. Alexandre Soudiacres, que S. Corcodeme appelle ſes freres & 'les compagnons de ſa miſſion, & avec S. Jovinien Lecteur. 1.

Boll.16.may,p. 563.d. 'Les actes de S. Peregrin le diſent formellement de S. Marſe, S. Jovien, & S. Jovinien. [a] S. Peregrin & S. Jovinien ſouffrirent

a Sur.31. jul.p. 362. le martyre: les autres ſouhaiterent la meſme couronne; mais peu de temps aprés il vint un Empereur Chrétien qui ouvrit les &c. egliſes qu'on avoit fermées. [Cet Empereur ne pouvant eſtre que Conſtantin, il faut que S. Peregrin ait eſté envoyé en France

Boll.16.may,p. 562.b. ſous Sixte II, en 257 ou 258,]pour arriver peut-eſtre à Auxerre,

1. *unius bajulatores mandati.*

&

& y commencer ſon epiſcopat en l'an 259, auquel quelques uns mettent ſon martyre. 'Et en effet preſque tous les auteurs conviennent qu'il n'eſt point venu ſous Sixte I. comme Baronius l'avoit cru, mais ſous le ſecond. b.c.

[Pour ſon martyre, puiſqu'il fut auſſi-toſt ſuivi du regne de Conſtantin, il le faut mettre dans la grande perſecution de Diocletien vers l'an 304. Nous verrons en ſon lieu que Conſtance conſerva les Gaules en paix durant cette perſecution: mais il n'en faut pas conclure qu'il n'y ait eu pour cela aucun Martyr.]

'Saint Peregrin ſouffrit en un lieu de l'Auxerrois nommé Baugi, ſelon les martyrologes de S. Jerome, [a] & il y fut enterré, comme on le voit par la viſion de Mamertin. Il y eſtoit encore du temps de S. Germain d'Auxerre, [b] On croit l'avoir preſentement à l'abbaye de S Denys, [quoiqu'on ne ſache ni quand, ni comment il y a eſté tranſporté: car ce qu'on en dit eſt une vraie fable.] 'D'autres veulent qu'il ſoit à S. Pierre de Rome, ou à Terni dans l'Ombrie. Mais Bollandus croit que ce ſont ſeulement quelques parties de ſes reliques, ou plutoſt quelques autres Saints de meſme nom. 'On marque que ce Saint ſouffrit le 16 de may, [c] auquel ſa feſte eſt celebre dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Uſuard, Adon, & tous les autres martyrologes latins. 'Quelques uns marquent ſa tranſlation à S. Denys le 22 d'aouſt.

p. 561. c|564. a| Gall. chr. t. 2. p. 266. a. b. [a] Sur. 31. jul p. 361. [b] Boll. 16. may, p. 562. a. 2|563. a. p. 564. e. [c] p. 561. c. p. 562. d.

[Pour ce qui regarde ſes compagnons,] S. Corcodeme mourut trois jours aprés luy, mais dans un autre temps] & une autre année.] Il fut enterré dans une chapelle prés d'Auxerre par les SS. Marſe, Alexandre, & Jovien, qui moururent glorieux Confeſſeurs. 'Cette chapelle eſtoit dans le cimetiere où l'on mit depuis le corps de S. Amateur. S. Alexandre & S. Jovien furent ce ſemble enterrez avec S. Jovinien aſſez prés de la meſme chapelle. 'On croit que les reliques de S. Marſe ſont à Eſſend celebre monaſtere de filles dans la Weſtphalie, & qu'elles y ont eſté portées ſous Othon III. [Quoique S. Corcodeme doive eſtre mort le 19 ou 20 de may,] l'on en fait neanmoins la feſte le 4 du meſme mois, auquel il ſemble que ſon corps fut tranſporté dans l'egliſe de S. Amateur, 'aſſez prés de la chapelle où il avoit eſté enterré d'abord. 'Sa feſte eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Uſuard, & dans quelques autres.

Sur. 31. jul. p. 362. p. 361. Boll. 16. may, p. 563. § 7. 4 may, p. 453. a. Sur. 31. jul. p. 361. Boll. 4 may, p. 453 a. b.

'Les meſmes martyrologes & pluſieurs autres, marquent le lendemain 5 de may S. Jovinien Lecteur & Martyr. Quelques manuſcrits diſent qu'il avoit beaucoup d'eloquence, & une grande connoiſſance de l'Ecriture; & que comme il n'avoit pas

5 may. p. 5.

moins de courage pour s'oppoſer aux ſuperſtitions des payens, il fut pris, & couronné du martyre. On cite cela des actes de S.

15.may,p.563.d Peregrin, où l'on en trouve au moins une partie.

Sur.p.361. La viſion de Mamertin parle d'un Florentin, que S. Corcodeme y appelle ſon frere. [Nous n'en trouvons rien.] Elle parle encore des tres ſaints Eveſques Hellade & Valerien, qui ſuccederent à S.Peregrin l'un aprés l'autre Ils furent vus à ſa gauche; & à ſa droite eſtoient Amateur & Marcellien qualifiez ſimplement Eveſques. [Mais [1] il eſt certain que Saint Amateur l'a eſté 1.

Gal.chr.t.2.p. 266.2.c|Lab. bib.t 1.p 412. d'Auxerre meſme.] On le dit auſſi de Marcellien, & on le fait meſme ſucceſſeur immediat de S.Peregrin. [a] On pretend qu'il a

a Boll.13.may, p.203. gouverné 49 ans. Ainſi il ſeroit mort vers l'an 344. [Mais ſi ce qu'on dit de ſes ſucceſſeurs eſt veritable, il doit eſtre mort dés 334.] L'Egliſe d'Auxerre l'honore le 13 de may, auquel ſa feſte eſt marquée dans tous les martyrologes de S.Jerome, dans Notker, & dans divers autres. Un martyrologe tres ancien dit que c'eſt "le jour de ſa mort, & en meſme temps d'une tranſlation de ſon corps. On le nomme quelquefois Marcellin. [Nous parlerons des deux autres" en un autre endroit.]

V. S.Germ. d'Auxerre note 2.

depoſitio.

V. S Germ. d'Auxerre not.

ARTICLE XVII

De S. Savinien, de S. Maturin, & de quelques autres du dioceſe de Sens.

Uſu.31.dec. L'EGLISE de Sens [mere de celle d'Auxerre,] croit auſſi avoir receu de Rome ſes premiers predicateurs, S.Savinien ou Sabinien Eveſque, & S.Potentien, qui l'honorerent encore par

Laun. de Sul.c. 4.p.50-53. leur martyre. C'eſt ce qu'en dit Uſuard : & c'eſt tout ce qu'on peut dire eſtre un peu fondé; "car nous ne trouvons rien de ces Saints avant les martyrologes du IX. ſiecle. La chronique d'Auxerre faite dans le XIII, en parle amplement. [Ce qu'on peut,

Note 22.

Aut,chr.p.32.1. ſi l'on veut, preſumer eſtre veritable, eſt que] S.Savinien, Saint Potentien, & S.Altien arrivant de Rome, convertirent Victorin qui les avoit receus chez luy auprés de la ville, Serotin qui eſtoit un homme de qualité, & Eodald celebre par ſon eloquence, avec beaucoup d'autres; enſuite de quoy S. Savinien conſacra une egliſe, [ce qui ne convient qu'au III. ſiecle, quoiqu'on le mette dans le premier :] Cette egliſe s'appella depuis S. Pierre le Vif,

2 Laun.bas.P. p.568. parceque le quartier où elle eſtoit baſtie s'appelloit le Vif.

1. *Qui Peregrino gradatim ſucceſſerunt*, peut en effet ſe raporter à tous les quatre.

'Comme toutes les villes voiſines eſtoient encore engagées dans l'idolatrie, cette chronique dit que S. Savinien envoya S. Pontentien & S. Serotin preſcher à Troies : S. Altin & S. Eodald furent à Orleans, d'où ils paſſerent à Chartres, & enſuite à Paris. Ils ſouffrirent beaucoup à Chartres, & convertirent partout diverſes perſonnes, particulierement S. Agoard & S. Aglibert, avec un grand nombre d'autres à Creteil auprés de Paris, [ce qui eſt auſſi, comme on a vu, dans les actes de ces Saints.] Aut.chr.p.321. 2.

'Ils revinrent tous quatre ſe rejoindre à Sens auprés de S. Savinien, qui fut martyrizé quelque temps aprés, avec S. Victorin & un enfant, ſous le juge Severe. Ils furent bientoſt ſuivis par S. Serotin, & enſuite par S. Pontentien, que S. Savinien en mourant avoit deſigné, dit-on, pour ſon ſucceſſeur, & par quelques autres. S. Pontentien ſouffrit un an aprés S. Savinien, & le meſme jour que luy. 'On dit que S. Altin & S. Eodald furent auſſi couronnez du martyre. 2. p.69.1|Sur.31. dec.p.384.

'On écrit qu'en l'an 847, tous les Saints que nous avons nommez, hors S. Victorin, furent levez de l'egliſe où eſtoient leurs corps, & tranſportez en celle de S. Pierre le Vif, par Venillon alors Archeveſque de Sens. [Environ 200 ans aprés,] l'Archeveſque Guillaume cacha dans des caves les corps de S. Salvinien & S. Potentien, à cauſe des ravages des payens. 'Leotheric qui fut fait Eveſque en l'an 1001, les retrouva, & les mit dans des chaſſes de plomb, 'd'où le corps de Saint Savinien fut tranferé dans une nouvelle chaſſe enrichie d'or & d'argent, & de pluſieurs pierreries. Elle fut donnée par le Roy Robert à l'inſtance de la Reine Conſtance ſa femme, à qui on pretend que le Saint s'eſtoit apparu. [Le breviaire de Paris dit ſur le 19 d'octobre, que le corps de S. Eodald trouvé avec celui de S. Savinien, fut mis dans la meſme chaſſe, & que cette tranſlation ſe fit avec beaucoup de ſolennité en preſence de Robert, le 23 d'aouſt l'an 1031, & qu'elle fut accompagnée de quelques miracles.] 'Neanmoins on aſſure que Robert eſtoit mort le 20 juillet de la meſme anneé. 'Selon la chronique d'Auxerre c'eſtoit entre 1003 & 1024. [Les martyrologes marquent la feſte de S. Savinien & de ſes compagnons le 31 de decembre, qu'on croit eſtre le jour de leur mort. On la fait neanmoins à Sens & à Paris le 19 d'octobre.] Aut.chr.p.325. 1. 2|Gal.chr.t.1. p.626.1.c|2.c. Aut.chr.p 75. 1. &c. Lab.chr. Aut.chr.p.74. 75.

'Quelques uns donnent à Saint Altin la qualité de premier Eveſques d'Orleans. [Le nouveau breviaire de cette Egliſe n'en fait rien dutout ; ce qui marque qu'on n'a trouvé aucune preuve ſolide ni qu'il en ait eſté Eveſque, ni meſme qu'il y ait preſché. Gall.chr. t 2.p. 235 1.2.

On aſſure que ce n'eſt que du ſiecle dernier qu'on l'en a qualifié Eveſque.]

p.480.4.c. 'On veut auſſi que S. Aventin ou Adventus, qui paſſe pour le premier Eveſque de Chartres, ait eſté le compagnon de S. Savinien dans la predication de l'Evangile. [Je ne le trouve pas meſme dans Ferrarius.]

Sauſ.p.815. MS.p 578. 'M.r du Sauſſay veut qu'on mette au nombre des ſucceſſeurs de S. Savinien l'Eveſque Polycarpe, 'qu'on dit avoir battizé le pere & la mere de S. Maturin, & avoir elevé meſme ce Saint à la preſtriſe lorſqu'il n'avoit encore que 20 ans. Nous ne trouvons cela que dans les actes de S. Maturin, qui ſont dans Mombritius, [& qui ſentent beaucoup plus les contes de Metaphraſte qu'ils n'ont l'air d'une piece originale.] 'Ce que Pierre des Noels dit de ce Saint, eſt tiré de la meſme ſource. L'un & l'autre met ſa mort ſous Diocletien aprés le martyre de S. Maurice: & ſelon ce qu'ils en diſent, c'eſtoit avant la perſecution. 'M.r du Sauſſay dit que S. Maturin fut d'abord enterré à Sens, & tranſporté depuis dans une grande egliſe qu'on luy avoit fait baſtir à Larchant, où on pretend qu'il eſtoit né. [Ce lieu eſt du dioceſe de Sens dans le Gaſtinois, aſſez prés de Nemours. Le corps de S. Maturin y eſtoit apparemment dés le temps d'Uſuard, qui marque le premier de novembre Saint Maturin Confeſſeur dans le Gaſtinois.]

P.de N.l.10.c.6. p.192.2.

Sauſ.p.814.

p.815. 'Pour Polycarpe, l'Egliſe de Sens ne le met ni entre les Saints, ni meſme entre les Eveſque: [& M.rs de S.te Marthe ne le connoiſſent point dutout. Je douterois fort que les actes de S. Maturin fuſſent capables de l'autoriſer.] M.r du Sauſſay dit qu'il fut relegué en Syrie pour la confeſſion du nom de J. C. [Il ne dit point d'où il l'a pris: & ces relegations conviennent mieux a la perſecution des Ariens ſous Conſtance qu'à celle de Diocletien.]

Lab.bib.t.1.p. 780. 'Il eſt encore parlé de Polycarpe Archeveſque de Sens dans les actes de S. 'Pipe, qu'on fait compagnon de S. Maturin. Mais p.810. ces actes ſont poſterieurs à l'an 1462, [& conviennent fort bien à cette epoque.] Ils donnent à S. Pipe la qualité de Diacre, & marquent qu'il mourut le 2 d'octobre vers l'an 300. Il paroiſt que ſon corps eſt à Beaune en Gaſtinois, où on n'en fait la feſte que le 7 d'octobre. [Il n'eſt point dans le martyrologe Romain, ni dans Ferrarius.] 'M.r du Sauſſay en parle ſur le 2 d'octobre.

Sauſ.p.679.680

ARTICLE XVIII.

De S. Nicaiſe & S. Clair Martyrs, & de S. Mellon premier Eveſque de Rouen.

[POUR ne point ſortir de la Gaule Lionnoiſe, nous pouvons paſſer de la province de Sens à celle de Rouen.] On pretend aujourd'hui que S. Nicaiſe honoré l'onzieme d'octobre, "a eſté le premier Eveſque de Rouen: [mais Uſuard le plus ancien de ceux qui en parlent, ne le fait que Preſtre. Il dit qu'il fut martyrizé dans le Vexin;] 'ce qu'on explique du Vexin François au-deçà de l'Epte à l'égard de Paris, avant qu'il euſt encore eſté à Rouen. [Uſuard luy donne pour compagnons de ſon martyre S. Quirin & S.te Piancie. Le Martyrologe Romain, & les autres poſterieurs donnent à S. Quirin le titre de Preſtre, & luy joignent S. Scubicule ou Scuvicule Diacre. 'On cite des actes de S. Nicaiſe qui le font condamner par Feſcennin, ſous lequel S. Denys fut auſſi martyrizé; '& en effet on dit que S. Nicaiſe fut auſſi envoyé de Rome avec S. Denys.

Note 23. Gall. chr. t. 1. p. 558. a. d. | d Sauſ. Pomm. p. 29. | Laun. de Dio. t. 1. p. 23. | Boſq. l. 1. c. 33 p. 55. Pomm. p. 29.

'On pretend que ce Saint & ſes compagnons furent enterrez d'abord à "Gani ſur le bord de l'Epte dans la Normandie. [* On parle aſſez diverſement de ce qui arriva depuis; mais on convient que le corps de Saint Nicaiſe eſt aujourd'hui dans l'iſle de Meulan, où l'on a baſti un prieuré de ſon nom, & que celui de S. Quirin eſt en l'abbaye de Malmedi dans les Ardennes au dioceſe de Liege, où il a eſté tranſporté dans le IX. ſiecle, & dont l'egliſe porte auſſi ſon nom.] 'L'on y conſerve par écrit la memoire de divers miracles [1] arrivez dans cette tranſlation & depuis. 'On croit qu'une partie au moins des reliques de S. Scubicule a eſté portée à S. Agnan d'Orleans ſous le Roy Robert, [ou meſme pluſtoſt.]

Vadiniacum * Note 24. Sauſ. p. 725. Pomm. p. 35. Mol. f. Bel. p. 221. Pomm. p. 6.

'On meſle à l'hiſtoire de S. Nicaiſe celle de S. Clair Preſtre des idoles, déja ſi âgé, dit-on, qu'il en eſtoit devenu aveugle: mais s'eſtant converti avec S.te Piancie, il recouvra la vuë du corps avec celle de l'ame en recevant le batteſme, 'aida S.te Piancie à enterrer S. Nicaiſe & ſes compagnons, '& ſe ſacrifia enfin à J.C. en repandant ſon ſang pour luy. On ajoute qu'une partie de ſon corps eſt demeurée à Meulan, & qu'une autre partie a eſté por-

p. 35. p. 35. p. 34.

1. On en voit quelques uns dans une hiſtoire de S. Quirin imprimée à Liege en 1679, & écrite en françois du pays.

p. 33. tée à S. Mellon de Pontoiſe. 'Le P. Pommeraie tire ceci d'un manuſcrit [dont il ne nous marque point l'antiquité ni la qualité. Il ne dit point non plus quel jour on honore S. Clair. Le martyrologe Romain marque, aprés Uſuard, le 4 de novembre S. Clair Preſtre & Martyr dans le Vexin. Baronius n'en dit rien dutout: le breviaire de Paris qui en fait le meſme jour, n'en dit rien non plus. Nous n'en avons auſſi aucune hiſtoire, & nous n'en trouvons rien dans Surius, dans Vincent de Beauvais, ni dans Pierre

Sauſ.p.826.827. des Noels.] 'M.r du Sauſſay dit que c'eſt un Preſtre envoyé de Rome peu aprés le temps des Apoſtres; & il met ſon martyre dans le Vexin auprés de la Seine; [ce qui revient aſſez à celui dont parle le P. Pommeraie: mais ce Pere ne dit point qu'il fuſt Preſtre; & ſelon que l'on raporte ſon hiſtoire, il eſt meſme difficile de le croire. Son envoi de Rome eſt encore plus contraire au Pere Pommeraie.

Il y a encore dans le Vexin un S. Clair honoré dans un petit bourg qui porte ſon nom ſur la riviere d'Epte; & il eſt fort celebre tant dans tout le Vexin, qu'en pluſieurs autres endroits. Le peuple l'honore particulierement le 18 de juillet. On croit en avoir un œil à S. Victor de Paris.] 'Mais le Pere Pommeraie nous

Pomm.p.34. avertit qu'il faut diſtinguer ce Saint du diſciple de S. Nicaiſe, ces deux Saints eſtant differens, dit-il, par la diverſité des actions,

Sauſ.4 nov.p. 827.828. & par la diſtance des temps qui eſt de pluſieurs ſiecles. 'M.r du Sauſſay dit que celui qu'on honore à S. Clair ſur l'Epte le 18 de juillet, eſt un ermite Anglois, Preſtre comme l'autre, mais beaucoup poſterieur; que s'eſtant retiré en cet endroit, il y fut aſſaſſiné par l'intrigue d'une miſerable ennemie de ſa chaſteté; & qu'aprés avoir eu la teſte coupée, il la porta encore long-temps entre ſes mains avant que de mourir. Il n'eſt pas fort neceſſaire apres cela d'ajouter les autres circonſtances qu'il rarporte de l'un

Neuſt.p.68. & de l'autre S. Clair, ſans dire d'où il les a priſes. 'Le P. Artus du Monſtier raporte quelques particularitez d'un Saint Clair paſſé d'Angleterre à Cherbourg, & qui fut ordonné Preſtre à Coutance vers l'an 870. [Ce qu'il en dit n'a rien de mauvais; mais il ne dit point d'où il l'a pris. Je n'en trouve rien dans le 6.e tome des Saints de l'Ordre de S. Benoiſt.]

p.804. 5 2| Pomm.p.46| Uſſ.r.Bri.p. 145.146. 'Saint Mellon dont on fait aujourd'hui le ſecond Eveſque de Rouen, a paſſé autrefois pour le premier, [a] & la ville de Rouen l'a reconnu pour ſon Apoſtre. [Les actes que nous en avons dans

a Pomm. p.45. p.39-46. Mombritius ne ſont que l'abregé d'une plus longue hiſtoire,] 'comme on le voit par ce que le P. Pommeraie dit de ce Saint.

Mais on voit en meſme temps que ce n'eſt qu'un grand narré de prodiges, [dont il eſt permis de croire ce que l'on veut .] 'On attribuë à ce Saint la fondation de la cathedrale de Rouen, & de pluſieurs autres egliſes . [Tous ceux qui en parlent diſent qu'il eſtoit d'Angleterre , d'où eſtant allé à Rome , S. Eſtienne Pape le convertit & l'envoya preſcher à Rouen. 'On marque neanmoins en meſme temps qu'il fleuriſſoit ſous les Papes Euſebe & Melchiade,[dont le dernier n'a commencé qu'en l'an 311,]& le P. Pommeraie croit que ce fut l'année de la mort de S. Mellon , quoique la pluſpart des anciennes chroniques & des manuſcrits ne la mettent qu'en 314. Ainſi au lieu de 40 ans qu'on a accoutumé de donner à ſon epiſcopat, il faudra luy en donner [54 au moins, puiſque S. Eſtienne eſt mort en 257. C'eſt de quoy nous voudrions avoir de bons garants] 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'Avitien reconnu dans tous les anciens catalogues pour ſucceſſeur immediat de S.Mellon,eſtoit Eveſque de Rouen en 314, auquel il aſſiſta au Concile d'Arles.[Le martyrologe Romain met Saint Mellon , qu'il appelle Melaine , le 22 d'octobre , auquel on en fait à Paris & à Rouen .] 'Son corps fut porté de Rouen en l'an 880 au chaſteau de Pontoiſe , où il eſt preſentement dans une egliſe collegiale de ſon nom.

Neuſt. p. 804. 805. Uſſ. t. Bri. p. 146 Pomm. p. 44. p. 47. 48. p. 45.

ARTICLE XIX.

De S. Exupere de Bayeux, S. Taurin d'Evreux, S. Julien du Mans, S. Similien de Nantes, & quelques autres Eveſques de Normandie & de Bretagne.

[NOus n'avons point d'hiſtoire de S. Exupere , que l'Egliſe de Bayeux honore comme ſon premier Eveſque.Il y en a neanmoins quelqu'une , comme on le peut juger] 'des faits que M.r du Sauſſay en raporte . Il le fait envoyer en France par Saint Clement . [Le breviaire de Bayeux ſe contente de dire qu'il a inſtruit le peuple de cette ville encore engagé dans les tenebres du paganiſme . Ainſi il le faut mettre ſelon ce breviaire dans le IV. ſiecle au pluſtard . On en fait la feſte à Bayeux le premier d'aouſt,& l'Egliſe de Paris l'honore auſſi ce jour là,à cauſe qu'on croit avoir ſon corps à Corbeil dans une grande egliſe de Saint Spire , qui eſt le nom que le peuple donne à ce Saint . On tient qu'il y a eſté apporté à cauſe des ravages des Normans.[& cette tranſlation eſt atteſtée par le breviaire de Bayeux au 8 d'aouſt.]

Sauſ. p. 480. 481.

'On luy donne pour ſucceſſeur S. Renobert ſon diſciple, dont

Gal. chr. t. 2. p. 332. 2. a.

on marque que S. Loup quatrieme Eveſque de Bayeux a écrit l'hiſtoire vers l'an 460. [Ainſi il ne le faudra mettre que dans le V. ſiecle. Mais nous n'avons point cette vie : & ſelon ce qu'en dit le breuiaire de Bayeux, il y avoit encore beaucoup de payens de ſon temps : ce qui porte à croire que c'eſtoit au pluſtard dans
Sauſ.p.287. le IV. ſiecle. Son Egliſe en fait la feſte le 16 de may. JM.ª du Sauſſay dit que ſon corps a eſté porté dans la Franche-Comté, & qu'on fait memoire de cette tranſlation le 14 d'octobre.

Vinc.B. l.10.c. 33.p.380. 'On pretend que Saint Taurin honoré par l'Egliſe d'Evreux comme ſon premier Eveſque, a eſté envoyé de Rome avec S.
Boſq.l.1.c.29. f.54. Denys : '& il y a en effet quelque ſujet de croire qu'il luy a eſté contemporain. ["Mais je ne ſçay s'il n'y a point encore plus de raiſon de ne le mettre que dans le V. ſiecle ; quoique ſon hiſtoire d'autant plus ſuſpecte que l'auteur l'a voulu faire paſſer pour plus authentique, le faſſe venir dés le temps de S. Clement. On l'honore le 11 d'aouſt, auquel Uſuard marque S. Taurin Eveſque d'Evreux, ſans en dire rien davantage. On en fait auſſi ce jour là
Sauſ.p.506. l'office à Bayeux. 'Il y a à Evreux une grande abbaye de S. Taurin où l'on garde encore ſon corps. [Nous avons vu des actes authentiques de quelques miracles qu'on aſſure s'eſtre faits le 17 aouſt 1690, & le 10 de may 1691, par l'interceſſion de ce Saint: & un Curé d'Evreux, dont la pieté eſt tres ſage & tres éclairée, croit qu'on les peut regarder comme des miracles inconteſtables. Nous attendons que l'autorité publique de l'Egliſe nous en ait donné une nouvelle aſſurance.] Note 25.

Boll.27.jan.p. 762.§6. 'L'Egliſe du Mans reconnoiſſoit S. Julien pour ſon premier Eveſque au VI. ſiecle. ª Quelques uns le pretendent envoyé par
ª§2.5.6|Anal. t.3.p.50. S. Pierre ou par S. Clement avec S Denys, & ne ſe fondent que
Boll.§2|Anal. t.3 f.46. ſur des pieces [qui ſont ſans autorité.] 'Selon la durée qu'on donne à ſon epiſcopat, qui eſt de 47 ans, trois mois, & dix jours, & à celui de ces ſucceſſeurs, ["il peut avoir commencé vers le milieu du III. ſiecle ou un peu aprés. C'eſt tout ce que nous pouvons dire de luy. Car les hiſtoires que nous avons de ſa vie ſont ou trop pleines de fautes, ou trop nouvelles, pour oſer en
Boll.p.762.§9. §1. rien raporter.] 'L'Egliſe du Mans en fait la feſte le 27 de janvier, qu'on croit eſtre le jour de ſa mort, '& auquel il eſt marqué dans pluſieurs [nouveaux] martyrologes. Beaucoup d'Egliſes de Fran-
§6. ce en font auſſi ce jour là, ou dans quelqu'un des ſuivans. 'Son corps eſtoit du temps de S. Domnole dans une egliſe prés de
16.apr.p.415.§2| Anal.t.3 f.60-62. l'abbaye de Saint Victure ſur la Sarte. 'Aldric qui fut ordonné Eveſque du Mans à la fin de l'an 832, oſta de cette egliſe en l'an Note 26.

838

&c. 838 le corps de S. Julien, de S. Turibe, "& de quelques autres de ſes ſucceſſeurs, & les tranſporta dans l'egliſe cathedrale qui portoit alors le nom de S. Gervais, [& aujourd'hui celui de S. julien.] Cette tranſlation ſe fit ſous Louis le debonnaire le 25.e jour de juillet, 'auquel elle eſt marquée dans quelques martyrologes, [& celebrée avec ſolennité dans la ville du Mans.] [a]L'an 1143 l'Egliſe du Mans envoya "quelques reliques de S. Julien à celle de Paderborn en Allemagne. 'Elle marque dans ſa lettre que Dieu faiſoit alors divers miracles par l'interceſſion de ce Saint, 'ce qu'elle atteſte encore en écrivant l'an 1205 à la meſme Egliſe de Paderborn. [Le chef du Saint ſe conſerve encore aujourd'hui dans la cathedrale du Mans. Le reſte eſt dans une abbaye de Benedictines prés de la ville, qu'on appelle S. Julien du Pré.]

Boll. 27. jan p. 761. § 4.
a § 7-9.
&c. § 9.
§ 5.

'On luy donne pour ſucceſſeur S. Turibe, qu'on pretend avoir eſté envoyé de Rome avec luy, '& qui eſt qualifié un homme apoſtolique par ſon Egliſe en l'an 1143. [Nous en avons aſſez d'hiſtoires, "mais ſur leſquelles nous ne voyons pas lieu de rien fonder.] 'On en fait la feſte le 16 d'avril, [b] & on luy donne cinq ans, ſix mois, & 16 jours d'epiſcopat, [qu'on peut conter ſi l'on veut depuis l'an 299 juſqu'en 305. Mais il n'y a rien en cela de bien aſſuré.] [c] On marque meſme ſa mort en l'an 496, [ce qui nous donne lieu de croire "qu'il y a eu deux Turibes, dont l'un a ſuccedé à S. Julien, & l'autre à Victure en 490: & c'eſt apparemment ce dernier dont l'epiſcopat n'a duré que cinq on ſix ans. Nous pourrons parler autreparr de S. Pavace, qu'on croit avoir ſuccedé au premier.] 'On croit qu'Aldric avant que de tranſporter le corps de S. Turibe en ſa cathedrale, en avoit envoyé quelques reliques à l'Egliſe de Paderborn.

16. apr. p. 415.
27. jan. p. 762. § 5.
Note 27.
16. apr p. 415. § 3.
b p. 417. § 7.
Anal. t. 3. p. 46. 64.
V. la note 27.
c Anal. t. 3. p. 64.
Boll. 16. apr p. 415. § 2.

[Nous croyons devoir mettre ici quelque choſe de ce qu'on dit des premiers Eveſques de Bretagne, quoique nous n'y trouvions rien de fondé.]

'Le P. Albert de Morlaix, qui a fait "l'hiſtoire des Saints & des Eveſques de cette province, commence le catalogue des Eveſques de Rennes par Maximien diſciple, dit-il, de Saint Philippe Apoſtre & de Saint Luc; & il luy donne ſept ſucceſſeurs avant Moderan qu'il fait commencer en 358, '& que M.rs de S.te Marthe mettent le premier de tous. [Auſſi il ne paroiſt fonder ces huit Eveſques que ſur une piece indigne de toute croyance, faite depuis qu'on a commencé à dire que S.te Madeleine eſtoit venüe dans les Gaules.

en l'an 1659
Ev. de Br. t. 2. p. 1-7.
Gal. chr. t. 3. p. 724. t. 2.

p.760.1.d. 'On met un S. Clair à la teſte des Eveſques de Nantes,[a] que le
[a] Ev.de Br.t.2. P 59. Pere Albert dit avoir eſté envoyé par le Pape S. Lin. On prentend que luy & ſes ſucceſſeurs ont gouverné les dioceſes de Cornouaille & de Vannes avec celui de Nantes, juſqu'en l'an 387,
p.59|t.1.p.492. '& l'on montre encore aujourd'hui le tombeau & quelques reliques de Saint Clair dans la paroice de Reguini au dioceſe de Vannes. Le P. Albert dit en un endroit que ſon chef y eſt auſſi; & en un autre que ſon crane eſt dans la cathedrale de Nantes, & la plus grande partie de ſon corps à S. Aubin d'Angers depuis
Ferr.10.oct. les courſes des Normans. On fait ſa feſte le 10 d'octobre. 'Ferrarius le marque, & citte ſon hiſtoire [Je ne ſçay ſi c'eſt autre choſe]
Ev.de Br.t.1.p. 488-491. 'que celle qui eſt dans Albert de Morlaix, [laquelle pour ne rien dire de plus, eſt une piece ſans autorité.]

t.2.p.60. 'Ce Pere met aprés luy un Ennius, & ajoute que les noms de ſes ſucceſſeurs ne ſe trouvent point juſqu'à S. Similien, qu'il dit avoir eſté Eveſque depuis l'an 296 juſque'en 310. Il le loüe d'avoir
Sur.24.may,p. 297.§ 1. animé au martyre S. Donatien & S. Rogatien: '& neanmoins la vie de ces Saints porte que le ſecond ne put eſtre battizé, "par- *Sacerdotis abſentia fugitiva.* ceque l'Eveſque s'eſtoit enfui à cauſe de la perſecution: [Auſſi puiſqu'on le fait le troiſieme Eveſque de Nantes, il peut bien n'avoir commencé que dans le IV. ſiecle, aprés les perſecutions.]
Ev.de Br.t.1.p. 201-207. 'Le P. Albert a fait une aſſez longue hiſtoire de ce Saint, tirée
[b] Gr.T.gl.M.c. 60.p.137.138. de divers auteurs qui pour la pluſpart ſont nouveaux. [b] Ainſi il vaut mieux ſe contenter de ce que dit S. Gregoire de Tours, que cet Eveſque eſtoit un illuſtre Confeſſeur, qui avoit une egliſe à Nantes, & dont les prieres delivrerent la ville aſſiegée par les barbares ſous Clovis, comme nous l'allons raporter. Il l'appelle
Ev.de Br. t.2.p. 60. Similin; '& le peuple de Nantes dit Sembin.[c] Diverſes perſonnes
[c] t.1.p.206. en font un Martyr: & on ne manque pas d'en trouver des autoritez. On voit ſon martyre depeint ſur des vitres, & on montre le lieu où il a eſté decapité. Cependant le Pere Albert ſoûtient que tout cela eſt faux, & ſe fonde ſur S. Gregoire de Tours, & ſur la tradition de l'Egliſe de Nantes, qui l'honore ſeulement comme un Confeſſeur. [Il y pouvoit joindre Uſuard & Adon, qui marquent ſa feſte le 16 de juin.] Elle eſt auſſi ajoutée dans les martyrologes de S. Jerome.

p.490|t.2.p.301-305. 'L'Egliſe de Treguier ou Lantriguet pretend avoit eſté fondée par un Drennalus qui vint d'Angleterre, où il avoit, dit-on, eſté diſciple de Joſeph d'Arimathie. On en dit diverſes choſes, & on
Gal.chr t 3.p. 1090 2.b.c. luy donne 38 ſucceſſeurs juſqu'à Saint Tugdwal, 'M.rs de S.te Marthe mettent le premier de tous, rejettant ceux qu'on met

avant luy comme empruntez des autres Egliſes. 'Le P. Albert dit en un endroit qu'il fut fait Eveſque en l'an 345, & qu'il mourut en 354. 'Mais il reconnoiſt autre-part qu'il n'a vécu que dans le VI. ſiecle. 'Le Pere le Cointe dit qu'il fut fait Eveſque en 532. Mais il met avant luy pluſieurs Eveſques de Treguier, ou de Lexobie comme on l'appelloit alors.

Ev. de Br. t. 2. p. 305.

t. 1. p. 614.

Coint t. 1. p. 389. § 1.

ARTICLE XX.

De S. Donatien & S. Rogatien Martyrs à Nantes.

[AVANT que de quitter la Bretagne, il faut parler de deux illuſtres Martyrs de Nantes, dont nous avons déja dit quelque choſe par occaſion. Nous en avons une hiſtoire 'qui eſt bien écrite, & ſi elle n'eſt pas tout à fait originale, elle paroiſt neanmoins eſtre de quelque perſonne habile & eloquente du V. ſiecle.] 'Le Pere Ruinart ne l'a pas jugé indigne de tenir place dans ſon recueil des meilleurs actes.

Note 28.

Act. M. p 295.

'Ces deux Martyrs ſont S. Donatien & S. Rogatien freres, ſortis d'une famille conſiderable. Donatien le plus jeune des deux avoit embraſſé de bonne heure la foy Chrétienne, avoit eſté purifié par l'eau du batteſme, & vivoit d'une maniere tres conforme à la grace qu'il avoit receuë. Car gouvernant ſon ame par la crainte du Seigneur, au milieu des paſſions de la jeuneſſe, il en domptoit les agitations par une conduite ſi ſage & ſi reglée, qu'il ſembloit avoir toute la maturité & la gravité des vieillars. Il avoit un grand zele pour repandre ſur les autres les graces qu'il avoit receuës, & pour preſcher à tout le monde le triomphe de J.C, craignant beaucoup que Dieu ne le condannaſt pour avoir caché ſon talent, & craignant fort peu ce que les hommes ennemis de la verité luy pouvoient faire.

Sur. 24. may, p. 297. § 1.

'La bonne odeur de ſa vertu toucha enfin Rogatien ſon aiſné, qui eſtoit demeuré juſque là dans les tenebres du paganiſme. Il recourut à ſon frere, & le preſſa de luy faire recevoir la grace du batteſme : mais le bruit de la perſecution qui s'elevoit alors, ayant fait retirer 'l'Eveſque du lieu, il ne fut battizé que dans ſon ſang : [Car quoique le Concile d'Elvire nous aſſure aprés Tertullien, que l'Egliſe admettoit dés ce temps là le batteſme donné par des laïques dans l'extreme neceſſité, il eſt neanmoins tres rare d'en trouver des exemples, & peut-eſtre que S Donatien ne crut pas eſtre dans cette neceſſité de violer l'ordre commun

§ 1.

Sacerdotem.

de l'Egliſe, & d'entreprendre de faire une fonction ſacerdotale en donnant le batteſme à ſon frere, puiſque le martyre devoit ſuppléer à ce defaut.

"Nous ne ſavons pas bien quelle eſtoit la perſecution dont v. la note 28.
§ 1. l'Egliſe de Nantes ſe trouvoit alors menacée.] 'On voit ſeule-
§ 2. ment que c'eſtoit du temps de Diocletien. 'Le perſecuteur eſtant arrivé à Nantes, on luy fit des plaintes du zele qu'avoit S. Donatien pour preſcher J.C, & de la liberté avec laquelle il ſe mocquoit de ceux que les Empereurs meſmes adoroient comme des Dieux. [Sur cela les deux freres furent arreſtez:] & Donatien preſenté au juge, avoua avec joie le crime qu'on luy reprochoit, de porter tout le monde à adorer le vray Dieu. Il menaça le juge meſme des ſupplices par leſquels il taſchoit de l'epouventer, & l'ayant mis en colere par ſa generoſité, il merita d'eſtre mené en priſon chargé de chaines.

§ 3. 'On fit enſuite venir Rogatien: & comme le juge luy faiſoit eſperer d'obtenir d'autant plus aiſément le pardon de ſon changement, qu'il n'eſtoit pas encore battizé, & meſme de meriter diverſes faveurs des Princes & de leurs Dieux; Rogatien répondit qu'il avoit raiſon de metre ſes Dieux aprés ſes Princes, mais qu'il avoit grand tort d'adorer ceux qu'il reconnoiſſoit eſtre inferieurs à des hommes, & qui n'eſtoient meſme que des metaux & des pierres; que c'eſtoit un étrange aveuglement, mais une punition tres juſte, puiſqu'on doit imiter ce qu'on adore & luy devenir ſemblable. Sur cela le juge l'envoya en priſon avec ſon frere, pour le punir le lendemain de l'injure qu'il avoit faite, diſoit-il, aux Dieux & aux Princes. Les tenebres de la priſon furent donc éclairées par ces deux grandes lumieres. Mais dans la joie que reſſentoit Rogatien de ſouffrir pour J.C, il eſtoit dans la douleur de n'avoir point receu le batteſme: & il pria ſon frere de luy donner au moins le baiſer de paix pour luy tenir lieu de ce ſacrement, [imitant en quelque ſorte ce que faiſoient les pecheurs, qui alloient demander la paix aux Confeſſeurs dans les priſons.] Il n'eſt point dit ſi Donatien oſa meſme luy accorder cette grace: mais il pria pour luy, demandant à Dieu que puiſqu'il ſe contente de la volonté lorſque l'action nous eſt impoſſible, il accordaſt à Rogatien que ſa foy luy puſt ſervir de batteſme, & que l'effuſion de ſon ſang luy puſt tenir lieu du ſacrement
§ 4. de la Chriſmation [& de la Confirmation.] 'Ils paſſerent le reſte de la nuit à prier autant du cœur que de la bouche.

§ 4. 'Le lendemain on les tira de la priſon, & on les amena devant

le juge. Il parut que leurs ſouffrances avoient augmenté leur courage, & ils proteſterent qu'ils ne craignoient aucun ſupplice, eſtant preſts de tout ſouffrir pour J. C. Le juge leur fit endurer les tourmens de la queſtion, pour ſe venger au moins ſur leur corps de ce qu'il ne pouvoit eſtre maiſtre de leur ame; & il commanda enſuite qu'on leur allaſt trancher la teſte. Leurs actes portent que les boureaux la leur percerent à coups de lances avant que de les decapiter, pour augmenter leurs couronnes par ce ſurcroiſt de leur ſupplice. C'eſt ainſi que Donatien fut cauſe du ſalut de ſon frere, & trouva dans la gloire qu'il luy procura une augmentation de la ſienne propre.

'Les noms de ces deux Saints ſont marquez au 24 de may dans Flor.p.547.548.
2. les martyrologes de S. Jerome, & [2] dans tous les autres latins depuis le IX. ſiecle. 'La ville de Nantes & tout le dioceſe feſte ce Boll.24.may, p.279.§ 1.
jour là: & [beaucoup] d'autres dioceſes en font l'office. [a] Saint 4 Gr.T.gl.M.
Gregoire de Tours parle de ces Saints, & marque qu'ils avoient c.60 p.137.138.
une egliſe à Nantes. Il ajoute que cette ville eſtant aſſiegée depuis deux mois par des barbares du temps de Clovis, on vit vers le milieu de la nuit ſortir de l'egliſe de ces Saints pluſieurs perſonnes habillées de blanc avec des cierges à la main, & d'autres qui venoient de meſme de l'egliſe de S. Similin. Ils ſe joignirent en ſe ſaluant, ſe mirent en prieres, & s'en retournerent enſuite chacun d'où ils eſtoient venus. On vit auſſi-toſt l'effet de cette viſion: car les aſſiegeans frapez d'une ſubite terreur, ſe retirerent ſi promtement, qu'il n'en parut pas un lorſque le jour fut venu. Chilon leur chef vit cette apparition, & en fut tellement touché qu'il ſe convertit, reconnut J. C, & demanda le ſaint batteſme.

'On pretend que l'egliſe de S. Donatien avoit eſté baſtie vers Albert,p.186.
le milieu du V. ſiecle, & on marque diverſes perſonnes illuſtres 187.
qui y ont eſté enterrées. Elle a dependu long-temps de l'abbaye de Bourg-Deols en Berri, qui la ceda enſuite au Chapitre de Nantes. 'C'eſt aujourd'hui une paroice. Mais les reliques des Boll.24.may,
&c deux Martyrs en ont eſté tranſportées "dans la cathedrale. [b] Jean p.279.§ 2.
le conquerant Duc de Bretagne, fit baſtir une autre egliſe au 6 Albert,p.187.
fobourg de la ville en l'honneur de ces deux Martyrs, vers le meſme lieu où l'on croit qu'ils ont ſouffert. Elle a eſté donnée aux Chartreux en l'an 1445.

1. 'dans Uſuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert &c. Boll.24.may,p. 279.§4.

ARTICLE XXI.

De S. Sixte de Reims: De S. Timothée & S. Apollinaire Martyrs.

[AVANT que de paſſer de la Gaule Celtique à la Belgique, nous dirons un mot de l'Egliſe de Beſançon,] 'qui pretend avoir receu la foy de S. Lin envoyé par S. Pierre, & qui luy ſucceda enſuite, eſtant retourné de Beſançon à Rome. [Mais on le pretend "ſans aucune preuve; & avec d'autant moins d'apparence, qu'on ne met aucun autre Eveſque avant Maximin, qu'on dit avoir eſté conſacré à Rome vers l'an 285 au pluſtoſt. Encore n'en a-t-on pas de preuve. Ainſi il vaut mieux raporter l'origine de la foy dans la Franche-Comté à "S. Ferreol & S. Ferrution, qu'on croit y avoir eſté envoyez par S. Irenée ſur la fin du ſecond ſiecle, & qui l'y ont conſacrée par leur martyre.]

3 Veſont. 2. p. 30-1.

Note 29.

V. S Irenée § 11.

Marl. l. 1. p. 48. &c.

'L'Egliſe de Reims metropole de la ſeconde Belgique, reconnoiſt S. Sixte pour ſon premier Eveſque. [a] Quelques uns pretendent qu'il a eſté envoyé par S. Pierre avec S. Denys. 'Ses actes propres conſervez en quelques egliſes de Reims, diſent qu'il fut envoyé ſous Diocletien aprés le martyre de S. Crépin & Saint Crépinien, [vers l'an 287: "& il ſemble que cette opinion ſoit la plus probable parmi les difficultez qui ſe rencontrent ſur ce point. Ceux qui ont fait l'hiſtoire de l'Egliſe de Reims, ne diſent rien de ce que S. Sixte y fit,] '& nous n'avons qu'un fragment de ſes actes, [qui ne nous donne pas une grande idée du reſte, quoiqu'ils puiſſent eſtre plus anciens qu'Hincmar.] 'Son Egliſe l'honore le premier jour de ſeptembre, comme "un Confeſſeur. Uſuard & les autres monumens qui en ont parlé juſqu'à la fin du dernier ſiecle, ne luy donnent pas d'autre titre.

[a] p. 49.

p. 45. 46 | Boll. 8. jan. p. 460. § 8.

Marl. p. 45. 46.

p. 53-55.

Note 30.

Note 31.

p. 46. 51.

'Il eut pour ſucceſſeur S. Sinice, qu'il avoit, dit-on, amené de Rome avec luy, '& qui aprés ſa mort fut mis dans le meſme tombeau. On y baſtit une egliſe [b] que l'on voit encore aujourd'hui, & qui porte le nom de l'un & de l'autre. 'Mais elle eſt enfermée dans la ville, au lieu qu'autrefois elle eſtoit audehors. 'Elle fut illuſtre durant quelque temps par les miracles qui s'y firent. Cependant elle ſe trouva preſque abandonnée dans le IX. ou X. ſiecle, ce qui fit qu'on en tranſporta les corps des deux Saints dans l'egliſe de S. Remi, 'd'où ils ont depuis eſté transferez partie à S. Nicaiſe où eſt le chef de S. Sixte, partie à la cathedrale de Noſtre-Dame, partie en la ville de Breme en Allemagne. 'On honore auſſi Saint

Flod. l. 1. c. 3. p. 12.

[b] Marl. p. 51.

p. 67-69.

Flod. p. 12.

Marl. p. 69.

p. 53-55.

Sinice comme un Confeſſeur avec Saint Sixte le premier de ſeptembre.

'On les fait tous deux Eveſques de Soiſſons auſſi-bien que de Reims, [ces deux villes pouvant bien n'avoir eu d'abord qu'un ſeul Eveſque.] Saint Sinice établit enfin à Soiſſons Divitien ſon neveu, ſelon Flodoard, 'dont Mr du Sauſſay meſme ne dit rien de particulier. On en marque la feſte le 5 d'octobre, 'ou le 28 du meſme mois. p.51 |Flod.p.11. Sauſ.p.692. Marl.p.59.

'Flodoard ſemble dire que l'Egliſe de Reims avoit receu de celle de Rome non ſeulement des Eveſques, mais encore des Martyrs en la perſonne de S. Timothée venu d'Orient, & martyrizé à Reims ſous un juge nommé Lampade. 'Nous en avons Note 32. des actes aſſez longs, ["mais peu aſſurez, n'eſtant écrits que dans le IX. ſiecle, ſans parler du reſte. Ainſi tout ce que nous en pouvons tirer, c'eſt que] comme ce Saint preſchoit la verité à Reims, Lampade ſe le fit amener, & le fit tourmenter par divers ſupplices. La vuë de ſa conſtance & de quelques miracles qu'on dit 1. eſtre arrivez alors, convertit Apollinaire l'un des boureaux,[1] & 50 autres perſonnes, qui furent auſſi-toſt menées en priſon. Elles y furent battizées durant la nuit, & eurent la teſte tranchée le lendemain, qui eſtoit le 22.e jour d'aouſt. 'S. Apollinaire fut reſervé avec S. Timothée juſqu'au jour d'aprés, auquel ils receurent auſſi la couronne du martyre. Leurs corps furent enterrez le 24. 'La feſte de S. Timothée & S. Apollinaire eſt marquée le 23 dans 2. les martyrologes de S. Jerome, & dans[2] divers autres. 'Florus dit que Saint Apollinaire avoit eſté envoyé de Rome auſſi-bien que Saint Timothée, [ce qu'il n'eſt pas aiſé d'accorder avec leurs actes.] Flod.l.1.c.4.p. 14-17. p.17.18. Flor.p.770. Boll.mars,t.2. p.29.

'Les meſmes actes portent qu'un Euſebe homme de qualité converti par eux, leur baſtit une egliſe où ſe faiſoit beaucoup de miracles: [ce qui donne lieu de croire qu'ils n'ont pas ſouffert avant Diocletien.] 'On pretend que Saint Remi avoit deſtiné ſa ſepulture dans l'egliſe de ces Saints. 'Tilpin Archeveſque de Reims [ſous Charlemagne,] tira leurs corps de leur ancien tombeau pour les remettre dans un nouveau enrichi d'or & d'argent, &c. qui eſtoit placé devant le grand autel. 'On cite "des actes de leur tranſlation, [mais on ne dit point ſi c'eſt de celle-ci.] 'Leur egliſe qui eſtoit autrefois dans les fobourgs, ſe voit encore preſentement enfermée dans la ville auprés de celle de S Sixte : 'mais Flod. p.18|MS. p.295. Flod.p.19. p.18. Marl.p.77. p.67.69. Flod.l.1.c.4. p.21.

1. 'un manuſcrit a *nonaginta*. MS.p.294.
2. 'Florus, Uſuard, Adon &c. Flor.p.771.2.

Flodoard dit que les os de S. Timothée ont eſté tranſportez par l'Empereur Othon I. dans une abbaye de la Saxe que ce Prince avoit baſtie en ſon honneur ; & que ceux de Saint Apollinaire
Marl p.69.c. eſtoient à Orbés [dans le dioceſe de Soiſſons.] 'Cependant on pretend avoir encore aujourd'hui à Reims les reliques de ces Saints dans deux chaſſes. On garde dans une ancienne cave celles des autres qui ont ſouffert avec eux ſelon leurs actes, & l'on en envoie à pluſieurs egliſes.

Flod. l.1.c.4.p. 20.21. 'Outre l'egliſe de Reims où eſtoient les reliques de S. Timothée & Saint Apollinaire, on en a encore baſti d'autres en leur
Gr.T.gl M.c. 55.p.127.128. honneur en divers endroits. 'On en voit une dans S. Gregoire de Tours, qui ajoute que celui qui l'avoit fait baſtir, ayant obtenu de l'Eveſque [de Reims] quelque partie de leurs cendres, le Preſtre qui les luy apportoit en donna en chemin à une femme qui l'en preſſa extremement. Mais il ſe trouva hors d'état de continuer ſon chemin juſqu'à ce qu'il eut retiré ce qu'il avoit donné à cette femme, qui apparemment n'en eſtoit pas digne.

MS.p.293|Flod. p.16. 'On dit que S. Apollinaire & les autres qui avoient eſté convertis avec luy, furent battizez dans la priſon par un ſaint Preſtre nommé Maur, qui eut la teſte tranchée pour J. C. auſſi-bien
Flod.p.18. qu'eux. 'Et il y avoit de ſes reliques dans le grand autel de l'egliſe de S. Timothée. Son chef eſtoit du temps de Flodoard dans l'egliſe cathedrale de Noſtre-Dame à Reims, & le reſte de ſon
n.p.7|Mol.f. Bel.p.177,178. corps dans l'egliſe de S. Celſin. 'On dit que depuis cela vers l'an 1012, ſes reliques furent tranſportées à Florines dans le dioceſe de Liege, à la reſerve de ſon chef qui demeura à Reims, & à la place duquel Arnoul Archeveſque de Reims envoya celui de S. Timothée. Le martyrologe Romain marque la feſte de Saint Maur le 22 d'aouſt: & celle de ſa tranſlation ſe fait le 3 de novembre à Florines, où il eſt tres celebre.

ARTICLE XXII.

Martyre de S.te Macre & de quelques autres : De S. Beat: De S. Memmie de Chalons.

Marl t.1.p.73. 75|MS.p.3. [OUTRE les Martyrs qui ſouffrirent ſous Lampade,] les actes de S. Rufin & de S. Valere diſent que vers le temps du martyre de ces deux Saints & de S. Quentin, [c'eſt à dire vers l'an 287,] Rictius Varus eſtant venu à Reims, y excita une grande perſecution contre les Chrétiens, & en fit mourir quelques uns.

On

'On doute ſi ce ne ſont point ceux dont on à trouvé les corps depuis quelques années auprés de l'egliſe de S. Sixte où eſtoit l'ancien cimetiere, & vers l'abbaye de Saint Nicaiſe. Ces corps avoient pluſieurs grands cloux enfoncez dans la teſte & dans les bras; ce qui donne grand lieu de croire que ce ſont des martyrs: & on voit que Rictius Varus a traité ainſi S. Quentin. Entre ces corps ainſi percez, il y en avoit un d'un enfant d'environ dix ans: [& on ne voit pas que les plus grands tyrans aient exercé une ſi étrange cruauté contre des enfans, à moins que ce ne fuſt contre des Chrétiens.] Marl. p. 75. 77.

'On pretend qu'au ſortir de Reims Rictius Varus alla du coſté de Soiſſons le long de la riviere de Veſle. 'Ce fut donc peut-eſtre en cette occaſion que [a] ſa cruauté couronna Sainte Macre vierge dans l'iſle que forme le ruiſſeau de 'la Nore en tombant dans la Veſle, c'eſt a dire à Fimes au dioceſe de Reims. ['Ces actes ont quelques endroits aſſez beaux: "mais il y en a d'autres qui diminuent l'eſtime qu'on en pourroit faire.] 'Ils marquent qu'elle mourut le 2 de mars, '& quelques martyrologes, comme celui de Vandelbert, la marquent le troiſieme. Uſuard '& la pluſpart des autres la mettent le 6 de janvier. 'Son corps fut enterré prés du lieu où elle avoit ſouffert, puis transferé dans une petite egliſe de S. Martin qui eſtoit à Fimes, & enfin dans une plus magnifique qu'un nommé Dangulfe luy fit baſtir ſous le regne de Charlemagne. Cette tranſlation ſe fit le 30.e jour de may. Dieu rendit la Sainte illuſtre dans ces deux egliſes par divers miracles. 'Hincmar parle quelquefois de l'egliſe de S.te Macre à Fimes. 'Flodoard dit que quelque temps avant luy les barbares avoient fait tout leur poſſible pour la bruler, & ne l'avoient pu. [L'egliſe de Fere en Tartenois dans le dioceſe de Soiſſons, porte auſſi le nom de S.te Macre.]

MS. p 3. Flod l. 4. c. 51. 52. p. 731-733. [a] Boll. 6. jan. p. 325. § 3. p. 324. 325. p. 326. § 6. p. 324. § 2. § 1. p. 326. § 7. [8]. p. 325. 2. Flod. l. 4. c. 51. p. 732.

Note 33.

'On pretend que la ville de Lân, compriſe alors dans le dioceſe de Reims, a receu auſſi l'Evangile par un diſciple de S. Pierre nommé S. Beat, qu'elle honore le 9 de may en qualité de Preſtre & de Confeſſeur. ["Il y a toute apparence que c'eſt le meſme qu'on honore ce jour là à Vendoſme, dans la croyance qu'il y a vécu & y eſt mort: & cette croyance paroiſt aſſurément mieux fondée.] 'Ce ſaint Preſtre eſt celebre dans les martyrologes, meſme dans Uſuard, dans Raban, & dans ceux qu'on attribuë à S. Jerome, mais augmentez de quelques Saints de France. Il y en a qu'on croit écrits au VII. ſiecle. [Du reſte nous ne voyons point qu'on diſe rien d'aſſuré ni pour ſes actions, ni pour le temps où

Marl. p. 60. 61. Boll. 9. may, p. 364. § 1.

Note 34.

il a vécu. L'egliſe du village de Condé ſur la Loire à trois lieuës audeſſous de Blois, porte le nom de ce Saint, que le peuple appelle S. Bienheure.] 'Elle depend de l'abbaye de Vendoſme.

p.365.§ 3.

Gr.T.gl.C.c. 66 f 459.

'L'Egliſe de Chalons ſur Marne honoroit dés le VI. ſiecle S. Memmie comme ſon Eveſque & ſon patron. [Le peuple l'appelle S. Menge.] On tenoit alors qu'il avoit reſſuſcité un mort. [Sa feſte eſt marquée par Uſuard, & par le martyrologe Romain le 5 d'aouſt, & par Adon le 21 de decembre. Ce dernier dit qu'il

c.

Flod.l.1.c.3 p. 11.

avoit eſté envoyé de Rome,] & Flodoard pretend que ç'a eſté par Saint Pierre meſme, mais dans la compagnie de S. Sixte de

Anal.t.2.p.91. 94.95.

Reims. 'Alman moine d'Hautvillers prés de Reims, a fait ſa vie vers l'an 868 ſur une autre plus ancienne, écrite 200 ans auparavant. On trouve l'une & l'autre dans les manuſcrits. 'M.r du

Boſq.l.5.p.1.

Boſquet nous a donné celle qui le fait envoyer en France par S.

Anal.t.2. p.94. 95.

Pierre avec S. Sixte de Reims & S. Denys. 'On croit que c'eſt la plus ancienne. [Il ſuffit d'en lire le commencement pour juger

Marl.t.1. p.52.

qu'elle ne vaut rien dutout.] 'Selon ce qu'en diſent ceux meſmes qui la ſuivent en partie, il n'y a pas lieu d'y rien fonder. 'S.

Gr.T.gl C.c. 66.p.459.460.

Gregoire de Tours parle de l'egliſe de S. Memmie à Chalons, & témoigne qu'il ſe faiſoit pluſieurs miracles à ſon tombeau. Luy meſme eſtant à Chalons avoit obtenu par interceſſion de ce

MS.p.250-252.

Saint la gueriſon d'un de ſes gents. 'On raporte un miracle qui s'y fit en la ſeconde année du regne de Dagobert II, le jour de ſa feſte, enſuite de quoy on trouva ſon corps tout entier, & cela fut

Anal.t.2 p.88.

ſuivi de divers autres miracles. 'On trouva encore ſon tombeau

Gal.chr.t.2.p. 502.1.2.

"le mécredi 25 de mars 868. 'Il y a encore aujourd'hui une egliſe &c. de ſon nom dans le fobourg de Chalons, [qui eſt ſervie par des Chanoines reguliers.]

Flor.p 535.536.

'Les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Notker, & quelques autres, mettent le 17 de may les SS. Heracle, Paul, Minere, Aquilin, & Victor Martyrs, *Novioduni*, [qui peut marquer en France Noyon, Nevers, & Nion en Suiſſe ſur le lac de Geneve.]

Sauſſ.p 288.

'M.r du Sauſſay les met à Nevers, [ſans en donner de raiſon.] [a] Il

[a] Flor.p.536.2.

[b] Bar.17. may,

y a des villes de meſme nom dans l'Illyrie; [b] & ſi ces Saints ſont

[d] Men.22,p.141.

les meſmes, comme l'a cru Baronius, que les SS. Heracle, Paulin, & Benedime honorez auſſi le 17 de may par les Grecs, ſ'il y a apparence qu'ils ont plutoſt ſouffert dans l'Illyrie que dans les

Boll.17. may,p. 27.d.

Gaules.] 'Bollandus croit que ce ſont des Marryrs differens, [c] les

[c] 15. may,p.453.

Grecs mettant les leurs à Athenes, [d] & plus ordinairement le 15

[d] p.454.d.

de may que le 17. [e] Le menologe de Baſile, qui eſt le plus ancien

[e] p.453.

[a] MS.p.250.

1. [a] Sa vie dit qu'on faiſoit ſa feſte au VII. ſiecle le 5.e jour du 5.e mois.

monument qu'on en cite, dit qu'ils conſommerent leur martyre dans une fournaiſe. 'D'autres Grecs veulent qu'aprés eſtre echapez de la fournaiſe, ils aient eu la teſte tranchée. p 454.a.d.

ARTICLE XXIII.

Des premiers Eveſques de Treves, Cologne, Tongres, & Metz.

'LEs commencemens de l'Egliſe de Treves juſques à Agrece qui vivoit en 314, ſont fort obſcurs. On luy donne S. Euchair ou Eucaire pour premier Eveſque. 'S. Gregoire de Tours en parle, & témoigne que ſa protection conſerva la ville contre la peſte long-temps aprés ſa mort. 'La vie de S. Maximin écrite en l'an 839, dit qu'il y avoit une egliſe de S. Eucaire à Treves vers l'an 330. 'On trouve ſon nom au 8 de decembre dans le martyrologe Romain & dans quelques autres nouveaux, [non dans les anciens.] Cependant on le fait diſciple de S. Pierre. 'Nous avons une grande hiſtoire de luy, de S. Valere, & de S. Materne, qu'on fait les compagnons de ſa miſſion, & ſes ſucceſſeurs dans l'epiſcopat: [& cette hiſtoire eſt pleine de prodiges qui auroient dû rendre ſon nom fort celebre. Mais il eſt vray auſſi que les faits qu'elle raporte ſont ſi peu vraiſemblables, ſi fabuleux, & ſi contraires à ce que les bons auteurs nous apprennent du progrés de la foy en France, qu'il eſt impoſſible d'y avoir aucun égard.]Elle eſt d'un Gotſquer moine de Treves; [ce qui ne prouve ni ſon antiquité, ni ſa verité.]

Gal chr.t.1.p. 715.12. Gr.T.v.Pat.c. 17.p.1040. Sur 29.may,p. 323 § 1. Bar.8.dec.d. Boſq.l.5.p.39 Boll.29.jan.p. 918-922. Boll.29.jan.p. 917.§ 3.

'Le nom de S. Valere qu'on fait ſon ſucceſſeur, eſt plus celebre. § 2. Car il ſe trouve au 29 de janvier dans les martyrologes de Saint Jerome, & dans [a] ceux du IX. ſiecle. Uſuard le qualifie meſme diſciple de S. Pierre. [Ainſi cela ſe diſoit en 850. Mais pour ſon hiſtoire, nous n'en avons point d'autres monumens que la vie de S. Eucaire.] 'On croit que ſon corps eſt dans l'egliſe de Saint Matthias à Treves. § 5.

'Quelques nouveaux martyrologes mettent la feſte de Saint Materne le 14 de ſeptembre, & le Romain dit qu'il convertit à la foy les peuples de Treves, de Tongres, & de Cologne. 'Cela peut donner lieu de croire que c'eſt la meſme que Materne Eveſque de Cologne, que Conſtantin donna pour juge aux

Bar.14 ſept.f. Laun.de Sul.c. 29.p.121 124.

a. Uſuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert &c.

Donatiſtes, & qui enſuite aſſiſta aux Conciles de Rome en 313, & d'Arles en 314. [C'eſt pourquoi nous reſervons à en parler plus amplement dans l'hiſtoire de ces ſchiſmatiques.] 'Il eſt parlé de S. Eucaire, de S. Valere, & de S. Materne, dans la vie de Saint Maximin, comme ayant eſté les predeceſſeurs d'Agrece.

Sur. 29. may, p. 324. 29.

Gal. chr. t. 1. p. 715.

'On met encore 22 Eveſques à Treves entre S. Materne & Agrece que l'on conte pour le 26. [Mais on ne voit point que cela ſoit appuyé d'aucun monument authentique. Que ſi pluſieurs ſont honorez comme des Saints, ils peuvent eſtre Saints ſans eſtre Eveſques ou Eveſques de Treves.] 'Quelques nouveaux marquent le 4 de janvier un S. Celſe qu'on fait pour le cinquieme Eveſque de cette Egliſe. Mais on ne trouve rien du tout pour l'hiſtoire de ſa vie. 'On dit ſeulement que ſon corps fut trouvé vers l'an 980, & mis dans l'abbaye de S. Eucaire de Treves, où il fit divers miracles, comme on le voit par l'hiſtoire qu'en a écrite Thierri, qui fut fait Religieux de la meſme abbaye en l'an 1006.

Boll. 4. jan p. 164. 23. feb. p. 393-395.

23. feb. p 395-405.

Leod. t. 1. n. p. 17.

'On met à peu prés les meſmes Eveſques à Tongres qu'à Treves : ce qui fait juger au P. Boucher que tous ces pays & celui de Cologne eſtoient gouvernez par un meſme Eveſque, dont le principal ſiege eſtoit à Treves, & qu'on n'en fit des eveſchez differens que du temps de Conſtantin, lorſque le nombre des Chrétiens commença à ſe multiplier beaucoup. 'Entre ces Eveſques on peut remarquer Saint Martin, qu'on fait le 10 & le 25.[a] Eveſque de Treves, & le 7.e de Tongres.[a] On le qualifie Apoſtre de l'Haſbanie ou de la Haiſbanie, qui eſt un pays entre Liege & Louvain. On met ſa mort en l'an 276, aprés dix ou onze ans d'epiſcopat ; & on pretend que S. Servais a mis ſon corps dans une chaſſe d'argent. Mais Molanus ne fonde tout cela que ſur le breviaire de Tongres. 'Ceux qui ſont plus anciens avouent qu'on ne trouve point quand ce Saint a vécu, ni combien il a gouverné, ni où il a eſté enterré. Molanus marque ſa feſte le 21 de juin.

Gal. chr. t. 2. p. 639. 1. a. [a] Mol. f. B. p. 121. 2. Boll. 25. jan. p. 639. c.

Leod. t. 1. p. 22. 23.

'L'Egliſe de Mets pretend auſſi-bien que celle de Treves, avoir eſté fondée par un diſciple de S. Pierre nommé Clement. Perſonne n'en a parlé avant Paul Diacre, qui vivoit ſous Charlemagne, & qui d'ailleurs eſt un auteur peu aſſuré. Quoy qu'il ait dit de cet Eveſque, Uſuard, Adon, & les autres du IX ſiecle, ne l'ont point mis dans leurs martyrologes. Il n'eſt point encore aujourd'hui dans le Romain, ni meſme dans les litanies de l'Egliſe de Mets. 'Ferrarius l'a mis aprés quelques autres le 23 de.

Gall. chr. t. 3. p. 708. d. Laun. de Sul. c. 29. p. 124. 125.

Ferr. mart.

novembre. Et c'eſt le jour de S. Clement Pape, dont on dit qu'il eſtoit oncle. 'M.r du Boſquet nous a donné ſes actes, [qui ne valent rien en eux meſmes, & ſont viſiblement tres nouveaux, pris ſeulement ſur le bruit commun.] 'On croit qu'ils peuvent eſtre de Paul Diacre. 'Il y a quelques miracles dont l'auteur ſe dit témoin oculaire. 'Browérus parle beaucoup de ce Saint dans ſes Annales de Treves, & ne nous en apprend rien.

Boſq l.5.p.17. Laun p.124. Boſq p.22. Trev.an.t.1.p. 146.148.

'Le P. Boucher aprés avoir examiné diverſes difficultez touchant les Eveſques de Mets, conclut enfin qu'on ne peut avoir un peu examiné les catalogues des anciens Eveſques, ſans y remarquer dans la pluſpart bien des choſes incertaines pour l'ordre & pour le temps; & que la pluſpart de ce qu'on dit de ces Saints a plus de raport aux fables des poëtes qu'aux mœurs du temps où on les place; qu'il n'y a preſque pas d'Egliſe un peu ancienne qui ne pretende eſtre du temps de S. Pierre, parce-qu'on a beaucoup d'amour pour l'antiquité, [& plus que pour la verité.] C'eſt ce qui laiſſe un grand vide dans l'hiſtoire de ces Egliſes, la pluſpart ne pouvant montrer d'Eveſques durant prés de 200 ans, 'ce que d'autres auſſi ont avoué. [a]Pour moy, ajoute le P. Boucher, je me rends au ſentiment de S. Gregoire de Tours, qu'une grande partie des Gaules a receu de Rome ſes premiers Eveſques vers le milieu du III. ſiecle.

Leod.t.2.n.p. 14. Marl.t.1.p.62.& a Leod.t.2.n. p.14.

[Adon & le martyrologe Romain font memoire le 3 de ſeptembre de S. Manſuet, qu'on croit avoir eſté le premier Eveſque de Toul. Le peuple l'appelle S. Manſuy.] 'M.r du Boſquet a donné ſes actes, qui ne manquent pas de le faire envoyer par S. Pierre. Ils ſont écrits aprés l'an 963, par un Abbé nommé Azon, & confondent ce Saint avec un Manſuet Ecoſſois qui ſe trouva au Concile de Tours. 'C'eſt une piece tout à fait ridicule & inſoûtenable. [Ceux qui ont travaillé ſur l'hiſtoire de l'Egliſe de Toul, reconnoiſſent qu'il y faut admettre une vacance de 300 ans, ſi S. Manſuet a vécu dans le premier ſiecle. Ils ne trouvent que ſix Eveſques entre luy & S. Auſpice qui vivoit du temps de Saint Sidoine, à la fin du V. ſiecle.]

Boſq.l.1.c 20. p.36.l.5 p.25. Laun. de Sut.c. 29.p.114.

ARTICLE XXIV.

De S. Front de Perigueux, & de l'Egliſe du Puy.

[NOUS n'avons rien à dire pour la province de Mayence, ainſi il faut paſſer de la Belgique à l'Aquitaine, où nous

trouvons les meſmes difficultez à l'égard de S. Front qu'on fait premier Eveſque de Perigueux,& dont le nom eſt marqué dans les martyrologes au 25 d'octobre. Uſuard meſme & Adon le font diſciple de S. Pierre, & ajoutent à cela diverſes circonſtances toutes ſemblables à ce qu'on dit de Saint Eucaire de Treves, &
Boſq.l.3.p.5. difficiles à accorder avec S. Sulpice Severe.] 'Les actes que nous en avons dans M.r du Boſquet ſont tout à fait inſoûtenables &
p.1. pour le fond & pour la compoſition. 'Dans le Concile de Limoges en 1031, l'Abbé de Salomniac [prés de Limoges,] les rejette abſolument comme une fable compoſée depuis peu de temps par un Gauſbert Coreveſque de Limoges, qui l'avoit meſme fait pour en tirer de l'argent. Cet Abbé remarque que par cette vie S Front paroiſſoit plutoſt avoir eſté un ermite qu'un Eveſque.
§ 1 c.13 p.31. 'Auſſi M.r du Boſquet pretend que Gauſbert avoit confondu S. Front Eveſque avec un Abbé de meſme nom qui pouvoit vivre
p 30.31 l.3.p 5. vers le commencement du VI. ſiecle. 'Depuis cette année 1031 l'on a inventé une autre vie de S. Front, ſous le nom de ſes ſucceſſeurs, & cette piece dont M.r du Boſquet fait l'extrait, eſt en-
Boll.2.jan p. 1085.a. core plus ridicule que la premiere. 'Bollandus eſt du ſentiment de M.r du Boſquet, & ne veut point determiner le temps de S. Front.

P.79. 'On honore le 2 de janvier dans la meſme ville de Perigueux les SS. Martyrs Frontais, Severin, Severien, & Silain. Bollandus
p.1085.a. raporte leurs actes ſans les approuver. 'Auſſi ce n'eſt qu'un extrait de la derniere vie de S. Front. Il y a à Perigueux une egliſe de S. Silain.

Boſq l.5.p.7. 'La vie de S. Front luy donne pour compagnon un George
p.13. Preſtre, envoyé, dit-elle, avec luy par S Pierre. 'Nous en avons un hiſtoire particuliere, qui veut qu'il fuſt Eveſque des le temps qu'il vint de Rome avec S. Front, & qu'il ait enſuite eſté le premier Eveſque du Vellay, [qui eſt un pays dans les Cevenes, dont le Puy eſt aujourd'hui la ville epiſcopale. Cette vie eſt du
p.17 Laun.de Sul.c.29. p.111. a Gal chr.t.3. p 908.2.c. meſme genre que celle de S Front,] '& elle n'eſt conſtamment écrite que depuis l'an 920. aM.rs de S.te Marthe mettent S. George premier Eveſque du Vellay, ſur l'autorité des catalogues ordinaires, ſans en rien dire davantage. [Uſuard en parle à l'occaſion
Laun.p.116. de S. Front, en le qualifiant Preſtre.] 'Mais ni luy, ni aucun martyrologe un peu ancien, ni le Romain, ne marquent point le jour
Poſq.l 5 p.16. 17. de ſa feſte. 'Sa vie dit qu'il mourut le 10 de novembre, & que l'on en fait ce jour là la feſte à S. Paulien, où l'on pretend avoir encore ſon corps dans une egliſe de ſon nom ; mais que les

Chanoines du Puy qui diſent qu'on l'a tranſporté chez eux, en font le 22 de decembre, croyant que c'eſt le jour de ſa tranſlation. Ferrarius l'a mis le 10 de novembre, auquel il dit que les Grecs font d'un S. George diſciple de S. Pierre. [Je n'en trouve rien dans les Ménées, ni dans Caniſius, ni dans Ughellus.] Ferr.p.438.439. 2.

L'un de ſes premiers ſucceſſeurs a eſté S Paulien, qui donne aujourd'hui le nom à une ville qu'on croit avoir eſté le premier ſiege epiſcopal & l'ancienne capitale du Vellay, nommée *Rueſium* par Ptolemée, *Vellava* par S. Gregoire de Tours, & *Vetula* dans l'office de S. Paulien [& dans la vie de S. George.] Son corps s'y conſerve encore ſous le grand autel d'une egliſe paroiciale qui porte ſon nom, & ſa feſte ſe fait dans tout le dioceſe le 14 de fevrier. Mais pour ſon hiſtoire, on n'en a aucune connoiſſance. On le conte le ſixieme Eveſque de cette Egliſe, [ce qui peut donner quelque lieu de ne le pas mettre avant la fin du IV. ſiecle.] Boll.14.feb.p. 749.

On le fait predeceſſeur d'Evode, appellé dans le pays S. Voiſi, qu'on marque avoir transferé le ſiege epiſcopal au Puy, c'eſt à dire [1] à la montagne d'Anis ou *Anicium*: d'où vient que les Eveſques du Vellay ont eſté long-temps appellez Eveſques d'Anicie avant que d'eſtre appellez Eveſques du Puy. Cette ville eſt à deux lieuës de S. Paulien. Le Pere le Cointe croit que c'eſt une faute de mettre cette tranſlation avant le regne d'Honoré, [c'eſt à dire avant l'an 395, & il n'en marque point autrement le temps.] Gal.chr.t.2.p. 908.2. d|Coint. t.1.p.240.2. 1.

Si S. Evode a fait baſtir au Puy l'egliſe de la Vierge, comme on le pretend, [il n'a vécu qu'aprés le Concile d'Epheſe.] Nous avons une longue hiſtoire de la conſtruction de cette egliſe par S. Evode, & de la tranſlation du ſiege, qui met tout cela dés le temps de S Corneille. Mais on pretend que cette hiſtoire eſt de celui qui a fait la vie de S. George du Vellay: [& elle en eſt tres digne.] L'Egliſe du Puy honore S. Evode & pluſieurs de ſes ſucceſſeurs le 12 de novembre. Gal.chr.ut ſup. Boſq.t.2.p.109. 114. p 109. Ferr.p.440.

M.rs de S.te Marthe donnent pour premier Eveſque à l'Egliſe d'Albi un S. Clair honoré le premier de juin. [a] Ferrarius met ce jour là S. Clair Eveſque & Martyr, mais à Perigueux, & cite des monumens des Egliſes de Perigueux & de Rhodés, que le Pape Anaclet l'envoya à Cologne, d'où il vint à Perigueux & y fut martyrizé. M.r du Sauſſay met auſſi le premier de juin S. Clair Eveſque & Martyr à Limoges, plus celebre, dit-il, par ſes merites que par les monumens de ſes actions. [Nous n'aurons pas Gal.chr.t.2.p. 79.1 b. a Ferr.p.226. 227. Sauſ p.320.

1. *Podium*, c'eſt à dire hauteur.

de peine à croire qu'un meſme Saint ait preſché dans tous ces lieux, quand nous en aurons de bonnes preuves. Mais il faut quelque choſe de plus pour accorder tout cela avec M.r du Sauſ-
p.1124. ſay,] 'qui ajoute dans ſon ſupplement, que S. Clair venu d'Afrique à Rome, & envoyé par S. Anaclet à Cologne, aprés avoir preſché à Perigueux, vint faire la meſme fonction à Bordeaux, & eut enfin la teſte tranchée à Leitoure, d'où ſes reliques ont eſté portées partie à Auch, partie à Bordeaux.

ARTICLE XXV.

De S. Genulphe de Cahors, & de S. Eutrope de Saintes.

Cadurc.p.7. L'EGLISE de Cahors honore Saint Genulphe comme ſon premier Eveſque, & croit qu'il luy a eſté envoyé de Rome
Boll.17.jan.p. 83.§ 7.8. 'par le Pape Sixte II. [On en a deux grandes hiſtoires, "mais tou- NOTE 35.
a p.85. tes deux tres nouvelles.] [a] Elles portent que ce Saint aprés avoir ſouffert divers tourmens à Cahors pour le nom de J. C. ſous le
p.87.§ 31. juge Dioſcore, 'vint mourir au lieu appellé dans la ſuite la Celle de S Genulphe dans le dioceſe de Bourges, ſur la petite riviere de Naom [qui paſſe à Valençay.]

p 89. § 7. 'Son corps y demeura juſqu'au regne de Charle le chauve, ſous
p.102. § 18. lequel il fut tranſporté à l'egliſe de Saint Sauveur 'dans l'abbaye
p 99 § 7-10. de Strade, 'fondée ſous Louis le debonnaire, [b] & ſituée dans le
b § 11. Berri ſur la riviere d'Indre. [c] Elle porte aujourd'hui le nom de S.
c Gall chr.t 4. p.476.1.a. Genulphe ou S. Genoux. [d] La Celle de S. Genulphe, qui n'en
d Boll.p.101. § 17. eſtoit eloignée que de deux lieuës, avoit eſté ruinée par les guerres, & l'on n'y rendoit pas aux reliques du Saint le reſpect
p.89 § 7-13. qui leur eſtoit dû. 'Le premier hiſtorien de la vie de S. Genulphe raporte que les moines de Strade ne firent cette tranſlation qu'en deſobeiſſant à l'Archeveſque de Bourges, & en le trompant par des menſonges. [Le ſecond a omis ces particularitez, ſoit qu'elles ſoient fauſſes, comme la charité le peut faire preſumer, ſoit qu'il ait eu une juſte honte des fautes de ſes confreres. Ces deux auteurs racontent enſuite d'autres tranſlations moins conſiderables, & divers miracles de S. Genulphe qu'il n'eſt pas beſoin de raporter.]

p.81. § 1. 'L'Egliſe de Cahors honore S. Genulphe le 17 de janvier, auquel ſon nom eſt dans Molanus & quelques autres nouveaux
p.1135.90.§ 13. martyrologes. 'Celle de Bourges le met le 20 de juin, auquel il fut

fut apporté ſolennellement à l'abbaye de Strade.

'L'Egliſe de Paris croit avoir aujourd'hui dans ſa cathedrale le corps & le chef d'un S. Gendulphe Eveſque: & il y a long-temps qu'elle poſſede ce threſor, puiſqu'il ſe trouve des martyrologes de 400 ans qui mettent S. Gendulphe à Paris, dont meſme quelques uns le font Eveſque. Il y en a qui croient que c'eſt celui dont nous venons de parler, & que ſon corps y a eſté apporté de l'abbaye de Strade. [Ce pourroit bien eſtre auſſi un "S. Gondulphe ou Gondon, qui ayant ce ſemble eſté chaſſé de la Lombardie où il eſtoit Eveſque, ſoit par les Gots Ariens, ſoit par quelque autre accident,] ſe retira dans le Berri, où il mourut, & où il eſt honoré le 17 de juin. 'Le martyrologe Romain, & quelques autres nouveaux, en marquent la feſte ce jour là. On a une hiſtoire originale de la tranſlation de ſon corps au lieu appellé le bourg Saint Gondon prés de Gien, où l'on trouve quelques miracles: [& il aura pu eſtre apporté de là à Paris. On ne marque point en quelle année on y a receu les reliques de S. Gendulphe.] 'Pour le jour, on croit que ç'a eſté le 13 de novembre, auquel l'Egliſe de Paris fait de ce Saint.

p.81.§ 5.6.

V. la note 35.

p 1135.

Bar.17.jun.g.

Lab.bib.t.2.p. 386-382.

Boll.17.jan. § 6.

'Le nom de S. Eutrope eſtoit celebre dans le VI. ſiecle. [Il ſe lit dans Uſuard, Adon, & les autres poſterieurs au 30.e jour d'avril: & beaucoup d'Egliſes en font la feſte.] 'Mais celle de Saintes dans la Guienne le regarde depuis bien des ſiecles comme ſon premier Eveſque, 'ayant eſté conſacrée par ſon martyre. Elle croyoit dés le VI. ſiecle l'avoir receu de S. Clement: ["quoique cette opinion ne puiſſe pas paſſer pour bien aſſurée,] puiſqu'on n'avoit alors que tres peu de connoiſſance de ce Saint, & aucune hiſtoire de ſa vie. 'On en a fait depuis ce temps là, mais qui ſont pleines de fables. [a] Elles le font compagnon de Saint Denys: & ſi cela eſt vray, il le faudra mettre au milieu du III. ſiecle.

Gr.T.gl M.c. 56.p.129.

Gal.chr.t.3.p. 976.1 d] Fort.l. 1.c.13 p.39.

Gr.T.p.129.130

Note 46.

Boll.30.apr.p. 735. § 5.

a p.733. § 1.

'Fortunat parle d'une egliſe de S. Eutrope que Leonce avoit rebaſtie par l'ordre que S. Eutrope meſme en avoit donné dans une viſion. [Ce Leonce eſt ſans doute l'Eveſque de Bordeaux, celebre dans les vers de Fortunat,] qui ſemble meſme dire [1] que S. Eutrope pour le recompenſer l'avoit elevé à cet archeveſché dont Saintes depend, & l'avoit ainſi elevé en quelque ſorte au-deſſus de luy. [Cette egliſe aura donc eſté rebaſtie avant l'an 549,] 'auquel [2] Leonce envoya le Preſtre Vincent tenir ſa place au cinquieme Concile d'Orleans.

Fort.l.1.c.13 p. 39.

1.

2.

Coint.t.1.p.751 § 57.

1. *Et tibi qui reparas jure priora dedit.*

2. 'Le Pere le Cointe ſoûtient qu'il y a eu deux Leonces de ſuite Eveſques de Bordeaux, l'un en 541, l'autre en 549.

Coint.t.1.p.601. 751.

[C'eſt peut-eſtre pour cela que Fortunat ne parle point du martyre de Saint Eutrope:] 'Car on l'ignoroit alors, & on ne l'apprit que ſous l'epiſcopat de Pallade, 'qui peut avoir commencé peu avant l'an 573. [a] On avoit achevé une nouvelle egliſe en l'honneur de S. Eutrope, en laquelle ce Pallade Eveſque de Saintes fit tranſporter ſes reliques. Il avoit aſſemblé pour cela divers Abbez, deux deſquels ayant decouvert le cercueil où eſtoit le corps du Saint, remarquerent à ſa teſte une grande ouverture comme d'un coup de hache: & la nuit ſuivant le Saint s'apparut à ces deux Abbés, & les aſſura que cette ouverture eſtoit la marque du coup par lequel il avoit conſommé ſon martyre. [Ce genre de mort qui n'eſtoit point un ſupplice ordinaire aux Romains, donne lieu de croire qu'il avoit eſté tué dans quelque ſoulevement du peuple:] '& S. Gregoire le ſemble dire.

Gr.T.p.129. Coint t.2.p.91. §32. a Gr.T. p.129. 130. p.129.

'Son corps eſt demeuré dans l'egliſe de ſon nom auprés de Saintes, qui eſt aujourd'hui un prieuré de l'Ordre de Cluni. Il y a eſté brulé dans le dernier ſiecle par les Huguenots: mais on a encore diverſes reliques qui avoient eſté portées auparavant à Vendoſme, & ſon chef qui eſtoit à Bordeaux, d'où il a enſuite eſté raporté à Saintes en 1601. 'Son nom eſt encore fort celebre à Heule auprés de Courtray. 'Il y en a eu autrefois une egliſe à Boulogne en Italie.

Boll.30.apr.p. 736.a.b. p.735 f. p 736.a.

'Bollandus donne une hiſtoire de divers miracles de ce Saint, faits vers le XII. ſiecle. Il ſont fort circonſtanciez.

p.736-744.

[L'Egliſe de Lodeve en Languedoc, quoiqu'elle ne ſoit pas des plus celebres, ne le veut neanmoins ceder à aucune pour l'antiquité.] 'Car elle croit avoir eu S. Flour pour premier Eveſque, & le conte entre les ſeptante Diſciples de J.C, battizé de ſa propre main. C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner ſi elle pretend que c'eſt Saint Pierre qui le luy a envoyé. Mais cela eſt fondé ſur ſa legende, écrite lorſque la province de Narbone portoit déja le nom de "Languedoc. [Auſſi l'on avoit alors tres peu de connoiſſance des actions de ce Saint.] Car elle ne nous en apprend preſque que ce que nous en avons dit, '& qu'il fut preſcher dans l'Auvergne au lieu où on baſtit enſuite une ville qui porte aujourd'hui ſon nom, & où le Pape Jean XXII. a établi un ſiege epiſcopal. [Elle ne dit rien du tout de ſa mort.] 'Ferrarius met ſa feſte dans la Vellay le 4 de novembre. 'On la fait le 3 à Lodeve.

Lodov.epi.p. 6.7. *Occitania.* p.8. Ferr.p.431.432. Lodov.p.8.

'S. Auſpice que l'on croit avoir eſté le premier Eveſque d'Apt en Provence, [ſe peut dire eſtre de ceux que la France a receus de l'Egliſe Romaine, s'il eſt vray] 'qu'il ait elevé S.te Flavie Do-

Boll.12.may,p. 11.b. p 11.d.e.

mitille niece de Domitien. Les actes de S.te Domitille attribuent cette qualité à un Auſpice qu'ils diſent avoir enterré S. Nerée & S. Achillée dont il eſtoit le diſciple. [Ces actes n'ont pas d'autorité:] 'Et pour dire que cet Auſpice ſoit l'Eveſque d'Apt, on ne le fonde que ſur l'opinion commune.[a] On honore celui d'Apt le 2 d'aouſt, & on croit qu'il a eſté martyrizé. 'M.r du Sauſſay met ſon martyre ſous Marc Aurele, ſans nous en donner de preuve.

p.12.b|Gal.chr. t.2.p.174.1.a.
[a] Ib|Ferr.p.314.
Sauſ.p.1154.

'L'Egliſe d'Apt honore encore le 14 de may S.te Augie martyre, dont elle garde une partie des reliques ſelon M.r du Sauſſay, & l'autre partie eſt à Aix.

Boll.14 may, p.285.

[Nous craignons d'avoir ennuyé les lecteurs par tant d'hiſtoires ou fabuleuſes ou incertaines: mais nous ne pouvions pas nous diſpenſer de dire quelque choſe de ceux que nous regardons comme les premiers miniſtres de la parole de Dieu dans la pluſpart de nos Egliſes; & la ſincerité ne nous permettoit pas d'en dire autre choſe que ce que nous en trouvions. Nous croyons avoir pleinement juſtifié par là ce que nous avons dit d'abord, qu'il n'y a point de preuve ſolide contre Saint Sulpice Severe, qui dit que la religion a eſté receuë aſſez tard en France; ni contre la tradition qu'a ſuivie S. Gregoire de Tours, en mettant la venuë de Saint Denys & des autres vers le milieu du III. ſiecle. On a pu remarquer encore dans ce recit, qu'un grand nombre d'Egliſes veulent que leurs fondateurs aient eſté compagnons ou diſciples de S. Denys. Nous ne pretendons nullement répondre que cette opinion ſoit bien fondée: mais elle ſert à nous faire voir qu'on a eu un reſpect extraordinaire pour ce Saint, puiſque les peuples ont eſté bien aiſes de croire que ceux qu'ils reveroient le plus comme leurs patrons & leurs Apoſtres, avoient eu une union particuliere avec luy.]

SAINT ALBAN, ET LES AUTRES SAINTS MARTYRS D'ANGLETERRE.

Gild.exc. c.7.p. 116.d.

LES habitans de la grande Bretagne, [qui comprend l'Angleterre & l'Ecoſſe,] ayant receu, quoiqu'avec aſſez de tiedeur, les ſemences de la religion Chrétienne, lorſque le Roy Lucius embraſſa la foy [vers l'an 180,] ſous le pontificat d'Eleuthere, les conſerverent ſans alteration, & avec beaucoup de paix & de tranquillité juſques au

Bed.hiſt.l.1.c.4. p.52.

Gild.p.116.c. temps de Diocletien, les uns avec plus de perfection, & les autres avec une moindre, [durant que le reſte de l'Egliſe eſtoit agité par les perſecutions de Severe, de Dece, & de Valerien, ſans parler de quelques autres moins conſiderables.

c.8.p.116.d. 'Dieu voulut auſſi étendre enfin ſa miſericorde ſur l'Angleterre, dit S. Gildas, & éclairer ſes tenebres par les flambeaux lumineux des Martyrs, qu'il fit reluire juſque dans cette extre-

d Bed.hiſt.l.1. c.7.p.10.1. mité du monde. 'Pluſieurs de l'un & de l'autre ſexe ſoûtinrent en divers endroits de glorieux combats pour J.C. Et on met

Boll.7.feb.p.17.b. [toujours] S. Alban à leur teſte, 'comme le plus illuſtre de tous.

a Fort.l.8.c.4. p.190. [a] Fortunat en parle comme d'un celebre Martyr. [b] Le commun conſentement des hiſtoriens modernes luy donne le titre de

b Uſſ.Bri.c.7. p.148. premier Martyr de cette iſle: [& il y a neanmoins quelque ſujet

c Bed. hiſt.l.1.c. 7.p.9.2. d'en douter, puiſque][c] Bede dit que le juge fit ceſſer la perſecution auſſi-toſt aprés ſa mort; [ce qui ne ſe peut entendre que du Gouverneur de la province, les magiſtrats des villes n'ayant pas droit de condanner à la mort, ni de faire ceſſer les perſecutions. 'Il y a quelque lieu de croire qu'il a ſouffert au commencement de Diocletien en 286 ou 287, & c'eſt tout ce que nous en pouvons dire.] 'Car on voit par S. Gildas qui en parle aſſez amplement, que dés la fin du V. ſiecle on ignoroit le temps de ſa mort.

Note 1.

Gild.exc.c.8. p.116.d.

Bed.hiſt.l.1.c.7. p.71.

2. 'S. Alban eſtoit encore payen ſelon Bede, lorſqu'il receut dans ſa maiſon un Eccleſiaſtique pourſuivi par les perſecuteurs, & obligé à prendre la fuite. 'La maiſon du Saint eſt appellée par

cucullum. Bede 'une cabane, [ce qui n'a pas grand raport] 'avec ce que les nouveaux diſent de ſa nobleſſe & des autres avantages exterieurs qu'ils luy attribuent. 'Uſſerius ne croit pas auſſi qu'il y ait de fondement à donner à cet Eccleſiaſtique qu'il retira, le nom d'Amphibale, comme ſont les meſmes modernes. 'S. Gildas & Bede luy attribuent le glorieux titre de Confeſſeur. Car comme ajoute le dernier, il n'eſtoit pas encore parvenu à la dignité du martyre. Uſſ.r.Bri.c.7. p.163. 981.982. p.151. Gild.exc. c 8 p. 116 e] Bed.hiſ. l.1.c.7 p.7.2.

'S. Alban le cacha chez luy lorſqu'il eſtoit prés de tomber entre les mains des perſecuteurs ; [& cette action d'humanité fut la ſource de ſon bonheur.] 'Car voyant que cet Eccleſiaſtique eſtoit occupé jour & nuit à veiller & à prier, il fut touché tout d'un coup par un rayon de la grace, commença à vouloir imiter la foy & la pieté de ſon hoſte; & s'eſtant inſtruit [& fortifié] peu à peu par [ſes diſcours &] ſes exhortations ſalutaires, il ſortit des tenebres de l'idolatrie, & embraſſa avec un cœur parfait la religion Chrétienne. Gild.p.116.c. Bed p.72.

'Il y avoit déja quelque jours que ce Confeſſeur de J.C. logeoit chez Alban, lorſque la nouvelle en vint aux oreilles du Prince, [ou plutoſt du Gouverneur.] Il envoya auſſi-toſt des ſoldats pour le chercher dans cette cabane. 'Mais Alban ayant changé d'habit avec luy, le ſauva de ce danger en s'y expoſant luy meſme en ſa place, '& ſe preſenta aux ſoldats qui l'emmenerent au Gouverneur. 2. 2.b Gild.p.120. c. Bed.p.72.

'Bede dit que l'habit de cet Eccleſiaſtique que prit S. Alban, eſtoit une caracalle. 'Dion parle de cet habit, dont le nom eſt demeuré à Antonin fils de Severe, parcequ'il le portoit ſouvent, & le faiſoit porter aux ſoldats, '& meſme au peuple, le faiſant aller juſqu'aux talons, ce qui n'eſtoit pas auparavant: De ſorte que ces longues caracalles qui eſtoient fort communes à Rome parmi le peuple, s'appelloient Antoniniennes. Pour les autres il paroiſt qu'elles n'alloient pas ſi bas, 'puiſque S. Jerome ne met point d'autre difference entre les caracalles & l'ephod des Pontifes des Juifs, ſinon qu'elles avoient un "capuce. 'Cet habit venoit originairement des Gaules: [ainſi il pouvoit aiſément eſtre commun dans l'Angleterre:] 'On pretend que cette caracalle de Saint Alban eſtoit gardée autrefois à Eli [ville epiſcopale du comté de Cambrige au royaume d'Eaſt-Angles, ſur la riviere d'Ouſe,] & que "le cofre où elle eſtoit ayant eſté ouvert ſous Edouard II. en 1314, il y parut encore du ſang caillé qui ſembloit tout frais. Dio, l.78. p.890. c.d. Spart. p.89.a] 72.d [in S. p.165. Hier. ep.128. p. 60.c. Vict.epi. p.539. d. Uſſ.r.Bri.p.350.

cucullam.

feretrum.

Bed.l.1. c.7.p.7. 'Le Gouverneur qui ſacrifioit lorſqu'on luy amena S. Alban, [voyant que ce n'eſtoit pas celui qu'il avoit envoyé prendre,] entra en une extreme colere contre luy à cauſe de cette ſuppoſition; & l'ayant fait approcher de ſes autels, le menaça de luy faire ſouffrir tous les tourmens preparez à celui dont il portoit
p.8.1. l'habit, 's'il perſiſtoit à abandonner la religion des Dieux: car Alban avoit déja declaré de luy meſme aux ſoldats qu'il eſtoit Chrétien. Le Saint ſe mit fort peu en peine de ſes menaces, & proteſta ouvertement qu'il n'obeïroit pas au commandement qu'on luy faiſoit [de ſacrifier.

2. 'Le juge luy demandant dequelle famille & de quelle maiſon il eſtoit; Qu'eſt-ce que celà vous importe? luy dit le Saint; mais « ſi vous voulez ſavoir ma religion, ſachez que je ſuis Chrétien, « & que j'en fais les actions. Le juge continuant à vouloir ſavoir « ſon nom, il dit que c'eſtoit Alban, & ajouta qu'il ſervoit & adoroit le Dieu vivant createur de l'univers. Le juge le preſſa encore
2. inutilement de ſacrifier, & enfin le fit fouetter cruellement, 'ce que le Saint ſupporta avec patience, & meſme avec joie; de ſorte que le juge voyant bien qu'il ne falloit pas eſperer de le ſurmonter par les tourmens, le condanna à eſtre decapité.

"Il falloit paſſer la riviere [de Cole] pour aller au lieu de l'exe- Note 2.
p.9.2. cution: 'Car c'eſtoit auprés de la ville de Verolame, [celebre en
p.8.2. ce temps là, & aujourd'hui toute ruinée.] 'Quand le Saint fut arrivé à cette riviere, il y trouva, dit Bede, un tres grand nombre de perſonnes, qui y eſtoient venües comme pour luy rendre honneur, & n'avoient preſque laiſſé dans la ville que le juge ſans
b. ſuite & ſans compagnie. 'Cette multitude occupoit tellement le pont de la riviere, qu'il n'y avoit pas d'apparence que l'on y puſt paſſer avant le ſoir: De ſorte que le Saint qui ſouhaitoit ardemment d'acquerir promtement la couronne du martyre, s'approcha de l'eau, & fit ſa priere: & en meſme temps ce torrent
Gild.exc.c.8.p. 216.c. rapide ſe trouva ſec, & luy donna le moyen de le traverſer. 'Il paſſa avec mille autres perſonnes au milieu de ce fleuve, dont les eaux s'elevoient, dit S. Gildas, à ſes deux coſtez comme
Bed.p.9.2. deux hautes montagnes; '& quand tout le monde fut paſſé, la riviere reprit ſon cours ordinaire.

3. [Gild. p.116.e. 'Ce miracle convertit celui meſme qui luy devoit oſter la vie,
Bed.p.9.2. 'qui eſtoit un ſoldat, [a] & de loup qu'il eſtoit en fit un agneau. [b] Il
a Gild.p.116 f. b Bed.p.8.9. ſe vint jetter en haſte aux piez du Saint dans le lieu meſme de l'execution, & quittant l'épée, il témoigna ne ſouhaiter que de
Gild.p.116.f. mourir ou au lieu de luy, ou avec luy, 'ce qui arriva en effet.

Durant que cet accident tenoit les miniſtres de la perſecution en ſuſpens, & dans l'incertitude de ce qu'ils avoient à faire, S. Alban monta avec tout le peuple ſur une colline douce & agreable, eloignée d'environ 500 pas de la riviere. Bede dit qu'il obtint par ſes prieres que Dieu fiſt naiſtre une ſource ſur le haut de cette colline. Il fut decapité en ce meſme endroit. 'Mais les yeux de celui qui l'executa tomberent à terre auſſi-toſt que la teſte du ſaint Martyr. Le ſoldat qui par un effet de la grace de Dieu s'eſtoit converti comme nous avons dit, & avoit refuſé de decapiter le Saint, eut la teſte tranchée avec luy, & fut lavé par le batteſme de ſon ſang. 'On luy donne le nom d'Heracle, mais ſans fondement. Bed. p. 9. 1. 2. Uſſ. r Bri. p. 767. 986.

'On pretend auſſi que cet Eccleſiaſtique que S. Alban avoit receu chez luy, & que l'on appelle Amphibale, fut pris quelque temps aprés, & martyrizé, '& qu'en l'an 1177 on a trouvé ſon corps à Redburn prés de S Alban, avec ceux de quelques autres Martyrs. 'Mais outre que cela n'a aucune autorité dans les bons hiſtoriens, ni meſme dans les breviaires & les martyrologes un peu anciens, [les nouveaux Anglois qui le diſent, embrouillent ſon hiſtoire & celle de S Alban de tant de fauſſetez & de contes ridicules, qu'ils ne meritent pas d'eſtre ecoutez dans les choſes les plus croyables. On peut voir tout ce qu'ils en diſent dans Uſſerius, qui eſt blaſmé par des perſonnes judicieuſes de s'eſtre amuſé à ramaſſer toutes ces niaiſeries, quoiqu'il témoigne aſſez le peu de croyance qu'il y a.] p. 159. p. 161. p. 159.

'S. Alban ſouffrit le 22 de juin, [a] auquel ſa feſte eſt marquée non ſeulement [dans le martyrologe de Bede, &] dans beaucoup d'autres poſterieurs, mais encore dans ceux qui portent le nom de S. Jerome. 'Ceux-ci, [& Florus aprés eux,] luy donnent plus de huit ou neuf-cents Martyrs pour compagnons, [comprenant peut-eſtre dans ce nombre tous les Martyrs d'Angleterre, pour les joindre à celui qu'on regarde comme leur chef: Bede & Uſuard ſe contentent de marquer le ſoldat qui s'eſtoit converti à ſa mort.] 'Il ſouffrit auprés de la ville de Verolamium, [b] qui a eſté autrefois conſiderable dans l'Angleterre pour ſes richeſſes, & l'une de celles que l'on appelloit municipales, 'qui ſe gouvernant par leurs propres loix, [comme des Republiques libres,] avoient ſeulement par honneur le titre de bourgeoiſie Romaine. 'Il ſemble que celle-ci ait eſté appellée durant quelque temps par un titre particulier, la ville Municipale. [c] Bede donne quelque lieu de croire que c'eſt celle qui porte aujourd'hui le nom

[a] Bed. hiſt. l. 1. c. 7. p. 9. 2. [a] Flor. p. 620. 2. p. 621. 1. Bed. p. 9. 2. [b] Tac. an. 14. c. 33 p. 211. Gell. l. 16. c. 13. p. 403. Uſſ. r. Bri. c. 5. p. 59. [c] Bed. hiſt. l. 1. c. 7. p. 9. 2.

de Saint Alban, & qui eſt miſe dans le comté d'Hartfort au
Camd.p.248| royaume d'Eſſex. 'D'autres neanmoins aſſurent que les ruines &c.
Baud.p 317.2. & le nom meſme de Verulam ſubſiſtent encore auprés de Saint Alban.

Uſſ.r.Bri.p.153. 'Voilà ce que S.Gildas & Bede ont raporté de ce Martyr, & ce qui ſe liſoit autrefois ſolennellement dans les Egliſes d'An-
p 153 154. gleterre. 'On dit que vers l'an 970 ou 980, on trouva un vieux livre écrit en ancien breton, qui ayant eſté traduit en latin par un Preſtre nommé Umwone, ſe trouva tout à fait conforme à ce
p.153. qui en eſt dit dans Bede. 'Uſſerius ne veut pas neanmoins répondre de la verité de cette narration.

[Avant que de parler de ce qui regarde les reliques de ce Saint,
Bed.p.9.10| nous dirons un mot des autres Martyrs d'Angleterre.] 'S.Gildas
Gild.exc.c.8. p.116.d. & Bede nomment les SS.Aaron & Jule ou Julien, citoyens de la
Uſſ.r.Bri.c.7. p.162|c.5. p.78| ville des Legions, 'qui eſt maintenant appellée Caerlion ou
Camd.p.431. Caer-Leon, & eſt ſituée ſur la riviere d'Uſke au comté de Monmouth dans la principauté de Galles.

Bed.p.10.a| 'Ces Saints & un grand nombre d'autres ſouffrirent en divers
Gild.c.8.p.116. d.f. endroits beaucoup de tourmens, & furent dechirez avec une cruauté inouie. Le martyrologe Romain en fait memoire le pre-
P.deN.l.6.c.35. p.112.a. mier de juillet. 'Pierre des Nocls pretend qu'ils avoient eſté con-
a Uſſ.c.5.7.p. 79.168. vertis par les miracles arrivez au martyre de S.Alban. [a]Il y avoit autrefois à Caerlion deux celebres egliſes, l'une de S. Jule qui eſtoit un monaſtere de vierges, & l'autre de S.Aaron qui eſtoit à ce qu'on dit la troiſieme metropole de l'Angleterre. [Je ne trouve point ces Saints dans le martyrologe de Bede, ce qui eſt ſurprenant.

Boll.7.feb.p. 16. § 1. 'On y lit au 8 de fevrier auſſi-bien que dans les martyrologes de S.Jerome, dans Uſuard, Adon, & beaucoup d'autres, le nom de S.Augule, Auguſte, ou Augure Eveſque d'Auguſte en An-
p.17.f. Uſſ.c.7.p.169. gleterre, & Martyr, 'dont on ne ſçait rien autre choſe, quoy que les modernes en diſent. 'Uſſerius croit qu'il eſtoit Eveſque de
Anm.l.27. 28. f. 347.368. Londres, 'laquelle en effet a porté le nom d'Auguſte, [b]quoique
b Boll.p.16.f. Bollandus ſemble ne pas vouloir ſuivre cette opinion, parceque d'autres villes ont pu avoir ce meſme nom dans l'Angleterre. [Mais il ne montre point qu'aucune l'ait eu.]

U.r.Bri.p.168. 169. 'Bede, Uſuard, Adon, & meſme quelques uns des martyrologes de S. Jerome, marquent le 17 de ſeptembre les SS. Socrate & Eſtienne martyrs en Angleterre. Cependant ils ne ſont pas connus en ce pays là.

Boll.2.jan.p 82. 'On met encore un grand nombre de Martyrs à Lichfeld au comté

comté de Stafford [dans le royaume de Mercie, prés de la riviere de Trent,] '& encore en divers autres endroits : Mais tout cela n'a pas de fondement conſiderable. Uſſ.c.7. p.160 161.983.984.

'Les Fideles qui echaperent à la fureur des payens, ſe retirerent dans les foreſts, & dans les deſerts, & dans les cavernes, où ils attendoient le ſecours & la protection de Dieu. [Leurs vœux furent bien-toſt exaucez.] 'Car aprés le martyre de S. Alban, le juge étonné par la nouveauté des prodiges dont la mort de ce Saint avoit eſté accompagnée, fit ceſſer la perſecution, commençant à reverer luy meſme le ſang des Martyrs. 'Quand les Chrétiens eurent commencé à jouir de l'entiere paix [que leur donna au moins le regne de Conſtantin,] ils ſongerent à rétablir les egliſes que l'on avoit abatuës [en l'an 303,] & à en baſtir de nouvelles en l'honneur des ſaints Martyrs. 'Ils en eleverent une magnifique à S. Alban, dans laquelle ce Saint ne ceſſe point juſques aujourd'hui, dit Bede, de guerir les malades, & de faire ſouvent divers miracles. Gild exc.c 8. p.116.f. Bed.hiſt.1.c.7. p 9.2. c.8.p.10.1. c.7.p.9.2.

'Quand S. Germain d'Auxerre & Saint Loup de Troies eurent ruiné dans l'Angleterre en l'an 429 l'hereſie Pelagienne, & rendu la paix aux peuples en les rétabliſſant dans la verité, ces Saints ſe haſterent d'aller à S. Alban pour rendre graces à Dieu par ce ſaint Martyr de l'heureux ſuccés de cette entrepriſe. Saint Germain aprés avoir fait ſa priere, fit ouvrir le ſepulcre de S. Alban, & y mit une petite boëte pleine de reliques d'Apoſtres & de Martyrs qu'il avoit ramaſſées de divers endroits. Il prit enſuite "une poignée de terre du lieu où Saint Alban avoit eſté martyrizé, pour l'emporter avec luy. Et la rougeur [paſle] de cette terre ſembloit rendre encore témoignage du ſang repandu par ce Martyr, auſſi-bien que de la paſleur qui avoit paru ſur le viſage de ſon executeur [lorſque les yeux luy ſortirent de la teſte. Je ne ſçay ſi l'on n'en auroit point porté à Lion, où il y a une egliſe de S. Alban : & "les Chanoines de la cathedrale y vont faire l'office le 22 de juin.] Sur.31.jul.p. 364. 525.

Note 3.

Mr le Brun.

'Saint Gildas [qui eſtoit celebre ſur la fin du meſme ſiecle,] ſe plaint de ce que les barbares, [c'eſt à dire les Anglois & les Saxons qui s'eſtoient rendu maiſtres d'une partie de l'iſle,] privoient les Bretons de la vuë des lieux où S. Alban & les autres Martyrs d'Angleterre avoient ſouffert, & où ils eſtoient enterrez : Et cette vuë, ajoute-t-il, ne ſeroit pas peu utile pour allumer dans nos ames le feu de la charité. 'On dit meſme que l'egliſe de Saint Alban avoit alors eſté détruite par les Saxons & les Gild.exc.c.8. p.116.d. Uſſ.c.Brit. c.11. p.574.

Anglois, & on ajoute que ſon tombeau demeura tout à fait in-
f.575. connu juſqu'à l'an 793. 'Mais Bede qui écrivoit en 731, témoigne
Bed c.7.p.9.b. aſſez que cela n'eſtoit pas, 'lorſqu'il dit que juſques à ſon temps il s'y faiſoit beaucoup de gueriſons & de miracles. [Il ſe peut faire neanmoins qu'on ne ſçeuſt pas preciſément l'endroit où
Uſſ.r.Bri.c.11. p.1015. eſtoit ſon corps.] 'Une hiſtoire porte que l'on ſavoit bien la place de ſon martyre ou de ſon tombeau ; mais que l'on ignoroit le lieu [particulier] où il eſtoit enterré. *planitiem martyrii.*

p.1016. 'On le decouvrit à ce qu'on pretend ſous le Roy Offa, l'an 793 ſelon Uſſerius, & on le tranſporta dans une egliſe, où ce Roy fit
c.7.p.166.167. 986. une abbaye de moines noirs, c'eſt à dire de Benedictins. 'On met une autre tranſlation de ſon corps en l'an 1129, & on dit que l'on
Camd.p.249. trouva ſon ancienne tombe en 1256. 'Les moines ont eſté chaſſez de S. Alban avec la foy Catholique : & on vouloit meſme abatre l'egliſe, quelque conſiderable qu'elle ſoit par ſa grandeur & par ſa beauté, auſſi-bien que par ſon antiquité, ſi les bourgeois de la grande ville qui s'eſt formée autour de l'abbaye ſous le meſme nom de Saint Alban, n'euſſent donné bien de l'argent pour la conſerver.

Bar.21.jun.d. 'L'Egliſe de Mayence honore auſſi un "Saint Alban Preſtre & Martyr, dont le martyrologe Romain marque la feſte le 21 de
Sur.2.jun. p.35. § 26. juin, la veille de S. Alban d'Angleterre. 'Eginhard témoigne que de ſon temps, [c'eſt à dire au IX. ſiecle,] l'on faiſoit à Mayence la feſte de S. Alban Martyr, dont il y avoit en cette ville une
Ser r.Mog.l.1. c.33.p.128. egliſe & un celebre monaſtere, '& il s'y eſt tenu divers Conciles
ac.30.p.1065|15. dans le meſme ſiecle. [a] Surius dit que ſon corps eſtoit gardé au-
p.910|Sur.21. jun.p.284.a. trefois dans une egliſe de ſon nom par des Chanoines, & que depuis qu'elle a eſté détruite en 1552, il a eſté tranſporté dans
Ser.r. Mog.l.1. c.31.p.118. l'egliſe des Jacobins. 'Il y en a encore une chapelle dans la meſme ville. NOTE 4.

S. SEBASTIEN MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

De la celebrité & des actes de S. Sebaſtien.

IL y a peu de Martyrs dont le nom ſoit plus celebre, & la ſainteté plus reverée que celle de S. Sebaſtien. Sans parler du reſpect que tous les peuples luy rendent aujourd'hui dans l'attente de ſa protection contre la peſte, dont ils ont ſouvent eſté delivrez par ſon interceſſion,] 'ſa feſte eſt marquée dés l'an 354 dans le plus ancien calendrier que nous ayons. [a] Saint Ambroiſe en parle comme d'un illuſtre Martyr, & témoigne que le jour de ſa mort eſtoit celebre dans Milan. 'Cette ſolennité eſtoit meſme paſſée dans l'Afrique, comme nous le voyons par le calendrier de cette Egliſe, [où l'on trouvé tres peu de Saints qui ne fuſſent pas de l'Afrique meſme. Ainſi il ne faudroit pas eſtre ſurpris que Saint Auguſtin euſt prononcé quelques ſermons le jour de ſa feſte,] 'comme quelques uns le marquent "du 331 & du 368. [Il y a encore moins lieu de s'étonner] 'ſi l'on trouve des monumens qui nous apprennent que l'egliſe de S. Sebaſtien, qui eſt aujourd'hui ſi reverée à Rome, & qui eſt celebre, dit Baronius, dans tout le monde Chrétien, a eſté conſacrée à Dieu ſous ſon nom dés le temps d'Innocent I. [Nous pourrons parler dans la ſuite de la veneration que l'on avoit à Rome pour ce Saint du temps de S. Gregoire le grand, & des autres choſes poſterieures.] 'Son nom a paſſé juſqu'en Orient, & les Grecs en celebrent la feſte auſſi-bien que les Latins.

Buch cycl. p. 267.

[a] Amb pſ. 118. f. 20. p. 1070. d. e.

Anal. t. 3 p. 420.

Aug B. t. 5. p. 1289. g. 1453. g.

Note 1.

Boll. 20. jan. p. 258. § 10, 11.

p. 257. § 4.

[Que ſi la memoire de ce Saint eſt ſi illuſtre, ſes actions ne ſont guere moins celebres. Nous en avons une hiſtoire fort ample,] '& que Baronius a cru neanmoins ſi legitime & ſi conſiderable, qu'il en a inſeré beaucoup de choſes dans ſes Annales, partie en

Bar. 284. § 19. 286. § 2.

Boll.20.jan.p. 257. § 5. les abregeant, partie dans leurs propres termes. 'Heſſels qui a fait un jugement des vies des Saints, & qui eſt un peu ſevere ſelon le ſentiment de Bollandus, ne trouve rien dans celle de S. § 6.7.p.264.a. Sebaſtien qui ne luy plaiſe en toutes manieres. 'Il y a meſme plus de 800 ans qu'on l'a attribuée à S. Ambroiſe; ce que Bollandus a cru devoir ſuivre. [Et certainement elle eſt non ſeulement bien écrite pour le ſtyle, mais encore pleine d'eſprit & de pieté.] All de Sim.p. 128. 'Metaphraſte l'a miſe en grec, en y changeant & y abregeant diverſes choſes.

"Nous ne voyons pas neanmoins qu'il y ait moyen de ſoûtenir que cette piece ſoit de S. Ambroiſe. [Nous n'oſons pas meſme la mettre parmi celles dont l'autorité eſt inconteſtable, & qui n'eſtant compoſées que des propres paroles des Martyrs, nous font reverer leurs expreſſions comme des oracles du S. Eſprit parlant par leur bouche, ſelon que J.C. l'a promis dans l'Evangile.] Boll.20.jan p. 257. § 6. 'Elle peut avoir eſté tirée de ces actes authentiques & originaux; [& ce grand nombre de particularitez que l'on y voit, peut nous donner lieu de le croire: mais la ſeule compoſition du ſtyle, & la longueur des harangues, quelque belles, quelque ſaintes, quelque vives & animées qu'elles ſoient, ne ſuffiſent que trop pour nous perſuader qu'on ne la peut mettre en ce rang. C'eſt pourquoi,] Bar.284. § 10. 'ſi elle eſt des notaires de l'Egliſe Romaine, comme Baronius le dit, [ce n'eſt pas aſſurément de ceux qui avoient ſoin de recueillir mot à mot les paroles des Martyrs, mais de ceux qui dans la ſuite du temps ont pu orner ces premiers monumens qui n'eſtoient agreables que par leur ſimplicité. Note 1.

Aprés avoir donc témoigné que nous ne reconnoiſſons point les actes de S. Sebaſtien pour une piece authentique & originale, mais comme une hiſtoire qui eſtant fort belle & fort bien écrite peut paſſer pour ancienne, & merite quelque croyance, au moins dans les principales choſes qui en ſont le fond, nous taſcherons d'en repreſenter ici un extrait le plus abregé que nous pourrons.]

ARTICLE II.

S. Sebaſtien encourage au martyre S. Marc & S. Marcellien.

Boll. 20.jan.p. 265.a. a c. Amb. pſ.118 p. 1070.d. b Boll.p.265.d. 'CE Saint eſtoit citoyen "de Narbone, [a] & l'on y montre encore le lieu où l'on pretend qu'il eſt né. L'on en a fait une egliſe de ſon nom. 'Mais il eſtoit originaire de Milan, [b] & il y fut V. la note 2.

elevé; 'Il quitta depuis cette ville pour venir à Rome chercher la couronne du martyre, [au moins dans le deſſein de Dieu, ſi ce n'eſtoit pas la vuë qu'il avoit alors.] 'Il fut elevé dans les charges militaires, [ſoit par Carin qui regna depuis 282 juſqu'en 285, ſoit par quelqu'un de ſes predeceſſeurs:] & dans cet emploi, il ſe fit aimer des ſoldats & de tout le monde "par ſa prudence, ſa bonté, ſa ſincerité, & pluſieurs autres grandes qualitez que la pieté & la grace dont ſon ame eſtoit remplie, faiſoit paroiſtre audehors. 'Il avoit reſolu d'abord de ne point entrer dans la profeſſion des armes, & il conſerva toute ſa vie beaucoup d'eloignement pour cette condition. Mais le deſir "de ſervir ſes freres dans les perſecutions qu'on leur ſuſcitoit, l'emporta ſur ſon inclination. 'Il accepta donc cet emploi, & cacha ſous un habit militaire l'eſprit d'un genereux ſoldat de J.C, à qui il offroit tous les jours avec ſoin le ſacrifice de ſes bonnes œuvres, mais avec tout le ſecret qu'il pouvoit, pour empeſcher que les Empereurs n'en euſſent connoiſſance; non qu'il craigniſt de perdre les biens ou la vie pour J.C, mais parceque ce ſecret luy donnoit plus de moyens d'encourager les Chrétiens qui ſuccomboient ſous la violence des tourmens, & d'aſſurer à Dieu les ames que le demon s'efforçoit de luy ravir. [Car quoique l'Egliſe jouiſt alors de la paix, comme nous l'apprenons d'Euſebe, neanmoins l'hiſtoire de noſtre Saint nous oblige de dire "qu'il y eut quelque perſecution à Rome *vers l'an 284 ſous Carin, & dans les premieres années de Diocletien qui luy ſucceda.]

Amb. p. 1070. d.
2.
Boll. p. 265 § 1.
2.
&c.
§ 60.
&c.
p. 265. § 2.
V. la perſ. de Diocletien § 3.
* Note. 3.

'Les plus illuſtres de ceux que Dieu aſſiſta par ſon moyen, furent S. Marc & S. Marcellien. C'eſtoient deux freres jumeaux, 'd'une tres illuſtre famille, & il ſemble meſme "par le titre qui leur eſt donné, [qu'ils fuſſent Senateurs Romains.] Ils avoient auſſi beaucoup de biens, & meſme des femmes & des enfans, [c'eſt à dire bien des fardeaux capables de les empeſcher de paſſer par la porte étroite, & de courir dans la voie de Dieu.] Leur pere eſt nommé Tranquillin, & leur mere Marcie, 'l'un & l'autre tout blancs de vieilleſſe, mais encore payens. 'Et neanmoins on aſſure que Marc & Marcellien eſtoient Chrétiens "dés leur premier âge: [ce qui ne s'eſt pu faire que par quelque ordre extraordinaire de la providence.] 'Les deux freres ayant eſté arreſtez pour la foy, S. Sebaſtien ne manquoit point de les aller viſiter tous les jours pour les fortifier: & il rendoit ce devoir tant à eux qu'à leurs ſerviteurs qui avoient eſté pris avec eux, [& qui pouvoient les avoir nourris & entretenus dans la foy.

§ 3.
viri clariſſimi.
§ 3. 4.
§ 5. 6.
p. 269. § 26.
ab infantia.
p. 265. § 3.

§ 4. Nous ne ſavons pas ce qui arriva de ces ſerviteurs.] 'Pour les deux freres ayant ſouffert avec beaucoup de perſeverance, par les conſolations celeſtes dont ils eſtoient remplis, les fouets dont on les avoit dechirez, ils furent enfin condannez à avoir la teſte tranchée. Mais leurs parens obtinrent du "Prefet de Rome nommé Agreſtius Chromatius, un delai de 30 jours pour eſſayer durant ce temps de ſurmonter leur conſtance. 'Ils furent mis à la garde "& en la maiſon du premier greffier de la Prefecture nommé Nicoſtrate, 'où ils avoient les mains enchainées. Ils y eſtoient gardez par ordre du Prefet & de l'Empereur.

Note 4.

p.263-270. § 23. 29. 32.

Primiſcrinii.

p. 268. § 25.

p. 265. § 5. 8. 'Leur pere, leur mere, leurs femmes avec leurs enfans encore tout petits, & leurs amis, firent ce qu'ils purent pour les flechir,

§ 9. '& leurs larmes commençoient déja à penetrer & à amollir les cœurs des Martyrs, lorſque Sebaſtien, qui comme nous avons

§ 9-22. dit, 'les venoit viſiter tous les jours, leur releva le courage par un

§ 23. diſcours adroit & perſuaſif, 'qui dura environ une heure. [Il l'adreſſa preſque tout entier à ceux qui vouloient perdre les Martyrs par un amour charnel & terreſtre; & il fit auſſi un merveilleux effet ſur leurs eſprits. Mais Dieu en augmenta beaucoup la force par un grand miracle.] Car durant tout le temps que le Saint parla, il parut environné d'une lumiere toute extraordinaire: On vit auſſi ſept Anges, diſent ſes actes, qui le revétirent d'un habit blanc, & un jeune homme qui luy donnoit la paix & luy promettoit qu'il ſeroit toujours avec luy. [Ces miracles peuvent ne pas paroiſtre incroyables, puiſque nous allons voir les grands effets de grace auſquels on a lieu de croire qu'ils contribuerent.]

ARTICLE III

S. Sebaſtien convertit Nicoſtrate, Tranquillin, & pluſieurs autres.

Boll. 20. jan p. 268. § 24. 'DEs que S. Sebaſtien eut ceſſé de parler, Zoé femme de Nicoſtrate ſe jetta à ſes piez, taſchant de faire connoiſtre par ſes geſtes ce qu'elle ſouhaitoit de luy. Car il y avoit ſix ans qu'une maladie luy avoit fait perdre la parole. Sebaſtien ayant appris ſon état, fit le ſigne de la Croix ſur ſa bouche, demandant tout haut à J.C. qu'il luy pluſt de la guerir, ſi tout ce qu'il venoit de dire eſtoit veritable. L'effet ſuivit la parole, & Zoé commença à s'écrier pour loüer le Saint, & témoigner qu'elle croyoit tout

ce qu'il avoit dit. Elle declara auſſi qu'elle avoit vu un Ange deſcendu du ciel qui tenoit un livre ouvert devant les yeux du Saint, où tout ce qu'il avoit dit eſtoit écrit mot à mot.

'Nicoſtrate voyant la gueriſon de ſa femme, ſe jetta auſſi aux § 25.
piez de Sebaſtien, demanda pardon d'avoir retenu des Saints en priſon, leur oſta en meſme temps leurs chaines, '& les pria de § 26.
s'en aller où il leur plairoit, 'declarant qu'il ſe tiendroit heureux § 25.
d'eſtre luy meſme mis en priſon pour leur avoir donné la liberté, & d'éteindre par ſon ſang les feux eternels qu'il meritoit. 'Marc § 26.
& Marcellien loüerent ſa foy ſi parfaite dés ſon origine, mais ils n'eurent garde d'abandonner le combat pour l'y expoſer en leur place.

'La grace ne s'arreſta pas à Nicoſtrate & à ſa femme: elle ſe § 27.29.
repandit ſur tous ceux qui eſtoient preſens. Marc & Marcellien furent affermis dans leur foy, & ils eurent la joie de voir ceux qui avoient fait tant d'efforts pour les arracher à J. C, devenir eux meſme ſes humbles diſciples. 'Marc leur fit un diſcours, où § 27.
s'adreſſant particulierement à ſon pere, à ſa mere, à ſa femme, & à celle de ſon frere, 'il les exhorta à ſoûtenir genereuſement § 27.28.
la foy qu'ils témoignoient vouloir embraſſer, à ne point craindre tout ce que le demon pourroit faire pour la leur ravir, à mepriſer pour obtenir une felicité ſans fin & ſans bornes une vie que mille accidens nous peuvent ravir, & qui n'eſt qu'une ſource d'afflictions & de crimes.

'Tous ceux de l'aſſemblée fondoient en larmes, meſlant les § 29.
regrets de leur infidelité paſſée avec les actions de graces qu'ils rendoient à Dieu de les en avoir delivrez. Nicoſtrate proteſta qu'il ne boiroit & ne mangeroit point qu'il n'euſt receu le ſaint batteſme. Mais Sebaſtien luy dit qu'il devoit auparavant changer de dignité, devenir officier de J. C, d'officier qu'il eſtoit du Preſet, & amener chez luy tous les priſonniers [qu'il avoit en
» garde,] afin qu'ils fuſſent catechiſez. Car ſi le diable, ajouta-t-il,
» s'efforce de ravir ceux qui ſont à J. C, nous devons au contraire
» taſcher de reſtituer à leur Createur ceux que ſon ennemi a injuſtement uſurpez. Il l'aſſura que s'il offroit ce preſent à J. C. au commencement de ſa converſion, il en ſeroit bien-toſt recompenſé par le martyre.

commentarienſem. 'Nicoſtrate s'en alla donc trouver "le geolier nommé Claude, § 29.
pour luy dire d'amener chez luy tous les priſonniers, ſous pretexte qu'il les vouloit tenir preſts pour comparoiſtre à la premiere ſeance. 'S. Sebaſtien leur fit une exhortation, enſuite de laquelle § 30.

voyant qu'ils témoignoient le changement de leurs cœurs par leurs larmes, & par d'autres marques exterieures, il leur fit oſter
§ 31. leurs chaines, & puis s'en alla chercher un ſaint Preſtre nommé Polycarpe, qui eſtoit caché à cauſe de la perſecution, & l'amena chez Nicoſtrate. Polycarpe aprés avoir témoigné à ces nouveaux convertis la joie qu'il avoit de leur bonheur, & leur avoir fait eſperer le pardon de la miſericorde divine, leur ordonna de jeûner juſqu'au ſoir, & de donner chacun leur nom; ce qu'ils executerent auſſi-toſt avec grande joie.

ARTICLE IV.

Les nouveaux convertis ſont battizez par S. Polycarpe, & Claude avec eux.

Boll. 20. jan. p. 270. § 32. SUR ces entrefaites Claude vint dire à Nicoſtrate, que le Prefet trouvoit fort mauvais qu'il euſt fait venir tous les priſonniers chez luy, & qu'il le mandoit pour luy en venir rendre raiſon. Il y fut auſſi-toſt, & ſatisfit le Prefet en luy diſant que c'eſtoit pour epouventer davantage les Chrétiens qu'il avoit chez luy, par l'exemple des ſupplices des autres. [C'eſt un menſonge qu'il faut condanner, mais qu'il faut en meſme temps excuſer en une perſonne qui n'eſtoit pas encore inſtruite.]

§ 33. En s'en revenant, il raconta à Claude qui l'accompagnoit, tout ce qui eſtoit arrivé chez luy, particulierement la gueriſon
§ 34. de ſa femme. Claude en fut touché, & il alla querir deux enfans qu'il avoit, dont l'un eſtoit hydropique, & l'autre incommodé de divers maux. Il les mit devant les Saints, témoignant qu'il attendoit d'eux la ſanté de ſes enfans, & que pour luy il
§ 34. croyoit de tout ſon cœur en J. C. Les Saints l'aſſurerent qu'eux & tous les autres qui eſtoient preſens, ſeroient gueris de tous leurs maux auſſi-toſt qu'ils ſeroient Chrétiens. [Car la fermeté de leur foy & la confiance qu'ils avoient en Dieu leur faiſoit attendre de ſa miſericorde ce qu'ils jugeoient eſtre neceſſaire pour le ſalut de ces perſonnes; & celui qui a promis qu'il accordera tout ce qu'on luy demandera avec une ferme eſperance de l'obtenir, verifioit en eux cette promeſſe.]

§ 35. On prit en meſme temps les noms de ceux qui demandoient le batteſme, qui eſtoient Tranquillin, ſix de ſes amis nommez Ariſton, Creſcentien, Eutychien, Urbain, Vital, & Juſte; puis Nicoſtrate,

Nicoſtrate, Caſtore ſon frere, Claude le geolier avec ſes deux enfans Feliciſſime & Felix: l'un deſquels ſe nommoit auſſi Symphorien; Marcie femme de Tranquillin avec les femmes & les enfans des SS. Marc & Marcellien; Symphoroſe [ſeconde] femme de Claude, Zoé femme de Nicoſtrate, puis toute la famille de Nicoſtrate au nombre de 33 perſonnes; & enfin les priſonniers convertis qui eſtoient ſeize: ce qui faiſoit en tout 68 perſonnes. Dans la ſuite il eſt parlé de Victorin frere de Claude; [mais peut-eſtre qu'il fut converti en quelque autre occaſion.] p. 276. c. § 68. p. 270. § 35. § 36. § 68.

ſuſcepit. *V. S. te Lucine. matres.*

Ils furent tous battizez par S. Polycarpe. Sebaſtien "ſervit de parain aux hommes; Beatrix ["depuis martyre,] & Lucine, furent "les maraines de celles de leur ſexe. Les deux enfans de Claude furent battizez les premiers, & ſortirent des Fonts auſſi ſains qu'aucun des autres, n'ayant pas ſeulement la moindre marque d'aucune incommodité. § 36.

Tranquillin fut battizé aprés eux. [a] Il avoit la goutte depuis onze ans, [b] & il en eſtoit tellement tourmenté aux piez & aux mains, qu'il pouvoit à peine ſouffrir qu'on le portaſt. [c] Il ne pouvoit pas meſme porter ſa main à ſa bouche pour manger: & il endura de tres grandes douleurs quand il le falut deshabiller pour le battizer. Saint Polycarpe luy demandant s'il croyoit de tout ſon cœur que J C. Fils unique de Dieu pouvoit luy rendre *ſalutem.* "la ſanté, & luy pardonner tous ſes pechez, il répondit tout haut qu'il reconnoiſſoit de tout ſon cœur que J.C. eſtoit Fils de Dieu, & qu'il pouvoit luy accorder le ſalut de l'ame & du corps; mais qu'il ne demandoit que la remiſſion de ſes pechez, & que quand meſme il demeureroit dans ſes douleurs aprés la ſanctification du batteſme, il ne pourroit pas douter de la foy de J.C. Cette parole tira des larmes de joie de tous les Saints, & ils demanderent à Dieu qu'il luy accordaſt l'effet d'une foy ſi pure. S. Polycarpe l'ayant oint du chreſme, luy demanda une ſeconde fois s'il croyoit au Pere, au Fils, & au S. Eſprit. Et il n'eut pas pluſtoſt répondu qu'oui, que ſa goutte fut guerie en un moment, & il deſcendit de luy meſme dans la fontaine [ſans eſtre porté par perſonne,] en s'écriant, Vous eſtes le ſeul & le veritable Dieu, que ce miſerable monde ne connoiſt point. § 36. [a] § 47. [b] § 36. [c] § 47. § 36.

"Tous les autres furent battizez enſuite, & durant les dix jours qui reſtoient des trente accordez par le Prefet à Tranquillin pour ſes enfans, ces nouveaux Chrétiens ne s'occuperent qu'à loüer Dieu, & à ſe preparer au combat, deſirant tous ardemment le martyre, juſqu'aux femmes & aux enfans. § 37. p. 271.

ARTICLE V.

Converſion de Chromace Prefet de Rome, & de Tiburce ſon fils.

Boll. 20. jan. p. 271. § 38. 'QUAND ces 30 jours furent expirez, le Prefet Chromace envoya querir Tranquillin, qui le remercia extremement du delai qu'il luy avoit accordé, parcequ'il avoit conſervé les
§ 39. enfans au pere, & rendu le pere aux enfans. 'Chromace ne comprenant pas ce qu'il vouloit dire, luy dit qu'il falloit donc que ſes enfans vinſſent offrir de l'encens aux Dieux: & alors Tranquillin s'expliquant plus clairement, 'luy declara qu'il eſtoit &c.
§ 45. Chrétien, '& que c'eſtoit par ce moyen qu'il eſtoit gueri de la goutte dont il eſtoit travaillé auparavant.

§ 47. 'Ceci toucha Chromace qui avoit le meſme mal. [Mais ne voulant pas encore le témoigner, à cauſe ſans doute des autres
§ 39-46. perſonnes qui l'ecoutoient,] 'aprés divers diſcours qu'ils eurent enſemble, il fit arreſter Tranquillin pour le mener en priſon,
§ 47. diſant qu'il l'entendroit à la premiere ſeance. 'Mais il ſe le fit amener ſecrettement durant la nuit, & luy promit beaucoup d'argent pour apprendre le remede qui l'avoit gueri de ſon mal. Tranquillin ſe moqua de l'argent qu'il luy promettoit: mais il l'aſſura qu'il n'avoit point trouvé d'autre remede que de croire en J.C; & que s'il vouloit eprouver le meſme remede, il en re-
§ 48. cevroit auſſi le meſme ſoulagement. 'Chromace le laiſſa aller, en luy diſant de luy amener celui qui l'avoit fait Chrétien, afin que ſi cet homme luy promettoit auſſi de le guerir, il puſt embraſſer la meſme religion.

§ 48. 'Tranquillin fut auſſi-toſt trouver Saint Polycarpe, & le mena ſecrettement chez le Prefet, qui luy promit la moitié de ſon bien s'il le pouvoit guerir de ſa goutte. Polycarpe luy répondit que ce trafic ſeroit criminel pour l'un & pour l'autre; mais que J.C. pouvoit éclairer ſes tenebres, & le guerir de ſes maux, s'il croyoit en luy de tout ſon cœur. Il le catechiſa enſuite, & luy ordonna un jeûne de trois jours, dont il s'acquita luy meſme
§ 49.50. avec S. Sebaſtien. 'Le troiſieme jour ils revinrent enſemble trouver Chromace, & prirent ſujet des douleurs de ſa goutte de luy parler des ſupplices eternels.

§ 51. 'Chromace donna auſſi-toſt ſon nom & celui de Tiburce ſon fils
§ 51 52. unique, pour eſtre faits Chrétiens. 'Mais S. Sebabien l'avertit de ne pas ſouhaiter le batteſme par le deſir d'eſtre gueri, plutoſt

que par une veritable foy, & luy demanda que pour marque d'une entiere converſion il leur permiſt d'aller briſer toutes ſes idoles, l'aſſurant qu'il ne manqueroit pas d'eſtre gueri auſſi-toſt. 'Chromace voulut le faire faire par ſes gents: mais le Saint luy § 53. repreſenta que le diable pourroit leur nuire à cauſe de leur infidelité & de leur negligence, & que l'on diroit auſſi-toſt que c'eſtoit en punition de ce qu'ils auroient abatu ces idoles. S. Sebaſtien y fut donc luy meſme avec Saint Polycarpe; & aprés s'eſtre mis en prieres, ils briſerent plus de deux-cents ſtatuës de toutes ſortes de matieres.

'Ils trouverent cependant à leur retour que Chromace n'eſtoit § 54.59. pas gueri: Ils luy dirent qu'il reſtoit aſſurément quelque choſe à briſer, ou que ſa foy n'eſtoit pas encore entiere: & il leur avoua qu'il avoit un cabinet rempli de machines de verre [& de cryſtal pour l'aſtrologie, qui avoit 'extremement couté à ſon pere nommé Tarquin, '& qu'il eſtoit bien aiſe de le conſerver comme § 57. l'ornement de ſa maiſon. 'Neanmoins les Saints luy ayant fait § 54-57. voir la vanité de l'aſtrologie, & de toutes les predictions que l'on en tiroit, il leur permit d'en faire ce qu'ils voudroient. 'Tiburce fils de Chromace ne put ſouffrir qu'on briſaſt une piece § 58. ſi precieuſe & ſi rare; mais ne voulant pas auſſi empeſcher la gueriſon de ſon pere, il fit allumer deux fourneaux, proteſtant que ſi l'on briſoit ce cabinet ſans que ſon pere gueriſt, il y feroit jetter Sebaſtien & Polycarpe. Les Saints accepterent volontiers la condition, quoique Chromace s'y oppoſaſt.

200. livres d'or.

'Mais en meſme temps qu'ils caſſoient ces machines, un jeune § 59. homme s'apparut à Chromace, & luy dit qu'il eſtoit envoyé de J.C. pour le guerir. Il fut gueri en effet à ce moment, & commença à courir aprés ce jeune homme pour luy baiſer les piez: mais il le luy défendit, parcequ'il n'eſtoit pas encore lavé & ſanctifié par le batteſme. Il ſe jetta donc aux piez de Sebaſtien, & Tiburce en meſme temps à ceux de S. Polycarpe. 'S. Sebaſtien § 60. luy repreſenta enſuite que dans la dignité où il eſtoit, il ne pouvoit pas s'exemter de ſe trouver aux ſpectacles, ſans parler du jugement des procés, [où il eſt difficile qu'il ne ſe meſlaſt alors bien des choſes contraires à la profeſſion du Chriſtianiſme: & c'eſtoit meſme devant le Preſet de Rome qu'on pourſuivoit les Chrétiens.] C'eſt pourquoi il luy conſeilla de demander un ſucceſſeur, afin de ſe debaraſſer de toutes les occupations du monde, & ne ſonger qu'à ſon ſalut. Chromace executa ce conſeil, & envoya dés le jour meſme prier ſes amis qui eſtoient en Cour, de l'aſſiſter de leur credit pour cet effet.

§ 61. 'Lorſqu'il fut preſt d'eſtre battizé, S. Polycarpe luy demandant parmi les autres interrogations, s'il renonçoit à tous ſes pechez, il repondit qu'il eſtoit un peu tard de luy faire cette demande, mais qu'il aimoit mieux ſe rhabiller & differer ſon batteſme pour y ſatisfaire. Qu'il vouloit pardonner à tous ceux contre qui il eſtoit en colere, remettre ce qu'on luy devoit, rendre tout ce qu'il avoit pu avoir pris par violence; qu'il avoit eu deux concubines aprés la mort de ſa femme, & qu'il leur vouloit donner une pleine liberté avec leur mariage, & leur trouver des maris; Qu'aprés cela il promettroit de renoncer à tous les pechez, & aux voluptez du monde. S. Polycarpe approuva ſon deſſein, & luy dit que c'eſtoit pour accomplir ce renoncement "que l'on ordonnoit 40 jours à ceux qui vouloient recevoir le batteſme, [lorſque rien ne les preſſoit de le recevoir.] V. la note 2.

§ 62. 77. 'Tiburce renonça auſſi au bareau où il eſtoit preſt de s'engager, "ayant déja acquis beaucoup d'erudition & d'eloquence. Il *ſcholaſticiſſimus.*

§ 63. receut deſlors le batteſme: & Chromace ayant renoncé à toutes les affaires du monde, le receut peu de jours aprés. On battiza avec luy "1400 perſonnes de ſa famille, à qui il avoit dés auparavant donné la liberté, diſant que ceux qui commençoient à avoir Dieu pour pere, ne devoient plus eſtre eſclaves d'un homme. V. la note 2.

Chry. in Act. h. 11. p. 109. b. 'Auſſi S. Chryſoſtome remarque qu'il n'eſt point dit que les premiers Chrétiens vendiſſent leurs eſclaves pour en apporter l'argent aux piez des Apoſtres, parcequ'apparemment ils leur donnoient la liberté. [Pour le nombre de 1400, il n'eſt pas fort étonnant,] 'puiſque S.te Melanie la jeune en affranchit huit mille 'ſelon les traducteurs de Pallade: & il y en eut encore d'autres qui ne voulurent pas recevoir la liberté. . . 1.

Lauſ. c. 119. p. 1036. b [Vit. P. p. 774. 2 | 973. 2.

ARTICLE VI.

Chromace & d'autres ſe retirent dans la Campanie: S. Sebaſtien demeure à Rome, eſt fait Défenſeur de l'Egliſe.

Boll. 20. jan. p. 275. § 64. 'TOUT ce que nous avons dit juſques ici peut s'eſtre paſſé ['à la fin de l'an 284,] lorſque Carin regnoit [à Rome,] & Diocletien [en Orient "depuis le 17.e ſeptembre de la meſme année. En l'an 285 Carin alla combatre Diocletien qui s'avancoit contre luy. La guerre ſe fit dans l'Illyrie, Carin y fut tué: Diocletien demeura maiſtre de tout l'Empire, & le partagea avec V. la note 3. V. Diocletien § 2.

1. Ce nombre n'eſt point dans le grec.

Maximien Hercule le premier avril 286. Ce grand changement de l'Empire ne changea rien à l'égard de Saint Sebaſtien ni des autres Chrétiens de Rome.] 'La perſecution qu'on leur avoit faite ſous Carin, continua aprés ſa mort, & fut aſſez violente en l'an 286. [Et neanmoins] 'comme S. Sebaſtien ne ſe declaroit point ouvertement pour Chrétien, [Diocletien eſtant venu à Rome en 285, non ſeulement le conſerva dans l'emploi, comme les autres officiers de Carin,]mais prit meſme une affection particuliere pour luy : de ſorte qu'il luy donna la charge de capitaine de la premiere compagnie ['des gardes Pretoriennes qu'il vouloit laiſſer à Rome : & tant qu'il demeura dans cette ville,] il voulut toujours avoir le Saint auprés de ſa perſonne : ce que Maximien, [à qui il laiſſa l'Occident,] faiſoit auſſi.

§ 64. 65.

p. 265. § 2.

§ 1.

V. la note 3.

'Cependant comme la perſecution eſtoit aſſez grande à l'égard des autres Chrétiens, Chromace par l'avis du Pape, qui eſtoit alors S. Caius, les retira tous chez luy, c'eſt à dire tous ceux qui avoient eſté convertis depuis peu; '& il en eut un tel ſoin, qu'aucun d'eux ne fut reduit à la neceſſité de ſacrifier. Mais comme il eſtoit difficile que ſon changement demeuraſt long-temps caché, il demanda à l'Empereur la permiſſion de ſe retirer dans la Campanie, où il avoit de fort belles terres, comme pour y rétablir ſa ſanté. [Car on voit par l'hiſtoire que les Senateurs ne pouvoient s'exemter de reſider à Rome pour ſe trouver au Senat, s'ils n'en eſtoient exemtez par leur âge, ou par une grace particuliere.] Il obtint cette permiſſion, & offrit de retirer avec luy dans ſes terres tous les Chrétiens qui voudroient le ſuivre. [Comme ces nouveaux Fideles avoient une confiance particuliere en S. Polycarpe & en S. Sebaſtien, il eſtoit à propos que l'un des deux fuſt avec eux dans la Campanie. Cela eſtoit difficile à S. Sebaſtien à cauſe de ſa charge,] outre qu'il eſperoit en demeurant à Rome trouver plus aiſément l'occaſion du martyre. Mais Polycarpe ne la cherchoit pas moins. Ainſi leur zele cauſa une diſpute entre ces deux Saints, l'un & l'autre voulant demeurer dans la ville afin d'y repandre ſon ſang pour J. C. Cependant comme ils ne le pouvoient faire ſans abandonner les membres de J. C, le Pape jugea que Polycarpe qui exerçoit ſi dignement le ſacerdoce, & qui eſtoit plein de la ſcience de Dieu, devoit aller avec ceux qui ſe retiroient dans la Campanie, pour les fortifier & les aſſiſter. 'S. Auguſtin ſouhaitoit de voir une diſpute de cette nature entre les miniſtres de l'Egliſe, qui fiſt voir l'ardeur de leur charité, & qui pluſt à la charité.

p. 276. § 66.

Bar. 286. § 4.

Boll. p. 276. § 6

Aug. ep. 182. p. 397. 1. d.

Boll.p.275.§66. 'Le dimanche eſtant donc venu, le Pape celebra les ſaints Myſteres dans la maiſon de Chromace,& puis ayant parlé de la grace de la confeſſion, & de celle du martyre, il dit aux Fideles qu'ils pouvoient à leur choix ou demeurer avec luy dans la ville, §67. ou ſe retirer avec Chromace & Tiburce. 'Mais Tiburce obtint de luy de demeurer dans la ville, [ce que ſon pere luy avoit ſans §68. doute déja accordé, quoique l'hiſtoire ne l'exprime pas.] 'Il y demeura donc avec S. Sebaſtien, les SS. Marc & Marcellien, Tranquillin leur pere, Nicoſtrate, Zoé ſa femme, & Caſtore ſon frere; Claude, Symphorien ſon fils, & Victorin frere de Claude. Tous les autres ſe retirerent avec Chromace.

§68. 'Le Pape fit Preſtre Tranquillin, & ſes enfans Diacres. Les autres furent ordonnez Soudiacres, hormis Sebaſtien, qui ſervant beaucoup les Fideles ſous l'habit de capitaine, fut fait, Bar.598.§17. diſent ſes actes, Défenſeur de l'Egliſe par le Pape. 'Ce titre marquoit du temps de S. Gregoire le grand, ceux que les Papes employoient particulierement au ſecours & à l'aſſiſtance des pau-286.§8. vres. 'S. Sebaſtien eſt le premier à qui il ſe trouve attribuée. [L'un Epi.72 c.10.11. des premiers aprés luy eſt] 'Cyriaque l'un des diſciples de Mar-p.842.d|844.c. cel d'Ancyre, qui ſigne en l'an 376 une confeſſion de foy dans S. Epiphane aprés divers Eccleſiaſtiques, & eſt qualifié "Défenſeur προέστως. Bar 368.§2. de l'Egliſe d'Ancyre. 'Nous trouvons auſſi un reſcrit de Valentinien I. en l'an 368, qui parle d'une requeſte que le Défenſeur de l'Egliſe Romaine & le Pape Damaſe luy avoient envoyée, pour demander qu'on rendiſt à Damaſe une egliſe tenuë par les partiſans d'Urſin Antipape.

Boll.20.jan.p. 276.§69. 'Les Saints qui eſtoient demeurez à Rome, n'y trouvant pas de lieu pour y eſtre en ſeureté, ſe retirerent avec le Pape dans le palais meſme de l'Empereur, chez un nommé Caſtule qui eſtoit Chrétien avec toute ſa famille, & d'autant plus propre pour les cacher, que demeurant dans le palais il n'eſtoit nullement ſuſpect. 'Il avoit ſoin des étuves du palais: mais ſon logement eſtoit Note 5. tout en haut.

ARTICLE VII.

Miracle fait par S. Tiburce: Martyre de S.re Zoé, de S. Tranquillin, & de quelques autres.

Boll.20.jan.p. 276.§69.76. 'LEs Saints demeuroient donc avec Caſtule, occupez jour & nuit aux larmes, aux jeûnes, & à la priere, pour obtenir

de Dieu la perſeverance, & la grace du martyre. Ils y faiſoient § 70.
&c. auſſi beaucoup de miracles envers les Chrétiens qui y venoient implorer leur aſſiſtance. Tiburce eſtant une fois ſorti, rencon- § 71.
tra un jeune homme, qui eſtant tombé de fort haut, s'eſtoit tellement briſé tous les membres, qu'on ne ſongeoit plus qu'à l'enterrer. Tiburce demanda qu'on le laiſſaſt dire quelques paroles ſur luy, pour voir s'il ne le guerriroit point. Et en eſfet, auſſi-toſt qu'il eut prononcé ſur luy l'oraiſon dominicale & le ſymbole, ce jeune homme fut parfaitement gueri. Tiburce pro- § 72.
fitant de la reconnoiſſance que luy témoignoient le pere & la mere de ce jeune homme, les tira à part, leur decouvrit la vertu du nom de J. C, & puis les amena au Pape, qui les battiza eux & leur fils.

L'auteur de cette hiſtoire témoigne enſuite qu'il paſſe beau- § 73.
coup de choſes de cette nature, pour venir au martyre dont ces Saints furent couronnez l'un aprés l'autre. S.te Zoé femme de § 73.
Nicoſtrate leur donna l'exemple. Car eſtant allé prier au tombeau de S. Pierre le jour de la feſte des Apoſtres, elle y fut priſe & menée au patron du quartier de la Naumaquie. C'eſtoit ap- p. 276. ſ. Bar. 286. § 13.
paremment quelque officier de police, établi audelà du Tibre, [où eſtoit le tombeau de Saint Pierre,] & où il y avoit auſſi une Naumaquie, [c'eſt à dire un lieu deſtiné à preſenter nn combat naval.]

Cet officier la voulut contraindre d'offrir de l'encens à Mars, Boll. p 276 § 73.
ce qu'elle refuſa en ſe moquant des payens & de leurs Dieux, & en témoignant qu'elle mettoit toute ſa confiance en J. C. On la mit en priſon [le ſoir de ce meſme jour,] & elle y demeura cinq jours entiers ſans boire ni manger, ſans voir aucune lumiere, & ſans entendre autre choſe que les menaces qu'on luy faiſoit de l'y laiſſer mourir de faim, ſi elle ne promettoit de ſacrifier. Six jours eſtant paſſez, [en contant le jour de ſa priſe,] on en § 74.
parla au Preſet, qui commanda qu'on la pendiſt à un arbre par le cou & par les cheveux, & qu'on allumaſt deſſous du feu de fumier. Elle rendit l'ame dés qu'elle fut en cet état. On attacha ſon corps à une pierre, & on le jetta dans le Tibre, depeur, diſoient les payens, que les Chrétiens n'en fiſſent une Deeſſe. [Uſuard, Adon, Vandelbert, & divers autres mettent ſa feſte le 5 de juillet. Il faut apparemment raporter ſa mort & celle des autres dont nous allons parler, à l'an 286,] auquel les actes de p. 275. § 65.
V. la perſ. d'Adrien § 4. Saint Sebaſtien marquent que fut la grande perſecution. [*Les Grecs ont eu à Conſtantinople dés le V. ou VI. ſiecle une egliſe

de S.te Zoé. Mais on voit que c'eſt d'une autre Martyre, qui a ſouffert à Attalie en Aſie ſous Adrien.]

p.276. § 75. 'Celle de Rome s'apparut à S. Sebaſtien aprés ſon martyre, pour luy apprendre ſa mort. S. Sebaſtien l'ayant racontée aux autres, 'Tranquillin ſortit en haſte, diſant qu'il eſtoit honteux que des femmes les previnſſent; & s'en alla prier au tombeau de S. Paul le jour de l'octave des Apoſtres. Il y fut pris comme il ſouhaitoit, & tué par le peuple à coups de pierres: ſon corps fut auſſi jetté dans le Tibre. [Florus & les autres que nous venons de citer, marquent ſa feſte le meſme jour, c'eſt à dire le 6 de juillet.]

§ 76. 'Nicoſtrate, Claude, Caſtore, Victorin, & Symphorien, furent pris auſſi en cherchant les corps des Martyrs [S.te Zoé & Saint Tranquillin,]& menez au Prefet de la ville, qui eſt nommé Fabien en cet endroit & dans la ſuite. Il taſcha inutilement durant dix jours tantoſt d'epouventer les Saints par ſes menaces, tantoſt de les gagner par ſes careſſes. Enfin il en parla aux Empereurs. 'Car Diocletien & Maximien pouvoient eſtre alors à Rome ſelon les actes de S. Maurice: [& cela eſt aiſé à croire de Maximien.] 'Ces Princes ordonnerent d'appliquer trois fois les Saints à la torture. Mais n'y ayant point eu de tourment capable de les abatre, Fabien les fit jetter dans la mer. [Cela ne ſe fit au pluſtoſt que le 17 de juillet. Neanmoins leur feſte eſt marquée le 7 du meſme mois dans Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain: 'Florus la met[à cauſe de quelque tranſlation] le 8 de novembre, en changeant le nom de Victorin en celui de Simplice: [& une meſme perſonne les peut avoir eus tous deux. Les martyrologes de S. Jerome, Bede, Uſuard, Adon, & d'autres, marquent auſſi "ces Saints du 8 de novembre, & quelques uns les repetent le 7, quoiqu'on en faſſe une hiſtoire toute differente.]

Sur.22.ſept.p. 221. § 1.

Boll.20.jan.p. 276. § 76.

mars,t.2.p.38. b.c.

Note 6.

Sacr.p.140| Thom.p.175 1. 'Ils ſont encore marquez le 8 de novembre dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le miſſel Romain de Thomaſius.

Buch.cycl p. 259. 'Le calendrier de Bucherius marque le 9 du meſme mois les SS. Sempronien, Claude, & Nicoſtrate: mais il y joint un S. Clement, [qui ne paroiſt point avoir de raport à ceux dont nous parlons.]

ART. VIII.

ARTICLE VIII.

Martyre des SS. Tiburce, Caſtule, Marc, & Marcellien.

POUR reprendre la ſuite des actes de S. Sebaſtien, un fourbe nommé Torquat faiſant ſemblant d'eſtre encore Chrétien, quoiqu'il euſt renoncé à la foy, ſe joignit à la compagnie du ſaint Eveſque Caius; mais il menoit une vie bien differente des autres. Tiburce ne pouvoit ſouffrir de le voir ajuſter proprement ſes cheveux ſur ſon front, manger continuellement, boire avec excés, jouer durant les repas, avoir des geſtes & une demarche molle & efféminée, ſe faire voir trop librement aux femmes, ſe diſpenſer au contraire des jeûnes & des prieres, & dormir pendant que les autres veilloient & paſſoient les nuits à chanter les loüanges de Dieu. Il le reprenoit ſeverement de ces choſes; & Torquat faiſoit ſemblant de prendre ſes reprimendes en bonne part: Mais il trouva moyen par ſes artifices de le faire arreſter, & pour mieux couvrir ſon jeu, il ſe laiſſa arreſter avec luy, & mener devant le Preſet Fabien, où eſtant interrogé, il dit qu'il eſtoit Chrétien, que Tiburce eſtoit ſon maiſtre, & qu'il feroit tout ce qu'il luy verroit faire. Boll. 20 jan. p. 277. & 77-79.

Tiburce ne put ſouffrir cette feinte, & entreprit Torquat [d'une maniere tres vive & tres eloquente. Que ſi les diſcours qu'on luy fait dire en cette rencontre pour réprendre tant à Torquat qu'à Fabien, ne ſont pas de luy, on peut dire au moins qu'ils en ſont dignes; mais ils ſeroient trop longs à raporter.] § 78-80.

La concluſion fut que Fabien luy commanda de jetter de l'encens ſur le feu, ou d'ymarcher à piez nuds. Il n'eut pas de peine à choiſir, & ayant fait le ſigne de la Croix, il marcha ſur ces charbons ſans en reſſentir aucune douleur, aprés quoy il defia le juge de mettre ſeulement la main dans de l'eau bouillante au nom de ſon Jupiter. § 81.

» Le juge confus par ce miracle, Qui ne ſçait, luy dit-il, que § 82.
» voſtre Chriſt vous a appris la magie? A ces mots la modeſtie du Saint ceda à ſon zele, & luy qui n'avoit parlé juſqu'alors qu'avec beaucoup de reſpect, repouſſa ce blaſpheme avec vehe-
» mence. Taiſez vous malheureux, dit-il au juge, & ne me faites
» pas ce tort de prononcer devant moy avec une bouche impure
» & furieuſe un nom ſi ſacré. Cet emportement ſi ſaint mit le juge

1. *Ludendo prandere.* Ne ſeroit-ce point, *faire un jeu de diſner lorſque les autres jeunoient?*

en colere. Il le condamna auſſi-toſt à perdre la teſte, comme blaſphemateur des Dieux, & coupable d'avoir proferé des injures atroces. Tiburce fut donc conduit à une lieuë de la ville, où il fut executé, & enterré par un Chrétien qui s'y trouva: & Dieu y a fait depuis beaucoup de miracles: [ſa feſte eſt marquée l'onzieme jour d'aouſt dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Bede, & dans [1] les autres Latins:] 'Elle l'eſt encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du Pere Fronto, & dans le miſſel Romain de Thomaſius.

Sacr. p. 121 | Front. cal p. 118 | Thom. p. 167.

1.

Sur. 2. jun. p. 18. § 8.

'Deux ſaintes femmes nommées Lucille & Firmine, qui eſtoient parentes de S. Tiburce, ne voulurent point quitter ſon tombeau, & firent baſtir un logement tout auprés pour y demeurer jour & nuit. Quand "S. Marcellin & S. Pierre eurent ſouffert pour J.C. [vers l'an 304,] S. Tiburce s'apparut en leur compagnie à ces deux femmes, à qui il commanda d'aller retirer les corps de ces Martyrs, & de les enterrer dans une grote proche de luy.

V. leur titre.

p. 196 6.

'Lorſqu'on emporta en France en l'an 826, les corps de ces deux Martyrs, ils furent trouvez dans une grote proche de l'egliſe de S. Tiburce, qui eſtoit ſur le chemin appellé Lavican à trois milles de Rome. 'Il y avoit plus de 500 ans qu'ils eſtoient dans ce tombeau. 'Le corps de Saint Tiburce eſtoit dans l'egliſe meſme ſous l'autel: On s'efforça d'ouvrir ſon tombeau pour emporter auſſi ſes reliques en France, mais on n'en put venir à bout, & on ſe contenta de quelques cendres que l'on s'imagina pouvoit eſtre de ſon corps. 'Il y a apparence qu'elles furent apportées à Saint Medard de Soiſſons. [Tout ceci ne ſe peut raporter qu'à S. Tiburce compagnon de S. Sebaſtien. Car pour le mari de S.te Cecile, outre que c'eſt une hiſtoire aſſez ſuſpecte,] 'il avoit eſté mis dés l'an 821 [non dans une egliſe de ſon nom, mais] dans celle de S. André. 'L'an 862 le Pape Nicolas accorda aux moines de S. Germain d'Auxerre beaucoup de reliques de S. Urbain & de Saint Tiburce, par leſquelles Dieu opera alors pluſieurs miracles.

§ 8.

§ 6.

§ 7.

§ 9.

§ 11. p. 20 | p. 22. § 2.

Bar. 821. § 1-26.

Eric. l. 2. c. 12-14. p. 563-565.

'Torquat dont nous venons de parler, fit encore prendre Caſtule l'hoſte des Chrétiens. Ce Saint fut interrogé & tourmenté par trois fois: & comme il perſiſtoit toujours, on le mit dans une foſſe, ſur laquelle on jetta un monceau de ſable. 'Sa feſte eſt marquée le 26 de mars dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Florus, & dans preſque tous les Latins. [Ainſi il ſemble qu'il ſoit mort l'année d'aprés les autres, "c'eſt à dire en

Boll. 20. jan. p. 277. § 83.

26. mars, p. 612. b.

Note 7.

1. Florus, Uſuard, Adon, Vandelbert.

l'an 287.] 'On pretend qu'il fut enterré ſur le chemin appellé Lavican en un cimetiere de ſon nom. 'Quelques uns diſent que ſon corps eſt à Pavie dans une egliſe de S. Felix. [a] Bollandus nous en a donné des actes [tirez preſque mot à mot de ceux de Saint Sebaſtien. Que s'ils y ajoutent quelque choſe, cela ne nous a pas paru avoir aſſez d'autorité pour nous en ſervir.]

c|Flor.p 403. Boll.26.mars, p.612.e. a p.612,613.

'Aprés le martyre de S. Caſtule, les deux freres Marc & Marcellien furent arreſtez & liez à un poteau, les piez percez avec des cloux. Mais au lieu de ſe plaindre de ce ſupplice, ils témoignoient ſouhaiter de demeurer toute leur vie en cet état, diſant qu'ils n'avoient jamais eſté à un meilleur feſtin, & qu'ils commençoient enfin à eſtre attachez fixement à l'amour de J.C. Ils paſſerent un jour & une nuit dans ce ſupplice; & enfin ils y moururent percez de lances par le commandement du juge Fabien. Ils furent enterrez à deux milles de Rome en un lieu appellé *Les Sables* ſur le chemin d'Appius, 'dans un cimetiere qui a porté leur nom, & que l'on met tantoſt ſur le chemin d'Appius, tantoſt ſur celui d'Ardea, parcequ'il eſtoit entre l'un & l'autre. 'Leur feſte eſt marquée le 18 de juin dans les martyrologes de S Jerome, dans Bede, & dans [1] les autres Latins. 'Elle l'eſt de meſme dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le miſſel Romain de Thomaſius. 'On croit qu'on en a fait encore autrefois quelque feſte le 7 d'octobre à cauſe de la tranſlation de leurs reliques dans la ville, dont la memoire eſtoit tout à fait perduë, 'lorſque leurs corps furent trouvez avec celui de S. Tranquillin leur pere ſous Gregoire XIII, dans l'egliſe de S. Coſme & S. Damien. Ils furent remis en terre dans la meſme egliſe. [Nous avons toujours nommé S. Marc le premier, comme c'eſt preſentement l'uſage. Mais les actes de S. Sebaſtien le nomment preſque toujours le dernier;] 'ce qu'on trouve auſſi dans quelques anciens martyrologes.

20.jan.p.277. § 84. Flor.p 902. p.601. 1. Sacr.p.105| Front.cal. p 95 Thom p 153 Flor.p.902. p.902|Bar.29. jul.b. Flor p.602.1.

ARTICLE IX.

Martyre de Saint Sebaſtien.

'APRES que S. Sebaſtien eut fortifié beaucoup de Martyrs contre la crainte des ſupplices, & qu'il les eut animez à combatre genereuſement pour la couronne de gloire, il fit enfin

Boll.20.jan.p. 265 § 3.

1. Uſuard, Raban &c.

connoiſtre à tout le monde ce qu'il eſtoit luy meſme, ſa lumiere n'ayant pas pu demeurer toujours cachée dans les tenebres dont
p.278. § 85. ſa ſage prudence la couvroit. 'Sa foy & ſa pieté furent decouvertes par ceux qui dreſſoient des embuſches aux Chrétiens. Mais à cauſe du rang qu'il tenoit dans la milice, le Prefet [du Pretoire] en parla à Diocletien meſme, ["qui peut avoir eſté à Rome V. la note 3.
Veſ. de Afr. p. 481. au commencement de l'an 288.] 'Velſerus dit qu'il a lu que l'on conſerve au mont Caſſin une hiſtoire aſſez longue de la confeſſion de Saint Sebaſtien; & il croit que c'en ſont les actes originaux tirez du greffe: [mais le Pere Mabillon n'y en a pu rien decouvrir.

Boll. 20. jan. p. 278. § 85. 'Ce qu'on en trouve dans les actes du Saint que nous avons, ſe reduit à dire que Diocletien le fit venir, & luy reprocha qu'il reconnoiſſoit bien mal les obligations qu'il luy avoit: ſurquoi le Saint luy dit, Que voyant qu'il y a de la folie à demander des faveurs à des pierres, & à en attendre du ſecours, il avoit eu recours au Dieu qui eſt dans le ciel, & à J.C, & qu'il n'avoit jamais ceſſé de luy adreſſer ſes vœux pour le Prince [qui luy témoignoit tant de bonté,] & pour la conſervation de tout l'Empire. Une réponſe [ſi ſage] ne ſatisfit point Diocletien, & il mit le Saint entre les mains [non des Pretoriens, mais] des archers [Orientaux ou Maures,] qui par ſon ordre le couvrirent de fleches de
§ 86. tous coſtez. 'Il fut laiſſé pour mort ſur la place: Mais Irene veuve de Saint Caſtule eſtant venüe pour l'enterrer, le trouva encore vivant, & l'emmena chez elle au palais de l'Empereur, où il re-
21. jan. p. 415. couvra en peu de temps une parfaite ſanté. 'Un martyrologe marque la feſte de cette ſainte veuve le 22 de janvier. On change ſon nom en pluſieurs manieres.

20. jan. p. 278. § 87. 'Les Chrétiens qui vinrent chez elle en grand nombre viſiter S. Sebaſtien, l'exhortoient à ſe retirer: mais aprés avoir invoqué Dieu [pour prendre conſeil de luy plutoſt que des hommes,] il ſe mit ſur un eſcalier par où Diocletien paſſoit, & luy repreſenta avec quelle injuſtice ſes pontifes le portoient à perſecuter les Chrétiens, & les accuſoient d'eſtre les ennemis de l'Etat, eux qui prioient continuellement pour l'Empire, & pour la proſperité des armées: Diocletien fut ſurpris de le voir, le croyant mort ſuivant l'ordre qu'il en avoit donné: ſurquoi le Saint luy dit que J.C, luy avoit rendu la vie, afin qu'il luy vinſt proteſter devant tout le monde, que c'eſtoit une injuſtice extreme de perſecuter les Chrétiens.

[Aprés avoir ainſi conſommé l'œuvre que Dieu luy avoit don-

né à faire, il ne luy reſtoit plus que d'aller recevoir la couronne C'eſt pourquoi Diocletien le fit mener auſſi-toſt dans le cirque § 88.
du palais, où il fut aſſommé à coups de baſtons Mais depeur,
diſent les actes, que les Chrétiens n'en fiſſent un Martyr, on jetta
la nuit ſon corps dans un cloaque, où il demeura pendu à un
croc. Le Saint s'apparut à une dame nommmée Lucien, & luy § 88.
marquant l'endroit où eſtoit ſon corps, luy dit de l'aller enterrer
aux Catacombes à l'entrée de la grote des ſaints Apoſtres, c'eſt Bar.286. § 27.
V. S. Pierre § 36. à dire de celle où ils avoient eſté autrefois. Lucine executa Boll.p.278 § 88.
avec ſoin ce commandement, & paſſa 30 jours entiers auprés du
V. S. te Lucine. tombeau du Saint. On pretend qu'il apparut encore depuis à la 11.may, p.618. § 12.
meſme Lucine, & luy fit moderer ſes auſteritez. [Selon que la
V. la note 3 ſuite de ſes actes, & l'hiſtoire de Diocletien nous en peuvent
faire juger, il ſouffrit en l'an 288. Les martyrologes de S. Jerome.
Bede, & tous les autres monumens de l'Egliſe latine depuis l'an
354, marquent ſa feſte le 20 de janvier.] Son office eſt marqué Sacr.p.10 n.p. 38 Front.cal. p.16 Thom. p.144.
le meſme jour dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ou il y a
une Preface propre, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le
miſſel Romain de Thomaſius. Il eſt preſque toujours mis avant
S. Fabien, dont on fait le meſme jour. [Je penſe qu'il n'y a point
d'Egliſes dans l'Occident qui n'en faſſe l'office,] & pluſieurs Boll.20.jan.p. 257.§ 4.
meſme le feſtent. a Les Grecs l'honorent le 18 de decembre avec a Menæa, p.283 287.
tous ceux dont le martyre eſt raporté dans ſes actes, & ils en font
meſme leur grand office.

[Nous ne ſavons pas ce que devinrent Chromace & les autres Saints marquez dans ſon hiſtoire, dont nous n'avons point raporté le martyre. Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, en mettent la plus grande partie le deuxieme de juillet, & diſent qu'ils ſouffrirent le martyre dans la Campanie. Ils nomment Ariſton & les ſix autres amis de S. Tranquillin, avec Marcie ſa femme, & Symphoroſe femme de Claude. On y met auſſi les deux enfans de Claude, Feliciſſime & Felix,] quoique celui Boll.20.jan.p. 276 § 68.
d'eux deux qui avoit eſté hydropique, & qui eſt auſſi nommé
Symphorien, ait eſté martyrizé à Rome avec ſon pere. b Baronius § 76.
parle de leur mort ſur l'an 303. c Le calendrier de Bucherius met b Bar. 303. § 20. c Buch. p.269.
le 13 de decembre un Saint Ariſton honoré dans le cimetiere de
Pontien, [dont je ne trouve rien dans les martyrologes.] Bollan- Boll.13.feb.p. 373 f.
Sueſſa. dus dit que les ſix amis de Tranquillin ſouffrirent à Seſſe d dans la d Sanſon.
Campanie ou Terre de Labour.

1. Un des martyrologes de S. Jerome marque ſa feſte le 19. & le 20; [ce qui peut n'eſtre qu' une brouillerie des copiſtes, aſſez ordinaire.] Flor.p.271.274.

Boll 23.feb.p. 369.b.c|373.35 [Nous ne voyons rien dutout de la mort de Chromace.] 'Pour S. Polycarpe ſa feſte eſt marquée le 23 de fevrier dans Uſuard, 20. an.p.271. § 36. & dans [a] divers autres, avec le titre de Confeſſeur 'dont il eſt honoré dans les actes de S. Sebaſtien. [a] Quelques uns luy donnent 1. a Flor.p.339.2. Boll.23.feb.p. 374.§ 36-42. celui de Martyr. 'On tient que ſon corps a eſté apporté de Rome à l'abbaye d'Hautvillers au doyenné d'Eſpernay dans le dioceſe de Reims. Bollandus croit que ce fut peut-eſtre le 24 janvier 843 p.375 § 43. 'On pretend auſſi avoir de ſes reliques à Boulogne en Italie.

ARTICLE X.

Rome delivrée de la peſte par l'interceſſion de S. Sebaſtien: Tranſlation de ſon corps a Soiſſons.

Boll.20.jan.p. 258.§ 12|Rein. p.934. 'POUR achever ce qui nous reſte à dire de S. Sebaſtien, il y avoit une egliſe baſtie à ſon tombeau, & dediée ſous ſon nom dés le commencement du V. ſiecle, comme on le voit par un vœu de Proclin & Urſe Preſtres, qui y ajouterent peut-eſtre Boll. § 10. quelque ornement: 'Car on croit pouvoir tirer des Pontificaux qu'elle avoit eſté baſtie par S. Damaſe. C'eſt encore aujourd'hui § 12.13. l'une des ſept celebres egliſes de Rome, 'qui aprés divers chan- Greg.t.1.p.1496 gemens a eſté miſe enfin entre les mains des Feuillens. 'Le titre de l'homelie 37 de S. Gregoire le grand ſur les Evangiles, porte qu'elle a eſté prononcée dans l'egliſe de S. Sebaſtien le jour de dial.l.1. c.10.p. 41.44. ſa feſte. 'Le meſme Pape parle d'un miracle arrivé en Toſcane à la dedicace d'une chapelle de ce Saint, où il y avoit de ſes reli- l.3.c.30. p.192. 193|Boll.20.jan p.259.§ 19. 20. ques. 'Il mit auſſi des reliques de S. Sebaſtien & de S.te Agathe dans une egliſe qui avoit autrefois eſté occupée par les Ariens, [b] Greg. p.193. & qu'il vouloit conſacrer. [b] Il raporte luy meſme pluſieurs mer- veilles arrivées en cette dedicace. [c] Mais il n'eſt pas neceſſaire V.S.Gervais l.7.ep.6.p.753. b. que ces reliques fuſſent du corps meſme de Saint Sebaſtien.] 'Il permet de conſacrer dans le dioceſe de Lune, [à l'extremité de la Toſcane,] la chapelle d'un monaſtere de vierges en l'honneur l.8 ep.63.p.931. c. de S. Sebaſtien & de quelques autres Saints; '& une autre à Li- lybée en Sicile. [c] Il fait la meſme choſe pour une egliſe à Naple; c ep.3.p.890.d. ep.30.p.914.c. 'dont on fit une abbaye ſous le nom de Saint Sebaſtien. [d] Le Pape d Anaſt. c.81.p. 57. Leon II. fit baſtir en 683 une egliſe prés du Voile d'or en l'hon- neur de S. Sebaſtien & de S. George.

Boll.20.jan.p. 260.§ 23. 'Paul Diacre raporte que Rome ayant eſté affligée d'une tres

1. Adon, Notker, Vandelbert &c.

grande peſte en l'an 680, cette peſte ceſſa auſſi-toſt qu'enſuite d'une revelation on eut dreſſé un autel de Saint Sebaſtien dans l'egliſe de S. Pierre aux Liens. 'Baronius dit que l'on y voit encore cet autel avec une image du Saint à la moſaïque, 'où il eſt depeint comme un vieillard, quoique la fantaiſie des peintres en faſſe un jeune homme. C'eſt de là, comme l'on croit, que l'on a pris la coutume d'invoquer S. Sebaſtien contre la peſte; 'ce qui a paru particulierement à Milan en l'an 1575, ſous Saint Charle. 'Bollandus en raporte encore d'autres hiſtoires. [a] Celle qui eſt arrivée à Lisbone en l'an 1599, eſt conſiderable, eſtant atteſtée par l'Eveſque d'Evora.

Bar. 680. § 58. 20. jan. c. Boll. 20. jan p. 260 § 30. 31. § 28. &c. [a] p. 1139. § 47.

'On raporte que les Papes Adrien I, Leon III, & Paſcal I, voulurent tranſporter le corps de Saint Sebaſtien dans la ville de Rome, & en furent empeſchez par divers prodiges. 'Cependant Louis le debonnaire ayant envoyé à Eugene II. Rodoin Abbé de S. Medard de Soiſſons, pour luy demander ce ſaint corps, il ne le luy put refuſer. Il fut donc apporté en France, & mis à Saint Medard le 9 de decembre de l'an 826, qui eſtoit le 13 du regne de Louis, & le 3 d'Eugene. Cette tranſlation eſt fort celebre, eſtant atteſtée par pluſieurs auteurs contemporains, 'comme par celui qui écrivoit alors l'hiſtoire des miracles de S. Quentin. [b] Nous en avons une relation fort ample écrite par un Religieux de S. Medard qui vivoit ſur la fin du meſme ſiecle ſous Charle le ſimple, & qui raporte quantité de miracles. 'Cette abbaye a eſté quelquefois nommée S. Medard & S Sebaſtien, comme par l'Empereur Louis le debonnaire, [& par le Concile de Soiſſons en l'an 853.]

p. 282 § 21. p. 261. § 33-34. Hemeré, n. p. 16. 17. [b] Boſſ. p. 278. § 37. Mabi dipl. p. 220. b. Boll. 20. jan. p. 293. § 92.

'Les Huguenots l'ayant pillée en 1564, jetterent de coſté & d'autres les reliques de S. Medard, de S. Sebaſtien, & de Saint Gregoire le grand, 'dont on pretend que le corps fut apporté ſecrettement avec celui de S. Sebaſtien. 'On les retrouva neanmoins, & elles furent reconnuës en 1578 par l'autorité de l'Eveſque Charle de Roucy, qui avoit aſſiſté au Concile de Trente.

p. 295 § 4. p. 284. § 31. 66. p. 296 § 5-10. f.

'L'hiſtoire de la tranſlation de S. Sebaſtien raporte qu'aſſez long temps auparavant on avoit fondé une abbaye en Auvergne nommée Manlieu, dediée ſous le nom de Saint Sebaſtien à cauſe d'un peu de poudre de ſon tombeau que l'on y avoit apportée, & qui y faiſoit beaucoup de miracles. 'Quelques moines de cette abbaye ayant eſté à Rome demander le corps du Saint, on leur donna au lieu celui d'un payen: ce qui fut decouvert 'par un grand miracle. 'Cette abbaye demanda depuis quelques oſſe-

p. 289. § 68-71. § 72-77. &c. § 79-83.

mens de ce Saint aux Religieux de S. Medard : mais on ne leur donna qu'une partie du linge où l'on avoit envelopé ſon corps, ce qui fut fait avec la participation de l'Eveſque. Ce linge fit pluſieurs miracles.

p.228.§ 66. Ado,an.815.p. 220. 'La meſme relation dit clairement que tout le corps de Saint Sebaſtien fut apporté à S. Medard. Neanmoins Adon ne parle que d'une partie. [a] Et il le faut bien croire, ſi nous recevons ce

a Anaſt.c.103. p.460 Boll 20. jan.p.259.§ 21. que dit Anaſtaſe, que Gregoire IV. qui commença en l'an 827, tranſporta le corps de Saint Sebaſtien du cimetiere où il eſtoit, dans la chapelle de S. Gregoire en l'egliſe de S. Pierre. [Il eſt

Boll.p.258 § 13. 15. bien difficile de ſavoir qui dit vray en cela.] 'On pretend meſme qu'il y a encore de ſes reliques aux Catacombes "dans un grand &c. tombeau de marbre.

§ 15. b p.262.§ 41-67 p.1138-1140. 'On croit auſſi en avoir en diverſes egliſes de Rome, [b] & encore à Toulouſe, à Paris, à Treves, & en un grand nombre d'autres villes & d'autres lieux dont on peut voir le detail dans Bollandus. [Mais on ne peut pas douter que la pluſpart de ces reliques

p.264. § 63. ne ſoient au moins tres incertaines.] Peut-eſtre qu'il y en a quel-

8.feb.p.158. ques unes d'un autre S. Sebaſtien. 'Car le martyrologe Romain en met un le 8 de fevrier martyrizé en la petite Armenie avec

20 mars,p.80. 81. les SS. Denys & Emilien, dont on ne ſçait rien de plus; & un autre le 20 de mars à qui il donne le titre de Duc ou General. On n'en trouve rien que dans les menologes des Grecs; & le peu qu'ils en diſent eſt meſlé avec pluſieurs choſes qui ne ſont pas fort aiſées à croire. ["On en honore un autre à Foſſano en Piémont le 2 de janvier. Et il y en peut avoir encore pluſieurs dont nous n'avons point de connoiſſance.] V. S. Maurice.

S. LUCIEN

SAINT LUCIEN,
APOSTRE DE BEAUVAIS,
AVEC SAINT JUST MARTYR
AU MESME DIOCESE.

SAINT Lucien eſt mis dans pluſieurs actes entre ceux qui vinrent de Rome avec S. Denys. 'On le lit auſſi dans le martyrologe de Notker & dans le Romain; '& les Grecs ont ſuivi cette tradition des Latins. [a] S.Ouen l'appelle le collegue de S.Quentin, ce que les actes de S. Quentin confirment. [b] Ceux de S. Lucien meſme le font compagnon de S.Denys; & les plus anciens y ajoutent S. Quentin. [Ainſi on a quelque lieu de croire qu'il vint de Rome en France vers l'an 243.] 'Ses premiers actes ajoutent qu'il fut ordonné Preſtre par S.Denys.

Bosq l.5.p 156. DuBois,p.24.b Boll.8.jan.p. 461.§ 11. [a] Spic.t.5.p.202 § 7|Sur.31.oct. p.402.§ 1. [b] Boll.p.462. 466.§ 4. p.466.§ 4.

'On dit qu'aprés que ce Saint eut amené à Paris ceux qui s'eſtoient joints à luy pour la predication de l'Evangile, 'Saint Lucien & S. Quentin furent enſemble à Amiens, & ſe ſeparerent enſuite pour repandre en plus de lieu la ſemence de l'Evangile. S.Quentin s'arreſta à Amiens, & S.Lucien vint à Beauvais, 'où il manifeſta & glorifia le nom de J.C. par ſes predications & par ſes miracles. 'Il preſchoit la parole de Dieu au peuple de ce pays avec un eſprit tout ardent[du feu de la charité,] 'qu'il enflammoit encore par ſes jeûnes & par ſes prieres continuelles, pour obtenir de Dieu qu'il beniſt ſes travaux & ſes combats, & qu'il le conduiſiſt dans toutes ſes entrepriſes. 'Ses actes diſent pluſieurs choſes de ſa vie particuliere, & entre autres que ſa nourriture ordinaire n'eſtoit que des herbes & de l'eau, & que dans le Careſme il ne mangeoit que deux fois la ſemaine.

Bosq.l.5. p.156. Sur.31.oct.p. 402.§ 2. § 2. &c. Bosq.l.5.p.157. Sur 31.oct.p. 401.§ 2. Boll.8.jan.p. 467.§ 6.

[Mais nous nous arreſtons peu à tout ce qui eſt dans ſes actes, Note 1. "ne voyant pas lieu de rien fonder ſur les plus anciens meſmes, faits au pluſtard vers le commencement du IX.ſiecle, & moins encore ſur ceux qu'on attribuë ſans preuve à Odon Eveſque de

Beauvais ſous Charle le chauve. Il nous ſuffit de ſavoir qu'il a
Sur.1.dec.p.8. merité d'eſtre regardé comme l'Apoſtre de Beauvais.] 'S.Ouen 1.
§ 32. luy donne ce titre [2] ſelon quelques editions. [* Il y en a qui veu- * Note 2.
lent qu'il en ait auſſi eſté Eveſque. Neanmoins preſque tous ceux
qui en ont parlé ne luy donnent point d'autre qualité que celle
de Preſtre.]

Boll.30 mars, p.819. § 4. 'Quelques uns diſent que le peuple du Beauvaiſis, parfaite-
ment établi dans la foy de J.C.par ſes predications, envoya prier
S. Rieule Eveſque de Senlis de le venir elever à la dignité epiſ-
copale. On ajoute que Saint Rieule ſe preparoit avec joie à ce
voyage, & eſtoit déja en chemin, lorſqu'il apprit que S Lucien
avoit eſté martyrizé dans une ſedition que les principaux de la
ville avoient excitée ſecrettement par la jalouſie qu'ils avoient
contre le Saint, ne pouvant ſupporter le zele avec lequel il les
8.jan.p.467.§ 7. preſſoit d'adorer leur Createur. 'Les actes de S.Lucien les moins
8. mauvais,portent qu'aprés la mort de S.Denys & de S.Quentin,
Julien ["qui pouvoit avoir eſté fait Prefet du Pretoire vers l'an Note 3.
290, aprés Rictius Varus,] envoya trois officiers luy oſter la vie;
§ 8. 'que le Saint, quand il ſçeut qu'on le cherchoit, ſe retira à une
lieuë de la ville ſur la montagne [de Montmille] que ces actes
§ 9. appellent Amnis, 'où les perſecuteurs eſtant venus, tuerent d'a-
§ 12. bord S. Maxien & S. Julien qui eſtoient avec luy, '& enſuite le
p.459. § 2. fouetterent, & luy trancherent la teſte; 'ce qui eſt conforme au
martyrologe d'Uſuard.

§ 1|463| 9. 'Les actes attribuez à Odon diſent que S.Maxien, Meſſien
ou Maximien, (car on luy donne tous ces noms,) eſtoit Preſtre,
& S.Julien Diacre, & que S. Denys les avoit envoyez de Paris
avec Saint Lucien. [Le breviaire de Beauvais les fait tous deux
Preſtres,mais originaires de Beauvais,& diſciples de S. Lucien]
p.467. § 9. 'Dans les autres actes, ils ſont qualifiez "enfans ou ſerviteurs. [2]Un *pueri.*
[2] Flor.p.243.2. exemplaire du martyrologe de Saint Jerome écrit à Corbie,
Boll.p.459. 'Uſuard, Florus, & preſque tous les autres, témoignent qu'ils
furent martyrizez avec S.Lucien. Adon & Notker ne nomment
que Saint Meſſien. On les met toujours le 8 de janvier, [auquel
l'Egliſe de Beauvais les honore tous trois enſemble par une feſte
p.460. § 4. ſolennelle.] 'Raban & Notker parlent de S. Lucien ſeul le 4 du
meſme mois.

§ 5. 'D'autres en font encore memoire le 15 de ſeptembre & le 16
p.468.§ 14.15. d'octobre à cauſe de quelques tranſlations. 'Car le peuple tient
que S Lucien ayant traverſé aprés ſa mort la riviere du Terrain,

1. Cela n'eſt pas dans l'edition de D. Luc. *Spicil. t. 5. p. 184.*

ſa teſte entre ſes mains, marcha ainſi juſques au lieu où eſt aujourd'hui l'abbaye qui porte ſon nom à un quart de lieuë de Beauvais. [La verité eſt apparemment qu'il y fut porté par les Fideles qui eurent ſoin de ſon corps, & fut enterré en cet endroit. Mais S. Maxien & S. Julien demeurerent à ce qu'on croit à Montmille; d'où vient que l'egliſe du prieuré qui eſt en ce lieu porte le nom de S. Meſſien. Le lieu de leur ſepulture eſtant demeuré inconnu dans la ſuite du temps, on dit que vers l'an 580 S. Lucien s'apparut à S. Evroul, qui eſtoit alors Abbé de Saint Fuſcien prés d'Amiens, luy decouvrit en quel lieu eſtoient ces Martyrs, & luy ordonna de les tranſporter dans l'egliſe où il eſtoit enterré: ce que S. Evroul executa auſſi-toſt; & obtint en meſme temps du Roy Chilperic le rétabliſſement de l'egliſe de Saint Lucien fondée long-temps auparavant. C'eſt en partie pour ce ſujet que l'on celebre la tranſlation de S. Lucien & de ſes compagnons dans l'office de Beauvais le 16 d'octobre.

S'il y a quelque choſe de vray dans cette narration, il faut dire qu'on ſavoit ſous Chilperic à la fin du VI. ſiecle, que le corps de S. Lucien eſtoit en l'egliſe de ſon nom, quoiqu'on ne ſçeuſt pas preciſément en quel endroit. Car environ 50 ans aprés,] S. Eloy Spic.t.5.p 184.
trouva le corps de S. Lucien Martyr à Beauvais, dit S. Ouen, & § 32.202.§ 7.
ſepulcrum honora ſes reliques en les mettant dans une chaſſe ou dans un tombeau qu'il fit luy meſme, enrichi d'or & de pierreries. Il § 32.
honora de la meſme maniere S. Maximien & S. Julien. [& c'eſt ce que l'Egliſe de Beauvais celebre encore le 16 d'octobre dans la feſte de leur tranſlation. Les reliques de ces trois ſaints Martyrs ſe conſervent encore aujourd'hui dans l'abbaye de Saint Lucien, en trois chaſſes ſeparées, de cuivre doré, que l'on pretend communément avoir eſté faites de la main de Saint Eloy, quoique les plus habiles n'en conviennent pas.]

Il ne faut pas oublier que Raban nous aſſure dans le IX. ſiecle Boll. 8. jan. p.
qu'il ſe faiſoit beaucoup de miracles au tombeau de S. Lucien, 460. § 4.
& que beaucoup de malades y obtenoient la gueriſon de leurs
maux, comme les anciens actes le diſent du temps où il ont eſté p. 468. § 1e.
compoſez.

On pretend que le bruit des glorieux combats de S. Quentin Spic.t.2. p 678.
& de S. Lucien, attira dans les Gaules douze vierges Romaines, qui voulurent avoir part à leurs travaux pour avoir part à leur recompenſe. Elles ſe ſeparerent, dit-on, en divers endroits. Benedicte & Leoberie allerent à Lân, Romaine à Beauvais où elle fut martyrizée, & l'on en fait [le 3 d'octobre,] auquel ſes re- p 681.

liques furent transferées de l'egliſe de S. Pierre qui eſt la cathedrale, en celle de Saint Quentin baſtie peu auparavant dans le ſobourg de la ville, par Guy Eveſque de Beauvais vers le commencement du regne de Philippe I. C'eſt ce que nous liſons dans la vie de S.te Romaine donnée par D. Luc d'Acheri, & tirée d'un manuſcrit de l'abbaye de Saint Quentin où eſt encore ſon corps. 'Cette vie n'eſt pas écrite avant la fin du XI. ſiecle. [a] Elle n'a pas eſté tirée de quelque hiſtoire plus ancienne ; car il n'y en avoit point ; mais écrite ſeulement ſur ce qui s'eſtoit conſervé juſques alors dans la memoire du peuple: ce qui fit meſme qu'on ne rendit pas alors à cette Sainte tous les honneurs qu'on euſt fait, s'il s'en fuſt trouvé des monumens plus aſſurez. [Le breviare de Beauvais ne laiſſe pas d'en faire une hiſtoire, mais qui n'a aucune probabilité; & le peu meſme que nous avons tiré de ſa vie n'en a pas beaucoup, y ayant peu d'apparence que douze filles aient ſongé à venir de Rome en Picardie par une ſimple devotion.

p 680.682.
a p.679.680.

Le nom de S.te Benedicte ou Benoiſte eſt plus celebre.] 'Elle eſt dans Uſuard & dans le martyrologe Romain le 8 d'octobre. 'Pierre des Noels en fait la meſme hiſtoire qu'on dit de S.te Romaine, & raporte bien des particularitez de ſa mort, non ſans miracle. Il appelle Macrobe le juge qui la condanna. Elle fut enterrée [a] dans le dioceſe de Lân, [& on croit avoir aujourd'hui ſon corps en l'abbaye des Chanoines reguliers de S. Martin au bois prés d'Halluin, dans le doyenné de Reſſons au dioceſe de Beauvais. C'eſt pourquoi le breviaire de Beauvais en parle: mais ce qu'il en dit a peu d'apparence de verité.] 'On pretend qu'elle ſouffrit à Origni ſur l'Oiſe dans le dioceſe de Lân, où il y a encore une abbaye de filles qui porte ſon nom, [& qui croient auſſi avoir ſon corps.

Bar. 8. oct g.
P. de N. l. 9. c. 40. p. 379. 3.
a Note 4.
Sauſ. p. 701.

On peut joindre à S. Lucien le peu que nous avons à dire de S. Juſt, qu'on pretend avoir ſouffert auſſi le martyre au dioceſe de Beauvais. L'hiſtoire en eſt celebre : mais nous ſommes obligez d'avouer qu'elle n'eſt pas auſſi aſſurée que nous la ſouhaiterions. Car nous n'en avons point d'auteur plus ancien que Bede, qui vivoit en Angleterre au VIII. ſiecle, [a] ſi meſme la piece qui porte ſon nom eſt de luy. Elle eſt meſlée de diverſes circonſtances peu croyables en elles meſmes, dont meſme quelques unes ſe contrediſent, & elle eſt embaraſſée de pluſieurs difficultez ; de ſorte que nous ne ſaurions la toucher qu'en peu de mots. On met ſon martyre dans la perſecution de Diocletien ſous Rictius Varus,

a V. la note 6.

Note 5. & ainſi vers l'an 287; "& il y a cependant bien de l'apparence qu'il n'eſt arrivé qu'au commencement du V. ſiecle, durant les courſes & les ravages que divers barbares faiſoient alors dans la France. L'Egliſe de Paris pretend ſur des preuves conſiderables, que ce Saint luy appartient, & que c'eſt S. Juſtin qu'elle
Note 6. honore le 8 d'aouſt, lequel a ſouffert à Louvre en Pariſis. "Mais l'Egliſe de Beauvais ſe l'attribuë ſur des preuves qui ſont encore plus fortes, ou au moins qui ſont receuës plus generalement comme telles.]

'On dit donc qu'il y avoit à Auxerre un tres homme de bien Sur. 18. oct. p.
Note 7. nommé "Matthieu, qui avoit un fils nommé Juſt, & un autre fils 294. § 2
plus âgé que Juſt, [ou un frere ſelon d'autres,] appellé Juſtinien. 'Ils n'eſtoient pas riches, comme la ſuite de Bede le montre aſſez. § 4.
'Juſtinien ayant eſté pris avant la naiſſance de Juſt, tomba, ſans § 2.
que Matthieu le ſçeuſt, entre les mains d'un habitant d'Amiens nommé Loup, 'qui eſtoit Chrétien. [a] On ajoute que Juſt, qui § 4. 5.
n'eſtant encore qu'un enfant, avoit déja neanmoins une vertu [a] § 2.
& une grace ſi abondante, que Dieu luy avoit accordé le don de prophetie, avertit ſon pere du lieu où eſtoit ſon frere, & le preſſa
&c. d'aller à Amiens pour le racheter. 'Y eſtant "arrivé, Loup qui § 2. 3. 4.
ſçeut qu'ils eſtoient Chrétiens, les logea chez luy, & conſentit à leur rendre Juſtinien pour le peu d'argent qu'ils avoient pu luy apporter, pourvu qu'ils le reconnuſſent: [car on pouvoit luy avoir donné un autre nom.] Ils firent donc venir devant eux tous ſes § 5.
eſclaves; & S. Juſt reconnut par l'Eſprit de Dieu que c'eſtoit celui qui portoit le flambeau: ce qui ayant ſurpris tout le monde d'admiration & de joie, ils en rendirent à J.C. de grandes actions de graces.

'On eſtoit alors, dit Bede, dans le temps de la perſecution de § 1.
Diocletien, & le Prefet Rictius Varus qui s'eſtoit déja ſignalé par diverſes cruautez contre les Fideles, 'eſtoit en ce temps là § 6.
meſme à Amiens. Il y eut de ſes gents qui s'eſtant trouvez chez Loup, & ayant ſçeu que ſes hoſtes eſtoient Chrétiens, l'en furent avertir, & receurent ordre de les luy amener, ou de les tenir enfermez dans le logis où ils eſtoient. Mais Loup en ayant averti ſes hoſtes, ils s'en allerent dés la nuit meſme avec Juſtinien; pour lequel Loup ne voulut point recevoir d'argent. Ainſi les archers ne trouverent plus perſonne, & le Prefet en ayant eſté averti, envoya quatre cavaliers pour les attraper, & les luy amener, ou les tuer s'ils reſiſtoient.

'Selon la tradition de l'Egliſe de Beauvais, S. Juſt & ceux de ſa MS. p. 20.

compagnie avoient fait environ dix lieuës,] & eſtoient arrivez vers la ſource de la petite riviere d'Arre, [qui tombe à deux lieuës de là dans celle de Breſche auprés de Clermont en Beauvaiſis,]

Sur. 18. oct. p. 295. § 6. 'lorſque Juſtinien voulut qu'on ſe repoſaſt pour prendre quelque nourriture, & boire un peu d'eau : Surquoi S. Juſt leur dit qu'ils ſe haſtaſſent donc, parceque les perſecuteurs eſtoient proche, & qu'ils s'en allaſſent ſe cacher dans une caverne là auprés, pendant qu'il demeureroit pour prendre garde s'il viendroit quelqu'un, & l'arreſter en luy parlant. [Il n'eſt pas fort probable qu'un

§ 7. pere & un frere aient pu accorder cette demande.] 'Cependant l'hiſtoire le dit, & elle ajoute que les autres s'eſtant cachez à la vuë des perſecuteurs, le Saint demeura & les attendit. Il leur declara qu'il eſtoit Chrétien, ſur la demande qu'ils luy en firent, mais quoiqu'ils le menaçaſſent de le tuer, s'il ne decouvroit où

§ 8. eſtoient ſes compagnons, il le refuſa abſolument. 'Ainſi ces gents tout furieux luy couperent la teſte.

[Le reſte de l'hiſtoire n'eſt plus qu'une ſuite de miracles & de prodiges, qui auroient beſoin d'un auteur plus ancien que Bede

§ 9. pour eſtre receus. Nous laiſſons le reſte pour dire] 'que ſon pere ayant enterré ſon corps où il eſtoit mort, porta ſa teſte à Auxerre; & ſa mere qui y eſtoit demeurée rendit graces à Dieu de l'avoir fait mere d'un Martyr. En meſme temps, dit Bede, la maiſon parut ſur les neuf heures du ſoir environnée d'une eclatante lumiere. L'Eveſque S. Amateur s'en apperceut, y envoya trois Preſtres pour ſavoir ce que c'eſtoit, & ſur leur raport, il fit aſſembler tout le Clergé en cette maiſon. Tout le peuple s'y trouva auſſi, & ainſi le ſaint chef fut tranſporté à l'egliſe avec beaucoup &c. d'honneur, & quelques miracles. [C'eſt cet endroit qui nous porte à croire que S. Juſt n'a ſouffert qu'au commencement du V. ſiecle, qui eſt le temps de l'epiſcopat de S. Amateur.]

MS. p. 23. 'On baſtit depuis une egliſe de ſon nom ſur le lieu de ſon martyre, '& on y mit des Chanoines, qui embraſſerent la vie reguliere en l'an 1070. Odon II. Eveſque de Beauvais y mit en 1147 des Religieux de Premontré, [qui y ſont encore aujourd'hui.]

MS. p. 23. 'Pour le corps du Saint on l'a tranſporté en l'egliſe de S. Pierre qui eſt la cathedrale de Beauvais, afin, dit-on, qu'il y fuſt plus

Spic. t. 2. p. 682. honoré. 'Il y eſtoit dés l'an 1069, ["& ce ſemble meſme dés l'an Note 8.

t. 4. p. 504. 866, Jauquel Odon I. Eveſque de Beauvais en donna un os à l'abbaye de S. Riquier, "comme une relique dont la diſpoſition luy *à ſuis reliquis.*

MS. p. 701. appartenoit. 'Le 29 de juin 1132, Pierre Eveſque de Beauvais, mit ſon corps dans une nouvelle chaſſe, comme on l'apprend d'un

acte qui ſe garde encore à Beauvais, & qui eſt reconnu par Philippe de Dreux dans l'acte d'une autre tranſlation qui ſe fit l'an 1203 [ou 1204] au mois de mars.

[L'Egliſe de Beauvais a mis autrefois ce Saint dans le Canon de la Meſſe: & elle l'honore encore par une feſte & une proceſſion ſolennelle le 18 d'octobre,] auquel il eſt marqué dans un exemplaire tres ancien des martyrologes de S. Jerome, dans Uſuard, & dans quelques autres, le martyrologe de S. Jerome le qualifie un enfant, [auſſi-bien que Bede] & l'hiſtoire de S.te Romaine.[a] Ses actes manuſcrits diſent qu'il n'avoit que neuf ans. Flor.p.913.1. Spic.t.2. p.682. aMS. p.1718.

SAINTE FOY,

VIERGE ET MARTYRE:

AVEC

S. CAPRAIS ET S. VINCENT.

[LE nom de S.te Foy eſt celebre en France,] & ſa feſte eſt marquée au 6 d'octobre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Uſuard,[1] & pluſieurs autres. [2] Nous en avons des actes dans Surius & dans le P. Labbe, qui ſont la meſme choſe pour le fond & pour les faits, quoiqu'il y ait quelque difference dans les expreſſions. [Il y a divers prodiges, "& d'autres particularitez aſſez peu probables.] [3] Il eſt certain qu'ils ſont faits aprés Saint Dulcide, [qu'on met au commencement du V. ſiecle, "& qu'il faut peut-eſtre mettre encore pluſtard.]

Flor.p.900.2. 1. Sur.20.oct.p.308|Lab.bib.t.2.p.528. Note 1. Lab.p.530. V. la note 1.

[2] Ils portent que la Sainte eſtoit d'une bonne famille d'Agen [dans l'Aquitaine,] & elevée dés l'enfance dans la pieté Chrétienne; de ſorte qu'elle conſerva toujours ſa virginité. On dit qu'elle eſtoit encore jeune lorſqu'elle conſacra ſa vie à J. C. par le martyre, [3] ſous le regne de Diocletien, & ſous le gouverneur Dacien, [qui ayant depuis eſté fait gouverneur d'Eſpagne, s'y rendit celebre par le martyre du grand S. Vincent. Ainſi on peut Sur.20.oct.p.308.§ 1. § 2.

1. Adon, Raban, Notker &c.

mettre celui de S.te Foy dans le temps que Maximien eſtoit dans les Gaules entre 286 & 292.]

§ 2. Tous les Chrétiens, dit-on, ſe cacherent lorſque Dacien vint à Agen. Mais comme il eut donné ordre d'arreſter la Sainte, elle ſe preſenta d'elle meſme, en priant Dieu de luy inſpirer ce qu'elle auroit à répondre. Le juge la trouvant inebranlable aux
§ 3. promeſſes & aux menaces, la fit étendre ſur un gril de fer, & allumer deſſous un feu violent; ce qu'elle ſouffrit avec une conſtance qui convertit pluſieurs des aſſiſtans: & ils furent enſuite martyrizez.

p. 309. § 4. Entre les Chrétiens qui s'eſtoient cachez, il y en avoit un
§ 6. nommé Caprais, originaire de la ville meſme, où il ſe faiſoit
§ 4. aimer de tout le monde. Il s'eſtoit retiré dans une caverne ſur la montagne voiſine, d'où il voyoit tout ce qui ſe paſſoit dans la ville, & le martyre que S.te Foy y ſouffroit. Il ſe jetta à terre pour
§ 5. prier Dieu de l'aſſiſter dans ce combat, & ſe ſentant animé à ſuivre luy meſme cet exemple, avant que de partir, il frapa, &c. diſent les actes, avec la main la roche qui formoit ſa caverne; & auſſi-toſt il en ſortit une fontaine qui continua toujours depuis, & gueriſſoit tous les malades qui en buvoient. [Adon & d'autres enſuite diſent qu'il demanda à Dieu ce miracle comme une marque qu'il luy accordoit la grace de ſouffrir pour luy.]

§ 5. Il vint donc declarer qu'il eſtoit Chrétien: Dacien le fit prendre, le tenta inutilement, en luy promettant des avantages infiniment audeſſous de ceux que le Saint attendoit de Dieu, &
§ 6. le fit enſuite dechirer par divers tourmens. Son courage toucha deux freres nommez Prime & Felicien, [1 & beaucoup d'autres 2. des aſſiſtans,] qui declarerent hautement qu'ils eſtoient Chrétiens. Le juge confus & vaincu les condanna avec S. Caprais & S.te Foy à eſtre decapitez, ce qui fut auſſi-toſt executé.

§ 7. Les Chrétiens enterrerent leurs corps durant la nuit, ſelon que le temps le leur permettoit. Long-temps aprés, lorſque le paganiſme eſtoit déja entierement éteint, Saint [Dulcide ou] Dulcice Eveſque d'Agen, fit baſtir une nouvelle egliſe ſous le nom de S.te Foy, dans le deſſein d'y tranſporter leurs reliques, & comme il craignoit neanmoins par reſpect de troubler le repos de leur ſepulture, il fut confirmé dans ſon deſſein par une viſion, & l'executa enſuite avec beaucoup de ſolennité.

Gal. chr. t. 4. p. 288. 2. d | Ado, chr. p. 136. Gal. chr. t. 4. p. 289. 1. a. On marque que le corps de S.te Foy a depuis eſté tranſporté dans le pays de Rouergue en l'abbaye [de Saint Sauveur] de Conques, qui porte aujourd'hui le nom de cette Sainte. M rs de

1. Cela eſt dans un manuſcrit, & le ſuite le confirme.

S.te Marthe

S.te Marthe diſent qu'un Bernard d'Angers a écrit un livre de ſes miracles, adreſſé à Fulbert Eveſque de Chartres. [Je ne ſçay ſi c'eſt] 'celui que le Pere Labbe nous a donné ſans nom & ſans adreſſe : & il paroiſt auſſi que le commencement n'y eſt pas. Il raporte les miracles arrivez de ſon temps, 'c'eſt à dire au XI. ſiecle, comme on le voit par ſon écrit meſme: [& c'eſt le temps auquel vivoit Fulbert. Ses narrations ſont fort circonſtanciées, & appuyées d'ordinaire par des témoins oculaires. Cependant il y en a de fort étranges, & la penultieme ſurtout n'eſt propre qu'à rendre les autres ſuſpectes de fiction ou d'illuſion.

Lab.bib.t.2 p. 531.

ſyll.p.11.

'Quoique S. Caprais ait ſouffert le meſme jour que S.te Foy, ſelon leurs actes, & quoique l'hiſtoire qu'en donne le P. Labbe porte qu'on faiſoit leur feſte & celle de leurs compagnons le 6 d'octobre, [auquel on fait encore celle de S.te Foy,] 'neanmoins Uſuard, Adon, & preſque tous les martyrologes, meſme ceux qui portent le nom de Saint Jerome, mettent S. Caprais le 20 d'octobre. 'On marque ſeulement un martyrologe qui le met le 6 avec S.te Foy, & il y joint encore S. Prime & S Felicien. [a] M.r du Sauſſay met ces deux derniers le 6 d'octobre & le 2 de juin. [b] S. Gregoire de Tours parle d'une egliſe de S Caprais à Agen ſous Chilperic. [c] Aimoin en parle auſſi, & c'eſt encore aujourd'hui une collegiale, où l'on garde ſon chef. [d] Il y a en France pluſieurs egliſes de ſon nom.

t.2 p.530.

Flor.p.928.

Boll.mars,t.2. p.34.c.

a Sauſ p.317.

b S. 604.

b Gr.T h Fr.l. 6.c.12.p.303.

c Gal chr.t.2. p.68.1.2.

d 2.2.

Note 2. ['Quelques nouveaux le font, ſans aucun fondement, Eveſque d'Agen,] '& luy font ordonner Diacre S. Vincent, [c] qui a ſouffert le martyre en la meſme ville. Ceux du pays conſervoient encore du temps de S. Gregoire de Tours l'hiſtoire des ſouffrances de ce Saint Vincent : [& cette hiſtoire eſt apparemment la meſme] 'que celle que M.r du Boſquet nous en a donnée. Car elle paroiſt écrite auſſi-toſt aprés la deſtruction du regne des Gots dans l'A-

b.

c Gr.T.gl.M.c. 105.p.240.

Boſq.l.5. p.174. 175.

Note 3. quitaine, ['vers l'an 520, ou peu aprés. Elle ne nous apprend que peu de choſes de ce Saint, & ce peu meſme n'eſt pas tout à fait conſtant,] 'ces actes n'eſtant écrits qu'aſſez tard ſur ce que l'on en diſoit, & non ſur aucune hiſtoire plus ancienne.

p.171.

'Il paroiſt que S. Vincent n'eſtoit point d'Agen, ni des environs. [Ainſi les Eſpagnols ont droit de dire,] comme ils font, qu'il eſtoit de çaragoce, [pourvu qu'ils en aient de bonnes preuves.] On cite neanmoins de Julien de Tolede qu'il eſtoit Gaulois, mais miniſtre [ou Diacre] de S. Valere de çaragoce, [auſſi-bien que le grand Saint Vincent d'Eſpagne, avec lequel il eſt aiſé qu'on l'ait confondu.] 'Saint Gregoire de Tours luy attribuë la dignité du

l.4.c.14.p.159.

Gr.T.gl.M.c. 105.p.240.

Boſq.l.4.c.14. diaconat, [de quoy ſes actes ne parlent point.] 'Soit donc que
P.159. ce Saint fuſt envoyé d'Eſpagne par S. Valere, comme on le cite
l.5.p.172. de Julien de Tolede, [ſoit par quelque autre occaſion,]ſes actes portent qu'il ſe rencontra [1] aupres d'Agen, [* mais de l'autre coſté de la Garonne,] à une feſte que ceux de la ville & de la campagne faiſoient tous les ans au Demon. Tout le monde y accouroit, parceque le Demon, pour abuſer ces peuples, faiſoit ſortir de ſon temple une rouë de feu qui deſcendoit tout le long de la montagne juſque dans la riviere, d'où elle reſſortoit enſuite, & remontoit pour ſe renfermer dans le temple. Le Saint qui vit
p.173. cette grande aſſemblée, en demanda le ſujet: on le luy dit: '& quand il vit la rouë de feu ſortir du temple, il eleva la main, & avec le ſigne de la Croix, il diſſipa toute cette illuſion diabolique.

Euſ.l.7. c.17.p. 264. 'Saint Aſtere a fait à peu prés la meſme choſe à Paneade, [ſans qu'on diſe qu'il luy en ſoit rien arrivé, parceque Dieu le couvroit]
c.16. 'par ſa qualité de Senateur Romain. [Mais il ne differa point à
Boſq.l.5.p.173. recompenſer la foy qu'il avoit donnée à S. Vincent.] 'Le Gouverneur qui en avoit vu l'effet, auſſi irrité que ſurpris, fait arreſter le Saint, luy demande ſon nom, ſon pays, ſa famille. Le Saint dit ſon nom & ſa qualité de ſerviteur de J. C, mais rien davantage. Le Gouverneur prit ſon ſilence pour un mepris, le fit étendre ſur des pieux pointus fichez en terre, & là on le dechira long-temps à coups de fouet: aprés quoy le juge ſe haſta de luy faire trancher la teſte, depeur, diſent les actes, qu'il ne fiſt tomber le temple. Le Saint durant qu'on le menoit au ſupplice, ſe fortifioit par la priere & par le ſigne de la Croix: & la joie que
l.4.c.14 p.159. Dieu luy donnoit dans ſon cœur ſe repandoit ſur ſon viſage. 'On cite de Julien de Tolede qu'il ſouffrit ſous Maximien; [& il le faut dire ſelon ceux qui le font Diacre de Saint Caprais. "Il y a Note 5. neanmoins quelque lieu de croire que ç'a eſté au pluſtard vers le milieu du III. ſiecle. Son martyre arriva ſans doute le 9.e de
Flor.p.588.2. juin, auquel Florus, Uſuard, Adon,]& pluſieurs autres, marquent ſa feſte, meſme quelques uns de ceux qui portent le nom de S. Jerome.

Boſq.l.5. t.2.p. 174. 'Les Chrétiens enterrerent ſon corps dans une foſſe tres profonde, où il demeura caché aux hommes durant 150 ans au moins, mais ſa vertu ne laiſſoit pas de ſe faire ſentir au Demon, qui depuis le martyre du Saint n'eut plus la force de tromper en cet endroit les hommes par ſes illuſions, ni meſme de s'y faire

1. *Mireonenſis ruris agro Velano.*

Note 4.

rendre aucun culte. Au bout de ce temps, le Saint s'apparut à un Chrétien, luy dit ſon nom, & le lieu où eſtoit ſon corps, & luy ordonna de le tranſporter en un autre endroit qui n'eſtoit pas loin, nommé Pompeiac. On trouva ſon corps tout entier ſans aucune marque de corruption, & ceux de Pompeiac le porterent chez eux, où on luy dreſſa un tombeau, & où on luy baſtit une egliſe. [Cela arriva apparemment avant que les Gots devinſſent maiſtres de ce pays au commencement du V. ſiecle.] Ces barbares Ariens chaſſerent enfin les habitans de Pompeiac, & un de leurs Eveſques nommé Nicaiſe, eut la hardieſſe d'abatre l'egliſe & le tombeau du Saint, dont il fit porter le corps autrepart : mais il en fut ſeverement puni, comme on le peut voir dans les actes. Et il ſemble que le corps du Saint ait enſuite eſté raporté à Pompejac. On pretend qu'il a depuis eſté transferé à Conques [en Rouergue.] p.175. Gal.chr.t.2.p. 692.b.

Du temps de Fortunat il y avoit une egliſe au lieu où eſtoient ſes reliques, & Leonce Eveſque de Bordeaux la fit couvrir de plomb. Le meſme Leonce fit baſtir une egliſe de Saint Vincent Martyr, dont le nom, dit Fortunat, eſt celebre par toute la terre, & l'on y mit apparemment quelques reliques de ce Saint. Il y eut un poſſedé delivré à la dedicace de cette egliſe. Elle eſtoit ſituée en un lieu appellé en Gaulois Vernemetis; & ce mot, ſelon Fortunat, ſignifie un grand temple, [ce qui ayant quelque raport à l'hiſtoire de S. Vincent d'Agent, peut donner lieu de croire que] cette egliſe eſtoit de luy, comme Browerus le ſoûtient, & non de celui de Saragoce. Ses actes diſent en effet qu'au lieu où le demon avoit autrefois eſté adoré, l'on voyoit une egliſe [de J.C,] à laquelle les peuples accouroient tous les ans de tous les environs pour y honorer S. Vincent, [1] qui y avoit ſouffert le martyre. Fort.l.1.c.8 p. 36. c.9.p.36.37. n.p.11 12. Boſq.l.5 p.174.

1. S. Gregoire de Tours parle de cette egliſe baſtie au lieu de ſon martyre prés d'Agen. [a] Beaucoup de perſonnes s'y refugierent durant la guerre de Gontran contre Gondebaud, dans la croyance que des Chrétiens reſpecteroient l'egliſe d'un ſi grand Martyr. Elle fut neanmoins pillée par les ſoldats de Gontran. Mais Dieu punit ſeverement tous ceux qui avoient eu part à ce ſacrilege. Il rendit ce Saint illuſtre par divers autres miracles, qui ſe faiſoient non ſeulement à ſon nouveau tombeau de Pompeiac, mais encore [2] à ſon ancienne ſepulture, en faveur de ceux qui Gr.T.h Fr.l.7. c.35.p 398. a Ibigl.M c 105. p 240 241. p.240 Boſq.l.5. p.174.

1. Browerus croit neanmoins que cette egliſe baſtie par Leonce eſtoit prés de Bordeaux, & quelque ancien temple d'idoles. Fort.n.p.12.13.

2. *ubique*. Je penſe qu'il faut *ibique*.

avoient recours a ſon interceſſion. Ceux auſſi qui manquoient au reſpect qu'ils luy devoient, en eſtoient ordinairement punis
Gall.chr. t.2.p. 69.1.d. par un chaſtiment exemplaire. Sa feſte eſt encore aujourd'hui fort celebre à Agen 'le 9 de juin, particulierement ſur une mon- 1.
p.67.2.c. tagne appellée de ſon nom, 'qui eſt celle meſme où l'on tient que
Sur.20.oct.p. 309. § 4. Saint Caprais ſe retira auprés d'Agen du coſté du ſeptentrion.
a Gall. chr.t.2. p.69.1.2. [a] On y a fait une chapelle dans une caverne où on pretend que S. Vincent s'eſtoit auſſi caché, & que ſon corps y a eſté enterré d'abord, ['quoique l'un & l'autre ſe diſe ſans fondement, & V. la note 4.
2.b. peut-eſtre meſme contre la verité.] 'On viſite encore beaucoup ce lieu le 6 de novembre, à cauſe d'une peſte qu'on croit avoir eſté éteinte par ſon interceſſion en 1629. Il y a diverſes egliſes
c. ſous ſon nom dans le dioceſe d'Agen, '& une celebre collegiale au Mas d'Agenois [ſur la Garonne,] qu'on a ſoumiſe à Condom
Scal.em. p.618. lorſqu'on en a fait un eveſché. 'Quelques uns pretendent que toutes les anciennes egliſes de l'Aquitaine qui portent le nom de S. Vincent, ſont de celui-ci, quoique celui d'Eſpagne y ſoit aujourd'hui honoré comme le patron, parceque celui d'Agen eſt preſentement preſque inconnu.

Bar.9.jun.c] Gal.chr.p.69. 2.c. 'Baronius & d'autres ſuppoſent comme une choſe conſtante, que S. Vincent Martyr, dans l'egliſe duquel ſe tint le Concile
Chal.t.2.p.23. de Challon ſur Sône vers l'an 644, eſt celui d'Agen, 'quoique cette egliſe qui eſt la cathedrale, prenne aujourd'hui pour pa-
Conc.t.6.p.388. tron celui d'Eſpagne. 'Tout le Concile adreſſa ſes vœux à ce Saint pour la vie du Roy Clovis II, & pour obtenir en faveur du Concile meſme la lumiere du S. Eſprit.

Avit.ep.70.p. 125. [Environ 150 ans auparavant,] 'S. Avit de Vienne parle d'une ſolennité de S. Vincent qui ſe renouvelloit tous les ans, & à laquelle il prenoit part. Le Prince S. Sigiſmond y venoit aſſiſter.
n.p.48. 'Le P. Sirmond croit que c'eſtoit à Challon.

Boll.16.may,p. 607.d.e. 'S. Domnole Eveſque du Mans baſtit auprés de ſa ville au VI.
p.608.b. ſiecle, une abbaye de S. Vincent Martyr & de S. Laurent, où il fut enſuite enterré. Il y mit le chef de S. Vincent, 'ce que l'on entend communément de celui d'Eſpagne, ["dont on voit nean- V. S. Vin-
moins que le chef a eſté apporté d'Eſpagne à Caſtres long temps cent § 7.
22.jan.p.399. § 10. aprés.] 'C'eſt donc plutoſt de quelque autre S. Vincent, [& ſans doute de celui d'Agen, qui eſtoit alors fort honoré en France.]
Gal.chr. t.4.p. 943.2.c. 'L'abbaye de S. Vincent eſt encore aujourd'hui fort celebre au

Scal.em. p.618.b. 1. [Je ne ſçay donc pourquoi] 'Scaliger dit qu'à Agen & dans le reſte de l'Aquitaine, on ne fait plus aujourd'hui de S. Vincent au mois de juin, mais en janvier. Et il paroiſt dire que c'eſt parcequ'on le confond avec celui de Saragoce.

Mans, [& Dieu l'a conſervée juſques à preſent dans ſon ancienne poſſeſſion d'avoir un Abbé regulier.]

SAINT VICTOR,
MARTIR A MARSEILLE.

L'AUTORITÉ de Fortunat & de S. Gregoire de Tours, nous apprend que le nom de S. Victor eſtoit illuſtre en France au VI. ſiecle entre les Martyrs: 'Et nous aprenons l'hiſtoire de ſon martyre par ſes actes, [qui veritablement ne ſont pas originaux,] "mais qui ne laiſſent pas de meriter noſtre reſpect & noſtre croyance, au moins pour le fond des choſes. Car ils ſont écrits avec une gravité, une eloquence, & une erudition digne de S. Eucher, de S. Hilaire d'Arles, de Caſſien, & des autres grands hommes du meſme temps. Et comme Caſſien a eſté Abbé du monaſtere où l'on conſervoit les reliques de S. Victor, il y a quelque lieu de croire qu'ils peuvent eſtre de luy.]

Fort. l. 8. c. 4 p. 190 | Gr. T. gl. M. c. 77. p. 170.

Boſq. t. 2. p. 127.

Note 1.

'L'auteur de ces actes nous donne l'idée qu'il y a eu un fort grand nombre de Martyrs à Marſeille, tant des habitans de la ville, que de ceux qu'on y amenoit des environs. [Cependant nous ne connoiſſons aujourd'hui que Saint Victor & ceux qui ſouffrirent avec luy, S. Defendant dont nous avons parlé ſur S. Maurice,] '& les SS Herme, Adrien, avec environ 25 autres dont on fait le premier de mars, ſans qu'on ſache rien de leur hiſtoire. 'Mais S. Victor a eſté le plus conſiderable de tous, ſoit parmi les payens pour ſa qualité, ſoit parmi les Chrétiens pour ſa lumiere & pour ſon zele dans les choſes de noſtre religion. 'La puiſſance formidable de l'ennemi qu'il eut à combatre, ſavoir l'Empereur Maximien en perſonne, ſervit à rendre encore ſa victoire plus illuſtre & plus glorieuſe.

p. 127.

Boll. 1. mars, p. 29. 30 | Gueſ. maſ. p 128. 129.

Boſq. t. 3. p. 127.

p. 128.

'Maximien aprés le carnage de la legion Thebéenne [en 286, & les guerres qu'il fit enſuite,] eſtoit venu ["vers l'an 290] à Marſeille, où la crainte de ſa cruauté tenoit tous les Chrétiens dans l'effroi. 'S. Victor qui eſtoit alors officier dans les troupes, [a] employoit toutes les nuits à les aller viſiter chacun dans leurs mai-

p. 128.

Note 2.

[a] p. 128. 130.

[a] p. 128.

ſons, pour les animer à preferer la vie eternelle à celle qui ne fait que paſſer. Il fut ſurpris dans ces excercices ſi dignes d'un
p.134. ſoldat de J. C, & preſenté aux Prefets 'Aſtere & Eutyque, [a]de-
a p.128. vant leſquels il confeſſa avec un courage plein d'aſſurance qu'il preferoit le ſervice d'un homme mort, mais reſſuſcité, & Fils de Dieu, à tout ce que la faveur de l'Empereur luy pouvoit procurer de biens.

p.129. 'Tous les aſſiſtans s'eleverent ſur cela contre luy avec de grands cris, ſans qu'il en fuſt ebranlé. Cependant comme c'eſtoit "une *vir clarus.*
perſonne de conſideration, on en fut parler à Maximien, qui
p.129.130. [ſelon ſa fureur naturelle,] ſe le fit auſſi-toſt amener, '& [1]luy fit de 1.
grandes menaces pour l'obliger de ſacrifier aux idoles: Mais ces menaces ne firent que l'affermir dans la foy, parcequ'il eſtoit perſuadé que tout eſt peu de choſe quand il s'agit d'acheter le ciel. Sur cela Maximien en furie, commande qu'on le traine par toute la ville lié [par les piez] avec des cordes, croyant par un traitement ſi étrange intimider les Chrétiens, & venger ſes Dieux. Tous les payens accoururent à ce ſpectacle, dont ils taſchoient d'augmenter la honte par leurs inſultes & la cruauté par tous les coups qu'ils donnoient au Saint.

p.130. 'On le ramena tout dechiré, & tout couvert de ſang [2]devant 2.
les Prefets, qui le preſſerent plus que jamais de ne ſe pas expoſer à perdre ſa fortune, à devenir la honte de ſa famille & à perir enfin par les plus cruels ſupplices, & cela, diſoient-ils, pour un homme mort en croix; & pour une gloire & des biens imagi-
p.130-133. naires que ni luy ni aucun autre n'avoient jamais vus. 'Mais le Saint fortifié par l'Eſprit de Dieu, & par les ſouffrances meſmes qu'il avoit déja endurées, leur répondit comme un Martyr, & comme un oracle du S. Eſprit. 'Ses actes luy font faire ſur cela un diſcours aſſez long, mais tres beau, qui prouve avec beaucoup de ſolidité la verité de la religion Chrétienne, & la folie du paganiſme. Et comme on ſe moquoit de ce que les Chrétiens mettoient leur eſperance dans des biens dont ils n'avoient point de
p.133. preuves; 'Nous vous montrons, leur dit le Saint, combien nous «
ſommes aſſurez de ce que nous eſperons, par les ſupplices que «
nous endurons avec tant de joie; & c'eſt de quoy je ſuis preſt «
moy meſme de ſervir d'exemple. «

p.133.134. 'Les Prefets étrangement irritez de ſon diſcours, ne pouvoient neanmoins s'accorder ſur ce qu'ils devoient prononcer contre

MS.p.703. 1. 'Cela eſt plus étendu dans des actes manuſcrits.
MS.p.704.705. 2. 'Les actes manuſcrits raportent tout autrement ce qui ſe paſſa juſqu'à la queſtion.

luy. Il ſe querellerent meſme, en ſorte qu'Eutyque quitta. Aſtere eſtant demeuré au ſiege, ordonna qu'on fiſt ſouffrir au Saint les tourmens de la queſtion, qui furent fort violens & fort longs; & le Saint levant les yeux au ciel, demandoit la patience au Pere des miſericordes, dont il ſavoit qu'elle eſtoit un don.

» 'Quelques uns luy font dire ces paroles: Ecoutez, Seigneur, la MS.p.705.
» priere de voſtre ſerviteur: ne ſouffrez pas que je vous abandon-
» ne, moy qui ne vous ay jamais quitté depuis que je vous ay connu.
» Soyez avec moy, puiſque tout mon deſir eſt d'eſtre avec vous.
» Vous eſtes mon createur: vous eſtes mon redempteur: n'aban-
» donnez point celui pour qui vous avez livré voſtre propre Fils.

'Ses actes diſent que J. C. luy apparut alors avec la Croix à la Boſq.l.5.p.134.
&c. main, 'luy donna la paix, & l'aſſura que c'eſtoit luy qui ſouffroit dans ſes Saints, qui les aſſiſtoit dans le combat, & qui les couronnoit aprés la victoire. A cette parole le Saint ſe trouva ſans douleur, 'ſon ame eſtant remplie d'une ſi grande force, qu'il p.135. contoit pour rien tout ce qu'il ſouffroit. 'Ainſi il ne s'occupa plus p.133. qu'à rendre graces de tout ſon cœur à celui qui l'eſtoit venu conſoler.

'Les boureaux s'eſtant enfin laſſez de le tourmenter, Aſtere le p.134. fit enfermer dans un cachot tres obſcur. Mais au milieu de la nuit, Dieu y repandit par ſes Anges une lumiere plus brillante que celle du ſoleil: Les gardes nommez Alexandre, Longin, & Felicien, voyant ce prodige, ſe jetterent aux piez du Saint, pour luy demander en meſme temps le pardon [de ce qu'ils luy avoient fait ſouffrir,] & le batteſme. Il les inſtruiſit ſelon que le temps le permettoit, fit venir des Preſtres, & les mena à la mer, où ils
de fonte levavit. furent battizez; & luy meſme 'les leva de l'eau, 'comme leur par- MS.p.705.
rain. Il retourna enſuite avec eux à la priſon.

'Maximien ſçeut dés le lendemain la converſion des trois ſol- Boſq.p.134.
dats. Il en fut étrangement irrité, & fit afficher un edit, 'par le- p.135.
quel il ordonna qu'ils ſeroient decapitez, & Victor appliqué de nouveau à une queſtion plus rigoureuſe que la premiere. Le Saint ſans s'effrayer, ne ſongea qu'à animer les trois ſoldats à la mort. Il leur raporta ſur cela comment Dieu l'avoit conſolé le jour precedent, & les exhorta à ſe montrer dignes de l'honneur que leur faiſoit J. C. de les expoſer les premiers au combat, au moment qu'ils entroient dans ſa milice. 'On les mena tous qua- p.136.
tre enſemble à la place, où preſque toute la ville accourut, les payens, pour ſatisfaire leur inhumanité, les Chrétiens pour voir combatre les Martyrs contre le Diable. Tout retentiſſoit de cris

contre Victor, & on vouloit qu'il fiſt retracter les trois ſoldats : mais il declara hautement qu'il ne détruiſoit point ce qu'il avoit edifié. "Et comme les ſoldats perſiſtoient auſſi à confeſſer J. C, on leur fit auſſi-toſt trancher la teſte: ce que S. Victor ayant vu, il ſupplia Dieu en pleurant de le rendre le compagnon de leur martyre & de leur gloire. V. la note 1.

p. 136. 'On fit enſuite ſouffrir au Saint "une tres rude torture pour ſatisfaire le peuple[auſſi-bien que l'Empereur,]& puis on le remena en priſon où il paſſa trois jours 'à demander à Dieu la grace du martyre avec un cœur profondément humilié, & en repandant beaucoup de larmes. [Cette priere ne pouvoit manquer d'eſtre exaucée.] Maximien voulut eſtre ſon dernier boureau. Il le fit venir, l'interrogea ſur ſa foy, & le trouva toujours le meſme. Il employa encore les menaces, les injures, '& ſelon quelques uns, "les tourmens de la queſtion, '& encore inutilement. Enfin il fit apporter un autel, fit preparer le ſacrifice,& commanda au Saint d'offrir de l'encens à Jupiter. Mais le Saint rempli de l'ardeur du Saint Eſprit qui l'elevoit audeſſus de luy meſme, s'approche de l'autel & le renverſe "d'un coup de pié. On luy coupe auſſi toſt ce pié par ordre de Maximien,& il l'offrit avec joie à J. C. comme les premices de ſon corps.

MS. p. 706. Boſq. p. 136. p. 137. &c. &c. 1. *de manu ſacerdotis*

p. 137. 'Mais comme il falloit qu'il s'offriſt auſſi à luy tout entier, Maximien par une cruauté inouie ordonna qu'on le mettroit ſous une meule de moulin, pour y eſtre entierement briſé. Il alla avec joie à ce ſupplice, où il fut moulu, & devint le froment de J. C. Mais la machine s'eſtant auſſi-toſt rompuë par un ordre particulier de Dieu, comme il reſpiroit encore un peu, on luy trancha la teſte, & on luy fit ainſi reinporter une victoire pleine & entiere. On pretend qu'on entendit en meſme temps une voix du ciel, qui diſoit, *Vous avez vaincu bienheureux Victor, vous avez vaincu.*

p. 137. 'Le tyran s'imaginant pouvoir triompher au moins des Martyrs aprés leur mort, fit jetter dans la mer le corps du Saint & des trois ſoldats qui eſtoient morts avant luy, pour les priver de l'honneur de la ſepulture. Mais Dieu voulut que l'eau les portaſt de l'autre coſté du port, où les Chrétiens les enterrerent dans une roche qu'on avoit creuſée, & où Dieu les rendit illuſtres par divers miracles.

Gr. eſ. maſ. p. 131. Flor. p 675. 'S. Victor ſouffrit, ſelon quelques copies de ſes actes, le 21 de juillet, 'auquel ſa feſte eſt marquée dans les martyrologes de S.

1. *martyrium ſuum magna contritione cordis Domino commendabat.*

Jerome,

Jerome, dans Uſuard, & dans [1] beaucoup d'autres. [On joint toujours avec luy les trois ſoldats Alexandre, Longin, & Felicien, [quoiqu'ils aient ſouffert trois jours auparavant ;] & on y joint encore ſouvent un S. Deutere, qu'Adon dit eſtre un enfant qui mourut priant ſur le ſepulcre de S. Victor. 'Pierre des Noels qui l'appelle Eleuthere, dit qu'il s'y eſtoit retiré en fuyant la perſecution. 'D'autres écrivent que cet enfant qui eſtoit Chrétien & battizé, eſtoit fils de S. Longin ; & qu'ayant voulu traverſer la mer à la nage, quoiqu'il fuſt encore fort jeune, pour venir au tombeau de ſon pere, [dés qu'il eut ſçeu ſans doute que ſon corps avoit eſté trouvé & enterré ;] il en fut tellement epuiſé, qu'aprés s'eſtre jetté ſur le tombeau, il y expira, & fut jugé digne d'eſtre honoré avec ſon pere à cauſe de l'ardeur de ſa pieté.

P. de N. l. 6 c. 122. p. 123. 1.

MS. p. 707.

'Caſſien qui vint demeurer à Marſeille peu aprés la mort de S. Chryſoſtome, y baſtit un monaſtere, qui a depuis eſté fort celebre ſous le nom de Saint Victor. 'Le pere Gueſnay le place à peu prés où eſtoit le tombeau du Saint ſelon ſes actes : Il ne dit pas neanmoins que ce fut ſur ce tombeau, & il inſinuë plutoſt qu'on y tranſporta depuis le corps de S. Victor. 'Ce monaſtere qui eſt encore aujourd'hui fort celebre, eſt entre les mains des Benedictins. 'L'abbaye de S. Victor à Paris eſtoit autrefois un prieuré qui en dependoit. 'S. Gregoire de Tours dit qu'il ſe faiſoit beaucoup de miracles à Marſeille au tombeau de S. Victor, particulierement pour la delivrance des poſſedez. 'On trouve dans des manuſcrits trois livres de ſes miracles. [a] Pierre Chanoine de S. Martin à Troies, aſſure que l'Empereur Jean Comnene avoit obtenu de l'Eveſque de Marſeille une partie du chef de Saint Victor, pour laquelle il avoit fait baſtir à Conſtantinople une egliſe & un monaſtere ſous le nom du meſme Saint ; que la ville ayant eſté priſe par les François [en 1204,] Garnier Eveſque de Troies avoit tiré de cette egliſe la relique du Saint, & [b] l'avoit donnée à Pierre auteur de la lettre qui eſtoit alors ſon aumoſnier ; que Pierre l'avoit donnée depuis à Pierre de Corbeil Archeveſque de Sens ; & que celui-ci en avoit donné une grande partie à l'abbaye de S. Victor de Paris, où cette lettre ſe garde encore. 'La relique y fut receuë ſolennellement le 12 d'avril ſous l'Abbé Jean le Teutonique, 'qui a gouverné depuis l'an 1203 juſqu'en l'an 1229.

Gal. chr. t. 4. p. 930.

Gueſ. v. Caſſ. l. 1. c. 46. p. 152. 153.

Gal. chr. t. 4. p. 930. 2.

p. 924. 2. a.

Gr. T. gl. M. c. 77 p. 170. 171.

Act. M. p. 299.

[a] Cang. de C. l. 4. p. 140.

&c.

p. 141.

Gal. chr. t. 4. p. 926. 2. b.

1. Adon, Notker, Raban &c.

SAINTE LUCINE
VEUVE,
ET DIVERS SAINTS MARTYRS.

[NOUS trouvons pluſieurs Lucines celebres à Rome.] 'Le martyrologe Romain en met une du temps meſme des Apoſtres, laquelle ſoulageoit les neceſſitez des Saints par ſes aumoſnes, les viſitoit dans les priſons, & les enterroit aprés leur mort dans une "cave qu'elle avoit fait faire à ce deſſein, dit Adon, & où elle fut enfin enterrée elle meſme. 'Il en eſt parlé dans les actes de S. Proceſſe & S. Martinien, [s'ils eſtoient de quelque autorité.] [a] Baronius dit que ce fut elle qui enſevelit le corps de S. Paul. [Elle eſt marquée le 30 de juin dans Uſuard, Adon, & quelques autres.

Bar. 30. jun. e.

crypta.

Sur. 2. jul. p. 27. § 4.

[a] Bar. 69. § 13.

Il faut faire une ſeconde Lucine] 'de celle qu'on pretend avoir enterré le corps de S. Corneille Pape [en l'an 252,] '& Adon en dit encore d'autres choſes [qui ne ſont pas fort fondées.

255. § 61.

Ado, 14. ſept.

Mais nous avons une plus grande connoiſſance de la derniere, qu'on marque avoir fait paroiſtre ſa pieté dans la perſecution de Diocletien. Il en eſt parlé dans beaucoup d'actes de Martyrs, comme dans ceux de S. Sebaſtien qui ſont beaux & celebres, & dans ceux des SS. Anthieme & Siſinne, pour qui des perſonnes habiles & judiceuſes ont eu de l'eſtime. Nous ferons donc un tiſſu de ce que nous trouvons de cette Sainte, & nous y joindrons divers Martyrs dont l'hiſtoire a liaiſon avec la ſienne, ſans pretendre neanmoins que ce que nous en dirons doive paſſer pour indubitable, & auſſi fondé que ſi nous l'avions tiré d'Euſebe à qui quelques uns l'ont voulu attribuer, ou de quelque autre piece authentique, Car quoique les actes de S. Anthime, dont nous nous ſervirons principalement, paroiſſent bons, nous n'oſerions pas pourtant les faire paſſer pour une piece originale, "& il s'y rencontre meſme d'aſſez grandes difficultez.]

Note 1.

'Ils portent que S.te Lucine eſtoit fille de Sergius Terentianus "deux fois Prefet de Rome, & de Plautine fille de Galla qui

Sur. 11 may, p. 136. § 1.

Note 2.

avoit l'Empereur Gallien pour pere. 'Notker l'appelle Anicia Lucina. [On pourroit douter ſi elle n'eſt point la meſme] [a] que Lucille parente, dit-on, de 'S. Tiburce, illuſtre entre les Senateurs & les Martyrs. [Mais rien ne nous oblige de le dire; & je ne ſçay meſme s'il ſeroit aiſé d'accorder enſemble ce qu'on dit de l'une & de l'autre.] 'S.te Lucine fut mariée à Faltonius Pinianus, [b] qui pouvoit encore avoir le nom de Marcus. [c] Baronius croit que c'eſt de luy qu'eſt venu ce Pinien ſi celebre du temps de S. Auguſtin & de S. Jerome. [Au moins il eſt aſſez vraiſemblable que c'eſtoit de la meſme famille.]

Boll. 11 may, p. 617. a. b.

[a] Sur 2 jun. p. 18. § 3.

V. S. Sebaſtien § 8.

Boll. 11. may, p. 616. a.

[b] Anaſ. c. 11. p. 11.

[c] Bar. 302. § 111. 112.

'Pinien fut fait Proconſul d'Aſie par Diocletien & Maximien [dés l'an 286, ce qui marque qu'il avoit eſté Conſul quelques années auparavant;] & il y mena ſa femme avec luy. Il avoit pour *Conſiliarius* Aſſeſſeur un nommé Queremon, qui perſecutoit extremement les Chrétiens. Cet homme ayant eſté abandonné de Dieu au demon, tomba de ſon chariot devant tout le monde, & aprés avoir eſté horriblement tourmenté durant quelques heures, il expira en invoquant ceux meſmes qu'il avoit fait mourir. 'La vue d'un ſpectacle ſi funeſte ſaiſit Pinien d'effroi, & le fit tomber dans une maladie, dont tous les medecins n'attendoient plus que la mort.

Boll. 11. may, p. 616. a.

Conſiliarius.

b.

Lucine crut que le ſang des Chrétiens dont il s'eſtoit luy meſme rendu coupable, eſtoit la cauſe de ſon mal, & avoit ouvert l'entrée à l'ennemi. Elle fit donc chercher tous ceux qui eſtoient dans les priſons, & ſe les fit amener ſecrettement. Ces Saints eſtoient Anthime Preſtre, & Siſinne Diacre, avec Maxime, Baſſus, Fabius, Dioclece ou Diocletien, & Florent. Elle les conjura d'obtenir la gueriſon de ſon mari, leur promettant en recompenſe beaucoup de preſens, & la liberté. Anthime luy dit que ſi Pinien ſe faiſoit Chrétien, il ſeroit aſſurément gueri. 'Lucine luy fut porter cette parole, & l'ayant trouvé dans une aſſez bonne diſpoſition, elle fit entrer dans ſa chambre Anthime & Siſinne, 'qui luy firent quelques diſcours tant pour l'exhorter à embraſſer la foy, que pour l'inſtruire: '& à la fin ils luy impoſerent les mains.

b. c.

c. d. e.

e.

'Pinien adreſſa enſuite ſa priere à J.C. en témoignage de ſa foy & de ſon eſperance: & les SS. Anthime & Siſinne ayant fait le meſme de leur coſté, la chambre fut remplie d'une grande lumiere, qui dura une demi-heure, & ſe diſſipa peu à peu. 'Anthime & Siſinne dirent alors à Pinien de ſe lever, & il ſe trouva parfaitement gueri en ce moment. Il en rendit graces à J. C, fit

e.

e. f.

f. venir les autres Confeſſeurs que nous avons nommez ; '& aprés avoir paſſé ſept jours avec eux à prier Dieu, & à recevoir leurs inſtructions, il fut battizé avec ſa femme & tous ſes amis. Il demeura encore un an dans ſa charge, & delivra tous les Chrétiens qui eſtoient dans les priſons, 'ou dans les mines & dans les &c. autres travaux.

[Il ſemble par tout ceci qu'il y avoit eu une perſecution conſiderable dans l'Aſie au commencement de Diocletien, au lieu qu'Euſebe témoigne que l'Egliſe jouiſſoit alors d'une grande paix. Mais il ne faut pas pretendre que dans les regnes des payens les plus pacifiques, il n'y ait point eu dutout de Martyrs, eſtant difficile que les Gouverneurs n'en fiſſent quelques uns quand ils en avoient la volonté.]

f.617.a. 'Pinien revint depuis en Italie [ſur la fin de l'an 287,] & amena avec luy les Confeſſeurs par qui il avoit eſté converti, avec pluſieurs autres Chrétiens : & comme on en faiſoit du bruit dans Rome, il les mit en differens endroits de ſes terres : Car il en p.617.d. avoit beaucoup. 'S. Anthime Preſtre demeura caché dans celles qui eſtoient auprés de Rome avec Maxime, Baſſus, & Fabius ;

a. '& Siſinne s'établit dans une terre que Pinien luy donna prés d'Oſme [dans la Marche d'Ancone,] où il avoit avec luy Dioclece, Florent, & beaucoup d'autres. Ceux-ci vécurent trois ans en cet endroit avec beaucoup de repos, s'occupant au ſervice & aux loüanges de Dieu ; & ils y furent enfin couronnez

c. du martyre [l'an 290.] 'Car ceux du pays ayant accoutumé de faire tous les trois ans des ſacrifices à un demon, qui, comme ils pretendoient, rendoit des oracles, on dit qu'alors le demon leur declara qu'il ne pouvoit plus continuer, à moins que Siſinne, Dioclece, & Florent, ne ſacrifiaſſent. Ces trois Saints furent donc pris, & ſur le refus de ſacrifier, ils furent lapidez par le peuple. Les Chrétiens les retirerent de deſſous les pierres dont p.618.b. on les avoit accablez, & les enterrerent en un meſme lieu, 'tout auprés de la ville d'Oſme.

[S. Anthime & ceux qui eſtoient de ſa compagnie, n'eurent p.617.d. pas un moindre bonheur.] 'Un Preſtre de l'idole appellée Silvanus, ayant eſté poſſedé du demon dans un ſacrifice, devint ſi furieux, qu'il tuoit tout le monde qu'il rencontroit. On en avertit Saint Anthime, qui non ſeulement l'arreſta par la terreur du non de J.C, mais encore le remit en ſon bon ſens, & le convertit trois jours aprés, avec ſa femme & ſes enfans, par la force de ſes jeûnes & de ſes prieres. Beaucoup d'autres ſe convertirent

auſſi, & meſme abatirent le bois & l'autel de Silvanus. Mais e.
ceux qui demeurerent incredules, accuſerent Saint Anthime
1. devant Priſque Conſulaire [ou gouverneur de la province] qui
l'ayant fait prendre, & voyant qu'il refuſoit de ſacrifier, le fit jet-
ter dans le Tibre avec une pierre au cou; & les payens luy briſe-
rent tous les membres à force de le trainer, avant que de le jetter
dans l'eau. Il en fut retiré vif par un Ange, diſent ſes actes; de
ſorte que le lendemain quand les payens voulurent ſe moquer
des Chrétiens, qui à leur ordinaire venoient voir le Saint, & re-
cevoir ſa benediction, ils furent bien ſurpris d'apprendre d'eux
qu'il eſtoit dans ſon oratoire en une parfaite ſanté. La pluſpart
furent convertis par ce miracle, & les autres ayant de nouveau f.
deferé le Saint à Priſque, ce gouverneur aprés avoir taſché
durant trois jours de l'abatre par la rigueur de la priſon, & les
menaces des ſupplices, le condanna à eſtre decapité. Son corps
fut enterré dans ſon oratoire.

Ses diſciples ſe rangerent aprés ſa mort ſous la conduite de f.
S. Maxime ſon ami, de quoy Priſque ayant receu des plaintes, il
envoya pour le prendre. Le peuple voulut reſiſter; mais Maxime
l'appaiſa, & s'en alla trouver Priſque, qui le fit fuſtiger & de- p.618.a.
capiter.

Baſſus prit aprés luy le ſoin d'encourager les Chrétiens: & a.c.
lorſque quelque temps depuis, le peuple aſſemblé au lieu appellé
Fornove dans le pays des Sabins pour ſacrifier à Bacchus le vou-
lut obliger de participer à leur idolatrie, il s'en moqua, & d'un
ſeul ſouffle fit tomber leurs idoles qui ſe briſerent en pieces; Il b.
fut à cauſe de cette action tellement battu à coups de pié, de
poign, & de baſtons, qu'il en mourut.

Fabius le ſuivit ayant eu la teſte tranchée par ordre du Gou- b.
verneur, aprés avoir ſouffert long-temps la priſon. Luy & les
trois autres furent enterrez chacun au meſme lieu où il avoit
accoutumé de prier, ſur le chemin du Sel qui mene à la Marche
d'Ancone.

Le martyrologe Romain fait memoire de ces ſept Martyrs le p.614.d.e.
11 de may, auquel les Martyrologes de S. Jerome marquent ſeu-
22 milles. lement S. Anthime Martyr à 8 ou 9 lieues de Rome; & ils ſont
ſuivis par Uſuard, Adon, & Notker. Ou marque que dans le f.615.a.
VIII. ſiecle, Charlemagne fonda vers Chiouſi dans la Toſcane,
une abbaye de S. Anthime & de S. Sebaſtien, où le corps de S.
Anthime fut tranſporté: & on croit qu'il y eſt encore aujour-

1. Il eſt appellé une fois Proconſul; ce qui eſt inſoutenable.

d'hui meſlé avec d'autres reliques, hors un os que l'on montre
p.614.c. au peuple. 'Quelques uns le font Eveſque au lieu de Preſtre,
Fer.D.t.2.h.19. quoique ſans fondement. 'Nous avons un ſermon de Pierre
p.46.47. Damien ſur ce Saint, tout à fait conforme à ſes actes, qui y ſont meſme citez expreſſément.

Boll.11.may,p. 615.b. 'S. Maxime, S. Baſſus, & S. Fabius, qui ont ſouffert au meſme pays que S. Anthime, un peu plus loin de Rome, ne ſont point marquez dans les anciens martyrologes, non plus que S. Siſinne
p.615.b.c|Flor. p.533. Diacre. 'Mais Saint Florent & S. Diocletien ou Dioclece, ſont marquez le 16 de may dans ceux de Saint Jerome, dans Notker,
Boll. p.615.d.e. Raban, & quelques autres. 'S. Leopard Eveſque d'Oſme baſtit une egliſe ſur leur tombeau, & il s'y forma une abbaye appellée S. Florent. Mais ce lieu ayant eſté détruit, les corps de ces deux Saints, (& on y ajoute auſſi ceux de S. Siſinne & S. Maxime,) furent tranſportez à Oſme en 1437 dans l'egliſe cathedrale, où
e.f. on les conſerve encore aujourd'hui. 'Le lieu de leur martyre eſt entierement abandonné.

p.618.c. 'Les actes de ces Saints finiſſent en diſant que Pinien ſe rejouit beaucoup de leur triomphe, & qu'enfin il ſe repoſa luy meſme
d. au Seigneur, comblé des merites de ſa foy. 'D'autres ["qui ſont moins autoriſez,] diſent qu'il donna beaucoup de terres aux V. la note 1.
egliſes, & qu'il fut luy meſme eprouvé par diverſes tentations,
p.615.c. qui luy acquirent le titre de Confeſſeur. 'Sa feſte eſt marquée au 10 de may dans Notker & dans Raban.

Anaſt.c.31.p.11. [S'il faut ajouter quelque croyance à Anaſtaſe, il dit que Lucine vécut quinze ans avec ſon mari qu'il appelle Marc, & qu'il y avoit 19 ans qu'elle eſtoit veuve lorſqu'elle retira chez elle le Pape Marcel [vers l'an 309. Selon ce conte il faut qu'elle ait eſté mariée vers l'an 275, & que Pinien ſoit mort en 290. Cela s'accorde aſſez avec ce que nous avons dit, puiſqu'il a pu eſtre Proconſul d'Aſie en 286 & 287, enſuite de quoy il eſt aiſé de trouver les trois ans qu'il doit au moins avoir vécu depuis ſon retour en Italie.

Cette chronologie s'accorde encore fort bien avec ce que nous trouvons dans les actes de S. Sebaſtien, & ce qui nous a obligé de dire que Pinien devoit eſtre revenu d'Aſie à la fin de l'an 287. Car S. Sebaſtien ayant eſté martyrizé le 20.e janvier 288, autant que nous en pouvons juger par les circonſtances de l'hiſ-
Boll.20.jan.p. 278.§ 88. toire,] & ſon corps ayant eſté jetté dans un egouſt, il s'apparut la
§ 89. nuit à S.te Lucine, luy marqua le lieu où il eſtoit, & l'avertit de l'aller retirer de là pour l'enterrer aux Catacombes. 'Elle executa

cet ordre, y eſtant allée elle meſme au milieu de la nuit avec ſes domeſtiques : & elle demeure trente jours au tombeau de ce Saint ſans en ſortir.

'Nous trouvons encore diverſes choſes de S.te Lucine dans une addition des actes de S. Anthime, qui paroiſt eſtre tirée de diverſes autres pieces, [& 'qui eſt meſlée de circonſtances tout à fait inſoûtenables. Nous avons cru neanmoins en pouvoir tirer ce qui peut eſtre vray, quoiqu'il n'y ait pas lieu de s'en aſſurer beaucoup.] 'Cette addition porte donc qu'aprés la mort de Pinien, Lucine paſſoit les jours & les nuits à prier & à lire, ſervant Dieu avec une chaſteté & une pureté tout entiere. Et accabloit meſme ſon corps par des auſteritez qui eſtoient audeſſus de ſes forces, paſſant quelquefois trois jours ſans manger. 'Ce qu'elle continua juſqu'à ce que S. Sebaſtien s'apparut à elle, & luy ordonna d'uſer d'un peu de vin, & de ſe contenter de jeûner tous les jours, c'eſt à dire de prendre chaque jour de la nourriture.

Boll.12.may,p. 614.c. V.la note 1. p.618.d. e.

'L'addition parle enſuite des ſaints Martyrs Simplice & Fauſtin, & de S.te Beatrix leur ſœur, dont nous avons auſſi des actes manuſcrits, [qui ne ſont pas non plus capables de faire aucune autorité] 'Baronius les a eus.[a] Tout ce qu'on dit de ces Saints, c'eſt qu'aprés avoir ſouffert pluſieurs ſupplices, ils eurent la teſte tranchée, & leurs corps furent jettez dans le Tibre avec une pierre au cou. 'Une inſcription aſſez barbare, mais qui ſe lit ſur leur tombeau, ſemble plutoſt dire qu'ils y furent noyez.[b] Beatrix leur ſœur, aſſiſtée des Preſtres Criſpe & Jean, ayant tiré leurs corps de la riviere, les enterra à ſix milles de Rome ſur le chemin de Porto, 'où les martyrologes de S. Jerome diſent qu'on faiſoit leur feſte le 29 de juillet. 'Elle eſt marquée ce jour là [par Bede &] par preſque tous les autres Latins. 'Elle l'eſt encore dans le calendrier du P. Fronto, dans le miſſel Romain de Thomaſius, & dans divers exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire. 'Le lieu de leur ſepulture qui portoit le nom de Philippe, s'eſt auſſi appellé cimetiere de Genereux ou Genereuſe.[c] Le Pape Leon II. tranſporta leurs corps dans une egliſe de S. Paul qu'il fit baſtir en 683. ou 684. 'Un tombeau de marbre dans lequel ils ont repoſé quelque temps, eſt aujourd'hui dans l'egliſe de S.te Marie Majeure. 'On met leur martyre ſous Diocletien, lorſque beaucoup de Chrétiens perdoient la vie à Rome pour J.C. [c'eſt à dire aprés les edits publiez en l'an 303 contre tous les Chrétiens.]

f MS.p.8. Bar.29.jul.d. a MS.p.8 Ado, 29.jul. Bar.29.jul.d Aring.l.2.c.20. §1.p.220. b Ado,29.jul MS.p.8. Flor.p.686. p.689.1. Front.p.107 Thom.p.161 Sacr p.171. Flor.p.687.1 Aring.p.220. c Anaſ. c.81.p. 57. Aring.p.220.1. MS.p.8.

Boll.20.jan.p. 271. § 36. a 11.may,p.618. f.

'Beatrix[leur ſœur peut bien eſtre celle qui]ſervit de maraine [en 285] aux femmes que S. Sebaſtien avoit converties.[a] Aprés avoir enterré ſes ſaints freres, elle ſe retira auprés de S.te Luciene,

MSS.p.8.9.

& demeura ſept mois avec elle. 'Elle avoit une terre, dont un voiſin nommé Lucrece ayant deſſein de s'emparer, il fit prendre Beatrix, & la ſomma de ſacrifier: & comme elle le refuſa, il la fit étrangler la nuit par ſes gents, diſent ſes actes. [S. Baſile raporte quelque choſe de ſemblable de S.te Julitte, mais non pas qu'un particulier l'ait fait étrangler ſecretement.] Lucine enterra S.te Beatrix le 20 de juillet auprés de ſes freres,[à qui elle

Thom.p.161.

eſt toujours jointe,] 'mais quelquefois ſous le nom de Viatrix.

Boll.p.618 619.

'Lucrece ne jouit pas long-temps de ſon crime. Car lorſque pour s'en rejouir avec ſes amis, il les traitoit dans cette terre meſme qu'il avoit occupée, les actes raportent qu'un enfant prononça tout haut ces paroles: Ecoutez Lucrece; vous avez « tué, & vous vous eſtes emparé [du bien des morts.] C'eſt pour- « quoi vous eſtes livré entre les mains de voſtre ennemi. Il paſſit « à ces mots ſaiſi de frayeur, & en meſme temps le demon entra dans luy, & aprés l'avoit tourmenté durant trois heures, luy oſta la vie. Tous les aſſiſtans en furent ſi effrayez, qu'ils ſe convertirent, & ils raconterent partout la vengance que Dieu avoit priſe de la mort de Beatrix.

p.619.d.

'On dit encore que Sainte Lucine receut chez elle les SS. Cyriaque, Large, & Smaragde, avec les vierges Memmie, & Julienne, & qu'elle les enterra quand ils eurent eſté martyrizez.

a.

'On ajoute que comme elle ſongeoit à ſe cacher à cauſe de la violence de la perſecution, S.te Beatrix s'apparut à elle, l'exhorta à demeurer, & l'aſſura que Dieu rendroit la paix à l'Egliſe ce mois là meſme, ce qui arriva en effet, [peut-eſtre par la ceſſion que Diocletien & Maximien firent de l'Empire le premier may de l'an 305.]

20.jan.p.278. § 90.

Quand Dieu eut rendu la paix aux Fideles, S.te Lucine donna ſa maiſon pour faire une egliſe, à laquelle elle laiſſa tout ſon

16.jan.p 9. § 21. 22.

bien, afin qu'il ſerviſt à aſſiſter les Chrétiens. 'Les actes de Saint Marcel Pape diſent qu'elle fut proſcrite pours ce ſujet par l'Empereur [Maxence,] & ajoutent qu'elle enterra les corps tant de Saint Marcel que de quelques autres. [Mais ces actes ſont trop

Front.cal.p.48.

pleins de fautes pour faire aucune autorité.] 'Nous trouvons dans un Concile ſous Symmaque une egliſe de Saint Laurent appellée *in Lucina*, ou *quæ appellatur Lucinæ*.

Boll 11.may,p. 619.d.e.

S.te Lucine vécut à ce que l'on pretend juſqu'à l'âge de 95 ans, toujours

toujours occupée à faire l'aumoſne, à jeûner, à prier, & à chanter des hymnes & des cantiques: & elle perſevera ainſi juſqu'à la fin dans une foy, une chaſteté, & une ſainteté merveilleuſe. [Si elle a eſté mariée vers l'an 275, âgée peuteſtre de 20 ans, & qu'elle ait vécu 95 ans, elle ne peut guere eſtre morte avant l'an 350.] Notker marque ſa feſte le 10 de may avec celle de S. Pinien ſon mari. p.615.c.

S. MAXIMILIEN MARTYR.

NOUS n'avons connu juſqu'ici que le nom de S. Maximilien, marqué au 12 de mars dans Adon, Notker, & quelques autres martyrologes, dont pluſieurs l'appellent Mamilien. Mais les Anglois en ont trouvé les actes dans un manuſcrit de Saliſberi, & les ont fait imprimer à Oxford en l'an 1680, avec ceux de S.te Perpetue & quelques autres. [On ne peut les lire ſans voir que c'eſt une piece ancienne & originale:] c'eſt pourquoi le Pere Mabillon n'a point fait difficulté de les inſerer dans ſes Analectes, & le Pere Ruinart les a donnez de nouveau dans ſon recueil des actes les plus authentiques, aprés les avoir revus ſur un manuſcrit qu'il en a trouvé en France. M.r Fleuri les a jugé dignes d'eſtre traduits en françois, & mis tout entiers dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique. [Il y a quelques endroits obſcurs, ſoit qu'il y ait faute, ſoit parceque nous ne ſavons pas aſſez l'antiquité: mais ils n'empeſchent pas d'entendre le reſte.] Boll. 12. mars, p.104. Oxon. act. p.37. Anal. t.4. p.566. Act. M. p.308. Fleuri, l.8. c.23. p.453.

21 an, 3 mois & 17 ou 18 jours.

[a]Ce Saint eſtoit un jeune homme de 21 à 22 ans, fils d'un nommé Fabius Victor. Ils eſtoient d'Afrique, [b] & tous deux Chrétiens. [c] Il ſemble que Victor fuſt de condition militaire, [ce qui obligeoit ſon fils ſelon les loix Romaines à s'engager auſſi dans les armes.] Cependant il reſolut de perdre plutoſt la vie que de le faire: [& c'eſt ce qui embaraſſe un peu] Car il n'y avoit point alors de perſecution, meſme contre les ſoldats. Mais outre les autres dangers de la milice, qu'on voit qu'il craignoit beaucoup, [outre qu'il pouvoit trouver cet emploi trop diſproportionné à Act. M. p.310. [a] §. 3. [a] §. 1. [b] p.311. [c] p.309. §. 1. §. 2.

l'idée que Dieu luy donnoit des devoirs d'un vray Chrétien, on
Bar.298. § 2. voit par l'hiſtoire de Saint Maurice,] '& par celle de S. Marcel Centenier qui eſt originale, [& fort conforme à celle-ci,] que ſans meſme qu'il y euſt de perſecution on exigeoit [quelquefois] des ſoldats [ou des ſermens, ou] des ſacrifices contraires à leur conſcience. [Il falloit bien que les Chrétiens trouvaſſent moyen de s'en exemter, puiſqu'il y en avoit pluſieurs dans les armées: mais c'eſtoit toujours une tentation à laquelle un jeune homme pouvoit craindre legitimement de ſuccomber. Le courage qu'il eut de ſouffrir la mort plutoſt que de changer de deſſein, & les reſpects que luy rend l'Egliſe, ſuffiſent pour nous faire honorer ſe reſolution, ſoit comme une prudence Chrétienne, ſoit comme un mouvement particulier du S. Eſprit: L'Egliſe greque & la latine l'honorent de meſme dans "S. Theogene, dont l'hiſtoire V. ſon titre. arrivée ſous Licinius eſt bien moins authentique que celle-ci. Et il eſt certain qu'on ne la peut pas blaſmer dans S. Maximilien
Act.M.p.310. 311. comme une chaleur indiſcrette d'un jeune homme,] 'puiſque ſon pere bien loin de s'y oppoſer, le vit mourir avec joie.

p.309. [Sur le refus donc qu'il fit de s'enroler,] 'il fut obligé de comparoiſtre le 12 de mars 295, à Theveſte ou Thebeſte ['ville d'Afri- 1.
Anal.t.4 p.566. que,] devant le Proconſul nommé [Caſſius] Dion, 'qu'on croit eſtre celui meſme qui avoit 'eſté Conſul en l'an 291, & qui fut fait V. Dioclétien § 7.
Act.M.p.309. Preſet de Rome en l'an 269. ['Son pere y vint avec luy. Pompeien avocat [du fiſc] demanda qu'il fuſt enrolé, puiſqu'il avoit toutes les qualitez neceſſaires: & ſur cela le Proconſul luy demandant ſon nom, il répondit qu'il eſtoit inutile de le ſavoir, parceque eſtant Chrétien, il ne luy eſtoit pas permis de porter les armes, ni de mal faire. On ne laiſſa pas de le meſurer, (car c'eſt une des choſes que l'on examinoit dans les ſoldats:) & on trouva qu'il avoit cinq piez dix pouces ſelon la meſure des Romains, [plus
Veget.l.1.c 5. p 6. petite que la noſtre.] 'C'eſtoit une grandeur ſuffiſante pour eſtre
a l.2.c.5.p.33. enrolé: [a] & comme on avoit accoutumé de marquer les ſoldats
b Fleuri,p.458. par des piquures ſur la peau, [b] ou de quelque autre maniere [qui ne ſe puſt effacer,] Dion ordonna qu'on le marquaſt de cette ſorte. Mais il continua toujours à reſiſter, & à dire qu'il ne vouloit combatre que pour ſon Dieu, & non pour le ſiecle, & qu'on
Act.M.p.310. luy couperoit plutoſt la teſte que de le faire changer. 'Dion luy demanda qui luy avoit mis cela dans l'eſprit; & il luy répondit:

Act.M.p.311. p.308. § 3. 1. [C'eſtoit en Afrique,] 'puiſque le corps du Saint fut porté en littiere à Carthage. [Cela donne encore lieu de croire que Theveſte n'eſtoit pas loin de Carthage] 'Cependant Theveſte ou Thebeſte eſt celebre dans la Numidie; [& on n'en connoiſt pas d'autre. Mais le Proconſul tenoit il ſon ſiege dans la Numidie, qui avoit ſon Gouverneur qualifié Conſulaire? Il y a peut-eſtre faute dans ce nom de Teveſte.]

» C'eſt moy meſme, & celui qui m'a appellé [à la foy.] Dion dit au
» pere de porter ſon fils à ſon devoir : mais il répondit : Il ſçait
» bien ce qu'il a à faire, & ce qu'il luy faut.

'Dion le vouloit obliger de recevoir une marque de plomb p.310.
qu'on portoit au cou, & qui eſtoit comme le ſeau de la milice:
» mais il dit conſtamment qu'il la romproit. J'ay déja receu, ajouta
» t-il, le ſceau de J.C, & je ne veux point porter celui du ſiecle: Je
» ne puis entrer dans voſtre milice, mon nom eſtant déja enrolé
» entre les ſoldats de celui qui eſt mort pour mes pechez, & que
» tous les Chrériens ſervent comme l'auteur de leur vie & de leur
» ſalut. Le Proconſul le menaça de le faire mourir, & de l'envoyer
» promtement à ſon Chriſt. Vous ne ſauriez le faire aſſez toſt, luy
» dit le Saint: C'eſt toute la gloire que je pretens; c'eſt par ce
» moyen que je ne perirai jamais.

'Le Proconſul luy repreſenta qu'il y avoit des Chrétiens dans p.310.
les troupes, & meſme à la Cour des quatre Prince qui regnoient
» alors : ſurquoi il répondit : Ils ſavent ce qui leur eſt utile. Pour
mala. » moy je ſuis Chrétien, & je ne puis faire ce qui me ſeroit perni-
» cieux. Mais quel mal, dit le Proconſul, font ceux qui ſont dans
» les armes? Vous le ſavez aſſez, répondit le Saint. Dion luy repre-
ſenta encore qu'en refuſant de s'enroler, il s'expoſoit à perir par
le dernier ſupplice. [Car les Romains ont quelquefois meſme
» puni ce refus par le feu.] Mais le Saint répondit: Je ne crains
vivit. » point de perir; & ſi mon corps ceſſe de vivre, mon ame ira vivre
» avec J.C.

ſterne. Dion le voyant abſolument reſolu, fit effacer ſon nom du re-
giſtre, & dicta la ſentence, par laquelle il le condamnoit à perdre
la teſte pour avoir refuſé de s'engager dans le ſervice des armes.
» Maximilien en ayant entendu la lecture, répondit. Dieu ſoit
» loüé. 'Il fut conduit au lieu du ſupplice: & en chemin il exhor- p.311.
toit [les Chrétiens] à ſe haſter avec ardeur & de tout leur pou-
voir, pour meriter la grace de voir le Seigneur, & pour en obte-
nir une couronne pareille à la ſienne. Son pere ne le quittoit
point; & le Saint le pria avec un viſage gay de donner à l'execu-
teur un habit tout neuf qu'il luy avoit fait faire pour la guerre:
» à quoy il ajouta ces dernieres paroles: Ainſi puiſſé-je avoir la joie
» de vous voir un jour avec le fruit du centuple, pour jouir enſem-
» ble de la vuë & de la gloire du Seigneur. [Il luy ſouhaitoit viſi-
blement le martyre.]

'Aprés que le Saint eut eſté decapité, une dame nommée p.311.
Pompeienne demanda ſon corps au juge, & le fit porter dans

ſa litiere à Carthage, où elle l'enterra ſous un petit tertre auprés de S. Cyprien. Elle y fut enterrée elle meſme, eſtant morte 13 jours aprés. Victor pere du Saint s'en retourna chez luy plein de joie, & en loüant Dieu de ce qu'il luy avoit fait la grace de luy offrir un tel preſent, & de luy oſter toute la crainte [que luy pouvoit cauſer la jeuneſſe de ſon fils.] [1] Selon que la fin de cette hiſtoire ſe lit dans le manuſcrit de France, il ſuivit luy meſme enfin ſon fils par le martyre: [& les vœux d'un Martyr pour ſon pere qui l'accompagne à la mort, & qui l'offre avec joie à J C, ſont bien dignes d'eſtre exaucez.]

dormitoris.

1.

SAINT CAIUS
PAPE.

OU L'ON PARLE DES MARTYRS QUE quelques uns mettent ſous Numerien.

[NOUS n'avons point d'hiſtoire particuliere du Pape Caius: mais nous trouvons diverſes circonſtances de ſa vie dans les actes de S. Sebaſtien, & dans ceux de S.te Suſanne. Nous avons parlé autrepart de la qualité des premiers. Pour les autres qui appartiennent proprement à S. Caius, puiſque c'eſt, à ce qu'on pretend, l'hiſtoire de ſa niece, "ils ſont tels que nous n'oſons pas y fonder les choſes les plus communes & les plus aiſées à croire. [

Note 1.

Boll. apr. t. 1. p. 28.
a 18. feb. p. 61. § 1.

'Les Pontificaux font ce ſaint Pape fils d'un autre Caius originaire de Dalmacie, & parlent de Diocletien, [a] ce que les actes de S.te Suſanne diſent auſſi; [& cela ne releveroit pas beaucoup ſa nobleſſe, meſme ſelon les hommes, puiſque Diocletien n'avoit aucune naiſſance. Mais ſes actions ſaintes ſont ſa veritable nobleſſe.] 'Il eſt appellé dans les actes de S. Sebaſtien un homme tres vertueux & tres prudent. [Ce fut donc aſſurément par la ſeule eſtime qu'on avoit pour ſon merite,] 'qu'aprés que le Pape Eutychien fut mort "le 7 [ou 8] de decembre ſous le Conſulat de

20. jan. p. 275. § 64.

22. apr. p. 138 § 1 | Buch p. 272.

V. S. Felix Pape.

1. *ipſe poſt modum ſecuturus.*

Carus & de Carin, qui eſt l'an 283 de J.C, & le ſecond de Carus,
V. la note 7. Caius fut établi en ſa place le [lundi] 17 du meſme mois, [ou peut-eſtre le jour precedent. C'eſt luy ſelon toutes les apparences qu'Anaſtaſe a voulu marquer,] lorſqu'il dit que S. Eſtienne Anaſt. c. 24 p. 8. c.
Pape fut mis en priſon [l'an 257,] avec les Diacres Sixte, Denys, & Caius. [Ainſi il peut avoir acquis dés ce temps là le titre de Confeſſeur.

En meſme temps qu'il fut elevé ſur la chaire de Saint Pierre, l'Empereur Carus mourut en Orient au milieu des victoires qu'il avoit remportées ſur les Perſes. Ses deux enfans furent auſſi toſt proclamez Auguſtes, Carin en Occident, & Numerien en Orient, où il eſtoit avec ſon pere.] La chronique d'Alexandrie Chr. Al. p. 638.
marque ſous leur regne en l'an 284, qu'il y eut une perſecution dans laquelle beaucoup de Chrétiens furent couronnez du martyre. On trouve auſſi dans les actes de S. Sebaſtien que Carin fit Boll. 20. jan. p. 275. § 64.
quelque perſecution aux Chrétiens à Rome, quoique ſans beaucoup de violence, parcequ'il aimoit des perſonnes qui faiſoient profeſſion de la religion Chrétienne.

Mais les martyrologes marquent pluſieurs Martyrs ſous Nu- Bar. 284. § 5.
merien dans l'Orient & dans l'Occident, ce qu'il eſt neanmoins aſſez difficile de concevoir. [Car Numerien avoit peu d'autorité ſous ſon pere, eſtant encore fort jeune, & ſimple Ceſar. Et depuis qu'il fut Auguſte, il n'eut guere le loiſir de ſonger à autre choſe qu'à retirer l'armée de la Perſe, & à la ramener juſque vers Calcedoine, où il fut tué avant le 17 de ſeptembre 284. Ainſi il n'a preſque pas regné dans l'Orient, & point dutout dans l'Occident.

Cela donne grand ſujet de craindre qu'on n'attribuë à ce Prince ce qui aura eſté fait ſous d'autres Empereurs par quelque officier appellé auſſi Numerien, ou de quelque nom approchant.] Numerius Maximus gouverneur de Cilicie, [qui eſt 290. § 2. &c.
quelquefois nommé Numerien dans les manuſcrits,] fut un tres cruel perſecuteur du temps de Diocletien. On trouve encore 253. § 126.
un Numere dans les actes de S. Iſidore ſous Dece. C'eſt ce que Baronius remarque à l'égard de Saint Babylas d'Antioche qui a certainement ſouffert ſous Dece, & que la chronique d'Alexan- Chr. Al. p. 630.
drie qui l'avoit dit aprés Euſebe, marque neanmoins encore 638.
entre les Martyrs de ce temps-ci. [Il y a auſſi quelque lieu de croire que Saint Chryſanthe, le plus celebre de ceux qu'on met
Note 2. ſous Numerien, a ſouffert au pluſtard dés l'an 257. Pour la chronique d'Alexandrie, elle fait tant de fautes en cet endroit, qu'il

n'y a pas moyen de s'y arreſter. Mais quoy qu'il puiſſe eſtre des Martyrs qu'on met ſous Numerien, nous ramaſſerons ici ce qu'on en trouve de plus important.

S. Chryſanthe, comme nous venons de dire, eſt le plus celebre.] 'S. Gregoire de Tours cite ſes actes: [a] mais ceux que nous en avons aujourd'hui, tirez de Metaphraſte, ["ne ſont point tels que nous croyons le pouvoir citer ici, & nous aimons mieux nous contenter du peu que Saint Gregoire de Tours nous en apprend,] 'ſavoir qu'il receut la couronne du martyre avec S.te Darie vierge, laquelle fut enterrée avec luy dans une grote. 'Les martyrologes de Saint Jerome qui les mettent le 12 d'aouſt & le 29 de decembre, nous aſſurent [plus que leurs actes] qu'ils ſouffrirent à Rome: [& cela eſt confirmé par tous ceux qui marquent le lieu de leur martyre.] 'Auſſi l'on trouve leur office dans les calendriers du P. Fronto & de Leo Allatius, & dans le miſſel Romain de Thomaſius. Les deux calendriers le mettent le 25 d'octobre, [auquel il ſe fait aujourd'hui à Rome,] '& auquel Raban en parle auſſi: [Le miſſel de Thomaſius le differe au 29 de novembre,] auquel [Florus] & beaucoup d'anciens martyrologes marquent ces Saints. Adon & Uſuard en parlent le premier de decembre. 'Les Grecs en font auſſi le 19 de mars & le 17 d'octobre.

Gr. T. gl. M. c. 38. p. 85. 86.

[a] Sur. 25. oct. p. 378.

V. la note 2.

Gr. T. p. 85.

Flor. p. 748. 10 12.

Front. cal. p. 141 | All. conſ. p. 1491 | Thom. p. 177.

Sacr. n. p. 187.

Flor. p. 750. 1 | 1013.

Gr. T. gl. M. c. 38. p. 85 86.

'S. Gregoire de Tours dit que [peu aprés le martyre de ces Saints,] un grand nombre de Fideles s'eſtant aſſemblez à leur tombeau pour faire leur feſte, & celebrer le ſaint Sacrifice, l'Empereur fit fermer ſur eux l'entrée de la grote avec une grande quantité de ſable & de pierres: de ſorte que tous ces Chrétiens y moururent. 'Les actes de S. Chryſanthe mettent entre ces Martyrs S. Diodore Preſtre & S. Marien Diacre, [marquez dans Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain le premier jour de decembre.]

Sur. 25. oct. p. 382 § 17.

Gr. T. p. 86.

'La grote où eſtoient tous ces Saints demeura long-temps fermée, en ſorte que perſonne ne ſavoit plus le lieu de leur ſepulture. Enfin lorſque la ville de Rome eut abandonné les idoles pour ſe ſoumettre à J. C, Dieu revela le lieu où eſtoient leurs corps,

p. 85.

& on fit une ouverture pour y aller. 'Il s'y fit beaucoup de miracles, ce qui obligea d'embellir ce lieu, & d'y faire une voute.

p. 86.

'On diviſa la grote en deux par une muraille pour mettre d'un coſté les corps de S. Chryſanthe & S.te Darie, & de l'autre les

p. 86 88.

autres Saints. 'Un Soudiacre qui voulut y aller prendre quelque argenterie reſtée du temps que les Saints y eſtoient venu offrir

le Sacrifice, en fut puni par un miracle qui le contraignit d'avouer publiquement ſa faute. 'Cela arriva long-temps avant le pontificat de Damaſe, qui compoſa des vers pour orner ce lieu. p.88.

&c. 'Le Pape Pelage II. envoya des reliques de S. Chryſanthe & S.te Darie à S. Gregoire de Tours. c.83.p.188.189.

'Les reliques de S. Marien, de S. Diodore, & de leurs compagnons, furent trouvées dans leur ancien ſepulcre, & tranſportées à Rome le 17.e janvier 886, ſous l'Empereur Charle le gros, & le Pape Eſtienne VI. Le martyrologe Romain fait memoire de cette tranſlation le 17 de janvier, auquel Surius en a donné l'hiſtoire originale écrite par Anaſtaſe le bibliothecaire. Le Pape Eſtienne diſtribua ces reliques à diverſes egliſes de Rome, & en envoya encore en d'autres endroits. Sur.17.jan.p.283.284. &c.

'Les martyrologes de S. Jerome diſent que S. Claude Tribun, Hilaire ſa femme, & leurs enfans Jaſon & Maur, dont le martyre eſt écrit dans les actes de S. Chryſanthe, ſouffrirent effectivement avec luy: & ils y joignent encore 70 ſoldats. Ils marquent la feſte de tous ces Saints avec celle de S. Chryſanthe le 12 d'aouſt. [Uſuard & Adon les mettent le 3 de decembre; ce que le martyrologe Romain a ſuivi.] Les Grecs les joignent avec Saint Chryſanthe. 25 oct.p.381.§ 11. 12|Flor.p.748. Flor.p.750.1.

'Baronius raporte une epigramme du Pape Damaſe, où l'on voit qu'il avoit orné le tombeau de S. Maur enfant & Martyr. 'Son corps & celui de S. Jaſon furent tranſferez par le Pape Paſcal I. dans l'egliſe de S.te Praxede; d'où on pretend qu'ils ont depuis eſté portez à Luque ſous Alexandre II, & qu'ils y ſont encore dans l'egliſe cathedrale avec celui de S.te Hilaire leur mere. Il a eu autrefois un cimetiere de S.te Hilaire ſur le chemin du Sel auprés de Rome. Bar.384.§ 18.in app. Flor.p.750.

'Le martyrologe Romain met le 22 de decembre un autre S. Maur, qui eſtant venu d'Afrique à Rome viſiter les tombeaux des Apoſtres, y fut martyrizé ſous l'Empereur Numerien, & ſous Celerin Prefet de Rome, qu'on pretend avoir eu part au martyre de S. Chryſanthe. [Uſuard parle de ce Saint; mais ne dit rien de Numerien. Ainſi] ce fait vient de Pierre des Noels, qui attribuë à Numerien des edits contre les Chrétiens, & fait de S. Maur une hiſtoire à ſon ordinaire. 'Ou tout au plus il eſt des nouveaux Grecs, qui nous en content une hiſtoire partie differente, partie conforme à celle de Pierre des Noels. Ils pretendent que ſon corps fut porté vers Gallipoli dans la terre d'Otrante, où on l'honore le premier de may. Bar.384.§ 8. P.de N.l.10 c. 93 p.204.4. Boll.1 may,p. 40.41.

'Baronius veut qu'on attribuë à l'ordre de Numerien le mar- Bar.284.§ 8.

tyre que S. Marin ſouffrit a Rome ſous Carin, ſelon le martyrologe Romain. [Mais nous ne voyons point qu'on ait aucun fondement pour le mettre ni ſous Carin, ni ſous Numerien.] 'Ses actes qui ſont dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius, diſent qu'il ſouffrit ſous Marcien; [a] & il eſt viſible qu'ils pretendent que ce Marcien eſtoit l'Empereur, au moins Uſuard & 'Vincent de Beauvais l'ont pris de la ſorte. Il eſt vray que cela eſt inſoûtenable comme Vincent de Beauvais l'a remarqué: [mais tout le reſte des actes ne l'eſt pas moins. Et on ne peut pas s'empeſcher de les prendre pour un roman. Ainſi tout ce qu'on peut dire de ce Saint, c'eſt que l'Egliſe l'honore depuis le IX. ſiecle le 26 de decembre.

Vinc.B.l.13.c. 38-40 p.517.518 MS p.587-590. a Vinc.B. c.38. p.518. c.40 p.518.

Nous avons quelque choſe de plus raiſonnable pour] 'Saint Hilaire Eveſque d'Aquilée, S. Tatien ſon Diacre, & quelques autres qu'on dit avoir ſouffert avec eux à Aquilée ſous Numerien. Car Bollandus nous en a donné des actes [qui peuvent paroiſtre anciens, & meſme originaux: & c'eſt la meilleure piece qu'on puiſſe citer pour cette perſecution de Numerien. Mais ils en font une perſecution generale, autoriſée par des edits qui condannoient tous les Chrétiens à la mort; ce que nous ne voyons pas moyen d'accorder avec Euſebe, "qui aſſure que l'Egliſe jouiſſoit alors de la paix. * Auſſi il y a bien des choſes dans ces actes qui ruinent entierement l'autorité qu'ils ſemblent meriter d'ailleurs. Et Uſuard parlant de ces Saints, ne dit point qu'ils aient ſouffert ſous Numerien.] 'On les honore le 16 de mars, & leurs noms ſe trouvent dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Notker, & dans quelques autres. 'S. Hilaire eſt le premier Eveſque d'Aquilée que l'on connoiſſe aprés S. Hermagoras, ["ſi meſme S. Hermagoras en a jamais eſté Eveſque.]

Boll.16.mars, p.418-420. V.la perſ.de Diocletien §1. * Note 3. p.418.b.c. b.

'On met ſous Numerien le martyre que ſouffrit S. Pelage, [b] ſoit à "Coutance dans la Normandie, comme veut M.r du Sauſſay, [ſoit à Conſtance en Allemagne, c'eſt à dire ſur le Rhein, comme on lit dans Vanldelbert.] Nous ne trouvons ſon hiſtoire que dans Pierre des Noels, qui le fait vivre & mourir dans la ville d'Emonie dans l'Acarnanie [en Grece; & nous ne ſavons point d'auteur plus ancien qui le mette ſous Numerien] On fait ſa feſte [1] le 28 d'aouſt.

Bar.284. §9. b Sauſ.p.603. V.la perſ de Neron. *Conſtantia.* P.de N.l.7.c. 120.p.247.4. Bar.28.aug c. 1.

'Le martyrologe Romain dit encore le 14 de decembre, que S. Juſt & S. Abondance ſouffrirent ſous l'Empereur Numerien,

14.dec.c.

1. Pierre des Noels la met le 27. d'aouſt, & Mr du Sauſſay le 9. de ſeptembre, confondant peut-eſtre *V. kalendas*, & *V. idus*.

&

& ſous le juge Olybre. On ne cite rien pour cela que l'hymne du breviaire de Tolede, [qui ne marque pas meſme apparemment en quel pays ils ont ſouffert, puiſque Baronius ne le dit point.

'Voilà tous ceux que l'on dit avoir ſouffert ſous Numerien dans l'Occident : & je croy qu'on trouvera que dans tout ce que l'on en a, il n'y a rien d'aſſez ſolide pour nous obliger de dire que ce Prince ait perſecuté les Chrétiens dans des pays où l'on ne peut pas dire ſelon l'hiſtoire qu'il ait regné.] 'M.r du Boſquet reconnoiſt au moins qu'il n'y a point fait de Martyrs du vivant de Carus ſon pere. [Il ſeroit moins étrange qu'il en euſt fait dans l'Orient, où il a au moins regné quelques mois.] 'Uſuard & Adon mettent en effet ſous ſon regne les SS. Victorin, Victor, & quelques autres, qu'ils diſent avoir ſouffert en Egypte. ["Mais les Grecs mettent ces Saints ſous Dece, ce qui a plus d'apparence de verité.]

Boſq.l.3.c.45. p.145.

Uſu.25.feb.

V. la perſ. de Dece §. 23.

'Les Grecs font le 20 de may leur principal office de Saint Thalelée, 'qu'ils diſent avoir ſouffert ſous l'Empereur Numerien, ayant eſté pris à Anazarbe dans la Cilicie, & ayant eu enfin la teſte tranchée par ordre du gouverneur Theodore à Edeſſe

Men. p.155. p.159.

τῆς Αἰγέων πόλεως.

["prés] de la ville d'Eges [en Cilicie,] 'quoique Baronius qui l'appelle Thalelée, l'ait mis dans le martyrologe Romain à Edeſſe en Syrie, [où l'on ne connoiſt que celle de Meſopotamie.] 'On luy donne pour compagnons S. Alexandre & S. Aſtere qu'il avoit convertis. [a] Bollandus nous en promet des actes au commencement de may, [b] & nous les donne au 20 du meſme mois, comme une piece tirée pour la plus grande partie des actes proconſulaires: [Elle en a aſſurément tout l'air: mais cet air eſt entierement détruit par les faits, "qu'on ne peut prendre que pour des fables. Ainſi il ne faut pas avoir grand égard] 'à ce qu'ils portent, que le Saint fu preſenté à Theodore Proconſul de Cilicie le 24 d'aouſt, ſous le Conſulat de l'Empereur Numerien [c'eſt à dire en 284,] ni à ce qu'on y lit du meſme Proconſul, qu'il avoit mis en priſon, & ce ſemble ce jour là meſme, beaucoup de Chrétiens; qu'il en avoit dechiré un grand nombre par les fouets, & qu'il les avoit condannez enſuite les uns à eſtre noyez ou à perir par l'épée, les autres à eſtre ſciez en deux.

Bar. 284. §. 10. 20. may, c.

Men. p.156

Canif. t.2. p. 778.

[a] Boll. may, t.1. p.262.

[b] 20. may, p.179. f.

Note 4.

p.180, d.

'Ce Martyr eſt fort celebre parmi les Grecs, qui luy donnent quelquefois le titre de grand Martyr. Baronius l'a mis à leur imitation dans le martyrologe Romain au 20 de may. 'Son nom ſe lit auſſi dans un calendrier arabe, où il eſt qualifié Thaumaturge, 'de meſme que dans une inſcription greque de ſes reliques. [c] Ce

p.178, c. e.

p.179.a.

e.

[c] b.

calendrier arabe marque encore un S. Thalelée le 28 de mars.
p 193. f. 'On en faiſoit la feſte à Conſtantinople en une chapelle de ſon
p. 179. b. nom qui eſtoit dans l'egliſe de S. Agathonique, '& où l'on avoit
c e. apparemment de ſes reliques. 'On croit avoir à Verone un os de
ſa cuiſſe dans l'egliſe de S. Nicolas, avec un autre os de S. Aſtere
14. feb. p. 775. d. ſon compagnon. 'La vie de S. Auxent parle d'une egliſe de Saint
Proc. æd. l. 5. c. Thalelée Martyr, qui eſtoit dans la Bithynie vers l'an 450. 'Juſ-
9. p. 107. a. tinien renouvella dans la Paleſtine un monaſtere de S. Thalelée:
[mais ce pouvoit eſtre auſſi de quelqu'un des ſaints ſolitaires
de ce nom, qui ont fleuri dans la ſuite de l'Egliſe.]

Men. 29. jan. p. 'Les Grecs mettent encore ſous l'Empereur Numerien le mar-
507 6. feb. p. tyre de S. Silvain Eveſque d'Emeſe, de S. Luc Diacre, & S. Moce
74. Lecteur ſes compagnons, & de S. Julien medecin, qui les ſuivit
Euſ. l. 9. c. 6. p. de quelques jours. 'Cependant il eſt certain par Euſebe, que S.
351. b. Silvain & ſes deux compagnons n'ont ſouffert que ſous Maxi-
min II, "en l'an 311 ou 312.

V. la perſ. de Diocletien § 44. [Voilà à quoy ſe reduit tout ce que nous avons pu remarquer de la perſecution de Numerien; & je croy que cette diſcuſſion fera avouer que le ſaint Pape Caius euſt eu peu de beſoin de la prudence qu'on luy attribuë, s'il n'euſt eu que luy à combatre. Mais nous avons des preuves plus conſiderables qu'il y eut quelque perſecution à Rome non ſeulement ſous Carin, comme nous avons dit, "mais encore au commencement du regne de

V. S. Sebaſtien § 2. Boll. 20. jan. p. Diocletien, qui vainquit Carin en l'an 285.] 'Les actes de Saint
275. 4. 65. Sebaſtien portent que cette perſecution fut aſſez grande en 286,
§ 66. 'ce qui obligea Caius de conſeiller à Chromace, qui avoit depuis peu quitté la Prefecture de la ville en embraſſant le Chriſtianiſme, de retirer chez luy divers Chrétiens convertis avec luy, qui par ce moyen demeurerent à couvert de la perſecution.

§ 66. 'Quelque temps aprés, Chromace voulant ſe retirer à la campagne avec pluſieurs des neophytes, Caius perſuada à S. Polycarpe Preſtre, qui vouloit demeurer à Rome pour y ſouffrir le martyre, d'aller avec eux, jugeant que le merite de ſon ſacerdoce, & la ſcience divine dont il eſtoit rempli, pourroient beau-
§ 68. coup ſervir "à les fortifier de plus en plus. 'Pour luy il demeura à &c.
Rome avec S. Sebaſtien, "& quelques autres Fideles, dont il fit V. S. Sebaſtien § 6.
les uns Preſtres, les autres Diacres & Soudiacres; & il donna à
§ 69. Saint Sebaſtien la fonction de Défenſeur de l'Egliſe. 'Il ſe retira enſuite avec eux chez un Chrétien nommé Caſtule qui demeuroit dans le palais; & ils y paſſoient les jours & les nuits à jeûner & à prier pour obtenir la couronne du martyre. [Beaucoup d'entre eux y arriverent en effet.]

V. S. Maurice. Il ſemble auſſi que ["S. Caius ait] encouragé au martyre [en l'an 286,] les ſoldats de la legion Thebéenne, qu'on dit avoir alors paſſé à Rome, où Diocletien eſtoit : [& il eſt encore plus aiſé de le croire de Maximien Hercule ſon collegue. pont.p.40.§ Sur.22.ſept.p. 221.§ 1.

Note 5. "Cette circonſtance peut porter à mettre dans la meſme année] la priſon de S. Prime & S. Felicien, citoyens, [c'eſt à dire habitans] de Rome, qu'on dit avoir eſté deferez à ces deux Princes par les pontifes payens, parceque leurs Dieux ne vouloient point rendre d'oracles que ces deux Chrétiens n'euſſent eſté punis, ou contraints de ſacrifier. Ils furent pris, & amenez aux deux Empereurs, devant qui ayant confeſſé la foy, & refuſé de ſacrifier, ils furent dechirez à coups de fouets, & puis remis, dit-on, entre les mains de Promote juge de Nomente, pour leur faire ſouffrir toutes ſortes de ſupplices, s'ils ne vouloient ſacrifier. 'Promote s'acquita trop fidelement de ſa commiſſion; & aprés avoir tenu les Saints long-temps en priſon, 'il leur fit ſouffrir bien des tourmens, '& leur fit enfin trancher la teſte le 9 de juin, auquel leur feſte eſt marquée [partout. Ainſi ce pouvoit eſtre en l'an 287.] 'Leurs actes portent que Saint Felicien avoit alors 80 ans, dont il y en avoit trente qu'il avoit connu la verité, & qu'il s'eſtoit reſolu à ne plus penſer à tous les plaiſirs du monde pour ſervir uniquement ſon Createur. Sur 9.jun.p 13°. § 1. § 2. § 2.3 4. § 5. § 2.

[Nous paſſons pluſieurs autres choſes qu'on pourroit tirer de ces actes. Car quoiqu'ils ne ſoient pas des plus mauvais, il y a neanmoins diverſes choſes qui ſont de la peine,] '& qui auroient beſoin d'eſtre corrigées, comme dit Baronius. 'Pour la veneration des Saints, elle eſt atteſtée par les martyrologes de S. Jerome, par Bede, Adon qui copie preſque leurs actes, & [1] pluſieurs autres. Leur feſte eſt marquée partout au 9 de juin, 'meſme dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du Pere Fronto. 'Leurs actes portent qu'aprés que la perſecution fut ceſſée, les Chrétiens baſtirent une egliſe ſur leur tombeau prés de Nomente ou Lamentana, comme on l'appelle aujourd'hui, 14 milles. à "cinq ou ſix lieuës de Rome : & il y avoit en cet endroit un cimetiere de leur nom. Le Pape Theodore tranſporta de là leurs corps à Rome vers l'an 645, & les mit dans l'egliſe de S. Eſtienne ſur le mont Cœlius ; d'où vient qu'Uſuard en parle comme ſi V.S.te Foy. c'eſtoit le lieu de leur martyre. On met auſſi un "S. Prime & S. Felicien Martyrs à Agen. Bar.9.jun.2. Flor.p.587.588. Sacr.p 105. Front.cal.p.90. Sur.9.may.p. 140.§ 5. Flor.p. 587.588.

'L'Egliſe honore entre les Martyrs S. Gabinius qu'on dit avoir eſté frere de S. Caius, & S.te Suſanne qu'on fait ſa niece, fille de Boll 19.feb p. 128.129.

1. Uſuard, Notker, Vandelbert &c.

Gabinius. Uſuard, Adon, Notker, & d'autres, marquent la feſte de Saint Gabinius le 19 de fevrier, & luy donnent la qualité de Preſtre. 'Bede & Anaſtaſe parlent du martyre de Gabinius frere de Saint Caius mais le dernier ſemble l'appeller Gabinien, & le diſtingue de Gabinius Preſtre. 'On dit que le corps de S. Gabinius a eſté tiré de l'egliſe de S.te Suſanne à Rome, & donné aux Jeſuites de Lion par Paul V. Il peut eſtre mort en l'an 296, & S.te Suſanne en 295, ſi l'on veut avoir égard aux actes de cette Sainte, qu'on pretend avoir eſté ſa fille.

mars, t. 2. p. 17.
b| Anaſ. c. 19. p. 10.
Boll. 19. feb. p. 109. d.

[Le nom de S.te Suſanne eſt plus celebre. Car il ſe trouve au 11 d'aouſt dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Uſuard, Adon, & pluſieurs autres.] 'Il eſt encore dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto. 'On trouve ſon egliſe marquée dans les Conciles ſous Symmaque & ſous S. Gregoire le grand. On la ſurnommoit au VII. ſiecle *le Titre des deux maiſons*, & c'eſtoit la ſtation du 4.e ſamedi de Careſme. 'Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, & ſert à un monaſtere de Bernardines. [Uſuard & Adon qualifient S.te Suſanne Vierge & Martyre; & ſon martyre peut eſtre marqué par les termes du martyrologe de Saint Jerome,] 'qui la met à Rome. [Mais ce n'eſt que d'une maniere fort foible: & l'on a d'autant plus ſujet de douter de ce martyre dont les monumens anterieurs au IX. ſiecle ne parlent point,] 'que l'on trouve dans l'egliſe meſme de S.te Suſanne une epitaphe d'une Suſanne fille du Preſtre Gabin ou Gabinius enterrée en ce lieu avec ſon pere, ſans qu'il y ſoit dit aucune autre choſe ni du pere ni de la fille.

Front. cal. p. 119.
p. 49. 119.
Bar. 11 aug.
Flor. p. 747.
natalis
Rein g. 989.

'On joint à l'hiſtoire de S.te Suſanne celle de S. Claude, S. Maxime, S. Alexandre, S. Cutias, & S.te Prepedigne, qu'on honore le 18 de janvier. Uſuard, Adon, Notker, & d'autres martyrologes, en parlent aſſez amplement. Mais tout ce qu'ils en diſent ne paroiſt fondé que ſur les actes de S.te Suſanne.

Boll. 18. feb. p. 60-64.

'Le martyrologe Romain dit que S. Caius envoya en Sardaigne S. Prote Preſtre, & S. Janvier Diacre, qui y ſouffrirent le martyre ſous un juge nommé Barbare. 'On en fait la feſte le 25 d'octobre. Baronius dit qu'on luy avoit envoyé de Sardaigne les actes de ces Martyrs. 'Il les met dans la perſecution generale vers l'an 303.

Bar. 25. oct. c. 303. § 145.
V. la perſ. de Diocletien § 56.

'S. Caius fut auſſi luy meſme couronné du martyre, non ſeulement ſelon Anaſtaſe, mais encore ſelon le martyrologe de Bede, 'qui a eſté ſuivi par Uſuard, Adon, Notker, & quelques autres.

Anaſ. c. 29. p. 10| Boll. mart. t. 2. p. 17. b. Boll. 22. apr. p. 16. § 14.

[''Et neanmoins ceux qui ſont plus anciens nous donnent lieu

Note 6.

d'en douteur.] 'Un Pontifical qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, p.13.c.
dit qu'il evita la perſecution de Diocletien [aprés le martyre de
Confeſſor quievit. S. Caſtule,] en ſe cachant dans des grotes, "& qu'ayant merité
le titre de Confeſſeur, il ſe repoſa en paix; 'Il mourut le 22 avril a.
Note 7. de l'an 296, aprés avoir gouverné" 12 ans, 4 mois, & 17 jours. 'Sa p.16.§ 14.
feſte eſt marquée le 22 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Uſuard, & la pluſpart des autres poſterieurs. Vandelbert l'anticipe d'un jour; Raban, Notker, & meſme quelques autres plus anciens, la mettent le 19 ou le 20 de fevrier. 'Il fut enterré dans le cimetiere de Calliſte,[a] où l'on pretend que Buch.p.267| Flor p.311.455. a Boll.22.apr. p.16.§ 15. § 16.
ſon corps fut trouvé le 21 avril 1622, & tranſporté en 1631 par le Pape Urbain VIII, dans une fort ancienne egliſe du nom de ce Saint, que l'on avoit fait rétablir. 'D'autres écrivent cependant que dés l'an 1622, il avoit eſté transferé à Novellara [entre Rege & Mantoue,] de quoy Bollandus n'a pu avoir d'éclairciſſement.

'On attribuë à ce ſaint Pape une epiſtre decretale, quelques p.13.§2|pont.p. 41.d|Bar.296. § 2.
V.la perſ.de Diocletien § 23. reglemens, & d'autres choſes peu fondées. ["S. Marcellin fut ſon ſucceſſeur.]

ARNOBE,
AUTEUR ECCLESIASTIQUE.

'ARNOBE vivoit du temps de Diocletien, ſous Hier.v.ill.c.79. p.293 b.
lequel il enſeignoit la rhetorique avec beaucoup de reputation & de ſuccés à Sicque ville d'Afrique dans la province Proconſulaire,[b] & il Geo.fac.
y apprenoit aux jeunes gents l'art de declamer. [Son ecole a particulierement eſté celebre à cauſe] 'de Lactance qui en eſt ſorti. b Hier.an.326. v.ill.c.80.p.293 b.

[c] Arnobe eſtoit durant ce temps là un des plus ſuperſticieux c Arn.l.1.p.22 23.
adorateurs des idoles, comme il le décrit agreablement luy meſme; '& il ne ceſſoit point de combatre la veritable religion. Hier.chr.
'Mais Dieu l'inſtruiſit enfin de la verité, [d] & le porta par des Arn.l.1.p.23.
V.la perſ.de Severe. § 1. ſonges qu'il luy envoya, à embraſſer la foy Chrétienne. ["Car d Hier.chr.
cette eſpece de converſion, quoique ſurprenante, n'eſtoit pas neanmoins inconnuë, ni meſme rare dans l'Egliſe.] Mais la profeſſion qu'Arnobe avoit faite juſques alors d'eſtre ennemi de la

verité, fit que l'Eveſque [de Sicque] eut peine à ſe perſuader qu'il l'embraſſaſt ſincerement, & à luy accorder l'entrée de l'Egliſe. Ce fut donc ce qui l'obligea à compoſer des livres contre ſon ancienen religion: & ces livres ayant eſté receus de l'Egliſe comme des oſtages de ſa foy, il obtint "la grace & le ſacrement de l'alliance qu'il demandoit. *pietatis fœdus.*

Hier.ep.84.p. 328 c. a v.ill.c.79. chr. 'Cet ouvrage contre les payens diviſé en 7 livres [qui ont paſſé juſques à nous,] [a] devint fort commun dans l'Egliſe, [& y acquit de l'eſtime.] 'Car S. Jerome l'appelle "un excellent ouvrage, [b] & il le loüe comme contenant en abregé tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable dans les dialogues de Ciceron. 'Il reconnoiſt neanmoins qu'il eſtoit inegal, "trop étendu ſur certaines choſes, & aſſez confus parcequ'on n'y voyoit point de diviſion. 'Ces defauts ſe peuvent attribuer à la precipitation avec laquelle Arnobe fut obligé d'y travailler, puiſque ſa reception à l'Egliſe en dependoit. 'On l'excuſe auſſi ſur ſa qualité d'Africain, de ce que parmi les ornemens de la rhetorique, on trouve des termes durs, mal rangez, peu polis, & quelquefois meſme peu latins. *luculentiſſimus.* *nimius.*

b ep.84.p.328.c. ep.13. p.104.d. Bar.302. § 7. Du Pin, t.1.p 557.

p.557 Bar.302. § 67. 'Il y a encore moins ſujet de s'étonner de le voir raiſonner plutoſt en philoſophe qu'en Chrétien, & de trouver dans ſon ouvrage diverſes fautes contre la doctrine de la verité, puiſque c'eſt la production d'un homme qui n'eſtoit pas battizé, ou qui meſme n'eſtoit pas encore catecumene. 'C'eſt pourquoi S. Jerome le met entre les auteurs qu'il faut lire avec beaucoup de diſcernement pour prendre ce qu'il y a de bon, & rejetter ce que l'on y trouve de mauvais. 'On remarque qu'il refute avec plus de force & plus d'adreſſe les folies du paganiſme, qu'il ne prouve ſolidement la veritable religion, 'dont il ne laiſſe pas neanmoins d'établir avec vigueur les principaux points. 'Bullus ſoûtient que bien loin d'eſtre favorable aux Ariens, il confeſſe ſouvent tres clairement la vraie divinité de J.C.

Hier.ep.76.p. 314.d. Du Pin, p.557. P.552. Bul.l.2. c.14.p. 277-280.

[On demeure d'accord qu'il a écrit vers l'an 300. "Quelques uns veulent que ce n'ait pas eſté avant l'an 303. Neanmoins il ſemble que le plus ſeur eſt de ſe tenir à ce qu'il dit,] 'que l'on contoit alors l'an 1050 de Rome, ou fort peu moins. [Et l'an 1050 commençoit au 21 avril 297. De ſorte qu'il peut avoir écrit vers 295, & en 297 au pluſtard. Note

Ant.l.2.p.94.

Nous ne ſavons point qu'il ait écrit autre choſe que les ſept livres dont nous venons de parler.] 'Car pour le commentaire ſur les Pſeaumes, [& le dialogue avec Serapion,] qui portent le meſme nom, on demeure d'accord qu'ils ne peuvent eſtre du

Du Pin, p.557.

meſme auteur, ni du meſme temps, eſtant viſible que ces ouvrages n'ont eſté faits qu'aprés le Concile de Calcedoine.

SAINT MARCEL CENTENIER, MARTYR A TANGER.

BARONIUS nous a donné des actes de Saint Marcel comme une piece originale & tres fidele, [& nous n'avons aucun ſujet d'en douter,] 'quoiqu'ils ne contiennent apparemment que l'abregé de ce qui ſe paſſa dans ſon interrogatoire. 'Quelques modernes les datent de l'an 298,[''& on peut juger par la piece meſme, que le Saint ſouffrit aprés l'an 291,& avant l'an 303.]'Les nouveaux Eſpagnols diſent diverſes choſes de ce Saint, & luy donnent douze fils, tous Martyrs. [Nous en attendons des preuves:] 'Car on ne convient pas encore de ceux qu'on veut luy donner pour fils: '& les Eſpagnols meſmes jugent que tout cela eſt fort incertain.

Bar.298. § 1.30. oct.b.

Act.M.p.315.ſi.

Bar.298 § 1.

Note 1.

§ 9.Hiſp. ill.t.1. p.649.f. ex.Vaſ.

Bar.30.oct.b.

Boll.3.mars,p. 229.§ 7.

[Nous aimons donc mieux nous contenter de ce que nous trouvons dans ſes actes,] 'qu'il eſtoit [1] Centenier de la legion Trajane. [Nous ne voyons point depuis quand il eſtoit Chrétien,] 'lorſque l'on fit une rejouiſſance dans les troupes le 21 de juillet pour une feſte de l'Empereur,'c'eſt à dire apparemment pour le jour de la naiſſance de Maximien Hercule. [a]Tous les autres eſtoient occupez à faire des feſtins: mais ces feſtins eſtoient accompagnez de ſacrifices, auſquels ''on obligeoit ou au moins on preſſoit tout le monde de prendre part. C'eſt pourquoi Saint Marcel au lieu de ſe trouver à ces feſtins profanes, quitta meſme le baudrier[& l'épée]dans le lieu [les plus reſpecté du camp]où eſtoient les drapeaux de la legion, & dit tout haut qu'il eſtoit ſoldat de JESUS CHRIST le Roy eternel: & en meſme temps jettant''la canne[qui eſtoit la marque des Centeniers,] & toutes

1.

Bar.298. § 2.

§ 2.5.

Nor. de Dioc. c.4.p.118.

a Ba.298. § 2.

compelluntur.

vitem.

1. L'edition du P. Ruinart a deux fois *ex Centurionibus Aſtaſianis.*[Je ne ſçay ce que c'eſt] M.r Fleuri ſe contente de l'appeller un Centurion, *p.* 465.

Act.M.p.313.

ſes armes, il ajouta ; Je ne veux plus combatre pour vos Empe- «
reurs: Je ne veux point adorer vos Dieux de bois & de pierre «
qui ne ſont que des Idoles ſourdes & muettes. Si on ne peut «
porter les armes ſans ſacrifier aux Dieux & aux Empereurs, je les «
quitte tres volontiers, & j'abandonne pour jamais le camp & «
§ 4. l'épée. 'Les ſoldats ſurpris de cette action ſe ſaiſirent de Mar- «
cel, & en avertirent Anaſtaſe Fortunat "Lieutenant & juge de *Præſidem.*
la legion, qui ordonna auſſi-toſt qu'on le miſt dans la priſon.
["La ſuite donne lieu de croire que ceci ſe paſſoit en Eſpagne, Notez.
& les hiſtoriens modernes de ce pays diſent que ce fut à Leon,
où il eſt certain que quelques troupes Romaines avoient leur
quartier.]

§ 4. 'Quand la feſte fut finie, Fortunat ayant fait aſſembler les
officiers, ſe fit amener Marcel, & luy demanda pourquoi contre
§ 5. l'ordre de la diſcipline militaire il avoit quitté les armes. 'Le
Saint répondit qu'il avoit declaré qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il
ne pouvoit plus combatre que pour J C. Fortunat dit qu'il eſtoit
obligé d'informer de ſa temerité les Empereurs & [Conſtance]
Ceſar [de qui l'Eſpagne dependoit;] & que pour luy il l'envoie-
roit à [a] Aurelianus Agricolaüs Vicaire du Preſet, qui eſtoit alors [1.]
Notit.c.34.36. 47. dans la Mauritanie Tingitane, 'conſiderée en ce temps là com-
me une province de l'Eſpagne, & ſoumiſe au meſme Vicaire.
Bar.298. § 5. 'Le Saint fut donc conduit à Tanger avec des gardes. [a] Fortunat
[a] § 8. [b] § 7. y envoya en meſme temps le procés verbal de ſon affaire, [b]&
écrivit à Agricolaüs que Marcel avoit quitté l'épée, & avoit
prononcé pluſieurs blaſphemes en preſence de tout le monde
contre les Dieux & contre Ceſar.

§ 7. 'Le Saint eſtant arrivé à Tanger, y fut preſenté le 30 d'octobre
Act.M.p.315. § 2. à Agricolaüs, qui taſcha en vain de l'effrayer par tout l'eclat de
ſa puiſſance, & par divers diſcours pleins de menaces & de fu-
reur. Mais le Saint luy répondit avec tant de vigueur & tant de
force, qu'il paroiſſoit à tout le monde eſtre le juge de ſon juge.
Bar.298. § 8. 'Agricolaüs luy demanda s'il avoit fait & dit ce qu'on luy attri-
buoit: Le Saint l'avoua, [ſans ſe mettre en peine des expreſſions
odieuſes de la lettre de Fortunat :] Car il ne faut point, ajouta «
t-il, qu'un Chrétien enrolé dans la milice de J.C, s'embaraſſe «
dans la milice & les ſoins du ſiecle. Et comme on traitoit ſon «
action de fureur, il répondit : Ceux qui craignent Dieu ne ſont «
§ 9. point ſujets à la fureur. 'Le Vicaire n'en demanda pas davan- «
tage pour juger que ſon courage meritoit d'eſtre puni par un

Act.M.p.313.n.3 315. 1. 'nommé auſſi quelquefois *Aurelius Agricolanus*, ou *Auriculanus*.

chaſtiment

chaſtiment exemplaire; & il le condanna à la mort pour avoir
1. violé le ſerment de la milice,[1] & avoir prononcé des paroles pleines de fureur. [Il ne le condanna point comme Chrétien, parceque l'Egliſe jouiſſoit alors d'une grande paix, ſurtout dans les
Note 3. provinces de Conſtance.] 'Le Saint répondit à ſon injuſtice, "en priant Dieu de luy faire miſericorde, & eut ainſi la teſte tranchée pour le nom de J.C, [dont la charité rempliſſoit ſon cœur.] Act.M.p.314.

ſumma cum expectatione. 'Ce fut par ce moyen qu'il arriva au comble de ſes deſirs, "à la vuë & avec l'étonnement de toute la ville, le meſme jour [30 d'octobre,] auquel il avoit comparu devant le Vicaire. 'Sa feſte eſt marquée ce jour là par Uſuard, Adon, & quelques autres martyrologes. Baronius nous aſſure que ſon martyre eſt tres bien décrit dans une hymne du breviaire [Mozarabe] de Tolede. [Il n'y a rien neanmoins de particulier.] p.315. Bar.30.oct.b.

'Caſſien qui ſervoit de greffier ſous Agricolaüs, faiſoit cette fonction dans l'interrogatoire de S. Marcel. Mais quand il vit que ce Vicaire, vaincu par la conſtance du Martyr, prononçoit un arreſt de mort, il témoigna qu'il en avoit horreur, & jetta *codicem.* en meſme temps par terre & la plume & "le papier où il écrivoit. Tout le monde en fut ſurpris. Le juge meſme ſe leva de ſon ſiege *tremefactus.* "tout emu, luy demanda la raiſon d'une action ſi extraordinaire. Caſſien répondit, *C'eſt que vous m'avez dicté une ſentence injuſte.* & le juge depeur qu'il ne luy diſt encore quelque choſe de plus fort, le fit auſſi-toſt prendre & mettre en priſon. [On ne dit point ſi Caſſien eſtoit Chrétien dés auparavant, ou ſi la grace le toucha alors par l'exemple & le courage de S. Marcel.] 'Uſuard a cru le dernier. Car il dit qu'ayant eſté enfin éclairé par une inſpiration du ciel, il jugea que c'eſtoit une choſe execrable de ſervir de miniſtre aux cruautez que l'on exerçoit envers les Chrétiens. Act.M. p.315. § 1. Uſu.3.dec.

riſerat. 'Marcel vit ce triomphe de J.C. "avec une joie qui eclata ſur ſon viſage à la vuë de tout le monde; & il connut meſme par la lumiere du S. Eſprit que Caſſien ſeroit bien-toſt ſon compagnon dans le martyre. En effet dés le 3e decembre ſuivant, Caſſien fut preſenté au magiſtrat dans le meſme lieu que S. Marcel l'avoit eſté, [& apparemment au meſme Agricolaüs] On luy fit à peu prés les meſmes demandes; il fit les meſmes réponſes: & enfin il merita d'arriver comme luy à la couronne du martyre. C'eſt ce que nous apprenons d'une petite hiſtoire 'que le Pere Ruinart nous a donnée le premier. Il juge non ſeulement qu'elle prouve Act.M.p.315. § 2. p.314.

1. *polluiſſe ſe dixit.* Je n'y voy point de ſens.

par elle meſme ſon antiquité & ſa verité, mais qu'elle eſt du meſme auteur & comme la ſuite de celle de S. Marcel. Uſuard
Flor.p.1018. en fait l'abregé au 3.e de novembre, 'auquel la feſte de S. Caſſien eſt marquée [non ſeulement dans Adon, Vandelbert, & les autres poſterieurs,] mais encore dans les martyrologes de S. Jero-
p.1018.a|1019.2. me. 'On ne doute pas que ce ne ſoit une faute à Raban de l'avoir
Prud.de M.4. p.89. fait Preſtre. 'Ce Saint eſt remarqué par Prudence comme la gloire de la ville de Tanger, & comme l'un des plus illuſtres Martyrs de l'Egliſe, duquel les cendres avoient converti toute la Mauritanie à la foy de J. C. Il ſemble le faire 'deſcendre des anciens Rois de ce pays, [ce qu'il eſt difficile d'accorder avec la profeſſion de greffier, quoique les familles royales meſmes puiſſent eſtre reduites aux conditions les plus baſſes.]

S. THEONAS,

EVESQUE D'ALEXANDRIE.

Hier.chr. 'SAINT Theonas eſt conté par S. Jerome pour le 15.e Eveſque d'Alexandrie, [en n'y comprenant point S. Marc.] 'Il ſucceda à S. Maxime,
Euſ.l.7. c.32.p. 289 c. ["mort apparemment le 9 avril de l'an 282. Je ne
Euty p.399. ſçay pourquoi] 'Eutyque luy donne le nom de
Uſu.23.aug. Neron. 'Uſuard & Adon le qualifient un Eveſque venerable, & vraiment digne de Dieu; à quoy Adon ajoute qu'il eſtoit celebre par ſa pureté toute entiere, & par toutes ſortes de vertus.

V. S. Denys d'Alex. note 9.

Comb act.p. 202. a p.202.209. Nous le loüerions encore comme ayant eſſuyé beaucoup de perils pour le nom de J. C, [a] & comme ayant eſté le pere & le maiſtre de S. Pierre ſon ſucceſſeur, ſi les actes de ce ſaint Martyr, & le martyrologe d'Adon, avoient une plus grande autorité.

Euty.p.399. Nous ne pouvons pas non plus nous arreſter à ce que dit Eutyque,] 'qu'avant l'epiſcopat de ce Saint, les Chrétiens eſtoient obligez à Alexandrie de ſe cacher dans les maiſons & dans les cavernes pour faire leurs prieres, depeur d'eſtre tuez par les payens; & que le Patriarche n'oſoit ſe montrer non plus dans la ville; mais que S. Theonas en ayant eſté fait Eveſque, gagna tellement les [officiers] Romains, qu'il eut meſme la liberté d'y baſtir une egliſe de la S.te Vierge.

La lettre de l'Eveſque Theonas à Lucien, imprimée depuis quelques années, [ſ'eſt ſelon toutes les apparences un fruit de la pieté de noſtre Saint. [Lucien eſtoit le chef des Chambellans de l'Empereur [Diocletien,]& un fidele ſerviteur de J.C, à la connoiſſance duquel il avoit conduit beaucoup d'officiers du palais, comme ceux qui avoient la garde du threſor particulier du Prince, de ſes habits, & des ornemens imperiaux, de l'argenterie, des pierreries, & des autres meubles. Il eſtoit le chef de tous ces officiers, & capable par la grace que J.C. luy avoit accordée, de les inſtruire & de les conduire tous ſelon les regles de la verité. Spic. t.12 p.545. Note 1. p.547.

[Nous ne ſavons point ſi Lucien eſtoit alors en Egypte avec Diocletien ; (car ce Prince y vint au moins vers l'an 290,& en 296,) ou ſi Theonas eut quelque autre occaſion de luy écrire ; mais ſeulement qu'il luy adreſſa une inſtruction ſur la maniere dont luy & les autres officiers du palais ſe devoient conduire.] 'Il leur recommande de s'acquiter chacun de leurs emplois particulier,& par la crainte de Dieu, & par l'amour du Prince,avec une fidelité, & une exactitude toute entiere,afin que le nom de J.C. fuſt loüé & glorifié auſſibien dans les petites choſes que dans les grandes. Comme c'eſtoit un honneur à l'Egliſe qu'un Prince payen leur confiaſt ſa vie & ſa perſonne,dans la croyance qu'ils luy ſeroient plus fideles que les autres, parcequ'ils eſtoient Chrétiens, il les prie de menager beaucoup cet avantage, & de s'acquiter d'un ſoin ſi important avec toute la vigilance & toute la prudence poſſible, pour honorer la foy dont ils faiſoient profeſſion, & pour la repandre de plus en plus. 'Il les exhorte à ſe rendre agreables au Prince par leur promtitude & "leur gayeté, particulierement ceux qui eſtoient chargez du ſoin de ſa perſonne; 'en ſorte que le Prince fatigué des grandes affaires de l'Etat, trouvaſt ſa joie & ſon repos dans la douceur, dans la patience, dans le viſage ouvert, & dans l'exacte obeïſſance de ſes domeſtiques. Car il veut qu'ils regardent ſes ordres, lorſqu'ils ne ſont point contre Dieu, comme s'ils venoient de Dieu meſme. p.546. p.549. *hilari ſemper vultu.* p.546.

'Il leur demande de "la propreté pour leur perſonne & pour leurs habits, mais ſans affectation & ſans ſuperfluité, en ſorte que rien ne bleſſe la modeſtie Chrétienne. Il permet de meſme quelque "enjouement à ceux qui approchent le plus prés du Prince, mais avec la meſme condition. Car il faut, dit-il, que le Prince eſtime ſur toutes choſes voſtre modeſtie, & qu'il ſache p.549. *mundi & nitidi.* *faceti.*

P.550. qu'elle vient de ce que vous eſtes Chrétiens. 'Il la leur recom- «
mande ſurtout en la preſence de l'Imperatrice, & des dames de
ſa ſuite.

P.545. 'Il veut qu'ils ſoient entierement incapables de ſe laiſſer por-
ter ſoit par argent, ſoit par prieres, à donner au Prince aucun
mauvais conſeil, de vendre leur credit, de rien faire generale-
ment qui reſſentiſt l'avarice, & qui puſt donner occaſion de
P.550. blaſphemer celui qu'ils adoroient. 'Ne faites, dit-il, peine à per- «
ſonne, que perſonne n'ait ſujet d'eſtre mecontent de vous. Si «
l'on vous fait tort, regardez J. C, & pardonnez comme vous «
voulez qu'il vous pardonne: C'eſt le vray moyen de vaincre l'en- «
P.546. vie. 'Il leur défend toute duplicité, toute "bouſonerie, toute « *ſcurrili-*
P.550. parole peu honneſte. 'Il veut meſme qu'ils parlent peu, toujours *tas.*
P.546. avec modeſtie, & avec un ſel de pieté. 'Il veut de meſme que la
modeſtie, la civilité, l'affabilité, l'amour de la juſtice paroiſſe
dans toute leur conduite, afin que le nom de J. C. ſoit toujours
glorifié en eux.

P.550. 'Il leur recommande d'eviter beaucoup entre eux meſmes
toute envie & toute diſpute, ce qui euſt ruiné tout le fruit qu'on
pouvoit attendre de leur pieté, & euſt fait tort à la gloire de
P.549. J.C, & à la reputation de l'Empereur. 'Il veut par la meſme rai-
ſon que leurs ſerviteurs ſoient extremement reglez, & il leur
recommande de les inſtruire dans la vraie doctrine avec charité
& avec beaucoup de patience, ou de les eloigner d'eux s'ils ne
profitoient pas de leurs inſtructions, depeur que le dereglement
des domeſtiques ne retombaſt ſur les maiſtres. [Il ne leur parle
point de leurs femmes ni de leurs enfans, ce qui donne lieu de
croire qu'ils eſtoient eunuques. Et les Chambellans l'eſtoient
d'ordinaire, ſurtout le premier.]

P.550. 'Il finit ſa lettre en les avertiſſant de ne paſſer pas un ſeul jour
ſans prendre du temps pour lire & pour mediter l'Ecriture ſain-
te. Rien, dit-il, ne nourrit tant l'ame, & "ne luy donne tant de « *impin-*
force. Mais le principal fruit que vous en devez retirer, c'eſt de « *guat.*
vous acquiter de vos emplois avec patience, avec juſtice, avec «
pieté, c'eſt à dire dans la charité de J. C, & de mepriſer toutes «
les choſes paſſageres par l'eſperance des biens eternels & in- «
comprehenſibles qui nous ſont promis. «

P.550. [Il ne dit rien en particulier à Lucien,] 'ſinon qu'eſtant "éclairé *ſapiens.*
comme il eſt, il doit ſupporter avec plaiſir ceux qui le ſont
P.545.546. moins que luy, afin qu'ils puſſent participer à ſes lumieres, '&
qu'il ne doit point s'elever de ce que pluſieurs perſonnes avoient

connu la verité par ſon moyen, mais en rendre graces à Dieu, qui l'avoit rendu un inſtrument fidele de ſa miſericorde, & qui luy avoit acquis la faveur du Prince, afin qu'il repandiſt davantage la bonne odeur du Chriſtianiſme pour la gloire de J. C, & le ſalut de pluſieurs.

'Le bibliothecaire de l'Empereur n'eſtoit pas encore Chré- p.547.
tien. 'En cas qu'il le devinſt, Theonas ne veut pas qu'il neglige p.548.
les lettres humaines, mais qu'il s'y occupe autant qu'il ſera neceſſaire pour la ſatisfaction du Prince; Qu'il témoigne devant luy eſtimer les poëtes, les orateurs, les hiſtoriens, les philoſophes, pour les choſes qui meritent quelque eſtime, comme pour la grandeur du genie, la ſubtilité de l'invention, la proprieté & la beauté de l'expreſſion, & parcequ'ils nous apprennent diverſes choſes de l'antiquité propres à regler les mœurs; 'Qu'il ſache p.549.
fort bien les livres qui peuvent eſtre les plus utiles au Prince, qu'il les loüe devant luy, & luy faſſe connoiſtre l'eſtime qu'en font les autres, afin de le porter autant qu'il pourra, ſans bleſſer le reſpect, à lire ou à ſe faire lire ceux qui luy peuvent apprendre ſes devoirs plutoſt que ceux qui ne ſervent qu'à le divertir; 'Qu'il cherche auſſi l'occaſion de luy parler quelquefois de p.548.
l'Ecriture ſainte en des termes avantageux, luy repreſentant avec quel ſoin Ptolemée Philadelphe l'avoit fait traduire en grec; Qu'il releve l'Evangile & les écrits des Apoſtres comme des oracles divins, pour pouvoir enſuite venir inſenſiblement à parler de J.C, & à faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que
» luy. Tout cela, ajoute t-il, peut réuſſir avec le ſecours de Dieu.
'Il étend ſon ſoin juſqu'à dire que le bibliothecaire doit pren- p.549.
dre garde que les livres qu'il fera copier ſoient bien corrects, &
ad utile ornamentum. reliez avec propreté, mais ſans depenſe extraordinaire, à moins que l'Empereur ne le vouluſt expreſſément, parcequ'il faut faire
» avec ſoin tout ce qu'il ſouhaite. Je demande, ajoute t-il, des
» choſes grandes & difficiles; mais le prix de noſtre combat eſt
» une couronne incorruptible.

[Nous ne trouvons plus rien de Lucien dans l'hiſtoire, mais on y voit les fruits de ſa pieté & des inſtructions de S. Theonas
V. S. Dorothée. dans le martyre de S. Dorothée, qu'on croit luy avoir ſuccedé dans la charge de grand Chambellan, & de pluſieurs autres officiers du palais de Diocletien.] L'Imperatrice [Priſca,] que Theo- p.550.
nas paroiſt ſuppoſer encore payenne, 'ſe convertit depuis avec Lact. perſ. c.15. p.12.13.
Valerie ſa fille, comme on le peut juger par Lactance: [& il y a grand ſujet de croire que Conſtantin, qui fut elevé dans le palais

de Diocletien, y apprit à aimer la pieté Chrétienne, dont il fit depuis profeſſion.

Comme Lucien paroiſt eſtre mort avant la perſecution, & que la lettre de Theonas fut écrite avant la converſion de Priſca, il faut apparemment la mettre vers l'an 290, ou peu aprés.]

Euſ.l.7. c.32.p. 289.d]Hier. chr. 'L'adminiſtration de Saint Theonas dura 19 ans[commencez. [a]Ainſi il mourut en l'an 300: & c'eſt ce que la ſuite demande auſſi neceſſairement,] 'puiſque Saint Pierre ſon ſucceſſeur avoit gouverné prés de trois ans lorſque la perſecution commença[en l'an 303 au mois de fevrier.] 'L'Egliſe Romaine celebre la memoire de S. Theonas le 23 d'aouſt,[auquel Uſard, Adon, & d'autres, en parlent avec eloge.

Note 2.

Euſ.p.289.d.

Bar.23.aug.h.

Epi.69.c.2.p. 728.c. [a] Boll.14.may, g.p.70.f. [b] Ath.ap.1.p. 683.a. [c] p.685 d. [d] p.683.a. S. Athanaſe &]S. Epiphane font mention d'une egliſe de ſon nom à Alexandrie,[a]qu'un auteur du meſme ſiecle appelle l'egliſe de S. Theonas Eveſque.[b]Elle fut baſtie par S. Alexandre, qui y tint les aſſemblées avant meſme qu'elle fuſt achevée,[c]& ne laiſſa pas enſuite de la dedier.[d] C'eſtoit de ſon temps la plus grande egliſe de la ville.

Euſ.p.289.c. 'L'Egliſe d'Alexandrie fut éclairée ſous l'epiſcopat de Saint Theonas par deux brillantes lumieres, S.[1]Pierius & S. Achillas, dont le dernier [qui en fut depuis Eveſque,] avoit la charge de l'ecole des Catecheſes. Ils eſtoient alors tous deux Preſtres: & il ſemble meſme que ce fut S. Theonas qui les euſt mis ſur le chandelier, en les appellant enſemble à la dignité du ſacerdoce. [Nous parlerons plus amplement de Saint Achillas en un autre endroit. Mais nous pouvons mettre ici le peu que nous trouvons de Pierius.]

v.

V.S. Alex. d'Alex.

a. Hier.v.ill.c.76. ep.84.p.328.c] Euſ.p.289.a. 'Euſebe le met entre ceux qui eſtoient les plus celebres dans l'Egliſe ſur la fin du III. ſiecle. 'Il avoit une connoiſſance parfaite de la dialectique & de la rhetorique; '& on a admiré dans ſes livres ſa penetration & ſa ſcience dans la philoſophie profane.

Euſ.p.289.a. 'Mais il s'employoit particulierement à la meditation & à l'éclairciſſement des veritez divines, dont il inſtruiſoit le peuple

Hier.v.ill.c.76. p.293.a. par les diſcours qu'il faiſoit publiquement dans l'egliſe. 'Il paroiſſoit extremement dans ſes predications ſous les Empereurs Carus & Diocletien, [c'eſt à dire des l'an 283.]

a. 'Il compoſa auſſi beaucoup de livres, & merita, tant par le nombre que par l'excellence de ſes écrits, d'eſtre appellé un

Phot.c.119.p. 300. ſecond Origene. 'Photius loüe ſon ſtyle, comme eſtant fort clair, fort doux, fort coulant, fort elegant, mais ſans affectation, &

Euſ.n.p.310.a.c 1. 'nommé quelquefois Hierius.

plein de raiſonnemens forts & ſolides. Il blaſme neanmoins quelques unes de ſes expreſſions, & meſme de ſes ſentimens, &c. l'accuſant de tomber quelquefois "dans des erreurs que l'on attribuë à Origene. βιβλίον. Il dit avoir lu de luy un "ouvrage ou un volume 1. qui contenoit douze diſcours: [mais " il n'en marque pas le ſujet. Il cite encore quelque écrit de luy ſur l'Evangile de S. Luc, & un autre ſur la Paſque & ſur Oſée, [c'eſt à dire, comme nous l'apprenons de S. Jerome.] 'un fort long diſcours ſur le prophete Oſée, qu'il prononça la nuit de la veille de Paſque. 'S. Jerome témoigne auſſi qu'il a commenté la premiere epiſtre aux Corinthiens, & en raporte une ligne. Hier.v.ill.c.76. ep.52.p.117.b.

'Ce ſaint n'a pas ſeulement eſté celebre pour ſa ſcience, mais il a auſſi paru admirable pour la ſainteté & l'auſterité de ſa vie; ce que les Grecs expriment par "un mot 'qui comprend toute l'abſtinence, toute la retraite, & tous les ſaints exercices que les plus illuſtres ſolitaires ont pratiquez. 'Il avoit auſſi un tres grand amour pour la pauvreté volontaire, '& il s'eſtoit "entierement depouillé de toutes choſes. v.ill.c.76.p.293.a. ἀσκησιν. Euſ.n. p.161.a. ἄκρως διὰ τὴν μων. Hier.v.ill.c.76. Euſ.l.7. c.32.p.289.a.

'Photius dit qu'il fut maiſtre de Saint Pamphile, & qu'il luy donna la premiere entrée dans les lettres ſaintes. Il ajoute qu'il fut auſſi maiſtre de l'ecole d'Alexandrie: [Et il peut l'avoir eſté aprés la perſecution, lorſqu'Achillas eut eſté elevé à l'epiſcopat.] 'Neanmoins Euſebe en parlant tout enſemble de Pierius & d'Achillas, ne dit que du dernier ſeul qu'il ait exercé cette fonction. 'Et S. Jerome dit qu'il eſt conſtant qu'aprés la perſecution, Pierius paſſa à Rome tout le reſte de ſa vie. Phot c.118.119. p.300. Euſ. p.289.c,d. Hier.v.ill.c.76.

[Ces paroles nous permettent encore moins de recevoir un autre fait que Photius joint à celui-ci,] 'qui eſt que Pierius ſouffrit le martyre avec un frere qu'il avoit, nommé Iſidore. [Auſſi nous ne ſavons point que ce martyre ſoit autoriſé dans l'antiquité par qui que ce ſoit.] 'Et Photius meſme ne parle quelque- fois de l'un & de l'autre fait qu'avec quelque doute, "& comme ſur un bruit commun. Phot.c.118.119. p.300. c.119.p.300. φασὶ.

[On ne ſçait rien preciſement du temps de la mort de ce Saint.] 'La pieté des Fideles eleva des temples & des egliſes [à Dieu] en ſon honneur, dit Photius. 'Saint Epiphane parle d'une egliſe d'Alexandrie qui portoit ſon nom. [a] Le martirologe Romain marque ſa feſte le 4 de novembre, comme Uſuard, Adon, & beaucoup d'autres avoient déja fait. c.118 p.300. Epi 69.c.2.p.728 c. a Bar.4. nov.g.

1. Je penſe que les deux ſuivans pouvoient eſtre de ces doute.

NOTES ET ECLAIRCISSEMENS
SUR LE QUATRIEME VOLUME DES MEMOIRES
pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE VALERIEN.

Pour la page 2. § 1.

NOTE I.

Que Macrien a eſté auteur de cette perſecution.

Euſ.l.7.c.10. p.256.a.

SAINT Denys d'Alexandrie parlant de celui qui porta Valerien à perſecuter les Chrétiens, l'appelle le precepteur de cet Empereur, & le Prince de la ſynagogue des magiciens de l'Egypte : ce qui fait croire à Baronius que c'eſtoit ce meſme devin qui avoit ſoulevé le peuple d'Alexandrie contre les Chrétiens ſous l'empire de Philippe.

Bar.252.§ 71 259.§ 6.

Euſ.p.256.c. d|n.p.145.a. b c.

'Mais comme dans la ſuite le meſme Saint fait Macrien auteur de la perſecution, Mr Valois a cru que c'eſtoit luy qui eſtoit appellé chef des magiciens. [Nous avons ſuivi ce ſens qui paroiſt

n.p.146.1.a.

aſſez vraiſemblable, non pas] à cauſe que Macrien pouvoit avoir ſoin des magiciens qui ſuivoient l'armée, [ce qui n'eſtoit pas un emploi digne de ſa

Cyp.an.257. § 4.p.59.

qualité;]'mais parcequ'il paroiſt avoir eſté fort adonné à la magie, comme l'eſperance de l'Empire, & la reconnoiſſance qu'il en rendoit aux demons, le prouvent ſuffiſamment. [On pourroit peut-eſtre ſuivre le ſens de Baronius, puiſque Macrien peut avoir eſté auteur de la perſecution en portant Valerien à la magie, non par luy meſme, mais indirectement par ce chef des magiciens. Mais aprés tout, l'autre ſens paroiſt le meilleur.]

Pour la page 5. § 2.

NOTE II.

Sur les actes de Ste Rufine.

'Baronius dit que les actes de Ste Rufine & des Ste Seconde ſont fideles. [Une autre perſonne tres habile les traite au contraire de faux : & ſon jugement ſe pourroit juſtifier par l'examen de pluſieurs circonſtances de ces actes. Mais il ſuffit de dire que le ſtyle, quoiqu'il ait quelque choſe de bon, n'eſt nullement celui des actes originaux, & que les faits en ſont tout à fait Metaphraſtiques. C'eſt preſque mot pour mot ce qu'on lit de ces Saintes dans le martyrologe d'Adon au 10 de juillet. Selon ce qu'Uſuard dit de leur mort, il paroiſt qu'il y en a eu une autre hiſtoire.]

Bar.260.§ 7.

Pour la page 9. § 4.

NOTE III.

Sur un tumulte arrivé en Afrique.

[Nous n'avons point de connoiſſance] 'du tumulte dont il eſt parlé dans les actes des SS. Montan, Marien &c. 'Il y eut bien quelque tumulte à la mort de S. Cyprien; [mais il n'eſt point dit ni dans ſes actes, ni dans Ponce, qu'il ait eſté ſuivi dés le lendemain d'une grande perſecution, comme celui-ci. Et meſme il n'y a pas d'apparence de le dire,] 'puiſqu'il y eut quelque temps auquel nul autre que S. Cyprien n'avoit encore ſouffert. [Il eſt meſme aſſez probable

Bar.262.§ 5. Cyp.act.p.13.

Bar.262.§ 26.

que

que le tumulte dont parlent les actes de S. Montan, venoit plutoſt des payens que des Chrétiens, puiſque ces paroles *in necem concitavit*. ſemblent ſignifier qu'il cauſa meſme des meurtres.]

NOTE IV.

Pour la page 32. §. 6.

Qu'on n'a rien d'aſſuré pour l'hiſtoire de S.te Eugenie.

All. de Sim. p. 127. 'Nous avons les actes de S.te Eugenie dans Surius, traduits du grec de Metaphraſte, '& dans les vies des Peres de Roſweide p. 340, où il y a quelque choſe de meilleur que dans ceux de Surius. Mais c'eſt toujours la meſme choſe pour le fond, & les meſmes faits, comme le reconnoiſt Roſweide. 'Ce qu'on en lit dans Vincent de Beauvais eſt tiré de la meſme ſource. [Cette hiſtoire peut eſtre fort ancienne,] 'puiſque ce que S. Avit de Vienne dit de S.te Eugenie, y eſt tres conforme. [Mais dés le temps de Saint Avit il y avoit déja pluſieurs pieces tres fauſſes.] 'Baronius reconnoiſt qu'il y a dans celle-ci des choſes dignes de cenſure & de correction, comme entre autres ce qui y eſt dit que Philippe pere de la Sainte fut fait Eveſque d'Alexandrie en Egypte. [Il en auroit pu marquer beaucoup d'autre; & nous le ferions ici, ſi cet article ſeule ne ſuffiſoit pour oſter l'autorité à ces actes, dont tout l'air ne ſent que la fiction & le roman. Il faut neanmoins ajouter que ce qui y eſt dit des monaſteres d'hommes & de filles, ſous Commode & ſous Severe, ou meſme long-temps auparavant; eſt une choſe toute contraire à l'hiſtoire de l'Egliſe. Nous laiſſons à ceux qui en ont la moindre connoiſſance, à voir ſi l'on peut croire qu'au milieu des perſecutions.] '& lorſqu'on ne ſouffroit pas, dit-on, les Chrétiens dans Alexandrie, [d'où neanmoins ni Severe, ni Dece, ni Dioclétien, n'ont jamais pu les chaſſer,] 'les Eveſques en allant viſiter les monaſteres eſtoient accompagnez d'une armée de Chrétiens, qui les ſuivoient en chantant, & qu'Helene Eveſque d'Heliople en avoit avec luy plus de dix mille. 'Ils raportent de cet Helene, qui doit avoir vécu vers l'an 200, ce que Rufin dit d'un Helene ſolitaire qui vivoit environ 150 ans aprés.

Vinc. B. l. 10. c. 115-118 p. 408. l. 11. c. 76. 77. p. 437. Avit. virg. p. 312. Bar. 288. §. 3. Bar. 304. §. 7. 8. 9. ſept. ad 25. dec. c. Vit. P. p. 341. 1. 2. Vit. P. p. 349. Paul. ill. p. 72. Cod. reg. t. 2. p. 278. §. 95. 1470. 2.

[Comme il y a tout lieu de croire que S. Avit a eu la meſme pieté que nous, & qu'en meſme temps qu'il reconnoiſt S.te Eugenie pour Martyre, en ſuppoſant ſans doute qu'elle a vécu par conſequent ſous les Empereurs payens, il luy fait gouverner un monaſtere d'hommes, nous n'avons pas oſé nous ſervir de ce qu'il en dit, eſtant certain que ces monaſteres n'ont commencé qu'aprés Dioclétien.] 'La vie de S.te Conſorcie qui cite l'hiſtoire de S.te Eugenie telle que nous l'avons dans ſes actes, [eſt ancienne, ſi elle eſt vraie. Mais il y a grand lieu de la ſoupçonner de fauſſeté. *V. S. Eucher.*] 'La regle appellée du Maiſtre, cite auſſi la vie de S.te Eugenie, [mais ne leve pas les difficultez qui empeſchent de la croire veritable. S. Aldelme la reçoit auſſi-bien que beaucoup d'autres hiſtoires tres apocryphes.]

NOTE V.

Pour la page 35. §. 7.

Que Saint Zenon de Verone n'eſt point Martyr, & a vécu dans le IV. ſiecle.

Greg. dial. l. 3. c. 19. p. 174. e. Bol. 12. apr. p. 72. §. 2. 3. 4. p. 70. a. 'S. Gregoire le grand donne à S. Zenon honoré à Verone, la qualité d'Eveſque & de Martyr. 'Il a eſté ſuivi en cela par Paul & Jean Diacres, par Raban & par divers autres. 'On trouve la meſme choſe dans Uſuard; mais Bollandus ſoûtient qu'on voit par les anciens manuſcrits que cet endroit eſt ajouté, & qu'Uſuard ne parle point du tout de ce Saint.

'Cependant non ſeulement divers martyrologes luy donnent le ſimple titre de Confeſſeur, 'mais l'Egliſe meſme de Verone, qui l'honore comme ſon patron, ne luy en a point donné d'autre durant mille ou onze-cents ans, dit Bol-

landus. On en trouve au moins pluſieurs
a. preuves depuis l'an 816: '& Onuphre qui eſtoit de Verone, dit que ce fut Lipoman, qui ayant eſté fait Eveſque de cette Egliſe en 1548, en fit faire l'office comme d'un Martyr, au lieu qu'on faiſoit auparavant celui d'un Eveſque Confeſſeur. 'L'Egliſe de Milan a ſuivi celle
p.69.a. de Verone, & a honoré S. Zenon comme un Confeſſeur mort en paix, non comme un Martyr: car c'eſt ce qu'on voit encore dans le miſſel Ambroſien imprimé
p.70.c. en 1560, 'deux ans aprés que Lipoman
p.72.a.b. eut quitté le ſiege de Verone. 'L'unique vie que nous ayons de ce Saint, que l'on dit eſtre écrite aprés S. Gregoire, & avant
p.71.§ 8. le IX. ſiecle, 'dit auſſi qu'il finit ſa vie en paix, & ne parle point qu'il ait rien ſouffert pour la foy.

[L'autorité de S. Gregoire eſt aſſurément fort conſiderable: mais il a pu donner en paſſant le titre de Martyr à S.
p.73.b. Zenon ſans s'en eſtre bien aſſuré:] '& on pretend qu'il le donne encore à d'autres contre la verité de l'hiſtoire. [Il eſt au contraire incroyable que ſi l'Egliſe de Verone l'honoroit du temps de S. Gregoire comme Martyr, elle ait oublié ou negligé ce titre ſi glorieux de ſon patron, pour luy en donner un inferieur. Je penſe que ce ſeroit un exemple unique dans l'Egliſe: car ce que S. Gregoire de Tours dit de S. Eutrope, eſt fort different. Pour Paul Diacre & les autres, il y a toute apparence qu'ils ont cru devoir ſuivre S. Gregoire, n'en ayant pas d'autre lumiere.]

p.69.c. 'Il faut ajouter à cela, qu'Onuphre & divers autres qui ont travaillé à l'hiſtoire des Eveſques de Verone, ne reconnoiſſent qu'un ſeul Zenon: '& on trouve
Amb.ep.40. p.197.c. dans S. Ambroiſe un Zenon Eveſque mort depuis aſſez peu de temps, dont il parle d'une maniere qui donne tout lieu de croire qu'il eſtoit Eveſque de Verone. [Il ſeroit difficile de voir comment ce Zenon auroit pu eſtre martyriſé: & S. Ambroiſe qui blaſme Syagre ſon ſucceſſeur de ne pas aſſez ſuivre ce qu'il avoit fait, avoit une occaſion bien naturelle de parler de ſon martyre.

On peut répondre que] 'S. Zenon, ſelon Boll.12.a. p.71.§4-5.
l'hiſtoire de ſa vie, eſt mort dés le temps de Gallien,] ſous qui le martyrologe Romain met ſon martyre; qu'on lit la meſme choſe dans celui d'Uſuard ſelon les imprimez, & dans celui qui porte à faux le nom de Bede.] 'Si nous recevons ces Lab.ſcri.t.2. p.510.
autoritez, il faut neceſſairement admettre deux Zenons Eveſques de Verone, l'un ſous Gallien, l'autre environ cent ans aprés. 'Baronius l'avoit fait d'abord; Bar.12.apr.
'& Ughellus l'a ſuivi. [Neanmoins Baro- Ugh.t.5.p.
nius ſemble avoir abandonné enſuite ce 513-577.
ſentiment. Car je ne voy pas qu'on puiſſe donner d'autre ſens à ces paroles;]
'Ex quo autem (ut accepimus) non recepit Bar.12.apr
Eccleſia Veronenſis duos Zenones, à priori noſtra ſententia haud inviti recedimus.
'Les Preſtres de Verone qui ont fait im- Bib.P.t.2.
primer en 1586 les ſermons attribuez à p.162.
S. Zenon, ſoûtiennent fortement que cette Egliſe n'a jamais eu qu'un Eveſque de ce nom: & pour pouvoir dire qu'il a eſté Martyr, ils ſont reduits à pretendre que celui dont parle S. Ambroiſe, n'eſtoit pas Eveſque de Verone. [Mais nous ne voyons point qu'ils l'aient perſuadé à perſonne; & ni leur autorité, ni leurs raiſons n'ont point empeſché] 'Ughellus & Ugh.p.577.
Bollandus de dire qu'il l'eſtoit, comme une choſe qui n'eſt pas meſme conteſtée.

[La maniere la plus aiſée de ſortir de toutes ces difficultez, eſt de reconnoiſtre de bonne foy que nous n'avons aucune preuve qu'il y ait eu un S. Zenon du temps de Gallien. Cette opinion ne paroiſt venir que de ce que dit ſa vie,] 'qu'il Boll.12.a. p.71.
delivra la fille de ce Prince poſſedée par le demon. [Mais cette hiſtoire tres peu probable dans le fond, y eſt raportée avec des circonſtances encore plus improbables.] 'Bollandus, & le P. Labbe p.72.a.
*p.*511, croient que ce Gallien n'eſt point l'Empereur, mais quelque homme puiſſant des environs de Verone vers le

temps de Julien l'apoſtat. Quoy qu'il en
p.71.f. ſoit, 'cette vie compoſée par un Coronat notaire, [eſt ſi pleine de fautes, qu'elle eſt incapable de faire aucune autorité.]
e.f. 'Elle eſt faite aprés le miracle que ra-
p.72.d. porte S. Gregoire, 'c'eſt à dire aprés l'an
p.71.f. 588, '& ce ſemble meſme long-temps
p.72.a. aprés. 'Bollandus veut que ç'ait eſté avant la tranſlation de ſon corps faite ſous Pepin vers l'an 805. [Mais il n'en a
p.74.f. pas de fondement.] 'Car par cette tranſlation ſon corps ne changea que de tom-
p.70.c. beau & non d'egliſe. 'Au lieu que ſelon cette vie, il paroiſt que S Zenon eſtoit
Bib.P.t.2.p. 360. de Verone meſme, 'un manuſcrit fort ancien, dit-on, le fait venir de Syrie en Italie: & ſon nom donne quelque lieu de croire qu'il eſtoit Grec.]

Pour la page 36.§ 7.

NOTE VI.

Sur les ſermons attribuez à S. Zenon.

Bar.12.apr.a. 'Baronius fait ce qu'il peut pour ſoûtenir les ſermons attribuez à S. Zenon: & neanmoins il eſt obligé d'avouer qu'il y en a pluſieurs qui ne luy peuvent convenir, ſurtout en ſuppoſant qu'il a vécu ſous Gallien. [Il ne parle meſme jamais ni de ce Saint, ni de ſes ſermons dans ſes Annales; ce qui marque qu'il n'y voyoit
Bell.p.89.90. rien d'aſſuré.] 'Bellarmin reconnoiſt que quelques uns des ſermons qu'on luy attribuë, ſont de S. Baſile, d'autres de S. Hilaire; que pour le reſte il n'en ſauroit dire autre choſe, ſinon qu'il y en a de ſi courts qu'ils ne meritent pas le nom de ſermons, & de ſi obſcurs qu'on ne les ſauroit entendre; que pluſieurs ne ſont que des repetitions des autres; & ce qu'il y a de plus faſcheux, qu'aucun des an-
Lab.ſcri.t.2. p.509. ciens n'en a parlé. 'Le P. Labbe ajoute qu'outre ceux qui ſont de S. Hilaire & de Saint Baſile, la diverſité du ſtyle, & quelques autres marques, font voir que les autres meſme ſont encore de pluſieurs auteurs differens. Il met Baronius, Molanus, Poſſevin & Miræus, entre les Catholiques, qui croient qu'ils ne ſont point de S. Zenon, & Cocus, & Rivet entre les proteſtans. [Neanmoins cela n'eſt pas vray generalement de Baronius.

Sixte de Sienne n'en avoit pas fait un jugement moins deſavantageux.]'*Con-* Sixt.l.4.p. 191.2.c.d. *ſtat*, dit-il, *hos ſermones majori ex parte collectos eſſe ex diverſis authoribus, qui ducentis penè annis fuerunt Zenone poſteriores. Nam ſermones qui pſalmos à nobis enumeratos exponunt, deſcripti ſunt ex commentariis Hilarii, ne verbo quidem immutato: ſermo in illud*, Attende tibi, *unà cum aliâ concione*, de livore & invidiâ, *quæ in eodem volumine hunc ſubſequuntur, D. Baſilii eſt: cæteri verò ſermones, ſive magis fragmenta ſermonum, obſtyli diverſitatem, varios arguunt authores. Sed autor ſermonis* de continentia *qui hoc opere continetur, affirmat ſe à Chriſti ortu abfuiſſe annis quadringentis & eò amplius.* [On a oſté ces quatre-cents ans dans les dernieres editions, non ſur l'autorité d'aucun manuſcrit, mais ſeulement parcequ'on a vu que cela ruïnoit cette piece, comme il eſt aiſé de le juger par ce qu'en dit Baronius *in* 12.*apr.* & par ceux qui ont fait imprimer ces ſermons en 1586, *Bib. Pat. t.2.p.* 362. C'eſt un moyen indubitable & ſeur pour répondre à ces ſortes de raiſons.]

'Baronius taſche de juſtifier cette cor- Bar.12.apr.a. rection; [mais ce qu'il allegue pour cela n'eſt pas difficile à refuter. Car quand il n'y euſt plus eu d'exercice public du paganiſme dans les villes au IV. ſiecle, ce qui ſe trouvoit faux en beaucoup d'endroits, il eſt certain qu'il s'exerçoit encore partout à la campagne.]'Car pour Bib.P.t.2.p. 456.f. ce que dit l'auteur, Que le ſacrifice des payens eſtoit public, & que celui des Chrétiens eſtoit ſecret; [la ſuite l'explique, & fait voir qu'on le doit entendre non de la liberté des deux religions, mais de la difference de leur culte.] Car, comme il ajoute, celui des payens pouvoit eſtre manié; s'il faut ainſi dire, par tout le monde, *tractari*; au lieu que le noſtre

ne peut eſtre vu des Chrétiens meſmes ſans ſacrilege, s'ils ne ſont conſacrez dans le Clergé, [parcequ'en effet dans l'Occident, on étendoit un voile qui eſtoit aux laïques la vuë de la celebration des ſaints Myſteres. Ces ſermons ſont donc comme ceux qui portent le nom d'Euſebe d'Emeſe, un recueil de pieces ramaſſées de differens auteurs du IV. & du V. ſiecle. Il y en peut avoir quelques uns de S. Zenon de Verone connu par Saint Ambroiſe: mais on ne peut pas le ſavoir.] 'Bullus en explique quelques expreſſions difficiles ſur le myſtere de la Trinité.

Bull.l.p.c.9. p.382-385.

Pour la page 377.

NOTE VII.

Que les actes de Saint Ponce ſont entierement inſoûtenables.

[Les actes de S. Ponce, que Mr Baluze & Bollandus nous ont donnez, peuvent paroiſtre extremement authentiques,] puiſque l'auteur pretend avoir eſté elevé avec ce Saint, avoir étudié avec luy, 'avoir enterré ſon corps, avoir acheté des greffiers publics les actes de ſa confeſſion. 'Il prend J. C. meſme & ſes Anges à témoin qu'il ne dit rien qu'il n'ait vu de ſes yeux, & qu'il n'ait entendu de ſes oreilles; & il ajoute qu'il avoit meſme eſté compagnon d'une partie des ſouffrances de ce Saint. 'Il ſe donne le nom de Valere. [Ce qu'il dit de l'interrogatoire du Saint paroiſt aſſez bon: mais le reſte ne convient nullement aux grandes eſperances que l'auteur nous donne: & je croy qu'aprés les remarques que nous allons faire, on jugera que s'il eſt vray que Valere ami du Saint, ait jamais écrit ſon hiſtoire, ce n'eſt point celle que nous avons.]

Boll.14.may, p.274.d. p.279.a. p.274.d. p.275.b]279.a.

'Bollandus qui croit qu'on en peut recevoir la ſubſtance comme indubitable, avoue que pour le ſtyle, ils ont eſté amplifiez par quelque auteur plus nouveau, & qu'il y a en quelques endroits des exagerations bien fortes. 'Baronius pretend que ce qui y eſt dit que l'Empereur Philippe fit abatre le temple de Jupiter par S. Fabien & par S. Ponce, y a eſté ajouté par d'autres. 'Bollandus a neanmoins trouvé cet endroit dans ſes manuſcrits, 'auſſi-bien que Mr Baluze, qui ſoûtient que ſi cela ne ſe trouve pas dans Mombritius, ce n'eſt que parceque 'cet auteur a donné un ſimple abregé de ces actes, & non les actes entiers. [Cependant on ne peut douter que Baronius n'ait eu raiſon de trouver à redire à cet endroit.] 'Le P. Perau l'appelle une fable ridicule, & veut que l'on juge par là de l'autorité que merite toute la piece.

p.279.f. Bar.246.§9. Boll.p.277.a. Bal.miſc.t.2. p.495. p.495.Boll. p.273.a. Pet.doct.t.1.r. c.25.p.53.b.

[Mais il y a bien d'autres choſes qui peuvent n'en pas donner plus d'eſtime. Valere qui devoit connoiſtre parfaitement toute la famille de S. Ponce,] 'dit que ſon pere eſtoit un Senateur Romain nommé Marc. [Jamais Marc ne fut le nom propre d'un Senateur Romain, puiſque c'eſtoit un prenom commun à un grand nombre de perſonnes.

Je ne voy pas comment on peut ſe perſuader que la mere du Saint,] 'qui avoit ſoupiré 22 ans aprés ce fils unique, ait voulu l'étouffer dans ſon ventre, & le tuer aprés qu'il fut né, parcequ'un demoniaque avoit dit qu'il briſeroit les Dieux des Romains.

Boll.14.may, p.274.c. e.f.

[Toute l'hiſtoire de la converſion du Saint ſent parfaitement les imaginations de Metaphraſte, auſſi-bien que ce qu'on veut] 'qu'eſtant encore enfant, & n'ayant aucune connoiſſance de la religion Chrétienne, il ſe ſoit jetté aux piez du Pape Pontien pour les baiſer. [La diſcipline de l'Egliſe ne permettoit point] que n'eſtant pas meſme catecumene, on le fiſt entrer au lieu où on celebroit les ſaints Myſteres. Et ce qu'on ajoute que luy & un autre enfant y eſtant entrez, ſe retirerent à l'écart juſqu'à ce qu'on les euſt achevez, [n'a aucune probabilité, quand meſme on voudroit dire qu'il avoit alors prés de vingt ans: 'car c'eſt tout le plus qu'on luy puiſſe donner ſelon ces actes.

p.275.b. p.276.a.

'Il dit de ſon pere, *cum peſſimum &* p.275.d.

perverſum in culturâ dæmonum ſuorum eſſe ultra omnes homines. [Ce ne ſont guere là les paroles d'un fils unique bien p.274.f. elevé: & d'ailleurs]ſelon ce que les actes p.275.f. avoient dit de ſon pere; & ſelon ce qu'ils ajoutent de ſa converſion, il ne paroiſt pas avoir eſté fort zelé pour le paganiſme.

p.276.a. Six mois aprés la mort de ſon pere, des ſoldats viennent enlever le Saint, & le contraignent de venir prendre la place de ſon pere dans le ſenat. [Trouve-t-on quelque exemple de ce procedé? Car les actes ne diſent pas meſme qu'il euſt refuſé de faire les fonctions de Senateur.] Bal. miſc. t. 2. p. 494. Il n'avoit alors qu'environ vingt ans, ou ſeulement dixhuit ſelon un manuſcrit: [& je penſe qu'on ne luy euſt pas meſme permis à cet âge d'entrer au Senat.]

Boll. 14. may. p. 276. b. La converſion de l'Empereur Philippe faite en un ſeul jour, [n'a pas aſſurément de vrai-ſemblance. On y joint Philippe le fils, comme s'il euſt eſté en âge de raiſonner; & il n'avoit pas encore douze ans. Tout le monde abandonne ce qui eſt dit de la deſtruction du grand temple de Jupiter, qui ne peut eſtre que le Capitole: & il ne faut avoir aucune connoiſſance de l'attachement que les Romains avoient encore cent ans aprés à leurs vieilles ſuperſtitions, pour ne ſe pas moquer de ce p.277.a. que diſent les actes,]que toute la ville de Rome eut une extreme joie de la converſion de Philippe; que tout le monde couroit au batteſme, & qu'on baſtiſſoit des egliſes ſur les temples demolis. [On n'en fit pas tant ſous Conſtantin; & cependant le chriſtianiſme de Philippe fit ſi peu d'eclat, que meſme beaucoup de perſonnes habiles ne le croient pas. Pardeſſus tout cela, on a de tres fortes p.276.e. preuves]qu'il ne ſe convertit pas à Rome en la troiſieme année de ſon regne, comme le diſent les actes, [mais qu'il eſtoit Chrétien avant que de venir à Rome, & avant que d'eſtre Empereur. *V. ſon titre note t.*]

e. Les actes diſent que Philippe fut converti dans la ſolennité de l'an mille de Rome, & favoriſent beaucoup les plus p.279.a. habiles, qui croient que cette ſolennité ſe fit en 248. [Il eſt certain qu'elle ne ſe fit au pluſtoſt qu'en 247, & il eſt certain encore que Philippe fut tué par Dece en 249. C'eſt donc une faute inexcuſable au pretendu Valere,]de dire que Philippe b. regna quatre ans aprés ſa converſion.

Il ajoute que Philippe fut tué par Dece b. ſon ſucceſſeur; & que Dieu voulant eprouver ſon Egliſe, permit qu'aprés la mort des Philippes, (il devoit dire *des Deces,*) Gallus priſt l'Empire, & qu'aprés avoir regné deux ans & quatre mois, il euſt pour ſucceſſeur Valerien & Gallien, ces Princes cruels, *crudeles*, & ennemis de l'Egliſe, qui dés qu'ils eurent envahi l'Empire, publierent des edits furieux contre les Chrétiens. [Nous ne ſaurions donner qu'un an & quelques mois à Gallus, en y joignant meſme les trois mois d'Emilien qui regna entre luy & Valerien. Valerien ne paſſe nullement dans l'hiſtoire pour un Prince cruel, quoiqu'il l'ait eſté à l'égard des Chrétiens par les mauvais conſeils de Macrien. Mais ce qui eſt plus important, c'eſt que]durant les trois premieres an- Euſ. l. 7. c. 10. p. 253. 256. nées de ſon regne, il fut auſſi favorable aux Chrétiens que l'avoit eſté Philippe. [Gallien appaiſa meſme la perſecution dés qu'il commença à regner ſeul.

Il eſt auſſi un peu étrange que le pretendu Valere paſſe là perſecution de Dece comme ſi elle n'avoit point eſté du-tout. Cependant comme l'hiſtoire nous apprend qu'elle vint particulierement de la haine de Dece contre les amis de Philippe, il eſt impoſſible qu'elle n'ait eu quelque effet notable à l'égard de Saint Ponce, qui non ſeulement eſtoit tres expoſé par ſa qualité de Senateur,]mais Boll. 14. may. p. 276. c. que Philippe avoit, dit-on, beaucoup aimé avant que d'eſtre Chrétien, [& qu'il n'avoit pas ſans doute moins conſideré depuis qu'il avoit eſté converti par ſon moyen. Eſt-ce que Dece l'epar-

gnoit parcequ'il avoit détruit le Capitole ?

Quoique la confeſſion du Saint ait quelque choſe de beau,] elle ſuppoſe neanmoins qu'il avoit converti Philippe, & detruit les temples à Rome. *Servi veſtri*, [n'eſt point la qualité que prenoient les Gouverneurs en écrivant aux Empereurs.] *Primi in palatio Senatores*, [n'eſt point non-plus une phraſe de ce temps là, où les Senateurs regardoient les charges du palais comme audeſſous d'eux.] Pour le martyre du Saint, avec la mort de ſes juges, [tout cela n'eſt digne que de Metaphraſte.

p. 277. c. f.

p. 278. § 12. 16.

Nous ne nous ſerions pas ſi fort arreſtez a marquer les defauts de cette piece, ſi nous ne nous eſtions trouvez obligez de détruite ce caractere d'hiſtoire originale qu'elle porte d'abord, & de répondre à l'autorité des perſonnes ſavantes qui l'ont produite.]

NOTE VIII.

Pour la page 275 §.

Sur les actes de Saint Nicephore.

Boll. 9 feb. p. 283. § 2.

'Bollandus nous donne deux ſortes d'actes de S. Nicephore, les uns & les autres tirez de deux anciens manuſcrits grecs. [Les premiers qui ſont plus ſimples, ſont ſans doute les meilleurs, ſurtout en oſtant quelques mots peu conſiderables] 'que Bollandus a ajoutez en italique, & qui ne ſont pas de ſon manuſcrit, mais de ceux que Surius a tirez d'un autre grec. 'Les ſeconds actes portent le nom d'un Jean Eveſque de Sardes inconnu d'ailleurs. C'eſt la meſme hiſtoire que dans les autres, mais meslée de diverſes amplifications. 'Bollandus en donne encore de troiſiemes actes qu'il a trouvée en latin dans un ancien manuſcrit. Ils ſont tout à fait conformes aux premiers pour l'hiſtoire ; mais il y a plus de paſſages de l'Ecriture, & plus de reflexions.] 'Le P. Ruinart nous a donné le texte grec, & une ancienne verſion latine non de ces troiſiemes actes, mais des premiers qui ſont les meilleurs.

§ 2.

§ 3.

p. 294 b.

Act. M. p. 344.

[Tous ces actes de S. Nicephore ſuppoſent que l'on faiſoit ſouffrir aux Preſtres dans l'Orient les tourmens de la queſtion, ce qui s'accorde moins avec ce que nous avons dit ſe pratiquer en Afrique. Mais il ne faut pas douter que les Gouverneurs ne ſe donnaſſent en cela beaucoup de liberté de ſuivre chacun leur genie. D'ailleurs je ne ſçay s'il faut dire que ces actes ſoient tout à fait originaux. Car ils ont quelque air d'une narration faite pour inſtruire des moines, quoique leur ſimplicité ne nous permette pas de douter qu'ils ne ſoient tres anciens.]

'Bollandus attribuë à Metaphraſte ceux qui ſont dans Surius, leſquels ne ſont differens des ſiens que par quelques petits mots, [la pluſpart tres peu importans. Ce n'eſt pas là le ſtyle de Metaphraſte. Auſſi nous en avons d'autres bien differens de ceux là dans un recueil d'actes traduits en grec vulgaire par Agapius. Le titre porte que tous ces actes ſont traduits de Simeon Metaphraſte:] '& Agapius le dit poſitivement de ceux de S. Nicephore en particulier. [On y voit l'erudition des nouveaux Grecs,] 'qui mettent cette hiſtoire *dans la perſecution generale ordonné par les edits de Julien l'apoſtat & de Gallus ſon frere & ſon collegue*.

Boll. p. 283. § 2.

Agap. p. 264.

p. 259.

NOTE IX.

Pour la page 21. § 10.

Sur la qualité de S. Marin.

'M. Valois croit que S. Marin n'eſtoit pas officier dans l'armée, mais dans la milice du Gouverneur, qu'on appelloit *cohortalem militiam* [*& togatam*. Je ne ſçay neanmoins ſi ſes raiſons le prouvent aſſez. Car les ſoldats meſmes devoient eſtre condannez dans quelques lieux, & avec quelques formalitez. Ils devoient auſſi avoir un juge ; & on ne donne que cette qualité à Achée qui condanna le Saint, parcequ'il s'agiſſoit d'un jugement. Peut-eſtre qu'Euſebe ne ſavoit pas ſi celui là avoit eu le titre de Duc ou de Lieutenant, & qu'ainſi il l'a marqué par

Euſeb. p. 249. a. d.

la qualité generale de juge. Il ne le qualifie pas non plus Conſulaire, qui a eſté dans la ſuite le titre de Gouverneur de la Paleſtine. Je ne ſçay pas meſme s'il y a preuve que la Paleſtine euſt dés le temps de Gallien deux commandans, un pour le civil, & un pour les armes. Pilate & pluſieurs autres aprés luy avoient l'un & l'autre commandement. Un homme riche & de naiſſance comme eſtoit S. Marin, ſe fuſt-il mis dans la milice du Gouverneur, qui n'eſtoit pas fort honorable ?

p.150. l.2. Nous n'entrons point] dans l'autre difficulté que propoſe M.r Valois, ſavoir ſi ἀλείμμα eſt une dignité differente de celle de Centenier. Neanmoins les paroles d'Euſebe portent bien plus naturellement à les diſtinguer, comme le pretend Caſaubon.

Pour la Page 23.) 10.

NOTE X.

Sur ce qu'on dit du martyre de S. Aſtere.

Ruf.l.7.c.13. p.120.2. 'Rufin dit que S. Aſtere receut auſſitoſt l'honneur qu'il avoit fait à S. Marin, & devint luy meſme martyr. [C'eſt ſans

Boll. 3. mars, p.214.c. doute ſur l'autorité de ce paſſage,] qu'il eſt honoré comme martyr avec S. Marin

Menæa, p.87. par les martyrologes latins. 'Les Grecs meſmes qui ne parlent point de S. Marin, marquent le 7 d'aouſt un S. Aſtere Senateur, qu'ils diſent avoir eu la teſte tranchée. [Cependant Euſebe qui nous apprend tout le reſte de ce que nous ſavons de ce Saint,] l'ayant appris de ceux qui l'avoient vu, [& qui eſtoit Eveſque de Ceſarée meſme, où il ſemble ſelon Rufin qu'il ait ſouffert, ne dit rien de ſon martyre : & il n'eſt point du tout probable ni qu'il l'ait ignoré, ni qu'il ait oublié de le dire. Il eſt aſſurément plus aiſé de croire que Rufin qui alloit un peu viſte, a cru lire dans Euſebe ce qui n'y eſtoit pas : ou peut-eſtre l'a t-il ajouté à deſſein ſur ce qu'il connoiſſoit quelque S. Aſtere Martyr, qu'il a cru eſtre celui là] 'Les martyrologes de S. Jerome en marquent un le 3 de mars, auquel on fait la feſte de S. Marin. [Il n'eſt pas fort commun de voir des Senateurs Romains Martyrs, ſurtout dans les provinces, où les Gouverneurs pouvoient bien avoir du reſpect pour leur dignité, & craindre d'offenſer des familles puiſſantes. Avec tout cela les Grecs nous embraſſent : car je croy que συγκλητικοὶ ſont toujours les Senateurs Romains, & non ceux des autres villes : & les Senateurs Romains qui ont merité d'eſtre honorez par l'Egliſe, ne ſont pas en ſi grand nombre, qu'on puiſſe dire aiſément qu'il y en a eu deux du nom d'Aſtere. Mais on ſçait quelle eſt l'autorité des nouveux Grecs dans ce qu'ils raportent de l'antiquité.]

Ruf.l.7.c.16. p.264.

Flor.p.356. 357.

NOTES SUR SAINT ESTIENNE PAPE.

Pour la page 29.

NOTE I.

Que ſes actes n'ont aucune autorité

Bar.259.§ 20. 'BARONIUS juge les actes de S. Eſtienne Pape, veritables, ſinceres, & tres fideles ; [ce qui nous oblige de les examiner avec plus de ſoin, pour voir s'il faut ſuivre ce ſentiment, ou ſe rendre à celui d'une perſonne tres habile, qui pretend qu'ils ſont faux en partie.] Ils ont eſté receus des Grecs, qui s'en ſervent dans leurs Ménées, & on les trouve traduits en leur langue dans Metaphraſte. 'Pierre Damien les cite auſſi comme une piece authentique, & en raporte divers endroits.

5.Sol.2.aug. a] Men.aug. p.38.

Pet D.h.37. p.56.2.

[Pour examiner ces actes par eux meſmes.] Ils portent d'abord que dés le Conſulat de Glabrion & de Maximo, [c'eſt à dire en l'an 256,] l'on avoit ordonné que ceux qui decouvriroient un Chrétien; auroient tous ſes biens. [On ne voit point que les plus méchans Princes aient ordonné aux delateurs plus que le quart des biens du coupable.

Sur 2. aug. p. 26. § 4.

§ 7.

Ce meſme endroit & quelques autres obligent à dire qu'il y avoit alors une loy generale contre tous les Chrétiens. Cependant nous ne ſaurions reconnoiſtre aucune ordonnance publique contre eux avant l'an 257, comme on l'a vu dans l'hiſtoire de la perſecution de Valerien;] & le reſcrit que ce Prince adreſſa au Senat en 258, [qui paroiſt avoir eſté le plus rigoureux de toute cette perſecution,] n'ordonne rien que contre les Eccleſiaſtiques, les Senateurs, les chevaliers, & les officiers de la maiſon de l'Empereur, *Cæſarianos*. Les actes grecs attribuez à Metaphraſte, ajoutent qu'on promettoit aux delateurs des Chrétiens toutes les dignitez militaires qu'ils voudroient: & on lit la meſme choſe dans Pierre Damien. [C'eſt ce que je croy que perſonne n'oſeroit entreprendre de ſoûtenir.]

Cyp. ep. 82. p. 229. 1.

Sur. 2. aug. p. 28. § 1.

Pet. D. h. 37. p. 83. 2. c.

Ces frequentes proſtrations de toutes ſortes de perſonnes aux piez de Saint Eſtienne, [ne paroiſſent guere eſtre de la ſimplicité de ce temps là.]

Sur. 2. aug. p. 25. § 3.

§ 3.

Il ſemble qu'il y ait eu beaucoup de payens preſens au batteſme de S. Nemeſe & de ſa fille. [Cependant je ne croy pas que la diſcipline de l'Egliſe ait jamais permis d'adminiſtrer le batteſme, & les autres ſacremens, en preſence meſme des catecumenes.]

La mort du Conſul Maxime, l'idole de Mars fonduë, & ſon temple foudroyé, ſont toutes choſes qui ſentent extremement le ſtyle de Metaphraſte. C'eſt ce qui fait rejetter toute cette piece par Pearſon. Il ſe trouve meſme que Valere Maxime a condanné S. Cyprien en 258.

§ 4. 6. 22.

Cyp. an. p. 57. 58.

Ces actes nous repreſentent Gallien à Rome le 25 aouſt 256: [& ſelon toutes les apparences il eſtoit alors dans les Gaules.]

Sur. p. 27. § 10.

La peine du feu ordonnée pour des perſonnes de qualité, comme on dit qu'eſtoient Sempronius & Olympe, [n'eſt pas une choſe aiſée à croire.]

§ 10.

Ils portent que Tertullien enterra pluſieurs martyrs le premier d'aouſt, enſuite de quoy il fut inſtruit, battizé, & ordonné Preſtre: deux jours apres il eſt pris, & interrogé, ſouffre divers tourmens, & il eſt enfin martyrizé le premier d'aouſt. [Il y a certainement faute: car on ne peut pas dire que c'eſtoit un an aprés.]

§ 11.

On lit la meſme choſe dans Baronius.

Bar. 260. § 3.

Les actes finiſſent en diſant que S. Sixte fut elu Pape *Valeriano IV, & Gallieno II, Conſulibus*; [& ces Conſuls ne ſe rencontrent point dans les faſtes.]

Sur. 2. aug. 53.

Il paroiſt que les manuſcrits ont *Valeriano III. & Gallieno II*, [ce qui s'accorde, mais marque l'an 255, au lieu que ſelon toute la ſuite des actes, S. Sixte n'a pû eſtre elu qu'en 257.

Bar. 259. §. 20. 260. § 2.

En voilà ce me ſemble aſſez pour juſtifier ceux qui ont dit que ces actes eſtoient faux en partie, & pour ajouter meſme qu'il n'y a pas lieu d'y rien appuyer. La maniere dont ils raportent la mort de S. Eſtienne, eſt tout à fait differente de ce qu'on en dit dans Anaſtaſe, comme on l'a marqué dans le texte: & quoiqu'Anaſtaſe n'ait pas une grande autorité; neanmoins ce qu'il dit eſt plus aiſé à croire que ce que diſent les actes. Ainſi il y a quelque lieu de douter ſi les actes n'ont point eſté faits depuis Anaſtaſe, ou plutoſt mepriſez par luy comme faux, puiſqu'on les avoit receus en meſme temps par Uſuard, & par Adon qui en fait un grand extrait; ou ſi l'on n'y a point confondu le Pape Eſtienne avec quelque autre Saint du meſme nom. Nous verrons meſme dans la note 3, qu'il eſt aſſez difficile de croire qu'il ait eu la teſte tranchée, comme ſes actes

actes & Anaſtaſe le diſent.

Nous n'examinons point les actes grecs, où l'on trouveroit encore d'autres preuves de fauſſeté.]

Pour la page 29.

NOTE II.

Difficultez dans les actes des SS. Euſebe, Marcel &c.

Bar.259.57. 'Baronius nous donne dans ſes Annales les actes des SS. Euſebe, Marcel, Hippolyte &c. comme des actes legitimes. [Ils en ont aſſurément beaucoup d'air, & l'hiſtoire en eſt agreable & edifiante. Mais il s'y rencontre quelques difficultez qu'il eſt neceſſaire d'examiner.]

2.dec.b. 'Le manuſcrit dont il les a tirez, porte d'abord *Valeriano & Lucillo Conſulibus.* [Ces Conſuls ſont ceux de l'an 265, ce qui ne s'accorde pas avec les actes. Car ils ſuppoſent que Valerien regnoit alors; & on ſçait qu'il n'a regné que juſqu'en 260. Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que Valerien marqué dans les actes, eſt le frere de Gallien : mais cela ſeroit toujours contraire à ce que l'on ſçait que Gallien appaiſa la perſecution en 260.]

259.58. 'Et d'ailleurs ces actes parlent de Saint Eſtienne Pape, [qui eſt mort au pluſtard

§ 8. en 257.] 'Baronius au lieu de ces Conſuls a mis *Valerio & Acilio*, qu'il croit eſtre Maxime & Glabrion marquez dans les faſtes pour l'an [256, ou] 259 ſelon ſa fauſſe chronologie. [En effet, le nom de Glabrion peu commun d'ailleurs, eſtoit ordinaire dans la famille des Aciles : & pour Maxime, quoique ce ſoit un nom

Sur.a.aug.p. 26.§4. tres commun,] 'neanmoins on a l'autorité telle quelle des actes de S. Eſtienne Pape, pour dire que Maxime Conſul en

Buch.cycl.p. 236. 256, s'appelloit auſſi Valere. 'On ſçait meſme que Valere Maxime eſtoit Prefet de Rome en 255: [Mais la difficulté eſt

Bar. 259. §7. 2.dec.b. de fonder cette correction.] 'Baronius dit que d'autres liſent ainſi, *aliàs* : Et cependant il ſemble ſelon luy meſme, qu'il n'ait eu qu'un ſeul manuſcrit de ces actes. [S'il n'en a corrigé les fautes que par conjecture, il auroit dû mettre *fortè*, & non *aliàs*.

Suppoſé qu'il faille lire comme veut Baronius, on peut demander ſi cette date ſe raporte à ce qui la ſuit, c'eſt à dire au commencement des actes, ou à ce qui en fait le principal, qui eſt le martyre des Saints.] 'Car S. Maxime ayant 259. §13. ſouffert le 20 janvier, [il y a toute apparence que ſa converſion & le reſte de ce qui precede dans ces actes, appartient à l'année de devant. Mais il vaut mieux raporter le martyre des Saints à l'an 257, puiſque ſelon S. Denys d'Alexandrie, la perſecution n'a pas commencé pluſtoſt.

Et avec cela il reſte encore une difficulté aſſez grande.] 'Car dés les premiers §9. faits raportez dans ces actes, c'eſt a dire dés l'an 256, on lit qu'on ne pouvoit alors embraſſer le Chriſtianiſme ſans s'expoſer à perdre ſes biens, & la vie meſme. 'Et en effet ils diſent que dés que §12. S. Adrias eut eſté battizé avec ſa famille, Valerien les fit chercher, & promit meſme (ce qui peut ſupprendre) la moitié de leurs biens à ceux qui les trouveroient. [Je croy neanmoins qu'on peut dire que Valerien, qui avoit d'abord eſté tres favorable aux Chrétiens, ne changea pas tout d'un coup de diſpoſition à leur égard, mais par degrez, & qu'avant que de publier des edits contre eux en 257, il avoit déja témoigné ne les aimer pas, ce qui ſuffiſoit pour les expoſer à toutes ſortes de dangers, & avoit meſme commencé à faire chercher ceux qui embraſſoient de nouveau le Chriſtianiſme. Ainſi je ne croy pas que cette difficulté ſuffiſe pour faire rejetter abſolument les actes,] 'comme Pearſon paroiſt faire. Cyp.an.p.57.

a Il dit que s'ils valent la peine d'eſtre corrigez, il vaudroit mieux les dater *Valeriano & Lucinio* [*Gallieno*] *Coſſ.* [ce qui pourroit marquer l'an 257, & ſe raporter au martyre des Saints plutoſt qu'au commencement de la narration. Ainſi cela ne changeroit rien à l'hiſtoire.

a 2. a 2.

Car il n'y a point d'apparence que S. Maxime ayant eſté battizé par S. Eſtienne, & par conſequent avant le 2 aouſt 257, Valerien qui l'avoit envoyé chercher d'autres Chrétiens, n'ait ſongé à luy qu'en 258 : Outre qu'il faudroit que Valerien euſt paſſé toute l'année 258 à Rome. Et l'on voit par ſon hiſtoire § 5, que dés les premiers mois il eſtoit à Byzance, d'où il s'en alla faire la guerre aux Perſes en Orient.]

Bar. 259. § 8. 'Ces actes appellent le Prefet de Rome Mummius, [ou plutoſt Numinius,] *alias Maximus*, dit Baronius. [Mais l'un &

Buch. cycl. p. 256. l'autre peut eſtre bon.] 'Car Nummius Albinus eſt marqué pour Prefet en 256; & Valere Maxime qui l'eſtoit en 255, [peut avoir continué quelque mois en 256.

Bar. 259. § 8. On peut s'étonner de ce que] 'Saint Eſtienne exhorte les Chrétiens à faire battizer leurs proches & leurs amis. Mais la ſuite fait voir qu'il ne l'entend que de ceux ſur qui ils avoient quelque autorité & qu'il les exhorte ſeulement à travailler à leur converſion de tout leur pouvoir.

[On peut trouver quelque difficulté à

§ 12. croire que] 'Valerien ait promis la moitié des biens de S. Adrias à ceux qui le

§ 13. decouvriroient, '& qu'il ait fait jetter S.

§ 11. Maxime dans la riviere. 'Saint Eſtienne donne de nouveaux noms au batteſme à deux enfans. [Je ne ſçay ſi l'on trouve des exemples bien aſſurez qu'on changeaſt alors de nom au batteſme. Il ne les change pas aux autres.] *Baptizavit eos in nomine Trinitatis*. [Des perſonnes tres habiles remarquent qu'on n'a point employé ce terme durant les trois premiers ſiecles.] 'Neanmoins on le trouve

Tert. de g. c. 2. aſſez ſouvent dans Tertullien & dans S.

Hier. v. ill. c. 70. p. 292. c. Cyprien. 'Novatien a fait un ouvrage ſous ce titre.

Bar. 259. § 12. 'L'action de Maxime qui ſe feignit Chrétien & mendiant pour decouvrir quelques Chrétiens, [eſt aſſurément difficile à croire, auſſi-bien que ce qu'on dit]

§ 14. 'que S. Marcel Diacre vint de luy meſme faire des reproches à Valerien de ce qu'il perſecutoit la verité.

[Il y a quelque brouillerie dans l'article 14,] 'où aprés que les Saints eurent eſté § 14. amenez en la place de Trajan, & que S. Marcel eut parlé à Valerien, il eſt dit que le juge les interrogea, ſans qu'on voie qui eſt ce juge, ni comment les Saints luy ſont preſentez. 'Ce juge a § 15-18. grand ſoin de leur domander leur argent : [Je ne ſçay ſi cela eſt bien probable.] *'Fac miſer quod facis*, [eſt un peu § 18. rude. Mais faut-il pas pardonner quelque choſe à la juſte indignation qu'avoient les Saints de voir une conduite ſi injuſte dans les magiſtrats ?

Je ne ſçay ſi toutes ces difficultez ſuffiſent pour nous faire rejetter une piece qui d'ailleurs paroiſt aſſez bonne, quoiqu'elles puiſſent la mettre hors du rang des actes entierement authentiques.] 'Il § 19. eſt certain qu'elle n'a eſté écrite qu'aprés l'an 271. [Nous voudrions avoir preuve qu'elle ne l'a pas eſté pluſtard. Le P. Ruinard ne l'a point miſe dans ſon recueil. Mais comme il eſt rare de trouver de bons actes des Martyrs de Rome, nous avons cru pouvoir eſtre plus indulgens pour ceux-ci, qui ont au moins un aſſez bon air.]

NOTE III.

Pour la page 31.

De quelle maniere S. Eſtienne a eſté Martyr.

[Il ſemble y avoir quelque ſujet de douter ſi S. Eſtienne a eſté martyrizé.] 'Car S. Auguſtin qui tire avantage de ce Aug. in Pet. c. 14. p. 86. a. b. que les Donatiſtes le mettoient au nombre des Papes dont le pontificat avoit eſté ſans tache & ſans reproche, [avoit lieu de tirer encore plus d'avantage de la grace & de la gloire du martyre que Dieu avoit accordée à ce Saint, qui s'eſtoit declaré ſi hautement contre la reiteration du batteſme. Cependant dans tant d'écrits qu'il a faits ſur ce ſujet, & où il parle ſi ſouvent de S. Eſtienne, il ne dit jamais un mot de ſon martyre,

quoiqu'il repete partout celui de Saint Cyprien, moins favorable à ſa cauſe.]

Vinc. L.c.9. p.331. 'Vincent de Lerins parle auſſi fort avantageuſement de S. Eſtienne, & l'appelle un Pape d'heureuſe memoire, [mais il ne dit rien non plus de ſon martyre. On peut donc aſſurer que ni luy ni S. Auguſtin n'ont point eu de connoiſſance qu'il ait eſté martyrizé. Mais avec tout cela nous ne croyons pas que de ce qu'ils ne l'ont pas ſçeu, ce ſoit une raiſon ſuffiſante pour croire qu'il ne l'a pas eſté.

Ce qui peut paroiſtre plus fort, c'eſt que ſon martyre n'eſt point marqué non plus dans le calendrier & les autres anciens monumens de l'Egliſe Romaine

Buch.cycl.p. 267. donnez par Bucherius,] 'où l'on trouve ſeulement qu'il mourut le 2 d'aouſt: & cela eſt marqué dans une liſte des Papes qui porte en teſte *depoſitio epiſcoporum*; qui eſt auſſi-toſt ſuivie du calendrier in-

Cyp.an.p.60. §5. titulé *depoſitio martyrum*. Pearſon remarque auſſi ce que dit S. Ponce, *Jam de Xyſto bono & pacifico ſacerdote, ac propterea beatiſſimo martyre &c.* & il croit que S. Ponce peut bien avoir voulu marquer par là qu'Eſtienne qui n'avoit pas eſté ſi pacifique que Sixte, n'avoit pas auſſi receu comme luy l'honneur du martyre.

Florent. p. 718. 'D'autre part neanmoins les martyrologes de Saint Jerome marquent le 2 d'aouſt S. Eſtienne Martyr à Rome: & quelques exemplaires y ajoutent la qua-

Front.cal.p. 214. lité d'Eveſque. 'Le calendrier du Pere Fronto marque auſſi le 2 d'aouſt la feſte

Sacr.p.218. de S. Eſtienne Pape. 'Et le Sacramentaire de S. Gregoire luy donne la qualité de Martyr. Bede, Uſuard, Adon, Vandelbert, ſont la meſme choſe. 'Le Pontifical

Boll. app.p. 50.b. que Bollandus croit eſtre du VI. ſiecle, porte qu'il fut couronné du martyre.

Caniſ.t.2.p. 832. 'Les Grecs l'honorent auſſi comme un ſaint martyr le meſme jour que les Latins, ſelon le menologe de Caniſius, 'ou Men.p.38. le lendemain ſelon leurs Ménées. [Et quels que ſoient les actes que nous en avons, je croy qu'il eſt rare qu'on ait fait des actes du martyre d'un Saint, ſans qu'il ſoit Martyr.

On voit donc qu'il eſt honoré univerſellement comme martyr, & on peut juger par les martyrologes de S. Jerome que cela a toujours eſté.] 'Car quoique p.20. les Grecs faſſent le 2 d'aouſt une feſte de S. Eſtienne premier martyr, '& que les Florent. p. Latins en aient auſſi une memoire tres 718.720. ancienne ou le meſme jour ou le lendemain, neanmoins on diſtingue fort nettement cette feſte de celle de Saint Eſtienne de Rome, 'qu'on ſçait d'ailleurs Buch.p.267. eſtre mort le 2 d'auoſt. [Je croy donc qu'il faut reconnoiſtre ſon martyre comme certain, mais reconnoiſtre en meſme temps qu'il n'a pas eſté auſſi illuſtre que celui de S. Sixte ſon ſucceſſeur. Et il peut bien n'avoir pas eſté non plus du meſme genre, mais de celui de S. Corneille, c'eſt à dire qu'il eſt mort dans la priſon ou dans l'exil &c. & non par la ſentence du juge, & par la main des perſecuteurs, ce qui eſtoit regardé comme le vray & parfait martyre.] 'Dans la p.267. meſme liſte intitulée *depoſitio epiſcoporum*, où ſon nom ſe trouve, on y trouve de meſme S. Luce & S. Felix, qui ont certainement eſté honorez par l'antiquité comme des Martyrs, [mais qui peuvent ne l'avoir eſté qu'en la meſme maniere. Qui ſi ſes actes, les martyrologes, & Anaſtaſe, diſent qu'il a eu la teſte tranchée, on le dit de meſme de S. Corneille, ſans que Bollandus & pluſieurs autres faſſent ſcrupule de le nier. *V. S. Corneille* §16. La maniere toute differente dont les actes de S. Eſtienne & Anaſtaſe raportent ſa mort, donne grand lieu de juger que l'on n'en avoit rien de certain.]

NOTES SUR SAINT SIXTE II.

Pour la page 36.

NOTE I.

Qu'il a eſté crucifié.

[Les martyrologes, les actes de S. Laurent qui n'ont point d'autorité,] 'Boll. app. p. 50. c. & le Pontifical de Bollandus, [qu'on croit eſtre du VI. ſiecle, & qui eſt plein de fautes,] diſent que S. Sixte fut decapité, 'Prud. de M. 2. P. 71. au lieu que Prudence dit deux fois poſitivement qu'il fut attaché à la croix. 'Cyp. ep. 82. p. 224. 2. S. Cyprien ſe ſert du mot *animadverſus*, [a] qui ſignifie aſſez ſouvent eſtre decapité, dautant que c'eſtoit le ſupplice ordinaire: [mais cela n'empeſche pas qu'il ne ſe puiſſe appliquer à toute ſorte de dernier ſupplice, & qu'ainſi on ne le doive expliquer par Prudence, le plus ancien & le plus conſiderable de tous ceux qui marquent le genre de ſon martyre.] a Pont. p. 7. b.

Pour la page 38.

NOTE II.

Sur ceux qu'on dit avoir ſouffert avec luy.

'Bar. 261. §. 4. Comme S. Cyprien en parlant du martyr de S. Sixte, ne dit rien de S. Feliciſſime, de S. Agapet, & des autres que les martyrologes luy donnent pour compagnons, Baronius taſche de reſoudre cette difficulté, en diſant qu'ils n'ont pas ſouffert dans le meſme lieu que S. Sixte, & qu'ainſi ceux qui raporterent à S. Cyprien le martyre de ce ſaint Pape, n'avoient pas connoiſſance des autres. [Cela ſuffit pour refuter les actes de S. Laurent, qui diſent expreſſement que S. Sixte, S. Feliciſſime, & S. Agapet, furent executez en meſme temps, & au meſme lieu.] 'Mais on pourroit croire avec plus d'apparence que S. Feliciſſime & les autres ont ſouffert le meſme jour que S. Sixte, & non pas neanmoins dans la meſme année: & cela eſt favoriſé 'par le Sacramentaire de S. Gregoire, qui en fait un office ſeparé de celui de S. Sixte. 'Neanmoins Baronius raporte une inſcription du Pape Damaſe, où il parle de pluſieurs Martyrs compagnons de Xyſte: [& S. Cyprien pourroit bien ne les avoir pas nommez, non plus que pluſieurs autres dont il parle ſeulement en general, parcequ'ils n'eſtoient pas connus en Afrique. Mais ce ſera toujours une grande faute dans les actes de S. Laurent d'avoir oublié S. Quarte.] Act. M. p. 18. §. 2. Sacr. p. 119. Bar. 384. app. p. 12.

'Le calendrier de Bucherius ajoute S. Pretextat à Feliciſſime & Agapet, [à moins qu'on ne veuille dire que *& Pretextati*, eſt pour *& in cœmeterio Pretextati*, comme Baronius & les martyrologes le mettent. Neanmoins l'omiſſion de l'*in* qui eſt dans les autres endroits pour marquer les cimetieres, ſemble montrer que c'eſt un Saint particulier.] 'Les martyrologes de S. Jerome ſemble auſſi en faire le nom d'un Martyr. Buch. p. 267. Florent. p. 734-735.

NOTES SUR SAINT LAURENT.

Pour la page 39.

NOTE I.

Qu'il eſt mort ſous Valerien en l'an 258.

'Hier. an. 258 2. p. 235. 2. On lit dans la chronique de Saint Jerome, que S. Laurent mourut dans la perſecution de Dece. 'Scaliger croit que c'eſt une addition qui n'eſt pas de ce Pere; '& il y a beaucoup de manuſcrits qui ne l'ont pas. [Il eſt certain par Saint Ambroiſe, Saint Auguſtin, & Prudence, ſans parler des autres, que S. Laurent ſouffrit trois jours aprés Saint Sixte, dont le pontificat ne commença que ſous Valerien en l'an 255, ſelon ceux. n. P. p. 648 b.

qui le mettent le pluſtoſt, *v.S.Cyprien note* 38,] '& dont le martyre arriva peu
Pont.p.8. de temps avant celui de S.Cyprien, 'le
Cyp.ep.82.p. 6 d'aouſt ſous Valerien, comme S.Cy-
244. prien meſme le dit expreſſement. [Et S. Cyprien mourut le 14 ſeptembre en 258. Il faut donc mettre en la meſme année le martyre de S.Sixte & celui de Saint
Buch.p.272. Laurent.]Le catalogue des Papes donné par Bucherius eſt embaraſſé pour le commencement de S.Sixte; mais il met nettement ſa mort le 6 aouſt 258.

Pour la page 39.

NOTE II.

Sur ce que les Eſpagnols diſent de ſon pere & de ſa mere.

Bar.1.may.c. 'Les nouveaux Eſpagnols font S.Laurent fils d'un Orence & d'une Patience, que le martyrologe Romain met le premier de may au nombre des Martyrs d'Eſpagne; ſur l'autorité des anciens
Boll.ib.p.4.c. monumens de l'Egliſe d'Hueſca. 'Bollandus ſoûtient que la fauſſe chronique de Flavius Dexter eſt la premiere autop.61.b.c. rité que l'on ait pour leur martyre: '& pour ce qu'on pretend que ſont le pere & la mere de S.Laurent, cela eſt fondé ſur une vie de S. Orence Eveſque & patron d'Auch, qui porte que ce Saint eſtoit frere jumeau de S.Laurent, qu'il eſt mort en 384, & qu'il a eſté deputé à Acce & à Litorius, ce qui ſe raporte à l'an 439, & eſt la veritable epoque du temps où vivoit Saint Orence d'Auch. Nous ne parlons point des autres fables de cette hiſtoire.

Pour la page 93.

NOTE III.

Des egliſes baſties ſous le nom de S. Laurent.

Boll.apr.t.1. p.30.a|Anaſ. c.34.p.16.17. 'On pretend que Conſtantin a baſti l'egliſe de S.Laurent *in agro Verano*, ſur le chemin de Tivoli, au lieu où eſtoit le
Bar.462.app. p.7.b.c. corps du Saint &c. 'Il y a neanmoins quelque lieu de douter ſi elle n'a point eſté baſtie par Theodoſe I, comme on voit qu'elle fut embellie & augmentée par Placidie ſa fille & par S.Leon, [vers l'an 445. *V.S.Leon.*] 'On pretend que Pront.cal.p. c'eſt celle qu'on appelloit l'egliſe de S. 31. Laurent ſans addition, [comme la principale de toutes,] '& où il y avoit ſtation p.30. le dimanche de la Septuageſime, [& en quelques autres jours.] 'Avant S.Leon Anaſ.c.45.p. Sixte III. avoit beaucoup embelli l'autel 26.a.b. de S.Laurent, & ſon tombeau, *confeſſionem*.

'Hilaire ſucceſſeur de S.Leon fit des c.47.p.29. monaſteres, ſelon l'expreſſion d'Anaſtaſe &c. & d'autres baſtimens à l'egliſe de S.Laurent. 'Simplice ſucceſſeur d'Hilaire y établit des Preſtres pour adminiſtrer le batteſme & la penitence à ceux de la troiſieme region de Rome. 'Symmaque c.52.p.33. y fit un hoſpital pour les pauvres [vers l'an 500.]Pelage II. la rebaſtit &c. [vers c.64.p.43| l'an 580. Nous laiſſons] [a] ce que les autres Grut.p.1173.1. Papes ont fait depuis. [a] Pront.cal. p.118. Anaſ.c.38.p. 21.b.

'Anaſtaſe dit que Damaſe fit une egliſe de S.Laurent près du theatre de Pompée. 'Mais il la fit ſeulement rebaſtir & Bar.384.app. augmenter. [Car elle eſtoit plus ancienne, & il l'avoit ſervie luy meſme avant que d'eſtre Pape, auſſi-bien que ſon pere.] 'Il en fit un Titre [ou une paroice,] & Anaſ.c.38.p. y donna beaucoup de choſes: [b] de ſorte 21.c. [b]Greg.dial.l. qu'elle porta ſon nom comme de ſon 4.c.31.p.409. fondateur. c.

'Entre les ſtations de Rome, le calen- Pront.cal.p. drier du P.Fronto en marque une à 48. l'egliſe de Saint Laurent du titre de Lucine, qui eſt ſouvent marquée dans les Conciles de Rome ſous Symmaque & ſous Gregoire II; '& un autre à S. p.54. Laurent des Martyrs ou du Martyre, *ad mart.* Mais on croit qu'il faut lire *ad muros*, qui eſt la grande egliſe de S.Laurent. 'Anaſtaſe dit que Sixte III, [vers Anaſ.c.45.p. l'an 445] fit & fonda par permiſſion de 26.b. l'Empereur une egliſe du meſme Saint.

'L'Imperatrice Pulquerie luy eleva Marc.an.439. un temple magnifique à Conſtantinople 453|Thphn.p. ſous Theodoſe le jeune, dés avant l'an 91.d|Thdr. L.1.a.p.568.c. 439. On y mit des reliques de Saint

Eſtienne, de S.Laurent, & de S.te Agnés, le 27 de ſeptembre, auquel on y a depuis fait la feſte de ces trois Saints, [outre celle que l'on faiſoit de chacun d'eux à leur jour. *V. Theodoſe II.*] 'Le peuple y venoit en foule à la feſte de S.Laurent, & y paſſoit la journée entierre. 'Cette egliſe eſt celebre dans l'hiſtoire: mais on en dit auſſi des choſes que l'on peut appeller des fables. On parle de ſon aſyle comme d'un droit extraordinaire qu'elle avoit.

Bar.10.aug. a.

Cang.de C. l.4.p.127.

On trouve dans le Concile ſous Menne vers 550, un Theodore Abbé d'un monaſtere de S.Laurent qu'il avoit fondé. 'On diſtingue ces deux egliſes de celle que 'Procope met à la gauche du golfe de Syques auprés de Conſtantinople, & qui fut embellie par Juſtinien.

p.185.

Proc.de di.l.1. c.6.p.17.b.

'Vers l'an 425 l'on fit à Ravenne une Memoire [ou chapelle] de S. Laurent, apparemment pour quelques reliques qu'on y avoit apportées. L'un de ces dix enfans ſi celebres par le tremblement continuel dont Dien avoit puni le mepris qu'ils avoient fait de leur mere, y fut miraculeuſement gueri. [Long-temps aprés,] Vital Eveſque de Ravenne mit des reliques de S.Laurent dans une egliſe de S.André qu'il fit baſtir. 'S.Gregoire le grand raporte un miracle que Dieu fit en faveur du Preſtre Sanctule, qui faiſoit rebaſtir à Norcia [dans l'Ombrie] une egliſe de S.Laurent que les Lombars avoient brulée.

Aug.ſ.322.p. 1277.a.

Fort.l.1.c.2. p.33.

Greg.d'al.l. 3.c.37.p.209. 212.

'Dés le regne de Clotaire I, c'eſt à dire vers 560,] il y avoit à Paris une abbaye & une egliſe de S.Laurent. [Il y en a aujourd'hui une celebre paroice dans un fobourg.]

Gr.T.h.Fr.l. 4.c.9.p.298.

'S.Gregoire de Tours raporte pluſieurs miracles de S.Laurent faits tant à Milan où on luy avoit baſti une egliſe, 'que dans une autre ville d'Italie qu'il appelle Briones. 'C'eſt apparemment celle à qui l'on donne aujourd'hui le nom de Bruneck ou Brameh, à quatre lieues au plus de Brixen dans le comté de Tirol. [Car ce pays eſtoit autrefois compris dans la Rhecie, qui eſtoit une des provinces du vicariat d'Italie.] 'Fortunat a conſervé dans ſes vers la memoire des miracles qui ſe faiſoient en ce lieu.

pl.M.C46.p. 107.

c.42.p.98.99.

Bau.Ir.p.332 332.fun.

Gr.T.p.99. Fort.l.9.c.14. p.229.

'S.Gregoire de Tours parle auſſi de quelques reliques de S.Laurent apportées en Limoſin, & qui furent données à S.Hirier par l'ordre de Dieu. 'Le Pape Pelage II. envoya au meſme S.Gregoire des reliques de S.Laurent, & de quelques autres Martyrs & Confeſſeurs, qui garantirent du naufrage le vaiſſeau qui les portoit. 'Il paroiſt que ce fut S. Gregoire le grand alors Diacre de Rome, qui les donna [de la part de Pelage,] au Diacre de S.Gregoire de Tours.

Gr.T.p.100.

c.8.p.188. 190.

h.Fr.l.10.c.1. p.533.

'Aringhus dit qu'en une ville de la Campanie appellee de S.Laurent, il y a une egliſe de meſme nom, où l'on gardoit une grande fiole pleine de ſang, ſans qu'on ſçeuſt de qui c'eſtoit; mais que du temps de Paul V, lorſqu'on eſtoit prés de dire les premieres veſpres de la feſte de S.Laurent, ce ſang devint liquide & comme bouillant, ce qui continua juſqu'à la fin de l'octave, aprés laquelle il redevint ſec & figé comme auparavant. Il aſſure que cela luy a eſté atteſté par des perſonnes tres dignes de foy, qui l'avoient vu de leurs yeux: & il ajoute que ce miracle s'eſtoit renouvellé depuis cela tous les ans juſqu'au temps où il écrivoit, [c'eſt à dire juſqu'en l'an 1647, 27 ans aprés la mort de Paul V.]

Aring.l.1.c. 28.§ 10,11.p. 96.

NOTE IV.

Pour la page 45.

De S.Hippolyte & S.Romain qu'on dit avoir eſté convertis par S.Laurent, & de quelques autres.

[Le plus belles reliques de S.Laurent ſont les fruits du ſalut que ſon exemple & ſa priere ont produits dans l'Egliſe. Nous avons marqué dans le texte ce que nous en trouvons de plus aſſuré.]Prudence dit que ſon corps fut enlevé par ceux que ſa liberté [& ſon courage] avoient convertis. 'Ses actes diſent nom-

Prud.de M.2. p.81.

Sur.10.aug. p.68.§ 22.

mément que ce fut par S. Hippolyte, Fulg.ap.Lco. p.84|Aug.f. ap.316.p.531. d.e. qui ſelon quelques uns avoit eu la garde du Saint, & avoit eſté converti par luy. a Sur.10 aug. p 98. §23. a Les actes de S.Laurent ajoutent que §24. trois jours aprés ſa mort cet Hippolyte fut pris avec toute ſa famille, que Concorde ſa nouriſſe fut ſouettée juſqu'à §25. rendre l'ame; que les autres eurent la §24-26. teſte tranchée; & que pour luy, aprés avoir ſouffert beaucoup de tourmens, il fut attaché à des chevaux indomptez, qu'en le trainant de tous coſtez, le dechirerent en pieces. Boll.mars,t. 2.p.28. La feſte de ce Saint & celle de toute ſa famille, eſt marquée le 13 d'aouſt dans le martyrologe de Bede Thom.p.369. [& dans les autres poſterieurs. Elle l'eſt encore dans le miſſel des Gaules donné par Thomaſius entre celle de S.Laurent & celle de S.Cyprien.

[Il y a neanmoins quelque lieu de douter ſi c'eſt luy que l'Egliſe a voulu Prud.de M. 11.p.142-144. d'abord honorer en ce jour là.] Car Prudence témoigne que le meſme jour 13 d'aouſt l'on celebroit à Rome avec beaucoup de ſolennité la feſte d'un S. Hippolyte qui avoit eſté martyrizé de la meſme maniere en la ville d'Oſtie ou de Porto, [mais qui dans le reſte n'a rien de commun avec cet autre Hippolyte.] p.139. Car il eſtoit Preſtre, & meſme il avoit eſté autrefois engagé dans le parti de Novatien; qu'il condanna hautement à la mort, [l'ayant peut-eſtre auſſi condanné dés auparavant. Bar.229.§91 255.§36|1°. jan.a. Baronius pretend, & le repete pluſieurs fois, que S. Hippolyte autrefois Novatien a ſouffert à Antioche, & que Prudence l'a confondu pour le genre de ſa mort avec Saint Hippolyte converti par S.Laurent, & pour le lieu de ſon martyre avec le grand S.Hippolyte Eveſque & Martyr. [Mais il ne donne aucune preuve qui nous oblige à accuſer d'erreur un auteur auſſi ancien & auſſi conſiderable que Prudence,] Prud.p.139. qui avoit appris ce qu'il en dit à Rome meſme.

[Nous avons déja parlé de cette difficulté dans la note 4 ſur S.Hippolyte Eveſque: & nous nous contentons d'ajouter ici que le nom de S.Hippolyte Martyr honoré le 13 d'aouſt, eſt fort celebre dans l'Egliſe. Car il eſt dans le Buch.p.268. calendrier de Bucherius, dans celui de Anal.t.1.p. l'Egliſe d'Afrique, dans celui du P. 399|Front.p. Fronto, dans les martyrologes de Saint 120|Flor.p. Jerome, dans le Sacrementaire de Saint 750.751. Gregoire où il a une preface propre, & Sacr.p.192. dans le miſſel Romain donné par Thomaſius. Thom.p 167. [Dans tous ces endroits il eſt nommé ſeul; au lieu que Bede & les autres poſterieurs qui ont voulu parler du compagnon de S.Laurent, ne manquent point, hors le miſſel de Thomaſius, d'y ajouter S.te Concorde & le reſte de ſa famille. Le P.Mabillon dit ſans Anal.t.3.p. heſiter, que celui qui eſt dans le calen- 411. drier de l'Egliſe d'Afrique eſt celui dont parle Prudence. C'eſt luy auſſi dont on fait dans le nouveau breviaire d'Orleans; & on met ſa mort à Oſtie. Nous ne raportons pas les particularitez du martyre de ce Saint. Nous en avons dit quelque choſe ſur S.Corneille §16, & ſur la perſecution de Valerien §4. [On les peut voir dans Prudence, qui Prud.de M. avoit eprouvé luy meſme combien ſon 11.p.142. intercеſſion eſtoit puiſſante auprés de Dieu. [Si c'eſt le meſme] qu'Hippolyte Buch.cycl.p. Preſtre de Rome banni avec S.Pontien 271. dés l'an 235, il y a plus d'apparence qu'il a ſouffert le martyre dés le temps de Gallus en l'an 252; ſi l'on n'aime mieux differer ſa mort juſques en 257 ou 258, puiſque nous ne voyons point que S. Cyprien ait tiré avantage de ſa confeſſion contre les Novatiens. Prudence p.142-143. témoigne qu'on luy avoit baſti une magnifique egliſe hors des murailles de Rome prés de la grote où eſtoit ſon corps. Ceſtoit apparemment ſur le che- Buch.cycl.p. min de Tivoli. *V.S. Hipolyte Eveſque* 268. *note* 4. Baronius qui pretend que cette Bar.13.a.g. egliſe eſtoit de S.Hippolyte converti par S.Laurent, dit que l'on en voit encore aujourd'hui quelques veſtiges, & qu'elle eſtoit placée auprés de celle de S.Laurent

dans le champ Veran, & à l'entrée du cimetiere de Cyriaque.

259. §8.19. 'Il y a eu encore un autre S. Hippolyte martyrizé à Rome avec d'autres ſous Valerien. On en fait memoire le 2 de decembre; [& nous en avons parlé plus amplement ſur le Pape Saint Eſtienne.]

§ 16. 'Dans l'hiſtoire de celui-ci il eſt encore parlé d'un autre Hippolyte qui eſtoit

Gr.T.h.Fr.l. 1.c.30.p.22. alors Diacre de Rome. 'S. Gregoire de Tours met aprés S. Laurent, un S. Hippolyte entre les plus illuſtres Martyrs qui ont ſouffert ſous Dece & Valerien.

[Pour ajouter encore quelque choſe de ceux qui ont quelque union avec Saint

Sur.10 aug. p.98.§ 22 25. 26. Laurent,] ſes actes parlent de S. Juſtin Preſtre, & diſent qu'il enterra ſon corps avec S. Hippolyte; & enſuite celui de S. Hippolyte meſme, & de beaucoup d'autre. [Uſuard, Adon, & quelques autres martyrologes en marquent la feſte

Bar.17.ſept.a. le 17 de ſeptembre.] 'Baronius dit qu'il en a des actes par leſquels il paroiſt qu'il ſouffrit le martyre ſous Claude II. [vers 269.] Il cite la meſme choſe de Vandelbert, [qui cependant n'en dit rien du-tout, au moins ſur le 17 de ſeptembre.]

Aring.l.4.c. 16.§ 5.p.52. a Hall.v.Juſt. p.363.1.d.e.f 'Aringhus cite ſon martyre de ſes actes. [a On pretend avoir ſon corps à Rome dans l'egliſe de Saint Laurent, & à Monſtreuil en France, [apparemment dans le Boulenois.]

Sur.10.aug p. 93.§ 25.26. 'Les actes de S. Laurent parlent encore des SS. Irenée & Abundie, & diſent qu'ils furent martyrizez le 26 d'aouſt, [auquel Bede, Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes en marquent la feſte.]

Bar.21.aug.a. 'Ils parlent encore beaucoup de S.te Cyriaque, marquée le 21 aouſt dans le martyrologe Romain, & dans quelques autres modernes, comme une ſainte veuve & martyre. 'Baronius cite ſes

a. Aring.l.4.c. 17.§ 1.p.50. actes; 'Aringhus en raporte un endroit, où il eſt dit qu'elle avoit paſſé onze ans avec ſon mari, & 32 ans veuve dans une vertu tres exacte; qu'elle avoit un grand ſoin d'aſſiſter les pauvres, & que quand la perſecution fut venüe, elle donna ſa maiſon pour y tenir les aſſemblées eccleſiaſtiques, & celebrer les ſacremens, ſans rien craindre de tout ce qui luy en pouvoit arriver. 'On ajoute P.51.52. qu'elle avoit une terre ſur le chemin de Tivoli, où Saint Laurent & beaucoup d'autres Martyrs furent enterrez; de ſorte que ce lieu devint un celebre cimetiere. 'Elle y fut enterrée elle meſme, P.52.54. aprés avoir eſté, diſent les actes tellement battuë qu'elle en mourut. 'Anaſtaſe écrit que Conſtantin donna à l'egliſe de S. Laurent la terre qui avoit eſté à Cyriacette femme de pieté, & dont le fiſc s'eſtoit emparé dans le temps de la perſecution. 'Baronius dit que le corps de S.te Cyriaque veuve fut tranſporté par Serge II. dans le titre d'Equirius. 'Il eſt aujourd'hui, ſelon Molanus, à Veſel [ſur le Rhein.]

Anaſt.c.34.p. 27.a. Bar.21.aug. a. Mol.ad 21. aug.

'Il ne faut pas oublier ici S. Romain, [qui eſt tres celebre.] Sa converſion, ſon batteſme, & ſa mort, ſont raportez dans le chapitre 20 des actes de S. Laurent, [mais d'une maniere bien peu vraiſemblable. Bede, Uſuard, Vandelbert, & d'autres en mettent la feſte le 9 d'aouſt,] 'auquel un exemplaire du martyrologe de S Jerome, qui eſt à Luque, met un S. Romain ſans en dire rien davantage. Florentinius dit que le corps de celui qui fut converti par S. Laurent, eſt depuis plus de 800 ans à Luque ſous l'autel d'une egliſe qui porte ſon nom.

Sur.10.aug.a. Flor.p.741. 742.

Sur.10.aug.p. 97.§ 20.

[Le commencement de ces meſmes actes eſt employé à l'hiſtoire de quelques Martyrs Perſans, dont les principaux ſont S. Abdon, & S. Sennen, deſquels nous avons parlé ſur la perſecution de Dece § 11. Cette partie eſt ſi inſoûtenable & ſi fabuleuſe,] 'que Baronius l'abandonne abſolument: & pour ne pas décrier tout a fait les actes de S. Laurent, il taſche de l'en ſeparer, & d'y trouver quelque difference de ſtyle.

Bar.10.aug.a

'Le Pontifical de Bollandus, qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, & Anaſtaſe, diſent que le 10 d'aouſt auquel S. Laurent

Boll.app.p. 10.c|Anaſt.c. 23.p.9.

rent ſouffrit, quatre autres Eccleſiaſtiques de Rome furent auſſi couronnez du martyre, ſavoir Claude Soudiacre, Severe Preſtre, Romain portier, Creſcent Lecteur. 'Adon & Notker les mettent dans leurs martyrologes. Flor.p.746.2.

NOTES SUR SAINT CYPRIEN.

Pour la page 49.§ 1.

NOTE I.

Sur ce que S. Gregoire de Nazianze dit de ſa nobleſſe.

[CE que nous diſons de la naiſſance de S. Cyprien, eſt fondé ſur la 18.e oraiſon de S. Gregoire de Nazianze, où l'on convient qu'il confond Saint Cyprien de Carthage avec S. Cyprien Martyr en Orient, qui avoit eſté magicien. Comme donc il y parle confuſément de l'un & de l'autre, nous avons cru pouvoir raporter à celui de Carthage ce qui peut s'accorder avec ſon hiſtoire, & qui ſemble meſme luy convenir mieux qu'à un homme qui faiſoit profeſſion de la magie, ce qui eſt moins ordinaire à ceux qui ont de grands avantages de naiſſance, de biens, & d'erudition. Nous ſuivons en cela l'exemple de Baronius *an.*250.§ 5.]

Pour la page 46.§ 1.

NOTE II.

S. Cyprien confondu avec Job.

Pont.p.3. 'Dans les notes de l'edition d'Angleterre ſur Ponce, on rire de ces paroles *non uxoris ſuadela deflexit*, que S. Cyprien eſtoit donc marié; & on n'a pas pris garde que c'eſt une reflexion que S. Cyprien meſme faiſoit ſur Job. 'Mais l'auteur de ces notes a reconnu en un autre endroit qu'il s'eſtoit trompé dans celle-ci. [D'autres perſonnes habiles ont fait auſſi la meſme faute.] A.S.M p.206. 708.

Pour la page 47.§ 2.

NOTE III.

Que Cecile qui a converti S. Cyprien n'eſt point le precepteur de Diadumene.

Bar.211.§ 8. 'Puiſque Baronius croit que Cecile qui convertit S. Cyprien, eſt celui meſme qui fut converti par l'entretien raporté dans Minuce Felix, [je ne voy pas comment il a pu dire] que c'eſtoit le meſme que Cecile, ou Cecilien, ou comme liſent d'autres editions, Celien precepteur de Diadumene fils de Macrin. 'Car outre la difference du nom, qu'on ſoûtient eſtre Celien ſelon tous les manuſcrits, 'Baronius met le dialogue de Minuce Felix ſous Severe, [mort en 221, pluſieurs années avant que Macrin commençaſt à regner en 217. Et de plus, la ſeule choſe qui nous ait fait connoiſtre ce Cecilien ou Celien,] eſt une lettre de Diadumene à ſon pere, qu'on luy attribuoit; [qui eſt une lettre de ſang, digne non d'un Chrétien, mais d'un Scythe, & dont on pretend que la barbarie couta depuis la vie à Diadumene. *V. Macrin.*] 'On pourroit marquer pluſieurs autres raiſons pour montrer que ce Celien n'a rien de commun avec le Cecile de Minuce Felix. 250.§ 6. Lamp. n. C. p.142. a. c. Bar. 211. § 1. Dia. v. p. 100. c. d. n.C.p.142. c.

Pour la page 49.§ 2.

NOTE IV.

Si S. Cyprien a embraſſé la pauvreté & la continence dés devant ſon batteſme.

'S. Ponce dit que S. Cyprien embraſſa la continence, & vendit ſes biens dés le commencement de ſa converſion: *non pro conditione novitatis.... pené ante cœpit perfectus eſſe quam diſceret..... cum nondum forſitan crederetur.... Prævenit tritura ſememem.* [Cela paroiſt marquer bien formellement qu'il n'eſtoit pas encore batizé.] 'Et en effet, le meſme Ponce dit dans la ſuite, *Quid circa pauperes Epiſcopus faceret, quos catechumenus diligebat?* [Il eſt encore plus Pont.p.2.1. p.1.2.

exprés pour la profeſſion qu'il fit de la
p.3.a. continence:] *Nondum ſecunda nativitas* dit-il, *novum hominem ſplendore toto divina lucis oculaverat; & jam veteres ac priſtinas tenebras ſola lucis paratura vincebat.*

[Cependant S. Cyprien meſme dans ſa lettre à Donat, marquant l'état où il ſe trouva depuis qu'il eut commencé à ſe convertir, il s'y décrit dans une diſpoſition qui paroiſt fort eloignée d'em-
Cyp.ep.1.p. 6.1. braſſer la continence & la pauvreté.] Il dit qu'il ne croyoit pas qu'il fuſt poſſible de retrancher le luxe de la table & des habits: *Tenacibus ſemper illecebris*, dit-il, *neceſſe eſt, ut ſolebat violentia invitet .... ambitio delectet, libido præcipitet .... Deſperatione meliorum, malis meis veluti jam proprius ac vernaculis*
1.2. *favebam.*] Il ajoute auſſi-toſt que l'eau du batteſme le changea entierement, & luy fit trouver poſſible ce qu'il avoit cru eſtre impoſſible: *Poſtquam unda genitalis auxilio ſuperioris evi labe deterſâ, in expiatum pectus ac purum deſuper ſe lumen infundit, poſtquam .... me ſecunda nativitas reparavit &c.* [Cela ne marque-t-il pas bien clairement que juſqu'à ſon batteſme il n'avoit guere eſté capable d'embraſſer la continence, & de donner ſon bien aux pauvres? Cependant il eſt certain qu'il s'eſt décrit tel qu'il eſtoit. Et il n'y a pas auſſi d'apparence que Ponce ſe ſoit trompé dans ce qu'il raporte.

Pourroit-on dire que ces termes de Ponce, *Nondum ſecunda nativitas novum hominem ſplendore toto divina lucis oculaverat*, ne ſignifient pas qu'il n'euſt pas encore receu cette ſeconde naiſſance; mais ſeulement qu'elle eſtoit toute nouvelle, & qu'elle n'avoit pas encore produit en luy toute ſa lumiere? Si l'on juge que ce ſens ſoit raiſonnable, il n'y aura pas de difficulté à expliquer toutes les autres expreſſions de Ponce, & à les entendre non du catecumenat de S. Cyprien, mais du temps qui ſuivit immediatement ſon batteſme. Cela pourroiſt eſtre favoriſé par S. Jerome,] qui Hier. v.ill. c. 67.p.290.c. dit d'abord qu'il ſe fit Chrétien, enſuite qu'il donna ſon bien aux pauvres, & puis qu'il fut fait Preſtre & Eveſque.] Et Pont.p.1. Ponce declare qu'il ne veut commencer l'hiſtoire de S. Cyprien qu'à ſon batteſme, *niſi ex quo Deo natus eſt.*

[Ou bien dirons nous que S. Cyprien décrit la diſpoſition où il eſtoit, non juſqu'à ſon batteſme, mais dans le commencement de ſa converſion? Et que le changement qu'il dit que le batteſme fit en luy avoit neanmoins commencé dés auparavant, lorſqu'il eut pris, comme S. Auguſtin, la reſolution ferme & abſoluë de ſe donner tout à Dieu, & de recevoir le batteſme? Il n'y a point aſſurément d'apparence qu'il ſe ſoit engagé au batteſme en croyant qu'il luy fuſt impoſſible non ſeulement de pratiquer les vertus, mais meſme de s'abſtenir des plus grands vices. Mais d'autre part il n'eſt guere probable qu'il euſt attribué à la reception actuelle du batteſme le grand changement qu'il dit eſtre arrivé en luy, ſi dés auparavant il euſt accompli ce qu'il y a preſque de plus difficile & de plus grand dans la religion Chrétienne? S. Auguſtin n'a jamais attribué a la reception du batteſme la reſolution qu'il avoit faite de renoncer au mariage & au monde.

Pourroit-on dire que S. Cyprien avoit fait la meſme choſe avant ſon batteſme, malgré toutes les repugnances de la nature, par une force d'eſprit & de raiſon qui ſembloit tenir quelque choſe de la diſpoſition des philoſophes qui ont embraſſé la continence & la pauvreté, quoique ce fuſt en luy un veritable effet de la grace; mais que le batteſme luy ayant oſté toute ſa repugnance, luy fit trouver une joie ſenſible dans ce qu'il ne faiſoit auparavant que par violence, & comme à regret? Il eſt certain que Dieu agit quelquefois ainſi dans les ames. Mais eſt-ce là l'idée que les paroles de S. Cyprien

nous donnent? Il ajoute un peu aprés l'endroit que nous en avons cité, *Scis ipſe.... quid nobis contulerit mors iſta criminum, vita virtutum: Scis ipſe; nec prædico; in proprias laudes odioſa jactatio eſt: quamvis non jactatum poſſit eſſe ſed gratum, quidquid non virtuti hominis aſcribitur, ſed de Dei munere prædicatur.* Cela marque aſſez quelque choſe de grand qu'il avoit fait aprés ſon batteſme: Et on ne voit pas qu'on le puiſſe mieux expliquer que de ce renoncement au mariage & à ſes biens.]

Cyp.pr.p.26. b. Pamelius croit neanmoins qu'il fait ces deux renoncemens avant ſon batteſme. Bar.250. § 10. 'Baronius ſemble les mettre aprés. Cyp. Lom. pr.p.10. 'Mr Lombert veut qu'il ait embraſſé la continence eſtant catecumene, & qu'il an.p.6.§.2. ait vendu ſes biens eſtant batizé. 'Jean Pearſon Eveſque de Cheſtre Proteſtant Anglois, qui a fait depuis peu la vie de S. Cyprien par années, dit qu'il embraſſa la continence avant ſon batteſme. [Je ne voy point qu'il parle du renoncement à ſes biens. Mais je ne ſçay aucun auteur qui ait travaillé à accorder deux endroits qui paroiſſent ſi contraires. Quelques perſonnes habiles que nous avons conſultées ſur cela, ſe trouvent partagées entre elles, & nous laiſſent ainſi dans la meſme incertitude où nous eſtions, & où nous taſchons de laiſſer les lecteurs, juſqu'à ce que nous ayons trouvé quelque choſe qui nous determine davantage.]

Pour la page 52.§ 3.

NOTE V.

Sur ſon écrit à Donat.

[Eraſme, Pamelius, & Mr Rigaut, ont mis l'écrit de S. Cyprien à Donat parmi ſes lettres. Jean Fell Eveſque Proteſtant d'Oxford qui a donné la derniere edition de ce Pere, l'a mis parmi ſes traitez.] Aug.de.chr. l.4 c.14.p.34. a. a Cyp.ox.t.1. p.1. 'S. Auguſtin le qualifie une lettre: a mais il qualifie de meſme d'autres ouvrages de ce Saint, comme ceux des Tombez, de l'Oraiſon dominicale, & de la Mortalité &c. Beaucoup de manuſcrits l'intitulent un livre.

'Ce qui eſt plus important, c'eſt qu'à la teſte de cet écrit, Pamelius met comme une lettre de Donat à S. Cyprien, dont il fait en effet la premiere de ſes lettres. Elle ne ſe trouve que dans un manuſcrit: & Mr Rigaut auſſi-bien que l'Eveſque d'Oxford, jugent que c'eſt une piece fauſſe & ſuppoſé: de ſorte qu'ils l'ont oſtée de leurs editions. [C'eſt ce qui nous a empeſché de nous ſervir du peu de particularitez qu'elle nous auroit pu fournir; mais nous ne laiſſons pas de la conter dans l'ordre des lettres, pour ſuivre l'edition de Pamelius qui eſt plus commode à citer. L'edition de Mr Rigaut conte toujours une lettre de moins. L'Eveſque d'Oxford a meſme changé quelque choſe dans ſon ordre pour ſuivre davantage celui du temps. Pour la vie de S. Cyprien par Ponce, nous ſuivons l'edition d'Angleterre où l'on a marqué les pages.] l.c.

NOTE VI.

Pour la page 59.§ 6.

Qu'il peut avoir fait le livre De la virginité avant la perſecution de Dece.

[Il ſemble que ſi le livre de la diſcipline des Vierges, eſt celui que marque Ponce, il n'a eſté fait qu'aprés la perſecution de Dece,] 'puiſque Ponce fait en cet endroit l'enumeration des avantages que l'Egliſe a retirez de la retraite de S. Cyprien, & dont elle auroit eſté privée, s'il euſt eſté martirizé dans le commencement de la perſecution. 'On répond à cela que le principal deſſein de Ponce a bien eſté de marquer les écrits que Saint Cyprien a faits depuis ſa retraite, mais que par occaſion il y a joint auſſi ceux qui l'avoient precedé, ſavoir celui-ci, & celui à Donat, qui paroiſt en effet marqué aſſez clairement par ces paroles; *Quis emolumentum gratiæ per fidem proficientis oſtenderet?* Et ce qui eſt conſiderable, c'eſt que cela ſuppoſé, on trouve que Ponce a marqué tous les Cyp. vit.p.4. b. an.p.10.

ouvrages de S. Cyprien dans le meſme ordre qu'il les a faits.

Pour la page 60 § 6.

NOTE VII.

Que l'epiſtre 66 peut eſtre du meſme temps.

Cyp.n. 5. p. 161. c.

'Comme S. Cyprien dans l'epiſtre 66 à l'Egliſe de Furnes, donne à Geminius Victor le titre de frere; & que ſa lettre eſt adreſſée aux Preſtres, aux Diacres, & aux Fideles de Furnes, ſans parler de l'Evéſque, comme ſi le ſiege euſt eſté vacant; Pamelius croit qu'on peut tirer de là que Victor meſme qui venoit de mourir, en eſtoit Eveſque, & que c'eſt ce Geminius de Furnes, qui opine le 59 dans le Concile de Carthage; [ce qui obligeroit de mettre cette lettre à la fin de 256.] Neanmoins Pamelius meſme reconnoiſt que cette conjecture n'eſt pas bien forte, parceque Saint Cyprien ne ſe contente pas d'ordinaire de donner aux Eveſques le titre de frere, mais les appelle ſes collegues, ou ſes Coëveſques. [On peut ajouter à cela que ſi ce Victor condamné pour avoir retiré un Preſtre de l'autel, euſt eſté Eveſque, c'eſt à dire le premier miniſtre de l'autel, ſa faute en euſt eſté beaucoup plus grande; & Saint Cyprien n'auroit pas oublié de le remarquer.

Ainſi nous avons toute liberté de ſuivre] 'la conjecture des Anglois, qui croient que cette lettre eſt écrite dés devant la perſecution de Dece. [Nous avons marqué dans le texte la raiſon qui nous paroiſt la plus forte.] 'Car pour ce que S. Cyprien y parle d'un decret fait depuis peu, *nuper*, 'il dit auſſi que ce meſme decret eſtoit fait il y avoit long-temps, *jampridem*: *Epiſcopi anteceſſores noſtri*: [par où l'on voit qu'il donne une aſſez grande étenduë à ces termes.]

an.p.13.§ 2. ep.2. 02.p.2.

ep.66. p. 161.

p.160.

p.161.

Pour la page 47.§ 2.

NOTE VIII.

Que la 81 peut eſtre de l'an 250.

Cyp.ep.15.p. 37.ep.p.38.a.

'Pamelius a cru que nous n'avions plus la premiere lettre que Saint Cyprien dit avoir écrite aux Confeſſeurs: & Mr le Maiſtre marque la meſme choſe dans un memoire que j'ay de luy ſur les lettres de S. Cyprien.] 'Neanmoins Pearſon ſoûtient que cette lettre eſt celle que Pamelius a miſe la 81; la croyant écrite du temps de Valerien. On peut voir les raiſons de cet homme habile: [& elles prouvent au moins que rien n'empeſche que ce ne ſoit celle là.] 'Car l'unique raiſon de Pamelius, c'eſt qu'on voit par la lettre que le Preſtre Rogatien eſtoit mort alors: '& il eſt certain qu'il eſt ſorti de la priſon où il avoit eſté mis ſous Dece. 'Mais ce que dit la lettre, que ce Preſtre avoit donné l'exemple aux autres, ou plutoſt qu'il le donnoit encore, *facientem .... nunc antecedit*, [ne montre nullement qu'il fuſt mort, pour ne pas dire que cela montre meſme qu'il ne l'eſtoit pas.

an.p.18.§ 4. 5. 6.

ep.81. n.2. p. 223. a.

ep.39.40.p. 75.

ep. 81. p.223.

Ce qui peut faire quelque difficulté,] c'eſt que dans beaucoup de manuſcrits & d'imprimez, cette lettre 81 eſt intitulée *ad Rogatianum juniorem*; 'Et il y avoit certainement alors un autre Rogatien, qui n'eſtoit que Diacre [en l'an 255,] lorſque Saint Cyprien l'envoya en Orient. [Ce qui peut encore donner lieu de diſtinguer le Preſtre Rogatien de celui à qui l'epiſtre 81 eſt adreſſée,] c'eſt que l'inſcription de cette lettre porte dans l'edition d'Oxford *Cyprianus Sergio, Rogatiano, & cæteris*, au lieu que dans la lettre 13 de cette edition, écrite ſous Dece, comme tout le monde en convient, il y a *Cyprianus Rogatiano Preſbytero & cæteris*. [Pearſon qui a fait les Annales dans l'edition d'Oxford, ne parle point du tout de cette difficulté.] 'Jean Fell Eveſque d'Oxford meſme, qui a fait les notes de cette edition, dit que le titre *ad Rogatianum juniorem*, ne vient que des copiſtes, qui s'eſtant perſuadez que le Preſtre Rogatien eſtoit mort alors ſelon cette lettre, ont cru que celui à qui elle eſtoit adreſſée en eſtoit

ep.ex.6.p.11. a.

ep.75. p.198.

ep.ex.6.p.12.

p.28.

p.22.a.

un ſecond. [Il ne dit rien ſur le titre de la lettre, quoiqu'il ſoit ſurprenant de voir un Preſtre fort âgé, & le premier des Confeſſeurs, comme on le voit par la lettre meſme, mis aprés un autre qu'on ne connoiſt point, & ſans ſa qualité de Preſtre. Ce Rogatien pourroit donc bien eſtre effectivement different du Preſtre, à qui le Saint n'aura pas adreſſé la lettre, parcequ'il y vouloit faire ſon eloge, & qu'il luy pouvoit avoir écrit en
ep.21.n.p.223. particulier.] 'Pamelius croit que Serge & Rogatien ne ſont qu'une meſme perſonne; d'où vient que deux manuſcrits omettent le nom de Serge. [Ainſi il ne reſtera plus que l'omiſſion du titre de Preſtre, qui peut avoir eſté oublié par les copiſtes. Mais quoy qu'il en ſoit, cette difficulté ne fait rien pour le temps où la lettre a pu eſtre écrite.

Le memoire de Mr le Maiſtre que nous abandonnons en ce point, nous a extremement ſervi en beaucoup d'autres pour trouver le vray ordre des premieres
Lom.pr.p.34. lettres de S. Cyprien.] 'Ce memoire a déja eſté cité par Mr Lombert, qui s'en eſt auſſi ſervi dans la vie qu'il a faite de S. Cyprien, & qu'il a miſe à la teſte de la traduction françoiſe des ouvrages de ce Pere. [Je ne ſçay meſme s'il n'a pas
an.p.22.§ 10. &c. paſſé juſqu'en Angleterre.] 'Car ce que Pearſon cite aſſez ſouvent *d'un homme docte*, [y eſt tout à fait conforme.]

Pour la page 62.§ 9.

NOTE IX.

Pourquoi nous ne mettons la 7 qu'à la fin de 250.

Cyp.ep.15.p. 37. Ian.p.21. § 10.

Pearſon croit avec Pamelius, que ce que dit Saint Cyprien, *Nec extorribus objurgatio noſtra deſuit*, ſe raporte à
ep.7.p.21.1. l'epiſtre 7, 'où il reprend les Bannis qui eſtoient revenus en leur pays. Il les y reprend en effet, mais ſeulement en un mot, [ce qui paroiſt bien peu de choſe pour la maniere dont parle le Saint. Ainſi nous avons mieux aimé croire, avec Mr le Maiſtre qu'il marquoit quelque lettre particuliere, écrite exprés pour reprendre les bannis ſoit de la meſme faute, mais plus fortement, ſoit de quelques autres; & reſerver l'epiſtre 7 pour la fin de l'année.]

NOTE X.

Pour la page 68.§ 9.

Que la 37 eſt écrite avant la 15.

'Pamelius n'a pas voulu mettre l'epiſtre Cyp.ep.37.n. p.72.l.2. 37 entre les premieres, à cauſe que Saint Cyprien y témoigne au commencement qu'il avoit ſouvent écrit à ſon Clergé ſur le ſoin qu'on devoit prendre des Confeſſeurs. Et cependant nous ne connoiſſons qu'une lettre écrite au Clergé avant celle-ci. [Cette raiſon n'a pas neanmoins empeſché Mr le Maiſtre de la mettre dans les premiers mois de la retraite de S. Cyprien:] '& Pearſon fait à peu prés an.p.21.§ 10. la meſme choſe, parceque cette lettre a beaucoup de raport à la 9 pour les circonſtances du temps. 'Pamelius meſme n.p.38.1. remarque que quatre manuſcrits la mettent dans un corps de 13 lettres marquées comme envoyées à Rome avec la 15. [En effet, la raiſon que Pamelius allegue contre cela n'eſt pas tout à fait forte, eſtant bien probable que S. Cyprien a écrit à ſon Clergé plus ſouvent qu'il ne le marque expreſſement dans la lettre 15. Et quoiqu'il y conte 13 lettres, il n'en marque neanmoins qu'onze diſtinctement. Ainſi il faut qu'il y en ait deux qu'il a compriſes ſous les autres ſans les exprimer en particulier.]

NOTE XI.

Pour la page 72.§ 11.

Que S. Cyprien peut avoir défendu à des Preſtres d'offrir le Sacrifice.

'Ce que S. Cyprien dit des Preſtres Cyp.ep.10.p. 30.1. qui communiquoient avec les Tombez, *ut interim prohibeantur offerre*, eſt traduit par Mr Lombert *p.63*, *En attendant nous leur défendons d'offrir à l'autel les noms de ceux qui ſont tombez*. [Mais toute la lettre n'eſt que pour leur faire

cette défenſe ; & S. Cyprien paroiſt ici marquer une peine par laquelle il vouloit les y obliger.] 'C'eſt ſur cela que Pamelius a cru qu'il parloit de les ſuſpendre de l'oblation du Sacrifice : [& non ſeulement il a eſté ſuivi par Baronius, mais on a encore tranſcrit ſa note dans l'edition de Mr le Prieur en l'an 1666, *p.* 22, où l'on n'a preſque mis que celles de Mr Rigaut ; & meſme dans l'edition d'Angleterre, *t.2.p.*38.2.

Mr Lombert dans la note qu'il a faite pour ſoûtenir ſa traduction, *p.*670, dit qu'on ne ſauroit montrer autre-part dans S. Cyprien aucun veſtige de cette peine. Cependant c'eſt une choſe ordinaire dans la diſcipline ancienne, de défendre à des Preſtres d'offrir le Sacrifice, meſme ſans les depoſer ; de ſorte que quand il ne s'en recontreroit pas d'autre exemple dans S. Cyprien, cela n'empeſcheroit pas qu'il ne l'euſt fait en cette rencontre. Je ne voy pas non plus que cette ſuſpenſion des fonctions eccleſiaſtiques ſoit fort differentes]de ce qu'il ordonne par l'epiſtre 28 dans le meſme cas, que ſi un Preſtre communiquoit avec les Tombez, *à communione noſtra arceatur, apud omnes nos cauſam dicturus &c.* [Car ces Preſtres n'eſtoient pas depoſez puiſqu'ils devoient eſtre jugez enſuite.] Il ſuſpend dans la meſme lettre quelques autres Eccleſiaſtiques du droit de recevoir les diſtributions ordinaires. [Mr Lombert dit que ſi S. Cyprien euſt interdit ces Preſtres, il les euſt nommez. Cela ne fait rien, ſi c'eſt ſeulement une menace, comme dans l'epiſtre 28, & peut-eſtre meſme que quand il auroit voulu les interdire déslors, on connoiſſoit aſſez ceux qu'il marquoit ſans qu'il fuſt beſoin de les nommer.]

ep.1.p.31.1.

ep.28.p.57.

NOTE XII.

Pour la page 73.§ 12.

Que l'epiſtre 3 peut avoir eſté écrite vers le mois de may.

'S. Cyprien dans l'epiſtre 15, dit qu'il avoit accordé quelque choſe aux Tombez à cauſe de ce que le Clergé de Rome avoit écrit depuis peu à celui de Carthage par Clement Soudiacre, *ſcripta veſtra quæ nuper feceratis*. [C'eſt l'epiſtre 3.] 'Il accorde cette grace aux Tombez par l'epiſtre 13 écrite lorſque l'été eſtoit déja commencé ; [ce qu'on ne peut guere entendre pluſtoſt que du mois de juin. 'Aprés cette lettre il écrivit encore la 14 à ſon Clergé, & comme on croit, avant que d'écrire la 15, qui par conſequent ne peut guere avoir eſté faite qu'au mois de juillet ; & c'eſt le temps où la place Pearſon. [Comme donc il y avoit alors peu de temps que la 3.e avoit eſté écrite, c'eſt ce qui nous a porté à croire qu'elle ne l'avoit eſté que vers le mois de may ; ne pouvant pas la mettre pluſtard,] 'puiſqu'il paroiſt que S. Celerin écrivit de Rome un peu aprés Paſque, 'qui en 250 avoit eſté le 7 d'avril ſelon le cycle de Victorius, ou le 31 de mars ſelon celui de S. Hippolyte.

Cyp.ep.15.p. 7.2.

ep.13.p.31.

ep.14.p.36.1. an.p.22.§ 12.

§ 13.ep.21.p. 45.1.

Buch.cycl.p. 37.30.1.

[Il eſt certain qu'on peut trouver étrange que S. Cyprien ait appris ſi tard des nouvelles certaines de la mort de Saint Fabien.] 'Car il ne les apprit que par le meſme Clement. [C'eſt ce qui a porté Pamelius à croire que la lettre 3 avoit eſté écrite au commencement de la retraite de S. Cyprien :] '& Pearſon la met dés le mois de fevrier. [Nous avons marqué dans le texte ce que nous avons cru pouvoir ſatisfaire à cette objection : à quoy nous ajoutons que S. Cyprien ayant écrit la lettre 4 auſſi-toſt aprés avoir receu la 33 s'il l'a écrite dés le mois de fevrier ou de mars, il ſera bien étrange qu'il n'en euſt pas encore receu la réponſe lorſqu'il écrivit la 15 au mois de juillet : & il n'y a aucune apparence qu'il l'euſt receuë : perſonne ne l'a encore oſé dire.] 'Clement [qui apporta la 3e,] n'eſtoit parti d'Afrique qu'aprés la retraite de Saint Cyprien : [Ainſi il eſt difficile qu'il fuſt en état d'y revenir dés le mois de fevrier.]

Cyp.ep.4.p. 16.1.

an.p.23.§ 13.

ep 3.p.14.

Pour la page 79.§ 14.

NOTE XIII.

Qu'on ne ſçait point de quelles lettres parle S. Cyprien dans ſa 24.

Cyp.ep.24.p. 50.1. 'S. Cyprien dans l'epiſtre 24, mande à ſon Clergé qu'il luy envoie une lettre qu'on luy avoit écrite, avec la réponſe qu'il y avoit faite. [Nous ne voyons point quelles ſont ces lettres. Il n'y a point d'apparence que ce ſoit la lettre du Clergé de Rome, & ſa réponſe qui eſt ep.23.p.49.1. l'epiſtre 23.] 'Car cette lettre du Clergé de Rome n'eſtoit point écrite à S. Cyprien, mais au Clergé meſme de Carthage: ep.24.p 50. 'Et il parle auſſi-toſt aprés de ſa lettre 23 comme differente de celle qu'il leur ep.32.p.64. envoyoit. Il paroiſt meſme qu'il n'envoya cet epiſtre 23 à ſon Clergé que par la 32, [ecrite long-temps aprés la 24. Il eſt difficile auſſi qu'il l'entende de la lettre des Confeſſeurs de Rome, laquelle ne luy eſtoit pas adreſſée: & il n'eſt point probable qu'il euſt envoyé ſa réponſe à ces Confeſſeurs, ſans envoyer auſſi ſa n.P.p.50.2. réponſe au Clergé de Rome.] 'Pour ce qui eſt de la lettre de Lucien ou de celle de Caldone, dont Pamelius croit qu'il peut parler, [nous ne voyons pas que cela ſe puiſſe dire, ne paroiſſant point qu'il ait fait de réponſe à la premiere que par la lettre 18 adreſſée au Clergé meſme de Carthage, & ſa réponſe à Caldone ayant déja eſté envoyée au meſme Clergé par la meſme lettre 18. L'Eveſque d'Oxford ne dit rien ſur cela.]

Pour la page 83.§ 17.

NOTE XIV.

Si le traité De la loüange du martyre n'eſt qu'une declamation.

[Il eſt certain que le traité De la loüange du martyre n'eſt point de S. Cyprien: la difference du ſtyle eſt trop viſible pour en douter; & je penſe qu'on en convient aſſez generalement.] 'Les Docteurs Aug.in Gaud. l.1.c.30.p.261. a.b|n.p.171.d. de Louvain pretendent que S. Auguſtin le cite ſous le nom de S. Cyprien: mais ce que ce Saint cite, [ſe trouve encore plus expreſſement dans l'écrit à Donat p.7.1, que dans celui-ci.

Quoiqu'il ne ſoit pas de S. Cyprien, il eſt neanmoins d'un auteur auſſi ancien que luy, s'il eſt veritablement] 'adreſſé à Cyp.lau.mar. p.432. Moyſe, à Maxime, & aux autres Confeſſeurs, comme le porte le titre. 'On ox.t.1.p.8.1. marque dans l'edition d'Angleterre qu'il y a des manuſcrits où ce titre ne ſe trouve pas. 'On y pretend meſme que ce n'eſt |Du Pin.p. 470. qu'une declamation faite par quelqu'un pour s'exercer, ce que Mr du Pin a ſuivi. 'On fonde cela ſur quelques expreſſions, Cyp.an.p.27. [qui ne paroiſſent guere capables de le §1. prouver, au moins celles qui ſont au commencement de la piece.] On ajoute qu'il y eſt parlé de la peſte qui faiſoit alors bien des ravages *p.*424.2|426.1. Car S. Moyſe eſt mort certainement en 251, & on ſçait, dit-on, que la peſte a commencé ſous Gallus, [en 252. Mais comment le ſçait-on? Les auteurs marquent qu'il y eut une peſte tres furieuſe ſous Gallus: mais cela n'empeſche pas qu'il n'y en ait eu une auſſi ſous Dece, ou que celle qu'on met ſous Gallus n'ait commencé en 251, quoiqu'elle ne fuſt pas encore ſi generale, ni ſi violente, ce qui fait qu'on en a moins parlé. Dans un paſſage de Saint Denys d'Alexandrie qui paroiſt tout a fait ſe raporter à l'an 250, *v. S. Denys note* 2,] 'on trouve que pluſieurs de ſes Euſ.l.7.c.11. Diacres avoient eſté emportez par la p.261.2. maladie: [& il eſt viſible que cela s'entend de la peſte. Euſebe en parle dans ſa chronique immediatement aprés la mort de S. Fabien, quoiqu'il mette l'un & l'autre en 252, ſous Gallus. Ainſi il ne faut pas alleguer ce qui en eſt dit dans l'écrit De la loüange du martyre, pour ruiner l'autorité de cette piece.]

NOTE XV.

Pour la page 85.§ 17.

Sur l'ordination d'Aurele.

'Pearſon qui pretend qu'Aurele fut Cyp.an.p.25. §20. ordonné le premier jour de decembre, qui en 250 eſtoit le dimanche, ne le

ſonde que ſur ce qu'il paroiſt que cela ſe
cp.33.p.66. fit vers la fin de l'année, & ſur ce que dit S. Cyprien, *Dominico legit*. [Mais cet
ox.t.2.p.75.a. endroit eſt fort obſcur.] Mr Rigaut y donne ce ſens, qu'au lieu qu'il auroit dû commencer ſa fonction dans l'Egliſe, il le faiſoit auprés de luy, en y liſant les dimanches: [& Mr Lombert l'a ſuivi.] Je ne ſçay ſi on ne pourroit point dire qu'il avoit commencé à lire le dimanche de devant que S. Cyprien écriviſt ſa lettre. Pearſon l'a apparemment pris en ce ſens; mais je ne voy rien qui nous determine preciſément au premier dimanche de decembre.

Bar.253.§88. Baronius dit qu'Aurele & Celerin furent ordonnez au mois de decembre, deſtiné par l'ancienne coutume pour faire les ordinations. [Il ſemble donc ſuppoſer qu'ils furent ordonnez enſemble. Mais ſi cela eſtoit, il n'y avoit rien qui obligeaſt Saint Cyprien d'en écrire comme il fit deux lettres differentes à ſon Egliſe. Il ne cherchoit pas des ſujets d'écrire, & il n'écrivit qu'une lettre lorſqu'il fit Sature Lecteur, & Optat Soudiacre. Ainſi il y a bien plus d'apparence que les ayant voulu ordonner enſemble,]
Cyp.ep.34.p. 67.a. & Celerin s'eſtant excuſé d'abord, comme il le dit, [il ne l'ordonna qu'aprés avoir écrit la lettre 33 ſur l'ordination d'Aurele ſeul.

Pour ce que l'on dit que le mois de decembre eſtoit deſtiné pour faire les ordinations, je ne ſçay ſi cela a d'autre fondement que les Pontificaux, qui marquent combien les Papes ont fait d'Eveſques, de Preſtres, & de Diacres; & toujours au mois de decembre: ce qui donne lieu de croire que c'eſtoit une pratique établie à Rome dans le temps que ces Pontificaux ont eſté faits, c'eſt à dire dés le VI. ſiecle, ſi celui que Bollandus donne dans ſon premier tome du mois d'avril, eſt entier. Mais en peut-on rien conclure pour les ſiecles precedens?]
an.pr.§8. Pearſon ſoûtient que ceux qui ont marqué ces ordinations des anciens Papes, n'en ont rien ſçeu. [Il eſt ſurtout fort difficile de croire qu'on attendiſt au mois de decembre pour ordonner des Eveſques: il eſt certain qu'on ne le faiſoit pas pour les Papes: Quoy qu'il en ſoit, cette pratique ne regarde que l'Egliſe Romaine, & je ne croy pas qu'on en
Paul.c.20.p. 519. rrouve aucun veſtige dans les autres.] S. Felix qu'on vouloit faire Eveſque de Nole, obtint qu'on ordonnaſt Quintus, parcequ'il avoit eſté fait Preſtre 7 jours avant luy. [Les ordinations n'eſtoient donc pas alors fixées aux Quatre-temps, meſme dans la metropole de Rome.]
Leo.ep.11.p. 436. S. Leon ſe contente de demander qu'on les faſſe le dimanche, ou le ſamedi au ſoir qui eſtoit cenſé appartenir au dimanche.

NOTE XVI.

Pour la page 86.§17.

Que quelques Preſtres de Carthage avoient apoſtaſié.

Cyp ep.35.p. 70.t. L'eſperance que S. Cyprien témoigne avoir dans l'epiſtre 35, que la vertu de Numidique ſera refleurir le Clergé de Carthage, *deſolatam per lapſum quorumdam presbyterii noſtri copiam*, [peut donner lieu de croire qu'elle n'a eſté écrite qu'aprés le ſchiſme des cinq Preſtres qui ſe joignirent à Feliciſſime; & d'autant plus que nous ne voyons point autrepart qu'il ſe plaigne jamais clairement qu'aucun de ſes Preſtres ou de ſes autres Eccleſiaſtiques euſt renoncé à la foy.]
cp.38.40.p. 73.75. Neanmoins comme Numidique a eſté certainement grand Vicaire de Saint Cyprien avant le ſchiſme de ces cinq Preſtres; [& que d'autre part il n'y a aucune apparence qu'il l'ait eſté avant que d'eſtre fait Preſtre de Carthage, nous ne pouvons nous departir ſur cette raiſon, de l'ordre
an.p.25.§20. que M^r le Maiſtre, Pearſon, & d'autres encore ont ſuivi pour mettre cette lettre aprés la 40, & elle doit ſeule paſſer ſelon le ſentiment d'une perſonne tres judicieuſe, pour une preuve indubitable, qu'avant le ſchiſme des cinq Preſtres, il y avoit eu d'autres Preſtres de Carthage qui

qui eſtoient tombez ; c'eſt à dire qui avoient renoncé la foy : Et je ne ſçay ſi on trouveroit jamais que S. Cyprien euſt employé le mot de *lapſus*, pour ceux qui tomboient dans le ſchiſme. Je ne croy pas non plus qu'on puiſſe expliquer d'une autre maniere] ce que porte l'epiſtre 6, Que la meſme tempeſte avoit abatu une grande partie du peuple, & quelques uns du Clergé. 'Il eſt viſible par la lettre meſme que cela ne ſe peut pas raporter au ſchiſme de Novat & des autres.

ep.6.p.18.1.2.

p.19.1.

NOTE XVII.

Pour la page 87. § 18.

Pourquoi nous ne mettons les epiſtres 6, 7, 8, qu'à la fin de 250.

[M^r le Maiſtre met au commencement de l'an 251, les epiſtres 6, 7, 8, qui paroiſſent avoir aſſez de raport enſemble,] 'parceque dans la 8 S. Cyprien dit que Dieu l'avoit aſſuré que la perſecution ne dureroit plus guere : *Securus ſis quia pax ventura eſt : ſed quod interim morula eſt, ſuperſunt aliqui qui probentur*. 'On voit encore dans la 6 que pluſieurs Confeſſeurs eſtoient alors ſortis de priſon. 'Pearſon attribuë a peu prés le meſme ſentiment *à un homme docte* qu'il ne nomme point. 'Il ne le ſuit pas neanmoins, & aime mieux mettre ces lettres au prin-temps de l'an 250. 'Car il croit que ce qui eſt dit dans la 8, *p.*23.1, *Tormenta venerunt &c.* marque que cela eſtoit arrivé depuis peu. Il croit auſſi que la meſme lettre eſt marquée dans la 15, lorſque le Saint y dit, *ep.*15. *p.*37.1.2, *Nec univerſa fraternitati ad deprecandam Dei miſericordiam allocutio & perſuaſio noſtra defuit &c.* 'La 6.e lettre ſemble meſme faire alluſion à la 5, [écrite la premiere aprés la retraite du Saint,] '& la 7 marque aſſez clairement la 8 1, [que nous croyons écrite vers le meſme temps.] 'Pour ce que S. Cyprien dit dans la 8, de la paix que Dieu avoit promiſe, Pearſon croit que cela s'accomplit peu de temps aprés, & que dés le mois de may 250, le Proconſul eſtant ſorti de Carthage, la perſecution y diminua beaucoup, en ſorte que quelques Confeſſeurs furent meſme mis hors de priſon. Par ce moyen il trouve les 13 lettres que S. Cyprien avoit envoyées à Rome avec la lettre 15, parcequ'outre la 8 1 ; que nous croyons, comme luy, eſtre du nombre de ces treize, il y met encore la 36, [qui paroiſt en effet écrite aſſez peu aprés la 6.

Cyp.ep.8.p. 24.2.

ep.6.p.18.2.

an.p.21.§ 30.

§ 9.11.

§ 9.

ep.6 p.18.1.

ep.7 p.20.

an p.21.§ 30.

Ce ſentiment a aſſurément aſſez de vraiſemblance. Cependant ſi la paix que Dieu avoit promiſe dés le mois d'avril 250, ſelon Pearſon, eſt arrivée, comme il le pretend, dés le mois de may ; pourquoi S. Cyprien attendit-il à revenir juſques aprés Paſque de l'année 251 ? Il differa un peu de revenir depuis meſme que la perſecution fut ceſſée, de peur d'irriter les payens qui eſtoient animez contre luy. Mais il n'y a point d'apparence de dire que cette raiſon l'ait fait differer prés d'un an, ou au moins environ 8 mois juſqu'au ſchiſme de Feliciſſime, qui ne commença qu'en 251. Dans toutes les lettres qui ſont conſtamment de l'an 250, je ne croy point qu'on trouve qu'il ſongeaſt à revenir, ni qu'il y parle de la paix juſqu'à la 33, écrite vers le mois de decembre,] 'dans la quelle ſelon l'edition de Mr Rigaut & celle d'Angleterre, on lit *Dominico legit interim nobis (Aurelius,) id eſt, auſpicatus eſt pacem dum dedicat lectionem*. [Si *auſpicatus eſt* ſignifie en cet endroit *commencer*, comme c'eſt ſon ſens ordinaire, la paix n'a donc commencé qu'au mois de decembre : & s'il ſignifie *augurari*, *promettre*, *marquer par avance*, elle n'eſtoit pas meſme encore commencée. Je ne ſçay ſi le vray ſens ne ſeroit point qu'Aurele en commençant ſa fonction de Lecteur, auroit tout enſemble & commencé & promis la paix, parceque c'eſtoit la premiere action remarquable arrivée depuis que Dieu l'avoit promiſe à Saint Cyprien.

ep.ox.38.p. 71.

Si donc il n'y a eu quelque commencement de paix à Carthage qu'à la fin de 251, il faut mettre en ce temps là les lettres qui en parlent. Car il n'y auroit pas ſans doute d'apparence à dire que Dieu promettoit la paix au mois d'avril aprés un petit delai, *morulam*; & que ce delai auroit eſté de huit mois; ſurtout ſi on conſidere que la perſecution n'avoit commencé que deux ou trois mois avant cette promeſſe, ſuppoſé qu'elle ait eſté faite au mois d'avril. C'eſt ce qui nous a obligé de ſuivre l'ordre de Mr le Maiſtre, en y changeant ſeulement quelque petite choſe, comme on le peut voir dans le texte. Auſſi Pearſon qui s'appuie beaucoup ſur l'epiſtre 15e, la combat luy meſme. Car il met les lettres 6, 7, & 8, aprés qu'on eut commencé à mettre les Confeſſeurs à la queſtion, parceque la 8 l'y oblige abſolument: & celles qui ſont marquées dans la 15 en l'endroit qu'il cite pour luy, ont eſté écrites avant les queſtions.] 'Car il y a enſuite, *Poſteaquam verò & tormenta venerunt*. 'M du Pin abandonne auſſi ſur ce point l'edition d'Angleterre, & ne met les épiſtres 6, 7, & 8, qu'au commencement de 251.

ep.15.p.37.2. Du P.p.479. 482.1.

Pour la page 90. § 19.

NOTE XVIII.

Quelques difficultez ſur l'epiſtre 7.

[L'epiſtre 7 ſemble avoir eſté écrite avant la paix, & avant que les Confeſſeurs fuſſent delivrez,] 'puiſque S. Cyprien y dit, *Ut cum* [*Dominus*] *pacem fecerit.....ad Eccleſiam revertamur, & excipiant nos fratres*. [Neanmoins elle a un ſi grand raport avec la 6e, écrite certainement aprés la delivrance des Confeſſeurs, qu'il eſt difficile de la mettre en un autre temps.] Le Saint y reprend meſme les Confeſſeurs des choſes qu'ils ne peuvent guere avoir faites dans une priſon: & il y marque que Dieu avoit alors promis la paix; [ce qui oblige à la mettre au moins aprés la 8. Il faut donc dire que la perſecution eſtoit beaucoup diminuée, puiſque les Confeſſeurs eſtoient hors de priſon.] '& la 6 ne laiſſe pas meſme lieu de croire qu'on y en euſt encore retenu quelques uns. [Ainſi l'Egliſe jouiſſoit en quelque ſorte de la paix, comme il eſt dit dans l'epiſtre 36, écrite apparemment peu aprés celle-ci. Mais cette paix n'eſtoit pas entiere,] 'puiſqu'il n'y avoit pas encore de ſureté à S. Cyprien de revenir; & peut-eſtre meſme que les Chrétiens n'avoient pas encore la liberté de tenir les aſſemblées eccleſiaſtiques; ce qui explique les paroles *ad Eccleſiam revertamur &c.* [Nous croyons qu'il faut expliquer de la meſme maniere] 'ce qui eſt dit dans l'epiſtre 38, *quod quidem & cæteros pro certo ſcio cum pace facturos*. [Car cela marque que la perſecution duroit encore: & neanmoins on ne peut douter qu'elle ne fuſt comme appaiſée;] 'ce qui paroiſt aſſez par la 40e, où l'on voit en meſme temps que la perſecution eſtoit ceſſée, '& que neanmoins l'Egliſe ne jouiſſoit point encore d'une pleine paix.

ep.6.p.18.a. ep.36.p.71.1. ep.38.p.73. ep.40.p.75. 76.2. p.77.2.

NOTE XIX.

Pour la page 90. § 19.

Epoque de l'epiſtre 36.

'Pearſon met, comme nous avons dit, l'epiſtre 36 entre les 13 que S. Cyprien envoya à Rome avec la 15, voulant qu'elle ait eſté écrite dés le mois de mars 250, & encore au commencement. [Je ne comprens pas comment il a cru que cela ſe pouvoit accorder] 'avec ce que S. Cyprien y dit, qu'il n'oſe encore retourner à Carthage, *ne autores ſimus rumpendæ pacis*. [Quelle paix craignoit-il de rompre au mois de mars 250, lorſque la guerre eſtoit dans ſa plus grande violence? Nous n'avons pas cru non plus pouvoir ſuivre Mr le Maiſtre, qui met cette lettre tout à la fin de la retraite de S. Cyprien, & ainſi vers le mois de mars 251. Ce qui nous empeſche de la mettre ſi tard, c'eſt que le Saint y témoigne que la ſeule crainte

Cyp.an.p.20. § 8.

ep.36.p.71.1.

d'irriter les payens par ſa preſence, l'empeſchoit de retourner à Carthage, ſans parler de Felicisſime ni des Preſtres de ſon parti :] 'ep.40.p.75. 76.a. & dans l'epiſtre 40 il dit que ſans le ſchiſme de ces Preſtres, qui eſtoient aſſez méchans pour ſoulever les payens contre luy, il ſeroit revenu avant Paſque. [Ainſi il eſt plus naturel de mettre la 36 à la fin de decembre 250, ou peu aprés, avant la 40, & avant le ſchiſme: & en effet, il n'y témoigne point qu'il y euſt alors aucun trouble dans ſon Egliſe.

Il y a une autre difficulté dans cette ep.36.p.71.a. lettre,] 'en ce que le Saint y dit qu'il envoie une ſomme d'argent au Preſtre Rogatien pour joindre à une autre, *quam apud eundem dimiſi*. [Cela nous donne l'idée qu'en partant de Carthage il avoit laiſſé de l'argent à Rogatien. Mais Rogatien eſtoit ce ſemble déja en priſon, puiſque ce fut le premier qui confeſſa J.C à Carthage. Quand il n'auroit eſté pris que depuis, cette ſomme avoit-elle eſté bien en ſureté chez luy? Selon nous, qui mettons l'epiſtre 36 dix mois ou environ aprés la priſe de Rogatien & la retraite du Saint, il n'y avoit guere à douter que cette ſomme n'euſt déja eſté employée; & neanmoins S. Cyprien en doutoit. Cette difficulté eſt moindre ſelon Pearſon, qui met la lettre au mois de mars: mais il en a une encore plus grande à reſoudre.] 'Car par la meſme lettre il envoie de l'argent à Rogatien, [qui neanmoins demeura priſonnier juſqu'à la fin d'avril ſelon Pearſon. Dira-t-il que Saint Cyprien luy envoyoit alors de l'argent pour aſſiſter les étrangers? Car c'eſt à quoy ces deux ſommes eſtoient deſtinées. Je ne ſçay ſi on pourroit croire qu'il y euſt deux Rogatiens Preſtres, quoique S. Cyprien ne les diſtingue pas. Mais il eſt plus aiſé de croire qu'au lieu de *apud eundem*..... *dimiſi*, il faut lire *ad eundem*.....*miſi*, ou *ad eum pridem miſi*.]

NOTE XX.

Pour la page 91.§ 20.

Que Feliciſſime chef du ſchiſme de Carthage n'eſtoit point Preſtre. Qu'il a pu ne faire ſchiſme qu'en 251.

'Baronius ſuppoſe partout que Felli- Bar.250.§ 2. 254.§ 39.61. ciſſime qui commença le ſchiſme à Carthage, eſtoit un Preſtre. [Que s'il n'a neanmoins aucun autre paſſage pour le prouver,] 'que celui de la lettre 40, *Hoc* Cyp.ep.40.p. *enim quorumdam Presbyterorum maligni-* 75. *tas &c.* [ſur lequel il ſemble s'appuyer, ſa preuve eſt nulle; puiſque la ſuite du paſſage fait voir qu'il s'entend de cinq Preſtres qui s'eſtoient joints à Feliciſſime, & que le Saint diſtingue tres clairement de luy. Il ſe fondera peut-eſtre encore] 'ſur ce que S. Cyprien dit ep.42.p.82.1. qu'il avoit écrit *de Feliciſſimo & presbyterio ejuſdem*. [Mais il eſt viſible que cela ne ſignifie autre choſe que Feliciſſime & les Preſtres qui s'eſtoient joints à luy:] 'ce qui eſt exprimé un peu plus haut par ep.ox.45.p. ces termes, *Quantum verò ad presbyte-* 85. *rium* ou *presbyterorum*, comme d'autres liſent *quorumdam, & Feliciſſimi cauſam &c.*

[On en pourroit tirer une preuve plus forte de ce qu'il fit ſchiſme ſans eſtre autoriſé d'abord ouvertement par aucun Preſtre, comme on le peut juger par la lettre 39e,] '& que cependant il menaçoit ep.38.p.74.1 ceux qui obeiroient à S. Cyprien, qu'ils n'auroient point de communion avec luy ſur la montagne, [ce qui ſemble ne pouvoir eſtre dit que par un Preſtre qui gouvernoit une Egliſe. Mais ſi c'eſtoit un laïque riche & puiſſant, comme il y a aſſez d'apparence, il pouvoit avoir chez luy une egliſe, ſoit dans Carthage, ſoit auprés, & des miniſtres qui la gouvernoient, mais aſſez laſches pour ſuivre ſes paſſions, parcequ'il leur fourniſſoit leur ſubſiſtance.

Cependant cela nous porteroit aiſément à ſuivre le ſentiment de Baronius, ſi nous ne voyions que S. Cyprien dans tous les endroits où il parle de Feliciſſi-

me, ne luy donne jamais aucune qualité, luy qui eſt aſſez exact à marquer les moindres degrez des miniſtres de l'Egliſe, bons & méchans, & qui avoit plus d'occaſion de le faire à l'egard de Feliciſſime que d'aucun autre. [La ſentence par laquelle il fut excommunié juridiquement ne luy donne plus aucun titre, quoiqu'elle en donne preſque à tous les autres. [Mais ce qui eſt encore plus fort,] 'c'eſt que S. Cyprien témoigne que Novat le fit Diacre contre l'Egliſe, [ce que nous expliquerons autrepart: & il ne donne aucun lieu J'de dire que c'eſtoit un autre Feliciſſime, comme le pretend Baronius; [témoignant au contraire aſſez clairement que c'eſt le meſme, Jpuiſqu'il l'appelle le ſatellite de Novat,][qu'il met en cet endroit pour auteur du ſchiſme.] 'Et Pamelius demeure d'accord que Feliciſſime Diacre eſt le chef des ſchiſmatiques. 'Ainſi il a bien de l'apparence que c'eſtoit, comme nous avons dit, un ſimple laïque, [mais qui avoit beaucoup de credit.] C'eſt le ſentiment de M.r Lombert & de Pearſon.

[Pour le temps auquel commença ſon ſchiſme, on peut dire que Saint Cyprien n'en parlant point dans toutes les lettres qu'il écrit à Rome en 250, ni dans celles qu'il écrit à Carthage au mois de decembre, il ne peut avoir commencé qu'à la fin de cette année là au pluſtoſt. On ne peut auſſi le mettre pluſtard qu'au commencement de la ſuivante,] 'puiſqu'il a precedé le ſchiſme des cinq Preſtres de Carthage, 'arrivé lorſque S. Cyprien avoit déja paſſé plus d'un an dans ſa retraite, 'mais neanmoins avant Paſque [de l'an 251.] 'Et la perſecution n'eſtoit pas encore entierrement appaiſée, lorſque Feliciſſime ſe ſepara de la communion de Saint Cyprien. 'Pearſon fait commencer ce ſchiſme dés 250. [Neanmoins l'epiſtre 36.e, que nous croyons écrite avant que S. Cyprien en ſçeuſt rien, nous porte à le mettre plutoſt en 251.]

NOTE XXI.

Pour la page 93. §. 20.

Difficultez ſur l'epiſtre 38.

'Saint Cyprien mande à Caldone &c. d'envoyer à Carthage la lettre qu'il leur écrivoit ſur Feliciſſime. [Eſt-ce que Caldone & les autres n'eſtoient pas à Carthage? N'eſt-ce pas à Carthage qu'ils devoient diſtribuer les aumoſnes de S. Cyprien? Et perſonne doute-t-il que Feliciſſime n'ait commencé ſon ſchiſme à Carthage?] Jean Fell Eveſque d'Oxford voulant expliquer la menace de Feliciſſime, que ceux qui obeïroient à S. Cyprien *secum in monte non communicarent*, dit qu'il avoit une ville de Mons auprés de Carthage. Il ne cite point d'auteur, '& je n'en trouve qu'une en Afrique, mais dans la Numidie. 'Il croit meſme que Feliciſſime tenoit ſes aſſemblées à Carthage, [non en cette ville de Mons. Mais quand il y auroit eu un Mons dans le dioceſe de Carthage, où Feliciſſime euſt eſté comme le maiſtre, oſeroit-on dire que c'eſt là où S. Cyprien avoit envoyé deux Eveſques & les deux premiers de ſes Preſtres, pour diſtribuer ſes aumoſnes, & que c'eſt là que Feliciſſime ſe declara ſchiſmatique? Cela eſt ſans apparence; & je n'en voy guere davantage à ce que dit Fell ſur cette difficulté, Jque Caldone n'eſtoit plus alors à Carthage, mais retourné en ſon dioceſe, où il falloit luy aller porter la lettre. [J'aime mieux avouer mon ignorance, & attendre ce que d'autres pourront trouver.]

'Il y en a qui au lieu d'*in monte*, veulent qu'on liſe *in morte*, 'comme portent deux manuſcrits du Vatican. [Mais je ne voy point que cette leçon peu autoriſée leve aucune difficulté; & je ne ſçay ſi elle n'en produiroit pas plutoſt de nouvelles.]

NOTE XXII.

Pour la page 93. §. 20.

Autres difficultez ſur la 39.

'Il eſt viſible que le titre de l'epiſtre 39

ep.39.p.75.1.
ep.49.p.91.2.
Bar.254.§ 59. 61.
Cyp.p.91.1.
n.p.92.2.
an.p.25.§ 22.
ep.40.p.75.
p.76.1.
p.75.77.2.
ep.38.p.73.
an.p.26.§ 23.
Cyp.ep.38.p. 74.
ep.ox.41.p. 80.2.
Geo.ſac.p.97.
Cyp.ox.p. 80.2.
S.Van.p.261. Du Pin, ép. p.179.
Cyp.ep.39.p. 75.

eſt corrompu dans l'edition de Pamelius, non tant parceque Victor eſt joint aux deux Eveſques nommez dans la 38, que parcequ'elle ſemble s'adreſſer à Rogatien & à Numidique, qui doivent l'écrire eux meſmes ſelon la 38: ou ſi elle ne s'adreſſe pas à eux, elle ne s'adreſſe à perſonne, quoique le mot de *ſalutem* demande qu'elle s'adreſſe à quelqu'un.] 'Si nous liſons comme Manuce, *Herculanus & Victor collegis, item Rogatianorum Numidico Presbyteris*, ce que Mr Rigaut approuve, [& ce que Mr Lombert a ſuivi dans ſa traduction, il faudra dire que ce ne ſera pas une ſignification envoyée à Carthage, mais adreſſée à tous les Eveſques, afin que ceux qui avoient eſté excommuniez à Carthage ne fuſſent receus dans aucune Egliſe; ce qui ſeroit aſſez remarquable. Mais en ce cas elle s'adreſſa auſſi à Rogatien & à Numidique, ce qui n'eſt point probable.] 'Jean Fell a mis ſur l'autorité d'un manuſcrit, *Caldonius cum Herculano & Victore collegis, item cum Rogatiano & Numidico Presbyteris S*; [ce qui eſt bon, mais laiſſe toujours à chercher à qui ce ſalut s'adreſſe.] Il dit que c'eſt à S. Cyprien, & l'a mis dans le texte; mais c'eſt de ſon autorité: Et il peut y avoir lieu de douter s'il a eu raiſon. Car Caldone & les autres auroient-ils écrit à S. Cyprien en ſi peu de mots ſur une affaire de cette nature?] Et cela l'oblige encore de changer *debuiſtis* en *debuiſti*. [J'aimerois mieux oſter *S*, & croire que c'eſt comme une eſpece d'affiche, pour eſtre luë par tout le monde.

Cp. ox. 42. p. 81.

Ib.

Je n'entens point encore ce qui eſt dans la lettre, *quod ex annotatione mea ſcire debuiſtis*: Qu'eſt ce que cette *annotation*? Eſt-ce quelque declaration qu'on avoit déja faite, que Feliciſſime & les quatre qui ſuivent eſtoient excommuniez? Pourquoi *mea* dans un acte qui dans tout le reſte eſt au nom de pluſieurs?] 'Fell dit que Caldone ſeul écrivit la lettre, Herculan & les autres l'ayant ſeulement ſignée avec luy. Il faudroit donc dire auſſi que Caldone ſeul avoit d'abord excommunié Feliciſſime & les quatre autres.] 'Pamelius voudroit qu'on luſt *noſtra* au lieu de *mea*. [Cela leveroit la difficulté: mais ni luy ni d'autres ne trouvent point de manuſcrit qui autoriſe cette correction. Noſtre curioſité voudroit tout ſavoir. Il faut benir Dieu, qu'il arreſte où il luy plaiſt.

p. 81.

ep. 39. p. 75. n. 3.

NOTE XXIII.

Pour la page 93. § 21.

Temps du ſchiſme des cinq Preſtres.

'S. Cyprien dit qu'il y avoit deux ans qu'il eſt ſeparé de ſon peuple, & qu'il eſtoit dans ſa retraite, à laquelle il donne le nom d'exil, lorſque les cinq Preſtres de Carthage firent ſchiſme. 'Il ne faut pas pretendre neanmoins, comme remarque Baronius, que ces deux années fuſſent entieres, mais ſeulement commencées. 'C'eſt auſſi le ſentiment de Pearſon [& de Mr le Maiſtre. Il ſemble neanmoins que cette expreſſion nous oblige à mettre le ſchiſme le pluſtard que nous pouvons, afin que cette ſeconde année fuſt un peu plus avancée, c'eſt à dire vers le milieu de mars, ne pouvant pas dire que ce fuſt pluſtard, parcequ'il y avoit encore quelque temps juſques à Paſque. Ainſi c'eſtoit au pluſtard dans le 14e mois de la retraite du Saint, qu'on ne peut pas commencer avant le mois de fevrier 250.]

Cyp. ep. 40. p. 76. 1.

Bar. 254. 51.

Cyp. an. p. 27. § 2.

NOTE XXIV.

Pour la page 93. § 21.

Que Novat eſtoit l'un des cinq Preſtres ſchiſmatiques.

Pearſon ne veut pas que Novat fuſt du nombre des cinq Preſtres que S. Cyprien dit dans l'epiſtre 40 s'eſtre joints à Feliciſſime, 'quoiqu'il reconnoiſſe qu'il eſtoit dans la meſme faction, '& que S. Cyprien l'en faſſe le premier moteur. [Il eſt encore fort clair par les epiſtres 38 & 39, qu'il ne ſe ſepara pas de l'Egliſe en meſme temps que Feliciſſime. Et

Cyp. an. p. 27 § 2.

p. 26. § 22.

ep. 49. p. 91. 1. 2.

aſſurément Pearſon l'auroit mis du nombre des cinq Preſtres, s'il n'euſt eu beſoin de l'envoyer à Rome dés le mois de janvier pour y commencer le ſchiſme de Novatien: ce que nous croyons avoir montré autrepart n'eſtre pas aſſez fondé. an.p.47.§ 2. *V. S. Carmille § 3,6*]'Il prouve fort bien contre Pamelius, que Felix & Repoſte ne ſont point de ces cinq Preſtres. Mais au lieu de Novat, & de Caius de Didde, dont il ne parle point, il y met Jovin & Maxime, ſans prendre garde que ſi Repoſte n'en peut pas eſtre, comme il dit ep.55.p.127.2. avec raiſon, parcequ'il avoit ſacrifié. S. Cyprien nous apprend la meſme choſe de Jovin & de Maxime: & il paroiſt meſme qu'ils eſtoient Eveſques.

NOTE XXV.

Pour la page 95.§ 21.

Sur un endroit difficile de l'epiſtre 40.

[Il y a dans l'epiſtre 40 un endroit Cyp.ep 40. p.76.1. aſſez difficile:]'*Quinque iſti Preſbyteri*, dit S. Cyprien, *nihil aliud ſunt, quam quinque primores illi, qui edicto nuper magiſtratibus fuerant copulati, ut fidem noſtram ſubruerent, ut gracilia fratrum corda ad lethales laqueos prevaricatione veritatis averterent. Eadem nunc ratio, eadem rurſus everſio, per quinque Presbyteros Feliciſſimo copulatos, ad ruinam ſalutis inducitur.* 'Pamelius croit que le n.9.p.78. Saint fait alluſion à quelque revelation par laquelle Dieu avoit predit le ſchiſme de Feliciſſime ſous la figure de cinq perſonnes de qualité, qui publioient un edit contre les Chrétiens conjointement avec les magiſtrats. [Cela paroiſt aſſez probable; & l'eſt certainement davantage que Bar.253.§ 3. le ſentiment de Baronius,]'qui l'entend de cinq Preſtres qui avoient renoncé la foy, & s'eſtoient joints aux magiſtrats pour perſecuter les Chrétiens. C'eſt une choſe aſſez rare que des apoſtats deviennent tout d'un coup perſecuteurs: & dans ce ſens il faudroit lire *priores*: & non *primores*. [Je ne ſçay s'il ne vaudroit point encore mieux entendre tout ſimplement, que les magiſtrats de Carthage faiſant publier quelque ordre contre les Chrétiens, s'eſtoient fait accompagner en cette occaſion par cinq des principaux de la ville, ou leur avoient fait ſigner l'edit.]'M.r Rigaut paroiſt ſe contenter de ce ſens. ep. ex. 43. p. 82.2.

NOTE XXVI.

Pour la page 95.§ 22.

Fautes de Pearſon ſur le diaconat de Feliciſſime.

'Pearſon veut que Novat ait fait or- Cyp.an.p.25. donner Feliciſſime Diacre avant que ni § 20. 22. l'un ni l'autre euſt fait ſchiſme. [Mais par qui l'euſt-il fait ordonner? Aucun Eveſque Catholique ne l'euſt voulu faire au prejudice de S. Cyprien. Et s'il avoit eſté ordonné par quelque heretique, comme Privat, ou par quelque apoſtat, déslors il ſe ſeroit ſeparé de l'Egliſe; & S. Cyprien auroit marqué cette ordination ſchiſmatique entre ſes crimes dans l'epiſtre 38. Que ſi elle s'eſtoit faite d'une telle maniere qu'il euſt la devoir tolerer, il auroit dû luy donner la qualité de Diacre dans la meſme lettre, & ſes Vicaires l'auroient encore plutoſt fait dans la 39.e Outre cela, il ſeroit fort difficile d'expliquer]'ce que dit S. Cyprien, que ep.49.p.91.1. Novat l'avoit fait Diacre *contre l'Egliſe*, comme il avoit fait Novatien Eveſque.

'Je ne ſcay auſſi d'où Pearſon a pris an.p.25.§ 20. que Feliciſſime avoit eſté ordonné Diacre de Novat, [à moins que dans le paſſage de S. Cyprien, *ep.49.p.91.1*, il n'ait fait raporter *ſuum* à *Diaconum*, au lieu qu'il ſe raporte viſiblement à *ſatellitem*.] Ce qu'il dit que les Preſtres avoient leurs Diacres, [eſt aiſé à croire de ceux qui avoient des Titres & des Egliſes particulieres, comme eſtoit apparemment Caius de Didde. Mais je ne ſçay ſi cela ſe trouveroit des Preſtres des villes, qui compoſoient ſeulement le Clergé de l'Eveſque.]

NOTE XXVII.

Pour la page 96.§ 22.

Table & ſuite abregée des lettres que S. Cyprien a écrites durant ſa retraite.

La premiere lettre que nous ayons de

S. Cyprien depuis qu'il ſe fut retiré de
epiſtre 5. Carthage à cauſe de la perſecution de Dece, eſt la cinquieme dans l'edition de Pamelius, où il donne divers avis au Clergé. V. § 9.

81. La ſeconde eſt une lettre de loüange aux Martyrs, que nous croyons eſtre la 81. § 9.

Il en écrivit une de reprimende aux bannis, & une autre au peuple pour le porter à la priere: elle ſont perduës. § 9.

91. La 5 eſt la 9, écrite aux Martyrs vers la fin d'avril pour les fortifier contre les tourmens. § 9.

37. La 6 eſt la 37, écrite au Clergé pour luy recommander le ſoin des Martyrs: On la peut mettre indifferemment avant ou aprés la 9. § 9.

11. La 7 eſt la 11, aux Martyrs & aux Confeſſeurs ſur le ſujet des Tombez. § 11.

10. La 8 eſt la 10, au Clergé, ſur le meſme ſujet, § 11.

12. La 9 eſt la 12, au peuple, ſur le meſme ſujet. § 11.

Le Clergé de Rome en écrivit une à S. Cyprien ſur la mort de S. Fabien, qui eſt perduë. § 12.

3. & une autre au Clergé de Carthage: c'eſt la 3 parmi celles de S. Cyprien. § 12.

4. S. Celerin écrivit vers le mois de may à Lucien, la lettre 21. § 12.

La 10.e lettre écrite par S. Cyprien dans ſa retraite, eſt la 4, par laquelle il répond au Clergé de Rome. § 13.

21. Lucien répondit auſſi à S. Celerin par la lettre 22. § 12.

13. La 11.e lettre de S. Cyprien eſt la 13, écrite au Clergé ſur le ſujet des Tombez. § 13.

Le Clergé de Carthage luy répondit par une lettre qui eſt perduë.

14. Le Saint luy écrivit ſa 12.e lettre, qui eſt contée pour la 14. § 13.

Outre ces 12 lettres, le Saint en écrivit encore deux. Car en écrivant aux Romains par la 15, il leur demande qu'il leur en envoyoit 13, qu'il avoit écrites, auſquelles il faut ajouter la 4 que l'on ne peut comprendre dans ces treize. Mais de ces treize il ne nous en reſte que neuf.

Ainſi nous conterons pour la 15 celle 15.
qui eſt auſſi la 15 dans l'ordre de Pamelius, & dans laquelle le Saint rend raiſon de ſa conduite au Clergé de Rome. § 13.

Caldone conſulte le Saint par la 19, & 19.
le Saint luy répond par la 16 des ſiennes, qui eſt la 20 de Pamelius. § 13. 20.

Les Confeſſeurs luy écrivent en corps la lettre 17. § 14. 17.

Il en écrit à ſon Clergé ſa lettre 17, qui eſt la 18 de Pamelius; & envoie ces 4 18.
lettres au Clergé de Rome par ſa 19, qui eſt la 23 de Pamelius. § 14 23.

Cette 23 répond encore à une lettre que le Clergé de Rome avoit écrite à celui de Carthage, avant que d'avoir receu la lettre 15 du Saint. § 14.

Les Confeſſeurs de Rome écrivirent auſſi à ceux de Carthage; & ces deux lettres ſont perduës. § 14

La derniere donna ſujet au Saint d'écrire la lettre 25 aux Confeſſeurs de Ro- 25.
me: C'eſt ſa 20. § 14.

Ayant fait un Lecteur & un Soudiacre pour porter ces deux lettres 23 & 25, il en écrit à ſon Clergé par la 24, qui eſt 24.
ſa 21. § 14.

Le Clergé de Rome répond aux let- 31.
tres 15 & 23, par la 31. § 15

Les Confeſſeurs de Rome luy répon- 26.
dent auſſi par la lettre 26. § 15.

Le Saint envoie la lettre 31 à ſon Clergé, par la 32: C'eſt ſa 22. § 15. 32.

Quelques Tombez luy ayant écrit vers le meſme temps une lettre tres ſage qui eſt perduë, & d'autres au contraire une lettre tres inſolente, il répond à cette der- 27.
niere qui eſt auſſi perduë, par la 27: C'eſt ſa 23. § 16.

Il écrit quelque temps aprés, la lettre 28, où il eſt parlé de l'excommunication 28.
du Preſtre Caius. Nous la contons pour la 24 du Saint. § 16. 29.

Il écrit à Rome ſur l'inſolence des Tombez par la 29: C'eſt ſa 25. § 16.

Il ſemble qu'il y euſt encore écrit ſe-

parément ſur l'heretique Privat. Nous la pouvons conter pour ſa 26, qui eſt perduë. § 16.

10. Le Clergé de Rome luy répond par la 30. § 16

8. Dieu luy ayant promis qu'on auroit bien-toſt la paix, il écrit ſur cela à ſon Clergé la lettre 8: C'eſt ſa 27. § 18.

16. Vers le mois de decembre, il écrit aux Confeſſeurs de Rome la lettre 16: C'eſt ſa 28. § 17.

33. Il écrit à toute ſon Egliſe la lettre 33 ſur l'ordination de S. Aurele: C'eſt ſa 29. § 17,

34. la 34 ſur l'ordination de Saint Celerin: C'eſt ſa 30. § 17,

35. & la 35 ſur le ſujet de S. Numidique: C'eſt ſa 31. § 17.

L'Egliſe commençoit ce ſemble à jouir de la paix lorſqu'Aurele fut ordonné: & les Confeſſeurs ayant eſté mis hors de

7. priſon, il leur écrit la lettre 7 ſur leur mauvaiſe conduite: C'eſt ſa 32. § 19,

6. & la 6 au Clergé ſur le meſme ſujet: C'eſt ſa 33. § 18.

36. Quelque temps aprés il écrit encore à ſon Clergé la lettre 36, ſur ſon retour, & ſur le ſoin des pauvres: C'eſt ſa 34. § 19.

Les Vicaires de S. Cyprien luy ayant écrit une lettre que nous n'avons plus, ſur le ſchiſme de Felicifſime; il leur récrit

38. la 38, qui eſt ſa 35, leur ordonnant de l'excommunier. § 20.

39. Ils l'executent par la 39. § 20.

Le Saint écrit à ſon peuple la lettre

40. 40, ſur le ſujet des cinq Preſtres qui eſtoient entrez dans le ſchiſme de Felicifſime: C'eſt ſa 36. § 21.

Il paroiſt avoir encore écrit à ſon Clergé ſur Felicifſime & ſur le ſchiſme des cinq Preſtres. Ainſi ces lettres qui ſont perduës, feront la 37 & la 38. Mais de ces 38 lettres il ne nous en reſte que 34. § 21.

Pour la page 95. § 22.

NOTE XXVIII.

De quelques traitez que l'on pretend avoir eſté faits par S. Cyprien durant ſa retraite.

Cyp. a. p. 412. Pamelius croit que Saint Cyprien compoſa durant ſa retraite le traité Des ſpectacles, celui De la diſcipline & Du bien de la pudicité, & celui De la louange du martyre. [Ces trois traitez ſont de ceux que l'on met au nombre des incertains. Nous avons parlé du dernier dans le texte § 17, & dans la note 14. Il faut avouer auſſi que le ſtyle du ſecond eſt plus ſerré, plus triſte, s'il faut ainſi dire, & moins libre que celui de S. Cyprien. On peut encore ajouter qu'il eſt moins beau & moins elegant.

Celui Des ſpectacles revient beaucoup davantage à l'air du Saint; quoiqu'on n'y voie pas cette foule de paſſages de l'Ecriture, & la maniere d'en tirer les conſequences, qui luy eſt propre. Le ſtyle en peut auſſi paroiſtre un peu moins libre & moins naturel.] 'Rivet dit ſeulement que quelques uns en doutent à cauſe de la diverſité du ſtyle [qui n'eſt pas bien grande,] & ne dit point qu'Eraſme en ait douté. [Cocus n'en parle point du tout. Riv. l. 2. c. 13. p. 230.

Pour ce qui eſt du traité *de bono pudicitiæ*, il eſt certainement difficile, comme nous venons de dire, de l'attribuer à Saint Cyprien.] 'D'Eſpenſe reconnoiſt que l'auteur en eſt incertain. 'Et meſme de la maniere dont cet écrit s'exprime ſur la grace, [on pourroit juger qu'il eſt poſterieur à S. Auguſtin, s'il ne parloit trop clairement de la perſecution.] 'D'Eſpenſe, p. 237. Cyp. pud. p. 417. 2.

'*Virginitas*, dit-il, *perſecutionem non poteſt timere, dum illam de ſecuritate poteſt provocare*: [à moins qu'on ne veuille dire que cette perſecution eſt celle que les Vandales ou d'autres heretiques ont pu faire aux Catholiques, 'Eraſme croit qu'il pourroit bien eſtre de S. Corneille Pape. 'Il eſt certain que ce livre eſt d'un Eveſque qui l'écrit à ſon Egliſe, dont il eſtoit alors abſent, pour ſuppléer aux diſcours de pieté & aux exhortations dont il avoit accoutumé de la nourrir tous les jours. '*Virginitas*, p. 419. 1. a. p. 417. 1. Riv. l. 2. c. 15. p. 230. Cyp. pud. p. 417.

'Mr du Pin juge que cet ouvrage & celui Des ſpectacles ſont utiles & anciens, Du Pin, p. 469.

tiens, & apparemment tous deux du meſme auteur que l'écrit contre Novatien, dont nous parlerons dans l'article 41, Il va juſqu'à dire qu'il ne ſont pas indigens de S. Cyprien, ſi le ſtyle ne faiſoit voir qu'ils n'en peuvent eſtre. 'Il p.486. aſſure que les manuſcrits ne les luy attribuent point. *V. S. Corneille* § 17.

Pour la page 96.§ 23.

NOTE XXIV.

Temps du Concile de Carthage ſur les Tombez & Feliciſſime.

[Il y a bien de l'apparence qu'auſſi-toſt que S. Cyprien fut retourné à Carthage, le premier de ſes ſoins fut de regler l'affaire des Tombez, comme il l'avoit encore promis dans ſa lettre 40. & de pourvoir au ſchiſme de Feliciſſime & de ſes Preſtres. La choſe parle d'elle Cyp. ep.52.p. meſme,]'& le Saint le dit aſſez clairement dans l'epiſtre à Antonien. [D'autre part neanmoins il ſemble n'avoir fait l'un & l'autre que quelque temps aprés, lorſque la difficulté touchant l'election de Corneille fut terminée; ce qui ne peut guere avoir eſté avant le mois de ep.42.p.82.1. juillet.]Car il témoigne que le Concile qui avoit condanné Feliciſſime & les ep.54.p.109. autres, en avoit écrit à Corneille; '& que ce qui avoit eſté reglé touchant les Tombez, s'eſtoit fait de concert avec ce Pape, *participato invicem nobiſcum conſilio*.

[Ainſi il faut dire ou que S. Cyprien eſtant bien aiſe d'agir de concert avec l'Egliſe Romaine, qui ne vouloit faire aucun nouveau decret qu'elle n'euſt un chef & un Eveſque, ſuſpendit pour un temps les affaires des Tombez & de Feliciſſime: ou qu'ayant premierement reglé ces deux choſes avec les Eveſques d'Afrique, il en écrivit depuis à Rome avec une partie des Eveſques qui eſtoient demeurez avec luy à Carthage, & qui y continuoient en quelque ſorte le meſme Concile; & qu'ayant eu l'approbation de Corneille, il crut pouvoir dire avec verité, qu'ils avoient reglé ces choſes enſemble & par un commun avis: Mais il y a peu d'apparence qu'il ait voulu ou pu ſuſpendre juſqu'au mois de juillet l'affaire de Feliciſſime, pour laquelle il avoit moins beſoin de l'approbation de Rome. On ne peut pas douter auſſi que Novat n'ait eſté condanné avec les autres Preſtres du parti de Feliciſſime; & il eſt bien probable qu'il n'eſtoit pas à Rome lorſqu'on le condannoit en Afrique,]'ou Paci.ep.1 bib. P.t.3.p.60.c. qu'au moins il ne ſe retira d'Afrique que pour eviter la honte de la condannation qu'on y alloit prononcer contre luy, comme S. Pacien le ſemble dire. [Ainſi on peut juger que la ſeconde opinion eſt la plus probable; & nous la ſuivons, non comme certaine, mais comme celle qui a le plus d'apparence de verité.]

'S. Cyprien ſemble mettre pluſieurs Cyp.ep.55.p. Conciles, au lieu d'un meſme continué 118.1. long-temps; *Concilio frequenter acto*. [Et c'eſt peut-eſtre la meſme choſe. Car comme il y eut beaucoup de reſolution à prendre, ſurtout depuis le ſchiſme de Novatien, il ſe peut bien faire qu'une partie des Eveſques demeuraſt à Carthage, & que le reſte vinſt & s'en retournaſt, tantoſt les uns, tantoſt les autres, ſelon les divers beſoins. Ainſi on pouvoit dire en un ſens que c'eſtoient pluſieurs Conciles, & en un autre que ce n'en eſtoit qu'un,]'& que les meſmes ep.42.p.82.1. Eveſques qui avoient condanné Feliciſſime [au moins d'avril ou de may,] en écrivirent à S. Corneille [vers le mois de juillet.]'Il paroiſt que c'eſt la penſée de an.p.29.§ 5.c. Pearſon.

Pour la page 97.§ 23.

NOTE XXX.

De ce que le Concile de Carthage accorda aux Libellatiques & aux autres Tombez.

'S. Cyprien faiſant le reſultat de ce Cyp.ep.52.§ qui avoit eſté reglé [en 251]ſur les Tom- p.99.1.109. bez, par le Concile d'Afrique, *Placuit*, dit-il, *examinatis cauſis ſingulorum, libellaticos interim admitti, ſacrificatis*

Du Pin.p.398. 426. *in exitu ſubveniri*. 'Mr du Pin croit ſur cela que le Concile admit deslors les Libellatiques à l'abſolution, & ordonna que ceux qui avoient ſacrifié ne ſeroient S.Van.p.246. abſous qu'à la mort. 'Le P. Petit-Didier conteſte le premier, & ſuppoſe le ſecond comme veritable.

[Cependant ſi tous ceux qui avoient ſacrifié n'eſtoient abſous qu'à la mort, Cyp.ep.52.p. 96.2. pourquoi] 'le meſme Concile avoit-il ordonné *ut examinarentur cauſæ, & voluntates, & neceſſitates ſingulorum, ſecundum quod libello continetur*? [A quoy bon cet examen ſi l'on n'avoit établi qu'une meſme regle pour tous? Quel beſoin de faire un écrit ſur cela?] ep.53. p.108. 'Il eſt certain qu'on n'attendoit pas à la mort pour abſoudre ceux qui avoient ep.59. p.137. ſouffert les tourmens. 'Il eſt clair encore ce me ſemble par la lettre à Fidus qu'il y avoit un temps fixé, aprés lequel l'Eveſque Therape euſt pu legitimement accorder la paix à Victor, & qu'il euſt pu prevenir ce temps s'il y euſt eſté contraint par une maladie ou quelque autre neceſſité preſſante.

[Il y a donc bien de l'apparence que l'expreſſion de S. Cyprien eſt imparfaite, & que le Concile ayant ordonné que les Tombez ſeroient abſous aprés une grande penitence, plus ou moins longue ſelon les diverſes circonſtances de leur chute, avoit ordonné auſſi que s'ils devenoient malades avant que leur penitence fuſt accomplie, on leur accorderoit deslors la communion, comme Saint Cyprien & le Clergé de Rome l'avoient déja ordonné l'année de devant. S. Cyprien marque donc cette derniere partie, mais ſans nier l'autre; & il la marque peut-eſtre parceque c'eſtoit la plus grande grace que le Concile euſt accordée, ou celle qui choquoit le plus Antonien.

Pour ce qui regarde les Libellatiques, le ſens qu'a pris Mr du Pin eſt celui que le paſſage forme naturellement dans l'eſprit. S'il eſtoit vray neanmoins que les autres n'euſſent dû eſtre abſous qu'à la mort, on pourroit douter ſi l'*interim* ne ſignifieroit pas ſeulement qu'on abſoudroit plutoſt les Libellatiques, comme le veut le P. Petit-Didier: & on auroit encore cependant ſujet de demander pourquoi Saint Cyprien, ou le Concile, n'auroit pas marqué davantage quand il les falloit abſoudre. Mais ſi les autres Tombez devoient eſtre abſous au bout d'un certain temps, je ne croy pas que l'*interim* puiſſe ſignifier autre choſe que ce que veut Mr du Pin, c'eſt à dire que les Libellatiques qui eſtoient en penitence des l'année de devant, devoient eſtre admis alors à la communion.]

['Il eſt vray que Saint Cyprien dans ſon traité *de lapſis*, exhorte encore les Libellatiques à la penitence. 'Mais quoique le P. Petit-Didier diſe qu'il n'eſt pas beſoin de montrer que ce traité n'a eſté fait qu'aprés le Concile de Carthage, [je voudrois neanmoins qu'il nous euſt donné les preuves qu'il en peut avoir: car on verra dans la note 32, que ce n'eſt pas une choſe ſans difficulté. Quand ce traité n'auroit eſté fait effectivement qu'aprés le Concile, pourquoi ne pourra-t-on pas dire qu'il parle à ceux qui n'ayant pas embraſſé aſſez toſt la penitence, & n'ayant peut-eſtre pas meſme encore confeſſé leur faute, n'eſtoient point compris dans l'abſolution accordée par le Concile? 'Le P. Petit-Didier allegue plusieurs autres raiſons, qui ſeroient bonnes, ſi l'on diſoit que le Concile avoit ordonné que les Libellatiques ſeroient admis à la communion auſſi-toſt aprés leur faute, ſans paſſer par la penitence. [Mais ce n'eſt pas ce qu'a dit Mr du Pin,] 'ni ce qu'il a voulu dire, comme il le declare dans ſa Réponſe.

lapſ.p.244.1. S.Van.p.248. p.246.250. Du Pin, rép. p.167.

NOTE XXXI.

Pour la page 97. § 23.

Que les reglemens du Concile de Carthage ſur les Tombez, ne ſont point le traité de lapſis.

'Jean Fell Eveſque Proteſtant d'Ox- Cyp. ep. ox. 55.p.103.

ſord, qui a donné le S. Cyprien d'Angleterre, pretend que l'écrit marqué dans la lettre à Antonien, *ubi ſingula placitorum capita conſcripta ſunt*, eſt le traité *de lapſis*, & ſe moque de Baronius qui croit que c'eſtoit comme un corps de Canons penitentiaux. [Cependant je ne voy rien de deraiſonnable dans le ſentiment de Baronius, ni de raiſonnable dans l'autre. Car il n'y a aucun raport entre le traité *de lapſis*, & ces reglemens ſur les differentes eſpeces des Tombez ;]

an.p.32.§15. '& Pearſon Eveſque de Cheſtre, auteur des Annales de S. Cyprien qui ſont dans la meſme edition, ſoûtient que le traité *de lapſis* n'a eſté fait qu'aprés la mort de Dece, [pluſieurs mois aprés le Concile où il paroiſt que ces reglemens furent dreſſez. Si cela eſt vray, on ne peut dire

Lom.p.615. non plus,]comme a fait Mr Lombert. que ces reglemens fuſſent au pié du traité *de lapſis* : [& nous ne voyons rien qui nous engage à le dire. Mais nous allons voir que le traité *de lapſis* peut avoir eſté fait dés le temps du Concile de Carthage.]

Pour la page 99.§ 24.

NOTE XXXII.

Que le traité de lapſis *peut avoir eſté fait aux mois d'avril* 251.

[Perſonne ne doute que S. Cyprien n'ait compoſé le traité *de lapſis* aprés que la perſecution de Dece fut finie en Afrique, & qu'il fut ſorti de ſa retraite, c'eſt à dire vers le mois d'avril 251, pour le pluſtoſt. C'eſt ce qui paroiſt par tout le

Cyp.lapſ.p. 244.t. traité :]'& le Saint y marque qu'il avoit déja celebré les divins myſteres avec ſon peuple. [Tout le commencement eſt bien fort pour croire qu'il a eſté fait dés ce

p.238.t. temps là,] lorſque l'Egliſe recevoit, comme il dit, les Confeſſeurs qui revenoient

p.244.a. du combat. 'La maniere dont il y parle aux Libellatiques, [donne quelque lieu de croire qu'aucun d'eux n'avoit encore receu la grace de la reconciliation qui leur fut accordée par le Concile de Carthage; & generalement il n'y eſt jamais parlé de ce qui fut reglé dans ce Concile touchant les Tombez.]

[Cependant on ne ſçait comment accorder cela avec ce qui y eſt dit d'abord,]

'*Ope atque ultione divina ſecuritas noſtra reparata eſt*. [Car il ſemble que cela ne ſe puiſſe entendre que de la mort de Dece, qu'on croit avoir donné une entiere paix à l'Egliſe, & qui a toujours eſté conſiderée comme une punition de la perſecution qu'il avoit faite aux Chrétiens. Mais cette mort n'arriva au pluſtoſt que ſur la fin de novembre, à l'extremité de la Thrace, ou meſme au-delà du Danube ; de ſorte que S. Cyprien qui eſtoit en Afrique, ne peut avoir compoſé ſur cela ſon traité qu'à la fin de decembre, ſans dire meſme que la nouvelle de cette mort ne peut pas avoir changé tout d'un coup l'état des affaires. Les grands progtés des Gots dans la Thrace, avec les revoltes de L. Priſcus & de Julius Valens, furent ſans doute auſſi des punitions du ſang des Chrétiens, & peuvent avoir contribué à la paix dont l'Egliſe jouit au moins en Afrique dans toute la derniere année de Dece. Mais Saint Cyprien euſt-il inſulté aux malheurs de ſon Prince,]'pour la

Boll.31.mars, p.904.b. proſperité du quel les Chrétiens meſmes qu'il perſecutoit, prioient ſans ceſſe, comme le dit Saint Acace ? [Cela ne pourroit avoir quelque probabilité, qu'en cas que l'Afrique euſt ſuivi le parti de Julius Valens, ce qui ne paroiſt point par l'hiſtoire.]

'Cette raiſon a obligé Pearſon à dire Cyp.an.p.32. §15. que S. Cyprien n'a fait ce traité qu'à la fin du mois de novembre. [Mais outre qu'il eſt difficile d'y accorder le commencement,]'il ſe trouve que S. Cyprien ep.51.p.94. écrivant aux Confeſſeurs de Rome aprés qu'ils furent revenus à l'Egliſe, dit qu'il leur avoit envoyé dés auparavant quelques écrits, *libellos, ubi lapſis nec cenſura deeſt qua increpet, nec medicina qua ſanet*. 'Pearſon meſme croit qu'il an.p.34. §3. marque par là ſon traité *de lapſis* ; [&

ep.51.p.94. cela eſt d'autant plus probable,] 'que le Saint témoigne auſſi-toſt qu'il leur avoit auſſi envoyé une autre traité de meſme genre, qui eſt celui De l'unité de l'Egliſe, [fait aprés l'autre.] 'Car Pearſon croit que Ponce marque les écrits de S. Cyprien dans l'ordre qu'ils ont eſté fait. 'Et il met celui *de lapſis* avant celui De l'unité de l'Egliſe. *Quis doceret pœnitentiam lapſos, veritatem hæreticos, ſchiſmaticos unitatem*? 'Pearſon convient que S. Cyprien avoit envoyé à Rome le traité De l'unité de l'Egliſe, aſſez longtemps avant la fin de l'an 251. [Le moyen donc que celui *de lapſis* n'ait eſté fait qu'apres la mort de Dece?]

a p.202. vit.p.4.b. an.p.34.§3.

Euſ.l.6.c.46. p.248.a. 'S. Denys d'Alexandrie mande par une meſme lettre à S. Corneille la mort de Fabius d'Antioche & de S. Alexandre c.39.p.234.c. de Jeruſalem. 'Celui-ci eſt mort conſtamment ſous Dece: [Fabius doit donc eſtre mort bientoſt aprés, vers le commencement de 252.] 'S. Corneille luy c.43.p.243.b. écrivit aprés la réunion des Confeſſeurs, p.245.c. '& lorſque beaucoup d'autres du meſme parti s'eſtoient auſſi réunis, [ce qu'on ne peut douter eſtre arrivé par l'exemple Cyp.ep.46.p. 87.a. des Confeſſeurs,] 'comme S. Corneille an.p.34.§5. l'avoit eſperé. [a] Pearſon dit que Fabius receut cette lettre avant que de mourir. [Il y a donc bien de l'apparence que les Confeſſeurs ſe réunirent vers le mois de novembre au pluſtard, aprés avoir déjalu ep.51.p.94. le traité De l'unité de l'Egliſe,] comme an.p.32.§13. S. Cyprien le dit aſſez clairement. 'Pearſon demeure d'accord de tout cela; [de ſorte que ſelon luy meſme il faut avouer que le traité *de lapſis* eſt fait avant la mort de Dece, ou dire qu'en quinze jours de temps Dece fut tué vers le Danube, la nouvelle en fut apportée en Afrique, la paix fut renduë à l'Egliſe, S. Cyprien fit deux traitez aſſez longs ſur des matieres importantes, les envoya à Rome, & là ils furent lus par les Confeſſeurs, qui ſe réunirent enſuite à l'Egliſe. Je ne doute pas que ſi Pearſon avoit enviſagé cette difficulté, il n'euſt changé de ſentiment, & n'eut cru qu'il valoit mieux raporter *la vengeance divine* qui rendit la paix à l'Egliſe; à la punition du Proconſul, ou à quelque autre accident qui nous eſt inconnu, que non pas à la mort de Dece; ou ſe reduire au moins, comme fait Jean Felt,] à dire que le lapſ.ox.p. 121.a. Saint ajouta ce mot lorſqu'on eut appris la mort de Dece, quoiqu'il euſt compoſé ce traité quelque temps auparavant.

NOTE XXXIII.

Pour la page 119. § 32.

Sur le temps & le genre de la mort de S. Luce Pape.

'Le Pontifical de Bucherius met par deux foix la mort de S. Luce Pape le 5 de mars. 'Un autre Pontifical moins ancien fait la meſme choſe. [a] Quelques manuſcrits, Raban, & d'autres martyrologes, marquent auſſi ce jour là ſa mort ou ſa feſte. 'Neanmoins Uſuard, Adon, & preſque tous les autres martyrologes, mettent ſa feſte le 4 du meſme mois: '& il y en a qui veulent que S. Jule Pape, marqué ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, ſoit mis par erreur pour S. Luce. [Ce qui pourroit eſtre plus de conſequence,] 'c'eſt qu'il y a des martyrologes qui la mettent au 25 d'aouſt, qu'Anaſtaſe pretend eſtre le jour de ſa ſepulture. Mais il paroiſt par quelques uns de ceux là, que c'eſt ſeulement à cauſe d'une translation de ſes reliques.

Buch.cycl.p. 267.271. Boll.apr.t.1.p. 27.1. a 4 mars.p. 301.e. a.b] Flor.p. 360. p.359-360. Boll.p.301.c.f.

'Pour l'année de ſa mort, le Pontifical de Bucherius qui le fait commencer en 252, ſous le Conſulat de Gallus & Voluſien, [aprés le 14 de ſeptembre auquel mourut S. Corneille,] dit qu'il mourut ſous le 3.e Conſulat de Valerien & le 2.e de Gallien, [c'eſt à dire en 255,] aprés avoir gouverné 3 ans, 8 mois & 10 jours. [Cependant depuis le 14 de ſeptembre 252, juſqu'au 5 mars 255, il n'y a que deux ans & un peu plus de cinq mois, ce qui revient à la chronique de Nicephore] '& à George le Syncelle, qui luy donnent deux ans. 'Un autre Pontifical met la

Sync.p.375. d. Boll.p.303.c] apr.t.1.p.27.1.a.

meſme date que celui de Bucherius, ſinon qu'il luy donne 3 ans, 3 mois, & 3 jours. Anal. t. 3. p. 426. 428. 'On lit de meſme dans un des manuſcrits de S. Germain des Prez: un autre a 4 ans & 8 mois.

[En mettant meſme ſa mort en 255, il y aura bien peu de temps juſqu'à la perſecution de Valerien, pour ce que nous verrons s'eſtre paſſé ſous S. Eſtienne ſon ſucceſſeur. Et il ſemble au contraire que nous devrions trouver plus de choſes dans S. Cyprien pour le pontificat de S. Luce, s'il avoit duré plus de deux ans. D'ailleurs puiſque S. Cyprien nous aſſure que S. Luce a eſté martyr, il eſt difficile qu'il l'ait eſté dans les premieres années de Valerien, qui eſtoit alors tres favorable aux Chrétiens.] 'C'eſt pourquoi Baronius ſoûtient qu'il faut mettre ſa mort ſous Gallus malgré tous les martyrologes qui la mettent ſous Valerien; ce qui ne vient, ſelon ce Cardinal, que de ce qu'on a compris dans la perſecution de Valerien tout ce qui s'eſt paſſé dans celle de Dece & depuis, juſqu'à la priſe de Valerien meſme, ou de la brouillerie des premiers Pontificaux qui mettent ſa mort ſous ce Prince. T. 3. p. 257. § 2. Boll. 4. mars, p. 301.

[Il faut donc abandonner les Latins en ce point pour ſuivre Euſebe, qui met la mort de S. Luce dans ſa chronique en l'an 253, avant la mort de Gallus, & ne luy donne que 8 mois d'epiſcopat.] 'Dans ſon hiſtoire il reconnoiſt meſme qu'il faut retrancher quelque choſe. [Eutyque *p.* 392, luy donne auſſi 8 mois.] 'Nicephore Calliſte ne luy donne pas meſme ſept mois entiers. [Le Pontifical de Bucherius qui combat d'un coſté cette opinion, l'établit de l'autre, l'enfaiſant commencer Eſtienne ſous le Conſulat de Voluſien & de Maximin, [ou plutoſt Maxime, c'eſt à dire en 253.]Car pour ce que pretend Bollandus, qu'Eſtienne ne fut que Vicaire de Luce depuis 253 juſqu'en 255, c'eſt, comme dit Pearſon, pretendre éclaircir l'hiſtoire par une nouvelle maniere de chronologie qui la renverſe entierement. 'Puis donc qu'il paroiſt aſſez conſtant que Saint Luce eſt mort en 253, & que ç'a eſté dés le 4 ou 5 de mars, on ne peut donner à ſon pontificat que cinq mois & quelques jours. 'Que ſi les Pontificaux diſent qu'il a fait deux ordinations au mois de decembre c'eſt une preuve qu'il ne ſe faut guere arreſter à ces Pontificaux, & aux ordinations qu'ils marquent. Euſ. l. 7. c. 2. p. 252. a. Nph. l. 6. c. 7. p. 397. a. Buch. cycl. p. 271. Boll. apr. t. 1. p. 27. pom. p. 36. Cyp. an. p. 42. a. Epiſt. 3. 15. p. 43. § 4.

'Le martyre que S. Cyprien luy attribuë, [doit marquer autre choſe que ſon exil, qui ne luy donnoit que le titre de Confeſſeur:] '& S. Cyprien ne luy en attribuë point d'autre en luy écrivant aprés ſon rappel [Mais je ne ſçay auſſi s'il faut dire qu'il ſoit mort par le martyre,] 'puiſque nous trouvous ſa mort marquée non dans le martyrologe de Bucherius, comme S. Sixte II, mais dans ce qu'on appelle *depoſitio epiſcoporum*, où l'on n'en trouve aucun qu'on ſache eſtre mort par les tourmens ou par la ſentence du juge. [Ainſi il pourroit eſtre mort dans un ſecond exil comme S. Corneille, ou dans la priſon.] ep. 67. p. 164. ep. 58. p. 132. Buch. cycl. p. 267. 268.

NOTE XXXIV.

Pour la page 123. § 34.

Que S. Cyprien a écrit contre Demetrien ſous Gallus.

[Si Demetrien a eſté Proconſul d'Afrique, il eſt certain que ç'a eſté durant une perſecution,] '& par conſequent durant celle de Gallus. 'Car ſous Dece, S. Cyprien ne pouvoit pas raporter la mort du dernier Prince, qui eſtoit Philippe, ni celle de Gordien ſon predeceſſeur, à aucune perſecution qu'ils euſſent excitée contre l'Egliſe. [Il n'y a pas non plus lieu de dire qu'il l'ait eſté ſous Valerien;]puiſque les Gouverneurs d'Afrique durant la perſecution de Valerien, eſtoient Paterne en 257, & Galere Maxime en 258. [Nous diſons cela pour trouver non en quel temps Demetrien a eſté Proconſul, puiſqu'il n'eſt pas certain qu'il l'ait eſté, maisen quel temps Bar. 256. § 22. Cyp. an. p. 38. § 14. act. p. 11. 14.

S. Cyprien a écrit contre luy en cas qu'il
an. p.38. § 14 l'ait eſté.] 'Nous avons encore une autre preuve pour montrer qu'il a fait cet écrit du temps de Gallus, qui eſt que Ponce *p.* 4. *b*, le met aprés ceux *de lapſis*, De l'unité de l'Egliſe, & de l'Oraiſon dominicale, [faits aprés la perſecution de Dece,] & avant celui De la patience [fait durant la diſpute du batteſme avant la perſecution de Valerien.] Car on ne doute point que Ponce ne marque l'écrit contre Demetrien par ces paroles : *Per quem gentiles blaſphemi, repercuſſi in ſe, iis qua nobis ingerum vincerentur* ?

Pour la page 227. § 35.

NOTE XXXV.

Le livre De la mortalité rejetté temerairement par un Arien.

Cyp.an.p.39. § 17. 'Pearſon remarque que Sandius qui a voulu ſoûtenir en ce ſiecle les impietez de l'Arianiſme, a pretendu que le traité De la mortalité n'eſtoit pas de S. Cyprien. Mais il fait voir en meſme temps que Sandius n'allegue que des difficultez tres legeres contre des preuves invincibles. [Ainſi ce n'eſt qu'un exemple remarquable de ce que peut la hardieſſe temeraire de ceux qui ont une fois rejetté l'amour & la lumiere de la verité.]

Pour la page 232. § 39.

NOTE XXXVI.

Que l'epiſtre 67 ſur Marcien d'Arles eſt de S. Cyprien.

Laun.de Dio. t.2 p.77-117. 'Mr de Launoy allegue pluſieurs raiſons pour montrer que l'epiſtre 67 de Saint Cyprien ſur Marcien d'Arles, eſt ſuppoſée : Mais ces raiſons ſont toutes fort foibles. 'Son ſentiment eſt ſuivi par
Riv. l.2.c.14. p.228-230. Rivet, [& eſt rejetté par les plus habiles non ſeulement des Catholiques, mais meſme des Proteſtans, comme on le voit entre les premiers par Mr Rigaut dans ſes notes, Mr du Pin dans ſa Bibliotheque *p.*437,] '& Mr Lombert dans
Cyp.lom.pr. p.65.c.50. la vie qu'il a faite de S. Cyprien, [outre pluſieurs autres dont nous ſavons le ſentiment :] '& entre les Proteſtans cette let-
ox.t.2.p.176. 1. 2 ap.p.48.§5. tre eſt défenduë par Jean Fell, [a] & particulierement par Pearſon, qui ſoûtient contre Mr de Launoy qu'il n'y a pas moyen de douter que cette lettre ne ſoit veritablement de Saint Cyprien, parce-qu'elle en a tout le ſtyle, les penſées, les expreſſions, l'air, la maniere, le zele, la vigueur, & que les ſentimens en ſont tout à fait conformes à ce que ce Saint enſeigne partout ailleurs. 'Il répond à § 6.
quelques objections de Mr de Launoy ſur le temps où cette lettre a pu eſtre écrite ; [& nous ne voyons point qu'il ſoit neceſſaire d'y rien ajouter.] 'Pour la § 7-9.
difficulté qui regarde le temps où à vécu S. Trophime, [nous eſperons la traiter dans la note 1 ſur S. Denys de Paris.]

'S. Cyprien dit dans cette lettre que ep.67. p.163. 2. Novatien avoit eſté rejetté depuis peu, & excommunié par tous les Eveſques du monde. Cela paroiſt avoir aſſez de raport avec ce que] 'S. Denys d'Alexandrie man- Euſ.l.7. c.4. 5.p.251.252. de au Pape Eſtienne, Que les Eveſques de l'Orient avoient depuis peu condanné Novatien tout d'une voix &c. Mais S. Denys luy mande cette nouvelle à la fin d'une lettre qu'il luy écrit ſur la queſtion du batteſme, [qu'on avoit donc déja commencé à agiter :] '& il n'y a Cyp.an.p.48. § 6. guere d'apparence qu'elle fuſt encore commencée lorſque l'epiſtre 67 fut écrite. [Il vaut donc mieux ne pas prendre ſi fort à la rigueur les termes de S. Cyprien, *Novatiano nuper refuſo & refutato, & per totum orbem à Sacerdotibus Dei abſtento* ; & les entendre de la condannation qu'on avoit prononcée contre luy dans divers Conciles dés le temps de S. Corneille,] 'C'eſt à peu prés le ſens que ox.t.2.p.177. 2. l'Eveſque d'Oxford donne à cet endroit.

NOTE XXXVII.

Pour la page 235. § 41.

Que ſans le ſtyle on pourroit dire que l'écrit contre Novatien eſt de S. Cyprien.

[Je ne ſçay ſi l'on pourroit faire quel-

que difficulté d'attribuer à S. Cyprien l'écrit contre Novatien, ſur ce que l'auteur appelle les ennemis de la penitence Novatiens, *Novatianos*, & cite l'Apocalypſe ſous le nom de S. Jean.] 'Il eſt vray que S. Cyprien parlant des Novatiens dans l'epiſtre à Jubaien, ne les appelle pas *Novatianos*, mais *Novatianenſes*; [ce qui ſemble plus conforme aux regles de la grammaire.] Neanmoins on peut remarquer que ce mot de *Novatianenſes* eſt plutoſt de Jubaien que de S. Cyprien, [qui ne s'en ſert pas autrepart; & que quoique *Novatiani* ſoit moins propre, eſtant derivé de Novat & non de Novatien, neanmoins c'eſt celui dont toute la poſterité s'eſt ſervi; & que s'il n'eſt pas de S. Cyprien, il n'eſt pas neanmoins indigne de luy, eſtant autoriſé par un écrivain, qui quel qu'il ſoit, n'a pu pecher par ignorance ni de la langue ni de l'hiſtoire.

Cyp. ep. 73. p. 281. a.

Pour la citation de l'Apocalypſe; il eſt vray que S. Cyprien emploie ſouvent ce livre ſous le ſimple titre de l'Apocalypſe, ou ſous le nom general de l'Ecriture, ou du Seigneur, ou ſous quelque autre ſemblable, ſans en marquer l'auteur. Neanmoins cette preuve eſt peu conſiderable contre cet écrit, dautant que l'Apocalypſe y eſtant citée deux fois ſous le nom de S. Jean, y eſt citée quatre fois ſans nom d'auteur: Outre que tous ceux qui ont reconnu l'Apocalypſe pour canonique, comme S. Cyprien, n'ont jamais pu faire difficulté de la recevoir ſous le nom de S. Jean, quoiqu'on ne ſoit pas toujours convenu que ce fuſt de S. Jean l'Evangeliſte.] 'Et S. Cyprien dans ſon livre de la Penitence, cite une parole que l'Ange dit *à S. Jean* dans l'Apocalypſe.

pati. p. 319. a.

'Mr du Pin dit qu'il n'y a que les imprimez qui attribuent à S. Cyprien le traité contre Novatien; mais que les manuſcrits ne le font pas. [Cette omiſſion ſeroit peut-eſtre peu de choſe ſans la difference du ſtyle. Ainſi il eſt toujours vray de dire que cette difference ſeule eſt ce qui oblige à dire que ce traité eſt d'un autre auteur.] 'On cite meſme deux manuſcrits pour prouver qu'il eſt de S. Cyprien.

Du P. p. 486. a.

Cyp. in Nov. p. 432. 1.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 237. 542.

Pourquoi nous mettons la diſpute du Batteſme en 256, & la mort du Pape S. Eſtienne en 257.

[Le temps auquel il faut mettre la diſpute du batteſme, depend de celui du pontificat de S. Eſtienne, & de ſa mort. Car n'y ayant pas lieu de douter qu'il ne ſoit mort le 2 d'aouſt, *v. ſon titre*, il faut ſans doute mettre l'année precedente] 'le grand Concile de Carthage tenu ſur cette affaire le premier jour de ſeptembre, '& la lettre de S. Firmilien écrite lorſque l'hiver approchoit, ou commençoit meſme; puiſque toute cette lettre ſuppoſe qu'Eſtienne vivoit encore.

Cyp. conc. p. 397. 1.

ep. 75. p. 199. a.

[Nous avons marqué dans la note 33, les raiſons qui nous obligeoient de mettre la mort de S. Luce le 4 ou 5 de mars en l'an 253. Nous n'avons rien qui porte à mettre une longue vacance entre ſa mort & l'election de Saint Eſtienne ſon ſucceſſeur.] 'Le Pontifical de Bucherius marque meſme qu'Eſtienne commença ſous les Conſuls Voluſien & Maximin, [ou plutoſt Maxime, c'eſt à dire en la meſme année 253. La chronique d'Euſebe le dit auſſi: Et le Pontifical de Bollandus qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle,] 'le marque encore, quoique d'une maniere plus embrouillée.

Buch. cyc^l p. 272.

Boll. apr. t. 1. p. 27. 1.

[Toute la difficulté ſe reduit donc à la durée de ſon pontificat,] 'ſurquoi il y a bien des opinions differentes. [La chronique de Nicephore luy donne neuf ans ſelon l'edition de Leid en *p.* 308, & ſelon celle du Louvre *p.* 4V1. *c.*] 'Un Pontifical luy donne ſept ans, cinq mois, & deux jours. [Eutyque *p.* 392, dit ſix ans.] 'D'autres y ajoutent un mois. [a] Le Pontifical de Bollandus a 5 ans, 5 mois, & 2 jours. [Il eſt certain que toutes ces opinions

Bar. 260. § 2.

Conc. t. 1. p. 728. b.

Anal. t. 3. p. 426.

[a] Boll. apr. t. 1. p. 27. 1.

ſont entierement inſoûtenables, puiſque Sixte II. Succeſſeur d'Eſtienne mourut cooſtamment le 6 aouſt 258.]

Buch.cycl.p. 271. 'Le Pontifical de Bucherius veut que S. Eſtienne ait gouverné 4 ans, 2 mois, & 21 jour. Anaſt.c.24.p. 8. 'Anaſtaſe met ſeulement dix jours au lieu de 21, [a]ce que Baronius reduit à trois ans, trois mois, & 22 jours, a Bar.260.§ 2. Euſ.l.7.c.5.p. 252.a|chr. 'Euſebe ne luy donne partout que deux ans, [b] en quoy il eſt ſuivi par S. Jerome, & par George le Syncelle. [Ces trois dernieres opinions ſe reduiſent à deux; Baronius n'eſtant different de Bucherius, que parcequ'il met l'entrée d'Eſtienne un an pluſtard qu'il ne faut. Ainſi la queſtion eſt de ſavoir ſi Eſtienne eſt mort ſous le 3e Conſulat de Valerien & le 2e de Gallien, comme Euſebbe le marque dans ſa chronique, c'eſt à dire en l'an de J.C. 255; ou ſous le 4 de Valerien & le 3 de Gallien, qui eſt deux ans aprés, eo 257. b Hier.chr| Sync.p.377. d|383.a.

Nous ne trouverions pas de difficulté à faire ceder Euſebe au Pontifical de Bucherius, ſi ce dernier s'accordoit avec luy meſme. Mais en meſme temps qu'il donne à Eſtienne plus de quatre ans, il le fait finir *Valeriano III, & Gallieno II*, c'eſt à dire en 255, ce qui ne luy donne qu'un peu plus de deux ans, & revient ainſi à Euſebe. Il ſeroit aiſé de corriger *Valeriano IV, & Gallieno III*. Mais cela ne s'accorderoit pas avec ce qu'il ajoute, Que Sixte II. gouverna deux ans, onze mois, & ſix jours: car cela oblige de dire qu'il fut elu le premier de ſeptembre 255. Il brouille encore en faiſant commencer Sixte ſous les Conſuls Glabrion & Maxime, qui eſt l'an 256. Mais cette faute ne nous aide point à corriger le reſte.

Euſ.l.7.c.5.9. p.252-255. Il y a une choſe qui rend l'opinion d'Euſebe ſavorable:]C'eſt que nous ſavons que Saint Denys d'Alexandrie écrivit pluſieurs lettres ſous Sixte II, ſur la diſpute du batteſme, tant à Sixte meſme à qui il en écrivit par trois fois, qu'à quelques Preſtres de Rome; au lieu qu'il n'en écrivit qu'une ſeule fois à Eſtienne. [Il ſemble donc que la diſpute ait duré plus long-temps ſous Sixte que ſous Eſtienne; ce qui ne ſe peut ſi on reduit le pontificat de Sixte à onze mois & de plus, ces trois lettres à Sixte conviennent bien mieux à un temps de paix qu'à celui de la perſecutioo, dans laquelle tout le pontificat de Sixte eſt enfermé, s'il n'a commencé qu'en 257: & S. Denys n'eut guere le loiſir dans ce temps là d'écrire tant de lettres, comme on le peut voir dans ſon hiſtoire.]

'Ce qui peut porter au contraire à ſoûtenir qu'Eſtienne a gouverné plus de quatre ans, & n'eſt mort qu'en 257, c'eſt que S. Firmilien dans la lettre où il le ſuppoſe encore vivant, conte 22 ans depuis la perſecution [de Maximin,] aprés la mort d'Alexandre: *Ante viginti enim & duos ferè annos*: [Et on ne dit point qu'il y ait ſur cela de differente maniere de lire.] 'Or il eſt certain qu'Alexandre n'eſt mort qu'en 234, & qu'ainſi la 22e année d'aprés ſa mort n'a commencé qu'en 256. De ſorte qu'il eſt difficile de croire que Firmilien ait écrit pluſtoſt, ni par conſequent qu'Eſtienne ſoit mort avant l'an 257, comme nous l'avons marqué d'abord. [Mettant ainſi la diſpute du batteſme en 256, on peut rendre quelque raiſon de ce qu'on ne voit rien de ce qui ſe paſſa ſur cela aprés le grand Concile du premier ſeptembre, & la jonction de S. Firmilien avec S. Cyprien. Car la perſecution ayant commencé avec l'an 257, il eſt aiſé qu'elle ait empeſché les ſuites de ce different. 'Par ce moyen encore il eſt aiſé que Fauſtin de Lion ait écrit deux fois à S. Cyprien ſur Marcien d'Arles, aprés la perſecution de Gallus, pluſieurs années aprés le ſchiſme de Nouatien, & neanmoins avant qu'on commençaſt à agiter la queſtion du batteſme. [Que ſi S. Eſtienne a eſté martyrizé, comme il y en a des preuves, cela eſt bien plus aiſé à croire de l'an 257, auquel la perſecution de Valerien commença, que de 255, auquel S. Denys d'Alexandrie nous aſſure que l'Egliſe

Cyp.an.p.56. § 10.11.

ep.75.p.201. b

an.p.74 11.

p.49.§ 6.

l'Egliſe jouiſſoit d'une paix profonde.]

Bar.260.§ 2. 'Baronius qui met la mort d'Eſtienne ſous le 4.e Conſulat de Valerien, [c'eſt à dire en 257,] ſe fonde ſur les actes de ce Pape meſme, qui marquent, dit-il, cette

259.§ 20. date. 'Et il eſtime ces actes tres veritables

260.§ 5 Sur.2. aug.p.27.§ 13. & tres fideles. 'Ces actes, comme ils ſont dans Baronius meſme & dans Surius, portent qu'aprés le martyre de S.Eſtienne, Saint Sixte fut elu *Valeriano IV, & Gallieno II,* [ce qui ne s'accorde pas, le ſecond Conſulat de Gallien eſtant en 255

Bar.259.§ 20. 260.§ 2. avec le 3 de Valerien.] 'Auſſi il paroiſt aſſez par Baronius meſme, que ce *Valeriano IV.* eſt une correction qui vient de luy, & que les divers manuſcrits ſur leſquels il a revu ces actes, avoient *tertium*;

Sur.2.aug.p. 31.§ 18. 'd'où vient ſans doute ce qu'on lit dans les actes tirez du grec, que cela arriva dans la troiſieme année de Valerien & la ſeconde de Gallien. [Tout ce qui peut donc favoriſer Baronius dans cette pie-

Bar.259.§ 24. 260.§ 2.3. ce,] c'eſt qu'elle met la mort de Saint Eſtienne long-tems aprés le Conſulat de Glabrion & de Maxime, qui tombe en l'an 256. [Et il eſt bien plus aiſé qu'elle ſe trompe dans un chifre que dans des noms propres. Mais il ſe peut bien faire auſſi que ce ſoit une veritable contradiction plutoſt qu'une faute de copiſte. Car quoy que Baronius puiſſe dire à l'avantage de ces actes, il eſt aiſé de montrer qu'ils ne ſont point capables de faire aucune autorité. *V. Saint Eſtienne Pape note* 1.

Il y a plus de fond à faire ſur les actes des SS. Euſebe, Hippolyte, Maxime

Cyp.an.p.57. §13. &c.] 'Car quoique Pearſon les rejette, [ils ont neanmoins un fort bon air: & nous ne croyons pas qu'il ſoit impoſſible de répondre à quelques difficultez qui s'y rencontrent. *V.S.Eſtienne Pape note* 2.] 'Or ſelon ces actes la perſecution

Bar.259.§ 9. 22. eſtoit déja grande à Rome avant la mort de S.Eſtienne: [& ainſi il ne peut pas

Boll.apr.t.1. p. 27 d. a pont.p.36.b. c. eſtre mort dés 255. 'Henſchenius l'avoit dit neanmoins: [a] mais Papebrok s'eſt cru obligé de l'abandonner, particuliere-

ment à cauſe des 22 ans marquez par Firmilien.

[Ainſi l'on voit que l'une & l'autre opinion a ſes ſectateurs auſſi-bien que ſes auteurs, ſes difficultez & ſes avantages. L'autorité d'Euſebe eſt conſiderable, & d'autant plus en ce point, que le Pontifical de Bucherius qui pourroit au moins le balancer, le favoriſe peut-eſtre encore plus qu'il ne le combat. Mais les inconveniens ſont plus grands de ce coſté là que de l'autre: & il paroiſt ſurtout étrange que S.Cyprien ait paſſé les deux années 255 & 256, ſans qu'on voie qu'il ait rien dit ni qu'il ait rien fait ſur une difficulté auſſi importante qu'eſtoit celle du batteſme. Car quoique nous croyions que S.Sixte ait pacifié toutes choſes, il ne le fit pas neanmoins tout d'abord, puiſque S.Denys luy en écrivit par trois fois. Nous ne voyons pas non plus qu'il ſoit aiſé de répondre raiſonnablement à ce que nous avons cité de Firmilien. C'eſt ce qui nous a obligez de nous determiner enfin à ſuivre Baronius, Pearſon, & les autres qui ont cru qu'il falloit differer la mort du Pape Eſtienne en 257, & mettre par conſequent l'affaire du batteſme en 256.

Nous ne ſerons nullement ſurpris que d'autres aiment mieux ſuivre Euſebe; & il n'eſt peut-eſtre pas improbable que S. Cyprien qui n'avoit pas moins de ſageſſe & d'humilité que de zele, ait eſté bien aiſe de demeurer dans le ſilence, pour ne pas aigrir une diſpute qui alloit déja bien loin du coſté de Rome; & qu'il ait voulu laiſſer agir S.Denys, qui s'aquita tres bien en cette occaſion de l'office de mediateur; ſe contentant que la jonction de toute l'Aſie le miſt hors d'état d'eſtre accablé. En ſuivant ce ſentiment il faudra dire que Fauſtin de Lion avoit écrit à S.Cyprien ſur Marcien dés la fin de 253, lorſque l'Egliſe jouiſſoit déja de la paix ſous Valerien; qu'il luy écrivit pour la ſeconde fois au commencement de l'an 254, & S.Cyprien

auſſi-toſt aprés à Eſtienne. L'affaire du batteſme pouvoit commencer déslors à s'agiter, & peut-eſtre meſme dés la fin de 253, mais Eſtienne n'y avoit pas encore pris de part. Deux ou trois ans qui s'eſtoient paſſez depuis que Marcien s'eſtoit joint à Novatien, ſuffiſoient] 'pour faire dire à S.Cyprien que divers pecheurs eſtoient morts ſans abſolution, *iſtis annis ſuperioribus* : '& Pearſon n'a pas jugé meſme que cela l'obligeaſt de mettre cette lettre aprés 254, quoique rien ne l'empeſchaſt de la mettre en 255, & meſme en 256.

Cyp.ep.67.p. 163.1.

an.p.49.56.

[Nous n'avons pas cru devoir alleguer pour Euſebe ce qu'il dit luy meſme,] que S.Denys écrivit au Pape Eſtienne ſur l'affaire du batteſme lorſque la perſecution fut ceſſée. [Cela ſeroit bien fort pour ne pas mettre cette affaire pluſtard qu'en 254, puiſque la perſecution eſtoit ceſſée des 253.] 'Mais on croit que c'eſt une bevuë d'Euſebe, qui a raporté aux payens ce que S. Denys d'Alexandrie dit de la pacification des troubles que l'hereſie de Novatien avoit cauſez.

Euſ.l.7.c.4. p.251.c.

Cyp.an.p.59. §3.

[Nous avons cru nous devoir encore moins arreſter à la penſée d'Henſchenius un peu extraordinaire, pour ne rien dire de plus.]'Car il pretend qu'Eſtienne n'a proprement eſté Pape que prés de cinq mois, depuis le 4 mars 255, auquel S.Luce mourut ſelon luy, juſqu'au 2 aouſt de la meſme année, auquel il mourut luy meſme ; & que les deux années precedentes il n'avoit gouverné que comme Vicaire de S.Luce: 'c'eſt à dire que preſque tout ce que S.Cyprien & les autres diſent de luy, appartient proprement à S.Luce. [Il y auroit bien des choſes à dire ſur cela: mais on voit ſans peine qu'il n'eſt pas beſoin de le faire.]

Boll.apr.t.2. p.27.d.

Cyp.an.p.42, 54.

NOTE XXXIX.

Pour la page 138.542.

Si Saint Eſtienne Pape a approuvé le batteſme donné ſans l'invocation de la Trinité.

[S'il faut juger du ſentiment du Pape S.Eſtienne, & de ceux qui combatoient avec luy l'erreur de S.Cyprien & de S. Firmilien, par ce qu'en raportent ces deux Saints, il y a quelque ſujet de croire qu'en s'oppoſant à une erreur ils ſont eux meſmes tombez dans une autre.] 'Car ces Saints leur attribuent de croire que ceux qui eſtoient battizez au nom de J.C, en quelque lieu & de quelque maniere qu'ils le fuſſent, recevoient la grace de J.C. '& la remiſſion des pechez: ſelon quoy ils auroient dû approuver le batteſme des Montaniſtes, qui battizoient certainement au nom du Pere & du Fils ; & reconnoiſtre que meſme les adultes qui reçoivent le batteſme des heretiques, reçoivent auſſi la grace. Il eſt viſible que S.Cyprien & S. Firmilien prenoient de cette maniere le ſentiment de leurs adverſaires: & ils en raportent des paroles tantoſt en general, tantoſt nommément du Pape Eſtienne, qui ſemblent le dire formellement.] Car S.Cyprien cite ces propres termes d'une lettre qu'il avoit receuë de ce Pape: *Si quis à quacunque hæreſi venerit ad nos, nihil innovetur niſi quod traditum eſt, ut imponatur illi manus in pœnitentiam &c.*

Cyp.ep.73.p. 185.2.

p.18 3.1|75.p. 200.2|204.1.

'Blondel, & meſme pluſieurs Catholiques, ſoûtiennent qu'il eſt effectivement tombé dans l'excés oppoſé à celui de S.Cyprien, '& que ſon ſentiment a eſté qu'il falloit recevoir tout batteſme donné par les heretiques, en quelque maniere que ce fuſt. M.r du Pin juge qu'il y au moins lieu de douter s'il n'a point eſté dans cette opinion; Il apporte meſme bien des raiſons pour croire que ç'a eſté ſon vray ſentiment, ſans en donner aucune ſolution, 'pretendant en effet prouver que cela eſt tres probable: [& nous ne ſavons point cependant que ceux qui l'ont combatu aient rien dit ſur cela.]

Alex.t.5.p. 306|Laun.t. 8.ep.15.p. 607.

Du Pin.p. 404.488.

tép.p.172.

'La diſſertation ſur la vie & les écrits de Tertullien, [que j'ay vu attribuer à Alix miniſtre Calviniſte,] ſoûtient tout

Tert.vit.c.5. p.30.31.

à fait qu'Eſtienne a receu toute ſorte de batteſme ſans diſtinction. Mais ce qui
p.31.32. eſt conſiderable, 'c'eſt qu'elle cite un écrit du Pape Benoiſt XII. fait vers l'an 1330, lorſqu'il eſtoit Cardinal, où pour prouver que ce qu'un Pape a determiné ſur la foy & ſur les mœurs, peut eſtre revoqué par un autre, il marque l'exemple de S.Pierre repris par S.Paul, & le decret du Pape Eſtienne pour recevoir ceux qui ont eſté battizez par quelque heretique que ce ſoit, rejette par S.Cyprien & par le Concile d'Afrique qui determine le contraire: à quoy il ajoute que le Concile de Nicée corrige toutes les
p.31. deux opinions, & celle de S.Cyprien, & celle du Pape. 'Cet écrit de Benoiſt XII. eſt inſeré dans un Directoire des Inquiſiteurs de Rome *parte* 2. *q.*17, 'dont on
p.32. s'eſt longtemps ſervi à Rome, & qui eſt fait par un nommé Eimeri.

[Mais s'il y a quelque lieu de craindre que les adverſaires de S.Cyprien n'aient eſté dans l'erreur auſſi-bien que luy, il eſt neanmoins bien difficile d'en porter un jugement aſſuré, puiſque nous n'avons pas leurs pieces entieres. Et il y a meſme peu d'apparence qu'ils pretendiſſent que l'on puſt recevoir la grace & la remiſſion
Cyp.ep.74. 75.76.p.194. 1.200.2.211. 2. des pechez hors de l'Egliſe,] 'puiſqu'ils ſoûtenoient par l'aveu de S.Cyprien & de S.Firmilien, que le S.Eſprit n'eſtoit
p.211.1. point hors de l'Egliſe, '& que ni les heretiques ni les ſchiſmatiques ne l'avoient & ne le pouvoient donner, quoiqu'ils donnaſſent le batteſme. [L'on pourroit ſe ſervir encore pour juſtifier le ſentiment de S.Eſtienne ſur ce point, de ce
ep.75.p.202. 2. qu'il diſoit,] 'Que l'hereſie mettoit des enfans au monde & les expoſoit; & que l'Egliſe recevoit ces enfans expoſez par l'hereſie, & les nourriſſoit comme ſes propres enfans.

[Pour ce qui eſt meſme de la validité du batteſme donné par quelques here-
p.200.2. tiques que ce fuſt,] 'il eſt certain que S. Eſtienne parloit quelquefois de l'invo-
Alex.t.5.p. 459. cation des trois Perſonnes, 'ce qui pouroit expliquer les endroits où il n'exprimoit que celle de J.C, [ou ne l'exprimoit pas meſme. Il paroiſt ce me ſemble qu'on ne s'attachoit proprement qu'à la queſtion generale, s'il falloit rejetter tout batteſme donné hors de l'Egliſe, ſans entrer beaucoup dans la diſtinction des hereſies particulieres, & de la maniere dont elles donnoient le batteſme. S.Cyprien les regardoit toutes comme violant le ſymbole & la confeſſion de la Trinité, parcequ'elles en violoient la foy.] 'C'eſt Cyp.ep 75. pourquoi quand on luy objectoit que les p.210.1.2. Novatiens battizoient dans le meſme ſymbole que nous, il le nioit abſolument parcequ'ils n'avoient pas la meſme croyance ſur la remiſſion des pechez & ſur l'Egliſe. [Ainſi il ne faiſoit pas attention ſi S.Eſtienne diſtinguoit ou non les hereſies qui battizoient au nom de la Trinité, de celles qui battizoient d'une autre maniere.

Si l'écrit anonyme donné par M.r Rigaut, & fait contre la reiteration du batteſme, a eſté compoſé dans ce temps là, comme il y a aſſez d'apparence, *voïés note* 40, on y voit ce me ſemble bien clairement que ceux qui combatoient l'opinion de S. Cyprien, ſoûtenoient] 'que le batteſme donné hors de l'Egliſe bapt.t.3.p. ne ſuffiſoit point pour le ſalut; mais 24.2.25.2.27. qu'il falloit avoir la vraie foy, faire penitence de l'erreur où l'on avoit eſté, & recevoir dans l'Egliſe le S.Eſprit par l'impoſition des mains de l'Eveſque; & qu'alors le batteſme commençoit à operer ſon effet. [Ainſi cet auteur a eu ſur cela la meſme doctrine que S.Auguſtin a ſoûtenu depuis avec plus d'étenduë & plus de force. Mais il paroiſt avoir cru que tout batteſme, ſans excepeion, donné au ſeul nom de J.C, eſtoit valide.] 'Le p.21. titre meſme de cet écrit eſt, Qu'il ne faut point battizer de nouveau ceux qui ont eſté une fois plongez dans l'eau, *tincti*, au nom de J.C. noſtre Seigneur. [Tout ſon traité roule ſur cela, & il n'y parle jamais que du nom de J.C.] 'Il a ſeu- p.25.1.

lement un endroit où il raporte le commandement de battizer au nom des trois Perſonnes. Mais il le raporte comme une objection qu'on luy faiſoit: & il y répond en diſant qu'il faut certainement nommer le Pere, le Fils, & le S.Eſprit, & que c'eſt ce que l'Egliſe a accoutumé d'obſeruer? Mais neanmoins, ajoute-t-il, » il faut conſiderer que l'invocation du » nom de JESUS ne nous doit point pa- » roiſtre inutile, *futilis*. Alex.t.5.p. 982.995. 'Ainſi cet endroit par lequel le P.Alexandre pretend montrer que l'auteur de l'écrit reconnoiſt la neceſſité de nommer les trois Perſonnes pour la validité du batteſme, [montre mieux que tout le reſte qu'il ne l'a pas cru abſolument neceſſaire.]

Cyp.ep.73.p. 138.139.Bar.34. §223. 'S.Cyprien cite une lettre que Baronius [& Pamelius] croient eſtre d'Eſtienne, [ce qui peut eſtre, quoiqu'il n'y en ait pas de preuve: *v.§ 46.*] & il dit que le batteſme des Marcionites y eſtoit approuvé, Conc.t.2.p. 951. 'quoique le 7.e Canon du premier Concile œcumenique de Conſtantinople, en recevant celui des Ariens & de quelques autres, entre leſquels les Marcionites ne ſont pas nommez, declare nul celui de tous les autres heretiques. Epi.42.c.1.p. 302.a. 'Et il eſt certain que l'hereſie des Marcionites eſtoit encore alors fort celebre & fort commune; Thdrt.ep. 113.p.986.d. 'Theodoret ſeul en ayant converti plus de mille. [Mais il ſe peut faire auſſi qu'il aient changé quelque choſe dans leur batteſme depuis Saint Baſ.can.1.&.3. p.21.c.d. Eſtienne, comme les Encratites avoient fait exprés, pour rendre, dit S.Baſile, Cyp.n.27.p. 238. leur retour à l'Egliſe plus difficile. 'Pamelius pretend que l'Egliſe a admis le batteſme des Marcionites, & cite pour cela le Canon 95 du VI. Concile œcumenique, [ou plutoſt de ce qu'on appelle le Concile *in Trullo*,] & le 7 du Concile Conc.t.7.p. 1498.1510. 1517. de Laodicée. 'Mais il n'y a rien des Marcionites dans ce dernier, ni ſelon le grec, ni ſelon les verſions de Denys le t.6.p.1283.a. Petit & d'Iſidore. 'Pour l'autre il eſt ſi obſcur ſur ce point, [qu'il eſt bien difficile d'en rien conclure. Et je ne ſçay ſi perſonne oſeroit dire ſur l'autorité de ce Canon, que l'Egliſe ait admis le batteſme des Manichéens. Il eſt plus aiſé de croire qu'il y a quelques lignes d'oubliées avant ἀπὸ πάντων λιβέλλους.] Et en effet, Balſamon Balſ.can.p. 480.b. en commentant ce Canon, y trouve que les Manichéens, les Marcionites &c. doivent eſtre battizez. [Zonare ſemble meſme n'avoir point eu dutout cette fin du Canon 95.] 'Car il n'explique point Zon.can.p. 202.a. ce Canon, parceque c'eſt, dit-il le 7 du ſecond Concile œcumenique.

'Ce qui paroiſt certain ſur le ſentiment Alex.t.5.p. 507.508. du Pape Eſtienne, c'eſt qu'Euſebe, S. Auguſtin, Vincent de Lerins, Faeundus, qui ont vu comme nous ce qu'en dit S. Cyprien, ont ſuppoſé neanmoins qu'il n'avoit ſoûtenu que l'ancienne & la veritable doctrine de l'Egliſe. [Nous le croyons donc tres volontiers avec eux, puiſque nous n'avons point de preuve claire du contraire, n'eſtant pas juſte de condanner d'erreur ſur des raiſons foibles & incertaines, un Pape honoré de toute l'Egliſe comme un Saint & un Martyr, & avec luy un grand nombre d'Eveſques qui le ſuivoient. Car il eſt difficile de s'aſſurer des ſentimens d'une perſonne ſoit ſur des paſſages detachez, ſoit ſur le témoignage de ceux qui l'ont combatu; les plus grands hommes & les plus ſaints meſmes eſtant ſujets à prendre mal les penſées de leurs adverſaires, & à les repreſenter d'une maniere moins favorable. Quand l'Anonyme qui a écrit contre Saint Cyprien, aura cru que la ſeule invocation du nom de J.C. ſuffiſoit pour la validité du batteſme, ce n'eſt pas à dire que S.Eſtienne & les autres le cruſſent auſſi, eſtant ordinaire que ceux qui conviennent dans le principal point d'une diſpute, ſoient partagez ſur d'autres auſquels on fait moins d'attention, & qui ne ſont pas encore bien éclaircis.]

'Il ſeroit faſcheux d'eſtre obligé de Alex.t.5.p. 508. dire que toute l'Egliſe eſtoit alors partagée entre deux erreurs, ſans que nous

puiſſions dire que perſonne y ſoûtinſt la verité. [Et ſur quelle tradition l'Egliſe ſe ſeroit-elle donc fondée pour trouver le juſte milieu qu'elle a embraſſé depuis? Car les lumieres & les raiſons de Saint Auguſtin, n'ont point forme le ſentiment que l'Egliſe tient : Elles n'ont fait que l'appuyer. Et ce Saint meſme n'a fait que répondre aux raiſons de Saint Cyprien, pour ſoûtenir ce qu'il avoit appris de l'Egliſe, & ce qu'il y trouvoit établi.]

Du Pin, pt 480.2. 'Entre les raiſons que Mr du Pin allegue pour montrer qu'Eſtienne a eſté dans l'erreur, il cite ce que dit S. Auguſtin, Aug.inPet.c. 14.p.86.a.b. c. 'que ce Pape ſoûtenoit qu'il ne falloit jamais reiterer le batteſme. Mais il le dit en un endroit où il n'eſt point dutout queſtion de ſavoir quel batteſme il faut recevoir ou rejetter. De plus, il dit que c'eſt le batteſme *de J. C.* que S. Eſtienne vouloit qu'on receuſt toujours: [& par ce batteſme de J. C, il a bien pu n'entendre que le batteſme donné ſelon la regle preſcrite par J. C. Quand il y auroit plus de difficulté à expliquer ce paſſage, il en faudroit juger par les autres où S. Auguſtin parle d'Eſtienne. Car In Gaud. c.2. p.B.671.a. je ne voy pas moyen de douter] 'qu'il ne creuſt que luy & ce nombre infini d'Eveſques qui dans toute la terre ſuivoient, dit-il, le meſme ſentiment que ce Pape, eſtoient entierement dans la veritable croyance de l'Egliſe,

Du Pin, p. 480.2. 'On ajoute qu'il n'y avoit alors preſque point d'heretiques qui battizaſſent au nom de la Trinité; & qu'ainſi ce n'eſtoit pas d'eux qu'il s'agiſſoit, puiſque c'euſt eſté diſputer en l'air ſur un fait qui n'euſt point eſté de pratique. [Je ne ſçay s'il eſt bien certain qu'il y euſt alors peu d'heretiques qui battizaſſent au nom de la Trinité. Mais au moins les Novatiens le faiſoient. Cela ſuffiſoit donc pour agiter la queſtion, & pour obliger S. Eſtienne à s'oppoſer au ſentiment de S. Cyprien qui vouloit qu'on rejettaſt leur batteſme.]

NOTE XL.

Pour la page 143. §44.

Que l'auteur de l'écrit anonyme ſur le batteſme, eſt un Eveſque contemporain de Saint Cyprien : Si c'eſt en Urſin dont parle Gennade.

Cyp. R. ep. 74.n.a.b.p. 135. 'Le P. Sirmond a trouvé dans un manuſcrit fort ancien de S. Remis de Reims, un écrit anonyme fait pour montrer qu'il ne faut point rebattizer ceux qui l'ont eſté une fois au nom de J. C. Il ſuit immediatement dans ce manuſcrit l'epiſtre 75 de S. Cyprien à Pompée : & Mr Rigaut l'a donné de meſme dans ſon edition de S. Cyprien aprés cette lettre, qu'il conte pour la 74. [On l'a mis auſſi dans la troiſieme partie du S. Cyprien d'Oxford, *p.* 21.] 'Le P. Alexandre dit Alex. t.5. p. 488. qu'un manuſcrit du Vatican attribuë cet ecrit à un moine Africain nommé Urſin dont parle Gennade. 'Gennade parle en Genn.c.27. effet d'un Urſin moine, & dit qu'il avoit ecrit contre ceux qui vouloient qu'on rebattizaſt les heretiques, montrant que c'eſtoit une choſe illegitime & indigne de Dieu, de donner de nouveau le batteſme à ceux qui l'ont déja receu, ou ſimplement au nom de J. C, ou au nom du Pere, du Fils, & du S. Eſprit; & que quand meſme ces perſonnes auroient eſté battizées eſtant dans de mauvais ſentimens, il leur ſuffit de confeſſer la Trinité ſainte & J. C, & de recevoir enſuite d'un Eveſque Catholique l'impoſition des mains. Gennade met cet auteur parmi pluſieurs autres qui ont écrit ſur la fin du IV. ſiecle, ou peu aprés.

[Tout ce qu'il dit de cet écrit convient aſſez bien à l'Anonyme de Mr Rigaut; mais il paroiſt que l'auteur de cet écrit anonyme eſtoit un Eveſque & non pas un moine:] 'puiſqu'il dit que le batteſme Cyp. ba pt. t. 3.p.26.2. du S. Eſprit (c'eſt à dire la Confirmation) eſt preſque toujours joint à celui de l'eau *quand c'eſt nous qui le donnons*; au lieu que quand c'eſt un Clerc inferieur, *nous ſuppleons* ce qui y a manqué &c. [C'eſt pourquoi il faudroit bien examiner ſi le

traité attribué à Urſin dans le manuſcrit du Vatican, eſt le meſme que celui de Mr Rigaut.

[Je ne ſçay auſſi ſi le temps s'y raportoit.] 'Car celui de Mr Rigaut eſt fait dans une diſpute qui s'eſtoit elevée depuis peu parmi les Catholiques, *apud fratres* : touchant le batteſme des heretiques, '& ſur laquelle il s'eſtoit déja fait pluſieurs écrits de part & d'autre avec aſſez de chaleur : [Cela convient tout à fait au temps de S. Cyprien : & nous ne voyons point que la meſme diſpute ſe ſoit jamais renouvellée dans l'Egliſe avec quelque eclat. [C'eſtoient des Eveſques qui rejettoient le batteſme des heretiques; & l'auteur pretend que l'unique fruit de la diſpute eſtoit de faire paroiſtre ſa ſcience & la conſtance d'un ſeul homme, qui ſe vantoit d'eſtre le reformateur des erreurs & des vices de toutes les Egliſes : '& cet homme parloit avec ornement & eloquence. [Il eſt aiſé de croire que l'on a voulu depeindre S. Cyprien par ces termes odieux.

Il y a auſſi dans cet écrit quelques expreſſions peu exactes,] 'comme que le S. Eſprit n'eſtoit pas encore avant la mort de J. C; 'Qu'il eſtoit deſcendu du ciel par la volonté de Dieu & non par la ſienne, *non ſua ſponte* ; 'Que le batteſme du S. Eſprit eſt plus grand que celui de l'eau. [Ces expreſſions n'auroient pas ſans doute eſté tolerées à la fin du IV. ſiecle.] 'Ce qui y eſt dit qu'il ſe faiſoit encore beaucoup de miracles, & que les payens meſmes en faiſoient quelquefois par le nom de J.C, [paroiſt marquer auſſi une grande antiquité.] 'L'on voit encore que c'eſtoit un temps où le martyr eſtoit ordinaire. [Ainſi nous ne croyons point que le paſſage de Gennade nous doive empeſcher de dire que ce traité à eſté fait du temps de S. Cyprien, & nommément contre luy, ſoit qu'Urſin ait eſté Eveſque & non pas moine, ſoit que ſon écrit ſoit different de celui-ci.] 'Le P. Alexandre meſme qui l'attribuë au moine Urſin, ne laiſſe pas de dire qu'il eſt écrit du temps de S. Cyprien, ou peu aprés. 'Pearſon l'appelle *Urſinum ſeu quem alium*, & le cite entre S. Cyprien & S. Auguſtin. Il ajoute que c'eſt un écrivain d'Afrique, *& poſt Cypriani tempora*. [Mais je ne ſçay quelle preuve il peut avoir de l'un & de l'autre, qu'en ſuppoſant que c'eſt l'Urſin de Gennade.

'Il eſt vray neanmoins que l'auteur de ce traité pretend que ſon ſentiment eſtoit appuyé par l'autorité de toutes les Egliſes ; que c'eſtoit une choſe reglée & établie depuis long-temps : & il ſe plaint de ce qu'on commençoit tout d'un coup à s'elever contre ce qui s'eſtoit fait durant tant de ſiecle. [Mais je penſe qu'on peut dire ſur cela que ceux qui ſuivoient le Pape Eſtienne exageroient un peu leur nombre. On ſçait auſſi qu'ils ſoûtenoient que leur pratique eſtoit une tradition apoſtolique : & il eſt bien difficile, comme nous venons de dire, de croire que cet auteur parle d'une autre diſpute que celle de S. Cyprien contre S. Eſtienne.] 'Mr du Pin croit qu'il a vécu du temps meſme de S. Cyprien. [a] Mr Fleuri dit que c'eſt peut-eſtre S. Eſtienne meſme, ou quelqu'un des Papes ſuivans. [Mais on n'a rien de particulier pour appuyer cette conjecture.]

p.21.1|22.1. p.22.1. p.26.1. p.23.2. p.24.1. p.25.1. p.25.1. p.27.1|28.2. Alex.t.5.p. 488.495. Pearſ.an.P.p. 68. Cyp.bapt.p. 22.1|24.2|29.2. Du Pin, p. 472.2. [a] Fleuri.l.7.c. 31.p.329.

NOTE XLI.

Pour la page 154. § 48.

Sur les Martyrs & les Confeſſeurs du Concile de Carthage : De Saint Theogene d'Hippone.

[Les titres de Confeſſeur & de Martyr attribuez à divers Eveſques du Concile de Carthage, ne ſe liſent point ni dans S. Auguſtin, ni dans la verſion greque de ce Concile,] 'ni dans beaucoup de manuſcrits. [Et ce qui rend encore ces qualifications plus ſuſpectes, c'eſt qu'on ne les donne point à quelques uns de ceux que l'on croit avoir eſté Confeſſeurs & Martyrs ;] 'comme à Nemeſien condamné aux mines, [& à Theogene d'Hip-

Cyp.conc.n. p.468.1.2|n. ox.1.237. ep.77.p.216.

pone, que l'on croit avoir eſté martyrizé. Car on ne peut pas dire qu'on ne les donne qu'à ceux qui les avoient meritées avant ce Concile,] conc.p.403.1. 'puiſqu'on donne à S. Cyprien non ſeulement celle de Confeſſeur, [que ſa proſcription ſous Decе luy avoit pu faire meriter,] mais encore celle de Martyr [qu'il n'a acquiſe que par ſa mort.

Ce qui nous porte à croire que Theogene d'Hippone eſt Martyr,] Aug. ſ.273.c. 7.p.1108.a. 'c'eſt que S. Auguſtin Eveſque de la meſme ville, parle de la Memoire ou egliſe de Saint Theogene; & en parle comme de l'egliſe cathedrale :[De ſorte qu'il eſt bien difficile de pretendre que ceſoit d'une autre Theogene que de l'Eveſque d'Hippone marqué dans le Concile de Carthage. Et comme on ne parloit point en ce temps là de Memoire que pour les Martyrs, il y a bien de l'apparence que ce Saint a eſté Martyr : ce qui eſt encore plus clair dans l'edition des Benedictins a]:107.g. que dans les autres.] 'Il en parle tout de meſme que de S. Pierre & de S. Paul, en traitant de l'honneur qu'on rend aux Martyrs, & de celui qu'on ne peut rendre qu'à Dieu ſeul. [Ainſi il eſt indubitable que ce S. Theogene eſt un Martyr. bapt.l.6.c.21. p.79. On peut demander pourquoi] 'S. Auguſtin en expliquant l'avis de Theogene Eveſque d'Hippone, ne dit rien de ſon martyre : [mais c'eſt qu'il n'en eſtoit pas alors queſtion.]

Boll. 26. jan. p.708. 'On trouve dans divers martyrologes le 26 de janvier un S. Theogene martyrizé avec 36 autres. Bar. 262.§ 33. 26. jan. b. 'Baronius pretend que c'eſt celui d'Hippone. a Boll.p.708. 709. Flor.p. 283-285. [a]Neanmoins Bollandus remarque avec raiſon que cela n'eſt pas bien conſtant, d'autant que les martyrologes ne marquent pas le lieu ni le temps du martyr de ce Theogene, excepté quelques uns qui le mettent à Laodicée ſous Maximin ou ſous Licinius : D'autres ſemblent le mettre à Ravenne; & il n'y a que le Romain corrigé par Baronius, qui le mette à Hippone ſous Valerien.

NOTE XLII.

Pour la page 256. § 49.

Que le Pape Eſtienne n'a rompu avec les Orientaux que ſur le batteſme.

'Firmilien qui dit qu'Eſtienne avoit rompu la paix avec les Orientaux, [ne dit point ſur quel ſujet il l'avoit rompuë. Il donne neanmoins quelque lieu de croire que c'eſtoit ſur un ſujet different du batteſme, ſur lequel il rompit avec l'Afrique,]puiſqu'il avoit dit immediatement auparavant *pacem cum ſingulis* vario diſcordiе genere *rumpentem*. 'C'eſt ſur cela que Mr Lombert dans la vie qu'il a faite de S. Cyprien, croit que cela regardoit le Novatianiſme. 'Neanmoins nous voyons que les diſputes ſur le Novatianiſme, finirent par la réunion de tous les Eveſques de l'Orient, dans le temps meſme que celles du batteſme commencerent à s'échaufer. C'eſt ce qu'on voit par ce que S. Denys d'Alexandrie manda la fin des premieres à Eſtienne dans la meſme lettre qu'il luy écrivoit au ſujet des autres.] Or la voie des excommunications n'eſtoit guere propre pour terminer ces diſputes, & moins encore pour réunir les eſprits.] 'Il eſt certain d'ailleurs par le meſme S. Denys, qu'Eſtienne declare qu'il ne vouloit plus communiquer avec la Cappadoce, la Cilicie &c. à cauſe du batteſme : [& ſi Firmilien écrivoit à la fin de 256, cette lettre de S. Denys ne peut pas avoir eſté écrite beaucoup aprés, puiſque la perſecution commença avec l'an 257. Je ne ſçay s'il ne vaudroit donc point mieux raporter auſſi au ſujet du batteſme la rupture d'Eſtienne avec les Orientaux dont parle Firmilien, & dire qu'il rompit ſur un meſme ſujet avec eux d'une maniere, & avec les Africains d'une autre, quoique nous ne ſachions pas en quoy conſiſtoit cette difference, parce que nous ne ſavons pas en detail comment les choſes ſe paſſerent.]

Cyp.ep.74.1.p. 804.1. Lom.pr.p.72. 73.§ 55. Euſ.l.7 c.4. 5.p.251. c.5.p.252.b.

Pour la page 158. § 50.

NOTE XLIII.

Sur l'epiſtre à Magnus.

Cyp.ep.76.p. 208.

an. p.51. [a] Bar.258. § 22.

'Pamelius met la lettre 76 à Magnus la derniere de celles qui regardent le batteſme. 'Au contraire Baronius pretend qu'elle a eſté écrite la premiere ſur ce ſujet : en quoy il eſt ſuivi par Pearſon. Ils alleguent que le Saint n'y parle point de ce qu'il avoit déja écrit ſur la meſme difficulté, ni des Conciles qu'il avoit tenus, & qu'il ſe contente d'y marquer ſon ſentiment, ſans dire que c'eſtoit une choſe decidée pluſieurs fois. [Mais il paroiſt que Magnus convenoit de la regle generale établie par ces Conciles & par les autres lettres de S. Cyprien, qu'il falloit battizer les heretiques : Il doutoit ſeulement s'il n'en falloit point excepter les Novatiens, comme moins eloignez de l'Egliſe que les autres. C'eſt pourquoi S. Cyprien ne luy allegue point les Conciles qu'il avoit tenus, leſquels Magnus n'ignoroit pas apparemment, comme il ne luy allegue pas celui d'Agrippin.]

Du Pin. p. 48 t. 2.

a Cyp.ep.76. p.211.1.

p.212.1.

'Ce qui nous porte à croire que Pamelius peut avoir eu plus de raiſon,[a] c'eſt que S. Cyprien y parle avec aſſez de force contre ceux qui s'oppoſoient à ſon ſentiment, '& prend en meſme temps des precautions pour ne pas rompre avec eux. Ce qu'il dit contre ceux qui recevant le batteſme donné par des heretiques, faiſoient des difficultez ſur celui des Cliniques, c'eſt à dire de ceux qui l'avoient receu dans le lit, parcequ'ils eſtoient malades, [paroiſt dit contre l'Egliſe Romaine,] 'ou l'on excluoit de l'état eccleſiaſtique ceux qui avoient eſté battizez dans la maladie.

Ruf. l.6.c.43. p.245.a

Pour la page 162. § 51.

NOTE XLIV.

Sur le Concile univerſel que S. Auguſtin dit avoir decidé la queſtion du batteſme : § 1. Qu'il eſt difficile de l'entendre du Concile d'Arles.

Aug.bapt.l.1. c.7. p.14.2. c| l.2. c.5. p.42. a.b.

'S. Auguſtin dit ſouvent que la queſtion du batteſme a eſté decidée avant qu'il fuſt né, & aprés la mort de S. Cyprien, par un Concile entier de toute la terre & de toute l'Egliſe ; [ce que les uns entendent du Concile d'Arles tenu en 314, & les autres du Concile de Nicée.] 'La definition du Concile d'Arles compriſe dans le huittieme Canon, eſt claire & preciſe ſur la queſtion du batteſme, & tout à fait conforme aux concluſions qu'en tire S. Auguſtin : 'Il eſt certain auſſi que dans l'uſage de l'Egliſe d'Afrique, les termes de Concile entier, *plenarium*, & Concile univerſel, s'appliquent meſme à des Conciles inferieurs à celui d'Arles, qui eſtoit aſſemblé des provinces de l'Occident. [Mais il faut remarquer que dans tous les endroits que l'on en raporte, la ſignification vague de ce mot eſt determinée par les circonſtances à marquer un Concile univerſel non de l'Egliſe, mais d'une certaine partie de l'Egliſe.] 'Il eſt vray neanmoins que les Peres du ſecond Concile d'Arles parlant du premier, diſent qu'il a eſté aſſemblé de toutes les parties du monde. Mais ou ils avoient une fauſſe idée de ce Concile, ou leur maniere de parler eſt ſi impropre qu'elle ne peut ſervir de regle, ni faire croire que c'eſtoit l'uſage de S. Auguſtin, qui ſe trouvoit aſſez fort de la verité toute ſeule, & qui n'aimoit pas l'exageration.

Laun. bapt. c.1.p.18.19.

p.12.13.

Conc.t.4.p. 1013.b.

Mr de Launoy qui tient pour le Concile d'Arles, ne raporte aucun paſſage de ce Pere, où il diſe d'aucun Concile non œcumenique, qu'il a eſté aſſemblé de toute la terre ou de toute l'Egliſe. Il n'y a que le paſſage de la lettre 162 qui eſt ſa plus forte preuve, & qui pourroit bien neanmoins eſtre contre luy.] 'Saint Auguſtin y dit d'abord que les Donatiſtes avoient demandé des juges à Conſtantin, afin d'avoir lieu ou de faire condanner Cecilien, ou au moins de ſe plaindre d'avoir eſté mal jugez, & eviter par là le juſte reproche qu'on leur pouvoit faire de s'eſtre ſeparez des autres Egliſes, ſans avoir

Aug. ep.162. p.280.1.d.

avoir pourſuivi auprés d'elles la condannation de Cecilien, à cauſe duquel ils s'en ſeparoient: & il fait voir enſuite que cette ruſe leur eſtoit inutile pour leur deſſein. *Ecce putemus*, dit-il; *illos Epiſcopos qui Romæ judicarunt, non bonos judices fuiſſe; reſtabat adhuc plenarium Eccleſiæ univerſæ Concilium, ubi etiam*
2.2. *cum ipſis judicibus' cauſa poſſet agitari; ut ſi malè judicaſſe convicti eſſent, eorum ſententiæ ſolverentur. Quod utrum fecerint, probent: nos enim non factum eſſe facilè probamus; ex eo quod totus orbis non eis communicat: Aut ſi factum eſt, etiam ibi ſunt victi, quod ipſa eorum ſeparatio manifeſtat. Sed tamen quid poſteà facerint, Imperatoris litteris ſufficientiſſimè oſtenditur. Judices enim Eccleſiaſticos tanta autoritatis Epiſcopos, quorum judicio & Caciliani innocentia & eorum improbitas declarata eſt, non apud alios collegas, ſed apud Imperatorem accuſare auſi ſunt quod malè judicarint. Dedit ille aliud Arelatenſe judicium &c.*

M.r de Launoy ſuppoſe comme une choſe conſtante, qu'*Arelatenſe judicium* eſt en cet endroit la meſme choſe que *plenarium Eccleſiæ univerſæ Concilium*, auquel les Donatiſtes pouvoient appeller. Mais on peut conſiderer que Saint Auguſtin dit clairement que les Donatiſtes n'avoient point appellé à ce Concile univerſel, *Nos enim non factum eſſe facilè probamus.* Que ſi l'on pretend que les Donatiſtes appellerent au Concile d'Arles comme au Concile univerſel, & que le doute que S. Auguſtin forme, c'eſt de ſavoir ſi la ſentence de Rome y a eſté confirmée, & les Donatiſtes abſous ou non: 1, Cela va contre la ſuite du raiſonnement de S. Auguſtin: 2, Cela eſt contre la verité de l'hiſtoire établie par S. Auguſtin meſme dans la ſuite de ce paſſage; eſtant conſtant que les Donatiſtes n'appellerent pas du jugement du Concile de Rome à un autre Concile, mais ſe contenterent d'en faire des plaintes à l'Empereur: 3, Il faudra faire faire ce raiſonnement à Saint Auguſtin, *Si factum eſt ut Romanâ ſententiâ à plenario Concilio ſolutâ vincerent Donatiſtæ, etiam ibi in plenario Concilio ſunt victi.* On fera bien cette juſtice à S. Auguſtin de ne luy pas attribuer ce raiſonnement; dont il s'enſuivroit encore qu'il auroit douté ſi les Donatiſtes avoient eſté condannez dans le Concile d'Arles, de quoy il eſt certain qu'il ne doutoit pas.

Il eſt donc ce me ſemble aſſez clair que S. Auguſtin montre en cet endroit que les Donatiſtes ou n'avoient point appellé au Concile œcumenique, comme il le ſoûtenoit, ou y avoient eſté condannez: Ce qu'il prouve non par les actes du Concile, ou par d'autres monumens poſitifs, comme il l'euſt dû faire, s'il l'euſt entendu de celui d'Arles, mais ſeulement par l'induction de la communion que Cecilien avoit conſervée avec tous les Eveſques du monde. C'eſt ce qui nous fait dire qu'on ne peut pretendre en aucune maniere que S. Auguſtin ait appellé en cet endroit le Concile d'Arles *plenarium Eccleſiæ univerſæ Concilium.* Il ſeroit au contraire bien plus facile d'en conclure qu'il y diſtingue aſſez nettement *Arelatenſe judicium à plenario Eccleſiæ univerſæ Concilio*; & qu'ainſi quand il dit que l'affaire du batteſme à eſté jugée *univerſi orbis autoritate, ab univerſa Eccleſiæ Concilio, à plenario totius orbis Concilio*, il entend un autre Concile que celui d'Arles, lequel n'eſtoit compoſé que des provinces de l'Occident. Que s'il a cru que ce Concile eſtoit œcumenique, pourquoi ne dit-il jamais que les Donatiſtes ont eſté condannez par un Concile œcumenique? Pourquoi n'oppoſe-t-il jamais autre choſe au nombre de 70. Eveſques qui avoient condanné Cecilien, que la communion que tous les Eveſques de la terre avoient conſervée avec luy, & le conſentement qu'ils avoient donné au Concile qui

Aug. pſ. 36. h. 2. p. tar. 122.

l'avoit abſous, & auquel ils n'avoient pas aſſiſté;

Et certes il faut avouer que toutes les fois qu'il parle clairement du Concile d'Arles, il n'en dit jamais rien qui puiſſe le faire paſſer pour un Concile œcumenique. Au contraire il ne ſemble pas meſme en avoir eu une grande idée; & il n'en tire nullepart le grand avantage que luy donnoit la condannation des Donatiſtes par toutes les provinces de l'Occident. Cette expreſſion *'Dedit ille aliud Arelatenſe judicium, aliorum ſcilicet Epiſcoporum*, ſemble l'egaler, ou au moins ne le relever pas beaucoup au-deſſus de celui de Rome. Je croy auſſi qu'on peut remarquer qu'il le cite ſouvent ſur l'autorité des lettres où Conſtantin en parloit, & n'en dit rien que ce qui s'en trouvoit dans ces lettres; mais n'en cite jamais ni les actes, ni les canons, ni les lettres: & on le voit particulierement dans la meſme lettre 162, *p.* 277. 2. *b. d.* Ce qui donne lieu de croire qu'il n'avoit rien vu de tout cela, & ne connoiſſoit ce Concile que par les lettres de Conſtantin. Que ſi cela eſt veritable, il ſe trouvera qu'il n'a pas ſeulement ſçeu que ce Concile ait rien fait ſur le ſujet du batteſme, bien loin de croire qu'il euſt decidé ce point avec une ſupreme autorité.

ep. 162. p. 280. 2. a.

Mais quelque connoiſſance que Saint Auguſtin ait pu avoir du Concile d'Arles, & quelque titre qu'il luy ait pu donner, il eſt difficile que demeurant dans la veritable idée qu'on en doit avoir, & ne le reconnoiſſant que comme un Concile de l'Occident, dont l'Orient a eu peu ou point de connoiſſance, il creuſt que S. Cyprien euſt eſté abſolument obligé de s'y ſoumettre, luy qui eſtoit appuyé par toute l'Afrique, par l'Aſie mineure, & s'il en faut croire S. Jerome & Baronius, par le Patriarche d' Alexandrie. Enfin l'on voit que S. Auguſtin parlant de la definition de ce Concile univerſel, quel qu'il fuſt, l'a regardé comme une definition de toute l'Egliſe, aprés laquelle il n'y avoit plus à deliberer, à laquelle tout le monde eſtoit obligé d'obeir, de laquelle il n'y avoit point d'appel. Et cependant qui doute que le Concile de Nicée ne fuſt audeſſus de celui d'Arles, & qu'il ne puſt examiner de nouveau, & changer ce qui y avoit eſté établi, comme il l'a fait à l'égard de ceux qui ne demandent la communion qu'à la mort; Outre que ſon autorité n'obligeoit pas les Eveſques d'Aſie intereſſez dans la cauſe du batteſme, & qui n'avoient eu aucune part à ce Concile.

'Que ſi M.r de Launoy juge que le petit nombre d'Eveſques qui ſe trouva au Concile d'Alexandrie en 362, eſt une bonne preuve pour montrer que ce n'eſt pas celui dont parle S. Auguſtin, il doit ſonger à ce qu'il répondra à M.r Valois, 'qui pretend qu'il n'y en avoit que 33 à Arles, ou 44 en contant ceux qui y avoient deputé.

Laun. bapt. c. 3. p. 31.

Euſ. n. p. 297. 2. d.

ARTICLE II.

De la difficulté qu'il y a d'expliquer S. Auguſtin du Concile de Nicée.

[Il eſt viſible que l'autorité que Saint Auguſtin attribuë au Concile dont il parle, convient beaucoup mieux à celui de Nicée qu'à celui d'Arles. Mais d'autre part il y a une grande difficulté ſur celui de Nicée, parcequ'il eſt beaucoup moins formel que celui d' Arles, ne faiſant autre choſe que de recevoir les Novatiens par l'impoſition des mains, dans le 8.e Canon, & les Paulianiſtes par le batteſme dans le 19. Il ne défend pas meſme expreſſément de rebattizer les Novatiens, quoiqu'on ne puiſſe douter qu'il ne ſuppoſe qu'ils ſont receus ſans cela:] '& S. Jerome l'entend de la ſorte.

Hier. in Luc. c. 9. p. 147. 2.

[Pour les autres heretiques, le Concile de Nicée n'en parle point dutout.] 'ſinon qu'il rejette dans ſon 19.e Canon le batteſme des Paulianiſtes: d'où nous n'oſerions pas neanmoins conclure avec S. Jerome, qu'il a receu celui de toutes les autres hereſies. [Auſſi l'on ne voit

pas que dans l'Orient ce point ait eſté
Baſ.can.1.47. p 21.34.d.e. ſitoſt établi.] S. Baſile temoigne aſſez
que les uns ſuivoient en cela une prati-
Cyr.cat.pr.p. 4.c. que, & les autres une autre. S. Cyrille de
Jeruſalem dit qu'on ne rebattizoit que
les heretiques, parceque ce qu'ils avoient
receu auparavant n'eſtoit pas un batteſ-
Epi.fid.c.13. p.1095.a.b. me. Saint Epiphane parlant d'un Preſtre
qui rebattizoit les Ariens, dit qu'il le
faiſoit ſans que l'Egliſe euſt encore or-
donné cela dans un Concile œcumeni-
que, [& non pas qu'il violaſt les decrets
Ath.or.3.p. 413.a.b. du Concile de Nicée.] S. Athanaſe qui
avoit aſſiſté au Concile de Nicée, ſemble
faire dependre la validité du batteſme
plutoſt de la pureté de la foy que de la
forme & de la prononciation des paro-
les: & il dit qu'il y a pluſieurs heretiques
qui nommant les trois Perſonnes, mais
n'en ayant pas la veritable foy, don-
noient une eau inutile plus capable de
ſouiller que de racheter. Et c'eſt pour-
quoi il doute du batteſme des Ariens. [il
donne neanmoins quelque lieu de l'en-
tendre non de la validité du ſacrement,
mais de la ſanctification de celui qui le
recevoit.] Mais au moins il paroiſt qu'il
agite plutoſt la queſtion qu'il ne la deci-
Hier.in Luci. c.1.8.p.135. b|145.a de: καὶ μᾶλλον. Et en effet, nous voyons
que non ſeulement toute l'Egliſe, mais
les Luciferiens meſmes ne rebattizoint pas
P.145.a. ceux qui l'avoient eſté par les Ariens,
n'y ayant que le Diacre Hilaire qui l'en-
Alex.1.6.o. 795. trepriſt. Peuteſtre auſſi que S. Cyrille ne
veut pas dire qu'on rebattizaſt tous les
heretiques, mais qu'on n'en rebattizoit
jamais d'autres.

[Toutes ces choſes donnent aſſurément quelque fondement de douter ſi S. Auguſtin a voulu parler du Concile de Nicée. Nous devons neanmoins remarquer que le Concile recevant le batteſme des Novatiens & leur ordination, ruinoit le fondement de S. Cyprien & de S. Firmilien, & encore celui des Donatiſtes; qui eſtoit que l'on ne pouvoit rien faire de valide hors de l'Egliſe Catholique. Ainſi ce ptincipe eſtant ruiné, & le Concile ne rejettant point le batteſme des autres heretiques, excepté des Paulianiſtes, S. Auguſtin a pu croire avoir quelque droit d'en conclure que tous les autres eſtoient receus.] Et c'eſt, comme Hier.in Luci. c.9.p.147.a. nous avons dit, la concluſion que Saint Jerome a tiré clairement du meſme principe.

[Il ſe peut faire meſme que le Concile l'avoit ordonné plus expreſſément par quelque autre decret que nous n'avons plus.] Car s'il eſt vray qu'il ait ruiné Alex.t.5.p. 822. toutes les hereſies, comme S. Athanaſe le dit pluſieurs fois, il n'a pas dû oublier celle des Donatiſtes. [On ſçait que Conſtantin ſouhaitoit beaucoup d'établir par ce Concile une paix univerſelle dans l'Egliſe, que le ſchiſme des Donatiſtes luy cauſoit beaucoup de douleur, qu'il avoit fait de grands efforts pour l'éteindre, & qu'il avoit voulu envoyer pour cela en Afrique quelques perſonnes de l'Orient. Cecilien au ſujet duquel les Donatiſtes s'eſtoient ſeparez, eſtoit luy meſme preſent au Concile, & avoit intereſt d'y faire confirmer ſolennellement ce que les Conciles de Rome & d'Arles avoient fait en ſa faveur: & tout cela portoit naturellement à examiner la doctrine de Saint Cyprien, condannée par le Concile d'Arles, & ſoûtenuë par les Donatiſtes. Il eſt meſme naturel de croire que le Concile de Nicée avoit examiné toute la queſtion de la validité des ſacremens donnez hors de l'Egliſe, avant que de faire le Canon touchant les Novatiens.

Il faut conſiderer encore que Saint Auguſtin ne ſe contente pas de ſoûtenir que le batteſme des heretiques peut eſtre valide, mais qu'il diſtingue le batteſme valide de celui qui ne l'eſt pas, par la ſeule invocation des trois Perſonnes; ce qu'on ne trouve point dans ce que nous avons du Concile de Nicée: & il ne faut pas s'imaginer qu'il ait inventé de luy meſme un principe ſi important. On peut dire qu'il l'a

pris du 8.e Canon du Concile d'Arles: & qu'ayant ruiné l' erreur de S. Cyprien & des Donatiſtes par l'autorité ſuprême du Concile œcumenique de Nicée, il a cru pouvoir enſuite éclaircir la foy de l'Egliſe par une autorité, qui quoique moindre, ne pouvoit neanmoins eſtre rejettée dans tout l'Occident. Mais s'il n'a point connu les Canons du Concile d' Arles, comme nous avons montré que cela eſt aſſez probable, ou s'il ſe trouve qu'il raporte au Concile univerſel ce qu'il établit, que tout batteſme donné au nom de la Trinité eſt valide; ce que nous prions les lecteurs d'examiner; il ſera difficile de ne pas avouer que tout cela avoit eſté établi dans le Concile de Nicée par quelque decret, dont la memoire s'eſt plus conſervée dans la tradition de l'Egliſe d'Afrique que dans les autres, parceque cette Egliſe en avoit plus de beſoin pour combatre les Donatiſtes. Et il pouvoit eſtre compris dans une lettre adreſſée à cette Egliſe, qui aura eſté apportée par Cecilien, comme Saint Alexandre en apporta une pour l'Egypte. Mais, dira t-on, Saint Baſile & Saint Epiphane ont dû avoir une plus grande connoiſſance du Concile de Nicée que Saint Auguſtin? Il eſt vray qu'ils la devoient avoir, & qu'ils l'avoient effectivement en certaines choſes: mais ils pouvoient auſſi ne l'avoir pas en toutes. Et il ſemble que Saint Baſile n'ait pas connu le 8.e Canon de ce Concile, puiſqu'il doute de la validité du batteſme des Novatiens.

Il faut ſeulement remarquer que ſi le Concile a examiné l'affaire des Donatiſtes, & a fait quelque decret qui fuſt nommément contre eux, la memoire, ou au moins les preuves s'en eſtoient perduës du temps de S. Auguſtin, puiſqu'il ne combat jamais leur ſchiſme par l'autorité de ce Concile.

Conc.t.2.p. 1078.a. Le Pape Sirice ſoûtenant dans ſon epiſtre à Himere *can.* 1, qu'il ne faut point rebattizer les Ariens, dit que les Canons le défendent: *Quos nos*, ajoute-t-il, *cum Novatianis aliiſque hæreticis, ſicut eſt in Synodo conſtitutum, per invocationem ſolam ſeptiformis Spiritus, epiſcopalis manus impoſitione, Catholicorum conventui ſociamus.* [Le Synode cité ainſi abſolument ne marquoit guere du temps de Sirice que celui de Nicée; & ce qu'il dit expreſſément des Novatiens paroiſt bien clairement ſe raporter au 8.e Canon de ce Concile. Ainſi ſelon ce Pape, c'eſt le Concile de Nicée qui a admis generalement le batteſme des heretiques.] Le P. Alexandre cite encore pour cela l'epiſtre [22] d'Innocent I. aux Eveſques de Macedoine. Et ce Pape y ſemble tirer du Concile de Nicée que le batteſme des Novatiens devoit eſtre receu dans l'Egliſe, [mais je ne voy pas qu'il en conclue la meſme choſe pour les autres heretiques. Alex.t.6.p. 832. Conc.t.2.p. 1275.a.b.

Une perſonne tres habile voyant d'une part la difficulté qu'il y a de croire que le Concile de Nicée ait decidé nettement la queſtion du batteſme, puiſque cette deciſion ne paroiſt point avoir eſté ni receuë, ni meſme connuë de l'Orient, & voyant de l'autre que cette deciſion eſt claire & preciſe dans le Concile d'Arles, croit que la deciſion marquée par ce Saint eſt effectivement celle de ce dernier Concile, receu par Cecilien & les autres Catholiques d'Afrique qui y avoient aſſiſté, comme un Concile univerſel, parcequ'il l'eſtoit à leur égard. Dans la ſuite du temps les actes du Concile s'eſtant perdus, & ſa memoire meſme preſque abolie, comme nous l'avons vu, la deciſion qu'il avoit faite ſur le batteſme ſubſiſta ſeule par la pratique qu'en faiſoit l'Egliſe, avec l'idée qu'elle venoit d'un Concile univerſel, qui avoit jugé la difficulté contre le ſentiment de S. Cyprien; ſans que les Donatiſtes ſe miſſent en peine de conteſter cette idée,

quoiqu'ils ſuiviſſent une pratique contraire à la deciſion. S. Auguſtin nourri dans l'idée & la pratique de l'Egliſe d'Afrique, a ſuppoſé pour certain ce que les Donatiſtes ne conteſtoient pas, & n'a ſongé qu'à établir la deciſion & la pratique qu'ils combatoient. Il eſt certain qu'il ne nomme jamais ce Concile univerſel qui avoit decidé la queſtion du batteſme; ce qui donne lieu de croire qu'il n'en ſavoit rien de poſitif, luy qui aime à donner des idées nettes & diſtinctes des choſes,]'& qui ne manque point de citer le Concile de Nicée ſur l'unité d'un Eveſque dans chaque Egliſe, [mais qui auſſi eſt fort exact à n'avancer pas audelà de ce qu'il voit. Voilà la penſée d'une perſonne fort éclairée & fort ſage, dont nous laiſſons le jugement aux lecteurs.

Aug.ep 110. p.195.t.b.

Je voudrois que les Donatiſtes euſſent preſſé Saint Auguſtin de s'expliquer ſur ce point, & ils le devoient naturellement, puiſque Saint Auguſtin n'avoit que cette autorité ſupreme du Concile univerſel à leur oppoſer contre celle de Saint Cyprien qu'ils avoient pour eux. C'eſt un exemple, que la vraiſemblance n'eſt pas toujours une bonne raiſon dans l'hiſtoire, les hommes faiſant quelquefois le moins ce que nous avons le plus lieu de juger qu'ils devoient faire.

Nous ne parlons point ici ni du Concile d'Alexandrie en 362, ni de celui de Capoue; ces deux Conciles, dont quelques uns entendent Saint Auguſtin, ayant eſté tenus depuis ſa naiſſance, & eſtant bien eloignez de pouvoir paſſer pour univerſels. La premiere de ces raiſons fait qu'il eſt encore difficile de l'entendre du Concile de Conſtantinople en 381, outre qu'il ne paroiſt point qu'il fuſt connu de Saint Auguſtin, ni qu'il ait eſté receu nullepart dans l'Occident pour un Concile œcumenique avant le Concile de Calcedoine.

Nous avons toujours ſuppoſé avec S. Jerome, que le 8.e Canon de Nicée admettoit les ordinations des Novatiens, parceque nous avons cru que c'eſtoit le ſentiment univerſel qui n'eſtoit conteſté de perſonne.] Le P. Morin n'en convient pas neanmoins, & pretend meſme qu'il eſt plus probable que ce Canon rejette les ordinations des Novatiens, voulant qu'on les reïtere, [de ſorte qu'on peut plus conclure de ce Canon que le Concile ait autoriſé leur batteſme. Car tout ce qu'on pourroit dire, c'eſt que le Concile ordonnant de rebattizer les Paulianiſtes, & ne l'ordonnant point des Novatiens lorſqu'il parle de la maniere de les recevoir, on a quelque lieu de juger qu'il a voulu qu'on ne les rebattizaſt pas. Ce ne ſeroit neanmoins qu'une concluſion aſſez eloignée, & qui ſeroit peut-eſtre meſme aſſez incertaine. Mais nous croyons avoir montré dans la note 3 Sur les Novatiens que le ſentiment du P. Morin n'eſt point prouvé, & qu'ainſi il faut entendre le 8.e Canon comme tout le monde l'a entendu juſques à luy.]

Mor.ord. t. 3.p.121.t.c.

NOTE XLV.

Pour la page 269 l. 5.

Des differens actes de S. Cyprien.

'Les actes de S. Cyprien dont nous parlons dans le texte comme d'une piece tout à fait legitime & authentique, ſont ceux qui commencent par ces mots, *Imperatore Valeriano IV, & Gallieno III, Conſulibus &c.* 'Ceux qui commencent ainſi, *Cum Cyprianus ſanctus, Martyr &c.* 'ont eſté donnez par Mr Rigaut qui les croit les plus anciens de tous & les plus veritables, parcequ'ils ſont les plus courts. [Mais ils ſont meſme trop courts, puiſqu'on n'y trouve point] ce que S. Auguſtin cite des actes du martyre de S. Cyprien. [Que ſi Mr Rigaut pretend ſans autre preuve que Saint Auguſtin n'a eu que des actes déja corrompus, & où l'on avoit ajouté divers faits, nous renonçons de bon cœur à une critique ſi fine, qui ne nous laiſſe

Cyp.ox.pr.p. 11.

p.114.

Rig.pr. p.17. 19.

Aug.t.309.p. 1248. 1249.

plus rien de certain dans l'hiſtoire, & nous aimons mieux croire que quelqu'un a fait cet abregé des anciens actes, & n'y a mis que ce qu'il a cru propre à ſon deſſein.

Act. M.p.218. 2. 'Le P. Ruinart qui reçoit tout le reſte des premiers actes, ſemble ſeulement vouloir douter de ce qui y eſt dit, que S. Cyprien ordonna de donner 25 pieces d'or à celui qui le devoit executer, parceque 'S. Auguſtin dit que la derniere parole du Saint fut celle par laquelle il rendit graces à Dieu aprés la lecture de ſa ſentence. [S. Auguſtin n'a pas pretendu aſſurément que S. Cyprien n'ait point parlé depuis. Ainſi il veut dire ſeulement que c'eſt la derniere parole de ſa confeſſion, ou la derniere qui ſoit marquée expreſſément dans ſes actes. Car l'ordre de donner ces 25 pieces d'or n'y eſt raporté qu'hiſtoriquement, & non dans les propres termes du Saint.] 'Le P. Ruinart aſſure que cet endroit ſe trouve dans tous les manuſcrits qu'il a pu voir: [& certainement il y a peu d'apparence] de pretendre avec Fell qu'il ait eſté ajouté par des copiſtes.

Aug. f.209. c. 4. p.1249. c.

Act. M.p.218. 2.

[On a omis dans l'edition d'Oxford] 'd'autres actes de Saint Cyprien qui ſont dans celles de Pamelius [& de M.r Rigaut,] & qui commencent par ces termes, *Tempore Valeriani & Gallieni &c.* [Ils ne contiennent rien de faux pour l'hiſtoire de S. Cyprien: on voit neanmoins qu'ils ſont un peu abregez; & le commencement en eſt abſolument faux,]puiſqu'il met le martyre de Saint Corneille ſous Valerien. [L'on voit auſſi qu'ils ſont compoſez des actes originaux de S. Cyprien, de Prudence, & de quelques opinions communes, mais fauſſes.]

Cyp. pr. p.13.

p.18. 'Pamelius raporte encore une hiſtoire du martyre de S. Cyprien, écrite comme il croit par Paul Diacre qui vivoit ſous Charlemagne: [de ſorte qu'elle ne peut pas faire d'autorité. Je penſe meſme qu'elle eſt encore plus nouvelle, & que l'Empereur Charle dont elle parle à la fin, eſt Charle le chauve. ['Car elle ſemble dire que les corps de S. Corneille & de S. Cyprien eſtoient alors en un meſme lieu, [c'eſt à dire à Compiegne, où celui de S. Cyprien ne fut apporté que ſous Charle le chauve.]

p.19.

NOTE XLVI.

Pour la page 167. l. 3.

Sur l'Exhortation de S. Cyprien au martyre.

[Saint Cyprien ne marque point dans quelle perſecution il fit ſon écrit intitulé Exhortation au martyre.]'Baronius le raporte au temps de Gallus, ſans en rendre d'autre raiſon ſinon qu'il a quelque conformité avec l'epiſtre 56 aux Thibaritains. 'Jean Fell fait la meſme choſe, parce, dit-il, qu'il euſt eſté bien tard à Saint Cyprien d'écrire ſur le martyre ſous Valerien, l'ayant pu faire ſous Gallus. [Comme la raiſon de l'un & de l'autre eſt tres foible, nous ne voyons point qu'elle nous doive empeſcher de ſuivre l'ordre de Ponce. Car Baronius &] Fell entendent de ce traité ce qu'il dit, *'Quis Martyres tantos exhortatione divini ſermonis erigeret? &c.* Et il dit cela aprés avoir parlé du traité De la patience, [qui eſt fait certainement ſous Valerien.]

Bar.255.§45.

Cyp.ox.t.1. p.167.

vit.p.4.

'Ces paroles que Saint Cyprien y dit d'abord, *Parum eſt enim quod Dei plebem claſſico noſtræ vocis erigimus*, [marquent qu'il eſtoit encore alors à Carthage avec ſon peuple. Ainſi il faut dire qu'il fit cet écrit au commencement de la perſecution, avant que d'eſtre relegué à Curube: & il ſeroit difficile qu'il n'y parlaſt pas de ſa confeſſion & de ſon exil, s'il avoit eſté fait depuis.]'Que s'il faut tirer de la lettre 78. *p.*219.2, qu'il ait le premier confeſſé J. C. en Afrique durant la perſecution de Valerien, 'il faut dire avec Pearſon que la perſecution y commença

exh m.p.228. l.2.

an.p.59.§4. §4.6.

plustard que dans les autres pays; & que-
exh m.p.328. 17 ce que dit S. Cyprien, *'quoniam perſecutionum & preſſurarum tempus incumbit*, [marque ce qui ſe faiſoit déja en d'autres endroits, & ce qu'on s'attendoit de voir bientoſt en Afrique.]

Hier.ep.50.c. 8 p.110.c. 'Saint Jerome citant les Peres qui avoient parlé avantageuſement du nombre impair, cite entre autres S. Cyprien & Saint Hilaire; & ajoute enſuite que S. Hilaire a fait voir dans ſon livre à Fortunat quelle eſtime il faiſoit du nombre de ſept, [ce qui ſe trouve dans le livre de l'exhortation au martyre *ch.*
Cocus,p.72. *11.p.334.335.*] 'Et c'eſt ſur cette autorité que Marianus Victorius l'attribuë à Saint Hilaire. Mais il eſt impoſſible de l'avoir lu ſans reconnoiſtre que le ſtyle, l'air, & les penſées ſont tout à fait de
Cyp.exh.m.c. 11.p.335.f. S. Cyprien.] 'Il y eſt meſme parlé des Libellatiques; [ſi celebres en Afrique du temps de S. Cyprien, & qui paroiſſent avoir eſté inconnus à tout le reſte de l'Egliſe. Bellarmin & Rivet ne diſent pas meſme que ce livre ſoit conteſté.]
n.p.328.t. 'Mais quand il y auroit des raiſons pour montrer qu'il n'eſt pas de S. Cyprien, on ne le peut en aucune maniere attribuer à S. Hilaire; le ſujet du livre & toutes ſes paroles ne regardant que la perſecution des payens & des idolatres. Pour le paſſage de S. Jerome, à moins que de dire, comme Pamelius, que S. Hilaire pouvoit avoir auſſi écrit un livre à Fortunat, ou il parloit du nombre de ſept, [ce qui ne paroiſt pas bien recevable; il faut reconnoiſtre ou que S. Jerome a pris un nom pour l'autre, ou que c'eſt une faute qui vient des copiſtes: Ce qui eſtant plus favorable]
1 Hil.B.pr.p. 5in.26. 'eſt encore confirmé par pluſieurs manuſcrits, qui liſent *Cyprianus* au lieu d'*Hilarius*.

Cyp.exh.m. P.3.8.2. a an.p.37.5 a1. 'S. Cyprien y conte prés de ſix mille ans depuis la creation du monde; [a] ce qui eſt bien eloigné de ſon temps & de celui de S. Hilaire ſelon tous les chronologiſtes qui ſuivent le texte hebreu. Mais ſelon les Septante il ne s'en falloit pas beaucoup. Jule Africain le plus habile de ceux qui avoient travaillé ſur la chronologie avant S. Cyprien, conte 5500. ans avant J. C, & on le ſuivoit ordinairement.

NOTE XLVII.

Pour la page 168.§ 11.

Que S. Cyprien n'a point eſté enfermé chargé de chaines dans un cachot.

[Prudence qui ne diſtingue pas la confeſſion de Saint Cyprien d'avec ſon martyre,] 'dit qu'il fut enfermé dans un Prud. de M. 13.p.147. cachot tres profond à Carthage, où on luy mit les fers aux piez & aux mains & en cet état, il luy met en la bouche une priere par laquelle il demande à Dieu de luy accorder promtement la grace du martyre, & d'affermir le courage de ſon peuple. [Comme on ne peut pretendre que ceci ſoit arrivé immediatement avant ſa mort, puiſque nous ſavons toutes les particularitez de ce qui ſe fit alors; il ſemble qu'on le puiſſe mettre un an auparavant, lorſqu'il fut pris pour la premiere fois.

Neammoins pour en parler ſincerement, comme Prudence confond deux Saints Cyprien lorſqu'il dit que celui de Carthage eſtoit magicien avant ſon batteſme, il eſt à craindre qu'il ne faſſe la meſme choſe en cette rencontre. Car non ſeulement il paroiſt par toute la ſuite de l'hiſtoire, que l'on traitoit Saint Cyprien avec plus de reſpect & de douceur, que de l'enfermer dans un cachot & de le charger de chaines; non ſeulement les auteurs originaux, ni Saint Auguſtin, ne parlent point d'une circonſtance ſi remarquable; mais ce qui eſt plus que tout cela,] 'les ſaints Eveſques Cyp.ep.78.p. 219.a. qui écrivent la lettre 78, où ils relevent autant qu'ils peuvent la gloire de Saint Cyprien, loüent ſa confeſſion, loüent ſon exil, [mais ne diſent pas un mot ni de cachot ni de chaines,] 'quoique le ep.77. p. 217. 218. Saint en leur écrivant n'euſt pas oublié

ces marques honorables de leur triomphe dans les eloges qu'il leur donne.

NOTE XLVIII.

Pour la page 171. § 55.

Qu'on n'a point de preuve que les Eveſques Nemeſien &c. fuſſent tous de Numidie.

Cyp.an. p.61. § 7. Pearſon croit que les neuf Eveſques Confeſſeurs à qui Saint Cyprien écrit la lettre 77, eſtoient de la Numidie, ep.78. p.219. a. 'parcequ'ils avoient confeſſé J. C. *Apud Præſidem*, comme ils diſent, en meſme temps qu'ils marquent que S. Cyprien l'avoit fait *apud acta Proconſulis*. La lettre où ils le diſent n'eſt que de quatre d'entre eux; [ainſi je ne ſçay ſi ce qu'ils Dio, l.53. p. 503.d. diſent doit s'étendre aux autres.] 'La Numidie avoit alors ſon Gouverneur particulier, [qui devoit porter le titre de Proconſul,] puiſque c'eſtoit une des provinces du Senat: au moins elle en eſtoit du temps d'Auguſte. Neanmoins je ne me ſouviens point de le luy avoir jamais vu donner. Depuis Diocletien il fut qualifié Conſulaire. La Byzacene eſtoit encore ſoumiſe au Proconſul de Carthage en 237, lo ſque Gordien fut fait Empereur. Mais la Mauritanie a toujours eu ſon Gouverneur particulier auſſi-bien que la Numidie: & des quatre Eveſques qui écrivent la lettre 78, deux au moins ſemblent avoir eſté de cette province. Ne peut-on point pour ſe debaraſſer de cette diſcuſſion plus ennuyeuſe qu'importante, dire qu'*apud Præſidem* ſignifie en general devant les juges, Proconſuls ou autres? Car le titre de *Præſes* marquoit ſouvent tous les Gouverneurs quels qu'ils fuſſent. Ainſi les quatre Eveſques qui écrivent l'epiſtre 78, auront eſté de Mauritanie ou de Numidie. [Car nous accordons ſans peine à Pearſon, que l'oppoſition qu'ils font de leur juge avec le Proconſul, empéſcha de croire qu'ils fuſſent de l'Afrique Proconſulaire,]

NOTE XLIX.

Pour la page 176. § 57.

Que les Martyrs de la Maſſe blanche ont ſouffert à Utique.

Uſu.24.aug. &c. 'Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes, mettent les Martyrs de la Maſſe blanche à Carthage. Prud.de M.13. p.147.148. 'Prudence ſemble dire en effet qu'ils y ont ſouffert; *Latior interea jam Thaſcius ob diem ſuorum*, dit-il: & il eſt certain qu'il les a cru eſtre des Fideles dont Saint Cyprien eſtoit paſteur. Aug. ſ. 311.c. 5.p.1252.a. 'Neanmoins Saint Auguſtin dans un ſermon fait devant le peuple de Carthage, c.10.p.1253.f. 'les appelle *Uticenſem maſſam candidam*. Bar.24.aug. 'Baronius dit que c'eſtoit à cauſe que l'on faiſoit principalement leur feſte à Utique. [Cette ſolution paroiſt aſſez peu recevable; puiſqu'il faudroit rendre raiſon pourquoi ces Martyrs ayant ſouffert à Carthage, leur feſte ſe faiſoit plutoſt à Utique qu'à Carthage; & pourquoi Saint Auguſtin preſchant devant le peuple de Carthage, en parle comme de Martyrs étrangers.]

Aug.pſ.144. B.p.1611.g. 'Un fort ancien manuſcrit porte que le ſermon de S. Auguſtin ſur le pſeaume 144, eſt fait à Utique dans la baſilique de la Maſſe blanche. p.1621.a. 'Et il y eſt parlé de la Maſſe des Martyrs. f.306.p.1238. g|Act.M.p. 199.§ 12. 'C'eſt pourquoi les Benedictins rejettent ſur ce point le témoignage de Prudence & des martyrologes. [Nous marquons dans le texte comment nous croyons qu'on peut expliquer Prudence. Pour ce qui eſt des martyrologes, il ſe peut faire qu'aprés S. Auguſtin on ait tranſporté de leurs reliques à Carthage, & que leur nom y ſoit devenu celebre. Peut-eſtre auſſi que ce n'eſt qu'une pure faute de ceux qui ont attribué ces Martyrs à la capitale de l'Afrique, parcequ'ils ſavoient ſeulement qu'ils avoient ſouffert dans cette province?] Florent.p. 759.1. 'Les martyrologes de S. Jerome les mettent en Afrique ſans s'expliquer davantage.

Bar.14.aug.b. 'Baronius dit que Ponce parle de la Maſſe blanche: [& il eſt ſuivi en cela des

des plus habiles. Cependant Ponce n'en dit pas un mot. Eſt-ce qu'on luy voudroit faire l'injure de luy attribuer les actes de Saint Cyprien, qui mettent du temps de Valerien le martyre de Saint Corneille ?]

Pour la page 183. § 60.

NOTE L.

Quelques difficultez ſur le martyre de S. Cyprien.

Cyp. vit. 20. b. 'S. Ponce dit que Saint Cyprien eſt le premier qui ait teint dans l'Afrique la couronne ſacerdotale: [c'eſt à dire que c'eſt le premier Eveſque qui y ait repandu ſon ſang pour J. C. Cependant il eſt bien difficile de croire que dans une auſſi grande province qu'eſtoit l'Afrique, & où il y avoit tant d'Eveſques, il n'y en euſt encore jamais eu un ſeul de martyrizé.] 'Nous voyons que Saint Cyprien meſme ſe raillant de la vanité de Puppien qui faiſoit difficulté de communiquer avec luy à eauſe des crimes dont la calomnie l'accuſoit, luy demande d'où luy vient ce ſcrupule, puiſqu'il avoit toujours eſté joint de communion avec tant de ſaints Eveſques ſes collegues, dont il dit expreſſément que pluſieurs avoient ſouffert le dernier ſupplice pour le nom de J. C. [Il ſeroit difficile d'entendre ce paſſage d'autres Eveſques que de ceux d'Afrique; de ſorte qu'il ſemble neceſſaire d'expliquer le mot d'Afrique dans S. Ponce, de la petite Afrique toute ſeule] 'Baronius ſemble meſme le reſtreindre à Carthage: [& ce ſentiment eſt encore approuvé par d'autres.] En effet S. Ponce témoigne auſſi-toſt aprés, que l'on n'avoit point de connoiſſance qu'aucun Eveſque de Carthage euſt encore eſté martyrizé, [comme s'il euſt voulu expliquer ce qu'il venoit de dire de l'Afrique en general.

ep. 69. p. 172. a.

Bar. 261. § 33.

Le meſme Ponce nous embaraſſe encore,] 'lorſqu'il dit que S. Cyprien a conſacré le premier en ſa perſonne les premices des Martyrs de ſa province.

Pont p. 10. a.

[Et dans les actes des ſaints Martyrs Luce, Montan, & leurs compagnons, qui paroiſſent tout à fait authentiques,] 'il eſt dit que S. Cyprien s'apparut à S. Flavien lorſqu'il n'y avoit encore que luy ſeul qui euſt ſouffert. On ſçait bien que cela ſe doit entendre de la perſecution de Valerien. Mais cela meſme paroiſt abſolument faux en l'entendant de toute ſorte de martyre:]'puiſque Saint Cyprien écrivant à Nemeſien & aux autres de ſa compagnie, dit qu'une partie d'entre eux avoit déja precedé les autres, & conſomme ſon martyre.

Bar. 262. § 26.

Cyp. ep. 77. p. 216. a.

[Je penſe qu'on pourroit dire que les actes de S. Luce & S. Montan ne parlent que de ce qui s'eſtoit fait à Carthage. Mais pour Ponce qui veut que S. Cyprien ait conſaeré les premiees du martyre dans la province, je ne voy point qu'on puiſſe dire autre choſe, ſinon qu'il ne parle que de l'Afrique Proconſulaire, dont ceux qui ſont marquez dans l'epiſtre à Nemeſien pouvoient n'eſtre pas, ou qu'il n'appelle martyrs en cet endroit que ceux qui avoient repandu leur ſang, & eſté executez par ſentence de la juſtice. Il ſemble que les Martyrs de la Maſſe blanche doivent eſtre mis en ce rang. Mais ils ne peuvent faire aucune peine, puiſque ce que nous avons dit qu'ils ont ſouffert quelques jours avant S. Cyprien, n'eſtant fondé que ſur l'autorité de Prudence, ſi ſon témoignage ſe trouve contraire à celui de Ponce & des actes que nous avons citez, il leur doit ceder ſans difficulté: Et il faudra mettre le martyre de ces Saints en 259.]

'Uſuard & Adon diſent qu'on tient, *referuntur*, que Creſcentien, Victor, Roſula, & General, ſouffrirent le martyre avec S. Cyprien; '& Notker le dit auſſi. Cela eſt difficile à croire, puiſque ni les actes de ce Saint, ni S. Ponce, ni Saint Auguſtin, n'en diſent pas un mot, [quoique ce ne fuſt pas une circonſtance à omettre; le ſang des Martyrs, quels

Uſu. 14. ſep. &c.

Florent. p. 832. a.

qu'il fuſſent, ayant toujours eſté tres venerable à l'Egliſe. Mais il ſemble que l'on puiſſe dire que cela eſt abſolument
Bar.261. §16. faux,] 'puiſqu'il y a eu un temps auquel S. Cyprien eſtoit ſeul martyr, ſelon les actes que nous venons de citer. [Bede &] Raban ne luy donnent aucun compagnon: & le martyrologe Romain ſe contente de dire que S. Creſcentien & les autres ont ſouffert auſſi à Carthage. Il ſemble que Notker diſent qu'ils ont eſté tranſportez à Lion auſſi-bien que S. Cyprien; [& cela aura encore pu contribuer à faire croire qu'ils avoient ſouffert avec luy.]

Pour la page 183. §61.

NOTE LI.

Sur l'enterrement du Saint.

[Nous ſuivons pour l'enterrement de
Cyp.act.p.14. c. S. Cyprien,] 'ſes actes moins authentiques, parcequ'il ſemble y avoir quelque choſe de manque dans les originaux avant ces paroles, *cum cereis & ſcolacibus*: & ce que les autres ajoutent eſt de nature à avoir eſté plutoſt oublié qu'ajouté. 'L'Eveſque d'Oxford ſuppoſe la
1. meſme choſe dans ſa note.

Pour la page 19. §64.

NOTE LII.

Que Gelaſe n'a rien rejetté des écrits de S. Cyprien.

'Comme on trouve *les opuſcules du B. Cyprien martyr & Eveſque de Carthage*, à la teſte des écrits des Peres, re-
Conc.t.4.p. 1262.d. ceus par le decret de Gelaſe, 'on les
p.1265.c. trouve auſſi dans la ſuite de ce decret parmi les écrits que l'Egliſe Romaine ne recevoit point dutout: & ils y ſont en ces termes: *Opuſcula Tatii Cypriani*
Bar.261. §46. *apocrypha*. 'Baronius pretend que le mot d'Opuſcules dans ce ſecond endroit ſignifie ſeulement ſes ouvrages ſur le batteſme; [ce qui ne paroiſt pas ſoûtenable, puiſqu'il y eſt mis ſans reſtriction auſſi-bien que dans le premier. Mais comme auſſi il n'eſt point vraiſemblable que des hommes qui n'ont pas perdu le ſens approuvent & condannent en meſme temps la meſme choſe ſans diſtinction; il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y ait de la corruption en cet endroit. Et en ce cas] 'Baronius meſme qui dit que toutes les §46. bouches celebrent & loüent dans l'Egliſe les ouvrages de S. Cyprien, [reconnoiſtra ſans difficulté où ſera cette corruption; quand il n'y auroit, pour en faire juger, que cette affectation puerile du nom ſi peu connu de Thaſcius, corrompu en celui de Tatius; comme ſi l'impoſture meſme avoit rougi de condanner le grand Cyprien, & qu'elle euſt voulu faire croire que ce n'eſtoit pas luy, mais quelque autre qu'elle cenſuroit. Et ce qui eſt une preuve convaincante de la ſuppoſition de cette cenſure, c'eſt qu'elle ne ſe lit point doutout dans Gratien, où l'on ne trouve les ouvrages de Saint Cyprien que parmi ceux qui ſont approuvez, & non point parmi les apocryphes.]

Pour la page 192. §64.

NOTE LIII.

Table chronologique des ouvrages & des lettres de S. Cyprien.

On ne doute pas que l'écrit à Donat: qui fait la deuxieme lettre de S. Cyprien dans l'edition de Pamelius, ne ſoit fait peu aprés ſon batteſme. V. l'article 3.

L'écrit intitulé De la vanité des idoles, paroiſt eſtre du meſme temps. §3.

L'ouvrage ſur la Paſque, & le cycle paſcal, s'il eſt de luy, eſt encore fait peu aprés ſa converſion. Il paroiſt eſtre compoſé en 243 ou 244. §64.

On croit que le livre intitulé *De diſciplina & habitu Virginum*, la lettre 62 à Pompone, qui regarde auſſi le ſoin des Vierges, & la 66 à l'Egliſe de Furnes qui défend de prier pour Victor, parcequ'il avoit fait un Preſtre tuteur de ſes enfans, ſont du commencement de ſon epiſcopat, lorſque l'Egliſe jouiſſoit encore de la paix en 248 & 249. §6.

Il faut mettre enſuite les lettres qu'il écrivit durant ſa retraite ſous Dece en

250 & 251, dont nous avons fait une liſte à part. Elles comprennent depuis la 3 de Pamelius juſqu'à la 40, avec la 81. V. la note 27.

On y peut joindre le traité *Des ſpectacles*, s'il eſt de luy. § 22.

Le traité *de lapſis* paroiſt fait vers le mois d'avril ou de may 251, peu aprés le retour du Saint à Carthage. § 24.

Lorſqu'on eut rejetté en Afrique l'ordination de l'Antipape Novatien, Saint Cyprien écrivit ſur cela la lettre 41 au legitime Pape S. Corneille, vers le mois de juillet, & peu aprés à ce qu'on croit la 42, ſur ce qui s'eſtoit paſſé pour la reception de Corneille meſme dans l'Afrique, § 25.

Avec la 42 il peut avoir envoyé la 43 au meſme Pape, & la 44 qu'il écrivoit en meſme temps aux Confeſſeurs Novatiens, pour les exhorter à revenir à la communion Catholique. Il leur envoya auſſi dans le meſme deſſein le traité *De l'unité de l'Egliſe*, fait peu aprés celui *de lapſis*. § 26.

Corneille repondit au Saint par Primitif qui avoit apporté la lettre 41, & fit quelques plaintes d'une affaire qui s'eſtoit paſſée à Adrumet : ſurquoi le Saint le ſatisfit par la 45. § 26.

Il receut vers le mois de novembre la lettre 48, par laquelle Corneille luy mandoit que Novatien envoyoit Novat en Afrique, & la 46 par laquelle le meſme Pape luy apprenoit la réunion des Confeſſeurs. Il répondit à la premiere par la 49, & à l'autre par la 47. Les Confeſſeurs meſmes luy ayant écrit ſur leur réunion la lettre 50, il leur répondit par la 51. § 27.

La lettre 52 à Antonien, où le Saint traite amplement de la reception des Tombez, & du ſchiſme de Novatien, ſe peut mettre vers le commencement de l'an 252. § 27.

Il peut avoir fait vers le meſme temps le traité *De l'Oraiſon dominicale*. § 28.

Il écrivit à Paſque la lettre 53 à Fortunat & à quelques autres Eveſques de Numidie, pour faire accorder la communion aux Tombez qui n'avoient eſté vaincus que par la longueur des ſupplices ; & vers le quinze de may, il écrivit la 55 à Fidus ſur la paix donnée trop toſt à Victor, & ſur le batteſme des enfans, § 29.

La 63 à l'Egliſe d'Aſſur contre Felicien qui s'en pretendoit Eveſque, paroiſt écrite vers le meſme temps. § 29.

Fortunat que les ſchiſmatiques de Carthage avoient fait leur Eveſque, ayant deputé Felicitſime à Rome pour avoir la communion de S. Corneille, Saint Cyprien écrivit ſur cela à ce Pape la lettre 55, vers le milieu de l'année. § 30.

La perſecution recommençoit alors ſous Gallus ; & le Saint écrivit la lettre 56 aux Thiberitains, pour les exhorter à la ſoûtenir avec conſtance. Elle l'obligea auſſi à accorder la communion à tous les Tombez qui eſtoient en penitence ; ce qu'il manda à S. Corneille par la lettre 54. Et S. Corneille ayant eſté banni dans cette perſecution, S. Cyprien luy écrivit encore la lettre 57 pour prendre part à ſa gloire. § 31.

S. Corneille eſtant mort le 14 ſeptembre, S. Luce qui luy ſucceda, fut auſſi-toſt banni, & rappellé peu de temps aprés. Nous avons la lettre que S. Cyprien luy écrivit ſur ſon rappel ; & c'eſt la 48. On croit qu'il la faut mettre à la fin de l'an 252. § 32.

La grande peſte qui ravagea l'Empire, particulierement ſous Gallus, faiſant blaſphemer les payens contre Dieu au lieu de les convertir, S. Cyprien refuta tous leurs blaſphemes en répondant à ceux de *Demetrien* dans un écrit qu'il luy adreſſa vers l'an 252, & qui fut bientoſt ſuivi de celui *De la mortalité*, où il donne à ſon peuple les inſtructions neceſſaires pour profiter de ce fleau de la juſtice divine. § 34, 36.

Aprés ce traité Ponce met celui *Des bonnes œuvres & des aumoſnes*, qui peut

Rogatien, ſur un Diacre inſolent. § 41.

Pour la page 293. § 64.

NOTE LIV.

Que les trois livres des Témoignages ſont certainement de S. Cyprien.

[Aprés les autoritez ſi formelles, & ſi preciſes que nous avons raportées dans le texte pour les livres des Témoignages, & aprés que S. Auguſtin & S. Jerome citent nommément du 4 & du 54.e titre du troiſieme livre, ce qui ſe trouve mot à mot en ces endroits, *p.* 373. 383; il eſt un peu ſurprenant] 'que Rivet & Sculter doutent encore ſi ces livres des Témoignages ne ſont point des livres ſuppoſez. [Et ils en doutent ſur des marques qu'il ne leur plaiſt pas de nous dire, mais particulierement, diſent-ils, à cauſe de cette maniere de citer *nam Joannem nam Lucam, in Basilium primo*; comme ſi on ne citoit pas d'une autre maniere en compoſant un livre, & en faiſant des extraits. Et ce qui eſt remarquable, c'eſt que ces façons de parler qu'ils reprennent; ſe trouvent toutes deux dans le titre 4 du 3.e livre cité trois fois par Saint Auguſtin. Ce meſme Saint & S. Jerome citent auſſi le titre 54 du meſme livre. C'eſt pourquoi il eſt étrange] 'que M. Rigaut qui ne conteſte point les deux premiers, ſemble vouloir douter du troiſieme ſur une raiſon à laquelle il n'eſt pas difficile de ſatisfaire. Il reconnoiſt que ce troiſieme eſt dans les manuſcrits comme les deux autres.

Riv. l. 2. c. 15. p. 234.

Cyp. R. p. 243. d.

NOTES SUR SAINT FRUCTUEUX.

Pour la page 200.

NOTE L

Qu'il n'a point eſté baſtonné.

Boll. 21. jan. p. 340. § 2.

'SUR ce que S. Fructueux dit qu'il eſtoit Eveſque, le juge répondit *fuiſti*, comme on lit dans les actes imprimez, '& Prudence l'a mis de meſme: *jam fuiſti*. [a] Au lieu de ce *fuiſti*, un manuſcrit a *fuſtibus eos ſternite*; [de quoy Prudence ne parle point. Ainſi il ſemble qu'on ait premierement changé *fuiſti* en *fuſtibus*, & qu'enſuite on y ait ajouté le reſte pour y faire un ſens. Ce manuſcrit meſme ne dit point, non plus que les autres, qu'on leur ait fait ſouffrir ce tourment, qui eſtoit une des parties de la queſtion: & il paroiſt que dans la perſecution de Valerien les Eveſques, les Preſtres, & les Diacres, eſtoient d'abord condamnez au dernier ſupplice ſans ſouffrir la queſtion. *V. cette perſecution* § 3.

Prud. de M. 6. p. 106.

[a] Boll. p. 340. b.

Pour la page 200.

NOTE LI.

Sur la boiſſon qu'on luy preſenta à ſon martyre.

Boll. 21. jan. p. 340. § 3.

'Il faut dire un mot de cette boiſſon compoſée & parfumée, *poculum conditi & permixti*, que les Chrétiens preſenterent à S. Fructueux. 'Il y en a qui pretendent que c'eſtoit la coutume d'en donner de cette ſorte à tous ceux que l'on vouloit executer, pour les aſſoupir, afin qu'ils ne ſentiſſent pas la violence des douleurs. Et veritablement il y a des preuves conſiderables pour croire que les Juifs en uſoient de cette ſorte. [Mais pour ce qui eſt des Chrétiens, comme il peut ſembler étrange qu'au lieu d'animer le courage des Martyrs, & la vigilance qu'ils devoient avoir pour conſerver leur cœur dans une occaſion ſi importante, ils leur donnaſſent un bruvage qui leur oſtoit, ou au moins qui leur diminuoit l'uſage des ſens & la force du jugement, il vaut mieux dire avec Baronius,] 'que c'eſtoit ſeulement un bruvage delicieux que les Fideles leur preſentoient par le deſir qu'ils avoient de les ſoulager; & de donner toute ſorte de ſatisfaction à leur corps auſſi-bien qu'à leur eſprit. 'Car on voit que leur charité les faiſoit agir

Bar. 34. § 99. 103.

§ 99. 104. 262. § 64.

Tert. jej. c. 12 p. 710. 712.

de la ſorte : & Tertullien devenu Montaniſte, leur reproche d'aller en cela juſqu'à des excés qu'il décrit avec ſa vehemence ordinaire. Il parle en particulier d'un Chrétien qui avoit renoncé la foy aprés avoir receu toutes ſortes de bons traitemens des Fideles. Il y met entre autres le vin parfumé, *conditum*, à qui il attribuë un effet tout oppoſé à l'aſſoupiſſement des ſens, puiſqu'il dit que c'eſt ce qui luy faiſoit ſentir plus vivement les moindres douleurs. 'Auſſi Prudence parlant de cette circonſtance du martyre de Saint Fructueux, dit ſeulement qu'on luy preſenta à boire. Prud. de M. c. P. 106.

Pour la page 204.

NOTE SUR SAINT PATROCLE.

En quel temps il a ſouffert.

Boll. 21. jan. P. 343. § 1. 3. 'AURELIEN n'eſt qualifié que Gouverneur, *Præſes*, au commencement des actes de S. Patrocle donnez par Bollandus. [Mais il eſt aſſez viſible § 9. 10. p. 344. que c'eſt luy meſme] 'qui dans la ſuite eſt qualifié Ceſar. [Car nous ne voyons pas d'apparence de l'entendre de Gallien, quoiqu'il fuſt apparemment dans P. 345. § 4. 5. les Gaules en 259.] 'Les ſeconds actes qui ſont ceux de Surius, diſent auſſi fort clairement que S. Patrocle ſouffrit Bar. 277. § 6. ſous l'empire d'Aurelien. 'Baronius & le martyrologe Romain ſont du meſme Boſq. l. 3. c. 42. P. 141. ſentiment. 'M.r du Boſquet les ſuit: a & c'eſt l'opinion generale.

a Boll. p. 343. § 5.

[Mais quelque generale qu'elle ſoit, je ne ſçay ſi on peut dire qu'elle ſoit P. 345. § 10. & 347. § 11. tout à fait certaine.] 'Car les premiers & les ſeconds actes diſent que le 21 de janvier auquel il ſouffrit, [& auquel on en fait encore la feſte,] eſtoit un ven- P. 343. § 5. 6. dredi: '& cela ne ſe rencontre point durant l'empire d'Aurelien. C'eſt ce qui a fait croire à Bollandus qu'Aurelien pouvoit n'eſtre pas encore alors Empereur, mais ſeulement gouverneur des Gaules ou General des troupes. 'Si § 6. 7. nous aimons mieux ſuivre ce ſentiment, que de dire que le jour de la mort de Saint Patrocle eſt mal marqué, nous ne voyons point d'année ou nous puiſſions mettre ſon martyre plus probablement qu'en 259, durant la perſecution de Valerien, [ſelon quoy il ſeroit mort le jour meſme que Saint Fructueux de Tarragone ſouffrit en Eſpagne. L'hiſtoire nous apprend bien qu'Aurelien eſtoit à Byzance au commencement de l'an 258, mais elle ne dit rien de ce qu'il fit depuis cela juſqu'en 268. Il avoit beaucoup paru dans les Gaules avant 256, *V. ſon titre* § 1. Ainſi il auroit pu y faire mourir Saint Patrocle en 253, ſous Gallus: car le 21 de janvier tomboit auſſi cette année là au vendredi. Il y a eu auſſi d'autres Aureliens que l'Empereur, & de ſon temps, & en d'autres. De ſorte que nous ne pouvons rien aſſurer ſur le temps du martyre de ce Saint, ſinon qu'on le peut mettre avec quelque probabilité en 259.]

NOTES SUR SAINT LUCE, S. MONTAN, ET LEURS COMPAGNONS.

Pour la page 206.

NOTE I.

Qu'ils ont eſté arreſtez en 258, & martyrizez en 259

Bar.262.§ 4. B'ARONIUS dit que ce fut l'Intendant, *Procurator*, qui fit arreſter S. Luce &c. aprés la mort du Proconſul Maxime. Boll.24.feb. p.454.c. 'Bollandus aime mieux dire que Maxime les fit arreſter, & mourut enſuite avant leur premiere confeſſion. Bar.262.§ 6. [Et cela eſt bien auſſi probable,] 'puiſque les actes qui juſqu'à cette confeſſion avoient parlé du Gouverneur, *Præſes*, 58. 'diſent qu'ils la firent devant l'Intendant, parceque le Proconſul eſtoit mort. [Si cela eſt, ces Saints furent arreſtez dés l'an 258, fort peu aprés la mort de S. Act.M.p.219. §5. Cyprien,] 'puiſque Maxime ne le ſurvéquit que de peu de jours.

Bar.262.§ 16. 'Ils demeurerent en priſon durant beaucoup de mois, *per plurimos menſes*. [Si donc ils ſont morts au mois de fevrier,] Boll.24.feb. p.455.§ 1. 'auquel ils ſont mis par pluſieurs nouveaux martyrologes, [a] peut-eſtre à cauſe qu'on trouve ce jour là quelques noms ſemblables dans les martyrologes de Saint Jerome, [il faudra mettre leur Boll.p.454.f. martyre en 260, & non pas] 'en 259, comme fait Bollandus: [car ils n'auroient pu eſtre en priſon que cinq mois Act.M.p.233. 2,291. au plus.] 'Mais il faut ſuivre ſans difficulté le calendrier de l'Egliſe de Carthage qui les met le 23 & le 25 de may, [ſelon quoy ils auront pu ſouffrir en 259, aprés environ huit mois de priſon.] Anal.t.1.p. 405|Flor. p.545.546. 549. 'Les martyrologes de S. Jerome & de Notker ſuivent celui de Carthage, ſinon qu'ils mettent toujours Fabien au lieu de Flavien.

Anal.t.1.p. 598. 'Le calendrier de Carthage ne nomme ſur le 13 de may que Saint Luce & P.399.415. S. Montan; ' & le 18 d'octobre, il met Saint Luce & S. Victuric, que le P. Mabillon croit eſtre encore les Saints dont nous parlons. [Et ſi cela eſt, il faut chercher pourquoi on les a mis en ces deux jours ſi eloignez.] 'Il eſt plus court Act.M.p.533. 2. de dire que ce ſont des Saints differens, [& que ceux du 18 d'octobre ont ſouffert en Numidie:] 'puiſque les martyro- Florent.p. loges de S. Jerome marquent ce jour là 923. S. Luce & S. Victorin à Nicomedie. 'Si Bar.16 2.§ 32. ces Saints ont ſouffert avant l'arrivée du ſucceſſeur de Maxime, comme Baronius l'a cru, *v. la note 6*, [on ne peut pas differer leur mort juſqu'au 18 d'octobre 259, & encore moins juſqu'au mois de fevrier ou de may 260, n'y ayant pas moyen de croire que l'Afrique ait eſté ſi long-temps ſans Proconſul.]

NOTE II.

Pour la page 207.

*Ce que c'eſt qu'*adjutorium Flaviani; *& ſi ce Saint a enſeigné les lettres.*

Bar.262.§ 16. 'S. Flavien ne fut pas condamné avec Saint Luce & les autres, *cum Flaviani adjutorium reclamaret amore perverſo &c.* diſent les actes. [Il ſemble aſſez naturel d'entendre cet aide de la femme de S. Flavien, que l'auteur aura voulu marquer obſcurément par cette expreſſion de l'Ecriture.] 'Bollandus l'entend Boll.24.feb. P.58.b|Act. M.p.257.3. des amis du Saint, en quoy il eſt ſuivi par le P. Ruinart: [il n'expliquent pas neanmoins ni l'un ni l'autre comment des amis peuvent eſtre marquez par ce terme. Mais je ne comprens pas comment] Bollandus peut dire que ces amis, qui par un amour dereglé pour luy, ſoûtenoient publiquement contre la verité qu'il n'eſtoit pas Diacre, eſtoient des miniſtres de l'Egliſe.

[Je ne ſçay ſi au lieu d'*adjutorium*, il

ne faudroit point lire *auditorium*, & Bar.252.§ 24. l'entendre] des condiſciples du Saint, dont il eſt dit dans la ſuite, qu'ils taſchoient de le forcer par leurs larmes à ſacrifier: [Le Saint pouvoit avoir étudié peu auparavant l'eloquence avec eux; & il n'eſt point étrange que ceux qui étudient enſemble ſoient appellez une claſſe, & un auditoire. Le ſens ſera encore plus aiſé ſi au lieu de *condiſcipuli* qu'on lit dans Baronius, & dans Bollandus *p.*458.*c*, on veut ſuivre la correction du P. Ruinart qui a mis *eum diſcipuli*, *p.*240.*b*. Car il eſt ordinaire d'appeller les ecoliers d'un maiſtre *ejus auditorium* & *auditores*. *Condiſcipuli* 'en ſoy eſt bien auſſi bon, étant au moins auſſi aiſé qu'un Diacre ait étudié avec des payens, que non pas qu'il les ait inſtruits.] 'Il eſt dit dans la ſuite, que ce § 29. Saint fut conduit au martyre *à tot ſacerdotibus comitatus ejus diſciplinis omnibus ordinatis*. [Mais cet endroit eſt ſi obſcur que je ne croy pas qu'on y Boll.p.459.a. Act.M.p. 241. puiſſe rien fonder.] 'Bollandus n'a point *ejus*.' Le P. Ruinart le remet, mais en avouant qu'il n'eſt point content de l'endroit, puiſq'il le voudroit changer. Et de la maniere dont il le corrige, [je n'y voy point encore de bon ſens.]

NOTE III.

Tout la page 208.

Fables ajoutées à l'hiſtoire de ces Saints.

[Nous trouvons dans l'hiſtoire de S. Luce &c. comment ſe forment les fables & les faux miracles, quand on n'a pas aſſez d'exactitude, & d'amour pour la verité.] 'Car au lieu que ces Saints Boll.24.feb. p.455.f. diſent que le juge vouloit les faire bruler, mais que Dieu changea ſon cœur, b. 'un Ghinius écrit qu'ayant eſté deſtinez au feu, (un autre ajoutera *condamnez*,) le feu fut éteint par la puiſſance de Dieu. c. 'Un autre moderne nommé Felicius, dit que ces Saints furent couronnez par divers tourmens, & que Rhenus (il veut dire Primole) & Donatien, moururent dans la priſon aprés avoir eſté éprouvez par de grandes peines. Cependant ces deux-ci ne ſouffrirent point d'autres peines que celles de la priſon; & les divers tourmens des autres ſe reduiſent auſſi à la priſon, & à avoir eu la teſte tranchée. Peut-eſtre Felicius n'a t-il voulu dire que cela: mais les Metaphraſtes qui le commenteront, baſtiront ſur cela de belles choſes.]

NOTE VI.

Pour la page 208.

Que S. Donatien & S. Primole n'ont apparemment eſté battizez que dans leurs ſouffrances.

'Au lieu que dans Baronius, [& dans Bar.262.§ 5. Surius,] on lit ſimplement *Donatianus catechumenus baptizatus in carcere ſtatim ſpiritum tradidit*, 'Bollandus ajoute, Boll.24.feb. p.455.§ 2. *ab aqua baptiſmo ad martyrii coronam immorulato itinere feſtinans*, 'ce que le P. Ruinart a ſuivi, changeant ſeulement Act.M.p.233 709. *immorulato* en *immaculato*, qu'il a trouvé dans deux manuſcrits. [Selon cette addition il n'y a pas lieu de douter que Saint Donatien n'ait eſté battizé dans la priſon avec de l'eau. Sans cela la ſuite pourroit faire croire que luy & S. Primole ne furent battizez que dans les ſouffrances qu'ils endurerent pour J. C. 'Car voici ce qui ſuit; *Nec non &* P.211. *circa Primolum ſimilis conſummationis exitus contigit: nam & ipſum ante paucos dies habita confeſſio baptizavit*.

[J'avoue meſme que cela me paroiſt dire tres clairement] 'que Primole ne Fleuri,l.7.c. 63.p.537. fut battizé que par ſa confeſſion, comme l'a cru M.r Fleuri, [& que par conſequent Donatien ne le fut auſſi que dans la priſon, c'eſt à dire par la priſon. Ainſi je ne ſçay ſi le manuſcrit de Baronius n'auroit point eſté meilleur que celui de Bollandus: & j'ay cru le devoir ſuivre dans le texte. Le mot d'*immorulato* que Bollandus a lu dans ſon manuſcrit, a eſté rejetté avec raiſon par le P. Ruinart, n'eſtant pas de l'elegance qui paroiſt dans cette piece.]

NOTE V.

Pour la page 209.

NOTE V.

Si Solon eſtoit Intendant.

Boll.24.feb. p.459. § 11 Bar.262.§ 4.

'Bollandus & Baronius croient que Solon appellé *fiſcalis*, eſt le meſme que l'Intendant, *Procurator*, qui gouvernoit aprés la mort de Maxime. [Cependant la fonction de ce Solon chargé de fournir la nourriture aux priſonniers, & la baſſe avarice avec laquelle il s'acquitoit d'un emploi ſi peu conſiderable, ne conviennent guere à la qualité d'un Intendant de province & d'un Gouverneur. Ce qui eſt certain, c'eſt que l'Intendant n'eſt jamais qualifié fiſcal, ni Solon Intendant; & que les actes n'attribuent à ce Solon aucune fonction d'Intendant. Je ne ſçay ſi la qualité de procureur fiſcal que Baronius luy donne, eſt de ce temps là.]

Pour la page 211.

NOTE VI.

Sous qui les Martyrs ont ſouffert.

Bar.262.§ 32. 264. § 8.

[Le juge qui condanna S. Luce &c. peut eſtre Vibius Paſſienus,] 'ſ'il eſt vray qu'il ait ſuccedé à Galere Maxime, comme Baronius l'écrit. Mais il ne ſe fonde que ſur ce que ce Paſſienus eſtoit Proconſul ſous Gallien, lorſque Celſe uſurpa l'Empire, [en 261 au pluſtoſt, & peut-eſtre ſeulement en 265. *V. Gallien* § 14. Ainſi cet endroit n'eſt propre qu'à prouver qu'il n'a point ſuccedé immediatement à Galere Maxime, puiſque ſelon la regle ordinaire, les Proconſuls ne devoient eſtre qu'un an en charge.

J'aimerois mieux ſuivre] 'ce que dit encore Baronius, que les Saints ſouffrirent [ſous l'Intendant,] avant que le Proconſul qui devoit ſucceder à Maxime, fuſt arrivé; [puiſque les actes ne marquent point que ce ſoit ſous un autre,] 'comme ils avoient eu ſoin de marquer que leur premiere confeſſion s'eſtoit faite ſous cet Intendant. [Car il n'eſt pas difficile que celui qui avoit eſté nommé à la fin de 258 pour ſucceder à Maxime, lorſque la mer eſtoit déja fermée pour des perſonnes de cette qualité, ait attendu à partir au mois d'avril 259, & ait encore enſuite eſté arreſté juſque ſur la fin de may par quelque maladie ou par quelque affaire. Cela ſera encore plus aiſé s'il a falu avoir les ordres de Valerien qui eſtoit alors en Orient, & envoyer de là le Proconſul. Nous ne pretendons pas neanmoins qu'on puiſſe rien aſſurer ſur cela. Car celui qui fait l'hiſtoire de la ſeconde confeſſion des Saints, n'eſt pas le meſme que celui qui a parlé de la premiere.]

Bar.262.§ 32.

NOTES SUR SAINT JACQUE ET SAINT MARIEN.

Pour la page 215.

NOTE I.

Sur le temps de leur martyre, & ſur l'auteur de leurs actes.

[Les actes de S. Jacque & S. Marien ne portent aucun caractere de temps,] 'ſinon qu'ils parlent d'une apparition de Saint Cyprien, d'où l'on peut juger qu'il eſtoit mort alors, [& meſme aſſez probablement qu'il n'eſtoit mort que depuis peu.] 'Baronius croit qu'on peut tirer du ſtyle de ces actes, qu'ils ont eſté écrits par un diſciple de ce Saint; [& ils ont auſſi une grande conformité pour l'air & pour les evenemens avec les actes des SS. Luce, Montan &c. qui ont ſouffert en 259. Tout cela porte] à croire avec Baronius que ces Saints ont ſouffert ſous Valerien, [n'y ayant point eu de perſecution ſanglante comme la

Boll.30.apr. p.746. & 747. f.

Bar.262.§ 34.

ſienne juſqu'à Diocletien, plus de quarante ans aprés.]'Les malheurs que les Martyrs y prediſent en mourant, [ne ſauroient mieux convenir qu'à la priſe de Valerien, & aux troubles qui la ſuivirent ſous Gallien.] 'Ce qu'ils diſent comme une coſe extraordinaire, h qu'on faiſoit revenir ceux qu'on avoit bannis pour la foy, afin de les condanner à la mort, [fut fait du temps de Valerien à l'égard de S.Cyprien.]

§ 51.53.

§ 57.

'Puiſque la feſte de ces Saints eſt marquée le 30 d'avril dans les martyrologes de S.Jerome, '& encore le 6 de may dans les meſmes martyrologes & dans le calendrier de Carthage, [on peut mettre leur mort en 259 ou 260. Il ſemble que tous les Chrétiens eſtoient alors envelopez dans la perſecution. Si nous voulons que cela ſe ſoit fait par de nouveaux edits, on peut croire que Valerien les aura envoyez en 259, de l'Orient où Macrien auteur de la perſecution, pouvoit eſtre auprés de luy; & en ce cas il vaudra mieux mettre le martyre des Saints en 260.]

Florent.p. 470.

p.503 Anal. t.3.p.398.

'Baronius croit que l'auteur de leurs actes eſtoit Eveſque, parcequ'il appelle des Eveſques ſes freres. [Je ne ſçay ſi cette raiſon ſuffiroit dans la ſimplicité de ces premiers temps, ſurtout en conſiderant l'endroit d'où il le tire.] 'Et ſelon que Bollandus lit cet endroit ſur l'autorité des manuſcrits, *comigit fratres, ut Agapius &c.* on n'en peut rien conclure du tout. 'Le P.Ruinart a mieux aimé copier Bollandus que Baronius. 'Quoique Baronius ait des raiſons conſiderables pour croire que cet auteur a ſouffert luy meſme le martyre bientoſt aprés, [nous ne croyons pas neanmoins qu'il y ait lieu de l'aſſurer.] 'Au moins la promeſſe du martyre qui fut faite à S.Marien & à S.Jacque, ne regardoit qu'eux deux, quoique l'auteur des actes fuſt alors en leur compagnie.

Bar.262.§ 38.

Boll.30.apr. p.749.c.

Act.M.p.226. b.

Bar.262.§§ 53. 54.

45.

NOTE II.

Pour la page 227.

Que S.Jacque n'a point ſouffert la queſtion.

'L'hiſtorien de Saint Jacque & de S. Marien, ſemble dire d'abord qu'on fit ſouffrir à l'un & à l'autre divers tourmens: *Attentantur numeroſis duriſque cruciatibus*: '& Adon n'a pas manqué de le dire. [Cependant on voit clairement par la ſuite, que S.Marien ſeul ſouffrit la queſtion.] 'Jacque, diſent les actes, ſe declara tout d'abord Diacre: *Mariarum autem fecit tormentis obnoxium, quod ſe Lectorem tantùm ſicuti erat fatebatur. Quanam illa tormenta! &c.* [Il y a donc bien de l'apparence qu'*attentantur* ſignifie ici la menace & non l'epreuve des tourmens, ou que l'auteur dit en general ce qui n'eſt vray que de l'un des deux. Mais je penſe meſme que cela ſe peut raporter & aux deux Saints, & à ceux] 'qui les ayant ſuivis de Muguas, avoient eſté arreſtez comme Chrétiens.

Bar.262.§ 42.

§ 40.

'Il y a en cet endroit un *centurionum* qui n'eſt pas aiſé à entendre: & je ne comprens rien à ce qu'on dit pour l'expliquer. 'Bollandus, qui n'y a point vu de ſens, l'a changé en *centuriarum*, [qui n'eſt pas plus clair. Ainſi il faut ſuivre] 'un manuſcrit qui a *centurione*, [a ou dire avec le P.Ruinart, que ce ſont les habitans de la ville de Centurione ou Centuriane dans la Numidie, [comme s'il y avoit *Centurionenſium*.] Car il eſt aiſé que cette ville fuſt voiſine de Cirthe, & que les magiſtrats de l'une ſe fuſſent joint à ceux de l'autre pour tormenter les Martyrs. Neanmoins il eſt rare que des magiſtrats de diverſes villes ſe joigniſſent ainſi enſemble, à moins que ce ne fuſt dans des occaſions où l'on avoit ſujet de craindre quelque violence. Ainſi je penſe que *centurione* peut toujours paſſer pour la meilleure leçon: au moins le ſens en eſt aiſé.]

Act.M.p.227.

Boll.30 apr. p.749.d.

Act.M.p. 709.

a Vand.p. 253.254.

NOTES SUR SAINT PRIVAT.

NOTE I.

Pour la page 221.

En quel temps il a vécu, & quand ſes actes ont eſté écrits.

[NOus avons dans Surius des actes de Saint Privat où nous ne trouvons rien qui les rende recommandables: & ce qu'ils ont de meilleur eſt que le ſtyle eſt ſimple & ſans fard. Un homme fort habile dit avoir remarqué qu'ils ſont écrits aprés S. Gregoire de Tours,] 'Ils font ſouffrir S. Corneille avec S.Cyprien ſous Valerien, [ce qui ſuffit pour montrer qu'ils ne ſont pas d'un auteur du temps, ni d'un homme aſſez inſtruit: & aſſez exact: Mais ce qui nous embaraſſe,] 'c'eſt que ces actes mettant Saint Privat ſous Valerien & Gallien, [comme fait Saint Gregoire de Tours,] dans l'irruption des Allemans ſous Chrocus, qu'ils appellent Scorcon, '& repreſentant les Chrétiens comme perſecutez avec violence par les Empereurs; 'ils ſont en meſme temps S.Privat capable de perſuader à tous les peuples des environs de ſe ſoumettre à Chrocus: '& S.Gregoire de Tours paroiſt avoir voulu dire la meſme choſe. [Cependant je ne voy pas que cela ſe puiſſe ſoûtenir, ſi l'on ne ſuppoſe que tout le pays eſtoit Chrétien; ce qui n'a eſté que long-temps aprés Valerien.] 'Il faut joindre à cela ce qu'ils diſent qu'il y avoit déja eu pluſieurs Eveſques à Mande avant ce Saint. [Ces deux choſes peuvent donner lieu de croire que Saint Privat n'a ſouffert qu'au commencement du V. ſiecle, dans les grands ravages que les barbares d'Allemagne firent alors dans les Gaules. Car Sigebert & d'autres mettent en ce temps là l'irruption du meſme Chroeus dont parle S.Gregoire de Tours, comme on le voit par ce qu'ils diſent de ſa mort. *V.Honoré* § 25.] 'Aimoïn *l.3.c.1*, paroiſt auſſi la raporter à ce temps là. [C'eſt une conjecture que nous propoſons aux lecteurs, & nous ne laiſſerons pas de ſuppoſer que S.Privat eſt mort ſous Gallien, puiſque les plus habiles mettent l'irruption de Chrocus ſous le regne de ce Prince. Car c'eſt le ſentiment que ſuit Caſaubon dans ſes notes ſur Pollion *p.206.2.c.* M.r du Boſquet dans ſon hiſtoire de l'Egliſe Gallicane *l.3.c. 39.p.139.* M.r Valois dans ſon hiſtoire de France *l.1.p.5*, & dans la Notice des Gaules *p.214.2*, & Bucherius dans ſon hiſtoire Belgique *l.6.c.11.p.207.*] 'Nous avons un Erocus ou Crocus Roy des Allemans en 306. [Mais nous ne voyons pas moyen de dire que ce ſoit celui dont parle S.Gregoire de Tours.

Sur.ad.aug.p. 450. § 1.

§ 1.2.

§ 5 7.

§ 3.

Sur.§ 2.

Du Ch.t.3.p. 6.c|Buch. Belg.l.6.c.22. p.497.

Vict.epi.p. 493.c|Val.r. Fr.p.28.

Ce que quelques uns remarquent que les actes de S. Privat ſont écrits aprés S.Gregoire de Tours, peut eſtre fondé ſur ce que] 'ce Saint appelle S.Privat *Gabalitana urbis epiſcopum*, [a] au lieu que les actes pretendent que les predeceſſeurs de S.Privat avoient demeuré à Mande, *in vinculo Mimatenſi*, & y avoient eſté enterrez: [de ſorte que ce lieu auroit eſté de tout temps le ſiege epiſcopal.] 'Cependant M.r Valois croit que cela n'eſt guere arrivé que dans le X. ſiecle. Au moins Ragamond eſt le premier qu'on trouve qualifié *Mimatenſis Epiſcopus* dans le Concile de Limoges en 1032, & Agenulfe ſe qualifie encore *Gabalitanenſem Epiſcopum* dans un Concile de l'an 876. [Ainſi les actes peuvent bien n'eſtre que du XI. ou XII. ſiecle; c'eſt à dire tout à fait nouveaux.]

Gr.T.h.Fr.l. 1.c.34.p.26. a Sur.ad.aug. p.250.§ 2.

Nat.G.p. 214.2.

Gal.chr.t.3. p.717.2.2.

NOTE II.

Pour la page 221.

S'il y a eu un Severien Eveſque de Mande.

'C'eſt une aſſez grande difficulté de

Ball.25.jan. p.615.§ 6.

ſavoir ce que c'eſt que Severien Eveſque marqué dans les martyrologes le 25 de janvier *in civitate Gavalis*. Car ce terme peut ſignifier le Gevaudan dans le Languedoc, & la ville de Gabales dans la Syrie, dont Severien eſtoit certainement Eveſque en 401. *V. S. Chryſoſtome*.

52. Uſuard, Adon, Notker, & beaucoup d'autres, qualifient ce Severien *miranda*

51. *ſanctitatis & doctrina virum*. 'Et Severien de Gabales avoit d'aſſez grandes qualitez exterieures, ſurtout beaucoup de ſcience, & une eloquence eſtimée en ce temps là de pluſieurs; [ce qui porte aſſez à croire que c'eſt luy dont les martyrologes veulent parler.] Molanus & pluſieurs autres l'ont cru; & n'ont pas laiſſé d'en faire un Saint. [C'eſt une faute aſſurément; mais je ne ſçay s'il faut

52. dire] 'que ce ſoit une faute tout à fait groſſiere, *infamis*, comme Bollandus la qualifie. [Car tout le monde n'a pas eſté inſtruit de l'hiſtoire de Saint Chry-

56. ſoſtome.] 'Baronius a tellement eſté perſuadé que c'eſtoit Severien de Gabales, qu'il l'a oſté abſolument du martyrologe Romain, parceque ce Severien s'eſt tout à fait rendu odieux à l'Egliſe, en ſe faiſant un des principaux chefs de la perſecution de S. Chryſoſtome: & Bollandus montre fort bien qu'il eſt tout à fait indigne d'eſtre honoré comme un Saint.

'Bollandus veut donc que Severien 52. marqué par les martyrologes, ſoit un Eveſque de Mande en Gevaudan, ou l'on en fait une feſte double non le 25 de janvier, mais le 26 à cauſe de la converſion de Saint Paul. 'Quelques monu- 53. mens, mais pleins de fautes, diſent qu'il fut diſciple de S. Martial, & le premier Eveſque de cette Egliſe. [Si l'on trouve quelque preuve que l'Egliſe de Mande ait honoré un Severien comme ſon Eveſque le 25 ou le 26 de janvier avant le IX. ſiecle, le ſentiment de Bollandus eſt bien fondé. Que ſi cela ne ſe trouve pas, il eſt bien à craindre que S. Severien de Mande ne ſoit fondé uniquement ſur les martyrologes, & ſur l'equivoque du mot de *Gavalis*. Quand meſme il ſeroit certain qu'il y a eu un S. Severien à Mande, comme on ne dit rien de ſa ſcience, il y auroit encore tout lieu de croire avec Baronius, qu'Uſuard & les autres qui luy attribuent une ſcience extraordinaire, ont voulu parler de celui de Gabales, dont ils avoient pu voir quelques homelies, & ne ſavoir pas ſon hiſtoire. Il faudroit au moins avouer qu'ils les ont confondus enſemble.]

NOTES SUR SAINT FELIX DE NOLE.

Pour la page 227.

NOTE I.

En quel temps il a vécu.

[SAINT Paulin ne dit jamais ſous quels Princes S. Felix a ſouffert & a vécu.] Il témoigne neanmoins que les Empereurs eſtoient encore payens quand il mourut: 'Paul. c. 21. p. 546. *Tumulus*, dit-il, *quem tempore ſævo, Relligio quo crimen erat minitante profano, Struxerat anguſtè, gladios trepida inter & ignes. Plebs Domini*. [Il n'eſt donc pas mort] 'ſous Conſtantin aprés l'an 312, où vers Boll. 14. jan. p. 940. § 20. l'an 320, comme Ughellus & d'autres Ughell. t. 6. p. 288. bis. l'ont cru. [Ainſi il y a toute apparence que la perſecution dans laquelle il avoit

ſouffert la priſon, & perdu ſes biens, quelque temps avant ſa mort, n'eſt pas celle de Diocletien. C'eſt la ſeule choſe que nous puiſſions dire avec quelque certitude du temps où il a vécu. Car aucun auteur conſiderable ne nous en apprend quoy que ce ſoit.

Neanmoins les deux perſecutions qu'il ſouffrit en aſſez peu de temps ſelon que le décrit S. Paulin, conviennent aſſez bien à celles de Dece & de Gallus, entre leſquelles il y eut à peine un an d'intervalle. La premiere fut tres violente, & on y cherchoit plus à tuer les ames que les corps : mais elle ne dura que deux ans, & celle de Gallus encore moins. Tout cela convient aſſez bien à l'hiſtoire de S. Felix. Beaucoup de grands Eveſques ſe cacherent durant la perſecution de Dece, comme nous voyons ici que fit S. Maxime de Nole.

Ainſi il y a quelque lieu de croire que c'eſt le temps où S. Felix a vécu, & qu'il eſt mort ou durant les premieres années
Euſ. l.7.c.13. p.262.c. de Valerien, ou ſous Gallien,] 'qui en appaiſant la perſecution, fit rendre aux Chrétiens les lieux deſtinez au culte de la religion; [& ſans doute auſſi les biens
Paul.c.20.p. 560. confiſquez ſur les particuliers,] 'comme il eſt dit que Saint Felix eſtoit en état de redemander ſes biens. [Mais ſi cela eſt, il faudra dire qu'il n'arriva rien de conſiderable à l'égard du Saint dans la perſecution de Valerien, puiſque S. Paulin ne nous en a rien appris : ou bien il faudra le dire de celle de Gallus, qu'on ne voit pas avoir eſté fort violente, mais qui au moins ne dura que quelques mois, & raporter ſa derniere perſecution au temps de Valerien. Quoyqu'il en ſoit de cela, on peut dire que dans l'ignorance où les anciens nous laiſſent du temps où ce Saint a vécu, il eſt aſſez probable qu'il eſt mort un peu aprés le milieu du III. ſiecle vers 256, avant que la perſecution recommençaſt ſous Valerien, ou environ dix ans pluſtard, s'il a ſurvécu à cette
Ad.M.p.257. perſecution.] 'Le P. Ruinart a eru auſſi le devoir placer aprés les martyrs de la perſecution de Valerien.

NOTE II.

Pour la page 231.

Sur Saint Maximien & ſur Aurelien Eveſques de Nole.

'Bollandus raporte un miracle fait par S. Maxime de Nole en faveur du Pape Damaſe: 'mais cette hiſtoire qui eſt tirée de l'ancien breviaire de Nole, [eſt trop viſiblement nouvelle, & meſme trop pleine de fautes, pour y avoir aucun égard.] 'Pour ce qui eſt de l'epigramme du Pape Damaſe, qui ſemble rendre quelque témoignagë de ce miracle, [c'eſt la meſme que d'autres raportent à Saint Felix, ſi ce n'eſt qu'on y a changé quelque choſe, & que dans le premier vers au lieu de Felix l'on a mis *Magne*. Mais Damaſe euſt bien trouvé le moyen d'y mettre le nom de Maxime ſans le changer.]

Boll.7. feb.p. 22.§ 18. p. 20.b. p.22.e.f.

'Ughellus dit que Saint Maxime avoit ſuccedé à Saint Aurelien, qui avoit eſté couronné du martyre; & cite pour cela une inſcription où il lit *D. P. S. ſanct. mar.* 'Reineſius raporte auſſi cette inſcription: mais au lieu de *ſanct. mar.* il lit ſeulement *ſanc. m.* & l'explique *ſancta memoria*. Selon Ughellus meſme cette inſcription porte *depoſitio .... in pace*. Reineſius dit neanmoins que l'Egliſe de Nole conte cet Aurelien entre les martyrs. [Cependant il n'eſt pas meſme mis au nombre des Saints ni par le martyrologe Romain, ni par celui de Ferrarius: & Ughellus ne dit point que l'Egliſe faſſe ſa feſte en aucun jour. Il ne dit point non plus quelle preuve on a que ç'ait eſté le predeceſſeur de S. Maxime : & je ne ſçay ſi le titre de *Dominus* que luy donne l'epitaphe, permet de le croire ſi ancien. Ne ſeroit-ce point le meſme.] 'qu'Aurele qui ſouſcrivit au Concile de Rome ſous Agathon en 679? 'L'epitaphe d'Aurelien ne nous en apprend rien, ſinon qu'il a vécu environ 80 ans, & en

Ugh. t.6. p. 287.b. Reis.p.903. Ugh.p.296.c. p.287.b.

a gouverné 38, ou 37 ſelon Reinenſius.

Pour la page 233.

NOTE III.

Si S. Felix a combatu les heretiques, & s'il y a eu à Nole un ſecond S. Felix Preſtre & Confeſſeur.

Act.M.p.257. §. 5. 'Comme S. Paulin ne dit point que S. Felix ait rien fait contre les heretiques,

Sacr.p.18. on a quelque peine à comprendre 'ce que porte la Preface de ſa feſte dans le Sacramentaire de S. Gregoire, *qui nec hereticis pravitatibus ..... à ſui ſtatus*

n.p.37. *rectitudine potuit immutari*. 'Le P. Menard pretend qu'*heretica pravitas* en cet endroit, ſont priſes pour les folies du paganiſme. Il avoue que c'eſt en un ſens impropre. [Et il eſt ſi impropre que nous ne voyons pas moyen de croire qu'il ſoit

Act M.p.257. §. 5. veritable.] 'Le P. Ruinart aime mieux l'entendre tout ſimplement, & dire que cela ſe raporte à quelque autre S. Felix, comme au premier Pape de ce nom. [Mais cela eſt dit d'un Confeſſeur honoré le 14 de janvier: & nous ne connoiſſons point de Felix à qui cela convienne que celui de Nole. C'eſt donc de luy qu'on l'a voulu dire: & il eſt faſcheux d'eſtre obligé de croire qu'on l'a dit à faux. N'eſt-il point plus aiſé de croire que S. Paulin qui a partagé l'hiſtoire de Saint Felix en pluſieurs poëmes, avoit reſervé ſes combats contre les heretiques pour quelqu'un de ceux qui ſont per-

Paul.c.26.19. p.626. dus?] 'Car de quinze qu'il en a faits au moins, nous n'en avons que dix entiers, & peu de choſe ou rien du tout des cinq autres. [Nous ſerions plus hardis à ſoûtenir cette conjecture, ſi nous ne voyons que] non ſeulement S. Gregoire de Tours & Bede, mais meſme Marcel Preſtre de Nole, [qui a dû avoir tous les ouvrages de S. Paulin, ſurtout s'il n'a vécu que cent ans aprés luy, ne remarquent rien de luy à l'égard des heretiques. Tout ce qu'on pourroit dire, c'eſt que Marcel s'eſt contenté de mettre en proſe les poëmes 19 & 20, où Saint Paulin fait de ſuite la vie de S. Felix, ſans ſe mettre en peine de ramaſſer ce qu'il en peut dire dans les autres.] 'Adon dit qu'il a reſiſté aux heretiques avec une conſtance invincible; [mais il eſt trop nouveau, & il attribuë bien des choſes à S. Felix dont nous ne trouvons rien dans S. Paulin ni dans Marcel.]

Ado.14. jan.

Boll.14. jan. p.951. 'Nous trouvons toutes ces choſes (mais non ce qui regarde les heretiques,) dans les actes d'un S. Felix Preſtre, dont on met auſſi la feſte le 14 de janvier, qu'on pretend avoir beaucoup ſouffert pour la foy, avoir enſuite cultivé un jardin à Nole, & y eſtre mort au bout de douze ans [qu'il y fut venu aprés la fin de la perſecution. Tout cela pourroit aſſez convenir au grand S. Felix. Mais le reſte de l'hiſtoire n'y a nul raport.] Car on voit qu'il eſtoit de Rome, qu'il y eſtoit Preſtre, qu'il y confeſſa J.C. Il eſtoit frere [non d'un Hermie payen, mais] d'un autre Felix Preſtre comme luy, & martyr. Bollandus pretend que c'eſt de celui qu'on honore le 30 d'aouſt avec Saint Adaucte *V. la perſecution de Diocletien §. 40.*

[Pour la verité de ce que l'on dit de ce S. Felix, les actes que l'on en a ne ſont qu'une ſuite de miracles, & la pluſpart ſans vraiſemblance. Ainſi je ne voy point qu'il y ait de neceſſité de mettre ſur une autorité ſi foible deux SS. Felix Preſtres & Confeſſeurs à Nole. Saint Paulin ne l'auroit pu ignorer, & il en auroit dit quelque choſe, quand ce n'euſt eſté que pour les diſtinguer. Il eſt plus aiſé de croire que la reſſemblance du nom a fait attribuer à l'un la demeure de Nole, & peut-eſtre auſſi le jour de la feſte, comme elle a fait attribuer à l'autre bien des choſes qu'il n'a jamais ſouffertes ni faites. Quelle apparence meſme qu'un Preſtre de Rome, illuſtre Confeſſeur, & frere d'un martyr, ait eſté s'établir à Nole? Comment l'auroit-on ſouffert?] 'Adon p.958.56.10. n'eſt pas le ſeul qui ait confondu ces deux Felix. 'Raban, & quelques autres p.952.2.

fl 938. qui les diſtinguent, les font freres. 'Les actes du Preſtre de Rome, & les martyrologes, diſent qu'il mourut le dimanche. [Si ç'a eſté le 14 de janvier, douze ans au moins aprés la perſecution de Diocletien, à laquelle on attribuë le martyre de S. Felix & S. Adaucte, on peut mettre ſa mort en l'an 322. Mais il ne faut pas pretendre en rien aſſurer.]

Pour la page 233.

NOTE IV.

S'il a eſté enterré in Pincis.

Boll. 24. jan. p. 940. § 23. 'Quelques martyrologes, & le breviaire Romain qui les a ſuivis, diſent que S. Felix fut enterré auprés de Nole en un lieu appellé *in Pincis*.

Front. cal. p. 9. Sacr. p. 36. 'Le calendrier Romain du P. Fronto, & divers exemplaires du Sacramentaire de Saint Gregoire, marque le 14 de janvier la feſte de S. Felix au meſme lieu.

Boll. § 24. 'Neanmoins outre que Saint Paulin ne parle jamais de ce nom, il y a bien de l'apparence que le lieu appellé *in Pincis*, ou *in Pineis* comme on le nomme quelquefois, eſtoit à Rome, & non pas à Nole;

Front. cal. p. 10. 11. '& le P. Fronto ne craint point d'en parler comme d'une choſe conſtante

Boll. § 23. 'Un Ambroiſe qui a travaillé avec le plus de ſoin ſur l'hiſtoire de la ville de Nole, n'y a point trouvé ce lieu.

§ 24. Act. M. p. 256. 'Ainſi on peut dire qu'on y a mis le tombeau de S. Felix de Nole, ou parcequ'on l'a confondu avec quelque autre Saint de meſme nom qui aura ſouffert à Rome, ou parceque celui de Nole eſtoit particulierement honoré à Rome au lieu qui portoit ce nom, ce que le calendrier Romain & les Sacramentaires donnent ſujet de croire, y ayant peu d'apparence que le S. Felix honoré le 14 de janvier, ſoit autre que celui de Nole: 'le titre de Confeſſeur que luy donne le calendrier d'Allatius, [a] & tous les Sacramentaires, [y convient fort bien. Car je ne croy pas qu'il y ait de S. Felix Confeſſeur celebre à Rome: & il faudroit encore qu'on en fiſt la feſte le 14 de janvier.] 'Ainſi l'egliſe de S. Felix à Rome *in Pineis*, ou *in Pincis* comme le P. Fronto ſoûtient qu'il faut tojours lire, rebaſtie par Adrien I. vers l'an 772, [eſtoit de celui de Nole.

All. conf. p. 1487. [a] Sacr. n. p. 37.

Fronto cal. p. 11.

Pour la page 234.

NOTE V.

Pourquoi nous ne le qualifions que Confeſſeur.

[Nous marquons dans le texte que S. Paulin donne ordinairement à S. Felix le titre de Confeſſeur, & quelquefois celui de Martyr, mais avec reſtriction.]

Aug. cur. m. c. 16. t. 4. p. 293. a. b. 'S. Auguſtin ne l'appelle auſſi que Confeſſeur. [Le Preſtre Marcel, & Bede ſoit dans l'hiſtoire qu'il en fait, ſoit dans ſon martyrologe, ne luy donnent point d'autre titre.]

Sacr. p. 18. Thom. p. 142. 'Le Sacramentaire de S. Gregoire, & le miſſel de Thomaſius, font la meſme choſe dans le titre & dans les prieres.

Boll. 14. jan. p. 937. § 1. 2. 'Les martyrologes luy donnent auſſi pour la plûpart le titre de Confeſſeur,

All. conf. p. 1487. 'ce que fait auſſi le calendrier d'Allatius. [Divers breviaires au contraire le celebrent comme Martyr, en quoy ils ſuivent S. Gregoire de Tours qui en parle parmi les Martyrs, & luy donne ſouvent ce titre.

Flor. p. 252. 'Quelques exemplaires du martyrologe de Saint Jerome marquent auſſi [non ſa mort, *depoſitionem*, comme ils font ordinairement pour les Confeſſeurs,] mais ſa paſſion & ſes ſouffrances. [Dans les derniers breviaires on a cru ſe devoir contenter du titre de Confeſſeur, pour ſuivre la regle commune & l'uſage de l'antiquité: à quoy nous avons cru nous devoir auſſi conformer.]

Pour la page 236.

NOTE VI.

S'il y a eu à Nole un S. Felix Eveſque & Martyr.

Bar. 15. nov. b. 'Uſuard, adon, & d'autres martyrologes, marquent le 15 de novembre à Nole un S. Felix Eveſque, qui dés l'age de 15 ans s'eſtoit rendu illuſtre par ſes miracles, & enſuite eſté couronné du

martyre avec 39 autres ſous le juge Mar-
Ugh. t.6. p. 286.c.d. cien. 'Ughellus en fait le premier Eveſque de Nole, luy fait convertir preſque toute la ville enſuite d'un miracle tres peu probable, dit qu'il fut demandé pour Eveſque par les cris du peuple en l'an 254, lorſqu'il n'avoit encore que 23 ans qu'il fut martyrizé en 259 ſous Valerien, qu'Helpide Preſtre cacha ſon corps dans un puits, ſur lequel on baſtit premierement une petite chapelle, & puis l'egliſe cathedrale. Ainſi ce ſera de ce S. Felix que l'on garde aujourd'hui le corps dans cette egliſe.

[J'avoue encore une fois la peine que j'ay de me perſuader que s'il y euſt eu à Nole deux Felix celebres à la fin du IV. ſiecle, S. Paulin n'en euſt rien marqué, ſurtout ſi le moins celebre euſt eſté un Martyr, & le premier Eveſque de la ville. Je ne crains pas d'aſſurer que S. Auguſtin n'en ſavoit rien, & qu'on ne le ſavoit
Anal. t.3. p. 401. pas non plus à Carthage,] 'puiſque le calendrier de cette Egliſe pour diſtinguer S. Felix honoré le 14 de janvier, des autres de meſme nom, ſe contente de le
Boll. 14. jan. p. 938. §5. ſurnommer Saint Felix de Nole. 'On a donné à ce Saint & le titre de Martyr, & la qualité d'Eveſque: [aprés quoy il a eſté bien aiſé à la tradition populaire de faire le reſte. Le temps où on met l'Eveſque eſt celui meſme où apparemment le Preſtre a vécu. Le 15 novembre peut eſtre le jour qu'on aura dedié quelqu'une de ſes egliſes, ou qu'on aura peut-eſtre eſté obligé d'apporter ſon corps à la cathedrale à cauſe des ravages des Lombars.]
Ugh. t.6. p. 282. 283. 'Car Ughellus qui parle aſſez de l'ancienne egliſe de S. Felix, & qui marque divers Saints dont il dit que les corps y ſont ou y peuvent eſtre, ne dit point qu'on y honore S. Felix meſme dont elle
p. 282. c. porte le nom. 'Il aſſure que la vraie Croix donné par S.te Melanie à S. Paulin, a eſté tranſportée de là à la cathedrale.
'Adon & d'autres raportent au grand S. Felix [ce qu'on dit de l'Eveſque,] qu'il fut enterré par le Preſtre Helpide. Boll. p. 938. §. 7. 9. 11.

'Ce qu'on dit d'un S. Felix martyrizé à Nole le 27 de juillet avec S.te Julie & S.te Juconde, n'eſt fondé par Baronius que ſur le [faux] Bede, & ſur quelques manuſcrits. 'Ferrarius n'en a pu rien apprendre à Nole: [Et neanmoins il pourroit plus aiſément y avoir eu un ſecond S. Felix à Nole, mais qui auroit eſté peu connu.] Car on voit par les martyrologes de S. Jerome, & par d'autres fort anciens, que S.te Julie & S.te Seconde ſont des martyres de Nicomedie; & que pour S. Felix, c'eſt la feſte de ſon ordination. Ils portent *de ordinatione epiſcopatus*. [Et je ne ſçay ſi cela pourroit autoriſer celui que l'on fait Eveſque, & qui cependant n'eſt point marqué ailleurs dans ces martyrologes: ou bien ſi c'eſt qu'on ait confondu la preſtriſe du grand S. Felix, peut-eſtre à cauſe du mot de *ſacerdos* dont ſe ſera ſervi quelque auteur plus ancien, que les autres auront mal entendu; eſtant en effet fort rare qu'on celebre l'ordination d'un Preſtre. Mais l'Egliſe de Nole avoit ſujet de rendre à S. Felix des honneurs tout particuliers.] Bar. 27. jul. c. Florent. p. 683.

'On pretend encore que Saint Felix Eveſque de Thibare en Afrique, a eſté martyrizé à Nole [le 14 de janvier; quoiqu'il ait ſouffert à Venouſe le 30 d'aouſt. *Voſſon titre note* 1. Cela autoriſe aſſez] 'Ambroiſe Leon, qui dans l'hiſtoire de la ville de Nole ſa patrie, dit que le ſeul S. Felix Preſtre & Confeſſeur a fait tellement honorer à Nole les autres Saints de meſme nom, qu'on croit qu'ils en ſont tous. [Ainſi il ſemble que cet auteur n'ait reconnu à Nole qu'un ſeul Saint Felix: & perſonne ne ſeroit plus croyable en cela que luy.] Boll. 14. jan. p. 938. §. 5. p. 937. §. 5.

NOTES SUR SAINT DENYS D'ALEXANDRIE.

Pour la page 243. § 1.

NOTE I.

Qu'il peut avoir eu des enfans.

[CE qui donne lieu de croire que Saint Denys a eſté marié,]c'eſt qu'il dedie ſes livres touchant la nature à Timothée, τῷ παιδὶ, c'eſt à dire qui eſtoit ſon fils, ou bien qui eſtoit encore enfant. [Mais quelle apparence qu'un ſaint Eveſque comme luy s'amuſaſt à dedier à un enfant un ouvrage de cette matiere,]où l'on voit par ce qui nous en reſte, qu'il pretendoit refuter toutes les fauſſes opinions des philoſophes ſur la nature? Il eſt dit en un autre endroit, qu'il ſortit de chez luy αὐτός τε καὶ οἱ παῖδες &c. & dans la ſuite il eſt parlé de Timothée, [qui aſſurément n'eſtoit point alors un enfant, quoique ce fuſt dans la ſeconde année de l'epiſcopat du Saint.]'Muſculus & Chriſtophorſon ont traduit *liberi*, ſes enfans. M.r Valois a mieux aimé prendre un autre ſens: [Car παῖδες dans le dernier endroit peut ſignifier ſes ſerviteurs. Timothée à qui il adreſſoit ſon ouvrage ſur la nature, eſtoit ſans doute auſſi peu un ſimple ſerviteur, qu'un enfant. Mais le παῖδες de l'autre endroit pourroit ne ſe pas raporter à luy.]

Euſ.l.7. c.26. p.277.b.

n.p.154.a. d.

prep.l.14. c. 23.27.p.772. 784.

hiſt.l.6.c.40. p.235.c.

d.

n.p.130.a. b. 254.a.d.

Pour la page 247. § 3.

NOTE II.

Qu'il a écrit une lettre à Domice ſous Dece, & une autre ſous Valerien.

[Dans le recit de la priſe de S. Denys & de ſa delivrance ſous Dece nous joignons la lettre à Domice & à Didyme avec la réponſe à Germain.]'Il eſt vray qu'Euſebe raporte la lettre à Domice à la perſecution de Valerien: & Baronius fait la meſme choſe. [Neanmoins outre qu'il faudroit dire que Dieu a fait deux fois un meſme miracle en faveur d'un meſme Saint; ſous Valerien ſelon cette lettre,]& ſous Dece ſelon la lettre ou la réponſe à Germain, [ce qui eſt difficile à croire;]les circonſtances raportées dans ces deux lettres ſont trop ſemblables, pour ne pas juger que ce n'eſt qu'un meſme evenement: Et cela eſt particulierement viſible dans les noms de ceux qui ſont marquez dans ces deux endroits comme les compagnons de S. Denys: au lieu que ceux qui l'accompagnoient dans ſon exil ſous Valerien, eſtoient des perſonnes toutes differentes, n'y ayant que Saint Fauſte qui ſoit commun à l'une & à l'autre perſecution,

Euſ.l.6. c.42. p.235.

n.p.149.r.b.c.

'On peut ajouter à cela que Maxime, Fauſte, Euſebe, & Queremon, ayant eſté bannis juridiquement avec Saint Denys ſous Valerien, [ils n'euſſent eu garde de retourner à Alexandrie,]'comme la lettre à Domice témoigne qu'ils avoient fait, 'puiſqu'ils ſe fuſſent mis en danger d'eſtre punis non comme Chrétiens, mais comme violateurs des loix, dit S. Cyprien en reprenant ceux qui faiſoient la meſme choſe en Afrique.

l.7.c.11. p. 257.258.

p.261.a.

Cyp.ep.7.p. 21.1.

[Tout ce qui peut favoriſer le ſentiment qu'Euſebe & Baronius paroiſſent avoir ſuivi,]'c'eſt que dans cette lettre à Domice, il eſt parlé des Diacres qui avoient eſté emportez par la maladie ['c'eſt à dire par la peſte, laquelle on ne met ordinairement que ſous Gallus. Mais outre que la choſe paroiſt aſſez certaine, pour nous faire dire ſur l'autorité de ce paſſage, que la peſte eſtoit commencée dés le temps de Dece, le traité De la loüange du martyre à Moyſe & Maxime, nous montre qu'elle avoit

Euſ.p.261.a.

Euſ.l.7. c.11. p.260.b.

Bar.260. § 27.

déja fait de grands ravages dans l'Occident dés la premiere année de cet Empereur, c'eſt à dire dés l'an 250. Car ſi quelques uns pretendent que ce traité eſt ſuppoſé, ils le pretendent ſans preuve. *V. Saint Cyprien* § 17 *note* 14. Et on ne peut douter que l'Egypte n'ait eſté attaquée de la peſte avant l'Occident, puiſque la peſte venoit de l'Ethiopie, [a] & que l'Egypte en fut infectée plus que toutes les autres provinces de l'Empire.

Euſ.chr. an. 251. a Hier. ib.

Euſ.p.p.149. 1.c.d.

Il ne faut pas oublier meſme qu'au lieu de *νόσω la maladie*, qui eſt dans l'epiſtre à Domice, Rufin a lu *νήσω dans l'isle*, comme marquant que ces Diacres eſtoient morts dans une isle où ils avoient eſté releguez pour la foy: [ce qui pourroit n'eſtre pas improbable.] Neanmoins M.r Valois croit que *νόσω* eſt meilleur, & qu'Euſebe parle aſſurément de la peſte, qu'on voit avoir effectivement emporté quelques Diacres à Alexandrie.

l.7.c.22.p. 269.b.

Euſebe marque dans la ſuite une lettre paſcale de S. Denys écrite ſous Valerien à Domice & à Didyme; & M.r Valois qui ſuppoſe que c'eſt la meſme lettre, dit qu'Euſebe ſe trompe encore en cet endroit de la mettre ſous Valerien, puiſqu'elle eſt écrite ſous Dece.

c.10.p.256.b.

n.p.151.1.c.

Du P.p.512.

Mais pourquoi S. Denys n'aura t-il pu écrire deux fois, comme le croit M.r du Pin, à Domice & à Didyme, [qui apparemment eſtoient deux freres, ou deux autres perſonnes unies d'amitié & de demeure? Le ſujet d'une lettre paſcale convient aſſez peu à celle qu'il leur écrivit ſous Dece,] pour ſatisfaire à la priere qu'ils luy avoient faite de leur mander de ſes nouvelles. Saint Jerome marque une lettre à Domice, ou Denys comme il l'appelle, & à Didyme, qu'il diſtingue des lettres paſcales.

Euſ.l.7.c.11. p.260.d.

Hier.v.ill.c. 69.p.291.a.

NOTE III.

Pour la page 247. § 3.

Qu'on le vouloit mener en exil à Tapoſiris.

Euſ.l.6.c.40. p.245.d.

On ne voit pas bien dans Euſebe ſi S. Denys fut mené à Tapoſiris le jour qu'il fut pris, pour eſtre enſuite conduit plus loin, ou ſi on le mena coucher en quelque lieu qui n'eſt pas nommé, pour eſtre mené de là à Tapoſiris, comme au lieu deſtiné pour ſon exil. Selon le premier ſens, ce fut à Tapoſiris que les payſans vinrent l'arracher d'entre les mains des ſoldats, comme l'a cru M.r Valois. [Mais comme il fut pris le ſoir, & delivré dés la nuit ſuivante, je ne ſçay ſi on peut mettre Tapoſiris ſi prés d'Alexandrie.] Ptolemée n'en met qu'une qui eſt dans la Mareote. [a] Strabon & Eſtienne le geographe en mettent deux: mais il paroiſt par Strabon que celle meſme qui eſtoit le plus prés d'Alexandrie, en eſtoit encore trop eloignée pour croire que Saint Denys y fuſt couché alors, [Ainſi on le menoit apparemment en exil à celle de la Mareote:] Et il eſt viſible en effet que le Saint eſtoit de ce coſté là lorſqu'on le vint delivrer.

n.p.130.2.d.

Ptol.l.4.c.5. p.118. a Strab.l.17. p.799.c.800. d. Steph.p. 634.642.

Euſ.l.7.c.11. p.260.d.

NOTE IV.

Pour la page 250. § 4.

Sur le martyre de Saint Julien.

Euſebe dit que S. Julien & S. Eune *κατεκάησαν ἀσβίῳ πυρὶ*, ce que nous expliquons d'un grand feu, comme ont fait M.r Valois, [M.r Couſin, & M.r Fleuri *p.* 239.] M.r Valois remarque neanmoins que cette expreſſion peut auſſi ſignifier qu'ils furent brulez dans de la chaux vive. Nicephore & les Ménées l'ont pris en ce ſens. Les Martyrs de la Maſſe blanche en Afrique moururent de meſme ſelon Prudence. [Je ne ſcay pourquoi Rufin ne parle ni de feu ni de chaux,] & dit que les deux Saints rendirent l'ame au milieu des fouets.

Euſ.l.6.c.41. p.239.a.

n.p.131.2.b.

Prud.de M.13. p.148.

Ruf.l.6.c.31. p.113.1.

NOTE V.

Pour la page 251. § 4.

Sur Saint Epimaque.

S'il eſt vray que S. Epimaque tranſferé à Conſtantinople ſelon les Grecs, ſoit celui qui ſouffrit à Alexandrie ſous

Bar.12.dec.b.

Dece comme le croit Baronius, [il n'y
Ado, 12. may. a pas moyen de ſoûtenir] ce qu'on lit dans Adon, que S. Epimaque d'Alexandrie eſt celui dont les reliques eſtoient à Rome dés le temps de Julien l'apoſtat, & auprés duquel on mit alors le corps
Boll. ib. p. 552. a. b. de S. Gordien. Auſſi cela ne ſe trouve point dans pluſieurs manuſcrits d'Adon, & on ne l'a mis dans le breviaire
p. 551. e. Romain que depuis Pie V. On trouve meſme dans des auteurs, que ce S. Epimaque de Rome y avoit ſouffert ſous Julien l'apoſtat. [Mais il vaut mieux avouer qu'en tout cela nous ne voyons rien
551. a. d'aſſuré.] S. Epimaque eſt joint avec S. Gordien dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 88, dans Bede, Uſuard, Notker, & pluſieurs autres.

[Surius raporte le 31 d'octobre des actes d'un S. Epimaque martyrizé auſſi à Alexandrie, mais qui du reſte n'a rien de commun avec le precedent, ſoit que c'en ſoit un autre, ſoit que ces actes raAll. d. Sim. p. 124. portent mal ſon hiſtoire.] Car en effet ils ſont de Metaphraſte, [& ne valent
Men. p. 396 Ugh. t. 6. p. 1118 b. c. rien dutout.] Les Grecs font de ce S. Epimaque le 30 ou 31 d'octobre.
Euſ. l. 6. c. 41. p. 239. b. Le martyre de S. Epimaque qui ſouffrit avec S. Alexandre ſous Dece, eſt exprimé dans le grec de S. Denys preſque dans les meſmes termes que celui de Saint Julien, πυρὶ παραβύσῳ δικάζονται.
Ruf. l. 6. c. 31. p. 233. b. Et Rufin traduit auſſi *ignibus tradi jubentur* [ce que M.r Fleuri a ſuivi *p.* 239. Neanmoins M.r Valois & M.r Couſin l'entendent de la chaux vive; & je ne voy pas que δικάζονται ſe puiſſe dire du feu.]

Pour la page 270. § 12.

NOTE VI.

Sur la confeſſion de S. Denys.

Ado, 17. nov. Adon raporte que S. Denys eſtant devant le juge, uſa de ces paroles, *Quid infectando laboratis? Caput meum pro quo magnopere fatigamini, avulſum cervicibus ſumite, & donum magnum ad tyrannum & Imperatorem veſtrum*
Bar. 260. § 30. *ferte*. Outre qu'on ne ſçait point d'où Adon a pris ces paroles, [ce qui leur oſte toute autorité; elles ne paroiſſent pas conformes à l'eſprit de S. Denys, qui parlant des Empereurs, non ſeulement declare qu'il prie continuellement pour eux, mais ne craint pas meſme de les appeller θεοφιλεστάτους, *tres aimez de Dieu*.]

Euſ. l. 7. c. 11. p. 28 b. c. Dans ce qu'Euſebe ou plutoſt S. Denys meſme raporte des actes de ſa confeſſion, on ne trouve point ce qu'il dit
a 257. d. quelques lignes plus haut, qu'il avoit repondu: Qu'il ne ceſſeroit jamais
p. 258. c. d'eſtre Chrétien &c. Mais c'eſt la concluſion que le juge meſme tira de ſes réponſes. [Ainſi il le dit pour le ſens, s'il ne le dit pas en termes formels. Mais eſt-il certain que le greffier écrivoit abſolument tout ce qui ſe diſoit? Quand cela ſeroit, le Saint peut n'avoir pas voulu tout mettre; & il ne raporte rien de ce qui regarde les compagnons de ſa confeſſion.]
Ruf. l. 7. c. 10. p. 119. b. Rufin dans ſa traduction reduit meſme toute la confeſſion du Saint à deux ou trois lignes, [jugeant ces paroles du Saint Eſprit moins dignes de ſon hiſtoire, que des miracles omis par Euſebe.]

NOTE VII.

Pour la page 276. § 14.

Que la lettre à Hermammon eſt écrite vers juillet 262.

Euſ. l. 7. c. 23. p. 270. c. Saint Denys écrivit à Hermammon dans la 9.e année de Gallien, τῷ ἐνάτῳ ἔτει δι' ἀνύσεως, [& ainſi avant la fin d'aouſt 262. Il ſemble qu'on puiſſe dire que ç'ait eſté quelque temps avant Paſque, à cauſe] de ces paroles qu'Euſebe en cite, ἐν ᾧ ἐμοῦ ἑορτάσωμεν. Mais nous avons déja une au-
c. 21. p. 268. c. tre lettre paſcale pour l'an 262, adreſſée à Hierax; [& ainſi nous ne pourrions dire que celle à Hermammon eſt encore une lettre paſcale, ſans ruiner] ce que nous
n. p. 151. 1. b. ſuppoſons avec M.r Valois, que chaque lettre paſcale eſt la marque d'une nouvelle année: [& nous n'avons point de raiſon de nous departir de cette regle ſi favorable pour la chronologie & l'hiſtoire de noſtre Saint. Car cet en-

droit n'en peut eſtre une preuve ſuffiſante, puiſque cet ἱορτάσωμεν peut eſtre une exhortation generale à ſe rejouir, & à benir Dieu de la paix qu'il donnoit enfin à l'Egypte. Auſſi Euſebe ne met point dutout la lettre à Hermammon au nombre des lettres paſcales.

Que ſi nous conſiderons que Macrien n'a eſté fait Empereur qu'en 261, qu'il a regné plus d'un an, que Quietus ſon fils ne fut tué qu'aprés que la nouvelle de la mort de ſon pere apportée de l'Illyrie, eut donné le loiſir à Odenat de ſolliciter ſes partiſans à le tuer, comme nous l'avons montré ſur Gallien § 10, par les hiſtoriens du temps; & qu'aprés tout cela la paix avoit eſté rétablie, & Gallien reconnu univerſellement, comme nous l'apprenons de la lettre meſme à Hermammon; on verra bien que S. Denys ne l'a pu écrire qu'aſſez long-temps aprés Paſque, & à la fin de la neuvieme année de Gallien, comme le mot de δεκάτου le marque naturellement, c'eſt à dire vers le mois de juillet ou d'aouſt.]

Pour la page 285. § 17.

NOTE VIII.

S'il faut rejetter la lettre du Saint à Paul de Samoſates.

Fuſ.n.p.155. 156.

'M.r Valois ſoûtient que ce que nous avons dans la bibliotheque des Peres ſous le nom de S. Denys d'Alexandrie contre Paul de Samoſates, ſa lettre à Paul, les dix objections de Paul, & la réponſe à ces objections, ne ſont que des pieces fauſſes & ſuppoſées. 'M.r Cotelier ſemble auſſi en douter, lorſqu'il cite l'auteur des réponſes aux queſtions de Paul, qu'on croit eſtre S. Denys d'Alexandrie. [Baronius les reçoit, & aprés luy l'auteur de la table hiſtorique ſur l'office du S. Sacrement p. 497, & le P. Labbe dans ſon traité des auteurs eccleſiaſtiques, t. 1. p. 258. Depuis meſme la publication du ſentiment de M.r Valois,] 'le P. Garnier ne croit pas qu'on les puiſſe raiſonnablement conteſter, quoiqu'il trouve beaucoup de difficulté à les accorder avec ce que d'autres ont dit des erreurs de Paul. 'Bullus les emploie ſouvent comme un ouvrage certain & indubitable de S. Denys, 'qui y parle, dit-il, divinement de la divinité de J. C. 'Il s'eleve meſme avec beaucoup de force contre Sandius qui les rejette: mais il eſt vray que c'eſt en ſuppoſant que c'eſt la lettre dont Euſebe & Saint Jerome ont parlé aprés le Concile d'Antioche; [en quoy il ſe trompe, au moins pour la lettre. Je ne ſçay auſſi pourquoi il ne s'objecte point les notes de M.r Valois, qu'il ne manque pas de citer en d'autres endroits.

Bull. p. 183. &c. p. 244. p. 245. 246.

Pour les raiſons que M.r Valois,]'& M.r du Pin qui l'a ſuivi, ſans vouloir neanmoins rien aſſurer, ont eues de conteſter ces pieces, 'c'eſt qu'ils trouvent que le ſtyle en eſt different de celui de S. Denys. [C'eſt ce qu'il faudroit examiner avec plus de ſoin que nous n'avons pu faire; & je ne ſçay meſme ſi cet examen ſeroit aiſé, vu le peu qui nous reſte des ouvrages de ce Saint.]

Du Pin. p. 516. Ib. Euſ. n. p. 156. 1. 2.

'Ils alleguent encore ce que dit le Concile d'Antioche, [a] que S. Denys ayant eſté prié de ſe trouver en cette ville, écrivit à l'Egliſe, ſans meſme daigner ſaluer Paul. [Mais il peut luy avoir écrit d'abord tant qu'il a eu quelque eſperance de le ramener à la verité, & ne luy avoir pas écrit dans le temps du Concile, parcequ'il le voyoit trop endurci dans ſon erreur.] 'Theodoret dit qu'il luy fit ſur ſon erreur les remontrances qu'il devoit. [Il faut donc dire qu'il luy a écrit, & qu'ainſi il n'eſt pas vray] 'que ces pieces ne ſont citées par aucun ancien, & ont eſté inconnuës avant Turrien; [ce qui ſeroit une raiſon conſiderable, non pour les rejetter abſolument, mais pour en demander de plus grandes preuves.

Euſ. n. p. 155. a. d. [a] l. 7. c. 30. p. 279. d. Thdrt. h. l. 2. c. 8. p. 222. c. Du Pin. p. 516.

L'objection qu'on tire du Concile peut ne regarder meſme que la lettre à Paul. Car pour la réponſe aux ob-

Cotel. ap. n. p. 46. d.

Blerc. t. 2. p. 303. 1.

jections, elle parle d'ordinaire de Paul comme ne s'adreſſant point à luy, & elle ne le marque que par le titre de *Samoſatenien*: de ſorte que ſi elle luy parle quelquefois, on voit bien que ce n'eſt point par honneur: mais comme on a accoutumé de parler à ceux que l'on combat. Ainſi cette piece qui eſt beaucoup plus longue que l'autre, pourroit avoir fait partie de la lettre marquée par le Concile d'Antioche, ou y avoir eſté jointe.

p.516. 'Mr du Pin remarque que la lettre approuve le mot de Conſubſtantiel: [Mais il eſt certain par S. Athanaſe que Dio. in Paul. p.277.b. S. Denys l'a approuvé.] 'Elle dit que les Peres s'en eſtoient ſervis. [Cela eſt certain de Saint Denys Pape, qui ſe pouvoit bien conter entre les Peres, quoiqu'il fuſt encore vivant, ſurtout eſtant appuyé par tout un Concile: & nous n'avons pas de preuve que deux ou trois autres ne s'en fuſſent pas ſervis auſſi, ce qui ſuffit pour ce que dit la lettre: car elle ne porte point qu'on s'en fuſt ſervi Ath. de ſyn. p.918.C. communément.] 'Avant meſme l'écrit du Pape Saint Denys, on s'eſtoit plaint que celui d'Alexandrie ne diſoit point que le Fils fuſt conſubſtantiel. [C'eſtoit donc un terme déja connu, & meſme autoriſé dans l'Egliſe. Que ſi le Concile d'Antioche jugea cinq ou ſix ans aprés, qu'il eſtoit moins propre pour combatre l'hereſie de Paul, cela n'empeſche pas certainement que Saint Denys n'ait pu l'employer. Car ſi l'on pretendoit que ce Concile n'auroit pas rejetté un terme autoriſé par ce Saint, il faudroit donc rejetter auſſi & ſon apologie à S. Denys Pape, & l'écrit de ce Pape pour lequel le Concile d'Antioche qui luy adreſſa ſa lettre contre Paul, ne devoit pas avoir moins de reſpect.

Ce qui peut faire plus de peine, c'eſt de ce que S. Athanaſe ayant à juſtifier la foy de S. Denys contre ceux qui pretendoient qu'il avoit eſté dans les ſentimens des Ariens, ne ſe ſert point ni de cet endroit de la lettre à Paul, ni de pluſieurs autres qu'on y trouve tres exprés ſur la divinité de J.C, & que Bullus n'a pas oublié de citer. Je ne ſçay s'il ſuffiroit de répondre que S. Athanaſe n'a pas vu tous les écrits de Saint Denys qui eſtoient en fort grand nombre; que lorſqu'il fit l'apologie de S. Denys, il eſtoit peut-eſtre caché en un lieu où il trouvoit peu de livres: & qu'enfin on ne ſe ſouvient pas toujours de ce qu'on a vu, comme on en a des exemples dans S. Auguſtin, à l'égard des paſſages de l'Evangile les plus communs. *V. la note 3 ſur S. Jean Baptiſte.*

On peut encore faire une objection] 'ſur ce que S. Baſile accuſe S. Denys de Baſ. ep. 41. p. 61. a. s'eſtre ſervi de termes indignes de la divinité du S. Eſprit, & de l'avoir mis au rang des creatures; 'au lieu que l'auteur Dio. in Paul. p.277.d|284. b.c|289.b| 290.b|301. b. de la lettre à Paul, & des réponſes aux objections, en atteſte ſouvent la divinité. [Neanmoins comme tous ceux qui reconnoiſſent S. Denys pour Saint, c'eſt à dire tous les enfans de l'Egliſe, reconnoiſſent ſans difficulté qu'il n'a pas eu des ſentimens heretiques ſur un point ſi important, quoique ſes expreſſions fuſſent quelquefois un peu dures; pourquoi ne voudrions nous pas qu'il ait exprimé d'autres fois clairement ce qu'il croyoit;] 'S. Baſile juge en effet qu'il a Baſ. ep. 41. p. 60. C. plutoſt manqué dans les expreſſions que dans la croyance. 'Et il raporte quelques de Sp. c. 29. p. 318. paſſages de luy pour cet article de noſtre foy. [Il ne cite pas ceux de la lettre à Paul: mais il eſt fort aiſé qu'il ne l'ait pas vuë.

Ce ſeroit une grande raiſon de rejetter ces pieces, ſi ce qu'elles diſent de Paul de Samoſates eſtoit contraire à S. Athanaſe, & aux autres anciens auteurs.] 'Mais le P. Garnier trouve bien Merc. p. 309. moyen de les accorder: [& on verra ſur le titre de Paul que cela n'eſt pas difficile. Ainſi ce qui eſt de plus contraire à l'autorité de ces pieces, c'eſt qu'il ne paroiſt point qu'elles aient eſté connues de S. Athanaſe. S'il eſt vray que le ſtyle

de S. Denys en ſoit fort different, il faut dire qu'elles ne ſont pas de luy. C'eſt ce qu'il faudroit donc bien examiner. Mais nous n'avons pas cru les devoir rejetter ni ſur cette raiſon, dont nous ne voyons pas la verité, ni ſur l'autre qui n'eſt pas ſans réponſe.

La table d'Aubertin cite deux endroits de Saint Denys contre Paul de Samoſates: mais toutes les deux citations ſont fauſſes.]

Pour la page 285 § 17.

NOTE IX.

Du temps de ſa mort, & de celle de Maxime ſon ſucceſſeur: Durée de leur epiſcopat.

Euſ.l.6.c.35. p.232.

'Euſebe fait ſucceder S. Denys à Heracle, [mort comme nous croyons, le 4 ou 5 decembre 247, ſans dire qu'il y ait eu entre deux un an de vacance, comme le marque la chronique Orientale.]

Chr.a.p.235. a.

'Tous les exemplaires de la chronique de Saint Jerome le font commencer en 248. [Et il y a bien de l'apparence qu'il eſtoit déja Eveſque lorſque S.te Apolline, & les autres dont il fait l'hiſtoire dans une de ſes lettres, ſouffrirent le martyre, c'eſt à dire au pluſtard dés le commencement de 249.]

l.7.c.28.p. 278.c.

'Euſebe luy donne 17 ans d'epiſcopat, & met ſa mort en la 12.e année de Gallien, [c'eſt à dire en 264 ou 265. Il la met dans ſa chronique en 264.]

Euty.p.384. a Ded.pont. p.67. Chr.ori.p. 225.

'Eutyque luy donne auſſi 17 ans: [a] & tous les auteurs Grecs & Latins conviennent de ce nombre. 'Il n'y a que la chronique Orientale qui conte 19 ans & 281 jours, ſans meſme y comprendre l'année de vacance. Car ſon epiſcopat & celui d'Heracle ne faiſant enſemble que 35 ans & 337 jours; cette chronique met de puis la mort de Demetre juſqu'à celle de S. Denys, 36 ans & 335 jours [donnant ainſi un an moins deux jours à la vacance:] de ſorte que Saint Denys aura dû eſtre ordonné le 3 de decembre 248, & gouverner juſqu'au 31 aouſt 268, ou juſqu'au 10 de ſeptembre, s'il n'y a point de faute dans ce que cette chronique met ſa mort le 13.e jour de l'année: & la ſuite de l'hiſtoire s'y accorde mieux.

Nous ne ſaurions croire qu'Euſebe ſe ſoit trompé de quatre ans dans une choſe ſi proche de luy, ſurtout puiſque Gallien eſtoit mort dés le mois de mars de la meſme année 268. Ainſi nous aimons mieux croire qu'il y a faute dans les 19 ans de la chronique Orientale. On la peut ſuivre pour le jour, & mettre ainſi la mort de S. Denys le 31 aouſt ou le 10 ſeptembre 264, ou 265. Car quoique la fin d'aouſt 265, appartienne proprement à la 13.e année de Gallien, neanmoins Euſebe a pu étendre la 12 juſqu'à la fin de 265, & ſi Saint Denys n'a eſté fait Eveſque que le 3 decembre 248, comme il eſt entré dans la 17.e année de ſon epiſcopat, il ne ſera mort qu'en 265. Mais on peut dire ou que la vacance d'un an miſe aprés la mort d'Heracle n'eſt pas fort aſſurée, ou qu'Euſebe qui ne la marque pas, la comprend dans les 17 ans de l'epiſcopat de Saint Denys: ce que les autres auront ſuivi: & en ce cas il vaut mieux mettre ſa mort en 264, comme la met la chronique d'Euſebe & de Saint Jerome. Les lettres paſcales marquées par Euſebe depuis la perſecution de Valerien, ne nous menent en effet que juſqu'à l'an 264. Et il eſt plus aiſé d'accorder avec cette epoque le temps de Maxime ſon ſucceſſeur.

p.115.

'La chronique Orientale ne donne à ce Maxime que 12 ans & 211 jours.

Euſ.l.7.c.32. p.289.c. a Ded.pont. p.73.

'Mais Euſebe luy donne 18 ans dans ſon hiſtoire [a] & dans ſa chronique, ce qu'Eutyque fait auſſi p.392, & on trouve la meſme choſe dans les autres chronologiſtes, meſme dans la chronique de Nicephore ſelon un manuſcrit. [Ces 18 ans commencez à la fin de 264, n'auront pas neanmoins eſté entiers, puiſque S. Jerome dans ſa chronique les termine en 281. La chronique Orientale met ſa

mort le dimanche 14 de Bermude ou Pharmouthi, c'eſt à dire le 9 d'avril, qui ſe rencontre le dimanche en 282. Ainſi je penſe qu'on peut croire que c'eſt effectivement le jour de ſa mort, & donner à ſon epiſcopat 17 ans, & 211 jours à conter du 11 ſeptembre 264. Mais ſi nous ne commençons ſon epiſcopat qu'en 265, il en faudra retrancher une année contre l'autorité d'Euſebe.

p.73. 'Dodwel met auſſi la mort de Maxime au commencement de 282, & luy trouve ſes 18 ans entiers, 'parcequ'il met

p.70-72. la mort de S. Denys dés mars ou avril 264, qui n'eſt comme il l'avoue que la 11e année de Gallien. Ainſi il eſt contraire à Euſebe, & il n'allegue cependant pour ſon opinion qu'une longue ſuite de conjectures, [comme cela luy eſt ordinaire, ſans aucune raiſon ſolide. Il n'a pas vu la chronique Orientale : au moins je ne voy point qu'il la cite.]

Pour la page 287 § 18.

NOTE X.

Table des écrits de S. Denys.

Ce qui nous reſte aujourd'hui des écrits de S. Denys d'Alexandrie, ſont ſa lettre à Paul de Samoſates, & la refutation de ſes dix queſtions; ſi ces pieces ſont de luy; *dans la Bibliotheque des Peres, t.11.*

L'epiſtre canonique à Baſilide, *Ibid. & dans Zonare ſur les Canons.*

La lettre paſcale, *imprimée à Ingolſtad en l'an 1580.*

La lettre à Novatien, *dans Euſebe l.6. c.45*, bien traduite par S. Jerome, *vir. ill.c.69.*

Divers fragmens de l'écrit contre Germain, *dans Euſebe l.6.c.40.l.7.c.11. p.257-260.*

De la lettre à Fabius d'Antioche, *Ibid. l.6.c.41.42.44.*

De la lettre au Pape Corneille, *Ibid. l.6.c.46.*

De la lettre à Hermammon, *Ibid.l.7. c.1.10.23.*

De la lettre au Pape Eſtienne, *Ibid.c.5.*

De la lettre au Pape Sixte II, *Ibid. c.5.6.*

De la lettre à Philemon, Preſtre de Rome, *Ibid.c.7.*

De la ſeconde lettre à Sixte II, *Ibid. c.8.*

De la lettre à Domice & à Didyme, *Ibid.c.11.*

De la lettre à Hierax, *Ibid.c.21.*

Da la lettre paſcale aux Fideles, *Ibid. c.22.*

De ſon écrit contre Sabellius, *dans Euſebe de Prep.ev.l.7.c.18.19.*

De l'ouvrage contre Nepos, *dans Euſebe l.7.c.24.25.*

De ſon apologie au Pape Denys, *dans l'apologie que S. Athanaſe en a faite; dans ſon livre des Synodes p.918; dans S. Baſile ſur le S. Eſprit, c.29.p.358.*

De ſon ouvrage à Timothée ſur la nature, *dans Euſebe de Prep.ev.l.14.c. 23-27.*

NOTES SUR PAUL DE SAMOSATES.

Pour la page 291.§ 2.

NOTE I.

S'il a jamais attribué une vraie hypoſtaſe au Verbe.

Merc.t.2.p. 309.1. 'LE P. Garnier croit que Paul de Samoſates reconnoiſſoit que le Verbe eſtoit une hypoſtaſe & une perſonne diſtincte du Pere quand il agiſſoit hors de luy, comme dans J.C; ce qu'il fonde ſur ce que 'S. Denys d'Alexandrie luy attribuë d'admettre en J.C. deux hypoſtaſes & deux perſonnes. [Je ne ſçay neanmoins ſi ces paroles nous obligent de dire ce que veut le P. Garnier. Car il ſemble que dans le langage de Paul tout ce qui eſt ſubſtance, accident, perſonne,

Dio.in P.bib. P.t.11.p.273. 274.

p.290.d. ſoit toujours une hypoſtaſe,] *εἰ μὴ γὰρ ὑποστήσῃ*, dit-il, *τὶ ἐρεῖ πῶς αἱ λέγοιτο μορφὴ τοῦ μὴ ὑποστάν*; [ainſi la nature humaine & la divine qu'il reconnoiſſoit dans J.C. de quelque maniere qu'il le fiſt, eſtoient ſelon luy deux hypoſtaſes. Ces deux hypoſtaſes pouvoient encore eſtre ſelon ſon erreur, l'homme, & le Pere agiſſant en luy par ſon Verbe. On peut dire auſſi que S. Denys n'avoit pas encore connu ſon erreur ſur la Trinité; & que voyant qu'il admettoit dans J.C. une union du Verbe avec l'homme, qui n'eſtoit pas hypoſtatique & perſonnelle, il en conclut qu'il admettoit deux hypoſtaſes; dequoy Paul qui cachoit encore cette partie de ſon erreur, ne ſe met pas en peine de le detromper.]

Pour la page 292.§ 2.

NOTE II.

Qu'il n'a point nié que J. C. ne fuſt né d'une Vierge.

Merc.t 2.p. 128.§ 16. 'Ce que dit Marius Mercator, que ſelon Paul de Samoſates J. C. eſtoit né *communiter ut cæteri..... ex utroque parente*, [eſt difficile à accorder avec S. Athanaſe,]'qui dit de luy, *Deum ex Virgine confitetur*: [a]& Paul meſme dit dans ſa 5.e queſtion, *Jeſus eſt né du Saint Eſprit & de la Vierge Marie*. 'Le P. Garnier repond à Saint Athanaſe, qu'il attribue à Paul non ſon expreſſion, mais celle des Catholiques, parcequ'il n'eſtoit alors queſtion que de ſavoir ſi J. C. eſtoit Dieu avant ſa naiſſance, & non quelle eſtoit cette naiſſance. [Je ne ſçay ſi cette réponſe paroiſtra ſolide à bien du monde. Car il eſtoit bien aiſé à S. Athanaſe de mettre *ex Maria*, par où il euſt de meſme evité la queſtion qu'il ne vouloit pas traiter alors, & n'euſt pas fait parler Paul contre ſa penſée.] Le P. Garnier eſt de meſme reduit à dire que Paul dans ſa 5.e queſtion, parle ſelon l'opinion de ſes adverſaires, [ſans que l'endroit donne aucun lieu à une ſolution ſi étrange. Car Paul n'avoit dutout que faire de parler de cela, & ſon raiſonnement euſt toujours eſté le meſme. Il y auroit moins d'abſurdité à dire que Paul ne tomba que depuis dans l'erreur que Mercator luy attribuë, & que S. Athanaſe ne l'a point ſçeu. Mais comme ce dernier a tres peu d'apparence, il vaut mieux croire que Mercator s'eſt trompé en ce point, qui n'eſt appuyé que de luy ſeul.]

Ath.adv.t.1. p.635.C. a Dio.in P.P. 286.b.

Merc.t.2.p. 309.2.

'Theodoret ne dit rien des opinions de Paul, ſinon qu'il ſuivoit celle d'Artemon: '& il nous aſſure qu'Artemon reconnoiſſoit J. C. né de la Vierge? [par où il ruine] 'la regle du P. Garnier, que ceux qui ſont tombez dans les ſentimens des Juifs, comme Paul, nioient ordinairement qu'il fuſt né d'une Vierge.

Thdrt.h.l.2.c. c.8.p.222.c.

c.4.p.220.b.

Merc.t.2.p. 309.2.

Pour la page 295.§ 3.

NOTE III.

Qu' Helene de Tarſe peut avoir preſidé en 264 au Concile d'Antioche.

'Euſebe voulant marquer les plus illuſtres Eveſques du premier Concile d'Antioche contre Paul de Samoſates [en 264,] commence par S. Firmilien. [C'eſt apparemment ce qui a fait croire à M.r Valois que c'eſtoit luy qui avoit preſidé au Concile:] 'Car il le dit par deux fois, mais ſans en alleguer aucune preuve. [Je ne ſçay neanmoins ſi celle-ci priſe de l'ordre qu'Euſebe a mis dans ſa narration, en eſt une bien conſiderable.] 'Car Nicomas d'Icone, qu'Euſebe nomme avant Hymenée de Jeruſalem, 'n'avoit neanmoins ſeance qu'aprés luy & aprés pluſieurs autres, ſelon le rang qu'il tient dans le titre de la lettre ſynodique: '& de plus, nous voyons qu'en 252, Saint Denys d'Alexandrie dit qu'il avoit eſté appellé à un autre Concile d'Antioche par Helene de Tarſe, & ceux qui eſtoient avec luy, par Firmilien &c. & l'on pourroit meſme traduire *par Helene de Tarſe, & par ceux qui eſtoient avec luy, ſavoir Firmilien &c.* [Mais d'une façon ou d'une autre, il eſt aſſez clair qu'Helene avoit droit de preſider avant

Euſ.l.7.c.28. p.278.a.

n.p.255.1.d. 117.2.d.

p.278.a.

c.30.p.279.c.

l.6.c.46.p. 247.d.

avant Firmilien.] 'Auſſi Saint Denys le met encore le premier en deux autres occaſions. 'Et puiſqu'il eſtoit dans le Concile dont nous parlons, [il y a bien de l'apparence qu'il y a preſidé,] 'auſſi bien que dans celui où Paul fut condanné & depoſé depuis la mort de Firmilien. [Auſſi la ſuite d'Euſebe donne lieu de croire qu'il n'a ſongé qu'à marquer les Eveſques les plus conſiderables pour leur perſonne, ſans penſer au rang qu'ils tenoient dans les ſeances.] 'Theodoret a fait la meſme choſe, quoique ſont terme ὑπρόπτιον, [marque moins ſon deſſein que ceux d'Euſebe, μάλιςα διάπρεπον. Et comme le nom de S. Gregoire Thaumaturge eſtoit alors plus celebre que celui de Firmilien,] il ne manque point de le nommer le premier avec ſon frere ; & Firmilien aprés eux.

'Mr du Pin donne une raiſon pour croire que Firmilien a preſidé, qui eſt qu'il differa la condannation de Paul, ſur ce qu'il avoit promis de changer de ſentiment. [Je ne ſçay ſi cela prouve abſolument qu'il preſidaſt. Mais il pourroit avoir preſidé au ſecond Concile,] 'auquel il eſt certain qu'il aſſiſta : [& on ne ſçait pas ſi Helene s'y trouva auſſi. On voit dans le texte § 4, qu'il y a encore d'autres raiſons pour raporter au ſecond Concile l'endroit que cite Mr du Pin.]

NOTE IV.

Que Paul a eſté depoſé dés 269, ou au commencement de 270.

'Quoy que puiſſe dire le P. Pagi pour ſoûtenir qu'Euſebe n'a mis ſous Aurelien que l'expulſion de Paul, & non ſa condannation & ſa depoſition par le Concile d'Antioche, 'je ne voy pas moyen de douter qu'Euſebe n'y mette ce Concile meſme, & que Mr Valois n'ait eu raiſon de ſuivre ce ſens dans ſa traduction. C'eſt uniquement du Concile qu'Euſebe traite lorſqu'il parle de ce qui ſe fit ſous Aurelien. [Car le P. Pagi reconnoiſt que κατ' ὃν en cet endroit, doit s'entendre d'Aurelien, n'y ayant point là de χρόνον auquel on le puiſſe raporter. Que ſi ce qu'Euſebe dit du Concile doit paſſer pour une parentheſe, cette parentheſe tient depuis la page 278 juſqu'à la 282, où il parle de l'expulſion de Paul en ſix lignes, comme d'un fait qu'il n'avoit point dutout eu en vuë juſques alors. Ainſi je penſe que pour le ſens d'Euſebe, ce n'eſt pas une choſe où il y ait à heſiter.

Mais c'eſt ce qui forme une difficulté conſiderable. Car Aurelien n'a commencé à regner qu'au mois d'avril 270, *v. Claude II*,] '& la lettre du Concile eſt adreſſée à S. Denys Pape, [a] qui eſt mort ſelon les meilleurs Pontificaux ſous le Conſulat de Claude & de Paterne à la fin de 269. *V. ſon titre.* 'Mr Valois a vu la difficulté, [& nous voudrions qu'il l'euſt reſoluë, pour n'avoir plus qu'à le ſuivre.] Mais il s'en tire en ſe brouillant, parcequ'il ſuppoſe que le Conſulat de Paterne eſt celui de 270, & de l'année où commence le regne d'Aurelien, [au lieu que c'eſt celui de l'année de devant. Ainſi il nous laiſſe toute la difficulté à reſoudre.]

'Les Eccleſiaſtiques de Conſtantinople afficherent publiquement en [429 ou] 430, un écrit raporté dans les actes du Concile d'Epheſe, où ils montrent que Neſtorius ſuivoit la meſme doctrine que Paul de Samoſates, qui avoit eſté anathematizé par les Eveſques orthodoxes 160 ans auparavant. Cela revient à l'an [269 ou] 270. Et quand l'écrit ſeroit preciſément de l'an 430, comme le dit Mr Valois, [cela n'empeſcheroit pas qu'on ne puſt mettre la condannation de Paul en 269. Car on ſçait que ces ſortes de contes ne ſont pas toujours tout à fait exacts.

Ce qui s'eloigne davantage de l'epoque de cet acte, c'eſt que Saint Jerome dit expreſſément dans ſa chronique ſur l'an 272, qu'il conte 273, Que S. Euſebe

l. 7. c. 5. p. 251. d | 252. b.
c. 28. p. 278. a.
c. 30. p. 279. c.
Theodrt. h. l. a. c. 8. p. 222. d.
Du P. p. 581 | Euſ. p. 280. a.
Euſ. p. 279. d.
Pour la page 297. § 4.
Pagi ▪ p. 375, 376 | an. 271. § 3.
Euſ. l. 7. c. 29. p. 278. d.
c. 30. p. 279. b. c.
a Boll. apr. t. 1. p. 27. 28.
Euſ. n. p. 255. l. a.
2. a | Conc. t. 3. p. 538. c.

de Laodicée eſtoit alors fort celebre dans l'Egliſe. Euſ.l.7.c.32. p.288.a. 'Car ce Saint mourut ſelon Euſebe, avant le dernier Concile d'Antioche ; [& ainſi on ne peut mettre ce Concile avant la fin de 272, ſans dementir abſolument S. Jerome.]

c.30.p.289.d. 'Il faut ajouter à cela que ſur ce que Paul nonobſtant ſa depoſition ſe maintenoit dans la maiſon epiſcopale, on s'adreſſa pour l'en faire ſortir à Aurelien, [qui ne fut maiſtre d'Antioche que ſur la fin de 272. *V. ſon titre* §7. Ainſi il ſemble bien naturel de ne mettre le dernier Concile contre Paul qu'a la fin de 272, ou au commencement de 273. Car d'283.a. il ne faut pas le mettre pluſtard,] 'puiſqu'Aurelien ne commença à perſecuter les Chrétiens qu'aprés qu'il euſt fait chaſſer Paul de l'eveſché,

Parmi ces differentes raiſons, le P. Petau dans ſa chronologie, Blondel dans ſa primauté *p.63*, Mr Valois *in Euſeb.p.155.2*, & Bollandus *9. februar. p.292.* §18, ont pris le parti de mettre la depoſition de Paul en 270. [Et en effet, outre la difficulté qu'il y a d'étendre le pontificat du Pape Saint Denys juſqu'à la fin de 272, & que cela s'eloigneroit de deux ans du conte des Eccleſiaſtiques de Conſtantinople, la guerre d'Aurelien contre Zenobie a compris toute la fin de 272, & n'a fini qu'en 273 par la priſe de Palmyre. *V. Aurelien* §8. Ainſi ce temps n'eſtoit pas propre pour aſſembler un Concile ſort nombreux comme celui là. La chronique de S. Jerome n'eſt jamais une grande autorité ; elle ſe détruit meſme en cette rencontre, mettant dés l'an 266 l'ordination de Domnus, qui ne ſe fit qu'aEuſ.n.p.258. prés la depoſition de Paul.] 'Et pour la b.a. part qu'Euſebe donne à Aurelien dans ſon expulſion, il n'eſt point impoſſible que Paul aprés avoir eſté depoſé, ſe ſoit maintenu quelque temps dans la maiſon epiſcopale, comme le dit Mr Valois, ayant pour luy Zenobie maiſtreſſe abſoluë dans l'Orient, & qu'il ait falu attendre pour l'en chaſſer, qu'Aurelien fuſt devenu maiſtre d'Antioche.

[Nous ſuivrions abſolument le ſentiment de tant de perſonnes habiles, ſi nous pouvions differer la mort du Pape S. Denys juſqu'à la fin de 270, comme fait le Pere Petau dans ſa chronologie. Mais comme nous n'oſons pas rejetter les autoritez qui la mettent un an auparavant, il faut neceſſairement faire finir le Concile des la fin de 269, ou au commencement de 270, avant qu'on euſt ſçeu ſa mort en Orient.] 'C'eſt le ſenti- Boll.apr.t.1. ment que les continuateurs de Bollan- p.28.1. dus ont pris. 'Le P. Pagi le ſoûtient for- Pagi.p.371. tement, & allegue un aſſez grand nom- 373. bre d'auteurs qui ont mis le Concile ſous Claude, mais tous peu conſiderables & peu anciens. [Ce ſentiment ne s'eloigne d'Euſebe que de deux ou trois mois au plus. Peut-eſtre meſme qu'Euſebe n'a point ſceu poſitivement le temps du Concile, & ne l'a mis ſous Aurelien que parcequ'on s'eſtoit adreſſé à luy pour chaſſer Paul de la maiſon epiſcopale. Au moins nous voyons que dans ſa chronique il fait commencer Domnus en 266, & Tyran ſon ſucceſſeur dés 271, par où l'on voit qu'il n'a pas eſté tout à fait inſtruit de l'hiſtoire de ce temps là.]

'Ceſt ſans doute ce qui a fait croire à Pearſ. poſt p. Pearſon qu'il pouvoit mettre la depo- 106,108. ſition de Paul en 266, [à quoy nous ne voyons rien qui ſoit poſitivement contraire, hors l'hiſtoire d'Euſebe, que nous nous croyons obligez d'abandonner : & quoique nous ne nous puiſſions pas diſpenſer d'admettre trois Conciles contre Paul, au lieu que Pearſon n'en met qu'un,] 'en quoy Dodwel ſon diſ- Dod. pont. p. ciple l'abandonne ; on pourroit mettre 71.72. ces trois Conciles en 264, 265, & 266. [Mais puiſque Pearſon n'a point d'autre fondement que la chronique d'Euſebe, ou peut-eſtre celle de S. Jerome, ſur laquelle Scaliger a formé ſon grec, c'eſt un fondement bien foible. Nous venons

de voir que la chronique de Saint Jerome ſe contredit meſme, en ne mettant la mort de Saint Euſebe qu'en 272, & il eſt faſcheux qu'en ſuivant Pearſon; il faudra dire que le placard de 430, conte 160 ans au lieu de 156; que Paul s'eſt maintenu 6 ou 7 ans dans la poſſeſſion de la maiſon epiſcopale contre l'autorité du Concile; & qu'Euſebe dans ſon hiſtoire où il a dû corriger ſa chronique, ſe trompe non de 3 mois, mais de 4 ans, lorſqu'il met la depoſition de Paul ſous Aurelien. L'opinion du P. Pagi eſt aſſurément moins embaraſſante.]

Pour la page 300. § 5.

NOTE V.

Que S. Athanaſe ne dit point que S. Denys de Rome l'ait condanné.

Bar. 256. § 10. 'Baronius croit que Paul de Samoſates fut condanné par le Pape Saint Denys dans un Concile, avant que de l'eſtre par le Concile d'Antioche. 'Il ſe fonde ſur un paſſage de Saint Athanaſe, qui ſignifie ſelon luy que les deux SS. Denys de Rome & d'Alexandrie, avoient condanné & depoſé Paul long-temps avant les 70 Eveſques du dernier Concile d'Antioche. Et le latin peut en effet recevoir ce ſens: 'mais le texte grec y eſt abſolument contraire. Il paroiſt d'abord ſignifier que les deux Saints Denys furent du nombre des 70 Eveſques qui depoſerent Paul. 'Neanmoins en regardant la ſuite, on voit clairement que ſon ſens eſt ſimplement que ces deux Saints ont eſté avant ces 70 Eveſques. 'Le P. Pagi [& divers autres,] ont remarqué cette faute.

P. Aur. can. 4. p. 194.

Ath. de ſyn. p. 918. a. b.

p. 919. a.

Pagi, p. 377.

NOTES SUR SAINT FIRMILIEN.

Pour la page 308.

NOTE I.

Qu'il s'eſt converti avant S. Gregoire Thaumaturge.

Myſ. v. Th. t. 3. p. 542. c. d. 'SAINT Gregoire de Nyſſe dit que S. Gregoire Thaumaturge ayant conceu le deſſein de ſe donner tout à Dieu, s'en ouvrit à S. Firmilien, qu'il le trouva dans la meſme penſée, & qu'ils s'adreſſerent tous deux enſemble à Origene. [Il peut eſtre fort vray qu'Origene a eſté l'inſtrument du ſalut de l'un & de l'autre, & que Firmilien a cooperé avec luy à la converſion de S. Gregoire Thaumaturge. Mais il eſt certain auſſi que quand le dernier fut converti, ou meſme quand il commença à connoiſtre Origene, ce qui arriva au pluſtoſt en 231, ſur la fin de l'empire d'Alexandre,] 'S. Firmilien avoit déja receu l'epiſcopat. [a] Car Euſebe parlant de la retraite d'Origene en Paleſtine en l'an 10 d'Alexandre, & de la promotion d'Heracle au patriarcat d'Alexandrie, [ce qui ſe fit la meſme année 231, ou la ſuivante,] il ajoute que Firmilien Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, paroiſſoit alors dans l'Egliſe avec eclat.

Euſ. n. p. 243. a. a. l. 6. c. 26. p. 228. a. b.

Pour la page 309.

NOTE II.

Qu'il a aſſiſté au Concile d'Icone.

Euſ. n. p. 243. b. 'Mr Valois pretend que l'on peut dire que S. Firmilien n'eſtoit pas au Concile d'Icone; & ſur cela il met ce Concile devant l'an 231. 'Mais il eſt obligé d'avouer que ces expreſſions de Saint Firmilien, *'quod totum nos jam pridem in Iconio collecti in unum confirmavimus....* Cyp. ep. 75. p. 200. a. *'plurimi ſimul convenientes tractavimus* p. 203. a. *&c.* ſont bien fortes pour montrer qu'il y eſtoit en ſa perſonne, & non en celle de ſes predeceſſeurs. Auſſi ce Saint le ſuppoſe dans tout le raiſonnement qu'il forme enſuite.

NOTES SUR SAINT GREGOIRE THAUMATURGE.

Pour la page 323. 54.

NOTE I.

Examen de ce que S. Gregoire de Nyſſe & Socrate racontent des études & de la converſion du Saint.

[ON a vu dans le texte de quelle maniere Saint Gregoire Thaumaturge raporte luy meſme ſa converſion. Mais il eſt difficile de l'accorder avec ce que Saint Gregoire de Nyſſe en a écrit.]

Nyſſ.v.Th.t.3. p.538.b.d. 'Car ce Pere dit que le Saint ayant perdu ſon pere & ſa mere lorſqu'il eſtoit encore fort jeune, mepriſa tous les divertiſſemens ordinaires, pour ne s'appliquer

p 539.b. .. 540. 541. qu'à l'étude de la vertu '& de la philoſophie; 'Qu'il demeuroit à Alexandrie, & n'eſtoit pas encore battizé, lorſque ſa chaſteté & ſon honneur furent attaquez par cette malice inſigne qu'il raconte & ſoûtenus de Dieu par un miracle;

p. 542. c. d. 'Qu'eſtant reſolu de ſe donner tout à Dieu, il s'en ouvrit premierement à S. Firmilien, & que l'ayant trouvé dans la meſme penſée, il abandonna toute la philoſophie profane, & s'adreſſa avec S. Firmilien à Origene, auprés duquel il demeura tout le temps qui luy fut neceſſaire pour ſon inſtruction.

[Ces deux recits paroiſſent bien contraires, puiſqu'il eſt conſtant,]' 1. Que

Thau.de Ori. p.66.b.d. S. Gregoire Thaumaturge n'avoit jamais étudié la philoſophie avant que de le faire ſous Origene; '2. Qu'il l'étudia en

37.c|58.b. Euſ.l.6.c.30. p. 229. 230| Hier.v.ill.c. 65.p.289.b. Paleſtine, comme il dit luy meſme, 'c'eſt à dire à Ceſarée, comme Euſebe & S. Jerome le marquent, [Et ce qu'en dit le Saint ſuffiroit ſeul pour le prouver, quoiqu'il ne nomme pas la ville où il étudioit.

Il ſemble neanmoins qu'on les peut accorder en beaucoup de points, ſi l'on veut remarquer que Saint Gregoire de Nyſſe ne dit point ſous qui S. Gregoire Thaumaturge étudia la philoſophie, & qu'ainſi il ne nie pas que ce n'ait eſté ſous Origene. Pour la ſuite, on peut dire que quand S. Gregoire Thaumaturge voulut ſe donner tout entier à Dieu, & demander le batteſme, il avoit quelque raiſon particuliere de decouvrir premierement ſon deſſein à Saint Firmilien, & de n'en parler à Origene que par luy ou avec luy.]

'Pour ce que dit S. Gregoire de Nyſſe qu'il demeura à Alexandrie, il n'eſt pas difficile, comme remarque Bollandus, de croire qu'il a eſté étudier quelque temps en cette ville, ſoit qu'Origene l'y euſt envoyé pour luy faire connoiſtre la vertu des Chrétiens qui y eſtoient, ſoit pour quelque autre raiſon. [Il paroiſt meſme neceſſaire de reconnoiſtre qu'il a interrompu durant trois ans les études qu'il fit ſous Origene.] Car

Euſ. l.6. c.30. p.230.a|Hier. v. ill. c.65. p. 289.b. 'Euſebe & Saint Jerome diſent qu'il étudia cinq ans à Ceſarée ſous Origene. [Ces cinq ans commençant en 231 au pluſtoſt, finiſſent en 236, c'eſt à dire au

Oroſ.l.7.c.19. p.214.a.b. fort de la perſecution de Maximin,]' qui eſtoit excitée particulierement contre

Euſ. l.6. c.28. p.228.d. Origene, ſelon Oroſe, '& l'on voit qu'Ambroiſe ami d'Origene, & Protoctete Preſtre de Ceſarée, y furent envelopez. [Ainſi n'y ayant pas d'apparence qu'Origene ait alors continué ſes leçons dans la meſme ville de Ceſarée, & eſtant au contraire aſſez probable qu'il a paſſé le temps de cette perſecution caché dans la Capadoce, *v. ſon titre* § 22, il n'eſt point étrange que Saint Gregoire ait eſté paſſer ce meſme temps dans Alexandrie, où le grand S. Denys diſciple d'Origene enſeignoit publiquement.

Digitized by Google

Cela eſt d'autant plus favorable, que nous y trouvons le moyen de reſoudre une autre grande difficulté.]'Car Euſebe diſant d'une part que S. Gregoire étudia cinq ans ſous Origene; 'le Saint meſme dit de l'autre dans le remerciement qu'il luy fit lorſqu'il s'en retourna en ſon pays, qu'il y avoit huit ans qu'il avoit abandonné l'étude de l'eloquence; [ce qu'aſſurément il n'avoit pas fait pour étudier le Droit, puiſque cette étude meſme du Droit n'eſtoit que pour ſoûtenir ſon eloquence dans le bareau: & il le marque encore plus clairement,] 'lorſqu'il dit que depuis ce temps là il n'avoit entendu aucun diſcours d'eloquence, mais ſeulement ceux des philoſophes Chrétiens.

c.30.p.230. a Hier.v.ill. c.65. Thau.in Ori. p.48.

p.49.a.

[Il eſt certainement difficile de bien accorder ces deux points, qu'en diſant que les cinq ans qu'il étudia ſous Origene, ne furent pas continus, mais interrompus durant trois ans, qui eſt le temps du regne de Maximin. Ainſi ayant commencé en 231 à étudier ſous luy à Ceſarée, il aura paſſé les années 235, 236, & 237, à Alexandrie, & eſtant retourné à Origene en 237 ou 238, peut-eſtre pour recevoir le batteſme, il acheva ſes études en 238 ou 239 du temps de Gordien,] 'ſous le regne duquel Euſebe parle du temps qu'il paſſa à Ceſarée ſous Origene. [Voilà ce que nous croyons ſe pouvoir dire avec quelque probabilité, quoique non avec une entiere aſſurance.

Euſ.l.6.c.30. p.230.a.

Mais nous ne voyons pas que l'on puiſſe donner auſſi facilement un ſens favorable] 'à ce que dit S. Gregoire de Nyſſe, que S. Firmilien ſe convertit en meſme temps que S. Gregoire Thaumaturge. 'Car Euſebe témoigne aſſez clairement qu'il eſtoit Eveſque lorſqu'Heracle ſucceda à Demetre, [c'eſt à dire en 231 ou 232, dés le commencement des études de Saint Gregoire: ce qui n'empeſche pas que ce Saint n'ait pu s'adreſſer à luy quand il voulut ſe donner tout à fait à Dieu;]puiſque Firmilien venoit quelquefois voir Origene.

Nyſ.v.Th.p. 542.c.d.

Euſ.l.6.c.26. p.228.b.

27.p.228.b.

[Le recit de Saint Gregoire Thaumaturge fait voir combien celui de Socrate eſt defectueux,] 'lorſqu'il raporte que S. Gregoire fut étudier à Athenes, puis à Beryte, & que de là ayant appris avec quelle reputation Origene enſeignoit les lettres ſaintes à Ceſarée, il s'y en alla en diligence. [Le dernier point eſt conſtamment inſoûtenable. Il n'eſt guere moins viſible que le Saint n'a jamais eu que le deſſein d'aller étudier à Beryte, ſans l'executer,] 'quoique Saint Jerome l'ait dit avant Socrate. [Pour le voyage d'Athenes, nous ne trouvons point qu'aucun autre en ait parlé avant cet hiſtorien, ſouvent aſſez mal inſtruit: & S. Gregoire Thaumaturge ne donne aucun lieu de le croire.]

Soer.l.4.c. 27.p.244.b.c.

Hier.v.ill.c. 65.p.289.b.

NOTE II.

Pour la page 324. 55.

Par quelle raiſon le Saint ſortit de Ceſarée.

'Saint Gregoire de Nyſſe dit que ce qui obligea S. Gregoire Thaumaturge de quitter le lieu où il avoit étudié, [c'eſt à dire Ceſarée en Paleſtine,] pour s'en retourner en ſon pays, fut le deſir de vivre en ſolitude, & de fuir la vanité que l'eſtime qu'on faiſoit de luy au lieu où il eſtoit pouvoit luy cauſer; toute la ville & les magiſtrats meſmes, dit ce Pere, l'ayant ſupplié par une deputation publique de ne les point quitter. [Nous avons omis ces choſes, pareeque nous ne voyons pas qu'il ſoit aiſé de les accorder avec ce que nous raportons de S. Gregoire Thaumaturge meſme, ſurtout avec ce qu'il dit,] 'qu'il ne ſortoit que malgré luy de Ceſarée, à cauſe de la paix qu'il y trouvoit, '& des embaras où il alloit ſe voir engagé dans ſon pays. [Ce que dit Saint Gregoire de Nyſſe ſe raporteroit bien plus aiſément] 'à ce qu'il dit enſuite, que le Saint quitta Neoceſarée pour ſe retirer à la campagne: [Mais il ne l'y raporte pas.]

Nyſ.v.Th.p. 542.543.

Thau.de Ori. p.74.b|75.a.

p.75.b.c.

Nyſ.p.543.d.

Pour la page 326. 56.

NOTE III.

Qu'il ait eſté Eveſque de Neoceſarée.

Nyſ.v.Th.p. 545.a|551.d.

'Saint Gregoire de Nyſſe n'exprime point de quelle ville le Saint fut fait Eveſque. [Il ſemble meſme vouloir dire que c'eſtoit plutoſt toute autre ville que

p.537.c.

celle dont il eſtoit natif,] 'qui eſtoit ſelon luy celle de Neoceſarée dans le

P 551.c.d.

Pont; 'puiſque décrivant l'entrée qu'il fit dans ſa ville epiſcopale au commencement de ſon adminiſtration, il en parle comme s'il n'y fuſt jamais venu auparavant, & qu'il n'y euſt eſté connu que par les miracles qu'il venoit de faire. 'Neanmoins Saint Jerome dit clairement qu'il fut fait Eveſque de Neoceſarée: '& Saint Baſile écrivant aux Fideles de cette ville, l'appelle le grand protecteur, '& meſme le fondateur de leur Egliſe. [Je ne croy pas que perſonne en doute aujourd'hui.]

Hier.v.ill.c. 65.p.289.b.

Baſ ep.62.p. 94.a.

p.92.e.

Pour la page 321. 56.

NOTE IV.

Que Saint Jerome ne cite point ſon ſymbole.

Bar.266.§ 20.

'Baronius dit que S. Jerome dans ſes Hommes illuſtres marque le ſymbole de S. Gregoire Thaumaturge, lorſqu'il dit que ce Saint a écrit ſur la foy, *de fide*. [Mais ce mot *de fide* n'eſt point dans Saint Jerome ſelon l'edition de Baſle en 1565, ni dans le latin, ni dans le grec.]

'Rivet ne l'a point eu non plus dans ſon edition. [Il n'eſt point encore dans Suidas *p.*628. *b*, qui paroiſt avoir voulu traduire cet endroit de S. Jerome. On le lit dans l'edition de Miræus *p.* 21, mais d'une maniere propre à faire juger qu'il y a eſté ajouté.]

Riv.l.2.c.16. p.238.

Pour la page 328. 56.

NOTE V.

Des dernieres paroles de ce ſymbole.

'Rufin aprés avoir raporté le ſymbole de Saint Gregoire Thaumaturge, y joint ces paroles: *Il n'y a donc rien ni de crée &c.* 'Ces paroles ſe liſent auſſi aprés le ſymbole dans Saint Gregoire de Nyſſe. Mais on les y a imprimées ſeparées du ſymbole, comme une ſimple reflexion qu'y fait ce Pere; 'ce que M.r du Pin a ſuivi. [Cependant je croy que l'autorité de Rufin nous oblige de dire qu'elles ſont partie du ſymbole. On y trouve en effet] 'ce que S. Gregoire de Nazianze dit avoir appris d'un ſage, que dans la Trinité il n'y a rien de crée, rien d'eſclave, rien d'étranger ou d'ajouté; ἐπεισακτον. 'Et ce ſage ſelon Elie de Crete ſon Commentateur, eſt Saint Gregoire Thaumaturge.

Ruf.l.7.c.25. p.127.1.

Nyſ.v.Th.p. 547.a.

Du Pin, p. 502.

Naz.or.40. p.661.d.

n.p.1083.c.

NOTES SUR SAINT DENYS PAPE.

Où l'on parle auſſi de divers Martyrs qu'on met ſous Claude II.

Pour la page 341.

NOTE I.

Qu'il n'a eſté fait Pape que prés d'un an aprés la mort de S. Sixte.

[Il y a de la difficulté ſur le temps de l'elevation de S. Denys au pontificat. Nous ne parlons point d'Euſebe, qui eſtant tout à fait contraire à S. Cyprien & à S. Ponce touchant la mort de S. Sixte] 'parcequ'il luy donne onze ans [au lieu d'onze mois, n'eſt nullement conſiderable en ce point:] Mais la difficulté eſt de ſavoir ſi S. Denys fut fait Pape 35 jours aprés la mort de S. Sixte, comme dit Anaſtaſe, [ce qui nous meneroit au 10 ſeptembre 258,] ou ſeulement

Euſ.l.7.c.27. p.277.c.

Anaſt.c.25.p. 9.

c.26.p.9.

le 22 juillet de l'année ſuivante, comme dit le meſme Anaſtaſe, ſans ſe mettre en peine de s'accorder avec luy meſme.
Bar.261.§ 12. 'Baronius cite la meſme choſe de ſon Pontifical; [& ce qui eſt plus que tout
Buch.cycl.p. 272. cela,] c'eſt qu'on le lit ainſi par deux fois dans l'ancien catalogue des Papes
Bar.261.§ 10. 11. donné par Bucherius. 'Baronius ſuit le premier ſentiment ſans rien alleguer contre le ſecond, ſinon que les anciens n'ont point parlé que le ſiege ait vaqué ſi long-temps aprés la mort de S. Sixte. [Cela ne ſe peut plus dire depuis que nous avons le catalogue de Bucherius, fait comme on croit en 354. Baronius ne l'avoit pas vu. Mais ſans cela meſme ſon objection eſt toujours bien foible, puiſque nous ne connoiſſons aucun ancien qui ait eu occaſion de marquer cette vacance, hors Euſebe qui ſe brouille tout à fait. Ni luy, ni aucun autre ancien, hors S. Cyprien, & ce catalogue qui y eſt bien moins exprés, ne nous apprend point que le ſiege a eſté vacant plus de ſeize mois aprés la mort de S. Fabien.]

Cyp.ep.31.p. 61.b. 'La meſme cauſe qui a retardé l'election de S. Corneille, [a pu retarder auſſi celle de Saint Denys; la perſecution de Valerien n'ayant pas eſté moins violente que celle de Dece: & nous apprenons des actes tres fideles des SS. Luce, Montan &c. que dans cette meſme perſecution, l'Egliſe de Carthage fut long-temps privée de paſteur apres la mort de Saint Cyprien. Ainſi nous ne voyons point
Boll.apr.t.1. p.27.28. de difficulté] à ne mettre l'election de S. Denys que le 22 juillet 259, auquel Emilien & Baſſus eſtoient Conſuls; comme on le lit dans le catalogue ou Pontifical de Bucherius, & dans les autres enſuite, aprés que le ſiege eut vaqué [durant prés d'un an,] depuis le 6 aouſt 258, auquel Saint Sixte avoit eſté martyrizé.
p.28.1124. jan.p.591.f. 'C'eſt le ſentiment de Bollandus; & Pearſon dans ſon hiſtoire de Saint Cyprien *an.*259. § 4, ſoûtient la meſme choſe contre Baronius.
pont.p.38.a. 'Comme le 22 juillet eſtoit le vendredi en 259, Papebrok differe ſon ordination au 24, afin qu'elle ſe ſoit faite le dimanche, 'de quoy le P. Pagi ſe moque, ce 22 eſtant marqué partout dans les manuſcrits & les imprimez, & y ayant bien d'autres Papes qui n'ont point eſté ordonnez le dimanche,
Pagi.271.§ 8.

'Il manque aſſurément quelques mots dans le Pontifical de Bucherius, lorſqu'il marque combien le ſiege vaqua aprés la mort de Sixte II. Un autre Pontifical moins ancien y ſupplée *& præfuerunt*: à quoy l'on juge qu'il faut encore ajouter *presbyteri*. L'un & l'autre Pontifical étend la vacance juſqu'au 22 de juillet; [ce qui juſtifie de plus en plus que le ſiege fut rempli dés le lendemain 22 par S. Denys.]
Boll.apr.t.1. p.27.2.

'Baronius pretend ſe défaire des Pontificaux qui marquent le commencement de Saint Denys en 259, en diſant qu'ils marquent ſa premiere année, & non ſon commencement. [Mais certainement c'eſt ce commencement meſme qu'ont voulu marquer ceux qui ont mis *Fuit.....ex die XI.kalendarum auguſtarum &c.* comme on lit dans Anaſtaſe meſme, auſſi-bien que dans les autres. Baronius n'avoit pas le livre devant les yeux, & s'eſt trop fié à ſa memoire.]
Bar.261.§ 11.

'Le Pontifical de Bollandus dit que le ſiege vaqua deux ans aprés la mort de Sixte II; [& on lit la meſme choſe dans un autre dont j'ay la copie, tirée du manuſcrit 116 de la bibliotheque de M.r de Thou. Contant ces deux ans pour deux Conſulats, ils s'accordent avec le Pontifical de Bucherius. Mais ils ſont abſolument contraires à Baronius.]
Boll.app.p. 50.c.

NOTE II.

Pour la page 343.

Qu'il eſt mort le 26 decembre 269.

[On ne s'accorde point Pour la durée du pontificat de S. Denys.] 'Anaſtaſe luy donné deux ans, trois mois, & ſept jours. 'Un manuſcrit de S. Germain des Prez porte 6 ans, 5 mois, & un jour: [un autre 2 mois, & 4 jours;] ce qu'on lit
Anaſt.c.26.p. 9. Anal.t.3.p. 418. Boll.app p. 50.d.

auſſi dans le Pontifical de Bollandus : mais il ne met que cinq ans au lieu de ſix. [La chronique de Nicephore, le Syncelle *p.*385 *b*, & Eutique *p.*399, ont
d. huit ans ;] 'ce qui revient au Pontifical de Bucherius, [qui y ajoute ſeulement
Anal.t 1.p. 426. deux mois & quatre jours :] 'd'autres manuſcrits ont cinq mois, [ou cinq mois
Euſ l.7.c.30. p.289 b.c. & quatre jours.] 'Euſebe dans ſon hiſtoire luy donne neuf ans, [& 12 dans ſa chronique. Nous voudrions ſuivre le Pontifical de Bucherius : mais il ne s'accorde
Buch.p.272. pas avec luy meſme,] 'puiſqu'il dit que Saint Denys fut Pape depuis le 22 de juillet 259, juſqu'au 26 decembre 269, [ce qui fait dix ans, 5 mois, & 4
v jours. On lit de meſme dans les autres Pontificaux. Il ſeroit aſſez difficile de mettre pluſtoſt qu'à la fin de l'an 269, le Concile d'Antioche qui condanna Paul de Samoſates : & la lettre de ce Concile eſt adreſſée à S.Denys. *V. Paul de Samo-*
Pearſ.poſt.p. 107. *ſates note* 4.] 'Pearſon qui met ce Concile dés 266, ne laiſſe pas de differer la mort de Saint Denys juſqu'en 269, ſur l'autorité du catalogue de Bucherius.
Pagi,271.§7. 'On ne peut donc faire difficulté de luy donner, comme nous avons dit, dix ans,
Boll.pont.p. 38. cinq mois, & quatre jours, '& de regarder ce qui ne s'y accorde pas comme des fautes de chifre.

[Les martyrologes de S.Jerome confirment l'ancien Pontifical pour le jour
Flor.p.208. 209. de la mort du Saint,]'en mettant à Rome le 26 decembre la mort de Saint
p.128.829. Denys Eveſque. 'Ils mettent de meſme à Rome le 14 de ſeptembre la mort de
p.831.1. S.Denys Eveſque & Confeſſeur ; '& Florentinius doute ſi ce n'eſt point de quelque autre Saint de meſme nom, quoiqu'on n'en trouve point qui ſoit honoré
Boll.pont.p. 38.2. ce jour là. 'Bollandus l'entend du Pape, & croit que c'eſt le jour de quelque elevation, comme il dit, [ou de quelque translation] de ſon corps, auquel on faiſoit principalement ſa feſte. 'Il croit auſſi
p.37. que le Pape Paul a transferé ſon corps en l'egliſe appellée aujourd'hui S. Silveſtre du Chef, & qui a porté quelquefois le titre de Saint Denys : [mais c'eſt de Saint Denys de Paris : *V. ſon titre* § 4, & Bollandus ne cite rien pour cette translation.]

NOTE III.

Pour la page 344.

Sur S. Juſtin & quelques autres Martyrs qu'on met ſous Claude II.

'Les actes de S.Laurent portent que Sur.10.aug. p.99.§ 27.28. S.Juſtin Preſtre aprés avoir fait ordonner S.Denys à la place de S.Sixte, luy preſenta à battizer quarante-ſix ſoldats nouvellement convertis ; & que Claude les fit enſuite mourir eux & leurs femmes le 25 d'octobre hors de la porte du Sel, où ils furent enterrez &c. Ce Claude eſt qualifié Prince, & il ſemble ſelon ces actes qu'il regnoit dés que S. Denys fut fait Pape [ce qui ſera une faute de neuf ou dix ans.] 'Uſuard, Adon, & Bar.25.oct.b d'autres martyrologes, parlent de ces 46 Martyrs le 25 d'octobre. [On pretend que S.Juſtin ſouffrit auſſi luy meſme le martyre ſous Claude. *V.S.Laurent*.]

'On enterra encore ſur le chemin du Sur.§ 28. Sel, continuent les actes de S.Laurent, ſix-vingts autres martyrs, entre leſquels on nomme Theodoſe, Luce, Marc, Pierre &c. [Les martyrologes les joignent avec les 46 autres :] Et il ſemble en effet, ſelon ce qu'on en dit, qu'ils aient ſouffert en meſme temps. 'Ce- Florent.p. 932-933. pendant le meſme jour 25 d'octobre les martyrologes de S.Jerome marquent ſix-vingts ſoldats martyrs avec S. Maxime. Et Florentinius ne doute pas que ce ne ſoient ceux dont 'Baronius fait Bar.298.§ 14. 16. l'hiſtoire en abregé ſur l'an 298, tirée de leurs actes, 'où il y a neanmoins, § 16. dit-il, pluſieurs fautes ; & l'on y joint meſme le regne de Claude avec celui de Maximien, ſous lequel Baronius veut que leur martyre ſoit arrivé. [On juge aſſez par là combien il ſe faut peu fier à ces ſortes d'actes.

Dans la note 2 ſur Saint Calliſte, on a traité] 'de S.te Aure ou Aurée, & de Mombr t 1. p.197.MS.p. 497-502. Saint

Saint Hippolyte ſurnommé Nonnus, qui furent martyrizez avec pluſieurs autres à Oſtie & à Porto, ſous l'Empereur Claude ſelon leurs actes. [Ces actes ne ſont pas d'une grande autorité, mais ceux qui mettent les meſmes Saints ſous Alexandre, s'appuient ſur des autoritez encore moins conſiderables.]

Boll 1.may, p.40.§ 1.2. 'Quelques martyrologes manuſcrits marquent le premier de may un Saint Comine ou Comice martyr à Catane en Sicile ſous Claude. Bollandus en a eu des actes, mais tels qu'il les a jugé entierement indignes d'eſtre donnez au public.

[Nous avons parlé ſur Dece de S.te Cyrille, qu'on pretend avoir eſté ſa fille, & avoir ſouffert ſous Claude.]

Pour la page 344.

NOTE IV.

Fautes des actes de S. Maris.

Bar.270.§ 1.2. 'Baronius condanne aſſez fortement les actes de Saint Marius ou Maris. Car quoiqu'il en inſere une partie dans ſes Annales, ayant cru qu'elle eſtoit plus fidele que le reſte, ce n'eſt neanmoins qu'aprés nous avoir avertis qu'il en §8|9.jan.a. avoit corrigé quelques fautes: '& il ajoute enſuite, que les imprimez qu'on en a dans Surius & dans Mombritius ſont beaucoup plus longs, mais moins veritables en beaucoup de choſes, qui paroiſſent ajoutées par ceux qui font conſiſter la beauté d'une hiſtoire dans ſa longueur, & non pas dans la ſincere verité de ce qu'ils raportent.

Boll.19.jan.p. 214.§ 3|1. mars,p.23.c. 'Bollandus n'a pas fait neanmoins difficulté de donner de nouveau ces meſmes actes qui ſont dans Surius, comme une piece tres digne de foy, dans laquelle il ne voyoit rien à reprendre. [Mais luy ou ſes confreres ont reconnu dans la ſuite qu'ils avoient d'abord jugé trop favorablement de pluſieurs actes.

Ce qu'on peut dire de ceux-ci pour confirmer le ſentiment de Baronius, c'eſt que n'ayant rien qui les rende recommandables, & qui ſente l'air & la pieté des premiers ſiecles, ils ont pluſieurs particularitez qui ſont aſſez difficiles à ſoûtenir, comme nous l'allons marquer.] 'Leurs expreſſions, & celles p.217.§16. meſmes qu'ils attribuent aux perſonnes de la premiere qualité, ſont ſouvent extremement barbares. 'Cette maniere de § 12. parler *qui noluerit ſe humiliare Diis*, n'eſt nullement celle d'un edit imperial. 'Ce qu'on y lit plus d'une fois *ubi* § 14.18. *præſtantur beneficia D.N.J.C. uſque in hodiernum diem*, [n'eſt pas bien propre pour faire croire que ce ſoit un auteur contemporain. Que ſi le grand nombre des circonſtances donne quelque lieu de croire qu'ils ont eſté pris ſur quelques anciens monumens; on voit la meſme choſe dans ceux de Saint Laurent & de S. Marcel Pape, qui contiennent des fauſſetez tout à fait inſoûtenables. L'air de ces actes a aſſez de raport avec ceux de S. Maris, pour croire que ceux-ci viennent de la meſme main que les autres.

Tous ces actes & divers autres aſſez ſemblables, où l'on ramaſſe pluſieurs martyrs de Rome, qui ſouvent ont peu de liaiſon les uns aux autres, peuvent donner lieu de croire que dans les ſiecles poſterieurs où l'on n'avoit plus que peu de connoiſſance des anciens Martyrs, on a voulu conſerver ce peu qui en reſtoit, en en uniſſant pluſieurs dans un meſme corps d'hiſtoire, & les faiſant tenir enſemble par où l'on pouvoit: ce qui fait qu'il y a quelquefois de beaux endroits dans ces actes, & quelquefois de fort pitoyables. C'eſt une conjecture que nous expoſons au jugement des perſonnes graves & judicieuſes.

Pour juſtifier ce que nous avons dit, qu'il y a dans ceux de S. Maris divers faits qui paroiſſent peu probables,] 'S. §16. Maris s'y fait Perſan, & s'y qualifie fils de l'Empereur Maromene, [Je voudrois que Bollandus nous euſt trouvé quelque

Roy de Perſe de ce nom. Mais il ne paroiſt pas avoir meſme ſongé à en chercher.

Je ne ſçay ſi l'on trouveroit dans ces premiers ſiecles des exemples un peu aſſurez de perſonnes] qui fuſſent venües de Perſe juſqu'à Rome, exprés pour prier aux tombeaux des Apoſtres, & encore ſous Claude II, c'eſt à dire [en un temps où tous les pays d'entre la Perſe & Rome eſtoient dans le trouble & dans la guerre.]

§ 1.16.

§ 1. Je ne voy pas non plus que les Chrétiens qui alloient aſſiſter les Confeſſeurs dans les priſons, demeuraſſent huit jours avec eux, ni qu'ils ſe repandiſſent ſur la teſte l'eau dont ils avoient lavé les piez de ces Saints.

§ 2. Je ne ſçay pas quel ſens *in vulgo* peut avoir, ſinon que Claude vouloit qu'on fiſt mourir tous ceux du peuple qui eſtoient Chrétiens; & cela ſans meſme les interroger. Dans la ſuite, il eſt dit que les Princes avoient ordonné que ceux qui ne s'humilieroient pas devant les Dieux, periroient par divers ſupplices. Cependant c'eſt ce que Valerien dans une autorité beaucoup plus grande que celle de Claude, n'avoit ordonné que contre les Eccleſiaſtiques & les perſonnes de qualité.

§ 12.

Cyp.ep.82.p. 224.1.

[Les 260 Martyrs honorez le premier mars, ſont viſiblement ceux dont parlent les actes de S. Maris. Cela n'eſt guere moins certain des 262 qu'on met le 17 de juin. Et neanmoins le martyrologe Romain met ces derniers ſous Diocletien, au lieu de les mettre ſous Claude. Cela eſt remarquable: Car il ſe pourroit bien faire que ces Martyrs que l'on met ſous Claude, auroient ſouffert ſous quelque juge de ce nom durant la perſecution de Diocletien.] Et en effet, un hiſtorien d'Italie met S. Maris & ſes compagnons en 306. Il eſt dit que S. Maris fut jugé par le Vicaire Muſcien; Et Lactance nous apprend que ce fut Diocletien qui inſtitua les Vicaires des Prefets.

Boll.19.jan. p.216.§.18.

p.218.§ 16. Lact.perſec. 7.p.6.

On nous repreſente toujours S. Maris comme extremement affligé des ſouffrances & de la mort des martyrs. [On ne peut point aſſurément ne pas reſſentir quelque triſteſſe naturelle, quand on ſe voit ſeparé de ceux que l'on aime. Cependant les veritables actes nous repreſentent plutoſt la joie ſpirituelle que la foy donnoit aux Chrétiens en ces rencontres.

Boll.p.216.§ 1.4.

On ne voit pas non plus dans les actes de S. Cyprien & les autres ſemblables,] que les Chrétiens chantaſſent la nuit dans leurs aſſemblées, en ſorte qu'on les entendiſt de la ruë, ſurtout lorſqu'on les perſecutoit tous, comme on le pretend de Claude. [Ou ils ne s'aſſembloient point dutout, ou ils ne le faiſoient qu'avec beaucoup de precaution & de ſecret. S. Cyprien ne vouloit point que l'on aigrit les payens par des choſes non neceſſaires.]

§ 5.

§ 5. Les actes parlent d'un Calliſte Eveſque à Rome. [S'ils ont pretendu que ce fut le Pape, ils ſont faux, Calliſte ne l'ayant eſté que ſous Heliogabale & Alexandre, ſous leſquels il n'y a eu aucune perſecution.] Auſſi quelques uns ont voulu qu'on miſt S. Denys en cet endroit au lieu de Calliſte, qu'on lit pourtant dans les manuſcrits & les imprimez. Baronius veut que ce fuſt l'Eveſque de Porto, & que le lieu où il eſtoit, qui eſtoit audelà du Tibre, fuſt de ſon dioceſe. Mais encore ne peut-on moins donner au Pape, que de luy laiſſer la ville de Rome toute entiere. J'aimerois mieux dire que c'eſtoit un Eveſque refugié à Rome à cauſe de la perſecution.] ce qui n'eſtoit pas extraordinaire. [Mais l'oraiſon qu'on fait dire à ce Calliſte, paroiſt bien tirée de celles qui n'ont eſté compoſées que long-temps depuis.]

p.217.b.

Bar.270.§ 14.

Cyp.ep.31.p. 62.2.

Dans l'interrogatoire de S. Valentin, un juriſconſulte prend la liberté de parler au lieu d'un Empereur, & cela pour demander au Saint ce qu'il penſoit de

Boll.19.jan. p.217.§ 6.

Jupiter & de Mercure, c'eſt à dire pour luy donner occaſion de les traiter comme ils meritoient, à quoy S. Valentin ne manque pas. [Je ne ſçay ſi meſme le premier Claude auroit ſouffert cette li-
§7. berté. La ſuite vaut encore mieux.] 'Car ſur une ſimple parole du Saint, Claude qui venoit de faire des edits ſanglans contre les Chrétiens, eſtoit tout preſt de ſe faire Chrétien luy meſme. Mais une autre parole du Prefet Calpurne, qui luy dit bruſquement qu'il ſe laiſſoit abuſer, le fit changer en meſme temps; '& il abandonna S. Valentin à Calpurne meſme, en luy diſant neanmoins de l'ecouter s'il avoit raiſon, & ſinon de le
§§.11. punir. [Calpurne ne fit ni l'un ni l'autre,] 'mais laiſſa le Saint plus d'un mois entre les mains d'un de ſes officiers, [ſans qu'on voie qu'il en ait jamais demandé depuis aucune nouvelle.]

§9.10. 'S. Valentin ayant converti Aſtere, chez qui il eſtoit priſonnier, avec prés de 46 perſonnes de ſa famille, les battiza aprés trois jours de jeûne, & fit venir l'Eveſque Calliſte pour les confirmer. [Et où eſtoit le Pape S. Denys?]

§11. 'Claude ſe fit enſuite amener Aſtere avec tous ceux qui eſtoient dans ſa maiſon, & il envoya Aſtere au juge d'Oſtie. [Pourquoi envoyer des gents pris à Rome à un juge d'Oſtie? Je ne ſçay ſi cela ſe trouvera dans aucune bonne hiſtoire.]

§13.14. 'Les deux miracles par leſquels Saint Aſtere eſt ſauvé des beſtes & du feu,
§17. ſentent bien fort Metaphraſte. 'La réponſe de S. Audifax au juge, *ſtultam rem locutus es*, en eſt digne auſſi.

§19. 'On mene S. Maris & ſa famille à 12. ou 13 milles de Rome, ſeulement pour les executer. [Quelle apparence, s'il n'y a pas eu de raiſon particuliere, comme il ſeroit difficile d'en deviner? Et s'il y en a eu, pourquoi ne la marque t-on pas?]

§4.5.11. 'S. Maris aprés avoir enterré S. Quirin le 25 de mars, paſſe deux mois avec Calliſte, & 32 jours chez S. Aſtere, où il fut pris. [Il ſemble donc qu'il ait eſté pris à la fin de juin.] 'Il fut preſenté à §15. Claude, qui ordonna qu'on le gardaſt pour quand il le voudroit interroger, & fit decapiter S. Valentin pris avec luy: ce qui arriva, dit-on, le 14 de fevrier [Cela s'accorde t-il?] 'Claude, conti- §16. nuent les actes, commanda donc qu'on luy amenaſt Maris: & aprés l'interrogatoire il le mit entre les mains de Muſcien, 'qui le fit executer le meſme jour §17-19. avec Marthe ſa femme. [Tout cela doit donc s'eſtre paſſé aprés le 14 de fevrier.] 'Et cependant S.te Marthe qui avoit eſté §19. jettée dans un puits en fut tirée, & enterrée le 20 de janvier, [auquel beaucoup de martyrologes marquent ſa feſte, & celle de ſon mari: D'autres l'anticipent ſeulement d'un jour. C'eſt à ceux qui voudront ſoûtenir ces actes, à ajuſter tout cela, & à répondre aux autres difficultez que nous y avons remarquées. Car quand on pourroit dire qu'elles ſont peu conſiderables, priſes chacune en particulier, elles ſuffiſent ſans doute eſtant jointes enſemble, pour oſter à ces actes toute autorité, quand meſme ils auroient dans le reſte de grands caracteres d'antiquité & de verité.]

NOTE V.

Pour la page 344.

Hiſtoire de S. Maris.

'Quoique Baronius trouve beaucoup Bar.270.§ 1. de fautes dans les actes de S. Maris, [il 8. ne laiſſe pas d'inſerer dans ſes Annales ce qui luy en a paru de meilleur. Et nous croyons le pouvoir ſuivre en cela, puiſque ces Saints ſont celebres; ſans pretendre donner de l'autorité à une piece qui paroiſt en avoir & en meritet fort peu. Elle met ſous Claude le martyre de ce Saint & de ces compagnons: & comme il n'y a point eu de martyrs ſous Claude I, il faut raporter ces Saints au ſecond. Au moins c'eſt ce qu'en croient Baronius & Bollandus.]

'S. Maris eſt appellé Marius dans ſes Boll.19. jan. actes; & les martyrologes tournent en- p.414.§2.

core ſon nom de pluſieurs autres ma-
Bar. 270. § 2. nieres. 'Comme on le fait Perſan, Baronius croit que ſon nom veritable eſtoit Maris, comme de celui à qui Ibas écrivit dans le V. ſiecle; & qu'on l'appel-
Boll p. 218. § 16. loit Marius à Rome. 'On pretend qu'il eſtoit de la premiere qualité dans ſon pays, auſſi-bien que ſa femme nommée Marthe. Ils avoient deux enfans, Audiſax & Abacuc, 'dont le dernier a auſſi
p. 214. § 2. pluſieurs noms dans les martyrologes.
p. 218. § 16. 'Ils quitterent la religion de leurs anceſtres pour ſuivre celle de J. C. Ils luy conſacrerent toutes les richeſſes qu'ils avoient receuës de luy pour un peu de
§ 3. 16. temps; '& meſme ils abandonnerent, dit-on, leur pays pour venir à Rome prier Dieu aux tombeaux des ſaints
§ 3. Apoſtres. 'Ils y vinrent ſous Claude en un temps où l'on faiſoit mourir pluſieurs Chrétiens, & l'on en mettoit auſſi beaucoup en priſon. Maris avec ſa famille s'occupoit à rechercher les corps des uns [pour les enterrer,] & à aſſiſter les autres dans leurs beſoins. S. Quirin dont nous parlerons enſuite, fut du nombre des derniers.

§ 4. 'Claude ordonna, dit-on, en ce temps là que tous les Chrétiens qui ſe trouveroient dans les priſons, [ou condamnez à quelque peine,] ſeroient punis de mort ſans autre examen. Ce cruel arreſt fut executé ſelon ces actes contre 260 Chrétiens, ou 272 ſelon quelques manuſcrits. Ils avoient déja eſté condamnez à tirer du ſable ſur le chemin du Sel. On les enferma dans l'amphitheatre, où on les tua tous à coups de fleches,
§ 5. & puis on les jetta dans le feu. 'Maris l'ayant ſçeu, vint avec ſa femme & ſes enfans, retira leurs corps du feu, & alla enterrer tous ceux qu'il put ſur le chemin du Sel. Florus, Uſuard, & pluſieurs autres martyrologes, marquent ces Saints
1. mars, p. 24. ed. le premier jour de mars. 'Que s'ils ont ſouffert ce jour là ſous Claude, ce n'a pu eſtre avant l'an 269, Claude n'ayant commencé à regner que vers le 20 mars 268.

Mais Uſuard & Adon mettent encore le 17 de juin 262 Martyrs enterrez auſſi ſur le chemin du Sel: '& le meſme jour Florent. p. 599. 600. les martyrologes de Saint Jerome mettent à Rome Saint Blaſte martyr avec quelques autres; [ce qui revient à ce que diſent les actes de Saint Maris,] 'qu'il Boll. 19. jan. enterra Blaſte Tribun avec les 260 Mar- p. 216. § 3. tyrs, & au meſme lieu qu'eux, enſuite de quoy il paſſa pluſieurs jours en ce lieu à veiller, jeûner, & prier.

'Il eſtoit aſſiſté dans ces offices de cha- § 5. rité & de pieté par le bienheureux Jean Preſtre, 'qui eſt peut-eſtre celui meſme p. 217. a. b. que marquent les martyrologes le 18 d'aouſt, où il eſt loüé pour avoir enterré beaucoup de martyrs durant la perſecution de Diocletien. 'On dit en effet qu'il 16. jan. p. 7. § 3. a enterré les SS. Saturnin & Siſinne; [a] les 4 § 9. SS. Papias & Maur, qu'il mit dans le lieu où il battizoit appellé *ad Nymphas B. Petri*; 'les SS. Creſcentien, Large, § 19. 20. 22. Smaragde, & Cyriaque; & S. Marcel Pape.

'Claude ayant entendu parler de S. 19. jan. p. 216. Maris, & ayant ordonné qu'on le cher- § 4. chaſt, le Saint retourna à Rome avec ſa famille. Il y apprit la mort de S. Quirin qui avoit accompli ſon martyre par l'épée: & il enterra ſon corps le 25 de mars, [auquel ſa feſte eſt marquée dans les martyrologes; & cela peut confirmer que tout ceci ſe paſſoit en 269.] 'S. Ma- § 5. ris ſe retira enſuite durant deux mois dans une maiſon particuliere avec pluſieurs Fideles. 'Ayant appris la conver- § 12. ſion d'un officier nommé Aſtere, il vint ſe rejouir avec luy de la grace que Dieu luy avoit faite, & paſſa 32 jours dans ſa maiſon.

'Ce fut là qu'il fut pris avec ſa femme § 13. & ſes deux enfans, '& amené à l'Empe- § 15. 16. reur Claude, qui les ayant interrogez luy meſme, & voyant qu'ils s'eſtoient moqué de ſon avarice en donnant tous leurs biens à J. C. [en la perſonne des pauvres, des Confeſſeurs, & des Martyrs,] il les renvoya à Muſcien. 'Ce juge leur § 17.

fit diverſes queſtions, auſquelles Audifax
§ 16. répondit preſque toujours, 'auſſi-bien qu'à celles que Claude leur avoit faites
§ 18. auparavant. 'Muſcien ne pouvant les
§ 17.18. vaincre par les menaces, 'fit fouetter Maris & ſes deux enfans en preſence de Marthe, qui les animoit à ſouffrir avec courage : Il les fit enſuite étendre ſur le chevalet, leur fit bruler les coſtez, dechirer tout le corps avec des ongles de fer, & enfin couper les mains, qu'on leur attacha au dos ; & on les promena en cet
§ 19. état par la ville. 'De là on les mena à un lieu appellé *ad Nymphas Catabaſſi* à 13 milles ou cinq lieuës de Rome, où ils furent decapitez, & Marthe jettée dans
§ 19. un puits. 'Car c'eſt apparemment ainſi qu'il faut expliquer les termes des actes, *ad Nymphas necata eſt*,] puiſqu'il eſt dit enſuite qu'elle fut retirée du puits.

Les corps de ces martyrs furent mis dans le feu : mais une dame nommée Felicité les en retira, & les enterra dans ſes terres, avec S.te Marthe qu'elle retira auſſi du puits le 20 de janvier, diſent les
p.214.§ 1] Florent.p. 274. actes. 'Leur feſte eſt marquée ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, dans [Bede,] Uſuard, Adon, Notker, Raban, & beaucoup d'autres. Le Romain & les autres nouveaux la marquent le 19, & on croit que cela vient de ce qu'on en fait ce jour là dans le breviaire Romain, pour laiſſer le 20 à l'office de S. Fabien & Saint Sebaſtien. [S'ils ſont morts le 20 janvier ſous Claude, il faut ſelon la ſuite de leurs actes que ç'ait eſté en 270, quoique cela ne ſoit pas ſans difficulté.]

Baz.270.§ 9. 'On a trouvé des reliques de S. Maris & de S.te Marthe dans l'egliſe de Saint Adrien à Rome en 1590. S. Audifax & S. Abacue ſont, dit Baronius, dans celle
Boll.19.jan. p.215. § 9. de S. Jean Calybite, 'où l'on pretend que l'on a auſſi trouvé quelques reliques des Saints Maris & Marthe en l'an 1600.
§ 10-13|Sur.a. jun.p.27.§ 11. 'Eginhard témoigne, dit Bollandus, que l'on en apporta quelque partie à Selingſtad [dans le dioceſe de Mayence] ſous Louis le debonnaire, où elles firent des miracles : & il en fait une grand hiſtoire. 'Au lieu de Selingſtad, il y a Mulinheim dans l'hiſtoire d'Eginhard imprimée dans Surius ; 'parceque le monaſtere de Selingſtad eſtoit dans le bourg de Mulinheim ſur la riviere du Mein : '& ce bourg meſme a pris le nom de Selingſtad. 'On apporta en meſme temps des reliques de ces Saints à Saint Medard de Soiſſons, '& ſous Innocent II. à Gemblours en Brabant. 'On pretend encore en avoir en quelques autres endroits &c.

Sur.p.22.§ 17| 24.§ 8. Ben.fec.4.1e p.415.a. p.416.a. Boll.p.215.§ 13. § 14. § 17.18|p. 950.a-d| 1136.f.

NOTE VI.

Pour la page 544.

Hiſtoire de S. Quirin.

'S. Quirin ou Cyrin dont parlent les actes de S. Maris, y eſt qualifié un homme venerable, qui avoit déja ſouffert pluſieurs tourmens, *verbera*, pour le nom de J. C, & avoit eſté depouillé de tous ſes biens, avant que Saint Maris le trouvaſt dans la priſon où il eſtoit avec quelques autres, en un endroit appellé le Camp audelà du Tibre : 'Et il y avoit deux endroits de ce nom en ce quartier là, qui eſtoit la 14.e region de Rome. 'Quelque temps aprés il conſomma ſon martyre par l'épée ; ce qui ſe fit la nuit ſelon les meſmes actes ; & ſon corps ayant eſté jetté dans le Tibre, s'arreſta à l'isle qu'on appelle aujourd'hui de S. Barthelemi. Saint Maris aſſiſté par un Preſtre nommé Paſteur, 'enleva ſon corps, & l'enterra le 25 de mars au cimetiere de Pontien ſur le chemin de Porto ; Sa feſte eſt marquée le meſme jour 25 de mars par Bede, Adon, Uſuard, Raban, Notker, & pluſieurs autres. Quelques uns la mettent le 24 ou le 26.

Boll.19.jan. p.216.§ 1. p.217.a. § 4. 25.mars.p. 544.b. P.546.547.

'Vers l'an 746 deux freres nommez Albert & Ockaire ; obtinrent du Pape Zacarie le corps de ce Saint, & le firent porter à Tegernſée dans la Baviere, où ils firent baſtir une egliſe & un monaſtere de ſon nom &c. 'qui eſt devenu une abbaye tres celebre & tres puiſſante &c. Cette tranſlation fue accompagnée & p.544.d. P.546-553.

ſuivie de beaucoup de miracles, qui ſont décrits amplement en proſe par un auteur anonyme, 'et en vers par un moine de ce lieu nommé Metellus, qui vivoit vers l'an 1160. Ces deux écrivains font auſſi l'hiſtoire du martyre de S. Quirin, mais comme des auteurs de ce temps là le pouvoient faire. Et ils en diſent beaucoup de choſes qui ſont au moins tres incertaines, comme ce qu'ils pretendent qu'il eſtoit fils de l'Empereur Philippe. 'D'autres l'ont confondu avec S. Quirin Eveſque de Seiſſeg, dont parle Prudence. *V. ſon titre.*

P. 54 | Canif. t. 1. a p. 37-84.

Boll. 25. mars. p. 545.

Pour la page 314.

NOTE VII.

De S. Valentin Preſtre de Rome.

Boll. 25. mars. t. 2. p. 15. d.

'Bede cite l'hiſtoire de Saint Quirin des actes de S. Valentin. [Ce ſont apparemment les meſmes que ceux de S. Maris, dont une partie eſt employée à décrire le martyre de Saint Valentin & de Saint Quirin:] 'Au moins Bollandus n'a point trouvé d'autres actes de S. Valentin, que l'endroit des actes de Saint Maris qui le regarde, diſtribué en ſix leçons. 'Ce Saint eſtoit Preſtre [de l'Egliſe Romaine ſans doute.] Ayant eſté pris, il fut chargé de chaines & mis dans les entraves, *compedes*. 'Il fut amené à Claude, devant qui il confeſſa genereuſement ſa foy. [a] Claude le mit entre les mains du Prefet Calpurne, qui le donna en garde à Aſtere ſon premier officier. Le Saint en entrant chez Aſtere ſe mit en prieres: & commença à preſcher J. C. comme la veritable lumiere du monde. 'Aſtere qui avoit une fille adoptive aveugle depuis deux ans, voulut eprouver cette verité en la maniere qu'il la concevoit, & amena cette aveugle au Saint, qui la guerit auſſitoſt en invoquant le nom de J. C. 'Aſtere fut en meſme temps éclairé dans l'ame: & Saint Valentin luy ayant ordonné de briſer ſes idoles, de pardonner à tous ceux qui l'avoient offenſé, & de jeûner trois jours, le battiza le dimanche ſuivant, avec ſa femme, & toute ſa maiſon, ce qui faiſoit environ 46 perſonnes: Et l'Eveſque Calliſte les vint confirmer. Aſtere avoit pluſieurs Chrétiens en ſa garde, qu'il mit auſſi-toſt en liberté.

14. feb. p. 752. a | 753. c.

P. 753. c.

27. jan. p. 227. § 6. 7. a § 8.

§ 9.

'Quelque temps aprés, Claude ayant ſçeu la converſion d'Aſtere, l'envoya prendre chez luy, avec tous ceux qui y eſtoient, & Saint Valentin ſe trouva du nombre. 'Claude fit battre ce ſaint Preſtre à coups de baſtons, & le condanna à avoir la teſte tranchée; ce qui fut executé le 14 de fevrier, ſur le chemin de Flaminius. Il y fut enterré, & y fit depuis beaucoup de miracles. [Il doit avoir ſouffert en 270, ſelon la ſuite des actes de S. Maris.] 'Son nom eſt celebre dans Bede, Uſuard, Adon, Raban, Notker, & dans tous les autres martyrologes, qui en parlent le 14 de fevrier. 'Il y a un Saint Valentin martyr marqué ce jour là dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du P. Fronto; dans celui d'Allatius, & dans le miſſel Romain de Thomaſius.

§ 11.

§ 15.

14. feb. p. 752. c. f.

Sacr. p. 28. | Front. cal. p. 26 | All. conſ. p. 1487 | Thom. p. 147.

[Les actes que Bollandus donne de luy en particulier, n'ajoutent rien à ceux de S. Maris,) 'ſinon qu'il y a à la fin, que le Pape Jule fit baſtir une egliſe au lieu de ſon martyre. 'Neanmoins divers breviaires liſent Theodore au lieu de Jule; [Elle peut avoir eſté baſtie par Jule, & rebaſtie par Theodore vers 645.] 'Anaſtaſe dit que Jule fit baſtir une egliſe ſur le chemin de Flaminius, & ſur le meſme chemin un cimetiere, que l'on croit avoir porté premierement le nom de ce Pape, & puis celui de S. Valentin. 'Il dit auſſi que le Pape Theodore eleva une celebre egliſe en ce meſme lieu prés du Ponte-Mole ſous le nom de S. Valentin. Elle fut ornée & rebaſtie par divers Papes, '& a auſſi porté le titre d'abbaye. 'Toute l'Egliſe Romaine y alloit autrefois en proceſſion aux grandes Litanies; '& meſme la porte appellée aujourd'hui *del Popolo*, a eſté quelque temps nommée de Saint Valentin, comme nous l'ap-

Boll. 14. feb. p. 754. d.

e.

p. 752. a. c.

c. d.

f.

e.

b.

prenons de Guillaume de Malmeſburi. f. 'Cette egliſe eſt preſentement tout à fait p.753.a. ruinée. 'Le corps de S. Valentin en a eſté tranſporté à S.te Praxede, & ſon chef dans une egliſe appellée de S. Sebaſtien & S. a.b. Valentin.

'On pretend avoir de ſes reliques en divers autres endroits, tant à Rome meſme qu'en pluſieurs villes d'Italie, & encore dans les Pays-bas, & à Melun en France. 'Baudri qui eſtoit Archeveſque de Dol du temps de S. Bernard, 'a p.758.a. p.762. écrit l'hiſtoire de la translation du chef de S. Valentin Martyr apporté de Rome à Jumiege. Il en raconte divers miracles, de quelques uns deſquels il avoit eſté témoin. Il l'appelle Preſtre de Terni: p.758.c. 'de ſorte qu'on ne ſçait ſi c'eſt de celui dont nous venons de parler, qui eſtoit Preſtre, mais de Rome à ce qu'on pretend, ou de Saint Valentin Eveſque de Terni qu'on celebre le meſme jour 14 de fevrier, comme nous le dirons dans la ſuite.

NOTE VIII.

De S. Aſtere.

Pour la page 344.

'Nous avons laiſſé S. Aſtere entre les mains de Claude, qui l'envoya, dit-on, à Boll. 19. jan. p. 211. § 11. Oſtie, avec tous ceux de ſa maiſon, pour y répondre devant un nommé Gelaſe. § 12. 'Ce juge les ayant tenus 20 jours en priſon, fit étendre Aſtere ſur le chevalet, § 13. 14. & fouetter les autres. 'On ajoute qu'il les expoſa aux beſtes, qu'il les fit jetter dans le feu, & que Dieu les delivra § 14. toujours &c. 'Enfin il les fit mener hors de la ville, où les uns furent decapitez & les autres lapidez. Ils furent enterrez 18. jan. p. 190. d. le 18 de janvier. 'Leurs corps ſont aujourd'hui dans l'egliſe de S. Martin à Rome. 'Les martyrologes de S. Jerome a. d Flor. p. 261. 262. marquent le 19 de janvier un S. Aſtere avec quelques autres; & Bollandus croit que ce peut eſtre celui dont nous parlons avec ceux de ſa famille. Neanmoins cela eſt peu fondé, & il ſemble que ces Martyrs du 18 janvier aient ſouffert à Nicée pluſtoſt qu'à Oſtie. 'Le martyrologe Romain marque le 21 d'octobre un S. Aſtere Martyr à Oſtie &c. Mais il le fait Preſtre, & le met ſous l'Empereur Alexandre. 'Il y avoit à Oſtie vers l'an 380, une egliſe de S. Aſtere Martyr. Mar. & F. p. 68. Bar. 21. 9 & c.

NOTE IX.

Pour la page 344.

De S. Valentin qu'on fait Eveſque de Terni.

'Quelques uns mettent auſſi ſous Claude un ſecond S. Valentin Eveſque de Terni dans l'Ombrie, *Interamne*; que d'autres mettent ſous Aurelien, 'ou en d'autres temps, pluſtoſt ou pluſtard. 'S'il a eſté ordonné Eveſque dés le temps du Pape Victor, comme on le pretend, c'eſt à dire avant l'an 202, il faut dire qu'il eſt du III. ſiecle, [mais avant Claude & Aurelien: Et cela peut encore eſtre appuyé ſur ce que] 'Furioſus Placidus Preſet de Rome qu'on marque l'avoir condanné, [n'eſt point nommé dans la liſte de ceux qui ont eſté Preſets depuis l'an 264. 'Bollandus nous donne une hiſtoire de ce Saint [dont le ſtyle eſt grave, & les faits n'ont rien d'improbable par eux meſmes. Mais outre que les diſcours en ſont longs, & que ce n'eſt proprement que le recit d'un miracle, tout l'air de la piece ſent extremement la compoſition des ſiecles poſterieurs, où l'on mettoit par écrit ce qu'une tradition ancienne conſervoit des actions des Saints.] 'L'objection que c. Craton fait au Saint, [ne viendra jamais dans l'eſprit d'un payen qui ſouhaite avec empreſſement la gueriſon de ſon fils.] 'La maniere dont on écrit que cette gueriſon ſe fit, [eſtoit fort propre à confirmer les payens dans l'imagination qu'ils avoient, que les miracles des Chrétiens ſe faiſoient par la magie. Le reſte de ce qu'on dit de ce Saint eſt fondé ſur la vie de S. Felicien de Foligni, qui n'a point d'autorité, ou ſur d'autres monumens qui en ont encore moins.] 'Le

Boll. 14. feb. p. 755. f. f. 756. a. p. 755. f. p. 757. d. p. 756. c. p. 757. c. d. p. 755. d.

nom de ce Saint eſt celebre dans les martyrologes de Bede, Uſuard, Adon, Raban, Notker, & pluſieurs autres, qui le mettent le 14 de fevrier auſſi-bien que
p.756.59. S. Valentin Preſtre. 'On écrit que ſon corps a eſté trouvé à Terni en 1605 le 21 de juillet.

p.755.d. 'Il ſemble, dit Bollandus, qu'on ait confondu S. Valentin Eveſque avec le Preſtre de meſme nom. Car l'on marque la feſte de l'un & de l'autre le 14 de fevrier. 'On ſe ſert de la meſme oraiſon pour l'un & pour l'autre. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 14 de fevrier S. Valentin à Terni ſur le chemin de Flaminius, [& ainſi ou ils ne parlent point du Preſtre qui a eſté fort celebre à Rome, ou ils le mettent à Terni. Il n'eſt pas impoſſible que le Preſtre ait eſté enterré à Terni, ſoit qu'il en fuſt Preſtre, comme on le pourroit confirmer par Baudri, [ſoit pour quelque autre raiſon: & qu'il ait eſté tranſporté de là auprés de Rome ſous le Pape Theodore: Il eſt encore moins impoſſible que d'un Preſtre on en ait fait un Eveſque;]
Boll. 14. feb. p.758.c.
p.754.c. 'ſurtout parcequ'il y a eu dans la ſuite un S. Valentin Eveſque de Terni, mais Confeſſeur. [Les martyrologes de Saint Jerome ne negligent point de donner la qualité d'Eveſque à ceux à qui elle appartient. D'autrepart neanmoins ce qu'on dit de l'un n'a aucun raport avec ce qu'on dit de l'autre: Mais auſſi nous ne voyons en tout cela rien de fondé. Bede & les autres enſuite en font certainement deux Saints differens.]

c. d. Florent. p. 313. 316.

NOTE X.

De Sainte Priſque.

Pour la page 344.

'On doute s'il faut mettre ſous le premier Claude ou ſous le ſecond, le martyre que S.te Priſque ſouffrit à Rome. [Mais il ne faut pas envier à Neron la honte d'avoir eſté entre les Empereurs le premier perſecuteur de l'Egliſe.]Que ſi les actes de S.te Priſque parlent de la 12.e année de Claude, [ce qui ne peut convenir au ſecond, il ſuffit de dire] 'que ces actes ſont les meſmes que ceux de S.te Martine & de S.te Tatienne, [c'eſt à dire indignes de toute croyance. *V. S. Calliſte note* 2.] 'Florentinius reconnoiſt qu'il y a bien des choſes à corriger. [Cela n'empeſche pas que la veneration de S.te Priſque ne ſoit tres bien établie.] 'Car ſa feſte eſt marquée le 18 de janvier dans le calendrier du P. Fronto, '& dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où elle eſt qualifiée vierge dans le titre, & martyre dans l'oraiſon. 'Elle eſt encore dans quelques martyrologes de S. Jerome avec le titre de Vierge, de meſme dans Bede, & enſuite dans Uſuard, & dans les autres. 'Il y a à Rome une ancienne egliſe de ſon nom ſur le mont Aventin, & l'on croit que ſon corps y eſt encore. 'C'eſtoit la ſtation du mardi de la ſemaine ſainte. [a] Walon Eveſque de Paris aſſiſta à une translation de S.te Priſque à Rome en l'an 1103 &c. & en apporta un os de la teſte. 'On pretend que Jean Comte de Soiſſons en apporta auſſi des reliques à Chimay en Hainaut vers l'an 1280. Elles ont eſté brulées avec la ville en 1552.

Boll. 18. jan. p.183.
p.185. §5.
p.183 §3.
Flor. p.262, 24
Front. cal. p. 14.
Sacr. p.19. 8.
Flor. p.264, 262.
Boll. 18. jan. p. 184. §9-11.
Front. cal. p. 62.
a Boll. p.184. §11-13.
§14.

NOTES SUR LA PERSECUTION D'AURELIEN.

Pour la page 345. §. 1.

NOTE I.

Pour accorder Lactance avec Euſebe ſur les edits d'Aurelien contre les Chrétiens.

Euſ.l.7.c.30. p.238.a.

EUSEBE dit dans ſon hiſtoire qu'Aurelien eſtoit pres à ſigner une declaration contre l'Egliſe, lorſque Dieu luy retint le bras, & l'arreſta tout d'un coup pour luy faire ſouffrir la punition qu'il meritoit: & dans ſa chronique, il dit que comme il alloit exciter une perſecution, Dieu l'arreſta par un coup de foudre, & que peu aprés il fut tué. [Ce recit ſemble nous obliger abſolument à croire qu'Aurelien n'a jamais fait d'edit contre l'Egliſe:]'& cependant Lactance nous aſſure qu'il avoit publié contre nous des écrits de ſang & de carnage.

Lact.perſec. 6.p.6.

Bar.273.§5.

'Pour accorder ces deux auteurs, il faut dire apparemment que lorſqu'Aurelien eſtoit pres de publier des edits contre les Chrétiens, Dieu l'arreſta par le foudre qui le menaçoit de ſa colere; qu'il endurcit neanmoins enſuite ſon cœur, & publia ſes edits, [mais immediatement avant ſa mort, en ſorte qu'ils n'eurent que peu ou point d'effet, & ne furent peuteſtre pas meſme publiez dans les provinces où eſtoit Euſebe. Car c'eſt

Lact.p.6.

ce que dit Lactance,]' que ſa mauvaiſe volonté demeura ſans effet, & que ſes edits n'avoient pas encore eſté portez dans les provinces eloignées lorſqu'il fut tué.

Act.M.p.70. §2.

'Nous avons dans les actes de Saint Symphorien d'Autun, un edit attribué à Aurelien contre les Chrétiens. [Mais il eſt apparemment de l'auteur des actes, qui vivoit vers 450.]

Pour la pag. 347. §2.

NOTE II.

Sur l'hiſtoire de Sainte Colombe.

'M.r du Boſquet cite les actes de Ste Colombe ſans les donner, [ſans doute parcequ'ils eſtoient déja imprimez: & il faut que ce ſoit dans Mombritius,]

Boſq.l.3.c.42. p.142.

'd'où Baronius les cite: [au moins je ne ſçay point qu'ils le ſoient ailleurs. Je n'ay point vu cette piece; mais il ſuffit pour en juger, de voir ce que] 'M.r du Boſquet en cite; qu'Aurelien y promettoit à la Sainte de luy faire epouſer ſon fils Ceſar. [Car on peut dire que cette promeſſe paſſe Metaphraſte meſme; outre que ce Ceſar eſt entierement inconnu à l'hiſtoire, qui ne parle jamais que d'une fille d'Aurelien,]'& qui dit meſme poſitivement qu'il ne laiſſa aucun autre enfant.

Bar.31.dec. Boſq.p.142. Aurel.v.p. 223.c.

'Les actes de Ste Colombe qui ſont dans Surius ſont pris de Vincent de Beauvais, [& pleins de miracles ſans vraiſemblance,]'en ay vû de manuſcrits, qui ne valent rien non plus. Ils commencent par ces mots, *In diebus illis adveniens Imperator &c.*]

Sur.31.dec.p. 383.

Pour la page 349. §3.

NOTE III.

Sur le lieu du martyre de S. Priſque.

'Baronius dit que S. Priſque ſouffrit *Tornaci*. [Il l'a ſans doute pris de Pierre des Noels,]'qui met *apud Tornacum qua eſt villa Aurelianenſis diœceſis*. [Il faut apparemment *Tociacum* ou *Totiacum*.]'Car le lieu du martyre de Saint Priſque eſt appellé *Cotiacum* dans Eric, *'Quotiacum* dans l'hiſtoire des Eveſques d'Auxerre, *'Cociacus* & *Totiacus* dans la chronique d'Auxerre, [a] & d'autres divers noms approchans dans les manuſcrits. [C'eſt ſans doute]'le bourg de

Bar.275.§6. P.de Nat.l.5. c.50.p.93.1. Lab.bib.t.1. p.535.c. p.416.a. Aut.chr.p. 44.1.16c.2. a Boll.25. may.p.366.e. Sanſon.

Touſſi en Puiſaie dans le Gaſtinois ſur la riviere d'Ouaine, ou Touſſi ſur Yonne dans l'archidiaconé d'Auxerre entre Mailly & Crevant. L'un & l'autre lieu eſt du dioceſe d'Auxerre, [dans lequel tous les martyrologes mettent le martyre de S. Priſque, quoique Pierre de Noels le mette au dioceſe d'Orleans. Selon les actes, c'eſt plutoſt Touſſi ſur Yonne, qui n'eſt guere qu'à 30 ſtades de Saint Prix.]

Pour la page 351.§ 5.

NOTE IV.

Sur l'hiſtoire de Sainte Muſtiole.

Sur. 1. jul. p. 75.

['Les actes de S. Irenée & S.te Muſtiole paroiſſent aſſez bons & aſſez anciens. Ils ne ſont neanmoins écrits qu'aſſez long-temps aprés la mort des Saints, comme on le voit par cette phraſe, *in civitate Tuſcia, quæ poſt ethniciſmum celebris fuit*, & per la concluſion, *ubi vigent orationes ejus uſque in præſentem diem*. La mort de Sainte Muſtiole eſt difficile à croire, ſuppoſé ſa qualité. Le titre de Vicaire donné à Turcius n'a commencé que ſous Diocletien, ſelon Lactance.

Ces Saints ont ſouffert, dit-on, *in civitate Tuſcia*: Le nom n'en eſt point marqué en cet endroit. C'eſt ſans doute une faute de copiſte. On juge par la ſuite que c'eſt Sutri. Le juge eſt appellé Turgius dans Surius, & Turcius dans Uſuard & dans le martyrologe Romain, ce que nous ſuivons, parceque ce nom eſt plus connu dans l'antiquité, où l'on trouve pluſieurs Turcius Aſterius elevez aux premieres charges.]

Ferr. it. p. 403. Ferrarius fait une hiſtoire des meſmes Saints, tirée, dit-il, des monumens de l'Egliſe de Chiouſi, fort differente de leurs actes, [mais qui ſent bien plus la fable.] Auſſi quoique ces monumens faſſent S.te Muſtiole vierge, & que quelques Egliſes Bar. 275. § 5. l'honorent en cette qualité, 'neanmoins Baronius & le martyrologe Romain ſuivent les actes & Uſuard, en luy donnant de titre de Dame, *Matronam*, [qui marque qu'elle avoit eſté mariée.]

Pour la page 354. § 6.

NOTE V.

Qu'il faut diſtinguer Saint Cariton Confeſſeur ou Martyr, & Saint Cariton Abbé.

'Baronius dit que les actes de S. Cariton ſont fideles: [& Bollandus les cite 20. *jan.* p. 298. § 2. 2.] 'Neanmoins outre qu'ils ſont de Metaphraſte, [a] qui declare meſme qu'il n'avoit point eu du tout de memoires pour écrire cette vie, mais qu'il l'avoit compoſée ſur la ſimple tradition; 'il y eſt dit que les edits publiez par Aurelien avoient excité une grande perſecution; [ce que Lactance & Euſebe ne nous permettent pas de dire. Que s'ils s'accordent aſſez bien avec les Ménées des Grecs, on ſçait que cela n'eſt pas capable de leur donner une grande autorité.

Bar. 275. § 9. All. de Sim p. 128. [a] Sur. 28. ſep. p. 296. § 16. p. 293. § 2.

Ce qu'il y a de plus conſiderable dans ces actes, c'eſt ce qui y eſt dit des trois Laures qus Saint Cariton établit dans la Paleſtine: Mais c'eſt auſſi ce qu'il y a de plus difficile à ſoutenir.] 'Car on ne voit pas moyen de l'accorder avec Saint Jerome, 'qui dit que S. Hilarion a eſté le premier inſtituteur des moines dans la Paleſtine, où l'on n'en avoit aucune connoiſſance avant luy, [c'eſt à dire juſqu'aprés Diocletien.] 'La vie meſme de S. Cariton dit que l'egliſe de ſa premiere Laure fut dediée par S. Macaire de Jeruſalem, [qui ne fut fait Eveſque qu'en 314, quarante ans aprés la mort d'Aurelien: & Cariton aprés avoir formé les ſolitaires de cette Laure, vécut aſſez pour en former encore deux autres, & paſſer enſuite quelque temps dans une entiere ſolitude.] 'Ceux meſmes qui veulent ſoutenir cette vie, diſent qu'Elpide diſciple de S. Cariton vivoit vers l'an 400. 'Ils ne ſauroient non plus, quelque effort qu'ils faſſent, ſe tirer du paſſage de S. Jerome.

Boll. may. t. 1. p. 42. 43. Sur. 28. ſep. p. 295. § 8. Bult. ori. l. 2. c. 9. p. 284. c. 3. p. 235. 236.

'Ainſi il eſt bien plus naturel de croire que Metaphraſte & les autres Grecs, ont confondu deux Caritons, l'un Confeſſeur ou Martyr du temps des perſe-

Boll. may. t. 1. p. 42. 43.

cuteurs, l'autre ſolitaire & fondateur de pluſieurs monaſteres. [Car nous ne ſaurions douter qu'il n'y ait eu un Saint Cariton celebre entre les ſolitaires de la Paleſtine, puiſque la vie de S. Quiriace ou Cyriaque, parle pluſieurs fois de la cellule & de la caverne du bienheureux Cariton dans la Laure de Suque au dioceſe de Jeruſalem.

Sur. 29. ſep. p. 341. § 10. 15. 37.

[Pour le temps où ce ſecond Cariton peut avoir vécu,] 'nous trouvons dans Eutyque un Caritan Abbé de la vieille Laure en 512 & 513. 'Mais s'il eſt vray que Saint Cariton ait fondé la Laure de Pharan, comme le porte ſa vie, 'on voit par l'hiſtoire de Saint Euthyme que cette Laure eſtoit établie des l'an 405. 'Il fonde ſelon ſa vie un ſecond monaſtere vers Jerico, qui fut depuis beaucoup augmenté par Elpide. 'M.r Bulteau croit que cet Elpide eſt celui dont parle Palade dans ſon hiſtoire Lauſiaque c. 106-108 p. 1024, [& qui peut avoir vécu vers 380 *V. Pallade* § 1. Je n'en voy pas neanmoins de preuve.] 'La Laure de Suque [fondée auſſi par S. Cariton ſelon ſa vie § 11,] eſtoit gouvernée en 505 par un Aquilin. [S'il eſt vray que S. Macaire de Jeruſalem ait dedié la Laure de S. Cariton, cela fixe le temps de ce Saint au commencement du V. ſiecle; S. Macaire eſtant mort entre 331 & 335. *V. Sainte Helene* § 9. Mais je ne ſçay ſi cette dedicace ſe pourroit accorder avec S. Jerome, qui fait d'une part S. Hilarion auteur de la vie monaſtique dans la Paleſtine, & qui marque de l'autre aſſez clairement qu'il n'y a des diſciples qu'aprés la gueriſon des enfans d'Ariſtenete, '& aprés avoir paſſé 22 ans inconnu à tout le monde, [c'eſt à dire aprés l'an 328. *V. ſon titre*.]

Euty t. 2. p. 136. 143.

Sur. 8. ſep. p. 291. § 13.

Anal. g. p. 13.

Sur. ib. § 10.

Bult. ori. p. 234.

Cotel. g. t. 2. p. 271. c. [Sur. 5. dec. p. 167. § 4.

Hier. v. Hil. p. 244. c.

p. 243. b.

'Bollandus veut que le premier S. Cariton ait ſouffert non pas ſous l'Empereur Aurelien, mais ſous un gouverneur de ce nom du temps de Trajan; '& cela ſur ce qu'il s'appelle lui meſme dans ſes actes diſciple de S. Paul & de Ste Thecle. [Mais quand ces actes auroient quelque autorité, cette preuve ſeroit encore bien foible, eſtant aſſez viſible par l'endroit meſme, qu'il ſe qualifie diſciple de S. Paul, parcequ'il ſuivoit ſa doctrine; & diſciple de Ste Thecle, parcequ'il avoit eſté inſtruit dans l'Egliſe d'Icone, celebre par les ſouffrance de cette Sainte.]

Boll. may, t. 1. p. 43. 1.

Sur. 28. ſep. p. 294. § 4.

NOTE VI.

Pour la page 317. § 6.

Sur les actes de S. Conon.

'Les actes que Bollandus nous donne de S. Conon d'Icone, ſont d'un ſtyle ſimple & naturel: & tels preſque partout, qu'ils peuvent paroiſtre tirez des actes proconſulaires [par un Chrétien, qui n'en aura pris que ce qu'il aura jugé de plus utile, & y aura ajouté ce qu'il ſavoit d'ailleurs de la vie du Saint. 'La vie ſolitaire qu'on dit que menoit Saint Conon [n'eſt pas difficile à ſoutenir en un temps où il y avoit aſſurément pluſieurs Aſcetes: & je ne croy pas que 'le terme de monaſtere doive faire peine, puiſqu'il ſignifie tres naturellement le lieu où une perſonne demeure ſeule, μόνος. Nous croyons avoir rendu ſuffiſamment raiſon dans le texte de ce qu'on pourroit objecter] 'ſur le miracle raporté au commencement, [& ſur d'autres endroits ſemblables.]

Boll. 29. may, p. 4. § 2.

p. 6. § 12.

§ 2.

'Ce qu'on dit de ſa vieilleſſe [peut faire de la peine, s'il eſt vray, comme on le lit dans l'ancienne traduction latine, que ſon fils n'euſt encore alors que douze ans. [Car ſi cela eſt, Saint Conon n'eſtoit veuf que depuis peu;] & n'ayant vécu, comme il le dit, que peu de temps avec ſa femme, [il ſeroit difficile de croire qu'il fuſt fort agé. [Mais le texte grec porte que ſon fils avoit eſté fait Lecteur à 12 ans, & avoit eſté enſuite elevé au diaconat, [qui ne ſe donnoit pas à un enfant de 12 ans. Il eſt vray que le juge Domitien avoit demandé quel age avoit ſon fils: [mais le Saint n'eſtoit pas obligé de luy répondre ſi preciſément; & l'auteur des actes a pû omettre une partie de ſa réponſe pour abreger.

§ 3.

§ 4.

§ 4. On peut s'étonner] 'de ce qu'il veut preſenter ſon fils au perſecuteur. [Mais on ne s'en étonnera pas, ſi l'on conſidere] § 5. 'que comme ils vivoient enſemble, [auſſi ſelon toutes les apparences ils avoient § 4. eſté pris enſemble.] 'Et en effet, le fils fut auſſitoſt preſenté au juge. [Ainſi ce que ſon pere demandoit, n'eſtoit pas qu'il fuſt cherché & pris, mais qu'eſtant déja pris, il euſt la gloire de confeſſer J.C.]

§ 4. 'Le mot de Pape, πάππας, eſt employé par le juge pour ſignifier un Preſtre ou un Eveſque : [& l'on pourroit douter ſi cet uſage eſt ſi ancien : mais on le trouve dans les actes de S. Theodote d'Ancyre, du temps de Diocletien.]

§ 5. 'La maniere dont S. Conon parle au juge en un endroit, l'appellant un homme perdu ἀπερίμιτον & le plus impie de tous les hommes, [eſt un peu dure. Ce ne ſont neanmoins que les termes dont l'un des SS. Macabées uſe envers le Roy Antiochus : & le zele de la verité a ſa force auſſi-bien que la paſſion. Dans tous le reſte des actes il n'y a rien que de tres modeſte.]

§ 6. Domitien avoit ordonné de couper les mains à S. Conon & à ſon fils : & le Saint luy reproche enſuite que deux hommes impotens, ἄχρειοι, l'avoient vaincu. Cependant en mourant ils font le ſigne de la Croix. [Mais ils le pouvoient toujours faire avec le poignet & le bras, qu'on ne leur avoit pas coupé. L'ancienne verſion latine ne dit pas meſme qu'on § 6. leur euſt coupé les mains,] mais qu'on les leur avoit briſées avec un maillet de bois.

[Il y a deux autres difficultez auſquelles nous avons plus de peine à répondre. Car 1. le juge eſt toujours qualifié le Comte Domitien, de la meſme maniere que cela ſe pratiquoit ſous Conſtantin & depuis : & nous n'avons qu'un ſeul exemple, ou peut-eſtre pas meſme un ſeul, où nous le trouvions de la ſorte avant Conſtantin. *V. Conſtantin* § 84. Ainſi c'eſt un grand ſujet de croire que cette piece n'a eſté compoſée que ſous Conſtantin ou depuis. 2. Nous ne nous étonnerions pas de trouver ici] 'une voix du ciel à la mort § 6. du Saint : [On en entendit une dans le martyre de Saint Polycarpe. Mais elle n'y dit qu'un mot, & ici on luy fait faire un diſcours de trois ou quatre lignes, de quoy je ne ſçay ſi l'on trouveroit des exemples dans aucune piece originale.] 'Auſſi Bollandus abandonne cet endroit p. 7. c. avec le miracle du debordement des eaux, qui nous paroiſt plus aiſé à ſoutenir. [Ces deux difficultez ſemblent donc nous devoir empeſcher de regarder cette piece comme originale, & nous obliger de la mettre au rang de celles qui ont eſté compoſées durant la paix de l'Egliſe, partie ſur des pieces originales, partie ſur des traditions moins aſſurées, & où l'on a pû meſler meſme quelque choſe de faux. Mais on peut dire qu'elle eſt des meilleures en ce genre, & nous croyons tres volontiers] 'avec Bollandus que la confeſſion du Saint eſt tirée des actes proconſulaires.

'La traduction latine que Bollandus p. 4. c. donne de ces actes, & qu'il croit eſtre au moins du IX. ſiecle, [eſt fort differente du grec, comme nous l'avons quelquefois remarqué : mais il faut ſans doute s'en tenir à l'original.] 'Pour les autres p. 5. b. actes latins que Bollandus met enſuite, il les donne ſeulement pour montrer combien la verité s'altere à meſure qu'elle paſſe par pluſieurs mains.

[Je ne comprens pas pourquoi] 'il penche fort à croire que S. Conon n'a point ſouffert ſous Domitien officier de l'Empereur Aurelien, comme portent tous les actes, mais ſous Domitien ſucceſſeur d'un Aurelien, qui perſecutoit, dit-il, beaucoup les Chrétiens du temps de Trajan. [Il n'appuie cette penſée d'aucune raiſon, & elle feroit un grand tort à l'autorité des actes.]

NOTES SUR SAINT MAMAS.

Pour la page 358.

NOTE I.

Que ſes actes valent rien dutout.

[NOus avons deux ſortes d'actes de Saint Mamas, ſ ceux de Surius qui ſont de Metaphraſte, [& ceux de Mombritius *t.2. p.69.*] 'Les premiers ſe trouvent encore en latin dans la bibliotheque de Fleuri par le P. du Boſc, 'traduits du grec par Renauld Eveſque de Langres vers l'an 1075. 'Ceux de Mombritius ſe trouvent auſſi preſque en meſmes termes dans la bibliotheque de Fleuri: [& nous les avons encore rencontrez dans un manuſcrit.]

Sur. 17. aug. p. 173 | All. de Sim. p. 127. Boſc. t. 2. p. 213.

p. 210, 238.

p. 240.

'Ceux de Metaphraſte font S. Mamas originaire des Gangres en Paphlagonie, fils de S. Theodoſe & de S.te Rufine, qu'ils diſent eſtre morts tous deux dans la priſon; où le Saint eſtant né en meſme temps, il fut elevé à Ceſarée en Cappadoce par une dame Chrétienne nommée Ammie. A l'age de 15 ans il confeſſa J. C. devant Democrite gouverneur de Cappadoce. Democrite l'envoya à l'Empereur Aurelien qui eſtoit alors à Eges [en Cilicie.] Il y ſouffrit divers tourmens; il s'y fit divers miracles, & enfin Aurelien le fit jetter dans la mer avec une maſſe de plomb attachée à ſon cou. Cependant, diſent les actes, un Ange le tira de là, & l'envoya en Cappadoce, où il paſſa quelque temps dans la ſolitude ſur une montagne.

Sur. 17. aug. p. 173. 174.

'Ceux de Mombritius diſent ſeulement que S. Mamas ayant eſté elevé à Ceſarée en Cappadoce dans la crainte de Dieu, par ſon pere & ſa mere qui le laiſſerent bientoſt orfelin, & voyant les edits qu'Aurelien faiſoit publier partout contre les Chrétiens, il ſe retira à l'age de douze ans ſur une montagne voiſine de la ville. [Aprés un commencement ſi different, le reſte de ces deux hiſtoires eſt aſſez conforme. Cela peut donner un juſte ſujet de croire qu'il y a eu deux SS. Mamas, l'un de Gangres martyrizé à Eges, à qui appartient ce qu'il peut y avoir de vray dans le commencement des actes de Metaphraſte; l'autre qui eſtoit de Ceſarée en Cappadoce, & qui y ſouffrit.

Boſc. p. 240.

Sans nous arreſter à cette diſtinction, il ſuffit pour juger de la croyance que l'on doit avoir à toutes ces hiſtoires, de dire que ce n'eſt preſque qu'un ramas de faits prodigieux, qui ſont ſans apparence de verité, & qui ſont d'autant moins recevables, que S. Baſile & S. Gregoire de Nazianze ayant fait l'eloge de S. Mamas, ne nous diſent rien neanmoins de tant de merveilles.]

'L'une & l'autre hiſtoire nous dit que le pere & la mere du Saint eſtoient des perſonnes de pieté, & d'une naiſſance illuſtre. 'Ceux de Metaphraſte en font meſme des Martyrs, '& ils ajoutent que Ammie qui l'eleva, le laiſſa heritier de tous ſes biens qui eſtoient fort grands.

p. 240 | Sur. p. 173. § 1.

Sur. § 2. 3. § 4. 6.

'Le martyrologe Romain fait memoire de tous les trois le 31 d'aouſt, & cite les Grecs, [où neanmoins je n'en trouve rien, ni ce jour là, ni le 2 de ſeptembre, auquel ils font de S. Mamas. Il ne leur donne point le titre de Martyrs. Mais ce qui donne plus ſujet de douter de leur martyre, & des autres choſes que l'on en dit,] 'c'eſt que S. Baſile dit qu'il ne veut ou ne peut pas ὐκ ἐλοχῶ, vanter la nobleſſe des parens, & de la race de S. Mamas; 'qu'il n'avoit point tiré d'eux ni ſa gloire ni ſa ſainteté; 'qu'il n'eſtoit orné que de ſes propres merites, & non pas de ceux des autres. [On ſçait bien que les Saints commencent d'ordinaire leurs panegyriques par le mepris que des Chrétiens doivent faire de ces ſortes d'avantages exterieurs. Mais ils ne laiſſent pas de

Bar. 31. aug. d.

Baſ. div. 25. t. 2. p. 514. b. c. d.

marquer enſuite ceux qui ſe ſont rencontrez dans les perſonnes qu'ils louent, pour relever meſme le mepris qu'ils en ont fait. Et c'eſt ce que S. Baſile ne fait point de Saint Mamas. Au contraire,] 'Il ajoute auſſitoſt aprés, que c'eſtoit un ſimple berger, qui n'avoit rien de grand que ſa pauvreté meſme & ſa pieté. [Il auroit peché contre toutes les regles de la religion; auſſibien que contre celles de l'eloquence, s'il avoit negligé de dire que ſon pere & ſa mere eſtoient des martyrs.]

p.515.a.b.

Naz.or.4 n. p.1224.a.b.

'Nicetas qui a commenté S. Gregoire de Nazianze, ſe raporte beaucoup à Metaphraſte, meſme pour le genre du martyre du Saint. Mais il luy eſt contraire, en voulant qu'Ammie l'ait ſurvécu, au lieu qu'elle eſtoit morte avant luy ſelon Metephraſte. 'Nicetas ajoute que cette Ammie fit baſtir, à ce qu'on diſoit, une egliſe magnifique au lieu où le Martyr avoit rendu l'eſprit; & que cette egliſe duroit encore de ſon temps. [Mais il eſt à craindre que ce qu'on en diſoit ne fuſt faux, comme cela eſt aſſez ordinaire, & que cette egliſe ne ſoit celle meſme que Julien, depuis apoſtat, & Gallus ſon frere, avoient entrepris de baſtir.

Sur.p.274.§ 6.

Naz. n. p. 1224.a.

Metaphraſte ne dit pas ſous quel Empereur S. Mamas mourut. Le martyrologe Romain & Adon diſent ſous Aurelien meſme, & ainſi en 274.] 'Le menologe d'Ughellus le met ſous le meſme prince. [Mais ſi cela eſt, S. Mamas n'a pu vivre que 15 ou 16 ans;] 'au lieu que le martyrologe Romain dit que depuis ſa jeuneſſe juſqu'à ſa vieilleſſe, il a vécu dans un continuel martyre. [Ses actes dans Mombritius le ſuppoſent mort preſque enfant.] 'Dans la meſme viſion où il dit qu'il avoit eu la teſte tranchée, il s'apparut ſous la forme d'un jeune homme.

Ugh. t.6.p. 1056.d.

Bar.17.aug.c.

Sur.p.278.§6.

'Baronius écrit qu'il y avoit à Rome une egliſe de S. Mamas, dans laquelle S. Gregoire le grand prononça l'homelie 35 ſur les Evangiles le jour meſme de la feſte de ce Saint. 'Mais trois manuſcrits liſent S. Menne en cet endroit au lieu de S. Mamas: '& l'on a mis S. Menne dans la derniere edition des œuvres de S. Gregoire.

Bar.17.aug c.

Front.cal.p. 147.

Greg.t.1.p. 1484.c.

NOTE II.

Pour la page 361.

Qu'il peut y avoir eu des reliques des S. Mamas à Langres avant le VIII. ſiecle.

'On lit dans la vie de Saint Annon Eveſque de Cologne, que dans le VIII. ſiecle on tranſporta de Langres à Elwang en Souabe les reliques de S. Speuſippe & ſes deux freres, & le corps de Saint Mamert Eveſque de Langres. [Le Gallia chriſtiana ne marque point de Mamert dans cette Egliſe. Je ne ſçay ſi l'on voudroit dire que c'eſt] 'Martin qu'elle conte pour, ſon quatrieme Eveſque, & le ſucceſſeur de S. Didier, ſans nous en apprendre autre choſe que le nom. [Mais ſuppoſé que S. Speuſippe & ſes freres ſoient des Martyrs de Cappadoce apportez à Langres des le IV. ſiecle, comme cela n'eſt pas ſans apparence, *v. S. Benigne*; je ne ſçay ſi l'on n'en auroit point apporté en meſme temps quelques reliques de S. Mamas, dont on aura enſuite fait un Eveſque de Langres.]

Boll. 27. jan. p.74.) 9.

Gal.chr. t.4. p.653.c.c.

NOTES SUR SAINT FELIX PAPE.

Pour la page 364.

NOTE I.

De ſon martyre : Du jour de ſon ordination & de ſa mort.

[CE que nous diſons du martyre de S. Felix ſemble combatu par l'A-
Buch.cycl.p. 267. nonyme de Bucherius,] qui met la mort de ce Pape ſous le titre de *depoſitio epiſcoporum*. Mais il y met de meſme Saint Luce,[qui eſt appellé Martyr par Saint Cyprien, & S. Eſtienne que tout le monde regarde auſſi comme martyr.]

p.267. Il met la mort de S. Felix le 30 de
p.272. decembre, & dit en un autre endroit qu'il a gouverné cinq ans, onze mois, & 25 jours.[Il y a faute pour les jours dans l'un ou dans l'autre endroit,] puiſque S. Felix doit avoir commencé entre le 26 decembre que mourut Saint Denys, & le 31 du meſme mois.[Il y a un manuſcrit qui au lieu de 25 jours met 29, ce qui revient au 30 de decembre.]

Florent. p. 212. Les martyrologes de S. Jerome marquent le 29 un S. Felix à Rome comme un Martyr.[Il y a neanmoins apparence qu'au lieu de *III. kalendas*, il faudroit
p.1041. lire dans Bucherius *XI. kal.*] Car les meſmes martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, mettent le 22 de decembre *Romæ via Portuenſe depoſitio Felicis Epiſcopi*;
p.1042.2. ce qui ſe trouve encore en d'autres martyrologes. Et il y avoit ſur le chemin de Porto une egliſe & un ci-
Boll. pont. p. 38. b| 39.a. metiere de S. Felix. Papebrok entend tout cela du Pape dont nous parlons, & croit que le 22 de decembre eſt le
app.p.50|Bar. 275.§ 3. vray jour de ſa mort. Que ſi on lit dans le Pontifical de Bollandus, que ce Saint fut enterré dans ſon cimetiere ſur le che-
Boll.pont.p. 38.b. min d'Aurele, on croit que c'eſt parce que l'ancien chemin d'Aurele croiſoit en cet endroit celui de Porto.

Si donc S. Felix eſt mort le 22 de de- Pagi,271.§ 9.
cembre, il aura eſté elu le 28 du meſme mois. Car le nombre de 25 jours eſt marqué preſque partout. C'eſt le ſentiment du P. Pagi, qui l'appuie ſur ce que les martyrologes de S. Jerome ont le 28 decembre, dit-il, *Romæ Felicis & Bonifacii Epiſcopi de ordinatione*. Car il pretend qu'on ne peut pas douter que cela ne s'entende de l'ordination de Felix I.[Je ne voy rien neanmoins qui nous en aſſure, ce Felix pouvant eſtre un martyr de
Flor. p.212. Rome tout different du Pape.] Florentinius ou n'a point vû dutout que ce fuſt le jour de ſon ordination, ou ne s'en eſt pas cru aſſuré. [L'endroit ſeroit bien plus fort s'il y avoit *epiſcoporum*. Cependant cela ſe rencontre ſi juſte ou ſi pres du jour de l'ordination de S. Felix, qu'on a lieu de preſumer que c'eſt ce qu'on a voulu marquer.] Il eſt vray que cela n'eſt mis que le 29, *IV. kalendas*, [& non le 28. Mais le 29 pourra avoir eſté le jour de l'ordination de Saint Felix, en contant ſes 25 derniers jours non du 29 novembre, mais du 28, qui eſt auſſi le 4 des calendes. Ainſi ils finiront toujours au 22 de decembre. Mais en diſant que c'eſt luy qui eſt marqué ce jour là, il faudra dire auſſi qu'il n'eſt pas mort par le martyre, puiſque ſa feſte eſt exprimée par le mot de *depoſitio*.

Nous ne propoſons tout cela que comme des conjectures, auſquelles nous oſons d'autant moins nous arreſter,] qu'il paroiſt par l'Anonyme de Buche- Buch.cycl.p. 267.
rius que S. Felix Pape fut enterré dans le cimetiere de Calliſte,[ce que je ne voy pas que Papebrok ait remarqué. Car il auroit dû au moins s'en faire une objection pour l'éclaircir. Ce que nous pouvons dire, & ce que nous voudrions

ne dire qu'aprés luy, c'eſt que du cimetiere de Calliſte S. Felix peut avoir eſté tranſporté en celui du chemin de Porto,
Boll.pont.p. 38.f. qui a depuis porté ſon nom.] 'Papebrok dit que ce peut eſtre à cauſe de quelque translation que ſa feſte eſt marquée le 30 de may par Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain; enſuite de quoy on a dit qu'il eſtoit mort ce jour
Front. cal.p. 107.109. là. 'Le P. Fronto croit que ce peut eſtre encore le S. Felix Eveſque & Martyr, qui eſt marqué le 28 de juillet dans ſon calendrier Romain, où il eſt qualifié
Secr. p.117. Pape, 'dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans divers martyrologes. [On peut eu avoir fait la feſte ce jour là ſoit pour quelque autre translation, ſoit pour la dedicace de ſon egliſe.]

Boll.pont. p. 39.14. 'Quelques uns pretendent que cette egliſe tiroit ſon nom de Felix intrus à la
app.p.53.a| M.S.p.218. place de Libere, 'qu'on lit en effet avoir fait baſtir une Egliſe en cet endroit meſme lorſqu'il n'eſtoit encore que Diacre ou Preſtre, & y avoir eſté enterré. Mais on ne le trouve que dans le Pontifical de Bollandus, ou dans d'autres pieces encore moins autoriſées, [qui attribuent à ce Felix bien des choſes qui ne luy appartiennent point dout. *V. les Ariens note 60.*]

Boll.30.may, p.236. 'Pour la durée du pontificat de S. Felix, s'il eſt mort en 274, comme porte le Pontifical de Bucherius, & generalement tous les autres, [il ne peut avoir gouverné que cinq ans: & on a dû ſans doute lire 4 & non pas 5 dans le Pontifical de Bucherius,] 'qui luy donne apt. t.1. p.28. 1. cinq ans, 11 mois, & 25 jours. Celui de Bollandus met 4 ans, 3 mois, & 25 jours. 'Divers manuſcrits ont 4 ans, un mois, & Anal. t.3. p. quelques jours; ou 3 ans, un mois, & 426.428. 25 jours; [ou 4 ans, 4 mois, & 29 jours; ou 4 ans, un mois, & 25 jours; ou 2 ans, 10 mois, & 25 jours; ou 2 ans & 5 mois.]

NOTE II.

Pour la page 365.

Que le Pape Eutychien n'a pas gouverné moins de huit ans.

'L'epoque du commencement d'Eutychien en 275, & ſa mort en 283, paroiſt trop bien établie pour nous arreſter à Euſebe qui luy donne 8 ou dix mois au plus, au lieu de 8 ans, quoiqu'il ſoit ſuivi par le Syncelle, & par la chronique de Nicephore. 'Les Pontificaux, qui apt.t.1. p.28. 2. marquant ſon entrée & ſa mort par les Conſuls de 274 & 283, ne laiſſent pas de borner ſon epiſcopat à un an, un mois, & un jour, ſe détruiſent par leur propre contradiction: [& cependant ils ſont ſuivis par les martyrologes, & par divers catalogues manuſcrits, hormis parun, qui a huit ans, dix mois, & quatre jours: d'où l'on apprend au moins combien il ſe faut peu arreſter à toutes ces autoritez de perſonnes qui mettent ce qu'ils trouvent ſans l'examiner.] 'Entre Euty. p.404. les Orientaux Eutyque donne auſſi huit ans à ce Pape.

Boll.30.may, p.238.

Boll.pont.p. 39.14.

app.p.53.a| M.S.p.218.

Boll.30.may, p.236.

Boll.30. apr. p.13.b.c.

NOTES SUR LES MANICHEENS.

NOTE I.

Pour la page 377.59.

Qu'ils battizoient quelquefois.

Aug.h.46. p. 11.1.b| ad. Bon.l.2.c.2. p.458.1.c. 'SAINT Auguſtin dit que les Manichéens détruiſoient le ſacrement de la regeneration, en tenant le batteſme de l'eau inutile pour le ſalut, & qu'ils ne croyoient pas devoir battizer ceux qu'ils attiroient à leur erreur. 'Il ſe moque de lit.P.l.3.c. 27.p.129.1.c. ce que Petilien diſoit de leur batteſme, à cauſe qu'ils avoient des catecumenes; ce nom ne marquant point dutout parmi eux ceux qui pretendoient au batteſme. [Ainſi il ſemble par S. Auguſtin qu'ils n'euſſent point dutout de batteſme. Et cela ſeroit fort favorable pour faire

faire voir que quand] 'S. Athanaſe dit que les Manichéens, les Cataphryges, & les Paulianiſtes, nommoient les trois perſonnes divines, [il n'entend pas qu'ils les nommaſſent dans le batteſme.

Ath.or.3 p. 413.d.

Mais d'autre part on voit que les Manichéens s'attribuoient un batteſme.] *'Quid calumnianimi*, dit S. Auguſtin, *quod fideles ac jam baptiſmate renovati procreare filios .... non debent ?* 'Et Felix Manichéen dans une conference qu'il eut avec S. Auguſtin, *Si adverſarius nullus contra Deum eſt*, dit-il, *ut quid baptizati ſumus ? ut quid Euchariſtia ? &c.* [Car il eſt difficile de pretendre qu'il ne le diſe que par objection contre les Catholiques, & par raport à leur batteſme.] 'De plus, S. Jerome dit nettement qu'Hilaire eſtant uni à l'Egliſe, recevoit ceux qui avoient eſté batizez par les Manichéens, & par les Ebionites.

Aug.mor. Ec.35.p.333. a.b.c. in Fel.l.1.c. 19.p.211.1.c.

Hier.in Luci. c.9.p.147.a.

[Tout ce que nous voyons pour accorder ces choſes, c'eſt de dire que les Manichéens batizoient quelquefois par fantaiſie : Car en effet, S. Auguſtin ne dit pas expreſſément qu'ils ne batizoient point du tout ; mais ſeulement qu'ils negligeoient le batteſme, & ne le croyoient point neceſſaire, & que leur catecumenat n'eſtoit pas une preparation pour le recevoir.] 'Il demande à Dieu en un endroit, qu'ils reçoivent la remiſſion de leurs pechez, *ſive per ſacramentum ſancti baptiſmi tui, ſive per ſacrificium contribulati ſpiritus &c.* [Il y en avoit donc à qui on ne donnoit pas le batteſme, ſans doute parcequ'ils l'avoient déja receu. Et ſuffiroit-il de dire que ce ſont ceux qui eſtoient paſſez de l'Egliſe Catholique à cette ſecte ? Le nombre n'en eſtoit pas apparemment fort conſiderable.] 'On voit par un memoire attribué à S. Auguſtin, qu'il y avoit de leurs Auditeurs, & de leurs Elus qui eſtoient batizez, & d'autres qui ne l'eſtoient pas : de ſorte que quand ils demandoient à eſtre receus dans l'Egliſe, on les recevoit les uns comme catecumenes par le batteſme, les autres comme penitens par la reconciliation, [& il n'eſt jamais dit que ce fuſſent des apoſtats, ce qui auroit aſſurément dû eſtre exprimé.] 'Pour ce que l'on pourroit citer du premier Canon de Saint Baſile, [cela ne prouve pas que les Manichéens batizaſſent, mais ſeulement que s'ils le faiſoient, leur batteſme eſtoit invalide ſelon ce Pere.]

nat.bo.c.48. p.235.a.c.

Conc.t.4.p. 1662.1663.

Baſ.c.1.p.259. d.

'S. Turibe d'Aſtorga dit qu'ils ne batizoient qu'avec de l'huile, & non pas avec de l'eau. [Cela pouvoit eſtre particulier à ceux d'Eſpagne, ou n'avoir commencé que vers le milieu du V. ſiecle. Car quand l'Egliſe Romaine recevoit leur batteſme, comme S. Jerome aſſure qu'elle faiſoit, ils batizoient indubitablement avec de l'eau.]

Leo ep.15 c. 1.p.460.

NOTE II.

Pour la page 379.16.

En quel temps peut avoir vécu Scythien.

'Nous liſons dans la traduction latine de l'Archelaüs, que Scythien auteur des hereſies de Manichée a vecu du temps des Apoſtres : '& on lit auſſi dans Saint Epiphane, qu'il alla à Jeruſalem vers le temps des Apoſtres. Cependant on ne lit point qu'il y ait parlé à S. Jacque, mais ſeulement aux anciens, ou aux Preſtres, *πρὸς τοὺς ἐκεῖσε πρεσβυτέρους*. [Et il y a aſſurément ſujet de craindre qu'on n'ait mal pris ou mal exprimé ſoit en latin ſoit en grec] le texte ſyriaque d'Archelaüs, [qui apparemment a voulu dire que Scythien avoit vécu un peu après les Apoſtres.] 'Car il nous aſſure, [comme tous les autres,] que Terbinthe vécut quelque temps avec Scythien ; & il nous le repreſente comme un homme qui eſtoit alors dans un âge meur. 'Il ſemble meſme ſelon ce qu'il en dit, qu'il n'ait pas ſurvécu long-temps Scythien. 'Il laiſſa tout ce qu'il avoit à une vieille femme, qui ſe voyant enrichie par cette ſucceſſion, acheta Manichée âgé pour lors de ſept ans. [Quand donc Mani-

Arcl.p.25.

Epi.66.c.3.p. 620.a.

Hier.v.ill.c. 72.

Arcl.p.96.

p.95.97.

p.97.

chée auroit eu 80 ans en 276, qui eſt au-delà de ce qu'on luy peut donner, il faudroit mettre la mort de Terbinthe vers l'an 200 au pluſtard: & ainſi je ne croy pas qu'on puiſſe ſoûtenir que Scythien ait vécu du temps des Apoſtres.]

Bar.277.§ 7 'Baronius n'a pas cru qu'on le duſt accorder à S. Epiphane. [Ce ſeroit beaucoup de dire qu'il eſt né vers l'an 100, dans le meſme temps que Saint Jean eſt mort; & il ſemble que le meilleur eſt de le mettre vers le milieu du ſecond ſiecle.]

Arcl.p.95. 'Le traducteur d'Archelaüs le fait Scythe; *quidam ex Scythia Scutianus nomine*. [J'ay peur que ce ne ſoient deux traductions du ſeul mot gree Σκυθιανός.]

p.96. Cyr.cat.6.p. 57.a|Epi.66. c.1.p.618.a. 'Car ſelon la ſuite, il eſtoit *ex genere Saracenorum*; ce qui eſt confirmé par S. Cyrille de Jeruſalem & S. Epiphane.

Pour la page 385.§ 8.

NOTE III.

Que Manichée n'a point eſté Chrétien: Quand il a eu les Ecritures.

[S. Auguſtin ſemble ſuppoſer que Manés avoit eſté quelque temps dans l'Egliſe,] Aug.f.252.c. 4.p.1040.c. 'puiſqu'il dit que les Manichéens ont rompu dans la Perſe les filets & l'unité. [Mais il a pu ne le dire d'eux que par occaſion en les joignant avec d'autres heretiques, ſans faire attention s'ils eſtoient ſortis ou non de l'Egliſe, & conſiderant ſeulement qu'ils n'eſtoient pas. Au mõins tout ce que nous trouvons ſur cela dans les autres auteurs, qui nous apprennent bien plus de particularitez du commencement de cette hereſie, nous porte à croire que Manichée n'a jamais eſté dans aucune communion Chrétienne, en quelque maniere que ce ſoit.] Cyr.cat.6.p. 56.d. 'S. Cyrille de Jeruſalem ſoutient poſitivement que ni Manés ni ceux dont il avoit tiré ſa doctrine, [c'eſt à dire Scythien & Terbinthe,] ne venoient point des Chrétiens, οὐκ ἦσαν ἀπὸ χριστιανῶν, & qu'ils n'avoient point eſté chaſſez de l'Egliſe comme Simon, [parcequ'ils n'en avoient jamais eſté.] p.60.c|Bar. 277.§ 15. 'Manichée eſt qualifié catecumene dans la traduction d'un endroit de S. Cyrille: mais le Grec ſignifie toute autre choſe.

Epi.66.c.4.p. 622.b. 'Selon Saint Epiphane, il n'a meſme entendu parler de J. C, des Chrétiens, & de l'Ecriture, qu'aprés avoir commencé à dogmatizer. [Cela paroiſt difficile à croire. Car qui oſeroit pretendre qu'il n'y euſt point de Chrétiens dans la Perſe juſque vers 270? *V. S. Simeon de Perſe* § 1.] 'Mais pour les Ecritures c|Arcl.p.99. non ſeulement il ne les eut que dans ſa priſon, comme le dit Saint Epiphane, mais il n'avoit pas meſme ſongé juſques alors à les avoir, comme nous l'apprenons d'Archelaüs. Que ſi S. Epiphane dit qu'il les avoit envoyé chercher à Jeruſalem quelque temps auparavant, [cet endroit & quelques autres nous font voir ou qu'il ne ſuit pas aſſez exactement l'écrit d'Archelaüs, ou qu'il a eu d'autres memoires, mais qui ſans doute n'eſtoient pas ſi bons. Il n'y a meſme guere d'apparence qu'il ait envoyé de Perſe à Jeruſalem pour avoir les Ecritures. Auſſi Archelaüs ne le dit pas.]

NOTE IV.

Pour la page 388.§ 9.

Sur les ſept mille Chrétiens rachetez par Marcel.

[On vient d'imprimer à Rome l'ouvrage entier d'Archelaüs, dont M.r Valois nous avoit déja donné une partie conſiderable. Mais ce n'eſt encore qu'une traduction latine, & aſſez barbare. Il s'y rencontre meſme tout d'abord une difficulté conſiderable dans l'hiſtoire de la charité que Marcel exerça envers plus de 7000 Chrétiens priſonniers:] 'Ces Chrétiens, dit Archelaüs ſur le raport de l'un d'eux, avoient accoutumé par une tradition venüe de leurs peres, de ſortir tous les ans de leur ville en un certain jour, avec leurs femmes & leurs enfans, pour aller à la campagne demander à Dieu de la pluie: ils y paſ- Arcl.p.a.

p.3. ſoient toute la journée à jeun, '& continuoient encore le jeûne [& les prieres] juſques à minuit au moins. Comme ils eſtoient donc appliquez à cette devotion, le ſommeil les accabla vers le minuit : & alors une troupe de ſoldats [Romains,] s'imaginant peut-eſtre qu'ils s'eſtoient aſſemblez pour quelque mauvais deſſein, ſe jetterent ſur eux, en tuerent bien 1300, en [laiſſerent] 500 bleſſez, & amenerent le reſte à Caſcar,
p.4. 'où [les plus forts] arriverent au bout de trois jours, contraints de marcher jour
p.5. & nuit. 'Car il en mourut un fort grand nombre par le chemin.

[Cela nous donne l'idée de dix ou douze mille perſonnes au moins qui eſtoient en cette aſſemblée : & on eſt ſurpris de voir un ſi grand nombre de Chrétiens dans une ville durant le regne du paganiſme, & aſſez peu aprés les cruelles perſecutions de Dece & de Valerien. On ne peut pas meſme douter qu'il ne fuſt encore reſté beaucoup d'autres Chrétiens dans la ville : de ſorte qu'il faut dire qu'elle eſtoit toute Chrétienne. On eſt ſurpris encore de voir un jeûne ordinaire continué au moins juſqu'à minuit, l'hiſtoire ne nous apprenant point qu'on ait jamais pratiqué un jeûne de cette ſorte, hors celui de Paſque. Eſt-il aiſé de croire que du temps du paganiſme, dix mille Chrétiens euſſent accoutumé de ſortir d'une ville pour aller prier enſemble à la campagne toute une journée ; & qu'en 276 au pluſtard ce fuſt déja une tradition ancienne ? Que ſi c'eſtoit une choſe qu'on leur voyoit faire tous les ans ; pourquoi les ſoldats Romains la regardent-ils comme une action dangereuſe ? *Putantes nos pro inſidiis conſediſſe &c.* Quelle apparence que la garniſon de Caſcar ait eſté les chercher à trois journées loin ? Elle avoit donc ſçeu qu'ils ſe devoient aſſembler. Et comment n'avoit-elle pas ſçeu en meſme temps le ſujet tres innocent de leur aſſemblée ? Ce qui paroiſt le plus inconcevable, c'eſt que ces dix mille perſonnes au lieu de s'en retourner le ſoir à la ville, demeurent là pour ſe laiſſer accabler par le ſommeil.

Cependant ſi cette narration eſt de l'écrit d'Archelaüs, cet écrit eſt trop autoriſé par Saint Cyrille de Jeruſalem, par Saint Epiphane, par Saint Jerome, & par Socrate, pour le vouloir revoquer en doute, & par conſequent pour oſer conteſter les faits qui y ſont atteſtez par un Eveſque zelé défenſeur de la verité, & témoin oculaire de ce qu'il raporte. Mais il y a quelque lieu de douter ſi cette narration n'y a point eſté ajoutée.] 'Car p.1. aprés un petit eloge de Marcel, l'auteur ajoute ; *Sed ne infirmitate verborum virtutibus viri derogemus potiùs, quàm digna proferamus ; hæc dixiſſe ſufficiat : ad opus quod propoſitum eſt veniam.* [Ces paroles ont une liaiſon tres naturelle] avec l'article 4, *Igitur cum diverſis in locis &c.* p.5. où il entre dans ſa matiere ; [& il ſemble qu'une addition de trois pages entre ces deux endroits, n'eſt pas dans le deſſein de l'auteur.

Avec cela, comme cette narration eſt tres edifiante, nous avons cru la devoir mettre, en avertiſſant qu'il y a quelque ſujet de la conteſter. On ne ſauroit douter qu'elle ne ſoit ancienne, & qu'elle ne vienne d'un homme du pays, qui pretendoit connoiſtre fort bien Marcel. Et Archelaüs meſme pourroit l'avoir ajoutée pour rendre un témoignage plus grand & plus particulier à la pieté de Marcel.] 'On marque qu'il avoit ajouté Arcl. p.100. à ſon écrit la mort de Manichée, lorſqu'il en eut appris la nouvelle. [Marcel peut n'avoir fait cette grande action que depuis qu'Archelaüs eut fait d'abord ſon écrit, ou eſtre mort avant qu'il le reviſt & l'augmentaſt.] 'Ce que Saint p.4.c[Epi. 66, Epiphane dit des aumoſnes de Marcel c.1.p.612.d. envers les veuves & les orfelins, eſt expreſſément dans cette addition, '& n'eſt Arcl.p.1. compris qu'en termes generaux dans le petit eloge qui la precede.

[Pour les difficultez qui ſe rencontrent dans l'hiſtoire des 7000 Chrétiens, nous eſperons que les éclairciſſemens que nous y donnons dans le texte en la raportant, en leveront au moins une partie. Et il n'eſt point étonnant que dans des choſes ſi eloignées de nous pour le temps & pour les lieux, il y ait des circonſtances dont il nous eſt difficile de rendre raiſon, parceque nous en ignorons le detail.]

NOTE V.

Pour la page 399. § 12.

Epoque de l'hereſie & de la mort de Manichée en 277.

[La chronique de S. Jerome met le commencement de l'hereſie des Manichéens en la deuxieme année de Probe, la premiere de la 264.e Olympiade,] Leo.t.74.c. 6. p.344. 'ſous le Conſulat de Probe & de Paulin, comme le dit expreſſément S. Leon, [ce qui tombe en l'an de J. C. 277. C'eſtoit p.333. environ] '240 ou 244 ans depuis la reſurrection de J.C, comme le P. Petau *in Epiph. p.* 267, & Scaliger *in Euſ. chr. p.*240.2, corrigent le texte de S. Leon, p.324. ou on lit ordinairement 260: '& un manuſcrit a 250. Saint Leon dit que l'on eſtoit alors dans la huittieme, ou plutoſt dans la neuvieme perſecution; en quoy il paroiſt confondre le temps de Probe avec celui d'Aurelien. [Saint Jerome y ajoute pluſieurs autres epoques, ſavoir que c'eſtoit l'an 325 d'Antioche, le 588 d'Edeſſe, le 401 de Tyr, le 424 de Laodicée, le 380 d'Aſcalon.] 'Selon Scaliger, Euſ.chr n.p. 240. les deux premieres epoques reviennent à l'an 277, celle de Tyr à 278. Il n'a pas eu d'autre lumiere ſur les deux dernieres. 'Selon le Cardinal Noris, toutes ces Nor.ep.p. 73 &c. epoques reviennent à l'an 1030 de Rome, & 277 de J.C, qui eſtoit en effet la deuxieme du regne de Probe, & la premiere de la 264.e Olympiade.

Euſ.l.7.c.30. p.284.c. 'Euſebe qui parle peu de cette hereſie, n'en marque pas preciſément le temps. Il ſemble neanmoins la vouloir faire commencer ſous le Pape Felix, qui gouverna ſelon luy depuis 276 juſqu'en 281. 'S. Cyrille de Jeruſalem dit comme Cyr.cat.6. p. 56.b. S. Jerome & S. Leon, que ce fut ſous Probe: [& ils l'ont pris ſans doute] 'de Arcl. p.46. l'hiſtoire originale des Manichéens écrite par Archelaüs, où cet Eveſque le dit en parlant à Manichée, qui le repete auſſi-toſt. 'La chronique d'Alexandrie met Chr.Al.p. 638. ſous le Conſulat de Tacite & d'Emilien, [qui eſt l'an 276,] qu'un Manichéen nommé Cerdon preſchoit de nouveaux dogmes, & formoit une nouvelle Egliſe. 'S. Epiphane qui eſt ſujet à faire des Epi.66.c.1. p.617.c. fautes, dit quelquefois que cette hereſie a commencé l'an 4 d'Aurelien, [qui eſt l'an 274,] '& quelquefois que Manichée vint en Meſopotamie, & fut refuté par Archelaüs dés l'an 9 de Gallien, [c'eſt à dire en 262. menſ.c.10. p.178.a.

Il faut aſſurément s'arreſter à l'an 277, que S. Jerome a marqué par tant de caracteres. Mais comme on peut conſiderer divers temps dans une hereſie, ſi l'on demande quel eſt le commencement des Manichéens qu'on a voulu mettre en 277, il y a bien de l'apparence que c'eſt la venuë de Manichée à Caſcar, & les diſputes qu'il y eut avec l'Eveſque Archelaüs. Je ne croy pas qu'on puiſſe douter que ce ne ſoit là ce qu'Archelaüs a voulu marquer quand il a parlé du regne de Probe. Et juſque là nous ne voyons rien dans l'hiſtoire de Manichée qui ait pu ſervir d'epoque. Il n'eſtoit apparemment jamais ſorti de la Perſe, & il ne paroiſt point que ſon dogme euſt encore fait aucun bruit dans les provinces de l'Empire Romain. Cependant les caracteres que l'on donne à cette epoque ſont tous Romains, & il n'y en a aucun qui regarde l'Etat des Perſes. Au contraire ces diſputes avec Archelaüs doivent avoir fait un grand eclat, & l'hiſtoire qu'Archelaüs en écrivit, les rendit encore plus celebres. C'eſt meſme apparemment de ſon livre, où ils pouvoient eſtre à la fin, que S. Jerome a tiré tant

de caracteres de cette epoque, luy qui n'a point accoutumé de fixer ſi fort les autres evenemens:]'& voulant marquer le temps qu'Archelaüs a vécu, il dit que ç'a eſté ſous Probe. [Cette epoque de la diſpute d'Archelaüs eſt d'autant plus remarquable, que c'eſt celle de la mort de Manichée, qui fut pris & executé dés qu'il fut retourné en Perſe.] 'Ce que dit S. Cyrille [vers l'an 347,] qu'il y avoit encore des perſonnes qui avoient vu Manichée, [marque aſſez qu'il n'a pas paſſé de beaucoup l'an 277.

Par ce moyen il ſera aiſé d'accorder S. Jerome avec Alexandre de Lycople,] 'qui dit qu'on tenoit que Manichée avoit eſté du temps de Valerien. [Car s'il eſt mort en 277, dans un âge déja avancé, il pouvoit aiſément eſtre celebre dans la Perſe avant l'an 260.]

Hier. v. ill. c. 74.

Cyr. cat. 6. p. 56. b.

Auct. 3. a. p. 4. a.

NOTES SUR LES SAINTS CLAUDE, ASTERE, ET NEON.

Pour la page 414.

NOTE I.

Qu'il faut mettre leur martyre en 285.

['CEux qui voudroient ſoûtenir que Saint Claude & ſes compagnons n'ont point ſouffert en 285, comme porte la date ajoutée à l'extrait du greffe, peuvent ſe ſervir] de ce qu'on lit dans cet extrait, '*Domini noſtri Imperatores*; & en un autre endroit, *Auguſti Domini noſtri juſſerunt ut Chriſtiani ſacrificent.* [Car ſi Carin vivoit encore alors, il n'eſtoit pas neanmoins reconnu dans l'Orient. Ainſi il n'y avoit point d'autre Empereur que Diocletien. Mais il n'eſt pas trop certain que Maximien Hercule ne fuſt point Ceſar dés ce temps là, *v. Diocletien note* 5; & je penſe qu'on peut montrer par beaucoup d'exemples, que depuis qu'on fuſt accoutumé à voir pluſieurs Empereurs enſemble, on parloit toujours comme s'il y en euſt eu pluſieurs lors meſme qu'il n'y en avoit qu'un. On peut dire encore que ces ordres contre les Chrétiens, eſtoient les ordres generaux donnez par divers Empereurs, & renouvellez par Aurelien, dont les magiſtrats ſe ſervoient quand ils en avoient envie.] 'Les Grecs dans leurs Ménées diſent que ces Saints ſouffrirent dans le premier Conſulat de Diocletien, [c'eſt à dire dans le premier qu'il prit eſtant Empereur, en l'an 285. Car l'autre n'eſt point marqué dans les faſtes.]'Metaphraſte, ſi on le peut alleguer, met auſſi leur martyre dés le commencement de ce regne, quoiqu'il ſe trompe en ce qu'il le met à Larande. Il n'y a pas lieu non plus de s'arreſter à ce qu'il dit qu'ils eſtoient natifs d'Iſaurie.

Bar. 285. § 4.

Men. 30. oct. p. 314.

Sur. ib. p. 399 § 2.

NOTE II.

Pour la page 414.

Que les Ménées ne ſuivent pas les actes originaux de ces Saints.

[Ce que nous diſons que les Grecs ne ſuivent pas les actes originaux de S. Claude &c. ſe voit par leur martyre meſme.] 'Car dans leurs Ménées ils leur font trancher la teſte; [a] au lieu qu'ils furent crucifiez, [non ſeulement ſelon leurs actes,] mais encore ſelon Metaphraſte, & ſelon le menologe d'Ughellus. 'Ils font S.te Theonille ſœur des trois Saints. 'Et les actes bien loin de le dire, nous aſſurent qu'elle eſtoit veuve depuis 23 ans, 'au lieu que les trois Saints eſtoient encore fort jeunes, *pueri.* [Nous laiſſons là les autres differences, pour remarquer ſeulement que les Grecs ne diſent rien du tout de S.te Domnine martyrizée avec eux,] 'comme les martyrologes de S. Je-

Men. 30. oct. p. 185. [a] Sur. ib. p. 399. § 1. Ugh. p. 1118. a.

Men. p. 316.

Bar. 285. § 12. § 14.

Flor. p. 772. a.

rome ne nomment point S.te Theonille, la comprenant peuteſtre ſous ceux qu'un exemplaire donne pour compagnons à S.te Domnine, qu'il appelle Domnin. [Le manuſcrit de Baronius l'appelle Donvine : mais le nom de Domnine que luy donnent les autres, eſt moins extraordinaire, & a ſon origine dans le latin.]'On lit Domnine dans divers manuſcrits, & dans Raban. Act.M.p.281.

NOTE SUR SAINT GENÉS.

Pour la page 418.

Sur ſes actes, & ſur l'année de ſon martyre.

Sur.25. aug. p.266. § 3.4. NOus avons dans Surius les actes de S. Genés comedien, qui ſouffrit à Rome lorſque Diocletien y eſtoit. [Ils ont quelques particularitez aſſez difficiles.]'Car ils ſuppoſent que les Chrétiens de ce temps là, aprés avoir eſté battizez, diſtribuoient du pain, des dragées, *dulciaria*, & des cierges, [de quoy je ne croy pas qu'on trouve aucun veſtige dans l'antiquité. Et cela s'eſt apparemment ajouté dans la ſuite des ſiecles, lorſque l'Egliſe eſtoit dans une entiere liberté.] § 2.

§ 3. 'Ces actes diſent encore que toutes les egliſes furent fermées durant quatre ans. [Cependant la grande perſecution de Diocletien ne dura que deux ans à Rome ſelon Euſebe. Elle n'eſtoit commencée que depuis quelques mois, lorſque Diocletien partit de Rome à la fin de 303, pour n'y revenir jamais, & elle n'alloit pas à fermer les egliſes, mais à les abatre. Pour celle qu'il peut avoir excitée au commencement de ſon regne, nous n'avons point de preuve ni qu'elle ait duré quatre ans, ni qu'on y ait fermé les egliſes : & ſi elles avoient eſté fermées durant quatre ans par toutes les provinces, comme ces actes le ſemblent dire, Euſebe en auroit dû parler.]'Florentinius cite des manuſcrits qui au lieu de dire que les egliſes avoient eſté fermées, portent, *cum ceſſaſſent per annos quatuor Eccleſia epiſcopi & ſacerdotes.* Il prefere cette leçon à l'autre, [quoiqu'il ſoit impoſſible de la ſoûtenir, l'Egliſe n'ayant jamais manqué d'Eveſques en la pluſpart des dioceſes, ni de Preſtres à Rome & partout. Flor.p.775.2.

Ces deux difficultez ne ſe trouvent point dans d'autres actes du meſme Saint, que nous avons trouvez dans un manuſcrit, & qui ſont copiez mot à mot dans Adon au 25 d'aouſt. Ils ſont plus courts que ceux de Surius, & ont un air de ſimplicité & de candeur qui les rend aimables. Ce ſont ceux meſmes que D. Thierri Ruinart a mis dans ſon recueil des meilleurs actes *p.*283.

Pour le temps auquel Saint Genés a pu ſouffrir, l'hiſtoire ne marque point que Diocletien ait eſté à Rome depuis l'an 286, qu'il fit Hercule Empereur en luy donnant pour partage l'Italie & le reſte de l'Occident, juſqu'en 303, & il ſemble meſme qu'il ait paſſé tout ce temps là dans l'Illyrie ou dans l'Orient.]'Lactance marque qu'il ne pouvoit ſouffrir la liberté du peuple Romain. Il vint à Rome en 303 pour y faire la ſolennité de ſa 20.e année, [& y triompher le 17 ou] le 20.e jour de novembre. [Cette ſolennité tomboit au 17 de ſeptembre; & ſelon toutes les apparences on ne la differa au mois de novembre que parce qu'il ne vint à Rome que dans ce temps là. On ne peut donc point mettre en 303 le martyre de S. Genés arrivé le 25 d'aouſt, & encore moins les années ſuivantes, dans leſquelles il eſt certain que Diocletien n'eſtoit pas à Rome. Lact.perſ.c. 17.p.15.

L'hiſtoire profane ne dit point du tout qu'il y ait eſté au commencement de ſon regne. Cependant on ne peut douter qu'il n'y ſoit venu au moins en

285, pour en prendre poſſeſſion aprés la défaite de Carin.] 'Les actes de S. Maurice dans Surius diſent qu'il y receut la legion Thebéenne aprés l'avoir fait venir d'Orient pour l'envoyer dans les Gaules, [ce qui ſe raporte fort bien au mois d'aouſt 286.] 'Les actes de S. Sebaſtien nous aſſurent qu'il eſtoit à Rome lorſqu'il fit mourir ce Saint. [C'eſtoit apparemment en 288 au mois de janvier.] Ainſi il vaut mieux mettre le martyre de S. Genés en 285 ou 286. Que ſi ſes actes appellent Diocletien un tyran tres cruel qui haïſſoit les Chrétiens, les actes de Saint Sebaſtien confirment que cela pouvoit eſtre veritable : & ceux qui ont écrit ou copié cette hiſtoire l'ont pu ajouter depuis.

Sur. 22. ſep. p. 221. § 1.

Boll. 20. jan.

Flor. p. 775. 1. 'Les manuſcrits de Florentinius portent que S. Genés ſouffrit ſous le quatrieme Conſulat de Diocletien, [c'eſt à dire en 290. Mais il eſt fort difficile de croire que Diocletien ait eſté cette année là à Rome au mois d'aouſt. Il ſemble au contraire qu'il fuſt alors en Syrie : & il eſt certain que voulant conferer avec Maximien vers le commencement ou la fin de l'an 290, ils vinrent l'un de l'Illyrie, l'autre des Gaules à Milan : & s'en retournerent de là d'où ils eſtoient venus, ſans approcher ſeulement de Rome. *V. Diocletien* § 7. Ainſi il faut apparemment avoir auſſi peu d'égard à la fin des manuſcrits de Florentinius, qu'à leur commencement ; ſi l'on ne veut dire qu'au lieu de *IV. Conſule*, il faut lire *II.* qui eſt l'an 285, ou tout au plus *III.* qui eſt l'an 287. Mais il ſemble que Diocletien ait paſſé toute l'année 287 dans l'Illyrie. *V. ſon titre* § 5.]

NOTES SUR SAINT MAURICE.

Pour la page 921.

NOTE I.

Sur l'hiſtoire que S. Eucher en a écrite, & ſur celle qui eſt dans Surius : Qu'il ne faut point admettre un ſecond Eucher ni de Lion ni de Sion.

Paul. ill. t. 1. p. 86. 'LE P. Chifflet nous a donné dans ſon Paulinus illuſtratus, une hiſtoire de S. Maurice qu'il attribuë à Saint Eucher Eveſque de Lion au commencement du V. ſiecle. Il ne marque point bien nettement ſurquoi il ſe fonde pour la luy attribuer, ni ſi le manuſcrit de S. Claude dont il l'a tirée, porte poſitivement qu'elle eſt de ce Saint. 'Le P. Ruinart qui l'a trouvée dans pluſieurs autres manuſcrits, dit que le nom de S. Eucher s'y lit dans quelques uns, & eſt omis dans quelques autres. [Mais il ſuffit qu'il ſoit dans quelques uns, pour avoir lieu d'attribuer à ce Saint une piece ſi belle, qui eſt vraiment digne de ſon eloquence & de ſon eſprit. Cela ſe peut confirmer encore par la lettre qu'on lit à la teſte des actes communs de S. Maurice dans Surius;] 'puiſqu'elle nous apprend qu'un Eucher Eveſque a écrit l'hiſtoire de ce ſaint Martyr. 'Le P. Chifflet a mis la meſme lettre à la fin des actes qu'il nous a donnez ; [& les differences de ſon edition d'avec la commune, donnent lieu de croire] qu'il l'a auſſi trouvée dans ſon manuſcrit de S. Claude. 'Le P. Ruinart le dit poſitivement, & a luy meſme trouvé la lettre jointe à l'hiſtoire dans un excellent manuſcrit. C'eſt pourquoi il regarde ſans difficulté cette hiſtoire comme un veritable ouvrage de Saint Eucher.

Act. M. p. 285. § 1.

Sur. 22. ſep. p. 226.

Paul. ill. p. 92.

Act. M. p. 285. § 1.

[Nous avons dit que la lettre de ce Saint n'eſtoit pas tout a fait de meſme dans le P. Chifflet que dans Surius :] 'Et dés le titre S. Eucher n'y prend point la qualité d'Eveſque dans les editions du P. Chifflet & du P. Ruinart. [Mais cela n'eſt rien :] Car à la fin il traite de frere

p. 289 Paul. ill. p. 92.

l'Eveſque Salvius ou Silvius à qui il écrit; [ainſi il eſtoit Eveſque luy meſme.

Il y a une autre difference plus importante.] Car il dit qu'il a ſçeu l'hiſtoire de Saint Maurice de ceux qui l'avoient appriſe d'Iſaac Eveſque de Geneve, *qui*, *credo*, porte l'edition de Surius, *rurſum hæc à viro temporis anterioris acceperit*: Et dans le P. Chifflet auſſi-bien que dans le P. Ruinart, il y a, *qui*, *credo*, *rurſum hæc retro à beatiſſimo Epiſcopo Theodoro viro temporis anterioris acceperat*. [Cette leçon vaut mieux en elle meſme, & elle convient fort bien au temps de S. Eucher de Lion, qui eſt mort vers l'an 450. Car ce Theodore eſt ſans doute celui d'Octodure qui aſſiſta au Concile d'Aquilée en 381, & qui ainſi pouvoit avoir appris le martyre de S. Maurice arrivé dans ſon dioceſe, de ceux qui en avoient eſté témoins oculaires. Nous ne voyons pas quelle union particuliere S. Eucher avoit avec S. Maurice & ſes compagnons,] 'pour les appeller ſes patrons & ſes Martyrs. [Mais il en pouvoit avoir ſans que nous le ſachions.

Ibid.

Adon copie preſque toute la piece de S. Eucher dans ſon martyrologe au 22 de ſeptembre.] 'On voit qu'on la ſuivoit dans l'ancien miſſel des Gaules; & on a tout ſujet de croire que c'eſt cette Paſſion des Martyrs qu'on avoit luë à S. Maurice le jour de leur feſte ſelon S. Avit de Vienne, qui dit qu'on l'avoit luë *ex conſuetudinis debito*. Car ce que ce Saint en cite s'y raporte tout à fait: [& nous nes avons point qu'il y en ait eu aucune autre écrite avant l'an 500.

Act. M. p. 285. §. 2.

Les actes de Saint Maurice qui ſont dans Surius, ſont en partie conformes à ceux du P. Chifflet, & differens auſſi en partie, ſoit pour les paroles, ſoit pour les choſes; & le ſtyle en eſt fort beau dans les endroits meſmes qui leur ſont propres.] 'Mais il y eſt parlé de Saint Sigiſmond Roy de Bourgogne déja mort, '& d'Ambroiſe Abbé de S. Maurice, [dont le premier au moins n'eſt mort qu'au ſixieme ſiecle.] 'Il y eſt meſme parlé d'une translation de S. Innocent faite par Domitien de Geneve, Gratus d'Aouſte, & Protais Eveſque du lieu, [c'eſt à dire d'Octodure.] Le Gallia chriſtiana ne marque point de Domitien de Geneve avant l'an 816, 'ni de Gratus d'Aouſte avant l'an 775, 'ni de Protais de Sion avant l'an 650. [Mais l'epoque de ce dernier eſt plus aſſurée que celle des deux autres, puiſqu'elle eſt fondée] 'ſur le Concile de Challon, auquel ce Protais a aſſiſté vers l'an 644. Le P. le Cointe dans la table de ſon troiſieme tome, dit qu'on ne connoiſt point les Eveſques d'Aouſte depuis 574 juſques aprés l'an 800. 'Il pretend auſſi que la ſucceſſion des Eveſques de Geneve eſt fort confuſe aprés Pappole qui aſſiſta avec Protais de Sion au Concile de Challon, parcequ'on les a brouillez avec les Eveſques de Mande dans les Cevenes. Il eſt certain au moins qu'on ne trouve au plus que leurs noms. [On a donc quelque liberté de placer vers 650 Domitien de Geneve & Gratus d'Aouſte, pour dire enſuite que les actes communs de S. Maurice ont eſté faits ſur la fin du VII. ſiecle.

Sur. 22. ſep. p. 223. 2 a. 911.

Gal. chr. t. 2. p. 594. 4. d.

p. 228.

t. 3. p. 100. 3. a.

Coint. t. 3. p. 281. §. 50.

p. 279. § 38.

Ce qu'on peut donc dire de ces deux vies, c'eſt que la premiere eſtant viſiblement la plus ancienne, & ne contenant rien qui ne convienne tout à fait au temps & à la reputation de S. Eucher, l'autre à eſté faite au pluſtoſt vers la fin du VII. ſiecle, par quelque moine qui s'eſt ſervi de la premiere, & y a changé & ajouté ce qu'il a jugé à propos. Il y a changé particulierement le ſujet du martyre de S. Maurice, ſuivant ſans doute quelque auteur plus ancien, ou la tradition qu'il trouvoit dans ſon monaſtere, laquelle a quelque choſe de plus probable que ce que dit S. Eucher, comme nous le verrons dans la note ſuivante? Et il n'eſt point étrange que ce Saint qui ne ſavoit la choſe que par le raport des autres, ſe ſoit brouillé dans quelque circonſtance.

Pour

Pour la lettre à Silvius, qui eſt auſſi dans Surius, il eſt aiſé qu'elle y ait eſté ajoutée par quelque autre que par l'auteur de cette ſeconde hiſtoire: & ainſi cela ne donne point lieu de l'accuſer d'avoir voulu faire paſſer ſa piece ſous le nom de S.Eucher. J'ay vu des manuſcrits où elle n'eſt pas.]

Not.h.Pel.l. a.c.3.p.178. 'Le Cardinal Noris cite des actes de S. Maurice, des choſes qui ne ſont pas tout à fait de meſme dans Surius; & qui ſont encore bien plus differentes de S. Eucher. [Je ne ſçay de quelle edition elles ſont priſes.

Ceux qui n'avoient vu que les actes de Surius où il eſt parlé de S. Sigiſmond, & qui n'avoient pas examiné l'epoque de la tranſlation de S.Innocent, ont cru que l'Eveſque Eucher, dont la lettre ſe voit à la teſte, eſtoit un ſecond Eucher

Sur.27.aug.p. 288.322. de Lion,] 'qu'ils ont trouvé dans la vie

a Conc.t.4.p. 1672.c. de S.Ceſaire d'Arles: [a] Et il y a un Eucher Eveſque qui ſigne le cinquieme dans le ſecond Concile d'Orange en l'an 529. [Mais il n'y a pas de preuve, ou plutoſt il n'y a aucune apparence qu'il y ait eu deux Euchers Eveſque de Lion. *V.S. Eucher*.] 'On aſſure que le P.Sirmond a

Paul.iii.p.94. vu des manuſcrits tres anciens de la vie de S.Ceſaire, où cet Eucher n'eſt point qualifié Eveſque de Lion: & toutes les circonſtances de l'endroit, font voir qu'au moins il ne l'eſtoit pas alors.

[Quelques perſonnes habiles paroiſſent avoir cru qu'au lieu de *Lugdunenſis*, il falloit lire dans la lettre de S.Eucher *Sedunenſis*, de Sion en Valais, qui eſt l'eveſché dont depend aujourd'hui l'abbaye de S.Maurice baſtie au lieu où ce Saint a ſouffert avec ſes compagnons.

p.72. On pourroit appuyer céci,] 'ſur ce qu'Eucher qui a fait l'hiſtoire de S.Maurice, parlant dans la lettre à Silvius de cette legion de Martys, les qualifie, comme nous avons dit, ſes Martyrs & ſes patrons. [Car quoiqu'on diſe que le lieu du martyre de S.Maurice eſtoit du dioceſe d'Octodure ou Martignac, uni depuis à celui de Sion; cela n'empeſchera pas que l'Eveſque de Sion n'ait pu appeller S.Maurice & les autres *nos martyrs*, à cauſe de la proximité du lieu, & que c'eſtoit dans une meſme province. On ne trouve point d'Eucher parmi les Eveſques de Sion; mais on connoiſt peu les anciens Eveſques de cette Egliſe. On pourroit ajouter encore que Saint Ceſaire parle à cet Eucher comme à une perſonne inferieure, & meſme qui luy eſtoit ſoumiſe, ce qui ne peut point dutout convenir à un Archeveſque de Lion; au lieu que les Eveſques d'Arles pouvoient bien pretendre alors que l'Egliſe de Sion eſtoit dependante de leur metropole.

Mais on peut douter ſi l'Egliſe d'Octodure a jamais eſté differente de celle de Sion.] 'M.rs de S.te Marthe & M.r Valois croient que ç'a toujours eſté la meſme Egliſe dont le ſiege epiſcopal a eſté d'abord à Octodure, & a eſté transferé depuis à Sion vers l'an 550. [Que ſi cela eſt, Eucher auteur de la vie de S. Maurice n'eſtoit pas Eveſque de Sion,] 'puiſqu'il l'adreſſe à l'Eveſque du lieu où eſtoient les reliques de S.Maurice, & des autres: *Mementote vos noſtri ... ſanctorum ſemper officiis inhærentes*. [Le temps de S.Ceſaire qui gouvernoit en l'an 530, eſt trop & aprés l'an 381, auquel vivoit Theodore d'Octodure, & avant l'an 650, auquel les actes de Surius n'eſtoient pas encore compoſez. Sans tout cela meſme, il eſt tres difficile que deux Eucheres euſſent eſté capables de faire une auſſi belle piece que celle là, Ainſi en ayant trouvé un, c'eſt ſe donner une peine inutile, que de s'embaraſſer à en vouloir chercher un autre.]

Gal.chr.t.1. p.1000|N.Ge. p.510.t. Paul.iii.p.92.

NOTE II.

Pour la page. 423.

Que S.Maurice peut avoir ſouffert en 286.

'S.Eucher ne nous donne point d'epoque particuliere pour le martyre de S.Maurice, ſinon que c'eſtoit ſous Maximien, [qui vint dans les Gaules en 286,

Paul.iii.p.86

& y demeura juſque vers l'an 292. Il y eſtoit encore en 296, durant que Conſtance faiſoit la guerre en Angleterre.]

Sur.22.ſep.p. 221.§ 1.2. 'Les actes de Surius diſent que Diocletien ayant pris Maximien pour collegue, l'envoya dans les Gaules éteindre la rebellion d'Amand & d'Ehen, & appaiſer le mouvemens des Bagaudes: qu'il fit venir d'Orient la legion Thebéenne pour faire partie de ſes troupes; & que Maximien la fit maſſacrer lorſqu'il entroit avec elle dans les Gaules. [Cela s'accorde fort bien avec l'hiſtoire, où nous voyons que Maximien ayant eſté fait Empereur le premier avril 286, vint auſſitoſt dans les Gaules contre Amand & Elien, & contre les Bagaudes.]

Paul.ill.p.86. 87. 'S. Eucher meſme dit que la legion Thebéenne avoit eſté tirée d'Orient pour venir au ſecours de Maximien. [Le lieu de leur martyre montre par luy meſme que Maximien entroit alors dans les Gaules,] & Saint Eucher le marque aſſez. [Ainſi il ſemble qu'il n'y ait pas de difficulté à mettre cet evenement en l'an 286.

Cependant les actes de Surius s'embaraſſent eux meſmes.]

Sur.p.221.§.1. 'Car ils diſent que S. Maurice & les autres paſſant à Rome, ils furent fortifiez dans la foy par le Pape Marcellin, [dont le pontificat ne commence qu'en 296, dix ans aprés la guerre des Bagaudes.]

Boſq.l.4.c.1. p.148. 'M.e du Boſquet croit qu'il ne faut point s'arreſter à l'epoque de Marcellin, mais à l'autre, [où il eſt plus difficile de ſe tromper.]

Act.M.p.288. §7. 'Le P. Ruinart s'y arreſte auſſi.

[Nous ſouhaiterions que celle-ci fuſt autoriſée plus formellement par Saint Eucher: Mais au lieu de le faire, il

Paul.ill.p.86. 87. ſemble meſme la combatre.] 'Car il dit que Maximien envoyoit de tous coſtez des troupes de ſoldats pour prendre & faire mourir les Chrétiens, & que ceux de la legion Thebéenne furent martyrizez ſur ce qu'ils refuſoient de ſervir à

Sur.p.220.§ 2. cette perſecution: 'Les actes meſmes de Surius diſent que Maximien faiſoit faire ſerment à ſes troupes de combatre contre les Bagaudes, & de perſecuter les Chrétiens comme les ennemis des dieux. Il ſembleroit donc qu'on fuſt alors dans la grande perſecution qui n'a commencé qu'en 230, & Adon le pretend dans ſa chronique *an.* 288. *p.*196. [Mais les mouvemens des Bagaudes furent appaiſez en 287 au pluſtard, ſans qu'on en ait parlé depuis ſous Diocletien. Il n'y a non plus ni preuve, ni meſme apparence que Maximien ait eu à amener des troupes dans les Gaules en 303, ni en 304. Il y a donc bien de l'apparence que S. Eucher voyant un ſi grand carnage de Chrétiens ſous Diocletien, n'a pas diſtingué les temps; & a confondu ce que des occaſions particulieres avoient fait faire, avec la perſecution qui rend le nom de Diocletien ſi celebre.

Il ſeroit bien aiſé de reſoudre cette difficulté, ſi l'on vouloit ſuivre la vie de S. Babolin,] 'qui pretend qu'Amand & Elien eſtoient Chrétiens, & refuſoient de ſe ſoumettre à des princes ſacrileges. Il ſemble ſelon cette vie qu'il faille dire la meſme choſe de tous les Bagaudes. [Mais nous n'avons garde de croire une choſe ſi peu probable en elle meſme, & ſi contraire aux Principes du Chriſtianiſme, ſur l'autorité d'une vie écrite dans le VII. ſiecle au pluſtoſt. Neanmoins comme les Bagaudes eſtoient des gents du ſimple peuple, il n'eſt pas impoſſible ou qu'il ſe ſoit rencontré quelques Chrétiens parmi eux, non obſtant le ſoin qu'avoient les predicateurs de les porter à l'obeïſſance, ou que les perſecuteurs confondiſſent la revolte des Bagaudes avec le refus que faiſoient les Chrétiens d'obeir aux loix Romaines touchant la religion.]

Du Ch.t.1. p. 662.2.b.

NOTE III.

Pour la page 427.

Sur les reliques de S. Maurice apportés, dit-on, par S. Martin.

'Surius nous a donné l'extrait d'une lettre du Chapitre de Chaſteauneuf en

Sur.22.nov.p. 223.Maan.p. 12.

France, & apparemment à Tours, à un Philippe Archevesque de Cologne. [Le Gallia christiana n'en marque point avant Philippe de Heinberg qui vivoit en 1170 & 1180.] Cette lettre parle d'un voyage de S. Martin à S. Maurice, où ayant demandé aux moines qui possedoient ce lieu, quelques reliques de ces Saints sans en pouvoir obtenir, il coupa quelques herbes du lieu où ils avoient esté martyrizez, & en ayant tiré beaucoup de sang, il le distribua à diverses eglises, particulierement à sa cathedrale & à celle d'Angers &c. [Je ne sçay ce que c'est que tout cela: mais ce miracle n'estant point raporté par aucun des anciens, non pas mesme par S. Gregoire de Tours, ne peut manquer d'estre fort suspect: Outre qu'on sçait que les moines n'estoient point si communs en France du temps de S. Martin, S. Gregoire de Tours & Marius d'Avenche disent que Sigismond bastit l'abbaye de S. Maurice, longtemps aprés la mort de S. Martin, & non pas qu'il la rebastit: ce qui donne lieu de croire qu'il n'y avoit point eu auparavant de monastere en cet endroit.] 'On fait neanmoins sur cela quelques difficultez, [que nous pourrons examiner sur l'histoire de ce temps là.]

AA.M.p. 288.58.

NOTE VI.

Pour la page 514.

Sur S. Solutor & ses compagnons.

Boll.13.fe b. p.658.a.

'Bollandus cite des actes des SS. Solutor, Adventor, & Octave, distribuez en leçons pour les Matines de leur feste. Ce sont ceux qui sont dans Mombritius.

b.

Bollandus les qualifie anciens, 'pour les distinguer de ceux que l'on attribue à un Guillaume Evesque de Turin vers l'an 900. [Ils ne sont pas neanmoins fort anciens,] 'puisqu'ils citent plusieurs fois la tradition des majeurs, & le bruit commun. Ils sont posterieurs à Victor Evesque de Turin: '& Ughellus en met un en 310, mais il avoüe en mesme temps que quelques uns croient que c'est le mesme que celui qu'on sçait avoir vécu sur la fin du V. siecle. [En quelque temps que ces actes aient esté écrits, on n'en peut pas faire un grand état. Ils n'ont rien d'edifiant, & outre quelques circonstances peu probables que l'on y peut remarquer,] 'ils disent que quand on tua les soldats de la legion Thebéenne à Agaune, S. Solutor & plusieurs autres s'enfuirent pour se sauver. [Cela ne convient nullement à ce que S. Eucher & Surius nous en disent, ni à ce que nous lisons dans toutes les histoires des Saints. Car je ne sçay pas si on en trouveroit un seul qui ayant esté condanné par les juges à mourir pour J.C. se soit enfui pour eviter le martyre.] 'Cependant ces actes disent encore que S. Solutor aprés avoir deja receu un coup d'épée à Turin, s'enfuit jusqu'à Yvrée, où il fut decouvert par un enfant qu'il connoissoit extremement, & executé. [Ce fait est assez difficile à croire en luy mesme, & il n'est pas aisé de l'accorder avec S. Maxime,] 'qui suppose que ce Saint a souffert la mort à Turin aussibien que les deux autres. Et comment S. Solutor soldat d'une legion venue depuis peu d'Orient, connoissoit-il si fort un enfant à Yvrée, où il ne pouvoit avoir esté au plus qu'une fois en passant de l'Italie dans les Gaules?]

Ugh.t.4.p. 1425.

MS.p.494.

p.494-495.

Max.T.h.65. p.231.

'Pour les actes des mesmes Saints, écrits par Guillaume Evesque de Turin vers l'an 900, outre leur nouveauté, 'Bollandus les rejette en quelques points.

Boll.13.feb. p.658.b.

e.

'Les nom de S. Solutor & des autres sont mis assez differemment & pour les noms mesmes, & pour l'ordre: [mais cela ne vaut pas la peine de s'y arrester.]

Florent.p. 988.989.

MS.p.494-495.

NOTES SUR SAINT QUENTIN.

NOTE I.

De ſes divers actes.

Pour la page 453.

Sur. 31. oct. p. 402. p. 8.

'LEs actes de S. Quentin que nous avons dans Surius, ſont écrits aſſez long-temps aprés le martyre de ce Saint, comme ils le diſent expreſſément; [& aprés les hereſies d'Arius, de Neſtorius, & d'Eutyche, comme il eſt aiſé de le juger par les diſcours qu'ils font faire au Saint.] Il y a quelque lieu de croire qu'ils ſont écrits avant la decouverte du corps de S. Quentin par Saint Eloy, puiſqu'ils n'en parlent point dutout. Ils pourroient meſme meriter une autorité preſque egale à celle des actes originaux;] 'puiſ-

p. 406. § 17. qu'ils ſont écrits ſur une autre hiſtoire faite par un homme qui fut preſent à la

p. 405. § 16. premiere translation du Saint, 'ſ ſ ans aprés ſon martyre; [ſi le grand nombre des miracles & des prodiges peu croyables que l'on y trouve, ne donnoit lieu de croire que l'auteur des ces actes a ajouté à ſon original auſſibien pour les

p. 403. § 6. faits que pour les paroles.] 'En effet il cite quelquefois le bruit commun pour

Bar. 303. § 7. 330. auteur, *fertur*: '& Baronius remarque qu'ils ſont un peu periphraſez. [Nous en avons trouvé dans un manuſcrit, qui ſont differens de ceux-ci pour le ſtyle, mais tous ſemblables dans les choſes, hors fort peu d'endroits. Ils ne citent point d'hiſtoire plus ancienne.

'Hemeré qui a fait l'hiſtoire de la ville

Hemer. in p. 1. de S. Quentin, nous en donne encore d'autres, differens de ceux de Surius, & meſme des manuſcrits. 'On y trouve ce

Laun de Dio. t. 2. p. 192. que M. de Launoy cite de quelques actes

Hémer. p. 7. 8. 29. manuſcrits de Saint Quentin. 'Hemeré les croit d'autant plus anciens qu'ils ſont moins bien écrits, [en quoy je ne ſçay s'il trouvera beaucoup d'approbateurs.]

p. 8. 'Il pretend que pluſieurs fortes conjectures donnent lieu de croire que l'auteur n'eſtoit pas eloigné de S. Quentin, 'ou de p. 7. ceux qui avoient appris ſon hiſtoire de leurs peres, [ce qui eſt aſſez different, & ce dernier ne marqueroit pas une fort grande antiquité. Auſſi il ne dit pas que ces actes aient eſté écrits avant la premiere decouverte du corps du Saint, quoiqu'ils n'en parlent pas. Il ne dit pas meſme que ce ſoient ceux qui avoient eſté faits ſelon Surius par un des témoins oculaires de cette translation; ayant jugé ſans doute que le ſtyle de cette piece eſtoit trop eloigné de celui du VI. ſiecle.]

'Il pretend que l'auteur de ces actes dit p. 7. que la ville d'*Auguſta Veromanduorum* s'appelloit déja Saint Quentin; & il le prouve par cet endroit: *Milites qui beatum Quintinum ducebant, cum in quoddam municipium, quod antiquo nomine Auguſta Veromanduorum nuncupatur, perveniſſent ..... quatenus ..... ipſum locum ipſium martyris ſanguine & nomine ſanctificaret.* [Cela paroiſt fort aſſurément, mais tres peu favorable à l'antiquité qu'Hemeré attribue à cette piece. Car on ne voit pas que les villes aient pris ſitoſt le nom des Saints, ſurtout celles qui ne ſe formoient pas de nouveau autour d'une egliſe, comme S. Denys, mais qui eſtoient plus anciennes que ces egliſes meſmes, & qui eſtoient ainſi obligées de changer de nom: car c'eſt le capital de ce qu'Hemeré ſoutient touchant celle de S. Quentin.] 'Il a re- p. 9. cherché avec ſoin quand elle eſt appellée du nom de S. Quentin dans l'hiſtoire: & il n'en allegue rien de plus ancien que du temps de Fulrad, qui vivoit ſous Charlemagne: encore n'eſt-ce que dans les narrations de ceux qui ont écrit depuis; & c'eſt proprement ſous Charle le chauve qu'on le trouve dans l'hiſtoire.

'On pretend trouver auſſi dans Surius Sur. 31. oct. p. que le lieu du martyre de Saint Quentin 402. § 13.

eſtoit conſacré ſous ſon nom. [Nous verrons dans la note 3 qu'il ne le dit pas: & quand il le diroit, on le pourroit expliquer ſimplement de ſon egliſe.] Car parlant de la ville, il dit, *cujus vocabulum eſt Auguſta Veromanduorum*, ſans ajouter *antiquum* comme l'autre, ni *ipſum* en parlant du lieu qui portoit le nom de S. Quentin.

Hemer.n.p.5. 7.8.21.24. 'Hemeré en nous donnant les actes de S. Quentin, nous a donné pluſieurs autres pieces ſur le meſme Saint. [Il faudroit voir ſi tout cela ne ſeroit point d'un meſme auteur, qui ne pourroit pas eſtre c.3.p.8. fort ancien.] 'Hemeré demeure d'accord que ce qu'il appelle les rubriques des actes, ſont d'un Raimbert, qu'on croit avoir eſté Chanoine de Saint Quentin. [C'eſt à ceux qui ont les manuſcrits à voir s'il n'auroit point auſſi compoſé les actes meſmes. Ce qu'on ne peut dire de plus favorable, c'eſt qu'ils ſont appa- Boll.mars, t. 2.p.36.f. remment plus anciens que Florus,] 'qui cite des actes de S. Quentin, qu'on chargea ſon corps de plomb pour le jetter Hemer.n.p.5. dans la riviere; *ſubplumbatum*. 'Car cela ſe trouve dans Hemeré, [& n'eſt pas dans Surius.]

Pour la page 433.

NOTE II.

Qu'il n'eſt pas certain qu'il ait eſté compagnon de S. Denys.

[S'il eſt vray que S. Quentin ſoit venu en France avec S. Denys de Paris vers 245, pour preſcher la foy, il ne pouvoit guere avoir moins de 75 ans lorſqu'il fut martyrizé ſous Diocletien vers l'an 287. Sur.31.oct.p. 404. §.13. Cela ne s'accorde pas] 'avec ce que le juge luy dit dans Surius, *Quia es bona* Hemer.n.p.4. *ſpei juvenis*. 'Dans Hemeré il y a ſeulement, *quia es bona ſpei*, [ce qui revient à la meſme choſe. Mais nous avons déja dit que toutes ces pieces ne peuvent pas paſſer pour authentiques. Il eſt peuteſtre vray auſſi que ceux que l'on donne à S. Denys pour compagnons de ſa miſſion, n'ont eſté que ſes diſciples. Et il ne faut pas meſme trop aſſurer qu'ils l'aient eſté tous. Car il ſemble qu'on ait cru faire honneur à pluſieurs Saints de les faire compagnons ou diſciple de S. Denys.]

NOTE III.

Pour la page 434.

Que la ville de S. Quentin peut eſtre Auguſta Veromanduorum, *mais ſeulement depuis le V. ſiecle.*

'Mr Sanſon & le P. Labbe aſſez op- Sanſ.in Lab. poſez l'un à l'autre, s'accordent à dire a.p.150. qu'*Auguſta Veromanduorum* n'eſt pas la ville de S. Quentin, comme quelques uns le croient, mais Vermand, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'une abbaye à deux lieues de S. Quentin. [Le nom les favoriſe abſolument, eſtant certain que dans la pluſpart des Gaules, les anciennes capitales ont pris & ont gardé le nom du peuple, comme Paris, Beauvais, Amiens, Soiſſons &c.] 'Hemeré emploie neanmoins pluſieurs chapitres à montrer que cette *Auguſta Veromanduorum* eſt Saint Quentin: & il me ſemble qu'il prouve aſſez bien que S. Quentin a eu ce nom dans le IX. ſiecle, '& dans le temps que p.7. l'hiſtoire du Saint qu'il nous donne a eſté écrite. 'On le voit encore dans Flo- Boll.mars, t. rus. [a] Ce qu'Hemeré dit de l'endroit de a.p.36.f. la ville de S. Quentin appellé le détroit a Hemer. p. d'Aouſt, & en latin *diſtrictus Auguſta*, eſt aſſurément conſiderable.

'Mr Sanſon avoüe que les raiſons de Sanſ.in.Lab. ceux de S. Quentin l'avoient ebranlé, ce a.p.151. qui luy a fait mettre quelquefois qu'*Auguſta Veromanduorum* eſt S. Quentin ou Vermand; mais qu'aprés avoir eſté luy meſme voir les lieux, chemins, & tous les environs, & y avoir lu avec attention l'hiſtoire & les actes de S. Quentin, il a cru qu'il valoit mieux dire que c'eſt Vermand. [Ce jugement d'un homme habile, ſincere, & deſintereſſé, doit eſtre aſſurément d'un grand poids. Mais je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point dire que Vermand ayant eſté detruit par les ravages des barbares au commencement du V.

ſiecle, les habitans tranſporterent le nom de leur ville auſſibien que leur demeure à Saint Quentin, qui n'en eſtoit pas loin. Cela doit s'eſtre fait du temps que les Romains tenoient encore les Gaules, puiſque le nom d'*Auguſta* paſſa à cette nouvelle ville, auſſibien que celui de *Vermandus*. Ainſi il faudra entendre de la ville de S. Quentin, & non de Vermand,] 'ce que dit S. Ouën, que S. Eloy fut fait le gardien [& l'Eveſque] de pluſieurs villes, *Vermandenſis ſcilicet quæ eſt metropolis urbs, Tornacenſis &c.* 'Il eſt clair en effet que dans Saint Gregoire de Tours, *Viromandenſe oppidum* eſt S. Quentin. [Je penſe que l'hiſtoire donne des exemples de villes tranſportées encore plus loin que celle-ci, qui ont neanmoins conſervé le meſme nom; car il ne ſe faut pas arreſter à l'expreſſion d'Hemeré, que Vermand & S. Quentin, *ſenis milliaribus Gallicanis diſtant*, ce qui ſemble ſignifier ſix de nos lieues. Il l'entend aſſurement des milles des Romains, dont les trois font une grande lieue françoiſe. Car toutes les cartes ne mettent pas plus de deux lieues de l'une à l'autre, & quelques uns meſme en mettent moins. On pourra examiner en une autre endroit] ce que dit la vie de S. Medard, que ce Saint mit le ſiege epiſcopal à Noyon, parceque la ville des Vermandois avoit eſté ruinée par les barbares. [Il n'eſt pas difficile que Vermand ait eſté ruiné par les Vandales en 407, & S. Quentin par Attila ou par les François.]

'Ce que Mr Sanſon cite de l'hiſtoire de S. Quentin pour Vermand, [eſt apparemment] 'l'endroit qui porte qu'Euſebie ayant tiré de la Somme le corps de S. Quentin [au lieu où eſt aujourd'hui la ville de ce nom, comme on en convient,] elle voulut le porter *ad Veromandenſium caſtrum, quod ab eo loco quinque fere millibus diſtant*. 'Un manuſcrit porte *ad civitatem Vermandus*, ce qui eſt la meſme choſe. [Celui que nous avons vu, n'a pas *quod ab eo loco &c.* mais il diſtingue toujours *caſtrum Veromandenſium*, de S. Quentin.] 'Le manuſcrit de S. Quentin donné par Hemeré, qui a *quod ab eo &c.* met *ad quoddam caſtrum*; [& ce *quoddam* change effectivement le ſens, pourvu qu'il ſoit de l'auteur original, de quoy il y a lieu de douter. Car quelle raiſon euſt eu Euſebie, qui venoit de Rome, à ce qu'on pretend, & qui n'avoit aucune habitude en ce pays là, quelle raiſon, diſje, euſt-elle eue de ſonger à ce chaſteau, ſi ce n'euſt pas eſté le principal lieu du pays, & ſi le principal lieu euſt eſté celui meſme où elle avoit trouvé le corps du Saint, & où rien ne l'empeſchoit de le laiſſer? C'eſt ce qui ruine la ſolution de Hemeré,] 'qui veut bien que ce chaſteau ſoit Vermand, pourvu qu'on le faſſe different de la ville capitale appellée *Auguſta*.

[Si *Auguſta* eſtoit alors où eſt Vermand, il faut dire que Rictius Varus, aprés avoir fait decapiter S. Quentin à Vermand, fit jetter ſon corps non dans le ruiſſeau de l'Aumignon qui eſtoit le plus pres. mais dans la Somme, où l'eau eſtant plus forte le pouvoit entrainer: & l'eloignement meſme faiſoit qu'il eſtoit plus difficile aux Chrétiens de Vermand de ſavoir où il eſtoit, & de le trouver. Car les actes de Surius ne diſent point,] 'comme ceux d'Hemeré, qu'on ait jetté le corps du Saint avec du plomb, [afin qu'il demeuraſt au lieu où on l'avoit jetté. 'Que ſi les actes meſmes de Surius diſent qu'il fut martirizé à Vermand, parceque Dieu vouloit conſacrer le lieu où il fut honoré depuis, [c'eſt que ſon martyre à Vermand fut la cauſe de ce qu'on jetta ſon corps en cet endroit; ce qui ne ſeroit pas arrivé, s'il euſt eſté martyrizé à Amiens.

Ce qui favoriſe davantage Hemeré,] 'c'eſt que l'hiſtoire porte que l'Ange dit à Euſebie, *Perquire locum qui Auguſta Veromanduorum dicitur, cujus ſitus eſt juxta fluenta Somma ubi via publica tranſit &c.* [Je ne ſçay ſi l'on ne peut

Sir. t.5. p. 174.

Gr. T. gl. M. c. 37. p. 161.

n p. 6.

c. 13. p. 30.

Sur. 8. jun. p. 135. § 26.

n. p. 5.

Sur. 31. oct. p. 404. § 13.

Sauſ. in Lab. 2. p. 151.

Sur. 31. oct. p. 406. § 17.

Hemer. l. 1. c. 13. p. 29.

p. 405. § 17.

point croire que l'Ange luy dit de prendre le chemin de Vermand, afin que dans les environs elle puſt apprendre où eſtoit le paſſage de la Somme où elle devoit trouver le corps du Saint; mais que l'hiſtorien a moins diſtingué ces deux choſes qu'elles ne l'eſtoient peut-eſtre dans l'original qu'il cite. La ſuite donne en effet lieu de croire qu'*Auguſta* n'eſtoit pas preciſément au meſme endroit que le paſſage de la riviere. Mais avec cela nous voudrions que Mr Sanſon ſe fuſt objecté ce paſſage, & l'euſt expliqué.]

Pour la page 436.

NOTE IV.

Pourquoi nous mettons la mort du Saint en 287.

[Comme nous n'oſons pas donner une entiere croyance aux actes de Saint Quentin, nous ne nous croyons pas obligez de nous arreſter à la maniere dont ils parlent de la perſecution durant laquelle il ſouffrit. Car ils en parlent en des termes qui nous obligeroient à dire que c'eſtoit celle qui commença en 303. Et neanmoins puiſqu'il fut condamné par Rictius Varus, il y a apparence que ce fut peu aprés S. Maurice, vers l'an 287. *V. Saint Maurice*. Il faudra meſme la mettre encore pluſtoſt, ſi l'on veut s'arreſter preciſément à ce que portent ſes actes,] 'que ſon corps fut trouvé 55 ans, ou ſelon un manuſcrit, pres de 60 ans aprés, lorſque Conſtance regnoit avec Conſtantin & Conſtant ſes freres. [Le regne de ces princes commence en 337, & Conſtantin mourut en 340. Ainſi Saint Quentin aura ſouffert en 282 au pluſtoſt, & en 286 au pluſtard, en contant les deux extremes. Et il n'eſt pas impoſſible que ç'ait eſté en 286, auquel Maximien entra dans les Gaules au mois de ſeptembre, ſelon l'hiſtoire de S. Maurice. Neanmoins nous aimons mieux ne le mettre qu'en 287, parceque cela s'accorde mieux avec une ſuite de l'hiſtoire des Martyrs de ce temps là, qu'on verra ſur la perſecution de Diocletien § 2, laquelle eſt aſſez probable, quoique nous ne la pretendions pas eſtre certaine.] 'Auſſi les actes donnez par Hemeré n'ont pas abſolument 55 ans, mais pres de 55 ans, *fermè*. [Ils n'ont pas non plus l'epoque du regne des Empereurs, qui ne ſe lit pas auſſi dans le manuſcrit que j'ay vu.] 'Mr du Boſquet ſuppoſe que les actes marquent ſeulement le regne de Conſtance, [qui n'a eſté maiſtre des Gaules qu'en 353.]

Sur. 31. oct. p. 405. § 16. 17.

Hem. n. p. 5. c.

Boſq. l. 4. c. 9. p. 256.

NOTES SUR SAINT DENYS DE PARIS.

Pour la page 441. 51.

NOTE I.

De Saint Trophime diſciple de S. Paul: Que ce n'eſt point celui d'Arles, qui n'eſt venu que dans le III. ſiecle: Que la primacie pretendue par Arles ſous Zoſime, eſtoit fauſſe: Comment l'Egliſe d'Arles peut avoir repandu la foy dans les Gaules; De Marcien & de Denys Eveſques d'Arles.

Anal. t. 3. p. 432.

'LEs diptyques de l'Egliſe d'Arles donnez par le P. Mabillon, mettent un Denys à la teſte des Eveſques de cette ville, & S. Trophime aprés luy, [Je ne ſçay ſi cela ſe pourroit expliquer par une vie de S. Regule, d'ailleurs pleine de fautes,] 'qui porte que Saint Denys de Paris en venant de Rome aborda à Arles, & s'y arreſta quelque temps pour y preſchér la foy; en ſorte qu'il y baſtit meſme une egliſe. 'Cependant l'Egliſe d'Arles reconnoiſt aujourd'hui S. Throphime pour ſon premier Eveſque: '& on voit par les lettres du Pape Zoſime, qu'elle

Boll. 30. mars, p. 821. § 3.

Gal. chr. t. 1. p. 31.

Conc. t. 2. p. 1570. c.

eſtoit dans cette croyance des les commencement du V. ſiecle. 'Les Eveſques de toute la Provence diſent la meſme choſe dans leur lettre à S. Leon.

Leo, ep.49.c. 2.p.539.

'Adon dit que ce S. Trophime eſt le diſciple de S. Paul dont il eſt parlé dans la 2.e epiſtre à Timothée. 'C'eſt aujourd'hui la croyance de l'Egliſe d'Arles. 'Baronius l'embraſſe, [& pluſieurs autres nouveaux auteurs avec luy. Ils ſemblent convenir] 'de ce qu'Adon dit dans ſa chronique, que S. Paul allant en Eſpagne, le laiſſa, comme l'on croit, à Arles. [Il eſt fort incertain ſi S. Paul a jamais eſté en Eſpagne, ou plutoſt il eſt tres peu probable qu'il y ait jamais eſté. *V. S. Paul note* 73. Mais ſuppoſé qu'il ait fait ce voyage, il faut que ç'ait eſté vers l'an 63: & s'il a laiſſé S. Trophime à Arles en y allant, nous ſerons obligez de dire que S. Trophime quitta Arles peu de temps aprés, pour le venir rejoindre en Aſie: Car voici ce que nous trouvons de Saint Trophime diſciple de Saint Paul.]

Adon.an.59.p. 12 ſeſt.p.39.

Boſq. l.1.c.6. p.17.

Bar.109.§49.

Ado, p.112.

'Ce Saint eſtoit Gentil, natif d'Epheſe. [a] Il ſuivit S. Paul au voyage qu'il fit de Corinthe à Jeruſalem [en l'an 58:] '& il ſervit meſme de pretexte pour accuſer cet Apoſtre d'avoir profané le Temple en y faiſant entrer des Gentils; parceque les Juifs l'ayant vu avec luy dans la ville, crurent qu'il eſtoit auſſi entré avec luy juſque dans le Temple. [Longtemps aprés, & environ l'an 64,] 'Saint Paul paſſant à Milet, y laiſſa S. Trophime qui eſtoit malade, ce qu'il manda à Saint Timothée [vers le milieu de l'an 65,] peu de temps avant ſa mort.

Act. 21. v. 28. 29.
[a] 20. v. 4.
21. v. 28. 29.

2. Tim. 4. v. 20.

[Ce peu que nous ſavons de la vie de S. Trophime,] 'mais qu'on ne peut combatre ſans détruire le texte de l'Ecriture, [ſuffit pour nous montrer que S. Paul ne l'a point laiſſé à Arles en 63, & meſme que S. Trophime n'a pu eſtre attaché à l'Egliſe d'Arles durant la vie de S. Paul, puiſqu'il eſtoit encore à Milet en Aſie l'année de devant ſa mort. Il faut donc au moins abandonner Adon en ce point, & dire que S. Trophime n'eſt venu à Arles qu'en la derniere année de S. Paul, ou meſme depuis qu'il fut mort: Et cela ſe trouvera encore combatu par les nouveaux Grecs,] 'qui diſent unanimement ſur le 14 d'avril, auquel ils en celebrent la feſte, que S. Trophime diſciple de S. Paul, dont ils font auſſi un des ſeptante Diſciples de J. C, eut la teſte tranchée ſous Neron; & ils ſemblent meſme dire que ce fut à Rome. [Mais quand ils diroient qu'il eſt mort à Arles, il n'y a pas deux ans entre la mort de S. Paul & celle de Neron. Sulpice Severe ne nous permet point de mettre des Martyrs en France avant ceux de Lion, ſi nous n'en avons des preuves tres fortes:] 'Saint Gregoire de Tours nous aſſure que S. Trophime d'Arles n'eſt point mort par le martyre: [& ni Adon, ni le martyrologe Romain, ni aucun autre ne le traite de Martyr.

Laun. de Dio. t.2.p.173-175. Menza, p. 209.210.

Gr. T.h.Fr.l. 1.c.30.p.23. 24.

On peut neanmoins conteſter l'autorité des Grecs, ou en abandonnant Adon & ceux qui l'ont ſuivi, dire qu'il y a eu un autre S. Trophime diſciple de Saint Pierre & de S. Paul, different de celui dont il eſt parlé dans les Actes, & dans l'epiſtre à Timothée.] 'Car les Eveſques de la province d'Arles écrivant à Saint Leon en l'an 450, diſent que S. Trophime a eſté envoyé à Arles par S. Pierre & par les Apoſtres. Ils ajoutent que la ville d'Arles ayant receu par ce moyen la foy la premiere des Gaules, avoit enſuite repandu peu à peu ſur les autres parties de ce pays le don de la foy & de la religion, & que pluſieurs autres villes en avoient receu l'epiſcopat avant meſme celle de Vienne. Ils aſſurent que c'eſt une choſe connue de toutes les Gaules, & meſme de l'Egliſe Romaine. 'En effet le Pape Zoſime avoit écrit en l'an 417, que S. Trophime envoyé à Arles par le ſiege Apoſtolique, avoit apporté le premier en ces quartiers là le nom venerable de la religion Chrétienne, '& que ce Saint avoit eſté une ſource feconde dont

Leo, ep.49.c. 2.p.539.

Conc. t.2. p. 1571.a.

p.1567.d.e.

dont toutes les Gaules avoient tiré les ruiſſeaux de la vraie foy.

[Cela forme deux queſtions, l'une ſi S. Trophime a eſté envoyé à Arles par les Apoſtres, l'autre s'il a eſté la ſource de la religion Chrétienne dans les Gaules.]

Laun.de Dio. t.1.p.14. Boſq. l.1.c.6.p.17. 18. 'Le Pere Sirmond, M.r du Boſquet, [& pluſieurs autres perſonnes habiles,] conteſtent l'un & l'autre point, & croient qu'il vaut mieux ſuivre le ſentiment de

Gr.T.p.23. S. Gregoire de Tours, 'qui fait venir S. Trophime en France avec S. Saturnin en 250, [ou quelques années auparavant.]

Laun.de Dio. t.2.p.119-172. Leo, t.2.p. 854.2. 'M.r de Launoy & quelques autres, pour ſe debaraſſer plus aiſément des lettres de Zoſime & des Eveſques de Provence, ſoûtiennent qu'elles ſont

Boſq p.17. toutes ſuppoſées. 'Et il eſt vray qu'eſtant tirées des archives de l'Egliſe d'Arles, elles peuvent paroiſtre ſuſpectes. [Mais il faudroit un long examen pour en

Leo, t.2 p. 854.860. prouver la fauſſeté :]'& je ne ſçay ſi l'on y pourroit réuſſir, ces lettres ayant beaucoup de liaiſon avec d'autres que tout le monde reçoit pour legitimes. [Cette diſcuſſion ſeroit peut-eſtre meſme aſſez inutile, puiſque non ſeulement]

Blond.p.726. 'Blondel accoutumé à mepriſer les Papes

Laun.de Dio. t.1.p.14. & les Eveſques, 'mais auſſi le P. Sirmond, [& pluſieurs autres Catholiques tres pieux,] croient qu'on peut recevoir ces lettres, ſans s'engager à reconnoiſtre pour vray ce qu'elles diſent de Saint Trophime.

t.2 p.126. 'Et certainement il eſt bien difficile de ſe perſuader que toute la France ait receu la foy de Saint Trophime, vu qu'il n'y a peut-eſtre pas une ſeule Egliſe qui le reconnoiſſe aujourd'hui. [Que ſi l'on dit que cette vraiſemblance doit ceder à des autoritez ſi conſiderables & ſi anciennes, il faut conſiderer qu'il n'eſt peut-

Leo, ep.49.c. 2.p.539. eſtre pas improbable] 'que quand les Eveſques de Provence diſent que tout le monde ſçait dans les Gaules ce qu'ils diſent de S. Trophime, [leur principal fondement eſtoit les lettres de Zoſime écrites à toutes les Gaules,] leſquelles ils ne manquent pas de citer en meſme temps. [Toute l'autorité de ce fait depend donc de la lettre de Zoſime:] '& l'autorité de ce qu'en dit ce Pape depend, dit le P. Sirmond, de celle des perſonnes qui luy fourniſſoient ces memoires, [c'eſt à dire de l'Egliſe d'Arles.] 'Or cette Egliſe eſtoit alors gouvernée par Patrocle, dont l'entrée violente & tyrannique, la conduite ſimoniaque, & la mort funeſte, donnent lieu de croire qu'il a pu non ſe tromper mais tromper les autres, [& ſurtout Zoſime à qui il a fait faire pluſieurs autres fautes encore plus importantes. C'eſt ce qu'on nous permettra de ſuppoſer ici, en attendant que nous en donnions les preuves ſur l'hiſtoire du cinquieme ſiecle.] 'M.r de Marca reconnoiſt que ce que Zoſime dit de Saint Trophime venoit de Patrocle. [Or Patrocle eſtoit fort intereſſé à relever la gloire de S. Trophime, non par le reſpect qu'il luy devoit comme au fondateur ou au reſtaurateur de ſon Egliſe, mais pour fonder ſur l'apoſtolat de ce Saint ſa primacie pretenduë ſur toute la France, ou au moins ſur les deux Narbonoiſes & la Viennoiſe, comme on parloit en ce temps là, ce qui fait aujourd'hui les archeveſchez de Vienne, d'Arles, d'Avignon, de Narbone, de Toulouſe, & d'Aix.]

Laun.de Dio. t.1.p.14. Blond.p.325. 732.733. Mar.ad Val.c. 11.p.434.

'En effet ſi le Pape Zoſime & les Eveſques de la province d'Arles, relevent ſi fort l'antiquité & l'autorité de S. Trophime, ils ne diſent pas moins clairement ni moins fortement que depuis luy l'Egliſe d'Arles avoit toujours poſſedé la primacie ſur les deux Narbonoiſes & la Viennoiſe; que ſon Eveſque en avoit ordonné & en devoit ordonner tous les Eveſques, comme leur metropolitain. [C'eſt ce qu'il faut beaucoup conſiderer. Car s'ils ſe trompent en ce point, & où il eſtoit plus aiſé de les refuter, & où ils ne pouvoient pas manquer de contradicteurs, ils ſont encore moins croyables en l'autre, qui inte-

Conc.t.1.p. 1567 c] 568. e] 1570.c. d.e] Leo, p.539.

reſſoit moins par luy meſme les autres Eveſques, & dont il eſtoit difficile d'avoir aucune certitude.

Cependant il eſt viſible que cette pretenduë primacie, eſt ou tres incertaine, ou tres certainement fauſſe, puiſque] 'du Conc.t.2.p. 1570.c. temps meſme de Patrocle, l'Eveſque de Narbone ſe pretendoit metropolitain de la premiere Narbonoiſe, & avoit eſté appuyé en cela par l'Egliſe Romaine. 'Procule Eveſque de Marſeille fut p.1155. établi metropolitain de la ſeconde [vers l'an 400,] par le Concile de Turin; le reſpect de ſa perſonne particuliere ayant fait paſſer les Peres pardeſſus la conſideration qui s'y oppoſoit le plus, ſavoir que Marſeille eſtoit d'une autre province, [ce qui ne faiſoit pas moins contre Arles, qui eſtoit auſſi-bien que Marſeille de la Viennoiſe.] 'Et il eſt remarquable p.1156.b. Laun.de Dio. p.2.p.121. que l'Eveſque d'Arles qui eſtoit à ce Concile, ou au moins qui y avoit ſes deputez pour y ſoûtenir ſes droits, ne forma aucune oppoſition à ce decret du Concile, quoiqu'il ſe duſt pretendre, ſelon la lettre de Zoſime, metropolitain de la ſeconde Narbonoiſe.

Conc.t.2.p. 2010.d. 'Le P. Sirmond ſoûtient meſme que c'eſtoit l'Eveſque de Vienne qui eſtoit metropolitain de la province dont eſtoit Arles: & on l'appelloit en effet la Vien- Laun.de Dio. 8.2.p.122. noiſe. 'Mais il eſt certain au moins que l'Eveſque d'Arles n'eſtoit pas reconnu paiſiblement des autres Eveſques pour Conc.t.2.p. 2156.b.c. metropolitain de cette province, 'puiſque dans le meſme Concile de Turin l'Eveſque de Vienne luy diſputa ce droit: & le Concile [au lieu de relever S. Trophime juſques aux Apoſtres, de maintenir cette poſſeſſion ſi conſtante de l'Egliſe d'Arles, & de rejetter l'Eveſque de Vienne comme un impudent de la venir troubler ſi mal à propos;] laiſſa la choſe indeciſe, & conſeilla aux deux Eveſques de diviſer la province pour avoir chacun leurs ſuffragans. Il ordonna meſme que s'il n'acceptoient pas ce parti, l'on examineroit laquelle des deux villes eſtoit metropole ſelon le civil, 'par où, dit M.r de Marca, qui Mar.ad V.C. 10.p.433. ſoûtient meſme l'antiquité de Saint Trophime, Arles perdoit entierement ſa cauſe, eſtant indubitable que Vienne eſtoit la metropole civile, & qu'Arles luy eſtoit ſoumiſe.

[Aſſurément toutes ces choſes ne ſont pas bien propres pour prouver que l'Egliſe d'Arles a toujours eſté reconnuë metropole des deux Narbonoiſes & de la Viennoiſe: & ce qui ſuit le temps de Zoſime ne le prouvera guere mieux.] 'Nous y trouvons donc que la primacie Conc. t.2.p. 1581.1620.c. de l'Egliſe de Narbone ſur la premiere Narbonoiſe, y eſt maintenuë par les Papes Boniface & Celeſtin contre Patrocle meſme, qui eſt accuſé d'avoir violé les Canons de Nicée pour avoir voulu étendre ſa juriſdiction hors de ſa province, & ordonner un Eveſque à Lodeve. [Mais Saint Leon ſans ſe mettre en peine de Patrocle, & de Zoſime,] 'ſoûtient poſitivement que les Eveſques Leo,ep. 10.c. 4.p.431. d'Arles n'avoient jamais eu le droit de metropolitain ſur la premiere Narbonoiſe juſqu'à Patrocle; & que ce qui avoit eſté accordé pour un temps à Patrocle par le Pape [Zoſime,] avoit depuis eſté oſté par une ſentence plus juſte: & S. Hilaire d'Arles ayant uſé de ce droit, 'ce fut une des raiſons pour leſ- c.7.p.432. quelles il le priva de l'autorité qu'il avoit meſme ſur la Viennoiſe.

'S. Hilaire eſtant mort, les Eveſques ep.49.p.538, de ſa province demanderent à S. Leon 540. qu'il rétabliſt l'Egliſe d'Arles dans ſon ancienne dignité, le prierent inſtamment d'imiter ſes predeceſſeurs, [c'eſt à dire Zoſime,] qui avoient cru qu'en conſideration de S. Trophime, cette Egliſe meritoit bien d'ordonner tous les Eveſques des Gaules, l'aſſurerent que par le conſentement de tout le monde l'Eveſque d'Arles avoit toujours eu le premier rang dans les Gaules, comme ſa ville l'avoit eu auſſi dans les choſes civiles; & qu'il avoit toujours eu non ſeulement

le droit d'ordonner dans toute la Viennoiſe ; mais auſſi le ſoin & l'intendance de toutes les trois provinces, [la Viennoiſe & les deux Narbonoiſes.] Aprés cette grande requeſte, S. Leon declare qu'il a bien examiné toutes choſes de part & d'autre, qu'il a trouvé que les villes de Vienne & d'Arles ayant toutes deux eſté tres celebres dans la meſme province, l'avoient alternativement emporté l'une ſur l'autre pour la juriſdiction eccleſiaſtique, ſelon les temps & les rencontres differentes ; & qu'ainſi il eſtoit raiſonnable de partager la province, & de laiſſer à Vienne les eveſchez de Valence, de Tarentaiſe, de Geneve, & de Grenoble. [Voilà où en eſt demeuré cette affaire ; & les efforts qu'ont fait enſuite les Eveſques d'Arles pour ſe relever de cette ſentence, n'ont ſervi qu'à la faire confirmer de plus en plus, hormis qu'il ſemble qu'on ait encore retranché Die & Vviers de la province d'Arles pour les ajouter à celle de Vienne.

Leo, ep. 50. p. 541.

Ce que nous concluons de tout ceci, c'eſt que la miſſion de S. Trophime par les Apoſtres & par S. Pierre, n'eſtant fondée que ſur des auteurs qui ne l'avancent que pour ſoûtenir une pretention que l'on peut aſſurer eſtre inſoûtenable,] & dans laquelle M.r de Marca avoue que Patrocle avoit ſurpris Zoſime par ſes menſonges, *obreptum Zoſimo per falſam Patrocli ſuggeſtionem* ; [il n'y a guere lieu de s'y vouloir arreſter contre le témoignage de Saint Gregoire de Tours, qui n'avoit nul autre intereſt en ceci, que celui de la verité ; & contre l'honneur de l'Égliſe Gallicane, qui eſt coupable d'une tres grande ingratitude envers Saint Trophime, de ne le pas honorer comme ſon Apoſtre, s'il eſt vray qu'elle ait receu la foy par ſon moyen.] Le P. Queſnel ne regarde cette antiquité attribuée à S. Trophime, que comme une choſe tres fauſſe.

Mar. ad V. C. 13. p. 436.

Leo, t. 2. p. 857. a.

Quelques uns pretendent meſme que les lettres de Zoſime, & des Eveſques de Provence, ne ſont point contraires à S. Gregoire de Tours, parceque Zoſime ne dit point que S. Trophime ſoit le diſciple de Saint Paul, ni qu'il ait eſté envoyé par les Apoſtres : Et en ne le diſant point, lorſque tout le portoit à le dire, on peut ſoûtenir avec raiſon, dit M.r du Boſquet, qu'il condanne ceux qui le diſent. [On peut faire le meſme raiſonnement ſur la lettre des Eveſques de Provence, contre ceux qui veulent que ce ſoit le diſciple de S. Paul.] Et pour ce que ces Eveſques diſent qu'il a eſté envoyé par S. Pierre, on pretend que cela ſignifie ſeulement qu'il a eſté envoyé par le ſaint Siege, & par les ſucceſſeurs de S. Pierre : Car on peut montrer par beaucoup d'exemples que l'on parle ſouvent ainſi.

Boſq. l. 1. c. 6. p. 17.

p. 18. Leo, t. 2. p. 857. a.

[Je ne ſçay neanmoins ſi cette réponſe eſt aſſez ſolide. Car il ne paroiſt pas aiſé de l'appliquer] à ce que diſent les Eveſques de Provence, que S. Trophime a eſté envoyé par les Apoſtres. Et ils veulent ſur cela qu'on le croie le premier predicateur des Gaules, [plus ancien par conſequent que Saint Pothin de Lion, & que l'Egliſe de Vienne à laquelle ils en vouloient particulierement, & par conſequent plus ancien que M. Aurele, ſous qui l'Egliſe de Vienne s'eſtoit déja renduë celebre. Zoſime veut certainement attribuer la meſme antiquité à l'Egliſe d'Arles & à S. Trophime. Ainſi il faut demeurer d'accord de bonne foy, que ce Pape & les Eveſques qui écrivent à S. Leon, ſont contraires à ceux qui veulent que Saint Trophime ne ſoit venu que vers l'an 250. C'eſt aux lecteurs à voir s'il faut ſuivre cette tradition appuyée par de ſi grands hommes, mais qui paroiſt avoir eu pour origine l'ambition de Patrocle, ou celle qui nonobſtant ces grandes autoritez n'a pas laiſſé de ſe maintenir : ce qui n'euſt guere eſté poſſible, ſi elle n'euſt eſté plus ancienne, & par conſequent plus veritable.

Leo, ep. 49. c. 2. p. 538.

Elle a meſme cela d'avantageux, qu'elle peut faire trouver quelque verité dans ce que l'on dit, que les Gaules ont receu la foy par S. Trophime; n'y ayant guere de fauſſe hiſtoire qui n'ait quelque verité pour fondement. ['Car il eſt fort aiſé de croire avec le P. Queſnel, que les ſept Eveſques envoyez avec S. Trophime, ſelon S. Gregoire de Tours, vinrent de Rome aborder à Arles. [Ils peuvent y avoir établi d'abord S. Trophime pour Eveſque, & y avoir demeuré quelque temps avec luy pour preſcher la foy dans la ville & aux environs. Nous avons vu au commencement de cette note, que quelques uns le diſent de S. Denys de Paris, l'un de ces ſept. Tout ce qu'ils faiſoient ſe pouvoit raporter à Saint Trophime Eveſque de la ville: Et quand ils ſe ſont ſeparez enſuite pour aller preſcher dans les pays plus eloignez, comme ils venoient d'Arles, qui s'étonnera que ceux de cette ville aient dit que c'eſt de leur Egliſe & de leur Eveſque que les autres pays des Gaules avoient receu la religion? Il n'en falloit pas tant à un Patrocle pour fonder ſur cela ce que Zoſime & les autres ont dit enſuite.]

Leo, t. 2. p. 856. 2 & 857. 2.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23.

'Comme S. Gregoire de Tours dit que S. Trophime vint en France ſous Dece, [c'eſt à dire en 249 au pluſtoſt, cela forme une grande difficulté fondée ſur S.

Cyp. ep. 67. p. 163. 2.

Cyprien,] 'qui dans ſa lettre 67, [écrite vers l'an 254,] nous aſſure que Marcien eſtoit alors Eveſque d'Arles depuis quelques années. 'M.r de Launoy a voulu ſoûtenir que cette lettre eſtoit fauſſe, & il en a fait un long diſcours: [mais il eſt abandonné en cela des perſonnes les plus doctes, & les plus judicieuſes. Auſſi il n'eſt pas neceſſaire d'avoir recours à cette reponſe. Nous eſperons montrer dans la note 3, que S. Trophime eſt venu apparemment quelques années avant le regne de Dece. Si donc il eſt mort aſſez peu aprés, comme cela peut eſtre, Marcien aura pu luy ſucceder dés 249 ſi nous voulons, lorſque l'Egliſe jouïſſoit encore de la paix, puiſque perſonne ne dit que S. Trophime ſoit martyr; quoiqu'il ſuffiſe au plus pour S. Cyprien que Marcien ait commencé en 251.

Launoy de D. t. 2. p. 77-117.

Si nous croyons qu'on puſt dire que Saint Trophime n'a pas eſté le premier Eveſque d'Arles, & que Denys marqué dans les diptyques du P. Mabillon l'avoit eſté avant luy, il ſeroit aiſé de dire que Marcien qui n'eſt point dutout marqué dans ces diptyques, l'avoit eſté avant ce Denys juſque vers l'an 254. qu'il fut depoſé alors, & qu'aprés Denys, S. Trophime, qui juſque là avoit preſché l'Evangile ſans eſtre attaché à aucune Egliſe, ſe chargea de la conduite de celle d'Arles. Ou bien on pourroit mettre Denys le premier, Marcien enſuite, & S. Trophime en 254, aprés la depoſition de Marcien. Que ſi ce Denys eſt celui de Paris, comme cela peut eſtre, & qu'il n'ait eſté regardé comme Eveſque d'Arles que parcequ'il eſtoit chef de la miſſion qui y établiſſoit l'Egliſe, [car cela peut eſtre encore:] il eſt aiſé que S. Denys n'ayant point proprement eſté Eveſque d'Arles, puiſqu'il n'eſtoit pas attaché à cette Egliſe, & Marcien ayant eſté depoſé comme heretique, S. Trophime ait eſté honoré comme le premier Eveſque de l'Egliſe d'Arles, qu'il avoit meſme fondée avec S. Denys & les cinq autres, quoiqu'il n'en ait eſté que le ſecond titulaire.

NOTE II.

Pour la page 442. 2.

Du ſentiment de S. Gregoire de Tours ſur le temps de la miſſion de S. Saturnin & de S. Denys: Pourquoi on le ſuit: Que S. Denys de Paris n'eſt point l'Areopagite.

[Nous ſuivons S. Gregoire de Tours pour le temps de la miſſion de S. Denys & des autres, non comme un auteur fort aſſuré, mais comme le meilleur & le plus ancien de tous ceux que nous avons ſur cela. Il a l'avantage de ne point combatre Sulpice Severe, & de ſe pouvoir

accorder avec ceux qui ſemblent ne mettre S. Denys que ſous Diocletien. Il eſtoit natif d'Auvergne, Eveſque de Tours, aſſez prés de Limoges, ſouvent à Paris. Il n'a donc pu ignorer ce que l'on croyoit dans ces quatre Egliſes, de ceux qui y avoient apporté la foy, ni les mettre en 250, ſi la tradition de ces Egliſes les euſt fait plus anciens. Il eſt certain qu'il ne s'eſt point trompé pour Toulouſe. Quand il ſe ſeroit trompé pour Arles, qui eſtoit bien loin de luy, cela ne prouveroit rien pour les quatre autres. Et nous avons vu qu'on ne peut pas aſſurer qu'il ſe ſoit trompé ſur cette Egliſe.

Ce qu'il y a de faſcheux, c'eſt qu'il ſemble ne s'accorder pas toujours avec luy meſme.] Car dans les livres de la gloire des Martyrs & des Confeſſeurs, il dit que S. Saturnin avoit eſté ordonné par les diſciples des Apoſtres, *ut ferunt*; 'que S. Eutrope avoit eſté conſacré & envoyé dans les Gaules par S. Clement, *fertur*; '& que Saint Urſin avoit eſté envoyé à Bourges par les diſciples des Apoſtres. [Nous n'examinons point ici les difficultez qu'on propoſe ſur l'ordre des ouvrages de S. Gregoire. Mais tout ce que l'on peut tirer de ces paſſages, c'eſt qu'il y avoit alors deux traditions differentes dans quelques Egliſes, les uns par exemple mettant Saint Saturnin peu aprés les Apoſtres, & les autres du temps de Decc. Or dans ces traditions oppoſées, les perſonnes habiles ont accoutumé, s'il n'y a des raiſons bien particulieres, de s'arreſter à celle qui fait les Saints moins anciens, parceque les peuples ſe portent naturellement à les croire plutoſt trop anciens que trop nouveaux. Il n'eſt point neceſſaire d'en dire ici les raiſons. Il eſt aiſé que ce qui s'eſtoit fait par les ſucceſſeurs des Apoſtres, c'eſt à dire par les Papes, ait eſté attribué aux diſciples des Apoſtres. Et des trois endroits qu'on cite de Saint Gregoire de Tours, il y en a deux où il dit *fertur*; ce qui marque une opinion fondée ſur un bruit commun, plutoſt que ſur des monumens authentiques; & que S. Gregoire ne regardoit nullement comme certaine.

Auſſi c'eſt juſtement ſur S. Saturnin que tombe la plus grande difficulté: Et cependant y a-t-il de la difficulté à faire ceder une opinion populaire du VI. ſiecle,] à une hiſtoire fort bien écrite, qui eſt certainement plus ancienne que S. Gregoire de Tours, qui paroiſt eſtre faite par un homme de Toulouſe diſciple de S. Exupere, comme l'avoue le P. Chifflet; [c'eſt à dire au commencement du V. ſiecle, & qui cite une date de Conſuls, d'où l'on peut juger que l'auteur ſuivoit meſme des pieces originales? Car *fideli recordatione*, n'oblige nullement à dire qu'on n'en euſt rien alors par écrit. M.r de Marca le plus habile & le plus illuſtre de tous ceux qui ont voulu combatre le ſentiment de S. Gregoire,] 'aprés l'avoir ſuivi luy meſme, 'avoue neanmoins que c'eſt une temerité de contéſter ce qu'il dit de S. Auſtremoine & de S. Gatien, puiſqu'il eſtoit natif d'Auvergne, & Eveſque de Tours. [Il n'auroit guere eu moins de raiſon d'y ajouter S. Denys, & S. Martial. Que ſi les peuples d'Auvergne, qui ont toujours eſté fort conſiderables entre les Gaulois, ſi la ville de Tours qui eſtoit alors metropole d'une province, ou qui le devint dans la ſuite,] & qu'Ammien marque nommément entre les plus conſiderables des Gaules, [ſi celle de Toulouſe qui eſtoit aſſez proche de l'Italie,] '& qu'Ammien met la ſeconde ou la troiſieme de la Narbonoiſe, [n'ont point eu d'Eveſques avant l'an 250, il ne faut nullement trouver étrange que Paris & Limoges n'en aient pas eu non plus avant ce temps là.

Nous diſons tout ceci en ſuppoſant que Saint Gregoire n'a pas toujous eſté dans les meſmes ſentimens ſur la miſſion de Saint Saturnin. Mais en verité il eſt difficile de croire qu'il ſe combate luy meſme. Il eſt bien plus naturel de croire qu'il dit d'une maniere obſcure &

Cr. T. gl. M. c. 48. p. 111.

c. 56. p. 129.

gl. C. c. 80. p. 135.

Chif. de D. ss. p. 119. 120.

Bear n. p. 25. b.

Mar. ad Val. c. 28. p. 447.

Amm. l. 15. p. 54. d.

p. 55. a.

confuſe en un endroit ce qu'il dit plus clairement en d'autres. Car comme il n'eſt pas fort exact dans ſes expreſſions, ni fort juſte dans ſes idées, il eſt aiſé de croire que par les diſciples des Apoſtres, il entend generalement tous ceux qui ſont venus aprés eux, long-temps avant luy: ce qu'on peut bien étendre juſqu'aux trois premiers ſiecles & à tout le temps des perſecutions. Nous n'avons meſme beſoin de cette ſolution qu'à l'égard de S. Satutnin, dont l'epoque eſt la plus certaine. Car nous verrons dans la note 20, qu'on peut répondre d'une autte maniere à ce qui regarde S. Urſin: & pour S. Eutrope, comme il n'en parle qu'en un ſeul endroit, on ne peut pas dire qu'il ſe contrediſe. On peut ſeulement douter s'il faut croire ce qu'il en dit: & c'eſt ce que nous examinerons dans la note 35.

S'il eſt vray que Saint Denys de Paris n'ait vécu que dans le troiſieme ſiecle, il eſt indubitable qu'il le faut diſtinguer de S. Denys l'Areopagite, qu'on ſçait avoir eſté plus ancien de 200 ans. On peut encore appuyer cette diſtinction ſur d'autres raiſons: mais nous ne nous croyons pas obligez de nous arreſter à établir ici ce point, aprés ce que le P. Sirmond, M.r de Launoy, le P. Morin, & Du B. p. 363-375. pluſieurs autres en ont écrit.]Le P. du Bois a encore traité ce point depuis peu. [Ce qu'ils en ont dit paroiſt ſi bien fondé, qu'il n'y aura plus apparemment aucune perſonne de ſcience & deſintereſſée qui ne ſoit de leur ſentiment. M.r de Marca dans l'écrit qu'il a fait pour ſoûtenir que S. Denys a eſté envoyé à Paris par S. Clement, n'a pas neanmoins oſé dire que ce fuſt l'Areopagite, ni meſme qu'on le puſt croire avec quelque probabilité. Je ne voy point non plus que M.r Ouvtard qui a ſuivi M.r de Marca, en ait Ouvr. l. 1. c. 7. p. 113-115. jamais parlé] 'qu'en un endroit, ou il le fait en paſſant & fort foiblement. a Holſtenius ſoûtient qu'on a tort de confondre ſur l'autorité d'Hilduin, deux Saints a Florent. p. 909. 1. tout à fait differens. [Et en effet, il y a peu de fables dont on ne ſe doive laiſſer perſuader, ſi l'on croit que le témoignage de S. Sulpice Severe, qui ne reconnoiſt aucun Martyr en France avant Marc Aurele, joint à l'autorité de S. Gregoire de Tours qui met la venuë de S. Denys de Paris en 250, & appuyé par preſque tous les martyrologes, qui diſtinguent les deux S. Denys, ne ſuffit pas pour détruire une opinion inouie dans l'Egliſe durant 800 ans, miſe au jour par un Abbé miniſtre d'Etat, aſſez ignorant ou aſſez hardi pour impoſer aux hiſtoriens les plus celebres & aux écrivains les plus ſacrez, & qui n'a point ceſſé d'eſtre combatuë depuis qu'elle a commencé à paroiſtre, juſques à preſent qu'on peut dire qu'elle eſt détruite.] 'Le martyrologe meſme qui ſe lit dans Noſtre-Dame de Paris, & qui s'y eſt toujours lu, met S. Denys l'Areopagite martyr à Athenes le 3 d'octobre, & Saint Denys de Paris le 9. Du Bois, p. 372. a.

'Avant que de faire S. Denys de Paris Areopagite, on l'avoit déja fait envoyer en France par Saint Clement, comme on le voit dans une charte du Roy Thierri en 723. Mais on l'avoit fait ſans aucun fondement, pour s'elever audeſſus des autres Egliſes par le vain honneur d'une fauſſe antiquité, dit le P. du Bois: [Et pluſt à Dieu qu'il diſt moins vray!' b Mab. dipl. p. 488.

Il ne faut pas oublier que tout ce que M.r de Marca a pu mettre dans ſa grande lettre à Henri Valois, n'a point empeſché] 'qu'Hadrien frere de Henri ne ſe ſoit declaré pour l'epoque donnée à Saint Denys par S. Gregoire de Tours, Val. p. 160-176. '& n'ait aſſuré que les Areopagitiques p. 163. d'Hilduin eſt un livre plein de fables, venües de la vanité, qui taſche d'approcher ſes premiers Eveſques du temps des Apoſtres, en preferant la fable & l'impoſture à une verité ſolide, & inconteſtable, 'On peut voir de quelle maniere le P. Morin traite ces Areopagitiques & leur auteur. Mor. ord. 2. p. 42.

Pour la page 441. § 2.

NOTE III.

Que S. Denys peut eſtre venu en France ſous Philippe, avec S. Trophime, & cinq autres.

Gr. T. li. Fr. l. 1. c. 30. p. 23. 'S. Gregoire de Tours dit que S. Denys, S. Trophime &c. furent envoyez en France ſous Decе ; & il le prouve par ce que

Sur. 29. nov. p. 650. § 1. portent les actes de S. Saturnin, 'que ce Saint commença à eſtre Eveſque de Toulouſe ſous les Conſuls Decе & Gratus, [qui ſont ceux de l'an 250. Cette preuve meſme fait voir qu'il ne ſe faut pas arreſter abſolument à l'an 250, ou au regne de Decе, pour y mettre la venuë de ces Eveſques. Car S. Saturnin peut avoir employé pluſieurs années à preſcher en divers endroits, & à Toulouſe meſme, avant que de ſe fixer en cette ville pour en faire ſon ſiege particulier. Le temps meſme de Decе, & la perſecution horrible qu'il excita contre l'Egliſe dés le commencement de 250 au moins, n'eſtoit pas bien propre pour envoyer en France une miſſion de cette nature. S. Fabien n'en eut pas beaucoup le loiſir en 250, puiſqu'il y fut martyrizé dés le 20 de janvier. Au contraire l'Egliſe avoit joui d'une grande paix depuis l'an 237, & ſurtout depuis l'an 244 qu'elle fut protegée par l'Empereur Philippe, ſous qui l'on marque que la foy s'augmenta beaucoup. C'eſt par ce moyen, comme on a vu dans la note premiere, qu'il eſt aiſé de répondre à ce que S. Cyprien dit de Marcien Eveſque d'Arles en 254.

S. Gregoire de Tours ne dit point ſurquoi il ſe fonde pour joindre enſemble la

Boſq. l. 3. c. 21. p. 123. miſſion des ſept Eveſques.] 'Ainſi il paroiſt qu'il ne l'a fait que ſur la tradition

l. 5. p. 70. qui eſtoit alors receuë en France. 'Nous voyons en effet que les actes de S. Denys parlent de Saint Saturnin & de S. Paul de Narbone, comme ſi ces trois Saints euſſent eſté contemporains. [Cependant comme ces traditions ne ſont pas d'ordinaire tout à fait exactes, il ſe peut faire que ces meſmes Saints n'aient pas eſté envoyez tous enſemble, mais les uns aprés les autres, quoique tous à peu prés en meſme temps. C'eſt le ſentiment de Mr du Boſquet *l. 3. c. 21. p. 123.* Et il peut ſervir à expliquer ce que nous avons dit de S. Trophime & de Marcien. Neanmoins nous ne voyons pas qu'il y ait de neceſſité d'abandonner S. Gregoire de Tours, qui les fait venir enſemble : & cela eſt favorable pour trouver quelque verité dans les lettres du Pape Zoſime, & des Eveſques de Provence à S. Leon, comme nous l'avons marqué dans la note premiere.]

Pour la page 444. § 2.

NOTE IV.

Sur les actes de S. Denys.

Boſq. l. 2. p. 68. 'Mr du Boſquet nous a donné des actes de S. Denys, [qui paroiſſent écrits avant Hilduin, puiſqu'il n'y eſt point parlé de ſon areopagitiſme, ni de beaucoup d'autres choſes, dont cet Abbé a cru enrichir ſa narration.] 'Mr de Marca pretend Mar ad Val. c. 21. p. 442. qu'ils ſont écrits par Fortunat Eveſque de Poitiers, & cite pour cela un legendaire manuſcrit de l'Egliſe de Tours. 'Cependant Mr de Launoy ſoûtient non ſeulement que le ſtyle de ces actes fait voir qu'ils ne peuvent eſtre de Fortunat, & que le manuſcrit cité par Mr de Marca n'eſt écrit que vers l'an 1080, ce qui le rend incapable de faire une grande autorité : mais que meſme il eſt faux qu'il attribuë ces actes à Fortunat. Laun. in Mar. c. 10. p. 85. 89.

Val. in Laun. p. 454. 'Mr Valois raporte ce que dit Mr de Marca, ſans l'appuyer, & croit neanmoins, aprés Mr du Boſquet, que ces actes ſont écrits avant Dagobert, avant la fondation de l'abbaye de S. Denys, & avant qu'il euſt fait baſtir une nouvelle egliſe de S. Denys. 'Mais pourquoi la baſilique Boſq. l. 5. p. 71. qu'ils diſent avoir eſté baſtie ſur les ſepulcres des Martyrs, *magno ſumptu cultuque eximio,* [ne ſera-t-elle point celle que Dagobert a fait baſtir, ſuppoſé qu'il en euſt fait baſtir une : car il me ſemble qu'au moins il y a grand ſujet d'en douter. Mais nous laiſſons ce point à ceux qui examineront l'hiſtoire du VII. ſiecle.] Ces actes

mettent l'egliſe de S. Denys à ſix milles de Paris, & ils ſuppoſent que le corps de S. Denys a toujours eſté en cet endroit, 'au lieu que des perſonnes habiles ſoûtiennent par des preuves qui ont au moins beaucoup d'apparence de verité, [comme on le verra dans la note 5,] qu'il eſtoit dans Paris meſme, [ou fort prés de la ville,] juſque ſous Clovis II. [Si le ſentiment de ces perſonnes eſt veritable, on a tout lieu de croire que les actes ont eſté faits aſſez long-temps aprés Dagobert & Clovis II, vers la fin du VIII. ſiecle, & peu avant Hilduin.] 'Mr de Launoy le met aprés Charlemagne, & en parle avec beaucoup de mepris, [ſans neanmoins y pouvoir rien reprendre de conſiderable. Et ſi l'on peut ſoûtenir que le corps de S. Denys ait toujours eſté où il eſt aujourd'hui, je ne croy pas que rien empeſche de les croire auſſi anciens que S. Gregoire de Tours.] 'On y trouve des endroits conformes mot à mot avec la vie de S. Gaudence de Novare qui paroiſt écrite vers l'an 760. *V. S. Ambroiſe*.

Laun. in Val. c. 15. 16. 21. p. 58-76. 101-107.

c. 15. 40. p. 70. 81-94.

Boll. 22. jan. p. 419. 421. § 5. 29.

[Quoy qu'il en ſoit du ſiecle où ils ont eſté écrits,] 'l'auteur de ces actes avoue luy meſme qu'il eſtoit fort eloigné du temps de S. Denys, & qu'il a compoſé ſa piece plus ſur ce que l'on diſoit alors, que ſur ce que la lecture des livres anciens luy avoit appris: [ce qui fait que nous ne pouvons pas deferer beaucoup à ſon témoignage. Le ſtyle en eſt aſſez mauvais, & je ne ſçay pas quel bon ſens on peut donner] 'à ce qu'ils diſent, en parlant d'un Eveſque, d'un Preſtre, & d'un Diacre, *Inter quos nec primus alter potuit eſſe, nec tertius*.

Poſq. l. 5. p. 69.

p. 72.

'Cet auteur dit que S. Denys avoit eſté envoyé, à ce que l'on diſoit, par les ſucceſſeurs des Apoſtres, ou ſelon d'autres exemplaires, par S. Clement ſucceſſeur de S. Pierre. [Mais cette derniere leçon ne ſe pouvant que peu ou point accorder avec le paſſage de Saint Sulpice, il vaut mieux s'arreſter à l'autre qui s'accorde aiſément avec S. Sulpice, avec S. Gregoire de Tours, avec tout le monde. Mr du Boſquet l'a miſe dans le texte. Et il eſt aiſé qu'un copiſte, ſuivant l'opinion qui avoit cours de ſon temps, ait voulu faire le Saint plus ancien que le premier auteur ne le faiſoit.]

p. 70.

NOTE V.

Pour la page 445. § 2.

Fables ajoutées à l'hiſtoire de S. Denys: Lieu de ſa mort, de ſa ſepulture, & de ſa premiere egliſe.

'Hilduin dit beaucoup de particularitez du martyre de S. Denys, & luy fait ſouffrir bien des tourmens, [dont nous n'avons point cru devoir parler, n'en ayant rien trouvé dans ſes actes, qui ſeront d'autant moins ſuſpects d'avoir rien omis de ce qui ſe diſoit avant Hilduin, qu'ils approcheront plus de ſon temps.] 'Le four que l'on voit aujourd'hui à S. Denys du Pas, n'eſt pas capable de donner aucune certitude à ce que pretend Hilduin, qu'il fut jetté dans un four ardent ſans en ſouffrir aucun mal.

Sur. 9. oct. p. 127-129.

Du Bois, p. 18. § 3.

[Ses actes ne diſent point non plus qu'il ait pris ſa teſte entre ſes bras, & qu'il ait marché quelque temps en cet état, comme on le lit dans Hilduin: '& Mr de Launoy croit que ce n'eſt qu'une fantaiſie des peintres, qui luy ont mis la teſte dans ſes mains, pour montrer qu'on la luy avoit coupée; ſurquoi on a enſuite fondé ce qu'on lit dans Hilduin. [D'autres perſonnes habiles, qui ſuppoſent auſſi que c'eſt une pure fiction, croient qu'elle peut venir de cette parole metaphorique de S. Chryſoſtome,] 'Que les martyrs portent leurs teſtes coupées en leurs mains, & les offrent à J. C. 'On voit par l'exemple de S. Ferreol de Vienne, qu'en enterrant les martyrs, on leur mettoit quelquefois la teſte entre les bras.

p. 129. § 32.

Laun. de Dion. t. 1. p. 72.

Chry. t. 1. or. 40. p. 491. a.

Gr. T. de Jud. c. a. p. 256.

[Les actes de S. Denys n'expriment pas non plus le lieu de ſon martyre.] 'Hilduin dit que ce fut à Mont-Martre, appellé *mons Martyrum* à cauſe de luy & de ſes compagnons, au lieu qu'on l'appelloit auparavant le mont de Mercure,

Sur. 9. oct. p. 130. § 36.

DuBois, p. 18. §. 4

cure, 'ou de Mars. C'eſt aujourd'hui l'opinion commune, [& il eſt certain que les executions ſe faiſoient alors ordinairement hors des villes, comme on le voit tres ſouvent dans les hiſtoires des Saints. Mais je ne ſçay ſi l'on alloit chercher des lieux eloignez d'une demi-lieue & plus, comme eſtoit alors Mont-Martre à l'egard de Paris.] 'Le Pere du Bois ſoutient l'opinion commune, parceque Mont-Martre eſt appellé *mons Martyrum* dans pluſieurs anciennes chartes, & à cauſe des deux egliſes de S. Denys qui y eſtoient des le temps de Louis le gros. [Mais peut-on faire grand fond ſur tout ce qui eſt poſterieur à Hilduin? Perſonne ne dit qu'il ait eſté enterré à Mont-Martre:] '& neanmoins nous apprenons de la vie de S.te Genevieve, qu'il a ſouffert au meſme lieu où il a eſté enterré. Elle appelle ce lieu *vicum Catholiacenſem*. [Mais c'eſt une autre difficulté, & encore plus grande, de ſavoir ce que c'eſt que ce *vicus Catholiacenſis*.]

§. 5.

Boll. 3. jan. p. 139. § 16.

Laun. in Val. c. 15. p. 60-70. & c. 24. p. 152.

'M.r de Launoy pretend que S. Denys a ſouffert dans Paris meſme, à S. Denys du Pas, qu'il croit s'appeller pour cela en latin *à paſſu*, c'eſt à dire *à paſſione*: [& il ſe peut faire que cette extremité de l'isle ne fuſt pas alors habitée, & fuſt comme hors de la ville.] 'Mais l'hiſtoire de S.te Genevieve nous aſſure que le lieu de ſon martyre & de ſa ſepulture, eſt celui auquel cette Sainte fit baſtir l'egliſe S. Denys. 'Et il paroiſt par la meſme hiſtoire que cette egliſe eſtoit au moins un peu hors de la ville. [Auſſi les Egliſes des Martyrs eſtoient d'ordinaire dans les fauxbourgs, la coutume des Romains ne ſouffrant point qu'on enterraſt dans les villes.]

Boll. 3. jan. p. 139. § 16.

§ 19.

Gr. T. gl. M. c. 72. p. 160. 162. Val. in Laun. p. 235-239.

'Ce qu'on voit dans S. Gregoire de Tours, que l'egliſe de S. Denys fut pillée par quelques ſoldats de Sigebert, montre qu'elle eſtoit hors de l'enceinte de l'isle où eſtoit Paris. Ainſi ſi S. Denys du Pas eſt ainſi nommé du martyre de S. Denys, il vaut mieux dire que c'eſt du commencement de ſon martyre. Car ce peut eſtre le lieu de ſon interrogatoire, & où il a ſouffert la queſtion; ce qui ſe faiſoit dans les villes au milieu de la grande place: Mais la derniere execution ſe faiſoit preſque toujours hors des villes parmi les Romains.]

Boſq. l. 5. p. 72.

'Les actes de S. Denys diſent meſme qu'il fut enterré à ſix milles de la ville, *in ſexto ab urbe lapide*; [ce qui revient à peu pres au lieu où eſt aujourd'hui l'abbaye de S. Denys: Et en effet, l'on montre encore à S. Denys de l'Etrée, aſſez pres de l'abbaye, le lieu où l'on pretend qu'il a eſté enterré d'abord. Il n'y a pas d'apparence qu'on ait mené S. Denys & les autres à deux grandes lieues loin, pour les y decapiter?]

Mais il n'eſt pas impoſſible que le Gouverneur ſe trouvaſt alors dans quelque maiſon de campagne, où il aura fait amener les Saints de la priſon de Paris, pour y ſubir le dernier interrogatoire & y eſtre executez. Ce fut en cette maniere que S. Cyprien fut auſſi martyrizé à ſix milles de Carthage. Pour trouver donc le lieu du martyre de S. Denys, il faut examiner avec ſoin le lieu de ſa ſepulture & de l'egliſe que S.te Genevieve fit baſtir ſur ſon tombeau.]

Laun. in Val. p. 60-70. Mor. ord. 2. p. 36.

'Les auteurs qui ont écrit avant la fin du VII. ſiecle, & qui parlent ſouvent de l'egliſe de S. Denys, la mettent toujours à Paris, '& meſme dans Paris; *Pariſius civitate*, dit S. Ouën, ou comme on lit dans Surius, *in Pariſienſi civitate*: [& jamais autour de Paris. Cela n'eſt pas étonnant ſi elle eſtoit dans les fauxbourgs aupres de la ville. Mais aſſurément les auteurs ſe ſont mal exprimez, ſi elle en eſtoit à deux grandes lieues. 'Uſuard qui diſtingue fort bien de Paris des lieux moins eloignez que n'eſt l'abſence de S. Denys, comme Creteil & S. Cloud, & qui les met *in territoria pariſienſi*, met S. Denys à Paris meſme, *apud Pariſium*. 'S. Ouën de meſme parlant d'une abbaye qui eſtoit [comme S. Denys] environ à ſix milles de Limoges, dit qu'elle n'eſtoit pas loin de cette ville.

Spic. t. 5. p. 172. 185. Sur. 1. dec. p. 8.

Laun. in Val. p. 68.

Spic. t. 5. p. 171.

Boll.1.jan.p. 140.§ 16. 'On lit dans la vie de S.te Genevieve que la boiſſon ayant manqué aux charpentiers qui travailloient pour le baſtiment de l'egliſe S. Denys, le Preſtre Genés pria la Sainte d'entretenir & d'animer les ouvriers pendant qu'il courroit à la ville pour leur en faire viſtement apporter. [Si c'eſt de l'eau, on ne venoit pas aſſurément de S. Denys à Paris pour en chercher: & quand meſme ce ſeroit du vin, il eſt difficile qu'on n'en euſt pas

§ 20. trouvé plus pres.] 'S.te Genevieve alloit quelquefois de chez elle à l'egliſe de S. Denys en pleine nuit au milieu des bouës & de la pluie, accompagnée de quelques autres Vierges, avec un cierge pour les éclairer. [Il n'y a guere d'apparence qu'elle

§ 29. allaſt ainſi de Paris à S. Denys.] 'On luy amena une fois douze poſſedez: elle les envoya à l'egliſe de S. Denys, où elle les ſuivit quelque temps aprés: & ils y furent en ſilence les mains liees derriere le dos.

§ 16.17. 'C'eſt ſur le pont de Paris que deux porchers s'entretiennent de deux fournées de chaux qui ſervirent à baſtir l'egliſe.

§ .6.18. 'En un mot, tout ce qui eſt dit dans la vie de la Sainte du baſtiment de cette egliſe, donne l'idée qu'elle eſtoit pres de la ville. [Et on a quelque lieu de douter ſi le peuple de Paris ſe ſeroit fort preſſé de donner ſon argent pour en baſtir une à plus de deux lieues loin.]

Greg.T h Ft.l. 5 c.14.p.254 Not.G.p.95. 'Le fils du Roy Chilperic eſtant mort à Braine ſur la Vesle dans le Soiſſonnois, on l'apporta de là à Paris, dit Gregoire de Tours, & on le fit enterrer dans l'egliſe de S. Denys. [ou ne viendroit point dutout aujourd'hui à Paris pour porter un corps de Soiſſons à S. Denys. Ce ſeroit allonger ſon chemin de quatre lieues.]

Val.de baſ.c. 8.p.97. 'M.r Valois cite neanmoins de la vie de S.te Genevieve, que S. Denys a ſouffert à

Boll.3.jan.p. 141.§ 14. ſix milles de Paris &c. 'Mais cela ne ſe trouve que dans la ſeconde vie, [& non

p.143.§ 51. dans la premiere, qui eſt une piece originale,] écrite 18 ans aprés la mort de la Sainte: [Et c'eſt de celle là ſeule que nous nous ſervons.]

'Le lieu de la mort, de la ſepulture, & de la premiere egliſe de Saint Denys, eſt nommé dans cette premiere vie, comme nous avons dit, *vicus Catholiacenſis*; [ce qui a beaucoup de raport au nom de Chaillos, ſi ce village ne paroiſſoit encore bien eloigné de Paris, comme il eſtoit en ce temps là renfermé dans l'iſle. Mais ce pourroit eſtre la rue du fauxbourg par laquelle on alloit à Chaillot, comme nous avons encore dans les fauxbourgs la rue de Charonne, & d'autres ſemblables. Quelques uns diſent neanmoins que Chaillot eſt appellé *Callegelum* dans les titres. Il faudroit voir ſi ces titres ſont ſi anciens qu'on ne puiſſe pas preſumer que le nom de ce village euſt eſté changé. p.139.§ 16.

Mais quoique les raiſons qu'on peut avoir de mettre la premiere egliſe de S. Denys fort pres de Paris, nous paroiſſent tres conſiderables, ſurtout celles qui viennent de la vie de S.te Genevieve, il y a neanmoins auſſi des difficultez que nous ne ſommes point capables d'éclaircir. Car par les actes de S. Denys, faits au pluſtard a la fin du VIII. ſiecle,] on voit que les reliques de ce Saint, & l'egliſe où on les honoroit, eſtoient à ſix milles de Paris, [c'eſt à dire au meſme lieu où elles ſont aujourd'hui. Si ces actes ſont du VI. ſiecle, comme pluſieurs perſonnes habiles le croient, ils decident abſolument la queſtion. Mais quand meſme ils ne ſeroient que de la fin du VIII. ſiecle,] on y voit qu'on ſuppoſoit en ce temps là que les reliques de S. Denys avoient toujours eſté au meſme endroit à deux lieues de Paris Boſq.1.3.p.7. 2.

'On aſſure en effet qu'il ne ſe trouve aucun veſtige qu'elles y aient eſté apportées d'une autre egliſe plus ancienne qui fuſt auprés de Paris, dont auſſi l'on ne voit plus aucune trace dans l'hiſtoire. [On ajoute que toutes les chartes des Rois de la premiere race, donnent l'idée que l'egliſe de S. Denys connue dans le VIII. ſiecle, eſt la meſme que celle qui eſtoit ſi celebre dans le VI. & au commencement du VII.] On montre aujourd'hui à S. De- Val.de baſ.p. 117.

* p.85-118 in Laun.p.274-288 Coint.1.2.p.145.§ 19-22 Du B.p.21.

nys le tombeau de Dagobert dans la croi-
Spic.t.5.p. 285. sée à main droite. Et S.Ouën dit de meſme qu'il fut enterré dans l'egliſe de S. Denys, *ſub arcu in latere dextro.*

M.r Valois, le P. le Cointe, le P. du Bois, & d'autres encore dont nous honorons beaucoup la ſcience, ſoutiennent ſur ces raiſons contre M.r de Launoy & le P. Morin, que l'egliſe de S. Denys a toujours eſté a deux lieues de Paris, & que les auteurs qui l'ont miſe à Paris, ont parlé d'une maniere impropre, mais ordinaire. Ils alleguent en effet pluſieurs exemples aſſez ſemblables, & dont quelques uns regardent l'abbaye meſme de S. Denys dans le temps où elle eſtoit conſtamment à deux lieues de Paris. Mais ces exemples ſont preſque tous d'Allemans, d'Italiens, ou d'anonymes, [qui n'avoient peuteſtre jamais vu Paris ni S. Denys; de ſorte que la diſtance de l'un
Coint.p.821. c. à l'autre ne leur eſtoit rien.]'Le P. le Cointe fait grand fond ſur Helgaud, qui dit que le Roy Robert eſtant mort à Melun, fut apporté à Paris,& enterré à S.De-
Val.in Laun. p.284. nys, 'parceque cet Helgaud eſtoit ſouvent venu à Paris. [Mais ſon paſſage prouve peu, eſtant tres naturel de paſſer par Paris
p.282 §.coint. 762.§ 9. pour aller de Melun à Saint Denys.] 'Ce qu'on cite d'Eginhard, que Pepin mourut à Paris l'an 768, [eſt plus conſiderable, s'il eſt vray]que ce prince ſoit mort à S.Denys, comme le dit Reginon. [Car Eginhard a dû connoiſtre les lieux.

Gr.T.m.M.l. 4.c.6.p.787. Mais enfin]' puiſque S. Gregoire de Tous appelle S. Irier *Lemovicinæ urbis*
Coint.p.820. e. *abbatem*, 'quoiqu' Attane dont il eſtoit Abbé ſoit à huit lieues de Limoges, [& qu'il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait appellé ainſi, parcequ'il eſtoit natif de Limoges; nous aimons mieux reconnoiſtre avec tant de perſonnes habiles, qu'il ne faut pas trop s'arreſter aux endroits où il met l'egliſe de S. Denys à Paris, & à croire que S. Ouën n'a pas parlé plus exactement que luy. L'autorité de l'ancienne vie de S.te Genevieve nous a retenu long-temps, Car il ne nous paroiſſoit point qu'on la puſt expliquer d'une egliſe qui eſtoit à deux lieues loin de Paris, & il eſt certain qu'on n'en peut rejetter l'autorité. Moins ce qu'on lit dans une piece ancienne s'accorde avec ce qui s'eſt dit dans les ſiecles poſterieurs, moins on la peut ſoupçonner en cela d'alteration; outre qu'il faut non des ſoupçons, mais des preuves contre des pieces qui ont un caractere d'antiquité comme celle là. Je ne ſçay pourquoi M.r Valois & les autres ne ſe l'objectent pas meſme pour y répondre,]'quoique le Pere le Cointe au p.146.b. moins l'ait fort bien connue.

[Dans cette difficulté, nous avons conſulté diverſes perſonnes habiles, dont le ſentiment a eſté que quelque ſorte que la vie de S.te Genevieve paroiſſe, pour mettre l'egliſe de S. Denys fort pres de Paris, il n'y a rien neanmoins qui le diſe poſitivement, ni qui oblige abſolument à le croire.]' Car quand la boiſſon manqua Boll.1.jan p. aux charpentiers, il n'eſt pas dit qu'ils 140.§ 19. travaillaſſent alors à l'egliſe meſme, mais dans la foreſt, où l'on coupoit le bois, & où on le preparoit pour le porter à l'egliſe dans des chariots.

[Ainſi entre toutes ces preuves & toutes ces difficultez, qui nous paroiſſent toujours grandes de part & d'autre, nous aimons mieux nous rendre au ſentiment le plus commun, & le plus ſuivi par les perſonnes habiles. Car quand il n'y auroit pas de difficulté à croire qu'on ait tranſporté & l'egliſe, & l'abbaye, & les reliques de S. Denys vers le milieu ou la fin du VII. ſiecle, & qu'on ait encore tranſporté le corps de Dagobert pour le mettre ou alors, ou dans la ſuite des ſiecles, ſous la croiſée à main droite, comme il avoit eſté dans la primiere egliſe; je ne ſçay comment on peut ſe tirer des actes de S. Denys,& croire que cent ou 150 ans aprés, l'on avoit tellement oublié ce changement, qu'on eſtoit perſuadé que le corps de S.Denys avoit toujours eſté dans cet endroit.]

Pour la page 449.54.

NOTE VI.

Si S. Denys a ſouffert ſous Aurelien.

Du Bois, p. 27. b. Le P. du Bois croit que Saint Denys n'eſtant venu à Paris que du temps de Dece, on ne peut mettre ſon martyre ni ſous ce perſecuteur, ni ſous ſes ſucceſſeurs juſques à Aurelien, puiſqu'on ne trouve point qu'il y ait eu alors de perſecution dans les Gaules. [Nous croyons qu'il eſt venu dans les Gaules ſous Philippe: mais il peut bien n'avoir commencé ſon epiſcopat à Paris que ſous Dece, comme S. Saturnin à Toulouſe, ou meſme depuis. Ainſi il n'y a pas d'apparence qu'il ait ſouffert ni ſous ce prince, ni ſous Gallus, ſous leſquels il n'auroit pas ſongé à baſtir une egliſe. Il auroit pu le faire au commencement de Valerien, & mourir à la fin du meſme regne en 258 ou 259. Nous ne trouvons point que la perſecution de Valerien ait fait aucun Martyr en France: mais on n'en peut rien conclure. Nous ne ſavons point non plus comment Poſtume & les autres qui furent maiſtre des Gaules juſques à Aurelien, y traiterent les Chrétiens. On croit que Chrocus & les Allemans qui les ravagerent durant ce temps là, y firent quelques Martyrs: mais cela paroiſt moins convenir à ce qu'on dit de S. Denys.]

c. On en met pluſieurs dans les Gaules ſous Aurelien, [en 273 & 274;] & cela donne quelque lieu de preſumer que S. Denys a pu ſouffrir dans la meſme perſecution. M.r Valois l'a cru, à cauſe de ce que dit Uſuard, qu'il a preſché à Paris *per aliquot annos*, [ce qui eſt foible, comme nous croyons l'avoir montré dans le texte:] & la reflexion qu'on fait ſur ce qu'il y preſcha avec ardeur, [l'eſt encore plus. Je m'arreſterois davantage à ce que je croy avoir lu dans le P. du Bois, que perſonne n'ayant marqué ſous quel Empereur S. Denys a ſouffert, comme on l'a marqué de beaucoup d'autres Martyrs, & de ceux meſmes qu'on croit avoir eſté ſes diſciples, on a quelque ſujet de croire que ç'a eſté ſous quelque perſecuteur moins celebre. On peut neanmoins répondre à cela, que le nom d'Aurelien eſt celebre entre les perſecuteurs, au moins pour les Gaules, où ſon nom ſe lit dans les actes de bien des Martyrs: & on luy en attribue meſme pluſieurs qui ſemblent appartenir à d'autres regnes.

Valois in Laun. p. 226. 231.

p. 227.

Du Bois, p. 28. a. Auſſi de P. du Bois croit que S. Denys a ſouffert dans la perſecution d'Aurelien, mais aprés la mort de ce prince, durant les ſix mois d'interregne qu'il y eut entre ſa mort & l'election de Tacite. Il eſt vray que Tacite fut elu le 25 de ſeptembre, & que S. Denys ne fut martyrizé que le 9 d'octobre; mais il ſe peut faire qu'en 15 jours la nouvelle de l'election de Tacite ne fuſt pas encore arrivée juſqu'à Paris. Ainſi S. Denys aura ſouffert en l'an [275,] que le P. du Bois conte 278 ſur l'autorité [ou plutoſt ſur les fautes certaines & reconnues] de Baronius. [Cette conjecture eſt aſſurément ingenieuſe: mais je ne ſçay ſi elle s'accorde aſſez avec les actes de S. Denys,] ſelon laſquels il ſemble qu'il ait ſouffert non à la fin, mais à l'entrée d'une perſecution plus allumée en Occident qu'en Orient.

Bosq. l. 5. p. 706.

[Nous marquons dans le texte ce qui peut porter à differer ſon martyre juſqu'en 286 ou 287, ſous Maximien Hercule, ſelon le ſentiment de M.r de Launoy. Ce ne ſont non plus que des conjectures: & nous ne pretendons pas meſme qu'elles ſoient meilleures que les autres. Mais nous avons cru qu'il valoit mieux nous y arreſter, pour joindre l'hiſtoire de S. Denys à celle de S. Quentin & des autres martyrs de ce temps là, qu'on croit avoir eſté ſes compagnons & ſes diſciples.]

NOTE VII.

Pour la page 449.54.

Que l'egliſe de S. Denys baſtie par Leonce eſtoit à Bordeaux.

Fort. l. 1. c. 22. p. 37. 38. Fortunat parle d'une egliſe de S. Denys baſtie par Leonce, à la place d'une petite qu'Amele ſon predeceſſeur avoit faite, & avant laquelle le peuple eſtoit obligé d'al-

ler entendre le ſervice à une autre egliſe aſſez eloignée de la ville. 'Mr de Launoy croit que cet Amele eſt celui qui eſtoit Eveſque de Paris en 536; que cette egliſe de S. Denys eſt celle où eſtoit le corps du Saint; & que celle qui eſtoit eloignee de la ville eſt celle de S. Marcel. 'Mais puiſque Leonce eſtoit Eveſque de Bordeaux par l'aveu meſme de Mr de Launoy, & non de Paris; [que d'ailleurs avant Amele il y avoit à Paris l'egliſe de Ste Genevieve beaucoup plus proche que S. Marcel, quoiqu'elle ne fuſt pas dans la ville; & que nous ne ſaurions douter que celle où eſtoit le corps de S. Denys n'ait eſté baſtie hors de la ville par Ste Genevieve long-temps avant Amele; nous ne voyons pas qu'on puiſſe rien fonder pour Paris ſur cet endroit de Fortunat; & il eſt bien plus raiſonnable de l'entendre de Bordeaux que de Paris.] 'Car Fortunat dit aſſez clairement qu'Amele eſtoit le predeceſſeur auſſi bien que le pere de Leonce, [ce qui ne ſe peut pas dire d'Amele Eveſque de Paris.] 'Browerus ne doute pas que cet Amele ne fuſt Eveſque de Bordeaux, & Mrs de Ste Marthe l'ont inſeré ſur cela dans le catalogue des Eveſques de cet Egliſe, quoiqu'on ne le connoiſſe pas d'ailleurs.

'Mr Valois croit que l'egliſe de S. Denys baſtie par Amele eſtoit en quelque village du dioceſe de Bordeaux. [Et en effet, dans un denombrement des egliſes qui appartenoient à l'abbaye de Marmoutier, inſeré dans une bulle d'Eugene, il y en a une de S. Denys dans le dioceſe de Bordeaux. Neanmoins les derniers vers de Fortunat marquent bien clairement que Leonce y faiſoit ordinairement l'office:]

'Aſſiduè in ſacro peragens cerimonia templo.
Donec ritè ſequens conſolidaſſet opus.

'Il paroiſt donc que cette egliſe eſtoit à Bordeaux, comme Browerus le dit dans ſes notes, [& meſme que c'en eſtoit la cathedrale.] 'Mr de Launoy objecte qu'il n'y a point aujourd'hui d'egliſe de S. Denys à Bordeaux. [Mais douze ou treize ſiecles changent bien des choſes.

'Mrs de Ste Marthe attribuent le baſtiment de cette egliſe à Leonce I. qui vivoit ſelon eux vers 480. [Et le teſtament de S. Perpetue, avec le pelerinage de S. Marius au tombeau de S. Denys, font voir que ce Saint peut avoir eſté celebre des le V. ſiecle. Neanmoins comme cela eſt encore plus certain du VI, il ſemble qu'il vaudroit autant le raporter à Leonce II. contemporain de Fortunat, qui en parle en divers endroits.] 'Le P. le Cointe ſoutient que Leonce I. a eſté le predeceſſeur immediat du ſecond, & que c'eſt luy qui a aſſiſté au Concile d'Orleans en 541.

NOTE VIII.

Pour la page 451. §. 5.

Si S. Eugene eſt venu de Rome ſous Maximien.

'On trouve dans quelques exemplaires des actes de S. Fuſcien & S. Victoric, que S. Eugene vint de Rome avec ces Saints, & quelques autres, du temps de Maximien. Nous n'oſons pas cependant le dire ſur cela, parce qu'il eſt à craindre qu'on n'y ait mis le nom de ce Saint aprés coup, au lieu de celui de S. Denys, qu'on ne vouloit pas dire alors avoir vécu du temps de Maximien. 'Les actes de S. Crépin mettent neanmoins S. Eugene entre ceux qui vinrent de Rome avec S. Quentin, S. Lucien, & les autres [qu'on joint à S. Denys.]

NOTE IX.

Pour la page 454. §. 5.

Que S. Eugene de Paris n'eſt point Eveſque de Tolede.

'Hilduin cite une hymne de S. Eugene de Tolede ſur S. Denys. [C'eſt peuteſtre ce qui a donné occaſion d'attribuer la qualité d'Eveſque de Tolede à S. Eugene martyrizé dans le dioceſe de Paris, & qui pouvoit eſtre aiſément diſciple de S. Denys.] 'On luy attribue cet epiſcopat dans une hiſtoire de ſa vie, dont Molanus nous a donné un abregé, compoſée par Flohaire Preſtre, qui l'avoit ramaſſée, dit-il, de ce qui s'eſtoit pu ſauver des pillages des Normans. 'Lorſqu'on eut tranſporté le corps

Laun. baſ. c. 4 p. 502.
p. 502.
Fort. p. 37. 38.
Fort. p. 37.
Gal. chr. t. 1. p. 198. 2. c.
Val. in Laun. p. 410.
Fort. p. 38.
n p. 13.
Laun. baſ. p. 502.
Gal. chr. t. 1. p. 198. 199.
Coint. 541. § 57.
Laun. de Dion. t. 2. p. 186. 193. 194.
Sur. 25. oct. p. 384. 1.
Sur. 9. oct. p. 218. 57.
15 nov. p. 160 Mol. ſ. bel. p. 256. 257.
Sur. 3. oct. p. 23. 5. 14.

du Saint à Brogne, on en lut la vie dans le Conſeil de l'Eveſque de Liege, & elle y fut approuvée. 'Mr de Launoy en cite une tirée d'un manuſcrit de Reims. [C'eſt apparemment de ces hiſtoires que vient ce que dit Mr du Sauſſay ſur le 15 de novembre.

Laun.de Dio. t.2.p.294. 295. Sauſ.p.878. 879.

Sur.3.oct.p. 20.57.

'On diſoit à S. Denys dans le X. ſiecle, que S. Eugene Martyr dont ils avoient le corps, eſtoit un Eveſque de Tolede. 'On en aſſura Raimond Eveſque de Tolede, lorſqu'il vint en France en 1148 pour le Concile de Reims; & c'eſt depuis ce temps là que les Eſpagnols ont ſouhaité d'avoir ſes reliques. 'Cependant l'Egliſe de Paris ne l'a jamais honoré comme un Eveſque juſqu'en l'an 1595; [& dans le breviaire que l'on a reformé depuis peu, on ſe contente encore d'en faire memoire comme d'un Martyr.] Uſuard, [qui eſtant de Paris pouvoit en ſavoir la verité,] & pluſieurs autres martyrologes de Paris, ne luy donnent point d'autre titre. 'Et on aſſure que juſqu'en l'an 1148, tous les écrivains d'Eſpagne n'ont reconnu que deux Eugenes Eveſques de Tolede, mais tous deux bien poſterieurs à S. Denys.

15.nov.p.360. §3.

§4.

Laun.de Dio. t.1.p.293.300.

p.298.299.

'De ces deux Eugenes le ſecond a fait diverſes poëſies données au pubblic par le P. Sirmond en 1619. Ainſi l'hymne que cite Hilduin, & qu'il ne raporte point, vient peuteſtre de luy. Molanus dit qu'on a à Brogne dans un tresancien manuſcrit de S. Eugene, une hymne ſur S. Denys compoſée par luy, avec une priere en vers, qui commence par celui-ci, *Rex Deus immenſi quo conſtat machina mundi &c.* & il la donne toute entiere. 'La vie de S. Eugene de Paris trouvée à Reims, veut qu'elle ſoit de ce Martyr. Elle luy en attribue encore une autre qui commence par ce vers, *Cali cives applaudite*, '& qui parle effectivement de S. Denys. Le P. Sirmond ne l'a point miſe dans les ouvrages d'Eugene de Tolede.

p.107 302 Mol.f.Bel.p. 456.

Laun.p.294. 295.

p.302.

NOTE X.

Pour la page 454.56.

Sur les actes de S. Fuſcien.

'Mr de Launoy croit que les actes de S. Fuſcien ſont poſterieurs à S. Gregoire de Tours, parcequ'ils ne s'accordent pas avec luy. [Je ne ſçay ſi cette conſequence eſt bonne, & je ne voy pas meſme qu'ils ſoient contraires au Saint.] 'Car s'ils ſemblent mettre la venuë de S. Denys ſous Maximien, il eſt aſſez viſible qu'ils ne l'y mettent pas neanmoins, & qu'ils ne parlent d'abord de Maximien que pour fixer le temps du principal fait qu'ils raportent, qui eſt le martyre de S. Fuſcien. Le reſte n'eſt que comme un incident, & par parentheſe. [Puiſqu'ils ne parlent point] 'de la tranſlation de S. Fuſcien faite par S. Honoré, dont le P. le Cointe met la mort en 580. [On a quelque lieu de preſumer qu'ils ont eſté faits avant ce temps là. D'autre coſté les fables qu'on y voit peuvent les faire croire aſſez nouveaux;] 'ce qu'ils diſent des Martyrs de Treves, [donne quelque ſujet de craindre qu'ils n'aient pas eſté écrits avant la fin de l'onzieme ſiecle. Plus ils ſeront nouveaux, plus on verra que la tradition qui faiſoit venir S. Denys vers le temps de Maximien, a duré longtemps en France: & on peut aſſurer qu'elle n'a pas commencé aprés Hilduin.]

Laun.de Dio. t.1.p.185.186.

Bosq.l.5.p. 156.

Coint.t.2.p. 208.

Bosq.p.357.

NOTE XI.

Pour la page 460.58.

Qu'il ſe faut peu arreſter aux actes de S. Rufin & S. Valere.

'Le P. Sirmond dans ſon écrit ſur S. Denys c.4, témoigne eſtimer l'hiſtoire de S. Rufin & S. Valere; *probam, ac minime dubiam*, dit-il. 'Je ne ſçay ſi ceux que Baronius dit eſtre dans Mombritius, [ſont differens de ceux que nous avons tirez des legendaires de S. Michel à Beauvais: mais ceux-ci ne paroiſſent pas dignes de tant d'eloges. Ils n'ont rien de bien mauvais pour les faits, quoique nous n'ayons pas cru devoir parler de l'apparition de l'Ange, qu'ils décrivent fort au long: mais le ſtyle & le diſcours ſont fort differens des actes originaux. Ils ne laiſſent pas d'eſtre faits avant Florus qui en fait un abregé aſſez exact au quatorzieme de juin.

Laun.de Dio. t.1.p.23.

Bar.14 jun.d.

MS.p.6.

Il dit meſme que ces Saints eſtoient venus de Rome, par où il ſemble avoir voulu accorder leurs actes avec ceux de S. Fuſcien. Mais cela nous paroiſt difficile. Le nom de Rictiovare peut eſtre une preuve
Trev.an.t.1. p.194.c. que ces actes ne ſont pas originaux. ¶ Car comme remarque Browerus, il y a toute apparence que le vray nom de ce perſecuteur eſtoit Rictus Varus. [M.r du Boſquet l'appelle toujours ainſi.]

Marl.t.1.p. 83. 'M.r Marlot raporte d'autres actes des meſmes Saints, qui ſont beaucoup plus courts. Mais ils ne paroiſſent eſtre qu'un abregé des premiers, & ils font la faute [de Florus,] de vouloir que ces Saints ſoient venus de Rome pour preſcher l'Evangile, & ſe ſoient neanmoins engagez à garder les granges du fiſc.

Pour la page 402.59.

NOTE XII.

Sur S. Marcel, & S. Anaſtaſe.

Sauſ.p.351. 356. 'M.r du Sauſſay met le martyre de S. Marcel & S. Anaſtaſe [non le 29 juin ſous Aurelien, comme portent leurs actes, mais] le 11 de juin ſous Dece, & leur translation le 29 de juin. Il raporte auſſi le martyre [autrement que les pieces qu'en donne le P. Labbe. Je ne ſçay s'il en a vu de meilleures; mais il n'en a pas pu voir de plus mauvaiſes. Ils s'accordent neanmoins à mettre ces Martyrs vers Argenton en Berri, & ſous le juge Heraclius.]

Pour la page 402.59.

NOTE XIII.

Des actes de S. Rieule de Senlis: Qu'il le faut diſtinguer de S. Regule d'Arles.

Boll.30.mars, p.816.53. 'Bollandus nous a donné deux ſortes d'actes de S. Rieule, dont les plus courts tirez d'un manuſcrit de S. Omer, ſont à ce qu'il croit les plus anciens & les plus purs. [Ils ſont aſſurément moins mauvais que les autres, mais on ne peut pas dire qu'ils
p.819.54. aient rien de bon.] 'Ils font S. Denys de Paris Areopagite, [par conſequent ne ſont écrits au pluſtoſt qu'à la fin du IX. ſiecle.]
p.821.53.54. 'Les autres diſent que S. Denys établit S. Rieule Eveſque d'Arles, & que S. Rieule ayant appris la mort de S. Denys, laiſſa à Arles Feliciſſime pour Eveſque, s'en vint à Paris, & alla enſuite gouverner l'Egliſe de Senlis durant 40 ans. [Cette narration eſt non ſeulement contraire à l'autre vie de S. Rieule, mais auſſi tres improbable en elle meſme, ſans parler des circonſtances dont elle eſt accompagnée. 56.19.

On a ſans doute confondu enſemble deux Saints de meſme nom.] 'Car l'Egliſe Anal.t.3 p. d'Arles a eu auſſi un Rieule ou Regule 432. pour Eveſque, comme on le voit par les diptyques de cette Egliſe. Ils le mettent immediatement aprés S. Trophime, 'ce Boll.30.mars, t. que fait auſſi l'Egliſe d'Arles dans l'office p.817.57. double de ce Saint le 30 de mars. [Mais cela n'empeſche pas qu'on ne puiſſe mettre Marcien entre deux: car il n'eſt point dutout dans ces diptyques, ayant ſans doute eſté depoſé en 254, comme S. Cyprien l'avoit ſouhaité: ainſi S. Regule luy aura ſuccedé.]

'Pour Feliciſſime que l'hiſtoire de S. Gal.chr.t.1. Rieule veut qu'il ait eu pour ſucceſſeur à p.34.c. Arles, on n'en trouve rien autrepart, [& il n'eſt point dans les diptyques de cette Egliſe. C'eſt une raiſon tres forte de l'exclure: mais on peut douter ſi c'en eſt une raiſon abſolue: car ces diptyques ne mettent aucun Eveſque entre S. Regule, & S. Marin qui aſſiſta au Concile d'Arles en 314. Et neanmoins S. Regule ayant commencé en 254 au pluſtoſt, & peuteſtre meſme beaucoup pluſtard, s'il ne faut mettre S. Trophime qu'aprés Marcien, *v. la note* 1, il eſt tres poſſible que ſon ſucceſſeur fuſt encore vivant en 314.]

Pour la page 464.59.

NOTE XIV.

Tout ce qu'on dit de S. Benigne de Chartres, eſt ſans fondement.

Boll.ar.jan. p.157. 'Ce qu'on dit de S. Benigne qu'on fait Eveſque de Chartres & martyr, & dont on dit que les reliques ont eſté portées à Utrecht en l'an 964, n'eſt fondé que ſur l'hiſtoire de ſa translation. Cette piece paroiſt écrite par un auteur contemporain des Pays-bas. Mais ce qui en diminue

p.358.a. l'autorité, ſ'eſt l'apparition de S.te Agnés, qui dit avoir tenu S. Benigne ſur les
d. fronts, & l'appelle ſon filleul & ſon fils adoptif: [Ce qui n'eſtant pas conforme à la diſcipline des premiers ſiecles, eſt encore moins probable de S.te Agnés qui eſt morte à l'age de 13 ans, que de toute autre.] 'Auſſi l'Egliſe de Chartres ne connoiſt point de Benigne parmi ſes Eveſques, ſoit Confeſſeurs, ſoit Martyrs. [Nous ne pouvons donc manquer de rejetter tout à fait cette apparition: & il en faut apparemment revenir à la conjecture de Baronius que nous avons miſe dans le texte.]
Bar.28.jun.g.

pour la page 465.510.

NOTE XV.

De S. Antonin de Pamiers, & de celui d'Apamée.

Bar.3.ſep.b. 'Baronius ſe plaint de ce que beaucoup croient que S. Antonin de Pamiers a ſouffert à Apamée en Syrie. 'On met de ce
Flor.p.802.a. nombre Pierre de Noels, 'qui dit ſimplement qu'il fut martyrizé *apud Apamiam civitatem*: [& cela ne decide rien, puiſque le nom d'*Apamia*, qu'on donne ordinairement en latin à Pamiers eſt le meſme que celui d'Apamée en Syrie.
P de N.l.8.c. 24.p.155.1.

Mais depuis Baronius, & ſans avoir
Ferr.mart.p. 348. égard à ſes plaintes,]Ferrarius met en Syrie le Saint Antonin du 2 de ſeptembre, croyant que c'eſt celui meſme que le martyrologe Romain met ce jour là à Pamiers.
Conc.t.5.f. 245.c. 'Il eſt certain qu'il y avoit à Apamée une egliſe de S. Antonin Martyr, dont on y faiſoit ſolennellement la feſte vers l'an 515.
Ugh.t.6.p. 1129|Men.p. 138. a Flor.p.804. 305. b p.801.802. 'Les Grecs en font le 9 de novembre, a & les martyrologes de S. Jerome le mettent nettement le 3 de ſeptembre. b Ils mettent la veille, *In partibus Apamiæ Antonii & Antonini*. [Mais cela eſt bien foible pour Pamiers. Car on voit ſouvent dans ces martyrologes qu'un meſme Saint eſt mis deux jours de ſuite, ſoit que les jours ne fuſſent pas aſſez diſtinguez dans quelques copies, ſoit pour quelque autre raiſon. 'Outre cela, cet Antonin d'Apamée eſt toujours
p.804.805. qualifié enfant par les Latins, meſme par Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain où on l'a mis à Capoue. 'Et quoique la vie de S. Antonin de Pamiers le faſſe Preſtre, elle commence neanmoins par ces mots: *Igitur reverentiſſimus puer Antoninus Apamiæ oppido extitit oriundus.* 'Elle ajoute que ſon corps fut mis en pieces; '& les Grecs diſent la meſme choſe de celui d'Apamée, [quoique le reſte de leur hiſtoire n'ait rien de commun. Cela donne aſſurément quelque lieu de croire que S. Antonin patron de Pamiers eſt celui d'Apamée, dont on aura pu apporter quelques reliques en France.] 'Et on pretend avoir à Pamier des reliques de quelques autres Saints apportées d'Apamée en Syrie. [Nous laiſſons le jugement de cette difficulté aux perſonnes ſages & intelligentes.
Lab bib.t.1. p.686. p.687. Menæa,9. nov.p.139. Gal.chr.t.1. p.161.2.c.

'Nous n'avons point d'hiſtoire de S. Antonin d'Apamée. Quelques martyrologes de S. Jerome & d'autres portent qu'il ſouffrit Sous Conſtance, [ce qui convient aſſez] à ce que diſent les Grecs, que les payens le tuerent la nuit, parcequ'il avoit briſé leurs idoles, qu'il vouloit abatre leur temple, & qu'il entreprenoit de baſtir une egliſe pour les Chrétiens. [Mais je ne ſçay ſi tout cela, & le reſte de ce qu'ils en diſent, peut aiſément s'accorder avec
Flor.p.804. 801. les Latins,]qui l'appellent tous un enfant c'eſt à dire un jeune homme de 20 ans; comme le marquent les martyrologes de S. Jerome. 'Quelques uns meſme ne luy
P.de N.l.8 c. 33.p.156.2| Boll.mars,t. 1.p.31.a. donnent que 10 ou 12 ans. [Peuteſtre neanmoins que hors cet age de dix ou douze ans, le reſte ſe pourroit ſoutenir, ſi ce qu'en diſent les Ménées eſtoit appuyé par des auteurs plus dignes de foy.] 'On
Flor.p.804. marque le village d'Aprocavit au diocece ſe d'Apamée fut le lieu propre de ſon martyre. 'Selon les Grecs il faudroit pluMen.p.139. ſtoſt dire qu'il en eſtoit, & qu'il fut maſſacré par ceux de ce lieu, mais à Apamée, [dont ſon village pouvoit eſtre peu eloigné; ſi l'on ne veut dire que d'Apamée eſtant venu faire un tour à ſon village, il y fut ſurpris & tué.]Quoique beaucoup de Latins le mettent à Capoue, on
Flor.p.805. 2. n'y en fait neanmoins aucun office.

NOTE

Pour la page 466. § 10.

NOTE XVI.

Sur S. Saintin qu'on fait Eveſque de Meaux & de Verdun.

Laun. de Dio. t. 1. p. 123-126. p. 108-128. 'Mr de Launoy ſoûtient que perſonne n'a dit avant Hincmar qu'il y ait eu un Saintin ou Sanctin, ni un Antonin, Eveſques de Meaux : '& la piece ſur laquelle Hincmar le dit, qui eſt un hiſtoire de S. Denys, eſt viſiblement ridicule & inſoûtenable, quelque autorité & quelque antiquité qu'Hincmar s'efforce de luy donner. [D'autres examineront ſi] 'Vandelmar qui la produiſoit, [ne l'avoit point faite.] Il eſtoit diſciple d'Hilduin. 'Le P. Sirmond n'a point mis entre les ouvrages d'Hincmar la lettre où il la raporte, quoi. qu'elle fuſt imprimée dans Surius *9 octobre p.* 130. 131, avec les ouvrages d'Hilduin ſur S. Denys, [& qu'elle contienne quelques faits hiſtoriques. Mr de Launoy ſuppoſe neanmoins toujours qu'elle eſt de luy.

p. 109. p. 128. On peut donc s'aſſurer ſur cette lettre, 'qu'il y avoit à Meaux au IX. ſiecle une abbaye de S. Saintin : [& c'eſt ſans doute l'egliſe collegiale de ce nom, que l'on y voit encore aujourd'hui.] 'Il paroiſt auſſi qu'on pretendoit alors avoir à Meaux le corps de S. Saintin, [ſoit dans cette egliſe,] ſoit dans la cathedrale : [& la fauſſe piece d'Hincmar fait voir qu'on y pretendoit que c'en avoit eſté le premier Eveſque, comme on l'y pretend encore aujourd'hui.]

Spic. t. 22. p. 252. 'L'Egliſe de Verdun ne pretendoit pas moins au IX. ſiecle, que celle de Meaux, avoir eu pour premier Eveſque un S. Saintin diſciple de S. Denys. On le voit par Bercaire ou Berthaire Preſtre de Verdun dans le IX. & dans le X. ſiecle : [Il avoit Laun. p. 122. apparemment lu la piece d'Hincmar :] '& comme il y eſt dit que S. Denys avoit envoyé S. Saintin à Rome pour y apprendre Spic. p. 252. au Pape l'hiſtoire de ſon martyre ; 'Bercaire [qui n'eſtoit pas bon geographe,] dit que ſon chemin eſtant de paſſer par Verdun, il y preſcha en allant & en revenant ; & on tient, dit-il, que c'eſt pour cela qu'on le met le premier Eveſque. 'Hugue Abbé de Flavigni, qui avoit eſté moine à Verdun, & qui a fait une chronique de ce qui regarde cette ville depuis J. C. juſqu'en l'an 1102, 'avoit vu ſans doute non ſeulement la piece d'Hincmar, mais quelque autre encore auſſi authentique ſur l'epiſcopat de S. Saintin à Verdun, dont il dit bien des choſes [trouvées] aſſurément depuis Bercaire.

Lab. bib. t. 1. p. 75-269. p. 79-82.

Des faits du III. ſiecle dont on ne trouve rien avant le IX, ſeront toujours bien incertains. Et c'eſt beaucoup ſi l'on peut fonder ſur cela que les Egliſes de Meaux & de Verdun aient eu un S. Saintin ou pour le premier, ou pour l'un des premiers de leurs Eveſques.] 'Bercaire fonde le ſien ſur la vie de S. Servais, où il eſt dit que Sanctin *urbis Clavorum epiſcopus*, eut part à la depoſition de [Euphrate] Eveſque de Cologne. 'Dans les actes du Concile de Cologne ſur Euphrate, on lit que Sanctin *epiſcopus Articlavorum*, 'ou *à Laticlavo*, y deputa. a Sigebert & d'autres, ſans raport meſme au Concile de Cologne, diſent que Verdun a porté ce nom ou un approchant : & le P. Sirmond les a ſuivis. Mr Valois croit cependant que cela eſt faux, parcequ'on ne trouve point d'ancien auteur qui donne ce nom à Verdun. [Mais il ne trouve aucune autre ville à qui on l'ait donné, & dont ce Sanctin ait pu eſtre Eveſque. Car quelque peu aſſurez que ſoient les actes du Concile de Cologne, ceux qui les ont faits n'y ont pas mis une ville qui n'eſtoit point, s'ils ne vouloient ruiner eux meſmes leur fiction.] 'Hugue de Flavigni ſoûtient qu'elle avoit porté ce nom autre fois, & qu'elle l'avoit meſme encore de ſon temps.

Spic. p. 252. Conc. t. 2. p. 615. c. p. 622. d. a Not. C. p. 598. Lab. bib. t. 1. p. 79. 1.

[Quoiqu'il y ait trop de difficultez ſur le Concile de Cologne, & ſur la vie de S. Servais, pour en faire de bonnes pieces, il paroiſt neanmoins qu'elles ſont faites avant le IX. ſiecle, où elles paſſoient pour anciennes. Ainſi l'Egliſe de Verdun a un

témoignage plus ancien pour elle que celle de Meaux ? mais c'eſt pour ne mettre ſon S. Saintin qu'au milieu du IV. ſiecle, & non du temps de Saint Denys. Auſſi il paroiſt que tout ce qu'elle en ſavoit du temps de Bercaire, c'eſt qu'on le mettoit à la teſte de ſes Eveſques.

On peut juger auſſi qu'on le regardoit
Spic. t.12.p. 253. comme un Saint,] 'puiſqu'on ſe mettoit en peine où eſtoit ſon corps. Mais on ne le ſavoit point du tout, *s'il n'eſt à Meaux*, dit Bercaire. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire qu'on l'y avoit porté durant les ravages des barbares au V. ſiecle, ou par quelque autre occaſion que nous ignorons. En ce cas, il ne ſeroit point étonnant qu'on y euſt baſti une egliſe de ſon nom, & que dans la ſuite des temps on en euſt fait un Eveſque de Meaux. Ainſi nous n'aurons qu'un S. Saintin Eveſque de Verdun au milieu ou à la fin du IV. ſiecle : car c'eſt le temps ce me ſemble où ont vécu tous ceux qu'on fait entrer dans le Concile de Cologne. Que s'il n'a eſté qu'à la fin du IV. ſiecle, & qu'il ait vécu juſqu'aux ravages des barbares qui ont commencé en l'an 407, ces ravages meſmes auront pu l'obliger de quitter Verdun pour venir mourir à Meaux.

Il n'eſt pas difficile auſſi qu'il y ait eu un S. Saintin à Verdun, & un à Meaux, ou en meſme temps ou dans des temps differens; & que ceux de Verdun ne trouvant point le corps du leur, aient cru que c'eſtoit le meſme que celui de Meaux. Ils en eſtoient bien perſuadez, s'il eſt vray]
Lab. bib. t.1. p.123.c. 'qu'ils aient donné bien de l'argent pour avoir le corps qui eſtoit à Meaux, & le faire apporter à Verdun, comme le dit Hu-
p.82.b. gue de Flavigni ; '& il parle de ceux qui avoient vu ſes reliques, [ſans dire neanmoins ſi c'eſtoit à Verdun ou à Meaux.]
p.123.c. 'Mais il met cette translation en 866, & avant l'an 891. [C'eſtoit donc, ſelon luy
b. meſme, avant que Bercaire écriviſt.] Car il dit que Bercaire ne ſongea à écrire qu'après que la cathedrale de Verdun eut eſté brulée en la 36.e année de l'Eveſque Dadon : '& il copie cela de Bercaire meſme. Spic.p.811.
Bercaire eſtoit encore enfant ſous l'Eveſque Berard, qui ne commença que l'année d'aprés la mort de Lothaire II, [c'eſt à dire en 870.] Dadon ſucceda à Berard en Gal.chr.t.3. p.1164.1.c. 880 : [Bercaire n'écrivit donc qu'aprés l'an 915, long-temps depuis que le corps de S. Saintin eſtoit à Verdun ſelon Hugue.] 'Et neanmoins il ne ſavoit où il Spic. p.252. eſtoit, s'il n'eſtoit à Meaux. 'Cependant p.251.261 il eſtoit Preſtre de Verdun, & Chanoine Lab.p.123.b. de la cathedrale ſelon Hugue, chargé d'écrire ce qu'il avoit lu & appris des Eveſques de cette Egliſe. Ainſi on peut aſſurer que ce qu'il ne ſavoit pas de S. Saintin, perſonne ne le ſavoit : & ſi le corps de ce Saint euſt eſté acheté bien cher, & apporté à Verdun 60 ans ſeulement auparavant, bien des perſonnes l'auroient ſçeu. Il eſt donc certain que Hugue ſe trompe [au moins pour le temps de cette translation.]

'Et luy & Bercaire meſme ne font qu'un Spic. p.241 Lab. bib. p. 79.10. ſeul Saintin Eveſque de Verdun & de Meaux. [Et cela peut eſtre,] s'il n'a paſſé pour Eveſque de Meaux [que parcequ'il y eſt mort, & y a eſté enterré,] ou s'il n'a eſté regardé comme Eveſque de Verdun que parcequ'il y a preſché deux fois en paſſant, ſelon ce qu'en dit Bercaire. [Mais je doute que le *Sanctinus ab Articlavo* nous permette de dire le dernier. Cela marque trop un Eveſque titulaire. Pour croire qu'il ait eſté chargé en meſme temps de deux Egliſes ſi eloignées, il faudroit en avoir des preuves où il n'y euſt rien à répondre, & non pas de méchantes pieces du IX. ſiecle. Ce qu'on dit que les deux Egliſes de Meaux & de Verdun ſont de Saint Saintin en un meſme jour le 11 d'octobre, n'eſt pas grand'choſe. Elles l'honoroient comme un meſme Saint ; & ainſi l'une a pris le jour où l'on en faiſoit dans l'autre.] 'Hugue dit meſ- Lab.p.82.b.c. me qu'il eſt mort le 27 de ſeptembre. Le martyrologe Romain le met le 22 de ſeptembre, mais ce n'eſt que ſur l'autorité de Pierre des Noels *l.8. c.108. p.168. 2.* M.r du Sauſſay le met le 22 de ſeptembre

Sauſ.11. oct. & le 11 d'octobre, '& veut qu'ayant eſté envoyé d'abord à Verdun par S. Denys, il ait quitté cette Egliſe, ſoit revenu trouver S. Denys, & ait eſté renvoyé par luy à Meaux. [C'eſt une hiſtoire qui eſt de luy, & qu'il ne peut autoriſer ni par la fauſſe piece d'Hincmar, ni par Bercaire, ni par Hugue de Flavigni, ni enfin par Pierre des Noels.]

Pour la page 468. § 11.

NOTE XVII.

Qu'on ne ſauroit prouver qu'il y ait eu aucun Eveſque à Tours avant Dece.

Ouvr. t.1.p. 89.95-97.&c. 'Quelques uns pretendent que S. Gregoire de Tours n'a pas aſſez ſçeu l'origine de ſa propre Egliſe, & qu'il ſe trompe de ne mettre que deux Eveſques avant

Sulp.v.M.c. 8.p.196. S. Martin, parceque 'Sulpice Severe dit qu'auprés de Tours il y avoit un autel poſé par les Eveſques precedens ſur le tombeau d'un voleur que l'on prenoit pour un Martyr, & dont les plus anciens Eccleſiaſtiques ne ſavoient ni le nom, ni

Ouvr. p. 567. aucune autre choſe. 'On voit par là, dit-on, que l'établiſſement de cette fauſſe devotion, & la conſtruction de cet autel eſtoit hors de memoire d'homme, & qu'ainſi cela eſtoit fait avant le temps de S. Lidoire & de S. Gatien, ſi S. Gatien n'eſt venu que du temps de Dece.

Gr. T.h.Fr.l. 10.c.31.p.190. [S'il faut prendre abſolument & à la rigueur] 'ce que dit S. Gregoire, que S. Gatien a preſché le premier la foy à Tours, [il eſt certain que ce pretendu Martyr n'eſt pas plus ancien que luy, ou il faudroit dire que ſon corps avoit eſté apporté de quelque autre endroit. Mais on peut avoir preſché la foy en ces quartiers là; il peut y avoir eu des Chrétiens: & neanmoins S. Gatien en aura eſté le premier predicateur, parcequ'il y a preſché le premier avec l'autorité epiſcopale comme le propre predicateur du pays, avec aſſiduité, & avec plus de fruit qu'on n'avoit fait juſques alors. En ce cas, ce pretendu Martyr aura pu eſtre ſupplicié ſous Severe, & paſſer enſuite pour Martyr. Si S. Gatien a dreſſé un autel ſur ſon tombeau, c'eſt une faute, mais une faute humaine, qu'on veut bien attribuer à des Eveſques encore plus anciens que luy. Neanmoins comme cette conſtruction d'autel à la campagne ſur un tombeau paroiſt convenir davantage à la paix de l'Egliſe, il vaut mieux la raporter à S. Lidoire. Car Sulpice Severe ne dit point qu'elle fuſt fort ancienne, ni qu'on en ignoraſt l'auteur.

Quand meſme le voleur aura ſouffert le ſupplice à la fin de S. Gatien, ou un peu aprés ſa mort, c'eſtoit encore plus de 70 ans avant l'epiſcopat de S. Martin: de ſorte que tous ceux qui vivoient alors, avoient eſté elevez dans la veneration de ce pretendu Martyr, & n'avoient point eſté en âge de diſcerner par eux meſmes l'origine de cette devotion.

Que ſi Sulpice Severe parle de pluſieurs Eveſques, non pas *anciens*, comme on a traduit, mais anterieurs à S. Martin, *ſuperiores*; il eſt certain neanmoins que ce qu'il dit s'eſtre fait par eux, n'a eſté fait que par un, qu'il n'a peuteſtre pas voulu marquer davantage pour ne pas faire tort à ſa memoire. Il n'y a pas meſme d'inconvenient à dire que Sulpice Severe ne ſavoit pas combien il y avoit eu d'Eveſques à Tours avant S. Martin, & que S. Gregoire l'a ſçeu, parceque l'un s'en eſt certainement informé, & que l'autre peut ne l'avoir pas fait, n'ayant point à en parler. Au moins cela eſt plus ſupportable que d'avancer 'que S. Gregoire a mis S. Gatien du temps de Dece, contre la tradition de ſon Egliſe qui le faiſoit beaucoup plus ancien, non qu'il euſt aucune preuve contre cette tradition, qu'on ſuppoſe vraie, mais pour ne pas dire que ſon Egliſe avoit eſté 200 ans durant ſans Eveſque. [Ou S. Gregoire croyoit cette longue vacance; & il n'euſt pas fait difficulté de la laiſſer croire aux autres, comme il en a mis ſans peine & ſans ſcrupule une de 37 ans entre S. Gatien & S. Lidoire; ou il ne la croyoit pas: Et quelle

Ouvr. p. 107. &c.

preuve avons nous au bout d'onze-cents ans que ce qu'il a jugé faux ſoit veritable? Où ſont meſme les preuves de cette tradition pretenduë de l'Egliſe de Tours?]

Du Bois, p. 9. §. 8. 'Car certainement il n'y en a point, comme le dit Mr de Marca: [Et quoiqu'il ne ſoit que trop favorable aux traditions nouvelles & incertaines,] il avoue neanmoins qu'aprés ce que S. Gregoire dit pluſieurs fois de S. Gatien, c'eſt une temerité de le vouloir faire plus ancien que Dece. Le P. du Bois dit que c'eſt vouloir condanner l'antiquité meſme.

Pour la page 469. §. 12.

NOTE XVIII.

Sur les actes de Saint Paul de Narbone.

[Les actes de S. Paul de Narbone ont eſté écrits par une perſonne de Narbone

Boll. 22. mars, p. 373. d. 374. b. meſme, & ſont aſſez anciens,] 'puiſqu'ils appellent plus d'une fois ce Saint *noſtre Pape*. [Le ſtyle en eſt grave, & aſſez bon, & on n'y trouve point divetſes fictions

P. 373. f. qui ont eſté inventées depuis.] Mais la deputation de la ville de Narbone au Saint, [n'eſt pas une choſe bien probable,] puiſque ſelon que ces actes en parlent, il ſemble que c'eſtoient les payens meſmes qui

P. 374. a. c. le demandoient. 'L'hiſtoire de l'aigle qui y eſt ſi fort étenduë, [demanderoit à eſtre appuyée par une autorité inconteſtable, & encore plus] le corbeau qui venoit donner à manger à l'aigle. 'Ce qui y eſt dit

P. 373. f. des monaſteres & des egliſes de Beziers, [ne ſe raporte pas apparemment au temps de S. Paul, mais au ſiecle où l'auteur vi-

P. 374. c. voit, & au V. pour le pluſtoſt.] 'Auſſi l'auteur dit que le bruit des miracles du Saint s'eſtoit repandu par le raport que les anciens en avoient fait; [ce qui marque bien qu'il n'eſtoit pas fort proche du temps dont il parle.]

Pour la page 472. §. 12.

NOTE XIX.

Si S. Baudele eſtoit Soudiacre d'Orleans: Des actes que nous en avons: Qu'il a apparemment ſouffert avant Conſtantin.

Boll. 20. may, p. 194. a. b. 'Bollandus a trouvé deux hiſtoires de S. Baudele Martyr à Niſme, dont l'une le fait homme d'épée & marié; l'autre dit qu'il eſtoit Soudiacre à Orleans, & que le zele de la foy l'ayant porté à l'aller preſcher à Niſme, il y fut martyrizé. [Il y a une étrange difference entre un Soudiacre & un homme de guerre, & il y a meſme tres peu d'apparence qu'un Soudiacre d'Orleans ſoit allé porter la foy à Niſme. Ainſi on a tout ſujet de croire qu'on a confondu deux perſonnes toutes differentes. 'Car on trouve dans la vie de Sur. 7. ſep. p. 84. §. 2. S. Euvert Eveſque d'Orleans, un Baudele Soudiacre loüé comme un homme d'une pieté non commune. 'On voit auſſi que Du Ch. t. 4 p. 73. b. dans l'onzieme ſiecle on avoit à Orleans le corps d'un S. Baudele qui y fut transferé dans la nouvelle egliſe de S. Agnan en l'an 1029, ſous le Roy Robert. On l'y honoroit alors comme un Martyr: & un ancien Boll. 20. may, p. 195. a. calendrier de l'egliſe de S. Agnan en marque la feſte comme d'un Martyr le 20 de may, qui eſt le jour de S. Baudele de Niſme. [Mais il eſt aiſé qu'on ait attribué au Soudiacre d'Orleans le martyre de l'autre; & il ſe peut faire encore qu'on ait apporté à Orleans quelques reliques de celui de Niſme. L'hiſtoire de S. Euvert qui n'eſt pas fort ancienne, ne dit point que le Soudiacre ait eſté martyrizé, ni meſme qu'on l'honore comme un Saint; & il faut qu'on trouve bien peu de choſes & de ſa veneration & de ſes reliques, puiſque le nouveau breviaire d'Orleans ne fait point dutout de S. Baudele, comme les anciens n'en faiſoient point non plus juſqu'à Mr de l'Aubépine. C'eſt ce que nous avons ſçeu de celui qui a eu le plus de part au nouveau breviaire de cette Egliſe. Il ne regarde la vie de S. Euvert que comme une hiſtoire tout à fait fabuleuſe; & ce qui y eſt du Soudiacre Baudele, que comme un fait entierement faux.

Il ne nous a pu donner de lumiere ſur le corps de S. Baudele honoré à S. Agnan dans le XI. ſiecle. C'eſtoit apparemment non tout le corps de celui de Niſme,] 'comme Bollandus paroiſt le croire; [mais f. quelque partie peu conſiderable, que l'on

aura regardée neanmoins comme tout le corps.] Du Ch.p.73. b. 'Car Helgaud hiſtorien du Roy Robert, dit qu'on transfera *le corps* de S. Baudele Martyr, [à moins qu'il n'y ait faute dans ſon texte de l'edition de du Cheſne.] Maire,t.3.p. 76. 'Car le Maire dans ſes Antiquitez d'Orleans, faiſant aprés Helgaud l'hiſtoire de la translation de S.Agnan en 1029, n'y dit rien de S.Baudele, ni de S.Scubile Martyr nommé avec luy dans du Cheſne,quoiqu'il parle de tous les autres.[Et meſme ces deux Martyrs ſont mis dans cette edition aprés trois Confeſſeurs.] p.141. Le Maire dit neanmoins en un autre endroit que le corps de S.Baudele apporté de Niſme eſtoit dans l'egliſe de S. Agnan en 1029. [Il ne dit point où il eſt preſentement.

Au reſte,il ne ſe faut pas étonner que les perſonnes habiles qui ont travaillé au breviaire d'Orleans, n'aient pas eu grand égard aux actes que Bollandus dit avoir eus du Soudiacre de cette Egliſe, [puiſqu'ils les a jugé luy meſme indignes de paroiſtre dans ſon ouvrage. Il marque quelques unes des fables qui s'y trouvent. Boll.p.194.e. f. 'Ils ont eſté ſuivis par Pierre des Noels, d'P.de N.l.5. c.24.p.89.2| par M.r du Sauſſay,& par Salazar dans ſon Saul.p.293. martyrologe d'Eſpagne. Boll.p.194.e. 'On en a meſme fait à Niſme l'office propre de S.Baudele. [Mais ce ne ſont pas là de grandes autoritez.] 'Bollandus ſe moque avec raiſon de ce qu'on pretend que S. Agnan apporta à Orleans les reliques de S. Baudelo de Niſme, qui eſtoient encore à Niſme du temps de S.Gregoire de Tours, plus de cent ans aprés Saint Agnan. [S'il eſtoit vray que ſon corps a eſté apporté à Caref, p.288. Orleans,] ce qu'on en pourroit dire de plus probable, c'eſt que ç'auroit eſté durant les ravages que les Sarrazins firent dans le Languedoc [au VIII.ſiecle.] Mais ceux de Niſme pretendoient encore l'avoir du temps de Bernard Gui fait Eveſque de Lodeve [en 1324.]

Boll.p.194.d. e. 'Bollandus croit que l'autre hiſtoire de S.Baudele a eſté compoſée dés le VI. ſiecle, quoique non avant S. Gregoire de Tours. [Je ne ſçay neanmoins ſur quel fondement il la croit ſi ancienne: car la piece n'a rien de fort bon ni de fort ancien:] 'Bollandus témoigne luy meſme n'en pas faire beaucoup d'état. e. 'L'elo- p.195.c.d. ge du Saint y eſt viſiblement un lieu commun. 'Ce qu'elle dit qu'il diſtribua aux f. pauvres l'argent de ſes meubles, laiſſa ſes fonds de terre à ſes parens, & s'en alla voyager avec ſa femme, [n'a guere de rapport aux premiers ſiecles de l'Egliſe:] 'Bollandus p.196.c.f. ce qu'elle ajoute que ſon corps fut enterré dans la ville, *intra mœnia urbis*, [eſt entierement contraire à ce qui ſe pratiquoit parmi les Romains.] La priere qu'il d. fait que Dieu accorde tout ce qu'on luy demandera par ſon nom & par J.C. [n'eſt point la priere d'un Martyr.

L'hiſtoire de ſon martyre a quelque choſe d'embrouillé. Il ſemble d'abord a.b. que ce ſoit une ſedition de quelques payens qui ſacrifioient dans un bois; [& cela pourroit convenir au temps meſme que les Empereurs Chrétiens où les Gots Ariens regnoient dans le Languedoc.] 'Cependant on luy fait ſouffrir divers c. tourmens, & on le condanne à eſtre decapité: [ce qui a tout à fait l'air d'un jugement regulier exercé par un magiſtrat Romain.] Mais en meſme temps on luy abat e. d'un coup d'épée la moitié de la teſte; [ce qui n'eſt guere d'un jugement regulier.

Pour ſavoir en quel temps il faut mettre le martyre de ce Saint,] 'Pierre des P.de N. l.5.c. Noels dit qu'il vint à Niſme ſur ce qu'il 24.p.89.2.] avoit appris la rage que les Gots exerçoient dans les Gaules. [Il paroiſt donc avoir voulu qu'il ait ſouffert du temps que les Gots regnoient dans le Languedoc, c'eſt à dire au V. ou au VI.ſiecle: ce qui ne s'accorde guere avec le ſoudiaconat qu'il luy fait exercer ſous S. Euvert, [ſi ce Saint eſt] 'Eortius du Concile de Conc.t.2.p. Valence en 374. *V.S.Juſt de Lion.* 2 Cependant le meſme Pierre des Noels ajoute que S.Baudele fut tué par les payens lorſqu'il parloit contre leurs ſacrifices. [Eſt-ce qu'il a pretendu que les Gots ſuſ- 906. 2p.de N.p. 89.2.

ſent payens ? Il n'y a pas meſme d'apparence qu'ils ſouffriſſent que les payens, s'il y en avoit dans leurs Etats, y euſſent la liberté d'offrir des ſacrifices. On voit d'ailleurs, comme nous avons dit, qu'il a eu de fort mauvais memoires ſur S.Baudele.

Uſuard dit qu'il fut martyrizé parcequ'il ne vouloit pas ſacrifier. Ainſi ce fut par les payens, & Adon le dit formellement. On ne trouve guere de Saints du V. ſiecle
Boll.20.may, p.194.a.b. dans les martyrologes de S.Jerome,] 'où ſon nom ſe trouve dans pluſieurs exemplaires, & d'une maniere qui donne lieu
p.195. de croire qu'il y a toujours eſté. 'Les actes que Bollandus, nous'en a donnez, portent que la pluſpart des habitans de Niſme eſtoient encore dans l'erreur du paganiſme, & qu'ils n'avoient point d'Eveſque, ni ce ſemble meſme d'Eccleſiaſtiques : *Deerat illis venerabilium ſacerdotum eccleſiaſtica inſtitutionis doctrina*. Cela ne peut convenir qu'au temps des perſecutions, & non à celui des Gots. Et il n'y a pas meſme d'apparence qu'une ville auſſi conſiderable n'euſt point encore d'Eveſque ſous Julien l'apoſtat. Bollandus le croit ſur cela plus ancien meſme que la perſecution de Diocletien.

Pour la page 475.§ 13.

NOTE XX.

Si Urbique eſt rentré aprés ſa penitence dans les fonctions de l'epiſcopat.

Boll.3.apr.p. 252.1. 'Bollandus raporte quelques particularitez du commencement de l'epiſcopat de Urbique de Clermont, tirées d'une hiſtoire de Saint Auſtremoine, qui va juſques au Roy Pepin. C'eſt celle qui eſt dans le P. Labbe, [qui ne vaut rien : c'eſt pourquoi nous n'avons pas voulu nous en ſervir.]

Branc.p.244. 'Le P.Branche dit qu'Urbique aprés ſa penitence gouverna encore l'Egliſe de
Sauſ.p.188. Clermont. 'M.r du Sauſſay le dit auſſi aſſez clairement. [Ils ont peut-eſtre cru que S. Gregoire de Tours le marquoit, en diſant]
Gr.T.h.Fr.l. 1.c.44.p.31. 'qu'aprés avoir effacé ſa faute dans la retraite, *ad urbem propriam eſt reverſus .... Ipſe quoque ſacerdos .... ſepultus eſt*. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que le celibat des Eveſques, qui eſtoit déja établi par la coutume de l'Egliſe, ne s'obſervoit pas neanmoins encore comme une loy. Mais une choſe de cette importance eſt toujours mal fondée quand elle ne l'eſt que ſur un paſſage obſcur. L'action d'Urbique eſtoit certainement ſcandaleuſe aprés qu'il eſtoit ſeparé de ſa femme. Sa retraite ſe peut dire une penitence publique : & c'eſtoient deux excluſions des fonctions epiſcopales, ſelon la diſcipline de l'Egliſe.]

'On pretend que Genebaud premier Eveſque de Lán, aprés une faute ſemblable, & encore plus grande, fut rétabli dans ſon miniſtere par S.Remi, & meſme par l'ordre d'un Ange. [C'eſt qu'il faudra examiner en ſon temps.] Coint.t.1.p. 270.275.300.

NOTE XXI.

Pour la page 477.§ 15.

Que S.Urſin peut avoir preſché à Bourges dans le II.ſiecle, mais qu'on n'y a point baſti d'egliſe que dans le troiſieme.

[S.Gregoire de Tours ſemble ſe contredire luy meſme lorſqu'il dit d'une part,]
Gr.T.gl.C.c. 80 p.435. 'que la ville de Bourges a receu la foy par S. Urſin que les diſciples des Apoſtres avoient fait Eveſque ; '& de l'autre, qu'un
h Fr.l.1.c.31. p.24. diſciple de ceux qui eſtoient venus en France en 250. *quidam*, vint preſcher à Bourges, y regla ce qui concernoit le miniſtere eccleſiaſtique, y baſtit une egliſe &c. 'ce qui eſt attribué à S.Urſin par les
Lab.bib.t.2. p.458.460. auteurs de ſa vie. [On peut accorder cette contradiction en deux manieres. Car comme S. Gregoire n'eſt pas fort exact dans ſes expreſſions, il peut bien avoir étendu la qualité de diſciples des Apoſtres juſqu'aux Papes & aux hommes apoſtoliques du III.ſiecle.] 'Il dit de meſme que S.Sa-
Gr.T.gl.M.c. 48.p.111. turnin a eſté ordonné par les diſciples des Apoſtres, 'quoique ſelon luy [& ſelon la
h.Fr.l.1.c. 30 p.23. verité,] il ne ſoit venu en France que vers l'an 250. [Il eſt ſans doute plus favorable de l'accorder ainſi avec luy meſme, que de l'accuſer de ſe contredire.

On peut dire encore que S.Urſin eſt effectivement venu en France au commencement du deuxieme ſiecle, & qu'il y

a fondé l'Egliſe de Bourges; mais qu'aprés ſa mort, ou aprés la perſecution de Severe, la foy s'y trouva fort affoiblie, & y fut enſuite renouvellée vers le milieu du III. ſiecle. En effet, ſi S. Urſin euſt baſti à Bourges une egliſe, comme on le pretend, qui y ſubſiſta toujours depuis, il eſt difficile de croire] 'que ſa memoire euſt eſté entierement abolie au VI. ſiecle, comme l'aſſure S. Gregoire de Tours, juſqu'à ce que ſon corps fut decouvert [vers l'an 560. Il eſt encore peu croyable, ou que S. Gregoire connoiſſant S. Urſin, le marquaſt par un *quidam*, au lieu de le nommer; ou qu'il ne le connuſt pas lorſqu'il commença ſon hiſtoire de France, 20 ou 30 ans aprés cette decouverte qui avoit fait un grand eclat dans la metropole de la province dont il eſtoit originaire. Nous ſuivons ce dernier ſentiment, parcequ'il ne force en aucune maniere le texte de S. Gregoire. Car pour les hiſtoires de S. Urſin, qui luy attribuent ce que S. Gregoire dit de ce *quidam*,] le P. Labbe en nous les donnant nous avertit qu'elles ſont d'un auteur aſſez nouveau, qui y a meſlé beaucoup de choſes peu probables, & de traditions populaires; [ce qui nous diſpenſe d'en rien dire ici davantage.

gl. C. c 80. p. 491.

Lap bib. t. 2. 511. p. 9. c.

Mais en quelque temps qu'on mette S. Urſin, l'egliſe dont parle S. Gregoire n'a point eſté baſtie au milieu du deuxieme ſiecle: Car les Chrétiens n'avoient point encore alors la liberté d'en baſtir:] '& Leocade qui donna ſa maiſon pour cela, eſtoit de la race de S. Epagathe qui ne ſouffrit à Lion [qu'en 177.]

Gr. T. h. Ft. l. 2 c. 31. p. 24.

NOTE XXII.

Pour la page 482. § 17.

Qu'on n'a rien d'aſſuré de S. Savinien & de ſes compagnons.

'Baronius cite de Mombritius les actes de S. Savinien. 'Ceux qui ſont dans Surius ſont de Pierre des Noels, [& par cela meſme ſans autorité. J'en ay vu de manuſcrits faits par un auteur bien eloigné des premiers ſiecles, qui dit gravement de grandes fables. La chronique d'Auxerre qui en parle aſſez au long *p.* 32. 33, n'eſt faite que dans le XIII. ſiecle. Ainſi ce que nous en trouvons de meilleur ſe reduit aux martyrologes du neuvieme ſiecle. C'eſt apparemment de Mombritius que vient] 'ce que le Gallia chriſtiana cite des actes de ce Saint: qu'il ſouffrit le martyre ſous Neron avec pluſieurs autres perſonnes, [ce qui revient] 'à ce que dit Adon, qu'il avoit receu des Apoſtres meſme la commiſſion d'aller preſcher l'Evangile. 'La chronique d'Auxerre dit auſſi que S. Savinien, S. Potentien, & S. Altin, avoient eſté envoyez à Sens par S. Pierre, & qu'ils y furent martyrizez ſous Neron. [Mais ni Adon, ni tous les autres auteurs que l'on cite pour cela, ne ſont point capables de nous le faire croire, contre l'autorité de Sulpice Severe, non plus que] ce qu'ajoute la chronique d'Auxerre: Qu'ils eſtoient du nombre des 70 diſciples. [S'il eſt vray que ces Saints aient baſti des egliſes, comme on le dit; ils ne ſont point ni du premier ni du ſecond ſiecle.] 'Car pour l'egliſe de S. Pierre le Vif que l'on pretend ſe nommer ainſi parceque S. Savinien la dedia à S. Pierre qui vivoit encore, il paroiſt par l'acte de ſa fondation attribué à Clovis, qu'il vient de ce que le lieu où elle a eſté baſtie s' appelloit *Vivum*, '& on l'a marqué à la [marge meſme de la chronique d'Auxerre. 'Uſuard ne donne le titre d'Eveſque qu'à S. Savinien, & non point à S. Potentien. [Adon ne le donne pas meſme à S. Savinien, en quoy il eſt moins fort. Ni l'un ni l'autre ne parle de leurs compagnons.]

Bar. 31. dec. c. Sur. ib. p. 384.

Aut. chr. p. 32. 1.

Uſu. 31. dec.

NOTE XXIII.

Pour la page 485. § 18.

Que S. Nicaiſe n'a point eſté Eveſque de Rouen.

'On cite des actes de S. Nicaiſe qui mettent ſon martyre ſous Domitien [Nous ne les avons point: mais s'ils ſont ſemblables à ce qu'en raporte le breviaire de Beauvais, ils ne meritent pas grande croyance.]

Laun. de Dio. t. 1. p. 2. 3. de. Sul c. 7. p. 59.

'On fait ce Saint premier Eveſque de Rouen, en meſme temps qu'on dit qu'en

Gal. chr. t. 1. p. 558. 2 d.

venant à Rouen il mourut dans le Vexin François audelà de l'Epte à l'égard de la Normandie, [c'eſt à dire, qu'il n'eſt jamais entré dans le dioceſe de Rouen, ſi le vicariat de Pontoiſe n'en eſtoit pas, ou qu'au moins il n'a jamais eſté à Rouen.] 'M.r du Sauſſay pretend en effet qu'il a conſacré le ſiege de cette Egliſe ſans y avoir jamais eſté; '& le P. Pommeraie l'accorde auſſi dans ſon hiſtoire des Archeveſques de Rouen. [Il faut joindre à cela, qu'Uſuard le plus ancien de tous ceux qui ont parlé de S. Nicaiſe, ne le fait que Preſtre;] '& que S. Mellon qu'on met aprés luy, paſſoit autrefois pour le premier Eveſque de Rouen.

Sanſ. p. 725.

Pomm. p. 29.

Uſſ. r. Bri. p. 145. 146.

NOTE XXIV.

Où ſont les reliques de S. Nicaiſe & de ſes compagnons.

Pour la page 485. 518.

'M.r du Sauſſay écrit que quand l'Egliſe commença à jouir de la paix, les corps de S. Nicaiſe, de S. Quirin, & de S. Scubicule, furent mis à Meulan dans une egliſe de S. Nicaiſe; que du temps de Charlemagne le corps de S. Quirin, avec une partie de celui de S. Scubicule, & un bras de S. Nicaiſe, fut tranſporté à l'abbaye de Malmedi [dans les Ardennes;] que celui de S.te Piancie eſt dans la cathedrale d'Avranches; & que le chef de S. Nicaiſe eſt à Rouen. 'Mais le P. Pommeraie ſoûtient contre luy que les corps de S. Nicaiſe, S. Quirin, & S. Scubicule, demeurerent à Gani juſque vers l'an 842; qu'à cauſe des ravages des Normans ils furent tranſportez en l'iſle de Meulan, où l'on a depuis baſti le prieuré de S. Nicaiſe, dont le corps y eſt encore, avec une partie de celui de S. Scubicule, le reſte ayant eſté porté à S. Agnan d'Orleans ſous le Roy Robert, & le corps de S. Quirin ayant eſté donné ſous Charle le chauve plutoſt que ſous Charlemagne à l'abbaye de Malmedi, qui eſt conſacrée ſous ſon nom. 'Il cite un diſtique qui porte que le chef de S. Nicaiſe a eſté porté à Rouen; mais il n'y ajoute rien pour l'appuyer. 'Selon que parle Helgaud hiſtorien du Roy Robert, le corps de S. Scubile, (car on lit ainſi,) ne fut pas apporté à Orleans du temps de ce Prince, mais tranſferé de l'ancienne egliſe de S. Agnan en la nouvelle. [Et on a vu dans la note 18, qu'il y a meſme quelque ſujet de douter ſi cet endroit n'a point eſté ajouté au texte.

Sauſ. p. 725. 726.

Pomm. p. 33. 34.

p. 38.

Du Ch. t. 4. p. 73. b.

Le P. Artus du Monſtier raporte encore la choſe d'une autre maniere qu'on peut voir dans ſon ouvrage intitulé *Neuſtria pia p.* 331. 332. Celui qui a écrit la vie de S. Quirin imprimée à Liege en 1679, ſe raporte aſſez à M.r du Sauſſay, & cite *p.* 101. 102, des manuſcrits de Malmedi, que le corps du Saint y fut apporté en 808 du village de Condé auprés de Paris, où on avoit apporté ſes reliques pour les garantir des Danois ou Normans. Mais ces peuples ne ſe faiſoient pas encore craindre en l'an 808.] 'D'autres diſent auſſi que les reliques de S. Scuvicule ont eſté apportées ſous Charlemagne à Condé au dioceſe de Paris.

Pomm. p. 6.

NOTE XXV.

Pour la page 488. 519.

Incertitude de la vie & de l'epoque de S. Taurin.

[Les actes de S. Taurin qui ſont dans Mombritius *t.* 2. *p.* 324, & en partie dans Vincent de Beauvais *l.* 10. *c.* 33. 34. *p.* 380, ſont une piece ou tout à fait originale, ou entierement ſuppoſée.] 'Car l'auteur qui prend le nom d'Adeodat, pretend avoir eſté battizé par Saint Taurin, & avoir meſme eſté elevé par luy à la dignité de la preſtriſe. [Cependant il n'y a aucun moyen de ſoûtenir qu'une piece telle que celle là, meslée ou plutoſt toute compoſée d'evenemens qui ont toute l'apparence d'eſtre fabuleux, ſoit une piece originale d'un Preſtre du deuxieme ſiecle. Auſſi le breviaire de Bayeux qui fait une feſte ſemidouble de Saint Taurin, ne dit pas un mot de ſon hiſtoire.]

Mſs p. 641. 643.

'Ce pretendu Adeodat veut que S. Taurin ait eſté envoyé en France avec Saint Denys par S. Clement. 'Mais M.rs de S.te Marthe diſent que d'autres veulent qu'il n'ait,

p. 639. 640.

Gal. chr. t. 2. 571. 572.

n'ait vécu que du temps de Sixte II, [qui
MS.p.643. eſt celui de S. Denys.] 'En effet Adeodat dit que le Saint envoya avertir le Pape Sixte du jour de ſa mort. 'On peut auſſi
Boſq.l.1.c.29. p.54. aſſez aiſément raporter aux courſes des barbares ſous Gallien ce que dit Adeodat, 'que la ville d'Evreux fut alors entierement ruinée par des ennemis qui venoient de l'Orient. 'Mais s'il eſt vray qu'il
MS.p.643. p.640. ait eſté frere de S. Gaugeric Eveſque de Cambray, comme le dit encore Adeodat,
Gal.chr.t.1. p.253.1.b. 'S. Gaugeric n'a vécu qu'à la fin du VI. ſiecle: [en ce cas S. Taurin aura ſuc-
t.2.p.571.1.b. cedé à Licinius,] 'qui aſſiſta aux Conciles d'Orleans en 538 & 549, & qu'on fait
Boſq.l.1.c.29. p.53. le 4.e Eveſque d'Evreux. 'On peut voir encore ce que M.r du Boſquet dit de la confuſion de cette hiſtoire, qui ſe brouille & ſe contredit elle meſme en divers points.

[Mais il faut bien remarquer que l'Egliſe d'Evreux reconnoiſt que Saint Taurin a eu pour ſucceſſeur immediat Saint Gaud, ordonné par Severe Eveſque de Rouen,] 'qui aſſiſta au Concile de
Conc.t.4.p. 1053. Tours en 461, [& que S. Gaud fit elire en
Coint.502. §4. ſa place Mauruſe] 'qui aſſiſta en 511 au Concile d'Orleans. [Cela donne grand ſujet de croire que S. Taurin n'a vécu que dans le V. ſiecle, ou tout au plus qu'il eſt mort au commencement des ravages que les barbares firent dans les Gaules depuis 407. Car le breviaire d'Evreux dit que cette Egliſe eſtoit demeurée deſolée & ruinée par la tyrannie des barbares, depuis le temps de S. Taurin juſqu'à l'ordination de S. Gaud. Il eſt certain que dans tout le IV. ſiecle les Chrétiens d'Evreux, s'il y en avoit un nombre conſiderable, avoient eu une liberté entiere de donner un Eveſque à leur Egliſe, & d'en reparer les ruines.]

Pour la page 438. § 19.

NOTE XXVI.

L'hiſtoire de Saint Julien du Mans ſans autorité: Qu'il a peut-eſtre vécu à la fin du III. ſiecle.

Boll.27.jan. p.751. §31 Boſq.l.1.c.34. p.56. 'Nous avons une vie de S. Julien du Mans aſſez bien écrite par un Lethalde vers l'an mille, 'priſe ſur une autre plus ancienne qui contenoit diverſes choſes que Lethalde a jugé peu probables: '& meſme ce qu'il en a pris, ſans neanmoins le vouloir beaucoup aſſurer, n'eſt encore guere recevable, vu qu'aucun ancien auteur n'en a parlé. [Cette premiere vie rejetté par Lethalde, eſt apparemment] 'celle qu'on nous a donnée depuis peu à la teſte d'une hiſtoire des Eveſques du Mans, 'qu'on croit avoir eſté compoſée ſous l'Eveſque Aldric [vers l'an 850, & que nous attribuerons quelquefois à cet Aldric, pour abreger & nous faire mieux entendre.] Car cette vie auſſi-bien que celle dont parle Lethalde, met S. Julien envoyé par S. Clement avec S. Denys de Paris, [à quoy elle joint tout ce qu'on peut deſirer de fables.]

Boll.27.jan. p.752.§4. Laun.de Jul. p.164. Anal.t.1.p. 50. p.392. p.50.

'Lethalde rejette ce qu'on dit que S. Julien a eſté envoyé par S. Clement, comme contraire à S. Gregoire de Tours; & s'arreſtant à ce qu'on le fait compagnon de S. Denys, il le fait venir en 250. [Il ſemble meſme que S. Julien ait vécu juſqu'aprés la perſecution de Diocletien, que la vie de S. Liboire, qui n'eſt pas mauvaiſes, quoiqu'écrite vers l'an 850,] 'dit qu'on tenoit que Julien premier Eveſque du Mans avoit baſti l'egliſe des douze Apoſtres auprés de la ville, où pluſieurs de ſes ſucceſſeurs furent enterrez. 'M.r de Launoy croit en effet que la foy n'a pas fait plus de progrés au Mans qu'à Tours & à Angers, & qu'ainſi il eſt aſſez probable que S. Julien n'a vécu que vers le temps de S. Martin. [Neanmoins il n'eſt pas conſtant que l'Egliſe d'Angers n'ait point eu d'Eveſques avant Defenſeur, quoiqu'on n'en connoiſſe pas, & s'il eſt peu probable qu'on ait baſti une egliſe ſous le titre des douze Apoſtres avant le temps de Conſtantin, un auteur du IX. ſiecle n'eſt point capable de nous aſſurer que S. Julien l'ait fait. Ce Saint aura meſme pu baſtir une egliſe, à laquelle on aura donné dans la ſuite du temps le titre des douze Apoſtres.

Sur.23.jul.p. 281.§ 11|283. §8. p.283.§8. Laun.de Jul. p.167-169.

Ainſi nous ne voyons pas de raiſon ſuffiſante pour rejetter l'epoque de Lethalde: mais il faut avouer que nous n'en voyons pas non plus de bien forte pour l'établir. Le catalogue des Eveſques du Mans donné par le P. Mabillon
p.46. luy eſt favorable.] 'Car il donne 47 ans & 3 mois à Saint Julien, cinq ans à Saint Turibe, (qui peut meſme avoir eſté plus long-temps, comme on le verra dans la note 27,) 43 ans à S. Pavace, & 49 à S. Liboire, [ce qui fait en tout 144 ans. Que ſi S. Liboire a eſté enterré par Saint Martin, comme porte ſon hiſtoire, il eſt mort en 372 au pluſtoſt, & vers 397 au pluſtard. Ainſi à S. Julien aura commencé entre 228 & 253. Mais cela depend de l'autorité du catalogue, qu'il faudroit bien examiner pour en répondre. Il eſt certain qu'il ne s'accorde pas avec la chronologie du P. le Cointe *an.* 513. § 2. Nous verrons dans la note 27, la difficulté qu'il y a ſur la mort de Saint Turibe qu'on fait ſucceſſeur de Saint Julien. Si les actes de Saint Gervais Martyr à Chal-
Chall.t.1.p. 11. lon ſont veritables,] 'Saint Pavace qui le battiza, luy donna ce nom à cauſe de Saint Gervais patron de l'Egliſe du Mans. [C'eſtoit donc quelque temps aprés l'an 386, auquel S. Ambroiſe decouvrit les reliques de ce Saint, incognu juſques alors à Milan meſme. Cependant tous ceux qui parlent de Saint Julien, font venir Saint Pavace de Rome avec luy.

Anal.t.3 p. 60. Il ne faut pas oublier] 'que l'hiſtoire de la translation de Saint Julien par Aldric, [aprés l'an 832,] porte que ce Saint eſtoit mort un peu plus de 600 ans auparavant. [Il n'eſt donc mort ſelon cette hiſtoire que vers l'an 230, & ainſi on ne croyoit point au IX. ſiecle qu'il euſt eſté
p.50. envoyé par Saint Clement.] 'A la teſte meſme de la méchante hiſtoire de Saint Julien, on lit ces mots, *qui fuit tempore Decii, & Nervæ, ac Trajani Imperatorum &c.* [Ce *Decii* qui s'accorde ſi mal avec le temps de Nerva & de Trajan, pourroit bien eſtre un reſte de la plus ancienne tradition de l'Egliſe du Mans.]

NOTE XXVII.

Pour la page 489. § 19.

Fautes de l'hiſtoire de S. Turibe: Grande difficulté ſur le temps de ſa mort: Qu'il en faut apparemment mettre deux.

'L'Egliſe du Mans reconnoiſſoit au IX. ſiecle S. Thuribe ou Turibe comme ſon ſecond Eveſque, & le ſucceſſeur immediat de S. Julien. 'Bollandus nous en donne deux hiſtoires, [qui ne paroiſſent pas tout deux fort anciennes ni fort authentiques. Ce qu'elles en diſent eſt plus en abregé, mais avec les meſmes fautes] 'dans l'hiſtoire des Eveſques du Mans faite ſous Aldric: [a] & cette troiſieme vie renvoie en effet à une plus ample. 'Elles portent toutes que S. Turibe fut envoyé avec Julien par Saint Clement Pape; qu'il y eut de ſon temps une grande perſecution contre les Chrétiens, '& qu'il mourut martyr, diſoit-on, vers l'an 145 de J.C, du temps de Tite Antonin. Cependant on pretend qu'il baſti quatre monaſtere, & 38 egliſes dans ſon dioceſe, [plus apparemment que n'a jamais fait Saint Martin.] 'Bollandus conclud de là qu'il n'a pu vivre avant le IV. ſiecle. Mais il ne devoit pas oſter du texte ces preuves du peu de lumiere des auteurs de cette hiſtoire. [On n'a point vu de monaſtere dans les Gaules que ſur la fin du IV. ſiecle.]

Boll.10.apr. p.415.§ 2. § 4. Anal.t.3.p. p.63-65. [a] p.65. p.63 Boll.p. 416.§ 1.n. p. 418.§ 1.n. Boll.p.417.§ 7.n. § 6. p.416.§ 5.

'On marque que S. Turibe a gouverné ſeulement cinq ans, ſix mois & 16 jours: '& cependant on veut qu'il ait fait en dixſept ordinations, 89 Preſtres, cinquante Diacres, 40 Soudiacres, & pluſieurs autres Clercs. 'C'eſt ce que Bollandus n'a pu ſe perſuader. 'On dit qu'il impoſoit des cens ſur les egliſes qu'il conſacroit, les obligeant de payer une certaine quantité de cire & d'huile pour entretenir (*ad intertenenda*) les luminaires de la grande egliſe baſtie en l'honneur de la S.te Vierge. [Ces manieres d'agir & de

p.417.§ 7. Anal.t.3.p. 46.64. Boll.§ 6. n.o. § 6.

p.420.§ 9.2a| 428.§ 8.13. parler ne ſont point du IV. ſiecle.] On trouve dans la ſeconde vie deux miracles qu'on lit de meſme dans celle de S. Paterne d'Avranches attribuée à Fortunat.

p.426.§ 3. [On y pourroit encore remarquer pluſieurs autres defauts.]

p.417.d|418.a. La premiere aprés avoir dit [comme Aldric,] qu'on croit qu'il a fini ſa vie par le martyre, luy donne auſſi-toſt le titre

p.415.b|Anal. t.3.p.60. de Confeſſeur. L'hiſtoire de ſa tranſlation ſous Aldric, ne luy donne point la

Boll.27.jan. p.762.§ 5. qualité de Martyr, non plus que la lettre de l'Egliſe du Mans à celle de Padern born en 1205, ni tous les martyrologes

16.apr.p.415. § 3. qui parlent de luy. [a] Auſſi Bollandus paroiſt rejetter ce titre.

a p.418.b.

[Ce qui nous embaraſſe bien davantage,] c'eſt ce qu'on lit de ce Saint dans

Anal.t.3.p. 64. Aldric : *Obiit XVI. kal. maias P.C. Viatoris II.V.C.* [c'eſt à dire *anno ſecundo poſt conſulatum Viatoris viri clariſſimi*. Nous ne connoiſſons point d'autre Viator Conſul que celui qui le fut

Buch.cycl.p. 62.6. ſeul en l'an 495:] & quelques faſtes contentent encore les deux années d'aprés par ſon Conſulat, quoiqu'elles aient eu leurs Conſuls. [Il faudra donc mettre la mort

Anal.p.70. de Saint Turibe en 496.] La mort de Victure qu'on conte pour le 6.e Eveſque du Mans, eſt auſſi datée dans Aldric par les Conſuls, *kalendis ſeptembris Fauſto*

p.39.f. *juniore & Longino bis Conſſ.* qui ſont les Conſuls de l'an 490. *V. Zenon*.

[Il n'y a point de dates plus authentiques dans l'hiſtoire que celles des Conſuls;] & il y a tout ſujet de croire que

p.394. celles-ci viennent des monumens anciens & originaux de l'Egliſe du Mans. [Mais ſi on les veut ſuivre, toute la chronologie de ces Eveſques eſt renverſée, & tout ce qu'on dit d'eux, déja aſſez incertain, le devient beaucoup davantage. Cependant il eſt difficile de ne pas ſuivre

Conc.t.4.p. 1020.d|1053.a. ces deux dates.] L'epoque de Victure eſt certaine par les Conciles d'Angers & de Tours, où il aſſiſta en 453 & 461. [Et cela nous laiſſe une liberté entiere de croire qu'il a vécu juſqu'au premier ſeptembre 490.] Car on pretend qu'il a gouverné 41 an, 6 mois, & 10 jours. Anal t.3.p. 70.

Les 5 ans, 6 mois, & 16 jours, qu'on donne à l'epiſcopat de S. Turibe, en y ajoutant un mois de vacance, nous menent tout juſte au 16 d'avril 496. [Il faut donc renverſer l'ordre qu'on donne aux Eveſques du Mans, & mettre aprés le ſixieme celui qu'on met le ſecond: ou bien il faut dire qu'il y a eu deux Turibes, l'un le ſecond, l'autre le ſettieme; qu'on a attribué au premier la durée de l'epiſcopat & l'année de la mort de l'autre. C'eſt ce qui brouillera moins la ſuite des Eveſques du Mans: & il eſt faſcheux de renverſer l'ordre des Eveſques d'une Egliſe, qui eſt ſouvent tout ce que les archives nous en peuvent donner d'un peu aſſuré. Cet ordre eſt meſme encore plus à conſerver dans celle du Mans que dans les autres, puiſqu'il eſt au moins établi ſur des monumens du IX. ſiecle; ce qui ſe trouve dans peu d'autres: & on ne ſera point obligé d'abandonner ce qu'on trouve dans tous les monumens de ce temps là, que S. Turibe a ſuccedé immediatement à S. Julien. p.64.

Au lieu du Conſul Viator marqué pour la mort de Turibe, on pourroit lire Victor qui fut Conſul en 424, & mettre entre 424 & 453, S. Pavace & S. Liboire, ſans ſe mettre en peine] ſi l'on donne à l'un p.46. 43, & à l'autre 49 ans d'epiſcopat; ni de ce que l'on met enſuite un Victurus qui a gouverné 24 ans, & un Victurius à qui l'on fait tenir le ſiege durant plus de 40 ans; [& dont aucun par conſequent ne pourroit eſtre mort en 490.

Nous avons encore Aurele Victor Conſul en 369, ce qui nous donnera 74 ans entre la mort de Saint Turibe & le Concile d'Angers en l'an 453. Mais on ne voit point qu'on ait conté les années ſuivantes par le Conſulat d'aucun de ces deux Victors. Ils n'ont point non plus eſté ſeuls Conſuls comme Viator; & Victor Conſul en 369, fut meſme collegue de l'Empereur Valentinien qu'on

auroit dû nommer pluſtoſt que luy, ſi l'on n'en euſt voulu nommer qu'un, ſurtout dans les Gaules où Valentinien regnoit & eſtoit alors. Les 6 ans de l'epiſcopat de Turibe viennent d'ailleurs ſi bien à l'an 496, qu'il eſt difficile de ne pas croire que c'eſt la vraie année de ſa mort. Voilà ce qui nous paroiſt de plus probable, & à quoy nous croyons nous pouvoir tenir, juſqu'à ce que des perſonnes plus éclairées aient examiné ce point, & nous aient fait part de leurs lumieres.

Ce ſecond Turibe n'eſt pas meſme le ſeul qu'il faille ajouter à la liſte des Eveſques du Mans. Si S.Liboire a eſté enterré par S.Martin, comme on le pretend, vers 397 au pluſtard, il eſt difficile de croire que Victurus, & Victurius qu'on met enſuite, quand c'en ſeroient effectivement deux, aient pu aller] 'juſqu'en l'an 490, auquel nous avons vu que Victure eſt mort : Et on ne leur donne à tous deux enſemble que 66 ans.

p.46.69 70.

'Aprés Victurius ce catalogue met de ſuite S.Principe, S.Innocent, & Saint Domnole. 'Mais le P. le Cointe ſoûtient qu'entre Principe & Innocent, il faut mettre un Victor marqué dans la vie de S. Melaine de Rennes, 'que du Cheſne croit eſtre d'un auteur contemporain. 'On voit en effet dans cette hiſtoire un Victor Eveſque du Mans, qui vivoit du temps de Saint Melaine & de S.Aubin d'Angers, '& qui a ſurvécu le premier, 'mort entre 530 & 549 ſelon Bollandus. 'Le P. le Cointe met la mort de S. Melaine à la fin de 530, & celle de Victor vers 531, parcequ'Innocent ſe trouve au ſecond Concile d'Orleans en 533.

p.46.47.

Conc.t.1.p. 294.§ 2.

Boll.6.jan.p. 327.§ 6.

p.330.§ 21,22.

§ 31.

p.328.§ 9.

Coint.t.1.p. 382.§ 22.

[En diſtinguant deux Turibes, nous aimons mieux croire que le plus ancien eſt celui que l'Egliſe du Mans honore comme un Saint. Car ſi elle en fait le 16 d'avril, que nous croyons eſtre le jour de la mort du ſecond, on ne voit pas que cela ait commencé avant le IX. ſiecle, auquel on n'en connoiſſoit déja qu'un.] 'Au moins les martyrologes les plus anciens où ce Saint ſe trouve, quoique ſous le nom de Tiburce, ne ſont que de 600 ans. 'Ferrarius le met le 14 d'avril, auquel il aſſure que l'Egliſe du Mans en fait ; & il le met encore le 16. 'D'autres le mettent auſſi le 24 de juillet & le 25 d'aouſt. [Mais comme tout cela paroiſt fort nouveau, & peut venir de quelques translations de ſes reliques, nous ne pretendons point y appuyer la diſtinction des deux Turibes.] 'On fait auſſi en Eſpagne de S.Turibe d'Aſtorga le 16 d'avril, auquel on pretend qu'il eſt mort. Mais comme cette feſte paroiſt fort nouvelle, [on peut bien en avoir pris le jour de S.Turibe du Mans ; eſtant aſſez ordinaire quand on ajoute un Saint dans les martyrologes, de le mettre au jour où l'on trouve un autre Saint de meſme nom.

Boll.16.apr. p.413.e.

Ferr.p.150. 153.

Boll.p.415.§ 1.

p.621.a.b| 623.c.

Pour les hiſtoires que nous avons de Saint Turibe, il importe peu auquel des deux on les raporte, puiſqu'elles ſont incapables de faire aucune autorité : Et il peut bien y avoir quelque choſe de l'un & de l'autre.]

NOTE XXVIII.

Pour la page 91.§ 29.

Sur les actes de S.Donatien, & le temps de ſon martyre.

[Les actes de S.Donatien ſont graves pour le ſtyle & pour les penſées. Il n'y a point de faits extraordinaires & incroyables. Ils ſont meſme aſſez bien écrits ; & ils paroiſſent eſtre du V. ſiecle. Mais je ne croy pas auſſi qu'ils ſoient plus anciens, ni qu'ils puiſſent paſſer pour originaux. Les diſcours en ſont un peu longs, ſurtout ceux du juge. J'ay peine à croire auſſi] 'que Diocletien promiſt de donner des penſions à tous ceux qui adoreroient ſes idoles. 'La maniere dont S.Rogatien répond au juge, paroiſt peu reſpectueuſe, ſans qu'il y en euſt de neceſſité. [Je ne ſçay meſme s'il eſt aiſé] 'de croire que les boureaux aient changé

Sur.24.may, p.297.§ 1.

§ 3.

16.

quelque choſe dans l'execution de la ſentence prononcée contre les martyrs.

§ 2. 'Ces actes portent que Diocletien & Maximien condannoient à la mort par des edits publics tous les Chretiens qui ne renonceroient pas à leur religion. [Cela ne peut convenir qu'au temps de la grande perſecution en 303, & il n'eſt pas impoſſible que quelques Chrétiens aient ſouffert alors dans les Gaules, comme nous nous croyons obligez de le dire de S. Peregrin d'Auxerre, quoique Conſtance leur fuſt tout à fait favorable. Mais auſſi comme il n'eſt pas neceſſaire de s'arreſter preciſément aux termes de ces actes, s'ils ne ſont pas originaux, je ne croy pas qu'il faille trop s'aſſurer ſur ce point, ni qu'il ſoit défendu de croire que S. Donatien a ſouffert lorſque Maximien eſtoit dans les Gaules, par quelque occaſion particuliere, & ſans qu'il y eut de perſecution generale.]

Pour la page 494. § 21.

NOTE XXIX.

Des premiers Eveſques de Beſançon.

Vef.t.2.c.1. p.11-13. 'Chifflet en ſon hiſtoire de Beſançon, veut que Saint Lin ſucceſſeur de S. Pierre ait apporté la foy à Beſançon. Et il eſt vray que l'Egliſe de Beſançon n'honore point, comme il dit, d'autre Saint Lin: Gal.chr.t.1. p.118.t.b.c. mais il eſt vray encore qu'elle n'honore ce Saint que comme beaucoup d'autres Egliſes le ſont, & qu'elle ne dit pas ſeulement dans ſon office qu'il ait eſté ſon Apoſtre.

d'Veſc.c.2.p. 29.31. 'Chifflet met pour ſecond Eveſque de Beſançon un S. Maximin, ordonné vers l'an 285 par le Pape Caius. Il en dit bien des choſes, luy fait baſtir pluſieurs egliſes, luy fait faire pluſieurs miracles, & dit que l'Egliſe de Beſançon l'honore le 29 de may, où le peuple va viſiter une chapelle de ſon nom à deux lieuës de la ville, prés d'un village nommé Torpot. Un manuſcrit d'environ 600 ans, dit qu'il avoit vécu ſolitaire en cet endroit; & l'on croit que ſon corps y eſt encore. Le 29 de may eſt le jour du grand Saint Maximin de Treves: '& on aſſure que c'eſt luy ſeul dont l'Egliſe de Beſançon fait ce jour là, ſoit dans ſon office, ſoit dans ſon martyrologe. On ajoute qu'elle n'honore aucun autre Saint Maximin en quelque jour que ce ſoit. [Ce n'eſtoit point non plus l'eſprit des Eveſques du III. ſiecle, de quitter les fonctions epiſcopales pour aller vivre dans la retraite. Gal. chr. p. 118.2.a.

Ainſi il y a bien l'apparence que cette chapelle eſt ou de S. Maximin de Treves, ou de quelque ſaint ſolitaire inconnu d'ailleurs, & que s'il y a des preuves ſuffiſantes que l'Egliſe de Beſançon ait eu un Lin & un Maximin pour premiers Eveſques, il faut ſe contenter de cela, ſans pretendre en ſavoir rien davantage:] 'Pour les chartres que le Pere Vef. p.13. Chifflet dit eſtre d'une antiquité adorable, [on en jugera quand on les aura vuës. Cependant nous demandons à la Verité la grace de l'adorer elle ſeule, & non quelques pancartes que ce puiſſe eſtre.]

NOTE XXX.

Pour la page 494. § 21.

Que Saint Sixte de Reims n'eſt venu apparemment que ſous Diocletien.

'Flodoard qui a écrit l'hiſtoire de l'Egliſe de Reims dans le X. ſiecle, dit que Flod.l.1.c.3. p.11. S. Sixte premier Eveſque de ce ſiege a eſté envoyé en France par S. Pierre. 'On Marlot,t.1.p. 48. marque que quelques autres ont dit la meſme choſe dans le IX. ſiecle. 'Hincmar, [un peu plus ancien que tous ceux-ci,] dit qu'il fut envoyé par le Pape Sixte, [ſans exprimer ſi c'eſt par le premier ou par le ſecond] 'M.rs de S.te Marthe & Gal. chr. t.1. p.475.1.c| Boſq l.1.c.33. M.r du Boſquet l'entendent du ſecond. P.55.56. [a] Il y a en effet pluſieurs raiſons qui empeſchent preſque egalement de croire [a] Marl. p.46. 47. qu'il ſoit venu du temps de S. Pierre & du temps de Sixte I. 'Les actes meſmes p.45.46. de S. Sixte de Reims, diſent qu'il ne vint que ſous Diocletien & Maximien, aprés la mort de S. Crépin, [c'eſt à dire vers l'an 287.

Hinc.op.13. c.16.t.2.p.431

Entre ces differentes opinions, celle d'Hincmar a le plus d'autorité par la qualité de ſon auteur, l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Mais il eſt à craindre qu'elle ne ſoit née de la reſſemblance du nom : Et d'ailleurs je ne ſçay s'il y a beaucoup d'exemples de Saints que leurs propres hiſtoires mettent dans un temps poſterieur à celui où ils ont vécu. On les fait toujours plutoſt monter que deſcendre.] 'On ne met que deux Eveſques entre S. Sixte & Imbetauſe qui aſſiſta au Concile d'Arles en 314; [& 27 ans peuvent ſuffire pour cela.]

Gal. chr. t.1. p.475.a.d.

Pour la page 494. § 21.

NOTE XXXI.

Que ce Saint ni S. Sinice ne ſont point Martyrs.

Marl.t.1.c.15. p.53.

'Ceux qui ont écrit depuis cent ans, font S. Sixte de Reims Martyr, contre la tradition de ſon Egliſe. Mr Marlot dit que cela eſt venu de ce que Democarés qui cherchoit partout des memoires pour les premiers Eveſques des Egliſes, s'adreſſa pour Reims à Jacque Bridou Penitencier, qui ſur un paſſage de Flodoard un peu obſcur, luy manda que Saint Sixte & S. Sinice ſon ſucceſſeur eſtoient martyrs. Sur cela Democarés le mit dans ſon livre du Sacrifice de la Meſſe. Comme il paſſoit pour eſtre fort habile dans l'hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, Baronius l'a ſuivi dans le martyrologe Romain; & l'autorité du martyrologe & de Baronius a entrainé ſans grande peine tous les autres. Ainſi une réponſe precipitée d'un ſeul homme peut engager dans l'erreur une foule d'écrivains, qui s'en raportent les uns aux autres.

Pour la page 494. § 21.

NOTE XXXII.

Que les actes de S. Timothée de Reims ne valent rien.

MS. p.291.

'Nous avons trouvé dans un manuſcrit des actes de S. Timothée & S. Apollinaire, 'qui ſont preſque entierement co-

Flod.l.1.c.4. p.13.

piez par Flodoard. [Ainſi ils ſont plus anciens que luy : mais ils ne le ſont pas de beaucoup, puiſqu'ils parlent de l'Eveſque Alcipin, ou plutoſt] 'Tilpin, comme lit Flodoard, [qu'on ſçait avoir vécu ſous Charlemagne. Il ne faut donc pas s'étonner] 's'ils mettent plus de 50, [ou ſelon le manuſcrit, plus de 90] martyrs executez en un ſeul jour à Reims ſous Neron, [contre l'autorité formelle de S. Sulpice Severe. Il y a beaucoup d'autres choſes dans ces actes qui montrent que ce n'eſt nullement une piece authentique & originale.] 'Ainſi plus l'auteur a taſché de s'acquerir de croyance, en voulant qu'on le cruſt témoin oculaire de ce qu'il dit, *nobis videntibus*, [moins il en merite.] 'Il y a d'autres copies de ces actes qui ne diſent point que S. Timothée ait ſouffert ſous Neron, & il ſont encore differens des noſtres en pluſieurs points.

p.18.

p.17.

MS.p.295. Marl.p.58.

Marl.p.56.57.

'Quelques uns croient que S. Timothée eſtoit diſciple de S. Polycarpe, & qu'il a ſouffert ſous M. Aurele. [Cela eſt poſſible : mais nous ne voyons point ſurquoi on le fonde. Ainſi nous aimons mieux mettre ce Saint, & S. Apollinaire ſon compagnon, entre ceux dont la veneration eſt tres certaine, & dont on ignore le temps & les actions. Si l'on reçoit neanmoins] 'ce qui eſt dans leurs actes & dans Flodoard, qu'Euſebe converti par eux leur fit baſtir une egliſe; [cela ne ſe peut guere preſumer que du temps de Conſtantin. Ainſi ils n'auroit pas ſouffert avant Diocletien.]

p.56.

MS. p.295. Flod.p.18.

Pour la page 497. § 22.

NOTE XXXIII

Sur les actes de Sainte Macre.

Boll.6.jan.p. 328.

'Les actes de S.te Macre que nous avons dans Bollandus ſont graves, & ont quelque choſe d'aſſez beau : mais il y a auſſi bien des injures & des miracles : & on y fait ſouffrir à la Sainte les plus grands tourmens aprés la prononciation de ſa ſentence, [ce qui eſt contre les loix Romaines, & ne ſe voit point dans les veri-

tables hiſtoires. Je douterois fort auſſi qu'il y euſt un Capitole à Fimes. La fin au moins eſt certainement écrite aprés le temps de Charlemagne, Je ne trouve point dans ſes actes, non plus que dans Flodoard, ce qui eſt dit dans Uſuard & dans d'autres martyrologes, qu'elle fut jettée dans le feu ſans bruler.]

Pour la page 497. § 22.

NOTE XXXIV.

Sur Saint Beat.

Boll. 9. may, p. 364. 365.

'Bollandus raporte les raiſons que l'on a de croire que S. Beat a vécu & eſt mort

p. 367. 368.

à Vendoſme. 'Car pour ce que d'autres le mettent à Vindich en Suiſſe, il ſoûtient que Daniel Agricola auteur de cette opinion, a avoué luy meſme à Rhenanus

p. 564. § 2.

que c'eſtoit une fiction. 'Bollandus reconnoiſt auſſi que les actes qu'il donne de S. Beat, & tous les autres qu'il en a vus, ne peuvent faire une grande autorité.

§ 4. 5.

'C'eſt pourquoi il ne fait pas difficulté de conteſter les principaux faits qui y ſont enoncez. Car il croit que ce qui y eſt dit que le Saint avoit eſté envoyé par S. Pierre, peut venir de quelque peinture, où l'on voyoit un Eveſque luy donner ſa miſſion, & tenir en meſme temps des clefs pour marque de ſa puiſſance ſacerdotale; ce que l'on aura enſuite expliqué de S. Pierre, pour favoriſer l'inclination que beaucoup de perſonnes ont d'attribuer aux Saints une grande an-

p. 565. 566.

tiquité. 'Comme ces actes le font diſciple de Saint Pierre, ils ne manquent pas de dire qu'il a preſché l'Evangile aux

p. 566. § 2. 6.

payens, & en a converti pluſieurs: 'mais en meſme temps ils luy attribuent une vie qui eſt plutoſt d'un ſolitaire que d'un

§ 2.

predicateur de la foy. 'ils diſent poſitivement qu'il imitoit la vie des anciens moines, [ce qui va à le mettre dans le V. ſiecle au pluſtoſt.]

Marl. t. 1. p. 60.

'Mr Marlot ne donne que peu de choſes de la vie de S. Beat, qu'il pretend avoit preſché à Lân: [mais ce peu meſme paroiſt ſi fort eſtre un abregé des actes de celui de Vendoſme, qu'il n'y a guere lieu de douter que ce ne ſoit le meſme Saint:] '& l'on en fait à Lân le 9 de may, auquel les martyrologes marquent celui de Vendoſme. 'On honore encore un S. Beat à Coblentz au dioceſe de Treves le 26 de juillet. Bollandus croit qu'il eſt different de l'autre.

p. 61.

Boll. 9. may. p. 365. § 6.

Pour la page 504. § 25.

NOTE XXXV.

Qu'il faut apparemment diſtinguer S. Genulphe qu'on fait Eveſque de Cahors, & S. Gondulphe Eveſque d'Italie mort en Berri.

[On ne peut douter que le nom de S. Genulphe n'ait eſté celebre dans le Berri au IX. & au X. ſiecle. Cela paroiſt par deux hiſtoires que Bollandus nous en a données,] 'dont la premiere eſt écrite au moins aprés l'an 900, [a] puiſqu'elle parle de ce qui eſtoit arrivé beaucoup d'années aprés les incurſions des Normans ſous le Duc Roul; '& que l'Abbé Elie qui vivoit bien avant dans le X. ſiecle, 'y eſt appellé de tres heureuſe memoire; [ce qui marque qu'il eſtoit mort.] 'La ſeconde hiſtoire de Saint Genulphe eſt tirée de la bibliotheque de Fleuri, '& écrite aprés l'an 990, 'par un Benedictin de l'abbaye de Strade, où eſtoit alors le corps de Saint Genulphe.

Boll. 17. jan. p. 81. § 7.

[a] p. 89. § 6.

p. 103. § 26.

p. 91. § 14.

p. 82. § 7.

p. 107. § 50.

p. 82. § 7.

[Le temps de ces deux hiſtoriens ſuffit ſeul pour leur oter toute ſorte d'autorité en ce qui regarde la vie du Saint, quand ce qu'ils en raportent ne ſeroit pas par luy meſme tout à fait inſoûtenable: mais ils peuvent ſervir pour l'hiſtoire de leur ſiecle.] 'Ils diſent que le Pape Sixte II. fit S. Genulphe Eveſque, l'envoya en France, 'où il preſcha & convertit *civitatem Geturnicenſem*. [b] On ne connoiſt en France aucune ville de ce nom, mais on croit qu'il marque la ville de Cahors, *Cadurcenſem*, qui reconnoiſt Saint Genulphe pour ſon premier Eveſque: '& cela ſe trouve dans quelques nouveaux martyrologes, dans le

p. 92. § 17. 8.

p. 94. § 16. p. 101. § 17.

[b] p. 81. § 2.

§ 3.

breviaire de Bourges, [& dans l'ancien breviaire de Paris.]

§ 1. 'Bollandus a peine neanmoins à croire qu'il ait eſté Eveſque de Cahors, parceque les deux hiſtoires que l'on en a ſemblent mettre *civitatem Geturnicenſem*, hors de l'Aquitaine où eſt Cahors, & meſme hors des Gaules. [Cette raiſon ſeroit deciſive dans de bonnes pieces. A l'égard de celles dont il s'agit, je ne ſçay

§ 2. ce qu'il en faut conclure.] 'Bollandus objecte encore que S. Genulphe ayant preſché quelque temps en cette ville, ſe retira dans un deſert du Berri juſqu'à ſa mort, & y fonda un monaſtere. [Cela ne fait pas plus contre l'epiſcopat de Cahors que contre tout autre. Mais je penſe que cela nous peut donner lieu de juger que Saint Genulphe n'eſt pas auſſi ancien qu'on le fait, ni du troiſieme ſiecle de l'Egliſe, & qu'il pourroit bien n'avoir vécu que vers la fin du cinquieme, lorſque les Gots poſſedoient toute la premiere Aquitaine, hors l'Auvergne & le Berri, & chaſſoient quelquefois les Eveſques Catholiques de leurs Etats. On pourroit encore douter ſi l'on n'a point confondu un S. Genulphe Eveſque dans les premiers ſiecles, avec un Abbé de meſme nom qui aura vécu long-temps aprés.

Le nouveau breviaire de Paris qualifie Eveſque celui dont on honore les reliques dans la cathedrale de cette ville; mais on en a oſté tout ce qu'on diſoit auparavant de ſon hiſtoire. Et dans le calendrier de l'office pour les laïques, on ne met point d'où il eſtoit Eveſque, quoiqu'on le marque de tout ceux dont on le ſçait. Mais nous allons voir que celui qu'on honore à Paris, peut eſtre un Saint different de celui qu'on fait Eveſque de Cahors, & qui peut l'avoit eſté, comme nous venons de voir, ſi on le veut mettre du temps des Gots, ou ſi on le diſtingue de celui qui eſt mort dans

§ 2. le Berri:] 'Bollandus aime mieux croire que S. Genulphe n'eſtoit attaché à aucune Egliſe, qu'ainſi aprés avoit formé l'Egliſe de Cahors, il avoit eſté preſcher l'Evangile à d'autres peuples, qu'il eſtoit mort dans le Berri, & qu'on avoit enſuite fait un monaſtere au lieu où eſtoit ſon corps.

'Le P. Labbe nous a donné l'hiſtoire de la tranſlation d'un Saint Gondulphe, Eveſque de Milan, dit-on, qui ayant quitté ſa ville pour les miſeres dont elle eſtoit affligée, (ce qui eſt un peu extraordinaire,) ſe retira en une foreſt du Berri, où il mena une vie ſolitaire, comme le raportent, dit cette hiſtoire, ceux qui ont eſté témoins de ſes actions & de ſes vertus. 'Il fut enterré au meſme lieu, & depuis transferé à Noſtre-Dame, *apud Nobiliacum*, ou *Nobilem Villam*, en Berri. Il fut long-temps en terre au milieu du chœur de cette egliſe: Depuis cela on le tranſporta derriere l'autel: & cette tranſlation fut accompagnée de quelques miracles rapottez par un auteur [qui vivoit du meſme temps ou fort peu aprés.] Car il aſſure qu'il connoiſſoit fort bien Goſcelin Archipreſtre de Bourges, qui ayant pris ſecrettement un os du Saint dans cette ceremonie pour le mettre dans ſon egliſe, en fut auſſi-toſt puni de Dieu, [qui voulut montrer que ces pieuſes voleries bleſſent la vraie pieté auſſi-bien que la juſtice.] Le P. Labbe dit que le lieu où ce Saint eſt enterré, eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le Bourg S. Gondon à 3 lieuës de Gien [ſur la Loire.

Lab. bib. t. 2. p. 386.

p. 387.

Le nom de Gondulphe qui approche ſi fort de Genulphe, la conformité de leur hiſtoire, & le Berri où l'on dit que l'un & l'autre eſt mort, donnent quelque lieu de douter ſi ce n'eſt point un meſme Saint; outre qu'Ughellus ne met point de Gondulphe ni aucun autre nom approchant entre les Eveſques de Milan.] 'Neanmoins l'Egliſe de Bourges qui fait de S. Genulphe le 20 de juin, comme d'un Eveſque de Cahors, fait de S. Gondulphe le 17 du meſme mois, & en dit les meſmes choſes que porte l'hiſtoire

Boll. 17. jan. p. 1135.

l'hiſtoire du P. Labbe, D'ailleurs quoique S. Gondon & le lieu où S. Genulphe eſt mort ſoient tous deux dans le Berri, ils ſont neanmoins preſque aux deux extremitez, l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident, & eloignez de pres de 30 lieues.

Ugh.t.4. 'Ughellus marque pluſieurs Gondulphes Eveſques autour de Milan, comme à Albe, à Alexandrie, à Aqui, à Tortone, & à Bobio. [Et il n'eſt pas impoſſible que quelqu'un d'eux ait eſté obligé par les malheurs du temps à quitter ſon pays, & ſoit venu vivre ſolitaire en France. On dit la meſme choſe de S. Fortunat, qui a écrit la vie de S. Marcel de Paris vers le milieu du VI. ſiecle.

Il faut remarquer que l'hiſtoire de S. Gondulphe dans le P. Labbe, eſt compoſée de deux parties toutes differentes.]

Lab.bib.t.2. p.387. 'Car ces paroles, *in pago Bituricenſi &c.* ne ſont point dutout une ſuite de celles qui les precedent.

NOTE XXXVI.

Pour la page 505.§ 29. *En quel temps a vécu S. Eutrope.*

Gr.T.gl.M. c.56.p.129. 'S. Gregoire de Tours nous aſſure en meſme temps que S. Eutrope a eſte martyrizé, & qu'on tenoit qu'il avoit eſté envoyé par S. Clement. [Ainſi c'eſt le plus autoriſé de tous ceux qu'on peut oppoſer à Sulpice Severe, qui veut que les Martyrs de Lion ſous Marc Aurele ſoient les plus anciens Martyrs des Gaules. On peut dire que ces ſortes d'expreſſions generales ne laiſſent pas d'eſtre vraies, quoiqu'il y ait quelques exceptions, pourvu que les exceptions ſoient peu conſiderables, & que les preuves ſur leſquelles on les appuie ſoient fortes. Un auteur, quelque habile qu'il ſoit, ignore certaines choſes: Et il eſt d'autant plus aiſé que S. Sulpice ait ignoré le martyre de S. Eutrope,] 'qu'on n'avoit point d'hiſtoire de luy, & que la memoire meſme de ſon martyre s'eſtoit perdue au VI. ſiecle: [d'où il eſt aiſé de tirer qu'elle eſtoit déja perdue des le quatrieme. p.129.

Mais aſſurément il faut peu connoiſtre combien le temps altere la verité des choſes qui ne ſe conſervent que dans la memoire du peuple, pour donner une grande autorité à l'opinion commune du VI. ſiecle, qui n'eſtoit appuyée d'aucun écrit.] 'Auſſi Bollandus n'a pas cru qu'il s'y faluſt beaucoup arreſter, & il aime mieux croire que S. Eutrope n'eſt venu qu'au troiſieme ſiecle avec S. Denys, 'dont ſa vie toute pleine de fables le fait compagnon. Boll.30.apr. p.733.§ 1. p.715.§ 5 [P. de N.1.4.c. 105.p.74.].

[Je ne ſçay neanmoins s'il ne vaudroit pas mieux le faire plus ancien, & mettre ſon martyre ſous M. Aurele, ou ſous Severe, puiſqu'il eſtoit demeuré entierement inconnu.] 'On peut objecter avec M.r de Launoy, qu'il n'y a pas d'apparence que l'Egliſe de Saintes ait eu un Eveſque avant celles d'alentour qui ſont plus conſiderables. [Mais nous ne ſavons point quand Bordeaux, Poitiers &c. ont commencé à en avoir. Et S. Eutrope a pu eſtre auſſi un predicateur apoſtolique de tous ces pays, & n'avoir eſté conſideré comme Eveſque de Saintes, que parcequ'il a fini ſa miſſion par ſon martyre. En effet, il paroiſt bien que le fruit qu'il y a fait n'a pas eu de grandes ſuites, puiſqu'on avoit meſme perdu la memoire de ſon martyre.] 'M.r du Boſquet croit que le nom de S. Clement a bien pu eſtre ajouté en cet endroit au texte de S. Gregoire de Tours. Laun.de Gr. c.21.p.34. Boſp.l.1.c. 30.p.54.

NOTES SUR SAINT ALBAN.

NOTE I.

Pour la page 508.

Qu'il peut avoir ſouffert en 287.

Gild.exc.c.8. p.116.d. 'SAINT Gildas, [qui vivoit à la fin du V. ſiecle,] met le martyre de S. Alban dans la perſecution de Diocletien, mais il le fait par conjecture, & ſans le vouloir aſſurer, *ut conjicimus*. Bede, Bed.hiſt.l.1.c. 6.7.p.7. comme plus nouveau, n'heſite point, & le met nettement dans le feu de cette perſecution generale. [Il faut le mettre c.4.p.5.a. ſous Diocletien, s'il eſt vray] que l'Egliſe d'Angleterre ait toujours joui de la paix juſqu'à ce Prince, comme le dit Bede. [Il y a quelque difficulté à le mettre durant la perſecution, c'eſt à dire aprés l'an 303, parceque Conſtance, fort favorable aux Chrétiens, regnoit alors dans l'Angleterre: Et on croit qu'il n'y a eu en ce temps là que peu ou point de Martyrs dans les Gaules. *V. la perſecution de Diocletien* § 11. Ce n'eſt pas qu'il n'y en ait pu avoir ſous les Princes les plus favorables; mais il faut de plus fortes preuves pour le croire. Conſtance conquit l'Angleterre en 296, par la defaite d'Allecte qui l'avoit uſurpée ſur Carauſe: & celui-ci s'en eſtoit rendu maiſtre vers la fin de 287. Ainſi ſi S. Alban a ſouffert par l'autorité de Diocletien, il faut que Alf. 286.§ 12. ç'ait eſté en 286 ou 287.] 'Alford cite divers auteurs Anglois qui mettent ſon martyre en 286. entre leſquels ſont les actes meſmes du Saint, [qu'on voit par là n'eſtre pas fort anciens: & il y a encore d'autres raiſons qui nous empeſchent § 12. de nous en ſervir.] 'Alford cite meſme un manuſcrit de Bede qu'il pretend eſtre fort ancien, où on lit que S. Alban ſouffrit l'an 286 de l'Incarnation. Il aime mieux croire neanmoins qu'il fut ſeulement pris en 286, & qu'il commença alors ſon martyre, mais qu'il ne le conſomma que le 22 juin en 287. [Bede ne donne aucun lieu de dire qu'il ait eſté ſix mois en priſon. Mais ce qui peut porter à croire qu'il n'a ſouffert qu'en 287, c'eſt que les Martyrs qui ſouffrirent dans les Gaules vers le meſme temps, ſont attribuez à Maximien, qui ne commença à regner que le premier avril 286, & ne vint dans les Gaules qu'au mois de ſeptembre de la meſme année.]

NOTE II.

Pour la page 510.

Que ce n'a point eſté ſur la Tamiſe.

'La riviere que S. Alban avoit à paſſer pour aller du lieu où il fut condamné à celui où il devoit avoir la teſte tranchée, [ne devoit pas ſans doute eſtre fort conſiderable.] 'Cependant S. Gildas dit, ſelon les imprimez, que c'eſtoit la celebre riviere de Tamiſe? 'Mais Uſſerius remarque que ce nom ne ſe trouve point dans quelques manuſcrits; & que cette riviere eſt le Cole, qui paſſe à Verolamium. 'Car c'eſt la Ville où S. Alban ſouffrit, comme Bede le dit expreſſément: 'à quoy Gildas meſme s'accorde, appellant ce Saint, Alban de Verolame: [& Sanſon place cette ville à pluſieurs lieues de la Tamiſe.] 'Baudrand appelle Leaus la riviere qui paſſe auprés de Verolam. Il ne cite rien: [Sanſon diſtingue la riviere de Lea, qu'il fait paſſer à Harford, de celle ſur laquelle il place S. Alban, & dont il ne marque point le nom.]

Bed.hiſt.l.1. c.7.p.8.a.

Gild.exc.c.8. p.116.c.

Uſſ.1.Bri.c. 7.p.151.

Bed.p.9.a.

Gild.p.116.d.

Baud.p.317. a.

NOTE III.

Pour la page 513.

Que le corps de S. Alban n'a point eſté transferé à Cologne.

'Surius dit que S. Germain emporta les reliques de S. Alban à Rome, d'où l'Imperatrice Théophanie femme

Sur.22.jun.p. 285.§ 8 | Uſſ. r.Bri.p.329.

d'Othon II. les fit tranſporter à l'abbaye de S. Pantaleon de Cologne en 977, & que ces reliques paſſant par Mayence, l'Archeveſque de cette ville qui craignoit qu'elles ne fiſſent tort à la gloire d'un autre S. Alban celebre à Mayence, obtint que pour les diſtinguer celui
Flor.p.620.a. d'Angleterre ſeroit appellé Albin : '& quelques martyrologes le marquent
Sur 22.jun.p. 285.59.10. ſous ce nom. 'Il ajoute à cela divers miracles pour montrer la verité de ces reliques. [Mais quand il demeurera conſtant que l'on a à Cologne le corps d'un S. Albin venu de Rome, il ne laiſſera pas de demeurer fort douteux & fort peu croyable que ce ſoit S. Alban d'Angleterre;]
§ 9. 'comme les Anglois l'ont toujours nié depuis qu'ils ont eu connoiſſance de cette pretention. [Car pour ce que l'on dit
21.jul. p.364. § 25. de S. Germain d'Auxerre,] 'il ne faut que lire ſa vie originale pour voir combien cela eſt inſoutenable. [S. Gildas qui
Gild exc.c.8. p.116.d. a vécu un peu aprés S. Germain,] 'ſe plaint de ce que les barbares, [& non la diſtance des pays,] privoient les Bretons de la vue des lieux où S. Alban & les autres Martyrs d'Angleterre avoient ſouffert, & où ils eſtoient enterrez.

Pour la page 514.

NOTE IV.

Qu'on n'a rien de bon pour S. Alban de Mayence.

[Il n'y a rien de plus incertain que
Caniſ.t.5.a. p.645. l'hiſtoire de S. Alban de Mayence.] 'Canifius en donne deux vies, dont la premiere qui eſt fort longue, eſt à ce qu'il croit d'un Sigeard moine de S. Alban de Mayence, qui a écrit l'hiſtoire de ce Saint en 1297, comme on l'apprend de Tritheme. 'Il y trouve des choſes *in quibus*,
p.644. dit-il, *fides autoris vacillet*. [Et ce jugement qu'il en fait, auſſibien que le temps où elle a eſté écrite, nous diſpenſe de perdre le temps à l'examiner. Caniſius ne dit rien ni de l'auteur, ni du temps, ni de
p.665. la qualité de la ſeconde vie. 'Mais elle confond l'Empereur Honoré avec Hu-neric Roy des Vandales, qu'elle qualifie encore Roy des Perſes & des Medes; & joint le temps de ce prince avec celui de S. Ambroiſe, '& de S. Paulin de Treves, p.667. [c'eſt à dire le milieu & la fin du IV. ſiecle avec la fin du cinquieme. 'On cite p.644. encore de Tritheme, que Rupert moine du meſme monaſtere de Mayence a écrit en vers la vie de S. Alban vers l'an 892. 'Mais Serarius meſme qui a fait l'hiſtoire de Mayence, avoue qu'il n'a jamais Ser.t. Mog.l. 2.c.27. p.166. vu cet ouvrage. Il ne parle point de la ſeconde vie donnée par Caniſius, mais ſeulement de la premiere, 'qu'il ſoutient l.1.c.40. § 6. eſtre de Goſwin moine de Mayence, p.170.171. quoique non de S. Alban, & avoir eſté faite vers l'an 1072. [Ainſi il la fait plus ancienne que Caniſius de 225 ans.] 'Mais l 2.c.27.p. il ne l'en eſtime pas davantage; & il 269. ſe croit obligé de ſe reduire aux leçons du breviaire de Mayence, avec toutes les difficultez qu'elles renferment, dont il ne marque qu'une partie. 'Baronius dit Bar.21.jun.d. auſſi que la vie de ce Saint, qui commence par ces mots, *Erat olim in partibus Aquilonis &c.* n'a pas ſeulement de vrai ſemblance. 'Surius marque les deux vies Sur.ib.p.284. 2. données par Caniſius, & les rejette.

'On ne s'accorde point dutout non Bar.ib.d. plus pour le temps où il a vécu. Les uns le mettent ſous Diocletien, les autres en 370, les autres en 425, [les autres, comme nous avons dit, ſous Huneric, aprés 480. La premiere opinion peut s'accorder avec une hiſtoire manuſcrite de S. Platon,] 'qui met un Alban entre ceux qui MS.p.350. vinrent de Rome avec ce Saint & S. Denys de Paris. [L'opinion de Sigebert qui le met en 425, approche plus] 'de ce que Sur.p.281.c| Surius raporte du breviaire de Mayence, où il eſt dit, comme dans la ſeconde vie, qu'il fut banni ſous Huneric Roy des Vandales, & tué à Mayence par les Ariens. [Mais on ne parle point qu'il y euſt d'Ariens à Mayence en ce temps là.] 'D'autres diſent que ce fut ſous l'Em- Ser.l.1.c.31. pereur Honoré en l'an 404. [Et il pour- P.119. roit bien avoir eſté tué par les barbares

qui ravagerent les Gaules ſous Honoré, eſtant aiſé qu'il y euſt parmi eux des Ariens. Mais il ne faudroit mettre ſon martyre qu'aprés l'an 406.]

l.2.c.27.p. 269. 'Le breviaire de Mayence dit qu'il fut banni [d'Afrique] avec Thëoneſte, *epiſcopo Philippenſi*. [Je ne connois point d'eveſché de ce nom ni en Eſpagne, ni en Afrique, ni dans les autres pays où dominoient les Vandales: & tout le reſte de ce qu'on dit de S. Thëoneſte n'eſt guere plus aiſé à juſtifier. On en fait le 30 d'octobre, auquel le martyrologe Romain dit, comme ce breviaire, qu'il fut martyrizé à Altino en Italie par les Ariens.] 'Il y en avoit une chapelle auprés de Mayence, qui a eſté abatue il n'y a pas bien longtemps. 'Le P. Ruinart en parle aſſez amplement dans ſon hiſtoire de la perſecution des Vandales.

l.2.c.31.p.220. Vand.p.543-545.

Pour la page 515.b.l.

NOTES SUR SAINT SEBASTIEN.

NOTE I.

Des ſermons qu'on dit que S. Auguſtin a fait le jour de ſa feſte.

Aug.T.5.p. 1289.g. 'QUELQUES manuſcrits marquent que le ſermon 100, *de diverſis*, dans S. Auguſtin *p.* 570, qui eſt le 331 de la nouvelle edition *p.* 1290, a eſté prononcé à la feſte de S. Fabien & S. Sebaſtien; 'a & Bollandus l'a cru de la ſorte.

Boll.20.jan. p.258.§ 9. a Mais il paroiſt par la fin qu'il fut fait durant les chaleurs; [& la feſte de S. Sebaſtien s'eſt toujours faite dans l'hiver le 20 de janvier. On peut donc ſeulement y avoir appliqué ce ſermon; & il faut apparemment dire la meſme choſe du 368,]

a Aug. ſ.331. c.6.p.1292.d.

p.453.g. 'que les anciens lectionaires raportent auſſi à la feſte des meſmes Martyrs.

Pour la page 516.§ 1.

NOTE II.

Jugement de ſes actes: Diverſes difficultez qu'on y trouve,

Boll.20. jan: p.277.§ 82. 'Les actes de S. Sebaſtien diſent que Dieu avoit fait divers miracles au tombeau de S. Tiburce, juſqu'au temps où ils ont eſté écrits: [& cela ſuffiroit quand on n'en auroit pas d'autre preuve, pour montrer qu'ils ne ſont pas originaux, ni écrits par un auteur contemporain.] 'Il y a plus de 800 ans qu'on les a attribuez à S. Ambroiſe. 'Bollandus ne s'eloigne pas de croire que c'eſt luy effectivement qui les a compoſez ſur les memoires originaux des notaires de l'Egliſe Romaine, ou plutoſt il ſuppoſe que c'eſt une choſe certaine: & il trouve que le ſtyle convient aſſez à l'elegance & à la gravité de ce ſaint docteur. [Il faut neanmoins avouer qu'il y a des termes qui ne répondent pas à ce jugement, comme celui d'*incrementum* pour dire un fils *p.*270.§ 34, de *ſcholaſtiſſimus* § 77, de *gluto* pour dire un gourmand § 10, & quelques autres que l'on pourroit remarquer. Le titre d'Eveſque des Eveſques donné au Pape § 67, eſt apparemment d'un Romain poſterieur au IV. ſiecle. On peut dire meſme en general que le ſtyle de ces actes n'a point la force & la vivacité de celui de S. Ambroiſe.

Mais ce qui eſt encore plus, c'eſt qu'il y a des choſes difficiles à accorder avec ce Pere:] 'Car il dit que S. Sebaſtien eſtoit *Mediolanenſis oriundus*, & ſes actes diſent qu'il eſtoit citoyen de Narbone. [Cela ſe peut accorder en diſant qu'il eſtoit né à Narbone, quoique ſa famille fuſt de Milan. Mais S. Ambroiſe ſe ſeroit accordé plus clairement avec luy meſme:] 'a & les actes diſent ſeulement que S. Sebaſtien avoit eſté inſtruit dans le Milanois, [ſi l'on ne veut dire qu'au lieu d'*eruditus* il faut lire *editus*,] 'c comme il ſemble que Metaphraſte, Raban, & pluſieurs autres aient lu. [Ainſi il ſera né à Milan ou aux environs, d'une famille de Narbone.] 'Que ſi l'on

p.265.a.b.

a.

c.

Catel,p.88.a.

§ 7|p.264.a| 26.mars, p. 612.a.

montre à Narbone le lieu où l'on pretend qu'il eſt né, [il faudroit examiner de quelle antiquité eſt cette tradition.

Il eſt encore plus difficile d'accorder les actes avec S. Ambroiſe dans un point plus important.] 'Car S. Ambroiſe paroiſt avoir cru que le Saint avoit quitté Milan, & eſtoit allé à Rome pour y chercher le martyre. [Les actes ne diſent rien de cela;] '& ne témoignent point qu'il ſoit venu à Rome par d'autres raiſons que par l'obligation de la charge qu'il avoit à la Cour. [Bien loin de dire qu'il y fuſt venu exprés pour y trouver le martyre,] ils marquent meſme qu'il cachoit autant qu'il pouvoit le ſervice qu'il rendoit à J. C. 'juſqu'à ce qu'il fut denoncé à l'Empereur par le Preſet. [On peut répondre que S. Ambroiſe ſe ſert d'un *fortaſſé*, qui donne lieu de croire qu'il ne ſavoit pas le particulier de la vie du Saint, & que ce qu'il dit du ſujet qui luy avoit fait quitter Milan, n'eſt qu'une ſimple conjecture. Tout l'endroit paroiſt le marquer, & cela peut ſuffire pour juſtifier les actes, qu'il faudroit abandonner s'il eſtoient contraires à S. Ambroiſe. Mais cela fait voir auſſi tres clairement que ce Saint ne peut pas en eſtre l'auteur.

Amb. B. pſ. 118. v. 157. p. 1234. b.

Boll. 20. jan. p. 265. § 1. 2.

§ 3 p. 278. § 85.

Quoique ces actes ne ſoient pas de S. Ambroiſe, ils ſemblent neanmoins n'eſtre guere moins anciens que luy,] p. 268. § 20. 22. 'puiſqu'ils parlent du Conſulat, & des ſpectacles des gladiateurs, comme de choſes qui ſubſiſtoient encore. [Le Conſulat a duré juſqu'à Juſtinien: mais on croit que les gladiateurs furent abolis à Rome des l'année 403, ou peu aprés. *V. Honoré* § 20. Je ne ſçay ſi l'on peut raporter pour une preuve de la meſme p. 269. § 27. antiquité ce qui y eſt dit,] 'que la mort n'eſt pas une peine pour l'homme, mais ſa nature. [Car quoique cette expreſſion puiſſe avoir un bon ſens dans l'endroit, neanmoins comme elle favoriſe beaucoup l'hereſie Pelagienne, il ſemble qu'on l'auroit evitée, ſi c'euſt eſté aprés la naiſſance de cette hereſie.] 'On voit encore que les paſſages de l'Ecriture y ſont quelquefois citez d'une maniere differente de noſtre texte; [& on y peut trouver pluſieurs autres marques d'antiquité. § 31. 45.

Comme nous croyons que cette hiſtoire n'a eſté écrite au pluſtoſt que ſur la fin du IV. ſiecle, cela peut ſervir à excuſer] 'la maniere dont la perſecution p. 275. § 65. qu'elle met au commencement du regne de Diocletien, y eſt décrite, & qui convient a peine à la fin du meſme regne. Mais il n'eſt pas étrange qu'un auteur eloigné d'un ſiecle entier, n'ait pas aſſez diſtingué les differentes parties d'un meſme regne, & que voyant qu'il y avoit eu quelque perſecution à Rome au commencement de Diocletien, il ait employé pour la décrire ce qu'il a cru le plus capable d'en repreſenter la grandeur, & ce qu'il trouvoit eſtre arrivé ſous ce prince. Nous ſommes obligez d'excuſer le meſme defaut dans l'hiſtoire de S. Maurice par S. Eucher, & dans celle de S. Victor de Marſeille, qui ſont ſi belles d'ailleurs.

Celle de S. Sebaſtien peut eſtre du meſme genre que ces excellentes pieces, & à peu pres du meſme temps, quoique non pas du meſme degré, ſoit pour le ſtyle & l'elevation du genie, ſoit pour les choſes. Car il y a divers endroits dans les diſcours, qui peuvent faire de la peine, outre leur nombre & leur longueur exceſſive.] 'La deſcription de la p. 266. § 23. joie du ciel [y eſt bien humaine & bien ſenſuelle, quoique cela ſe puiſſe peut-eſtre excuſer ſur la néceſſité de repreſenter les choſes ſpirituelles à ceux qui eſtoient encore tout charnels, d'une maniere proportionnée à leur foibleſſe. Il y a auſſi beaucoup de miracles:] '& ce p. 268. § 23. manteau dont le Saint eſt revétu par ſept Anges, [a quelque choſe de bien Metaphraſtique. Je ne voy pas qu'il y ait moyen d'excuſer de menſoge] 'ce que p. 269. § 29. 32. dit Nicoſtrate à Claude & au Preſet, touchant les priſonniers qu'il avoit fait

venir chez luy. [Mais il ne commençoit qu'à eſtre inſtruit. Il y a plus de difficulté]
p.274.§ 60. dans le conſeil que S. Sebaſtien meſme donne à Chromace, de feindre d'eſtre malade, pour avoir pretexte de demander à eſtre decharge de la Prefecture. [Cette fiction eſt ſans doute toute entiere de l'auteur des actes, qui n'eſtoit pas aſſez inſtruit du reſpect que nous
p.275.§ 66. devons à la verité.] Pour ce qui eſt dit dans la ſuite, que Chromace demanda la permiſſion de ſe retirer dans la Campanie pour faire des remedes; il pouvoit bien avoir alors quelque incommodité. [Mais cette demande marque un homme qui ſavoit bien l'antiquité.

p.271.§ 36. On pourroit douter ſi du temps de S. Sebaſtien on donnoit des parains & des maraines aux adultes que l'on battizoit. [Mais on voit par l'hiſtoire de S.te Pelagie penitente, & par S. Ceſaire, que cela eſt au moins fort ancien. On trouve la meſme choſe dans les actes de S. Victor
p.275.§ 61. de Matſeille.] Ce qui eſt dit que l'on ordonnoit le temps du Careſme ou quarante jours aux catecumenes pour ſe preparer à renoncer parfaitement au monde [dans le batteſme, paroiſt auſſi difficile à accorder avec ce que nous voyons qu'on donnoit ſouvent le batteſme ſans tant de delai. Mais cela ſe voit autant par cette hiſtoire meſme que par aucune autre. Ainſi il faut bien que cela ne ſoit pas contraire.] Et S. Polycarpe Preſtre parle de ce temps à Chromace en meſme temps qu'il luy en demande un beaucoup plus court. [Il faut diſtinguer l'ordre & la diſcipline generale, de ce que les beſoins particuliers obligeoient de faire dans les rencontres. Des le temps de Tertullien c'eſtoit la regle commune de battizer à Paſque.]

§ 13. L'affranchiſſement des quatorze-cents eſclaves de Chromace; [a quelque choſe de difficile, non pas que les Senateurs n'euſſent encore plus d'eſclaves, mais parceque la liberté ne ſe donnoit alors qu'avec bien des formalitez, & qu'un ſi grand nombre d'eſclaves affranchis devoit faire du bruit & de l'eclat. Neanmoins pour les formalitez, cela pouvoit eſtre moins conſiderable en cette rencontre; parceque les affranchiſſemens ſe faiſoient, comme je croy, devant le Prefet de Rome; & c'eſtoit Chromace meſme.

On peut demander quand on a commencé à traiter les Papes d'Eveſques des Eveſques,] comme on le fait faire à S. §67.
Tiburce. [Mais quand cette maniere de parler ne ſe ſeroit introduite que depuis peu de ſiecles, un copiſte n'a-t-il pas pu l'ajouter?

Ce qu'il y a peut-eſtre de plus faſcheux dans ces actes, c'eſt que tout l'air ſent aſſez la fiction. Il y a beaucoup de miracles & d'evenemens ſurprenans. Les nouveaux convertis y paroiſſent tout d'un coup dans une vertu conſommée; & cette piece a aſſurément quelque raport avec les actes de S. Eſtienne Pape, ſur leſquels nous n'avons pas cru nous devoir fonder, & avec ceux de S. Maris. *V. S. Denys Pape.* Mais s'il y a quelque conformité entre ces hiſtoires, il y a auſſi bien des differences; & celles de S. Eſtienne & de S. Maris, ont bien des preuves de fauſſeté que nous ne trouvons pas dans celle de S. Sebaſtien. Que s'il y a des choſes difficiles à croire dans celle-ci, ce defaut nous a paru eſtre balancé par beaucoup d'autres faits qui ſont beaux & edifians, & par pluſieurs marques d'antiquité qu'on y trouve. C'eſt ce qui a fait que nous avons cru nous en pouvoir ſervir avec la precaution que nous avons marquée, que ce n'eſt pas une piece originale, mais compoſée durant la paix de l'Egliſe, & plus d'un ſiecle aprés les faits qu'elle rapor-
Act. M p.255. b. te.] Le P. Ruinart qui ne les a pas mis dans ſon recueil, ne laiſſe pas de dire qu'ils ſont fort beaux; *egregia.* Il croit qu'on peut y avoir ajouté divers endroits: [& nous voudrions qu'il s'en trouvaſt des manuſcrits où il y eut moins de miracles.

Ces actes ſont trop remplis de diverſes particularitez pour douter qu'ils n'aient eſté faits ſur des memoires plus anciens. Le commencement de l'article 77, donne quelque lieu de croire qu'il eſt tiré d'une piece detachée de ce qui precede.]

Pour la page 517. § 2.

NOTE III.

Pour fixer le temps de l'hiſtoire & du martyre du Saint.

[Si nous voulons nous arreſter à ce que nous liſons dans les actes de S. Sebaſtien,] il faut dire que lorſqu'il convertit Tranquillin & Chromace, Carin regnoit dans les Gaules, & Diocletien avec Maximien à Rome ; & que la ſuite arriva ou toute ou en partie apres la mort de Carin, ſous le Conſulat de Maximien, [ou plutoſt Maxime,] & d'Aquilin, [c'eſt à dire en 286. Mais cet endroit eſt un de ceux qu'il faut excuſer dans les actes. Car quoiqu'on ait peu de lumiere pour l'hiſtoire de ce temps là, il n'y a neanmoins aucune apparence que Carin & Diocletien aient jamais eſté d'accord, comme les actes le diſent aſſez clairement ; ni que Diocletien ait eſté à Rome du vivant de Carin. Carus avoit laiſſé Carin ſon fils maiſtre de l'Occident en 282. *V. Carus* : Et le Conſulat de Carin marqué en 285 par Idace, eſt une grande preuve qu'il eſtoit alors reconnu à Rome.] Il paſſa par les plaines de Verone pour aller combatre Diocletien, & le combatit à Margue dans l'Illyrie. [Il y a donc au moins une tres grande apparence qu'il venoit de Rome, & Diocletien de devers Calcedoine, où il avoit eſté fait Empereur le 17 de ſeptembre 284.] Pour ce que diſent les actes, que Carin fut tuè à Mayence, [ce peut n'eſtre qu'une fauſſe correction de quelque copiſte.] Ils ſemblent dire qu'il fut tué en 286, [au lieu qu'on croit qu'il eſtoit mort des 285. *V. Diocletien* § 2. Mais cette date peut ſe raporter à la perſecution qui ſuivit ſa mort.

Boll. 20. jan. p. 275. § 64.

§ 65.

Aur. Vict. p. 324. a. b. § 42. Eutr. p. 585. c. Cari. v. p. 254. a.

Boll. § 65.

Quoique nous ne puiſſions donc pas nous arreſter beaucoup à cet endroit, il nous donne neanmoins quelque lieu de croire, que le commencement de l'hiſtoire de S. Sebaſtien ſe raporte à la fin de 284, lorſque Diocletien & Carin regnoient, le premier en Aſie, & Carin à Rome, avant que Carin partiſt pour aller en Illyrie,] puiſqu'il ſemble que l'Empereur eſtoit à Rome lorſque Chromace demanda un ſucceſſeur. [Ainſi il faudra dire que Chromace fut Prefet entre] Titutius Roburrus marqué dans l'ancienne liſte des Prefets de Rome pour l'an 284, & Ceionius Varus qui le fut en 284 & 285, ſous Carin & ſous Diocletien. [Il faudra dire encore que S. Sebaſtien fut, auſſibien que Varus, du nombre] des officiers de Carin, que Diocletien ſe fit honneur de conſerver, [enſuite de quoy] il le fit capitaine de la premiere compagnie, [ſoit des gardes de la ville, ſoit des gardes Pretoriennes] qui demeuroient à Rome lors meſme que les Empereurs n'y eſtoient pas, comme on le voit par l'elevation de Maxence à l'Empire. *V. Conſtantin* § 9. [Et le dernier eſt le plus probable, puiſque le Saint eſt appellé ſimplement *Princeps primæ cohortis.*

P. 271. § 20.

Buch. cycl. p. 237.

Nor. de Dio. c. 2. p. 12.

Aur. V. p. 524. c.

Boll. p. 265. § 2.

Laſt. perſ. c. 26. p. 23.

Les actes joignent diverſes fois Maximien avec Diocletien, comme s'il euſt eſté Empereur des le vivant meſme de Carin, [ſoit par l'habitude qu'on avoit de les regarder toujours unis enſemble, ſans diſtinguer trop exactement les temps ; ſoit que Maximien fuſt Ceſar des ce temps là, comme cela peut eſtre.

Boll. p. 265. 275. § 2. 64.

Nous ne diſons pas que S. Sebaſtien ait eſté fait premier capitaine des Pretoriens abſolument, mais ſeulement des Pretoriens qui demeuroient à Rome, parceque ſelon ſon hiſtoire il ne paroiſt point en eſtre ſorti ; au lieu qu'on a peine à trouver que Diocletien y ait eſté avant l'an 303. L'hiſtoire profane ne nous l'apprend point dutout, quoiqu'on ne puiſſe douter qu'il n'y ſoit venu apres la defaite

de Carin pour s'y faire reconnoiſtre.

C'eſt ce qui nous embaraſſe pour trouver l'année du martyre de S. Sebaſtien. On ne peut douter qu'il ne ſoit mort le 20 de janvier, puiſque le calendrier de Bucherius *p.* 267, & celui de l'Egliſe d'Afrique, s'accordent avec tous les autres anciens & tous les nouveaux, à mettre ſa feſte en ce jour. La difficulté eſt de voir quand Diocletien a pu eſtre à Rome le 20 de janvier, & c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé.] 'Car nous avons une loy du 21 janvier 286, datée de Nicomedie: '& la chronique d'Alexandrie nous aſſure qu'il y avoit paſſé l'hiver loſqu'il fit Maximien Empereur, [le premier avril de la meſme année. Il ſemble avoir paſſé le reſte de l'année dans l'Orient pour retirer la Meſopotamie des mains des Perſes, *v. ſon titre* § 4,] '& ſelon une loy du 31 decembre, il eſtoit alors à Tiberiade [dans la Paleſtine. Ainſi il n'eſtoit pas à Rome le 20 de janvier 287. Mais nous ne voyons pas de raiſon particuliere qui empeſche de le dire de l'an 288. Car quoiqu'il n'aimaſt pas le ſejour de Rome; & qu'il l'euſt abandonnée à Maximien, ce n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour aſſurer qu'il n'y venoit point du tout. On trouve d'ailleurs que cette année là il fit la guerre en Allemagne. *V. ſon titre* § 6. Ainſi il eſtoit en Occident. Les années ſuivantes ſont encore embaraſſées de diverſes difficultez, & il vaut mieux étendre le moins qu'il ſe peut la perſecution qui ſe fit à Rome au commencement de ſon regne. C'eſt ce qui nous oblige de fixer à l'an 288 le martyre de S. Sebaſtien: & la ſuite de ſes actes y eſt aſſez favorable, en ſuppoſant que les Saints dont ils parlent ont ſouffert les meſmes jours auſquels on en fait la feſte.]

Cod. J. 4. t. 21. l. 6. p. 331.

Chr. Al. p. 640.

Cod. J. 4. t. 10. l. 3. p. 312.

Boll. p. 278. § 87.

'Les actes parlent comme ſi les deux Empereurs euſſent alors eſté à Rome, *venientibus Imperatoribus dixit*; [quoique nous croyions que Maximien eſtoit alors dans les Gaules. Mais ces expreſſions ne marquent ſouvent qu'une ſeule perſonne. Et en effet, Diocletien parle & agit ſeul dans ce qui precede & dans ce qui ſuit, ſans qu'il ſoit dit un mot de Maximien.]

NOTE IV.

Pour la page 518. § 2.

De Chromace & Fabien Prefets de Rome.

'Agreſtius, Chromatius, & Fabien, qualifiez Prefets de Rome dans les actes de S. Sebaſtien, 'ne ſont point marquez dans la liſte des Prefets que Bucherius nous a donnée. 'Mais il y en a d'autres qui manquent dans cette liſte, comme Junius Donatus en 259, & Ælius Cæſetianus en 275. 'Bollandus croit qu'on avoit pu effacer le nom de Chromace en haine de ce qu'il eſtoit Chrétien.

Boll. 20. jan. p. 265. § 4. 76. 77. Buch. cycl. p. 230. 237. Cyp. an. p. 69. § 1. Boll. 20. jan. p. 266. a.

[Mais il faut chercher de meilleures raiſons de l'omiſſion de Fabien & des deux autres; ou laiſſer ces difficultez parmi tant d'autres obſcuritez qui nous couvrent l'hiſtoire de ces temps là.

Il faut apparemment placer Chromace, comme nous avons dit dans la note 3, ſur la fin de 284,] 'entre Roburnus & Varus. [Pour Fabien, qui ſelon la ſuite des actes, doit avoir eſté Preſet depuis le mois de juillet 286, juſqu'au mois d'aouſt 287, il eſt plus difficile de trouver ſon temps,] puiſque le catalogue met Junius Maximus Preſet en 286 & 287. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que Junius Maximus l'a eſté en 286, avant Fabien, & en 287 aprés luy,] 'comme Rufin le fut en 312, devant & aprés Anulin. [Peuteſtre auſſi que l'auteur des actes trouvant dans les memoires ſur leſquels il a travaillé, que le Preſet Fabien avoit jugé S. Tranquillin, & les autres Martyrs de l'an 286, & que le Preſet avoit auſſi jugé ceux de l'an 287, il a cru que ce Preſet eſtoit encore Fabien, quoique ce fuſt Maxime. Nous aimons mieux ſuivre le premier,] 'puiſque les actes parlent en d'autres endroits du Preſet ſans le nommer.

Buch. cycl. p. 237.

p. 238.

Boll. p. 276. § 74. 85.

NOTE V.

Pour la page 526. § 6.

NOTE V.

Ce que c'eſt que Zetarius.

Boll. 20. jan. p. 276. § 69. 267. b. Bar. 286. § 9. Cang. lat. 2. p. 1425.

'Caſtule eſt appellé *Zetarius palatii.* On pretend que *Zeta* ou plutoſt *Zeta* eſtoient de petites chambres audeſſus des bains, comme des étuves ſeches. Caſtule avoit neanmoins ſon logement tout au haut du palais, [où l'on n'a pas accoutumé de placer des étuves. Mais il n'eſt pas neceſſaire qu'il fuſt logé dans l'appartement dont il avoit l'intendance.]

Pour la page 528. § 7.

NOTE VI.

Que les SS. Claude, Nicoſtrate &c. qu'on met en Pannonie, ſont apparemment ceux que les actes de Saint Sebaſtien mettent à Rome.

[Les martyrologes de S. Jerome, Bede, Uſuard, Adon, Vandelbert, & pluſieurs autres, marquent à Rome le 8 de novembre les SS. Claude, Nicoſtrate, Symphorien, Caſtore, & Simplice, avec quelques differences dans l'ordre & dans quelques noms. On trouve dans les actes de S. Sebaſtien cinq Martyrs de meſme nom, dont Uſuard & Adon ſont le 7 de juillet, ſinon qu'au lieu de Simplice il y a un Victorin, qui pouvoit aiſément avoir l'un & l'autre nom.] 'Florus croit que ce ſont les meſmes Saints, & tire leur hiſtoire des actes de Saint Sebaſtien. [En effet on dit des uns & des autres qu'ils ſouffrirent ſous Diocletien, & furent noyez. Ce ſont neanmoins des Martyrs tout differens, ſi l'hiſtoire de ceux qu'on met le 8 de novembre eſt veritable.] 'Car on pretend que c'eſtoient des ouvriers en pierre & en marbre, & qu'ils furent martyrizez dans la Pannonie ſous un Tribun nommé Lampade, comme on le peut voir amplement dans Pierre des Noels, [& dans Adon. Mais cette hiſtoire eſt bien ſuſpecte.] 'Car leurs actes qui ſont dans Momaritius, ont beſoin, ſelon Baronius, d'eſtre corrigez en quelques endroits: '& Surius les a trouvez ſi obſcurs, & ſi pleins de fautes, qu'il a mieux aimé ſe contenter de ce qu'en dit Adon, [quoique ce ne ſoit pas une grande autorité.] 'Baronius dit qu'il en a de manuſcrits qui ſont plus longs, [mais il ne dit pas qu'ils ſoient meilleurs.] 'Nous en avons en effet de fort longs, copiez ſur un manuſcrit [qui en verité ont plus l'air d'un mauvais roman, que d'une veritable hiſtoire. Et je ne voy pas comment on pourroit les accorder avec les auteurs du temps; outre que leur ſtyle ſent tout a fait la barbarie des ſiecles poſterieurs. C'eſt l'original de ce qu'en dit Pierre des Noels. Ils font faire à ces Saints des ſtatues du ſoleil, & des cupidons, & leur font refuſer de faire un Eſculape, juſqu'à aimer mieux mourir. Ils font les philoſophes juges des ouvrages de ſculpture. Ce ne fut jamais leur métier.] 'Baronius parle de ces Saints dans ſes Annales, & en fait des Martyrs de Rome, 'mais differens des compagnons de S. Sebaſtien.

Boll. mars, t. 2. p. 38. b. c.

P. de N. l. 10. c. 36. p. 196. 2.

Bar. 8. nov. b.

Sur. 8. nov. p. 200.

Bar. 308. § 115.

286. § 15.

'Les martyrologes de S. Jerome marquent encore le 7 de novembre les SS. Simphrone ou Simphore: Nicoſtrate, Gaude, Victor, Caſtor, & Balſance. [Il eſt aiſé de croire qu'au lieu de Gaude il faut dire Claude; & changer de meſme un peu les noms des autres, & qu'ainſi à la reſerve de S. Balſance, ce ſont les meſmes que ceux des actes de S. Sebaſtien, & que ceux du 8 de novembre: car il eſt ordinaire de trouver les meſmes Saints dans ces martyrologes en deux jours de ſuite.]

Florent. p. 955. 956.

'On trouve encore dans le calendrier de Bucherius le 9 de novembre, les SS. Clement, Sempronien, Claude, & Nicoſtrate, *in Comitatum*. 'Il eſt difficile de dire ſi ce ſont encore les meſmes. Car le nom de Clement n'a point de raport à aucun des autres. 'Et le meſme jour 9 de novembre, les martyrologes de S. Jerome & d'autres marquent à Rome les SS. Clement, & Simprone ou Simphrone. 'Pour *in Comitatum*,

Buch. cycl. p. 269.

Florent. p. 960.

p. 959. 960. Boll. mars, t. 2. p. 38. d.

Flor. p. 960. 2.

Florentinius qui cite cet endroit, [ne l'explique point.]

Pour la page 530. § 8.

NOTE VII.

Quand il faut mettre les Martyrs marquez dans les actes de S. Sebaſtien.

Bar. 286. § 8. 'Quoique Baronius remarque avec raiſon que ce qui eſt raporté de ſuite dans les actes de S. Sebaſtien, peut avoir eſté fait en des temps fort eloignez l'un de l'autre; [neanmoins nous aimons mieux ſuivre ce qui paroiſt le plus ſimple, lorſque nous n'avons pas de raiſon de nous en departir. C'eſt pourquoi nous mettons le premiers Martyrs dont ils raportent la mort, ſous la date marquée dans ces actes, c'eſt à dire en 286, ſous le Conſulat de Maxime & d'Aquilin: & cette ſuite nous conduit naturellement à mettre le martyre de Saint Sebaſtien en 288, de quoy nous avons encore d'autres raiſons, comme on le peut voir dans la note 3. Nous ſuppoſons auſſi par cette meſme raiſon, que tous ces Saints ont ſouffert dans les jours où leurs feſtes ſont marquées, quoique nous ſachions bien que cette preuve eſt tres ſouvent fauſſe.]

NOTES SUR SAINT LUCIEN DE BEAUVAIS.

Pour la page 517.

NOTE I.

Des deux hiſtoires que nous en avons: En quel temps il a vecu.

Boll. 8. jan. p. 461. § 10. 'BOLLANDUS nous a donné deux vies de S. Lucien, dont la premiere attribuée par les moines de S. Lucien, (car on n'en donne point d'autre preuve) à Odon qui eſtoit Eveſque de Beauvais

§ 1. ſous Charle le chauve, 'dit que S. Lucien

p. 463. § 11. a eſté envoyé de Rome par S. Clement, '& martyrizé ſous Domitien. [Mais outre qu'il n'y a aucune aſſurance que cette vie ſoit de cet Odon, un auteur du IX. ſiecle n'eſt pas fort conſiderable en ceci; & cette vie en elle meſme eſt ſi pleine de choſes fabuleuſes & inſoutenables, que l'on n'y pourroit pas meſme fonder une hiſtoire probable, & qui ne ſeroit pas conteſtée.]

p. 461. § 10. 467. a. 'La ſeconde vie, que Bollandus croit eſtre de quelque moine anonyme qui avoit de l'erudition, [eſt beaucoup moins mauvaiſe que la premiere, quoiqu'elle ne ſoit pas exemte de reproche. Nous l'avons trouvée dans un legendaire de l'egliſe de S. Michel à Beauvais;]'& on la trouve encore dans pluſieurs autres. Laun. de Dio. t. 2. p. 189.

Boll. p. 466. § 3. 'Cette vie dit que S. Lucien vint de Rome avec S. Denys & S. Quentin; [ce qui

§ 2. eſt conforme à preſque tous ceux qui parlent de luy? 'mais elle ajoute que c'eſtoit lorſque le tres impie Ceſar Julien excitoit une perſecution generale contre l'Egliſe, & s'efforçoit de la détruire par la violence. [C'eſt ce qu'on ne peut dire de Julien l'apoſtat, & il n'y a perſonne qui mette S. Denys & S. Quentin de ſon temps.] 'Bollandus l'entend d'un Gou- p. 467. 2. verneur de ce nom: [mais cela eſt viſiblement contre le ſens de l'auteur de cette vie, quoiqu'il puiſſe eſtre vray dans le fond: & nous trouvons un Preſet Julien qui a fait mourir S. Yon à Chaſtres,] 'M.r de Launoy l'explique d'un Julien qui Laun. de Dio. prit la pourpre en Italie ſous Diocletien, p. 290. [mais dont la revolte fut aſſurément fort peu conſiderable, puiſqu'Eutrope n'en parle point, & Victor meſme qui eſt le ſeul qui nous en apprenne quelque choſe, le met tantoſt en Italie, tantoſt en Afrique, & perſonne ne dit qu'il ait eſté

maiſtre des Gaules, où il paroiſt au contraire que Maximien Hercule eſtoit alors. *V. Diocletien*. § 11. On peut aſſurer auſſi qu'il n'a jamais eu le loiſir de ſonger à exciter une perſecution generale.

Outre ce point dans lequel il faut reconnoiſtre que ces ſeconds actes de S. Lucien ſe trompent', on aura encore
Boll.8.jan.p. 458.§ 13. peine à ſe perſuader] 'que le Saint ait converti trente mille perſonnes, ſans les
§ 7. femmes & les enfans, 'ni qu'on ait envoyé exprés de Rome à Beauvais pour
§ 14. le martyrizer, 'ni qu'aprés ſa mort il ait porté ſa teſte une lieue de chemin, [& d'autres petites circonſtances moins remarquables.] 'Ils diſent que S. Lucien
§ 5. enſeignoit au peuple que le Pere ſeul n'eſt point engendré, que le Fils eſt né du Pere ſeul, & que le S. Eſprit procede de l'un & de l'autre. [Ce dernier point ſent bien les ſiecles poſterieures, où l'on a commencé à agiter la queſtion de la proceſſion du Saint Eſprit. Il eſt encore
§ 1. faſcheux] 'que l'auteur ſemble nous faire accroire que c'eſt Saint Lucien qui luy a revelé tout ce qu'il nous dit, [& que la plus grande partie de ces actes ſoit mot à mot la meſme choſe que ceux de Saint Yon, & ceux de S. Piaton.

Ainſi nous pouvons dire avec verité que nous n'avons rien de bon ni d'aſſuré pour l'hiſtoire de S. Lucien, mais que les ſeconds actes ont l'avantage d'eſtre les moins mauvais, & les plus anciens, faits apparemment au commencement du
p.459.§ 2.4. IX. ſiecle pour le pluſtard] 'puiſqu'Uſuard, Raban, & Notker les ſuivent, en ne faiſant S. Lucien que Preſtre. [Ce ſont
mart.t.2.p. 9.c. ſans doute auſſi] 'ceux auſquels Florus nous renvoie dans ſon martyrologe, & dont il fait meſme l'abregé. Car outre qu'il ne qualifie non plus S. Lucien que Preſtre, il veut auſſi qu'il ait ſouffert ſous l'Empereur Julien.

8.jan.p.463. § 10. 'Il y a une troiſieme vie de S. Lucien dans Mombritius & dans Vincent de Beauvais, [qui a preſque tous les defauts
Vinc.B.l.10. c.25.p.377. de celle du moine anonyme,] 'mais qui y ajoute que S. Lucien eſtoit diſciple de S. Pierre, & fut envoyé avec S. Denys par S. Clement. 'C'eſt pourquoi elle ne p.377. donne à Julien que le titre de Preſet, en le faiſant neanmoins reſider à Rome, [où les magiſtrats des Gaules n'avoient pas accoutumé de demeurer. Cette vie peut avoir eſté faite aprés l'autre, vers le VIII. ou IX. ſiecle, où la vanité de l'antiquité des Saints eſtoit agumentée avec l'ignorance, & où l'on commençoit à mettre S. Denys du temps de S. Clement.] 'Mais comme elle ne fait encore p.377. S. Lucien que Preſtre, [on a lieu de croire qu'elle eſt plus ancienne que celle qu'on attribue à Odon,] 'qui l'eleve à l'epiſco- Boll.p.462. § 4. pat.

[Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point celle qui ſe trouve dans un manuſcrit de Saint Germain des Prez, ancien de 900 ans ſelon le jugement du P. Mabillon & du P. Ruinart, qui y remarquent en divers endroits des corrections faites de la main de Paſcale Radbert. Ainſi cette vie eſt au moins du VIII. ſiecle; & elle eſt faite pour le lieu où l'on honoroit S. Lucien. Mais elle ne vaut pas mieux que les autres: & il ſuffit de dire qu'elle joint le temps de S. Pierre avec celui de Julien l'apoſtat.]

NOTE II.

Pour la page 532.

S'il a eſté Eveſque ou ſimple Preſtre.

'Les actes de Saint Lucien attribuez à Boll.8.jan.p. 462.§ 4. Odon, le font ordonner Eveſque par S. Clement: '& ils ſont ſuivis pour ſon p.460. § 1. epiſcopat par Galeſinius, par un ou deux martyrologes manuſcrits, 'par les fauſſes p.1058. hiſtoires des Eſpagnols, [& par le breviaire moderne de Beauvais.] 'Les ſeconds p.466.§ 4. actes diſent qu'il fut ordonné Preſtre par S. Denys au ſortir de Rome. [Ceux de S. Germain luy donnent encore le titre de Preſtre lorſqu'ils font l'hiſtoire de ſon martyre.] 'Beaucoup de martyrologes, p.459.460.§ entre autres Florus, Uſuard, Raban, Not- 2.4. ker, & le Romain, ne le qualifient que

p.461.§11. Preſtre. 'Et meſme les Grecs, comme S. Methode & Metaphraſte, qui le ſont auſſi compagnon de S. Denys de Paris, ne luy donnent point d'autre titre.

[Les plus habiles de Beauvais ne laiſſent pas de vouloir aujourd'hui que Saint Lucien ait eſté Eveſque; & ils en alleguent diverſes preuves, qui peuvent marquer que ç'aeſté la croyance de leur Egliſe depuis le XI. ſiecle. Je ne ſçay ſi cette croyance eſtoit bien uniforme, puiſque Vincent ſurnommé de Beauvais, parce-qu'il a demeuré longtemps en cette ville; ce qui donne ſujet de croire qu'il y a fait ſes écrits,] 'inſere dans ſon Miroir hiſtorial les actes de S. Lucien, qui ne le font que Preſtre, [& non ceux qui le font Eveſque, quoique ce fuſt en un temps où on n'aimoit que trop à relever les Saints. Il faut donc qu'il ait jugé les monumens qui ne faiſoient Saint Lucien que Preſtre, preferables à la croyance commune de l'Egliſe de Beauvais: ou ſi ce diſcernement paroiſt audeſſus de ſon genie, & du XIV. ſiecle où il vivoit, il faut qu'il y euſt alors deux traditions à Beauvais meſme, & qu'il ait ſuivi celle qui eſt effectivement la plus ancienne. Que ſi l'on dit que c'eſt qu'il avoit rencontré par hazard dans la bibliotheque des Jacobins, les actes qu'il cite, il faudra ajouter qu'on n'en trouvoit pas aiſément d'autres alors dans la ville: Car il les auroit dû voir: Et ſi cela eſt, le moyen que beaucoup de perſonnes ne cruſſent pas ce qu'ils trouvoient dans la legende commune de leur patron? Comment meſme Vincent euſt-il mis une choſe contraire à la croyance generale de tout la ville où il écrivoit, ſans avertir au moins que c'eſtoit une choſe conteſtée.

Vinc.B.l.10. c.25.p.377.

Mais quoiqu'il en ſoit de cette croyance, on ne la fait remonter, comme nous avons dit, que juſqu'au XI. ſiecle, hors la vie attribuée à Odon qui eſt de la fin du IX, s'il eſt vray qu'elle ſoit de luy. Ainſi tout ce qu'il y a d'un peu conſiderable pour l'epiſcopat de S. Lucien,] 'eſt un ancien calendrier trouvé dans un manuſcrit de Corbie, où il eſt qualifié Eveſque. 'Le P. D. Luc qui l'a donné, ne dit point de quelle antiquité eſt le manuſcrit: mais il croit que le calendrier peut avoir eſté écrit ou dreſſé en 286, 'parce-qu'il y a à la fin une ſuite de chifres qui commence par 816. Elle continue juſqu'a 854. [Ainſi il peut ſembler auſſi probable que c'eſt l'epoque de ce calendrier. Mais qu'il ſoit de 816, & qu'on n'y ait rien ajouté en le copiant, ſi le manuſcrit eſt poſterieur; les ſeconds actes de Bollandus & ceux de S. Germain, paroiſſent au moins auſſi anciens, & doivent aſſurément avoir plus d'autorité qu'un calendrier pour ſavoir quelle eſtoit alors le croyance de l'Egliſe de Beauvais: Il eſt certain qu'on les a ſuivis dans le IX. ſiecle pour le degré de Saint Lucien, hors peuteſtre Odon, qui pourroit avoir eu ſes raiſons de parler d'une autre maniere. Je ſçay que le Pere Mabillon qui a vu le calendrier manuſcrit, & qui ne le croit point dutout plus ancien que le P. D. Luc, comme quelques uns le pretendent, juge qu'on ne s'y doit point arreſter, & qu'il vaut mieux ſe contenter de dire que S. Lucien a eſté Preſtre. Il eſt aſſurément rare que d'un Eveſque on en faſſe un ſimple Preſtre, & il eſt tres commun que la tradition populaire, ou d'autres raiſons changent des Preſtres en Eveſques.]

Spic.t.10.p. 130.

pr.p.15.§ 3.

t.10.p.141. 142.

NOTE III.

Pour la page 538.

Qu'il peut avoir ſouffert vers l'an 290.

[Nous avons répondu dans la note 1, à ce qu'on pretend, que S. Lucien avoit ſouffert ſous l'Empereur Julien. On demeure d'accord que ceux qu'on luy donne pour compagnons de ſa miſſion, ont preſque tous ſouffert ſous Diocletien: ainſi nous avons ſujet de croire de la meſme choſe de luy.] 'Ses actes le font remercier Dieu à la mort, de ce qu'il luy

Boll.t.Jan.p. 467.§ 8.

donnoit part à la gloire de ſes ſaints Martyrs S. Denys & S. Quentin. [Ainſi nous avons lieu de ne mettre ſa mort qu'après celle du dernier, qui a ſouffert ſous Rictius Varus vers l'an 287.

S'il eſt vray que Julien ait donné les ordres pour faire mourir S. Lucien dans la Belgique, & Saint Yon dans la Lionnoiſe, il n'eſtoit pas ſimple gouverneur de province, ces deux pays ayant toujours eu des gouverneurs ſeparez: mais il pouvoit avoir la charge de Preſet du Pretoire, dont la juriſdiction s'étendoit partout, ou celle de Vicaire des Gaules.]

Pour la page 540.

NOTE IV.

Que Sainte Benedicte appartient au dioceſe de Lân.

Bar.8.oct.g. Le martyrologe Romain met S.te Benedicte *in territorio Lugdunenſi*, [ce qui dans l'uſage ordinaire marque Liou.]

P.de N.l.9.c. 40.p.179.3. Mais Pierre des Noels qui parle de meſme, dit en meſme temps qu'elle ſouffrit *in villa Myriniaco*, (ou pluſtoſt *Auriniaco*) *ſuper fluvium Iſaram*, [c'eſt à dire à Origni ſur l'Oiſe, qu'on ſurnomme encore *de Saint Benoiſte*, & qui eſt dans le dioceſe de Lân. Ainſi *Lugdunum* en cet endroit, eſt Lân, nommé quelquefois en latin *Lugdunum Clavatum*. Uſuard, & la vie de S.te Romaine, ont mis *Laudunum*: & Theophile Rainaud ne parle point de S.te Benedicte dans ſon hiſtoire des Saints de Lion, 1.8. Ainſi il n'eſt point neceſſaire de recourir] à la longue hiſtoire qu'en fait M.r du Sauſſay, & de la faire ſouffrir partie à Lion, partie à Lân.

Sauſ.p.699-701.

Pour la page 541.

NOTE V.

Que S. Juſt n'a vécu apparemment que vers l'an 410.

Sur.18.oct.p. 294.§ 2.6. 9. On met le martyre de Saint Juſt du temps de Diocletien, & de Rictius Varus. Mais en meſme temps, on dit que ſon chef ayant eſté porté par ſon pere à Auxerre où eſtoit ſa mere, il fut auſſitoſt conduit à l'egliſe *cum honore atque hymnis*, accompagné de tout le Clergé & avec un grand concours du peuple. Les actes manuſcrits y ajoutent la croix, l'encens, les cierges & toutes les autres ceremonies eccleſiaſtiques. [Toute cette pompe n'a nul raport avec le temps de Diocletien. Et ce qui augmente encore la difficulté,] c'eſt que les actes, ſoit imprimez, ſoit manuſcrits, diſent que l'Egliſe d'Auxerre avoit alors pour Eveſque Saint Amateur, [qui a eſté le predeceſſeur immediat de S. Germain, & a gouverné depuis 388 juſqu'en 418, environ cent ans depuis Diocletien. *V. Saint Garmain d'Auxerre*. Il y a donc bien de l'apparence, pour ne dire rien de plus, que S. Juſt n'a point ſouffert durant les perſecutions des Empereurs, mais durant les ravages que le barbares ont faits dans les Gaules au commencement du V. ſiecle en 407, & depuis. Le genre meſme de ſon martyre y convient mieux. Si l'on veut neanmoins s'arreſter au temps de Diocletien & de Rictius Varus, il faudra mettre ſon hiſtoire en l'an 287, auquel ſelonce qu'on dit de S. Quentin, Varus eſtoit à Amiens au mois d'octobre. *V. la perſecution de Diocletien § 2.*] Mſ.p.24.

Pour la page 541.

NOTE V.

Que l'enfant eſt pluſtoſt Saint Juſt de Beauvais que S. Juſtin de Paris.

[Les Egliſes de Paris & de Beauvais, celebrent, la premiere Saint Juſtin le 8 d'aouſt, & la ſeconde S. Juſt le 18 d'octobre. Elles en raportent la meſme hiſtoire, & pretendent neanmoins chacune celebrer un Martyr de leur dioceſe, dont elles ont le corps dans leur cathedrale. Il peut ſembler aſſez probable que ce n'eſt qu'un meſme Saint, martyrizé dans l'une de ces egliſes, & celebré dans l'autre, ſoit pour quelque tranſlation, ſoit pour quelque devotion particuliere, ſoit pour quelque autre raiſon, comme cela

n'eſt pas fort difficile à concevoir. Mais Uſuard ne nous permet pas de le dire, marquant diſtinctement S. Juſt martyr au dioceſe de Beauveais le 18 d'octobre, & S. Juſtin martyr au dioceſe de Paris le premier d'aouſt, qui eſt proprement le jour de ſa feſte ; & on ne la differe au 8 qu'à cauſe de diverſes autres.

Demeurant donc conſtant que S. Juſtin a ſouffert au dioceſe de Beauveais, & S. Juſtin dans celui de Paris, il faut voir auquel de deux appartient l'hiſtoire que l'on en raporte. Si nous ne conſiderons que Bede, qui eſt le plus ancien auteur que nous en ayons, il favoriſe beaucoup Sur. 18. oct. p. 295. § 6. 8. Paris,] 'en appellant le Saint, Juſtin, & non Juſt, & en diſant qu'il fut martirizé & enterré *in vico Lupera*. [Ceux de Beauvais diſent bien auſſi que S. Juſt a eſté enterré *in vico Lupera* ; mais c'eſt ſans aucun fondement, & cela n'eſt point dans les actes de S. Juſt que nous avons trouvez dans un manuſcrit de S. MS. p. 20. Michel à Beauvais,] 'quoiqu'ils décrivent fort particulierement le lieu de ſon martyre : [au lieu qu'il y a au dioceſe de Paris le bourg de Louvre en Pariſis, dont l'egliſe eſt dediée ſous le nom de S. Juſtin. C'eſt de là que ſon corps a eſté apporté à Noſtre-Dame de Paris : & le martyrologe appellé de S. Jerome, lequel on croit eſtre encore plus ancien Florent. p. 694. 1. que Bede,] 'marque le premier d'aouſt S. Juſtin Martyr *in vico Lupera*, au dioceſe de Paris.

Sur. p. 295. § 6. 'Mais d'autre part, Bede ſemble dire que Saint Juſtin & ſa compagnie, ne s'eſtoient point arreſtez depuis Amiens avant que d'eſtre arrivez à ce *Lupera* ; [ce qui eſtant meſme difficile à croire de l'abbaye & du bourg de S. Juſt, où on pretend à Beauvais que ceci eſt arrivé, & qui eſt à dix lieues d'Amiens, ne ſe peut dire en aucune maniere de Louvre en Pariſis, qui eſt à 22 lieues de la meſme ville. Il falloit auſſi repaſſer 54. l'Oiſe pour venir à Louvre ;] '& puiſque le Saint ne l'avoit paſſé en allant que par une eſpece de miracle, [il falloit que l'hiſtoire marquaſt encore comment il l'avoit paſſée en retournant.] 'Que ſi 56. eſtant à pied il eſtoit pourſuivi par des gents à cheval, ſans avoir que quelques heures d'avance, comme le porte l'hiſtoire : [il y a bien plus d'apparence qu'il a eſté atteint au bourg de S. Juſt qu'à celui de Louvre.

Le martyrologe de S. Jerome qui favoriſe Paris d'un coſté, favoriſe auſſi Beauvais de l'autre,] 'marquant le 18 Florent. p. 923. 1. d'octobre S. Juſt enfant. [Il ne dit pas en quel lieu : mais Uſuard, & la feſte qui s'en fait ce jour là, ne ſouffrent guere qu'on doute que ce ne ſoit à Beauvais. Glaber auteur du XI. ſiecle, appuie encore ce ſentiment,] 'en marquant qu'un Du Ch. t. 4. p. 43. a. b. impoſteur qu'il avoit vu, avoit fait accroire au peuple de Savoie, que des os qu'il portoit eſtoient les reliques de S. Juſt honoré le 18 d'octobre, qui à eſté martyrizé à Beauvais, dit Glaber, & dont le chef eſt à Auxerre, où il eſtoit né & avoit eſté nourri, [ce qui marque viſiblement celui dont Bede parle.]

'Les actes de S. Juſt que nous avons MS. p. 20. citez du manuſcrit de S. Michel de Beauvais, mettent nettement ſon martyre au lieu où eſt l'abbaye de S. Juſt en Beauvais. 'Mais ils ne ſont écrits que de- p. 23. puis qu'on pretend avoir ſon corps à S. Pierre de Beauvais.

'Dans cette incertitude il ſemble plus raiſonnable de ſuivre l'opinion commune, & celle du martyrologe Romain qui eſt pour Beauvais, & dire que Bede a pris le nom de Juſtin avec le lieu de *Lupera* de S. Juſtin de Paris, en confondant l'un avec l'autre, ce qui n'eſt nullement ſurprenant. Il eſt certain que S. Juſtin n'eſt pas ſi celebre à Paris, que S. Juſt l'eſt à Beauvais, où on en fait une feſte ſolennelle. Il y a une abbaye de ſon nom au lieu où l'on croit qu'il a ſouffert ;] '& l'on voit par la vie de S.te Spic. t. 2. p. Romaine qu'il y a déja 600 ans que l'on 682. pretend avoit ſon corps à S. Pierre de

t.4.p.104. Beauvais. 'Des l'an 866, Odon Eveſque de Beauvais donna à l'abbaye de Saint Riquier, *è ſuis reliquiis os quoddam de*
MS. *corpuſculo S. Juſti*. 'L'acte de la tranſlation de ce Saint faite en 1132 par Pierre Eveſque de Beauveais, porte que divers Eccleſiaſtiques de Paris y avoient aſſiſté. [On aſſure meſme que M.r de Gondi premier Archeveſque de Paris, ayant donné à l'egliſe de Louvre des reliques de S. Juſtin dont le corps eſt à N. D, il ſe trouve que ces reliques ſont d'un jeune enfant à la verité, mais ſont une partie de la teſte; quoique ſelon Bede, la teſte de celui dont il fait l'hiſtoire ait eſté portée à Auxerre : ce que les actes du Saint diſent auſſi. Des perſonnes tres dignes de foy qui ont examiné les reliques de la chaſſe de S. Juſt à S. Pierre de Beauveais, aſſurent qu'elles ſont d'un enfant de huit ou neuf ans, & que la
Du Bois.p.31. c. teſte n'y eſt point.] 'Le P. du Bois veut qu'on ſuive Bede, & pour le lieu, & pour le temps de ſon martyre : [mais il n'entre point dutout dans la diſcuſſion des difficultez.

Bede dans ſon martyrologe ne parle ni de Saint Juſtin, ni de S. Juſt : Et cela donne quelque ſujet de croire que l'hiſtoire de S. Juſtin qui porte ſon nom n'eſt pas de luy, à quoy l'on peut ajouter le peu de ſoin qu'on a eu d'y obſerver les regles de la poëſie, que Bede n'ignoroit pas neanmoins. Il ne la marque point à la fin de ſon hiſtoire d'Angleterre entre les ouvrages qu'il avoit faits avant la 60.e année de ſon age. Ainſi ou il ne l'a faite que depuis ce temps là, ou il faut dire qu'elle n'eſt point de luy, comme nous ſavons que M.r Hermant & d'autres perſonnes ſavantes en ont eſté perſuadées. Cependant ni Bellarmin
Du Pin, t.7.p. 277. p.249,] ni M.r du Pin, qui oſtent à Bede quelques autres vies de celles qu'on luy attribue, ne marquent pas meſme qu'il y ait ſujet de douter de celle-ci. [C'eſt une difficulté dont nous laiſſons la deciſion à ceux qui ont plus étudié que nous le ſtyle & les écrits de Bede. Cependant comme juſques ici cette piece a toujours paſſé pour eſtre de luy, & eſt citée ſous ſon nom par des perſonnes les plus habiles, nous n'avons pas cru devoir faire difficulté de les ſuivre, & de tirer de cette vie les particularitez de l'hiſtoire de S. Juſt, dont nous ſubſtituons le nom au lieu de celui de Juſtin, ſans parler de Louvre. Si c'eſt une faute, au moins elle n'eſt pas de grande conſequence, puiſque nous ne pretendons que raporter ce qu'on dit du Saint, ſans en vouloir rien aſſurer.]

NOTE VII.

Pour la page 542.

Quelques difficultez dans l'hiſtoire de Saint Juſt.

'Le pere de S. Juſt eſt appellé Matthieu par Bede, [& Juſtin par les actes manuſcrits, ce qui eſt ſuivi par le breviaire de Beauvais. On ne s'accorde pas non plus ſur Juſtinien eſclave à Amiens.] Bede le fait frere de S. Juſt. 'Les actes manuſcrits le ſont d'abord ſon oncle paternel, 'ajoutant meſme que S. Juſt eſtoit fils unique. 'Cependant dans la ſuite ils le ſont ſon frere, & enſuite ſon parent *propinquum*. [Les livres de l'office de Beauvais le ſont auſſi tantoſt ſon oncle, & tantoſt ſon frere. Le nouveau breviaire de Paris ſuit Bede. L'hiſtoire demanderoit pluſtoſt qu'on le fiſt ſon oncle.]

Sur.18. oct. p. 294. §2.
MS. p.17.
p.18.
p.19.20.

NOTE VIII.

Pour la page 542.

Depuis quand le corps de S. Juſt eſt à Beauveais.

'Puiſqu'Odon Eveſque de Beauvais envoya en 896, un os *de corpuſculo S. Juſti*, à l'abbaye de S. Riquer, qui luy avoit demandé *aliquid è ſuis reliquiis*, [On a quelque lieu de croire que le corps de S. Juſt avoit eſté apporté à Beauveais des ce temps là.] 'Cependant Guibert abbé de Nogent [au dioceſe de Beauvais,] mort en 1124, [parle d'une ſedition arri-

Spic. t.4.p. 504.
Oudin. p. 317.318.

vée au bourg de S. Juſt, lorſqu'on y portoit en proceſſion la chaſſe & les reliques du Saint, comme d'une choſe de ſon temps, ou qui en eſtoit peu eloignée. Et il ſuffiſoit en effet que le corps de S. Juſt fuſt dans le dioceſe de Beauvais, pour qu'Odon en puſt donner quelque choſe à S. Riquier comme de ſes reliques, ſi les Eveſques eſtoient encore alors dans la poſſeſſion qui leur appartient legitimement, de pouvoir diſpenſer avec le conſeil de leur Clergé, de tout ce qui regarde le culte de Dieu dans toute l'étendue de leur dioceſe.] 'Odon donna en meſme temps à S. Riquier des cheveux & des vétemens de Saint Lucien, [dont le corps n'eſtoit pas dans ſa cathedrale.

Spic. t. 4. p. 504.

Mais il ſe peut faire auſſi que lorſqu'on apporta à Beauvais les reliques de Saint Juſt, on en ait laiſſé une partie à ſon egliſe, & que ce ſoit de celles là que parle Guibert. Il eſt difficile en effet que l'accident dont il fait l'hiſtoire, ſoit arrivé avant l'an 1069,] 'auquel on apporta le corps de S. Juſt enfant à la dedicace de S. Quentin à Beauvais, avec ceux de divers autres Saints. 'Il eſt vray qu'on y apporta auſſi le corps de S. Quentin [de bien plus loin que n'eſt le bourg de S. Juſt.] Mais cela eſt remarqué comme une choſe extraordinaire : il eſt dit que ce furent ceux de S. Quentin qui l'apporterent, & que l'Eveſque de Beauvais vint audvant [avec ſes Chanoines ;] au lieu que rien de tout cela n'eſt exprimé à l'égard du corps de S. Juſt. [Ainſi on a grand ſujet de croire que ſes reliques eſtoient des devant ce temps là à Beauvais, auſſibien que] celles de S. Lucien, de S. Gemer &c. qui furent portées à la meſme ſolennité. [On nous a aſſuré qu'il manquoit bien des parties au corps de S. Juſt qui eſt à Beauvais.]

t. 2. p. 682.

p. 681.

NOTES SUR SAINTE FOY.

Pour la page 543.

NOTE I.

Quelques difficultez ſur ſes actes.

[CE que nous diſons qu'il y a des faits peu probables dans le actes de S. Caprais & de S.te Foy, ſans parler meſme des miracles, & des viſions,] c'eſt qu'il y eſt dit que le peuple accuſoit d'injuſtice & d'impieté la cruauté du juge contre les Saints. [Car ſelon les veritables hiſtoires, le peuple ſuivoit à ſon ordinaire le parti du plus fort, & eſtoit meſme encore plus animé contre les Chrétiens que les magiſtrats. On le voit dans les Martyrs de Lion, dans S. Polycarpe, & dans beaucoup d'autres exemples.]

Sur. 20. eſt p. 308. § 3. 5.

§ 5. 'Saint Caparis dit au juge, *In regenerationis lavacro Capraſius à ſacerdote nuncupor.* [Il ſembleroit que c'euſt eſté alors l'uſage de donner le nom dans le batteſme, au lieu qu'on ne battizoit peut-eſtre alors perſonne qui n'euſt déja ſon nom ; & ceux qui demandoient le batteſme, commençoient par donner leur nom, & non pas par le recevoir.]

§ 7. 'S. Duleide Eveſque d'Agen, fit baſtir ſelon ces actes l'egliſe de S.te Foy, où il mit les reliques de cette Sainte & de S. Caparis &c. 'On pretend ſur l'autorité du breviaire d'Agen, qu'il ſucceda à S. Phebade vers le commencement du V. ſiecle. 'Mais l'on croit que Gavide, [a] lequel Sulpice Severe apelle *noſtre Eveſque*, eſtoit Eveſque d'Agen en ce temps là, & ſucceſſeur de Saint Phebade. [Il eſt toujours certain qu'il eſtoit Eveſque en France, quoiqu'il ne ſe trouve point dans le Gallia chriſtiana.] 'On ne connoiſt point les Eveſques d'Agen depuis le commencement du V. ſiecle juſqu'au milieu du VI. [C'eſt peuteſtre durant ce temps

Gal. chr. t. 2. p. 790.

Boll. 23. jan. p. 790. § 8. [a] Sulp. l. 2. p. 162.

Gal. chr. t. 2. p. 790. 791.

temps là qu'il faut mettre Saint Dulcide.

Nous avons vu une hiſtoire manuſcrite de S.te Foy, un peu plus longue que celle de Surius, mais qui pour les faits eſt la meſme choſe. Il y a à la fin une priere à S.te Foy, qui eſt aſſez belle, & au commencement une preface ſur le paganiſme en general, ſur la perſecution de Diocletien, & en particulier ſur les cruautez de Dacien, qu'elle fait venir à Agen aprés avoir parcouru toute l'Eſpagne, ſelon l'ordre, qu'il avoit receu de Diocletien & Maximien de perſecuter les Chrétiens dans l'Occident.] 'Cela donne grand lieu de croire que les actes de S.te Foy n'ont eſté écrits que par ceux qui voyant une partie de l'Aquitaine unie à l'Eſpagne ſous la domination des Gots, ſe ſont imaginez que cela avoit eſté de meſme du temps des Romains, ſous qui les Gouverneurs d'Eſpagne n'avoient aucune juriſdiction dans les Gaules, & comme le martyre de S. Vincent à Valence, à rendu le nom de Dacien celebre en Eſpagne, on luy a auſſi attribué les Martyrs de l'Aquitaine. [Il ſe peut faire neanmoins que le meſme Dacien ait gouverné l'Aquitaine vers l'an 290, avant que de gouverner l'Eſpagne en 303. & 304.]

Bosq.l.4.c.13. p.158 259.

Pour la page 545.

NOTE II.

Que S. Caprais n'a point eſté Eveſque d'Agen.

[On ne voit aucun fondement à ce que quelques modernes pretendent, que S. Caprais a eſté Eveſque d'Agen.] 'Ni les martyrologes, ni S. Gregoire de Tours, ni Aimoin ne le diſent point. Ses actes bien loin de le dire, 'nous le repreſentent comme un jeune homme encore dans la fleur de ſon age. 'Ce qui eſt dit qu'il ſe cacha durant la perſecution, 'paroiſt à Florentinius une raiſon conſiderable pour croire qu'il n'eſtoit point Eveſque, [ſurtout dans la maniere dont cela eſt raporté.] 'M.rs de S.te Marthe qui le mettent à la teſte des Eveſques d'Agen, ne l'appuient que ſur le breviaire de cette Egliſe, '& trouvent fort bon que nous nous rendions aux preuves qu'ils alleguent contre. *Ut ut ſit*, diſent-ils.

Gal.chr.t.2. p.68.1.c.d.

Sur.20.oct.p. 309.§5.

§ 4.

Flor.p.928.2.

Gal.chr.t.2. p.67.68.2.b.

p.68.1.d.

Pour la page 545.

NOTE III.

Que les actes de S. Vincent d'Agen ont eſté écrits vers l'an 520.

[L'hiſtoire de Saint Vincent eſt écrite lorſque la ville d'Agen n'eſtoit plus ſous la puiſſance des Gots Ariens,] 'comme on le voit par la maniere dont elle parle de ces peuples. [Mais ce n'eſtoit pas beaucoup aprés,] 'puiſque les vieillars, (car il faut aſſurément *ſenilis ætas* au lieu de *juvenilis*,) ſe ſouvenoient encore d'avoir vu abatre le tombeau & l'egliſe du Saint par Nicaiſe Eveſque Arien. [C'eſtoit donc peu aprés l'an 507, auquel Clovis conquit l'Aquitaine ſur les Gots, ſelon le P. le Cointe.]

Bosq.l.5.p. 174.

p.171.

Pour la page 546.

NOTE IV.

Sur le lieu de ſon martyre, & ſur Pompeiac où il a eſté transferé.

'L'egliſe de S. Vincent pillée dans la guerre de Gondebaud, eſtoit, dit Saint Gregoire de Tours, *juxta terminum Agennenſis urbis, ubi ipſe Martyr agonem dicitur conſummaſſe*. Cela ſignifie naturellement que cette egliſe eſtoit auprés d'Agen au lieu du martyre de Saint Vincent:] 'Et il eſt certain qu'il y avoit en cet endroit une egliſe de ſon nom. 'Il falloit neanmoins paſſer la Garonne pour aller [d'Agen, qui eſt au nord de la riviere,] à celle de Saint Gregoire de Tours, comme on le juge par toute ſa ſuite. [Mais auſſi nous ne voyons rien qui empeſche que Saint Vincent n'ait ſouffert de ce coſté là. Ainſi je ne ſçay pourquoi] 'Scaliger veut que cette egliſe fuſt à quatre journées d'Agen, & que S. Gregoire ait eſté trompé par l'equivoque des termes d'un autre écrivain. [Je

Gr.T.h.Fr.l. 7.c.35.p.388.

Bosq.l.5.p. 172.

Gr.T.p.388.

Scal.eme.l.6. p.618.

ne voy pas non plus qu'il ſoit neceſſaire
Fort.n.p.11. de recourir] ' à l'explication de Browe-
12. rus, que cette egliſe eſtoit pres du terri-
toire de la ville d'Agen, en laquelle S.
Vincent avoit ſouffert. [Il le faudroit
Gal.chr.t.2. neanmoins, s'il eſtoit vray] 'que le corps
p.69.1.2. du Saint euſt eſté enterré d'abord ſur la
montagne de ſon nom où Saint Caprais
s'eſtoit refugié, comme on le croit au-
Sur.20.oct.p. jourd'hui dans l'Agennois. 'Car cette
309.54. montagne eſtoit au nord d'Agen. [&
par conſequent du meſme coſté de la Ga-
ronne. Mais on ne dit point ſurquoi
cette croyance eſt fondée, & elle ne l'eſt
Gal.chr.t.2. peuteſtre pas mieux que] 'ce qu'on croit
p.69.1.2. de meſme que S. Vincent ſe retiroit auſſi
Boſq.l.4 c. ſur cette montagne: 'au lieu qu'il paroiſt
14.p.156. par ſes actes qu'il n'eſtoit point de ces
quartiers là.

l.5.p.174. 'Pour Pompeiac où le corps du Saint fut
tranſporté, on voit qu'il n'eſtoit pas loin
P.175. du lieu de ſa premiere ſepulture, & aſſez
pres de la Garonne. [Je penſe qu'il pou-
voit eſtre du coſté d'Agen,] puiſque Ni-
caiſe aprés eſtre revenu d'Eſpagne dans
les Gaules, voulant paſſer la riviere vint ſe
noyer auprés du tombeau du Saint, qu'il
Gal.chr.t.2. avoit violé. [Cela eſt foible.] 'Mais il
p.69.2.a ſemble que la tradition du pays mette
Pompeiac de ce coſté là. [Ce lieu de
Pompeiac a eu enſuite apparemment par
Boſq.l.5.p. corruption le nom de Pouci.] 'Car le
171. titre des actes de S. Vincent porte, *Qui paſſus eſt in pago Agennenſi in caſtro Pociaco*, [confondant ſans doute le lieu de ſon martyre avec celui de ſa ſeconde ſepulture. M.r Valois ne Nous éclaircit pas davantage ſur le lieu de Pompeiac.] 'Il y met le lieu du martyre du Saint Not.G.p.454
avec ſon egliſe, [qui eſtoit audelà de la riviere ſelon Gregoire de Tours, ayant ignoré ou mepriſé la tradition du pays. Et nous ne la regardons pas en effet comme une grande preuve, quoique nous la ſuivions, parceque nous n'y voyons rien de contraire.]

NOTE V.

Pour la page 546.

Que S. Vincent peut avoir ſouffert avant l'an 257.

[Je ne ſçay ce que c'eſt] 'que l'hymne Boſq.l.4.c.
de Julien de Tolede citée par Mon- 14.p.159.
ſieur du Boſquet, qui fait envoyer Saint
Vincent en France ſous Maximien.
[Selon ſes actes, il ſemble qu'il le fau-
droit mettre plutoſt.] 'Car ils diſent l.5.p.174.
qu'il demeura trente luſtres, (c'eſt à dire
150 ans,) ou davantage meſme, dans ſon
premier tombeau, enſuite de quoy on le
tranſporta ſolennellement à Pompeiac,
& on y baſtit une egliſe. [Il eſt aſſez
naturel de croire que cela arriva avant
l'an 412, auquel les Gots occuperent le
Languedoc & les pays circonvoiſins, &
meſme avant les ravages des barbares
& les autres troubles qui commencerent
en 407 à ruiner les Gaules. Que ſi cela
eſt, il faudra que S. Vincent ait ſouffert
avant l'an 257. Le genre de ſon martyre
ne demande point que ç'ait eſté durant
une perſecution.]

NOTES SUR SAINT VICTOR DE MARSEILLE.

NOTE I.

Pour la page 549.

Sur les divers actes de ſon martyre.

[Les actes de S. Victor que M.r du Boſquet nous a donnez, ne ſont pas aſſurément originaux. Le ſtyle & les harangues ſont aſſez voir qu'ils ont eſté compoſez à loiſir & avec étude:] ' & la Boſq.l.5.p.
fin marque que c'eſtoit aſſez longtemps 137.
aprés le martyre du Saint. [Mais auſſi

ils ſont écrits d'une maniere tout à fait digne des grands hommes qui fleuriſſoient en France au commencement du V. ſiecle : de ſorte qu'il ſemble qu'on les peut mettre au rang de ceux de S. Maurice par S. Eucher, & ne pas mepriſer quelques faits extraordinaires qu'on y rencontre.] 'Ce qu'ils diſent de la fureur du peuple contre les Chrétiens, [eſt tout à fait conforme aux hiſtoires originales.] 'Le P. Ruinart les a miſ dans ſon receuil des actes les plus anciens & les plus purs. [Nous laiſſons à ceux qui ont plus étudié Caſſien, à juger ſi le ſtyle de ce ſavant & eloquent Abbé de S. Victor, a du raport avec celui de cette piece. La grace que Caſſien aimoit ou connoiſſoit peu, y eſt aſſez autoriſée ; mais ceux meſme qui rejettent quelques parties d'une verité, ſe font quelquefois honneur d'établir celles qu'ils reçoivent.] 'On voit que c'eſtoit une perſonne qui connoiſſoit fort bien Marſeille.

'Le P. Gueſnay nous donne d'autres actes de S. Victor, qui ſont veritablement courts, mais obſcurs & embaraſſez. Ils ne s'accordent pas tout à fait avec ceux de Mr du Boſquet pour l'ordre de l'hiſtoire & pour quelques petites particularitez. Ils ſemblent dire que Maximien vint à Marſeille *die octavo menſis julii*, [& je ne ſçay ſi cette expreſſion ne marque point que la piece eſt aſſez nouvelle.] Il y a quelques paroles du Saint qui ſont bonnes, comme cette priere qu'il fait ſur le chevalet : *Domine audi precem ſervi tui : ne permittas me diſcedere à te ; à quo nunquam defui, & quia creator meus es, eſto & redemptor.*

'Adon ſemble avoir ſuivi ces actes plutoſt que ceux de Mr du Boſquet : & il y ajoute quelques particularitez que je ne trouve point autrepart, comme que le Saint refuſoit de porter les armes : Qu'Aſtere eſtoit ſon Tribun, au lieu que les autres le font Prefet ; & qu'un Ange le tiroit toutes les nuits de la priſon pour aller conſoler & viſiter les infirmes. Ce qu'il dit que les trois ſoldats ſouffrirent avec luy, [eſt mal exprimé, ou abſolument contraire aux autres.] 'Vincent de Beauvais & Pierre des Noels ont eu les actes de Mr du Boſquet, & ils les ſuivent aſſez bien.

[Je ne ſçay ſi les actes du P. Gueſnay ne ſeroient point un abregé d'une autre hiſtoire beaucoup plus longue qu'on recontre dans quelques manuſcrits, & dont j'ay une copie, où l'on trouve tout ce qu'Adon dit de Saint Victor,] 'ſi non qu'Aſtere y eſt qualifié Prefet, [comme dans ceux de Mr du Boſquet.] Mais il y parle en meſme temps comme ayant une intendance particuliere ſur le Saint, [ce qui aura pu faire croire à Adon que c'eſtoit ſon commandant & ſon Tribun. Si ces actes ſont donc ceux qu'Adon a ſuivis, ils ſont au pluſtard du IX. ſiecle : & leur méchant ſtyle donne lieu de croire qu'ils ne ſont pas auſſi beaucoup plus anciens.] 'On voit qu'ils ont eſté faits à Marſeille, & apparemment par quelque moine du monaſtere de S. Victor.

[La confeſſion du Saint y eſt plus belle que ce qui n'eſt que de l'auteur : de ſorte qu'on auroit quelque lieu de croire qu'elle eſt tirée d'un bon original.] 'Mais il y eſt dit d'abord qu'Aſtere l'avoit fait mettre en priſon deux mois avant l'arrivée de Maximien, parcequ'il ne vouloit plus porter les armes &c. '& que toutes les nuits un Ange le tiroit de la priſon, afin qu'il allaſt encourager les autres Chrétiens. [Adon dit à peu pres la meſme choſe. Ce n'eſtoient pas là des faits à eſtre oubliez par les actes de Mr du Boſquet. Cependant on n'y trouve rien ni de cette longue priſon, ni de ces ſorties miraculeuſes :] 'Au contraire, il y paroiſt aſſez clairement que S. Victor ne fut arreſté que quelque temps aprés l'arrivée de Maximien.

[Ce qui eſt de plus faſcheux pour les actes manuſcrits, c'eſt qu'ils ſe contrediſent eux meſmes ſur ce point.] 'Car

p. 127. Act. M. p. 300. Boſq. p. 136. 137. Gueſ. maſ. p. 131. Ado, 21. jul. Vinc. B. l. 12. c. 7 p. 455 [P. de N. l. 6. c. 122. p. 123. 1. p. 703. 704. p. 704. 707. Act. M. p. 301. 2. 3. MS. p. 703.

ils diſent poſitivement qu'aprés l'arrivée de Maximien, il y eut ordre de chercher le Saint, à cauſe de l'eſtime que les Chrétiens en faiſoient, & qu'on le trouva enfin. [Comment cela s'accorde-t-il avec ſon empriſonnement par Aſtere? Eſt-ce que d'abord aprés que l'Ange l'avoit tiré la nuit de priſon, il y revenoit le matin; & que depuis lorſque le peril fut plus grand, il n'y revint plus, & ſe cacha? Certainement cela ne ſe peut preſumer, ſi l'on n'ajoute que l'Ange le luy ordonna: Et ſi cela eſt, l'auteur des actes l'a-dû dire. Il y a bien plus d'apparence que c'eſt une fiction inventée depuis les premiers actes donnez par M^r du Boſquet. Et ce fait ſeul nous doit rendre ſuſpect tout le reſte.

p.704. J'ay peine à comprendre] 'ce que luy diſent les Prefets, Qu'il les auroit trompez s'ils n'euſſent ſceu qu'il avoit eſté matelot de ſa profeſſion, *nauta*. [Eſt-ce que de la condition de matelot il eſtoit paſſé à la profeſſion des armes? Cela ſeroit peu ordinaire: car communément parmi les Romains on eſtoit obligé de demeurer dans la condition de ſa famille. Et comment cela s'accorderoit-il avec ce que portent les actes de M.^r du Boſquet,] 'que les Prefets renvoyerent ſon affaire à l'Empereur, *quia vir clarus erat, 'quod eſſet nobilior*? [Je comprens encore moins] la réponſe qu'il fait, *Non ſolum nauta, ſed & gubernator adjuvante Deo fui*; [ce que la ſuite embroüille plutoſt qu'elle ne l'éclaircit.]

Boſq. l.5. p. 228.

p.127.

MS. p.704.

p.705. 'Ces actes diſent [comme ceux de M^r du Boſquet,] que la converſion des trois ſoldats qui gardoient S. Victor, fut ſceue des le lendemain. 'Mais au lieu que ſelon ceux-ci, les gardes ayant confeſſé J. C. furent auſſitoſt decapitez, comme Maximien l'avoit ordonné par un edit de devant la ſeance; 'les manuſcrits ſans parler de cet edit, font comparoiſtre les quatre martyrs devant les deux Preſets: & neanmoins on n'interroge que Victor. Il y eſt appliqué à un nouvelle queſtion, où J. C. luy apparoiſt, [ce que les autres actes mettent la veille, auſſi-bien que la diſpute des Preſets] reſervée à cette ſeance par les manuſcrits.

Boſq. p.135. 136.

MS. p.705. 706.

'Aprés cette queſtion, Victor eſt renvoyé en priſon auprés des drapeaux, comme eſtant encore ſoldat. Aſtere l'un des Preſet, le rappelle de nouveau à l'audience: & c'eſt aprés cela qu'on interroge les trois gardes. Ils ſont enſuite menez en priſon, interrogez une ſeconde fois, conduits à un temple pour ſacrifier, & comme ils le refuſent, ils ſont executez ſans aucune nouvelle ſentence: [au moins les actes n'en diſent rien.] Ils mettent aprés cela la derniere confeſſion de S. Victor ſuivie de ſa condannation, [ſans parler] 'ni de la queſtion qu'il ſouffrit, ſelon les imprimez, aprés le martyre de ſes gardes, ni des trois jours qu'il paſſa encore enſuite en priſon.

p.706.

Boſq. p.135.

[Ces deux recits ſont extremement differens; & je ne voy pas qu'on puiſſe recevoir l'un ſans condanner l'autre. Cette execution ſans ſentence, n'eſt point ce me ſemble dans l'ordre de la juriſprudence Romaine. Mais ce qui me paroiſt encore bien difficile à ſoutenir,] 'c'eſt que durant que Saint Victor eſtoit arreſté aux drapeaux, *fratres quorum pater extiterat in baptiſmo*, le viennent viſiter, luy apportent à manger, ont de longs entretiens avec luy. [Selon toute la ſuite, ce ſont les gardes qu'on ſavoit déja qu'il avoit convertis. Et eſt-il croyable qu'on leur laiſſaît cette liberté, dans la fureur où l'on nous repreſente Maximien & ſes Preſets contre les Chrétiens?]

MS. p.706.

'Ces actes ſemblent dire que le Saint aprés eſtre ſorti tout briſé & preſque mort de deſſous la meule, fut conduit en un autre endroit pour y eſtre decapité, [ce qui auroit au moins tres peu d'apparence.] Mais ils diſent fort nettement que ſa mort fut ſuivie d'éclairs & de tonnerres effroyables, [de quoy on ne trouve rien dans les autres.

p.707.

En voilà ce me ſemble aſſez, pour

juger que cette piece n'eſt point dutout authentique : & que non ſeulement on ne peut pas l'oppoſer à celle que M.r du Boſquet nous a donnée, mais qu'on n'y peut pas meſme faire de fond dans les choſes où elle n'eſt pas contraire à l'autre. Si ce ſont ces meſmes actes] 'que le P. Ruinart dit qu'on trouve dans quelques manuſcrits, il juge qu'ils ſont corrompus, *vitiata*. [Il eſt vray qu'ils parlent de S. Deutere, marqué meſme par les martyrologes de Saint Jerome, dont ceux de M.r du Boſquet ne diſent rien. Mais ceux qui ont fait ce martyrologe ont pu ſavoir qu'on honoroit S. Deutere à Marſeille avec S. Victor, ſans en avoir jamais vu d'actes.]

Act. M. p. 299. § 2.

Bar. 22. jul. c.

Boſq. l. 5. p. 138.

'Baronius a vu des actes de S. Victor en vers. 'M.r du Boſquet les a auſſi donnez : Mais ce ſont des vers leonins, tres obſcurs, qui ne contiennent que le commencement de ſon martyre.

Gueſ. maſ. p. 131. Hor. p. 676. Act. M. p. 300.

'Quelques uns, ſuivant l'erreur de Raban, font ce Saint Eveſque de Marſeille ſans en avoir de fondement. [Tous ſes actes en ſont un ſoldat, & non un Eveſque.]

Pour la page 549.

NOTE II.

Qu'on peut mettre ſon martyre vers 290.

[Les plus habiles du V. ſiecle ſavoient quelquefois aſſez peu le detail de ce qui s'eſtoit paſſé dans les precedens, comme nous l'avons remarqué de Saint Eucher dans l'hiſtoire de S. Maurice. Ainſi il ne ſe faut pas étonner ſi l'epoque du martyre de S. Victor eſt marquée d'une maniere confuſe & embaraſſante dans ſes actes,] 'Car ils diſent aſſez nettement que c'eſtoit peu aprés le martyre de S. Maurice, [arrivé en 286,] & ſuppoſent neanmoins que c'eſtoit dans la perſecution generale contre l'Egliſe, [qui ne commença que ſeize ans aprés, en 303.] Ils donnent encore tout lieu de croire que c'eſtoit immediatement avant la mort de Maximien. [Cependant lorſque ce Prince fut étranglé au commencement de l'an 310, il y avoit du temps, & peuteſtre plus d'un an, qu'il n'avoit plus ni le nom ni l'autorité d'Empereur. Il vint à Marſeille vers la fin de 308, aprés avoir repris le titre d'Auguſte; mais c'eſtoit pour fuir Conſtantin : & il n'y a que peu ou point d'apparence qu'il ait eu alors le loiſir de ſonger à perſecuter les Chrétiens. Il peut avoir encore eſté à Marſeille en 307, & au commencement de 308. Mais s'il y vint, ce ne fut qu'en paſſant, avec peu d'autorité, & pour aller demander ſe ſecours de Conſtantin, qui eſtoit deslors tres favorable aux Chrétiens; de ſorte que Maximien n'euſt eu garde de ſe declarer leur ennemi. Le temps meſme où il pourroit y avoir paſſé ne peut guere eſtre celui de la mort de Saint Victor, qui eſt le 21 de juillet. Il peut avoir eſté à Marſeille au mois de juillet en 303, ou en 304, durant la perſecution generale. Mais il faudroit en avoir des preuves tres fortes, puiſque les Gaules n'eſtoient point de ſon departement. Il eſt certain auſſi qu'il eſtoit à Rome à la fin de 303, & les mois ſuivans, & à Milan au commencement de 305. Nous ne prouvons point ici toutes ces choſes, parcequ'on les peut voir ſous les titres de Diocletien & de Conſtantin.

Boſq. l. 5. p. 126.

Il vaut donc mieux mettre le martyre de S. Victor peu aprés celui de S. Maurice, durant le temps que Maximien paſſa dans les Gaules au commencement de ſon regne, c'eſt à dire en 287 au pluſtoſt, & en 291 au pluſtard. Car quoiqu'il n'y euſt pas alors de perſecution generale contre les Chrétiens, on a neanmoins ou des preuves ou de fortes preſomptions, que Maximien les perſecutoit dans les Gaules.] 'Les actes du Saint diſent qu'il fut interrogé d'abord par deux Preſets de Maximien, Eutice (ou pluſtoſt Eutyque) & Aſtere, [mais nous ne les trouvons point ni dans le Code, ni dans l'hiſtoire de ce temps là. Ainſi ils n'éclairciſſent point noſtre p. 154.

difficulté, ſinon que ſi Rictius Varus & Julien ont eſté Prefets du Pretoire dans les premieres années de Maximien, comme il y a quelque lieu de le croire, il faudra reſerver ceux-ci & le martyre de S. Victor pour l'an 290 ou environ.

Gueſ. maſ. p. 131 | MS. p. 705. 'Les actes du Saint que le P. Gueſnay nous donne, & les manuſcrits, mettent ſon martyre en la 20.e année de Diocletien, [c'eſt à dire en 304. Mais, comme nous avons dit, il eſt difficile de s'arreſter beaucoup à ces actes. L'un des exemplaires des manuſcrits ne parle point de cette 20.e année.]

NOTES SUR SAINT LUCINE.

NOTE I.

Pour la page 554.

Grandes difficultez dans les actes de S. Anthime.

[LEs actes de Saints Anthime & Siſinne, ont eſté jugez aſſez bons par des perſonnes judicieuſes, à cauſe de la ſimplicité qui y paroiſt dans la narration. Mais ils n'ont jugé ainſi que de

Sur. 11. may. p. 136. ceux qui ſont dans Surius.] 'Et Surius avoue non ſeulement qu'il en a changé le ſtyle, mais qu'il en a meſme oſté des

Boll. ib. p. 614. b. choſes qu'il trouvoit ne ſervir de rien à l'hiſtoire. 'Bollandus les a donnez tels qu'il les a trouvez dans les manuſcrits, y remettant les choſes que Surius en avoit oſtées: [Et entre ces choſes il y en a de

p. 619. § 14. tres pitoyables,] 'comme la gueriſon d'Artemie fille de Diocletien, & de la fille de Sapor Roy de Perſe, par Saint

p. 618. § 12, 13. Cyriaque, 'avec l'hiſtoire des noix envoyées par S. Sebaſtien à S.te Lucine & à S.te Beatrix. [Ces deux articles ſuffiroient pour décrier les pieces qui ſeroient d'ailleurs les plus authentiques: de ſorte que ſi elles appartiennent effectivement aux actes de S. Anthime, tout ce qu'ils contiennent ne peut plus avoir d'auto-

p. 614. e. rité.] 'Mais Bollandus dit que tout le dernier chapitre où ſont ces fables ne ſe trouve point dans les meilleurs manuſcrits, & paroiſt eſtre une addition tirée de pluſieurs pieces differentes. [Je penſe

Bar. 302. § 112. que ce ſont] 'ces actes de S. Simplice & de S. Fauſtin, que Baronius cite de Surius, & où il dit qu'il y a des choſes à corriger. [Ainſi nous avons cru pouvoir raporter ce qu'il y a de meilleur dans le reſte, parceque cela nous donne occaſion de parler de pluſieurs Saints dont nous ne trouvons pas l'hiſtoire autrepart, ſans pretendre neanmoins leur attribuer une grande autorité, à cauſe de diverſes difficultez qui s'y rencontrent.

Nous marquerons dans le note ſeconde celle qui regarde Terentien pere de S.te Lucine.] 'Il eſt dit que Pinien ſon mari Boll. 11. may. fut fait Proconſul d'Aſie par Diocletien p. 616. a. & Maximien Auguſtes, & que la Sainte l'ayant accompagné dans ce voyage, ils y furent tous deux convertis. [Maximien n'a eſté Auguſte qu'en 286.] 'Cependant 20. jan. p. on trouve que Lucine ſervit de maraine 271. § 36. à S.te Zoé & aux autres femmes converties par S. Sebaſtien: [c'eſtoit apparemment au commencement de 285. Quand meſme on voudroit le mettre un an pluſtard, qui eſt tout ce qui ſe peut dire; & que Pinien auroit eſté fait Proconſul par Diocletien ſeul à la fin de 284, il ſeroit encore fort difficile d'ajuſter les choſes, puiſque Pinien ne fut pas converti des les commencement de ſon proconſulat,] '& qu'il demeura en- 11. may. p. core un an en Aſie aprés avoir eſté batti- 616. C. zé, avant que de revenir à Rome. [Nous avons mieux aimé omettre ce point, & ſuppoſer que cette Lucine maraine de S.te Zoé, eſt differente de la femme de Pinien: Car cela peut eſtre.]

'Pinien parlant à ceux qui l'inſtruiſoient, demande que J.C. le gueriſſe afin e.

qu'il croic qu'il eſt Dieu : & puis il ajoute, que s'il n'avoit cru de tout ſon cœur [ce qu'ils avoient à luy dire,] il ne les euſt pas fait venir. [Cela paroiſt difficile à accorder. Je ne ſçay auſſi] 'ſi le c.d. diſcours que S. Anthime luy fait ſur la diſtinction des trois Perſonnes, [eſt celui par lequel on commençoit à inſtruire des catecumenes.]Il exprime bien nettement la Trinité, '& dit en propre termes: *Deus cum ſit trinus tamen unus eſt*. c. Il ſuppoſe que Pinien ſçait que nous ſommes tombez dans la mort par le bois, ſans le luy avoir dit auparavant. 'Il fait dire aux Anges à l'Aſcenſion, *Hic Jeſus Chriſtus Filius Dei &c.* c.

§ 5. 7. 'Je ne ſçay s'il eſt bien probable qu'un Preſtre & un Diacre d'Aſie, aient quitté leur Egliſe pour ſuivre Pinien à Rome, où meſme ils ne demeurerent pas auprés de luy, mais allerent mener à la campagne une vie qui paroiſt plutoſt d'ermites que de miniſtres de l'Egliſe. [Cependant c'eſt ſur ce point que roulent tous les actes, & s'il eſt faux, il faut rejetter abſolument toute cette hiſtoire.]

§ 6. 9. 10. 'Ces actes diſent qu'on recevoit juſqu'alors pluſieurs faveurs au tombeau de S. Siſinne & de S. Anthime. [Ils n'ont donc pas eſté écrits auſſitoſt aprés leur p. 518. b. martyre:] '& il y a un endroit qui marque que la ville d'Oſme eſtoit Chrétienne. p. 517 §. 8. 9. 'Tant de perſonnes converties en un jour par S. Anthime, l'Ange qui le retire § 10. du Tibre, 'le peuple qui veut defendre les Chrétiens contre l'autorité des magiſtrats, p. 518. a. b. '& les idoles briſées par le ſouffle de S. Baſſus, [ne ſont pas des choſes bien propres à leur donner de l'autorité. Il eſt p. 515. b. encore faſcheux] 'que S. Siſinne, & trois autres martyrs dont ils parlent, ne ſe trouvent point dans les anciens martyrologes, ſurtout puiſqu'on y trouve S. Florent & S. Dioclece, qu'ils ſont comme les diſciples de S. Siſinne: & l'egliſe baſtie ſur les tombeaux de ces trois Saints a porté le nom de S. Florent.

'C'eſt donc avec raiſon que Bollandus p. 514. c. rejette un prologue de ces actes, d'ailleurs plein de fautes, qui porte qu'ils ſont tirez du livre des Martyrs fait par Euſebe de Ceſarée. [Il n'eſt pas meſme tout a fait aiſé de les accorder avec ce qu'Euſebe dit de la paix dont jouiſſoit l'Egliſe au commencement de Diocletien: & aſſurément s'il avoit conſideré les choſes de la maniere dont ces actes nous les repreſentent, il auroit dû faire quelque exception à ce grand calme où il dit que les Chrétiens eſtoient alors. Nous n'avons pas cru neanmoins que ce nous duſt eſtre une raiſon de rejetter ces actes. Car nous avons encore d'autres autoritez pour croire qu'il y a eu quelque ſorte de perſecution vers l'an 286. Et aprés tout, les martyres dont ils parlent paroiſſent n'eſtre arrivez que par des occaſions particulieres, comme il y en a toujours pu avoir ſous les Empereurs payens les plus favorables à l'Egliſe.]

NOTE II.

Pour la page 559.

Sur le pere & la grand'mere de Sainte Lucine.

'L'hiſtoire ne parle point de Gallia, ou plutoſt Galla comme on lit dans Surius, fille de Gallien. Triſtan veut que ce ſoit Julie marquée dans une inſcription: & cela peut eſtre. Mais outre cela, comme dit Bollandus, il eſt aiſé que Gallien ait eu des filles dont on ne trouve rien dans l'hiſtoire, ni dans les inſcriptions. [Nous avons plus de peine à excuſer ce qu'on dit que Sergius Terentianus pere de S.te Lucine avoit eſté deux fois Prefet de Rome. Ce n'eſtoit pas avant Valerien, puiſqu'il avoit epouſé la petite-fille de Gallien: & neanmoins nous ne le trouvons pas meſme une ſeule fois dans la liſte de ceux qui ont eſté Prefets depuis l'an 254. Le terme d'*Illuſtris vir* n'a apparemment eſté attribué aux Prefets que depuis Diocletien. Mais nous ne pretendons pas que ces actes ſoient originaux.] Boll. 17. may. p. 617. a.

NOTES SUR SAINT CAIUS PAPE.

Pour la page 564.

NOTE I.

Que les actes de Sainte Suſanne ſont abſolument inſoutenables.

[LEs actes de S.te Suſanne ſont d'un ſtyle ſimple, mais barbare, & tellement barbare, qu'ils font parler les premieres perſonnes de l'Empire d'une
Bdl. 18.feb. p.61.c. maniere ſouvent inintelligible.] 'Ils font Diocletien couſin d'un tres Illuſtre Senateur honoré du Conſulat, [quoique l'hiſtoire nous apprenne qu'il eſtoit d'une famille tres baſſe de Dalmacie, en ſorte qu'on le croyoit fils d'un greffier, ou meſme d'un affranchi, ſans que perſonne témoigne qu'il ait ſeulement voulu faire croire qu'il eſtoit ſorti d'une famille de Senateurs. *V. ſon titre.* § 1.]

§ 2. 3 6. 14. 'On ne peut pas encore défendre le titre d'Auguſte qui eſt donné pluſieurs fois dans ces actes à Maximien [Galere,] du vivant du Pape Caius, [c'eſt à dire avant 297.]

§ 1. 'Gabinius y eſt appellé frere uterin de
§ 2. Caius, '& aprés cela on les fait fils d'un meſme pere.

§ 3. 'Cette humilité de Gabinius qui ſe reconnoiſt fils d'un Conſul couſin de l'Empereur, & qui demande comment il eſt digne d'eſtre appellé ſon parent, [eſt tres groſſierement affectée.

Il n'eſt pas non plus bien probable] § 3. 'qu'un payen ait appellé un Preſtre ſon couſin, *ſancte frater*, ni que ce Preſtre en luy diſant a dieu luy ait donné la paix, ou meſme qu'ils ſe ſoient donné la paix, l'un à l'autre, *data pace ſalutationis*
§ 6. *exceſſerunt*; 'ni qu'un autre payen ait dit au Pape, *cognovit ſanctitatis veſtræ*: ni que commençant à eſtre inſtruit de la religion Chrétienne, il ait mis de la pouſſiere ſur ſes cheveux, & ait fini ſa priere par ces paroles: *Ut ſciant omnes filii mei vel uxor mea, quia tu ſalvas omnes ſperantes in te.* [Cela pourroit eſtre croyable d'un Juif accoutumé à la lecture de l'Ecriture.]

'S. Gabinius Preſtre & Martyr, aimoit, § 1. dit-on, les lettres humaines & ſeculieres. [Il eſt plus ordinaire aux Saints de les ſavoir que de les aimer.] Pour les ouvrages qu'on luy attribue contre les payens, 'ils n'ont pas eu le bonheur de venir à p.62.4. la connoiſſance de S. Jerome, ni d'aucun autre de ceux qui ont parlé des auteurs eccleſiaſtiques.

[On aura peuteſtre quelque peine à s'empeſcher de rire, quand on verra] 'un p.63.§ 19. payen proſterné avec des Chrétiens qui prient, & répondre *Amen* avec eux, '& § 18. puis vouloir baiſer les piez du Pape; & en parlant de ſon couſin, le qualifier un ſaint Preſtre.

On pourroit encore douter] 'ſi les Papes du troiſieme ſiecle marchoient avec § 17. une telle ambition, (c'eſt le terme latin qu'il ſeroit difficile de traduire autrement que par celui de faſte) que des qu'ils entroient quelque part, tout le monde ſe proſternoit en terre. [Il n'eſt pas fort croyable non plus] 'que Diocletien en § 23. donnant ordre d'arreſter toute la famille de S. Caius, ait reccomandé qu'on n'arreſtaſt pas Caius meſme, 'quoiqu'il ſceuſt § 22.23. qu'il eſtoit Chrétien, & Eveſque. [Mais je ne ſçay pas qui pourra ſe perſuader] 'que Diocletien voyant que S.te Suſanne Sur.17.aug.p. ſa couſine refuſoit d'epouſer Maximien, 102.§ 14. il l'ait fait remener exprés du palais chez ſon pere, afin que Maximien y puſt abuſer d'elle, ſelon la permiſſion qu'il luy en donnoit: '& Maximien l'euſt fait, dit-on, § 25. s'il n'en euſt eſté empeſché par un Ange.

[On pourroit remarquer encore bien d'autres

Boll.18.feb.p. 62.§ 8. d'autres choſes dans ces actes,] 'comme la converſion de Claude, [qui aſſurément eſt ſurprenante. Mais ceci ſuffit pour juſtifier ceux qui trouvent que ces actes ſont peu de choſe, & peu probables. Et c'eſt le moins qu'on puiſſe dire, à ne regarder meſme que les circonſtances. Car le fond nous oblige encore bien plus à les abandonner abſolument.

Toute cette hiſtoire roule ſur le deſſein qu'avoit Diocletien de marier Suſanne ſa couſine à Maximien ſon fils adoptif,] 'qui eſt qualifié tantoſt Auguſte, *tantoſt Auguſte & Ceſar, btantoſt ſeulement Ceſar. 'Baronius & Bollandus l'entendent ſans heſiter de Maximien Galere, qui fut fait Ceſar en 292 par Diocletien, & deslors conſideré comme ſon fils. Mais il s'y rencontre une grande difficulté: car tous les hiſtoriens nous aſſurent que Diocletien fit epouſer à Galere ſa propre fille Valerie. Baronius a cru ſe pouvoir tirer de là, en diſant que Valerie eſtoit morte auſſitoſt aprés; en quoy Bollandus l'a ſuivi. [Mais c'eſt qu'ils n'avoient pas vu le livre de Lactance,] 'qui nous apprend que Valerie ſurvéquit & Galere & Diocletien, & ne mourut que vers l'an 315. [Il n'y a point d'apparence non plus de dire que Diocletien ne donna ſa fille à Galere que ſur le refus de S.te Suſanne. Les hiſtoriens ſuppoſent que Galere l'epouſa en 292, en meſme temps qu'il fut fait Ceſar, & il avoit une autre femme qu'il repudia pour epouſer Valerie.

Je ne ſçay ſi quelqu'un voudroit recourir à Maximien Hercule. Mais je croy qu'on peut aſſurer ſans rien craindre, qu'il avoit epouſé Eutropie avant que d'eſtre ni Auguſte, ni meſme Ceſar, s'il l'a jamais eſté. Car eſtant Ceſar il n'auroit pas eſté chercher une Syrienne, qui avoit des enfans d'un premier mari,] '& en qui Julien ne releve ni la nobleſſe, ni aucune autre grande qualité, lorſqu'il parle d'elle, quoiqu'elle fuſt ſa biſayeulle. [Le panegyrique fait ſur le mariage de Fauſte fille d'Eutropie avec Conſtantin, n'en dit rien non plus,] 'quoiqu'on voie qu'elle vécuſt encore alors, & long-temps depuis.

§. 2, 3. a 56.14. b.§ 18. p.62.d'Bar. 294.§ 2. Lact.perſec. 51.p.95. Jul.or.1.p.9. 16. Euſ.v.Conſt. l.c.52.p.505. n.p.232.233.

'Le martyre meſme que diocletien fit ſouffrir à Sainte Suſanne ſelon ſes actes, peut juſtement paroiſtre ſuſpect, n'eſtant point marqué ni par les calendriers du P. Eronto & d'Allatius, ni meſme par Bede dans ſon martyrologe: car tous ces monumens ne donnent aucune qualité à la Sainte.] 'On voit la meſme choſe dans l'epitaphe d'une Suſanne fille du Preſtre Gabinius, qui ſe lit au tombeau de S.te Suſanne meſme, *in confeſſione*: [de ſorte que ſelon toutes les apparences c'eſt l'epitaphe de la Sainte, d'autant plus ancien qu'il eſt plus ſimple.] Le voici. *Olim preſbyteri Gabini filia felix. Hic Suſanna jacet tumulo patri ſociata.* [Que ſi Avon, Uſuard, & d'autres poſterieurs, font S.te Suſanne Vierge & Martyre, c'eſt qu'ils ont ſuivi ſes actes, qu'Adon raporte preſque tout entiers.

Sur.11.aug.p. 102.§ 17. Rein.p.98.

[Le fond des actes de S.te Suſanne n'eſtant donc pas plus ſoutenable que les circonſtances, on nous pardonnera bien ſans doute ſi nous ne nous en ſervons point dutout, ſans avoir égard] à ce que pretend Bollandus, qu'ils ſont écrits par un témoin oculaire, & peut-eſtre par Saint Thraſon Martyr, [ni à ce qu'on voit par Uſuard & par Adon, qu'ils eſtoient déja écrits & crus au IX. ſiecle] 'M.r Baluze en rejette tout à fait l'autorité, comme d'une piece qui a de grandes marques de ſuppoſition, & en grand nombre.

Boll.22.apr. p.164.§ 3. Lact.perſ.n. p.379.

'Serene appellée femme de Diocletien dans ces actes, & dans ceux de Saint Marcel Pape, [qui ſont à peu pres de meſme genre, eſt miſe avec cette qualité dans les martyrologes d'Uſuard, d'Adon & de quelques autres. On apeuteſtre eu quelque fondement plus conſiderable & plus ſeur pour mettre cette Serene au nombre des Saintes. Mais pour la faire femme de l'Empereur Diocletien, cela ne ſe peut, ſi l'on ne veut dire que]

Boll.18.feb.p. 64.c.18 jan. p.7.§.12.

Lact.perſ.c. 15. 'Priſque qui l'eſtoit certainement ſelon Lactance, [s'appelloit auſſi Serene: & en ce cas on a aſſez de raiſon de dire qu'elle eſtoit Chrétienne. Mais il faudroit bien ſe garder d'en faire une Sainte. Car elle fut contrainte de ſacrifier durant la perſecution, & il n'y a aucun lieu de croire qu'elle ait fait penitence de cette faute, puiſque Lactance qui parle ſi amplement des maux qu'elle c.41.p.41. ſouffrit depuis, juſqu'en l'an 315 'qu'on luy trancha la teſte, [n'auroit pu manp.45.n.p.379. quer de le dire.] 'Elle eſtoit mere de Valerie mariée en 292 à Galere: Et ainſi on ne peut pas meſme pretendre que Diocletien l'euſt epouſée aprés la mort de Serene.] Il faudroit auſſi d'autres pieces que les actes de Sainte Suſanne & de Saint Marcel, pour dire avec quelque fondement qu'elle avoit le nom de Serene avec celui de Priſque.]

Pour la page 363.

NOTE II.

Que les actes de S. Chryſante ne valent rien, & qu'ils donnent lieu de croire que ce Saint qu'ils mettent ſous Numerien, a ſouffert ſous Valerien ou ſous Dece.

Gr.T.gl.M.c. 38.p.85.86. 'S. Gregoire de Tours parle des actes de S. Chryſanthe, & en cite des choſes aſſez conformes à ceux que Surius nous Bar.284.§7. a donnez. 'Mais ceux-ci ſont tirez de Metaphraſte, & Baronius les juge corrompus, & ſuſpects de fauſſeté. [Ils ſont aſſurément tres dignes de cette ſevere cenſure, & nous ne croyons pas que perſonne puiſſe défendre ce qui y eſt dit,] Sur.25.oct.p. 381.§12.14. 'que ce fut l'Empereur Numerien qui §2. condanna à la mort S. Chryſanthe & pluſieurs autres, 'ſurtout en y joignant que cela ſe paſſoit à Rome. [Il n'eſt point neceſſaire de parler des autres defauts de ces actes.]

p.382.§17. 'La fin porte que Verin & Armene freres, les ont écrits par ordre du tres ſaint Pape Eſtienne, & les ont envoyez dans toutes les villes, afin que chacun ſceuſt que les SS. Chryſante & Darie ont receu dans le ciel la couronne du martyre, [L'auteur ſemble donc nous vouloir perſuader qu'il écrivoit dans le temps meſme que ce martyre eſt arrivé;] '& Allatius pretend en effet ſur un en- All.de Sim. droit qui eſt autrement dans Surius, p.410. ὑπομνήματα τῶν παλαιῶν ἡμῶν, que cette piece a eſté écrite par des témoins oculaires. [Mais qu'a de commun le temps du Pape Eſtienne avec celui de Numerien, Eſtienne eſtant mort en 257, 25 ans au moins avant que Numerien regnaſt? Il faut donc raporter cela à Eſtienne II. qui vivoit en 755. Ou ſi les actes originaux ſur leſquels ceux-ci ont eſté faits, ont eſté écrits par d'ordre d'Eſtienne I, c'eſt une nouvelle preuve que S. Chryſanthe n'a point ſouffert ſous Numerien, mais ſous Dece, ou ſous Valerien au pluſtard. Et cela s'accordera mieux avec ce que dit S. Gregoire de Tours,] 'que le lieu de la Gr.T.gl.M.c. ſepulture de ce Martyr eſtoit tout à fait 18.p.86. incommu lorſque Rome devint Chré- p.88. tienne, 'long-temps avant le pontificat de Damaſe. [Car depuis Numerien juſqu'à la paix de l'Egliſe, & meſme juſqu'à la mort de Maxence, il n'y a que 28 ans.]

'Baronius dit que de pluſieurs exem- Bar.284.§7. plaires qu'il avoit vu des actes de S. Chryſanthe, les plus courts des latins eſtoient les plus fideles. [Mais avec tout cela il ne les a pas jugé digne d'eſtre inſerez dans ſes Annales.] 'En effet, ils §6. mettent auſſi ce Saint à Rome ſous Numerien, & leur auteur pretend les avoir écrits par ordre du Pape Eſtienne. Baronius veut que ce ſoit une faute, & qu'au lieu de *juſſu Stephani Papæ*, il faille lire *Presbyteris Stephani Papæ*, ſuppoſant ſans doute qu'Armene & Verin, ordonnez Preſtres par Eſtienne, pouvoient vivre encore du temps de Numerien. [Mais pourtant ces manuſcrits ont *juſſu*, qui n'a point de raport à *Presbyteris*: & il ne dit point que ſa correction ſe trouve nullepart. Aprés tout, cette correction ſeroit aſſez inutile. Car les Preſtres or-

donnez par Eſtienne, qui vivoient encore en 284, eſtoient appellez Preſtres de Caius, & non pas d'Eſtienne.] 'La Sur. 27. jan. p. 28 j. d. 2. relation de la translation de S. Diodore & Saint Marien écrite vers l'an 886, dit nettement qu'Armene & Verin auteurs de l'hiſtoire de S. Chryſanthe, avoient receu ordre du Pape Eſtienne I. d'écrire les actes des martyrs qui ſouffroient alors; [ce qui porte encore à croire que S. Chryſanthe a ſouffert ſous ce meſme Pape,] quoique cette relation le mette ſous Numerien.

[On voit par Florus & les autres martyrologes du IX. ſiecle, qu'on avoit alors des actes de Saint Chryſanthe aſſez ſemblables à ceux de Surius. Mais cela ne les autoriſe guere: Car ils ſuppoſent tous que c'eſtoit à Rome ſous Numerien:] '& A Io, 1. dec. l'extrait fort ample qu'Adon fait de ces actes, n'eſt qu'un tiſſu de prodiges. Le juge qui les fit prendre d'abord eſtoit ſelon luy, Celerin Preſet de Rome, 'qui Buch. cycl p. 237. ne ſe trouve point dans la liſte de Bucherius.

Pour la page 568.

NOTE III.

Que les actes de S. Hilaire d'Aquilée ne peuvent faire d'autorité.

[Les actes de S. Hilaire d'Aquilée ont Boll 26. mars, p. 419. e. quelque choſe d'aſſez beau.] 'Mais les idoles reduites en poudre, a bien des a p. 420. a. gents tuez par le tonnerre, & le temple d'Hercule abyſmé ſans qu'on en viſt ſeulement les veſtiges, [ſentent entierement les fictions des ſiecles poſterieurs. Il n'y p. 419. c. a pas non plus d'apparence] 'que les pontifes des idoles aient avoué en termes formels que la magie avoit plus de c. force que leurs dieux, '*Sacrificia magno Hæculi; & vide gloriam & virtutem ejus*, [n'eſt pas une parole bien digne d'un magiſtrat qui auroit eu un peu de a. c. ſens. Il n'eſt pas non plus ordinaire dans les bons actes,] 'que les Saints declarent d'eux meſmes leur qualité d'Eveſque ou de Diacre, [hors peut-eſtre dans la perſecution de Valerien, où il y avoit des ordres differens pour les eccleſiaſtiques & pour les laiques. Mais les actes ne mettent point cette difference dans celle de Numerien:] Et Saint Hilaire fut jugé a. comme Chrétien, & non comme Eveſque. [On ne voit point non plus dans les bons actes,] 'que les payens ſe plai- p. 420. a. gnent de ce qu'on differe un peu le martyre des Chrétiens pour les faire ſouffrir davantage. 'Trente Centeniers employez p. 419. d. à fouetter l'un aprés l'autre un Chrétien, [n'eſt pas une choſe aiſe à croire: Et je doute fort qu'on employaſt des Centeniers à des choſes de cette nature.

Aprés cela, il n'y a pas d'apparence qu'on puiſſe faire un grand fond ſur ces actes pour ſoutenir] 'ce qu'ils diſent, a 418. f 420. que les Empereurs, & Numerien Ceſar nommément, avoient ordonné, Que tous les Chrétiens ſacrifiernient, & qu'ils ſeroient recompenſez par de grands honneurs, s'ils obeiſſoient, ou s'ils le refuſoient, punis par divers ſupplices des qu'on les auroit interrogez. [Cela ſignifie qu'il y avoit alors une perſecution generale contre l'Egliſe, & eſt par conſequent abſolument contraire à la paix dont Euſebe nous aſſure qu'elle jouiſſoit du temps de Numerien. *Vla perſecution de Diocletien* § 1.]

Pour la page 562.

NOTE IV.

Sur les actes de S. Thalelée.

'Les actes de S. Thalelée dont Bollan- Boll. 20 may. dus parle fort avantageuſement, & qu'il p. 172. d. nous donne comme une piece originale, [en ont effectivement l'air, la ſimplicité, la briveté. Bollandus n'en dit donc rien que de vray: mais il n'en dit pas tout ce qui eſt vray. Car je penſe qu'il faut avouer que les faits en ſont entierement inſoutenables.

Pour commencer par la difficulté de la date, qui n'eſt pas petite,] 'on y voit p. 180. d. le 9 des calendes de ſeptembre, [qui eſt le 24 d'aouſt,] joint au 23 d'Hyperbe- retée, qui dans l'année Macedonienne

receue par les Orientaux, concourt ou tout à fait, ou à quelques jours pres, avec
p.182.f. noſtre mois d'octobre. 'Bollandus eſt obligé de recourir aux années lunaires des Grecs, qui s'eloignoient quelquefois trois mois entiers de l'année ſolaire. [Mais je douterois fort qu'on s'en ſerviſt encore à la fin du III. ſiecle, ſurtout dans les actes publics des magiſtrats Romains, dont cette date paroiſt venir ſelon les actes. C'eſt un point dont nous laiſſons la diſcuſſion au Cardinal Noris.]

p.180.d. 'Saint Thalelée fut donc preſenté au Gouverneur le 24 d'aouſt. On joint tout de ſuite ſon interrogatoire, les queſtions qu'il ſouffrit, & la conſommation de ſon martyre, comme ſi tout cela eſtoit arrivé
p.182.f. en un meſme jour. 'Cependant les actes
p.178.c.183.b. portent qu'il mourut le 20 de may. 'Bollandus avoue cette contradiction viſible, & taſche de l'excuſer, en diſant que le jour de la mort du Saint n'eſtoit pas marqué; [ce qui ne convient point à une piece originale qui date doublement le jour de ſon interrogatoire;] & qu'un copiſte y a ajouté cet endroit, prenant pour le jour de ſa mort celui auquel on en faiſoit la feſte, ſans ſonger à ce qu'il avoit écrit luy meſme à la teſte de ſa piece.

[Pour les difficultez qui ſe trouvent dans les faits, nous ne ſaurions mieux les repreſenter qu'en faiſant un abregé
p.180.f. de toute l'hiſtoire.] 'Le Saint y declare luy meſme devant le juge, ſans que rien l'y engageaſt, qu'il avoit déja eſté pris pour la foy à Edeſſe [dans la Meſopotamie ſans doute,] que le Gouverneur Tibere luy avoit fait bien des maux:
f. » Mais j'invoquai, dit-il, le Pere, le Fils,
» & le S. Eſprit, le Dieu veritable &c: &
d. » il me delivra de ſes mains. 'Il ſe trouve enſuite à Anazarbe, en Cilicie, où des archers ayant remarqué qu'il ſe cachoit dans un bois, paſſerent pluſieurs jours à le chercher, le trouverent enfin, l'arreſterent, & l'amenerent à Eges. Au moins c'eſt l'idée que nous donnent les actes, & qu'ils ont donnée aux
p.183.a.193.a. autres. Bollandus aime mieux croire que les archers s'en allant à Anazarbe, trouverent le Saint ſur le chemin à 50 ſtades d'Eges, & par conſequent à 450 d'A-
p.180.b. nazarbe, [qui ſont plus de 22 lieues, à 20 ſtades ou 2500 pas par lieue. Si Bollandus a raiſon, il ſera encore plus étrange que des archers qui avoient à aller à Anazarbe, ſe ſoient arreſtez pluſieurs jours à chercher un homme qu'ils ne connoiſſoient point du tout.

Pour continuer l'hiſtoire des actes,] 'Theodore gouverneur de Cilicie tenant d.
ſa ſeance à Eges, & y ayant déja fait bien des martyrs &c. ordonne qu'on luy preſente l'avocat de la ſecte impie des Chrétiens. [Je ne ſçay ſi ce ſtyle convient aſſez à la gravité d'un magiſtrat, ni ce qui fit comprendre qu'il parloit de Saint Thalelée.] Quoy qu'il en ſoit, on le luy preſente. Il fait l'eloge de ſa beauté, demande où il a eſté pris: 'on luy fait e.
l'hiſtoire de ſa priſe, & on ajoute qu'il y avoit 500 ſtades d'Anazarbe à Eges, [de quoy il n'eſtoit pas queſtion.] Il demande au Saint ſon nom, ſa qualité, & le reſte ſelon les formes; & le Saint répond au delà de ce qu'il demande; luy dit que ſon pere avoit eſté un General d'armée, στρατηλάτης, mais Chrétien, appellé Berecocce, [nom peu celebre entre les Generaux Romains;] que pour luy il avoit étudié en medicine [profeſſion peu ordinaire à des fils des Generaux,] nomme ſon maiſtre Macaire, & ajoute qu'il avoit un frere Soudiacre nommé Jean, [ce qui au moins n'eſtoit pas fort neceſſaire à dire, non plus que le reſte. Il me ſemble que cette entrée donne déja une aſſez mauvaiſe idée de la piece. Il faut voir la ſuite.]'

'Aprés que le Saint eut dit ce qui luy f.
eſtoit arrivé à Edeſſe, Theodore envoie querir Aſtere charpentier, pour luy percer les talons avec une terriere, afin d'y faire paſſer des cordes. [Cette imagination eſt aſſez bizarre; car on ſe conten-

toit ordinairement d'attacher des cordes aux pieds.] Mais enfin Aſtere vient, travaille depuis neuf heures juſqu'à midi, & ne peut rien avancer, ce qui embaraſſe Bollandus; & non ſans raiſon. [Il n'eſt point marqué que ni le Saint ni le juge aient dit un ſeul mot durant ces trois heures.] 'Le juge averti qu'on n'avençoit rien, commande de recommencer. Aſtere dit enfin qu'il avoit fait ſes trous, & le juge ordonne qu'on y paſſe des cordes pour pendre le Saint par les pieds. 'Mais il ſe trouva qu'au lieu du Saint tout cela ſe faiſoit ſur un morceau de bois. Timothée diſciple du Saint, qui ſe rencontre là je ne ſçay comment, s'en divertit un peu. Le juge crut ſerieuſement qu'Aſtere ſe vouloit moquer de luy. [Cela n'eſtoit pas bien probable:] mais neanmoins il ordonna qu'on l'appliquaſt à une rude queſtion, & avec luy un Alexandre [qu'on ne dit pourtant point avoir rien fait.] Sur cela Aſtere s'écrie qu'il eſtoit Chrétien, [& avec luy ſans doute Alexandre, quoique cela ne ſoit pas marqué.] Le juge ſe les fait amener: mais Thalelée ayant prié pour eux, ils s'echapent. On court aprés: On les attrape à deux lieues & demie ou d'Eges, ou meſme d'Anazarbe, au lieu où le Saint avoit eſté pris, & là on leur oſte la vie, [ſans qu'on voie que le juge en ait ſeulement dit un mot.

En voilà aſſez, comme je croy, pour faire juger de cette piece; & il ſeroit inutile de marquer le reſte, qui eſt du meſme genre; ou plutoſt qui eſt encore plus ridicule. Nous dirons ſeulement] 'que le Saint ayant eſté expoſé aux beſtes, & n'en ayant point eſté dechiré, [devoit ſelon les loix Romaines, eſtre tué dans l'amphitheatre meſme, comme on le voit par quantité d'actes des Martyrs,] Cependant ceux-ci portent que le juge aprés avoir de depit dechiré ſes vétemens, donna la ſentence contre le Saint, & s'en alla; [comme ſi d'eſtre expoſé aux beſtes n'eſtoit pas un dernier ſuplice parmi les Romains, & par conſequent l'effet d'une derniere ſentence. L'auteur ne dit pas meſme ce que portoit cette ſentence,] mais ſeulement que le Saint ayant eſté conduit dans un autre lieu que ſa priere fit trembler, en ſorte que tout le monde ſe jetta à ſes pieds, & luy demanda le ſeau de J. C, il fut ainſi conſommé, & s'endormit d'un ſaint ſommeil. 'Les nouveaux Grecs diſent dans leur office qu'il eut la teſte tranchée, [l'ayant trouvé ailleurs, ou deviné.

On avouera ſans doute qu'une hiſtoire telle que celle là, ne merite aucune croyance.] 'Ce qu'on remarque que les Grecs la ſuivent toujours dans les livres de leur office, [n'eſt pas pour l'autoriſer beaucoup.] 'Que ſi elle eſt fort differente des pieces que l'on a accoutumé d'attribuer à Metaphraſte, [tout ce qu'on en peut inferer, c'eſt que les fauſſaires ne ſont pas tous d'un meſme genie & d'un meſme genre. Les Syriens de qui on croit que viennent ces actes, pouvoient eſtre moins diffus que les Grecs Aſiatiques, & n'aimer pas moins qu'eux les fables & les fictions. Que ſi cette piece eſt ancienne, puiſqu'elle ſuit aſſez en pluſieurs choſes le ſtyle de la judicature Romaine; les hiſtoires de Saint George, de S. Cyt, & les autres pieces que condamne le Pape Gelaſe, n'en eſtoient pas moins fauſſes pour eſtre au moins du V. ſiecle.

Tout ceci ne regarde que les premiers actes de S. Thalelée.] 'Car pour les ſeconds que Bollandus nous donne auſſi, [nous nous y arreſterons moins. Il ſuffit de dire] 'que Bollandus meſme les croit & plus recens, & beaucoup moins bons que les autres, les traitant d'actes amplifiez, alterez, & de peu d'autorité. [Nous ne combatons point dutout cette cenſure: & neanmoins il eſt vray] 'que le martyre du Saint, qui y eſt raporté d'une maniere toute differente des autres, eſt beaucoup plus aiſe à ſou-

p. 183. a.
p. 180. f.
p. 181. a.
p. 182. c. f.
p. 183. b.
p. 179. f.
e.
p. 183. c.
b. 178. e. 179. c.
p. 188-192.

p. 179. [188. a. tenir. 'Pour les grands miracles qui y ſont d'abord, nous accordons aiſement à Bollandus que ce peuvent bien eſtre de pures fictions de l'auteur, auſſibien que les longues harangues qui s'y liſent partout.

Pour la page 571.

NOTE V.

Que S. Prime & S. Felicien peuvent avoir ſouffert en 287.

Sur. 9. jun. p. 239. § 1. 'Les actes de S. Prime & S. Felicien, portent qu'ils furent arreſtez à Rome par ordre de Diocletien & de Maximien. [Ces deux princes eſtoient donc alors à Rome, & ils y pouvoient eſtre vers le milieu de 286, comme on le marque dans le texte. Mais depuis ce temps là juſqu'à la fin de l'an 303, il n'y a point d'apparence qu'ils s'y ſoient jamais recontrez. Nous avons peine auſſi à croire que S. Prime & S. Felicien aient ſouffert en 303 ou 304, durant la grande perſecution,] parceque leurs actes portent qu'ils furent arreſtez ſur ce que les pontifes des idoles ſe plaignoient qu'ils empeſchoient leurs oracles de répondre; '& qu'aprés qu'ils eurent eſté martyrizez, les Chrétiens paſſerent 30 jours à prier & à chanter à leur tombeau : [Car ſi cela eſt veritable, il n'y avoit pas alors de perſecution generale. Il faut donc dire qu'ils furent pris en 286 vers le mois d'aouſt, & qu'aprés avoir eſté longtemps en priſon, comme le portent leurs actes, ils furent decapitez en 287 le 9 de juin, auquel tous les martyrologes marquent leur feſte. Car on ne peut pas dire que Diocletien & Maximien aient eſté longtemps à Rome avant le 9 juin 286.

Le commencement de leurs actes obligeroit neanmoins, ſi on s'y vouloit arreſter, à les mettre dans la perſecution generale, & à dire qu'ayant eſté pris à la fin de 303, ils conſommerent leur martyre le 9 juin 304. Mais quand ces actes auront confondu les diverſes parties du regne de Diocletien, ce ne ſera pas leur plus grand defaut, & on trouve la meſme choſe dans des pieces d'ailleurs excellentes.]

NOTE VI.

Pour la page 572.

Que S. Caius n'a point apparemment ſouffert le martyre.

Boll. 22. apr. p. 16. § 24. 'Au lieu que Bede [& les autres poſterieurs] diſent que S. Caius Pape a eſté martyrizé, 'les martyrologes de S. Jerome marquent toujours ſa feſte & au 20 de fevrier & au 22 d'avril par le mot de *depoſitio*, [dont ils ont accoutumé de ſe ſervir pour ceux qui ne ſont point morts par le martyre.] 'De deux manuſcrits qui ſont à Luque, le plus nouveau le qualifie Martyr, & le plus ancien Confeſſeur. 'Le Pontifical de Bollandus, fait, comme il le pretend, dans le VI. ſiecle, porte qu'il ſe cachoit pour eviter la perſecution de Diocletien, & qu'il mourut Confeſſeur, *Confeſſor quievit*. [Ainſi il y a au moins lieu de douter du martyre qu'on luy attribue, & de craindre qu'il ne ſoit venu de quelque piece ſemblable aux actes de S.te Suſanne.] 'Un autre Pontifical [voulant accorder ce qu'il trovoit dans les anciens avec l'opinion de ſon temps,] dit qu'il mourut Confeſſeur, ayant eſté couronné du martyre, [comme les nouveaux Grecs diſent que S. Denys l'Areopagite fut brulé à Athenes, & eut la teſte tranchée à Paris. Nous ne nous ſervons pas pour oſter à S. Caius le titre de Martyr, de ce que] l'Anonyme de Bucherius met ſa mort ſous le titre de *depoſitio Epiſcoporum*, parcequ'il y met de meſme celle de S. Luce, de S. Eſtienne, & de Saint Felix, [dont le martyre eſt plus autoriſé que celui de S. Caius. Mais cela nous donne lieu neanmoins de croire qu'il n'eſt point mort par la ſentence & la main des perſecuteurs, & par un martyre parfait & accompli,] comme ceux qui ſont compris dans le calendrier ſuivant, à la teſte duquel on lit, *Item depoſitio martyrum*.

Boll. 22. apr. t. 1. p. 18. p. 312. 1. a.

22. apr. p. 313. d.

Buch. cycl. p. 267.

Pour la page 573.

NOTE VII.

Du commencement & de la durée de ſon pontificat.

Buch. cycl. p. 272. 'Le Pontifical de Bucherius dit que Caius gouverna 12 ans, 4 mois, & ſept jours, depuis le 17 decembre 283, juſqu'au 22 avril 296. Il y a ſeulement un jour ou deux de trop, ſi l'on ne veut couter les ſept derniers jours non du 17 d'avril, mais du 16 des calendes, qui eſt le 17 en decembre, & le 16 en avril.] 'Bollandus dit que d'autres mettent ſix jours au lieu de ſept. [Mais je ne trouve point qui ſont ces autres. J'aimerois mieux le faire commencer le 16 de decembre,] 'comme fait Bollandus en un autre endroit, ſuppoſant qu'on lit conſtamment les 7 jours. Il reconnoiſt qu'on peut douter s'il ne faut point lire *VI.* au lieu de *VII*, ce qui laiſſeroit ſon ordination au 17 de decembre. Mais il aime mieux changer *XVI. kalendas januarii* en *XVII*, parceque le 16 de decembre eſtoit le dimanche en 283. 'Le P. Pagi qui ne croit point qu'on s'attachaſt alors au dimanche pour les ordinations, met celle de Caius le ſamedi 15 de decembre, parceque des Pontificaux plus modernes diſent que le ſiege ne vaqua que huit ou neuf jours aprés la mort d'Eutychien, [arrivée le 7 ou le 8. Mais ſa raiſon eſt foible, & ne pourroit meſme s'accorder avec l'opinion de Bollandus.

Boll. 22. apr. p. 13. 2. pont. p. 40. c. 1. Pagi, 283. §7. 296. § 3.

On ne peut pas changer le jour de la mort de S. Caius, qui eſt marquée dans les martyrologes le 22 d'avril:] '& ce jour eſt encore mis deux fois par l'Anonyme de Bucherius, comme le vray jour de ſa mort. 'Beaucoup de martyrologes imprimez & manuſcrits, mettent neanmoins ſa feſte le 20 de fevrier. [Je ne ſçay ſi cela ne ſeroit point venu originairement de la faute de quelques copiſtes, qui auront écrit *X. kalendas martii* pour *maii*.]

Buch. cycl. p. 267. 272. Florent. p. 331. a.

'On marque aſſez differemment les années & les jours de ſon pontificat; & preſque tous les Latins ne luy donnent qu'un peu plus d'onze ans: comme au contraire Euſebe, & les autres Grecs qui l'ont ſuivi, luy en donnent quinze. Mais l'autorité du Pontifical de Bucherius eſt trop forte pour ne la pas ſuivre; & c'eſt ce qu'a fait Bollandus. 'Le P. Pagi aime mieux croire qu'il eſt mort le 21, parceque Vandelbert & quelques autre y mettent ſa feſte; & qu'il fut enterré le 22. [Je ne ſçay ſi cette diſtinction eſt aſſez fondée. Elle eſt au moins peu importante.]

Boll. 22. apr. p. 13. § 1. 14. pont. p. 40. c. Pagi, 296. § 3.

Pour la page 574.

NOTE SUR ARNOBE.

Qu'il peut avoir écrit vers l'an 295.

[Il y a de la difficulté pour le temps auquel Arnobe a compoſé ſon ouvrage contre les payens. Perſonne ne doute que ce n'ait eſté environ 300 ans depuis J. C.] 'ſelon ce qu'il dit qu'il y avoit environ 300 ans que les Chrétiens avoient commencé. 'Il dit meſme expreſſément que l'on contoit alors l'an 1050 de la fondation de Rome, ou un peu moins; 'ce qui tombe au pluſtard en l'an 298 de J. C. Et pluſieurs ont cru ſur cela que c'eſtoit l'année en laquelle il avoit écrit. 'Mais dans la ſuite il parle de la demolition des egliſes, & il ſe plaint qu'on avoit brulé les Ecritures des Chrétiens. 'On ſçait que cela eſt arrivé au commencement de la perſecution de Diocletien [en 303.] Et c'eſt ce qui a obligé Baronius de ne mettre ſon livre & ſa converſion qu'en ce temps là, & d'en conclure qu'Arnobe ſuivoit un autre calcul pour la fondation de Rome que celui de Varron, dont on ſe ſervoit communément.

Arn. l. 1. p. 90. l. 2. p. 94. Bar. 302. § 18. Arn. l. 4. p. 152. Bar. 302. § 18.

[Il eſt neanmoins aſſez difficile de

croire qu'aprés cette ſolennité ſi celebre de l'an millieme de Rome, qui s'eſtoit faite ſous Philippe l'an de J.C. 247 & 248, Arnobe dans un diſcours ordinaire, & qui ne traite point de cette ſcience, ait pris un autre calcul, eloigné de celui là de cinq ans au moins. Il eſt peuteſtre plus vraiſemblable de dire qu'il faut raporter ſes paroles à ce qui eſtoit arrivé dans les perſecutions precedentes.]

Ori in Mat. t. 28. p. 137. b. 'Car nous ſavons que les egliſes avoient eſté abatues ſous Maximin [vers l'an 235; *v. cette perſecution* § 6, ce qui peut faire croire fort aiſément qu'elles n'avoient pas eſté epargnées dans les perſecutions ſuivantes, beaucoup plus violentes que celle de Maximin.] 'Pour les livres ſacrez nous ſavons qu'il eſtoit défendu de lire les Prophetes ſur peine de la vie des le temps de S. Juſtin ſous l'empire d'Antonin: Just. ap. 2. p. 82. b. c. Bar. 302. § 20. '& Baronius meſme applique aux livres des Chrétiens les réponſes d'Ulpien & Paul juriſconſultes plus anciens que Diocletien, qui ordonnent de bruler publiquement les livres magiques. [Il ſemble que ces raiſons puiſſent balancer celle de Baronius, & faire paſſer au moins pour douteux ce qu'il établit comme certain.

S'il falloit demeurer d'accord qu'Arnobe n'a écrit qu'aprés l'an 303, il vaudroit mieux dire] 'qu'il y a faute dans ſon § 18. texte, [& qu'au lieu de *quinquaginta & mille*, il faut lire *ſexaginta & mille.*] 'Stewechius ſoutient que dans la meſme Arn. 2. p. 84. page il faut *trecentos* au lieu de *quadringintos*: [& d'autres le ſuivent en cela. Mais puiſque Lactance diſciple d'Arnobe, avoit eſté établi profeſſeur à Nicomedie par Diocletien des devant la perſecution, il ſemble qu'il vaut mieux mettre auſſi la converſion d'Arnobe avant 303. C'eſt par la meſme raiſon que nous ne croyons pas nous devoir arreſter à la chronique de S. Jerome, qui ne parle de luy & de ſa converſion que ſur l'an 326.]

NOTES SUR SAINT MARCEL.

CENTENIER.

NOTE I.

Pour la page 575.

Qu'il peut avoir ſouffert en 298.

Hiſp. ill. t. 1. p. 649. f. VAsæus hiſtorien Eſpagnol date les actes de S. Marcel du Conſulat d'Anicius Fauſtus, & de Gallus, [qui eſt l'an 298,] & il ſemble le citer du breviaire d'Evora tiré de celui de Compoſtelle. Bar. 298. § 1. 'Baronius a ſuivi cette date, n'en trouvant aucune dans ſon exemplaire. § 5. 'Ces actes parlent des Vicaires des Preſets, 'qui n'ont eſté inſtituez que par Diocletien. Inſt. part. c. 7. § 5. a Bar. 298. § 5. a Et il y avoit alors des Empereurs, & un Ceſar; [ce qui convient au meſme regne depuis l'an 292. D'autre part le Saint ne fut point dutout condamné comme Chrétien: & cela donne tout lieu de croire que c'eſtoit avant 303.

Ce qui ſemble le plus convenir à l'an 298 en particulier, J'c'eſt qu'il paroiſt § 2. qu'on obligeoit alors les ſoldats à ſacrifier aux idoles & aux Empereurs: [& on trouve que Galere commença en 298 à y obliger les ſiens. *V. la perſecution de Diocletien note* 2. Mais cela ne peut avoir de force qu'en cas que l'ordonnance de Galere ait eſté executée dans les armées des trois autres Princes, ou que la Tingitane où S. Marcel fut martyrizé, luy appartinſt: & je ne croy point qu'on puiſſe dire ni l'un ni l'autre. Il ſemble qu'effectivement le lieu où le Saint confeſſa d'abord J.C, appartenoit à un des Ceſars, J'puiſqu'un le menaçoit d'écrire § 5. de luy aux Empereurs, *& Cæſari ipſi*: '& on l'accuſoit d'avoir blaſphemé con- § 7.

tre

tre Ceſar. Il faut dire la meſme choſe de la Tingitane, où ſon premier juge le renvoya. Car il n'y a guere d'apparence qu'on l'euſt renvoyé des Etats d'un Prince à ceux d'un autre, ni qu'un Vicaire euſt gouverné des provinces de deux Empires differens. Mais l'hiſtoire ne donne point d'autre departement à Galere que l'Illyrie, dont la Tingitane eſt bien eloignée, au lieu qu'on peut croire qu'elle appartenoit à Conſtance; puiſqu'elle eſt marquée pluſieurs fois dans la Notice c.34. 36.47, comme une province de l'Eſpagne, dont Conſtance eſtoit maiſtre. Ce Ceſar dont parlent les actes eſt donc Conſtance, qui n'obligeoit point dutout les ſoldats à ſacrifier.

[Si l'on veut neanmoins s'arreſter à l'an 298, il faut dire apparemment que quoiqu'il n'y euſt point d'ordre particulier de ſacrifier, il ſe faiſoit toujours des ſacrifices auſquels on preſſoit les Chrétiens de prendre part; ſans neanmoins les y obliger abſolument. Ce fut, comme nous croyons, pour cette raiſon que S. Maximilien refuſa en l'an 295 de prendre l'épée: & S.Marcel peut bien l'avoir quittée pour la meſme raiſon en 298. Diocletien donna des ordres en 302 pour faire ſacrifier les ſoldats, ou les caſſer, & on peut croire que cela s'étendoit juſqu'aux troupes des autres Princes dont il eſtoit le premier. Mais il ſemble que ces ordres n'aient pas eſté executez: Que s'ils le furent, comme ils exemtoient les ſoldats Chrétiens des dangers de la milice, S.Marcel euſt apparemment attendu le congé qu'on luy offroit, ſans faire d'eclat, & on ne luy euſt pas fait un crime d'avoir quitté l'épée, puiſque l'Empereur ordonnoit de la luy oſter.]

Pagi, diſ.p.91. 237. 'Le P.Pagi ſe moque des preuves de ceux qui mettent ſon martyre en 298, [& il peut avoir raiſon en cela.] Mais celles qu'il allegue pour le mettre en 299, [ne paroiſtront pas plus ſolides à beaucoup d'autres. Elles ſeroient trop longues à examiner, & nous ne voyons pas que cela ſoit neceſſaire. Il en a depuis reconnu luy meſme la foibleſſe,] & a ſoûtenu qu'il falloit laiſſer le martyre de S.Marcel en l'an 298. 'Le Pere Ruinart l'y laiſſe auſſi, mais ſeulement en attendant qu'on en ait des lumieres plus certaines; [en quoy nous le ſuivons tres volontiers.]

an.298.§ 1. Act.M.p.312. c.

NOTE II.

Pour la page 576.

Qu'on ne ſçait point où il a commencé ſon martyre.

'Les actes de S.Marcel commencent ainſi: *In civitate Tingitana procurante Fortunato præſide*. [Il ſemble donc que ce qui ſuit, c'eſt à dire la confeſſion du Saint devant Fortunat, ſe ſoit fait à Tanger: & en effet il n'y a point d'autre lieu marqué.]Cependant la ſuite porte que Fortunat envoya le Saint au Vicaire *in Mauritaniam Tingitanam*. [Ce qui precede ne s'eſtoit donc pas paſſé ni à Tanger, ni dans toute la province Tingitane. Car on ne peut pas meſme dire que de Tanger Fortunat l'envoyoit en quelque autre endroit de la province où eſtoit le Vicaire. Cette expreſſion ſeroit bien impropre;]& d'ailleurs il eſt certain que le Saint fut preſenté au Vicaire dans la ville meſme de Tanger. [Il faut donc dire qu'il y a faute dans *in civitate Tingitana*, & chercher quelque ville qui ait raport à *Tingitana*; ou dire que c'eſt le titre general des actes mis pour marquer que le Saint a ſouffert à Tanger. Car *ibi* qui ſuit, peut fort bien ſe raporter à la feſte de l'Empereur, & aux rejouiſſances qu'on y faiſoit.]

Bar.298.§ 2. § 5. § 7.

'L'edition du P.Ruinart revuë ſur deux manuſcrits, ne dit point que le Saint ait eſté envoyé par Fortunat en la Mauritanie Tingitane; & ſelon cette edition tout ſe paſſe à Tanger: Mais pourquoi donc l'envoyer au Vicaire avec une lettre, & avec ce ſemble bien de la façon? *Ipſe ſanus tranſmitteris .... proſequeme Cacilio arva officialia*. [Pourquoi le Vi-

Act.M.p.313.

caire ne l'interroge t-il qu'au bout de trois mois, ſans qu'on en rende de raiſon?] Car le Saint avoit eſté mis en priſon le 21 de juillet, & interrogé peu aprés par Fortunat, qui le renvoya au Vicaire: & cependant il n'eſt preſenté au Vicaire que le 30 d'octobre. Que eſt-ce que *proſequente arva officialia*, qui n'eſt point dans Baronius ni dans Surius? [Il ſemble que le plus court eſt toujours de recourir à l'une des deux ſolutions que nous venons de marquer.

Si la premiere confeſſion du Saint s'eſt fait hors de la Tingitane, il faut dire qu'elle ſe fit dans l'Eſpagne,] puiſque la Tingitane & l'Eſpagne eſtoient ſous un meſme Vicaire, & faiſoient toute ſa juriſdiction. [Ainſi rien n'empeſchera de croire ce que diſent les nouveaux Eſpagnols, quoique tres mauvais garants pour l'hiſtoire ancienne,] que S. Marcel confeſſa d'abord la foy à Leon en Eſpagne. 'La legion *ſeptima gemina* campoit à Leon ſelon la Notice. [Il faudroit voir ſi c'eſt la meſme que la legion Trajane, dont eſtoit Saint Marcel, & où celle-ci avoit ſon quartier. Mais il eſt à craindre que les Eſpagnols n'aient mis ce Saint à Leon ſur ce qu'il fut interrogé *per Præſidem legionis*, entendant par là le Gouverneur de Leon,] au lieu que c'eſt celui que Vegece appelle le Prefet de la legion, qui eſtoit comme le Lieutenant du General dans chaque legion, & qui y exerçoit la juſtice, [d'où vient ſans doute que les actes luy donnent le titre de *Præſes*. Pour les Gouverneurs des provinces, (car les villes n'en avoient point alors,) ils ne prenoient pas le nom d'une ville, hors quelquefois de celle d'Alexandrie, mais de la province entiere. Et Leon n'eſtoit pas meſme la capitale de la province de Galice où elle eſtoit alors compriſe. Il y a une hymne de Saint Marcel dans le breviaire Mozarabe: mais elle ne parle ni de Leon, ni meſme de l'Eſpagne.]

Notit.c.47.p. 93.

Hiſp.ill.t.1.p. 649. l. ex Val.

Notit.c.65.p. 221.

NOTE III.

Pour la page 577.

Sur ſa derniere parole.

'Les actes de Saint Marcel diſent que lorſqu'on le conduiſoit au ſupplice, il dit au juge, (car il faut aſſurément *Agricolæ*, & non *Agricolam*, *nec tibi Deus benefaciat*. [Cette expreſſion eſt extraordinaire, & neanmoins elle eſt approuvée comme vraiment digne d'un Martyr par celui qui a recueilli ſes actes. Un Martyr preſt à recevoir la couronne, peut bien en effet avoir le privilege des Prophetes, de voir ce que Dieu a reſolu dans l'ordre de ſa providence, & de l'exprimer comme eux par une eſpece de ſouhait, parcequ'il voit la juſtice des chaſtimens dont Dieu menace les impies, & qu'il aime parfaitement cette juſtice ſans malignité & ſans orgueil. C'eſt dans cette diſpoſition que David rendoit à la mort des arreſts ſeveres, mais tres juſtes, contre ceux pour qui il n'avoit eu juſqu'alors que de la tolerance & de la douceur.] Neanmoins le Pere Ruinart a mis dans ſon edition, *dixit Agricolam*, *Deus tibi benefaciat*, [l'ayant ſans doute trouvé dans un de ſes manuſcrits.] L'autre a *Deus tibi bene ne faciat*, [où il eſt aiſé de preſumer que le *ne* eſt une faute. L'hymne Mozarabe du Saint oſte la negation: *Et bene truci veniat ut ipſi Præſidi poſcit*. Dans cette incertitude nous avons cru devoir mettre le dernier dans le texte, comme plus proportionné a noſtre foibleſſe & a nos beſoins.]

Bar.298. 59.

Act.M.p. 314.

NOTES SUR SAINT THEONAS.

Pour la page 579.

NOTE I.

Qu'il peut eſtre auteur de la lettre à Lucien.

Spic.t.12.p. 545. LE Pere D.Luc qui nous a donné la lettre de l'Eveſque Theonas à Lucien grand Chambellan d'un Empereur payen, pr.p.20.] montre fort bien qu'elle eſt d'un Grec: [& ſon latin barbare & obſcur ne permet pas de douter que ce ne ſoit une traduction.]

p.20.21. Il croit que l'auteur n'en peut eſtre Theonas Eveſque d'Alexandrie, parceque Diocletien & Maximien qui regnoient de ſon temps, eſtoient trop ennemis des Chrétiens pour leur confier leurs perſonnes, comme cette lettre le marque de celui dont Lucien eſtoit offi-

Euſ.l.8.c.1.6. p.291.292. 296.d. cier. Mais Diocletien n'a pas toujours eſté enemmi des Chrétiens, comme nous l'apprenons d'Euſebe. Il avoit pluſieurs Chrétiens dans ſa Cour; & c'eſtoient

Lact.perſ.c. 15.p.13. ceux à qui il ſe confioit le plus. Lactance, imprimé depuis cette lettre, aſſure auſſi que les eunuques Chrétiens eſtoient les maiſtres dans ſon palais. [Ainſi il n'y a point de temps auquel cette lettre convienne mieux que celui de S.Theonas d'Alexandrie. La ſeule difficulté que j'y

Spic.t.12.p. 545. voië, c'eſt que la lettre dit que l'Empereur avoit accordé la paix aux Egliſes, *jam pacem per bonum Principem Eccleſiis conceſſa.* [Car ſelon Euſebe, l'Egliſe avoit joui de la paix dés devant Diocletien. Mais il eſt difficile de ne pas avouer que ce Prince meſme avoit fait d'abord quelque perſecution: & ainſi cela ſe peut fort bien entendre de luy, & auſſi-bien

13.p.27. au moins que d'Auzelien, au temps duquel le manuſcrit dont la lettre eſt tirée, ſemble vouloir la raporter.

p.31. Le P.D. Luc penche à croire qu'elle eſt de Theonas de Cyzic, qu'on marque avoir aſſiſté au Concile de Nicée, & veut qu'il l'ait écrite dans le temps que Conſtantin aimoit les Chrétiens ſans adorer encore J.C. [C'aura donc eſté avant l'an 312, lorſque Conſtantin ne regnoit que dans les Gaules, & il eſt difficile que ſes officiers euſſent alors beaucoup de commerce avec l'Eveſque de Cyzic, qui dependoit de Maximien Galere grand ennemi de Conſtantin. L'Egliſes des Gaules jouiſſoit alors de la paix; mais celle d'Orient eſtoit encore dans la perſecution.]

NOTE II.

Pour la page 582.

Qu'il eſt mort en l'an 300.

Chr.ori.p. 115. La chronique Orientale met que le ſiege d'Alexandrie vaqua un an entre la mort de Maxime & l'ordination de Theonas ſon ſucceſſeur. Euſebe qui vi-

Euſ.l.7.c.32. p.289.c.d. voit dés ce temps là, ne dit rien de cette vacance, & marque ſeulement que Theonas gouverna 19 ans, [ce qu'Eutyque & Nicephore ont ſuivi.] Cependant la chronique Orientale ne met que 9 ans & 263 jours; [ce qui ne nous mene que juſqu'à la fin de 291.] Mais Euſebe nous aſſure que S. Pierre ſon ſucceſſeur n'a pas gouverné trois ans entiers avant la perſecution de Diocletien, [commencée ſelon luy en 303 vers la fin de mars, & dans la verité le 19 fevrier de la meſme année. La chronique Orientale a peut-eſtre voulu donner à Theonas, en contant depuis la mort de Maxime, 18 ans & 263 jours, qui finiroit au ſamedi 28 decembre de l'an 300.] La meſme chronique ne met neanmoins ſa mort que le mécredi 8 de Tubai, [c'eſt à dire le 3 de janvier, qui en 301 eſtoit le vendredi. Ainſi il y a toujours faute. Le 3 de janvier ne ſe rencontre point non plus avec le mécredi en 291, ni en 292, auquel la ſupputation de la chronique nous meneroit. Il s'y rencontre en 300. Mais il

faudroit en ce cas donner moins de 18 ans à Theonas, & plus de trois à Saint Pierre avant la perſecution, ſi l'on ne dit qu'il y a eu quelque vacance entre l'un & l'autre, qu'Euſebe aura compriſe dans les 19 ans de S. Theonas. D'une maniere ou d'une autre, il faut toujours faire commencer l'epiſcopat de Saint Pierre deux ans & quelques mois avant la perſecution, c'eſt à dire en l'an 300, aprés le mois de fevrier, ou meſme aprés celui de mars, mais avant le 25 de novembre, pour trouver les douze ans commencez qu'il a eſté Eveſque: & c'eſt une faute certaine & viſible dans la chronique de S. Jerome, de ne le faire commencer qu'en l'an 302, un an ſeulement avant la perſecution.]

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui regardent l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile, depuis l'an 248 juſqu'en l'an 284, miſes ſelon l'ordre des temps.

M. marque ce qui eſt tiré des Memoires eccleſiaſtiques, E. ce qui eſt dans l'hiſtoire des Empereurs.

L'an de J. C.

A GRIPPIN Eveſque de Carthage commence à rebattizer tous les heretiques : cela eſt ordonné dans un grand Concile, peut-eſtre vers l'an 200, *M.t.4.p.140.144.* — 200.

L'hereſiarque Noet paroiſt à Epheſe vers l'an 220, *p.238.* — 220.

Les Conciles d'Icone & de Synnades ordonnent la rebaptization des heretiques vers l'an 230, *p.140.* — 230.

S. Firmilien eſtoit Eveſque de Ceſarée en Cappadoce en 231, *p.* 309. — 231.

S. Denys d'Alexandrie tient l'ecole des Catecheſes depuis 231 juſqu'en 247 ou 248, *p.243.*

S. Gregoire Thaumaturge ſe rend diſciple d'Origene vers 231 juſqu'en 235, *p.* 320.

Il paroiſt en 235 une fauſſe propheteſſe dans la Cappadoce, *p.* 310. — 235.

S. Gregoire Thaumaturge va à Alexandrie en 235, retourne à Origene en 237 ou 238, & eſt battizé, *p.* 668. 669. — 237.

Il s'en retourne en ſon pays vers l'an 239 &c. *p.* 324. — 239.

Il eſt fait Eveſque de Neoceſarée vers l'an 240, *p.326.327.* — 240.

S. Denys de Paris peut avoir eſté envoyé en France par S. Fabien vers 245, avec S. Gatien de Tours, S. Trophime d'Arles, S. Paul de Narbone, S. Saturnin de Toulouſe, S. Auſtremoine de Clermont, & S. Martial de Limoges, *p.442.* — 245.

S. Cyprien peut s'eſtre converti vers l'an 246, *p.* 48. — 246.

L'an de Rome 1001. — L'an de Philippe 4. — L'an de J.C. 248.

Philippus III, & Philippus II. Augg. Conſuls.

L'an mille de Rome achevé le 21 avril 248, eſt celebré par de grandes ſolennitez. E.t.3.p.307. *On remarque auſſi qu'on y vit une hyene, animal fort celebre en Egypte par ſa cruauté, mais juſques alors inconnue dans l'Europe,* p.308.

Aſinius Quadratus finit ſon hiſtoire Romaine à cette année, p.315.

L'Empereur Philippe taſche de purger Rome de ſes abominations, p.309.

S. Cyprien eſt elu Eveſque de Carthage aprés la mort de Donat, *M.t.4. p.54.55.*

S. *Denys* eſt fait 13.e Eveſque d'Alexandrie en 248, peut-eſtre le 2 ou 3 de decembre, *p.244.662.* Il gouverne 16 ans, ou un peu plus, *p.662.*

S. Alexandre eſt fait Eveſque de Comane vers l'an 248, par Saint Gregoire Thaumaturge, *p.* 331.

249. | 3,6. | *M. Æmilianus II, & Junius Aquilinus, Conſuls.* | 1002.

Origene écrit vers ce temps-ci contre Celſe, *Mt.3.p.575-577.*

Les payens ſe ſoulevent à Alexandrie contre les Chrétiens vers le mois de janvier, martyrizent S. Metre, S.te Apolline, & quelques autres; *& puis ſe diviſent entre eux par une grande ſedition*, p.293-296 E.t.3.p.310.

Jotapien *ſe revolte des ce temps-ci en Orient, ſelon quelques uns*, E.t.3.p.310, & Marin *dans la Meſie, où il eſt bientoſt tué*, p.311.

DECE envoyé pour punir la revolte de Marin, eſt declaré Auguſte dans la Meſie, marche en Italie: Philippe vient au devant de luy, eſt défait & tué à Verone, & Philippe ſon fils à Rome vers le milieu ou avant la fin de l'an 249, p.311.313 M.t.3.p.208.

Dece 1.

Dece eſt reconnu de tout le monde, fait ſes quatre enfans Ceſars, E.t.3.p.317. *Il regne un peu plus de deux ans*, p.324.

S. Trophime premier Eveſque d'Arles, peut eſtre mort dés cette année, ou en 251. Marcien luy ſuccede, *Mt.4.p.707.*

250. | 1,2. | *Cn. Meſſus Decius Aug. II, & Gratus, Conſuls.* | 1003.

Dece commence ſon regne par une horrible perſecution contre l'Egliſe, que l'on conte pour la ſettieme, *M. t.3.p.308.* Etat de l'Egliſe en ce temps là, *p.305-307.*

Beaucoup de Chrétiens tombent dans l'apoſtaſie, *p.314-318.* Pluſieurs en ſont auſſi-toſt punis, *p.319.320.*

Ce que c'eſt que les Libellatiques, *p.318.*

Pourquoi l'on joint Dece & Valerien dans une meſme perſecution, *p.325-328.*

S. Fabien Pape eſt martyrizé le 20 jauvier, *p.365.* Son ſiege vaque environ 16 mois, durant leſquels le Clergé prend la conduite de l'Egliſe, *p.366. 428. 429 t.4.p.66.*

S. Celerin, S. Moyſe, & divers autres Confeſſeurs ſont mis en priſon à Rome aprés la mort de S. Fabien, *t.3.p.308. 396. 421.* Les SS. Abdon & Sennen, & les S.tes Victoire & Anatolie ſouffrent le martyre à Rome, *p.328.329.*

La perſecution commence enſuite en Afrique, *p.308.309.*

S. Cyprien à Carthage, S. Gregoire à Neoceſarée, S. Denys à Alexandrie, ſe retirent pour eviter la perſecution; le premier en fevrier ou mars, *p.321. 322 t.4.p.62.63.246. 333*: hiſtoire du dernier qui ſe retire dans la Mareote, *t.4.p.246-248.* S. Paul ermite ſe retire dans les deſerts âgé de 20 ou 22 ans, *t.3.p.323 t.7.p.105.122.668.* S. Queremon de Nilople s'enfuit pour eviter la perſecution, & ne paroiſt plus depuis, *t.3.p.323.*

S. Maxime Ev. de Nole, auſſi [p.e. en ce temps-ci,] *t.4.p.228.* S. Felix ſon Preſtre eſt fait priſonnier, & delivré miraculeuſement, *p.228.229.*

S. Epimaque, S. Julien, S. Nemeſion, & pluſieurs autres Martyrs, ſouffrent à Alexandrie, *p.249-255.*

S. Neſtor Ev. de Magyde eſt martyrizé le 28 fevrier à Perge en Pamphylie, *t.3.p.351-353*, & S. Conon avec d'autres à Magyde le 5 ou 6 de mars, *p.353*

1003. 2,3. 250.

Saint Pione illuſtre Preſtre de Smyrne eſt martyrizé au commencement de mars, *p.* 376.

S. Mappalique & divers autres ſouffrent en Afrique au printemps, *p.* 382.

S. Troade jeune homme de qualité ſouffre le martyre à Neocesarée; p. e. le 6 de may, *t.*4 *p.*334.

Ses SS. Pierre, André &c. ſont martirizez à Lampſaque le 14 & 15 de may, *t.*3 *p.*346.392-394.

Les Tombez ſoûtenus par les Confeſſeurs & par quelques Preſtres ennemis de S. Cyprien, ſont de grands troubles à Carthage &c. *p.*384-385|*t.*4 *p.*60. *&c.*

S. Celerin écrit de Rome au Confeſſeur Lucien un peu aprés Paſque, *t.* 3. *p.*385|*t.*4 *p.*74.

S. Cyprien & le Clergé de Rome accordent vers le mois de juin la paix aux Tombez en danger de mort, *t.*4 *p.*74.75. Les autres ſont obligez d'attendre la paix de l'Egliſe, afin qu'on puſt faire un reglement uniforme, *p.*78-81. Les Confeſſeurs & le Clergé de Rome écrivent ſur cela d'excellentes lettres, *p.* 78. 80|*t.*3 *p.*386.

S. Babylas Ev. d'Antioche ſouffre le martyre, app. en 250, *t.*3 *p.*322.337, *Fabius* luy ſuccede, & ne gouverne qu'un an ou deux; *p.*404.

L'Egliſe de Toulouſe commence en 250 à avoir S. Saturnin pour premier Eveſque, *p.*298.

Origene ſouffre pour la foy ſous Dece, *p.*313.336.546. On peut mettre ſous Dece le martyre du grand S. Hippolyte à Antioche, *p.*342|*t.*4 *p.*238, & celui de S. Polyeucte à Melitene, *t.*3 *p.*424. S. Carpe Eveſque de Thyatires, Saint Chriſtophle en Lycie, S. Cyrille de Gortyne en Candie, S. Julien en Cilicie, S. Magnus dans la Campagne de Rome, S. Mercure en Cappadoce, S. Thyrſe en Bithynie, S.te Victoire en Toſcane; les Sept-Dormans à Epheſe, & les dix Martyrs de Candie ſont celebres entre ceux qui ont ſouffert ſous Dece, *p.*328-362. Saint Vincent à Agen, *t.*4 *p.*546.

Dece fait baſtir des murailles à Rome, Et. 3. p. 318.

Il y a quelques troubles dans les Gaules, Ibid. *Cniva roy des Gots ravage la Meſie, eſt repouſſé par Gallus de devant Nerves, & par Dece Ceſar de devant Nicople. Il défait ce Prince & prend Philippole*, p.318.319. Priſcus *ſe joint aux Gots & prend le titre d'Auguſte*, p.319.

La grande peſte qui dura dix ans, commence dés cette année, p.384. M.t.4. p.85.259.

Les Chrétiens d'Alexandrie y ſignalent leur charité, *M.t.*4 *p.*259.

Dieu commence à rendre la paix à l'Egliſe d'Afrique ſur la fin de l'an 250, *p.*87|*t.*3 *p.*324. Les Confeſſeurs de Carthage ſortent de priſon, *t.*3 *p.*324. mais pluſieurs ſe dereglent, *t.*4 *p.*89.

S. Celerin va voir S. Cyprien dans ſa retraite vers le mois de decembre. Ce Saint écrit aux Confeſſeurs de Rome, *p.*84|*t.*3 *p.*398, ordonne Celerin & Aurele Lecteur, *t.*3 *p.*387.397|*t.*4 *p.*85, & fait Numidique Preſtre de Carthage. *t.*3 *p.*389.

Le traité De la loüange du martyre adreſſé vers la fin de 250 à S. Moyſe & à S. Maxime Confeſſeurs de Rome, *t.*4 *p.*84.

S. Ambroiſe Diacre & Confeſſeur meurt vers l'an 250, *t.*3 *p.*273.548.

251. | 2,3. | *Cn. Decius Aug. III, & Q. Decius Cæſar, Conſuls.* | 1004.

Dece fait le jeune Dece & Etruſcus ſes enfans Auguſtes, E.t.3.p.317.319.

Vers le commencement de l'année Feliciſſime laïque fait ſchiſme avec les Tombez contre S. Cyprien, *M.t.3.p.338 t.4.p.92.* Il eſt ſuivi avant Paſque par Novat & quatre autres Preſtres de Carthage, *t.4.p.93.* Feliciſſime eſt fait Diacre, *p.95.*

S. Tryphon & S. Reſpice peuvent avoir eſté martyrizez à Nicée le premier de fevrier, *t.3.p.339.* S.te Agathe ſouffre à Catane en Sicile le 5 du meſme mois, *p.334.409-414.*

S. Acace Eveſque en Orient confeſſe J. C. le 29 de mars : Dece luy donne la liberté, *p.357-361.*

La perſecution ceſſe tout à fait en Afrique dés devant Paſque, *p.324.*

S. Cyprien revient à Carthage vers le mois d'avril, *t.4.p.96.97.* Il y aſſemble un Concile pour faire un reglement ſur l'affaire des Tombez, *p.97-99*, qui eſt embraſſé par Rome & par toute l'Egliſe, *p.99.* Saint Denys d'Alexandrie y contribuë beaucoup, *p.255.256.* Feliciſſime & ſes cinq Preſtres y ſont condamnez, *p.101.*

Quelques uns mettent en ce temps-ci l'établiſſement d'un Preſtre Penitencier dans chaque Egliſe, *p.101.*

S. Cyprien écrit le traité des Tombez un peu aprés Paſque, *p.99.100.*

Dece quitte Rome vers le printemps, & va en Meſie contre les Gots, E.t.3. p.319.320. Julius Valens *prend la pourpre à Rome p. e. vers le mois de may, & eſt tué peu aprés*, p.320.

S. Corneille eſt elu dans ce temps là Eveſque de Rome, app. le mécredi 4 juin, *M.t.3.p.325.431.735.* Son eloge, *p.431.* Il gouverne un an, trois mois & dix jours, *p.468.469.735.745.* Novatien pouſſé par Novat ſe ſepare de S. Corneille auſſi-toſt aprés ſon election ; eſt ſuivi de quelques Confeſſeurs & de cinq Preſtres de Rome : Il écrit en Afrique contre S. Corneille, *p.433.440-442.* Quels eſtoient Novat & Novatien, *p.433-440.* S. Cyprien fait recevoir en Afrique l'election de S. Corneille aprés quelque ſuſpenſion, *p.443-445. t.4.p.102.103.*

3. | Le Concile d'Afrique écrit à S. Corneille ſur l'affaire des Tombez, aprés l'avoir reconnu pour legitime Eveſque de Rome, *t.3.p.445 t.4.p.99.* Le Concile de Rome compoſé de 60 Eveſques, condanne Novatien, & admet les pecheurs à la penitence, *t.3.p.446.447.*

Trophime Eveſque tombé durant la perſecution revient à l'Egliſe avec tout ſon peuple, & eſt receu par S. Corneille à la communion laïque, *p.447.448.* S. Denys d'Alexandrie écrit à Rome pour la paix de l'Egliſe, *t.4.p.255.*

Novatien ſe fait ordonner Eveſque, *t.3.p.448*, depute Maxime Preſtre en Afrique, *t.4.p.103.* S. Corneille & luy écrivent à toutes les Egliſes, *t.3.p.452.* Le Concile d'Afrique rejette la communion & les deputez de Novatien, *p.453. 454 t.4.p.103.104*, écrit à S. Corneille ſur Feliciſſime, *t.3.p.455 t.4.p.101.* S. Cyprien en écrit en particulier à S. Corneille, *t.3.p.455 t.4.p.104*, envoie aux Confeſſeurs de Rome ſon livre De l'unité de l'Egliſe, *t.3.p.456 t.4.p.105.* & Denys d'Alexandrie écrit à Novatien & aux Confeſſeurs qui le ſuivoient, *t. 3.*

p.452.

1004. *p.*452.456|*t.*4.*p.*256.257. Marcien d'arles quitte l'Egliſe pour ſuivre Novatien, *t.*3.*p.*453|*t.*4.*p.*131. — 3. — 251.

Les Confeſſeurs de Rome reviennent à l'Egliſe, *t.*3. *p.*459. Novatien s'attache ſes ſectateurs par un ſacrilege, *p.*461. Novat & les autres ſeconds deputez de Novatien, eſtant rejettez en Afrique, y établiſſent des Eveſques ſchiſmatiques, *p.*456-458|*t.*4.*p.*108. S. Corneille & S. Denys écrivent à Fabius d'Antioche qui favoriſoit Novatien, *t.*3.*p.*462.463|*t.*4.*p.*457.

S. Moyſe Preſtre ſouffre un illuſtre martyre à Rome ſur la fin de cette année, *t.*3.*p.*423. S. Alexandre de Jeruſalem meurt priſonnier à Ceſarée ſur la fin de Dece: *Mazabane* luy ſuccede, *p.*419.420, & gouverne neuf ans, *t.*4.*p.*295.

Valerien eſt nommé Cenſeur par arreſt du Senat le 27 *d'octobre*, E.t.3.p.321.

Dece eſt tué peu aprés avec une partie de ſes enfans vers le Danube en pourſuivant les Gots, p. 322. 392.

GALLUS luy ſuccede avec HOSTILIEN Auguſte fils de Dece, p. 383, *& regne* 18. *mois*, p.387. *Il donne à* Voluſien *ſon fils le nom de Ceſar*, p. 383. *Il fait une paix honteuſe avec les Gots*, p.384. — Gallus & Voluſien 1.

S. Cyprien compoſe le livre De l'Oraiſon dominicale à la fin de cette année, ou peu aprés, *M.t.*4.*p.*109.

S. Gregoire retourne à Neocesarée, établit les feſtes des Martyrs, *p.*334.

S. Antoine eſt né l'an 251, *M.t.*7.*p.*106.

1005. *C. Vibius Trebonianus Gallus Aug. II, & C. Voluſianus Cæſar, Conſuls.* — 1,2. — 252.

On tient, ou au moins on convoque en 251 ou 252, un grand Concile à Antioche touchant Fabius qui favoriſoit Novatien : Fabius meurt durant ce temps là, & *Demetrien* 14.e Eveſque d'Antioche eſt mis en ſa place, *M.t.*3.*p.*465|*t.*4.*p.*258.312. Demetrien gouverne [8 ans] juſqu'en l'an 260, *t.*4.*p.*289.

S. Cyprien tient le 15 de may un Concile de 66 Eveſques, lequel approuve le batteſme des enfans, & refuſe d'ecouter Privat de Lambeſe, *p.*111.

Les Novatiens ſont Maxime leur Eveſque à Carthage, & le parti de Felicisſime y établit Fortunat, *t.*3.*p.*465|*t.*4.*p.*108. Felicisſime demande en vain la communion de S. Corneille pour Fortunat, *t.*3.*p.*465|*t.*4.*p.*107.108.

Baſilide Ev. de Leon & Aſtorga, & Martial Ev. de Meridie, Libellatiques &c. ſon depoſez vers 252, Sabin & Felix ſont mis en leur place, *t.*4.*p.*133.

Gallus fait VOLUSIEN Auguſte avant la fin de juillet, & vient avec luy à Rome, E.t.3.p.384. *Il fait tuer Hoſtilien*, p.385.

Perpenna Licinianus *ſe revolte p. e. vers ce temps-ci, ou en* 253, *& perit auſſitoſt*, Ibid.

La perſecution ſe renouvelle ſous Gallus, *M. t.* 3. *p.*465|*t.*4.*p.*115. 116. S. Cyprien reçoit le Tombez dans un Concile de 41 Eveſque, *t.* 3. *p.* 466| *t.*4.*p.*116.117.

S. Corneille Pape confeſſe la foy, eſt banni, *t.*3.*p.*467, & enfin meurt martyr le 14 de ſeptembre, *p.*468. S. Luce 21.e Pape eſt elu en ſa place, qu'il ne

L'an de J. C.	L'an de Gallus & Volusien		L'an de Rome
		tient que cinq mois & quelques jours : Il eſt banni auſſi-toſt aprés ſon election,	
252.	1,2.	& eſt bien-toſt rappellé, *t.4.p.218.119.*	1005.
		S. Felix de Nole fuit les perſecuteurs, *p.230.231.*	
253.	2.	*C. Voluſianus Aug. II, & Maximus, Conſuls.*	1006.
		L'Empire eſt ravagé ſous Gallus par la famine & par la guerre, E.t.3.p.385 M.t.4. p.123, *mais ſurtout par une peſte furieuſe*, où les Chrétiens de Carthage & d'Alexandrie ſignalent leur pieté, *M. t.4.p.120-126.259. 260.* S.Gregoire Thaumaturge la predit & l'arreſte à Neocesarée, *p. 335.* S. Cyprien écrit vers ce temps-ci ſur la mortalité, *p. 126*, & contre Demetrien, *p. 123.*	
		S. Luce Pape eſt martirizé le 4 ou 5 de mars, *p.119*, S. ESTIENNE 22.e Eveſque de Rome eſt mis en ſa place, gouverne 4 ans & 4 ou 5 mois, *p.28.32.*	
	Emilien.	*EMILIEN gouverneur de Meſie, ayant eu quelque ſuccés contre les Gots, ſe fait proclamer Auguſte, & vient auſſi-toſt en Italie. Gallus & Voluſien vont audevant de luy, & ſont tuez par leurs ſoldats à Terni vers le mois de may. Emilien eſt receu par le Senat, & regne trois mois*, E.t.3.p.386-388.	
	Valerien & Gallien 1.	*Peu aprés la mort de Gallus, VALERIEN eſt declaré Empereur par les legions des Gaules, vient en Italie, où Emilien eſt auſſi tué par ſes ſoldats pres de Spolete vers le mois d'aouſt*, p.388. 393. *GALLIEN fils de Valerien eſt fait Ceſar, & Auguſte auſſi-toſt aprés*, p.393. *Il regnent ſept ans enſemble*, p.445.446.	
		Valerien eſt tres favorable aux Chrétiens dans le commencement de ſon empire, *Ms.4.p.1.*	
		La numidie eſt pillée vers ce temps-ci par quelques barbares : Les Chrétiens de Charthage contribuent pour racheter les captifs, *p 127.128.*	
		Origene meurt à Tyr ſur la fin de 253, eſtant entré dans ſa 69.e année, *t.3. p.548.*	
		S. Maxime Ev. de Nole & Confeſſeur, meurt vérs ce temps-ci, ou vers 260: Quintus luy ſuccede, *t.4.p.231.* S. Felix ne veut pas redemander ſon bien confiſqué dans la perſecution de Gallus ou de Valerien, & gagne ſa vie à cultiver un jardin, *p. 232.*	
		Plotin celebre Platonicien commence cette année à écrire, t.3. p.285.	
254.	1,2.	*P. Licinius Valerianus II, & P. Licinius Gallienus Augg. Conſuls.*	1007.
		Fauſtin Ev. de Lion écrit contre Marcien d'Arles Novatien, qui app. eſt depoſé, *Ms.4.p.131.*	
		Baſilide & Martial ſurprennent le Pape Eſtienne pour ſe faire rétablir : Le Concile d'Afrique declare qu'ils ne peuvent l'eſtre, *p.134.*	
		Saint Cyprien écrit contre Puppien en 253 ou 254, *p.130.131*, & p. e. auſſi contre les Novatiens, *p. 135.*	
		On peut mettre vers ce temps-ci la conference de S. Denys d'Alexandrie avec les Arſinoites ſur les livres de Nepos pour les Millenaires, *p.262-264.*	
255.	2,3.	*Valerianus III, & Gallienus II. Augg. Conſuls.*	1008.
		Aurelien depuis Empereur, peut avoir remporté cette année quelque victoire dans les Gaules, E.t.3.p.398.	

Le jeune Valerien *ſecond fils de l'Empereur eſtoit Ceſar dés le 17 novembre*
1008. 255, p. 390. 398. | 2,3. | 255.

La diſpute ſur le batteſme des heretiques peut avoir commencé en 255, & l'on y peut mettre le premier Concile de Carthage ſur cette affaire, *M. t.* 4. *p.* 137. 138. 146. Sentimens de S. Cyprien & du Pape Eſtienne ſur ce ſujet, *p.* 138, de la Cappadoce, du Pont &c. *p.* 140. 141, & de S. Denys d'Alexandrie, *p.* 142. 143.

L'hereſie des Sabelliens commence à paroiſtre vers ce temps-ci dans la Libye, *p.* 239.

1009. | *Maximus, & Glabrio, Conſuls.* | 3,4. | 256.

Gallien peut avoir vaincu cette année les Germains, E. t. 3. p. 399.

Sapor Roy de Perſe chaſſe vers ce temps-ci Tiridate Roy d'Armenie, & met Artabaſde en ſa place, p. 405.

S. Cyprien tient un Concile de 71. Eveſques, qui écrivent au Pape Eſtienne contre le batteſme des heretiques, *M. t.* 4. *p.* 147. Auſſitoſt aprés S. Cyprien écrit ſur ce ſujet à Jubaïen, & luy envoie ſon livre De la patience, *p.* 148. 149. 159. S. Eſtienne répond à S. Cyprien, & veut que tous ceux qui rebattizent les heretiques ſoient excommuniez, *p.* 149. Sur cette réponſe S. Cyprien aſſemble à Carthage un Concile de 85 Eveſques le premier de ſeptembre, *p.* 153. Saint Eſtienne rejette les deputez des Africains, & romp la communion de quelque autre maniere avec les Orientaus, *p.* 155. S. Denys d'Alexandrie travaille à le moderer, *p.* 156. 266. S. Denys Preſtre de Rome, depuis Pape, écrit là-deſſus à S. Denys d'Alexandrie qui luy répond, *p.* 341. S. Cyprien écrit à S. Firmilien de Ceſarée, qui luy répond ſur la fin d'octobre, *p.* 157. Il écrit vers ce temps-ci le livre De la jalouſie, peu aprés celui De la patience, *p.* 159.

Tous les Eveſques d'Orient ſe réuniſſent contre les Novatiens, *t.* 3. *p.* 464. 481.

S Felix de Nole peut eſtre mort en ce temps-ci ou vers 266, *t.* 4. *p.* 227. 233.

Oſius de Cordoüe doit eſtre né vers ce temps-ci, *t.* 7. *p.* 302.

La perſecution de Valerien doit avoir commencé à Rome des la fin de 256, *t.* 4. *p.* 3. 29. 30. L'on met ſous Dece & Valerien le pretendu martyre de Novatien, *t.* 3. *p.* 480.

1010. | *Valerianus IV, & Gallienus III. Augg. Conſuls.* | 4,5. | 257.

Poſtume gouverneur de Gallien, peut avoir eſté fait cette année gouverneur des Gaules, E. t. 3. p. 703. *Aurelien Lieutenant d'Ulpius Crinitus dans la Thrace, en chaſſe les Gots &c.* p. 401.

La perſecution generale de l'Egliſe commence en 257, dure trois ans & demi juſqu'en 260, *Ms.* 4. *p.* 2. 3. Dieu punit la perſecution par la guerre, & par toutes ſortes de maux, *p.* 23-25.

Les Perſes vers ce temps-ci prenent Niſibe, Carrhes, & meſme Antioche. Cyriade *qui les y avoit amenez, ſe fait Empereur, & eſt tué en* 258 *ou* 259, E. t. 3. p. 405. *Les Scythes Borans deſcendent app. cette année à Pityonte, & en ſont repouſſez par Succeſſien*, p. 407.

L'an de J. C. | L'an de Valerien & Gallien | L'an de Rome

257. | 4,5. | 1010.

S. Eſtienne Pape meurt le 2 d'aouſt, & apparemment par un martyre non ſanglant, *M.t.4.p.31.* S. Sixte II. luy ſuccede, p. e. le 24 d'aouſt, gouverne onze mois & quelques jours, *p.32.35.* Il fait S. Laurent Diacre & Archidiacre, *p.39.40.* Il envoie en France S. Peregrin premier Eveſque d'Auxerre, *p.480-482.*

Valerien paſſe une partie de l'année à Rome, M.t.4.p.4 E.t.3.p.401. Il envoie des lettres en Afrique & en Egypte contre les Chrétiens, *Ibid.*

S. Cyprien compoſe pour Fortunat ſon Exhortation au martyre peu avant ſon exil, *M.t.4.p.167.* Il confeſſe J. C. le 30 d'aouſt devant le Proconſul Aſpaſius Paternus, & eſt banni à Curube, où il arrive le 13 ou 14 ſeptembre, *p.168-170.* Il écrit à neuf Eveſques, à pluſieurs Preſtres, & autres Confeſſeurs qui eſtoient aux mines. *p.171.* Il les remercient de ſa lettre & de ſes aumoſnes, *p.172.173.*

S. Denys d'Alexandrie aprés avoir glorieuſement confeſſé J. C. devant le gouverneur Emilien, eſt auſſi banni à Kephro, où il preſche l'Evangile, & puis dans la Mareote, *p.269.* S. Euſebe de Laodicée alors ſon Diacre, eut part à ſa confeſſion & à ſon banniſſement, *p.304.*

S. Denys répond aux calomnies d'un Eveſque nommé Germain, *p.272.273.* Il écrit pluſieurs lettres à Sixte II. pour appaiſer la diſpute du batteſme; & il y réuſſit, *p.160.162.* Il luy envoie ſes écrits contre Sabellius, qui commençoit à dogmatizer dans la Lybie, *p.239.278.*

Valerien eſtoit encore à Rome au mois d'octobre: Il y couronne S. Adrias & pluſieurs autres Martyrs, *M.t.4.p.33-34.*

---

258. | 5,6. | 1011.

Memius Tuſcus, & Baſſus, Conſuls.

Valerien eſtoit à Byzance avec ſon armée dans les premiers mois de 258: Il y tient une aſſemblée, où Aurelien eſt deſigné Conſul avec Ulpius Crinitus pour le 22 de may, E.t.3.p.403. *Il va en Orient, rétablit Antioche*, p. 406. *Cependant les Borans deſcendent dans le Pont, prennent Trebizonde &c.* p.407.

S. Gregoire Thaumaturge écrit ſon epiſtre canonique aprés les courſes des Borans, *Ib. p.408 M.t.4.p.339.* Saint Cyprien eſt rappellé à Carthage par Galere Maxime ſucceſſeur de Paterne, *M.t.4.p.177.*

Valerien publie un nouveau reſcrit contre les Chrétiens, *p.6.36.177.* S. Sixte eſt martyrizé le 6 d'aouſt, *p.36.* S. Laurent le ſuit le 10, *p.40-42.* Aprés la mort de S. Sixte le ſiege vaque pres d'un an, *p.341.671.*

S. Saturnin de Toulouſe eſt martirizé p. e. durant la perſecution de Valerien, *t.3.p.300.* Les 300 Martyrs d'Utique appellez la Maſſe blanche, peuvent avoir ſouffert le 18 d'aouſt, *t.4.p.9.175.*

S. Cyprien ſe cache pour ſouffrir à Carthage, & écrit pour la derniere fois à ſon Egliſe, *p.178.* Il eſt pris le 13 ſeptembre, *p.179,* & decapité le lendemain par ordre de Galere Maxime Proconſul, qui meurt peu de jours aprés, *p.9.181-183.* Lucien ſuccede au bout de quelques mois à S. Cyprien, *p.11.184.*

Sedition à Carthage peu aprés la mort de S. Cyprien: Des le lendemain on perſecute cruellement les Chrétiens. Les SS. Luce, Montan &c. ſont arreſtez peu aprés, *p.9.207.*

1012. *Æmilianus, & Baſſus, Conſuls.* 6,7. 259.

Les Scythes paſſent le Danube durant l'hiver, entrent en Aſie, y pillent diverſes villes, brulent Nicomedie & Nicée. Valerien vient juſqu'en Cappadoce pour les chaſſer. Ils s'en retournent en leur pays, & luy à Antioche, E.t.3.p.408.

S. Fructueux Ev.de Tarragone eſt brulé le vendredi 21 de janvier, *M.t.4. p.9.199. La ville de Tarragone eſt ruinée peu aprés par les François*, p.203. S.Patrocle ſouffre à Troies le meſme jour ſous le gouverneur Aurelien, ou vers 274.*p.*204. S.Luce, S.Montan &c. ſouffrent un illuſtre martyre à Carthage le 23 de may, & S.Flavien le 25, *p.9.*206-214. S.Jacque & S.Marien ſouffrent auſſi avec beaucoup d'autres à Lambeſe en Numidie le *6* de may en 259 ou 260.*p.*215-220.650.

On met ſous Valerien l'hiſtoire de Nicephore & de Saprice, *p.*17-20.

L.Cornelius Valerianus *fils aiſné de Gallien, peut avoir eſté fait Ceſar entre le* 12 *& le* 19 *de juin*, E.t.3.p.408.

S.DENYS 24.e Eveſque de Rome eſt elu Pape le 22 de juillet, gouverne dix ans, cinq mois, & quatre jours, *M.t.4.p.*341.344.671.672.

1013. *Sæcularis II, & Donatus, Conſuls.* 7,8. 260.

Valerien avec une armée affoiblie par la famine, donne bataille aux Perſes dans la Meſopotamie, & eſt vaincu: Il demande à traiter, & eſt pris en voulant conferer avec Sapor, E.t.3.p.410. *Abregé des malheurs, qui ſuivent ſa captivité*, p.444 M.t.4.p.23. *Les Perſes victorieux pillent la Meſopotamie & la Syrie, prennent de nouveau Antioche, & enſuite Tarſe en Cilicie, & Ceſarée en Cappadoce*, E.t.3.p.452.

S.Denys Pape écrit à l'Egliſe de Ceſarée pour la conſoler, & envoie racheter ſes captifs, *M.t.4.p.*342.

Sapor mepriſe Odenat Prince de Palmyre, qui s'unit à Baliſte General Romain, & ils obligent les Perſes à ſe retirer, E.t.4.p.544. *Les Perſes emmennent Valerien avec eux*, p.455. *Traitement indigne que Sapor luy fait*, p.411.

Les barbares d'Allemagne ravagent l'Italie & l'Illyrie: Gallien revient des Gaules pour les chaſſer, p.446.

Poſtume *demeuré gouverneur des Gaules tue Cornelius Valerianus fils de Gallien, & ſe fait declarer Empereur: Il défend fort bien les Gaules contre les Allemans, & regne ſept ans*, p.448. Ingenuus *ſe revolte en meſme temps dans l'Illyrie. Gallien le défait, & punit cruellement ceux qui l'avoient reconnu*, p.447. Aureole *ſe revolte auſſi dans la Rhecie avant Macrien, ſelon les uns, ou à la fin de l'an* 267, *ſelon d'autres. Il ſubſiſte juſqu'en* 268. *Gallien fait la paix avec luy pour aller contre Poſtume*, p.460.

Gallien fait Ceſar Salonin Gallien *ſon ſecond fils, au lieu de Valerien ſon aiſné*, p.451.460. Il appaiſe la perſecution, *M.t.4.p.*21. S. Denys d'Alexandrie & S.Euſebe de Laodicée reviennent p.e. alors de leur exil, *p.*304.

La peſte fait bien des ravages en ce temps-ci, E.t.3.p.447.

Demetrien eſtant mort, *Paul* de Samoſates eſt fait 15.e Eveſque d'Antioche, *M.t.4.p.*289. Deſcription de ſes mœurs, *p.*289-291. Theotecne eſt fait vers ce meſme temps Eveſque de Ceſarée aprés Domnus ſucceſſeur de Theoctiſte,

260. 7,8. *p.*277, qui en eſtoit Eveſque des le regne de Caracalla [en 217, *Euſ.l.6.c.19. p.122.a.*] *Hymenée* peut avoir auſſi eſté fait Eveſque de Jeruſalem des cette année aprés Mazabane : Il gouverne environ 38 ans, *M.t.4.p.295.* 1013.

261. 8,9. *Gallienus Aug.IV. & Voluſianus, Conſuls.* 1014.

Regillien *prend la pourpre dans la Meſie aprés la défaite d'Ingennus : Il eſt tué peuteſtre en* 263, E.t.3.p.448. Macrien *ſe fait Empereur en Orient, & regne un peu plus d'un an*, p.457 M.t.4.p.23. Il continue la perſecution des Chrétiens, *M.t.4.p.25.*

Grands troubles à Alexandrie avant Paſque. La famine & la peſte s'y joignent, Ib.p 275.276 E.t.3.p.458.

Macrien veut faire tuer Valens *Proconſul d'Acaïe par* Piſon : *Ils prennent tous deux la pourpre, & ſont tuez avant le 25 de juin, Piſon en Theſſalie par Valens, & Valens par ſes ſoldats*, E.t.3.p.459.

Les Scythes entrent dans la Bithynie, & brulent Nicomedie, p.461. *Les voleurs font une eſpece de guerre dans la Sicile*, Ibid.

Odenat reprend Carrhes & Niſibe, entre en Perſe, aſſiege Cteſiphon app. en 261 *&* 262, p.455.

S.Denys d'Alexandrie écrit vers ce temps-ci quatre livres, au Pape, pour répondre à ceux qui l'accuſoient de nier la Conſubſtantialité, *M.t.4.p.279-283.342.343.*

262. 9,10. *Gallienus Aug.V, & Fauſtinus, Conſuls.* 1015.

S.Marin eſt martyrizé à Ceſarée en Paleſtine, apparemment ſous le regne de Macrien en 261 ou 262, *M.t.4.p.21-23.* Aſtyre ou Aſtere Senateur Romain eſtoit en ce meſme temps celebre en Orient pour ſa pieté, *p.22.23.*

S.Denys d'Alexandrie adreſſe une lettre paſcale à Hierax Eveſque d'Egypte, *p.276.*

Macrien eſt défait par Aureole ſur les confins de la Thrace & de l'Illyrie, & tué avec ſon fils aiſné. Quietus le ſecond eſt enfermé dans Emeſe par Odenat, & tué avant le mois d'aouſt, E.t.3.p.463.Baliſte *prend peu aprés le nom d'Empereur en Syrie, & le garde plus de deux ans*, p.465.

Gallien écrit à S.Denys d'Alexandrie pour faire joüir de la paix l'Egliſe d'Egypte, *M.t.4.p.23.*

Emilien *ſe rend maiſtre de l'Egypte, & la defend contre les barbares voiſins*, E.t.3.p.466.

Gallien triomphe peuteſtre cette année des Perſes vaincus par Odenat, p.465. *Il vient dans les Gaules combatre Poſtume en* 262 *&* 263, Ibid.

Les Scythes ravagent la Grece, & l'Aſie mineure, où ils pillent le temple d'Epheſe, p.462.

Dieu ſe ſert des captifs que les barbares emmenoient pour les convertir, *M.t.4.p.26.313.*

263. 10,11. *Albinus, & Dexter, Conſuls.* 1016.

Saturnin *nouveau tyran commence vers ce temps-ci ; on ne ſçait où*, E.t.3. p.468.

L'an de Rome		L'an de Gallien	L'an de J. C.
1016.	*Gallien vient à Ryzance qui eſt ruinée par la cruauté de ſes ſoldats ou de luy : puis va à Rome celebrer ſa dixieme année*, p.467. *Porphyre agé de trente ans vient à Rome en la dixieme année de Gallien*, 263 *de J.C, & y étudie ſous Plotin*, M.t.3.p.285 E.t.4.p.67.75. *Emilien eſt défait en Egypte aprés le mois d'aouſt par Theodoſe, & étranglé à Rome : Le Bruchium d'Alexandrie eſt aſſiegé*, E.t.3.p.468. Action de charité de S.Euſebe & de S.Anatole dans ce ſiege, *M.t.4.p.305.306.* *Regillien ſemble n'eſtre pas mort avant ce temps-ci*, E.t.3.p.448. *Les Scythes ſont chaſſez de l'Aſie par les Romains*, p.469. Paul de Samoſate tombe vers ce temps-ci dans l'hereſie pour plaire à Zenobie femme d'Odenat qui dominoit alors dans l'Orient, *M.t.4.p.293.* Saint Denys d'Alexandrie écrit contre luy, *p.284.285.293.* Euſebe de Ceſarée peut eſtre né vers ce temps-ci dans la Paleſtine, *M.t.7. p.39.*	10,11.	263.
1017.	*Gallienus Aug.VI, & Saturninus, Conſuls.* *Gallien aſſocie de* ODENAT, *le fait Auguſte, & Empereur d'Orient, où il regne durant quatre ans*, E.t.3.p.470. *Gallien fait encore la guerre vers ce temps-ci à Poſtume, & eſt bleſſé*, p.471. *Poſtume s'aſſocie* Victorin, *Ibid.* *Baliſte eſt tué vers ce temps-ci*, Ibid. *La ville d'Alexandrie eſtoit en paix vers Paſque*, M.t.4.p.277. L'on tient à Antioche un premier Concile contre Paul de Samoſates en ſeptembre, *Ib.p.285.294.* Paul evite la condamnation en proteſtant qu'il ſuivoit la foy Catholique, *p.296.297.* S.Denys d'Alexandrie ne pouvant venir à Antioche, y écrit contre Paul à l'Egliſe & au Concile, & meurt peu de temps aprés, peuteſtre le 31 aouſt, ou le 10 de ſeptembre, *p.285.296.662. S.Maxime* Confeſſeur 14.e Eveſque d'Alexandrie luy ſuccede, & gouverne 18 ans commencez, *p.288.663.* S. Euſebe Confeſſeur revenant du Concile d'Antioche eſt fait Eveſque de Laodicée en Syrie, & S. Anatole eſt fait vers le meſme temps Coadjuteur de Ceſarée en Paleſtine par Theotecne, *p.306.*	11,12.	264.
1018.	*Valerianus Imper.II, & Lucillus, Conſuls.* *Poſtume remporte quelque avantage conſiderable ſur les François dans ſa cinquieme année*, E.t.3.p.450. *On croit que Chrocus Roy des Allemans fit vers ce temps-ci de grands ravages dans les Gaules*, M.t.4.p.221-224. On met ſous luy le martyre de S.Privat & de divers autres Saints, *Ibid.* *Les Iſaures ſe revoltent ſous Gallien, & ne veulent plus depuis reconnoiſtre l'Empire*, E.t.3.p.472. Plotin écrit vers ce temps-ci contre les Gnoſtiques, *M.t.3.p.286.*	12,13.	265.
1019.	*Gallienus AugVII, & Sabinillus, Conſuls.* *Odenat combat les Perſes, & les pouſſe juſqu'à Cteſiphon qu'il prend peut-eſtre*, E.t.3.p.474. *Les Gots pillent l'Aſie, meſme la Galacie & la Cappadoce*, p.475, en em-	13,14.	266.

L'an de J. C.	L'an de Gallien		L'an de Rome
266.	13,14.	menent S.Eutyche & d'autres Chrétiens qui les convertiſſent, *Ms.4.p.26. V.S.Baſile*. Les François peuvent avoir auſſi receu la foy des ce temps là, *M.t.4.p.27.*	1019.
267.	14,15.	*Paternus, & Arceſilaüs, Conſuls.*	1020.
		Poſtume eſt tué dans les Gaules, où Elien, Lollien, Marius, Victorin, & Tetricus, *prennent auſſi le nom d'Empereurs*, E.t.3.p.477. *Les François courent les Gaules ſous Lollien, & Gallien luy fait la guerre*, p.478.	
		Odenat eſt tué dans la quatriéme année de ſon empire, p.476. Zenobie *ſa femme luy ſuccede ſous le nom d'*Herrenien, Timolaüs, & Vabalat, *ſes enfans*, p.477. *Heraclien envoyé en Orient par Gallien comme pour faire la guerre aux Perſes, eſt défait par Zenobie*, p.477.	
		Les Gots pillent la Meſie, & les Herules l'Aſie & la Grece. Gallien vient en Illyrie, défait les Herules: Les Gots ſe retirent, ſont pourſuivis & battus par Marcien & par Claude, p.480.	
		Aureole fait la guerre à Gallien, qui le défait & l'aſſiege dans Milan, p. 482.	
		Tetricus *prend la pourpre à Bordeaux vers la fin de l'an* 267, p.479.	
		Porphyre ſe veut tuer de melancolie: Plotin l'envoie en Sicile où il demeure aſſez longtemps; & il y écrit contre les Chrétiens: *Il retourne depuis à Rome, & y meurt*, t.4.p.70.	
268.	15,	*Paternus II, & Marinianus, Conſuls.*	1021.
		Gallien eſt tué devant Milan par ſes officiers avec ſon fils & ſon frere, vers le 20 de mars, E.t.3.p.483.	
	Claude II. 1.	*CLAUDE II. luy ſuccede, & regne plus de deux ans*, p.488. *Il défait Aureole, qui eſt tué par les ſoldats*, p.489. *Il remporte peu aprés une grande victoire ſur les Allemans pres du lac de Garde*, p.490.	
		On pretend qu'il a perſecuté l'Egliſe; mais on n'en a pas de preuves bien conſtantes, *Ibid. Ms.4.p.344.* Martyrs qu'on met ſous luy à Rome, *Ms.4 p.672-680*, comme S.Maris & ſa famille, *p.675-677*, S.Quirin, *p.677.2.* S Valentin Preſtre, *p.678.*	
		Il ſemble que les Gots aient fait cette année quelques ravages dans la Thrace, & que Claude ait fait Aurelien General de la Thrace & de l'Illyrie pour l'envoyer contre eux, E.t.3.p.492.	
269.	1,2.	*M. Aurelius Claudius Aug.II, & Paternus, Conſuls.*	1022.
		Les Gots au nombre de 230 mille viennent piller la Thrace, l'Aſie, & la Grece. Claude les défait entierement pres de Naiſſe, E.t.3.p.491.	
		Zabdas General de Zenobie ſe rend maiſtre de l'Egypte: Probate l'en chaſſe: mais il eſt tué, & l'Egypte obeït à Zenobie, p.493.	
		La ville d'Autun ſe revolte contre Tetricus en 268 *ou* 269, *& appelle Claude qui ne peut venir. Elle eſt aſſiegée & priſe de force au bout de 7 mois*, p.494.	
		Dernier Concile d'Antioche contre Paul de Samoſates, aſſemblé à la fin de 269, *Ms.4.p.297.* S.Firmilien en venant au Concile meurt à Tarſe, *p.297. 314.* Paul y eſt enfin depoſé au commencement de 270 au pluſtard, & *Domnus*	

1022. | mis en ſa place, *p.299.666.* Domnus gouverne deux ou trois ans, *t.5.p.774.775.* | 1,2. | 269.

S. Euſebe de Laodicée meurt dans ce temps là, & S. Anatole Coadjuteur de Ceſarée luy ſuccede, *Mſ.4.p.306.*

S. Denys Pape meurt le 26 de decembre, *p.343.* S. FELIX luy ſuccede le 27, & gouverne quatre ans, onze mois, & 25 jours, *p.362.*

Ap. Claudius Cenſorinus *eſt contraint par des ſeditieux vers l'an 269, de prendre le titre d'Empereur à Boulogne en Italie, & eſt tué au bout de ſept jours,* E.t.3.p.496.

1023. | *Antiochianus, & Orfitus, Conſuls.* | 2,3. | 270.

Saint Gregoire Thaumaturge paroiſt n'eſtre pas mort avant ce temps-ci, *Mſ.4.p.337.*

Plotin meurt près de Rome en la ſeconde année de Claude II, âgé de 66 ans, t.3.p.285.

Claude acheve de ruiner les Gots dans le mont Hæmus: La peſte y contribue beaucoup: Mais elle attaque auſſi les Romains, & emporte Claude au mois d'avril, E.t.3.p.495.497.711. *QUINTILLE ſon frere prend l'Empire en Italie, mais eſt tué par ſes ſoldats, ou ſe fait mourir luy meſme au bout de 17 jours,* p.498. *Dans ces 17 jours les reſtes des Gots pillent Anquiale,* p.499. | Quintille

AURELIEN prend l'Empire à Sirmich, p.503, *regne environ quatre ans & neuf mois,* p.711.712. *Il prend le premier le diademe,* p.531.532. | Aurelien

Il vient à Rome, & retourne dans la Pannonie, où les Scythes qui la ravageoient demandent la paix, p.503. | 1.

Les Allemans entrent dans la Vindelicie, où ils ſont vaincus par Aurelien: mais n'en pouvant obtenir la paix, ils entrent en Italie, font de grands ravages autour de Milan, & défont Aurelien à Plaiſance, p.504.

S. Antoine embraſſe la ſolitude vers l'an 270, & met ſa ſœur dans un monaſtere de vierges, *t.7.p.106-109.*

Novatien peut avoir écrit ſon livre De la Trinité en 270, *Mſ.3.p.235.670.752.*

L'hereſiarque Manichée entreprend de guerir le fils de Sapor Roy de Perſe, & le laiſſe mourir. Il eſt mis ſur cela en priſon, *t.4.p.384,* où il demeure juſqu'en 277, *p.387.* Il y lit l'Evangile, & le brouille avec ſes imaginations, *p.386.*

1024. | *L. Domitius Aurelianus Aug. & M.* ou *N. Ceionius Virius Baſſus, Conſuls.* | 1,2. | 271.

Le Senat ordonne le 11. de janvier de conſulter les Sibylles, E.t.3.p.506. *Les Allemans s'avancent juſqu'en Ombrie, & ſont enfin defaits à Fano, à Plaiſance, & à Pavie,* p.507. *Les Vandales ſont auſſi défaits dans la Pannonie, & obtiennent la paix,* Ibid. *Aurelien revient à Rome, & y fait bien des cruautez,* p.508. *Il commence à rebaſtir & à augmenter les murailles de Rome,* p.509.

Sapor I. *ſecond Roy de Perſe meurt vers la fin de l'an 271:* Hormiſdas *ſon fils luy ſuccede, regne un an & p.e. dix jours,* p.519.

271. | 1,2. | *Timée* ſuccede à Domnus Eveſque d'Antioche en 271 ou 272, & gouverne 7 ou 8 ans ſelon la chronique d'Euſebe, ou dix ſelon Nicephore, *Mſ.* 5. *p.* 774. 775. | 1024.

272. | 2,3. | *Quietus, & Voldumianus, Conſuls.* | 1025.

Aurelien marche contre Zenobie, défait pluſieurs barbares en Illyrie & en Thrace, & Cannabaud Roy des Gots au delà du Danube, E.t.3.p.512. *Il paſſe en Aſie, prend Tyanes en Cappadoce*, p.513, *défait Zenobie à Immes: eſt receu dans Antioche, défait encore Zenobie à Daphné, & dans une grande bataille à Emeſe, & l'aſſiege enfin dans Palmyre*, p.514. *Probe le rend maiſtre de l'Egypte*, p.516.562, *& y fait faire divers ouvrages*, p.562. Paul de Samoſates eſt chaſſé de l'Egliſe d'Antioche par l'autorité d'Aurelien. *Mſ.*4. *p.*302.303. *Hormiſdas troiſieme Roy de Perſe, meurt à la fin de* 272: Vararane *luy ſucceda, regne trois ans & trois mois*, E.t.3.p.519.

273. | 3,4. | *Tacitus, & Placidianus, Conſuls.* | 1026

Zenobie eſt priſe en ſe retirant en Perſe, & Palmyre peu après. Aurelien fait mourir pluſieurs de ſes partiſans, entre leſquels on regrete le philoſophe Longin celebre ſophiſte, E.t.3.p.517.518.535. *Toutes les nations deputent à Aurelien: Le Roy de Perſe luy envoie de grands preſens qu'il accepte*, p.519. *Aurelien revient en Thrace, où il défait les Carpes, retourne en Orient, & raſe Palmyre qui s'eſtoit revoltée*, p.520.

Firmius *ſe fait Empereur en Egypte: Aurelien y accourt, & le tuë*, Ibid. *Il vient dans les Gaules, gagne la bataille de Chalons: Tetricus ſe rend à luy*, p.521.

Ce fut peut-eſtre dés ce temps là qu'il excita la neuvieme perſecution qui fit beaucoup de peur, & quelques Martyrs, *Mſ.*4.*p.*345. *&c.* S. Patrocle eſt martyrizé à Troies en 273 ou 274, le 21 de janvier, *p.*204.

Aurelien triomphe à Rome de Tetricus & de Zenobie en 273 *ou* 274, E.t.3. p.522.

274. | 4,5. | *Aurelianus Aug. II, & C. Julius Capitolinus, Conſuls.* | 1027.

L'Empereur Conſtantin naiſt le 27 *de fevrier vers l'an* 274, E.t.3.p.527 t.4. p.82. *Conſtance ſon pere défait vers le meſme temps les Allemans dans la Suiſſe*, t.3.p.527 t.4.p.77.

Aurelien donne une abolition de toutes les dettes, & de tous les crimes d'Etat, Ibid. *Il conſacre un temple du ſoleil à Rome*, p.525. *Les monnoyeurs ſe revoltent à Rome, tuent* 7000 *ſoldats, & ſont punis*, p.526. *On commence en ce temps-ci à donner du porc au peuple de Rome*, p.524.

Aurelien revient dans les Gaules, chaſſe les barbares de la Vindelicie, paſſe en Illyrie, p.526. *Il declare la guerre aux Perſes*, p.529. *Il abandonne la Dace au delà du Danube, & en tranſporte les habitans dans une partie de la Meſie, dont il fait une nouvelle Dace*, p.527. *Probe défait ſous luy les François & les Allemans*, Ibid.

L'an de Rome		L'an de Aurelien.	L'an de J.C.
1027.	S. Felix Pape & Martyr meurt dans les derniers jours de cette année, & app. le 22 de decembre, *Ms.4.p.364.*	4,5.	274.
1028.	*Aurelianus Aug. III, & Marcellinus, Conſuls.*	5.	275.
	EUTYCHIEN 26.e Pape eſt elu ſucceſſeur de S. Felix le 4 ou 5 de janvier, & gouverne 8 ans, 11 mois, & 3 jours, *Ms.4.p.365.*		
	Aurelien publie des edits contre l'Egliſe *p.345. Auſſi-toſt aprés il eſt tué en Thrace par ſes officiers à la fin de janvier ou de mars au pluſtard*, Ibid. E.t.3. p.529. *Les ſoldats renvoient le choix d'un Empereur au Senat, & le Senat aux ſoldats; ce qui ſe fait pluſieurs fois, & forme un interregne de ſix mois, ou de prés de huit*, E.t.3.p.552. *Cependant les François, les Bourguignons, les Vandales &c. entrent dans les Gaules, & s'en rendent comme maiſtres*, p.553.		
	TACITE eſt enfin elu Empereur par le Senat le 25 de ſeptembre, & regne ſix ou ſept mois, p.553.557. *Il fait pluſieurs bonnes ordonnances*, p.555. *donne à Probe le commandement des troupes de l'Orient*, p.556, *& va promtement en Thrace où eſtoit l'armée*, p.557.	Tacite 1.	
	Les Scythes viennent par la Colchide & ſe repandent juſqu'en Cilicie, Ibid.		
1029.	*M. Claudius Tacitus Aug. II, & Æmilianus, Conſuls.*	1.	276.
	Tacite & Florien ſon frere défont les Scythes dans l'Aſie, Tacite y eſt tué le 12 d'avril; ou quelques jours pluſtoſt, E.t.3.p.557.		
	Florien *ſon frere ſe fait declarer Auguſte en Aſie, & PROBE en Orient: Florien eſt tué à Tarſe au bout de deux ou trois mois, & Probe reconnu du Senat, app. le 3 d'aouſt*, p.563.723. *Il regne ſix ans, & trois ou quatre mois*, p.577.	Probe 1.	
	Vararane I. quatrieme Roy de Perſe meurt vers mars ou avril 276, Vararanc II. *ſon fils luy ſuccede*, p.520, *& regne 17 ans*, E.t.4.p.18.		
	S. Anatole écrit ſon livre de la Paſque, d'où l'on peut tirer que la coutume de celebrer cette feſte le 14 de la lune venoit de s'abolir dans l'Aſie, & n'eſtoit pas encore receuë dans la Syrie, *Ms.3.p.109. 110 t.4.p.307*, où elle le fut peu aprés, *t.3.p.110.111.*		
1030.	*M. Aurelius Probus Aug. & M. Aurelius Paulinus, Conſuls.*	1,2.	277.
	Manichée ſe ſauve de priſon, vient de Perſe en Meſopotamie, pour taſcher de gagner Marcel homme celebre par ſa pieté, *Ms.4.p.387-391.* Il eſt confondu par Saint Archelaüs Eveſque de Caſcar &c. *p.392-398.* Il retourne en Perſe, où il eſt pris & écorché p.e. en mars 278, *p.399.*		
	L'Empereur Probe eſtoit à Sirmich le 5 de may: Il vient de là dans les Gaules, d'où il chaſſe les Lyges, les François, les Bourguignons, & les Vandales, par pluſieurs grands combats, E.t.3.p.565.		
1031.	*Probus Aug. II, & Lupus, Conſuls.*	2,3.	278.
	Probe donne la paix à la Rhecie, à l'Illyrie, & à la Thrace, E.t.3.p.568.		

279. 3,4. *Probus Aug. III, & Paternus, Conſuls.* 1032.

Les années de J.C, ſelon Baronius, commencent ici à s'accorder avec l'ere commune, *Et.3.p.724.*

Probe vient en Aſie, arreſte un peu les courſes des Iſaures, défait les Blemmyes, p.569. *Il fait la paix avec les Perſes*, p.570, *revient en Thrace, donne des terres aux Baſternes & à divers autres barbares; vient à Rome, & y triomphe*, p.571.

S. Cyrille Eveſque d'Antioche ſuccede à Timée en 279, ſelon la chronique d'Euſebe, ou vers 281 ſelon Nicephore. Il gouverne 23 ans, *Ms.5.p.774.775.* Il réunit S. Lucien à l'Egliſe, *p.476.477.*

280. 4,5. *Meſſala, & Gratus, Conſuls.* 1033.

Saturnin *commence une nouvelle ville à Antioche, puis ſe revolte, & eſt tué*, E.t.3.p.573. Procule & Bonoſe *ſe revoltent auſſi dans les Gaules*, Ibid. *Durant ces revoltes divers barbares ſe ſoulevent contre l'Empire, & le pillent*, p.571. *Les François courent & pillent toutes les coſtes depuis le Pont juſqu'en Hollande*, p.568.

281. 5,6. *Probus Aug. IV, & Tiberianus, Conſuls.* 1034.

L'Empire jouit d'une paix entiere, E.t.3.p.575.

Probe donne toute liberté de planter des vignes dans les Gaules, & dans l'Illyrie, p.576.

282. 6,7. *Probus Aug. V, & Victorinus, Conſuls.* 1035

S. Maxime 14.e Eveſque d'Alexandrie, peut eſtre mort le dimanche 9 avril 282, *Ms.4.p.288. S. Theonas* luy ſuccede, & gouverne prés de 19 ans, *p.582.*

La paix ſe romp avec les Perſes: Probe ſe prepare à la guerre, mais il eſt tué à Sirmich par ſes ſoldats vers le mois d'aouſt ou de novembre, E.t.3.p.576. *CARUS luy ſuccede & regne un peu plus d'un an: Il fait Ceſars ſes enfans* Carin & Numerien, *p.582.*

Carus 1.

283. 1. *M. Aurelius Carus Aug. II, & M. Aurelius Carinus Cæſar, Conſuls* 1036.

Les barbares ſe ſoulevent de tous coſtez: Carin eſt envoyé contre eux dans les Gaules, E.t.3.p.582. *Carus bat les Sarmates & les chaſſe de l'Illyrie. Il va en Orient contre les Perſes avec Numerien, & laiſſe Carin maiſtre de l'Occident. Il le fait p.e. Auguſte avec Numerien ſur la fin d'aouſt*, Ibid.

Carus remporte de grands avantages ſur les Perſes, prend Cteſiphon. Mais il tombe malade, & eſt tué du tonnerre ſur le bord du Tigre peu aprés le 8 de decembre, p.584. *CARIN & NUMERIEN ſont reconnus Auguſtes, & regnent enſemble huit ou neuf mois*, p.586. On met une perſecution ſous Numerien, mais ſans fondement, *Ms.4.p.565.*

Saint Eutychien 26.e Pape meurt le 7 ou 8 de decembre, S. CAIUS luy

Carin & Numerien 1.

1036. ſuccede le 16 ou 17 du meſme mois, *M.t.4.p.365.366.564.565*, & gouverne 12 ans, 4 mois, & 7 jours, *p.573*. — 1. — 283.

1037 *Carinus II, & M. Aurelius Numerianus Augg. Conſuls.* — 1. — 284.

Nemeſien écrit ſon poëme de la chaſſe en 284, ſous Numerien, E.t.3.p.588.
T. Calpurnius écrit ſes Eglogues vers le meſme temps, Ibid.
il y eut cette année une grande famine, p.586.
Carin donne des jeux magnifiques à Rome le 12 de ſeptembre, Ibid.
En meſme temps Numerien eſt tué par Aper ſon beau-pere vers Perinthe, Ib.

ADDITIONS A LA CHRONOLOGIE.

L'an de J.C.

285. LEs SS. Claude, Aſtere, & Neon, ſouffrent à Eges en Cilicie le 23 aouſt 285, ſelon la date de leurs actes, *M.s.4.p.414.417*.

286. Il ſemble qu'il y ait eu en 286 une aſſez grande perſecution à Rome, où S.te Zoé, S. Tranquillin, & S. Tiburce aient ſouffert le martyre au mois de juillet, *p.527-530*.

On peut mettre le 24 ou le 25 d'aouſt 285 ou 286, le martyre de Saint Genés comedien à Rome, *p.418*.

S. Pinien eſt fait Proconſul d'Aſie, où aprés avoir perſecuté les Chrétiens, il ſe convertit avec S.te Lucine ſa femme, *p.555*.

Maximien Hercule marche contre les Bagaudes, & en entrant dans les Gaules, il fait mourir dans le Valais S. Maurice & toute la legion Thebéenne, *p.421-432*. Pluſieurs Martyrs ſouffrent dans les Gaules ſous le Prefet Rictius Varus, *p.428.433.455.496*.

287. S. Marc & S. Marcellien peuvent avoir eſté martyrizez à Rome le 8 juin 287, *p.531*. S. Prime & S. Felicien le 9, *p.571*, & S. Quentin dans les Gaules le 31 octobre, *p.433*. S. Denys de Paris S. Lucien de Beauvais, S. Nicaiſe du Vexin, S. Firmin & S. Fuſcien d'Amiens, S. Piaton de Tournay, Saint Donatien de Mantes, S.te Foy d'Agen &c. peuvent avoir auſſi ſouffert vers ce temps-ci, *p.445. &c.*

S. Sebaſtien eſt martyrizé à Rome le 20 de janvier app. l'an 288, *p.531*. — 288.

S. Florent & quelques autres ſont martyrizez prés d'Oſme dans la Marche d'Ancone, *p.556*. — 290.

Les Hieracites commencent vers l'an 290, *p.402.411*.

On y peut mettre auſſi le martyre de S. Victor à Arles, *p.549*, & la lettre de Saint Theonas d'Alexandrie à Lucien grand Chambellan, *p.579-582*.

S. Maximilien eſt martyrizé à Theveſte en Numidie le 12 de mars, *p.562.563*. — 295.

Arnobe écrit vers l'an 295 ſes livres ſur la religion, *p.574*.

S. Caius Pape meurt le 22 avril 296, MARCELLIN 28.e Pape luy ſuccede le 30 de juin, *p.573*. — 296.

S. Gelaſe comedien s'eſtant converti ſur le theatre, eſt lapidé à Heliople en Phenicie, *p.420*. — 297.

S. Marcel Centenier quitte l'épée en Eſpagne le 21 de juillet, & eſt martyrizé le 30 octobre à Tanger p.e. en 298 *p.575*, & Saint Caſſien greffier le 3 de novembre, *p.578*. — 298.

Zambdas eſt fait Eveſque de Jeruſalem en 298, ſelon la chronique d'Euſebe, aprés la mort d'Hymenée, *p.295*.

S. Theonas 15.e Eveſque d'Alexandrie meurt : S. Pierre luy ſuccede l'an 300 avant le 25 de novembre, *p.582*. — 300.

S. Gatien premier Eveſque de Tours

L'an de J. C.

300. meurt vers l'an 300: Son ſiege vaque 37 ans, p.468.

340. Euſebie dame Romaine decouvre vers l'an 340 le corps de S. Quentin, p.435.436.

370. S. Zenon Eveſque de Verone vivoit vers l'an 370, p.14-16.

380. Les Mattaires branche des Manichéens commencent à Rome vers l'an 380, p.403.

390. Le corps de S. Antonin martyr à Plaiſance, y eſt trouvé vers l'an 390 ſous l'epiſcopat de S. Sabin, p.432.

404. Julie Manichéenne d'Antioche perit miſerablement à Gaza vers 404, p.405.

410. S. Juſt qu'on dit avoir eſté martyrizé dans le Beauvaiſis à l'âge de neuf ans: On le peut mettre vers l'an 410, p.541.

420. On decouvre en Afrique vers l'an 420 les abominations des Manichéens &c. p.404.

443. Saint Leon en chaſſe beaucoup de Rome en 443, p.406.

445. S. Eucher décrit vers 445 le martyre de la legion Thebéenne, & l'adreſſe à Salvius Eveſque d'Octodure, p.427.

465. Leon I. baſtit vers l'an 465 à CP. une egliſe de S. Mamas, p.361.

525. Cabade Roy de Perſe eleve vers l'an 500 les Chrétiens au deſſus des Manichéens, dont il en fait beaucoup mourir vers l'an 525, p.406.

526. Proſper abjure l'hereſie Manichéenne vers l'an 526, *ibid.*

580. Le tombeau de S. Laurent eſt decouvert vers 580. Tous ceux qui le voient meurent en 10 jours, p. 44. Celui de S. Lucien de Beauvais eſt revelé par luy à S. Evroul vers le meſme temps, p. 532.

641. S. Eloy transfere en 641 le corps de S. Quentin, p.436.437.

645. Domitien de Geneve, Gratus d'Aouſte & Protais de Sion, transferent vers l'an 645 le corps de S. Innocent martyr, p. 428.

Le Pape Theodore transfere vers le meſme temps les corps de S. Prime & de S. Felicien, p.571.

747. Le corps de S. Quirin de Rome eſt transferé à Tegernſee en Baviere vers l'an 747, p.677.2.

793. On decouvre en 793 le corps de S. Alban martyr en Angleterre. Le Roy Offa y baſtit une abbaye, p.514.

806. Les ambaſſadeurs de Charlemagne vers Aaron Roy de Perſe en 806, raportent de Carthage les corps de Saint Cyprien, S. Sperat &c. p.197.

825. L'egliſe de S. Quentin eſt dediée en 825, p.437.

826. Le corps de S. Sebaſtien eſt receu à S. Medard de Soiſſons le 9 decembre 826, p.535.

830. L'an 830 Eginhard met à Mulinhein des reliques de S. Prote & S. Hyacinthe, p.13.

882. Les Normans brulent en 882 l'egliſe de S. Quentin, p.837.

936. L'abbaye de S. Pons de Tomieres baſtie en 936, p.16.

990. Brunon Archeveſque de Cologne rétablit vers 960 Anſegiſe Eveſque de Troies en Champagne, p. 205.

1030 Ragamond Eveſque de Clermont transfere vers 1030 le corps de S. Privat au Puy en Velay, p.223.

1075. Renaud Eveſque de Langres y apporte des reliques de S. Mamas vers l'an 1075, p.361.

1132. Pierre Eveſque de Beauvais met le corps de Saint Juſt dans une nouvelle chaſſe en 1132, p.542.

1190. L'Empereur Iſaac baſtit vers 1190 une abbaye de S. Mamas à CP, p.361.

1209. Gualon de Dampierre apporte de CP. des reliques de ce Saint vers l'an 1209, *ibid.*

1427. On trouve en 1427 les corps de Saint Sebaſtien & de S. Alveré, martyrs, dit-on, de la legion Thebéenne, p.431.

1447. Les Bohemiens & les Huſſites aſſiegent en vain la ville de Soeſt en 1447, p.206.

1480. Jean Baillet Eveſque d'Auxerre met le corps de S. Cottus dans une chaſſe en l'an 1480, p.350.

TABLE DES MATIERES

A

SAINT *Aaron* Martyr en Angleterre, *p.* 512.
S. *Abacuc* Martyr à Rome vers l'an 269, à ce qu'on dit, *p.* 676. 677.

S. *Abibe* nu Bibe Diacre & Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p.* 254.

S. *Abondance* Martyr, dit on, ſous Numerien *p.* 568.

L' *Abſolution*. V. Tomber. On la refuſe dans le III. ſiecle à ceux qui ne la demandent qu'eſtant malades, *p.* 99. On la leur accorde depuis, mais pour demeurer dans la penitence s'ils gueriſſent, *ib.* S. Denys d'Alexandrie travaille beaucoup pour la faire accorder aux Tombez, *p.* 255. 256. On doit l'accorder à tous les penitens qui tombent en danger de mort, *p.* 98, & s'ils gueriſſent, ils demeurent abſous, *p.* 99. Elle ſe donnoit avec la participation du peuple, *p.* 98. 100. 225. Une abſolution donnée trop viſte par l'Eveſque, eſt neanmoins ratifiée, *p.* 111. Ceux qui la donnent trop promtement repris par S. Cyprien, *p.* 70. 82. *&c.*

Achée condanne *S.* Marin dans la Paleſtine vers l'an 261, *p.* 21. 22.

S. *Achillas* Eveſque d'Alexandrie eſtoit Preſtre & Catechiſte ſous S. Theonas, *p.* 582.

Acun & les *Acuanites*, heretiques Manichéens en Peleſtine, *p.* 403.

Addas Adimante, *Aldas*, ou Baddas diſciple de Manichée, ſeme ſes erreurs peut-eſtre dans les Indes &c. *p.* 402.

Adeodat auteur de la vie de *S.* Taurin, eſt un auteur ſuppoſé, *p.* 727.

S. *Adrias* eſt converti en 356 &c. *p.* 29. 30, & martyriſé à la fin de l'an 357. *p.* 33. 34.

Adrien I. Pape, rétablit à Rome en l'an 772 l'egliſe de S. Felix de Nnle, *p.* 233.

Adrien IV. Pape en 1155. On luy adreſſe l'ouvrage Des douze actions cardinales, *p.* 194.

S. *Adventor* martyr, dit-on, de la legion Thebéenne, *p.* 432.

Adventus ou Aventin qu'on fait premier Ev. de Charres, *p.* 484.

Adventus cinquieme Eveſque de Paris, *p* 451.

Afflictions : comment il les faut ſupporter & en prnfiter, *p.* 25. 224. Pourquoi Dieu permet que les bons ſoient affligez, *p.* 389.

L'*Afrique* gouvernée par Paterne en 257, par Maxime en 258, puis par l'Intendant, *p.* 9, par Anolin p. e. en 259, par Paſſienus p. e. en 265. par Dion en 295. La coutume d'y rebattizer dura juſques au grand Concile d'Arles, *p.* 162.

S. Afrodite premier Ev. de Beziers : ce qu'on en ſçait, *p.* 469. 472.

S. *Agape* Eveſque d'Afrique & Martyr p. e. en 259, *p.* 216. 217.

Agape Manichéen écrit contre Eumone, *p.* 403.

S *Agape* celebre Martyr à Rome, *p.* 37. 596.

S. *Agapet* Martyr prés de Rome, *p.* 350.

Agaune à preſent S. Maurice, lieu du martyre de la legion Thebéenne, *p.* 424.

Agen : pluſieurs Saints y ſnuffrent le martyre *p.* 543-548.

S.te *Agnés* revele en 982 le lieu où eſtoient ſes reliques, *p.* 464.

S. *Ageard* & S. *Aglibert* Martyrs prés de Paris, *p.* 451.

Agebard décrit en vers la tranſlation des reliques de S. Cyprien &c. ſeite en 806, *p.* 197.

Agreee Eveſque de Treves en 314, *p.* 499.

Agreſtius. V. Chromatius.

Aurelianus *Agricolaüs* Vicaire dn Prefet en 298, *p.* 576.

Agrippin Ev. de Carthage p. e. vers l'an 200, *p.* 55. 140, veut qu'on rebattize les heretiques, *p.* 140. L'Egliſe l'honore comme un de ſes peres, *p.* 166.

S.te *Agrippine* Vierge & Martyre honorée en Sicile, *p.* 14.

S. *Alban* diſciple de S. Denys de Paris, *p.* 464.

S. ALBAN premier Martyr d'Angleterre. *V. ſon titre p* 508.

S. *Alban* Preſtre & Martyr à Mayence, *p.* 514. On n'a rien qui vaille pour ſon hiſtoire, *p.* 739.

Albi honore Saint Clair Martyr comme ſon premier Eveſque, *p.* 503.

S te *Albine* Martyre à Paris, *p.* 453.

Alcime ſœur de Saint Apollinaire Eveſque de Clermont, baſtit une egliſe de S. Anrolien, *p.* 225.

S. *Aldhelme* reçoit beaucoup d'hiſtoires apocryphes, *p.* 585. 2.

Aldas. V. Adimante.

S. *Alexandre* de Comane : ſon election modele d'une election canonique, *p.* 54. Ce qu'on ſçait de ce Saint, *p.* 331. 332.

S. *Alexandre* Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p.* 251.

S. Alexandre Martyr à Ceſarée en Paleſtine vers l'an 258, *p.* 17.

Saint *Alexandre* Martyr, dit-on, de la legion Thebéenne, *p.* 431.

Saint *Alexandre* Martyr à Treves p.e.en 286, p. 456.

S. *Alexandre* Martyr à Marſeille vers l'an 290, *p.*551.552.

S. *Alexandre* Martyr à Rome, *p* 572.

S. *Alexandre* Soudiacre de *S.* Peregrin d'Auxerre, *p.*480.

Alexandre payen de Lycople écrit contre les Manichéens, *p.*409.

Alexandrie : ſes Eveſques S. Heracle, Saint Denys, Maxime, Theonas, S. Pierre. Leur juriſdiction s'étendoit ſur la Libye dés 250, *p.* 244. Leurs lettres paſcales, *p.*274. Les Romains y aſſiegent vers 263 le tyran Emilien, *p.*305.306.

Alphonſe Roy de Caſtille porte une relique de S. Eugene Martyr à Paris, *p.*454.

S. *Alpinien* Preſtre, compagnon de S. Martial de Limoges, *p* 476.

S. *Altin* envoyé, dit-on, preſcher à Paris par S. Savinien de Sens, *p.*451, à Orleans, & à Chartres ; eſt martyrizé &c. *p.*483.

S. *Alvere* Martyr, dit-on, de la legion Thebéenne, *p.*431.

Amance Acolythe porte une lettre & les aumoſnes de S. Cyprien aux Confeſſeurs en 257, *p.*172.

Amand & Elien tyran des Gaules en 286, *p.* 696.1. On les fait Chrétiens ſans preuve, *ib.* 2.

S. *Amateur* Eveſque d'Auxerre, *p.*482. tranſfere ſolennellement le chef de S. Juſt Martyr, *p.* 542.

L'*ambition* porte Macrien à la magie, & à perſecuter les Chrétiens, *p.*2. L'ambitieux cherche à plaire aux grands pour ſe ſoûtenir par leur puiſſance, *p.*293.

Amele Ev. de Bordeaux vers l'an 545, y baſtit une égliſe de S. Denys, *p.*449.726.727.

S.te *Ammie* dame à Ceſarée en Cappadoce &c. *p.*685.686.

S. *Ammon* Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p.*253.

Ammon Ev. de Berenice vers 260 &c. *p.* 248. 278.

S.te *Ammonarie* vierge, & une autre, Martyres à Alexandrie ſous Dece, *p.*251.

S. *Amphibale* Preſtre & Martyr en Angleterre vers l'an 287, *p.*509.

S. *Anaſtaſe* Martyr à Argenton en Berri, *p.* 461.462.

S. ANATOLE Eveſque de Laodicée en Syrie. *V. ſon titre p.*304.

Anderite nommée depuis Gabales, a eſté le ſiege epiſcopal du pays de Gevandan, *p* 222.

Ange gardien : Dieu donne un Ange à Saint Gregoire Thaumaturge dés ſon enfance pour le conduire, *p.*319.

L'*Angleterre* reçoit la foy vers l'an 180, qui y eſt perſecutée ſous Diocletien, *p.*508.

Anolin Proconſul d'Afrique p.e. en 259, *p.*12

Anſegiſe Eveſque de Troies en Champagne, eſt rétabli en ſon ſiege vers l'an 960 &c. *p.*105.

S. *Anthime* Preſtre confeſſe J.C. ſous Pinien qu'il guerit, *p.*555. Il eſt martyrizé à Rome, *p.* 556.557. Ses actes ſouffrent de grandes difficultez, *p.* 758.759.

Antiochus Roy payen qu'on dit avoir martyrizé S. Agapet, *p.*350.

S. *Antolien* Martyr à Clermont en Auvergne vers l'an 263, *p* 224.

S.te *Antonia* Vierge & Martyre en Afrique, app. en 259, *p.*218.

Antonien Ev. de Numidie ebranlé par Novatien, eſt affermi par S. Cyprien, *p.*107.108, qui luy écrit une excellente lettre ſur les Tombes, *p.*107, conſulte S. Cyprien ſur le batteſme des heretiques, *p.*145.146.

S. *Antonin* Martyr, dit on, de la legion Thebéenne, *p.*432, & S. *Antonin* Martyr honoré à Pamiers, *p.*465, ne ſont p.e. autres que S. *Antonin* Martyr d'Apamée en Syrie, *p.*465.466.720. 2. Ce qu'on dit de celui-ci, *p.*720.2.

S. *Antonin* Martyr d'Auvergne, *p.*474.

Antonin Eveſque de Meaux dont on ne ſçait rien, *p.*466.

Antonin Ev. de Meride fait bannir pluſieurs Manichéens, *p.*406.

Aper Abbé de *S.* Cheron à Chartres vers l'an 575, *p.*463.

Aphrodiſe Ev dit-on, de l'Helleſpont, *p.* 413.

L'*Apocalypſe* : S. Denys d'Alexandrie ne l'entend pas, mais la revere &c. *p.*264.265.

Apollinaire heretique : l'Expoſition de la foy n'eſt pas app. de luy, *p.*340. Il écrit contre les Manichéens, *p.*407.

S. *Apollinaire* Martyr à Reims, *p.*495.

Apoſtats. V. Tombez.

Apotactiques : les Manichéens prennent ce titre, *p.*375.

Apt en Provence honore S. Auſpice comme ſon premier Eveſque, *p.*506.

Aquila Preſtre d'Alexandrie en 250, *p.* 249.

S. *Aquilin* Martyr inconnu, *p.*498.

S. *Archelaüs* Eveſque de Caſcar en Meſopotamie : ce qu'on en ſçait, *p.*387.&c. Il ajoute luy meſme quelque choſe à ſon écrit contre Manichée, *p.*691.2.

S. *Ardaleon* converti ſur le theatre, eſt martyrizé en Orient, *p.*421.

Les *Ariens* diſent que S. Denys d'Alexandrie eſt pour eux, *p.*281.

Ariſton converti par S. Sebaſtien, *p.*520.

Arles : Ce n'eſt pas app. le grand Concile d'Arles que S. Auguſtin appelle le Concile plenier, *p.* 162.632. Denys marqué pour ſon premier Eveſque peut eſtre S. Denys de Paris, *p.*444. On ne connoiſt que S. Trophime, Marcien, & Regule, pour Eveſques d'Arles avant Marin qui l'eſtoit en 313, *p.*467. La primacie d'Arles ſur

toute

toute la Viennoiſe & la Narbonoiſe eſt tres incertaine, p.706.
Armene auteur des actes de S.Chryſanthe, p. 262.
L'*Armenie* gouvernée par Meruzane vers l'an 250, p.255.
Armentaire 2 poſtat & perſecuteur, p.5.
Armand de Chartres Abbé de Bonneval, p.e. auteur Des douze actions cardinales, p.194.
ARNOBE auteur eccleſiaſtique vers l'an 295. *V. ſon titre p.* 573.
L'Emp. *Arnoul* emporte, dit-on, le corps de S.Denys à Ratisbone, p.450.
Arquelaide dame de Nole, porte S.Felix à redemander ſon bien &c.p.232.
S.*Arſene*. V. S. Ater.
Arſinoé en Egypte: Il y avoit des Millenaires &c. p.262 263.
Artemie fille de Diocletien, p.758.1.
L'*Aſie* abandonne en partie la rebaptization, p.162.
Aſpaſius. V. Paternus.
Les Turees-*Aſteres* famille illuſtre à Rome, p.5.
Aſtere Senateur pere de Sainte Rufine & Sainte Seconde, *Ibid.*
S.*Aſtere* ou Aſtyre Senateur, p.22.23 On n'a point de preuve qu'il ſoit Martyr, p.591.
S.*Aſtere* Martyr à Oſtie, peut-eſtre vers l'an 269, p.675 676.2.678 679.
S.*Aſtere* Martyr à Eges en Cilicie en 285, p 414.
S *Aſtere* Martyr inconnu, p.570.
Aſtere Prefet du Pretoire vers 290, p.550.
S.*Aſtrebode* Martyr d'Auvergne inconnu, p. 473.
S.*Ater* ou Arſene Martyr à Alexandrie ſous Dece, p.252.
S. *Athanaſe* juſtifie Saint Denys d'Alexandrie contre les Ariens, p.281, écrit contre les Manichéens, p 407.
S.*Athenodore* Ev. frere de S. Gregoire Thaumaturge, demeura cinq ans ſous la conduite d'Origene, p.324, aſſiſte en l'an 264 au Concile d'Antioche contre Paul, p.294.336. On l'honore comme Martyr, p.318.
Les *Atingans* branche des Manichéens, p.407.
Avarice: maux qu'elle cauſe durant la peſte, p.122. Qui aime trop une ſucceſſion ſouhaite la mort de celui dont il herite, *Ibid.*
S.*Audifax* Martyr à Rome peut-eſtre vers l'an 269, p 676.677.
Aventin. V. Aventus.
Augende compagnon du ſchiſme de Felicisſime en 251, p.92 93.
Augende Confeſſeur apporte à S.Cyprien une lettre de S. Corneille, p.107.
Sainte *Augie* Martyre à Apt, p.507.
Augule, *Augure*, ou *Auguſte* Ev. d'Auguſte Martyr en Angleterre: p 512.
S.*Augure* Diacre & Martyr avec S.Fruſtueux de Tarragone, p.199-202.
Auguſta Veromanduorum: quelle ville c'eſt, p.701.702.
Auguſtal Lecteur de Saint Fruſtueux en 259, p.200.
Auguſte Abbé de Saint Symphorien prés de Bourges vers l'an 560, apprend per revelation la ſepulture de S. Urlin, p.477.
S *Auguſtin* Martyr à Capoue ſous Valerien &c p.174.
S.*Auguſtin*: Elpide commence à le deſabuſer de l'erreur des Manichéens, p.403, où il fut engagé par leurs belles promeſſes, p. 373. Ce qu'il dit du nombre de ceux qui ſuivoient S.Cyprien ſur le bateſme, p.143. Il ſe trompe apparemment en croyant qu'Agrippin n'avoit pas eſté ſuivi ſur ce ſujet, p.144.145. Il n'a point connu l'epiſtre 72 de S.Cyprien, p 147. Le ſermon ſur la femme forte eſt de luy, p.151. Quel eſt le Concile plenier qu'il dit avoir rejetté la rebaptization, p.162. Il envoie un de ſes Preſtres accuſé avec ſon accuſateur au tombeau de Saint Felix, p.235. Il fait le livre Du ſoin des morts, à la priere de S.Paulin, p.236.
S.*Avit* Eveſque de Vienne fuit quelques pieces ſanſſes, p.585.1.
S.*Avie* II. Eveſque de Clermont, p.474.
Avitien troiſieme Eveſque de Rouen, aſſiſte en 314 au Concile d'Arles, p.487.
Aumoſnes. V. Charité Il y avoit un trone dans les egliſes pour recevoir les oblations, p.128.
Sainte *Aureé* Martyre à Porto, p e. vers l'an 269, p.672,673.
S.*Aurele* Martyr en 250, ne ſavoit pas écrire &c p.70, eſt fait Lecteur par Saint Cyprien &c. p.85.86.
S.*Aurele* Archeveſque de Carthage bannit les baladins du lieu du martyre de S. Cyprien, p.184.
Aurelianus. V. Agricolaüs.
Sainte *Aurelie* morte en paix à Rome vers l'an 270, p.34.
Aurelien qu'on fait ſans preuve Ev. de Nole vers l'an 230, & Martyr, p.653 2.
L'Empereur *Aurelien* fait mourir S.Patrocle à Troies en Champagne, p. 204. Devenu maiſtre d'Antioche en 272, il chaſſe Paul de Samoſate de la maiſon epiſcopale, p.302. Il fait, dit-on, jetter S. Mamas dans la mer à Eges &c.p.685.1. Il excite une perſecution contre l'Egliſe vers l'an 273 ou 274, p.345. Il en eſt puni auſſi-toſt aprés, & tué, p. 346. 681. 1. L'hiſtoire ne luy donne qu'une fille, p.681.2.
S *Aurelien* 2.e Eveſque de Limoges, p 476.
S.*Auſone* Ev. d'Angouleſme ſouffre, dit-on, le martyre ſous Chrocus, p. 224. On le fait diſciple de S. Martial, p.477.
S.*Auſpice* premier Ev. d'Apt en Provence, p.506

S. *Auſtremoine* de Clermont : on dit qu'il ordonna S. Caſſi Preſtre, *p.* 225. Il vient preſcher en France vers l'an 250, *p.* 442. 443. Ce qu'on en ſçait de plus, *p.*473. On en a une méchante hiſtoire, *p.*726. 2.

S. *Auſtriclinien* Preſtre, compagnon de Saint Martial de Limoges, *p.*476.

L'*autel* de l'egliſe de S.Cyprien s'appelloit la table de S. Cyprien, *p.*184.

Auxerre a eu pour premiers Eveſques les SS. Peregrin, Marcellien, Hellade, Valerien, & Amateur, *p.*485.

B

Babylas voit S. Fructueux monter au ciel, *p.*201.

Baddas. V. Adimante.

Bagaudes payſans revoltez dans les Gaules en 286, *p.*423. On ne peut point dire qu'ils fuſſent Chrétiens, *p.*698.2.

Jean *Baillet* Eveſque d'Auxerre vers l'an 1480, *p.* 350.

Le *baiſer* ſe donnoit[à la Meſſe] aux plus petits enfans, *p.*112.

Les *barbares* ſont convertis par la pieté & les miracles des Chrétiens qu'ils avoient pris, *p.*25-27.

S. *Baſile* ne rejette point la rebaptization, *p.* 562. Il traite aſſez mal S. Denys d'Alexandrie, *p.*282.283, & loüe fort S. Gregoire Thaumaturge, *p.*316.317.

Baſilide Eveſque de Leon & Aſtorga ſe depoſe pour embraſſer la penitence &c. *p.* 533, pretend ſe rétablir dans l'epiſcopat, & va à Rome &c. *p.* 534.

Baſilide Eveſque dans la Pentapole, conſulte S. Denys d'Alexandrie &c. *p.* 286.287.

S. *Baſilide* Martyr à Rome ſous Aurelien, *p.* 363.

S.te *Baſſille* martyrizée à Rome le 22. de ſeptembre 304, *p.*13.

S. *Baſſus* Martyr à Rome vers 290, *p.*555-557.

Le *Batteſme* ne ſe donne qu'aprés le jeune&c. *p.*30.On le fait preceder dés 284.de la Chriſmation & de la profeſſion de foy, *p.* 521. Changement admirable qu'il produit dans S. Cyprien, *p* 48.49, & en deux comediens qui le jouoient, *p* 419.420. Il rend la ſanté à pluſieurs infirmes, *p.* 521. Il le faut accorder aux plus petits enfans, *p.* 518. S. Donatien prie que le ſang de ſon frere Rogatien luy ſerve de batteſme, *p.*492. Grande diſpute ſur le batteſme des heretiques, *p.*138.*&c.* Celui des Sabelliens eſt rejetté par l'Egliſe, *p.* 241 Le batteſme donné par les laïques admis dés l'an 200, mais tres rare, *p.*491.

Saint *Bandele* Martyr à Niſme, *p.* 471. 472, n'eſtoit point Soudiacre d'Orleans &c. *p.* 724. Il peut avoir ſouffert avant Conſtantin, *p.*725.726.

Baudri Eveſque de Dol, écrit la translation de S. Valentin, *p.*679.1.

Bayeux a eu pour premier, ſecond, & quatrieme Eveſques les SS. Exupere, Renobert, & Lou qui l'eſtoit en 460, *p.*488.

Saint *Beat* Preſtre & Confeſſeur à Vendoſme plutoſt qu'à Lan, *p.*497.735.

Sainte *Beatrix* Martyre à Rome vers l'an 304, *p.*559.560.

S.te *Benedicte* Vierge & Martyre au dioceſe de Lan, *p.*540, & non en celui de Lion, *p.* 749.1.

S. *Benedime* Martyr à Athenes, *p.* 498.

Beneficiers, ſoldata ainſi nommez, pourquoi, *p.*199.

S. *Benigne* Eveſque inconnu enterré en Touraine, *p* 464.719.2.

Benoiſt III. Pape vers l'an 855, *p.*533.

Bernard Eveſque d'Angers au XI. ſiecle &c. *p.* 545.

Berthaire ou *Bercaire* Chanoine de Verdun, écrit aprés l'an 915, *p.*722.1.

S. *Beſe* ſoldat devient Martyr à Alexandrie ſous Julien en défendant les Martyrs, *p.* 250.

S. *Bibe*. V. Abibe.

Bibliothecaire royal : devoirs de ſa charge, *p.* 581.

Bilte ville d'Afrique peu connuë, *p.*136.137.

S. *Blaſte* Martyr à Rome p. e. vers l'an 269, *p.* 676.

Belan écrit en 269. à Paul de Samoſatesavec cinq autres Eveſques, *p.* 208.

S. *Boniface* Martyr ſoldat de la legion Thebéenne, *p.*429.

Boniface Preſtre d'Hippone eſt envoyé à Nole au tombeau de S. Felix &c. *p.*235.

S.te *Bonoſe* Martyre à Porto ſous Aurelien, *p.* 362.

Les *Borades* ou *Borans* ravagent le Pont vers l'an 258, *p.*339.

Beur-Deols abbaye en Berri, S. Leocade & S. Luſor y ſont enterrez, *p.* 479. L'egliſe de S. Donatien en a dependu, *p.*493.

Brice excellent Preſtre de S. Cyprien, *p.*64.

Briones aujourd'hui Bruneck dans le comté de Tirol &c. *p.*598.

Brunon Archeveſque de Cologne rétablit vers l'an 960. Anſegiſe Ev. de Troies &c. *p.*209.

Budde. V. Terbinthe.

C

Cabade Roy de Perſe releve Chrétiens audeſſus des Manichéens, *p.*406.

Cahors honore S. Genulphe comme ſon premier Eveſque, *p.* 504.

Cains pris en 250.avec S.Denys d'Alexandrie, *p.*247, demeure enfermé avec luy, *p.*248.

Cains de Didde Preſtre eſt ſeparé de la communion en 250 &c. *p.* 72. 82, eſt p. e. l'un des cinq ſchiſmatiques de Carthage, *p.*94.

Cains Diacre empriſonné à Rome l'an 257, *p.* 31.

S. CAIUS Pape. *V. ſon titre p.* 564.

Caldone Ev. d'Afrique conſulte S. Cyprien & ſes Preſtres, *p.* 76. S. Cyprien le charge des pauvres de Carthage & des ordinands, *p.* 91. luy répond ſur le ſchiſme de Felicisſime &c. *p.* 92. 93. Le Concile d'Afrique l'envoie à Rome s'informer de l'election de S. Corneille, *p.* 102. 103.

Calliſte Eveſque à Rome, dit-on, vers l'an 269 *p.* 674. 2. 678. 2.

Calomnies : on publie des ſauſſetez contre S. Cyprien, *p.* 108. 130, qui s'en défend, *p.* 130. 131, & d'atroces ſur le batteſme, *p.* 152. Une malheureuſe calomnie S. Gregoire Thaumaturge, & eſt poſſedée ſur l'heure &c. *p.* 323.

Calpurnius Prefet p.e. en 269 &c. *p* 678. 1.

S. *Candide* Senateur de la legion Thebéenne eſt martyrizé, *p.* 422.

Canons apoſtoliques : le 45 & 46 paroiſſent faits au III. ſiecle, *p.* 141.

S. te *Capitoline* Martyre en Cappadoce au commencement du IV. ſiecle, *p.* 309.

La *Cappadoce* excommuniée par le Pape à cauſe de la rebaptization des heretiques, *p* 156. Les Eveſques & les Preſtres s'y aſſembloient tous les ans pour les affaires de l'Egliſe, *p.* 309. 310.

S. *Caprais* Martyr à Hyen vers l'an 290, *p.* 544 n'a point eſté Eveſque d'Agen, *p.* 753. 1.

Capſe ville de la Byzacene, *p.* 110.

Captifs. la douceur & la vertu des Chrétiens captifs convertit les barbares, *p.* 25. 26. Les Fideles de Carthage donnent pour raeheter des captifs *p.* 127. S. Denys Pape de meſme, *p.* 342.

Caracalle, habit Romain, ſa façon, ſon origine, *p.* 509.

Carthage a pour Eveſques Agrippin vers l'an 200, Donat vers l'an 240, S. Cyprien depuis 248. 258, Lucieo en 259. Son Eveſque eſtoit chef de ſix provioces d'Afrique, *p.* 55. S. Cyprien n'ordonnoit pas tous les Eveſques de ſa province, *p.* 110. Carthage n'a point eu d'Eveſque martyr avant luy, *p.* 183. Eloge de cette Egliſe, *p.* 58. 59.

Deux SS. *Caritons*, l'uo Martyr ſous Aurelien, l'autre moioe en Paleſtine, *p.* 354, app. dans le IV. ſiecle, *p.* 682. 683. Bollandus met le Martyr ſous Trajan, mais ſans preuve, *p.* 683. 1.

L'Empereur *Carus* meurt en l'an 283, Carin & Numerien luy ſuccedent, *p.* 565.

S. *Caſſien* greffier eſt martyrizé à Tanger vers l'an 298, *p.* 577.

Caſſien baſtit le monaſtere de Saint Victor à Marſeille, *p.* 553, p.e. auteur de la vie de ce Saint, *p.* 549.

Caſſius. V. Dion.

S. *Caſſius* Martyr à Clermont en Auvergne vers l'an 265, *p.* 224. 225.

S. *Caſſius* Martyr à Bonn, eſtoit, dit-on, de la legion Thebéenne, *p.* 429.

Caſte Eveſque empriſonné à Rome en 257, *p.* 31.

Caſtore converti par Saint Sebaſtien, *p.* 521, eſt martyrizé, *p.* 528.

Caſtule commis aux étuves de l'Empereur, retire chez luy les Chrétiens, *p.* 526, eſt martyrizé, *p.* 530.

Les *Cataphryges*. *V. le tome* 2. Leur batteſme eſt rejetté de toute l'Egliſe, *p.* 140. 143.

Cathariſtes, nom que ſe donnent les Manichéens, *p.* 678.

Cautin Eveſque de Clermont vers l'an 562, *p.* 473. 474.

Cecile Preſtre coovertit S. Cyprien, qui preod à cauſe de cela le nom de *Cecile*, *p.* 46. Eloge de ce Preſtre &c. *p.* 47. S. Cyprien le revere, le loge chez luy &c. *p.* 50. Ce n'eſt point *Cecile* ou pluſtoſt *Celion* maiſtre de Diadumene, *p.* 601. 2.

Cecile Eveſque de Bilte en Afrique. *p.* 136.

S. *Celerin* écrit à Lucien vers may 250. &c. *p.* 74, vient à Carthage vers novembre, *p.* 84, eſt fait Lecteur par S. Cyprieo, *p.* 85. 86.

Celerin qu'on fait Prefet de Rome ſous Numerien, *p* 763. 2.

Cemele [ou Cimiers] ville ruinée préa de Nice, *p.* 16.

Centuriane ville en Numidie, *p.* 650. 2.

S. *Ceſaire* Martyr à Ceſarée en Cappadoce ſous Dece, *p.* 311.

Ceſarée en Paleſtine gouvernée par Theotecne vers l'an 261, *p.* 21, par Theoctiſte vers l'an 252, par Domnus vers l'an 260, *p.* 277.

Les *Ceſariens* eſclaves ou affranchis de l'Empereur, *p.* 6.

La *charité* donne à S. Nicephore la couronne que Saprice avoit perduë, *p.* 18. 19. S. Beſe ſoldat, & d'autres, deviennent Martyrs en défendant les Martyrs. *p.* 250. 253. Saint Alban change d'habit avec uo Eccleſiaſtique pour le delivrer des perſecuteurs &c. *p.* 509. Rien n'eſt digne d'eſtime ſans la charité, *p.* 151. Grands effets de la charité dans S. Cyprien, *p.* 164. Il la faut exercer eovers les plus méchans meſmes, *p.* 125. Commeot les Chrétiens la font durant la peſte, *p.* 125. 126, & pour raeheter des captifs, *p.* 127. 128.

Charle le chauve fondateur de l'abbaye de S. Corneille & S. Cyprien à Compiegne, y donne les corps de ces Saints, *p.* 198.

Charlemagne : ſes ambaſſadeurs vers Aaron Roy de Perſe, luy apportent en 806. les reliques de S. Cyprien & S. Sperat &c. *p.* 197.

S. *Cheron* Martyr à Chartres, *p.* 463.

Un bon *Chrétien* détruit d'un ſouffle route la magie, *p.* 2. Les Chrétiens s'expoſoient à tout pour ſervir les Martyrs, *p.* 10, & les peſtiferez, *p.* 125. Ils profitent pour le ciel des maux poblics, *p.* 25. 124. 260, que les payens rejettoient ſur eux, *p.* 123. Ils ſavent ſouffrir, non ſe revolter, *p.* 415. Ils ne pouvoient poſſeder aucune dignité, *p.* 21. 523. Il y en avoit beaucoup dans les armées, *p.*

563. Ils ne vendoient point leurs eſclaves, p. 324. Ils donnoient ſouvent à leurs enfans les noms des Apoſtres, p. 265. Peu de ſavans convertis d'abord, & pourquoi, p. 46.

Chrocus Roy des Allemans ravage les Gaules ſous Valerien & Gallien, p. 221, ruine des villes & détruit les plus beaux edifices pour faire parler de luy, p. 222. S. Privat Eveſque de Mande & divers autres ſouffrent ſous luy le martyre, p. 222-224. Il eſt enfin pris & mis à mort, p. 223. Quelques uns le mettent ſous honoré, p. 651. 1.

Agreſtius *Chromatius* Preſet de Rome vers l'an 284, juges des Martyrs, p. 518. 744, ſe convertit, p. 522, abandonne ſa charge, & ſe retire en Campanie, p. 523-526.

S. *Chryſanthe* Martyr p. e. en 257, p. 565. 566, plutoſt ſous Numerien, p. 762. 763. Ses actes ne valent rien, *Ibid.*

S. *Chryſeul* Martyr en Flandre p. e. vers l'an 286, p. 458.

La *Cicilie* eſt excommuniée par le Pape a cauſe de la rebaptization des heretiques, p. 156.

Les *cimetieres*, lieux ordinaires des aſſemblées des Chrétiens, p. 4. Valerien les leur oſte; Galliens le rend, p. 421.

S *Clair* premier Ev. de Nantes, p. 490.

S. *Claire* Martyr, dit auſſi premier Eveſque d'Albi, p. 503.

S. *Clair* Martyr dans le Vexin François, p. 485.

S *Clair* ermite Angloiſe ſe retire & meurt dans le Vexin François, p. 486.

Clarus Ev. de Maſcule & Confeſſeur, aſſiſte en 256 au Concile de Carthage, p. 154.

L'Empereur *Claude* II. Ou met divers Martyrs à Rome ſous ſon regne, p. 672-680. Ils ont p. e. ſouffert ſous Diocletien, p. 674. 1.

Les SS. *Claude*, Aſtere &c. martyrizez à Eges en 285. Leur hiſtoire, p. 414. 693.

S. *Clement* d'Alexandrie appelle le batteſme des heretiques une eau illegitime, p. 143.

Clement Soudiacre va d'Afrique à Rome en 250, p. 72, revient en Afrique vers may &c p. 73.

Cleobule payen de Caſcar juge la diſpute de S Archelaüs avec Manichée, p. 392.

Cleomene heretique, p 237.

Les *Clercs* ne doivent point eſtre nommez curateurs &c. p. 60. Un Acolythe meſme peut eſtre coupable de s'abſenter durant la perſecution, p. 83. L'idolatrie exclut des fonctions de l'autel, p. 98. Les biens eccleſiaſtiques ſe diſtribuoient tous les mois à l'Eveſque & aux Clercs ſelon leur rang, p. 65, 83. On donne à quelques Lecteurs la diſtribution des Preſtres, p. 85.

Cologne peut avoir eſté gouvernée par les premiers Eveſques de Treves, p 500.

Colombe d'or, vaſe où l'on reſervoit l'Eucariſtie, p. 448.

Sainte *Colombe* Vierge & Martyre à Sens ſous Aurelien, p. 347. Nous n'en avons point de bonne hiſtoire, p. 681. 2.

Comane, pluſieurs villes de ce nom, p. 332. S. Alexandre le charbonnier p. e. le premier Ev. de Comane dans le Pont, *Ibid.*

Comedions: on ne peut ſouffrir qu'ils apprennent leur métier infame à des enfans, p. 136.

Communion: l'Afrique la ſuſpend quelque temps avec S. Corneille, p. 102. Le Pape Eſtienne la romp avec l'Afrique & diverſes provinces de l'Orient, qui ne la rompent pas pour cela avec luy, p. 155 158.

Compiegne: on y a dans l'abbaye de S. Corneille & S. Cyprien les reliques de ces Saints, p. 198.

Conciles: Il y avoit comme un Concile perpetuel à Carthage, p. 60, ſurtout en 251, p. 103. Le peuple y aſſiſte quelquefois: on écrit ce qui s'y dit, p 153. Celui d'Antioche en 264. p. e. convoqué par les Preſtres, p. 296. Si c'eſt celui d'Arles ou de Nicée qui a condamné la rebaptisation, ſelon S. Auguſtin, p. 162. 632.

S.te *Concorde* Martyre à Rome, p. 599. 1.

Les *Confeſſeurs* ſont ceux qui ont ſouffert la priſon & non les tourmens, p. 75. Ils ſont plus obligez que les autres à la vertu, p. 90. Ils troublent l'Afrique en 250 pour faire abſoudre les Tombez, p. 69. &c. Pluſieurs ſe dereglent à Carthage, p. 89 Ceux de Rome maintiennent la diſcipline, p. 78. Comment ils ſont receus par les Fideles, p. 89. Ils reviennent à l'Egliſe & abandonnent Novatien qui les avoit trompez, p. 107.

S. *Comice* ou *Comine* Martyr à Catane p. e. vers l'an 269, p. 673. 1.

S. *Conon* Martyr à Icone ſous Aurelien, p. 355. Il n'y a point de raiſon de le mettre ſous Trajan, p. 584. 2.

Conon Ev d'Hermopole vers l'an 250, p. 256.

S.te *Conſorce*: ſon hiſtoire fort ſuſpecte, p. 585. 2.

S. *Conſtance* Martyr à Treves p. e. en l'an 286, p. 456.

Conſtance Manichéen ſe convertit, & peut eſtre honoré comme Saint, p. 374.

Conſtance qui a écrit la vie de Saint Germain d'Auxerre: ſon eloge, p. 480.

Conſtance femme du Roy Robert luy fait faire la chaſſe de S. Savinien, p. 383.

S. *Conſtant* Martyr à Treves p. e. en 276, p. 456.

La *conſubſtantialité* établie par les deux Saints Denys vers l'an 261, p. 279-283. Ce terme eſt rejetté par le Concile d'Antioche en 270, parceque Paul de Samoſates en abuſoit, p. 300. 302.

Coracion chef des Arſinoïtes Millenaires ſe rend à la verité, p. 262. 263.

S. *Corcodome* Diacre de S. Peregrin d'Auxerre, p. 480. 481.

Saint *Corneille* elu Pape le 4 juin 251, n'eſt pas

reconnn &c. *p.* 102-104. Il commet, dit-on, tout le bien de l'Egliſe à S. Eſtienne depuis Pape, *p.* 28. Il mande à Cyprien l'envoi de Nicoſtrate &c *p.* 107. S. Cyprien luy envoie la liſte de tous les Eveſques d'Afrique, *p.* 108. Il confirme le decret de l'Afrique ſur les Tombez *p.* 99 Il rejette deux fois Felicifſime, *p.* 113 & 114, dont l'inſolence nesmoins l'intimide un peu, *p.* 114. Il confeſſe J.C. en 255 &c. *p.* 117. Il n'eſt point auteur de l'écrit contre Novatien, *p.* 135.

S. *Cottus* Martyr prés d'Anxerre ſous Aurelien, *p.* 350.

Crainte: ſes effets ſont de peu de durée *p.* 545

S. *Crépin*, & S. *Crepinien* viennent, dit-on, de Rome avec Saint Denys de Paris, *p.* 443. Leur hiſtoire, *p.* 460.

S. *Creſcence* Martyr à Treves p. e. en 286, *p.* 456.

S. *Creſcent* Lecteur Martyr à Rome p.e. le 30 aouſt 258, *p.* 600. 601.

S. *Creſcentien* Martyr, dit-on, avec S. Cyprien, *p.* 641. 2.

Creſcentien converti par S. Sebaſtien, *p.* 520.

Criſpe Preſtre enterre des Martyrs prés de Rome vers l'an 290. *p.* 559.

Croix: S. Conon ſait ſur luy le ſigne de la Croix avant que de mourir, *p.* 357.

S. *Cronion*. V. Fune.

Curube ville d'Afrique: ſa ſituation &c. *p.* 169.

S. *Cutias* Martyr à Rome, *p* 572.

S. CYPRIEN. *V. ſon titre p.* 45. Sa lettre ſur Marcien eſt veritable, *p.* 708. Il n'accorde la reconcilliation aux Tombez ſous Gallus que pour cette ſeule fois, *p.* 20. Il meurt le premier en Afrique dans la perſecution de Valerien, *p.* 3. Les SS. Luce, Montan &c pouvoient eſtres ſes diſciples, *p.* 206.

S. *Cyprien* d'Orient: livre de ſa penitence fauſſement attribué à S. Cyprien de Carthage, *p.* 161. 196, avec qui on l'a confondu, *p.* 186.

S. *Cyriaque* Martyr a Rome vers 290, *p.* 560.

S.te *Cyriaque* veuve & martyre à Rome, *p.* 600.

Cyriaque Défenſeur de l'Egliſe d'Ancyre en 377, *p.* 526.

S. *Cyrille* enfant martyrizé à Ceſarée en Cappadoce, *p.* 313.

S. *Cyrin*. V. Quirin.

D

Dacien martyrize S.te Foy, *p.* 543.

Le Pape *Damaſe* baſtit une egliſe de Sainte Rufine, *p.* 5. decouvre le tombeau de S. Prote & S. Hiacynthe, *p.* 13, fait une epigramme ſur S. Tharſice, *p.* 32, une ſur S. Felix de Nole, *p.* 234. eſt gueri: dit-on, par S. Maxime de Nole, *p.* 653. 2.

Danguſe baſtit une egliſe de Sainte Macre, *p.* 497.

Sainte *Darie* Vierge & Martyre p.e. en 257, *p.* 565 566.

S. *Datien* d'Eſpagne aſſiſte en 255 au Concile de Carthage, *p* 154. 155, ſouffre pour la foy en 257 &c. *p.* 171, remercie S. Cyprien de ſa lettre & de ſes aumoſnes, *p.* 173.

Dece perſecute l'Egliſe en 250 & 251, *p.* 333.

S. *Defendant* Martyr, dit-on, de la legion Thebéenne, *p.* 431.

Defenſeur Eveſque d'Angers vers l'an 375, peut n'en eſtre pas le premier Eveſque, *p.* 729 2.

Défenſeurs de l'Egliſe, S. Sebaſtien eſt le premier à qui on donne ce titre, *p.* 526. On en trouve d'autres peus aprés, *Ibid.*

Delateurs condannez par les loix civiles, *p.* 169.

Demetre Eveſque d'Alexandrie battize Saint Denys, *p.* 243.

Demetre Preſtre d'Alexandrie y aſſiſte les Confeſſeurs ſous Dece, *p* 249.

Demetre Ev. d'Egypte en 262. *p.* 23. 276.

Demetrien eſt fait Eveſque d'Antioche en 252, *p.* 259. 290, gouverne environ 8 ans &c. *p.* 289.

Demetrien perſecuteur en Afrique: S. Cyprien refute ſes blaſphemes, *p.* 123.

Democrite gouverneur de Cappadoce ſous Aurelien, *p.* 685. 2.

Les *demons*: pouvoir des Chrétiens ſur eux, *p.* 2, quittent un temple où S. Gregoire Thaumaturge eſtoit entré, & y rentrent par ſon ordre, *p.* 328. 329.

S. *Denys* l'Areopagite n'eſt point celui de Paris, *p* 710.

S. DENYS Eveſque d'Alexandrie. *V. ſon titre p.* 242. Il mande au Pape Eſtienne en 256, que toutes les Egliſes d'Orient ſont réunies, *p.* 28. Quel eſtoit ſon ſentiment ſur le batteſme des heretiques &c. *p.* 142. 143. S. Eſtienne & S. Denys de Rome luy en écrivent, & il leur répond, *p.* 156 160. 341. Il en écrit encore à Sixte II, & à toute l'Egliſe Romaine, *p.* 160. Il envoie à Sixte ce qu'il avoit écrit contre Sabellius &c. *p.* 35. 239. Il combat dans Sabellius la matiere increée &c. *p.* 241. L'Empereur Gallien luy écrit en 262. *p* 23. On l'accuſe devant Saint Denys Pape: il ſe juſtifie, *p.* 342. Il écrit à Paul de Samoſates & le refute, *p.* 293-296, s'excuſe de ſe trouver au Concile d'Antioche contre Paul, & meurt durant le Concile le 10 de ſeptembre 264, *p.* 295.

S. DENYS Pape. *V. ſon titre p.* 341. Eſtant Preſtre il écrit à S. Denys d'Alexandrie &c. *p.* 156 160. 266, & depuis contre Sabellius pour la conſubſtantialité &c. *p.* 241. 279, & ſur Lucien, *p.* 266. Il écrit à l'Egliſe de Ceſarée en Cappadoce pour la conſoler, *p.* 313. Le Concile d'Antioche en 269 ou 270, luy mande la depoſition de Paul de Samoſates, *p.* 300.

Denys Diacre eſt mis en priſon l'an 257, avec S. Eſtienne Pape, *p.* 31.

S. DENYS premier Evéſque de Paris & Martyr. *V. ſon titre p.* 439. De l'abbaye de S. Denys, *p* 448

S.te *Denyſe* Martyre à Alexandrie ſous Dece, *p.*251.

La *deſunion* des Chrétiens principale cauſe de la perſecution de Dece, *p.*88. Dieu en gueric un Saint par uoe viſion, *p.* 210.

S. Deutere enfant mort à Marſeille vers l'an 290, *p.*553.

Diacres : Il n'y en avoit que ſept à Rome, *p.* 40, dont le premier qualifié Archidiacre eſtoit chargé du bien de l'Égliſe, *Ibid.* Le Diacre accompagnoit le Preſtre pour le ſacrifice, dans les priſons, *p.*67. S. Cyprien veut que dans la neceſſité on ſe confeſſe à eux, *p.*75. Les Diacres admis dans les Cooeiles en Afrique, *p.*97, & à Rome, *p.*99, ont quelquefois gouverné des Egliſes, *p.*135. Un Diacre peut eſtre depoſé & excommunié par ſon [ſeul] Eveſque, *p.*137.

Didyme d'Alexandrie ou luy attribuë un écrit contre les Manichéens, *p.*407.408.

S.te *Digne* Vierge & Martyre à Rome ſous Valerien, *p.*14.

Le *dimanche* les ouvriers Chrétiens quittoient dés 381 leur travail pour aſſiſter à l'office, *p.*426.

S. *Dioclece* ou *Dioclotien* Martyr à Rome vers l'an 290, *p.*555.557.

L'Empereur *Diocletien* s'aſſocie Maximien Hercule en 286 &c. *p.*423.525. Il peut avoir eſté à Rome eo 286. &c. *p.* 694.695. Il y fait mourir vers ce temps là S. Geoés comedien qui s'eſtoit converti en jouant devant luy, *Ibid.*419, & vers l'an 288. S. Sebaſtien, *p.* 532, qu'il affectionnoit beaucoup, *p.*525.

Diodore Curé de Diodoride, village de Meſopotamie, diſpute avec Manichée, *p.* 394-396.

S. *Diodore* Preſtre & Martyr à Rome p.e. vers l'an 257, *p.*565 566.

Diodore de Tarſe écrit contre les Manichéens, *p.* 408.

Diogo Eveſque de Leptl en 256, *p.*154.

Catſius *Dion* Proconſul d'Afrique en l'an 295, martyrize *S.* Maximilien, *p.*562.

Dioſcore Preſtre d'Alexandrie y aſſiſte les Confeſſeurs ſous Dece, *p.*249.

S. *Dioſcore* confeſſe J.C. à 15 ans ſous Dece à Alexandrie, *p.*252.

Dioſcore juge à Cahors y fait beaucoup ſouffrir S. Geoulphe, *p* 504.

Diptyques : ce que c'eſt, *p.*132.

Diſputes : traiter avec douceur les queſtions difficiles, *p.*266. Conference d'Arſinoé modele à ſuivre, *p.*263.

Dodwei qui veut peu de Martyrs ſous Valerien, condanné par Lactance, *p.*7.8.

Domice : *S.* Denys d'Alexandrie luy écrit eo 250, *p.*248, & vers 259, *p.*274 658.1.

Domitien officier ſous Aurelien fait divers Martyrs à Icone, *p.*354.

Domitien Eveſque de Geneve vers l'an 645, *p.*428.696.

S.te *Domine* Martyre en 285 à Eges en Cilicie, *p.*415.416.

S. *Domnole* Eveſque du Mans y baſtit l'abbaye de S. Vincent, *p.*44.548.

Domnus Eveſque de Ceſarée en Paleſtine vers l'an 260, meurt auſſi-toſt, *p.*277.

Domnus eſt fait Eveſque d'Antioche en 270. au lieu de Paul de Samoſates, *p.*289.299, Aurelien luy ajuge les biens de cette Egliſe, *p.*362.

Donat Eveſque de Carthage predeceſſeur de Saint Cyprien, *p.*55, condanne Privat heretique, *p.* 112.

Donat ami de S. Cyprien &c *p.*52.

Donat l'un des cinq Preſtres ſchiſmatiques de Carthage, *p.*94.

Donat chef des Donatiſtes, pierre eclatante, mais ſans prix à cauſe de ſon ſchiſme, *p.* 151.

S. Donation Martyr à Carthage en 259. *p.*207. 208.

S. *Donatien* Martyr à Nantes ſous Diocletien, *p.*491. Ses actes aſſez bons, mais non ſans fautes. *p.*732.2.

S.te *Donatille* Martyre à Tuburbe ſous Valetien, *p.*12.

Donatule Ev. de Capſé, app. en 252, *p.*110.

Junius *Donatus* Preſet de Rome en 257. &c. *p.* 4.5.

S.te *Donvine*. C'eſt Domine, *p.*634.

S. Dorymedon Martyr ſous Probe, *p.*366.367.

Doſithée Eveſque connu du ſeul Prædeſtinatus, *p.* 239.

Drennalus dit premier Eveſque de Treguier *p.* 490.

Drogon Eveſque de Mets dedie en 825 l'egliſe de S. Quentin, *p.*437.

Ducenier : ce que c'eſtoit, *p.*290.

S. *Dulcide* ou *Dulcice* Eveſque d'Agen au VI. ſiecle, *p.*544.752.

Dyname Ev. d'Angouleſme en 410, *p.*224.

E

E *Bregoſile* Eveſque de Cologne au VI. ſiecle, baſtit une egliſe de S. Victor & S. Malloſe &c. *p.* 430.

Eccleſiaſtiques. V. Clercs.

L'*Ecriture* ſainte: y chercher ce qui nous rend agreables à Dieu, *p.* 49. La priere tres neceſſaire pour l'entendre, *p.* 325. S. Denys d'Alexandrie n'entend pas l'Apocalypſe, mais la revere &c. *p.* 264.265. L'Ecriture eſt le ſeul livre d'une autorité irreprehenſible, *p.*165. On ne communiquoit pas les livres ſaints à toutes ſortes de perſonnes, *p.*385. Ils paſſoient pour des livres de magie parmi les payens, & il eſtoit défendu de les lire ſur peine de la vie, *p* 768.

Education : comment Origene eleve S. Gregoire Thaumaturge, *p.*321-324.

Egialée ou Gille payen de Caſcar, juge de la diſpute de S. Archelaüs avec Manichée, *p.* 392.

L'*Egliſe* eſt le peuple uni & attaché à ſon Eveſque, *p.* 57. Il n'y en a qu'une ou l'on puiſſe ſe ſauver, *p.* 105. L'on eſt obligé de prier pour toute l'Egliſe, *p.* 201.

Egliſes, oratoires, *p.* 290. Celle de S. Gregoire Thaumaturge à Neocesarée eſt la premiere dont on ait une connoiſſance certaine, *p.* 330. Reſpect de Sainte Genevieve pour l'egliſe de S. Denys de Paris, *p.* 447. Le Couronne elevé de Paul de Samoſates blaſmé, *p.* 290.

S. *Egrile* Martyr à Ceſarée en Cappadoce ſous Dece, *p.* 312.

S. *Eleuthere* Diacre Martyr avec S. Denys de Paris, *p.* 445.

Elien payen conſere avec S. Gregoire Thaumaturge, *p.* 336.

S. *Eloy* transfere les reliques de S. Quentin vers l'an 641, *p.* 437, celles de S. Piaton &c. *p.* 458, celles de S. Crépin & S. Crépinien, *p.* 461, celles de Saint Martial, *p.* 477, celles de S. Lucien de Beauvais, *p.* 539. Il orne le tombeau de S. Denys de Paris, *p.* 448.

Epide parle contre les Manichéens & touche S. Auguſtin, *p.* 403.

Elpide ſolitaire en Paleſtine vers 380, diſciple p.e. de S. Cariton, *p.* 683. t.

S.te *Emerite* Vierge & Martyre à Rome ſous Valerien, *p.* 14.

Emilien ſe fait Empereur en 253, & eſt auſſitoſt tué, *p.* 129.

Emilien Preſet d'Egypte en 257. veut bien que l'on adore J. C. pourvu que ce ſoit avec les idoles, *p.* 270. Il bannit S. Denys d'Alexandrie &c. *p.* 269. Il regne un an en Egypte, *p.* 269. 277, y eſt défait & aſſiegé dans Alexandrie, *p.* 305. 306.

Emilien Proconſul d'Eſpagne en 259 &c. *p.* 9. martyrize S. Fructueux &c. *p.* 199-201, qui luy apparoiſt, dit-on, *p.* 202.

S. *Emilien* chevalier Romain ſouffre le martyre à Lambeſe en 259, *p.* 218.

Encratites : les Manichéens ſe donnoient ce nom, *p.* 375.

Enfans: Dieu leur revele ce que Saint Cyprien devoit faire &c. *p.* 71.

Ennius deuxieme Ev. de Nantes, *p.* 490.

L'*enterrement* de S. Cyprien ſe fait avec des cierges & des torches, *p.* 183. S. Remi veut eſtre enterré dans l'egliſe des Martyrs à Reims, *p.* 495.

S. *Eodald* eſt, dit-on, envoyé preſcher à Paris par S. Savinien Ev. de Sens, *p.* 452, à Orleans, & à Chartres : il eſt martyrizé, *p.* 483.

Epictete eſt fait app. Eveſque d'Aſſur en 252 &c. *p.* 112.

Epigone heretique du II. ſiecle, *p.* 237.

Saint *Epimaque* martyrizé à Alexandrie ſous Dece, *p.* 251, dans de la chaux, *p.* 659. 1. Ses reliques n'ont point app. eſté apportées à Rome, *Ibid.* On met un autre S. *Epimaque* à Alexandrie, *Ibid.*

Erreur: pourquoi Dieu permet que de grands Saints tombent dans l'erreur, *p.* 159.

Eſclaves: les Chrétiens donnoient la liberté à leurs eſclaves & ne les vendoient point, *p.* 524.

Le S. *Eſprit* : Manichée & ſes ſectateurs diſoient qu'il s'eſtoit uni à luy, *p.* 386.

Eſquine chef des Montaniſtes Sabelliens. *p.* 237.

Eſtienne Eveſque fait reconnoiſtre S. Corneille par l'Afrique, *p.* 103.

S. Estienne Pape. *V. ſon titre p.* 28. Fauſtin de Lion & S. Cyprien luy écrivent contre Marcien d'Arles, *p.* 131. 132. Il eſt ſurpris par Baſilide d'Eſpagne &c. *p.* 134. Quela eſte ſon ſentiment ſur le batteſme des heretiques, *p.* 138. Il s'oppoſe ſur cela à S. Cyprien &c. *p.* 149. rejette les deputez du Concile d'Afrique en 256, *p.* 155, excommunie l'Afrique & pluſieurs provinces d'Orient *p.* 155. 156. 312. S'il a receu tout batteſme, *p.* 626-628. Qu'il n'a rompu avec les Orientaux que ſur le batteſme, *p.* 631. 2. Il eſt martyrizé, dit-on, le deuxieme aouſt 257, *p.* 4. 623-625. Ses actes n'ont point d'autorité, *p.* 592.

S. *Eſtienne* Soudiacre Martyr à Rome, *p.* 37.

S. *Eſtienne* Martyr en Angleterre, *p.* 512.

Le Pape *Eſtienne* II. eſt gueri miraculeuſement à S. Denys en France, *p.* 449.

Etang : matiere de proces entre deux freres, ſeché par S. Gregoire Thaumaturge, *p.* 330.

Evangile des Egyptiens receu par Sabellius, *p.* 241.

S. *Eubert* Martyr ou Confeſſeur prés de Tournay, *p.* 459.

Saint *Eucaire* ou Euchair premier Eveſque de Treves, *p.* 449.

L'*Euchariſtie*: s'en approcher ſans ſe reconcilier rend indigne du ciel, *p.* 19. Ce myſtere nous apprend à conſerver une charité indiſſoluble avec nos freres, *p.* 159. Elle peut quelquefois ſuppléer au batteſme, *p.* 268. Elle rend S. Laurent inſenſible au feu, *p.* 41. S. Tharſice meurt plutoſt que de la decouvrir aux infideles &c. *p.* 32. On tient les aſſemblées de l'Egliſe malgré les défenſes des Empereurs, *p.* 270. 271. On celebroit dans les priſons pour les Martyrs, *p.* 67, toujours avec un Diacre, *Ibid.* S. Cyprien offroit en l'honneur des Martyrs le jour de leur mort, *p.* 64. Il faut nommer dans le Sacrifice ceux qui ont contribué à des aumoſnes, *p.* 128. On y offroit pour conſacrer pour ſoy & pour les autres, *p.* 129. On recevoit l'Eucariſtie les mains étenduës en diſant *Amen*, *p.* 268. On l'apportoit chez ſoy, *p.* 32. 96. Elle eſt envoyée par un enfant à Serapion malade, *p.* 258. Ou la reſervoit dans des vaſes faits en forme de colombes, *p.* 448.

S. *Eucher* a écrit l'hiſtoire de S. Maurice, *p.* 695, & y fait quelques fautes, *p.* 696. 698. C'eſt l'Eveſque de Lion, *p.* 695, où il n'y a qu'un Eucher, *p.* 697. 1. & non de Sion, *Ibid.*

Felicien Acolythe app. de Rome, *p.* 114.
S. *Feliciſſime* celebre Martyr à Rome *p.* 37. 38. 596.
Felicíſſime premier Confeſſeur en Afrique ſous Dece, *p.* 67, homme ſage & paiſible, *p.* 92
Feliciſſime le ſchiſmatique: on ne voit pas qu'il ſe fuſt oppoſé à l'epiſcopat de S. Cyprien, *p.* 56. C'eſtoit un laïque puiſſaot &c. *p.* 91. 92. 611. 612. Il fait ſchiſme contre S. Cyprien vers le commencement de 251, *p.* 92-95. Il eſt fait Diacre depuis ſon ſchiſme, *p.* 95. 614. 2, eſt condanné par le Coocile de Carthage &c. *p* 100, va deux fois à Rome &c. *p.* 213. 214. Son ſchiſme s'éteint bien-toſt, *p.* 114. 115.
Feliciſſime preteodu Eveſque d'Arles aprés S. Regule, *p.* 719.
Feliciſſime converti pat S. Sebaſtien, eſt guerl par le batteſme, *p.* 520. 521.
S.te *Felicité* Martyre à Capoue ſous Valeritn &c. *p.* 174.
Felicité dame à Rome, enterre S. Maris &c. p.e. en 270, *p.* 677. 1.
Felix Eveſque heretique d'Aſtique &c. *p* 113.
Felix eſt fait Eveſque de Meride vers l'an 252, *p.* 133, va à Carthage pour ſe maintenir &c *p.* 134. *Felix* Ev. de Saragoce écrit pour luy en Afrique &c. *Ibid.*
Felix Preſtre de Leon, *Ibid.*
Felix de Bagaï & *Felix* d'Utloes, aſſiſtent p. e. au Concile de Carthage eo 256, *p.* 154, confeſſeot J.C, ſont baonis &c. en 257, *p.* 171, remercient S. Cyprien de ſa lettre & de ſes aumoſnes, *p.* 173.
Felix ſoldat d'Eſpagne demande à S. Fructueux qu'il prie pour luy. *p.* 201.
S. Felix de Nole. *V ſon titre p.* 226. Il dedaigne de redemander ſon bien, *p.* 21. Il ne faut point mettre un ſecond *Felix* Preſtre & Confeſſeur à Nole, *p.* 654, ni aucun Martyr de meſme nom, *p.* 656.
S. *Felix* Preſtre & Martyr en Toſcane ſous Aurelien, *p.* 352.
Le Pape Felix I. *V. ſon titre p.* 362, écrit à Maxime d'Alexandrie ſur la condannation de Paul de Samoſates, *p* 300.
Felix converti par S. Sebaſtien eſt gueri dans le batteſme, *p.* 520. 521.
S. *Felix* de Thibare martyrizé à Venouſe, non à Nole, *p.* 656. 2.
Le Pape *Felix* III. fait baſtir une egliſe de S. Agapet, *p.* 38.
Siſinnius *Feſcenninus* martyrize S. Deoys de Paris & ſes compagnons, *p* 445, S. Nicaiſe & auſſi ſes compagnons, *p.* 485.
Feſtes: ceux qui ſouffrent pour J. C. les celebrent le mieux, *p* 273. S. Gregoire Thaumaturge en établit en l'honneur des Martyrs &c. *p.* 334
Fidus Eveſque d'Afrique conſulte en 252, le Concile de Carthage &c. *p.* 111.
S. Firmilien Eveſque de Ceſarée en Cappadoce. *V. ſon titre p.* 308. Il travaille à la converſion de S. Gregoire Thaumaturge, *p.* 321. 323, qu'il conſideroit depuis comme ſon maiſtre, *p.* 141. Le Pape l'excommunie à cauſe de la rebaptization, *p.* 155 156. Il répond à S. Cyprien qui luy avoit deputé ſur ce ſujet &c. *p.* 157 prie en 251 Saiot Denys d'Alexandrie de ſe trouver à uo Coucile *p.* 258, vient en 264 à un autre Concile d'Antioche contre Paul de Samoſates, *p.* 285. 294, meurt à Tarſe en 269. en retournaut à un ſecond Concile d'Antioche eontre Paul, *p.* 298.
Firmine établit ſa demeure auprés du tombeau de S. Tiburce Martyr ſon parent, *p.* 530.
Fiſcalis n'eſt point l'Intendant de la province, *p.* 649.
S. *Flavien* diſciple de S. Cyprien qui luy apparoiſt &c. *p.* 184, loüe ſort S. Lucien ſucceſſeur de S. Cyprien, *Ib.* Hiſtoire de ſon martyre, *p.* 206. Il avoit deſiré de longs tourmens, *p.* 356.
Flavius: Saint Deoys d'Alexandrie luy écrit vers l'an 258, *p.* 274.
S.te *Flore* Vierge & Martyre à Rome ſous Valerien, *p.* 14.
S. *Florent* Martyr à Rome, eſtoit, dit-on, de la legion Thebéenne, *p* 429.
S. *Florent* autre Martyr de Rome vers l'an 290. *p.* 555-557.
S.te *Florentie* Martyre prés d'Agde, *p.* 472
Florentius. V. Puppianus.
Florus Diacre de Lion fait des vers ſur Saint Cyprien &c. *p.* 197,
S. Flour premier Eveſque de Lodeve, *p.* 506.
Force: S. Denys d'Alexandrie parle fortement contre Paul de Samoſates qui luy répond doucement, *p.* 284.
La *Foreſt blanche*, eveſché prés de Rome uni à Porto en 1120, *p.* 5.
Fortunat Eveſque d'Afrique, (p.e. de Tuccebor, *p.* 268,) deputé à Rome en 251. & *p.* 102. 103. C'eſt p.e. à luy que S. Cyprien adreſſe l'Exhortation au martyre, *p.* 267. 268.
Fortunat Eveſque de la Byzacene écrit à Saint Cyprien en 252 *p.* 110. 111.
Fortunat l'un des cioq Preſtres ſchiſmatiques de Carthage, *p.* 89. 93, écrit avant ſon ſchiſme à *S.* Cyprien pour les Tombez, *p.* 89, eſt fait Eveſque de ſoo parti à Carthage, *p.* 113.
Fortunat Soudiacre porte à Rome une lettre de S. Cyprien, *p.* 83.
Fortunat juge de la legion Trajane en 298. *p.* 576. *Fortunat* Ev. de Poitiers: s'il a fait les actes de S. Denys de Paris, *p.* 711. 2.
Fortunation idolatre pretend demeurer Eveſque d'Aſſur, *p.* 112.
La *foy* s' étend beaucoup par les ravages des barbares dans l'Empire, *p.* 25-27.

S.te Foy Vierge & Martyre à Agen vers l'an 290. *V. ſon titre p.* 543.

Les *François* peuvent avoir receu la foy avant Clovis, *p.*27.

Francon Abbé de Corbie vers l'an 895. obtient le corps de S. Gentien, *p.* 456.

Fredegonde: on luy attribuë la fondation du monaſtere de S. Fuſcien, *p.*455. D'autres le nient, *p* 456.

S. Front premier Ev. de Perigueux, *p.*502.

S. *Frontais* Martyr à Perigueux. *Ibid.*

S. FRUCTUEUX Eveſque de Tarragone & Martyr. *V. ſon titre p.*198 eſt le premier Martyr certain qu'on trouve en Eſpagne, *p.*441.

S. *Fruſtueux* Eveſque de Brague au VII. ſiecle, fait une regle de moines, *p.*203.

Fulrad Abbé de Saint Quentin commence une grande egliſe de ce Saint, *p.*437.

Furnes ville de la Proconſulaire, *p.*60.

Fuſcien, lieu où ſe faiſoient les executions à Carthage, *p.* 211. 213.

S. *Fuſcien* vient, dit-on, de Rome en France avec S. Denys de Paris, *p.*443. Son martyre, *p.* 454. Ses actes peuvent n'eſtre que du XII. ſiecle, *p.*718.1.

G

Gabales. V. Anderite.

S. *Gabinius* pere, dit-on, de S.te Suſanne, & Martyr p.e. en 296, *p* 571.572. Mais on a lieu de douter de ſon martyre *p.*761.1.

La *Galacie* excommuniée par le Pape à cauſe de le rebaptization, *p.* 156.

Maximien *Galere* epouſe Valerie fille de Diocletien *p.*761.1.

Galere. V. Maxime.

Galla fille de l'Empereur Gallien, ayeule de S.te Lucine, *p.*554. 555.

Gallien eſt fait Empereur en 253. *p.*129 Il appaiſe la perſecution en 260, *p.*21, écrit pour cela en Egypte l'an 262, *p.*23. Sa foibleſſe & ſes vices cauſent la deſolation de tout l'Empire, *p.*25.

L'Empereur *Gallus* a ſoin de faire enterrer les peſtiferez, *p.*120. Il perd l'Empire pour avoir perſecuté les Chrétiens, *p.*129.

Galus Ceſar baſtit une egliſe de S. Msmas &c. *p.*359.360.

S. *Gatien* de Tours vient preſcher en France vers l'an 250 *p* 442.443. On ne le peut pas faire plus ancien, *p.*723.

Gavide Ev. d'Agen au V. ſiecle, *p.*752.2.

Les *Gaules*: quels y ont eſté les commencemens & les progrés de la foy, *p.* 439. Les villes capitales y ont ſouvent gardé le nom des peuples, *p.*701.2.

Gelaſe martyrize Saint Aſtere à Oſtie p. e. vers l'an 269, *p.*679.1.

S. *Gelaſe* ou *Gelaſin* comedien, Martyr à Heliople en 297, *p.*420.

Gelaſe Pape n'a point rejetté d'écrits de Saint Cyprien, *p.*642.

Geminius. V. Fauſtinus. Victor.

Geminius Eveſque de Furnes en 256, *p.*61.

S. *Gendulphe* Eveſque dont le corps eſt à Paris, *p.*505.

S. *General* Martyr, dit-on avec S. Cyprien, *p.* 641.2.

S. *Genés* comedien Martyr à Rome: ſon hiſtoire, *p.*418.

S.te *Genevieve* fait baſtir une egliſe de S. Denys de Paris *p.*447.

S. *Gentien* Martyr prés d'Amiens, *p.*455.

Saint *Genulphe* qu'on fait premier Eveſque de Cahors, *p.*504. On n'en a aucune bonne hiſtoire, *p.*735.736.

S. *George* premier Eveſque du Vellay, *p.* 502.

George de Laodicée écrit contre les Manichéens, *p.*407.

S. *Gerard* Abbé de Brogne prés Namur, y emporte le corps de S. Eugene Martyr, *p.*453.

S. *Gereon* Martyr, dit-on, de la legion Thebéenne *p.*430.431.

Germain Eveſque d'Egypte calomnie S. Denys d'Alexandrie, *p.*272.273.

S. *Germain* Martyr à Ceſarée en Cappadoce ſous Dece, *p.* 312.

S. *Germain* Martyr en Afrique l'an 259, *p.*10.

S. *Germain* d'Auxerre viſite l'egliſe de S. Alban en Angleterre &c. *p.*513. Il n'a point emporté le corps de ce Saint, *p.*739.1.

S. *Germain* de Paris apprend par revelation la ſepulture de Urſin de Bourges &c. *p.*477.

Gevaudan: le ſiege epiſcopal de ce pays a eſté autrefois à Anderite, *p* 221.222.

S. *Gondon* ou *Gendulphe* Ev. de Lombardie, meurt en Berri, *p.* 505.736.737.

Gordie l'un des cinq Preſtres ſchiſmatiques de Carthage, *p.*94.

Les *Gots* ravagent la Cappadoce en 266, en emmenent S Eutyche qui leur fait embraſſer la foy, *p.*26.

La *grace*: Deux valets portent Saint Julien devant le juge, l'un eſt apoſtat, l'autre Martyr, *p.*250. Elle convertit trois comediens dans le temps meſme qu'ils ſe jouoient de la religion, *p.*419.421.

Gratien fait en 379. une loy contre les Manichéens, *p.*410.

Gratus Ev. d'Aouſte vers 645, *p.*428.696.

S. GREGOIRE Thaumaturge. *V. ſon titre p.*315, deconvre à S. Firmilien le deſſein qu'il avoit de ſe faire Chrétien, *p.*311. Il le ſuivoit app. ſur le batteſme, *p.*141. Sa doctrine éteint le Sabellianiſme dans le Pont, *p.* 242. On l'a accuſé d'Arianiſme, *p.* 283. Il aſſiſte en 294 au Concile d'Antioche contre Paul de Samoſates, *p.*294, & p.e. auſſi à celui de 269. *p.*298.

S. *Gregoire* de Tours obtient la gueriſon d'un de ſes gents au tombeau de S. Memmie à Chalons, p. 468. Pelage II. luy envoie des reliques, p. 567. Pourquoi on le fuit ſur la miſſion de Saint Denys &c. p. 709. S'il ſe contredit ſur celle de S. Saturnin, p. 709. 710.

Saint *Gregoire* le grand envoie des reliques à Dyname, p. 443 demande à Dominique de Carthage qu'il prie pour luy ſur le tombeau de S. Cyprien &c. p. 190, attribuë le martyre à quelques Confeſſeurs, p. 586. 1.

Greze chaſteau en Auvergne attaqué inutilement vers 265 par Chrocus Roy des Allemans, p. 122. 123.

Gualon de Damplerre apporte de CP. des reliques de S. Mamas, p. 361.

Guillaume Archeveſque de Sens vera l'an 1040, p. 483.

Guillaume de Joinville Eveſque de Langres vera l'an 1214, p. 365.

H

Habits: Il n'y faut ni luxe ni pauvreté affectée, p. 56.

Helene qu'on fait Eveſque d'Heliople vers l'an 200, p. 585. 2.

Helene Ev. de Tarſe, travaille en 251. à aſſembler un Concile à Antioche, p. 258. Il s'y trouve à deux autres contre Paul en 264. & 269, p. 294. 297. & peut y avoir preſidé &c. p. 295. 298. 665. 1. Le Pape Eſtienne l'excommunie en 256 à cauſe de la rebaptization, p. 156. 312.

Helinand Bernardin, mauvais hiſtorien, p. 429.

Heliodore magiſtrat d'Antioche de Piſidie, p. 366.

Heliodore Preſtre écrit contre les Manichéens p. 408.

S. *Hellade* Eveſque d'Auxerre, p. 482.

Helpide Preſtre de Nole, y enterre, dit-on, S. Felix, p. 656

S. *Heracle* d'Alexandrie fait Saint Denys ſon vicaire, p. 243, ne veut point qu'on aille entendre les heretiques. p. 267.

S. *Heracle* au lieu d'executer S. Alban ſe convertit & ſouffre le martyre, p. 550. 515.

Deux Saints *Heracles* Martyrs en France ou en Suiſſe, en Grece ou en Illyrie, p. 498.

Heraclien Eveſque de Calcedoine écrit contre les Manichéens. p. 408.

Herculan Eveſque: S. Cyprien l'envoie à Carthage en 250, pour les pauvres & les ordinands, p. 91.

Hercule. V. Maximien.

Herennien Soudiacre apporte l'Eucariſtie aux Confeſſeurs en priſon, p. 10. 209, porte à d'autres une lettre & les aumoſnes de S. Cyprien, p. 172.

L'*hereſie* exclut des fonctions du diaconat & de la preſtriſe, p. 147 Elle conſiſte moins dans l'erreur que dans le ſchiſme, p. 565. L'orgueil & l'ambition de Paul de Samoſatea l'y font tomber, p. 291. 293. Les livres heretiques pernicieux aux foibles, utiles aux forts pour les refuter, p 244. Il n'eſt pas permis de les entendre preſcher, p 267.

Hermammon Eveſque d'Egypte, p. 277. Saint Denys d'Alexandsie luy écrit en 262 vers juillet, p. 660. 1.

Hermie diſciple de Manichée, ſeme ſes erreurs dans l'Egypte, p. 401.

Hermies pere & frere de Saint Felix de Nole, p. 227.

Hermogene : ſon erreur eſt ſuivie par Sabellius, p. 241.

Saint *Heron* Martyr à Alexandsie ſous Dece, p. 252.

Les *Hieracites* ont pu commencer vers l'an 290. p. 402.

Hierax Eveſque d'Egypte : S. Denys d'Alexandrie luy écrit en 262. p. 276.

S. *Hilaire* premier ou ſecond Ev. d'Aquilée, & Martyr, p. 568. Ses actes n'ont pas d'autorité, p. 763.

S. *Hilaire* Ev de Poitiers ne peut eſtre auteur de l' Exhortation au martyre, p 638. 639.

Ste *Hilaire* Martyre vera 257 à Rome. p. 567.

S. *Hilarion* auteur de la vie monaſtique dans la Paleſtine, p. 682. 2. n'a eu des diſciples qu'après 328, p. 792.

Hilduin rejetté comme plein de fables &c. p. 710. 2.

Hildulphe Eveſque de Treves en 768, p. 429.

S. *Hippolyte* Eveſque & Martyr vers l'an 235. ou 250, p. 238.

S. *Hippolyte* Preſtre de Rome, peut avoir eſté banni en 235. avec S. Pontien, p. 599. 2 Il eſt martyrizé à Oſtie ou à Porto vers l'an 252 ou 254, p 8. 599.

S. *Hippolyte* ſolitaire à Rome convertit diverſes perſonnes en 256 &c. p. 29. 30, eſt martyrizé en 257, p 33. 34. *Hippolyte* Diacre de Rome l'enterre &c. *Ibid.*

S. *Hippolyte* qu'on dit avoir eſté converti par S. Laurent, p. 42. 599. 600.

S. *Hippolyte* ſurnommé Nonnus, martyrizé p. e. à Porto vers l'an 269, p. 673. 1.

Honoré Eveſque empriſonné, dit-on, avec le Pape Eſtienne. p. 35.

Honoré fait pluſieurs loix contre les Manichéens, p. 410.

Honoré Eveſque d'Amiens trouve le corps de S. Fuſcien &c. p. 455.

S. *Hormiſda* Martyr à Treves p. e. en 286, p. 456.

Hoſtilien Auguſte fils de Dece &c. p. 120.

Hugue Abbé de S. Quentin, tranalere en 825. le corps de ce Saint, p. 437

Hunneric Roy des Vandales en Afrique, decouvre & punit pluſieurs Manichéens. p. 406.

S. *Hyacinthe* Martyr à Rome p. e. en 304, p. 13.

Hymenée Eveſqoe de Jeruſalem p.e. depuis 260. juſqu'en 298, *p* 295, ſe trouve en 264. & 269 à deux Conciles d'Antioche contre Paul de Samoſates, *p*, 294. 298. luy écrit avec cinq autres Eveſques, *p*. 298. Il peut avoir cooverti la legion Thebéenne, *p*. 422.

Hymnes : Nepos en compoſe, & les Fideles s'en ſervent, *p*. 262. Paul de Samoſates ne veut plus qu'on en chante daos l'Egliſe, *p*. 290.

J

SAINT JACQUE Diacre Martyr en Afrique en 259 *V. ſon titre p*. 215.

S. *Jader* Eveſque de Midile & Martyr, aſſiſte en 256. au Concile de Carthage, *p*. 154. ſouffrit en 257 pour la foy &c *p*. 571. Saint Cyprien luy écrivit & luy envnya des aumoſnes &c. *p*. 573.

Iambe Eveſque de Germanicienne & Confeſſeur, aſſiſte en 256 au Concile de Carthage, *p*. 154.

Janvier ou Jovien Eveſque de Numidie, conſulte S. Cyprien ſur le batteſme, *p*. 145. 146.

S. *Janvier* Martyr en Afrique p.e. l'an 259, *p*. 10.

Janvier catecumene porte de la nourriture aux Confeſſeurs de Carthage en 259, *p*. 209.

S. *Janvier* Martyr à Rome, *p*. 37.

S *Janvier* Diacre & Martyr en Sardaigne, *p*. 572.

S. *Jaſon* Martyr à Rome vers l'an 257, *p*. 567.

Icone metropole de la ſeconde Piſidie: la rebaptization y eſtoit défenduë du temps de Saint Baſile, *p*. 162.

S. *Jean* l'Evangeliſte donne un ſymbole à Saint Gregoire Thaumaturge, *p*. 327.

Jean Preſtre enterre des Martyrs prés de Rome vers 269 & 290, *p*. 559. 676. 2.

Jean le conquerant Duc de Bretagne, baſtit à Nantes une egliſe de S. Donatien, *p*. 493.

S. Jerome: S. Hilaire mis au lieu de S. Cyprien dans ſon epiſtre 50, *p*. 639. 1.

Jeruſalem. ſes Eveſques S. Alexandre mort en 251, Mazabane eo 260, Hymenée en 298, Zambdas, *p*. 295.

JESUS CHRIST. Les perſecuteurs conſentent qu'on l'edore avec les idoles, *p*. 3.

Imprecations : comment il faut conſiderer celles des Prophetes &c. *p*. 770. 2.

Indagar Ev. Manichéen en Perſe vers l'an 300, *p*. 406.

L'*Indulgence* ne doit eſtre que pour ceux dont la penitence approche d'une entiere ſatisfaction, *p*. 72. S. Cyprien abſout tous les vrais penitens en 252. *p*. 116. 117.

S. *Ingene* Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p*. 253.

S. *Innocent* Martyr, ſoldat, dit on, de la legion Thebéenne, *p*. 428.

Joachim: des livres apocryphes nous apprennent que c'eſt le nom du pere de la S.te Vierge, *p*. 401.

Jovien. V. Janvier.

S. *Jovien* Martyr à Treves p.e. en 286, *p*. 456.

S. *Jovien* Soudiacre de S. Peregrin d'Auxerre, *p*. 480. 481.

Jovin Eveſque d'Afrique excommunié en 251, *p*. 98, ordonne un Eveſque ſchiſmatique à Carthage, *p*. 113.

S *Jovinien* Lecteur de S. Peregrin d'Auxerre, & Martyr, *p*. 480. 481.

Le *Jourdain*: illuſion du demon à la ſontaine dont il ſort, *p*. 22. 23.

Irene veuve de S. Caſtule Martyr, gnerit Saint Sebaſtien de ſes bleſſures &c *p*. 532.

Irenée Eveſque d'Ulule aſſiſta en 256 au Concile de Carthage, *p*. 154.

S. *Irenée* Diacre & Martyr en Toſcane ſous Aurelien, *p*. 352. 353.

Iſaac Ev. de Geneve dans le V. ſiecle, *p*. 422.

S. *Iſidore* Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p*. 252.

S. *Iſquyrion* Martyr en Egypte ſous Dece, *p*. 154.

Jubaïen Eveſque p.e. hors de l'Afrique, *p*. 145. écrit à S. Cyprien ſur le batteſme des heretiques, *p*. 145. 148, & le ſuit ſur ce point, *p*. 149.

S.te *Jucunde* Martyre à Nicomedie, *p*. 656.

S. *Jule* ou Julien Martyr en Angleterre, *p*. 512.

S. *Jule* Pape fait baſtir une egliſe de S. Valentio, *p*. 678. 2.

S.te *Jule* ou *Julie* Vierge & Martyre à Troies ſous Aurelien, *p*. 348.

S.te *Julie* Martyre à Nicomedie, *p*. 656. 2.

S *Julien* & S. Eune Martyrs ſous Dece à Alexandrie, *p* 176. 150. 658. 1.

Julien Preſtre & *Julien* Soudiacre baodent les yeux de S. Cyprien, *p*. 182.

Saint *Julien* Martyr en 259 à Carthage. *V. ſon hiſtoire p*. 206.

Saint *Julien* medecin & Martyr à Emeſe ſous Nnmerien *p*. 570.

Julien Preſet du Pretoire vers l'an 290, fait des Martyrs à Beauvais *p*. 538,

S. *Julien* Martyr à Beauvais vers l'an 290, *p*. 538. 539.

Julien Proconſul d'Afrique vers l'an 290 &c. *p*. 409.

S. *Julien* premier Eveſque du Mans, *p*. 483, n'a vécu app. qu'à la fin du III. ſiecle, *p* 729. 730. On n'en a point de bonne hiſtoire, *p*. 729.

Julien depuis apoſtat ne peut baſtir une egliſe de S. Mamas &c. *p*. 359. 360

S.te *Julienne* Martyre à Ptolemaïde ſous Aurelien, *p*. 354.

S.te *Julienne* Vierge & Martyre prés de Rome vers 290, *p*. 560.

S.te *Julienne* enterre quelques Martyrs de la legion Thebéenne, *p*. 432.

Julienne obtient un fils en priant S. Laurent, *p*. 44.

Junius. V. Donatus
S. *Juſt* Martyr, dit on, ſous Numerien, *p.* 568.
S. *Juſt* vient preſcher en Besri avec S. Urſin, & y meurt, *p.* 479.
S. *Juſt* enfant martyr à Beauvais p. e. au V. ſiecle, *p.* 540. 749.
S. *Juſtin* Preſtre & Martyr à Rome peut-eſtre en 269. *p.* 600. 2 672. 2.
S. *Juſtin* Martyr à Treves p. e. en 286, *p.* 456.
S. *Juſtin* Martyr à Louvre en Pariſis, *p.* 453.
Juſtinien ne peut obtenir le chef de S. Laurent, *p.* 44.

K

Ephre village de Libye: S. Denys d'Alexandrie y eſt banni en 257, & le convertit, *p.* 270. 271.

L

Lampade fait des Martyrs à Reims, *p.* 495.
Langres : l'egliſe cathedrale a changé du nom de S. Jean l'Evangeliſte en celui de S. Mamas, *p.* 361.
Lan s'eſt quelquefois nommée *Lugdunum elavatum*, *p.* 749. 1.
Lantriguet. V Treguier.
Laodicée en Syrie a eu pour Eveſques Thelymidre vers 250, *p.* 255, Socrate vers 260, S. Euſebe en 164, S. Anatole en 269, *p.* 306, Eſtienne luy ſucceda depuis 283, & Theodote à Eſtienne, *p.* 308.
S. *Large* Martyr prés de Rome ſous Dioclétien, *p.* 560.
S. LAURENT *V ſon titre p.* 38. Sixte II. le fait ſon Archidiacre, *p.* 36.
Laurent Eveſque de Milan baſtit une egliſe de S. Sixte, *p.* 37.
Laurent enfant obtenu par les prieres de Saint Laurent, *p.* 44.
S. *Leandre* Martyr à Treves p. e. en 286, *p.* 456.
Un *Lecteur* commis pour inſtruire les catecumenes, *p.* 58. Saint Cyprien fait lire Sature dans l'Egliſe avant que de l'ordonner Lecteur, *p.* 61. 79. Les Lecteurs en Afrique liſeiant l'Evangile au peuple, *p.* 85.
Legion : ce qu'elle renfermoit de ſoldats, *p.* 423.
Leidrade Archeveſque de Lion, raçoit en depoſt les reliques de S. Cyprien, *p.* 197.
Lelie Diacre de Meride en 254, *p.* 139.
S. te *Leoberie* Vierge & Martyre, *p.* 539.
Leocade Senateur des Gaules donne ſa maiſon pour faire une egliſe à Bourges &c. *p.* 478. 479
S. *Leon* decouvre à Rome beaucoup de Manichéens, *p.* 406.
Leon I. Empereur baſtit à CP. une egliſe de S. Mamas vers l'an 465, *p.* 360.
Leon Eveſque de Nole en 535. &c. *p.* 227.
Leonce I. Eveſque de Bordeaux : quand il a vécu, *p.* 727. 1.
Leonce II. baſtit à Bordeaux une grande egliſe de S. Denys, *p.* 449. 716. 717, une de S. Entrope, *p.* 505, une de S. Vincent, *p.* 547.
Les *lettres* ſur les affaires de l'Egliſe ne s'envoyoient guere que par des Clercs *p.* 73. 78. 79.
Leuce Carin hiſtorien fourbe & trompeur des premiers temps de l'Egliſe, *p.* 401.
Lexobie V. Treguier.
Les *Libellatiques* : ce que c'eſtoit, *p.* 78, admis à la communion au bout d'un an, *p.* 97, mais jamais aux fonctions du ſacerdoce *p.* 98.
Liberat Eveſque d'Afrique en 252, *p.* 102.
Libere Diacre à Troies en Champagne, enterre S. Patrocle Martyr, *p.* 205.
S. *Liboire* quatrieme Eveſque du Mans : Sa vie n'eſt pas mauvaiſe, *p.* 729. 2.
S. *Limine* Martyr ſous Chrocus, *p.* 224.
S. *Lin* Pape: on croit ſans fondement en avoir receu la foy à Beſançon, *p.* 494. 733. 1.
S. *Linguin* Confeſſeur, *p.* 226.
Litanies, prieres de penitence approuvées par S. Baſile &c *p.* 338.
Littée Ev. de Gemelle & Conf. aſſiſte en 256. au Concile de Carthage, *p.* 154, eſt banni en 257. pour la foy &c. *p.* 171. 173. 174.
Livres. V. Heraſie. Saint Denys d'Alexandrie trouve la verité en liſant tout, *p.* 243. 244.
Lodeve honore S. Flous comme ſon premier Eveſque, *p.* 506.
Londres en Angleterre s'eſt appellée Auguſte, *p.* 513.
S. *Longin* Martyr à Marſeille vers 290, *p.* 551. 552.
S. *Loup* de Troies viſite l'Egliſe de S. Alban en Angleterre, *p.* 513.
Loup Chrétien d'Amiens rend gratuitement un eſclave Chrétien, *p.* 541.
S. *Luc* Diacre d'Emeſe & Martyr ſous Numerien, dit-on, *p.* 570.
Lucain Acolythe porte une lettre & les aumoſnes de Saint Cyprien aux Confeſſeurs, *p.* 172, Ce peut-eſtre Lucien ſucceſſeur de ce Saint, *p.* 185.
Luce Preſtre d'Alexandrie y aſſiſte les Chrétiens ſous Dece, *p.* 249.
S. *Luce* Pape: ſon hiſtoire, *p.* 178. Il remet, dit-on, en mourant le ſoin de l'Egliſe à S. Eſtienne qui luy ſucceda, *p.* 68. Il eſt mort le 4 ou le 5 de mars 253, p. e. en priſon, *p.* 620. 621.
Sainte LUCE Martyr à Carthage en 259. *V ſon titre p.* 206.
S. *Luce* Martyr à Rome p. e. en 269. *p.* 672. 2.
Lucien Confeſſeur d'Afrique donne une foule de billets aux Tombez &c. *p.* 70, pretend le faire par ordre des Saints, *p.* 74, écrit une lettre ſaſchenſe à S. Cyprien, *p.* 77.
Lucien Preſtre apporta à S. Cyprien la lettre de Quintus, *p.* 146.
Lucien ſuccede à S. Cyprien, *p.* 52. 184. 269.

On ne ſçait ſi c'eſt le porteur de la lettre de Quin-

tus, ou Lucain Acolythe, *p.* 185. Il envoie app. l'Eucariſtie aux Confeſſeurs dans la priſon, *p.* 209.

S. Lucien d'Antioche Martyr, ſuivit long-temps Paul de Samoſates, *p.* 303.

S. LUCIEN de Beauvais. *V. ſon titre p.* 537, vient, dit-on, en France avec S. Denys de Paris, *p.* 443.

Lucien grand Chambellan de Diocletien, convertit pluſieurs officiers du palais, *p.* 579, peut eſtre mort vers l'an 500, *p.* 582.

S.te Lucille Vierge & Martyre à Rome ſous Valerien, *p.* 14.

Lucille va demeurer prés du tombeau de S. Tiburce Martyr ſon parent &c. *p.* 530.

S.te LUCINE enterre S. Sebaſtien, *p.* 533. *V. ſon titre p.* 554.

Lucine maraine de Sainte Zoé & autres &c. *p.* 758. 2.

Lucius Roy d'Angleterre embraſſe la foy vers l'an 180, *p.* 508.

Lucius Ev. de Membrese Confeſſeur, aſſiſte en 256. au Concile de Carthage, *p.* 154. confeſſe J.C. en 257, eſt banni &c. *p.* 171, remercie S. Cyprien de ſa lettre & de ſes aumoſnes, *p.* 173.

Lucrece fait mourir Sainte Beatrix pour avoir une terre, & eſt tué par le demon, *p.* 560.

S. Lufor ou S. *Ludre* honoré en Berri, *p.* 479.

Lyſias Proconſul de Cilicie en 285, y fait des Martyrs, *p.* 415.

M

SAINT *Maeur* ou *Maxaire* Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p.* 250.

Sainte *Macre* Vierge & Martyre au dioceſe de Reims, *p.* 497. Sa vie eſt peu de choſe, *p.* 734. 735.

Macrien tyran l'ambition le porte à la magie qui luy fait haïr les Chrétiens, *p.* 2. Il eſt cauſe que Valerien les perſecute, *p.* 2. 584. 1, & le livre aux Perſes, *p.* 10. Il eſt fait Empereur en 261 pour perir en 263 *p.* 23.

Sainte *Macrine* a yeule de S. Baſile, eſtoit de Neoceſarée &c. *p.* 315.

Macrobe condamne à mort Sainte Benedicte auprés de Lân, *p.* 540.

La *magie* porte à perſecuter les Chrétiens, qui d'un ſouffle la détruiſent, *p.* 2. 22. Une magicienne contrefait des miracles, entreprend de donner le batteſme, *p.* 158.

Magnus app. laïque, à qui S. Cyprien écrit, *p.* 158. 159. 632. 1.

S. Magus Martyr à Rome *p.* 37.

Le *mal* : c'eſt de tomber du plus au moins, *p.* 368 Manichée qui le croit un eſtre réel, ſe jette par là dans de grandes abſurditez, *Ibid.*

S. *Male* Martyr à Ceſarée en Paleſtine vers l'an 258, *p.* 17.

Les *Malheurs* decouvrent les vices des méchans *p.* 122, exercent la vertu des bons &c. *p.* 124. 126. 260. Ceux de Dece, Valerien &c. vengent le ſang des Chrétiens, *p.* 129. 221. Ils ſe rejouiſſent en Dieu au milieu des guerres, des peſtes &c. *p.* 275. 277.

Mallon ſucceſſeur de S. Denys de Paris, *p.* 450.

S. Malluſe ou *Malloſe* Martyr, dit-on, avec la legion Thebéenne, *p.* 430.

Saint *Malquion* Preſtre d'Antioche, convaine d'erreur Paul de Samoſates en 269. ou 270, *p.* 299, compoſe la lettre ſynodale du Concile d'Antioche qui le depoſa, *p.* 300.

Malquion Eveſque aſſiſte à la condamnation de Paul de Samoſates, *p.* 300.

S. MAMAS Martyr à Ceſarée en Cappadoce vers l'an 275. *V. ſon titre p* 358. Il y a p.e. eu un autre Saint *Mamas* martyriſé à Eges, *p.* 685. 2. L'egliſe de S. Mamas qu'on met à Rome eſt de S. Menne, *p.* 686. 2.

S. *Mamet* Martyr d'Auvergne, *p.* 474.

S. *Mammés* Martyr dont le corps eſtoit à Jeruſalem, *p.* 360.

S. *Mandale* Martir à Rome ſous Aurelien, *p.* 363.

Mande n'a eſté le ſiege epiſcopal du pays de Gevaudan que dans le X. ſiecle, *p.* 222. 651. Les premiers Eveſques y ont neanmoins eſté enterrez, *p.* 221.

Manichée hereſiarque, *p.* 382.

Les MANICHEENS. *V. leur titre p.* 367.

Le *Mans* a eu pour premiers Eveſques Saint Julien, S. Turibe, *p.* 488.

S. *Manſuet* ou *Manſuy* premier Eveſque de Toul, *p.* 501.

S. *Mappalique* demande la paix pour ſa mere & ſa ſœur, *p.* 70 74. Il eſt martyriſé en Afrique le 17 avril 250, *p.* 68.

Marbode Ev. de Rennes au XI. ſiecle, *p.* 427.

S. Marc Martyr à Rome p.e. en 269, *p.* 672. 2.

S. Marc & S. *Marcellien* Martyrs, *p.* 517. 518. 530.

Marc enterre Sainte Mnſtiole, *p.* 353.

Marc auteur des Priſcillianiſtes eſtoit Manichéen, *p.* 403.

Marc quatrieme Eveſque de Paris, *p.* 451.

S. *Marcel* Diacre de Rome, *p.* 30, eſt martyriſé en 257, *p.* 33. 34.

Marcel Chrétien de Rome confeſſe J.C. à Alexandrie en 257, *p.* 269.

Marcel Chrétien Illuſtre de Meſopotamie : ce qu'on en ſçait, *p.* 387. *&c.*

S. *Marcel* vient, dit-on, de Rome en France avec S. Denys, *p.* 443, eſt martyriſé à Argenton, *p.* 461.

S. MARCEL centaniet, Martyr à Tanger vers l'an 298. *V. ſon titre p.* 575.

Marcel Preſtre de Nole vers l'an 535, écrit l'hiſtoire de S. Felix, *p.* 227.

S *Marcellien* Eveſque d'Auxerre vers l'an 330, *p.* 482.

Marcie mere des Saints Marc & Marcellien, veut les detourner du martyre, *p.* 517. 518, ſe convertit, *p* 519. 520.

Marcion Eveſque d'Arles ſe joint à Novatien &c. *p.* 131. 132. Il peut avoir ſuccedé à *S.* Trophime dés 249. ou en 251, *p.* 708. Son nom n'eſt point dans les diptyques d'Arles, *p.* 719. 1.

S. Mari Martyr d'Auvergne, *p.* 474.

Maria niece de S. Hippolyte qui la convertit à la foy, *p.* 29, eſt martyrizée en 257, *p.* 33. 34.

Maria mere de S. Marien l'exhorte au martyre, *p.* 216. 220.

S. Marien Lecteur, S. Cyprien luy apparoiſt &c *p.* 184. Son hiſtoire, *p.* 215.

S. Marien Diacre & Martyr à Rome vers l'an 257, *p.* 565. 566.

S. Marien ſoldat martyrizé à Ceſarée en Paleſtine vers l'an 261, *p.* 21. 23.

S. Marin Martyr à Rome, *p.* 568.

S. Marin honoré à CP, *p.* 12.

Marin Eveſque d'Arles en 314, & p.e. longtemps auparavant, *p.* 132. 133.

S. Maris ou *Marius* martyrizé, dit-on à Rome avec ſa famille vers l'an 269, *p.* 675 677.

Marius prend & fait mourir Chrocus Roy des Allemans vers l'an 265. *p.* 223. C'eſt p. e. luy qui prit en 267 le nom d'Empereur, & fut tué deux jours aprés, *p* 224.

Marius Abbé de Benvons eſt gneri dans l'egliſe S. Denys, *p.* 447.

S. *Marſe* Preſtre accompagne Saint Peregrin d'Auxerre, *p.* 480.

Marſippe payen de Caſcar juge d'une diſpute de S. Archelaüs avec Manichée, *p* 392.

Sainte *Marthe* ou *Martane* morte en paix à Rome vers l'an 270, *p.* 34.

Sainte *Marthe* Martyre à Rome p e. vers le meſme temps, *p.* 676. 677.

Martial Eveſque de Meride eſt depoſé vers l'an 252 comme Libellatique, *p.* 133, ſurprend appuie le Pape Eſtienne, *p.* 134.

S. *Martial* Ev. de Limoges vient vers l'an 250 preſcher en France, *p.* 442. 443. Ce qu'on en ſçait, *p.* 475.

Martial prie Saint Fructueux de dire un mot d'edification au peuple avant ſon martyre, *p.* 201.

S. Martin de Tours a eſté donné à la France pour luy tenir lieu des Apoſtres, *p.* 440 Il tranſfere le corps de Saint Gatien, *p.* 468. Il apporte, dit-on, du ſang de *S.* Maurice, *p.* 699. 1.

S. Martin qu'on fait Eveſque de Treves & de Tongres, *p.* 500.

Martinien preſervé dans une chute par Saint Felix de Nole, *p.* 234.

Martyre & *Martyrs*. Il faut eſtre pur, ſimple, plein de charité pour obtenir cette grace, *p.* 19. 171. L'amour de l'unité la merite à S. Cyprien, *p.* 163. Eviter le martyre par charité vaut mieux que d'eſtre Martyr, *p* 63. Le courage de S. Laurent convertit diverſes perſonnes, *p.* 42. 85. La conſtance des Martyrs engage les payens à s'inſtruire de la foy Chrétienne, *p.* 83 On peut ſouffrir ſans charité, mais on ſouffre ſans fruit, *p.* 18. On alloit offrir le ſacrifice dans les priſons pour les Martyrs, *p.* 68. Ceux qui avoient ſouffert les tourmens s'appelloient Martyrs, *p.* 68. La diſcipline ne permet pas de ſe preſenter de ſoy meſme au martyre, *p.* 169, J.C. nous a obligez à le confeſſer, mais ſeulement quand on nous interroge, *p.* 179. Se procurer la mort meſme par ordre des tyrans n'eſt pas un martyre, *p.* 176. La chair ne ſouffre rien quand l'eſprit eſt dans le ciel, *p.* 184. 207. Tout eſt doux aux ſerviteurs de Dieu depuis que J.C. en mourant a arraché les épines de la mort, *p.* 208. Quelques Martyrs demandent de longs ſupplices, *p.* 356. Belle parole d'un Martyr qui pleuroit dans les tourmens, *p.* 366. Les Fideles donnoient aux Martyrs des bruvages delicieux, *p.* 200. 645. 646. Ceux qui meurent en ſervant les peſtiferez, ſont honorez comme Martyrs *p.* 261. Six-vingts *Martyrs* à Rome avec S. Maxime &c. en 269, dit-on, *p.* 672. 2.

La *Maſſe blanche* troupe de Martyrs d'Afrique en 258, *p.* 175. 177. Ils ont ſouffert à Utique non à Carthage, *p.* 640. 2.

Maſſus troiſieme Eveſque de Paris, *p.* 451.

S. Materne troiſieme Ev. de Treves, & p e. de Cologne, *p.* 499.

Mattaires branche de Manichéens, *p.* 374. 403.

Matthieu pere de *S.* Juſte Martyr, *p.* 641.

S. Maturin Confeſſeur dans le dioceſe de Sens, *p.* 484.

S. Maur Martyr à Rome vers 257, *p.* 567.

S. Maur Martyr à Rome vers 283, *p.* 567.

S. Maur Preſtre & Martyr à Reims, *p.* 496.

S. Maurice & la legion Thebéenne Martyre, *V. leur titre p.* 421.

S. Maurice à Apamée en Syrie, *p.* 428.

Maurin chantre de la chapelle du Roy perit miſerablement vers l'an 640, par ſa preſomption, *p.* 437.

S Maxence Martyr à Treves p.e. en 286, *p.* 456.

S. Maxien Martyr à Beauvais, *p.* 538. 539.

S. Maxime Ev. de Nole : ce qu'on en ſçait, *p.* 227. 231. Il guerit, dit-on, le Pape Damaſe, *p.* 653. 2.

Maxime Ev. d'Afrique excommunié en 251. *p.* 98, ordonne en 252 un faux Eveſque à Carthage, *p.* 113.

Maxime Preſtre deputé par Novatien en Afrique, *p.* 103. 104, s'y fait Eveſque de Carthage, *p.* 108.

S. Maxime greffier à Rome converti en 256. eſt martyrizé en 257, *p.* 30. 31.

Maxime Acolythe porte une lettre & les aumoſnes de S. Cyprien aux Confeſſeurs en 257, *p* 172.

Galere *Maxime* ſuccede à *Maxime* Proconſul d'Afrique, *p.* 177, rappelle S. Cyprien d'exil, *ibid.* ſe le fait amener le 13 de ſeptembre 258, à Sexti préa de Carthage, *p.* 179. 180, le coodanne à mort le 14. de ce mois, *p.* 181. 182, meurt luy meſme peo aprés, *p.* 9. 183. 208.

Saint *Maxime* Martyre en Afrique p. e. l'an 259, *p.* 12.

Maxime Eveſque de Boſtres, aſſiſte en 264. & 269 aux Coociles d'Antioche contre Paul, à qui il écrit avec cinq autres Eveſques, *p.* 294. 298.

Saiot *Maxime* Martyr à Rome p.e. en 269, *p* 672. 2.

Maxime Preſtre d'Alexandrie y aſſiſte les Confeſſeurs ſous Dece, *p.* 249, confeſſe J.C. ſous Valerien, *p.* 149. 269. 270, eſt fait Eveſque de Alexandrie eo 264, *p.* 249. 288, gouverne prés de 18. ans, *p.* 288. 663. 1. Le Coocile d'Antioche luy mande la depoſitioo de Paul de Samoſates, *p.* 300. S. Felix Pape luy écrit ſur ce ſujet, *p* 362.

S. *Maxime* confeſſe J.C. en 286. &c *p.* 555, eſt martyrizé à Rome, *p.* 557.

S. *Maxime* Martyr à Rome p.e. ſous Diocletien, *p* 572.

Numerius *Maximus* gouverneor de Cilicie ſous Diocletien, perſecute cruellement les Chrétieos, *p.* 565.

Maximien Hercule avoit eponſé Eutropie avaot que d'eſtre Auguſte, *p.* 761. 2. Il vieot dana les Gaules eo 286 cootre Amand & les Bagaudes, *p.* 298. 1. Il martyrize alors la legion Thebéenoe, *p.* 403. 698, S. Victor de Marſeille & ſes compagnons vers l'an 290, *p.* 549.

Maximien. V. Galere.

S. MAXIMILIEN Martyr à Theveſte eo Afriqoe. *V. ſon titre p.* 561.

Maximin qu'on fait premier Ev. de Rennes, *p.* 489.

Maximin qu'on fait ſecood Ev. de Beſançoo, *p.* 733.

Mayence eſt ruinée par Chrocus Roy des Allemans vers l'an 265, *p.* 222.

Mazabane Eveſque de Jeruſalem depuis 251 juſqu'en 260. *p.* 295.

Les *méchans*. il n'y a point poor eux de temps de joie ni de feſte, *p.* 259. 260.

Le *mécredi* on jeûnoit juſque'à trois heures aprés midi, *p.* 199.

Saiote *Melanie* la jeune obtient de S. Laurent la eonverſion de ſoo mari &c. *p.* 44. 45.

S. *Mellon* ou Melaloe premier ou ſecond Ev. de Rouen, envoyé, dit-on par S. Eſtienne Pape, *p.* 32. 486. 487.

S. *Memmie* ou S. Menge premier Eveſque de Chalons ſur Marne, *p.* 498.

S.te *Memmie* Vierge & Martyre prés de Rome vers l'an 290, *p* 560.

S. *Menne*: il y en avoit une egliſe à Rome en l'an 600, *p.* 686. 2.

S. *Mercure* Martyr à Ceſarée en Cappadoce ſous Dece, *p.* 312.

Saiote *Mercurie* Martyre à Alexandrie ſous Dece, *p.* 251.

Meruzanes Eveſque de l'Armenie vers l'an 250, *p.* 285.

Meſſe. V. Eucariſtie.

S. *Meſſien* Martyr à Beauvais *p.* 538. 539.

Meſſien Proconſul d'Afrique punit en 386 des Manichéens, *p.* 410.

Metellus moine écrit en vers la translatioo de S. Quirin à Tegernſée, *p.* 678. 1.

Mets eſt ruinée par Chrocus Roy des Allemans vers l'an 265, *p.* 222. Rien de plus incertain que ſes premiers Eveſques *p.* 500. 501.

Mettine Soudiacre porte l'epiſtre 42 de Saint Cyprien à S. Corneille &c. *p.* 104.

Les *Millenaires*: S. Denys d'Alexandrie les combat dans les Arſinoïtes & dans Nepos &c *p.* 262. *&c.*

S. *Minere* Martyr inconnu, *p.* 498.

Minee: comment on traitoit ceux qui y eſtoient condamnez, *p.* 172.

Minuce Felix: S. Cyprien le lit beaucoup, *p.* 51.

Miracles jointe rarement avec la ſcience & l'eloquence, *p.* 315. Les Saints obtiennent des biens temporels aux foibles, afin de les fortifier, *p.* 43

S. *Moce* Lecteur & Martyr à Emeſe ſous Numerien, dit on, *p.* 570.

Moderan p.e. le premier Eveſque de Rennes eo 358, *p.* 489.

S. *Modeſte* Martyr prés d'Agde, *p* 472.

Moiſſac en Querci: ſi l'on y a des reliques de Saint Cyprieo, ce peut eſtre d'un Abbé du pays, *p.* 198.

Le *monde*, ſa haioe, marque de l'amour de Dieu, *p.* 62.

Montagnes tranſportées par la vertu de la foy, *p.* 329.

Montan va d'Afrique à Rome vers Paſqoe 250, *p.* 74.

S. MONTAN Martyr à Carthage en 258 avec S. Luce *V. leur titre p.* 206. Il exhorte les Tombez à une eotiere ſatisfaction, *p.* 20.

Les *Morts*: oo offre le ſacrifice pour leur repos, s'ils ne s'en ſont rendus indignes, *p.* 60. Le Clergé de Rome recommaode qu'oo ait ſoin de les enterrer, *p.* 74. S. Euſebe de Laodicée loüé de l'avoir fait, *p.* 249. La mort des boos doit nous rejoüir, oon nous atriſter, *p.* 126. Dieu défend meſme les habits de deuil, *ibid.* Des gents cootrefaiſant les morts, meurent effectivemeot, *p.* 332. 333.

S. *Moyſe* Preſtre de Rome & Martyr, ſigne la lettre ſur la peoitence, *p.* 80. Le traité De la loüaoge du martyre luy eſt adreſſé &c. *p.* 84.

Mugnas, lieu prés de Cirthe où il y avoit beaucoup de Chrétiens, *p.* 216. 217.

Mulinhein ou Selingſtad bourg ſur le Mein. *p.* 677. 2.

Muſcien condanne S. Marls &c. p.676. 677.
Muſone loge chez luy S. Gregoire Thaumaturge, p.329.
S.te *Muſtiole* Martyre en Toſcane ſous Aurelien, p.353.
Mygdone voit S. Fructueux &c. monter au ciel, p.201.
Les *myſteres* ne ſont pas meſme vus de tous les Chrétiens, p 587.2.

N

N*Arbone* eſt maintenuë contre Arles dans le droit de metropole, p.706.2.
Narique Acolythe de S. Cyprien, p 65.91
Natalis d'Oea en Libye aſſiſte au Concile de Carthage en 256, p.254.
Naumaque, lieu où l'on repreſentoit un combat naval, p.527.
S. *Neſtaire* Martyr d'Auvergne, p.474.
Saint *Nemeſien* de Thubunea aſſiſte en 256 au Concile de Carthage, p 254, confeſſe J.C. en 257, eſt banni &c. p.171, remercie S. Cyprien de ſa lettre & de ſes aumoſnes, p.173.
S. *Nemeſien* enfant Martyr en Afrique, p.174.
S. *Nemeſion* brulé à Alexandrie avec les voleurs ſous Dece, p.252.
Neocoſarée : ſa ſituation, ſa dignité, ſon état preſent, p 327. Elle a eu S. Gregoire Thaumaturge pour premier Eveſque, *ibid.* Elle fut ruinée par deux tremblemens où il n'y eut que l'egliſe de ce Saint qui ſubſiſta, p.330. Les Fideles de cette Egliſe demeurerent fort attachez à la doctrine & aux pratiques de ce Saint, p.338.
Neon enfant de dix ans embraſſe la foy en 256, p.229, eſt martyrizé en 257 p.33.34.
Saint *Neon* Martyr à Eges en Cilicie l'an 285. p.414.
Les *neophytes*, non les payens, voient S. Laurent tout lumineux dans ſon martyre, p.42.
Nepos Eveſque d'Egypte Millenaire &c. p.262-265.
Neſtorius: ſa doctrine conforme à celle de Paul de Samoſates, p.297.
Saint *Nicaiſe* Preſtre, Martyr dans le Vexin François, p.485. Il n'a point eſté Eveſque de Rouen, p 728. Ses reliques ſont à Meulan, p 728 2.
Nicaiſe Ev. Arien vers l'an 500, abat l'egliſe de S. Vincent à Pompeiac, p.547.753.2.
Nicée : c'eſt app. le Concile de Nicée que S. Auguſtin appelle le Concile plenier &c. p.162 632.
S. *Nicephore* Martyr de la charité à Antioche vers l'an 258, p.17-20.
Nicephore Acolythe porte à Rome la lettre 42 de S. Cyprien, p.104, raporte la réponſe de Saint Corneille &c. p. 107.
L'Emp. *Nicephore* favoriſe les Manichéens, p.407.
Nicomas Eveſque d'Icone vient en 264 & 269 aux Conciles d'Antioche contre Paul de Samoſates, p.194. 298.
Nicoſtrate Diacre de Rome envoyé en Afrique par Novatien, p.107, y eſt fait Eveſque de ſa ſecte, p.108.
Nicoſtrate greffier à Rome eſt chargé de la garde de S. Marc & S. Marcellien, p 518, eſt converti par Saint Sebaſtien, p.519, demande le batteſme, & taſche de le procurer à d'autres, p. 519. 520, eſt martyrizé, p.528.
Noet hereſiarque : ce que l'on en ſçait, p.237. 240.
Les *Normans* brulent en 882 l'egliſe de Saint Quentin, p.436.
Novat le ſchiſmatique Preſtre de Carthage, p.89.93. Avant ſon ſchiſme il écrit à S. Cyprien pour les Tombez, p.89.11 ſe ſepare de luy, & ſe joint à Felicitſime en 251 &c. p.93. 94. 613 2. Il ſe fait Diacre & Novatien Eveſque, n'eſtant que Preſtre, p.94.95. Il eſt condanné en 251 par le Concile de Carthage, p.101, va à Rome & y ſorme le ſchiſme de Novatien, p.101. 102, qui l'renvoie en Afrique, p.107.
Novatien hereſiarque avoit app. compoſé la belle lettre du Clergé de Rome, p.80. Il ſe ſepare de Saint Cornellle en 251, p 102. ſe fait ordonner Eveſque de Rome, p.103. en violant toutes les regles, p.106, depute Maxime en Afrique &c. p. 103. 104, y envoie Nicoſtrate &c. p.107, qui y mettent divers Eveſques ſchiſmatiques &c. p.108. S. Denys d'Alexandrie luy écrit, p.256 Il paroiſt combatre Paul de Samoſates, p.294. Il eſt auteur du livre De la Trinité fauſſement attribué à Saint Cyprien, p. 196
Les *Novatiens* rebattizoient ceux qu'ils avoient ſeduits, p.125. S. Cyprien tient qu'il faut auſſi les rebattizer eux meſmes, p.158.
L'Empereur *Numerien*. on met ſans fondement une perſecution de l'Egliſe ſous luy, p.565. *Numerius*. V. Maximus.
S *Numidique* Martyr, Vicaire de S. Cyprien, p 64, eſt fait Preſtre de Carthage en 250, p. 86. S. Cyprien le charge du ſoin des pauvres, p 91.

O

SAINT *Octave* Martyr, dit-on, de la legion Thebéenne, p.342.
Octodure aujourd'hui Martignac en Valais &c. p.697. Maximien fait mourir là auprés la legion Thebéenne, p.424. Le premier Eveſque qu'on en connoiſſe eſt Theodore qui gouvernoit en 381, p.422. Ce n'eſt plus qu'une paroice de Sion, *Id.* qui eſtoit p.e. autrefois une paroice d'Octodure, p.697 2.
Oden II. Eveſque de Beauvais, met des Premontrez dans l'egliſe de S. Juſt en 1141, p.542.
Offa Roy d'Angleterre, baſtit vers 793 l'abbaye de S. Alban, p.514.

Officiers d'un Prince, belles regles pour leur conduite, *p.*579.

Optat Confeſſeur fait Soudiacre par S.Cyprien, *p.*78.79.

Les *orateurs*; pourquoi J.C. ne les convertit que par les peſcheurs, *p.*46.

Ordinations : On oe voit point qu'elles aient eſté attachées aо mois de decembre, ſi ce n'eſt à Rome vers le VI. ſiecle, *p.*608. Avec quel ſoin S.Cyprien choiſiſſoit ceux qu'il falloit ordooner, *p.*57.58.91. Il ordonnoit des Lecteurs & des Soudiacres pour porter ſes lettres, *p.*78. Phedime Eveſque d'Amaſée ordonne S. Gregoire Thaumaturge, quoiqo' abſent, *p.*326. Comment ſe faiſoient les elections, *p.*331.

S. *Oreuce* qu'on fait Martyr à Hueſca, & pere de S. Laureot, *p.*597.1.

S.*Orence* Eveſque d'Auch vers l'an 440. *Ib.*

Origine: S.Denys d'Alexaodrie le loué vivant & mort, *p.* 259. 277. S. Anatole le releve auſſi beaucoup, *p.*307. Il convertit & ioſtruit S. Firmilien, *p.* 309, qui l'attiroit à luy en Cappadoce, & l'alloit viſiter en Paleſtine, *p.*311. Il convertit aoſſi Saint Gregoire Thaumaturge & l'inſtruit, *p.*320-325.

Otger Eveſque d'Amiens au IX. ſiecle, trouve les eorps de S. Fuſcien &c. *p.*456.

P

LA paix : comment il faut prier pour l'obtenir, *p.*87. La conſerver avec ceux meſme qui nous la refuſent, *p* 158, prevenir tout ce qui peut la troubler, *p.*159.

Pallade Eveſque de Saintes vers 570, *p.*506.

Pallium vétement des philoſophes: on le voo loit faire porter aux Chrétiens, *p.*159.

S.*Palmace* ; ſon hiſtoire peo autoriſée, *p.*429. On trouve ſon corps à Treves en 1071, *p.*456, ce qu'on dit de ſon Martyr, *p.*456.457.

Pamiers erigé en eveſché eo 1295, *p.*465.

S.*Panſophe* : Martyr à Alexaodrie ſous Dece, *p.*254.

Les *Papes*: ceux qui les ſurprennent n'en ſont que plus criminels, *p.*134. Les Papes envoyoieot des aumoſnes dans les pays les plus eloignez, *p.* 28.342.

S. *Papire* Martyr à Treves p.e. eo 286, *p.*456.

Pappole Eveſque de Chartres en 573, *p.*463.

Parain ; S.Sebaſtien en ſert à pluſieurs qu'il avoit convertis, *p.*521.

Pardonner; Saprice en le refuſant perd la couronne du martyre, *p.*18.19.

Parretoine ville de Libye &c. *p.* 248.

Paſcaſe Diacre de S.Victrice de Rouen, *p.*234.

Paſque : cette feſte oblige tous les Eveſques d'eſtre à leurs Egliſes, *p.*110. L'Egliſe Romaioe avoit des pratiques particulieres pour cette feſte, *p.*158. Lettres paſcales des Eveſques d'Alexandrie, *p* 274. Il ne faut faire Paſque qu'aprés l'equiooxe, *p.*274.

Vibius *Paſſienus*, quand il a eſté Proconſul d'Afrique, *p.*249.

Paſteur Preſtre à Rome p.e. verſ l'an 269 &c. *p.*677.1.

Aſpaſius *Paternus* Procoofui d'Afriqoe en 257, *p.* 3, banni S Cyprien pour la foy, *p.*169.

Patience : pourquoi chercher des remedes à des maux qui finiront p.e. aujourd'hui ? *p.* 181.

Sainte *Patience* qu'on fait mere de S.Laurent, *p.*597.

S. PATROCLE Martyr à Troies. *V. ſon titre p.* 203.

Patrocle méchant Eveſque d'Arles, peut avoir trompé le Pape Zoſime, *p.*705.

Patropaſſiens, nom commun à tous les Sabelliens, & particulier à quelques ons, *p.*240.

S.*Paul* Martyr en Afrique l'an 250, *p.*70.74.

Paul arreſté en 250 avec S. Denys d'Alexandrie, *p.*247.

S. *Paul* Martyr en Afriqoe l'an 259, premier Eveſque de Bobba, *p.*10, qui aſſiſta en l'ao 256 au Concile de Carthage, *p* 154.

S. *Paul* Martyr ſous Aurelien à Ptolemaïde, *p.*354.

PAUL de Samoſate. *V ſon titre p.*289, communique à Sabellius ſes errenrs ſur la Trinité, *p.* 240. Il écrit à S. Denys d'Alexaodrie qui le refute fortement, *p.*284.

S.*Paul* de Narbone vient preſcher en France vers l'an 250, *p.*442.443. Ce qu'on en dit, *p.*469, Ses actes ſont écrits aſſez long-temps aprés luy &c. *p.*724.1.

S. *Paul* Martyr Ineonnu, *p.* 498.

Paul chef d'une feſte de Manichéens nommez Pauliciens au VII. ſieele, *p.*407.

Paul Diacre auteur peu aſſuré, *p.* 500.

Les *Paulianiſtes* ou Paulieos ſectateurs de Paul de Samoſates &c. *p.* 301.

S. *Paulien* Eveſque du Vellay, *p* 503. La ville S. Paulien en eſt l'ancienne capitale, *Ibid.*

S. *Paulin* Martyr à Athenes, *p.* 498.

S. *Paulin* ſe conſacre au ſervice de l'egliſe de S. Felix à Nole &c. *p.*235.236.

Pauline eſt convertie à Rome en 256, *p.*29.30. ſouffre le Martyre en 257, *p.*33.

S. *Paxent* Martyr à Paris, *p.*453.

Les *pauvres* entretenus par l'Egliſe ſont ſes richeſſes, *p.*41. Soio qu'en prend Saint Cyprien, *p.*65.66.92. Il craint que la neceſſité no leor faſſe faire des fautes, *p.*88.

Les *payens* : leur inhumanité dans la peſte, *p.* 161.

Les *pechez* attirent les perſecutions, *p.*62.

S.*Pelage* Martyr à Conſtance en Normandie, ou à Conſtance en Allemagne, *p.*568.

Pelage hereſiarque revere S. Cyprien, & veut imiter uo de ſes livres, *p.*187. 193.

Pelage II. decouvre & orne le tombeao de S.

Laurent vers l'an 580, *p.*43, envoie des reliques à S. Gregoire de Tours, *p* 567.

Les *Penitenciers*: S'ils ont commencé du temps de Dece &c. *p.*100.

Penitens. V. Abſolution Tombez. On attendoit ſouvent un ordre de Dieu pour les abſoudre, *p.* 20, & on demandoit le ſuffrage du peuple, *p.*98.

La *Pentapole* quartier de la Libye, pourquoi ainſi nommé, *p.*239.

S. *Peregrin* Eveſque d'Auxerre eſt envoyé par Sixte II. *p.* 36. Ce qu'on en ſçait, *p.*480.

Perennius gouverneur de Phrygie ſous Probe, *p.*366.

Perigueux honore S. Front comme ſon premier Eveſque, *p* 502, croit avoir eu Saint Clair Martyr pour Eveſque, *p.*503.

Peril. Nul ne demeure long-temps en ſureté auprés du peril, *p* 60.

La *perſecution* de Valerien dure depuis 257 juſq'en 260, *p.*2. Il ne demandoit point qu'on renonçaſt à J. C, *p.*3. Les pechez des Chrétiens attirent celle de Dece, *p.*62.88. Les Eveſques peuvent quelquefois eviter la perſecution en ſe retirant, *p.*62.63. 333 Comment il faut vivre durant la perſecution, *p.*65.87 217. Il n'eſt pas toujours permis de la fuir, *p.*83 S'y preparer par des jeûnes, des prieres &c. *p.*216. Les méchans n'ont de pouvoir qu'autant que Dieu leur en donne pour le bien de ſes elus, *p* 346. La perſecution de l'Egliſe eſt punie par les malheurs arrivez ſous Dece, Gallus &c *p* 129.

Peſte furieuſe depuis l'an 250 juſqu'en 262 au moins, *p.*220.222 259. S. Gregoire Thaumaturge la predit & l'arreſte à Neocesarée, *p.*335.

Phedime Ev. d'Amaſée ordonne S. Gregoire Thaumaturge Eveſque de Neocesarée, *p.*326.

S. *Philaſtre* n'eſt pas exact &c. *p.*293.

Philemon Preſtre de Rome écrit à S. Denys d'Alexandrie, *p.*156.267. Il travaille à la paix de l'Egliſe ſur la rebaptization, *p.*161.

L'Empereur *Philippe*: fauſſe hiſtoire de ſa converſion par S. Ponce, *p.*589.

Philippe II. Roy d'Eſpagne porte la chaſſe de S. Eugene Martyr, *p* 454.

Philon Preſtre Manichéen en Orient du temps de S. Nil, *p.*405.

La *philoſophie* peut diſpoſer aux lumieres de la foy *p.*320. Il eſt dangereux de paſſer de la ſcience de Dieu à la ſcience du ſiecle &c. *p.* 325.

Sainte *Piancie* Martyre dans le Vexin François, *p.*485. On croit que ſon corps eſt à Avranches, *p.*728.2.

S. *Pinien* vient en France avec S. Denys, *p.*443. Ce qu'on en ſçait *p.*457.

S *Pierins* Preſtre d'Alexandrie vers 290. *p.*582.

S. *Pierre* Ev. d'Hippe-Diarrhytes & Martyr, aſſiſte en 56 au Concile de Carthage, *p.*154.

Pierre arreſté en 250 avec S. Denys d'Alexandrie, ſe cache avec luy, *p.*247.248.

S. *Pierre* Martyr à Rome vers l'an 269, dit-on, *p.*672.2.

In *Pincis*, lieu auprés de Rome où S. Felix de Nole eſtoit honoré, *p* 655.

M. Faltonius *Pinianus* ſe convertit aprés avoir perſecuté les Chrétiens &c *p.*555-558.

Pinien deſcendu à ce qu'on croit de S. Pinien, *p.* 555, eſt converti à la feſte de S. Laurent, *p.*44 45.

Pinna Ev. d'Egypte en 262, *p.*23. 276.

S. *Pipe* Diacre dans le dioceſe de Sens, *p.*484.

Placidine femme de S. Apollinaire Eveſque de Clermont, baſtit une egliſe de S. Antolien, *p.*225

Platen Preſet de Rome ſous Aurelien, *p.*363.

Plantine mere de S.te Lucine. *p.*554.

Plutien Preſet du Pretoire fait mourir S. Genés comedien, *p.*419.

Polien Ev. de Mileve, aſſiſte en 256. au Concile de Carthage, *p.*154, eſt banni pour la foy en 257 &c, *p.*271, re mercie S. Cyprien de ſa lettre & de ſes aumoſnes, *p.*173.

Polycarpe Ev. d'Adrumet en 251, *p.*202.

S. *Polycarpe* Preſtre de Rome, baptize pluſieurs perſonnes convertis par S. Sebaſtien, *p* 520.521, ſe retire avec eux en Campanie, *p.*526.

Polycarpe Eveſque de Sens, *p.*484.

Pompée Eveſque p.e. de Sabrate, *p.*150. 153, aſſure les Africains ſur l'election de S. Corneille, *p.*103. S. Cyprien luy écrit ſur le batteſme, *p.* 550.

Pompeienne dame d'Afrique emporte à Carthage le corps de S. Maximilien Martyr, & meurt 13 jours aprés ce Saint le 25 de mars 295, *p* 563.564.

Pompone Ev. de Dionyſiane, app. des 249. *p.*59, aſſiſta en 256 au Concile de Carthage, *p.*254.

Saint *Ponce* Martyr à Cemele prés de Nice p.e. ſous Valerien, *p.*16. Ses actes ne valent rien, *p.* 588.

S *Ponce* Diacre de S. Cyprien, l'accompagne en ſon exil, *p.*169, & à la mort, *p.*180. Il écrit la vie de ce Saint &c. Ce qu'on ſçait de luy, *p.*287. 288.

L'abbaye de S. *Pons* de Tomieres baſtie en 936, *p.*16.

Porcaire rebaſtit une egliſe de S. Priſque prés d'Auxerre, *p.*350.

S. *Porphyre* converti ſur le theatre ſous Julien, *p.*422.

Sainte *Potamiene* demande un ſong martyre, *p.*356.

S *Potentien* Martyr à Sens ſous Diocletien, *p.* 482. Uſuard ne le fait point Eveſque, *p.*727.2.

Prexeas emprunte ſes erreurs de l'hereſiarque Noet, *p.*237.238.

S.te *Prepedigne* Martyre à Rome, *p.*572.

Les *Preſtres* aſſiſtent aux Conciles, *p.*60. 97. *&c.* C'eſt à eux à inſtruire & à reglet le peuple

&c. *p.*70. Ils ne peuvent abſoudre contre l'ordre de l'Eveſque, *p.*71. 72. 82. 83. Leur molleſſe perd les pecheurs, *p.*83. Les Preſtres quelquefois ſoumis à la penitence entiere, *p.*511. Ils excommunient Noet hereſiarque, *p.*237.

S. Prerextat Martyr à Rome, *p.*596. 2.

Priere : Dieu y veut l'union des cœurs, & meſme celle des voix, *p.*87. Il fait prier pour certaines perſonnes, *Ibid.* & pour tous les Chrétiens, *p.*88.

S. Prime Martyr à Rome p.e. en 287, *p.*571. 766.

S. Prime Martyr à Agen vers 290, *p.*544.

Primitif Preſtre deputé à S. Corneille par S. Cyprien, *p.*104.

S. Primole Martyr à Carthage en 259, *p.*207. 209

Princes: leurs fautes ſont ſouvent bien des coupables, *p.*24. Belles regles pour leurs officiers, *p.*579.

L'Imperatrice *Priſca* femme de Diocletien ſe convertit, *p.*585.

Les *Priſcillianiſtes* p.e. confondus avec les Manichéens, *p.*403.

S. Priſque Martyr à Ceſarée en Paleſtine vers l'an 258, *p.*17

S. Priſque Martyr prés d'Auxerre ſous Aurelien, *p.*349 Il y a de ſes reliques à Piquepuce prés de Paris, *p.*350.

S. te Priſque Martyre à Rome p.e. vers l'an 269, *p.*680. 2.

Priſque Conſulaire fait pluſieurs Martyrs auprés de Rome. *p.*557.

Privat Eveſque heretique du Lampeſe &c. *p.*84, eſt rejetté en 252 par le Concile de Carthage, *p.*112, ordonne Fortunat Eveſque à Carthage, *p.*113.

S. Privat Eveſque de Mande & Martyr. *V. ſon titre p.*221, n'a p.e. vécu qu'au V. ſiecle, *p.*651.

S. Prix cherche les reliques & écrit l'hiſtoire de divers Martyrs de Clermont, *p.*224. 225. 473.

Probien Ev. de Bourges vers l'an 560, transfere le corps de S. Urſin, *p.*477.

Procle écrit à Paul de Samoſates avec cinq autres Eveſques, *p.*298.

Prophete : hiſtoire d'une fauſſe propheteſſe en Cappadoce. *p.*310.

S. Prote & S. Hyacinthe Martyrs à Rome p.e. en 304, *p.*13.

S. Prote Preſtre & Martyr en Sardaigne, *p.*572

Protais Ev. de Sion en 644. *p.*428. 696. 2.

S. Prudence Archidiacre de Narbone, *p.*471.

Ptolemaïde aujourd'hui Tolomete : l'hereſie de Sabellius y naiſt, *p.*239.

S. Ptolemée Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p.*253.

Punition: les Perſes faiſoient durer long-temps la punition des grands crimes. *p.*384.

Florentius *Puppianus* écrit une lettre inſolente à S. Cyprien &c *p.*130, 131.

Le *Puy* : S. Evode y transfere vers l'an 400 le ſiege epiſcopal, *p.*503.

Q

Saint *Quarto* Martyr à Rome en 258, *p.*37. 578.

S. te Quartilleſie Martyre à Carthage en 259, avec ſon mari & ſon fils, *p.*10.

S. Quentin Martyr en Vermandois en 287. *V. ſon titre p.*433.

La ville de Saint *Quentin* portoit ce nom ſous Charle le chauve, *p.*700. 2. Elle paroiſt avoir eſté appellée *Auguſta Veromanduorum* depuis le V. ſiecle, *p.*701, 702.

Queremon Diacre d'Alexandrie y aſſiſte les Confeſſeurs ſous Dece, *p.*249, eſt banni pour la foy en 257, *p.*269.

Queremon Aſſeſſeur de Pinien Proconſul d'Aſie en 286, eſt puni pour avoir perſecuté les Chrétiens, *p.*555.

S. Quinte Martyr en Afrique p.e. en 259, *p.*10.

Quintus Ev. de Nole vers l'an 253. *p.*231. 232.

Quintus Ev. de Mauritanie, conſulte S. Cyprien ſur le batteſme, *p.*146.

Quintus Preſtre apporte la lettre d'Antonien à S. Cyprien, *p.*108.

Quirin fait des aumoſnes aux Confeſſeurs en 257, *p.*172, qui l'en remercient par une lettre, *p.*173 Saint Cyprien compoſe trois livres pour *Quirin*, p.192.

S. Quirin ou Cyrin Martyr à Rome p.e. vers l'an 269 &c. *p.*677. 1.

Saint *Quirin* Preſtre & Martyr dans le Vexin François, *p.*485. Son corps eſt à Malmedi. *p.*728.

R

Sainte *Radegonde* reçoit des reliques de Saint Mamas, *p.*360.

Ragamond Ev. de Mande vers 1030, transfere le corps de S. Privat au Puy, *p.*223.

Railleries : S. Cyprien s'en ſert contre Puppien, *p.*130.

La *rebaptization* fondée ſur des raiſons plauſibles, mais fauſſes, *p.*139.

Regule. V. Rieule.

S *Regule* peut avoir eſté Eveſque d'Arles en 254, & beaucoup depuis, *p.*132. 133. 467. 719.

Reims a eu vers 290 pour premiers Eveſques S. Sixte & S. Sinice, *p.*494, qui gouvernoient Soiſſons en meſme temps, *p.*495. Cette Egliſe eſt arroſée du ſang de pluſieurs Martyrs, *p.*495-497.

Reliques : Honneurs rendus au corps de Saint Marin par S. Aſtere, *p.*22. Ceux qui voient vers l'an 580 le tombeau de S. Laurent, meurent dans dix jours, *p.*83. Les Papes envoient de ſon gril, non de ſon corps, *p.*44. S. Fructueux & ſes compagnons défendent qu'on partage leurs reliques *p.*20: S. Rieule ne le ſouffre pas non plus, *p.*462,

Un ſoldat, quoiqu'apoſtat, deſire les habits de *S.* Cyprien trempez de ſa ſueur, *p.* 181. On mettoit des parfums ſur le tombeau de S. Felix de Nole, & on les remportoit comme benis, *p.* 235. Miracles qui s'y operent, *p.* 234 236. On recevoit les moindres reliques avec un extreme reſpect, *p.* 361. 454. La terre qui avoit touché aux corps ſaints fait des gueriſons, *p.* 430. Miracles operez par les reliques de S. Quentin *p.* 435-438. & par celles de S. Denys de Paris, *p.* 447-450.

Saint *Remi* veut eſtre enterré dans une egliſe de Martyrs à Reims, *p* 495.

Renauld Ev. de Langres vers 1075 &c. *p* 361.

S. Renobert deuxieme Ev. de Bayeux, *p* 488.

Repoſte Ev. d'Afrique, apoſtat & ſchiſmatique, *p.* 113.

Sainte *Reſtitute* Vierge & Martyre à Sore ſous Aurelien, *p.* 351.

Sainte *Reſtitute* Vierge & Martyr en Afrique ſous Diocletien, *p.* 12.

Revelations: Dieu en donne à Saint Cyprien, *p.* 71. 87. 126. 131, & à des enfans, *p.* 71. *S.* Cyprien etend trop celles qui prediſoient la perſecution de Gallus, *p.* 116.

S. Reverien Ev. dit-on, d'Autun, & Martyr ſous Aurelien, *p.* 349.

Revolte les Chrétiens ſavent ſouffrir, non ſe revolter, *p.* 425.

S. *Rhenus* Martyr à Carthage en 259, *p.* 207. 209.

Richeſſes: *S.* Felix de Nole craint de redemander ſes biens confiſquez dans la perſecution &c. *p.* 21. 232.

Rictius Varus Preſet du Pretoire ſous Maximien, fait beau coup de Martyrs en France, *p.* 428. 429. 433. 455. 456. *Rictiovare* n'eſt qu'un nom corrompu, *p.* 718. 2.

S. Rieule ou Regule vient, dit-on, en France avec S. Denys, *p.* 443, & va pour ordonner Eveſque S. Lucien de Beauvais, *p.* 538. Son hiſtoire, *p.* 462. Ses actes ne valent rien, *p.* 719. 1. Il le faut diſtinguer de S. Regule d'Arles, *ibid.*

Le Roy *Robert* fait faire une chaſſe de S. Savinien de Sens, *p.* 483.

Rogation Ev. d'Afrique vers l'an 250, *p.* 137.

S. *Rogatien* preſtre de Carthage & Martyr, *p.* 64. S. Cyprien luy confie l'argent des pauvres, *p.* 63. 91, le loue en écrivant aux Confeſſeurs *p.* 67. Il veut bien eſtre repris pour les fautes des autres, *p.* 90. S. Cyprien le charge d'examiner les ordinands, *p.* 91. La lettre 81 peut ne s'adreſſer pas à luy, *p.* 604. 605.

Rogatien Diacre porte une lettre de S. Cyprien à S. Firmilien, *p.* 313.

Rogatien catecumene eſt battizé par *S.* Fructueux de Tarragone, *p.* 199.

S. *Rogatien* Martyr à Nantes ſous Diocletien, *p.* 491.

Les Rois: on eſt obligé de leur obeïr en tout ce qui n'offenſe point Dieu, *p.* 425.

Rome: ſes Eveſques S. Corneille en 251 & 252, S. Luce en 252 & 253, S. Eſtienne en 253-257, Sixte II. en 257, 258, S. Denys en 259-269. Le Clergé y gouverne l'Egliſe aprés la mort de *S.* Fabien, *p.* 66. Elle avoit ſes pratiques particulieres ſur la feſte de Paſque, *p.* 158. Les Maryrs de Rome liez enſemble pour conſerver le peu que l'on en ſavoit, *p.* 673. 2.

Deux Saints *Romains* Martyrs à Rome en 258, *p.* 600. 601.

Sainte *Romaine* Vierge & Martyre à Beauvais, *p.* 539. 540.

Roſtay en Flandre: on croit y avoir les reliques des Saints Celeſtin, Corneille, & Cyprien, *p.* 198.

S. Roſula Martyr, dit-on, avec S. Cyprien, *p.* 641, 2.

Rouen croit avoir eu pour premiers Eveſques S. Nicaiſe, S. Mellon, Avitien qui l'eſtoit en 314, *p.* 486. 487.

S *Ruſe* premier Eveſque d'Avignon, *p.* 471.

S Ruſin & S. Valere viennent, dit-on, en France avec S. Denys, *p.* 443, ſont martyrizez prés de Soiſſons vers l'an 286, *p.* 459. Leurs actes ne ſont pas d'autorité, *p.* 718. 2.

Ruſin attribuë à S. Sixte les ſentences de Xyſte Pythagoricien, *p.* 35. Il eſt auteur de l'Expoſition du ſymbole, *p.* 195. Il défend mal Saint Denys d'Alexandrie, *p.* 283. Quelques fautes dans ſa traduction d'Euſebe, *p.* 658. 659.

Sainte *Ruſine* Vierge & Martyre prés de Rome en 257. *p.* 45. Ses actes ne ſont pas probables, *p.* 584. 2.

Sainte *Ruſine* qu'on fait mere de S. Mamas &c. *p.* 685.

Ruſtique Preſtre ſe laiſſe ſeduire par une fauſſe prophetеſſe, *p.* 311.

S. *Ruſtique* Preſtre Martyr avec Saint Denys de Paris, *p.* 445.

S

SAint *Sabbas* capitaine Got, Martyr à Rome ſous Aurelien, *p.* 363.

S. *Sabbace* Martyr ſous Probe, *p.* 366.

Sabellius. V. l'hereſie des *Sabelliens* *p.* 337. Il troubloit la Libye en 257. &c. *p.* 278.

Sabin Preſet d'Egypte en 250, cherche Saint Denys d'Alexandrie, *p.* 246 253.

Sabin ordomé Ev. de Leon vers 252, *p.* 133.

S. *Sabin* Ev. de Plaiſance vers 390, transfere le corps de S. Antonin, *p.* 431.

Sabinien. V. Savinien.

Sacceſores: Pun des noms que prenoient les Manichéens, *p.* 375

Cornelius *Secularis* Preſet de Rome en 258, 259, 260, *p.* 8.

Samres honore S. Eutrope comme ſon premier Eveſque, *p* 505.

S. Saintin ou Sanctin Eveſque de Meaux ou de Verdun, *p.*466. Il peut avoir eſté Eveſque de Verdun, & eſtre mort à Meaux vers l'an 410, *p.* 721.722.

Les *Saints* morts prient pour les vivans, *p.* 117.201. Nous n'adorons point les Saints, mais celui que les Saints, meſmes adorent, *p.*200. Reſpect des premiers Chrétiens envers les Saints, meſme vivans, *p.*201. *V. Reliques.*

S. *Salvien* Ev. de Gazauſale & Martyr, aſſiſta en 256 au Concile de Carthage, *p.*154.

Salvius Ev. d'Oſtodure vers l'an 445, *p.*427.

Sandius Arien accuſé de faux des ouvrages atteſtez par S. Athanaſe & Euſebe, *p.*283.

Saprice Preſtre ayant perdu la charité, perd la foy & le martyre, *p.*17-19.

Sapor Roy de Perſe abandonne ſon fils malade entre les mains de Manichée qui le fait mourrir, *p.*384.

Les *Sarmates* eſtoient Chrétiens en 347 *p.*26 27.

Sature Lecteur de Carthage, *p.*61, ordonné en 250, *p.*78. 79, apporte la belle lettre du Clergé de Rome, *p.*80.81.

Sature Acolythe apporte en 252 deux lettres de S. Corneille à S. Cyprien, *p.*114.

S. *Saturnin* Ev. de Toulouſe. *V. Mem. tom* 3, vient preſcher en Fraoce vers 250, *p.*442. 443. ou plutoſt un peu auparavant, *p.*711.1, & ſes actes ne permettent pas d'en douter, *p.*709. 2. Comment il a eſté envoyé par les diſciples des Apoſtres, *p.*710.

Saturnin Ev. de Numidie en 255, *p.*145. 146

Saturnin Eveſque de Tucque, aſſiſta en 256 au Concile de Carthage, *p.*154.

S. Saturnin Martyr en Afrique p e. en 259 *p.* 10.

S. Satyre s'adreſſe à S. Laurent dans ſon naufrage, *p.*44.

S. *Savinien* ou Sabinien, & Salote *Savine* ou Sabine, Martyrs à Troies ſous Aurelien, *p.*347.

S. Savinien ou Sabinien premier Ev. de Sens, *p* 482. On n'a rien de certain pour ſon hiſtoire, *p.*727.2.

Scandale: S. Cyprien travaille à lever celui qu'on avoit à Rome de ſa retraite, *p.*76.

Schiſme, crime que le ſang meſme du martyre ne peut laver, *p.*106. Dans les queſtions difficiles garder avec ſoin la paix, *p.*150. 151. Le ſchiſme oſte le prix à tout &c. *p.*151.163-166. Il fait l'heretique, *p.*165. Qui ſe réunit couvre la faute de ſa ſeparation *p.*256. Le ſchiſme chaſſe le S. Eſprit &c. *p.*259. Mourir plutoſt que de diviſer l'Egliſe ſeroit un glorieux martyre, *p.*256.

Scorcon, c'eſt Chrocus, *p.*651.1.

S. *Scubicule* ou *Scuvicule* Diacre & Martyr dans le Vexin François, *p.*485. Ce qu'on en lit dans Helgaud peut eſtre ajouté, *p.*725. 1 On ne ſçait pas bien où ſont ſes reliques, *p* 728.

Scythien premier auteur des Manichéens, *p.* 380.

S. *Sebaſtien* Martyr, dit-on, de la legion Thebéenne, *p* 431. 536.

S. SEBASTIEN Martyr ſous Diocletien. *V. ſon titre p.*515.

Les SS. *Sebaſtien*, Denys, & Emilien, Martyrs en la petite Armenie, *p.*536.

S. *Sebaſtien* qualifié Due, *ibid.*

S. *Second* Martyr de la legion Thebéenne, *p.* 431.

Second Geoeral des Romains perſecute vers l'an 300 les Manichéeos en Syrie, *p.*406.

S.te *Seconde* Vierge & Martyre prés de Rome en 257 *p.*4 5.

S.te *Seconde* Martyre en Afrique ſous Valerien, *p.*12.

S. *Secondin* Ev. de Thambes & Martyr, aſſiſta en 256 au Concile de Carthage, *p.*154. Ce peut eſtre le coopagnon du martyre de S. Agape, p. 216. 217.

Secran baſtit une egliſe de S. Cheron à Chartres, *p.*463.

Selingſtad abbaye & bourg ſur le Mein, *p.*677. 2.

Il y avoit un *Senateur* entre les officiers d'armée, *p.*422.

Sens: ſes premiers Eveſques ſont S. Savinien & S. Potentien, *p* 482. 483.

S.te *Septime* Martyre à Tubuſbe, *p.*11.

Serapion penitent: Dieu fait un miracle pour luy faire recevoir l'Euchariſtie. *p.*258.

S. *Serapion* de Thmuia écrit contre les Maichéens. *p.*407.

S.te *Serene* n'a point eſté femme de Dioeletien, *p.*762.2.

Sergius. V. Terentianos.

Seretin converti par S. Savinien, *p.*482.

S. *Severe* Preſtre & Martyr à Rome en 258, *p.*600. 601.

Severe juge fait des Martyrs à Sens *p.*482.

S. *Severien* & S. *Severin* Martyrs à Perigueux, *p.*502.

Severien honoré le 25 de janvier eſt app. Ev. de Gabales, non de Mande. *p.*652.

Sexte Pythagoricien. *V. Xyſte*.

Sige, ville ſur la coſte d'Afrique, *p.*173.

S. *Sigiſmond* Roy de Bourgogne, avoit grande devotion aux Martyrs de la legion Thebéeone, *p.*427, & à S. Vincent d'Agen, *p.*548.

S. *Silain* Martyr à Perigueux, *p.*502.

Silence: S. Cyprien diſſimule quelque temps les deſordres de l'Egliſe &c. *p.*71.

Silva candida. V. la Foreſt blanche.

S. *Silvain* Eveſque d'Emeſe & Martyr vers l'an 312. *p* 570.

S. *Silvain* Preſtre Martyr à Levroux en Berri, *p.*479.

S. Silveſtre preſche & meurt à Levroux, *ibid.*

S. *Silveſtre* Pape : ſon corps mis vers l'an 762, dans une egliſe de ſon nom, p. 32.
S. *Similien* Eveſque de Nantes depuis l'an 296 juſqu'en 310, p.490.
S. *Simplice* Martyr de Rome vers 290, p.559.
S. *Sinice* ſecond Eveſque de Reims, p.494. Il n'eſt point Martyr, p.734.2.
Sion en Valais: ç'a p.e. eſté tonjours le meſme eveſché que celui d'Octodure, p.697.2.
S. *Sirenat* Martyr d'Auvergne, p.474.
Siſinne diſciple de Manichée abandonne cet impoſteur &c. p.379.
S. *Siſinne* Diacre Confeſſeur ſous Pinien, le guerit, p.555, eſt martyrizé prés de Rome, p 556.
Siſinnius. V. Feſcenninus.
S. SIXTE II. Pape & Martyr. *V. ſon titre* p.35. Il eſtoit Archidiacre ſous S. Eſtienne, p 31. Saint Denys d'Alexandrie luy écrit, p.160, 207. Il appaiſe le tronble de la rebaptization, p 160. 161. ſuecede à Saint Eſtienne en 257, peut-eſtre le 24 d'aouſt, p.32. 35. 160. Il envoie Saint Peregrin en France, p. 480, fait S. Laurent Diacre & Archidiacre, & luy predit le martyre, p.39. 40. Il eſt martyriſé le 6 d'aouſt 258. p.178.
S. *Sixte* premier Eveſque de Reims vers 290, p.494. 733. 734. Il n'eſt point Martyr, p.734.1.
S. *Smaragde* Martyr prés de Rome, p.560.
Sobrieté: Dieu la fait recommander par Saint Cyprien, p. 65. 88.
Socrate Eveſque de Laodicée meurt vers l'an 264, p.306.
S. *Socrate* Martyr en Angleterre, p.512.
Soeſt ville imperiale, honore S. Patrocle dont elle a les reliques, comme ſon patron, p. 205 L'Archeveſque de Cologne taſche en vain de l'envahir en 1447, p.206.
Soiſſons peut avoir eſté gouvernée d'abord par les Eveſques de Reims, p.405. Louis le debonnaire y fait apporter le corps de S. Sebaſtien dans l'abbaye de S. Medard, p.535.
Soldats: on les meſuroit, on les marquoit &c. p.562. 563. Leurs enfans eſtoient obligez de s'enroler chez les Romains, p.561. Il y en avoit beaucoup de Chrétiens, p.563. Des Saints ſouffrent neanmoins plutoſt le martyre, p.561 562.
Solen officier du fiſc traite cruellement les Martyrs qu'il devoit nourrir, p.209. 642.
S. *Solutor* Martyr, dit-on, de la legion Thebéenne, p.432.
Songes : pluſieurs ſe convertiſſoient par des ſonges, p.573.
S. *Soter* Martyr à Treves p. e. en 286, p. 456.
Spectacles défendus à tous les Chrétiens, p.523.
S. *Spire*. V. Exupere.
Sportule diſtinguée ce ſemble de la diſtribution de tous les mois, p 83.
S. *Succeſſe* Eveſque en Afrique, p.e. d'Abbir: S. Cyprien luy mande l'edit de Valerien, p.278. Il eſt martyrizé en l'an 259 &c. p.10. 11.
S. *Sulpice* Severe hiſtorien d'une grande autorité, p.439.
Supere Ev. de la Byzacene en 252. p.110.
S.te *Suſanne* vierge de Rome : Son hiſtoire eſt inſoûtenable, p.572. 760. On doute de ſon martyre, p.761. 2.
Suſpenſes : les Eccleſiaſtiques peuvent eſtre ſuſpendus de leurs fonélions, p.606.
Le Pape *Symmaque* fait quelque preſent à S. Prote, p.c 3.
Symphorien converti par S. Sebaſtien, p 521, eſt martyrizé, p.528.
Symphoroſe convertie par S. Sebaſtien, p.521.
Sympronien Novatien, obligé de reveter Saint Cyprien, p.187.
S. *Syneſe* ou *Synete* Lecteur & Martyr à Rome ſous Aurelien, p.363.

T

Tapoſiris petite ville de la Mareote, p.247. Il y en a une autre plus prés d'Alexandrie, p. 658. 2.
Tarragone autrefois la premiere ville d'Eſpagne, p.198. S. Fruſtueux ſon Eveſque y eſt martyrizé en 259, p.199. Elle eſt ruinée peu aprés par les François, p.203.
S. *Tatien* Diacre & Martyr à Aquilée, p.562.
S. *Taurin* premier Eveſque d'Evreux, p.488 Sa vie eſt une fable, p.729 1.
Teleſphore: S. Denys d'Alexandrie luy écrit contre Sabellius, p.241. 279.
Terbinthe l'un des chefs des Manichéens, ce qu'on en ſçait, p.381.
Sergius *Terentianus* Preſet de Rome, pere de S.te Lucine, p.554, ne ſe trouve pas neanmoins dans la liſte des Preſets, p.759. 2.
Tertulle Ev. en Afrique app. des 249, p.65.
Tertulle Preſtre de Carthage, ſon eloge, p.64. empeſche Saint Cyprien de quitter ſa retraite, p.62. 88.
S *Tertulle* Martyr en Afrique p.e. en 259. p.10.
S.te *Tertulle* Vierge & Martyre en Afrique p. e en 259. p.218.
Tertullien : S. Cyprien l'aime & le ſuit beaucoup, mais non ſes erreurs, p.51.
Tetrric Abbé de S. Quentin, enceint de murailles le fobourg & la ville vers l'an 885, p.437
S. *Thalelée* Martyr de Cilicie en 284, dit-on p 569. Ses actes ſont inſoutenables, p.763 766.
S. *Thalelée* autre Martyr inconnu, p.570.
S.te *Tharquillaſie*. V. Quartilloſie.
Saint *Tharſice* Acolythe martyrizé en 257, &c. p.32.
Thaſcius un des noms de S. Cyprien, p.46.
Tholimydre Eveſque de Laodicée vers 250, p.255.
Theoctiſte Eveſque de Ceſarée en Paleſtine, invite en 251 Saint Denys d'Alexandrie au Concile d'Antioche, p.258, meurt vers 260, p.277.

Theodore Proconſul de Cilicie en 284, fait mourir S. Thalelée &c. *p.* 569.

Theodore Ev. d'Octodure en 381, decouvre les reliques de S. Maurice &c *p.* 422. 426 696.

Theodore Preſtre de Rome p. e. ſous Damaſe &c. *p.* 13.

S. *Theodoſe* qu'on fait Martyr à Rome vers l'an 269, *p.* 672. 2.

S. *Theodoſe* qu'on fait pere de Saint Mamas, & Confeſſeur, *p.* 685.

Theodoſe I. & *Theodoſe* II. font des loix contre les Manichéens, *p.* 410 411. Theodoſe I. peut avoir baſti à Rome l'egliſe de S. Laurent, *p.* 597. 1.

Theodoſe decouvre des Manichéens à Carthage du temps de S. Auguſtin, *p.* 404.

Theodote de Laodicée ſous Conſtantin, *p.* 308.

S. *Theogene* Ev. d'Hippone & Martyr, aſſiſta en 256 au Concile de Carthage &c. *p.* 154. 631. 1.

S. THEONAS Eveſque d'Alexandrie. *V. ſon titre p.* 578.

S. *Theoneſte* Evaſque & Martyr ſous les Vandales, *p.* 740.

Ste *Theonille* Martyre en 285 à Egeс en Cilicie, *p.* 415. 417.

Theophanie Imperatrice, ſait, dit-on, tranſporter en 977 à Cologne le corps d'un Saint Alban, *p.* 738. 739.

S. *Theophile* Martyr à Ceſarée en Cappadoce ſous Dece, *p.* 312.

S. *Theophile* Martyr à Alexandrie ſous Dece, *p* 253.

Theophile Eveſque de Tyr, dit-on, aſſiſte en 269 au Concile d'Antioche &c. *p.* 298.

Theotecne Ev. de Ceſarée en Paleſtine, anime S. Marin au martyre vers 261, *p* 21. 22. 277. Il ſe trouve en 264 & 269 aux deux Conciles d'Antioche contre Paul de Samoſates, *p.* 294. 298, luy écrit avec cinq autres Eveſques, *p.* 298, ordonne S. Anatole pour ſon ſucceſſeur, *p.* 306.

Therape p.e Eveſque de Bulle dans la Proconſulaire, & Confeſſeur, abſoud trop toſt Victor &c. *p.* 98. 111. Therape de Bulle aſſiſta en 256 au Concile de Carthage, *p.* 154.

Thibare ville d'Afrique, on ne ſçait en quelle province *p.* 116.

Thomas diſciple de Manichée, auteur du faux evangile de S. Thomas, *p.* 402.

S. *Thraſon* Martyr, on le fait ſans raiſon auteur des actes de Ste Suſanne, *p.* 761. 2.

S. *Thyrſe* officier de la legion Thebéenne, & Martyr à Treves en 287. *p.* 456.

S. *Tibere* Martyr prés d'Agde, p e. ſous Dioclétien, *p.* 472.

Saint *Tiburce* converti par S. Sebaſtien, *p.* 522. guerit un jeune homme à demi mort &c. *p.* 527. eſt martyrizé, *p* 529.

Tilpin Archeveſque de Reims, tranſfere quelques reliques, *p.* 495.

Timothée fils de S. Denys d'Alexandrie, *p.* 243. 247. 657. 1, qui luy adreſſe un ouvrage ſur la nature, *p.* 286.

S. *Timothée* Martyr à Reims, *p.* 495. On en ignore le temps, *p.* 734. 2. Ses actes ne valent rien, *Ibid.*

Tite Eveſque de Boſtres écrit contre les Manichéens, *p.* 407.

Les *Tombez* ou apoſtats: ils ſe ſoulevent en Afrique contre les Eveſques l'an 250, *p.* 77, & veulent eſtre abſous ſur les billets des Confeſſeurs, *p.* 69. On attend la paix de l'Egliſe pour examiner ce qu'il faudra faire, *p.* 80 81. En attendant on les abſoud à la mort, *p.* 74. 75. 80. Les Preſtres qui les recevoient ſans penitence, excommuniez, *p.* 82. Reglement du Concile de Carthage en 251 ſur leur ſujet, *p.* 97. 98. Ceux qui tombent ſous Dece combatent ſous Gallus, *p.* 117. Quelques uns tombent ſous Valerien; on les exhorte à une penitence pleine & entiere, *p.* 20. Il faut toujours animer les pecheurs à la penitence, *p.* 74, les traiter avec une condeſcendance, mais qui les ſauve, *p.* 83. Il faut qu'ils gemiſſent de tout leur cœur &c. *Ibid.* Ceux qui confeſſent J. C. aprés l'avoir renoncé, meritent d'eſtre abſous, *p.* 76.

Tongres pouvoit eſtre gouvernée par les premiers Eveſques de Treves, *p.* 500.

Torquat faux Chrétien decele S. Tiburce &c. vers l'an 287, *p.* 529. 530.

Toul honore S. Manſuet comme ſon premier Eveſque, *p.* 501. S. Auſpice ſon ſettieme ſucceſſeur à la fin du V. ſiecle, *Ibid.*

Touſſi en Puiſaie & *Touſſi* ſur Yonne: le dernier eſt app. où S. Priſque a ſouffert, *p.* 682. 1.

Tours a eu S. Gatien pour premier Eveſque vers 250, *p.* 468, S. Lidoire le ſecond vers 337, *Ibid.*

Tradition. l'Egliſe ſuit ce qu'elle a receu de ſes Peres, *p.* 149.

Tranquille Eveſque Imaginé par le Prædeſtinatus, *p.* 238.

Tranquillin pere des SS. Marc & Marcellien, *p.* 517, veut les detourner du martyre, *p.* 518. ſe convertit, *p.* 520, eſt martyrizé, *p.* 528.

Tregnier ou Lantriguet eveſché de Bretagne, *p* 490, s'appelloit autrefois Lexobie, *p.* 491.

Treves ſe défend contre Chrocus Roy des Allemans, *p.* 222. Ses premiers Eveſques ſont Saint Eucaire ou Euchair, S. Valere, S. Materne, *p.* 499. Les 22 que l'on conte depuis juſqu'à Agrece ne ſont point fondez, *p.* 500.

Trinité, ce mot eſt commun depuis Tertullien *p.* 594. 2. L'Egliſe n'y a employé le mot de perſonne que pour combattre les Sabelliens, *p.* 240.

S. *Tripode* Martyr à Rome ſous Aurelien, *p.* 363.

S. *Troade* Martyr à Neoceſarée ſous Dece. *p* 334.

S. *Trophime* diſciple de Saint Paul: ce qu'on en ſçait, *p.* 704. 1.

S. *Trophime* d'Arles peut n' avoir commeocé qu'en 254.à en eſtreEveſque.*p.*133,& eſtre venu quelques années auparavant en France, *p.*441-443.Ce qu'on en ſçait, *p.*467. Il peut avoir precedé Marcien, & il peut l'avoir ſuivi, *p.*708.

S. *Tugdual* p.e. premier Eveſque de Treguier vers le VI.ſiecle, *p.*490.492.

Turbon diſciple deManichée,l'abandonne, & eſt fait Diacre par S.Archelaſis, *p.*390.391.

Turcius. V. Afterius.

Turcius gouverneur de Toſcane ſous Aurelien, y fait divers Martyrs, *p.*352.353.

S. *Turibe* deuxieme Eveſque du Mans: Sa vie eſt pleine de fautes, *p* 730.2. Il n'eſt point Martyr,*p.*732.1.Il peut y en avoir eu deux de ce nom, *p.*489.dont le ſecond ſera mort le 16 avril 496, *p.* 731.

V

SAINT *Valentin* Preſtre & Martyr à Rome vers 269, dit on, *p.* 678. Quelques méchans faits de ſes actes, *p* 675. Il n'y a p.e. poiot eu d'autre S. *Valentin* Eveſque & Martyr à Terni, *p* 679.680.

Valentinien I, *Valentinien* II, & *Valentinien* III, ſont des loix contre les Manichéens, *p.*410. 411.

S. *Valere* vient, dit-on, de Rome eo France avec Saint Denys, *p.*443,eſt martyriſé prés de Soiſſons p.e. en 287, *p.*459.

Valere qu'oo pretend avoir écrit la vie de S. Ponce, *p.*16.588.

S. *Valere* deuxieme Ev.de Treves, *p.*499.

Valerie fille de Diocletien ſe convertit,*p.*581. epouſe Galere eo 292, *p.*762.1.

Valerien eſt fait Empereur en 253 &c. *p.* 129. Il eſt d'abord tres favorable aux Chrétiens, *p.*1. 129, qu'il perſecute enſuite cruellement, *p.*1. 2 *&c.* dés 256, *p.*30. Il leur défend de s'aſſembler &c.*p.*169,fait un edit ſanglant contre eux,*p.*178. fait, dit on, decapiter S Etienne Pape eo 257, *p.*31, & pluſieurs autres à Rome, *p.* 33.34, où il paſſe une partie de l'an 258,*p.*4.Macrien le livre aux Perſes, *p.*20.

S.*Valerien* Eveſque de Cemele parle de Saint Ponce, *p.*16.

S. *Valerien* Eveſque d'Auxerre, *p* 482.

Les*Vandales* donnent vers 431 auxArieos les egliſes de S.Cyprien prés deCarthage &c.*p.*186, ſont chaſſez de l'Afrique en 533. *p.*187.

Vararane II.Roy de Perſe, veut faire mourir Manichée qui s'enſuit, *p.* 386.387. Il luy oſte enfin la vie, *p.*399.

Varus. V Rictius.

Le *Vaudois* eſtoient des Manichéens, *p.* 407.

Le *Vellay* a eu la ville de S. Paulien pour capitale, *p.*503, honore S.George comme ſon premier Eveſque, *p.*502.

Venance Eveſque de Tuois, aſſiſta en 256 au Concile de Carthage, *p.*154.

Le *vendredi* on jeſnoit juſqu'à trois heures aprés midi, *p* 200.

S *Venerand* & S.te *Venerande* Martyrs ſous Aurelien, *p.* 348.349.

Venillon Archeveſque de Sens, transfere en 847 diverſes reliques, *p* 483.

Verin apoſtat & perſecuteur, *p.*5.

Verin auteur des actes de Saint Chryſanthe,*p.* 762.

La verité invincible à l'erreur,*p.*166. Qui la cherche ſe trouve heureux d'en eſtre vaincu,*lé.*

Verolamium ancienne & celebre ville d'Angleterre, aujourd'hui ruinée, *p.* 510 511.

S.*Verulle* Ev.de Ruſiccade & Martyr,aſſiſte en 256. au Concile de Carthage, *p.*154.

Vibius. V. Paſſienus.

Vicaires:S.Cyprien en avoit durant ſa retraite, les uns Preſtres, d'autres Eveſques, *p* 64.

Victor Eveſque p.e. Vicaire de *S.* Cyprien en 251,*p* 64, excommunie Feliciſſime, *p.*93.

Victor Ev.d'Aſſur,aſſiſte en 256 au Concile de Carthage, *p.* 154, eſt condamné aux mines pour la foy, *p.*171, remercie *S.*Cyprien de ſa lettre & de ſes aumoſnes, *p.*173.

Geminius*Victor* privé des pricres aprés ſa mort, *p* 60

Victor Diacre accompagne S.Cyprien dans ſa retraite,*p.*64.90, eovoie de l'argent aux Confeſſeurs, *p.*90.

Victor Preſtre tombé eſt abſous trop toſt,*p.*98 111.

S. *Victor* Martyr, dit-on, avec SaintCyprien, *p.*641.2.

S. Victor Preſtre Martyr à Carthage en 259, *p.*10.209.

Pluſieurs Saints*Victors* Martyrs avec la legion Thebéenne, *p* 426 428.430.

S. VICTOR Martyr à Marſeille vers l'an 290. *V. ſon titre p.* 549.

S. *Victor* ſoldat accompagne en 295 S. Maximilieo ſon fils au martyre,& le ſouffre peu aprés *p.*561-564.

S. *Victor* Martyr inconnu, *p* 498.

Victor ſauvé du nauſrage par l'interceſſion de S. Felix, *p.*234.

Victor Ev.du Mans mnrt vers 531.*p* 732.1.

S. *Victoric* Martyr à Carthage en 259, *p.*206.

S. *Victoric* vient, dit-on, de Rome en France avec Saint Denys de Paris, *p.*443, ſon martyre, *p.*454.

S. *Victorin* & ſix autres Martyrs en Ægypte vers 250, *p.*254 569.

S. *Victorin* Martyr enAuvergne vers l'an 265, *p.*224.225.

S. *Victorin* converti par S.Sebaſtieo, *p.* 521, & Martyr, *p.*528.

Victorin converti par S. Savinien &c.*p* 482.

Victorin ſixieme Eveſque de Paris, aſſiſte au

APPROBATION.

J'Ay lu un manuſcrit qui a pour titre: *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles, juſtifiez par les citations des auteurs originaux; avec une chronologie, où l'on fait un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.* A Paris ce troiſieme mars 1692.

GERBAIS.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS ſouſſignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris; certifions que nous avons lu un livre qui a pour titre, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'Egliſe, Tome quatrieme*. Dans lequel nous n'avons rien remarqué qui ne ſoit conforme à la foy & aux bonnes mœurs: En foy de quoy nous avons ſigné, A Paris le premier jour de mars 1696.

T. ROULAND.
LE FEUVRE, Profeſſeur du Roy en Theologie.

NOI RIFORMATORI

DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Reviſione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaſo Maria Gennari Inquiſitore* nel Libro intitolato : *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Tom. 16. Et Memoires pour ſervir à l' Hiſtoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monſieur Lenain de Tillemont*, non v'eſſer cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Atteſtato del Segretario Noſtro, niente contro Principi, e buoni Coſtumi; concedemo Licenza a *Franceſco Pitteri Stampatore*, che poſſi eſſer ſtampato, oſſervando gl'ordini in materia di Stampe, e preſentando le ſolite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(Gio: Franceſco Moroſini Cav. Riff.
(Alviſe Piſani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agoſtino Gadaldini Segretario.